

PER. 120

Les
Annales
 du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
 CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
 ET
 ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
 DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON JANVIER-FÉVR. 1917

ABONNEMENTS :
 FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon. Rennes



0500 20000 46536

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Mayenne).

BIBLIOPHILIE

Credo, par Mgr LE ROY, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. Un volume, avec belle reliure, édité par G. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris, vi^e. — Prix : 3 francs.

« Court exposé de la Foi catholique : dogme, morale, culte, en 40 lectures. » Tel est le sous-titre. La préface ajoute que ce petit livre, (format commode, illustrations du meilleur goût) est destiné : « à ceux qui, connaissant la Religion catholique, désirent la connaître mieux pour la mieux suivre; à ceux qui, l'ayant oubliée, sentent le besoin de s'y remettre; à ceux qui, l'ignorant, veulent s'y initier. » En deux mots : ce livre appartient à tous les *catéchumènes* et à tous les *néophytes* de l'intérieur! Il faut l'acheter et le propager.
E. C.

43^e Année. — 1^{re} Livraison. — Janvier-Février 1917

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — QUI SUIS-JE? (E. D.) (p. 2). — BULLETIN : *Les Familles désolées* (p. 11); *Les Pays envahis* (p. 11). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 12); *Associés* (p. 12); *Consécrations* (p. 12); *Abonnements* (p. 13); *Ex-voto* (p. 13); *Bibliothèque* (p. 14); *Propagande* (p. 14). — LA QUESTION DU MONT SAINT-MICHEL (E. C.) (p. 14). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 17). — ECHOS ET NOUVELLES : *Pèlerinages d'antan* (p. 20); *Tourisme* (p. 20); *Bribes d'histoire* (p. 21); *Tramway* (p. 22). — NOËL BÉDA A-T-IL ÉTÉ RELEGUÉ AU MONT SAINT-MICHEL (Abbé CLÉVAL) (p. 23). — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL-DES-LIONS A LIMOGES (suite) (Chan. A. LECLER) (p. 26). — SAINT-MICHEL AUX ARMÉES (p. 29). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 30). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS (p. 31).

Les Souhais des « Annales » à leurs Lecteurs bienveillants.

Le Seigneur est miséricordieux et plein de tendresse, il est patient et tout rempli de miséricorde. Il ne sera pas toujours en colère et il n'usera pas éternellement de menaces.

Ps. CII, 8-9.

☩ Soyez soumis au Seigneur et priez-le.

Encore un peu de temps et le pécheur ne sera plus : et vous chercherez le lieu où il était, et vous ne pourrez le trouver.

Ps. XXXVI, 7-10.

Venez à mon aide, ô mon Dieu. Hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte qui cherchent à m'ôter la vie. Que ceux qui veulent m'accabler de maux soient obligés de retourner en arrière et qu'ils soient chargés de confusion.

Ps. LXIX, 2-4.

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.

Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit.

Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit.

Vous qui passez, venez à lui, car il demeure,

V. HUGO (*Contemplations*).

Qui suis-je ?

CONNAISS-TOI toi-même, disait la philosophie antique. C'est toujours le conseil du bon sens. Savoir ce que l'on est c'est apprendre ce que l'on doit être. Le point de départ et le point d'arrivée commandent le chemin à suivre, c'est-à-dire les moyens d'atteindre la fin visée. S'ignorer c'est donc se condamner à errer à tâtons, avec de multiples chances de manquer son but ; dommage grave, d'autant plus important qu'il atteint en nous quelque chose de plus élevé.

Est-il donc utile pour un membre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel de réfléchir parfois sur sa propre raison d'être ? Pourquoi pas ? Nous sommes des millions dans le monde, même en tenant compte de ceux qui sont retournés à Dieu. Nous devrions être une force appréciable ; le sommes-nous ? Et si notre influence ne répond pas à notre nombre, n'est-ce pas parce que plusieurs, en sollicitant leur enrôlement sous la bannière de saint Michel, n'ont pas assez pesé la portée de leur démarche ? Une petite causerie sur la question ne sera donc pas sans profit.

De nos jours, les pieuses unions, les associations, les confréries se sont tellement multipliées que beaucoup de fidèles s'y agrègent à la légère, sans croire faire un acte d'une signification quelconque pour leur vie spirituelle. La multiplicité nuit à la considération. D'aucuns, par un oui condescendant et une modique cotisation, ont tout simplement voulu se débarrasser de sollicitations plus ou moins importunes : la chose faite, ils n'y pensent plus. Il est vrai qu'une personne pieuse, disposée à faire plaisir autour d'elle, se trouve, si elle n'y prend garde, dès les années de son adolescence, embrigadée dans tant de confraternités, chargée de tant de pratiques, qu'elle est bien obligée pour vivre d'en semer le long de sa route. D'autres aiment à collectionner

des insignes et des scapulaires, non quelquefois sans une pointe de superstition. Beaucoup aussi ont une passion louable pour les indulgences et multiplient les occasions d'en gagner, mais ne regardent guère au delà : ce côté seul des confréries les intéresse. Certains veulent s'assurer des secours, des prières, une assistance puissante à l'heure de la mort. Enfin aussi le nombre des dévots éclairés n'est pas petit.

Tout cela est bien, au moins les derniers motifs ; mais, pour une âme sérieuse et réfléchie, l'enrôlement dans une confrérie pourrait et même devrait être quelque chose de plus, un élément puissant de sanctification, une véritable orientation de la vie spirituelle, bref, quelque chose de sérieux, un acte que l'on ne pose pas à la légère.

La vie spirituelle est notre principal trésor. Nous devrions appliquer à sa gestion l'intelligence que des banquiers avisés déploient au développement de leur capital et faire rendre à la moindre de nos actions tout ce qu'elle est susceptible de produire pour notre croissance devant Dieu.

A ce point de vue, l'entrée dans une confrérie est chose d'importance.

Toute prétention à une définition juridique mise de côté, on peut dire qu'une confrérie est une association de fidèles qui se vouent à une œuvre de piété ou de charité. Si c'est une œuvre de piété, ce sera par exemple la dévotion à un mystère ou à un saint. On voit tout de suite que la piété n'étant pas une impression superficielle et changeante de l'âme, mais une vertu qui la modifie dans son fond même, se vouer à une dévotion particulière, c'est donner à sa vie spirituelle une direction persistante et une physionomie distinctive. Voilà pourquoi on ne comprend guère l'esprit collectionneur en pareille matière : les attraits surnaturels pesés et réfléchis sont plutôt exclusifs : on ne peut se donner à trop d'œuvres sans s'éparpiller et par suite se gaspiller.

Quel doit être alors le tempérament propre à un membre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel ?

En passant, il n'est pas sans intérêt de noter le solide fondement théologique et scripturaire du culte de saint Michel, et son ancienneté dans l'Église. Il ne date pas d'hier. L'Église l'a reçu en héritage de la Synagogue. Aussi voit-on, immédiatement après la paix constantinienne, des sanctuaires s'élever sous le vocable du saint Archange. Saint Michel lui-même consacre cette dévotion par son apparition sur le mont Gargan, vers la fin du ^{ve} siècle, et sur notre mont Tombe, au début du ^{viii}^e. L'Archiconfrérie peut être de création récente, mais elle n'apparaît que comme une modalité nouvelle d'un culte, qui a ses racines dans les couches profondes de la théologie et de la liturgie catholiques. Ceci pour les amis de l'antiquité, mais ceci également afin de mettre en relief la substantielle énergie d'une dévotion qui a la consécration d'un nombre respectable de siècles et date d'une époque où la piété crème fouettée n'était pas une maladie de la société religieuse.

Si le but de l'Archiconfrérie est d'honorer saint Michel, on l'atteint assurément, au moins en partie, par des prières et toutes sortes d'actes religieux. Mais, à propos des martyrs, saint Augustin remarque que la meilleure manière de les vénérer n'est pas de pèleriner à leurs tombeaux, mais de les imiter dans leur héroïsme. Remarque précieuse, même dans la question qui nous occupe.

Plus on y pense, plus il apparaît que la dévotion à saint Michel est une nécessité de notre temps, le remède propre à ses misères, à condition qu'elle soit assez forte pour modeler réellement les âmes et accaparer l'intégrité de leurs forces vives, au profit du but révélé par le nom même de l'Archange.

Notre siècle ne paraît pas dépasser les autres en immoralité, mais il en surpasse beaucoup en orgueil. Ce vice infecte non seulement les classes supérieures de la société, comme jadis, mais le peuple dans sa masse ; et comme son résultat est, au dire de la Sainte Écriture (*Eccli.*, x, 14), l'apostasie, le mal est terrible. L'orgueilleux, tout en gardant le nom de

Dieu, nie sa réalité, son existence et ses droits. N'est-ce pas, de fait, ce que nous voyons tout autour de nous ? Pie X a sonné l'alarme jusque dans l'Église, en stigmatisant le Modernisme.

« L'orgueil ! il est dans la doctrine des modernistes comme chez lui, de quelque côté qu'il s'y tourne, tout lui fournit un aliment, et il s'y étale sous toutes ses faces ». Aussi, comme le montre le même Pontife, dans sa providentielle encyclique, le Modernisme est-il le chemin de l'Athéisme.

L'Athéisme, nous le respirons partout. Il est le fond même de tous les enseignements qui se réclament de la raison seule, et revendiquent une absolue indépendance de toute autorité. Que ce soit le Monisme ou le Panthéisme, le Matérialisme ou l'Agnosticisme, c'est toujours la négation, au moins pratique, du vrai Dieu. L'ignorance dédaigneuse est un blasphème comme la négation osée, et le résultat est le même, la morale indépendante, sans obligation, — d'où viendrait-elle ? — ni sanction, — qui l'imposerait ? c'est-à-dire le droit pour la vie humaine de s'écouler dans l'insouciance parfaite d'un Créateur, d'un Législateur souverain et d'un Juge distinct de la conscience. Si l'homme, en attendant le surhomme qui semble bien faire banqueroute, est actuellement le mode le plus achevé de l'Être suprême, comme cela se dit et s'écrit un peu partout, il sera difficile de lui persuader que ses volontés et ses caprices, même les plus opposés à la morale vulgaire, ne sont pas la règle intangible du bien. Et du reste, supprimez Dieu, qu'est-ce que le bien ? Qu'est-ce que la vérité, disait Pilate ?

Nous nous sommes grisés de nos découvertes scientifiques, admirables assurément, et, sans conteste, puissantes ; on les voit à l'œuvre, et elles donnent une haute idée du génie de l'homme. Il nous a paru qu'une cause première n'était plus nécessaire et que nous avions rencontré en dehors d'elle la raison dernière des choses, en dépit de l'Écclésiaste, qui disait il y a longtemps : « J'ai reconnu que l'homme ne

peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil, et que plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera. Quand le sage même dirait qu'il a cette connaissance, il ne la pourra trouver. » (Eccl., VII, 17). Marchant sur les traces de Satan, l'antithèse de saint Michel, nous avons donné le démenti à cette parole inspirée et mis Dieu de côté, comme une hypothèse désormais sans utilité. Malgré l'anathème du prophète (Jér., IX, 23), nous nous sommes glorifiés dans notre sagesse, dans notre force et dans nos richesses, au lieu de nous glorifier dans l'auteur de ces dons ! La créature n'a plus été la révélation du Créateur, mais l'écran qui nous le voile : aussi sommes-nous dans la vanité, c'est-à-dire l'impiété déplorée par l'auteur de la Sagesse : « Tous les hommes qui n'ont point la connaissance de Dieu ne sont que vanité : ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Être, et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages. » (Sap., XIII, 4).

Nous n'avons plus dès lors été capables de prendre en face de ce Créateur l'attitude de respect et d'adoration qui sied à la créature et qui nous est imposée par la loi naturelle et le Décalogue. Et là même, où théoriquement l'adoration, c'est-à-dire la soumission foncière de l'être est demeurée, on l'a réduite à un formalisme qui ne satisfait que des pharisiens : on lui a laissé ses formes extérieures, sa pompe, ce qui émeut la sensibilité, mais trop souvent on l'a vidée de sa réalité. Nous honorons des lèvres, mais combien notre cœur est loin de l'objet de notre adoration ! Quel contraste entre nos paroles, les formules de nos livres d'heures et nos sentiments intimes ! N'est-ce pas l'explication de tant de vies apparemment chrétiennes, qui associent l'extérieur de la religion avec des défaillances sans nombre et sans fin, c'est-à-dire la forme du culte et de la soumission avec le manque absolu de respect de Dieu à l'intérieur ? On a remplacé la foi vivante par des pratiques routinières, la crainte de Dieu par la sentimentalité religieuse. La vie spirituelle a cessé d'être

la discipline de l'âme pour devenir une source de sensations plus exquises que les autres. Le devoir est mis de côté, la jouissance prime tout. L'égoïsme s'est installé dans la charité et en a dévoré la moelle : l'écorce demeure, la substance s'est évanouie.

Saint Michel nous donne la leçon nécessaire.

Quand, à l'aurore du temps, il proclamait qu'aucun être n'est comparable à Dieu, il posait le principe capable de nous régénérer, le principe de la reconnaissance des droits de Dieu, de la subordination nécessaire, absolue, intégrale de toute créature, parce que créature, à son Créateur ; le fondement même de la grande vertu dont l'absence nous tue : l'humilité ; car l'humilité, pour échapper à l'inanité de formules hypocrites, doit être la vertu qui nous enseigne et nous dispose à prendre, dans l'harmonieuse série des êtres créés, la place exacte à nous assignée par son auteur, ni plus haut, ni plus bas. Tenir la place voulue par Dieu pour nous au milieu des anges et des hommes, voilà la formule.

Le nom de *Michel*, l'immortel *Quis ut Deus*, est donc un véritable drapeau, derrière lequel doivent se grouper les fidèles de Dieu. C'est la devise d'une existence. De ces trois mots une âme loyale et logique tire des conclusions capables de la mener à la plus haute perfection. Qui est comme Dieu ? Personne. Il a donc tous les droits, et moi, en face de lui, tous les devoirs. L'orgueilleux, lui, met tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de Dieu ; c'est ce que fit Lucifer. Si saint Michel est le prince des esprits célestes, c'est qu'avec la puissance de l'intelligence et de la volonté angéliques, il alla d'un bond aux extrêmes conséquences du principe qu'il posait, ouvrant ainsi dans le temps, à toute créature raisonnable, le chemin de la sainteté, et s'en constituant le porte-étendard. Derrière lui marchent les légions des bons anges et des saints.

Quel est donc le sens de l'inscription dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel ?

Elle signifie que le récipiendaire, dans notre siècle si profondément infecté d'incrédulité ouverte ou déguisée, proclame hautement sa foi dans un Dieu personnel, Créateur, souverain Seigneur et Législateur de ses créatures et leur Juge suprême.

Elle signifie qu'il admet toutes les invasions de ce Dieu dans le monde œuvre de ses mains, la Révélation intégrale, le miracle, toutes les autorités doctrinales et gouvernementales positivement instituées par lui.

Elle signifie qu'il n'a pas la terreur du surnaturel, mais qu'au contraire, il en est heureux et fier ; qu'il n'est pas partisan d'une foi amoindrie et honteuse d'elle-même, mais d'une foi aux énergies actives, toujours en quête d'une plus vive lumière, et qui ne redoute pas de regarder Dieu en face, même en ce monde, afin d'être en vérité un instrument de transformation progressive, jusqu'à la claire vision, selon la parole de saint Paul : « *Nous tous, sans voile sur notre visage, contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, et nous allons de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur* » (II Cor., III, 18). Ce ne fut pas par la lance et par l'épée que saint Michel terrassa Lucifer, ce fut par la puissance de sa foi ; aussi l'a-t-on souvent représenté dans cette lutte, les yeux fixés non sur l'ennemi, mais sur la face même de Dieu. Durant sa vie d'épreuve, son regard s'est constamment tenu sur la splendeur de son Créateur, aussi a-t-il remporté la victoire. Lucifer, lui, s'est détourné de la contemplation de son Maître pour admirer sa propre beauté, et il est tombé.

Enfin l'adhésion à la Confrérie de Saint-Michel signifie surtout que celui qui en devient membre tirera, dans sa vie pratique, toutes les conclusions qui découlent de ces principes : un amour vrai de l'Église, une soumission parfaite au Pape, une obéissance entière à toutes les lois légitimement posées pour la direction de sa vie. En se faisant l'enfant docile de l'Église, ne devient-il pas le soldat de l'armée que saint Mi-

chel commande, puisque nous aimons à considérer l'Archange comme le gardien et le patron de la société que Dieu lui-même a instituée pour la proclamation et la défense de ses droits sur terre ?

La piété envers saint Michel réveille donc, dans l'âme chrétienne, les énergies les plus actives et les plus puissantes de la vie surnaturelle ; mais ce n'est pas tout encore.

L'Archange est généralement représenté dans l'attitude d'un guerrier. Il terrasse le démon, entraîne dans la lutte les légions célestes et les conduit à la victoire. Le dévot de saint Michel ne sera donc pas un rêveur inutile, mais un *militant* des droits de Dieu, un chrétien pour qui le respect humain est un non-sens. On ne le voit pas mettant son drapeau dans sa poche en face d'un sourire ou d'une criallerie, ou même d'une bataille. Son intervention dans les affaires humaines s'imposera souvent, quand les droits de Dieu se trouveront niés ou lésés. Un vrai membre de l'Archiconfrérie ne doit pas s'isoler dans sa tour d'ivoire, béatement indifférent à ce qui se passe autour de lui. Qui n'est pas avec moi est contre moi, dit Notre-Seigneur ; et comme le divin Maître est constamment le but des attaques de Satan et de ses suppôts, être avec lui c'est se trouver au cœur de la mêlée, là où les coups sont plus drus.

L'associé de saint Michel se dévouera donc à toutes les œuvres capables de maintenir les droits de Dieu sur terre ; et comme dans leur multitude il faut faire un choix, il considérera comme son domaine propre celles qui sont plus en rapport avec l'action angélique, *les œuvres intellectuelles* : l'enseignement chrétien à tous ses degrés, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université catholique ; la bonne presse sous toutes ses formes ; le bon livre ; les bibliothèques paroissiales à dresser en face des bibliothèques scolaires dont on nous menace, convaincu qu'il doit être que les œuvres destinées à propager les idées saines sont les plus importantes de toutes.

L'idée est une force qui se développe pour le bien ou pour le mal. Semer des idées chrétiennes, c'est donc jeter dans les intelligences des germes qui produiront une moisson de sainteté, longtemps peut-être après la disparition du semeur ; mais qu'importe ? Saint Michel n'est-il pas parmi les créatures le premier de ces propagateurs d'idées capables de révolutionner le monde ? L'honorer, c'est poursuivre le sillon commencé par lui, ouvrir le plus d'yeux possible à la nécessité du retour loyal et pratique à Dieu.

D'autres confréries peuvent se proposer d'autres fins, plus immédiatement tangibles peut-être. L'Archiconfrérie de Saint-Michel fait de ses membres des semeurs de lumière, puisqu'ils luttent, à la suite de leur chef, contre le Prince des Ténèbres ; semeurs par eux-mêmes, s'ils en sont capables ; semeurs au moins par la coopération cordiale et énergique apportée de préférence aux œuvres qui forment une mentalité chrétienne dans le genre humain. Introduire les âmes dans les voies de la foi, de la grâce et de la sainteté, n'est-ce pas communier à la mission de l'Introduit des élus en Paradis, lieu de la vision, de la gloire et de la suprême béatitude ?

Quand, dans une foi éclairée, avec tout le respect et l'humilité convenables, on essaie de comprendre pourquoi Dieu a permis le cataclysme actuel, on est amené à reconnaître que, par bien des points, notre époque ressemblait, avant la guerre, à celles qui précédèrent le déluge et les autres grandes crises de l'humanité. Elle s'en allait rapidement à l'incrédulité et à la révolte complète. Les masses protestantes et socialistes avaient versé dans le matérialisme pratique. Les universités allemandes donnaient le ton au monde et l'aiguillaient sur le pur agnosticisme. Jésus-Christ n'était plus qu'un homme, respectable sans doute, mais arriéré ; l'Église, une institution du clergé pour l'oppression du peuple ; l'âme, un problème : et la raison tirait logiquement de tout cela des conclusions d'une immoralité effrénée. Dieu n'entrave pas la liberté qu'il nous a donnée : il se contente, et c'est là notre

consolation, de tirer le bien du mal. Mais l'abus de la liberté entraîne toujours des catastrophes individuelles et sociales. Lorsque le monde se désintéresse de Dieu, Dieu, en le laissant aller aux abîmes, lui rappelle pratiquement sa loi constitutionnelle, celle de la foi et de l'obéissance. Nous avons semé le vent, nous récoltons la tempête. Voulons-nous guérir ? Appliquons le remède là où est le mal, dans les intelligences empoisonnées. A la suite de saint Michel crions de toutes nos forces que la question sociale, c'est la question des droits de Dieu.

C'est ce que nous ferons, quand, sans préjudice de la prière et de l'exemple, nous nous donnerons aux œuvres de recrutement du clergé, d'enseignement chrétien et de presse. Qui ne peut au moins répandre le bon journal ? Et alors, dans sa sphère propre, l'Archiconfrérie travaillera efficacement au relèvement du monde et à la guérison des maux de la guerre.

E. D.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 6 janvier et samedi 5 février, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

Pour les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, nous fixons la date du 15 au 25 de chaque mois.

Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions suivantes : pour la neuvaine de janvier : Les familles affligées par le fléau de la guerre ; pour celle de février : Les pays envahis et si cruellement traités par les Allemands : Nord de la France, Belgique, Pologne, Serbie et Roumanie,

INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1^o Jour au choix, pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Charlotte de la Maufreyère, de *Nueil-les-Aubiers*; M^{me} Marc Griveau, de *Sarbazon*; M^{me} H. Jubien, de *Marseillan*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 12 octobre au 10 décembre : 1.177 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Arbois, Aubigny-sur-Nère, Bayeux, Behobie, Bordeaux, Binic, Brest, Bressuire, Brizambourg, Caen, Cherbourg, Ciral, Clermont de la Réunion, Douillet-le-Joly, Estavayer-le-Lac, Fontarabie, Feurs, La Ferté-Macé, Genillé, Haroué, Hartford, Le Havre, Lassay, Laval, Lamballe, Limoges, Louhans, Lyon, Liverpool, Maillezais, Marseillan, Montgothier, Muzillac, Montpellier, Montréal, Notre-Dame du Laus, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Ottawa, Paris, Pau, Perpignan, Puy-Laurens, Pleine-Fongères, Ploudalmézeau, Rignac, Roujan, Sarbazon, Sééz, Sceaux, Saint-Benoît-du-Sault, Sainte-Anne-de-Cambon, Saint-Michel-des-Vignes, Saint-Varent, Toulouse, Tours, Le Tréport, Vaucé, Vincennes, Vaux-Saules, et des Armées.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 OCTOBRE : André Paul ; Maurice Malacamp ; Madeleine Sarrapy ; Jeanne Curvale ; Suzanne Philippi ; Marthe Sarrapy, de *Castres* ; Albert Gautier, de *Sééz* ; Pierre-Ferdinand Chevillard, de *Feurs* ; Solange de Roméuf ; Jacqueline-Henriette-Marie-Josèphe Mourey, de *Paris* ; Renée-Jacqueline-Marie-Yvonne-Jeanne de la Brosse, de *Nantes*. — 27 OCTOBRE : Ange Thébaud, de *X...* — 28 OCTOBRE : Marie Ancel ; Georges Ancel ; Jeanne Ancel, de *Mirecourt*. — 30 OCTOBRE : André Paris ; Michel Paris ; Marie-Thérèse Paris ; François Paris ; Elisabeth Paris ; Bernard Paris ; Bernadette Paris, de *Le Bourget*. — 31 OCTOBRE : Henriette Barbier ; Marie-Elisabeth Barbier ; Renée Moro, de *Binic* ; Jean Herpin, de *Sceaux*. — 2 NOVEMBRE : Cécile Délivré, de *Oran*. — 3 NOVEMBRE : Jeanne Allaire ; Geneviève Allaire ; Jacqueline Allaire ; Françoise Allaire, de *Fismes*. — 6 NOVEMBRE : Sylviane Le Chelveder, de *Dinard*. — 9 NOVEMBRE : Antoine-Emmanuel de la Rochefoucauld ; Eugène de la Rochefoucauld, de *Paris*. — 11 NOVEMBRE : Bernard Noël ;

Charles Noël, de *Dieppe* ; Bernadette Fournies ; Henri Fournies ; Anne-Marie Fournies, de *Essertenne*. — 15 NOVEMBRE : Marie-Antoinette Jaunet, de *Saint-Varent*. — 17 NOVEMBRE : Marie-Claire-Germaine Pellegrin, de *La Seyne-sur-Mer*. — 18 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Louise-Cyprienne-Micheline Couffin, de *Rignac* ; Cécile Robert ; Berthe Robert, de *Vitry-sur-Seine*. — 21 NOVEMBRE : Marie-Thérèse-France-Etiennette Poisson, de *Nantes* ; Jean-François-Noël Delinot, de *Levroux* ; Jeanne Ployart, de *Vendin-le-Vieil* ; Victor Prophette ; Maurice Prophette ; Jean Prophette ; Marie-Thérèse Prophette, de *Douai* ; Fernande-Micheline Lefort ; Jacques-Bernard Lefort, de *Ottawa*. — 25 NOVEMBRE : Geneviève Potremate ; Gilbert Potremate, de *Paris* ; Albéric-Henry Perdrial, de *Sauvigny*. — 27 NOVEMBRE : Jean-Michel-Marie-Joseph-Guennolé Garnier, de *Alleverd* ; Marie-Thérèse Abelanet, de *Leucate* ; Marcel Gattepaille ; Juliette Gattepaille ; Maurice Gattepaille, de *Sainte-Anne-de-Cambon* ; Armel Hamounou ; Adèle Le Fur ; Louis Le Fur ; Louise Le Quéré ; Antoine Le Quéré, de *Le Faouët*. — 4 DÉCEMBRE : Charles de la Barre de Nanteuil ; Marie-Cécile de la Barre de Nanteuil ; Simone Charrière, de *Paris*. — 9 DÉCEMBRE : Madeleine Marty, de *Puy-Laurens* ; Henriette-Elisa-Marguerite Bourrel, de *Labarthe*.

ABONNEMENTS. — Nos amis ont accueilli avec faveur « notre cadeau »... celui dont les entretenent les *Annales* de mars-avril. Aux termes de la note, tous les abonnements partent désormais du mois de janvier. Et comme les abonnements sont (selon la règle adoptée par tous les périodiques), payables d'avance, il nous reste à rappeler à nos amis qu'au 1^{er} janvier 1917, ils nous doivent 2 fr. 50 pour l'année nouvelle 1917. — Exception est faite pour les rares abonnés qui avaient renouvelé avant le 1^{er} mars dernier leur abonnement pour 1916 (de janvier à janvier). Ceux-là ont au « cadeau » le même droit que les autres. Nous ne leur demandons, cette année, que la grosse somme de 1 fr. 75.

Dans le courant de mars nous ferons recouvrer par la Poste le montant des abonnements non réglés en janvier ou février. (Majoration de 0 fr. 50 pour les frais de recouvrement.)

Ex-Voro. — Reçu une fort jolie nappe (dentelle et nappe) pour l'autel de la Sainte Vierge. Très à propos ce cadeau — est-ce que nos amis, qui sont très dévots à saint Michel — est-ce que je m'en plains ? — seraient portés à oublier l'autel de la Vierge et celui du Très Saint Sacrement lui-même, le Maître-autel ? (Le Curé de Saint-Pierre du Mont Saint-Michel.)

Une cinquième étoile, d'argent, est venue s'ajouter aux quatre étoiles de vermeil qui « chargeaient » déjà la croix de guerre du commandant L., offerte à saint Michel. En outre le commandant L., promu lieutenant-colonel, a fait hommage à l'Archange de son cinquième galon.

Plaque de marbre : « RECONNAISSANCE A SAINT MICHEL, 16 octobre 1916, A. M. B. »

BIBLIOTHÈQUE. — M. V. Hunger, de la Société des Antiquaires de Normandie, a fait à la Bibliothèque de l'Archiconfrérie et des *Annales* le très grand honneur de lui offrir ses savants ouvrages, impeccables aussi bien par l'érudition de leur auteur que par le goût exquis qui a présidé à leur impression. Plusieurs ont trait à l'histoire du Mont Saint-Michel : *Barbès au Mont Saint Michel* (1909) ; *Un épisode de l'histoire de Tombelaine au temps de Henri IV* (1910) ; *Note sur la démolition de la forteresse de Tombelaine en 1666* (1911). Le plus important : *Histoire de Verson* (1908), n'est pas non plus complètement étranger à l'histoire du Mont Saint-Michel : Verson était une *stef-ferme* dépendant de l'illustre abbaye. Nos remerciements à M. V. Hunger.

Prenons occasion de ce don pour exposer à nos lecteurs que... la Bibliothèque de l'Archiconfrérie ayant sombré dans certain naufrage, tous livres sont reçus par nous avec reconnaissance. Théologie, philosophie, histoire, littérature, beaux-arts... tout nous intéresse. Avis respectueux et suggestion concise aux personnes que leur bibliothèque embarrasse, ou rend rêveurs, quand ils songent à l'avenir.

PROPAGANDE. — Notre appel en faveur de l'œuvre de la diffusion des *Cantiques à saint Michel* parmi les soldats nous a prouvé que bien peu de nos amis connaissent des adresses d'aumôniers militaires ou de prêtres-soldats. Mais nous, nous en connaissons, maintenant, un millier, grâce à l'obligeance d'une Association qui a beaucoup mérité du clergé mobilisé. Que l'on veuille donc bien nous aider pécuniairement. Nous nous chargerons des envois. (Cent feuilles de cantiques : 0 fr. 75 ; mille : 6 fr.). Fournir à nos soldats le moyen de prier saint Michel, à la bonne manière, c'est-à-dire par le chant populaire, tel est le but de cette œuvre. Qui n'en comprendrait l'importance et le caractère urgent ?

La Question du Mont Saint-Michel

PAR arrêté en date du 12 septembre 1916, le Préfet de la Manche a donc ouvert une enquête d'utilité publique « sur les avant-projets de coupure de la digue insubmersible du Mont-Saint-Michel aux abords du Mont et de dérasement de la digue submersible de Roche-Torin. » Il a constitué en même temps une commission « pour examiner les observations consignées au registre de l'enquête » et donner — après avoir entendu les ingénieurs et « toutes autres personnes » à son gré — « son avis motivé sur l'utilité des travaux ».

Effectivement, l'enquête a eu lieu, cette fois (1). Combien de personnes se sont dérangées pour consigner leurs observations au registre déposé à la sous-préfecture d'Avranches ? De quelle nature — pour ou contre les projets — et de quelle force furent les « dire » ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que l'Association des Amis du Mont Saint-Michel a fait connaître son sentiment sur les travaux projetés par les Ponts et Chaussées. Les Amis ont publié en leur bulletin (n° 14, octobre 1916) le texte de leur « dire ». Il conclut à « un remaniement complet du projet » et ce, conformément à un ensemble de dispositions que suggèrent les Amis, en vue d'assurer l'insularité du Mont. C'est tout un programme, en quatre points : protection du rivage ; destruction de la digue de Roche-Torin ; renvoi des rivières ; coupure de la digue du Mont Saint-Michel.

En ce qui concerne le dernier point, voici ce que proposent les Amis du Mont Saint-Michel : 1° coupure de la Digue à 1.010 mètres du Mont Saint-Michel ; 2° établissement, à 1.040 mètres du Mont, d'une large terrasse insubmersible supportant la route actuelle, le chemin de fer, une gare à voyageurs et à marchandises, avec ses bâtiments, voies et quais, un abri compartimenté pour les voyageurs, un vaste espace de stationnement pour les voitures ; 3° prolongement de la route actuelle jusqu'à la porte du Mont, par une chaussée guéable ; 4° création d'une passerelle en ciment armé, sur le cordon est du Couesnon, entre l'extrémité de la terrasse et l'entrée des Fanils, voire jusqu'à la porte du Boulevard. — Graphiques et dessins sont joints à l'exposé du contre-projet, au sujet duquel le Comité de l'Association a entrepris une sorte de referendum parmi les sociétés artistiques et archéologiques de France. Nul doute que celles-ci ne s'empressent d'adhérer.

Quant à la Commission, nommée par le Préfet de la Manche, raillée légèrement par le *Cri de Paris*, lourdement par la *Chronique de Fougères*, elle se réunit le 4 novembre, à Avranches. Le 8 du même mois, une conférence eut lieu au Mont Saint-Michel, « entre les représentants des ministères des Travaux publics, de l'Intérieur, des Beaux-Arts, de la Guerre et de la Marine, pour délibérer sur les projets relatifs à la coupure de la digue insubmersible du Mont et au dérasement de la digue de Roche-Torin. » Le compte rendu communiqué à la Presse ajoute : « Le représentant des Beaux-Arts a spécialement insisté pour que, quelles que soient les solutions adoptées, elles aient pour résultat d'assurer dans toute la mesure du

(1) Prescrite d'abord en juillet 1914, la mobilisation [contraignit de la clore aussitôt qu'ouverte.

possible l'insularité complète et définitive du Mont Saint-Michel. » Fermes et modérées, telles paraissent donc avoir été en cette ultime (?) conférence interministérielle, les revendications des Beaux-Arts.

« Quelles que soient les solutions adoptées, » dit-on. Cela laisse le champ libre aux combinaisons les plus diverses.

Celle qui semble en passe d'aboutir, pour l'instant, c'est la coupure à 236 mètres du Mont. En effet, par arrêté en date du 10 novembre, le Préfet de la Manche prescrit une nouvelle enquête au sujet du « déplacement de la station du Mont Saint-Michel sur le tramway de Pontorson au Mont Saint-Michel, par suite de la coupure de la Digue insubmersible ». C'est la suite obligée du précédent arrêté. Du 20 novembre au 20 décembre, on aura pu consulter toutes pièces utiles dans les mairies de Pontorson, Beauvoir, Moidrey et le Mont Saint-Michel, et consigner sur des registres *ad hoc* « observations, dire, réclamations ». Une commission (la même) délibérera ensuite sous la présidence de M. le Sous-Préfet d'Avranches.

Dès maintenant fixons un point : le prix du voyage, en tramway, de Pontorson au Mont Saint-Michel, ne serait pas diminué, quand bien même le trajet serait réduit de 10 km. 100 à 9 km. 800 environ (1).

Hélas ! toutes ces mesures — en projet — empêcheront-elles l'ensablement de la Baie ? Même, réussiraient-elles à le retarder ? La Science vient de nous révéler une chose terrifiante. A l'Académie des Sciences, 3 octobre 1916, M. Edmond Perrier a exposé les grandes lignes d'une note dans laquelle MM. G. Gabaine et Houlbert appellent l'attention « sur les importantes barrières récifales édifiées par les hermelles (*hermella alveolata* Sav.), lesquelles s'étendent par le travers de la baie de Saint-Michel dans la direction Chapelle Sainte-Anne-Granville et barrent complètement les estuaires côtiers sur une étendue qui n'est pas inférieure à 10 kilomètres ». Dès 1832, dans leur *Histoire naturelle du littoral de la France*, t. I, p. 181, Audouin et Milne-Edwards avaient signalé la présence des hermelles dans la Baie. Actuellement leurs récifs se développent entre Cherrueix et Dragey, sur une largeur d'environ 3 kilomètres, formant « une digue d'îlots, tantôt séparés, tantôt réunis, entre lesquels et en arrière desquels, d'année en année, s'accumulent les sables amenés par les

(1) De ce que cette nouvelle enquête est ouverte on ne saurait conclure que la coupure de la Digue sera faite tout de suite. Non ! Le projet actuel ayant réuni partisans et adversaires de la coupure dans une même unanime protestation, que décidera l'Administration des ponts et chaussées ? Elle présentera un nouveau projet et l'on fera de nouvelles enquêtes...

courants ». Cette muraille s'élève continuellement en hauteur et se consolide de tout le sable qu'elle arrête. « On peut estimer, dit la note, que l'épaisseur des dépôts qui, à l'époque du voyage d'Audouin et de Milne-Edwards, n'était que de 8 à 10 pieds, est aujourd'hui d'environ 5 à 6 mètres (15 à 18 pieds). Le sommet de la Grande-Bosse dépasse peut-être actuellement de 12 mètres le zéro des cartes marines. » MM. Gabaine et Houlbert ne nous l'envoient pas dire : « Il se produit [grâce aux hermelles] un exhaussement graduel du sol marin, qui aboutira à un assèchement complet du fond de la baie ; la mer rencontrera des difficultés de plus en plus grandes pour atteindre le Mont Saint-Michel, et... la suppression de la digue ou sa transformation ne peuvent atteindre aucune amélioration à cet état de choses. » — Pourtant, si on détruisait les récifs d'hermelles ? Oui, répondent les savants : « à la dynamite ou à la drague. » Alors... « peut-être les courants arriveraient-ils à remporter vers la haute mer les sables accumulés. Mais ce résultat n'est nullement sûr. »

C'est donc l'ensablement, ou, comme on dit, « l'enterrement » sans phrases. Inclignons-nous avec une vertueuse résignation devant le verdict de la Science. Mais affirmons avec une conviction au moins égale que l'Esthétique — qui a bien aussi son mot à dire au Mont Saint-Michel — réclame la modification de la Digue. On ne saurait admettre comme un dogme que cet utile remblai enterre — nécessairement — deux tours de l'enceinte et nous oblige à emprunter un perchoir pour atteindre la porte de ville. Enfin on ne saurait, sans tenter un dernier effort pour la sauver, faire son deuil de l'insularité du Mont Saint-Michel.

E. C.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Décembre 1916.

IL semblait que la série — trop peu longue — des pèlerinages à saint Michel dut être close, en 1916, par celui de l'Association de N.-D. de Salut. Nous l'avions cru ; on nous l'avait laissé croire. Aussi, le 9 octobre au soir, lorsque s'éteignaient les dernières lanternes de la dernière procession aux flambeaux, nous nous sentions « tout chose », et nous ne l'avions pas dissimulé aux pèlerins de la capitale. La solitude ! La solitude si favorable au travail et à la réflexion, la solitude dérouterait, déjà, à notre regard ses perspectives indéfinies. *O beata solitudo ! O sola beatitudo !* Bienheureuse soli-

tude, mais dont on accueille toujours avec mélancolie le retour, quand tournoient les feuilles mortes sous la rafale !

Et bien ! non. Après le 9 octobre devait venir le 16 octobre... le plus naturellement du monde. — Alois il y eut fête, ce jour-là, comme avant la guerre ? — Pas précisément. Ni office pontifical, ni même grand'messe solennelle à diacre et à sous-diacre. Ce fut plus simple, intime, familial. Le 15 au soir, — un dimanche — arrivèrent, à la nuit tombante, vingt pèlerins de Brest, conduits par M. l'abbé Abguillern, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Surprise agréable, certes, d'autant plus que les Brestoïses sont de vieux amis. « Un Breton, même en Normandie, se croit un peu chez lui, quand il est aux pieds de saint Michel. » C'est l'évêque de Quimper qui a émis cet aphorisme dans la chaire de l'Esplanade, le 5 juillet 1910, devant sept mille pèlerins, ... normands pour la plupart. Les Brestoïses furent donc *chez eux*, aux pieds de saint Michel, les 15, 16 et 17 octobre. Ils arrangèrent à leur gré le programme de leurs journées : rosaires, messes, saluts, visite de l'abbaye, promenade sur la plage. Ils chantèrent en breton les louanges de N.-D. du Folgoët et celles du Sacré-Cœur. De même l'*Angelus*, à l'heure de midi, le mardi, en guise d'adieu. « Notre petit groupe, a dit l'*Echo brestoïse*, avait l'insigne honneur de représenter la France entière auprès de son ange protecteur », au jour anniversaire « de la prise de possession par saint Michel du territoire français ». Oui. Et nous devons à la vérité d'ajouter que la ferveur suppléait au nombre, amplement. — Du Mont, les Brestoïses s'en allèrent à Pontmain : « De l'Archange à sa Reine », selon le vœu du T. R. P. Bailly.

* * *

Et depuis lors ? La solitude nous enveloppe, toujours plus, dans les larges plis de son manteau gris ; gris comme l'horizon et comme les pensées du jour ; gris comme l'uniforme de nos soldats ; gris comme la peinture de leurs canons. Or, des affiches nous avaient avertis avec un louable souci de notre sécurité que des exercices de tir au canon auraient lieu le 3 novembre. Tombelaine serait l'objectif des batteries de 90, défilées au Bec d'Andaine. Nous attendions de pied ferme et non sans curiosité. Entendre le canon ! le canon de la guerre ! Nous fûmes déçus. Le tir n'eut pas lieu le 3 novembre. Mais le 17, à 11 h. 1/2, un léger nuage blanc, suivi à 15 secondes environ d'une détonation, s'éleva du Bec d'Andaine. L'exercice commençait, il dura peu. A 12 h. 15, on n'entendait plus rien... que le sifflement du vent d'est et la chute du grésil sur le zinc des gouttières. Le 20, ce fut beaucoup mieux. De la pointe de Montmanet (entre Genets

et Vains) trois pièces tirèrent pendant quatre heures sur Tombelaine. Nous voyions nettement la fumée et l'éclair ; nous percevions le sifflement du projectile pendant son trajet, enfin le bruit de l'éclatement au but. Nous aurons donc entendu le canon... et nous ne manquerons pas de nous en vanter, car nous n'avons pas tremblé. — Quant à Tombelaine, que ses amis, archéologues, artistes, pèlerins, se rassurent : il est intact. Les intrépides coquetières qui, non loin de là, se livraient à la pêche et ne l'interrompirent pas une seule minute, témoignent que le rocher illustre ne craint pas le 90 : Il n'a pas bougé. « J'en ai vu d'autres ! » semblait-il dire en défiant nos artilleurs. Et c'était pure vantardise, d'ailleurs, ... et sans mérite, puisque les pointeurs du 5^e lourde ne visaient que les roches éparées à la base du Mont.

* * *

Et voilà bien le côté militaire — oh ! si peu ! — de notre existence. Tout de même ne devrais-je pas, de toute rigueur, mentionner l'atterrissage, à Saint-Quentin, d'un avion anglais ? C'était le 28 octobre. Un journal régional prétendit que les deux aviateurs avaient pour but le Mont Saint-Michel. Il n'en était rien. La vérité, plus simple, est qu'ils s'étaient égarés, avaient pris le Havre pour Ostende et Caen pour Calais. Quand on leur révéla qu'ils étaient sur le territoire de Saint-Quentin, ils s'arrachèrent, paraît-il, quelques cheveux. Car ils se crurent, alors, à Saint-Quentin (Aisne), *dans les lignes ennemies*. Or ils étaient à Saint-Quentin (Manche), près Avranches, à l'orée de la Baie du Mont Saint-Michel ! L'histoire n'ajoute pas que les aviateurs mirent à profit leur aventure pour faire visite à saint Michel. Mais je serais surpris du contraire.

* * *

Car il vient — toujours — beaucoup de soldats de toutes armes au Mont Saint-Michel. Et si, dans le nombre, il en est qui passent avec indifférence devant l'autel de l'Archange, la majorité s'incline et prie et proteste, de quelque manière, de la fidélité de la France à son Archange :

De ses mortels combats, daignez abréger l'heure,
Bontez, delà le Rhin, l'Allemand humilié ;
Ouvrez le Paradis aux héros qu'elle pleure,
Michel, Ange des Francs, notre plus grand Allié (1).

Cette prière, nous aimons, nous, à la répéter sous des formes variées, tantôt avec les pèlerins isolés, tantôt avec la

(1) J. ROMAIN LE MONNIER. *A Monseigneur Saint Michel*, dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 16 octobre 1916.

paroisse, chaque soir convoquée au rosaire de guerre, tantôt avec les prêtres, nos amis, les aumôniers du front : M. l'abbé Jourdan, notre cher confrère, ou le R. P. Rouillon, des Frères Prêcheurs, si dévots à saint Michel. Nous prions pour les soldats et pour leurs familles ; nous prions pour la Patrie. C'est le devoir, et c'est notre « distraction » dans la solitude.

GINGATZ.

Echos et Nouvelles

Pèlerinages d'antan.

A propos du pèlerinage de N.-D. de Salut, l'*Eclair* a rappelé fort à propos quelques traits de notre histoire nationale :

« Au moyen-âge, les chevaliers invoquaient saint Michel dans le combat ; ils lui demandaient, en mourant, de remettre à Dieu leur âme. Il était, dans toute la France, l'un des saints les plus aimés et les plus populaires. C'est par centaines que les villes et les villages l'avaient et l'ont encore pour patron. Trois abbayes avaient été bâties en son honneur, parmi lesquelles celle du Mont. Veut-on avoir une idée du nombre des pèlerins qui se rendaient « à saint Michel au péril de la mer » ? Dans l'espace d'une année, depuis le 15 août 1368 jusqu'au 25 juillet 1369, l'hôpital de la Confrérie de Saint-Jacques à Paris hébergea 16.690 pèlerins allant pour la plupart au Mont Saint-Michel ou revenant de ce pieux voyage » (1).

Tourisme.

Le *Monde illustré*, du 19 août, a publié des notes de voyage de M. Albert Flament, assez bizarres, émaillées d'observations piquantes, où le Mont Saint-Michel vient en bonne place.

M. Henri Voisin a donné à la nouvelle revue touristique *En Route !* (10 août), un article sur « Vitré, Fougères et le Mont Saint-Michel ». On ne sera pas surpris que le *delenda*

(1) *Eclair*, du 10 octobre.

Carthago, sous sa plume, soit traduit par « A bas la Digue ! » M. H. Voisin est le secrétaire général des *Amis du Mont Saint-Michel* (1).

C'est le même cri que pousse Joseph Lardeur dans la *Croix du Pas-de-Calais* (7 septembre). Sous le titre général « Tourisme d'actualité », l'artiste chrétien, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer au Mont, résume ses impressions. Cela vibre et flamboie. C'est franc, alerte, pénétrant.

Le *Conseiller des Touristes*, d'octobre, ne consacre pas moins de six pages de texte, très serré et copieusement illustré, à la Merveille de l'Occident. Texte et clichés sont dus à M. Marcel Monmarché, le distingué directeur des Guides Joanne.

On dit que les Américains, en masse, se proposent de venir en France, après la guerre. Il est bon de leur rappeler qu'il y a chez nous autre chose à voir que les tranchées de l'Artois, de la Picardie ou de la Champagne. Il y a... le Mont Saint-Michel. — Qu'on se le dise !

Bribes d'histoire.

M. Etienne Dupont continue dans les colonnes du *Nouvel-iste de Bretagne* la publication des notules que sa connaissance approfondie de l'histoire du Mont Saint-Michel et son talent de conteur s'entendent pour rendre aussi instructives que savoureuses. Signalons : *Saumons et truites* (18 avril) ; *La cloche des Flandres au Mont Saint-Michel* (21 avril) ; *Les petites invasions allemandes dans nos pays de l'Ouest* (27 avril) ; *Combien le Mont Saint-Michel a-t-il coûté ?* (26 juin) ; *Les îles Chausey* (23 août) ; *La Bretagne et le Mont Saint-Michel* (30 août) ; *Un permis de chasse au 14^e siècle* (10 octobre).

C'est de l'histoire encore, et de la meilleure, que Roger Yves écrivait dans la *Croix de la Manche* du 23 septembre. Mais c'est de l'histoire contemporaine : *Saint Michel du Péril et la presque île du Cotentin*. Le 14 octobre, il revenait à la

(1) Voir dans *En Route*, du 7 décembre : « Coupez la Digue ! Lettre ouverte à M. Aristide Briand », par Th. Guéze.

charge et plaidait, en s'appuyant sur l'histoire toujours, la cause de la dévotion, jadis si populaire, à l'Archange saint Michel.

Dans la *Croix de Paris*, du 30 novembre, Myriam Thelen a consacré un délicieux article à la *Fée du Mont*, Tiphaine Ragueneil, l'épouse de messire Bertrand Duguesclin. L'auteur de la *Mésangère* a mis tout son cœur et son beau talent à dépeindre la bienfaitante solitude de cette Fée, que M. l'abbé Gayet offrait naguère pour modèle aux dames de la Croix Rouge. Elle a, au surplus, donné à son récit une couleur archaïque qui lui ajoute un charme savoureux. On dirait d'un vieux récit de Chevalerie.

Le général Rebillot a mis en bonne lumière (*Patrie* du 6 décembre) la valeur héroïque des pieux défenseurs du Mont Saint-Michel pendant la Guerre de Cent Ans. « Pour rester fidèles au roi, c'est-à-dire à la patrie, ils souffrirent la ruine par la confiscation de leurs biens et bravèrent la mort pendant un quart de siècle ; et il n'est parlé d'eux dans aucun des manuels officiels d'histoire mis entre les mains de la jeunesse. » Certainement il y a là une lacune fort regrettable.

Enfin nous prenons acte de la lettre touchante qu'un lecteur adressait naguère à l'*Echo du Centre* (Blois), pour le prier de créer un mouvement en faveur de la réouverture au culte de la Basilique de saint Michel.

Tramway.

Tout service cessa, on le sait, sur la ligne de Pontorson au Mont Saint-Michel, le 2 août 1914. Depuis le 1^{er} août 1915, le service des trains est assuré avec le matériel et le personnel du réseau de l'État, en vertu d'une entente entre ce réseau et la C^{ie} des Tramways normands. Les recettes se sont élevées en 1914 (sept premiers mois) à 43.605 francs, et les dépenses à 29.597 francs. En 1913 (12 mois), les recettes étaient de 97.613 francs et les dépenses de 47.358 francs.

Nous croyons savoir que la gestion de la ligne par l'État a

donné dans les trois mois du dernier été les résultats les plus satisfaisants : 1.000 francs par mois et par kilomètre. C'est une moyenne pas ordinaire.

Noël Bêda fut-il relégué au Mont Saint-Michel ?

LORSQU'EN septembre dernier, j'eus le grand plaisir de faire mon pèlerinage au Mont Saint-Michel, et d'y visiter aussi souvent que je pus ce sanctuaire, ce cloître, ces salles qui méritent si bien le nom de Merveille, je ne fus pas peu surpris d'entendre le guide donner comme douteux le séjour et la mort, en ce lieu, de Noël Bêda, le fameux syndic de la Sorbonne, qui de 1521 à 1535, de concert avec le Parlement, mena le bon combat contre la Réforme française, à ses débuts, contre Luther, contre Erasme, et cela malgré Marguerite de Navarre et son frère le roi François 1^{er} ; je ne fus pas moins surpris en feuilletant les divers ouvrages de M. Etienne Dupont sur le Mont Saint-Michel de 1899, 1912 et 1913 (1), de voir ce savant mettre en doute et finalement considérer comme une fable l'exil du docteur de Sorbonne, et sa mort au Mont Saint-Michel sous prétexte que Monsignor Deschamps, qui affirme ces faits, n'appuie son dire sur aucune autorité respectable et « que tous les chroniqueurs, tous les annalistes de l'abbaye sont absolument muets sur cette détention qui était cependant digne de remarque. »

Rien n'est pourtant plus certain. Edmond Richer, qui vécut de 1560 à 1631, fut syndic de la Faculté de théologie, et écrivit une *Historia Academiae Parisiensis*, qui se trouve encore à la Bibliothèque nationale (msc. latin 9945), d'après tous les registres de la Faculté qu'il avait entre les mains, racontés d'abord les causes du bannissement de Bêda (folio 1317), puis s'exprime ainsi (2) : « Le 15 juillet (1535), il fut déporté au Mont Saint-Michel, en Normandie, dans le diocèse d'Avranches, pour y être interné dans le monastère. Il y mourut, l'année []. La Faculté de théologie, vu sa pauvreté, car il avait été *capeta* au collège de Montaigu, lui donna, le jour même de sa déportation au Mont Saint-Michel, 50 écus d'or, comme on le voit dans les Comptes de la Faculté de cette année-là. »

« Il fut enseveli dans une chapelle de l'église du Mont Saint-

(1) *Mont Saint-Michel*, 1899, p. 98 ; *Le Mont Saint-Michel inconnu*, 1912, p. 152-153 ; *Les prisons du Mont Saint-Michel*, 1913, p. 19-20.
(2) Je traduis, car cet ouvrage est en latin.

Michel, du côté de l'Évangile. Il y a sur le mur de cette chapelle une lame d'airain, sur laquelle se voit gravé un homme, avec l'habit, le manteau, le capuce des *Capetes* (c'est-à-dire des professeurs de Montaigu), portant à la main une grande croix; de sa bouche s'échappe ce verset du psaume 87 : « *Pauper sum et in laboribus a juventute mea* ». Ensuite on lit ceci :

Épitaphe de M^r Noel Béda, docteur en théologie de Paris.

« *Qui a partu Natalis eram, Natalis habebor,
Quandoquide n incipio vivere, jam moriens.
Semper in arumnis vixi, moribundus et egens,
Mors mihi vita fuit, nunc quoque vita mori.
Huc despecte aciem nec me contemne viator.
Exsanguis Bedae nunc memor esto tui.
Venit in hunc montem Montis moderator Acuti (1)
Beda; sed ex monte hoc caelica regna tenet.
Foverat angelico viventem in hoc monte Michael :
Il secum in montem post sua fata Dei. »*

« Il est vraisemblable, continue Ed. Richer, que les maîtres du collège de Montaigu firent graver cette épitaphe, après la mort de Béda, sur une lame d'airain, telle qu'on la voit, forma qua visitur, et l'envoyèrent au Mont Saint-Michel pour y être encastrée dans le mur. »

« En quelle année mourut Béda, je n'ai pu le savoir, bien que j'aie consulté les archives et les maîtres de Montaigu. »

Nous pouvons compléter Richer. Il y avait une autre épitaphe sur la tombe même, ainsi conçue : « *Hic jacet venerabilis et mirabilis fama vir, Natalis Beda, doctor theologus, qui discessit 1536 (vieux style), die vero 8^a Januarii mensis.* » L. J. Leclerc, dans sa *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle* (1732), la signale, p. 164.

Béda mourut donc le 8 janvier 1537, sans nul doute possible. Il est fort vrai aussi que la Faculté de théologie fit célébrer pour lui, à frais communs avec ses héritiers, en la chapelle des Mathurins, le 10 février 1537, un service solennel, où Robert Cenal, évêque d'Avranches, pontifia et prononça son oraison funèbre. Le P. Hilarion de la Coste, dans sa *Vie de François le Pierre*, p. 324, le rapporte, d'après les registres de la Faculté.

Il ne faut pas s'étonner de ces honneurs. Robert Cenal, non seulement était l'évêque du Mont Saint-Michel, mais

(1) Je traduis les deux derniers distiques : Le modérateur de Montaigu, Béda, vint sur cette montagne, mais il est parti de ce mont pour le royaume céleste. De son vivant, saint Michel l'avait protégé, sur ce mont angélique : il est allé avec lui, après sa mort, sur le Mont de Dieu.

il avait été élève de Béda à Montaigu; et tout en étant aumônier du roi, il avait toujours soutenu son maître dans ses



ABBAYE DE MONT SAINT-MICHEL. — LE GRAND DEGRÉ.

(A droite : les *Erils*. A gauche : les contreforts du Chœur de la Basilique.)

luttres contre les luthériens. C'est même probablement pour ces motifs qu'on avait choisi le Mont Saint-Michel pour le lieu de sa relégation. Enfin, d'après du Boulay, historien de

l'Université (1673), au tome VI, p. 963, Béda était né au Mont Saint-Michel. Tous ces faits expliquent sa relégation et la nature très douce de son régime en ce pays.

Evidemment Béda, bien qu'il eût été condamné par la rancune du roi, à faire amende honorable, le 28 février 1535, sur le parvis de Notre-Dame de Paris, n'était pas considéré comme un criminel de lèse-majesté ordinaire. Autrement la Faculté n'aurait pu lui donner 50 écus d'or à son départ et lui-même n'aurait pas été autorisé, en 1536, à léguer ses biens à Montaigu pour l'éducation de six écoliers, sous la réserve de garder l'usufruit sa vie durant.

C'est pourtant ce qui eut lieu. Le roi confirma ce legs le 27 mai, et, sur un ordre du 30 juillet, la Chambre des Comptes ratifia cette généreuse donation du 30 août, comme on le voit dans les *Actes de François 1^{er}* (III, 132, 207) et dans l'*Histoire de Paris* de Félibien (III, p. 325). On ne lui avait donc pas appliqué la confiscation qu'il avait encourue par sa condamnation à l'amende honorable; on ne l'avait frappé que de bannissement, et encore en le reléguant dans son pays d'origine, sous la garde d'un évêque qui était son ami.

Tous ces faits sont trop précis et trop attestés pour laisser planer un seul doute sur la détention et la vie de Béda au Mont Saint-Michel. Ils ont été d'ailleurs déjà mis en lumière, au moins en partie, par L. J. Le Clerc, dans sa *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle*, dont nous avons parlé, et plus récemment encore, en 1898, par M. Caron, dans sa thèse d'archiviste à l'école des Chartes sur Noël Béda. Le silence des Annalistes du Mont Saint-Michel ne prouve rien contre eux. Il s'explique d'ailleurs par le discrédit immérité dont les humanistes, à la suite d'Érasme, les protestants à la suite de Théodore de Bèze et de Calvin, les catholiques en raison de loyalisme envers la royauté française, chargèrent la mémoire du courageux Béda, taxé par eux injustement de fanatisme, d'ignorance et d'insubordination.

CLERVAL,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

Eglise paroissiale de Saint-Michel des Lions

A LIMOGES (Suite) (1)

LES curés de Saint-Michel au xvii^e siècle furent : *Henri Martin*, conseiller et aumônier du roi en 1622; *Pierre du Verdier*, en 1639, qui fut ensuite abbé de Saint-Martial;

(1) Voir la livraison de septembre-octobre 1916.

Jacques Barny, docteur en théologie, 1662; *Gilbert Urion*, docteur en théologie, 1676; *Noël Drouhet*, docteur en théologie, 1685; *Pierre Baillot*, docteur en théologie, 1690, inhumé dans l'église en 1735.

Le jour de la Saint-Marc, 25 avril 1603, il y eut un grand tonnerre à Limoges, la foudre tomba sur le clocher de Saint-Michel, et y fit une large ouverture au-dessus de la cloche qui sonne les heures. La brèche était de cinq à six pieds en carré. La girouette fut emportée et le cadran brisé. Outre cela le feu du ciel fit beaucoup de dégâts dans l'église.

C'est probablement la réparation des dégâts causés par cet accident, qu'indique une inscription gravée sur une plaque de cuivre, qui est aujourd'hui conservée au Musée de Limoges. On y lit : « L'année mille six cents six, au mois de septembre, estant fabriqueurs de la présente église Saint-Michel, M^{rs} M^{res} *Jacques Martin*, lieutenant-général criminel de la présente ville; *Guillaume Nicot*, *Gabriel Labrousse* et *Jehan Roux* prévost bourgeois et marchand de ladite ville, la pointe de ce présent clocher, ébranlée par la foudre, a esté réparée par leur diligence et ayde des Paroissiens. — Loué soit Dieu. »

Le 9 novembre 1632, Louis XIII, roi de France et de Navarre, arrivait à Limoges, au retour d'un voyage à Toulouse. Ce jour le temps était très mauvais, et il tombait une forte pluie; c'est pourquoi il ne voulut pas être reçu avec tous les honneurs et grandes réjouissances que l'on avait préparés. Il entra par la porte Manigne, où lui furent présentées les clefs de la ville; puis, placé sous un riche dais, porté par quatre consuls ayant leurs robes de velours avec le chaperon de damas, il fut conduit à Saint-Martial, mais ne visita pas l'abbaye, et alla descendre au logis du Breuil.

Le lendemain il devait partir pour se rendre directement à Paris. Avant de se mettre en route, il voulut entendre la messe dans l'église de Saint-Michel-des-Lions; elle fut dite par un de ses aumôniers, et Mgr de La Fayette, évêque de Limoges, y assista en habits pontificaux, ainsi qu'une douzaine de prêtres de Saint-Pierre-du Queyroix qui s'y rendirent en procession.

Au xviii^e siècle *Martial Dantregas*, docteur en Sorbonne, fut nommé curé de Saint-Michel en 1735, mais il eut un compétiteur, *Simon Raguiand*, abbé commendataire de Beuil; *Jean-Baptiste-Joseph Malevergne*, docteur en théologie, fut curé en 1748; *Pierre Chastagnac*, bachelier en théologie, en 1753; *Antoine de Léonard de Fressanges* en 1764; *Pierre Martin de La Plagne*, en 1772.

* Le 4 février 1754 un violent ouragan, qui fit beaucoup de dégâts à Limoges, emporta les toitures de plusieurs maisons,

le tonnerre renversa une des petites tourelles du clocher de Saint-Michel ; celle-ci en tombant sur l'église en brisa non seulement la toiture, mais encore toute une travée de la voûte. On voit encore, en 1766, les fabriciens de l'église de Saint-Michel faisant cimenter de nouveau les pierres de la flèche du clocher qui avait été touchée par le tonnerre.

Lorsque en 1790 l'Assemblée Nationale fit publier le décret supprimant le chapitre et la collégiale de Saint-Martial de Limoges, le corps municipal fit d'instantes démarches pour en obtenir la conservation, mais elles n'eurent aucun succès. C'est alors que, ne pouvant sauver le tombeau du saint Apôtre, il fut décidé que ses reliques seraient transportées dans l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions.

Limoges assista avec une indicible tristesse et une poignante émotion à la fermeture de la vénérable basilique, et au transfert, dans l'église de Saint-Michel, des reliques de saint Martial ; il eut lieu le 17 décembre 1790, au milieu d'un concours immense de peuple et fut entouré d'un déploiement tout à fait inusité de forces militaires. Toutes les autorités et les corps constitués assistèrent à la procession, moins peut-être pour rendre hommage aux restes du patron de la ville, que pour se trouver réunis et présider ensemble à la répression des troubles qu'on avait quelques raisons de craindre.

Peu de temps après, pour refus du serment schismatique de la constitution civile du clergé, le curé de Saint-Michel et ses vicaires furent expulsés de l'église et condamnés à la déportation à l'étranger. Un an après, le Club, ou Société populaire de Limoges, profanait l'église dédiée à l'Archange saint Michel depuis le vi^e siècle, en y célébrant, le 20 novembre 1793, les saturnales impies, dites fête de la Raison.

Au commencement du xix^e siècle l'église de Saint-Michel-des-Lions fut rendue aux catholiques de cette paroisse. M. Pierre Martin, qui en était le curé depuis 1772, revenu de la déportation, continua, avec le titre de curé-doyen, à y exercer toutes les fonctions du ministère paroissial. Il mourut le 16 janvier 1803. Jean-Baptiste Vitrac fut nommé curé le 23 janvier 1803 ; Jean-Baptiste Montegut en 1805 ; Jean-Baptiste Péconnet en 1820 ; Alexis Vénassier en 1837 ; Jean-Baptiste-Martin Pinot en 1864 ; Jean-Baptiste Laplogne en 1894 ; Léon Farne en 1908.

L'église de Saint-Michel, qui avait été fortement endommagée pendant la Révolution, fut peu après remise en état convenable. Les paroissiens y rapportèrent tout ce qu'ils avaient pu sauver du pillage des révolutionnaires. On fut particulièrement heureux d'y replacer les reliques de saint Martial, premier évêque de Limoges, ainsi que celles de saint Loup,

un de ses successeurs. Elles n'eurent d'abord qu'un modeste abri, mais ensuite on éleva le magnifique monument de saint Martial, qui forme un groupe de trois autels et occupe tout le chevet de l'église. La Grande Confrérie de saint Martial, à laquelle la garde de ces reliques est confiée, continue à faire tout ce qui est nécessaire pour procurer la gloire de ce saint Apôtre. En 1875 les trois grandes fenêtres du côté du couchant qui éclairent la nef de saint Michel ont été ornées de splendides vitraux représentant, avec beaucoup de détails, l'histoire du culte de saint Martial à Limoges.

Le 10 novembre 1810, un coup de foudre atteignit le clocher de Saint-Michel. La croix, le coq et la girouette qui le surmontaient furent emportés fort loin, et les pierres qui en tombèrent détruisirent encore une travée de la voûte de l'église. Cette dernière fut réparée sans retard, mais il n'en fut pas de même de la flèche du clocher, qui, lézardée dans toute sa longueur, ne fut reconstruite qu'en 1823. L'architecte chargé de ce travail, un monsieur Breistroff, capitaine de génie, qui faisait alors construire les casernes de cavalerie à Limoges, plaça au sommet de cette flèche une ridicule sphère de 6 mètres de circonférence et du poids de 600 kilos. C'est une anomalie qui est contraire aux règles de l'art et de l'esthétique, ainsi qu'aux lois de l'harmonie.

L'église de Saint-Michel, depuis la Révolution, a remplacé la grande basilique de Saint-Martial, démolie pendant la tourmente. Aux principales fêtes de l'Apôtre, et particulièrement à celles des Ostensions septennales des reliques, les religieuses populations de la contrée s'y rendent en foule, comme jadis au tombeau de saint Martial.

A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Je remercie beaucoup saint Michel d'avoir déjà protégé indéniablement mon jeune soldat Paul, que je vous ai recommandé, et qui a passé six jours terribles à Th. et à F. Tous ses camarades ont été mis en pièces. Lui n'a pas été même effleuré par une seule balle. » A. R. (Canada.).

« J'ai la douce joie de vous annoncer que jusqu'à ce jour tous ceux qui sont sous la protection du saint Archange par le scapulaire, sont des miraculés de la guerre. Ces malheureux traversent toutes les horreurs possibles et sortent de ce déluge de fer et de feu sains et saufs, et avec un moral admirable. » Y. B. (Gironde).

« Mon jeune fils nous écrit qu'il est resté à peu près le seul sain et sauf, parmi ses camarades tués ou blessés. Mon gendre écrit de son côté : « Un tel a été tué à quelques mètres de moi. C'est étonnant que je n'aie rien eu. »

M^{me} G. (Loire-Inférieure).

« Un de mes soldats, mitrailleur, reconnaît avoir été protégé devant V., par la Sainte Vierge et saint Michel, qu'il invoquait avec confiance pendant un fort bombardement. Grâce à ses protecteurs célestes, il n'a reçu qu'un éclat au bras droit. Mon neveu, C. V., sergent, a été enterré trois fois dans la journée du 1^{er} mai, en moins de trois heures. « Je croyais bien y rester, dit-il ; mais j'ai beaucoup prié alors et j'ai promis une bougie à saint Michel, aussitôt que je serais au repos. » Le 3 mai, un obus a éclaté à ses pieds ; il n'en a reçu qu'un petit éclat à la cuisse droite. Cela lui a valu quelques jours de repos pendant lesquels il a tenu sa promesse. »

N. D. (Deux-Sèvres).

« Veuillez m'expédier par retour du courrier un scapulaire de saint Michel pour le sergent M. V., qui a perdu celui que je lui avais porté et qui en réclame un autre, ayant reconnu l'efficace protection du saint Archange. » Y. B. (Gironde).

« Saint Michel vient de protéger visiblement mon beau-frère, officier d'infanterie, pendant les 23 jours horribles qu'il a passés sous Th. Le voyant indemne parmi les officiers et soldats tombés autour de lui, ses camarades l'ont surnommé l'invincible. C'est saint Michel qui nous l'a gardé. »

C^{tesse} DE K. (Côtes-du-Nord).

« Un de mes cousins a été visiblement protégé : toute sa tranchée a été bouleversée, excepté à l'endroit où il se trouvait. A un autre moment un obus est tombé à ses pieds et n'a pas éclaté. Une messe d'action de grâces. » G. M. (Paris).

C^{ne} G. (S. P. 168), venu renouvelé. — M^{me} B. (Puy-de-Dôme), 1 lampe, 1 messe. — V^{esse} du P. (Ille-et-Vilaine). — J. L. (Paris), 1 messe. — M^{me} P. M. (Loiret), inscription, promesse d'une statue de saint Michel. — M. C. (Basses-Pyrénées), 1 messe. — V^{esse} du N. (Morbihan), 1 messe, offrande. — C. M. (Orne), 2 messes. — L. S. (Pas-de-Calais), 1 messe. — A. A. (Loir-et-Cher), 1 messe, 1 cierge. — C. L. (Calvados), 2 messes. — T. S. (Hérault), offrande. — C^{tesse} de K. (Côtes-du-Nord), lampe et messe. — M. E. (Aveyron), 1 messe. — J. de L. (Corrèze), 1 messe. — C. P. (Oise), offrande. — E. C. (Rhône), 1 messe. — M. B. (Indre-et-Loire), 1 messe. — V^{me} T. D. (Allier), 1 messe, 1 cierge. — V^{esse} A. de la B. de N. (Seine-et-Marne), 4 messes. — H. M. (Larales), 3 messes. — G. M. G. (Isère), offrande. — M. G. (Loire-Inférieure), 1 messe. — L. A. (Indre-et-Loire), 1 neuvaine. — A. G. (Manche), 1 messe.

B. M. (Rhône), offrande. — V^{me} P. N. (Manche), 2 cierges. — M^{me} P. (Paris), 2 messes, 1 lampe.

ACTIONS DE GRACES

Aude : Examen réussi, J. P., zél. — Ardèche : 1 messe, 1 cierge, grâce obtenue. M. — Aveyron : 1 cierge, 1 messe, grâce obtenue. — Calvados : 1 messe. M. L. — 9 messes. A. L. D. — 1 messe. V^{me} J. — Cher : Messes. M. D, zél. — Côte-d'Or : 1 messe. X. — Côtes-du-Nord : 1 cierge. V^{me} C. — 1 messe. C^{tesse} DE K. — Eure : 1 cierge. B. R. — Haute-Vienne : 2 messes. M. L. — Indre-et-Loire : 1 cierge. J. N. — Loire-Inférieure : 2 messes pour guérison, L. L. — 1 messe. M^{me} G. B. — Manche : 2 messes. C. O. — Rhône : offrande. E. C. — 1 messe. 1 cierge. L. H. — Seine : offrande et messe. A. V. — 1 messe. B. C. — 2 messes. C^{tesse} DE F. — Seine-et-Oise : 2 messes. B. P. — Seine-et-Marne : 2 messes. — Somme : 1 messe. R. D. — Vienne : 4 messes. M^{me} G. — Guadeloupe : grâce obtenue. M^{me} G. — Canada : guérison, S^r M. DE L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous nos officiers et soldats tombés au Champ d'honneur et particulièrement : le capitaine de vaisseau Auguste Thomas, de Binic ; le capitaine Maurice Bauset, de Ottawa ; le lieutenant Joseph Lavallée, de Ottawa ; le lieutenant Doméon, de Binic ; les sous-lieutenants Camille de la Boissière ; Charles de la Boissière, de Avrillé ; le sous-lieutenant Elie Auguste ; l'adjudant-chef Zéphyrin Auguste, de Villefranche ; le sergent Henri Lefebvre, de Neufchatel-en-Bray ; le sergent Charles Neyrand, S. J. ; Guy Neyrand, S. J., de Péronne ; Théophile Bertho ; François Gaubert, marin, de Binic ; François Hue, de Gouville ; Jean Crouzet, vancardier, de Nebiaz ; Jean Poulard, de Dinard ; Aibert Ravard ; Eugène Brisson ; Marcel Limet ; Henri Lataie, de Saint-Pierre-de-Lamps ; Auguste Poisol ; Paul Poisol, de Essertenne ; Constant Bénard ; Paul Baloup ; Eugène Coulon ; Henri Bourdon ; Louis Thirier ; Claude-Martin Dumont ; Francis Bonfils ; Louis Vincent ; Alexis Thibert ; Jean-Baptiste Joly ; Louis Guigüe ; Joseph Thillier ; François Calvaire ; Alphonse Perrin, de Louhans ; Martine Guard, de Paris ; Jules Garnier, de Chanteloup ; Auguste Gélot, de Maillezais ; Clément-Antoine Bernard, de Villeurbanne.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. Henri-Louis Beaulieu.

Aveyron. — Villefranche : M^{me} Eulalie Testes.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{me} la Supérieure des religieuses ; M^{re} Le Horgue.

- Finistère.** — Ploudalmézeau : M^{lle} Aline Goulland, *très dévouée zélatrice.*
- Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Sébastien Charrier.
- Hérault.** — Béziers : M^{me} Barthès, *fidèle associée.*
- Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M. le chanoine Henry, *secrétaire général de l'Archevêché* ; — Parigné : M. l'abbé Lepennetier, *curé.*
- Indre.** — Levroux : MM. Jean Carré ; Henri Tissier ; Marcel Virby ; Jules Gasnier ; Théophile Chomanet ; Alexandre Limet ; M^{me} Mestivier, née Marie Sicard ; M^{me} V^{ve} Bresl, née Rose Chichery ; M^{me} V^{ve} Brisson, née Amélie Bertrand ; M^{me} V^{ve} Patault, née Constance Trumault ; M^{lle} Aline Girault. — Vicq-sur-Nahon : M. Etienne Chipault. — Valençay : M^{me} Brunellière, née Renée Chauveau ; M^{lle} Maria Chomanet.
- Jura.** — Lons-le-Saulnier : Sœur Esther Mermet. — Courbouzon : M^{lle} Pauline Michaud.
- Loiret.** — Orléans : M. le chanoine Houard, *directeur diocésain de Notre-Dame de Salut.*
- Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Charles Girod.
- Manche.** — Surville : M. l'abbé X. Duval, *curé.* — Baucoudray : M. l'abbé Lajoie. — Saint-Lô : M. l'abbé du Mesniladélé. — Coutances : M^{me} la Ctesse Yvan Le Gonidec de Tressan, née Anne Doynel de la Sausserie. — Sourdeval-les-Bois : M. Casimir Bellenger. — Le Mont Saint-Michel : M. Louis Turgot ; M^{lle} Jeanne-Marie Het ; Saint-Hilaire-du-Harcouët : M^{lle} Maria Laisné.
- Mayenne.** — Pontmain : M. l'abbé Chauvière, *chapelain de Notre-Dame, curé.* — Lassay : M. Mauduit ; M^{me} Boisnard. — Renazé : M^{me} Françoise Hunault. — Grez-en-Bouère : M^{me} Pierre Berthelot.
- Morbihan.** — Muzillac : M^{me} Paul Peñt-Dutaillis, née Yvonne le Gouvello.
- Orne.** — Alençon : M^{me} V^{ve} Favaron, née Léonie Madaré.
- Hautes-Pyrénées.** — Bagnères-de-Bigorre : M^{lle} Jenny Remery ; M^{lle} Maria Labayle.
- Saône-et-Loire.** — Frangy : M. Jean-Claude Millet.
- Seine.** — Paris : M. l'abbé Saussey ; M^{me} Chaboche.
- Somme.** — Montières-les-Amiens : M^{me} V^{ve} René-Nicolas, née Irma Giot.
- Guadeloupe.** — Basse-Terre : M^{me} Nelly Touny.
- Canada.** — Ottawa : R. P. Provost, *O. M. I.* ; le P. Forget, *O. M. I.* ; M. Henri Prévost ; Sœur Saint-Benoît ; Sœur Sainte-Rose de Viterbe ; Sœur de Lajemmerais ; M^{me} Celina Villeneuve, *très dévote à saint Michel* ; M^{me} Emelina Fiset ; M^{me} Louise Solo ; M^{me} Catherine Bradley.
- Indes anglaises.** — Pôona : Le R. P. Ryan, *carme.*
- *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

Librairie P. TÊQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Abbé ROUZIG. *Douleur et résignation.* 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

« Bréviaire » des temps présents, ce livre sera lu, prêché et médité. Il ranimera et consolera bien des cœurs. Il me semble qu'on peut lui appliquer ce qu'Henry Bordeaux écrivait récemment d'un autre ouvrage : « Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il sera lu, aimé et fidèlement déposé dans ce coin des bibliothèques réservé aux livres qu'on reprend quand on a reçu de la vie quelques blessures profondes et qu'on recherche un confident discret qui ait connu la souffrance. »

P. GRATY. *La Paix.* Méditations historiques et religieuses 3^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50.

« Cette troisième édition contient une remarquable préface de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. On ne relira pas sans émotion ni profit cet intéressant volume de l'illustre oratorien. »

H. LÉOUC.

Chanoine GONON. *Les saintes voies de la Croix.* In-32. Prix : 1 fr.

Dans cet opuscule, M. le chanoine A. Gonon réédite les pensées de Henri-Marie Boudon, qui fit partie de la belle pléiade des mystiques du XVII^e siècle. Le sous-titre primitif « où il est traité de plusieurs peines intérieures et extérieures et des moyens d'en faire bon usage » indique nettement l'objet du livre.

R. P. Pierre OLIVAINT, de la Compagnie de Jésus. *Pensées.* p. 69. Prix : 1 franc.

Du *Journal des Retraites et des lettres* du P. Olivaïnt est sorti, comme un mémorial de son centenaire, ce petit volume de *Pensées*. On y sent battre le cœur d'un vaillant apôtre de Jésus-Christ. Puisse cet opuscule aviver dans le cœur de qui le lira, avec la haine du moi humain, l'amour du divin Maître !

Dom J. RABORY, bénédictin. *Le livre de la souffrance. Le livre de Job dans l'histoire, la théologie, la liturgie.* In-12 de 203 pages. Prix : 2 francs.

Job se présente à nous, dans les livres saints, comme le type du patient, le modèle de la souffrance, le plus humain, le plus proche de nous.

Abbé SAUSSRY. *Aux Écolières, causeries éducatives.* In-12, de XXI 324 pages. Prix : 3 francs.

Excellent livre, dédié aux écolières de France, à qui il prêche l'idéal vrai, le courage méthodique et la prudence avertie. Nul doute qu'un tel livre ne contribue puissamment par ses conseils pratiques à faire du bien aux jeunes générations et par là à préparer l'avenir.

Abbé E. TRUPTIN. *Pour la France.* Discours. In-12. Prix : 2 francs.

« Je souhaite une large diffusion aux pages que vous venez de m'adresser. Elles sont nourries de pensées les plus nobles ; elles sont rédigées dans une langue noble, forte, précise ; la lumière et la piété les pénètrent. »

† Hector Iréné, cardinal SEVIN,
Archevêque de Lyon.

R. P. DE FRESSENCOURT (S. J.). *Les Secrets de la vie religieuse,* découverts à une novice fervente. Prix : 10 fr. 50.

Résumé de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui professent la religion, pour vivre dignement en leur vocation. Le P. Ramière écrit à l'auteur que son petit livre est un vrai trésor et que c'est une bonne action de contribuer à le propager.

Aux Bureaux du Propagateur des Trois « Ave Maria »
à BLOIS (Loir-et-Cher)

Les Trois Grands-Privilèges de Marie : Puissance, Sagesse, Miséricorde, par le P. JEAN-CHRYSOSTOME, O. M. C.

Histoire et Pratique de la Dévotion des Trois « Ave Maria », par le P. JEAN-BAPTISTE, directeur du Propagateur des Trois « Ave Maria ». — Opuscule de propagande illustré, de 32 pages. — Franco : 0 fr. 15.

La Dévotion aux Trois « Ave Maria », d'après saint Alphonse de Liguori, par UN PÈRE RÉDEMPTORISTE. — Franco : 0 fr. 40.

Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria », Année 1917. — Franco : 0 fr. 30.

Petit Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria », pour enfants de 7 à 14 ans. — Franco : 0 fr. 20.

Un écolier modèle : Henri Bernèche (En religion Frère Norbert de Marie), 1893-1910, par le P. JEAN-BAPTISTE.

TRAMWAY de PONTORSON au MONT-SAINT-MICHEL
SERVICE D'HIVER

Départs de Pontorson à 8 h. 56 et à 13 h. 18 ; Départs du Mont Saint-Michel à 9 h. 56 et à 14 h. 10.

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Édition nouvelle.)
4. Prière à saint Michel, pour le Temps de Guerre, 0 fr. 75 le cent.
5. Saint Michel à votre puissance ; Pitié mon Dieu ; Nous voulons Dieu. Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages. Le cent : 1 fr. 25.
6. Deux Cantiques à saint Michel (Airs populaires.) Supplément au *Petit Paroissien du Soldat*. Feuille double in-32, 4 pages. Le cent : 0 fr. 75.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0'25 ; 0'40 ; 0'50 l'unité.
CHAÎNE MAILLECHORT : 0'60 ; 0'75 ; 1'25 ; 1'50 ; 1'75 l'unité.
(Méthode comprise.)

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix : 0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.
Majoration : 25 pour cent sur les Chapelets et les Scapulaires.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL.



2^e LIVRAISON MARS-AVRIL 1917

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adressez toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

BIBLIOGRAPHIE

II^e *Retraite du Pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes.* Instructions et Conférences données à Lourdes, du 29 au 24 août 1916, par le T. R. P. EMMANUEL BAILLY, directeur général de l'Association de N.-D. de Saint. Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard. — Prix..... 2 fr 20

TABLE DES MATIÈRES : Le Règne de Jésus-Christ et la vie privée ... et la famille ... et la vie publique ... et l'Eglise ... et l'enseignement ... et les idées ... et les mœurs ... et la vie future ... et l'esprit consolateur.

43^e Année. — 2^e Livraison. — Mars-Avril 1917.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX ZÉLATEURS, ZÉLATRICES ET ASSOCIÉS DE L'ARCHICONGRÉRIE (p. 33). — BULLETIN : *Les besoins spirituels des orphelins de la guerre* (p. 36); *La lutte contre la tuberculose* (p. 36). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 37); *Zélateurs* (p. 38); *Associés* (p. 38); *Consécrations* (p. 38); *Abonnements* (p. 39); *Ex-voto* (p. 40); *Bibliothèque* (p. 40); *Propagande* (p. 40); *Franco de port* (p. 41). — INVOCATIONS DES FILS DE FRANCE (p. 41). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 42). — SAINT MICHEL, CHAMPION DES DROITS DE DIEU, MODÈLE DU CATHOLIQUE MILITANT (R. P. VIVIEN) (p. 47). — RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLER) (p. 57). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 60). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 62).

Aux Zélateurs et aux Zélatrices,
A tous les Associés
de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel

1867-1917

Les jubilés sont d'institution divine comme on peut le voir par le Lévitique. En ces années les Juifs évincés de leurs héritages y rentraient, les esclaves recouvraient leur liberté.

Loin de nous la pensée de suivre nos ennemis dans une application fantaisiste, saugrenue et impie de la Sainte Écriture; mais nous ne pouvons pas ne pas tressaillir d'espérance, en songeant que l'année où vont se livrer les combats décisifs pour la défense du Droit, est, par une providentielle coïncidence, l'année jubilaire de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Dieu est reconnaissant; les Anges aussi. Ils rendent au

centuple le peu que l'on fait pour leur gloire. Nous ne rappellerons pas l'état du sanctuaire de Saint Michel et de son culte quand les détenus quittèrent le Mont en 1863. C'étaient deux ruines. En 1867, deux ans après la réouverture de l'église, les *Annales* notent la présence d'un pèlerin, un seul, le jour de la fête de l'Archange. Le 16 octobre de cette même année, Mgr Bravard jetait les bases de la Confrérie de Saint-Michel. En 1877, le couronnement de la statue vénérée se faisait en présence de 15 000 témoins, selon le compte rendu officiel des *Annales*. Depuis, l'affluence n'a fait que grandir, en dépit de nombreux orages qui devaient tout détruire. L'année du XII^e Centenaire a vu 42 000 pèlerins en pèlerinages organisés. La remise de l'épée symbolique réunissait encore 8 000 fidèles sous la présidence du Cardinal Archevêque de Reims, en 1910. Et qui dénombrera les vrais dévots venus individuellement pour satisfaire leur piété, dans la foule des 150 000 visiteurs signalée pour les années d'avant-guerre? Des cinq parties du monde les lettres affluent chaque semaine au sanctuaire angélique. Voilà l'œuvre de l'Archiconfrérie dans ses cinquante ans d'existence. C'est elle qui a rendu à notre patrie le culte de son Ange gardien si populaire jadis, si oublié de 1790 à 1867. Est-ce présomption de notre part de compter sur la reconnaissance de Celui qui n'a jamais manqué à la France dans les crises de son histoire? Et quel moment fut jamais plus critique?

A nous donc de faire effort, afin que cette année jubilaire soit un triomphe de plus pour saint Michel. Si nous sommes des millions, ce n'est pas une raison pour nous endormir. Que nos Zélateurs et Zélatrices répondent à leur nom et déploient un zèle exceptionnel; ce sera l'occasion pour plusieurs peut-être de secouer la somnolence, suivant le conseil de saint Paul.

On dit : il y a tant d'œuvres. Oui, mais nous ne demandons que des âmes de bonne volonté, non pas une contribution pécuniaire. Oui, est-ce qu'après douze siècles, la France va

oublier ses traditions et délaisser son Ange gardien? Est-ce que le culte de saint Michel est incompatible avec ceux du Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge? Bien au contraire, ou l'a dit : Montmartre, Lourdes et le Mont Saint-Michel sont les trois montagnes saintes de la France, et des voix autorisées tournent très spécialement notre attention vers le vainqueur de Satan.

« Le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu » (S. FRANÇOIS DE SALES).

« Le culte de saint Michel est le plus capable d'exterminer les sectes maudites, filles de Satan, qui ont juré la ruine de la société chrétienne » (PIE IX).

« Que la dévotion envers le grand prince saint Michel soit propagée et qu'elle devienne pour nous ce qu'elle était pour nos frères, une dévotion française par excellence » (*Congrès national catholique* 1899).

Oui, une dévotion française, c'est-à-dire vivante, agissante, comme nous avons essayé de la peindre au mois de janvier dernier, non une dévotion ensommeillée et tout extérieure. Dans la rénovation de toutes choses qui suivra la paix, il faut que, nous autres catholiques, nous prenions notre place. La liberté se conquiert, à quel prix, nous le voyons. Que la leçon porte, et soyons, nous autres anciens associés de Saint Michel, et nombreux nouveaux venus, nous l'espérons, au premier rang de l'armée du Seigneur.

Travaillons donc vigoureusement en cette année jubilaire à la gloire de saint Michel, et, une fois de plus, saint Michel montrera qu'il sait bouter hors de France les envahisseurs qui lui enlèveraient son beau titre de Fille aînée de l'Église, s'ils étaient vainqueurs.

Plus tard nous ferons l'histoire de l'Archiconfrérie et de son exceptionnel trésor spirituel. Nos Zélateurs et Zélatrices le connaissent et sauront le faire valoir. Ils sauront dire aussi

que si une intention générale est mise en vue pour les neuvaines mensuelles, toutes les intentions des Associés, et particulièrement celles qui nous sont recommandées par lettres, sans être mentionnées, participent aux prières de ces neuvaines, comme à la messe célébrée chaque semaine pour les membres vivants et défunts de l'Archiconfrérie. Nous rappelons aussi que tout ce qui touche le culte de saint Michel de par le monde nous intéresse. Les Échos et Nouvelles des *Annales* se font un plaisir de divulguer tout ce qui peut augmenter la gloire du saint Archange.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 3 mars et samedi 14 avril, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

Pour les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, nous fixons les dates du 15 au 25 de chaque mois.

Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir les intentions suivantes : pour la neuvaine de mars : LES INTÉRÊTS SPIRITUELS DES ORPHELINS DE LA GUERRE ; pour celle d'avril : la LUTTE NATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE.

**

La question des orphelins de la guerre est plus que jamais une actualité. Leur nombre grandit sans cesse, leurs besoins se font plus pressants, et on leur donne surtout des paroles. C'est un thème à palabres interminables. Il faudrait des actes. On y viendrait, mais qu'on se hâte. Il y aura des initiatives particulières, comme celles que l'Évêque de Saint-Michel prend dans son diocèse⁽¹⁾ ; il y aura des mesures d'État. Prions pour que des paroles on passe aux actes, et que ces actes soient respectueux des âmes et de leurs intérêts éternels, intérêts toujours menacés, comme personne n'en ignore. Il faut faire des Français, mais aussi des Chrétiens.

Quant à la tuberculose, elle est en train de devenir une cala-

(1) Lire la conférence de notre Directeur, donnée à Cherbourg le 17 décembre dernier.

mité nationale. Avant la guerre la France était largement en retard sur les autres nations, dans la lutte contre ce fléau qui faisait chaque année plus de victimes que bien des batailles, même modernes. L'hygiène la plus élémentaire est encore considérée comme l'ennemi dans nombre de foyers, et l'on se bat furieusement pour l'alcool intangible, l'un des plus puissants pourvoyeurs de cette maladie. La guerre en a multiplié les causes. Beaucoup de soldats reviennent du front profondément atteints : quant aux prisonniers, on n'ose penser aux lars physiques qu'ils rapporteront des géôles allemandes.

Tout tuberculeux est un foyer de contamination pour son entourage ; il doit être isolé ; mais la tuberculose est guérissable moyennant des soins intelligents et prolongés. C'est une idée à faire entrer dans la cervelle française, car elle rendra l'espoir à beaucoup de découragés, et enfantera l'organisation que notre race, si pleine de ressort, sait toujours trouver, quand elle ne désespère pas. Il y va de l'avenir de la France, nous devons donc en faire l'objet de nos prières. Prions pour que nos législateurs fassent passer les besoins urgents de la patrie avant les querelles de partis et les mesquineries de l'ambition. Prions pour que la lutte s'organise :

« LUTTE PRÉVENTIVE : en ramenant à la terre ses déserteurs, en traquant l'alcool, la débauche et les habitations insalubres, en doignant plus de repos moral, plus de soleil, plus de mieux-être... »

« LUTTE DIRECTE : en amenant chaque province à créer des sanatoria accessibles aux petites bourses, des sanatoria restreints où les jeunes gens auraient l'illusion d'être encore un peu au foyer familial. »

« LUTTE COMPLÈTE : en procurant au sortir du sanatorium, le travail moyen qui continuerait le traitement (1). »

Notre Seigneur parcourait la Palestine en guérissant les corps aussi bien que les âmes ; à son exemple rien de ce qui est humain ne doit nous laisser insensibles.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admis au nombre des Protecteurs de l'œuvre de saint Michel (cent francs une fois versés) : M^{me} Saux, de M... ; M^{me} Deust, de D... ; M^{lle} Allard, de R...

(1) Journal *La Croix*, 28 janvier 1917.

— Merci à nos généreuses bienfaitrices et que le saint Archange leur soit propice !

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Dion, de *Nueil-les-Aubiers* ; M^{me} Dusautoy, de *Villiers-le-Bel* ; M^{me} Noë, de *Perpignan* ; M^{me} Deust, de *Dancé* ; M^{me} Vidal, de *Montpellier* ; M^{me} Marais, de *Château-Gontier* ; M. l'abbé Jouffroy, de *la Chapelle Saint-Sauveur*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 10 décembre 1916 au 10 février 1917 : 1.451 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Binic, La Brillanne, Bressuire, Besançon, Beaune, Billom, Béziers, Castelnau-Magnoac, Cersay, Château-Gontier, Chambéry, Châlons-sur-Marne, Charmes-sur-Moselle, Dijon, Fribourg, La Giétaz, Gonnord, Harcanville, Hartford, Haute-Chapelle, Hanoi, Hazebrouck, Ingrandes, Levis, Landerneau, Lons-le-Saulnier, Levroux, Lausanne, Muzillac, Montpellier, Messigny-lès-Dijon, Marseille, Monistrol-sur-Loire, Montoir-de-Bretagne, Mèze, Montréal, Nancy, Nueil-les-Aubiers, Paris, Paramé, Perpignan, Puteaux, Pointe-à-Pitre, La Rondehaye, Rennes, Rignac, Rouen, Renazé, Sept-Fonds, Sainte-Anne de Cambon, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Hilaire du Harcouet, Saint-Dolay, Saint-Etienne, Saint-Denis-Réunion, Trois-Rivières, Thézan-les-Béziers, Tarbes, Valognes, Vernègnes, Yvetot.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

13 DÉCEMBRE : Antonin Eymieu, de *Oraison* ; Germaine Giraud, de *Tanaron* ; Simone Magnan ; Fernand Magnan ; Roger Magnan, de *La Brillanne* ; Madeleine Milesi, de *San Giovanni Banco* ; Joseph Milesi, de *La Rabine* ; Francis Milesi, de *Gaubert* ; Ziria Milesi, de *La Saulce*. — 19 DÉCEMBRE : Renaud-Marie-Michel Aignan de Moucheron ; Edouard-Marie-Joseph-Michel de Moucheron, de *Le Chesnay*. — 20 DÉCEMBRE : Edouard-Pierre-Marie Gautier ; Albert-Louis-Marie Gautier, de *Riaillé* ; Edith Odinet, de *Châteaulain*. — 21 DÉCEMBRE : Paul Christ, de *Sceaux*. — 23 DÉCEMBRE : Gilbert Postal, de *Châtelaudren*. — 26 DÉCEMBRE : Clémentine-Angèle-Marie Leduc, de *Teillé*. — 27 DÉCEMBRE : André Maurel ; Jules Maurel ; Maria Maurel ; Paul Mazars ; Marthe Mazars ; Firmin

Mazars ; Georges Calmels ; Marie-Rose Calmels ; Joseph Calmels ; Roger Garrigues ; Victoria Garrigues ; Gabriel Garrigues ; Julien Garrigues ; Juliette Garrigues ; Emilie Bec ; Raymonde Marty, de *Rignac*. — 29 DÉCEMBRE : Auguste Hervé ; Marie-Josèphe Hervé ; Andrée Hervé ; Donatien Hervé, de *Le Loroux-Bottereau*. — 3 JANVIER 1917 : Emélie-Gabrielle Laflamme ; Jeannette Lemieux ; Françoise Samson ; Gérard Lemieux ; Fernando Lemieux ; Paul-Armand Lemieux ; Claire-Pauline Bernier ; Fernande Fontaine ; Armand Fontaine ; Lucie-Anne Ruel ; Bernadette Ruel ; Cécile Ruel ; Gérard Ruel ; Rosario Ruel ; Alexina Ruel ; Jos.-Edgar-Paul-Emile Cloutier ; Arthur Dussault ; Jos.-Lévi Dussault ; M.-Marguerite Dussault ; Georgiana-Marg. Ronleau ; Jos.-Odilon Gaudiose-Couture ; Marguerite Jeanne d'Arc ; M.-Berthe-Noëlla Laliberté ; Alexandra L'Hébreux ; M.-Blanche Laliberté ; Ida Michaud ; M.-Anne Bouchard ; M.-Alice Bouchard ; M.-Liliane-Joséphine Bouchard ; Gérard Côté ; Roland Côté ; Marie-Thérèse-Pauline-Colombe Talbot ; Jean-Marie Normand ; M.-Françoise Normand ; M.-Arthur Vachon ; Jos.-Maurice Bégin ; Marguerite-M. Levasseur ; Marguerite-M. Carrier ; M.-Elise-Gertrude Carrier, de *Lévis*. — 4 JANVIER : Thérèse-Marie-Henriette Lefebvre, de *Neufchâtel-en-Bray*. — 6 JANVIER : Jane-Eugénie Auffret, de *Locquenoté*. — 12 JANVIER : André Poyer ; Maurice Rein ; Pierre Kauffmant, de *Nancy*. — 13 JANVIER : Marie-Thérèse-France Onzon, de *Billom*. — 15 JANVIER : Jeanne-Marie-Emma Perrin ; Léon-Charles-Joseph Perrin, de *Orchamps-Vennes*. — 17 JANVIER : Marie-Josèphe Changarnier, de *Dijon* ; Albert Breuil, de *Paris*. — 19 JANVIER : Guy Sonnois ; Nicole Sonnois ; Hubert Sonnois ; André Sonnois ; Renee Sonnois, de *X...* ; Jeanne de Veck, de *Zurich*. — 27 JANVIER : François-René-Marie Gillet, de *Paris*. — 29 JANVIER : Elie Clément ; Jeanne Clément, de *Angers* ; Odette-Marie-Madeleine de Soubeyran, de *Evreux* ; Marie-Josèphe Chesser, de *Ternes*. — 1^{er} FÉVRIER : Cécile de la Plesnoye, de *Hazebrouck*. — 2 FÉVRIER : Louis de Courcy, de *Sées* ; Georges Canal, de *Perpignan* ; Albert Lucas ; Raoul Lucas ; Jeanne Salmón ; Roger Moreau, de *Levroux* ; Jacques-Vital-Paul Romain ; Michel-Joseph-Bernardin Duclos, de *Yvetot*. — 3 FÉVRIER : Julien Thureau ; Maurice Thureau, de *Levroux*. — 4 FÉVRIER : Yves-Marie-Nicolas Hily, de *Landerneau* ; Guy Sonnois ; Hubert Sonnois, de *Sedan* ; Nicole Sonnois, de *Saint-Philippe d'Aiguille* ; André Sonnois, de *Gardegan* ; Renée Sonnois, de *Verdun*. — 5 FÉVRIER : Marie-Joséphine-Henriette Tardieu, de *Rignac*. — 6 FÉVRIER : Suzanne-Alice Garitz, de *Maron*.

ABONNEMENTS. — A partir du 15 mars, nous lancerons les traites postales pour recouvrer les abonnements de 1917, impayés à cette date. Nous rappelons que le prix de l'abonnement est forcément, en ce cas, majoré de 0 fr. 50, somme que la Poste absorbe pour son propre compte. Donc, total de la traite : 3 francs.

Un très grand nombre de nos Amis se sont libérés dans le

courant des mois de janvier et février. Nos remerciements les plus chaleureux. — Beaucoup nous ont écrit, à cette occasion, des choses aimables, auxquelles il nous était difficile d'être insensibles. Qu'ils veuillent bien croire à notre parfaite gratitude.

EX-VOTO. — Plaque de marbre : « ARDENTE RECONNAISSANCE, H. et A. M. S. Fév. 1917. »

— « Je vous envoie un voile de ciboire et une bourse de salut pour l'église du Mont Saint-Michel, que mon mari affectionne tout particulièrement. J'espère que vous aurez l'emploi de ces objets que j'ai peints et que je suis heureuse d'offrir à saint Michel pour qu'il continue à protéger mon mari [capitaine de cavalerie], actuellement dans la Somme, en première ligne et surchargé de travail... » Ctesse D'A.

BIBLIOTHÈQUE. — Notre reconnaissance à M. V. Hunger, de la Société des antiquaires de Normandie, qui nous envoie sa dernière brochure : *Les Seigneurs de Maisy, du XI^e au XVIII^e siècle.*

PROPAGANDE. — Plusieurs réponses favorables à notre appel de fonds pour l'œuvre des cantiques au front des armées. Par exemple, celle-ci, très touchante : « ... 48 francs pour distribuer aux prêtres mobilisés des cantiques à saint Michel à l'usage des soldats sur le front ; plus 19 messes en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces. Et je vous recommande mon fils, tombé à Verdun... »

— Une réfugiée de Roubaix propage avec un zèle incomparable (avivé par un pèlerinage au Mont Saint-Michel) la dévotion à l'Archange parmi les soldats. Elle a distribué les médailles et les cantiques par milliers. Récemment, elle nous demandait cinq mille images nouvelles : « *Invocations des Fils de France à saint Michel* », qui ont pris le chemin des tranchées (1).

(1) Voir plus loin (p. suiv.) le texte de ces INVOCATIONS, composées par un aumônier militaire et imprimées au verso de l'image, reproduction du célèbre tableau de Raphaël : S. MICHEL TERRASSANT LE DEMON.

— Dans le département de l'Hérault, une fervente chrétienne qui s'adonne à l'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les Foyers, propage en même temps la dévotion à saint Michel. C'est par *grosses* qu'elle nous demande les médailles et les chapelets, par *milliers* les *Prières pour le temps de guerre.*

— A propos de cette *Prière*, elle sera ÉPUISEE avant peu. Nous n'en ferons pas un nouveau tirage. Ne serait-il pas inutile ? — Mais qu'on se hâte de répandre les derniers exemplaires.

FRANCO DE PORT. — Le relèvement des tarifs postaux accroît dans une notable mesure nos frais de bureau. Nous ne songeons pas à nous en plaindre. Nous continuons d'expédier *franco* tous les objets marqués sur notre Prix courant. Mais il est bien permis de noter, par exemple, qu'un chapelet de 0 fr. 25, pris SEUL, exige, depuis le 1^{er} janvier, pour affranchissement un timbre de 0 fr. 10 au lieu de 0 fr. 05). Que si, au préalable, notre correspondant a *oublié* qu'une majoration de 25 pour cent frappe les chapelets... on conviendra que nous subissons nettement une perte. — Ainsi du reste...

Prière de n'oublier pas que les chapelets et les scapulaires sont majorés de 25 *pour cent*. De même les objets en *aluminium*, en *métal* et en *titre* ; 10 pour cent sur l'argent.

Invocations des Fils de France à saint Michel (1).

Archange saint Michel, priez pour nous.

*Prince de la milice céleste, recevez-nous parmi vos soldats
Vengeur des droits de Dieu, armez-nous chevaliers de sa
cause sainte.*

*Porté-étendard des armées du Christ, gardez-nous de rougir
de sa croix.*

(1) Image (10 1/2 x 6) en bistre : *saint Michel d'après Raphaël*. La douzaine : 0^{fr} 60 *franco*.

Vainqueur de Satan, faites que nous ne reculions jamais devant lui.

Ange des batailles, assistez-nous dans les combats de la vie.

Ange de la paix, restaurez en nous l'Ordre divin.

Prévôt du Paradis, introduisez-nous dans la lumière éternelle.

Ange gardien du peuple des Francs, venez à son aide, bénissez son épée, sauvez-le de toute « grande pitié », et que, conduit par vous, il reste à jamais le fils aîné de l'Église et le bras de Dieu dans le monde.

AINSI SOIT-IL.

(50 jours d'indulgence.)

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1917.

UN jour que nous étions en mal de copie — pourquoi ne pas l'avouer ingénument ? — il nous vint à l'esprit de créer une nouvelle rubrique : « les mille et une légendes du Mont Saint-Michel. » Le thème paraissait fécond, la veine inépuisable. Au surplus, cela ne pouvait, à notre sens, manquer d'être intéressant — on l'est toujours à redresser les gens et les choses — et utile, puisque le plus grand service que l'on puisse rendre à autrui c'est de le remettre dans le droit fil de la vérité. Noble et grandiose entreprise ! Elle n'eut pas de lendemain. Une seule légende fut prise à partie : *le tombeau de saint Michel* ! Resteraient donc à dissiper les mille autres... s'il est vrai que nous ne fûmes alors ni détracteurs ni téméraires.

Nous ne fûmes ni l'un ni l'autre ; mais les « exigences de l'actualité »... mais le souci de « l'insularité »... mais la terreur de la « péninsularité », nous forcèrent d'abandonner, bien à regret, la carrière où tant et de si fringants dadas couraient en liberté.

« Des Isles », il est vrai, se livra bien, un peu plus tard, à une chasse fructueuse parmi les canards de certaine mare trouble... Et c'était un peu pareil à la course aux légendes. Mettons que le mille est entamé de deux ou trois unités. Il y a encore de quoi exercer la sagacité des chercheurs. Ils ne failliront pas, le temps venu, à leurs promesses. Mais au fait, il s'agira d'éviter les méprises. Et ce n'est pas chose facile.

Par exemple, une légende, ce serait, m'affirme-t-on, une assertion que j'ai entendue, que j'ai moi-même répétée, la croyant véridique, à savoir : que la mer ne vient jamais humer l'odeur des fritures, au Mont Saint-Michel, à l'heure

de midi. Le 29 juin 1881, M. Rousseau (directeur des routes et de la navigation, commissaire du gouvernement !) affirmait devant la Chambre des députés : « Le Mont Saint-Michel est entouré par la mer quelquefois, dans les grandes marées ; mais dans les mortes eaux il n'est pas entouré d'eau. Dans les vives eaux il ne l'est qu'à haute mer. C'était une locution proverbiale qu'à midi on pouvait se rendre toujours au Mont Saint-Michel (1) ».

Or, nous avons dû, naguère, nous rendre à l'évidence : à midi, si la mer n'entourait pas entièrement le Mont, elle en baignait du moins en majeure partie la base rocheuse au nord et à l'ouest et baisait les remparts à l'est et au midi. On disait pourtant que le niveau des sables montait terriblement ?... Oui, mais il n'est pas permis d'oublier que notre rocher subit le mouvement général contraire : il s'enfonce de 0 m. 33 par siècle, de 0 m. 0033 par année (2). La question est donc de savoir lequel va le plus vite, ou du sable qui monte, ou du sol qui baisse. — Ce serait donc le sol ? Peut-être oui, peut-être non. (Nous sommes en Normandie). Eh bien ! franchement, non. Quand la mer vient au Mont Saint-Michel à midi, c'est la faute au Couesnon. Le fantasque, depuis un an, avait une tendance très accusée à prendre la direction de Genets, à partir de la chapelle Saint-Aubert. Ces temps derniers, il côtoyait le petit bois, et dépassait la tour du Nord. Il décrivait ensuite, entre le Mont Saint-Michel et Tombelaine, une courbe, après laquelle il mettait le cap sur Cancale. Sa légendaire folie est tout ce qu'il y a de plus historique au monde. — Conséquence ultime de ses dernières divagations : les proverbes et les « directeurs des routes et de la navigation », mis en mauvaise posture.

D'ailleurs, mes chers lecteurs, ne vous dérangez pas pour contrôler mes dires. Vous risqueriez de me taxer d'erreur, de mensonge, et vous auriez tort. Le phénomène que je vous signale ne sera plus vérifiable quand vous lirez ces lignes. Le Couesnon vient en effet de se creuser un nouveau lit plus à l'ouest ; les dernières marées ont comblé l'ancien, en place duquel, au contraire, un banc de sable est en formation, qui obstruera la voie. La mer ne viendra bientôt plus à midi. La légende est en passe de rentrer dans l'histoire. Car ici, tout est mouvant : l'histoire à l'égal du sol.

Au demeurant, quelle manie, dirait le plus sceptique de nos Immortels, quelle manie que de tâcher au redressement des idées erronées ! « Si vous présentez les hommes et les

(1) *Journal officiel*, p. 1431, 1^{re} colonne.

(2) Paul Gour, *Le Mont Saint-Michel*, t. I, p. 52..., qui cite Flammarion.

choses sous un aspect inattendu, vous surprendrez le lecteur. Et le lecteur n'aime pas à être surpris. Il ne cherche jamais dans une histoire que les sottises qu'il sait déjà. » Or, autour du Mont, on veut des légendes.

Ah ! que vivent donc les légendes !

* * *

Ne nous fut-il pas agréable de penser en ces semaines de gelées calamiteuses que les hivers sont, en règle générale, particulièrement doux au Mont Saint-Michel ; que la température, grâce au Gulf-stream, y doit être clémente ; que la gelée persistante y doit être inconnue ; que la neige y paraît juste assez pour faire valoir sous un aspect nouveau la sévère beauté de la Merveille ?

Il gèle, en définitive, ici comme ailleurs. (Nous avons eu — 10°.) La grève a été recouverte, des semaines durant, de glaçons que les marées successives charriaient, bouleversaient, pulvérisaient, entassaient par endroits. Ici et là, par exemple aux abords de la chapelle de saint Aubert, de magnifiques blocs se formèrent des apports incessants de la rivière et de la mer. Le canal fut obstrué, sauf un chenal étroit, par les banquises. Les canards sauvages étaient, dans ce paysage arctique, les rois de la situation. On les vit errer en bandes d'un millier et narguer les chasseurs, jusqu'aux portes de notre citadelle.

Et quels souvenirs étaient évoqués ? L'hiver de 1895, où les glaçons, tels des rasoirs, tranchèrent les balises du canal, disent les témoins. — L'hiver de 1880, pendant lequel des icebergs se formèrent au nord du Mont. — Les moins jeunes rappellent celui de 1870-71, de lugubre mémoire, avec lequel nous savons bien que le nôtre a plus d'une ressemblance, mais plus d'une différence aussi, à son avantage. Car après trente mois de guerre, loin d'être épuisés, nous sentons que la victoire est proche. Nous la voulons, nous l'attendons. — Il y a 46 ans c'était la défaite, l'armistice... et la Commune. Aujourd'hui c'est « la foi et la patience » qui soutiennent et inspirent la « noblesse des âmes » surélevées par le calvaire de la guerre (1).

* * *

Le Gouvernement prend des mesures pour le ravitaillement civil... et il y met des formes, que d'aucuns jugent excessives. Unaniment on dit : « Pourquoi pas plus tôt ? » Le moral est donc bon, excellent.

Du reste à qui échapperait une plainte involontaire le rouge

(1) G. HANOTAUX, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} nov. 1916.

monterait vite au front, à la pensée des combattants que la rigueur extrême de la température soumet, sans parler du reste, à de si cruelles épreuves. Ah ! que faire pour soulager leur misère ? Quels sacrifices s'imposer qui leur soient profitables ? — A cette question, la foi seule fournit la réponse adéquate : « Bonne est la prière, avec le jeûne et l'aumône (1). » On aura su l'entendre.

Aussi bien la période de glace succédait à la période de boue. Laquelle des deux est la pire ? Nous n'avons pas qualité pour prononcer, nous les heureux de l'arrière.

« O boue, infâme boue, abominable boue,
« Tes immondes crachats nous ont plâtré la joue...
« Et de notre stature alerte de soldats,
« Tu as fait de longs blocs pesants, de mornes tas (2). »

« La boue est vilaine, elle a la couleur, l'odeur et la laideur du Boche... Mais elle a été entre toutes choisie pour être le berceau, le point de formation et de départ de ce qu'il y a de plus noble et de plus grand... la pureté de l'héroïsme. » Car il en va de la boue terrestre comme de la boue morale : « Quand l'homme, au voisinage pressant de la boue, met toute son âme à s'en évader, à la fuir, et qu'il la renie, elle finit tôt ou tard par devenir sa servante exaltée et concourt à sa gloire (3). »

* * *

Nos héros auront donc connu toutes les souffrances et tous les héroïsmes. Rien ne les aura distraits ni de leur devoir militaire ni de leur devoir religieux. — Pendant qu'un peu partout, dans le pays, nous supprimions les messes de minuit à Noël, par mesure d'économie, aux armées on s'accordait cette douce satisfaction.

« Dans notre bois, un peu à l'arrière des lignes, nous avons trouvé une petite chapelle en tôle ondulée où nous avons fait nos solennités de Noël. La messe de minuit, s'il vous plaît ! tandis que votre nuit de Noël, au Mont, se passa comme les autres nuits. Vous ne serez pas jaloux. C'était bien à nous de « prendre nos musettes. » Quant à « la paille fraîche » du cantique, nous ne la connaissons guère. Elle est si difficile à renouveler ! D'ailleurs nous avons des matelas élastiques en fil de fer.

« Vous vous demandez comment nous avons pu célébrer ainsi la Noël. Le général près duquel nous sommes en réserve

(1) TOBIE, XII, 8.

(2) GEORGES DELAQUYS.

(3) H. LAVEDAN, *Illustration*. Noël 1916.

consentit au projet, mais en recommandant d'éviter le bruit au dehors et encore plus les lumières vagabondes. La consigne fut observée.

« Vous auriez vu notre chapelle remplie à débord, ornée de branches de sapin, éclairée à l'acétylène; sur l'autel des candélabres formés avec des douilles de 78, votre conopée d'or étincelant au tabernacle, et la nappe d'autel se détachant sur un antependium aux trois couleurs. Le pavillon de ciboire, ainsi que le petit ciboire-custode furent inaugurés. Je désirais conserver le Saint-Sacrement pour la journée de Noël... »



M. L'ABBÉ JOURDAN.

Ces lignes sont de notre confrère, M. l'abbé Jourdan, « Des Isles » autrement dit, brancardier-aumônier au ... d'Infanterie, qui répète en chacune de

ses lettres le mot qu'il a rapporté de Verdun : « Nous les aurons ! »

Il peut être sûr de retrouver, la paix signée, le Mont Saint-Michel intact, avec sa physionomie coutumière, ou d'hiver ou d'été, ... même avec le « hideux pédoncule » dont il est affligé et que le pic des prisonniers boches n'aura pas attaqué. (Tenez pour certain ce dernier point, autant sinon plus que tous autres.) « O campagnes françaises, gardez votre paix, afin qu'au retour nous nous reposions en elle. » Puisque tel est le vœu, la prière que formulent avec Henry Bordeaux nos chers combattants, disons qu'ils seront exaucés.

Le Mont Saint-Michel a pris depuis le 5 janvier une attitude de particulier recueillement. Jusqu'alors les deux trains journaliers que l'on nous avait accordés pouvaient encore favoriser quelques « crochets ». La réduction des trains sur la ligne de Lison-Lamballe a eu pour conséquence, sur la nôtre,

une modification d'horaire aussi inattendue que désastreuse pour les visiteurs et pour les Montois. Le premier départ du Mont Saint-Michel est à 12 h. 20 ; le second à 14 h. 40. Pour peu que nos affaires nous retiennent plus d'un quart d'heure à Pontorson, nous reviendrons le lendemain... à moins que nous ne préférions nous offrir un voyage en break (si nous avons un break !) ou la traditionnelle ballade de Tartarin, *pedibus cum jambis*.

Nous sommes donc bloqués... et bloqués dans les glaces. Isolement perfectionné. Raison de plus pour nous d'affirmer bien haut que dans nos murs « rien n'a changé et rien ne change. » Et c'est pourquoi au surplus ma chronique, dénuée d'objet propre, ne se prive pas de battre la campagne.

GINGATZ.

Saint Michel, champion des droits de Dieu, modèle du catholique militant (1).

Qui est comme Dieu !

CHERS PÈLERINS,

SAINTE Michel est l'ange des combats. Son nom est un cri de guerre : Mi-ka-el, *quis ut Deus !* Qui est comme Dieu ! Soldat de Dieu à l'aurore de la création, il chasse Lucifer révolté du ciel.

De ce premier exploit, il a gardé un tempérament belliqueux, une âme ardente qui frémit au spectacle de l'iniquité. Dès qu'il reconnaît l'Esprit du mal il fond sur lui et le terrasse. Il est le prince de la chevalerie du Ciel comme il sera un jour le prince de la chevalerie de la Terre (2).

Je voudrais vous montrer comment saint Michel, défenseur et champion intransigeant des droits de Dieu, est le modèle du catholique militant. Nous verrons comment il affirme les droits de Dieu sur l'homme et sur la société ! Il affirme les droits de Dieu sur l'homme individuel en proclamant le domaine absolu de Dieu sur les intelligences et sur les volontés, enfin sur les corps, le monde et la matière, centre de l'activité humaine. Il affirme les droits de Dieu sur l'homme social, sur la société, en proclamant la royauté de Notre Sei-

(1) Sermon prononcé au Mont Saint-Michel, le 9 octobre 1916, par le R. P. VIVIEN, des Augustins de l'Assomption. (Pèlerinage national de N.-D. de Salut.)

(2) Chan. COUBÉ, *L'âme de Jeanne d'Arc ; Jeanne d'Arc et saint Michel*. Lethielleux.

gneur Jésus-Christ sur le monde et en défendant l'Église Catholique qui est son royaume propre.

Daigne le saint Archange éclairer mon esprit et embraser mon cœur pour que je puisse faire passer dans les vôtres son culte saintement intransigeant de la vérité et son zèle de feu pour la gloire de Dieu et le salut des âmes !

* * *

Et d'abord les droits de Dieu sur l'homme individuel.

N'en déplaise à la Ligue et à la Charte des droits de l'homme, Dieu a des droits sur nous, et à beaucoup de titres. Il a des droits sur nous comme Souverain Seigneur, Créateur et Conservateur des êtres ; il a acquis de nouveaux droits sur nous comme Sauveur et Rédempteur des hommes ; et il exercera un jour des droits comme Remunérateur et Juge Suprême. L'homme par contre n'a aucun droit sur Dieu, il n'a que des devoirs : devoirs constitués par une série de dépendances dérivées de ses différents titres de créature tirée du néant, sauvée, rachetée, et obligée de rendre un jour compte à Dieu des talents qu'elle a reçus de lui.

Le premier de ces talents est celui de l'intelligence. Oui, Dieu a des droits sur les intelligences.

Intelligence infiniment compréhensive, pur Esprit, c'est Dieu qui a allumé dans notre âme le flambeau de la raison qui nous permet de le connaître ; lui qui a mis sur notre front ce rayon de sa lumière et cette empreinte de sa face, qui nous distingue de la bête, nous permet de lever la tête et de regarder le Ciel : *Signatum est super nos lumen vultus tui* (1).

Mais ayant pitié de cette raison bornée qui le cherchait comme à tâtons, il a daigné à ces lumières naturelles ajouter les lumières surnaturelles de la foi et de la Révélation. Découvrant à nos yeux jusqu'aux mystères de sa vie divine, il nous en a manifesté les splendeurs ; il a voulu nous en instruire par les prophètes ; que dis-je ? il est descendu lui-même sur la terre nous apporter ses divins enseignements. Et avant de nous quitter il a constitué dans l'Église une autorité infaillible, pour qu'à la lumière de ce phare, nous puissions parvenir sûrement jusqu'à Lui. « Il était la lumière, la vraie, qui éclaire tout homme venant en ce monde, et cette lumière a lui dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue (2) ».

Ces hommes de ténèbres, que saint Jean dénonçait déjà de

(1) Ps. IV, 7.]

(2) Joan., I, 5 et 10.

son temps, ils sont de tous les temps. mais du nôtre surtout. Suivant les degrés de leur orgueil et de leur révolte. on les appelle de noms divers, rationalistes, libres penseurs, esprits forts, athées, mais tous, osant dresser leur raison de pygmées contre Dieu, disent à sa parole divine, à la révélation : Je ne veux pas de toi, je me suffis. Ils soutiennent que leur raison est la mesure de la vérité, alors que seul Dieu qui sait et comprend tout est la mesure et la règle du vrai ; enfin ils prétendent que l'homme, par un progrès continu peut et doit arriver à connaître toute vérité. Disons-le en passant, c'est d'Allemagne surtout que nous est venue cette science prétentieuse et suffisante qui s'adore elle-même et refuse de s'incliner devant le surnaturel.

Cette révolte, mes Frères, a pour principe et pour exemple celle du grand révolté Lucifer, mais elle nous rappelle aussi le cri triomphant de l'archange Michel : *Quis ut Deus*, qui est comme Dieu !

C'était aux premiers jours du monde. Pour éprouver l'obéissance de ses anges, Dieu leur proposa une épreuve en rapport avec leur nature. Leur dévoilant l'avenir, il leur montra le verbe, son Fils, prêt, pour sauver l'homme déchu, à descendre et à s'incarner dans le sein d'une vierge. Beau comme l'astre du matin, Lucifer se prit à douter de la grandeur d'un Dieu qui consentait à ravalier ainsi sa nature, et tout enivré de sa propre excellence il s'écria : « Il descend du Ciel ; eh bien ! moi j'y monterai. J'établirai mon trône sur les hauteurs et, élevé sur les astres du firmament, je serai semblable au Très-Haut (1) ». Puis abaissant ses regards sur le mystère du Dieu fait homme, Lucifer protesta que jamais il n'adorerait un Dieu qui s'alliait à une nature charnelle, donc moindre que la sienne, l'angélique. Son cri d'orgueil finissait en cri de révolte : *non credam, non serviam !* Mais à peine avait-il poussé ce cri qu'un autre avait retenti dans les Cieux : *Mi-ka-el, Quis ut Deus !* Qui est comme Dieu ! C'était l'archange saint Michel qui vengeait de ce cri vainqueur son Dieu outragé. L'ardeur de l'amour allumant son zèle et armant son bras, il se rua sur le révolté qui venait de devenir la Bête ; et dont la queue, dit l'Écriture, balaya en tombant le tiers des étoiles du Ciel (2), c'est-à-dire entraîna une partie des anges dans sa chute.

Et je vis, ajoute Daniel, que la bête était morte (c'est-à-dire avait perdu sa puissance et son pouvoir), et que son corps était livré au feu pour y brûler (3).

(1) Isai., XIV, 14.

(2) Apoc., XII, 4.

(3) Dan., VII, 11.

Un grand silence s'était fait dans les cieux attentifs, tandis que l'Archange luttait contre le Dragon, puis, quand le Ciel se fut clos sur l'Enfer qui venait de se creuser, les Anges se regroupèrent aussitôt autour de l'Archange fidèle pour l'acclamer comme chef à la place de leur Prince déchu. Puis des milliers et des millions de voix se firent entendre qui chantaient la gloire de Dieu vengé : Salut, honneur, disaient-elles, vertu et gloire au Dieu tout-puissant qui vit et règne dans les siècles des siècles (1).

Unissons, mes Frères, notre voix à celle des Cieux pour applaudir à la victoire du grand Archange et puisque sa foi a vaincu le démon, apprenons de lui que le grand moyen de remporter la victoire sur le monde c'est notre foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (2).

Qu'est notre foi ? Qu'elle soit, comme celle de saint Michel, basée sur une humilité profonde. Mettant sa couronne aux pieds de son Créateur l'Archange proclame que toute grandeur vient de lui : « Qu'avez-vous, dit l'Apôtre, que vous n'avez reçu, et si vous l'avez reçu pourquoi vous en glorifier comme si vous ne l'aviez pas reçu » (3).

Qu'à notre foi réponde une obéissance prompte et facile. Dieu ordonne à ses Anges d'adorer le Verbe incarné. Michel s'incline amoureusement devant l'Enfant de la crèche et devant sa Mère. C'est ce signe de Jésus et de Marie que l'Archange fera broder sur l'étendard de la Pucelle, et c'est par la foi en ce signe d'humilité qu'elle volera de victoire en victoire.

Que cette foi repoussant tout doute reste vierge et intègre comme ce roc inviolé du Mont Saint-Michel que n'a jamais foulé le pied de l'envahisseur. Que notre foi soit comme la digue qui relie l'îlot de cette terre au rivage de la patrie ; les tempêtes du doute pourront venir la battre, elle restera aussi tranquille et sereine que si le flot vient caresser ses assises. Que cette foi soit granitique, c'est-à-dire fondée, comme ce sanctuaire, sur le roc immortel des principes ; qu'elle s'affirme audacieusement et sans respect humain en face du monde qui ricane et de l'erreur qui grimace, comme le saint Michel qui du haut de la basilique fait face aux colères de l'Océan : *Immensi tremor Oceani*.

Nous avons vu les droits de Dieu sur les intelligences. Il a aussi des droits sur les volontés. Hélas ! que d'hommes n'ont aucune reconnaissance pour ce don splendide que Dieu leur

(1) *Apoc.*, xix, 1.

(2) *1 Joan.*, v, 4.

(3) *1 Cor.*, iv, 7.

a fait ! Combien se servent de leur liberté pour se révolter contre lui et répètent le cri de Lucifer : *Non servium*. Comme la raison laïcisée prétend se passer d'un Dieu révélateur, la volonté laïcisée prétend se passer d'un Dieu législateur, régulateur et Maître du monde. Le laïcisme prétend établir le règne de l'homme sans Dieu, c'est-à-dire de l'homme ne relevant que de sa volonté, réduit à sa morale indépendante, à la liberté de ne rien croire, ou de croire ce qu'il veut pour avoir le droit de faire ce qui lui plaît.

N'est-ce pas une hérésie semblable que ce naturalisme qui tient notre nature pour foncièrement bonne et croit pouvoir se passer de la grâce et de l'amitié d'un Dieu Rédempteur et Sanctificateur. On se contente d'être ce qu'on appelle un honnête homme. Où conduit cet esprit ? Au plus effrayant vulgarisme. L'honnête homme selon le monde se traîne dans un pitoyable terre à terre. On dirait qu'il porte la peine de la sentence prononcée contre le serpent : *Super pectus tuum gradieris*. Tu ramperas sur ton ventre (1). Ah ! mes Frères, ne nous traînons pas ainsi dans la boue, mais d'un vigoureux coup d'aile gagnons toujours, comme l'Archange, les hauteurs de l'idéal surnaturel.

J'ai parlé du laïcisme et du naturalisme. Il est une autre hérésie, connexe mais plus subtile, qui a pour domaine elle aussi la volonté, c'est le libéralisme.

Le libéralisme revêt beaucoup de formes. Il est un libéralisme radical qui pose en principe la souveraineté de l'homme et nie par conséquent la souveraineté de Dieu. Je n'insiste pas.

Il est un autre libéralisme, plus modéré celui-là, qui reconnaît bien l'autorité de Dieu, mais il n'admet pas que Dieu ait un interprète de sa volonté sur la terre. Ces libéraux-là repoussent l'autorité de l'Église. Pour eux toutes les religions sont bonnes, ils ne veulent pas de persécutions violentes contre l'Église, mais ils entendent bien qu'elle reste asservie à l'État.

Enfin il y a le libéralisme qu'on ne rougit pas d'appeler catholique. C'est celui surtout dont nous mourons. Cette doctrine équivoque, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs radicales, en retient cependant le germe. Ce groupe d'amis, dit Pie IX, est plus dangereux et plus funeste que des ennemis déclarés. Ils s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, et sous prétexte d'apaiser l'adversaire, de concilier l'Évangile et le progrès, ils font des concessions si dangereuses que la doctrine catholique en est comme infatuée, affadie et énervée. Aussi Pie IX ajoutait-il, en parlant des violents de la Commune : « Ce ne sont pas ceux-là que

(1) *Gen.*, iii, 14.

je crains ; c'est le libéralisme catholique qui est le véritable fléau (1).

Hélas, mes Frères, pour vous en convaincre, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'histoire catholique au XIX^e siècle. A quoi ont abouti tant de concessions répétées ? aux empiètements de plus en plus audacieux sur les droits de l'Église, au vol légal, aux spoliations de toutes sortes, aux expulsions, enfin à cette séparation de l'Église et de l'État qui présageait encore de plus audacieux forfaits.

Il est facile de le comprendre. Généralement les concessions qui sont des faiblesses n'ont qu'un résultat : encourager l'adversaire. De plus, les principes sains ne produisent leur effet que s'ils restent sains et justes. C'est le cas de répéter l'adage scolastique : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu*. Le bien n'existe que s'il est dans toute son intégrité : si un seul point vient à faire défaut et à le vicier, c'est le mal. Notre Seigneur lui-même a invité ses fidèles à prendre franchement position quand il disait : Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. Quelle société peut coexister entre le Christ et Belial (2).

Ah ! mes Frères, ici et ici surtout, prenons pour modèle l'admirable Archange. C'est l'archange intransigeant et ombrageux. C'est l'archange des saintes susceptibilités quant aux droits de Dieu. Le Docteur Angélique enseigne que les Anges ne pouvant se différencier par la matière et la quantité, étant purs esprits, se différencient par leur essence même (3). Or ne vous paraît-il pas que ce qui caractérise et individualise saint Michel, c'est une ferme intransigeance, une sainte jalousie et un zèle de feu quand les droits de Dieu sont en question et en péril (4) ? Prenons exemple sur lui. Que notre cœur ne puisse, sans en être indigné, voir insulter Jésus-Christ, bafouer son Église et son Vicaire. La vraie nature de l'amour n'est-elle pas dans une franche intolérance ? Rappelons-nous que l'erreur et le mal n'ont pas de droits. La vérité et le bien seuls ont des droits. Point de pactes ni de compromis avec l'iniquité. Soyons doux pour les personnes, mais intraitables sur les principes. Ce ne sont pas les concessions ni les combinaisons de la politique qui nous sauveront. Restez catholiques avant tout, catholiques tout court, catholiques militants, intrépides, audacieux, sans amoindrissement ni atténuation. Telle est

(1) *Quelle est la pensée des papes sur le libéralisme catholique*, par un chanoine. Propagande catholique, 77, rue Violet.

(2) *Matth.*, XII, 30 ; *II Corinth.*, VI, 15.

(3) *Summa* : I^a III, 2, 3^m.

(4) Cf. Mgr TOUCHET : *Œuvres choisies*, t. VIII. *Saint Michel et Jeanne d'Arc*. Lethielleux.

la vraie signification du cri de l'Archange : qui est comme Dieu !

* * *

Dieu, avons-nous dit, a des droits sur les corps et sur la matière qui est le centre de l'activité humaine. Imbu de l'esprit d'indépendance, l'homme croit pouvoir se servir de ses sens pour son seul plaisir au lieu de les faire contribuer par le travail et la pénitence au service de Dieu. C'est l'erreur du sensualisme, suivant laquelle il faut accorder aux appétits naturels la satisfaction qu'ils réclament. Vous voyez à quels excès cela ouvre la porte. C'est le droit proclamé à la vie animale dans toute sa hideur et sa bassesse.

Pourquoi ne pas le dire. Il se produit malgré la guerre, au sein de la société actuelle, une sorte d'audace dans l'immortification. Elle s'étale avec une impudeur voisine du scandale. Je ne parle pas du libertinage officiellement encouragé, ou du moins toléré qui s'affiche sur les rues, sur les places publiques.

Mais dans le monde même dit chrétien, c'est la passion du bien-être, l'amour des aises poussé jusqu'aux limites de tout ce qui est permis (1).

Ah ! chers pèlerins du Mont Saint-Michel, prenons pour modèle notre admirable Archange, l'Archange chaste par nature. Voyez-le foulant de son pied vainqueur l'esprit mauvais, qui, par suite de sa révolte, est devenu l'ange de la chair, de la boue, en un mot l'esprit impur, et demandons-lui de nous retremper dans l'esprit de pénitence qui doit être celui de notre Association.

Après avoir déifié ses sens, l'homme, en vertu des mêmes prétendus droits, a déifié la matière qui sert de domaine à son activité. C'est le matérialisme. La matière, le faux savant, l'entoure d'une auréole ; il en proclame l'évolution éternelle, le progrès indéfini. A force de regarder la matière il perd complètement de vue le Ciel. Il aime la terre, il en a le culte, il veut y rentrer ; rentrer dans le Grand Tout, tel est le terme grotesque de ses espérances. Mais l'homme, en niant les droits de Dieu sur les forces physiques et à force de les capter orgueilleusement pour sa satisfaction, en est devenu la victime. Quoi de plus terrible que la puissance destructive de ces engins de mort que la guerre mondiale a exhibés. Ils étaient inconnus du moyen âge si croyant et de la chrétienté si idéaliste parce qu'en ce temps-là on pensait que l'électricité et la vapeur, que la physique et la chimie, que les lois phy-

(1) Cf. *Retraite du pèlerinage national à Lourdes* par le T. R. P. BAILLY. Bonne Presse.

siques ne sont pas tout, mais que la société est régie par des lois supérieures, des lois morales et spirituelles dont il y a toujours péril à s'affranchir.

A cet orgueil matérialiste, Michel répond toujours par ce même cri, qui dans sa profondeur est une réplique à toutes les erreurs modernes : Qui est comme Dieu ! Comment pouvez-vous déifier la créature et oublier les beautés et les splendeurs infinies du Créateur, méconnaître cette beauté du Christ qui est la gloire du Père, cette beauté de Dieu qui, au dire de saint Augustin, ne pourra lasser ni rassasier notre admiration.

Regardons, mes Frères, le Ciel que nous montre le doigt de l'Archange. Pour réagir pratiquement contre le matérialisme, n'aspirons qu'à ce qui doit se retrouver là-haut et non à ce qui doit passer et périr avec la terre. Cherchez avant tout le royaume où le Christ siège à la droite de Dieu son Père, et où il veut nous faire régner avec lui. *Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens ; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* (1).

* * *

Ce n'est pas seulement sur l'homme individuel que saint Michel proclame les droits de Dieu : il proclame encore ces droits sur l'homme social, sur la société. Dieu n'est-il pas le Maître et le Souverain des nations comme des individus ; n'est-ce pas lui qui fait les rois et les défait, qui tient dans ses mains les destinées des empires ? Et puis le bien et le mal n'ont-ils pas de répercussions inévitables sur les sociétés ? La révolte de Satan et la fidélité de saint Michel ont inauguré deux cités ; la cité de Dieu qui est l'Église et la cité du mal qui n'est autre que ce monde corrompu et corrupteur. Comment s'étonner du mystérieux antagonisme qui règne dans le monde puisque nous le voyons commencer au premier jour de la création. Répétant le blasphème des Juifs contre Jésus-Christ : nous ne voulons pas qu'il règne sur nous, la coalition antichrétienne et maçonnique s'efforce par tous les moyens d'effacer les traces de sa royauté sur le monde. Saint François de Sales le remarquait déjà quand il posait cette règle des institutions et des mœurs : Rien contre Dieu. Aujourd'hui il semble que certains hommes aient pris pour devise : Tout contre Dieu.

Qu'il ne règne plus sur nous, disent ces sectaires, ni dans nos institutions, ni dans nos lois, ni dans nos mœurs. On a fait disparaître le signe de sa royauté des écoles, des prétoires, des hôpitaux, de l'armée, et au lieu des droits de Dieu on a

(1) *Coloss.*, III, 1-2.

gravé sur tous les palais publics la charte des droits de l'homme, ce péché originel du XIX^e siècle, comme disait P. d'Alzon. Jésus-Christ est mis à la porte comme un lépreux ; quant au prêtre, son représentant, on cherche à le confiner dans sa sacristie. Ce qui est pire encore peut-être, c'est la conspiration du silence organisée par le parlementarisme et la presse contre tout ce qui est chrétien, tout ce qui rappelle de près ou de loin Dieu et Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous ne me démentirez pas si j'ose dire que du haut en bas de l'échelle sociale, à force d'avoir vu des vies sans Dieu, des morts sans Dieu, des écoles sans Dieu, des héroïsmes sans Dieu, une politique sans Dieu, une littérature sans Dieu, une activité effrayante sans Dieu, enfin une société où tout est Dieu excepté Dieu lui-même, on a fini par avoir une société satanique, un monde renversé où Lucifer règne et commande en maître (1).

Oh ! qu'il se lève encore l'Archange qui, après avoir adoré humblement Jésus-Christ fait homme, proclama immédiatement sa Royauté en face du Prince de l'Anarchie : *Quis ut Deus*, Qui est comme Dieu ! Qui peut se comparer à ce Seigneur tout de miséricorde, qui, pour gagner sa créature, a voulu régner par la douceur et par la croix au lieu de s'imposer par la violence et le glaive.

C'est ce saint Archange qui avait inculqué à Jeanne d'Arc avec sa mission une si haute idée de la royauté de Jésus-Christ. Elle comprenait fort bien que toute autorité découle de Dieu. Si bien que celle de la terre doit plutôt s'appeler lieutenance qu'autorité. Elle disait au Dauphin : « Mon Seigneur veut que le Dauphin devienne Roi, mais tienne le royaume en commande. » Et encore : « Vous mande le Roi des Cieux par moi que vous serez son lieutenant à lui qui est le Roi de France. » Bien plus, par une inspiration de l'Archange, elle se fait donner le royaume de France et en fait hommage à Dieu. Acte qui fut dûment signé par le roi Charles VII et contresigné par les témoins.

Chers associés de Notre-Dame de Salut qui avez pour devise ces belles paroles du Notre Père : *que votre règne arrive*, retrempez-vous ici, sur le Mont de l'Archange, dans cette dévotion à la royauté de Jésus-Christ. Cette dévotion vous inspirera, en même temps un dévouement entier au Pape qui est son vicaire sur la terre. Méritez par votre obéissance au Pape cet éloge que Pie X faisait un jour de la France au T. R. P. Bailly : « La France est la première dans l'obéissance. »

(1) Cf. *Retraite du pèlerinage national à Lourdes* par le T. R. P. BAILLY. Bonne Presse.

Défendez le Pape contre les calomnies ignobles que l'on répand sous le manteau contre lui. Défendez aussi les droits impérissables de l'Église, votre mère. Droit de vivre, droit d'enseigner, droit d'être obéie par tous ses enfants baptisés, droit d'être secondée dans sa mission, au lieu d'être entravée et même persécutée comme elle l'est par les gouvernements. Que les persécutions dirigées contre l'Église, au lieu de vous décourager, vous réveillent de la léthargie : *Quid timidi estis modicum fidei* (1). Qu'elles réveillent en vous les instincts de catholique militant qui animaient l'Archange. Vous n'ignorez pas que durant dix-neuf siècles, il a été le champion de l'Église, après avoir été sous l'ancien testament le protecteur du peuple de Dieu qui en était la préparation et la figure. D'autres vous ont dit mieux que je ne pourrais le faire le rôle merveilleux de saint Michel dans l'histoire de notre France. Sa prédilection s'explique puisque la France fut depuis Clovis la fille aînée de l'Église. Continuez vis-à-vis de l'Église catholique les nobles traditions de nos aïeux. A mesure que les luttes deviennent plus âpres pour l'Église, notre mère, ayons une plus grande dévotion à l'Archange qui est son gardien spécial.

Aussi est-ce avec beaucoup de raison que Léon XIII a ordonné de réciter à la fin de la messe l'invocation à saint Michel. Les *Annales du Mont Saint-Michel* ont révélé, il y a quelques années, que l'origine de cette innovation était à chercher dans une vision qu'eut Léon XIII tandis qu'il célébrait la messe. La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres et d'un abîme entr'ouvert il vit sortir une légion de démons qui se répandaient sur le monde pour détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même qui paraissait réduite à l'extrémité. C'est alors que saint Michel apparut et que de son épée flamboyante il refoula les esprits mauvais dans l'abîme.

Chers pèlerins, avant de quitter saint Michel et sa merveille demandez-lui son mot d'ordre : *Custos, quid de nocte* (2) ? Gardien de l'Église, que devons-nous faire dans ces temps troublés et ces ténèbres angoissantes. Et je l'entends qui vous répond :

Catholiques militants, vous serez le sel de la terre ; vous serez, dans la mesure où vous le pourrez, la lumière du monde. Allez, regagnez les régions de la France d'où vous êtes venus ; mais portez-y partout ma devise et mon programme. Par votre foi ardente et profonde réagissez contre le rationalisme ; par votre sainte intransigeance à défendre la

(1) *Matth.*, viii, 26.

(2) *Isaï.*, xxi, 11.

vérité contre l'erreur et à affirmer hautement les droits de Dieu faites la guerre au libéralisme déprimant à qui vous devez toutes vos défaites ; par votre amour de la chasteté, de la modestie et de la pénitence, rétablissez et gardez les mœurs chrétiennes ; enfin par votre élévation d'idées, et votre esprit surnaturel lutez contre le matérialisme qui envahit nos cités et nos campagnes ; affirmez dans toutes les circonstances la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ sur votre famille et sur votre pays ; défendez avec une filiale jalousie les droits de l'Église, votre mère, et ainsi vous mériterez d'être reçus par Moi dans ce Ciel dont Dieu m'a établi comme l'introducteur. *Constitui te principem super omnes animas suscipiendas* (1).
Ainsi soit-il.

Recherches sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Limoges.

LE culte de l'Archange saint Michel semble avoir été fort répandu dans l'ancien diocèse de Limoges, puisqu'on y constate l'existence de vingt et quelques églises paroissiales bâties en son honneur ; dans treize autres, il y avait un autel particulier qui lui était consacré. Cela ne suffit pas à la piété de nos pères, ils lui élevèrent encore un grand nombre de chapelles, dont vingt-deux nous sont connues, nombreuses étaient aussi les confréries placées sous sa protection.

Dans les premiers siècles on trouve beaucoup d'églises dédiées à saint Michel à côté de celles dédiées à saint Pierre. C'est le cas du Mont Saint-Michel, où l'église paroissiale a l'apôtre saint Pierre pour patron. Mais en voyant la même chose se répéter plusieurs fois dans notre diocèse, on se demande si c'est une simple coïncidence fortuite, ou si ce ne serait pas à dessein qu'on aurait placé à côté de la basilique du chef de l'Église militante, celle du chef de la milice céleste. On verra en effet dans les notes suivantes, qu'à Soignac, au Dorat, à Laurière, à Lourdoueix, etc., existaient en même temps une église de saint Michel et une de saint Pierre. Et de plus, à Limoges, où il y avait deux églises du prince des apôtres, Saint-Pierre du Sépulcre et Saint-Pierre du Queyroix, on trouve également deux églises de saint Michel : Saint-Michel des Lions et Saint-Michel de Pistorie.

Le diocèse de Limoges, quoique à une grande distance de Saint-Michel en Mer, avait avec lui des rapports dont il est

(1) Office de saint Michel.

bon de ne pas laisser perdre le souvenir. Aux siècles passés, des jeunes gens, presque des enfants, n'hésitaient pas, chaque année, à traverser une grande partie de la France pour faire le pèlerinage du Mont Saint-Michel. Ce qui suffirait à prouver que le culte de l'Archange était fort en honneur chez nous.

La revue que nous allons faire dans chacun des archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges ne signalera assurément pas tout ce qu'ont fait nos ancêtres en l'honneur de saint Michel, mais elle sera comme une première pierre que pourront utiliser ceux qui travailleront à élever un monument digne de l'Archange protecteur de la France.

I. — Archiprêtre de Limoges.

Il y avait à Limoges deux églises de saint Michel : celle de *Saint-Michel des Lions*, qui doit son surnom aux Lions de pierre qu'on voit à sa porte dès l'an 1080, et celle de *Saint-Michel de Pistorie*.

Les lecteurs des *Annales* connaissent maintenant la première (1) ; reste à parler de la seconde.

Saint-Michel de Pistorie.

Le surnom que portait cette église paroissiale à Limoges, *Pistoria*, Boulangerie, semble indiquer qu'elle était dans un quartier habité spécialement par des boulangers.

Sa fondation est attribuée au comte Jocondius, père de saint Yrieix, ou à saint Yrieix lui-même, vers le commencement du VI^e siècle. Ce fut d'abord un monastère que saint Yrieix soumit à l'abbaye de Vigeois. Ce monastère fut gouverné par saint Astier, neveu de saint Yrieix, qui fut ensuite abbé de Saint-Astier.

Saint-Michel de Pistorie fut détruit une première fois par Pépin le Bref entre 759 et 763, et en second lieu dévasté par les Danois en 848. A cette dernière date c'était une église paroissiale, dont le curé était nommé par le chapitre de Saint-Yrieix. Ce dernier y a toujours nommé les curés jusqu'au Concordat de 1801.

Au XIV^e siècle, l'église de Saint-Michel de Pistorie fut encore dévastée une autre fois, lorsque en septembre 1370, le prince de Galles, fils d'Édouard roi d'Angleterre, s'empara de la cité de Limoges et ravagea ses divers faubourgs.

C'est dans l'église de Saint-Michel de Pistorie que la Compagnie des Pénitents Noirs a été établie en 1598, sous les auspices du vénérable Bardou-de-Brun. C'est la plus ancienne de toutes celles de Limoges. Elle fit construire pour elle un

(1) Voir *Annales* de septembre-octobre 1916, et de janvier-février 1917.

oratoire, particulier, et en 1746, fit même réparer toute l'église.

Une des cloches de la paroisse portait cette inscription en lettres gothiques : † *Ave Maria gratia plena. — Te Deum laudamus. — † Sancte Michael, ora pro nobis, 1624.*

L'église de Saint-Michel de Pistorie a été détruite pendant la Révolution. Elle avait eu au nombre de ses curés :

- Arnaud La Chiesa, qui permuta avec le suivant, en 1380.
- Guillaume Del Bussu, 1380.
- Pierre Alamignon, en 1499.
- J. Lescure *alias* Lascure, 1650-1673.
- Louis Peyroche, 1691.
- Joseph Peyroche, moit ancien curé, en 1722.
- N. Chabodie, 1722-1730.
- N. Maleden de Fontjaudran, 1730-1735.
- N. Brugières, 1760-1765.
- Guillaume Vergniaud, jusqu'en 1767.
- Thomas Mathieu, nommé en 1767.
- Jean Gosse, nommé en 1779.

II. — Archiprêtre de La Meyze.

Dans l'archiprêtré de La Meyze on trouve deux églises paroissiales dédiées à saint Michel, une chapelle à Flavignac, et un autel dans l'église d'Aixe.

Saint-Michel de La Meyze, aujourd'hui canton de Nexon (Haute-Vienne), a une église paroissiale dont le patron est cet archange, ainsi qu'on le voit dans des titres de 1258. Ce fut aussi le titre d'un archiprêtré de ce nom, uni à la cure, en 1297, qui a existé jusqu'en 1801.

L'église semble avoir été construite au XI^e siècle, à en juger par ses murailles dont une partie existe encore, mais elle a été rebâtie plus tard sur les mêmes fondements. Elle a une seule nef et deux petites chapelles au transept. Sur sa cloche fondue au XIV^e siècle, on voit l'inscription suivante en lettres gothiques : † *Sancte Michael, ora pro nobis.*

L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés et les archiprêtres.

- Hel., était archiprêtre de La Meyze en 1196.
- Jean Bonchemousse, curé et archiprêtre en 1467.
- Léonard de La Guyonnie, 1537-1543.
- Jean de La Guyonnie, 1555.
- Simon Palais, 1573-1598.
- Jean Paignon, 1642-1646.
- N. Lafosse, 1743.
- N. Dumas.

Jean-Baptiste Teulier, 1751.
 Jean-Pierre Hervy, 1778.
 Jeoffre Maud, 1803-1834.
 Gérald-Alexis Audebert-Larocheas, 1835.
 Pierre Maury, 1849.
 Mathieu Gaston, 1854.
 Étienne Judicis, 1857.



LA MEYZE (Haute-Vienne).

Jean-Baptiste-Louis Villette, 1869.
 François Granet, 1873.
 Mathieu Gaumy, 1887.
 Henri Moussardon, 1895.

(A suivre.)

A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Vous avez reçu par l'intermédiaire de ma femme une étoile d'argent et des galons à placer en ex-voto dans la cha-

pelle de l'archange saint Michel. J'y joins mes actions de grâces pour la protection dont Il continue à m'entourer, et mes prières pour qu'Il bénisse le Drapeau sous lequel je sers, particulièrement dans les nouvelles actions auxquelles mon régiment peut être appelé à prendre part. » (*Joint offrande pour messes.*) Lt-Colonel L. (*secteur 109.*)

« J'ai reçu de la mère d'un jeune Saint-Cyrien de la classe 1916 une lettre enthousiaste de reconnaissance à saint Michel, pour la protection dont Il a entouré son fils, visiblement, et même « miraculeusement » préservé dans les attaques sans cesse répétées dont il a fait partie pendant une longue période de cette année. La médaille de saint Michel que je lui avais fait passer en mars ou avril a été l'objet de sa grande confiance. Aussi sa mère m'a-t-elle priée de le recommander au Mont, qu'elle avait visité avec son fils, encore enfant, il y a une dizaine d'années. »

M. R. (*Manche*).

« Notre cher soldat m'écrit ce matin qu'étant en tranchée un obus est tombé à un mètre de lui. Un seul éclat l'a atteint, mais sans laisser de trace. « C'est miracle. »

M. C. (*Manche*).

« Ci-joint 6 francs, pour entretenir pendant un mois une lampe devant l'autel de saint Michel, afin qu'Il continue sa sainte protection à mes trois fils qui sont au front. J'ai fait revêtir à plusieurs militaires la livrée du saint Archange ; jusqu'à présent ils ont été très protégés et n'ont eu que de légères blessures. » C^{tesse} R. DE P. (*Cher*).

« Un soldat écrit : « Je dois la vie à saint Michel, que j'ai invoqué et dont je porte la médaille ; tous mes camarades sont tombés autour de moi, seul je suis resté debout. Gloire et reconnaissance à saint Michel. »

S^r DU S. C. (*Puy de Dôme*).

« Mes trois premiers fils, qui étaient sous les drapeaux au commencement de la guerre, ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de l'Archange saint Michel, qui les a protégés jusqu'à ce jour. Je viens solliciter l'inscription de mon quatrième qui va partir à son tour. » L. (*Orne*).

« Une lampe pendant 100 jours, pour que mon cher mari continue à être protégé par saint Michel, en qui nous avons tant de confiance. Les mois qui viennent seront pénibles pour nos soldats. Il me semble que je serai plus tranquille si la petite lueur brille devant saint Michel. » A. G. (*Landes*).

C^{tesse} de K. (*Côtes-du-Nord*), Neuvaine de messes. — L. L. (*Côtes-du-Nord*), Préservation. — C. C. (*Nievre*), Messes, cierges. —

B. M. Q. (Finistère), Messe. — A. F. (Calvados), Messe. — C. P. (Oise), Offrande. — A. P. (Calvados). — D. S. (Pas-de-Calais), Messe. — C^{esse} de K. (Côtes-du-Nord), Neuvaine de messes. — M. B. (Loire), 2 messes. — M. B. (Manche), 1 cierge. — M. L. (Paris), 1 lampe. — M. H. (Paris), Offrande. — M^{me} A. (Indre-et-Loire), Neuvaine. — J. D. (Hérault), 1 lampe. — L. M. (Puy de Dôme), Messe. — N. D., 2 messes. — M^{me} de S. (Eure), Messe. — A. C. DU B. (Finistère), Messe. — C. D'A (Finistère), Messe. — M^{me} L. (Manche), Messe.

ACTIONS DE GRACES

Aube : Guérison obtenue. Messe. M^{me} D. — **Aude**. Cierge. M. L. — Offrande. J. P., zél. — **Ardèche** : Messe. Anonyme. — **Aveyron** : Offrande. M. P. — **Calvados** : Messe. J. L. R. — **Eure** : Messe. M. C. — **Hérault** : Messe. M. A. — **Ille-et-Vilaine** : 2 messes. Guérison. J. M. — **Loire** : Offrande ; 19 messes. V^{ve} D. — Messe. C. B. — **Loire-Inférieure** : Messe. M. H. — **Manche** : Messe. Sr S^{te} M. Offrande. Anonyme. — Conversion. V^{ve} L. — **Mayenne** : Bonne mort. M^{me} T. M., zél. — **Meurthe-et-Moselle** : Protection dans les maux de la guerre. B. K. — **Oise** : Faveur obtenue. M^{me} C. B. — **Orne** : Messe. N. J. — **Pas-de-Calais** : Messe. D. S. — **Basses-Pyrénées** : 2 messes. M. G. — Offrande. M^{me} L. — **Pyrénées-Orientales** : Plusieurs grâces. A. I. — **Saône-et-Loire** : Amélioration dans la santé de mon frère. H. F. — **Seine** : Messe. R. V. — Messe. C. D. — **Seine-Inférieure** : Grâce obtenue. M^{me} D. — **Deux-Sèvres** : Protection. A. G. — **Tarn-et-Garonne** : Cierge. N. M. — Messe. A. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous nos officiers, soldats et marins tombés au Champ d'honneur et particulièrement : le sous-lieutenant Commarieu, de Pau ; le sergent Pierre Deust, de Dancé ; le sergent Jean Roux de Béziers, de Lyon ; le sergent Maurice Théry, de Rouen ; le sergent Roger Robelat, de Maligny ; le brigadier Jacques de Bertoult, de Hautecloque ; André Dufour ; Henri Lemoine, de Tilly-sur-Seuilles ; Henri Lamoureux, de Argent-sur-Sauldre ; Jean Crouzet, de Nébian ; Jules Guillomond, de Monistrol-sur-Loire ; Claude Guingard ; Jean-Marie Heymieux ; Pierre-Antoine Seigne ; Jean-Marie Chazallet ; Joseph Chevalier ; X. Ferlay, père ; X. Ferlay, fils ; Joanny Essertarze ; Joanny Notin, de Saint-Martin-Lestra ; Emile-Emmanuel-Marie Boutelou, d'Avranches ; Auguste Odinet, de Châteaulin ; Charles

Bieswal, de Lille ; André Richard ; Léon Labaurasse, de Le Perreux ; Léon Lomène, de Saint-Denis ; Arsène Poincel, de La Gieltaz ; Joseph Brossard, de Chanteloup ; Marcel Millet ; Julien Bourdet ; Paul Moussét, de Breuil-Chaussée ; Auguste Mercier, de Beaulieu sous La Roche-sur-Yon ; John Power, de Limérick ; le sous-lieutenant Gabriel de Touchet, de Caen.

Ain. — Bourg : La R^{de} Mère Marguerite, supérieure de la Providence ; Sœur Adalais ; Sœur Césaire, religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Calvados. — Bayeux : M^{me} J. Marie, née Rose Faucon ; M^{lle} Joséphine Le Rosier, ferventes associées. — Caen : M. Louis Desmasures ; M^{lle} Marie de Robillard de Beaurepaire, très dévote à saint Michel.

Cher. — Argent-sur-Sauldre : M. l'abbé G. Paré ; M. Edme Ferrol ; M^{me} Marie Guillaumin ; M^{me} Marthe Cirade ; M^{me} Marie Bastot ; M^{me} Narcisse Leclerc ; M^{me} A. Beugain.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} V^{ve} Loricz, très dévote à saint Michel.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{me} Lepincé.

Finistère. — Lannilis : M. l'abbé Castel, curé-doyen.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Lagarde, très dévouée zélatrice, secrétaire et trésorière de l'OEuvre de saint Michel. On nous écrit de Toulouse : « Cette parfaite chrétienne nous laisse l'exemple d'une vie passée dans l'accomplissement du devoir et sanctifiée par l'épreuve et la souffrance. Son zèle et sa dévotion envers saint Michel auraient voulu répandre en tous la confiance qu'elle avait en Lui. Nul doute que ce cœur d'une charité inépuisable n'ait été porté aux pieds du divin Maître par le grand Archange pour recevoir sa récompense. Puisse-t-Il assister sur la terre ceux qui pleurent sa fidèle et inappréciable affection. — M. M. »

Gironde. — Gardegan : M^{me} Sonnois, née Marie-Renée-Jeanne Martineau.

Hérault. — Restinclières : M^{me} Boissier-Jeanjean, fidèle associée. « Elle ne passait pas un seul jour sans réciter le chapelet de saint Michel. » — Siran : M^{lle} Marguerite Fabre. — Roujan : M. Louis-Joseph-Saturnin Viguier.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} V^{ve} Georgeault, née Philomène Gaubert.

Indre. — Leyroux-Baudre : M. François Couet.

Jura. — Saint-Claude : M. l'abbé Constantin, vicaire général. — Gevingey : M. de Honnaville.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. Antoine Jourdan ; M. Jean-Marie Bertholon ; M^{me} V^{ve} Tardy ; M^{me} V^{ve} Charles, née Marguerite Boinon ; M^{me} V^{ve} Raynard, née Mariette Collancin ; M^{me} V^{ve} Guerpillon, née Antoinette Grange ; M^{me} V^{ve} Garel, née Marie-A. Grange.

Loire-Inférieure. — Montoir-de-Bretagne : M^{me} Tremoureux-Jouin.

Loiret. — Orléans : M^{me} Marie Pitou.

Maine-et-Loire. — Chambellay : M^{me} V^{ve} Bruneau. — La Pouéze : M^{me} V^{ve} Latté. — Saint-Aubin de Pouancé : M^{me} H. Gaullier.

Manche. — Cherbourg : M. le chanoine Leprovost, curé archiprêtre ; M. l'abbé Lebesnerais. — Parigny : M. l'abbé Perrodin, curé. — Saint-Lô : M^{lle} Tharil. — Clitourps ; M. Alphonse Guérard. — Saint-Aubin

de Losques : M^{me} V^{ve} Jean Paingt, née Victoire Gobard. — Tanis : M. Nicolle. — Pontorson : M. Louis Roullin, ancien gardien-chef de l'Abbaye du Mont Saint-Michel.

Mayenne. — Château-Gontier : M^{me} Mahey. — Renazé : M. Ange Michel. — Laval : M^{lle} Mérienne, très dévouée zélatrice.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Françoise Chrestien.

Orne. — Alençon : M. le chanoine Poirier. — Saint-Michel de la Forêt : M^{me} V^{ve} Alexandre de Harchies, très dévouée zélatrice. — Laigle ; M. l'abbé A. Boisgontier, aumônier de l'hospice. — Loissail : M^{lle} Lorenzo. — La Haute-Chapelle : M. Auguste Pesney.

Oise. — Beauvais : M^{me} C. Gilles (réfugiée de Compiègne), très dévouée et très active zélatrice. — Estrées-Saint-Denis : M. Albert-Edouard Chevallier ; M^{lle} Marthe-Henriette Chevallier.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. Jean-Raphaël de Azevedo ; M^{lle} Marie-Saturnine de Azevedo.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan : La R^{de} Mère Marguerite-Marie du Sacré-Cœur-Moribau.

Rhône. — Lyon : Sœur Marie-Raphaël Mercier, de la Visitation Sainte-Marie.

Haute-Saône. — Luxeuil : M^{lle} Elise Mougenot.

Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{lle} V^{ve} Léonie Gô ; M^{lle} Anna Gô. — Le Mans : Mgr Amédée Gouin, prélat de la maison de Sa Sainteté.

Seine. — Paris : M. de Bonville ; M. le baron du Baret de Limé, zélateur ; M. Gaston Denest ; M^{me} la baronne de Matha ; M^{me} Paul Le Conte, née L.-M. Gallice. — Sceaux ; M^{me} Tramar-Merle. — Puteaux : M^{me} V^{ve} Alexandrine Debrenne. — Auteuil : M^{lle} Aliette de Boussiers. — Le Perreux : M. Henry.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M. Louis Aubrucher.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Elodie Rocher, zélatrice dévouée ; M^{lle} Marie Mélanie ; M^{lle} Louise-Victorine Dupin ; M^{me} Maria Debais ; M^{me} Bellivies, née Eugénie Gervais ; M^{lle} Virginie Beauchany ; M^{me} Augustine Souchelot.

Tarn. — Castres : M^{lle} Marie Chipoulet.

Var. — Saint-Maxime : M^{me} V^{ve} Eugénie Leutner, très dévote à saint Michel.

Guadeloupe. — Pointe-à-Pitre : M. Jean Augustin.

Canada. — Trois-Rivières : M^{me} V^{ve} Michel Boily, née Laure Duperré. — Saint-Nicolas : Sœur Marie du Crucifix-Manamy ; Sœur Marie-Angela L'Heureux, religieuses du Précieux Sang.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

L'Association patriotique — Conférence donnée à Cherbourg le 17 décembre 1916, par Mgr LEPETIT, Prélat de S. S., directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel. — Brochure de 32 pages. Prix : 0 fr. 25 franco. Maison des Œuvres, Carmel. Contances (Manche).

Les lecteurs des *Annales* voudront se procurer et propager ces pages qui prêchent avec une éloquence entraînante, la reconnaissance effective pour les héros à qui nous devons notre propre sécurité : le maintien du patriotisme et de l'union sacrée pendant la lutte sanglante et après la victoire définitive ; le devoir enfin de remplacer près des orphelins de la Grande Guerre ceux que la mort a fauchés sur les champs de bataille ou qui ont succombé dans les hôpitaux à la suite de leurs glorieuses blessures. Tous voudront répondre sans retard à ce pressant appel tout brûlant de foi et de patriotisme.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

France... **Demain**, chanoine LAGARDÈRE. Un volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

Tel est le titre du nouveau livre que M. le chanoine Lagardère envoie du front de bataille.

Les lettrés y admireront l'éclat du style, les penseurs les principes élevés ; tous les bons Français y puiseront un plus ardent amour pour la France de demain (chanoine Lahitou).

TABLE DES MATIÈRES : Demain — Pour la race — Les remèdes — La famille — La vie morale de la famille — L'éducation — Faisons l'homme — L'école et le foyer — Chez nous ou la vie économique — L'organisation française — L'esprit qui vivifie les âmes rédemptrices — Christus regnat — Rome et la France.

Mgr J. TISSIERA. **Vérité et vérités**. Au fil de la guerre. Un vol. in-12 de 42 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Il faut vivre dangereusement. — Les douleurs, les relèvements et les devoirs de la guerre. — La question religieuse. — Les raisons de la foi. — Qu'est ce qu'un soldat ? — Idéales victimes. — Le rôle providentiel des épreuves. — La famille et la guerre. — L'initiative — L'Eucharistie et la famille — Le miracle de Jeanne. — Sur la tombe des héros. — La victoire de la Marne. — Les leçons religieuses et sociales de la guerre. — Les autels de la patrie. — Vers l'autre vie. — « On les aura » !

Abbé J. MILLOT, vicaire général de Versailles. **Jésus-Christ veut des Prêtres**. 4 vol. in-18 — Prix : 4 fr. 25.

Voilà un volume bien actuel qui aura sûrement beaucoup de lecteurs. Sans répéter son exquis petit ouvrage : « Serai-je prêtre ? » l'auteur traite dans ce nouveau travail le palpitante et importante question du recrutement sacerdotal.

Corps blessés, Coeurs meurtris, Ames Immortelles. Allocutions à des blessés et discours de circonstance, par M. l'abbé Th. PARAVY, aumônier du lycée et de l'hôpital auxiliaire n° 9, à Clamberg, 1 volume in-12 de 380 pages. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est une bonne œuvre chrétienne et française.

TABLE DES MATIÈRES : 1. Allocutions à des blessés. — 1. Le devoir. 2. Pour la patrie. 3. Dieu avec nous. 4. Près de nos morts. 5. Le courage. 6. Le besoin d'un sauveur. 7. Souhaits de guerre. 8. Quelques raisons d'espérer. 9. L'Eglise et la guerre. 10. Le Pape. 11. Memento, homo, quia pulvis es. 12. Pour bien mourir. 13. Vous ferez vos Pâques. 14. Résurrection. 15. Le prêtre. 16. Ce que nous dit Jeanne d'Arc. 17. Le souffle de Dieu. 18. Reine de France et mère des soldats.

11. Discours de circonstance. — 1. La Religion consolatrice de nos deuils. 2. Le viatique de la guerre. 3. Le Cœur de Jésus et le Cœur de la France. 4. L'école de la guerre. 5. Le champ de bataille du Carmel. 6. Les tombes des héros. 7. La marche à Dieu. 8. Les larmes qui sauvent. 9. La génération des reconstruteurs. 10. Être apôtre.

H. MIKK-JULLIEN. *Les Voies de Dieu... Histoire d'une conversion*, avec une Préface, par le R. P. MAINAGE, in 12. — Prix : 1 fr. 50.

Cet émouvant récit contient l'un des cas les plus étranges dont l'histoire des convertis nous réserve la surprise. Une jeune femme, élevée dans l'athéisme, trouve la foi en se livrant aux pratiques de l'occultisme.

Abbé FLICHER. *Les Apprêts du beau jour de la vie*, 3^e édition 1917, augmentée du Décret *Quam singulari* sur l'âge d'admission à la première communion. In-18. — Prix : 1 fr. 50.

Ce petit volume, déjà ancien, reste un excellent manuel de préparation à la première communion solennelle.

Aux Bureaux des « *Annales* », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Édition nouvelle)
4. Prière à saint Michel, pour le Temps de Guerre, 0 fr. 75 le cent.
5. Saint Michel à votre puissance ; Pitié mon Dieu ; Nous voulons Dieu. Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages. Le cent : 1 fr. 25.
6. Deux Cantiques à saint Michel (Airs populaires.) Supplément au *Petit Paroissien du Soldat*. Feuille double in-32, 4 pages. Le cent : 0 fr. 75.

LIVRES D'ACTUALITÉ

Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. le chanoine SOYER. In-18. Prix : 2 fr. 75 franco.

Saint Michel, protecteur de la France, par A. RASTOUL. Prix : 1 fr. 50 franco.

Saint Michel et le Mont Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. Prix : 2 fr. 75 franco.

Le Mont Saint-Michel, par M. le chanoine BOSSEBŒUF. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 7 fr. 50 franco.

Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. — Brochure illustrée. Prix : 0 fr. 30.

POUR NOS SOLDATS :

Insignes et Fanions du Sacré-Cœur.

Adresser demandes : « Œuvres du Sacré-Cœur, 19, Quai Tilsitt, LYON.

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



3^e LIVRAISON MAI-JUIN 1917

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. F. SIMON, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoit une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Aux Bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).
4. **Saint Michel à votre puissance; Pitié mon Dieu; Nous voulons Dieu.** Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages. Le cent : 1 fr. 25.
5. **Deux Cantiques à saint Michel.** (Airs populaires.) Supplément au *Petit Paroissien du Soldat*. Feuille double in-32, 4 pages. Le cent : 0 fr. 75.

43^e Année. — 3^e Livraison. — Mai-Juin 1917.

ANNALES

DE

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ÉTUDIÉ DANS L'ÉCRITURE SAINTE ET LES TEXTES LITURGIQUES (J. S.) (p. 65). — AUX ZÉLATEURS ET AUX ZÉLATRICES DE L'ARCHICONGRÉRIE (p. 72). — BULLETIN : *L'Action de grâces* (p. 74); *Le Programme des Publicistes chrétiens* (p. 75). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 77); *Zélateurs* (p. 77); *Associés* (p. 77); *Consécration* (p. 78); *Courrier* (p. 79); *M^{lle} Huby* (p. 79); « *Patrie custos* » (p. 79). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Au Canada* (p. 80); *Autels portatifs* (p. 80); *Statues de saint Michel* (p. 80); *Saint Michel de Hammerfest* (p. 81). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 81). — DIGUES OU BANCs D'HERMELLES? (E. C.) (p. 86). — MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION DES POLDERS DE L'OUEST (E. C.) (p. 88). — RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL DANS LE DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLER) (p. 89). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 92). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 94). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 94).

Saint Michel

étudié dans l'Écriture Sainte et les Textes liturgiques.

EN commençant cette courte étude, il est nécessaire de bien préciser les limites dans lesquelles j'entends me renfermer. Il y a, dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, nombre de textes où il est fait mention d'un ange qui remplit, en quelque circonstance de l'histoire sainte, un rôle important. Toutes les fois que cet ange n'est pas nommé, je renonce à me servir de ces textes. Le contraire serait évidemment plus commode et aurait l'avantage de multiplier les sources; mais cela ne pourrait se faire qu'au détriment de l'exactitude. Nous voyons, par exemple, figurer dans l'Exode un ange que le Seigneur charge d'accompagner les Hébreux dans leur marche au désert : cet ange ne serait-il pas saint

Michel, qui a été certainement l'ange gardien de la nation israélite ? C'est bien possible ; mais comment le saurions-nous d'une manière assurée, puisque le nom de cet ange n'est pas prononcé et que les Pères des trois premiers siècles enseignaient unanimement que « l'ange de Dieu » était le Verbe en personne ? Mieux vaut donc se tenir sur la réserve ; on évite ainsi le danger d'une exégèse trop large et de conclusions sans bases.

L'opinion commune admet généralement que saint Michel paraît pour la première fois sur la scène à l'occasion de la chute des anges rebelles, et elle explique les versets bien connus de l'Apocalypse de ce combat entre les anges fidèles et les apostats.

« Et un grand prodige apparut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Et étant enceinte, elle criait en enfantant et souffrait pour enfanter. Et un autre signe parut dans le ciel : et voici un grand dragon roux ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes, sept diadèmes. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et elle les précipita sur la terre ; et le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle aurait enfanté. Et elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu préparé par Dieu, afin qu'on l'y nourrit mille deux cent soixante jours. Et il se livra un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon luttait, ainsi que ses anges, et ils ne prévalurent point, et leur place ne se trouva plus dans le ciel. Et il fut précipité, ce grand dragon, l'antique serpent, qui est appelé diable et satan, qui séduit le monde entier ; et il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui, etc. » (*Apoc.*, XII, 1-10).

Rien de plus simple en apparence que d'expliquer ce texte

de la sainte Vierge et de son divin Fils, d'autant que la liturgie romaine applique en effet le premier verset de ce chapitre à la sainte Vierge en la fête de l'Immaculée Conception. La sainte Vierge et son divin Fils auraient été montrés aux anges, par anticipation, dans les décrets éternels du Père, et ordre leur aurait été donné d'adorer le Fils de la femme. De là, la révolte d'une partie des esprits angéliques qui auraient refusé leurs hommages au Verbe incarné ; de là surtout la révolte de Lucifer, le premier des anges, qui souhaitait pour lui-même, pour sa nature spirituelle, supérieure en dignité à la nature mixte de l'homme, l'honneur incomparable de l'union hypostatique. De là aussi les efforts des anges déchus pour entraîner le premier homme dans leur rébellion contre Dieu et faire ainsi avorter le plan divin sur l'humanité.

Il est fort possible qu'il y ait dans cette esquisse théologique tout autre chose que de la fantaisie pure. Seulement on ne peut songer à déduire tout ceci du texte que nous étudions. L'application que l'Église Romaine fait du premier verset à la sainte Vierge est purement accommodative, et les expressions de l'auteur sacré, dès le second verset, suffisent à nous mettre en garde contre une interprétation littérale. Cette femme qui crie dans les douleurs de l'enfantement ne peut être la sainte Vierge dont l'enfantement virginal s'opéra sans douleur. Au sens littéral, elle ne peut représenter que l'Église des douze tribus d'Israël (les douze étoiles) considérée dans ses éléments les plus purs et les plus saints, qui, au milieu des souffrances et des tribulations, enfante le Messie. Cette Église judéo-chrétienne, à l'époque de la guerre romaine et du siège de Jérusalem, s'enfuit au désert, de l'autre côté du Jourdain, pour obéir aux avertissements que le Seigneur avait donnés aux siens durant sa vie mortelle, alors qu'il leur prédisait les angoisses du grand siège et la destruction finale de la ville.

Saint Michel paraît donc en ce texte comme le protecteur, le défenseur des Juifs fidèles devenus chrétiens, qui représen-

taient en ce qu'elle avait de meilleur l'ancienne Église de l'attente, mère du Messie. Le combat se livre dans le ciel, parce que le dragon et ses anges se faisaient adorer comme dieux par les gentils ; ils sont définitivement précipités sur la terre, où leur rage se déchaînera contre l'Église ; mais le temps de leur triomphe, l'époque de l'idolâtrie est passée, et l'Église échappera à tous leurs assauts.

A en juger par la manière dont l'auteur de l'Apocalypse parle de « Michel et ses anges », il est facile de voir qu'il considère le grand archange comme le chef des milices célestes. Ceci concorde tout à fait avec le texte de Daniel qui nomme Michel « le grand chef » (xii, 1). Lucifer étant regardé comme le chef des anges avant sa chute, il est naturel de penser que saint Michel, en récompense de sa fidélité, lui a été substitué, sans qu'on puisse toutefois affirmer qu'il ait hérité de tous ses privilèges. Il y a lieu, en effet, de distinguer entre les privilèges qui font partie de l'essence d'un être et ceux qui lui sont attribués du dehors et comme surajoutés. Si l'on tient que la doctrine de saint Thomas sur les espèces angéliques est de tout point exacte, si l'on admet par suite que chacun des anges forme à lui seul une espèce particulière, il est clair qu'on ne peut plus parler d'espèce angélique comme on parle d'espèce humaine, qu'on ne saurait considérer les chérubins ou les séraphins comme étant respectivement d'une même espèce, mais seulement comme appartenant au même ordre. En ce cas, saint Michel n'a pu recevoir les dons spécifiques de Lucifer ; il a reçu exclusivement ses privilèges extérieurs, tels que seraient sur la terre la nomination aux fonctions de premier ministre et les attributs ou insignes de ce titre. Juge-t-on, au contraire, que la doctrine de saint Thomas ne s'impose pas sur ce point, qu'on peut croire qu'à chaque ordre angélique correspond une espèce particulière, mais non individuelle, on serait en droit de supposer l'égalité spécifique entre saint Michel et Lucifer, et il n'y aurait plus lieu de faire une distinction aussi tranchée entre privilèges internes et privilèges

externes. On comprendra que je m'abstienne d'entrer dans une discussion aussi subtile ; il me suffit de l'avoir indiquée.

Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que Michel était l'ange gardien du peuple élu. En effet, l'ange qui parlait à Daniel l'appelle « votre chef » (x, 21). Tout porte à croire qu'après avoir rempli ce ministère auprès des Israélites, il le remplit maintenant près de l'Église catholique qui a été substituée à l'ancien peuple, qui est le royaume de Dieu sur la terre, composé de tous les fidèles ayant, de par leur baptême, droit au ciel. C'est ce qui ressort d'ailleurs du texte de l'Apocalypse étudié ci-dessus, et aussi du rôle qu'attribue à l'archange la liturgie romaine.

Nous lisons, en effet, dans la troisième antienne des vêpres des deux fêtes romaines de saint Michel : « Archange Michel, je t'ai établi prince sur toutes les âmes qui doivent être reçues (au ciel). » Ce texte, très intéressant, mais dont je n'ai pu découvrir l'origine, a été vraisemblablement emprunté à quelque livre apocryphe. Ceci ne doit ni surprendre, ni scandaliser les fidèles. Certains apocryphes ont joui autrefois d'une grande popularité parmi les chrétiens, et nous voyons l'apôtre saint Jude leur emprunter deux textes, l'un tiré de l'*Assomption de Moïse*, où il est précisément question de saint Michel, l'autre du *Livre de Hénoch*. Plusieurs Pères de l'Église, notamment saint Ambroise, ont suivi son exemple. C'est donc que, dans quelques-uns au moins de ces apocryphes, il y avait de bonnes choses à prendre. Spécialement, la doctrine, exprimée par la troisième antienne des vêpres de saint Michel, est singulièrement corroborée par celle de l'offertoire de la messe des défunts : « Seigneur Jésus-Christ, roi de gloire, délivrez les âmes de tous les fidèles défunts des tourments de l'enfer et du profond abîme, délivrez-les de la gueule du lion, de peur que le tartare ne les engloutisse, qu'elles ne tombent dans la nuit ; mais que le porte-étendard saint Michel les introduise dans la sainte lumière, que vous avez jadis promise à Abraham et à sa postérité. »

Ces textes ne sont pas les seuls qu'il serait possible de recueillir dans l'office romain de saint Michel ou en d'autres parties de la liturgie romaine. Ainsi, par exemple, les prières pour la recommandation des mourants font dire au prêtre ou à celui qui en tient la place : « En votre royaume, Seigneur, recevez votre serviteur. Que saint Michel le reçoive, l'archange de Dieu, qui a mérité d'être établi prince de la milice céleste. » Il faut donc considérer comme indubitable que saint Michel est l'introducteur des âmes saintes dans le ciel.

Il est certain encore que saint Michel appartient à l'ordre le plus élevé de la hiérarchie angélique : c'est un séraphin, l'un des sept qui se tiennent devant le Seigneur. Qu'est-ce que les séraphins ? Ce sont les anges dont le trait spécial, le caractère distinctif, est le développement intense de la plus haute des vertus, la charité. De là vient qu'ils se tiennent en adoration devant Dieu et glorifient sans trêve sa sainteté essentielle. De là vient encore que les missions propres aux séraphins sont, de préférence, celles par lesquelles s'exerce, dans l'ordre surnaturel, la miséricorde divine. C'est ce que montrent l'exemple du séraphin, qui purifie, avec un charbon enflammé pris sur l'autel, les lèvres d'Isaïe, afin de le rendre capable de sa mission de prophète, celui de Raphaël envoyé au jeune Tobie, celui de Gabriel qui parla d'abord au prophète Daniel et lui annonça la venue du Messie, puis fut député à la Vierge Marie pour obtenir son consentement à tout ce que Dieu avait décrété d'opérer en elle.

Le nom d'archange, fréquemment attribué à saint Michel, ne doit pas nous égarer et nous faire retomber dans l'erreur d'un célèbre théologien qui était disposé à distinguer saint Michel l'archange de saint Michel prince des armées angéliques. En réalité, les titres d'ange et d'archange s'entendent naturellement des esprits célestes à qui Dieu confère quelque mission. Peu importe la hiérarchie ou l'ordre auquel ils appartiennent. C'est ainsi que saint Luc désigne Gabriel sous le nom d'ange, que Raphaël s'intitule lui-même « l'ange

Raphaël », ce qui ne l'empêche pas d'ajouter aussitôt : « un des sept qui nous tenons en présence du Seigneur ».

On ne trouvera pas, je pense, un seul écrivain ecclésiastique pour réduire à sept le nombre des séraphins. Sans doute, il est vraisemblable qu'à mesure qu'on s'élève vers le sommet des ordres angéliques le nombre des anges de chaque ordre va diminuant, selon une loi de la nature et même de la grâce qui veut que les êtres parfaits soient plus rares que les êtres imparfaits. Mais ceci est une simple supposition, car nous manquons de données précises. En tout cas, il ne saurait être question de réduire à sept le nombre des séraphins. Alors, il faut convenir que les sept représentent, dans leur ordre, une catégorie spéciale, particulièrement sainte et glorieuse. Les sept sont ceux qui approchent le plus près de Dieu, et conséquemment le prince des armées angéliques doit être le premier des sept.

On jugera peut-être que cette analyse des textes bibliques est un peu sèche et qu'elle en omet qui ont leur valeur, par exemple celui de l'apôtre saint Jude : « Lorsque l'archange Michel, disputant avec le diable, contestait touchant le corps de Moïse, il n'osa pas proférer un jugement de malédiction, mais il dit : Que le Seigneur te corrige ! » (I, 9). Mais ce texte, outre qu'il est obscur et fait mention de faits que nous connaissons mal, n'ajoute rien à ce que nous savons par ailleurs du rôle de saint Michel. On peut en dire autant des autres que nous avons négligés. Lorsque la liturgie romaine qualifie saint Michel de « préposé au paradis », elle veut dire évidemment qu'il est l'introducteur des âmes dans la béatitude céleste ; mais c'est ce que nous apprenions déjà l'antienne et l'offertoire que nous avons cités. Je n'avais ici ni à écrire l'histoire de la dévotion à saint Michel, ni à m'efforcer de la développer chez les fidèles, mais seulement à exposer ce que l'Écriture et la prière officielle de l'Église nous ont fait connaître de sa nature et de son rôle.

J. S.

Aux Zélateurs et aux Zélatrices de l'Archiconfrérie

NOTRE appel de mars dernier a été entendu, comme l'indique le relèvement du chiffre des inscriptions dans l'Archiconfrérie. Merci à ceux qui se sont mis à l'œuvre au premier signal. Sommes-nous satisfaits ? Non, pas complètement. Le gros bataillon de nos zélateurs n'a pas encore donné. Le zèle même de plusieurs semble s'être endormi, depuis que la liquidation des Congrégations religieuses a modifié l'administration du Pèlerinage. On l'a cru peut-être gravement frappé. Le coup a été sensible, mais non mortel. Le Mont Saint-Michel, stable sur sa base de granit, demeure le centre très vivant du culte national du grand Archange, comme l'ont prouvé les inoubliables fêtes du douzième centenaire en 1909, et celles qui ont marqué les années suivantes jusqu'en 1914. Ici, comme ailleurs dans le monde, les hommes passent, l'œuvre demeure. Chanoines d'abord de 709 à 966, moines ensuite de 966 à 1790; administration diocésaine de 1865 à 1867, Pères de Saint-Edme de 1867 à 1901, administration diocésaine encore depuis cette date, tous ont laissé des traces ineffaçables de leur dévouement à l'œuvre commune.

Une petite branche a germé sur le vieux tronc de l'Archiconfrérie, à elle revient en partie l'augmentation mentionnée plus haut. Puisse cette branche croître et porter de plus nombreux fruits encore, car elle ne se borne pas à recueillir des adhésions, mais forme des groupes solidement organisés et à vie intense.

A nos zélateurs et zélatrices de reprendre ou de continuer maintenant la campagne jadis si vigoureusement menée. Le retour à saint Michel l'ange gardien de la France, c'est le retour à Dieu, et le retour à Dieu est notre intérêt primordial. L'aurore de la victoire définitive luit sur notre Patrie, redoublons d'efforts pour mériter la protection de Celui qui ne lui

a jamais manqué dans ses détresses. Vers 1867, saint Michel dans une vision disait à la Vénérable Philomène de Sainte-Colombe : « Fais connaître aux hommes le grand pouvoir que j'ai près du Très-Haut ; dis-leur de me demander tout ce qu'ils voudront, dis-leur que ma puissance en faveur de ceux qui me sont dévots est sans limites. » Et en même temps il ajouta cet ordre formel : « Fais connaître mes grandeurs » (1). La vénérable religieuse ajoute : « Marie veut demander, Jésus ou son très saint Cœur veut accorder, et saint Michel veut distribuer à large main ce que Marie a obtenu. » Ailleurs : « La beauté de saint Michel a une telle ressemblance avec celle de Dieu, qu'après le Verbe éternel, il n'y a aucun autre esprit dans le Ciel qui lui soit comparable. » — « On peut bien dire qu'entre Jésus, Marie et Michel archange, il n'y a vraiment qu'une même volonté, qu'un même désir. Oh ! mille fois heureux ceux qui lui sont dévots, dévots du très saint Cœur de Jésus ou bien de sa Mère Immaculée, ou encore du séraphique saint Michel archange. » — *Heureuse la nation, heureux le pays ou le monastère qui s'enflammera de cette dévotion ! Écris tout ce que tu en sais* (2). »

Depuis les jours de ces visions l'Archiconfrérie a noblement travaillé à faire connaître les grandeurs de saint Michel, la France s'est éprise d'une nouvelle dévotion pour lui. Que nos zélateurs et zélatrices, que tous nos associés s'appliquent plus que jamais à multiplier le nombre de ceux qui crieront avec nous : *Saucte Michael Archangele, defende nos in prælio.* Heureuse la nation qui s'enflammera de cette dévotion, assure la vénérable religieuse, dont le procès de canonisation est en cours.

(1) Vie par le P. PIR DE LANGOGNE, 187.

(2) *Ibid.*, 191, 193, 195, 189.



BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de mai et juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 5 mai et mardi 8, samedi 2 juin, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 8 au 16 mai, pour ne pas coïncider avec la neuvaine du Saint-Esprit, et du 15 au 23 juin.

Outre les intentions particulières de tous nos associés, nous proposons les intentions suivantes d'ordre général. Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné les bénir.

La neuvaine de Mai: ACTION DE GRACES POUR LES FAVEURS MULTIPLES ACCORDÉES A LA FRANCE PENDANT LA GUERRE, ET PRIÈRE POUR LEUR CONTINUATION.

Neuvaine de Juin: LE SUCCÈS DU PROGRAMME DES PUBLICISTES CHRÉTIENS.

* *

Bien que le sol de la France ne soit pas encore complètement libéré, ni le droit vengé; bien que l'ère des sacrifices ne soit pas close, ni celle des deuils; il est cependant de notre devoir de remercier pour les grâces éclatantes qui nous ont été accordées depuis août 1914. La reconnaissance est un besoin du cœur, et la meilleure des prières pour la continuation de ces grâces. On n'y pense peut-être pas assez. A mesure que les phases de cette terrible guerre se déroulent, nous nous rendons mieux compte que c'est miracle si nous existons encore. Humainement parlant nous devons être écrasés, tant l'ennemi était puissant et sa préparation soignée, alors que nous vagabondions dans les champs toujours si attrayants de l'Utopie. N'est-ce donc rien que le dévouement de la Belgique et, dès le principe de la crise, la fidélité de la Russie et de l'Angleterre à la parole donnée? N'est-ce donc rien que l'Union Sacrée qui a arraché nos énergies nationales aux dissensions intestines pour les grouper dans l'unique pensée de la résistance à l'envahisseur? N'est-ce donc rien de la voir durer encore cette Union nécessaire, en dépit des accrocs qu'elle a soufferts et de notre amour du changement? Et que dire de la persistance de l'esprit de guerre au front et à l'arrière, alors que dans ces luttes qui absorbent les peuples entiers, le moral est un des grands facteurs de la victoire? Et les succès magnifiques de la Marne, de Verdun, de la Somme, pour ne parler que des plus connus? Et le revirement de l'opinion mondiale en

notre faveur, malgré les puissants et savants mensonges de l'Allemagne, revirement qui aboutit à mettre à notre disposition les inépuisables ressources des Etats-Unis? Sans doute la lutte est dure. N'est-ce pas encore une grâce? Si nous avions été trop tôt victorieux, l'orgueil allemand fût vraisemblablement devenu nôtre, et nous n'avons pas besoin de cette addition à nos défauts; nous nous serions endormis dans des illusions périlleuses sur l'invincibilité de nos forces, et les ressources stupéfiantes de nos improvisations, et, dans quelques années, l'Allemagne vaincue mais non brisée, instruite par son échec et mieux outillée que jamais, nous eût terrassés pour toujours. Surtout nous n'aurions jamais ouvert les yeux sur nos misères nationales et les causes qui nous menacent de décadence, nous n'aurions pas senti le besoin de revenir à Dieu et à nos traditions historiques. La souffrance est éducatrice, mais il faut du temps pour que, levain céleste, elle transforme les masses. Sommes-nous transformés? En tout cas remercions pour les dons accordés, et prions saint Michel d'accélérer notre retour national à Dieu, afin qu'il puisse achever la déroute si bien commencée des ennemis de son royaume.

* *

Si l'Histoire a jamais eu des tournants, selon une expression assez employée, la guerre, qui pour la première fois secoue notre planète entière, en est bien un. C'est un déluge, à peu de chose près universel. Au terme de la crise, il s'agira pour la France, plus peut-être que pour les autres nations, d'inspecter soigneusement les fondements sur lesquels elle est assise, et de voir s'ils sont de taille à supporter l'édifice à rebâtir. Tout le monde parle de l'après-guerre et de sa préparation. Nous ne saurions nous en désintéresser. La France doit redevenir la nation catholique qu'elle a été, tout en s'adaptant aux conditions sociales nouvelles qui vont s'imposer à l'humanité entière. Après étude approfondie de la question, les Publicistes chrétiens ont mis au jour un programme de réformes, destiné à rallier les efforts de tous ceux qui s'intéressent au bien de la France, et que beaucoup des membres de l'Episcopat ont approuvé. Nos associés feront bien de s'en pénétrer pour le défendre et le promouvoir dans l'occasion: c'est notre rôle à nous, comme nous l'avons remarqué, d'être des semeurs de lumière, c'est-à-dire d'idées saines. Nous devons nous en remplir et les prêcher opportune, importune, comme dit saint Paul, à temps et à contretemps. On n'enfoncé un clou qu'à la condition de répéter les coups de marteau sur sa tête. Nous ne publions pas ce Programme que toute la Presse a donné, mais nous prions d'une manière toute spéciale pour sa réalisation.

* *

INDULGENCES DES MOIS DE MAI ET JUIN : 1^o Plénière, le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2^o Le même jour : scapulaire de saint Michel. — 3^o Le 29 juin : fête de saint Pierre et saint Paul (conditions ordinaires). — 4^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les neuf jours qui suivent. — 5^o Jour au choix chaque mois : récitation quotidienne de la couronne angélique. — 6^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie de Saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admis au nombre des Protecteurs de l'Œuvre de saint Michel (*cent francs une fois versés*) : M. le marquis et M^{me} la marquise de Touchet, de Caen; M. X. Zimmermann, de Paris.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Pauline Dietembeck, de Nancy; M^{lle} Delisle, de Yvetot; M^{lle} M.-Th. de Falvelly, de Saint-Jean-de-Côle; Le R. P. aumônier du Sacré-Cœur de Vichy; M^{lle} Marie Fouilloux, de Viverols; M^{me} M. Bonnefoy, de Senlis; M^{lle} Julie Petit, de Le Portel; M. Henri Strasser, aux Armées; M^{me} Félicie Miquel, de Aigues-Vives.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 11 février au 12 avril, 2.314 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie par les zélateurs et zélatrices de : Avranches, Arc-les-Gray, Aoste, Brécéy, Beaulon, Bressuire, Bais, Belfort, La Brillanne, Coutances, Caen, Caderousse, Champvans, Châlons-sur-Marne, Château-Gontier, Les Champs-de-Losques, Dun-le-Palleteau, Dublin, Evreux, Fairview-Mass, Falaise, Gray, Grambourg, Hartford, Quilly, Lapujade, Lourdes, Londres, Marseille, Montpellier, Montcel, Monistrol-sur-Loire, Montréal, Nantes, Niort, Neufchâteau, Nancy, Nuits-Saint-Georges, Nueil-les-Aubiers, Pontmain, Puisséguin, Portel, Pau, Paulx, Pont-l'Abbé-Picauville, Perpignan, Preston, La Pouéze, Les Ponts-de-Cé, La Palud, Québec, Rennes, Reims, Rignac, Romilly-sur-Seine, Saint-Lô, Saint-Denis, Saint-Médard-de-Guizières, Saint-Jean-de-Côle,



SAINTE MICHEL, PAR LOUIS NOEL
(Dans la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre).

Cliché gracieusement communiqué par l'Œuvre du Vœu National

Saint-Nicolas-du-Chardonnet; Saint-Denis-de-la-Réunion, Thairy, Vallet, Viverols et des Armées.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

12 FÉVRIER : Jacques Sainte-Beuve; Léonie Sainte-Beuve; Germaine Sainte-Beuve, de Paris. — 13 FÉVRIER : Paul Denis, de Saint-Raymond-Portneuf; Marie-Michelle-Josèphe-Lucie-Elisabeth Vi-guier, de Roujan. — 15 FÉVRIER : Anne Cheminant, de Saint-Renan. — 16 FÉVRIER : Albert-Gabriel-Louis-Joseph Rustuel; Eugénie Rustuel; Jean-Pierre-Paul Rustuel, de Morlaix; Etienne-Marie Rustuel, de Guingamp; Guy de Ravel; Jehanne de Ravel, de la Meynardie. — 17 FÉVRIER : Joseph-Philippe-David Isabel; Joseph-Antonio Côté; Joseph-Rolland Frudeau; Joseph-Paul Lemieux; Joseph-Rolland Lemieux; Joseph-Lucien Lemieux; Marie-Jeanne Lemieux; Marie-Brigitte Lucien; Marie-Gabrielle Julien; Marie-Magdeleine Julien; Marie-Alice-Jacqueline Julien, de Montréal. — 19 FÉVRIER : Marcelle Rein; Pierre Rein; Marguerite Christophe; Solange Christophe, de Nancy. — 21 FÉVRIER : Marguerite-Marie Poullin, de Guingamp. — 22 FÉVRIER : Paul-Claude-Michel Delacour, de Angers. — 23 FÉVRIER : Germaine-Marie-Louise Romelaer; Geneviève-Désirée-Louise Romelaer; Pierre-Henri-Emile-Joseph Romelaer; Marie-Thérèse-Henriette-Joséphine Romelaer, de Coutances. — 25 FÉVRIER : Marguerite-Marie Mathiot; Michel Mathiot, de Neufchâteau; Berthe Etienne, de La Brillanne; Emile-Jean-François Esmiol, de Digne. — 26 FÉVRIER : Augustin-Louis-Théophile-Marie Bénard; Clotilde-Françoise-Marie Bénard; Henri-Jacques-Albert-Etienne Dubois; Albert-Augustin-Jacques-Etienne Dubois, de Château-Gontier; Aimé-Arsène-Joseph Pelat; Auguste Rey, de Rignac. — 7 MARS : Raymond-Gabriel-Marie Benetreau; Léa-Thérèse-Henriette Bénétreau; Berthe-Marguerite-Marie Bénétreau, de Bressuire; Georges Gémier; Maurice-Ferdinand Leloutre, de La Rondehaye; Raymond Vallée; Madeleine Vallée; Marie Lenesley; Léonie Lenesley, de Saint-Sauveur-Lendelin. — 9 MARS : Maria Cazet; Hélène Cazet; Gabriel Cazet, de Poncey-sur-l'ignon; Robert Guillemin; Charles Profillet; Hélène Profillet, de Châteaulain. — 12 MARS : Michel-Léon-Marin, de Sauveterre; Georges-Marie-Louis Fridel, de Thiberville. — 15 MARS : Gillette Prieur; Jean Prieur; Renée Béranger; Edith Dumail, de Elbeuf. — 21 MARS : Jean Chouquet, de Aoste; Hermine-Anne-Marie-Thérèse Martin, de Bergerac. — 22 MARS : Michel-Fernand-Joseph Seillier, de Etaples. — 23 MARS : Daniel-Charles-Joseph Fridel, de Vitry-le-François; Pierre-Marie-Alfred Denise, de Thiberville; Michel-Raymond-Marius-Antoine-Pie Sandevour, de Roubaix; Marie-Josèphe Béchetoille, de Annonay. — 27 MARS : Marie-Armelle Le Goaster, de Caen; Jeanne Pierre, de Etroussat. — 29 MARS : Henry Boye; Paul-François Aubin, de Capes-terre. — 30 MARS : Paul-Jean Vatelet, de Soligny-la-Trappe. — 5 AVRIL : Bernard Hue, de Elbeuf; Georges-Henri Massé, de Fairview-Mass; Roger-Louis-Albert Fraysse; Madeleine Bouquié, de Rignac; Christiane-Cécile-Marie-Michelle-Berthe Guerquin, de Paris; Marguerite

Leprêtre; Cécile-Marie-Antoinette-Joséphine Cressonnier; Georges-Henri Journéz; Madeleine-Jeanne Journéz; César-Charles-Auguste Journéz, de Le Portel. — 6 AVRIL : Jean Déravin; Marie Déravin; Michelle Déravin, de Pointe-à-Pitre. — 10 AVRIL : Marie-Joseph-Camille-Yves Coze, de Le Puy.

COURRIER. — Reçu de notre Zélatrice de Nantes la somme de 90 francs (plus 5 francs envoyés précédemment) pour abonnements, messes, consécrations et scapulaires, etc.. Déjà vieille tradition, établie par notre dévouée Zélatrice : chaque année, à sa demande, une neuvaine est faite au Mont Saint-Michel, et des messes sont célébrées au cours de la neuvaine, pour les Associés de la Ville de Nantes. — Excellente initiative, que nous signalons aux zélatrices de France et de Navarre. N'est-elle pas digne d'imitation ?

M^{lle} EMÉLIE HUBY. — Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de M^{lle} Emélie Huby, zélatrice de saint Michel à Yvetot (Seine-Inférieure), pieusement décédée le 3 mars, dans sa 67^e année. Par une activité sans exemple et une ténacité admirable, qui ne se sont pas une seule fois démenties, elle avait réussi à porter et à maintenir à 130 le chiffre des abonnés directs aux *Annales du Mont Saint-Michel*, dans la ville d'Yvetot. Tous les ans, elle s'imposait de visiter chacun d'eux pour recueillir les cotisations. Sa maison était devenue une agence michélienne de première importance. Elle-même se chargeait de la correspondance des associés avec le Mont Saint-Michel. Elle y apportait un dévouement inlassable, une précision minutieuse.

Nous recommandons son âme aux prières des associés.

Nous ne saurions assez remercier M. l'Archiprêtre d'Yvetot d'avoir pris l'initiative de confier la succession de M^{lle} Huby à M^{lle} Delisle, directrice du Pensionnat Saint-Michel, qui a bien voulu accepter le titre de zélatrice.

PATRIE CUSTOS, DEFENDE NOS ! — Tel est le titre d'un tout petit tract qui vient de paraître. Il résume et met en un relief saisissant les témoignages de la dévotion traditionnelle de la France à son Ange protecteur. Il établit qu'avec l'abandon du culte de saint Michel, au XVIII^e siècle, coïncida le déchaînement de l'Ennemi. La conclusion, appuyée encore par les autorités les moins discutables, est que les chrétiens de France doivent s'abandonner au mouvement qui les entraîne de nouveau vers l'Archange tutélaire, défenseur de la Patrie.

A répandre à profusion dans les milieux où l'on est porté à dire : « Saint Michel ?... Encore une dévotion nouvelle ?... »

Le cent : 0 fr. 60 franco. (Aux bureaux des *Annales*).

Échos & Nouvelles

Au Canada.

LES courriers sont lents et irréguliers d'un bord à l'autre de l'Atlantique. Mais enfin ils vont et viennent. Ils apportent parfois de bien consolantes nouvelles. Exemple, cette lettre de notre très fidèle zélatrice de Montréal, du 30 janvier :

« Pour remplacer mon vénéré Père Peladeau (1), je me suis adressée au bon et dévoué Monsieur M^c Ginnis, aumônier de l'hospice Hamelin et des pensionnaires du « département de saint Michel. » Pour la première fois, grâce à lui, on a célébré solennellement la fête de saint Michel, à l'hospice Hamelin. Lui-même prêcha à la grand'messe qu'il célébrait. Après midi la R^{de} Sœur supérieure réunit tous les habitants de la maison pour un pèlerinage en commun à la statue de l'Archange, érigée dans le grand corridor. Quelques-uns des « pèlerins » arboraient avec fierté l'œillet du Mont Saint-Michel... S. G. M^{gr} l'Archevêque a daigné accorder une indulgence de 100 jours à toute personne qui salue la statue de saint Michel par ces mots : « Qui est comme Dieu ! »

Autels portatifs.

L'Œuvre des « autels portatifs à nos prêtres-soldats », organisée et supérieurement conduite — à l'usage — par l'Association de N.-D. du Salut, a rendu les plus grands services au clergé mobilisé.

Parmi les vocables choisis par les donateurs, nous avons le plaisir de rencontrer souvent celui de saint Michel. C'est un hommage rendu à l'Archange, protecteur de la Patrie. C'est aussi une sorte d'invitation discrète à l'invoquer. Nous devons consigner ici cette manifestation de la piété française envers saint Michel. Nous souhaitons que le mouvement continue et s'amplifie encore.

Statues de saint Michel.

On nous signale des bénédictions de statues de saint Michel au Cannet, près de Cannes (Alpes-Maritimes) et à Saint-Pierre-de-Melle (Deux-Sèvres).

Combien d'autres que nous ne connaissons pas !

(1) Décédé il y a quelques mois. (*Annales* Nov.-déc. 1916, p. 318).

Saint Michel de Hammerfest.

Sait-on quelle est l'église catholique la plus rapprochée du pôle Nord ? C'est celle de Hammerfest (Norvège). Elle est dédiée à saint Michel. Soixante-quinze à quatre-vingts Lapons métis la fréquentent. Elle est entièrement en bois. Le curé dirige en même temps que sa paroisse une école, où une vingtaine d'enfants de religions diverses apprennent à lire, écrire et compter. Non loin, se trouve un hôpital, où quatre religieuses exercent leur charité. Inutile d'ajouter que l'école et l'hôpital sont en bois, comme l'église.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 avril 1917.

AH ! cet hiver qui n'en finit pas ! Avant-hier, la neige couvrait encore le sol, s'entassait, fondant avec peine, dans les coins, en bas, à l'Abbaye, dans l'escalier de dentelle. Elle était tombée la veille pendant plus de trois heures, par gros flocons, si gros qu'un seul suffisait à couvrir une main d'enfant, si drus que l'horizon le plus proche en était obscurci ; de la courtine du rempart on ne distinguait plus la mer qui en caressait mollement la base.

« C'est un hiver *pourri*, » me disait quelqu'un qui a vu 70. Il est de fait que le Mont Saint-Michel, pour ne parler que de lui, n'avait connu de longtemps ses murs sans ravenelles fleuries au 15 avril. C'est inouï. La riche parure d'or qui égaye d'ordinaire la sévérité du granit, dès que paraît le printemps, brille cette année par son absence. Tout est flétri, mort, triste, lamentable. De soleil point ; mais de la grêle, du vent, de la pluie, de la neige, du froid. A peine un peu de verdure çà et là et quelques bourgeons frileux — épithète usuelle et qui s'applique avec un singulier à propos — risquent timidement une poussée que la giboulée neutralise et annule l'instant d'après. La nature vivante est d'une patience et d'une ténacité égales à celles que développent là-bas nos poilus contre les éléments chimiques de la barbarie.

Croiriez-vous que nos amis, les merles du petit bois, ont sifflé pour la première fois leur salut au soleil levant, le lundi de Pâques, 9 avril ? La chose est sûre ; car j'étais aux aguets... depuis tantôt deux mois, pour saisir l'heureux événement. Enfin il se produisit lundi dans les bosquets de la villa Tiphaine. Et encore je me persuade que c'était une gracieuseté souveraine de la « Fée du Mont ». Depuis, la neige est revenue et le merle se tait.

Tout est retardé. Si le mal se bornait là. Mais sait-on s'il y a des beaux jours à venir? Oui. Quand même nous en aurons. Du moment que cela ne dépend ni du Ministre du ravitaillement, ni du Comité des réquisitions, nous pouvons espérer. Au demeurant de quoi nous plaindrions-nous? Le Mont Saint-Michel est ravitaillé avec une régularité et une ampleur qui ne laissent rien à désirer, en ce 33^e mois de la guerre. Le charbon ne manque pas. Si on ne le fournit pas « nature », on vous l'envoie sous forme de « boulets », et c'est bien bon encore et c'est d'actualité par surcroît. Les légumes ont subi les atteintes de la gelée — cela va sans dire — mais ils n'ont pas manqué une seule fois d'arriver en quantités suffisantes, grâce aux excellents maraîchers de Bas-Courtils, de Montitier et de la Rive. Les pommes de terre se raréfient, peut-être parce qu'on en sème beaucoup. Si c'est cela, tant mieux. N'a-t-on pas placardé, jusque chez nous, cette affiche persuasive où un soldat authentique invite les « civelots » de l'arrière à semer des pommes de terre? (1) Au Mont, il n'y a guère lieu de répondre effectivement : sur notre rocher les terrains cultivables sont plutôt exigus. Mais l'étranger qui passe s'inspirera de l'idée, s'il peut lui donner suite autrement que nous. En attendant la récolte, nous aurons bien encore le moyen de goûter de temps en temps... à la purée.

Aussi bien le beurre est cher et on l'offre en quantités moindres. C'est la crise, causée par l'hiver, toujours, qui a anéanti les herbages.

Que mes lecteurs me pardonnent ce tableau de notre vie économique. Si je m'écoutais, j'alignerais ici des chiffres, que plus tard on serait heureux d'exhumer de la poussière. Mais j'ai du respect humain et je passe (2).

* *

La pêche n'a pas été interrompue par la guerre, on le sait. Les coquetières, plus nombreuses que jamais — car il faut faire de nécessité métier — se sont livrées par tous temps à la cueillette de la coque. On avouera que si ce ne fut pas souvent sans grandes peines, ce ne fut jamais sans grand mérite. Pieds nus sur le sable et dans l'eau glacée des flaques

(1) Les chapelains de saint Michel n'avaient pas attendu cette invite pour convertir leurs 12^{me} de pelouses et de plates-bandes en champ de pommes de terre!

(2) Eh bien! non, décidément. — Voici un aperçu de quelques prix au 15 avril 1917 : beurre : 6 fr. le kilo ; œufs : 1 fr. 85 la douzaine ; pommes de terre : 0 fr. 40 le kilo ; carottes : 0 fr. 50 le kilo ; poireaux : 0 fr. 05 l'un ; poulets : 6 fr. l'un ; lapins : 5 fr. l'un, etc.

et des ruisseaux, les malheureuses femmes ont mis une vaillance magnifique à ce labeur, qui leur permettait d'améliorer quelque peu l'ordinaire de la famille ou d'envoyer des « paquets » à l'homme dans la tranchée et dans les geôles allemandes. Les enfants mêmes, les jours de congé, — et de tout jeunes gens, de jour et de nuit, — montrèrent une application non moins édifiante au dur métier de la pêche.

Puis, voici que la saison du saumon est revenue. Elle a été favorable, mais combien rude, avec ces giboulées de grêle et de neige, après la période de glace! Si encore le Couesnon était propice aux saumons; mais il faut croire qu'il ne l'est pas. Il serait intéressant d'analyser ses eaux à ce point de vue. On sait que la direction de montée des saumons est réglée par la proportion d'oxygène dissoute dans les eaux. Le saumon se dirige avec continuité vers un milieu mieux pourvu d'oxygène et plus apte à entretenir une respiration active. Les localités où il s'arrête pour établir ses frayères et pour pondre sont celles où il rencontre le maximum d'oxygène (1). Or dans le Couesnon il est rare que l'on signale des saumons. La Sée et la Sélune, par contre, en sont abondamment pourvues. A quoi tient cette différence entre des rivières si voisines et d'apparence si semblables? Sans doute le Couesnon est moins riche en oxygène. Mais encore pourquoi l'est-il moins? Il y a là un problème à résoudre. — Toujours est-il que nos pêcheurs sont priés d'aller *chasser* plus loin, et c'est très regrettable pour eux. Nous disons « chasser ». Car c'est une vraie chasse que la pêche du saumon. Elle comporte affût, poursuite, capture et massacre, opérations passionnantes où les hommes du Mont, de Vains et de Genets sont passés maîtres. Une description étendue serait nécessaire; elle nous entraînerait trop loin. Ce sera pour une autre fois.

Cependant l'expédition du poisson a souffert des difficultés exceptionnelles du fait de la suppression presque radicale du tramway, depuis le 5 mars. Les rails nous restent, il est vrai, et c'est quelque chose. De plus, l'État nous accorde deux trains par semaine, l'un et l'autre le mercredi. Ravis de cette aubaine qui nous permet d'aller au marché de Pontorson, nous nous estimons heureux qu'elle ne nous soit pas ôtée encore; nous serons reconnaissants si on ne la retire pas bientôt.

Pâques lui-même — comme en 1915 — fut privé d'entendre le sifflet de la machine. Néanmoins hôteliers et marchands

(1) Communication de M. Roule à l'Académie des Sciences, le 29 novembre 1915.

avaient fait à point nommé le geste traditionnel d'ouvrir les volets et de faire l'étalage. Quoi qu'il advint on serait prêt. Le jour de Pâques, une centaine de visiteurs; le lendemain à peu près autant... tel est le bilan de ces vacances. Car le silence le plus impressionnant a repris ses droits depuis mardi. Nul ne le trouble. Quelques rares promeneurs montent et descendent avec recueillement, comme s'ils craignaient d'éveiller le géant qui dort. Peut-être se sentent-ils dépaysés parmi tant de silence.

Dimanche une voiture fit la traversée de Genets au Mont. Au retour, un des chevaux s'abattit au sortir de la rivière. Le froid l'avait-il saisi? Il tomba raide, frappé de congestion. Lundi, une autre voiture fit un second tour. C'est fini... jusqu'à nouvel avis.

* * *

Aussi, nous avons le loisir de travailler et de prier, en pensant aux absents. C'est à quoi nous nous efforçons de notre mieux.

A Paray-le-Monial, les drapeaux des nations alliées ont été arborés solennellement dans la chapelle de la Visitation. La Cérémonie du 26 mars, pleine de sens, légitime les plus beaux espoirs. Au Mont Saint-Michel, des raisons apparemment moindres appuieraient un acte analogue. Nous ne saurions oublier que l'archange protecteur de la France est intéressé au succès commun. Voilà pourquoi, non contents d'implorer son assistance pour nos armées et pour les armées alliées, nous n'avons pas cru faire une vaine action en déployant autour de la statue de saint Michel, avec l'emblème de la Patrie, ceux des États qui ont lié leur sort au sien dans la défense de la même cause. Ah! ils ne sont pas précisément riches les drapeaux qui ornent maintenant la petite chapelle. Ni de soie, ni d'or; un peu passés, troués même, ils ont pour unique mission de souligner un sentiment et de provoquer une prière. Ils sont eux-mêmes une prière. Mais, à la fin, ils seront trop. Car si le mouvement continue — et il continuera — bientôt nos ennemis, isolés comme ils le méritent, auront contre eux le monde entier. Il n'y aura plus au Mont assez d'étoffe pour les drapeaux de nos alliés, ou bien la chapelle de saint Michel en serait remplie jusqu'à la voûte.

C'est que « l'heure d'une exceptionnelle gravité » dont parle la prière de l'épiscopat français, est venue. Nous la vivons. L'ennemi recule; il reculera. Quel frémissement d'enthousiasme dans les notes, écrites à la hâte, qui nous parviennent du front! L'abbé Jourdan était en permission quand s'est produit l'effondrement des lignes allemandes de la Somme à l'Aisne. Il a rejoint à marches forcées son régi-

ment: 60 kilomètres à pied. On avait fait de « bon boulot » par là. Il nous a dépeint en quatre phrases la situation: « Fatigué, mais joyeux. Navré aussi d'avoir constaté les abominations commises par les Boches: maisons brûlées, carrefours sautés, arbres fruitiers coupés. Race maudite, me disait hier son instituteur d'une commune dont ils ont brûlé la maison. L'indignation de nos Bretons et Normands est indicible. « Couper les pommiers! » C'est impardonnable. « Ah! les bandits!... » Evdemment, aux yeux de nos braves compatriotes, couper un pommier, c'est le crime des crimes. Le pommier est un arbre sacré. On le laisse mourir de sa belle mort. On ne le coupe pas. Le comble de la barbarie, c'est de le détruire quand il est « en plein rapport », quand on peut en attendre encore nombre de copieuses vendanges. Passe donc de démolir les maisons et de ravager les prairies et les champs; les maisons se relèveront vite et la terre est toujours la terre; mais le pommier, lui, il faut des années pour qu'il soit de taille à porter des fruits en abondance. Vous savez la fable:

Passe encore de bâtir; mais planter à cet âge?...

La Fontaine penserait comme nos poilus. Le Bonhomme s'indignerait, pour la première fois.

Plus d'un parmi les Normands dut revoir en esprit, devant cette dévastation, le paysage ensorcelant qu'offriront bientôt les plants de pommiers fleuris autour de sa ferme ou de son hameau. De la terrasse de l'Evêché, à Avranches, par exemple, c'est un spectacle féerique que celui des coteaux de Marcey, Saint-Jean, Lolif, Subigny partout, encadrés par la verdure tendre des haies vives, les pommiers apparaissent, invraisemblables bouquets de fleurs blanches ou roses, à perte de vue. Au printemps de 1915, quand on conduisait à l'hôpital de l'Institut Notre-Dame, qui domine la vallée, les blessés de Neuville Saint-Waast, Roclin-court, Aix-Noulette, chaque fois c'était de la part de ces malheureux un ébahissement qui les arrachait à leur torpeur. « Qu'est-ce que c'est que cela? » questionnaient-ils. Pas davantage que les Normands ils eussent souffert que l'on portât une atteinte sacrilège aux pommiers en fleur.

GINGATZ.



La Question du Mont Saint-Michel

Digues ou bancs d'hermelles ?

LES *Annales* ont relaté en son temps (1) l'intervention de l'Académie des Sciences dans la question de l'insularité du Mont Saint-Michel. La docte assemblée entendit, le 30 octobre 1916, M. Edmond Perrier exposer les grandes lignes d'une note de MM. G. Gabaine et Houlbert, selon laquelle l'ensablement de la baie serait dû non pas à « la digue », mais bien à certaine barrière récifale construite en travers, de Cherrueix à Dragey, par un animalcule marin, l'*hermella alveolata* Sav. Les deux naturalistes concluaient avec sérénité que « la suppression de la digue ou sa transformation ne peuvent apporter aucune amélioration à cet état de choses. » Conclusion qui débordait manifestement les prémisses de leur raisonnement.

C'est ce que M. Ch. Lallemand a fait observer à l'Académie des Sciences, le 2 avril, en analysant une étude de M. J. Renaud, directeur du service hydrographique de la marine, « sur l'influence des hermelles sur le régime de la baie du Mont Saint-Michel » (2). Le savant spécialiste met les choses au point. Il remarque d'abord que « les saillies formées sur la plage par les récifs d'hermelles et par le sable accumulé à leur abri, n'empêchent pas les eaux du large de pénétrer dans la baie. Il ne résulte de cet obstacle qu'un courant plus fort en certains points de la section transversale. » M. J. Renaud établit à ce propos une comparaison entre la baie du Mont Saint-Michel et les nombreuses îles des mers tropicales, que ceinturent des récifs madréporiques. Il ajoute : « En ce qui concerne la baie du Mont Saint-Michel, le régime de la masse d'alluvions qui en occupe le fond dépend de multiples conditions. Mais on peut affirmer que, par les ouvrages qu'il y a exécutés, l'homme a systématiquement favorisé le colmatage, et qu'il a produit en quelques années un œuvre que la nature n'aurait accompli que dans un très long délai. » Voilà bien la formule heureuse, complète. La mer est l'agent naturel du colmatage. Mais son travail est lent, très lent. De plus, il est contrarié, neutralisé, détruit souvent, au fur et à mesure, par les rivières confluentes, — Sée, Sélune et Couesnon prin-

(1) N° de janvier-février 1917, p. 16.

(2) *Journal Officiel*, 7 avril 1916, col. 2761.

cipalement, — à la condition expresse cependant qu'on laisse à celles-ci une entière liberté de divagation dans la baie. L'entreprise de l'homme, avide de profits, a consisté précisément à empêcher l'heureuse et naturelle action des rivières, en fixant pour toujours leur lit dans une direction donnée et en les écartant ainsi des zones convoitées, au moyen de digues submersibles ou cordons de pierrailles, qui sont de véritables camisoles de force.

La solution du problème de l'insularité du Mont Saint-Michel est donc là, et pas ailleurs ; il faut rendre aux rivières leur liberté ; il faut rompre leurs digues. Quant aux récifs d'hermelles, si leur malfaisance est démontrée, on y pourvoira. Mais reporter sur eux seuls la responsabilité, c'est se tromper et c'est égarer l'opinion, au plus grand dam du Mont Saint-Michel.

M. J. Renaud cite parmi les digues qui favorisent l'ensablement, « d'abord la digue limitant au Nord les terrains de la compagnie des Polders de l'Ouest, puis la digue de la Roche Torin... enfin la chaussée qui, de Pontorson, donne accès à l'Abbaye. » Nous pensons qu'il serait préférable de mettre en première ligne la digue de Roche Torin et les cordons de canalisation du Couesnon (sans parler du canal de déversement de la Guintre) parce que ce sont ces « ouvrages » de main d'homme qui détournent les rivières de leur rôle naturel. La digue limitatrice des Polders ne hâte pas le colmatage, elle le consacre.

Quant à la Digue insubmersible qui aboutit au Mont Saint-Michel, il faudrait la distinguer plus nettement de toutes les autres. Dans la question de l'insularité elle occupe une place tout à fait à part. Si l'on parle « ensablement », on pourra ne pas être d'accord sur son influence. M. J. Renaud, par exemple, affirme qu'elle « arrête le mouvement des sables », et qu'elle « endigue le cours du Couesnon. » La seconde affirmation au moins, est contestable. Avant que ne fût construite cette chaussée submersible (1879), la canalisation du Couesnon était réalisée avec succès (1863) ; elle persistait et produisait déjà ses effets sur le colmatage, à l'est et à l'ouest. La suppression totale ou partielle de la Digue insubmersible n'apporterait, semble-t-il, aucune amélioration au régime des alluvions dans cette partie de la Baie, si ce n'est aux abords immédiats du Mont Saint-Michel, vers l'est. Le Couesnon, *bridé toujours*, n'y serait pour rien. La chaussée ne l'endigue aucunement.

Mais il est un point sur lequel l'accord est facile : la Digue insubmersible est une offense à la beauté du Mont Saint-Michel. Là-dessus pas de dissentiments possibles. Il importe essentiellement, à notre avis, de ramener le problème à cette

question simple, en excluant les éléments discutables qui la compliquent inutilement (1). E. C.

Modification du Périmètre de la Concession des Polders de l'Ouest

D'ACCORD avec la Société des Polders de l'Ouest — et d'accord entre elles — les Administrations des Beaux-Arts et des Travaux publics ont arrêté enfin un projet de modification du périmètre de la concession aux abords du Mont Saint-Michel. L'entente se fit en mai 1916. La Société des Polders de l'Ouest consent à l'Etat l'abandon de 116 hectares, 3 ares, 44 centiares de lais de mer compris dans sa concession du 21 juillet 1856, modifiée par le décret du 30 novembre 1867. L'Etat s'engage, de son côté, à verser à la Société une somme de 59 000 francs.

On sait que la concession des Polders de l'Ouest est limitée, d'une part, par l'ancienne digue des Marais de Dol, de la Chapelle Sainte-Anne au Pas-au-Bœuf; d'autre part, par le canal du Couesnon, du Pas-au-Bœuf au Mont Saint-Michel; enfin par une ligne allant de la Chapelle Sainte-Anne à la Chapelle de Saint-Aubert. Au total, plus de 2 827 hectares de lais et relais de mer, herbus ou non herbus, amodiés ou non amodiés. La durée de la concession est de 99 ans, passé lesquels les terrains non enclos feraient retour à l'Etat. Parmi les clauses du cahier des charges, notons celle-ci : les enclosures devront s'arrêter « à 150 mètres du Mont Saint-Michel » ... et convenons que c'était peu pour garantir à la Merveille son insularité.

Le présent projet remédie à cette situation, ou, si l'on veut, la prévient, par une défense claire et de bon aloi.

Il écorne la concession, de manière à étendre à la rive gauche du Couesnon le secteur de protection demandé par la Commission parlementaire de 1882. Il faut arrêter le colmatage à 1 000 mètres environ du Mont, avaient conclu les commissaires. Et depuis on avait précisé en fixant à 1 040 mètres la limite des conquêtes sur la mer. Malheureusement cette résolution ne pouvait s'appliquer qu'à la rive droite, où l'Etat est seul colmateur en droit et sans raison. Quant à la rive gauche, la Société des Polders y était reine et maîtresse, en vertu de contrats en bonne et due forme, et il lui était loisible, si elle le voulait et la mer s'y prêtant, d'« enterrer » le Mont Saint-Michel. Elle a eu le bon esprit

(1) Voir sur ce sujet le *Nouvelliste de Bretagne* des 3 et 10 mars, 3 et 13 avril 1917.

d'y renoncer. Moyennant finance, il est vrai. Mais pouvait-elle, sans léser ses actionnaires, se montrer plus généreuse? L'Etat — et c'est nous toujours, bons contribuables, — payera 59 000 francs une faute de l'Etat.

Au moins, les Dignes de la Société s'arrêteront à 1 040 mètres du Mont, sur la rive gauche du canal. De là par une ligne légèrement brisée, elles rejoindront la limite de la concession vers la mer, à 2 240 mètres du Couesnon. Ainsi on aura, comme l'on dit en style militaire, donné de l'air au Mont Saint-Michel. N'est-ce pas préférable à toutes les prairies?

(*Nouvelliste.*)

E. C.

Recherches sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Limoges.

(*Suite.*)

Saint-Michel de Solignac.

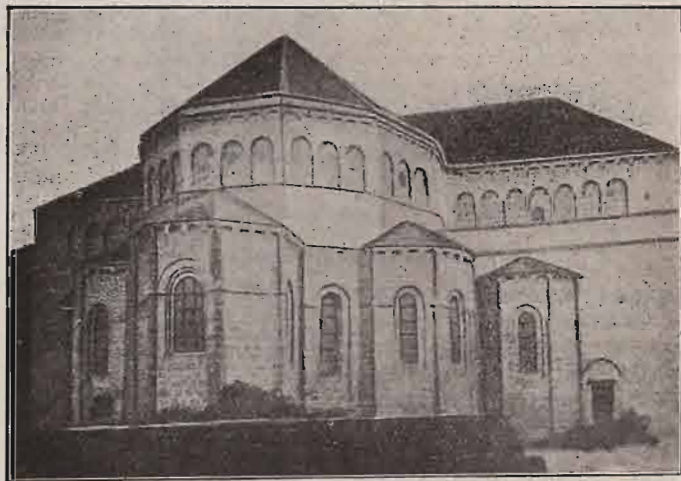
DANS le canton sud de Limoges, sur la pittoresque rive de la Briance, était l'église paroissiale de Saint-Michel, qui a existé jusqu'à la Révolution. C'est en ce lieu que saint Eloi avait fondé en 631 la célèbre abbaye de Saint-Pierre de Solignac. L'église de Saint-Michel existait en 1147, elle est signalée dans une bulle du pape Eugène III de cette année. Elle fut rebâtie vers le commencement du xv^e siècle, et son clocher fut élevé du temps de l'abbé Guillaume Barton, vers 1517. Le service paroissial était fait par une communauté de prêtres-filleuls, c'est-à-dire nés et baptisés dans cette paroisse, et le curé était nommé par l'abbé de Solignac.

Pendant la Révolution, les prêtres de Saint-Michel de Solignac furent déportés pour refus de serment, et l'église, vendue à Mathurin Martiallot, le 31 juin 1792, pour la somme de 875 livres, fut ensuite démolie.

Il existait, aux siècles passés, dans la paroisse de Saint-Michel de Solignac, un usage fort curieux, c'était l'organisation annuelle d'un pèlerinage d'enfants à Saint-Michel en Mer. L'abbé Legros, dans la *Continuation des Annales du Limousin*, nous donne à ce sujet les détails fort intéressants que voici :

« Le 11 août 1779, les *Micholets* de Solignac sont partis pour le Mont Saint-Michel, armés de piques, selon l'usage. Je ne fais ici cette remarque que pour avoir l'occasion de faire connaître cet usage qui subsiste de temps immémorial. Il s'agit d'une espèce de pèlerinage que les jeunes gens de la ville de Solignac font chaque année au Mont Saint-Michel.

Chaque année les jeunes gens de Solignac, au nombre de vingt à trente, entreprennent ce pèlerinage. Ils s'arment de bâtons ferrés, en forme de piques, pour se précautionner contre les bêtes fauves ou autres qu'ils pourraient rencontrer sur la route. Ils passent d'abord par Limoges, où ils font la quête le premier jour, et on dit qu'ils quêtent aussi pendant toute la route. On ajoute qu'à leur arrivée sur le bord de la mer, celui qui découvre le premier de loin le clocher du

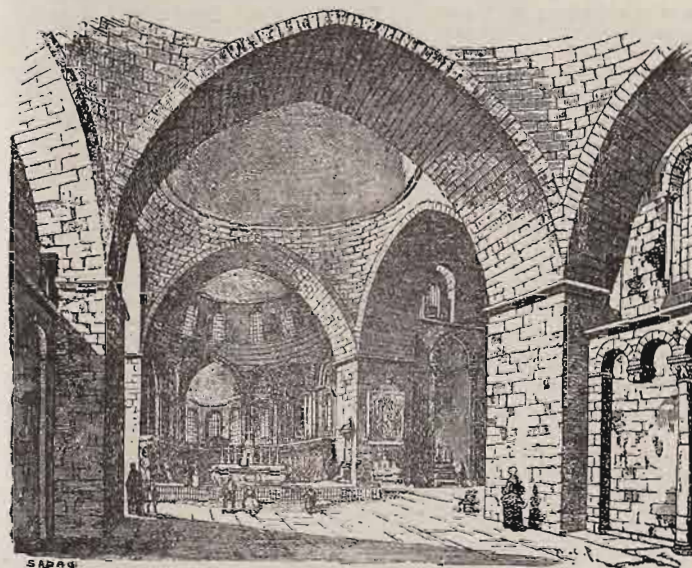


ABSIDE DE L'ÉGLISE DE SOLIGNAC (XII^e SIÈCLE) (1).

Mont Saint-Michel est réputé *roi* parmi eux, non seulement durant leur séjour dans ce pays, mais aussi pendant toute la route, et surtout à leur retour dans la ville de Solignac, le jour de Saint-Michel, auquel ils font en sorte d'être rendus dans cette ville pour y célébrer avec beaucoup de solennité cette fête, qui est celle de la paroisse. A leur retour, ils portent des espèces de collerets semblables à ceux des pèlerins de Compostelle, ornés de coquilles, et d'autres ornements en plomb, etc. Ils ont aussi des casques en plomb en forme de couronnes, — mais celui du *roi* est beaucoup plus grand que ceux des autres, — et de petites trompes ou trompettes de terre, dont ils sonnent à leur passage dans Limoges. Leur

(1) Voir la *Chronique du monastère de Saint-Pierre de Solignac*, publiée, avec une Introduction et des Notes, par M. le chanoine A. LESCLER (Limoges, V^o H. Ducourtieux, 1896) d'où sont tirées nos gravures. N. D. L. R.

départ se fait ordinairement vers le milieu du mois d'août, et leur retour est fixé, pour Limoges et Solignac, à la veille de Saint Michel, 28 septembre. On les nomme *Micholets*, ce qui est un diminutif de Michel, et c'est comme si on disait *petits Michels*, ou pèlerins de saint Michel. Je crois qu'ailleurs ceux qui entreprennent ce pèlerinage sont nommés *Miquelets*. Pour être admis dans leur bande, il faut être natif de Solignac, et ils n'en souffrent pas d'autre dans leur compagnie (1). Il



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SOLIGNAC (XII^e SIÈCLE).

n'y a pas d'exemple qu'ils aient jamais commis aucun excès, ni forfait; on y voit quelquefois des enfants de neuf à dix ans; plus communément ils sont tous entre douze et dix-huit ans. •

La Révolution a détruit l'église paroissiale de Saint-Michel, mais elle n'a pu détruire la Confrérie en l'honneur de cet archevêque qui y avait son siège. Elle existe toujours et se réunit dans l'église paroissiale actuelle, remarquable monument à coupole, ancienne basilique de l'abbaye. Ses membres

(1) Deux hommes ayant déjà fait le pèlerinage du Mont Saint-Michel sont chargés d'admettre les jeunes gens et de les conduire. Ceux-ci leur doivent obéissance pendant toute la durée du voyage, jusqu'au retour au foyer de la famille.

ne font plus, il est vrai, le pèlerinage du Mont Saint-Michel, mais ils en observent les autres pratiques. Ils ont fait approuver de nouveau leur règlement par Mgr Buissac, évêque de Limoges, le 21 septembre 1846. D'après ce règlement « les fins principales de la Confrérie sont le plus grand bien pour la religion, l'honneur de tous les saints, et en particulier du patron saint Michel, et le soulagement des malheureux ». Les membres de cette Confrérie font célébrer solennellement la fête de saint Michel, visitent les malades, soulagent les malheureux et font rendre les honneurs funéraires à leurs défunts.

Hélie des Prats était curé de Saint-Michel de Solignac en 1371.

Jean Nilhac en 1583.

Jean Baillot en 1616.

François Dardant en 1657-1663.

Jérôme Mageral, dans son testament de 1662, se dit ancien curé.

N... Grellet en 1735.

Martial Mondavy, 1754-1788.

Mathieu Jonchade 1788.

François Reculet, en 1803.

Jean Begougne en 1804.

Jean-Joseph Bourdeix en 1806-1827.

Léonard Déperet, 1828.

Jean-Baptiste Laroque en 1833.

Charles-François Fêret en 1845.

François-Louis Granet, 1864.

Laurent Lelong, 1887.

Amable Deguillaume, 1907.

Benoit Clappier en 1912.

Une chapelle dédiée à l'archange saint Michel avait été bâtie dans le cimetière de Flavignac, au canton de Châlus, Haute-Vienne. Elle existait en 1689.

Dans l'église d'Aixe-sur-Vienne était un autel spécial consacré à l'archange saint Michel. Le 27 février 1499, Mariotte Lapine fondait une vicairie à cet autel. A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Je viens vous prier de vouloir bien consacrer à saint Michel ma nièce qui est née samedi 31 mars. C'est le premier enfant du jeune ménage qui m'accompagnait, s'il vous en souvient, avec la mère de ma belle-sœur, le 25 octobre dernier. Nous accomplissons ensemble un pèlerinage de recon-

naissance promis au saint Archange et bien dû pour la protection miraculeuse qu'il avait accordée à mon frère, si gravement blessé le 29 septembre 1915, abandonné pendant trois jours et trois nuits avec des éclats d'obus dans la tête et dans le genou. Mal soigné au début, mon frère a couru de grands dangers; et s'il nous a été conservé, ne gardant de cette épreuve que l'ankylose d'une jambe, c'est bien à saint Michel que nous le devons. Ma pauvre maman, qui l'avait tant prié, n'en a jamais douté. — S'ils avaient eu un fils, mon frère et ma belle-sœur avaient promis de l'appeler Michel; c'est une fille et ils désirent vivement qu'elle soit sans retard consacrée à saint Michel... »
M. G. (Paris.)

« ... Au début de la guerre, huit des miens sont partis : cinq fils et trois neveux, mes pupilles. Un de mes neveux est tombé à Neuville-Saint-Waast, le 25 septembre 1915; un autre a perdu le bras droit en Serbie. — De mes fils; l'un, Michel, affreusement blessé le 22 août 1914, à Etbe, a échappé par miracle (de son patron sans doute) au drame affreux du château de Gomery; il est guéri et prisonnier. Un autre, victime d'une panne en aéroplane, est également prisonnier. Il m'en reste encore trois sur le front. Voici d'ailleurs l'énumération de tous les miens que je mets sous la protection du Grand Archange... »
De T. (Calvados.)

« Pris sous un violent bombardement, le 29 septembre 1914, au bois de Berzieux, je clamaï au Grand Archange ma détresse, implorant son secours et, si Dieu le permettait, lui demandant de protéger ma vie. Ma prière fut exaucée. Un éclat d'obus vint tout brûlant s'abattre à 0m20 de moi. De ce danger je sortis indemne sans une égratignure. Depuis ce jour j'ai voué au Grand Archange un culte affectueusement reconnaissant, m'engageant à porter sur moi sa médaille et à faire un pèlerinage à sa basilique après la guerre. Aujourd'hui je voudrais que vous m'admettiez au nombre de vos associés. »
P. C. (Finistère.)

« Un cierge, s. v. p., pour le C^t M. dont on me dit qu'il a été plusieurs fois protégé par saint Michel. La dernière c'était à carnaval : une marmite est tombée sur la case où il était au repos. Il n'a rien eu, ni son capitaine-adj^t-major, à côté de lui. Au bruit de l'explosion, les autres officiers du bataillon, qui étaient dans une case voisine, s'empresent au secours du C^t... Une nouvelle marmite tombe sur la case qu'ils venaient de quitter. Elle les eût probablement tués tous... La sœur du C^t faisait alors une neuvaine à saint Michel, pour son frère. Elle croit que l'Archange a gardé, avec lui, tous les officiers du bataillon. »
M. A. P. (Gironde.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

H. A. (aux Armées), Inscription dans l'Archiconfrérie. — M^{me} Ch. de S. (Vendée), Abonnement, cierge, inscription. — M^{me} L. (Manche), Messe. — D. S. (Pas-de-Calais), Messe. — M^{me} B. (Charente), Inscription. — M^{me} L. C. (Yonne), Messe, abonnement, offrande. — D. C. (Aveyron), Messe, cierge. — A. C. (Aveyron), Messe, cierge. — C^{tesse} R. de P. (Paris), Messe, lampe. — M. A. (Gers), Inscription. — L. M. (Puy-de-Dôme), Messe, cierges. — T. F. (Gard), Abonnement, cierges. — E. D. (Haute-Savoie), Abonnement. — J. R. (Ille-et-Vilaine), Abonnement, promesse de pèlerinage. — C^{tesse} de K. (Côtes-du-Nord), Neuvaine de messes, lampe, messe d'action de grâces. — M. C. (Manche), 3 messes. — V. J. (aux Armées), Inscription. — C. D. (Orne), Abonnement, 2 messes. — M^{me} C. (Haute-Loire), 2 messes. — M. T. (Vienne), 6 messes. — M. C. (Ardèche), Offrande.

ACTIONS DE GRACES

Aude : 2 Messes. M. L. — **Bouches-du-Rhône** : « Délivrance d'une grande tribulation ». T. V. — **Calvados** : Faveur temporelle importante. A. M. — Messe. M. L. — **Côtes-du-Nord** : Messe. Cesse de K. — **Creuse** : Ofrande et messe. Grâces bien importantes. M. F. — **Finistère** : Messe. A. de L. — **Gard** : 2 messes. Du L. — **Gironde** : Abonnement et messe. G. T. — **Hérault** : 2 messes. Vve C. — **Ille-et-Vilaine** : Messe. C. T. — **Jura** : 2 messes. M. D. — **Maine-et-Loire** : Abonnement et messe. H. M. — **Morbihan** : Santé recouvrée. E. T. — **Nièvre** : 2 messes, abonnement, offrande, propagande. M. V. — **Haute-Saône** : Abonnement, offrande. Sr A. D. — **Seine** : Messe, guérison obtenue. L. P. — **Seine-Inférieure** : 6 messes. *Anonyme*. — **Tarn-et-Garonne** : « Très grande faveur obtenue ». P. D. — **X** : Inscription. J. A.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous nos officiers, soldats et marins tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'enseigne de vaisseau *André Bouynges*, de Saint-Jean-d'Angély; le lieutenant *René de la Robrie*, de Nantes; le sous-lieutenant *Yves de Guerdavid*, de Ancremer; le commandant d'armes *Bux*, de X; les maîtres d'armes : *Hanzler*, de Castelsarrazin; *Madec*, de Toulouse; *Pierre Bertho*, de Escoublac; *Henri Berthomé*, de Bouaye; *François Misière*, père; *François Misière*, fils, de Saint-Martin-des-Bois; *Philippe Dauvin*, de Munéville-le-Bingard; *Jules Chapillon*, de Château-Gontier; *François Martin*, *Roger Giraud*, de Le Val; *Octave Lemoine*, de Villemurlin; *l'abbé Hulin*, de Cherbourg.

Aube. — Troyes : M. Berthelin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. l'abbé C. Pinatel; M. Germain Barthelémy; M. Casimir Puy; M^{me} Madeleine Puy; M^{lle} Cécile Pey.

Calvados. — Vire : M^{me} Vve Charuel, *zélatrice très dévouée*. — Lisieux : M^{lle} Aline Collard.

Charente-Inférieure. — Saint-Jean-d'Angély : M^{me} Sainte Rade-gonde, *religieuse Bénédictine*.

Cher. — Menetou-Ratel : M. Henri Damien. — Ivoy-le-Pré : M^{me} la comtesse Olivier de la Guère.

Côte-d'Or. — Beaune : M^{lle} Marie Ponsard.

Creuse. — Dun le Palleteau : M. Léon Delafond; M^{lle} Marie Aujouannet.

Dordogne. — La Tour Blanche : M^{me} Vve Marie-Saint-Ange Veys-sière; M^{me} Sébastienne-Aglaié Guérin.

Doubs. — Besançon : M. le baron Charles-Pierre-Louis Desbiez de Saint-Juan.

Drôme. — Livron : M^{me} Bérut, née Célestine Gervais.

Finistère. — Dirinon : M. Arthur de Dieuleveult.

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Polynice Pomaret, *zélatrice très dévouée*.

* **Hérault**. — Roujan : M. Louis J. Viguier. — Corneilhan : M^{me} Vve Michel Pech, *fidèle et bien dévouée zélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} la comtesse Amirale de Cavelier de Cuverville. Le 5 avril 1912, elle nous écrivait : « *Mon intention et celle de mes enfants est de faire porter au Mont, pour être mise près de la statue de l'Archange, sa croix de Commandeur de Saint-Grégoire.* » Le 10 avril : « *L'épée de l'Amiral sera déposée lundi à Montmartre... N.-D. de Lourdes aura une croix. C'étaient là ses trois dévotions : le Sacré-Cœur, la Sainte Vierge, Saint Michel.* » Madame de Cuverville partageait les sentiments de l'Amiral. — Saint-Servan : M. Constantin des Mares, *très dévot à saint Michel*. — Louvigné-du-Désert : M. Hippolyte de Montigny. — Saint-Servan : M^{lle} Marie-Louise Lance. — Miniac-Morvan : M^{me} de France. — Cancale : M. Jean Hingant.

Indre. — Issoudum : M^{me} Zochovoski.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{lle} Régina Karren.

Jura. — Montaigny : M. Victor Maillot-Guy; M^{me} Elisa Marion; M^{lle} Emilie Michalet. — Salons : M^{lle} Marguerite de Saint-Juan.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Henri Dupleix; M^{me} Grenon, *fidèle associée*; M^{me} Julie Baudry; M^{lle} Virginie Lambert; M^{lle} Louise Cussonneau; M^{me} Vve Robert, née Leguen, « *fidèle associée de la 1^{re} heure dans toute l'acception du mot. Enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, ont tous été consacrés à saint Michel.* »

Loiret. — Orléans : M. l'abbé Despierre, *curé de la Cathédrale, très dévot à saint Michel et pieux pèlerin du Mont Saint-Michel*; M^{me} Dubreuil, née Céline Morel; M^{lle} Jeanne Aufresne.

Loir-et-Cher. — Blois : M. Bernard Ansaloni.

Manche. — Cherbourg : M. l'abbé Costel, *directeur de l'Institut Saint-Paul, chapelain épiscopal*. — Cherencé-le-Roussel : M. l'abbé Jamault, *curé*. — Lengronne : M. l'abbé Trochon. — Boisyvon : M. l'abbé Belloir, *curé*. — Barenton : M. l'abbé Voisin, *curé-doyen*. — Clitourps : M. Alphonse Jean. — Saint-Lô : M^{me} Lefevre. — La Glacerie : M. Auguste Huet. — Les Champs de Losques : M^{me} Vve Jean Paingt, née Victoire Godard. — La Mancellière : M^{me} Vve Mariel. — Pontorson : M^{me} Victor Guelé, née Maria Choissnel. — Avranches : M^{me} la marquise de Belloy; M^{me} Vve Emmanuel Datin, née Pulchérie Anger; La R^{de} Mère Pépin, *supérieure de l'Orphelinat du Saint Cœur de Marie*.

Marne. — Mesnil-sur-Oger : M. Pierre de Saint-Juan. — Châlons-sur-Marne : M. Jacques Adolphe des Gachons; M^{me} J. des Gachons, née Nelly Limousin.

Mayenne. — Château-Gontier : M. Georges Mail; M. Lucien Guyard; M. Louis Boulay; M. Christophe Demmery; M. Michel Hivert; M. Louis Bouvier; M. Benjamin Bossuet; M^{me} Nail; M^{me} Hortense Bossuet.

- Morbihan.** — Sauzon : M^{me} Gainet.
Nièvre. — Cussy-Gervon : M^{me} B. Faulquier.
Oise. — Senlis : M^{me} V^{ve} Bonaventure, *très dévouée zélatrice*.
Pas-de-Calais. — Calais : M^{me} V^{ve} Aimée Duniagou, née Emma Fleetwood Moreton-Dyes, *très dévote à saint Michel*; Le Portel : M^{me} Petit-Maselet.
Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Juliette Chapelle, *très dévouée zélatrice*.
Rhône. — Lyon : M^{lle} Marie Salignac, *zélatrice*; Brullioles : M^{lle} Marie Gromolard.
Haute-Saône. — Luxeuil : M^{me} Louis Forestier; Frasnés-le-Château : Sœur Aldonia Courtlot, *très dévote au saint Archange*.
Sarthe. — Le Mans : M^{lle} Chanteloup; Le Lude : M. René Hainaut.
Haute-Savoie. — Norcier-en-Tairy : M^{me} Mélanie Dethurens.
Seine. — Paris : M^{me} V^{ve} Antoine P. Dubos; M^{me} Eugène Grappotte; M^{lle} Marguerite Antoine. — Fontenay-sous-Bois : M. Paul-Michel Flament.
Seine-et-Oise. — Versailles : M. Léon Beltz.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{lle} Émélie Marie Huby, *très fidèle et très active zélatrice*; Grand Couronne : M^{me} Mottier.
Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} V^{ve} Boudon; M^{me} d'Availles; Bressuire : M. Victor Proust; M. L. Pichard; M. Alban Mompti; M. Maurice Vernay; M. Louis Guérin; M. David; M. Métier; M. Gabriel Bénétreau; M. Souchard; M^{me} Proust; M^{me} Abelard; M^{me} Dureau; M^{me} Modeste Guérin; M^{me} Métier; M^{me} Berton; M^{me} Lommelet; M^{lle} Desnoux; M^{lle} Marie Paty; M^{lle} Marie Barbeau; M^{lle} Marguerite Chauvin; Sœur Saint-Florent.
Tarn-et-Garonne. — Montauban : M. Rousselière; Caumont : M. Jean Candélon.
Var. — Le Val : M^{me} Madeleine Purguette.
Vendée. — Mouchamps : M^{me} Marie Erbin.
Ile de la Réunion. — Saint-Denis : M. Jean-Baptiste de Villèle; M^{lle} Stéphanie Dureau de Vaulromte-Mahé; Seychelles : M^{me} Georges Hamilton-Vetch.
Angleterre. — Bournemouth : M^{me} Karger; Coolkeny : M^{me} Mary Anne Monagle, *zélatrice*.
Canada. — Montréal : Le R. P. Frédéric, O. F. M.; M. le chanoine Lapierre, *curé*; M. Avila Lenoir; M. Hippolyte Brosseau; M^{me} Caron, née Odile Lefebvre; M^{me} Dupuis, née Alphonsine Saint-Onge; M^{me} Frideau, née Marie Aubertin; M^{me} Lalumière, née Vitaline Desjardins; M^{me} Paquette, née Marie Verdon; M^{me} Brunette, née Alphonsine Lapointe; Sherrington : M^{me} Saint-Hilaire, née Emélie Mongeau.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eos in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. GABALDA, rue Bonaparte, 90, Paris, 6^e.

La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, par l'abbé GEORGES GRENTE, Supérieur de l'Institut Saint-Paul de Cherbourg. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. (Collection « Les Saints »).

L'auteur de *Jean Bertaut* et de *Saint Pie V* donne maintenant, à la collection que dirige M. H. Joly, une biographie de la B^{me} Postel, fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde (1756-1846). Elle était attendue. C'est une joie profonde d'en savourer les pages. L'héroïne — si on peut dire — a donné l'exemple de vertus admirables, parmi des épreuves sans nombre et des interventions surnaturelles qui impriment à sa vie « un cachet de suavité franciscaine ». A nous la présenter M. l'abbé Grente a déployé toutes les ressources du style où il est passé maître. Sans complaisance aucune, nous disons aux lecteurs des *Annales* : procurez-vous ce livre. E. C.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Une Retraite de Jeunes Filles, par le chanoine MILLOT, vicaire général de Versailles. 1 vol. in-12 de 284 pages. Prix : 3 fr.

L'auteur de cette retraite a dirigé, pendant plusieurs années, le florissant catéchisme de Persévérance de Saint-Paterne d'Orléans. C'est le fruit de son expérience dont il nous fait bénéficier en publiant cet ouvrage qui sera bien accueilli des prédicateurs. Ils y trouveront un fonds doctrinal solide, de l'onction et une grande clarté d'exposition. Ajoutons que les divisions et subdivisions sont très nettement indiquées dans le texte et faciliteront beaucoup l'usage de ce volume.

Lettres de saint Bernard, les plus appropriées aux besoins des personnes pieuses et des gens du monde, par le R. P. MELOT, de l'Ordre de Saint-Dominique. in-32 de 280 pages. Prix : 1 fr.

Ce petit recueil de lettres de saint Bernard a été choisi parmi celles qui semblent le plus appropriées aux personnes pieuses qui vivent dans le monde. Elles y puiseront d'utiles enseignements pratiques et de sûres règles de conduite dans les principales circonstances de la vie. Elles y apprendront en même temps à connaître un grand saint trop ignoré du plus grand nombre.

Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort et ses Familles religieuses, par Mgr LAVBILLE, vicaire général de Meaux. 1 vol. grand in-8^o splendidement illustré. Edition de luxe, 7 fr. 50; ordinaire, 5 fr.

Successivement deux princes de l'Église ont noté d'un mot expressif la valeur de l'ouvrage :

« J'ai lu votre livre presque d'un seul trait, lui a écrit le Cardinal Luçon, et sans en interrompre la lecture par aucun autre travail. »

« Je me hâte, ajoute le cardinal Billot, de vous offrir mes plus sincères félicitations pour cet excellent travail de vulgarisation. »

Sous le couvert de telles autorités, le livre ne peut manquer de faire son chemin.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc. . .

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Aux Bureaux des Annales, Mont Saint-Michel (Manche)

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent

2^o Médailles artistiques, METAL vieil argent :
0^f 20 ; 0^f 30 ; 0^f 40 ; 0^f 50 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 2^f et 3^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :
1^f 25 ; 1^f 50 ; 3^f ; 4^f ; 5^f l'unité.

Majoration : 10 pour cent.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, St Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent.

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30 ; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75 ; 2^f 50 ; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50 ; 5^f ; 5^f 50 et 7^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre ;
10 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25 ; 0^f 40 ; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 1^f 50 ; 1^f 75 l'unité.

(Méthode comprise.)

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 25 pour cent sur les Chapelets et les Scapulaires.

Imp. FR. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



4^e LIVRAISON — JUILLET-AOÛT 1917

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Aux Bureaux des *Annales*, Mont-Saint-Michel (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. **Saint Michel à votre puissance; Pitié mon Dieu; Nous voulons Dieu.** Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages. Le cent : 1 fr. 25.
4. **Deux Cantiques à saint Michel.** (Airs populaires.) Supplément au *Petit Paroissien du Soldat*. Feuille double in-32, 4 pages. Le cent : 0 fr. 75.
5. **Image: Saint Michel terrassant le Démon.** Au verso: *Invocations des Fils de France à saint Michel* impression bistre. (10 1/2 x 6). La douzaine : 0 fr. 60 franco.

43^e Année. — 4^e Livraison. — Juillet-Août 1917.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PATRIE CUSTOS, DEFENDE NOS! (p. 97). — BULLETIN : *L'Esprit de mortification; la Reprise des Relations officiels avec le Saint-Siège* (p. 100). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 104); *Associés* (p. 104); *Consécrations* (p. 104); *Ex-Voto* (p. 105). — CHANOINE D'HONNEUR (p. 106). — RELIQUES SAINTES (p. 106). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 113). — ECHOS ET NOUVELLES : *Au Mont Saint-Michel de Bretagne* (p. 117); *Le Mont Saint-Michel et la Guerre de Cent Ans* (p. 118); *Quis ut Deus!* (p. 119). — RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL DANS LE DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLER) (p. 120). — LE RÈGNE DU COMMANDANT (P. DE J.) (p. 123). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 126). — ACTIONS DE GRACES (p. 127). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 127).

Patriæ custos, defende nos!

SAINTE MICHEL, « le premier chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement battait le dragon... et le trébucha du ciel », a été aussi « de tout temps l'archange tutélaire de la France », et « s'est toujours montré secourable aux plus fortes bourrasques et tempêtes qui l'ont ci-devant agitée ».

L'an 708, il ordonna à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, de construire un sanctuaire en son honneur sur le Mont Tombe. Et c'est ainsi que prend naissance la basilique nationale du « Mont-Saint-Michel au péril de la mer », mémorial incomparable du protectorat exercé sur notre pays par le Prince des anges.

Nos rois s'y rendent en pèlerinage, entre autres : Louis VII, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le

Bel, Charles VI, Louis XI, François I^{er}, Charles IX, Henri III, etc... Le peuple suit ses chefs : en une seule année, un seul hospice de Paris héberge seize mille six cent cinquante pèlerins de saint Michel. Les principales routes du Mont prennent le nom « de voies pèlerines » ou « chemins de paradis ».

Charlemagne, dans ses capitulaires, met la fête de l'Archange au nombre des solennités officielles de l'empire. Les fondations pieuses en l'honneur de saint Michel, églises, oratoires, abbayes, confréries, charités, mystères, ne se comptent bientôt plus. On place son image partout, au fronton des cathédrales, au sommet des beffrois, sur le pignon des églises, sur les fontaines publiques, les portes des cités, les hôtels de ville. Elle paraît même, à maintes reprises, sur les étendards du roi ou des régiments, sur les pavillons des galères, et sur les monnaies appelées, pour ce motif, des « angelots ».

Avant la Légion d'honneur et l'Ordre du Saint-Eprit, l'Ordre de Saint-Michel groupe et rehausse les plus illustres noms de notre histoire.

Faut-il sauver la France de l'hérésie? Simon de Montfort et ses Croisés, prêts à guerroyer contre l'albigéois, mettent leurs armes sous la protection de saint Michel. Menacés de voir un prince calviniste sur le plus chrétien des trônes, Paris organise processions et prières publiques à l'Ange de la patrie, et le peuple forme une ligue qui prend son image pour drapeau.

Faut-il sauver la France de l'invasion? Dès 1333, les petits enfants, les « pastoureaux » accourent en foule au sanctuaire du Mont. « Le culte patriotique que les bons Français rendirent alors à saint Michel, écrit P. Gout, fut l'effet d'un de ces courants d'opinion auxquels cèdent les peuples par une sorte d'instinct ». Et l'Archange voit à ses pieds Duguesclin, le premier libérateur, et il devient la « voix » du second, Jeanne d'Arc, à qui il dépeint « la grande pitié » du pays, qu'il guide dans sa mission, qu'il soutient jusque dans son martyre.

Faut-il sauver la France des troubles intérieurs, si fréquents

chez elle, et si dangereux? Pendant la Fronde, la reine régente, Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, consacre officiellement le royaume à saint Michel, et c'est le vénérable M. Olier qui est chargé de composer la prière de circonstance.

Avec le dix-huitième siècle et sous les coups de l'infamale campagne entreprise par lui, le culte du Prince des anges baisse dans notre pays, et peu s'en faut qu'il ne s'éteigne. Du coup, *l'Ennemi* est déchainé. On sait, et, par malheur, on voit encore les résultats...

Depuis le milieu du dix-neuvième, encouragés par tous les papes, applaudis par des soldats tels que Lamoricière et Cuverville, les chefs de l'Eglise de France s'appliquent à raviver l'immémoriale dévotion de notre race à saint Michel.

Le sanctuaire national est restauré. Les pèlerinages reprennent. En 1877, on ceint le diadème au front de l'Archange en présence et aux acclamations de quinze mille Français. Les noms, inscrits en moins de cinquante ans dans les registres de l'Archiconfrérie, se chiffrent par plusieurs millions. Lourdes, Montmartre mettent à l'honneur la statue de l'angélique Gardien, qui, pour nous, si souvent, fut à la peine. Le culte de Jeanne d'Arc active celui de saint Michel. La guerre, enfin, la grande guerre nous ramène, suppliants, aux pieds de l'Archange soldat, protecteur de nos armées. Vers lui, comme au temps de la Pucelle, les bons Français se sentent portés par « un de ces courants d'opinion auxquels cèdent les peuples par une sorte d'instinct ».

Quel chrétien de France refuserait de s'y associer?

Si, par hasard, il en est un, nous le supplions de méditer les témoignages suivants.

« La dévotion à saint Michel est un signe de prédestination. » *Saint Alphonse de Liguori.*

« Le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu. » *Saint François de Sales.*

« Le culte de saint Michel est le plus capable d'exterminer les sectes maudites, filles de Satan, qui ont juré la ruine de la société chrétienne. » *Pie IX.*

« C'est à saint Michel, après Marie Immaculée, que nous, catholiques français, devons avoir recours dans les épreuves du moment. Saint Michel sera le secours que Dieu nous enverra, quand notre reine et notre mère du ciel aura intercédé en notre faveur » *Cardinal Donnet.*

« Puisse la dévotion envers saint Michel devenir pour nous ce qu'elle était pour nos pères : LA DÉVOTION FRANÇAISE PAR EXCELLENCE! » *Vœu du Congrès national catholique de 1897.*

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de juillet et d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Le samedi 7 juillet et le samedi 4 août, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 13 au 23 de chaque mois. Nous y prierons pour toutes les intentions des Associés, et plus particulièrement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres.

Intentions d'intérêt général, que Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir : pour la neuvaine de juillet : L'ESPRIT DE MORTIFICATION ; pour la neuvaine d'août : LA REPRISE DES RELATIONS OFFICIELLES AVEC LE SAINT-SIÈGE.

**

Restriction était jadis, au temps reculé de la paix mondiale, un terme malsouant. Le Progrès, avec majuscule, l'avait pris à la gorge et presque exterminé. Lui, le Progrès, entendait bien gaver tous les habitants du globe, à peu d'exceptions près, de satisfactions et de plaisirs. Quel sourire de pitié au souvenir de ces pauvres ancêtres, qui s'imaginaient que la sensualité devait être réfrénée, que vivre - a vie était une formule diabolique, que la vie devait être vécue selon les lois de Dieu et de l'Eglise, endiguée dans la mortification de l'esprit et de la chair!

Maintenant, dans les deux hémisphères, on n'entend parler

que de Restrictions existantes ou à établir. Sous ce nom dénué d'apparence cléricale, les gouvernements très laïques de notre époque ressuscitent les austérités des âges anciens, et la Science s'applique à démontrer que la santé publique s'en trouvera encore mieux que les finances nationales. Après tant d'anathèmes aux lois débilitantes du Carême et tant d'hymnes en l'honneur du confort et de la vie sans lisières, l'antienne détonne aux



LA PENITENCE DE SAINT JÉRÔME.

voix du XX^e siècle, à celles surtout que la voix de l'Eglise ne réussissait pas à atteindre. Pour aller à la messe, dimanches et fêtes, les bons chrétiens devaient manquer bien des trains de plaisir; aujourd'hui la restriction des transports supprime même les trains d'affaires. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même; quatre-temps, vigiles jeûneras, et le Carême entièrement, disait le Catechisme, toutes observances dès longtemps reléguées au musée des antiquités législatives. Aujourd'hui on nous demande deux jours d'abstinence; oh! pas le vendredi ni

le samedi, mais deux jours tout de même. Et qui sait si bientôt on n'en viendra pas aux quatre-temps hebdomadaires?

C'est une déconvenue pour le Progrès. Si aux fruits on doit juger l'arbre, le jugement est plutôt dur à l'heure actuelle, quelle revanche du Syllabus! « Il n'y a pas à reconnaître d'autres forces que les forces matérielles; toute la discipline des mœurs et toute leur honnêteté doit s'employer à accumuler et augmenter de toutes façons les richesses, et à se rassasier de jouissances (1). » Pie IX condamnait cela en 1864. Selon l'usage le prophète fut honni. Le monde continua à choquer son principe. Nous jouissons des conséquences, elles sont douces.

L'Eglise fait les choses économiquement. Elle prescrit et charge les consciences. Jadis cela suffisait; mais cette noble et libre obéissance faisait de nous, paraît-il, des esclaves. Elle attirait le but cependant. *Et ad ordo nō*, mais le gendarme ne peut surveiller toutes les cuisines émancipées. Il faudra donc vraisemblablement des millions, pour établir les cartes variées de mortification, et supplémenter les consciences éteintes. Nous autres, associés de Saint Michel, nous accepterons joyeusement toutes ces restrictions: celle des transports comme pénitence des voyages inutiles ou coupables qui ont été faits, et les autres en réparation des innombrables péchés de gourmandise, d'intempérance et de sensualité. Notre-Seigneur nous enseigne que certains démons ne se chassent que par le jeûne, la prière. Ceux-là sont dehors ou jamais. Nous combattons donc, à notre façon, en portant sans murmure le fardeau des abstinences supplémentaires. Viser à l'économie des ressources matérielles de la France est bien, mais trop peu pour des chrétiens. Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, dit saint Paul, faites tout pour la gloire de Dieu. Ces vues surnaturelles nous rendront donc tous les sacrifices. Nous aiderons l'Etat en gens qui ont retenu la parole du premier Pape: *subditi estote dominis, etiam dy-cois*. La mortification chrétienne, la vraie, voilà le moyen le plus efficace et le plus économique, non seulement d'éviter le gaspillage, mais de tirer des richesses amoindries de la France un parti que la multiplicité des cartes n'atteindra pas. La carte sans la conscience a des chances d'aggraver le mal: la conscience avec ou sans carte est capable de réaliser des merveilles et même des miracles. Comme l'écrivait Jean Herbet: « Le gouvernement a des mesures à prendre. Mais aucune ne sera efficace si chacun de nous ne réduit pas ses besoins au strict nécessaire, et si l'exemple ne vient pas des plus riches. A présent que l'Allemagne a entrepris de gagner la guerre en nous affamant, il n'y a pas un civil de l'arrière qui ne soit aux prises avec l'ennemi.

(1) Syllabus, prop. 58.

et la cuisine elle-même est devenue à sa façon un poste de combat... Voulez-vous infliger à l'Allemagne une déception qui abrègera peut-être la guerre? Ménagez la viande, ménagez le pain. La plus humble économie désormais travaille pour la victoire (1). » C'est-à-dire jeûnons et prions: faisons le tout en chrétiens qui savent la valeur de l'expiation surnaturelle, et, dans notre neuvaine, demandons que le nombre de ces chrétiens éclairés s'augmente chaque jour pour le salut de la Patrie.

* * *

En août nous ferons notre neuvaine pour obtenir la reprise des relations officielles de notre patrie avec le Saint Siège. Les politiques ont mis en lumière les avantages temporels incalculables qui reviendraient à la France de ce geste nécessaire; mais c'est le geste de l'enfant prodigue.

Avant de revenir vers son père, le Prodigue avait durement souffert: son amour-propre avait sombré dans le torrent de ses douleurs. Est-ce que les nôtres n'ont pas encore monté assez haut pour atteindre ce résultat? Nous laisserons aux politiques la considération des bénéfices qui les sollicitent: nous autres nous ne voulons voir dans cette démarche que l'acte de contrition qui nous mériterait le pardon de Dieu. La rupture avec Rome a été la rupture avec Dieu, la proclamation éclatante de notre Athéisme national. Le retour à Rome serait le retour à Dieu. Est-ce que ce n'est pas le but que le Seigneur se propose lorsqu'il laisse les fléaux, déshabillés par nos passions, envahir la terre? Ramener par la douleur ceux que la miséricorde ne touche pas, car leur éloignement est fatal pour eux, bien qu'ils ne le croient pas. Quand Jésus ne trouve plus d'âmes assez pures pour venir à elles comme époux, dit sainte Gertrude quelque part, alors il les laisse devenir malades, afin d'y venir comme médecin. L'éloignement de Dieu c'est le désordre, et, dans les êtres moraux comme dans les êtres physiques, le désordre est toujours cause de souffrance. Or l'ordre c'est la soumission à Dieu et à son Vicaire sur la terre. L'histoire enseigne qu'il n'est jamais bon pour un Etat de se ranger parmi les adversaires de S. Pierre et de ses successeurs. Notre mission nationale depuis Pépin le Bref jusqu'en 1870 a été de défendre le Pape et l'Eglise; tant que nous y avons été fidèles, nous avons été bénis. Quand nous voudrions redevenir le « Sergent de Dieu », nous retrouverons sa protection pour nos propres affaires. Fasse le ciel que nous ne tardions pas à comprendre l'absurdité, au point de vue naturel comme au point de vue surnaturel, de l'obstination dans une voie abandonnée par le reste des nations civilisées, Orthodoxes,

(1) Echo de Paris, 11 mai 1917.

Protestants, Turcs même et Païens, tous parlent avec Rome : seule la nation très chrétienne, car elle l'est toujours, se tient à l'écart, comme une fille boudeuse qui ne veut pas avouer qu'elle s'est trompée; car son erreur elle la connaît et elle voudrait bien en sortir. Obtenons lui la grâce de dire avec le Roi-Prophète : quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper. Daigne la Très Sainte Vierge, Reine de France, obtenir notre pardon du Père des miséricordes, et du Dieu de toute consolation.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES : La Portioncule, le 2 août. — 1^{er} Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois, recitation quotulienne du chapelet de Saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois, archiconfrérie de Saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Félicie Miquel, de Aigues-Vives; M^{lle} Maria Abadie, de La Rencotte; M^{lle} Lidwine Gaillard, de Charancieu,

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 10 avril au 12 mai : 1.126 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie par les zélateurs et zélatrices de : Alba, Aigues-Vives, Angers, Bressuire, Bahia, Château-Gontier, Les Colimaçons-Réunion, Dijon, Le Faouët, Fresnay-l'Évêque, Ger, Gignac, Josselin, Louvain, Le Ludé, Melun, Meythet, Nancy, Nice, Nantes, Perpignan, Pontmain, Rennes, Rignac, Restinctières, La Rondehaye, Sassari, Saturrargues, Sept-Fonds, Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Malon, Saint-Leu de la Réunion, Saint-Denis du Canada, Saint-Pierre du Regard, Saint-Médard de Guizières, Saint-Sauveur-Lendelin, Toulouse, Trégunc, Vitré, Viverols et des Armées.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

12 AVRIL : Yvonne-Marguerite-Marie Bonnet, de Beaulieu-sous-

Bressuire. — 16 AVRIL : Marie-Thérèse-Denise-Célestine Teule, de Renazé. — 21 AVRIL : Anne-Marie Prophette, de Bois Colombes. — 24 AVRIL : Léonold Augier, de Castres. — 26 AVRIL : Pierre Ragnet; Jean Ragnet; Jacques Ragnet; Carmel Ragnet, de Les Sables-d'Olonne; Marie-Ange Lauret, de Bois de Nèstes; Julien Florian; Russel Florian; Theodore-Maurice Felicite; Michel-Alexandre Felicite; Noël-Joseph-Alexandre Felicite, de Saint-Leu-Lafontaine. — 30 AVRIL : Jeanne-Marie Charton; Clovis Roch-Antoine Charton, de Champvans-les-Dôles. — 2 MAI : Léon Beurrier, de Nantes; Jean-Hélie Estellon, de Roussillon; Micheline-Marie-Josèphe-Louise-Adèle Lesage; Roger-François-Marie-Joseph Lesage, de Toulon-sur-Mer; Yvonne-Geneviève-Cécile-Françoise-Marie Mazeau, de Périgueux. — 5 MAI : André-Marthe Langard, de Saint-Laurent de Brévedent. — 9 MAI : Henri Soulie; Maria Soulie; Juliette Segond, de Tiguac. — 10 MAI : Michel Breuier, de Saint-Christo. — 12 MAI : Marie-Thérèse Nicole de Brosse, de Saint-Clement sous Valsonne; Armand de Bourmont, de Nantes. — 14 MAI : René-Mari-Josèphe Gabard, de Saint-Amant-sur-Sèvres. — 15 MAI : Gabrielle Fraïsse; Madeleine Fraïsse, de Aigues-Vives. — 18 MAI : Bertrand de la Bigne, de Ligneux; Jeanne-Marie Crochet; Marie-Louise Crochet, de Maligny. — 23 MAI : Pierre Guyet; Augustin Guyet; Geneviève Guyet; Renée-Josèphe Forquet; Germaine-Henriette Forquet, de Nuits, Saint-Georges; Pierre-Carolus Leculier, de Les Charpennes. — 26 MAI : Marcel Bouchard; Madeleine Bouchard, de Dijon; Anne de Tonquédec, de Morlaix; Marie-Louise Roussel, de Gubarques. — 4 JUIN : Pierre-Marie-Denys Desgenétais, de Champigny; Pierre-Henri-Louis Poutet; Jacques-Marie-Charles-Jean Soignier, de Varades; Berthe-Mari Combes, de Pigné. — 5 JUIN : Frantz Mouet; Yvonne Corbes, de Rennes. — 8 JUIN : Micheline-Marie Masson, de Porspoder. — 9 JUIN : Armand Tarbaly, de Seulfonds. — 11 JUIN : Edmée Pécher de Saint-Leu de la Réunion. — 12 JUIN : Jean Dorange; William Dorange; Michel Dorange; Marie-Yvonne Dorange, de Rennes. — 13 JUIN : Max Durand; Marie-Thérèse Giraud, de Saint-Paul de la Réunion.

Ex-voto — « Le lieutenant-colonel L., commandant le... prie M. le Directeur des Annales du Mont Saint Michel de bien vouloir ajouter cette palme sur sa croix de guerre, en demandant au saint Archange de continuer sa protection à son régiment. »

Merci, mon colonel ! Nous continuerons de prier pour vous et pour votre régiment, brave entre les braves. Nous devons vous informer que pour la prochaine palme ou pour la prochaine étoile il n'y aura plus de place sur votre croix de guerre.

— Reçu un magnifique corporal brodé par M^{lle} F. (Hérault) pour le « Divin Maître du tabernacle au Mont Saint-Michel ». Nos remerciements et l'assurance de nos prières.



Chanoine d'honneur.

DE la Semaine religieuse de Coutances, 3 mai 1917, (*Partie officielle*) :

« Mardi 24 avril, Monseigneur a reçu la visite du Révérendissime Dom Cabrol, de l'Ordre de Saint-Benoit, abbé de Saint Michel de Farnborough en Angleterre. Le Révérendissime Abbé, si connu dans le monde savant, avait déjà pris part aux fêtes du XII^e centenaire du Mont Saint-Michel, et gracieusement prêté son aide, lorsque la mobilisation des chapelains du Mont avait menacé d'entraver l'administration de l'Archiconfrérie. En mémoire des grands souvenirs qui rattachent le diocèse de Coutances à l'Ordre illustre de Saint-Benoit, Sa Grandeur a prié le Révérendissime Abbé d'accepter le titre de Chanoine d'honneur de sa Cathédrale. Dom Cabrol s'est déclaré heureux du lien qui unissait ainsi la jeune Abbaye de Saint-Michel de Farnborough au diocèse et à l'antique Monastère jadis l'un des plus beaux fleurons de la couronne du Patriarche des Moines d'Occident, et la gloire du diocèse de Coutances et Avranches.

Dom Cabrol étant venu, le jour suivant, faire son pèlerinage à Saint Michel, nous rûmes l'honneur de lui offrir nos respectueuses et bien sincères félicitations pour la haute distinction dont il venait d'être l'objet.

Reliques saintes

NOUS lisons dans la Semaine religieuse de Coutances, du 17 mai, les lignes suivantes :

« Monseigneur Lemonnier est venu le samedi 12 mai rendre visite à Monseigneur l'Evêque de Coutances. Sa Grandeur était accompagnée de Monsieur Deslandes, chanoine titulaire, archiviste réputé du Chapitre, maître de cérémonies de la Cathé-

drale, et de Monsieur l'abbé Le Mâle, l'historien local très connu.

« Cette visite prenait, par son but, un intérêt tout spécial. Monseigneur l'Evêque de Bayeux venait en effet remettre, entre les mains de l'Evêque de Coutances des Reliques fort importantes qui appartenaient jadis à l'Abbaye du Mont Saint-Michel, et qui avaient été soustraites aux profanations de la Révolution. Comment ces Reliques sont-elles allées à Bayeux ? leur histoire depuis lors ! nous n'en dirons rien aujourd'hui, puisqu'un prochain numéro de la *Semaine religieuse* publiera le procès-verbal très documenté établi par la Commission nommée par Monseigneur Lemonnier pour la reconnaissance de ces Restes sacrés, qui, évidemment, retourneront au trésor du Mont Saint-Michel. »

La Semaine religieuse du 31 mai a publié en effet le procès-verbal annoncé et que nous avons la très grande satisfaction de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

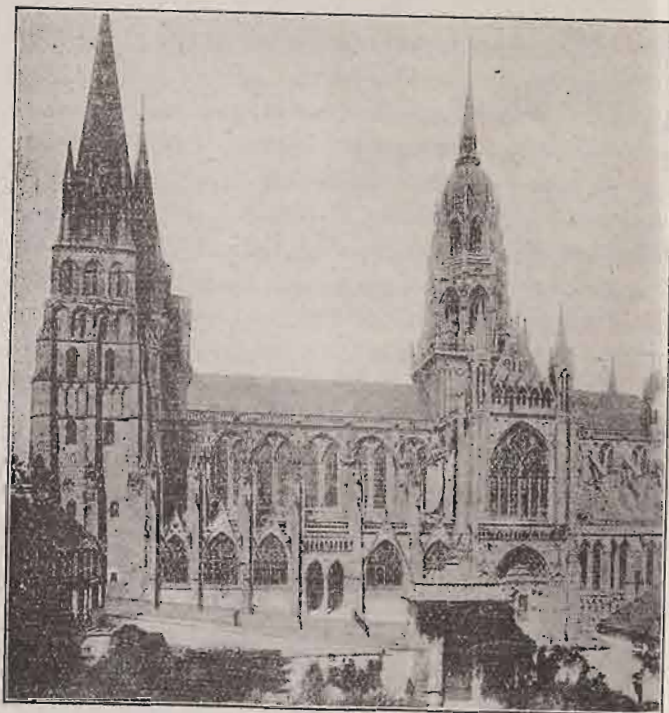
Procès-Verbal de Reconnaissance des Reliques

REMISSES A MGR L'EVÊQUE DE COUTANCES
PAR MGR L'EVÊQUE DE BAYEUX.

Nous soussigné Charles-Edouard Labutte, vicaire général, assisté de Pierre-Théophile Dubosq, supérieur du grand séminaire de Bayeux, ancien professeur de biologie au séminaire Saint Sulpice à Issy ; Euchier Deslandes, chanoine titulaire et maître des cérémonies de la cathédrale de Bayeux ; Léon Le Mâle, prêtre habitué à Bayeux, spécialement appliqué aux recherches d'histoire locale de la région normande, avons, en vertu d'une commission spéciale de S. G. Mgr Thomas-Paul-Henri Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, procédé à l'examen d'un ensemble d'ossements trouvés parmi les reliques conservées à la Chancellerie Episcopale en vue de la constitution et consécration des autels dans le diocèse.

Duquel examen avons fait et signé la relation ainsi qu'il suit :

1^o Nous avons trouvé parmi les reliques conservées à la Chancellerie Episcopale, comme il vient d'être dit, un ensemble de cinq os longs. Ils étaient réunis à part dans un compartiment spécial du coffre où sont gardées les dites reliques.



LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

Ensemble avec les dits ossements, nous avons trouvé deux inscriptions manuscrites dont mention ci-après.

II^o La première inscription, apposée au revers d'une ancienne carte à jouer de 0.084^m sur 0.056^m, comporte le texte qui suit : « Reliques des SS. Gulbert et Valentin, frères, soustraites à la profanation du Mont Saint-Michel et déposées entre les mains de M. Turgis, prêtre, dans l'état où elles sont, et qui

les a remises aux mains de Mgr l'Evêque dans la visite de Vire le 23 août 1805. Turgis. »

Il s'agit évidemment de Mgr Charles Brault, évêque de Bayeux (1802-1823). Quant au signataire de ladite note, c'est, dit M l'abbé Le Mâle, un certain Jean-Guillaume Turgis, prêtre insermenté, qui exerçait secrètement le saint ministère à Vire pendant la Révolution. Les archives du Tribunal criminel de Caen, conservées à la Cour d'appel, contiennent un mandat d'arrêt lancé contre lui par les commissaires de la Convention, le 6 avril 1793 (1^{er} registre, fol. 210).

La vérité de cette identification est rendue évidente et certaine par l'examen fait par Nous de nombre des pièces conservées aux Archives diocésaines rédigées et signées par ledit Jean-Guillaume Turgis. Ces pièces sont des actes de catholicité, baptêmes, mariages, etc., faits par ledit Turgis, dans la région de Vire, pendant la Révolution. Or, dans tous ces actes, l'écriture et la signature qui comportent des formes de lettres spéciales et caractéristiques sont parfaitement identiques à ce que nous voyons sur la carte jointe aux ossements susdits. A titre de spécimen, voici le début d'un de ces actes :

« L'an mil sept cent quatre vingt quinze, le 9 février, je, prêtre catholique originaire de la paroisse de Landelles, diocèse de Coutances, légitimement autorisé par qui de droit pour administrer dans ce temps de persécution les Sacrements de Baptême, Pénitence, etc., dans l'étendue du doyenné de Vire, diocèse de Bayeux, ai baptisé... etc... A Neuville, Signé : Turgis, prêtre catholique ».

Dans un registre de 1803-1804, conservé au Secrétariat, on lit la note suivante : « Turgis, Jean-Guillaume, 44 ans, desservant de Montchamp-le-Petit (aujourd'hui St-Charles de Percy), né le 14 août 1761. Etait vicaire avant la révolution. » (Le registre ne dit pas dans quelle paroisse, mais on sait par d'autres documents qu'il était vicaire de Montbray).

III. — Au sujet de la mention des « Saints Gulbert et Valentin, frères, soustraites à la profanation du Mont Saint-

Michel », nous avons, sur les indications de M. l'abbé Le Mâle, fait les vérifications suivantes :

1^o Dans « *Histoire générale du Mont St-Michel* » par Dom Huynes (1638-1640), éditée par de Beurepaire, 2 in 8^o, société de l'Histoire de Normandie, Rouen 1872-1873, on lit au T. II, chapitre XIV, page 36 :

« *Abrégé des reliques des saints dont ce monastère est enrichy, selon l'ordre et la disposition des vases dans lesquels elles reposent!*

Dans le premier vase sont les corps des Saints Valentin et Gulbert, frères martyrs...

2^o Dom Thomas Le Roy, autre bénédictin de St-Maur, dans son « *Livre des curieuses recherches du Mont Saint-Michel* » (manuscrit 195 de la collection Mancel à Caen) au chapitre X, pages 449, 450, parle ainsi des saintes reliques conservées dans cette abbaye :

« *L'an 1647, le 4^e jour du mois d'août, j'ai fait le présent inventaire des saintes reliques qui sont gardées dans la thésorerie de l'église de l'abbaye du Mont Saint-Michel, après avoir examiné icelle l'une après l'autre, et pièce à pièce leu les écriteaux...*

Les corps des SS. Valentin et Gulbert, frères et martyrs enclos en une chasse de bois doré longue de vingt et un pouce, et d'un pied et demy de haut, dans le plus haut buffet de la thésorerie du costé du logis abbatial. Il n'y a aucune congnissance comment et quants ces Reliques ont été données à ce monastère ny quand leditte chasse a esté faite. Leur feste arrive le 16^e jour d'aoust.

IV. — La seconde inscription trouvée par nous jointe auxdits ossements, est d'ancienne écriture gothique sur une bande de parchemin antique de 0 m. 20 de longueur et de 0 m. 028 de largeur, coupée en biseau à une extrémité, encore garnie de restes de ligaments en fil et en lacet de parchemin. Elle porte : *Hic requiescunt Reliquiæ Sorum Gulberti et Valentini fratrum qui sunt martirizati † XVII K Septembris.*

Nous avons soumis cette pièce à M. R. Sauvage, archiviste

paléographe, conservateur de la Bibliothèque et des Archives municipales de Caen, lequel estime qu'elle est de la seconde moitié du XII^e siècle.

V. — Au point de vue anatomique, l'examen desdits ossements a été fait, sur notre demande, par M. Th. Dubosq, qui les décrit comme suit :

1^o Un radius complet, du côté gauche, de 0 m. 27 de longueur.

2^o Un cubitus gauche complet, sauf un léger effritement de l'apophyse styloïde et du côté interne de l'olécrane. Dimension totale, 0 m. 28; 0 m. 27 sans l'olécrane. Il s'articule exactement avec le radius n^o 1 et appartient presque certainement au même sujet.

3^o Un radius droit complet, sauf un léger effritement de l'extrémité inférieure (bord antérieur) et de la partie postérieure de la tête. Longueur 0 m. 27.

Ces trois ossements forment un premier groupe anatomique : ils ont dû appartenir au même sujet, individu d'âge au moins viril et de haute stature; en lui appliquant les valeurs moyennes des proportions anatomiques du corps humain adulte, et de race blanche, il devait avoir 1 m. 82 de hauteur.

4^o La quatrième pièce est un tibia de la jambe droite, presque complet; il y manque seulement la partie supérieure de l'épiphyse fémorale, à savoir l'épine, les plateaux, et la tubérosité externe. Les épiphyses tarsienne et fémorale sont complètement et fortement soudées à la diaphyse; l'os appartient donc à un sujet au moins d'âge viril. En le restituant intégralement on trouvera à cet os une longueur de 0 m. 39.

5^o Fragment d'un fémur gauche comprenant environ les trois quarts de l'os, à savoir : une partie du col, côté interne; le petit trochanter et la ligne intertrochantérienne; les trois quarts de la diaphyse, jusqu'au dessous de la bifurcation inférieure de la ligne âpre. L'os est éclaté dans sa longueur sur la face latérale externe, avec ablation de quelques fragments. La longueur de cette portion de fémur est de 0 m. 40;

il manque 0 m. 04 du côté de la tête, et 0 m. 13 du côté de l'extrémité inférieure. L'os total, restitué, était donc de 0 m. 47. C'est une dimension qui correspond bien au tibia décrit au n° 4. Ces deux derniers os ont vraisemblablement appartenu à un même individu, d'âge au moins viril, de taille moindre que le sujet du 1^{er} groupe. Si on lui applique le canon des proportions déjà employé pour les n°s 1, 2, 3, il semble avoir eu, au plus, 1 m. 70 de hauteur.

De ces témoignages convergents, il nous paraît résulter que l'authenticité de ces reliques des saints Gulbert et Valentin, autrefois vénérées dans l'église du Mont Saint-Michel, soustraites à la profanation révolutionnaire et conservées par Jean-Guillaume Turgis est suffisamment établie, et que les dites reliques peuvent être remises sous scellés et exposées à la vénération des fidèles, avec la désignation portée sur les anciennes inscriptions dont mention a été jointe au présent procès-verbal.

A Bayeux, le 29 janvier 1917.

	LABUTTE, v. g.	
P. TH. DUBOSQ, Supérieur du Grand Séminaire.	LE MALE, Prêtre,	E. DESLANDES, Chanoine,

Nous, Thomas-Paul-Henri Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, après avoir pris connaissance du rapport à Nous présenté par la Commission chargée d'examiner les Reliques, reconnaissons l'authenticité des dites Reliques, et ordonnons qu'elles soient mises sous scellés avec le présent rapport, conformément aux règles canoniques.

Bayeux, le 2 février 1917.

† THOMAS, Evêque de Bayeux et Lisieux.



Chronique du Mont Saint-Michel

15 Juin 1917.

Le Lundi de la Pentecôte, au Mont Saint-Michel, fut marqué par deux événements : une Course de bicyclettes et un Pèlerinage.

Nous ne dirons que peu de choses du premier; d'abord, parce que « ce n'est pas de notre ressort », pour employer l'expression du brigadier dans la ballade du *Pendu*; ensuite, parce que de cette course on n'en pouvait voir que le départ, donné « au pied même du Mont fameux, entre les deux belles tours du Roi et de l'Escadre, au point central de la perspective historique du mont, là où vient aboutir l'ignoble digue » (1); enfin, parce que ledit départ fut donné à cinq heures du matin et qu'à cette heure, à moins d'être rentier, on a d'autres soucis en tête.

Nul doute d'ailleurs que les coureurs n'aient emporté du Mont Saint-Michel le meilleur souvenir. Ils étaient arrivés la veille, quelques-uns même dès l'avant-veille; et comme la pluie, le saint jour de la Pentecôte, fit maussade le paysage et l'embruma copieusement, les braves chevaliers du cycle, « disciples modernes, apôtres renouvelés du culte du mouvement » (2) purent à loisir s'instruire, et réformer par exemple quelques-unes des notions historiques versées en eux par les organisateurs de l'épreuve. Oh! ce n'est pas très grave. Cependant nous n'avions pu réprimer une expression de stupeur, avouons-le, en lisant dans *L'Auto* du 21 avril que l'« Abbaye bénédictine [du Mont Saint Michel] fut construite en 1469 par les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel. » N'est-ce pas une jolie perle? Un prix d'histoire à ce rédacteur bien informé!

Quoi qu'il en soit, tous les inscrits ne prirent pas le départ. Certains, dit-on, s'étaient laissé vaincre par la soif des recherches historiques que nous préconisons. (Sous toutes réserves!) D'autres s'étaient abandonnés à la contemplation de notre site... de rêve. Mais les autres, au nombre de... s'élançèrent sur la piste. A ... heures, le vainqueur touchait le but, au Parc des Princes, ayant couvert 339 kilomètres en ... heures. Il avait jeté, n'en doutez pas, « la bonne graine du sport tout au long de nos belles routes » et chanté inconsciemment peut-être, l'hymne de sa belle jeunesse.

(1) *L'Auto* du 21 mai.

(2) *Ibidem*.

l'hymne éternel de la vie! » (1). Ainsi soit-il! Mais il y a « peut-être » — certainement — mieux.

* *

Regardez, à partir de huit heures et demie, dans la direction du vieux clocher à bâtière de Saint-Léonard : vous verrez sortir de l'ombre une forme vague, qui tantôt s'allonge et tantôt se ramasse, ligne noire ou point noir sur le sable gris et les flaques nacrées. Ne décrivons pas davantage. Pour nos lecteurs comme pour nous, c'est du « déjà vu. » Chaque année, à pareil jour — depuis combien de lustres? — les paroissiens de Vains franchissent, pieds nus et en procession, les grèves qui séparent du Mont benî leur paroisse.

Leurs chants retentissent ; les remparts, le rocher, l'abbaye en renvoient les échos, que l'atmosphère humide et froide répercute dans toutes les directions. L'opération du « chausage » sur le talus de la digue a toujours le même succès auprès des curieux, rares aujourd'hui, multiples quand même. Puis la centaine de Vainquais gravit la rue en chantant. Tout de suite la messe, que célèbre le Père Lemaître, le très zélé procure, et le sermon, que donne un chapelain du lieu. C'est toujours ainsi que les choses se passent. Cette année, une innovation à noter : le P. Lemaître avait demandé qu'entre Vêpres et Salut fût organisée une procession. Elle se déroula paisible, recueillie, religieuse, sur les remparts, comme un rappel des grandes manifestations d'avant guerre et une ébauche des cérémonies du prochain avenir. En celles-ci seulement il y aura nous l'espérons moins d'appels à la divine pitié et plus de remerciements joyeux. Avant le salut, le P. Lemaître servit lui-même à ses ouailles — ce sont ses expressions — « le souper spirituel », composé à ravir de doctrine solide et de mots savoureux. Enfin, sous la bénédiction de Jésus les pèlerins se en retournèrent. Hélas ! quand ils franchissaient la rivière, un peu grossie par la pluie de la veille, ils recevaient en outre une petite douche, qui n'était pas — empressons-nous de le dire — pour effrayer ces chrétiens aguerris, accoutumés aux intempéries et prêts à tous les sacrifices.

* *

Seuls pèlerins de ce temps? Non. Il n'est, autant dire, pas de jour qui ne voie devant saint Michel des familles agglomérées. Si le combattant ne mêle pas toujours son uniforme bleu aux toilettes sombres ou claires, toujours il est aisé de deviner que pour lui on prie ici, les yeux levés vers

(1) *L'Auto* du 27 mai.

la statue ou bien la tête cachée dans les mains qui refoulent des larmes. Le sanctuaire est enveloppé de tant de calme, si propice aux méditations prolongées, aux confidences du cœur! Le 8 mai, nous eûmes la joie de saluer les habituels pèlerins du pays de Coutances : de vrais pèlerins, on le sait, voyageant à la mode antique, à pied, malgré la longueur de la route. Leur groupe s'était accru, cette année, d'unités nouvelles. D'autres avaient dit arri pour obéir à l'appel du Maître. Dieu bénisse les pèlerins d'antan et ceux d'aujourd'hui!

Quand sonne l'*Angelus* du soir, les femmes du Mont mettent la mante ou le chapeau et se dirigent à pas pressés vers l'église, où le prêtre récite la prière traditionnelle et donne la bénédiction du T. S. Sacrement. Car nous persévérons dans la prière. L'assistance est en nombre chaque jour et la ferveur ne se dément pas. Ai-je dit précédemment que nous terminons d'ordinaire la réunion par le chant du *De Profundis* pour les morts de la journée. C'est une salutaire pratique. Chacun pense alors : « L'un des miens en est peut-être! » Or il a paru, à la longue, que l'oraison finale devait emprunter aux circonstances une forme plus appropriée. Naguère Monseigneur l'Evêque de Coutances daigna donner son approbation à celle-ci, qui est de rigueur désormais comme conclusion de notre *De Profundis* de guerre :

« Seigneur, Dieu des armées, qui avez préposé l'Archange saint Michel à l'introduction des âmes dans la joie du Paradis ; accordez, nous vous en prions, à vos serviteurs qui ont sacrifié leur vie pour leurs frères, le pardon de leurs péchés ; afin qu'ils puissent entrer dans la lumière sainte. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur (1).

* *

Nous souffrons beaucoup de la privation de tramway, qui réduit à rien, ou presque, le chiffre des voyageurs, en cette saison. L'industrie du tourisme est devenue depuis vingt ans, par la force des choses, le grand moyen d'existence des habitants du Mont Saint-Michel. A vrai dire il serait le seul, si la pêche n'était demeurée l'appanage de quelques-uns. Le tram ne fonctionnant plus qu'un jour la semaine et l'essence rationnée ayant décimé les automobiles, on comprend que nous n'ayons pas tous les jours le sourire. Mais nous ne sommes pas des révoltés. Je ne sache pas qu'on nous ait

(1) *Oremus.* — Domine Deus Sabbathi, qui Beatum Michaëlem Archangelum principem constituisti super animas suscipiendas, ut perducas eas in paradysum exultationis; tribue, quesumus, famulis tuis qui pro fratribus animam ponere non renuerunt suorum indulgentiam peccatorum; ut in lucem sanctam representari mereantur. Per Christum Dominum nostrum.

représentés, à Marseille, à Toulouse ou au front, comme des émeutiers qu'exaspère la faim. Il ne fut, — il ne sera pas utile de braquer sur notre innocente foule (190 habitants!) la mitrailleuse, ou le fusil des Noirs. Nous sommes stoïques dans l'épreuve. Mieux que cela : patriotes et chrétiens. On a pu écrire avec quelque semblant de raison, hélas ! que « la voix du peuple qui chante un hymne sublime au front, à l'arrière ne marmotte que des calculs égoïstes » (1). Mais il ne sera pas dit que, sur les murs que défendit d'Estcuteville, on marmotta de ces calculs-là. France d'abord !

Si le petit tram ne couvre plus journellement ses 10 kilomètres de rails, entre Pontorson et le Mont-Saint-Michel, tandis que, de l'autre côté de la baie, la sirène du tram de Granville-Avranches retentit encore et nous prouve que par là « ça marche ! »... nous avons la conviction que c'est un sacrifice utile, sinon indispensable à la Patrie. Volontiers nous le consentons, sous réserve toutefois que la question soit envisagée par qui de droit et la résolution définitive prise en connaissance de cause.

Au demeurant : « Nous avons [nous aussi !] dans le cantonnement de nos calmes travaux plus d'une offensive utile à mener » (2). Mais laissons à chacun le soin de la développer à loisir. Autrement il est à craindre que cette chronique ne dégénère en sermon. Il est vrai qu'une fois n'est pas coutume...

* * *

Aussi bien, pour finir sur une note préférée, et par laquelle même nous avons présumé, revenons à l'Histoire. Nous constatons avec joie qu'elle fait des progrès sensibles en ce printemps de grâce 1917. Il n'empêche que la légende fleurit toujours. Eternel printemps des contes à dormir debout !

Oyez plutôt. Trois jeunes hommes — oui, jeunes et non mobilisés! — livrent aux degrés des remparts un assaut aisé :

« Alors tu dis qu'il y avait un bonhomme qui avait acheté cette île et qui s'était mis à dedans? (*Du geste le j une homme a désigné Tombelaine*).

— Non. C'était un vieux... de pêcheur qui couchait là-dedans. (*Un silence. On souffle au palier*). Ça, tout de même, (L'historien palpe le mur et frappe du pied le dallage. C'était imprenable. D'autant plus que la mer était toujours autour. Elle ne s'en allait jamais. Les pauvres Bougres, ils ont été assiégés des années là-dedans.

(1) PÉLADAN, *Revue Hebdomadaire*, 14 avril 1917.

(2) H. LAVÉDAN, *L'Illustration* du 28 avril 1917.

J'écris sans rougir le mot « Bougres » tout au long et avec un grand B, parce que j'ai lu quelque part, qu'il est une corruption de Bulgare. Au surplus je ne suis pas éloigné de croire que mon historien ne serait pas à cela près...

On m'a certifié qu'un civil — ils sont très forts les civils! — qui pilotait une bande de soldats, leur tenait, l'autre soir, ce langage ahurissant, au pied de la Tour Gabriel : « Voyez : dans cette tour s'ouvre un couloir souterrain qui aboutit à Jersey... — A Jersey? » s'exclament les poilus. Et le civil, imperturbable, de préciser : « Oui, à Jersey, au château de Montorquueil. » Les poilus défilèrent avec un respect ému devant la tour. Ils pensaient au tunnel du Mont Cornillet, à celui de Vimy. Bah! « Rien de nouveau sous le soleil », disait le Sage. Et les Boches n'ont rien inventé. Croyez-le donc.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Au Mont Saint-Michel de Bretagne.

LE 13 mai, une émouvante cérémonie réunissait une foule de pèlerins dans la petite chapelle érigée sur le sommet culminant des Montagnes d'Arrée. Nous empruntons au *Courrier du Finistère* (25 mai) les détails historiques que voici :

« Le mont Saint-Michel, point central du Finistère, en est aussi le sommet culminant. C'est une des crêtes de la chaîne des Montagnes d'Arrée, — Alpes du Finistère. Le site en est grandiose. Pour monter à la cime, on gravit un escarpement assez raide au travers des broussailles et des landes ; puis la végétation cesse : il n'y a que des bruyères, des schistes amoncelés et pas un brin d'herbe pour adoucir cette aridité. Cette nature sauvage est d'une stérilité partout uniforme. Une fois le sommet atteint, on se trouve devant une chapelle sous le vocable de saint Michel.

« Ce lieu était, dit-on, vénéré autrefois par les Celtes. Il y avait un temple, et ce fut en vue de détruire l'influence qu'il exerçait au préjudice du christianisme qu'on y éleva un monument de la religion chrétienne. Certains ont avancé que l'emplacement occupé par la chapelle était consacré au soleil. Vrai ou faux, il est certain que la vaste étendue de terre inculte qui avoisine ce lieu a, de tout temps, exercé sur les populations d'alentour une sorte de fascination, voire même de terreur. Les marais de Brasparts, situés à proximité du Mont Saint-Michel, sont, d'après la légende, l'endroit où

étaient précipitées les âmes des criminels, transformées en barbets noirs. Ressemblance avec l'entrée du tartare des anciens.

« En des temps déjà lointains, traversant la lande, la nuit, le passant attardé a cru voir surgir, tout à coup, un monstre noir, venant on ne sait d'où : c'était une âme errante qui, après avoir été exorcisée, était entrée dans la peau de l'animal pour achever sa pénitence sous cette forme.

« Dans les sombres nuits d'hiver, au milieu du grondement de la tempête, les paysans apeurés croyaient entendre quelquefois les furieux aboiements des chiens noirs dont la meute s'en allait, hurlant dans le « Yeun », lancée sur quelque piste mystérieuse.

« La religion chrétienne implantée en ce pays par saint Jaoua, contemporain de saint Pol de Léon, a détruit tous ces songes.

« Ce que nos fidèles montagnards vont demander au saint Archange, ce n'est pas, comme leurs ancêtres, de les délivrer des animaux légendaires qui avaient élu domicile dans les marais, mais d'autres fleaux plus réels et plus terribles. La chapelle actuelle a été élevée pour remercier saint Michel d'avoir fait cesser une épidémie qui avait sévi longtemps dans la contrée. Abandonnée sous la Révolution, la chapelle tombait en ruines, lorsqu'en 1821 elle fut restaurée sur l'initiative générale de ses paroissiens. En 1892, sous le rectorat de M. l'abbé Duclos, et, depuis, par les soins de M. Bourvon, recteur actuel de Brasparts, l'édifice a subi de nouvelles réparations.

« Les pèlerins y viennent nombreux, surtout depuis la guerre, invoquer saint Michel, le protecteur de leur pays.

*« Sant Mikel vraz a var an tu
D'ampech iouul ar bleizi du, »*

dit un vieux dicton. Il saura aussi, n'en doutons pas, à cause de nos prières, condition requise du concours d'En-Haut — réduire à merci les monstres qui aujourd'hui ensanglantent et souillent notre sol. »

Le Mont-Saint-Michel et la Guerre de Cent ans.

Dans le *Mois littéraire et pittoresque* de mai 1917, M. Marcel Navarre consacrait un remarquable article à la défense héroïque du Mont-Saint-Michel pendant la guerre de Cent ans. Il débutait par une observation très juste que nous voulons rapporter tout au long ; car elle répond exactement à notre propre sentiment :

Si l'on a pris si grand plaisir, ces dernières années, à répéter aux foules la douce histoire de Jeanne d'Arc, n'est-ce

pas chose surprenante qu'on ait laissé aux antiquaires l'épopée dont le geste de la vierge lorraine ne fut qu'un épisode, nous voulons dire la lutte mémorable de saint Michel contre l'Anglais ?

« On l'a trop oublié, la grande libératrice ne fut que le lie tenant de l'archange, et si nous avons raison, certes, d'avoir pour elle un beau respect, encore faut-il garder une part de nos hommages pour celui qui fut toujours son guide par les mêlées sanglantes. C'était saint Michel qui, le premier, lui avait apporté, aux champs de Domrémy, la parole de Dieu et doucement lui avait murmuré le secret de sa grande mission : ce fut toujours vers lui qu'elle se tourna, aux grandes heures des batailles, pour avoir aide puissante à sa pauvre faiblesse ; invisible et présent, il l'assista d'un bout à l'autre de sa merveilleuse chevauchée. Il fut vraiment son capitaine.

« Et si maintenant l'on réfléchit que, bien avant la venue de Jeanne et dès le début de la guerre, il porte déjà des coups terribles à l'envahisseur, là-bas, dans sa vieille citadelle du Mont-Tombe ; qu'avec une poignée de moines et de chevaliers il y prolonge tout un siècle une résistance qui est un perpétuel miracle et qu'enfin, au lendemain du bûcher de Rouen, c'est cette même milice de saint Michel qui, prenant l'offensive, pendant que Charles VII s'endort, pourchasse l'ennemi et n'a ni paix ni trêve que le dernier Anglais n'ait repassé la mer ; si l'on songe à toutes ces choses, peut-être comprendra-t-on que le véritable ouvrier du salut national, ce fut l'ange-bien qui, du commencement à la fin de la lutte fameuse, mena la bataille. »

Quis ut Deus !

Mlle E. L., la plus active de nos zélatrices du Canada, nous écrit, à la date du 15 mai : « S. G. M^{gr} l'Archevêque de Montréal a obtenu de Notre Saint Père Pie X, le 24 mars 1914, une indulgence de 100 jours, *tôtis quoties*, pour l'oraison jaculatoire *Quis ut Deus !* Cette indulgence avait été demandée par quelques zélatrices pour le monastère des Carmélites et pour deux couvents des R^{lles} Sœurs de la Providence. »



Recherches sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Limoges.

(Suite.)

III. — Archiprêtré de Rancon.

DANS l'archiprêtré de Rancon, il y avait une église paroissiale de Saint-Michel au Dorat, une autre à Laurière. Ce saint Archange avait aussi une chapelle particulière à l'abbaye de Genlmont et un autel spécial dans l'église de Château-ponsac.

Saint-Michel du Dorat.

L'église de Saint-Michel du Dorat existait en 1030. Robert du Dorat, l'historiographe de cette contrée la dit construite en 1019. La tradition a conservé à ce sanctuaire de l'archange saint Michel le titre d'église paroissiale, mais à plusieurs époques elle semble être une annexe de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Pierre. Elle était placée sur les remparts de la ville, et dans cette position elle servait de défense à la jolie capitale de la Basse-Marche.

En 1572, plusieurs décrets royaux avaient statué que Le Dorat serait le siège principal de la sénéchaussée de la Basse-Marche. Il fallait un pèlerin au nouveau sénéchal, et malgré les réclamations des chanoines du Dorat, dont l'église de Saint-Michel dépendait, il en fut pris une moitié. Maître Amadon, conseiller du roi Charles IX, qui fit exécuter cette mesure, a écrit dans son rapport : « Il se trouva que la chapelle appelée de Saint-Michel, en laquelle ne se faisait aucun divin office, qu'une fois l'an, le jour de Saint-Michel, était assez grande et spacieuse pour y mettre ledit auditoire, sans empêcher le service divin accoutumé être fait. »

A partir de ce moment, l'église de Saint-Michel fut diminuée de moitié ; un mur sépara la partie destinée au pèlerin de la sénéchaussée de celle laissée aux légitimes propriétaires de ce sanctuaire. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

Tombée en ruine, l'emplacement qu'elle occupait, ainsi qu'une maison élevée à côté, ont été acquis, en 1856, par la communauté des Carmélites de Limoges, et un essaim des filles de sainte Thérèse en a pris possession. Pour conserver aux restes de cette église quelque chose de sa primitive destination, on y a adossé un petit oratoire, où la statue de saint Michel occupe la place de l'ancien autel.

On voit encore, dans la muraille du couvent, la pierre qui formait l'imposte de l'entrée de cette église. Une croix sculptée

au centre porte, entre l'Alpha et l'Oméga, une croix formée des quatre mots : *Rex. Lux. Lex. Pax.*

L
U
REXEL
A
P

Autour de ce premier motif se déroule l'inscription suivante : *Domum tuam protege Domine et Angeli tui custodiant muros ejus et omnes habitantes in ea. Amen, Alleluia.* Cette prière, empruntée aux Livres saints, annonce heureusement une église consacrée aux saints Anges et au Chef de la milice céleste.

Les anciens habitants du Dorat nous ont encore laissé une autre preuve de leur dévotion envers saint Michel, dans leur belle église collégiale de Saint-Pierre : « Deux clochers couronnent cette église et l'annoncent au loin. L'un s'élève à l'entrée, il est carré et couvert en charpente. Le second, placé à l'intersection des transepts, octogonal, évidé, léger changeant de forme et d'ornementation à chaque étage, se termine par une flèche en pierre que surmonte un ange en cuivre doré, tenant une croix. Cet ange, pièce capitale de l'orfèvrerie romane, a cinq pieds et demi de haut ; il tourne au vent, et présente ainsi la croix à toutes les parties du monde. »

Au XII^e siècle on ne représentait pas saint Michel comme de nos jours. Notre statue n'est pas celle d'un chevalier armé du glaive et du bouclier : elle nous le montre, ailé, vêtu d'une tunique assez longue, et armé de la croix. C'est ainsi qu'on le voyait sur l'étenard de Robert I^{er}, comte de Mortain, en 1066, dont les *Annales du Mont Saint-Michel* ont publié le dessin, en 1897, page 157.

Saint-Michel de Laurière.

Laurière, aujourd'hui chef-lieu de canton dans la Haute-Vienne, possédait en 1160 une cure et un prieuré de Saint-Michel. Le 12 juin 1271, l'abbé et le couvent de Saint-Martial de Limoges cédèrent aux doyen et chapitre de la cathédrale tous les droits de patronage qu'ils avaient sur ce prieuré et cette cure. Depuis cette époque, et jusqu'au Concordat de 1801, les titulaires de Saint-Michel furent nommés par le chapitre de la cathédrale.

L'église paroissiale de Saint-Michel était à quelque distance du bourg de Laurière ; elle avait été construite au XIII^e siècle. Elle a été rebâtie en 1833 et placée cette fois dans le bourg même, dans les dépendances de l'ancien château. Son plan

est une croix à bras égaux, et son architecture est du style roman à coupole.

Les registres paroissiaux font mention d'une de ses cloches dans les termes suivants : « Le six juin au susdit (1779), a été bénite et dédiée à la Très Sainte Vierge par moy soussigné, la seconde cloche de cette paroisse, qui pèse six cents quinze livres. Ont été parrain : M^e Louis Thoumas, notaire royal, et marraine demoiselle Thérèse Mignot, épouse du sieur Jean-Baptiste Fauveaud, bourgeois syndic fabricant de cette église. — Signé : Martin, curé de Saint-Michel-de-Laurière. Couilland, vicair de Saint-Michel. »

Godefroy était prieur-curé de Saint-Michel de Laurière en 1160.

Jacques de Volondat, en 1567.

N... Dumas en 1635.

Léonard Beaugier, 1666-1706.

N... Devoyon, 1707-1738.

N... Peyrichon, 1749-1755.

Louis Thier, 1756-1766.

N... Martin, jusqu'en 1771.

Benoit-Joseph Martin, 1771-1789.

Paul Cotinaud, nommé curé-doyen en 1803.

François Reculet, 1804-1809.

Elie Dunière, 1809.

André Gilbert, 1833.

Jean Merle, 1833.

Jacques-Philippe Maretier, 1891.

Pierre Rouchon, 1891.

Louis-Eugène Vidaillat, 1901.

Joseph Leblanc, 1912.

Saint Michel à l'abbaye de Grandmont.

Il y avait, à la célèbre abbaye de Grandmont, dans la paroisse de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), un emplacement réservé, qui portait le nom d'Angleterre. Il était atenant à l'église et destiné à l'inhumation des princes et des seigneurs anglais, qui, comme ducs d'Aquitaine, l'avaient choisi, dans le temps où le Limousin était au pouvoir des rois d'Angleterre. Les registres de l'abbaye constatent que, dans ce lieu appelé l'Angleterre, situé au nord de l'église, on avait construit deux chapelles, voûte sur voûte; la plus haute à l'honneur de saint Michel et la plus basse, de saint Jean-Baptiste.

Aujourd'hui, il ne reste rien des vastes bâtiments, des églises et chapelles de Grandmont.

L'église du Buis, canton de Nantiat (Haute-Vienne), avait pour patron, en 1558, l'archange saint Michel. Elle était près

cédemment une annexe de la cure de Roussac et était sous le patronage de la sainte Vierge. Actuellement, elle est église paroissiale, avec saint Martial pour patron.

L'église de Châteauponsac (Haute-Vienne), possède un autel spécialement dédié à saint Michel. C'est à cet autel que Mathurin de Fontbellone fonda une vicairie en 1584.

[A suivre]

A. LECLER.

RÉCITS & LÉGENDES

Le Récit du Commandant

VERS 1880, vivait à Brest un capitaine de vaisseau en retraite, le commandant Michel K... Membre assidu de la conférence de Saint-Vincent de Paul, il m'avait été assigné comme mentor pour la visite des pauvres à domicile, et de ces relations hebdomadaires était née peu à peu une certaine intimité dont je profitais volontiers.

Je lui demandai un jour : « Commandant, quel est le plus grand danger que vous ayez couru dans vos voyages ? » L'officier réfléchit un moment : « J'ai couru, me dit-il, deux dangers terribles où j'avais toute chance de rester. Pour aujourd'hui, je vais vous raconter le premier.

« En 1850, j'étais enseigne de vaisseau et j'embarquais sur le *Tourville* pour une croisière dans le Pacifique. Au mois de juillet, nous jetions l'ancre dans le port du Callao, en vue de Lima, et j'obtins une permission de quelques jours. Le 20, je descendis à terre, j'employai la journée à visiter la ville; puis je louai un cheval et me mis à remonter seul la côte du Pérou.

« Je couchais où je pouvais, dans quelqu'une des bourgades du littoral, une fois même en plein air, enveloppé dans ma couverture. En fait d'aventures pittoresques, il ne m'arriva rien du tout: je n'eus que les petites aventures désagréables qui ne manquent guère dans les pays un peu primitifs. Le 25, c'est-à-dire l'avant-veille du jour où ma permission expirait, en flânant sur la grève, j'aperçus, à deux ou trois milles de la côte, un îlot rocheux, et l'idée me vint, pour varier les plaisirs, de faire une excursion de ce côté. L'alcade de Santa Rosa fit chercher, à ma demande, un pêcheur indien qui arriva bientôt avec un de ses fils. Leur léger canot fut poussé à la mer et les Indiens prirent les rames, tandis qu'assis nonchalamment à l'endroit où aurait dû se trouver le gouvernail, je me laissais aller à une rêverie pleine de charme.

« Le temps était délicieux. L'hiver austral, sur le littoral du Pérou, est comme le printemps dans nos contrées. Une brume légère couvre le ciel et empêche le soleil de tout brûler. C'est la saison des fleurs et des brises parfumées qui rident à peine la surface de la mer.

« Notre canot filait comme une flèche, et je jouissais paisiblement de me sentir emporté sur les flots. Tout à coup j'entendis une voix qui disait : *N'y vas pas !* D'où partait cette voix ? Impossible de le dire ; mais je l'entendis si distinctement que j'en tressaillis. Que signifiait cela ? M'était-il défendu d'avancer ? Devais-je rentrer à Santa-Rosa sans avoir rien vu ? Mais c'était ridicule ! J'avais expliqué aux Indiens, en assez mauvais espagnol, que le but de la promenade était cet îlot qu'ils appelaient *el Vulcancito* (le petit volcan) ; et maintenant j'allais me dedire ! Fallait-il donc prendre au sérieux un incident dont je ne pouvais me rendre compte, mais qui ne suffisait pas à justifier une reculade ? Non, en vérité, j'avais déclaré que j'irais, et j'irais jusqu'au bout, quoi qu'il pût arriver.

« Pendant ce temps nous marchions toujours. Nous étions maintenant tout près de l'îlot, et cela coupa court à mes réflexions. Cet îlot ressemblait en effet à un cône volcanique en miniature ; seulement les vagues ou tout autre cause avaient fait brèche dans la muraille rocheuse et formé, du côté de la haute mer, une espèce d'anse où mes Indiens poussèrent le canot. Je mis pied à terre et montai par une pente assez douce, couverte de sable et de débris pierreux, vers le sommet du monticule. En arrivant, je fus assez surpris de trouver là une dépression, tout à fait analogue à un petit cratère : un étang, obstrué d'herbes marines dans la partie ouest qui faisait face à la côte, s'y était formé, et ses eaux claires brillaient au soleil. L'idée me vint aussitôt d'y prendre un bain et en un instant je me débarrassai de mes vêtements.

« Je portais sur la poitrine une grande médaille en argent de mon patron saint Michel, que ma fiancée m'avait donnée au moment du départ, et je lui avais promis de ne jamais m'en séparer. Pourtant j'hésitais à lui faire prendre un bain avec moi à cette médaille : l'eau de mer la ternirait sans doute. Mais le souvenir de ma promesse l'emporta ; je gardai la médaille, et grimpant sur la muraille rocheuse qui dominait l'étang, je piquai une tête de la hauteur de huit à dix pieds.

« Cette chute me fit plonger profondément dans les eaux limpides. Quand je revins à la surface, un peu éourdi et les oreilles bourdonnantes, il me sembla entendre des cris confus. J'ouvris les yeux, et ce que je vis me fit peur, oui peur.

« A vingt pieds de moi environ, dans cette partie de l'étang

qui était couverte de goëmons, une tête énorme, sinistre et grotesque à la fois, émergeait de l'eau. Deux gros yeux ronds me regardaient avec une expression de fureur que je n'oublierai jamais ; entre deux longues moustaches de chat, une gueule entrouverte qui laissait voir des dents formidables et d'où sortait un grondement sourd. En même temps, je perçus enfin ce que mes Indiens criaient à tue-tête : *Manta ! Manta !* Je compris tout : l'étang était habité par une manta, et j'avais troublé le monstre dans sa solitude.

« Je sentis mes membres se raidir d'horreur, et je crus que j'allais couler à pic. Je m'écriai tout haut : *Saint Michel, venez à mon secours !* et je fis un effort désespéré pour dominer l'épouvante qui m'avait saisi. En quelques brasses ou plutôt en quelques bonds je franchis la distance qui me séparait du bord. En un clin d'œil je ramassai mes vêtements, je dégringolai la pente sablonneuse et me jetai dans le canot où les Indiens m'avaient précédé. C'était une fuite, même une déroute, et aujourd'hui encore je n'en suis pas fier, je vous prie de le croire. Mais que faire ? La manta dévalait derrière moi en bondissant sur le ventre comme une otarie, et nous étions sans armes.

« Notre retour n'eût rien de triomphal. La manta s'était jetée à l'eau et faisait mine de nous poursuivre. Mes Indiens, sans perdre la tête, comprenant toute l'imminence du péril, élevaient littéralement le canot qui volait sur les eaux. Nous voyant fuir à toute vitesse, la bête s'arrêta, puis se mit à nager vers le *Vulcancito*. Alors je commençai à respirer. En abordant, je me jetai à genoux pour remercier Dieu et mon saint patron de nous avoir préservés de tout mal.

« Vous comprenez à quel point j'aurais désiré retourner à l'îlot, bien armé et en mesure de terrasser l'ennemi. Mais je n'avais que le temps de me rendre à Lima pour reprendre mon service à bord, et mon histoire se termine ici, malheureusement. Cependant vous serez peut-être bien aise de savoir à quel animal j'ai eu affaire. La manta est une espèce particulière de lion marin, qu'on n'a rencontrée jusqu'à présent que sur le littoral de l'Amérique tropicale. Elle est énorme et farouche, pourvue de deux mains palmées qui lui servent à cueillir les algues dont elle se nourrit. Par malheur, ces mains peuvent aussi faire chavirer les canots en s'appuyant sur le bord. Les pêcheurs de ces côtes la redoutent et l'évitent, bien qu'ils soient en général d'excellents nageurs ; mais il est bien difficile d'échapper à la colère et aux dents de la bête furieuse, lorsqu'elle a retourné un canot et que les hommes se débattent dans le touillon creusé par ses bonds. Dieu merci, ce monstre est peu commun, et je n'en ai pas

rencontré depuis mon aventure du *Vulcanito*, bien que j'aie souvent encore parcouru ces mers. »
P. DE J.

Saint Michel aux armées.

« L'archange saint Michel, patron de la France, protège par le fait même les soldats français qui lui sont confiés. Mon frère, J. H. E., sergent d'infanterie, deux fois cité à l'ordre, a toujours été jusqu'ici miraculeusement préservé par la Providence et a pu sortir indemne de nombreux et terribles dangers. Je ne veux dédaigner (surtout au point de vue surnaturel) aucune des raisons qui peuvent conserver ou augmenter mon ferme espoir et celui de mes parents. C'est donc de grand cœur que je me fais inscrire avec mon frère pour venir après la guerre accomplir un pèlerinage de reconnaissance dans le sanctuaire dont vous avez la garde. »
Abbé E. (Gironde.)

« Une messe en action de grâces. Un jeune soldat de la classe 16 a été préservé d'un accident qui eût pu être mortel. Nous attribuons la protection dont il a été l'objet à saint Michel, auquel nous l'avons confié tout spécialement. Nous avons promis de faire le pèlerinage du Mont Saint-Michel après la guerre. »
G. D. (Calvados.)

« Le 5 septembre 1915, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, mon fils recevait le scapulaire de saint Michel dans le sanctuaire de l'Archange. Le 5 septembre 1916, à la même heure, il était victime d'un accident banal qui devait normalement entraîner sa mort. Son cheval, effarouché par la canonnade, le désarçonne et l'entraîne sur un long parcours. Résultat : blessures et contusions. Nous attribuons à saint Michel cette protection vraiment merveilleuse. »
M^{me} L. (Manche.)

« Mon fils traversait un pont sur l'Aisne, lors de la dernière offensive, quand un obus éclata, broyant la roue et une partie du caisson sur lequel il se trouvait. Il n'eut aucun mal. Grâce en soit rendue à saint Michel »
Classe de P. (Paris.)

« L'un de mes neveux vient d'être visiblement protégé par saint Michel à l'attaque du 5 mai. Il a reçu dans l'abdomen une balle qu'il qualifie d'« intelligente », puisqu'elle a passé sans toucher les organes. »
(V. C. (Finistère.)

« Le nommé A. T. se recommande à saint Michel. Il remercie l'Archange et la Vierge Marie de l'avoir protégé dans les tranchées. Blessé deux fois, enterré par un obus et asphyxié une fois, il s'en tire, grâce à saint Michel, dont il porte la médaille. »
A. C. (Yonne.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

T. C. (Côtes-du-Nord), Messe et cierge. — M. B. (Aveyron), Messe et cierge. — A. L. (Orne), Inscription de quatre soldats dans l'Archiconfrérie. — L. A. (Indre-et-Loire), Neuvaine. — H. R. (Côtes-du-Nord) — M^{me} D. (Manche), Messe. — F. P. (Savoie), Messe. — M. de la C. (Ille-et-Vilaine), 2 messes. — M. L. (Ille-et-Vilaine), Des messes. — M^{me} G. (Vienne) Messe. — C. d'A. (Finistère), Messe. — D. S. (Pas-de-Calais), Messe. — A. de L. (Finistère), Messe. — M. Q. (Finistère), Abonnement. — N. D. (Deux-Sèvres), 3 messes. — Vve T. D. (Allier), Messe. — N. V. (Paris), Messe. — M^{me} F. M. (Paris), Retour d'Orient. — A. T. (Morbihan) 2 i. (Manche), Messe et neuvaine.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron : Messe et cierge. E. M., *zél.* — **Calvados** : Messe et cierges. A. M. — **Doubs** : Messe, préservation d'un incendie. P. B. — **Finistère** : Messe. St A. M., *zél.* — **Hérault** : Messe. M. B., *zél.* — **Indre-et-Loire** : 4 Messes. M. J. — **Jura** : Messe. M^{me} C. M., *zél.* — **Loire-Inférieure** : 2 Messes. M^{me} G. — 5 Messes. L. L. — **Manche** : Messe et cierge. M^{me} H. — Messe. M. M. — **Orne** : Messe. C. D., *zél.* — **Pas-de-Calais** : 3 Messes. M^{me} B. — **Basses-Pyrénées** : 2 Messes. M. C., *zél.* — **Rhône** : Neuvaine et cierge. E. G. — **Saône-et-Loire** : Messe et cierge. L. de la B. — **Savoie** : Messe et cierges. M^{me} M.-M. P., *zél.* — **Seine** : Neuvaine de Messes. M. P. — **Seine-Inférieure** : 2 Messes. M. C. — **Seine-et-Marne** : Messe. E. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'abbé Victor Koll-fratt, caporal, Organisateur de l'U. S. M., au 5^{me} d'infanterie; Victor Souberrand, de Alba; Bernard de la Guère, aspirant, de Foy-le-Pré; Dominique-François Bonifacy, lieutenant, de Orto; X. Lardin; Emile Garin, sous-lieutenants; Victor Vignard; Joseph Servage; X. Julien; François Saquaze; Louis Saquaze; Antonin Saquaze; Jean Rivier; Césaire Tripiet; Alexandre Tripiet; Edouard Burille; X. Gaillard, de La Mure; Jean-Louis Bernage, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, de Lons-le-Saulnier; Louis Guillon, sergent; René Bureau, maréchal des logis; Joseph Bureau, de Nantes; François Raimbault; René Chiron, de C. Alain la-Potherie; François Mayaud, sergent, de Saumur; Louis Bar-nabon, de Bacilly; François Gallet, de Agneaux; Emile Huot, de Beauvoir; Auguste Cauvain, de La Ronde aye; Georges Bernard, major-auxiliaire, de Laval; Leon Desgenétais, de Champlemy; Rodolphe Isabel, de Vimoutiers; Charles Chabond, de Meythet; René Tri-out, de Boulogne-sur-Seine; Louis Odend'ha, de Versailles; Jean Gerrais, élève officier, de Rambouillet; Raymond Dano, de Penhoë; Gustave Denis, de Bressuire; Jean Pinchon, aide-major de 1^{re} classe, de Amiens; Henry d'Iverouville, capitaine, de Paris.

Aisne. — Saint-Quentin : M. Léopold Duménil.

Algérie. — Mostaganem : M^{me} Marie Gaudron.

Ardèche. — Alba : M^{me} Amélie Laulagnet; M^{me} Hélène Hénoailles.

Aveyron. — Drulhe : M^{me} Zénoïde Gineste.

Calvados. — Andrieu : M. Jacques Lecornu; M^{lle} Victoire Madelaine; Saint-Pierre du Regard : M. Alfred Viel; M^{me} Joséphine Brolle; M^{me} Louise Barbé; M^{me} Victorine Chaufrat.

- Cher.** — Le Châtelet de Berry : M^{lle} Yvonne de Chalus.
Corse. — Orto : M^{me} Marie-Catherine Bonifacy ; M^{me} Marie-Françoise Bonifacy.
Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Bénac ; M^{lle} Jeanne Favier.
Gers. — Lectoure : M^{me} Marguerite Denier.
Gironde. — Bordeaux : M. Rondot, *professeur* ; M^{me} Marie Martin ;
Baurech : M^{me} Marie-Philomène Teycheney.
Hérault. — Galargues : M^{me} Marthe Bruguière ;
Ille et Vilaine. — Rennes : La Révérende Mère Dufaure, *Religieuse du Sacré-Cœur*.
Isère. — La Mure : M^{me} Coulouvral ; Charancieu : M^{lle} Marie Carrel, *très dévouée zélatrice*.
Loire Inférieure. — Nantes : M. l'abbé G. Desfossés, *professeur à la Collège de Saint-Donatien*.
Maine-et-Loire. — Angers M^{me} la comtesse Yvonne Tillet de Clemont Tonneire.
Manche. — Coutances : M. le chanoine de Mary de Longueville, *chanoine titulaire* ; Bricquebec : M. l'abbé Lesauvage ; Tribéhou : M. l'abbé Debon, *curé, chaplain épiscopal* ; La Trinité : M. l'abbé Houssin, *curé* ; Houtteville : M. l'abbé Desplanques, *curé* ; Ferrières : M. l'abbé Bidois ; Le Theil : M. l'abbé Branhomme, *curé* ; Avranches : M. le baron Henry Asheton de Tonge ; Saint-Sauveur de Pierrepont : M. Jean Vasselin.
Morbihan. — Penhoët : M. l'abbé Joseph Gpétais.
Haute-Saône. — Valleriois-le-Bois : M^{me} Chaudey, née Marie Chevillard.
Haute-Savoie. — Saint Ferréol : M. Simon Chaffarod.
Seine. — Paris : M. Edmond Gallet ; M^{me} la marquise Marie d'Herouville.
Seine-et-Oise. — Nesles-la-Vallée : M. Georges Lefèvre. — Versailles : M^{me} Victoire-Elise Mazuric.
Seine-Inférieure. — Anglesqueville-l'Esneval : M^{lle} Onésime Fontaine.
Tarn-et-Garonne. — Castelsarrazin : M^{me} Gabriel de Lisle.
Yonne. — Seignelay : M^{me} Deviz.
Réunion. — Saint Leu : M^{me} Jogout-Bailif ; M^{me} Crescente Grondin ; M^{me} Precourt-Bivière ; M^{me} Alexis Françoise. — Les Colimaçons : M^{me} Marie-Louise Augustina ; M^{me} Estelle Lason ; M^{me} Ernestine Ebe ; M^{me} France Michel ; M. Auguste Hulin.
Hollande. — X : Sœur Alphonse Mercier ; M^{lle} Charlotte Joleb *refugiées de Belgique*.
Italie. — Rome : La Révérende Mère Marie de Jésus, *Religieuse Ursuline de Redon, en exil*.
Canada. — Sherrington : M^{lle} Marie Provost, *zélatrice*. — Saint-Hyacinthe : Sœur Marie du Saint-Esprit, *religieuse du Précieux-Sang*.
..... *S' d Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Chanoine J. VAUDON. *Retraites de Communion solennelle. I. L'Agneau de Dieu.* 1 vol. in-12 : 2 francs.

« Je recommande cet ouvrage au clergé et aux fidèles de mon diocèse ; ils y trouveront de la doctrine, de la piété, un profond et tendre respect des jeunes âmes qu'ils doivent à leur tour et à leur manière préparer à une vie de communion, le respect aussi de notre belle langue avec l'ardent amour de notre malheureuse et glorieuse patrie.

(Mgr Nizon, archevêque de Tours.)

Chanoine L. POULIN, curé de la Sainte-Trinité. *Les Sources d'eau vive.* 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Sous ce titre paraît un nouveau recueil de sermons et allocutions de M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité. Le rapide succès du précédent recueil paru chez de Gigord attend sagement le nouvel ouvrage de l'éloquent et sympathique prédicateur.

Ce livre, d'une doctrine sûre et élevée, écrit avec une chaleur communicative, fera le plus grand bien à tant d'âmes qui ont besoin de lumière et de paix.

Abbé VAN LOO. *Kantisme et Modernisme.* 1 vol. in-12 : 3 francs.

Exposé et réfutation des hypothèses kantienne ; origine kantienne du modernisme. L'ouvrage est d'une clarté et d'une force de dialectique vraiment exceptionnelles en ces matières ardues. Il sera très utile à tous ceux qui préoccupent le mouvement des idées.

Abbé E. DUPLÉSSY. *Benoît XV et la Guerre. 1914-1917.* 1 vol. in-12 : 4 francs.

TABLE DES CHAPITRES. — I. *Les débuts.* — Le Conclave, l'élection de Benoît XV. Ses premiers actes. — II. *L'allocution consistoriale du 22 janvier 1915.* — Tactique des adversaires. Devoirs des catholiques. L'allocution pontificale. — III. *La prière pour la paix.* — Ce que c'est que la paix. La prière pontificale. Pacifiques et pacifistes. — IV. *Du Consistoire à l'interview.* — Quelques gestes du Pape. L'offrande au Secours National. L'interview accordée à M. Latapie. — V. *L'Allemagne blâmée.* — Une conséquence de l'interview. Lettre du Ministre de Belgique. Réponse du cardinal Gasparri. — *Le Temps et les Etudes* — VI. *Quelques faits nouveaux.* — Une visite au Vatican. La dépêche de Lourdes. Le « point de vue » du Pape. — VII. *Le Consistoire de décembre 1916.* — Coup d'œil d'ensemble sur la politique pontificale au cours de la guerre. L'allocution du cardinal Amette.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. *Le Message de Jeanne.* Panégyrique de la B^{te} Jeanne d'Arc, prononcé à N.-D. de Paris, le 20 mai 1917. Prix : 0 fr. 50.

« De la mission surnaturelle de Jeanne quatre preuves témoignent devant les hommes et devant les siècles : son idéal, son champ de bataille, son bûcher et son autel. »

Librairie Saint-Joseph (TOLRA), 28, rue d'Assas, Paris, VI^e.

R. P. ÉDOUARD, O. F. M. *Le Catéchisme du Sacré-Cœur.* Prix : 2 fr. 50.

Parmi les nombreuses approbations qu'il a méritées, citons celle-ci de Mgr du Vauroux, évêque d'Agen : « J'ai trouvé ce livre très pieux, plein d'unction et de flamme. Il contient aussi des renseignements fort pratiques sur les principales Associations créées pour le progrès de la suite du Sacré-Cœur. Votre ouvrage fera du bien. »

« AU DAUPHIN » Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc.

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Aux Bureaux des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche)

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1° Médailles en aluminium :

N° 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N° 2 : 0 50 — 5 » —

N° 3 : 0 60 — 6 » —

N° 4 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent

2° Médailles artistiques, METAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

3° Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

Majoration : 10 pour cent.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, St Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N° 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N° 2 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent.

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre;
10 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25; 0^f 40; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60; 0^f 75; 1^f 25; 1^f 50; 1^f 75 l'unité.

(Méthode comprise.)

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 25 pour cent sur les Chapellets et les Scapulaires.

Imp. Fa. Simon, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



5^e LIVRAISON SEPT.-OCTOB. 1917

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
- Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur. 0^m015.
- Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des *Annales*.
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Aux Bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

- Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
- Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
- Saint Michel à votre puissance; Pitié mon Dieu; Nous voulons Dieu.** Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages. Le cent : 1 fr. 25.
- Deux Cantiques à saint Michel.** (Airs populaires.) Supplément au *Petit Paroissien du Soldat*. Feuille double in-32, 4 pages. Le cent : 0 fr. 75.
- Image : Saint Michel terrassant le Démon.** Au verso : Invocations des Fils de France à saint Michel Impression bistre. (10 1/2 x 8). La douzaine : 0 fr. 60 franco.

43^e Année. — 5^e Livraison. — Sept.-Octobre 1917.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINES A SAINT MICHEL. (*Communiqué de l'Evêché de Coutances*), (p. 129). — L'ARCHICONGRÉRIE, (E. D.), (p. 133). — BULLETIN : *Le Salut de la France : la Patience* (p. 138). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 141); *Associés* (p. 141); *Consécérations* (p. 141); *Mois de Saint Michel* (p. 142); *Fête de saint Michel* (p. 142); *Ex-Voto* (p. 142); *Deux avis* (p. 143). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 143). — ECHOS ET NOUVELLES : *Entrée payante* (p. 149); *Mais circulation libre* (p. 150); *Dans les geôles* (p. 151). — UNE RÉQUISITION MILITAIRE AU MONT-SAINT-MICHEL EN 1757 (ÉTIENNE DUFONT), (p. 152). — COMMENT SE BATTENT LES "GAS DE SAINT MICHEL" (H. B.), (p. 155). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 157). — ACTIONS DE GRACES (p. 158). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 159).

Communiqué de l'Evêché de Coutances

prescrivant une Neuvaine et un Triduum en l'honneur de saint Michel, Patron de la France et du diocèse.

NOUS sommes entrés dans le 37^e mois de la guerre. En ne nous révélant pas l'avenir, la Providence fut bien maternelle : lequel de nous eût été capable d'envisager sans défaillir la perspective d'une lutte aussi longue, aussi inhumaine ? Lequel eût osé dire qu'il faudrait peut-être une 4^e année pour obtenir la victoire définitive du Droit et de la Civilisation ?

Ainsi, le « Dieu de paix », le Dieu qui « hait la guerre », laisse parfois à ses créatures, avec toute la responsabilité de leurs actes et pour le châtement des vices auxquels elles s'abandonnent, la liberté de déchaîner ce fléau, terrible entre tous.

Mais il dépend de son autorité souveraine d'y mettre un terme dès qu'Il le veut, et de rétablir l'ordre du monde sur ses bases les meilleures.

A quand cette intervention si bienfaisante ? à quand ce triomphe si désiré ? Mystère encore.

Ce que nous savons mieux, nous surtout qu'éclaire la Foi, c'est que le péché des hommes retarde l'heure des pardons divins, et que le péché des peuples doit subir dès ce monde son expiation. Or l'impiété des esprits et la licence des mœurs coulent, en ce moment, à pleins bords et en tous lieux !

Une vérité non moins certaine, consolante celle-là, c'est que la prière et la pénitence, par lesquelles la Justice éternelle daigne se laisser fléchir, gardent toujours leur secret. C'est aussi qu'elles demeurent partout très nombreuses les âmes fidèles qui n'oublient pas et ne se lassent pas. Puisent-elles encore redoubler d'ardeur !

Nous présentions naguère nos adorations et nos sacrifices au Cœur Sacré de Jésus qui nous traite en privilégiés, à Paray-le-Monial et à Montmartre, et dont beaucoup de familles de ce diocèse ont déjà fait le Roi de leur foyer.

Plus récemment, nous les avons offerts à notre Mère du Ciel, à la Reine séculaire de la Patrie, à la douce vision de La Salette, de Lourdes et de Pontmain.

Et voici que bientôt vont luire pour nous les deux grandes journées de saint Michel, le premier adorateur du Très Haut, le premier vengeur de ses droits. Depuis quinze siècles, protecteur, après Notre-Dame, de la France et de ce diocèse, Il a fait bonne garde toujours. En ces trois années de guerre, les pèlerins qu'Il vit surtout prier à son sanctuaire national furent ses soldats, français et alliés. Ne semble-t-il pas qu'au début de son mois il se penche du haut de sa montagne à jamais française, vers ses preux chevaliers de tous les fronts ? Celui qui « trébucha du ciel » le père de tous les révoltés et de tous les orgueilleux, pratiqua merveilleusement les vertus qu'il réclame de nous.

Les Chroniqueurs du Mont Saint-Michel ont noté qu'en l'an 1333, à la veille de la guerre de Cent ans, une multitude de petits enfants, qui se nommaient « pastoureaux », vinrent à

son autel. Et plusieurs « assuraient qu'ils avoyent entendu des Voix Célestes qui disaient à chacun : « Va au Mont Saint-Michel ! » : c'était l'invitation à la prière. L'invitation fut entendue, et la prière exaucée.— Un siècle après, quand le Roi de France n'était plus que le Roi de Bourges, une humble enfant de Lorraine recevait ce message : « Sois bonne et pieuse », disait l'ange ; va souvent à l'église ». Toujours la prière ; plus tard seulement, à l'élève qui s'était laissé façonner selon les méthodes célestes le sublime instructeur précisa la mission et donna le mandat impératif : « Va, fille de Dieu, va ! »

Rien de nouveau dans les conseils divins ; la marche à suivre n'a pas varié. A notre tour, écoutons la voix de l'Ange, qui nous dit, comme à Jeanne d'Arc, d'être bons, d'être pieux. Quand nous le serons devenus au degré voulu, déterminé par le Souverain Maître des hommes et des événements, alors, comme de lui-même, surgira l'instrument des œuvres providentielles : c'est donc à nous tous, sans distinction, soldats de tous les fronts, qu'il appartient de préparer l'avenir, par une vie sainte.

Préparons-le aux pieds de « l'archange français », que notre Histoire nous montre toujours si propice dans nos épreuves nationales.

En conséquence, Monseigneur l'Evêque présidera, comme Il l'a fait depuis la guerre, la cérémonie du 29 septembre au Mont Saint-Michel, et prescrit à ses diocésains ce qui suit :

1° Dans toutes les églises et chapelles, du 20 au 28 septembre, et du 18 au 20 octobre, les prêtres remplaceront, à la sainte messe, l'oraison *pro tempore belli* par l'oraison de l'Apparition de saint Michel au mont Tombe (16 oct.).

2° Les mêmes jours et dans les mêmes sanctuaires, on célébrera le Salut de pénitence, avec la récitation du chapelet. On récitera ensuite les invocations données plus loin.

Après la reposition du T. S. Sacrement, et afin que le « Péseur des âmes » se hâte de les « introduire dans la lumière sainte », on chantera le *De profundis* pour nos soldats défunts.

Dans les églises où le Salut de pénitence ne pourrait avoir

lieu, les prières et le *De profundis* seraient dits à la suite de la messe.

3° Dans les églises et chapelles possédant un prêtre, le Salut sera obligatoire le 29 septembre et le 21 octobre. A ces deux saluts seront récitées les invocations à saint Michel et à nos saints protecteurs.

4° L'anniversaire de l'Apparition de saint Michel à la France et de la Consécration de la Basilique du Mont doit nous être particulièrement cher. Pour commémorer cette date, le dimanche 21, en la solennité publique de l'Archange, on fera, avant le Salut, une procession; et l'on chantera, soit à cette procession, soit au Salut (après les invocations), l'hymne *Cælitum Regi*, avec le verset et l'oraison.

5° Sa Grandeur recommande instamment l'assistance au Saint Sacrifice et la sainte Communion, chaque jour de la neuvaine et du triduum prescrits.

INVOCATIONS.

LE PRÊTRE : *Archange saint Michel*. — LES FIDÈLES : Priez pour nous.

LE PR. : *Prince de la Milice céleste*, recevez-nous parmi vos soldats. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Vengeur des droits de Dieu*, armez-nous chevaliers de sa cause sainte. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Porte-étendard des armées du Christ*, gardez-nous de rougir de sa croix. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. *Vainqueur de Satan*, faites que nous ne reculions jamais devant lui. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Ange des batailles*, assistez-nous dans les combats de la vie. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Ange de la paix*, restaurez en nous l'ordre divin. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Précôt du Paradis*, introduisez-nous un jour dans la « lumière éternelle ». — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Ange gardien du peuple de France*, venez à son aide, bénissez son épée, sauvez-le de toute « grande pitié », et que,

conduit par vous, il reste à jamais le fils aîné de l'Église et le bras de Dieu dans le monde. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Joseph*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Rémi*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Aubert*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Martin*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Cloud*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Saint Louis*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Sainte Clotilde*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Sainte Bathilde*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Sainte Radegonde*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Sainte Geneviève*. — LES F. : Priez pour nous.

LE PR. : *Bienheureuse Jeanne d'Arc*. — LES F. : Priez p. n.

L'Archiconfrérie

LES *Annales* ont déjà eu l'occasion de rappeler que l'année présente marque le cinquantenaire de l'Archiconfrérie. Une courte esquisse de ses origines et de son rôle sera donc de saison.

Avant la Révolution, au Moyen Âge surtout, le culte de saint Michel en son sanctuaire du *Mont au Péril de la mer* était chose de foi et de tradition séculaire. Quand le pèlerin, après avoir traversé les grèves mouvantes et les rivières au courant souvent dangereux, abordait à l'ilôt célèbre, il y trouvait un monastère accueillant, une église merveilleuse, mais surtout vivante, animée de jour et de nuit par la prière des moines, installés là depuis le X^e siècle. L'écho lui en était probablement parvenu à distance et avait endormi ses dernières fatigues, car la voix humaine retentit d'une manière singulière dans la solitude des sables, et les mélodies des vieux répons et des cantilènes liturgiques, modulées dans le sanctuaire angélique, devaient percer au loin le silence impressionnant, qui si souvent enveloppe la sainte colline.

Quand il avait monté la rue tortueuse, passé sous la Barba-

cane et à travers la salle des Gardes, gravi le grand degré abbatial, l'église jetée à quatre cents pieds dans les airs devait lui apparaître, comme celle de Cluny, le *déambuloire des Anges*. Il pouvait y assister aux pompes de l'Office divin, pour lesquelles l'Ordre de Saint-Benoit a toujours été si justement renommé, prendre part aux processions dans les galeries aériennes du cloître, et à travers les cryptes toutes vénérables à divers titres, satisfaire pleinement sa dévotion.

C'était une fête complète, la fête des yeux dans une nature ravissante et une architecture sans rivale, la fête du cœur religieux qui pouvait sans contrainte se livrer à tous ses épanchements ; fête pour l'artiste et fête pour le chrétien. Il s'en allait tout embaumé de ses souvenirs, publiant partout les splendeurs accumulées sur ce coin du sol normand, et répandait ainsi dans les esprits, avec le culte de l'Archange, le désir de venir contempler la Merveille de l'Occident et y offrir hommages et prières au Prévôt du Paradis.

Du culte, en 1865, il ne restait que le souvenir ; quant à l'Abbaye, souillée par soixante-dix ans de profanation, elle s'affaissait sous le poids des siècles et des mutilations qu'elle avait subies.

Ouvrir l'église abbatiale était chose relativement aisée ; mais y ramener la vie des siècles écoulés dépassait les ressources du moment. Les majestueuses voûtes du chœur appelaient les mélodies qui les avaient si longtemps fait chanter ; mais l'Ordre bénédictin sortait à peine de ses ruines en France. Le petit groupe de prêtres qui assumait la tâche de renouer la tradition ne pouvait songer à ressusciter la liturgie monastique. Il fallait pourtant créer de nouveau l'attraction qui avait soulevé les foules au Moyen Age et les avait précipitées vers le Mont.

Ce fut l'œuvre de l'Archiconfrérie. Pour susciter un mouvement il faut une élite. Les associés de l'Archiconfrérie furent le levain qui travailla le peuple chrétien et lui rendit la dévotion à l'Archange.

Les débuts furent modestes. C'était le 16 octobre 1867, anniversaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, en 708, et de la consécration de la première église élevée au sommet du Mont pour répondre à la demande de l'Archange, en 709. Il y avait fête. Autour du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, Mgr Bravard avait réuni les évêques de la province et Mgr Dupanloup, en même temps qu'un certain nombre de personnages d'importance. C'était la première réelle grande solennité qui annonçait au monde la réouverture du pèlerinage de saint Michel. N'allait-elle être qu'un feu de paille ? L'Évêque de Coutances crut devoir fonder une Confrérie qui grouperait les dévots de l'Archange. Les progrès ne furent pas d'une rapidité foudroyante.

En tête de la liste qui ouvre le premier registre se lit le nom de Mgr Bravard, fondateur, puis ceux du P. Robert, premier supérieur, et des six membres de sa communauté. Le 28 décembre, une inscription ; le 21 avril 1868, quatre ; le 8 mai, treize ; le 30 septembre, une ; le 15 novembre, une ; total, 28 dans les quinze premiers mois. Mais, le 12 février 1869, Pie IX concédait les premières indulgences. Immédiatement l'œuvre prit de l'essor et l'année 1869 vit plus de 2.000 inscriptions. Le mouvement religieux qui suivit la guerre de 1870, la série des grands pèlerinages inaugurée en 1873, le couronnement surtout, avec ses inoubliables fêtes, ravivèrent partout les anciens souvenirs. A la fin de 1878 on comptait plus de 250.000 agrégés, et, à la clôture du siècle, le deuxième million était dépassé. Depuis, en dépit des cruelles épreuves de l'Église de France au XX^e siècle, épreuves qui ont lourdement pesé sur le Mont Saint-Michel, — Satan ne cherche-t-il pas toujours sa revanche contre son adversaire, — en dépit de la disparition des premiers ouvriers, l'Archiconfrérie est aussi florissante que jamais. Elle s'honore encore de la collaboration de plus de deux mille zélés et zélatrices dans les cinq parties du monde, elle a engendré un bon nombre de confréries filiales, et travaille

par conséquent tout autant que dans le passé à la réalisation de son but.

Ce but est nettement spirituel et surnaturel, il vise les intérêts de l'éternité plus que ceux du temps. L'Archiconfrérie est avant tout une association de prières : mais si elle forme de vrais chrétiens, ces chrétiens resteront-ils inactifs dans la lutte contre le mal ?

Pie IX, en 1869, spécifiait ainsi ce but : « que tous reconnaissent le saint Archange pour leur protecteur, qu'ils l'exaltent par leurs louanges, qu'ils aillent vers lui par leurs prières, qu'ils déposent leurs vœux dans son sein, que par leur dévotion ils inclinent son cœur vers eux, que par une vie meilleure ils le combent de joie. »

Les fins que se proposent les membres sont donc celles-ci :

1° *Honorer saint Michel, prince de la milice céleste, vainqueur du démon, gardien et patron de l'Église, introducteur des âmes au ciel;*

2° *Combattre, sous la bannière de l'Archange, Satan avec ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes : les écoles impies et la mauvaise presse;*

3° *Obtenir par sa puissante intercession la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la sainte Église et du Souverain Pontife, la préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort, enfin la délivrance des âmes du Purgatoire.*

Il n'est guère besoin d'insister sur l'opportunité de ces fins, surtout en ce temps de cataclysme universel, œuvre des puissances infernales, aidées par tant d'écoles, qui dans le monde entier ont rejeté tout enseignement chrétien, et par une presse qui s'est appliquée à fausser tous les principes de la vie morale. Une neutralité païenne, c'est-à-dire satanique, ramène nécessairement la barbarie païenne. S'étonner de l'apparition des fruits quand on a planté l'arbre, c'est plutôt étrange.

Pour atteindre ses fins, l'Archiconfrérie communique à ses

membres, outre de nombreuses indulgences partielles, la faveur de dix-sept indulgences plénières annuelles, autant d'incitations à la communion fréquente, source de la vie chrétienne. Ces précieux privilèges montrent l'importance que les Souverains Pontifes y attachent. Elle a été en effet honorée de *treize Brefs* et de plusieurs Rescrits. Confrérie diocésaine en 1867, elle devenait en 1874 Archiconfrérie pour la province de Normandie et en 1876 pour toute la France. C'est en 1895 que S. S. le Pape Léon XIII la créait *Archiconfrérie universelle*. Elle établit entre ses nombreux membres vivants et défunts communion de prières et de bonnes œuvres, et les fait participer aux messes célébrées chaque semaine dans le sanctuaire de l'Archange à leurs intentions, ainsi qu'aux neuvaines mensuelles qui se font depuis 1903 et donnent droit chacune à une nouvelle indulgence plénière.

L'Archiconfrérie fournit donc à ses membres de nombreux et puissants moyens de sanctification. A eux d'entrer dans l'esprit de leur Association. Prière d'abord, action ensuite. Il s'agit de combattre Satan et ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes : les écoles impies et la mauvaise presse. Donner son nom n'est pas le tout de l'affaire. C'est en réalisant dans la mesure de ses forces la deuxième des fins, c'est-à-dire en se faisant le champion de l'enseignement chrétien à tous ses degrés et le propagateur ardent de la bonne presse, qu'on méritera les grâces signalées dans la troisième des fins, la préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort.

Le siège actuel de l'Archiconfrérie est la modeste église paroissiale de Saint-Pierre du Mont. Il en est ainsi depuis 1886. Nous espérons bien que les Confrères de saint Michel ne se résigneront jamais à cet état de choses et mettront au premier rang de leurs prières et de leur action la réintégration de saint Michel dans son sanctuaire. Il est splendidement restauré ; mais, avec Émile Baumann, nous nous posons la question : « Pour qui aura-t-on restauré ? »

« Un monastère sans moines, sans cloches, sans messes, sans aumônes, c'est comme des os arides attendant le souffle de l'Esprit. D'ici vingt, trente ans, l'Église de France n'aura-t-elle pas achevé son temps de désolation ? Oui, des moines reviendront dans l'abbaye qu'on leur prépare, et des évêques avec eux pour consacrer les pierres neuves ; dans des barques pavoisées d'oriflammes, ou par les grèves, depuis Carolles jusqu'à Granville, une multitude les suivra ; sur les autels réédifiés on remettra d'insignes reliques ; entre des plains-chants beaux comme à Solesmes les orgues répondront ; les tables eucharistiques seront pleines d'affamés, tandis qu'en bas, dans l'aumônerie, on en dressera d'autres pour le repas des pèlerins ; les cloches humiliées remonteront dans la tour, et l'Archange, à la cime, battra des ailes. Ah ! Seigneur, ce jour-là, faites que j'y sois » (1).

E. D.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Chaque samedi de septembre, le 29 septembre, le premier samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zélés et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 20 au 29 septembre, et du 8 au 16 octobre, en préparation des deux grandes fêtes de l'Archange au Mont. Outre les intentions des associés, spécialement celles qui nous sont communiquées par lettres, les intentions générales seront : pour la neuvaine de septembre, LE SALUT DE LA FRANCE, et pour celle d'octobre, LA PATIENCE DANS NOS LONGUES ÉPREUVES.

Patience ! On en dit le stock épuisé à l'arrière aussi bien qu'à l'avant. Nous prions pour que Dieu le renouvelle.

L'une des grosses misères de notre temps c'est l'égoïsme, le désir passionné de la jouissance. Pourquoi s'en étonner quand dans tant d'âmes la foi dans la vie future a disparu, ou du

(1) Émile BAUMANN. *Trois villes saintes*, p. 225.

moins est si faible qu'elle n'a plus d'action. On veut jouir, on n'envisage que soi et pas assez les besoins des autres, en particulier de cette collectivité qui s'appelle la Patrie. Se sacrifier au bien général est une idée antipathique à nombre de gens. Et pourtant on demande beaucoup à cette collectivité. Outre la protection dont nous sentons si vivement l'avantage en ce moment, elle nous fournit de multiples biens qu'il nous serait impossible d'acquérir, si nous restions à l'état isolé. N'est-il pas juste, quand son existence est en péril, de nous imposer les privations nécessaires à son salut, et de le faire avec une constance qui assure le succès et transmette à ceux qui viendront après nous, l'héritage que nous avons reçu de nos ancêtres ?

Il ne s'agit pas de tout perdre, quand, visiblement, tout arrive à portée de notre main. Il ne fait jamais plus noir qu'au moment où va poindre l'aurore. Voilà trois ans que nous portons le fardeau : continuerons-nous à le porter pendant les générations futures, ou le mettrons-nous sur les épaules des Allemands, voilà la question ? L'état de nation vaincue n'a rien de fort attrayant ; les exemples ne manquent pas dans l'histoire. Faut-il ne voir dans les résistances de l'Irlande, de la Pologne, de l'Alsace-Lorraine qu'un entêtement puéril ? N'est-il pas plus exact de constater qu'il y a des races qui ne sauront jamais marcher d'accord ? L'une écrasera l'autre, mais ne réussira pas à la plier. A nous de voir si nous avons du goût pour l'écrasement. Lâcher en ce moment serait la ruine totale : tenir c'est obliger l'agresseur, dans un avenir plus ou moins prochain, à réparer ce qui est réparable dans les dommages causés par sa sauvagerie. Les Anglais, après un effort pour lequel il fallait du temps, et qu'on n'admira jamais assez, sont au point et le font sentir à l'ennemi ; les Russes se réveillent ; l'horizon grec s'éclaircit ; les Américains s'ébranlent ; le monde entier consent à nous ravitailler et à resserrer le blocus de l'Allemagne ; tout est donc en notre faveur. Encore un peu de patience et l'ennemi sera mâté à fond. C'est nécessaire, autrement il recommencera sans tarder. Les traités ne signifieront rien, si une force écrasante n'oblige les Barbares à les respecter : la thèse des « Chiffons de papier » est une thèse nationale de l'autre côté du Rhin, à nous donc de prendre des garanties.

Et puis il n'y a pas que des intérêts matériels en jeu ; d'autres plus graves, d'ordre spirituel, sont à considérer. Si Dieu a permis ce cataclysme, c'est pour nous faire toucher du doigt les inconvénients qui résultent des passions débridées. Pour remettre le Vieux Monde dans un équilibre politique nécessaire à la vie de tous, il faut du temps ; pour remettre les âmes dans la voie du Salut, pour oblitérer dans les intelligences les faux principes qui font du mal le bien, et du bien le mal, apparemment qu'il en faut encore davantage. Mgr Tissier disait à Notre-Dame de Paris en la fête de Jeanne d'Arc :

« J'entends bien dire qu'on forge des canons de plus en plus lourds, qu'on entasse au front des munitions de plus en plus abondantes et meurtrières, qu'on lève chaque jour de nouvelles recrues d'hommes ; que nos soldats légendaires versent à plein cœur, sous les rafales de mitraille, leur sang prodigue ; que les alliés qui nous viennent des bouts du monde autorisent pour demain tous les espoirs. Mais personne ne m'apprend, hélas ! que la France officielle, enfin agenouillée, réclame le seul Allié qui lui manque et sans lequel, dans un pays tout plein de surnaturel comme le nôtre, on ne peut vraiment rien de décisif. Pensons pourtant, mes frères, que l'heure du Te Deum pourrait bien être retardée, dans les secrets divins, jusqu'après le chant du Credo des aïeux ; et soyons du moins tant de Français volontairement assemblés autour des autels, que le ciel même s'y méprenne et y reconnaisse toute la France. Jeanne elle-même n'attend peut-être que nos humbles supplications à son Christ pour reprendre son divin ministère, pour brandir au front des armées son victorieux étendard, pour reconquérir nos provinces envahies, pour retracer de son épée, en les agrandissant, nos frontières, pour faire revivre la France, unie et purifiée par tant d'épreuves, les jours radieux du temps où l'Europe chrétienne marchait à son soleil »

A nous de hâter cette intervention par la ferveur de notre vie chrétienne. Prions donc pour que notre patience soit à la hauteur des résultats que nous attendons de nos sacrifices passés, à la hauteur aussi des vœux de Dieu sur nous. Demandons qu'à l'avant les soldats ne se lassent pas de faire leur devoir, si lourd qu'il soit, et que l'arrière ne devienne pas si nerveux qu'il soit hors d'état de soutenir l'avant par son travail, et qu'il contraigne les dirigeants de la nation à prendre des décisions hâtives et précipitées, causes de déboires futurs.

E. D.

* * *

INDU GENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le 29 septembre, Archiconfrérie : recitation quototienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Le 2 octobre, fête des SS. Anges Gardiens, chapelet de saint Michel. — 3^o Le 16 octobre, fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel, Archiconfrérie. — 4^o Le 24 octobre, fête de saint Raphaël, chapelet de saint Michel. — 5^o Jour au choix pendant les neuvaines. — 6^o Jour au choix chaque mois, recitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 7^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M. l'abbé Salefranque, curé de Lurbe.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 12 juin au 15 août : 1 064 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Aigues-Vives, Arthabaska, Arleux, Beauregard, Binic, Bordeaux, Bressuire, Cassel, Châlons-sur-Marne, Falaise, Gignac, Hanoï, Lurbe, Lisieux, Louhans, Liège, Landerneau, Lourdes, Lamarque-Pontacq, Levroux, La Brillanne, La Palud, Le Faouët, Lons-le-Saulnier, Marseille, Montpellier, Nantes, Nancy, Puycasquier, Pan, Penteilla, Peyssies, Pontmain, Pontarlier, Paris, Rennes, Seynod, Saint-Paul-Réunion, Saint-Leu-Réunion, Saint-Malon, Saint-Rémi de Napierville, Saint-Médard de Guizières, Saint-Chamond, Sherbrooke, Sept-Fonds, Toulouse, Tregunc, Villemort et des Armées.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

14 JUIN : Pierre Tinière, de Montpellier. — 15 JUIN : Hélène Jourdan ; Suzanne-Marie Fernande, de La Brillanne ; Robert-Augustin Frume, de Oroison. — 22 JUIN : Madeleine Bichon ; Camille Bichon, de Saint-Sauveur près Bressuire. — 25 JUIN : Madeleine Haquet ; Emile Haquet ; Jean Haquet, de Saint-Romain de Clobecq ; Françoise Dumont, de Cancale ; Angélie Bessière ; Adrien Bessière ; Alfred Bessière ; Robert-Jean-Henri Courrège ; Elie Ceres, de Rignac. — 26 JUIN : Elisabeth Mathieu ; Jeanne Tarbouriech ; Jeanne Miquel ; André Miquel ; Moïse Francès ; Paul Francès ; Elise Sicard, de Aigues-Vives. — 29 JUIN : Henry Decool, de Cassel. — 2 JUILLET : Geneviève Lobin ; Suzanne Lobin, de Aix-en-Provence ; France Serane, de Gignac ; Madeleine Robin, de Levroux. — 13 JUILLET : Pierre-Henri-Victor Haure-Place ; Georgette-Berthe Haure-Placé, de Pau. — 19 JUILLET : Marie-Louise Malherb, de Aranches ; Roger Page, de Nuits-Saint-Georges. — 20 JUILLET : Marie-Madeleine-Juliette-Anne Javouray, de Fouenay-sous-Bois ; Roger Chinardet, de Paris. — 21 JUILLET : Louis-Marcel Nallay, de Auvèche ; Henry de Lancran de Breon ; Jacqueline de Lancran de Breon, de Les Evings ; Odette-Marie-Andrée Laroque ; Madeleine-Marie-Lucie Langlais, de Lyon. — 23 JUILLET : Marie-Louise-Henriette Lazu ; Françoise Bellanger, de Renazé. — 26 JUILLET : Pierre Jenicot, de Bourbourg ; Annie Titon ; François Titon ; Robert Gondoin ; Feli-

cité Burlot, de Binic — 29 JUILLET : Maurice-René Anseaume, de Pontorson. — 31 JUILLET : Marie-Antoinette Quincy, de Saint-Martin d'Auxy; Paul-Georges-Marie Pety, de Petit-Ivry. — 3 AOUT : Henri Dunel; Joséphine Dunel, de Ervy-le-Châtel. — 4 AOUT : Joseph Desle; Marie-Hubert Genet; Justin-Marie-Paul Chonavez; Emile-Joseph-Zephyrin Chonavez, de Amage. — 15 AOUT : Anne-Marie-Louise-Eugénie Hablot, de Puteaux; Solange Bourdon; Odile Bourdon; Gérard Bourdon, de Caen; Renée-Jeanne-Joséphine-Marie Gouzy, de Dampierre; Marie-Josèphe-Léone-Madeleine Manceau, de Saint-Clément de Craon; Edme-Lucien-Maurice Blin, de Bourges.

MOIS DE SAINT MICHEL. — Pour bien mettre en œuvre les paternelles exhortations de Mgr l'Evêque de Coutances, faisons exactement et avec dévotion le mois de saint Michel. Une prière spéciale, chaque jour, à l'Archange protecteur de l'Eglise et de la France; des communions aussi fréquentes que possible, quotidiennes si le « métier » le permet — et pourquoi pas ? — des sacrifices multipliés, des pénitences exceptionnelles. . . . tel est le programme, extensible et compressible au gré de chacun et selon les circonstances.

Veut-on un livre édifiant et instructif, inspirateur de dévotion envers saint Michel ? Voici *Le Mois de saint Michel*, par la *Redaction des Annales* : 0 fr. 35 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine, franco. (Aux bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel.)

FÊTE DE SAINT MICHEL. — Elle sera présidée par S. G. Mgr l'Evêque de Coutances, qui officiera pontificalement à la Grand'Messe. — Sermon par M. le chanoine Cornille, curé-archiprêtre de la basilique de Saint-Gervais d'Avranches.

Le pèlerinage annuel de l'Association de N.-D. de Salut coïncidera, cette année, avec la fête de saint Michel. Départ de Paris-Invalides : 1^{er} groupe, jeudi matin 27 septembre; 2^e groupe, le soir du même jour. Départ du Mont pour le retour, le samedi soir 29 septembre.

Pour tous renseignements et les inscriptions écrire à M. le Directeur de l'Association de N.-D. de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris VII^e.

Ex-voto. — M. le 1^{er}-colonel L. fait hommage à saint Michel de sa croix d'officier de la Légion d'honneur, qui voisine maintenant avec sa croix de guerre, chargée de deux palmes et de cinq étoiles.

Encore une croix de guerre : « Au mois de janvier dernier je suis allée, de Fougères, en pèlerinage au Mont Saint-Michel, avec mon mari et je dois vous dire que nous avons gardé de notre voyage un souvenir très pieux, de la petite église surtout. Mon mari vient d'être décoré de la croix de guerre et il m'a priée de vous la faire parvenir, en vous

demandant de la mettre dans la chapelle de saint Michel, où déjà s'accumulent de nombreuses croix, en signe de reconnaissance. . . . Excusez-moi. Etant tout à fait étrangère au pays, j'ai pensé que vous voudriez bien aider une âme chrétienne à accomplir un vœu. » E. B. (*Basses-Pyrénées*).

DEUX AVIS A NOS CORRESPONDANTS. — 1^o Nous sommes contraints par les circonstances d'élever encore les prix des médailles, chapelets, statuettes, scapulaires. On trouvera, page IV de la couverture du présent numéro, aperçu des nouvelles majorations. En résumé : tous les objets en or et en argent subissent une majoration de 25 pour cent (soit 0 fr. 25 par franc) ; tous les objets en métal ou aluminium, les chapelets, les scapulaires, les statuettes, sont affectés d'une majoration de 40 pour cent (soit 0 fr. 40 par franc) sur les prix de notre catalogue. Nous prions que l'on veuille bien nous tenir compte de ces augmentations; faute de quoi nous serions dans la nécessité de réclamer la différence.

2^o Mgr l'Evêque de Coutances ayant élevé à 2 fr. 50 l'honoraire des messes dans son diocèse (*Lettre circulaire du 27 juillet 1917*), l'honoraire des messes demandées au Mont Saint-Michel est porté, à partir du 1^{er} septembre, à trois francs.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 août 1917.

« L'homme est si malheureux, qu'il s'ennuierait, même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa complexion; et il est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir. » Cette pensée de Pascal me revenait l'un de ces derniers jours en entendant des femmes et des enfants, des vieillards, des soldats deviser gaiement de mille futilités : du sable et de la mer, du marquis de Tombelaine et du cachot de Barbès.

La guerre est à son 37^e mois; elle sévit, aussi meurtrière, plus peut-être, qu'en août 1914; elle a, en tous cas, accumulé depuis trois ans les ruines sur les cadavres. On n'en voit pas le « bout », et cependant la vie a repris son cours. Oui, son cours d'avant-guerre. Sur nos plages de Dinard, de Paramé, de Carolles, de Saint-Pair, de Granville, il y a du monde, un monde « fou ». . . Je veux dire copieux, et qui s'amuse, qui rit et qui folâtre, devant la mer. Sans doute un sage se composerait un visage de circonstance; il l'accorderait à la gravité de ce temps; sur ses traits passerait et repasserait l'ombre des

bateaux qui sautent et coulent, la vision sanglante des hommes qui peinent et meurent dans la tranchée. Mais bah! qui professerait sérieusement de telles théories serait aussitôt réputé insociable. Et de vrai, ne le serait-il pas? Croire que l'humanité est capable d'une telle tension, et à ce point prolongée, n'est-ce pas faire preuve à la fois d'une sévérité excessive et d'une méconnaissance absolue des réalités?

Alors? Alors, il faut souscrire à cette autre boutade du grand penseur : « Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un autre tour de folie de n'être pas fou. » Donc, résignons-nous, sous peine de le devenir, à paraître « fous. »



RUINES DE L'ÉGLISE DE VAILLY-SUR-AISNE.
TYMPAN DU GRAND PORTAIL (XII^e S.).
SAINT MICHEL ET NOTRE-DAME

L'horrible guerre ne saurait modifier ni le fond de l'humanité ni notre caractère français. Après tout, que nous manifestations à l'heure qu'il est un optimisme enjoué c'est, si l'on y tient, la marque d'une excellente santé morale, le signe non équivoque d'une force de résistance qui gage la victoire et la résurrection. Nous ne serions pas éloignés de le penser, si certains mettaient un peu plus de retenue dans leur langage et dans leurs mœurs. Moyennant ce correctif indispensable : Vive l'optimisme souriant! Mais : A bas le snobisme et le pagneur! Le premier combat pour nous. Le second nous condamnerait et risquerait de nous perdre.

* * *

Il eût été regrettable, d'ailleurs, que les plages demeuraient désertes cet été. La mer est nécessaire à beaucoup; du moins on le dit. Or les plages recevant leurs clients, habituels ou nouveaux... — les nouveaux riches! — qui n'eût souhaité le rétablissement du tram de Pontorson au Mont

Saint-Michel? Le Mont Saint-Michel, dont c'était aux temps anciens la destinée de défendre les marches de Normandie et de Bretagne, est devenu aujourd'hui un centre de tourisme, un but d'excursion pour les oisifs des plages, de Saint-Quay à Coutainville. Honny soit qui mal y pense! La gloire du Mont Saint-Michel ne s'effusquera pas du changement. Au contraire, elle trouverait aux hommages intelligents des promeneurs du siècle un éclat nouveau.

Le tram a donc été rétabli, c'est à dire que d'hebdomadaire qu'il était depuis quatre mois, il est re-venu quotidien. Deux tours par jour, c'est peu, à l'estime de plusieurs. Mais c'est quelque chose. Le mercredi, un train matinal amène au Mont les voyageurs de l'express de Paris et ramène à Pontorson les Montois qui y font leur marché. Le programme est un peu court aussi; il est écourté, pour mieux dire. Le 15 septembre, les rails seront livrés de nouveau en proie à la rouille six jours sur sept. Nous retournerions au régime des trains hebdomadaires, voire à celui des voitures à traction hippique. Nous nous permettons de penser qu'avec une bonne volonté élémentaire les administrations compétentes auraient pu voir plus loin et prolonger le service jusqu'au 1^{er} octobre, par exemple. Nous espérons qu'elles se feront un devoir de déborder le programme, loin de s'y asservir. Elles le feront mentir, et le public les en bénira.

Les louables efforts de M. Locheur pour assurer notre approvisionnement en charbon l'hiver prochain ne seront guère entravés de ce chef. Non, certes! Aussi bien, s'il le fallait, nous lui indiquerions une bonne adresse, une cave princière, au sein de laquelle il découvrirait de quoi alimenter, quinze jours durant — et avec luxe — la pauvre locomotive de notre petit tram. Elle — la cave — récoltait naguère encore 65.000 kilos d'antracite, achetés au prix de 18 200 francs. Le Ministre n'est pas sans en connaître d'autres, également bien nanties. N'en a-t-il pas cité, un jour, une fameuse, qui contenait pour 24.000 francs d'antracite?

Pourvu que ces gens-là, qui « encavent » comme ils encasent, ne viennent point prendre l'air sur nos plages normandes ou bretonnes! Pourvu qu'ils ne poussent point jusqu'ici! Il se pourrait. Car la Bête se délecte aux incursions insolentes sur le terrain de son angélique adversaire.

* * *

Nous l'attendrons de pied ferme, encore que nous ayons peine à nous accommoder de l'ostracisme dont on nous frappe, après trente-neuf mois de guerre... et d'« union s créée ». Oui, nous supporterons toujours mal que l'on traite en suspects les hommes qui ont provoqué, à la demande du gou-

vernement, le versement de l'or aux guichets de l'Etat ; qui ont soutenu de tous leurs efforts et avec une autorité universellement reconnue le moral des populations... Ces vieillards, ces infirmes, qui s'épuisent à leur ministère de paix, de consolation et d'espoir, c'est à eux que l'on s'attaque, cependant que leurs frères, ou plus jeunes ou plus robustes, se font tuer à leur poste de combat ou de dévouement. Et par derrière eux, et comme eux, ce sont les catholiques qui sont visés, taquinés, brimés. Ah ! nous pourrions alléguer des faits multiples. Le sectarisme de nos maîtres ne désarme pas. Il persécute systématiquement et à toute occasion. Loi sur les effectifs (ô Sixte !) ou loi sur les orphelins de la guerre, toujours le même esprit de haine. Que l'on ose dire que les catholiques ne sont pas traités en ennemis. Nul sophisme, si enveloppant qu'on le suppose, n'atténuera cette vérité.

Cet état de chose vous étonne, vous attriste ? — Il nous attriste, assurément. Il ne nous étonne pas. Parbleu, nous savons que la persécution entre dans la destinée de l'Eglise, comme un élément — ou peu s'en faut — de sa définition. Militants nous sommes et devons être. Bien fou ou bien naïf qui serait surpris de découvrir à l'Eglise des ennemis irréductibles. Mais enfin, par ce temps... et quand l'ennemi est à Saint-Quentin !.. Voyons, messieurs, pour l'honneur de la France et pour le vôtre...

Décidément fuyons ce cauchemar. Élevons nos âmes plus haut que ces laideurs : « C'est Dieu que nous défendons, ceux-là même qui ne savent pas son nom. Car chaque peuple est né pour lui-même, mais la France est née pour tout l'univers, afin qu'elle lui porte la joie » (1). Nos souffrances d'âme combattent pour cette France-là. Acceptons-les avec résignation, avec joie, comme les « types » des tranchées acceptent les leurs.

Et retournons à l'ouvrage, à tous les devoirs, et d'abord aux plus urgents.

* * *

Au premier rang, les orphelins de la guerre méritent les sympathies universelles. On leur a donné — et cela vous a un relent de Convention — le nom pompeux de « Pupilles de la Nation ».

Le moindre grain de mil....

En l'espèce, le grain de mil était grain de sel, c'est-à-dire de sincérité, de justice et de liberté. Qu'ont fait nos modernes Jacobins ? Ils ont mis la main sur le dépôt sacré, légué à la Patrie par ses défenseurs héroïques. De ces enfants sans

(1) PAUL CLAUDEL, *La Nuit de Noël de 1914*.

famille ils ont résolu de faire des renégats. On sait maintenant, pour l'avoir arraché à la franchise d'un ministre, que le fait pour un enfant d'avoir été baptisé ne sera pas considéré comme un indice suffisant de la volonté des parents morts. Petits chrétiens, la « Nation » vous élèvera dans l'athéisme ! Êtes-vous satisfait, soldat, victime du devoir ? Celui qui vous survit, privé de votre appui, sera en outre, de par la loi, dépouillé de sa foi.

Et à ce propos, nous eûmes la honte d'entendre des malheureux renier, en plein Parlement, leur baptême. La preuve après l'énoncé du principe !

Les catholiques sont avertis. Ils sont navrés, mais d'autant plus décidés à se dévouer, encore et toujours, au bien de la Patrie et des âmes. Ramassant quelques lambeaux de liberté provisoirement abandonnés entre leurs mains, ils constituent des associations qui ont pour but l'éducation chrétienne des orphelins de la Guerre. Sera-ce une mesure générale, appliquée dans tous les diocèses ? Je l'ignore. Mais je puis dire avec fierté que l'Association patriotique de la Manche, établie sous le haut patronage de Mgr l'Évêque de Coutances, fonctionne dès maintenant et produit un bien inappréciable. Elle a créé une « caisse de secours pour les orphelins de la guerre ». De ceux-ci, aux termes du règlement judicieux qui régit l'œuvre, « les uns pourront être laissés à leur mère ou à leur tuteur, auxquels on remettra un secours périodique fixé par le Comité central de l'Association; les autres devront être recueillis dans des asiles de charité ou autres établissements religieux existants ou à créer ». Le 17 décembre 1916, dans sa conférence de Cherbourg, notre vénéré directeur exposa l'économie du projet, qui recueillit peu après l'adhésion unanime du diocèse (1). Dans toutes les paroisses on se mit à l'œuvre. Ce fut un élan magnifique. Citerons-nous en exemple le Mont Saint-Michel ? Il est, on le sait, une bien modeste paroisse : deux cents habitants à peine. Nos jeunes filles ont revendiqué l'honneur d'être pour leur part les mamans adoptives des enfants de la guerre. Elles ont recueilli des cotisations et se sont engagées à payer annuellement le pain d'un orphelin, soit 70 francs. Or, savez-vous ce qu'elles ont fourni depuis six mois ? Trois fois la somme promise. Comment s'y sont-elles prises ? Ne le demandez pas. Quelqu'un leur avait rappelé fort à propos la prière du vieux Normand : « Seigneur, ne me donnez pas de fortune ; mettez-moi seulement à côté de ceux qui en ont. » Elles se sont faites quémanteuses pour les orphelins. Les touristes se sont laissés

(1) Rappelons que la Conférence de Mgr Lepetit est en vente à la Maison des Œuvres, à Coutances, au prix de 0 fr. 30, franco.

toucher. De plus, nos jeunes Montoises ont cousu et tricoté pour les petits délaissés. Deux colis de vêtements ont été envoyés à la direction de l'A. P. M., à Coutances. D'autres suivront. Si d'aventure, quelque bonne âme avait la tentation de se joindre aux Montoises ou de leur venir en aide dans leur office de charité, ... qu'elle n'hésite pas un instant. Elle trouvera à qui parler (1). Au surplus, on n'aura pas de peine à distinguer en tout ceci l'idée de derrière la tête, qui est, dit-on, chez un Normand la principale. A qui en douterait encore nous soumettrions ces lignes du très dévoué et aimable secrétaire de l'A. P. M., l'abbé Mahieu : « Ne pensez-vous qu'il serait bon de faire connaître dans les *Annales* le geste de vos jeunes filles en faveur de nos orphelins ? Cela vous donnerait aussi l'occasion de parler de notre Association, au cas où des âmes généreuses... Mais que dis-je?... Excusez la force de l'habitude chez celui que les circonstances ont rendu le frère quêteur des victimes de la guerre ».

Voilà ce que l'on fait au Mont Saint-Michel. On y fait de bien autres choses. On y admire, du sommet de la Tour du Nord, des couchers de soleil ; celui du 14 juillet, par exemple, valait tous les feux d'artifice. L'embrasement était général, féérique. (J'en parle par oui dire ; car je n'en vis rien). Les adorateurs du soleil levant — sans métaphore — sont plus rares. Il en est quelques-uns cependant. Plus nombreux sont les noctambules. Oh ! simple question d'habitude. Il est entendu que certains gens ne se couchent que longtemps après le soleil ; et comme l'heure légale est en avance sur celui-ci, on attend. Mais c'est au détriment des mortels qui ont adopté une discipline différente.

Les marées ont toujours un succès égal. Pour voir monter la mer, on s'impose de longs stationnements dans la partie la plus haute des remparts. Du moins, la persévérance est ici récompensée, à la différence de ce qui se passe au Righi, où les touristes mal éveillé, et grelottants, en sont si souvent pour les frais d'attente, la brume s'obstinant à voiler un soleil imperceptible, qui ne paraît que peu ou prou. La mer, elle, est fidèle au rendez-vous. Elle ne déçoit la curiosité de personne. Pourvu que l'on ne soit ni mégalomane, ni grincheux, on s'avouera satisfait.

Beaucoup de touristes sont sous ce rapport des modèles ; ils s'accommodent des plus stupides explications avec une docilité déconcertante. Nous en avons cité maints exemples.

(1) Dans notre église, un tronc est affecté aux *Orphelins de la guerre*. Les pèlerins et les touristes ne l'oublient pas tous.

En voici deux... ou trois, des plus récents et d'une authenticité hors de pair. Ça et là, nos remparts sont, — qui ne le sait ? — percés de barbicanes et de canonnières. « C'est bien la moindre des choses », disait l'autre. Or, savez-vous à quoi riment ces ouvertures ? Ecoutez cette manian qui expose gravement à sa fille que « c'est par là que les habitants tirent sur les sous-marins ». — Voici une autre dame qui a bien écouté le guide là-haut et qui répète la leçon, en descendant de l'Abbaye : « Les moines ont transporté toutes ces pierres une par une *sur leur dos !* » Oh ! les pauvres ! Heureusement qu'ils ont bon dos, les Moines ! — Enfin, la Tour du Nord ne perd pas une once de son intérêt. Ce « trou » a le don d'intriguer. Les années passées, généralement le bon public en faisait une oubliette, où la mer — qui est à 45 pieds plus bas que le sol de la tour ! — noyait les malheureux qui y étaient enfermés. En cette année de grâce, la légende qui prévaut c'est que cette tour était une « citerne ». On peut se tromper de cela, quand on n'a pas remarqué les meurtrières.

Ajouterai-je, pour être complet, que le 5^e d'artillerie lourde a fait ses écoles à feu sur Tombelaine, les 24 et 26 juillet ? Les quelque cent obus de 90 qui ont éclaté autour du rocher ou sur le rocher lui-même n'ont causé aucun dégât. Et ce fut un joli spectacle, auquel s'intéressèrent les promeneurs.

Parmi ceux-ci, il se rencontre bien des pèlerins, très dévots, qui communient et qui prient. Mais comme nous ne saurions préciser leur chiffre, nous craindrions, en insistant, de nous répéter ou de paraître suggérer un nombre... que nous souhaitons seulement de plus en plus grand.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Entrée payante...

Dans le *Nouvelliste de Bretagne* (1), M. Etienne Dupont apporte l'appui de son autorité au projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre, le 22 juin, par M. le Ministre des Finances. On sait qu'aux termes de ce projet un droit serait perçu sur tous les visiteurs des Musées et Palais nationaux. Si donc il était adopté l'entrée de l'Abbaye du Mont Saint-Michel cesserait d'être gratuite. M. Etienne Dupont s'en prend d'abord à ce sophisme par lequel on a longtemps défendu la gratuité : « La France est assez riche pour entretenir sa

(1) 1^{er} août 1917.

gloire. » Il aurait pu citer également cet autre, qui n'a pas plus de consistance : « Il faut que le peuple puisse faire pour rien son éducation esthétique. » Il n'a pas de peine à démontrer, chiffres en mains, et en y mettant une modération extrême, que la perception d'un droit d'entrée, fixé à 1 franc par exemple, constituerait un joli revenu, permettant non seulement de rétribuer les gardiens du monument, mais encore de pourvoir à son entretien, et même pour une part à sa restauration.

On souscrira, au surplus, à cette idée de M. Etienne Dupont, de réserver « une partie aussi forte que possible de la recette au monument qui a été la cause de la perception ». Autrement, si toutes les recettes tombaient dans le même sac, on pourrait craindre qu'elles ne fussent converties en manne électorale, ou affectées exclusivement à la restauration de ces hôtels de ville, « où trône le démocrate Bezuquet. »

Mais circulation libre !

De son côté, le *Bulletin du Touring-Club de France* (1), a publié un article très sensé et très spirituel de M. Marcel Monmarché, le distingué directeur des *Guides Joanne*. L'auteur s'élève contre « l'organisation actuelle du gardiennage de notre grande abbaye : la visite par groupes accompagnés, telle qu'elle sévit d'ailleurs dans tous les autres monuments qui ne sont pas des musées. » Il souligne, non sans ironie, cette distinction malheureuse : dans les musées, où il y a des objets à voler — et on les vole, témoin la Joconde — on peut stationner à son gré ; dans les monuments comme l'Abbaye du Mont Saint-Michel, où il n'y a rien à prendre, « nul ne peut pénétrer sans être accompagné, conduit en laisse... »

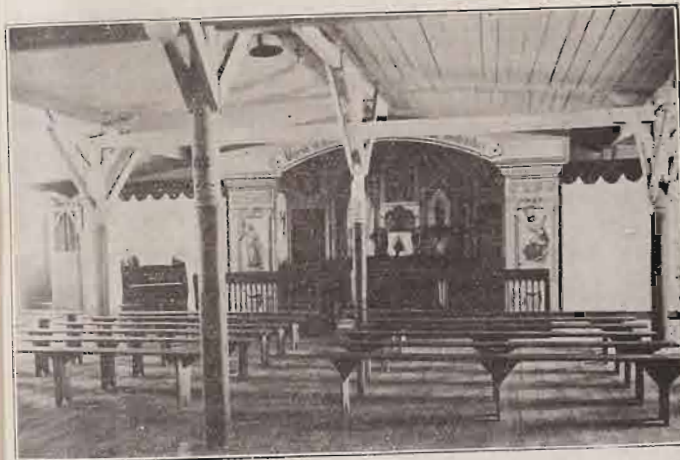
M. Marcel Monmarché se fait l'écho d'une plainte qu'il a souvent entendue : « Pourquoi ne nous laisse-t-on pas stationner dans les salles et circuler en liberté, au moins dans certaines parties, comme la Merveille et l'Eglise, où la surveillance nécessaire serait si facile ? » Et voici, pour faire droit aux réclamations, le système qu'il préconise : « Un gardien dans l'église, un à chaque étage de la Merveille, un ou deux dans l'ancien monastère et les sous-sols... en permanence de Pâques à la Saint-Michel (En hiver, on reprendrait le système actuellement en vigueur !) Et l'on aurait accompli une réforme utile, agréable à tous, applaudie d'enthousiasme par tous les amis du vieux Mont. »

Oui. Mais pour cela, « il faudrait que l'Etat assurât aux gardiens un traitement fixe et honorable. » Il faudrait abolir

(1) Mai-juin 1917.

le système du pourboire, — seule rétribution prévue — qui oblige les gardiens auxiliaires à conduire — et en hâte — un groupe déterminé, de la première salle à la dernière.

Allant au devant d'une objection possible, le Directeur des *Guides Joanne* propose de « substituer à la « conduite », des indications de direction, pour permettre au public de se retrouver dans le dédale des couloirs et des escaliers, sans



CHAPELLE AMÉNAGÉE PAR DES PRISONNIERS DE GUERRE EN ALLEMAGNE.

parler des renseignements que les surveillants pourraient au besoin fournir verbalement. » Il conclut : « Coupez la digue... et ouvrez l'Abbaye. »

Qui ne verrait que les suggestions de M. Marcel Monmarché seraient heureusement complétées — pécuniairement parlant — par celles de M. Etienne Dupont ?

Dans les geôles.

M. le Supérieur du grand séminaire de Coutances a l'amabilité de nous communiquer une photographie qui lui a été envoyée par un séminariste, prisonnier en Allemagne. Nous la reproduisons ici. Elle représente une chapelle, aménagée par nos hommes, et où la Bienheureuse Jeanne d'Arc et l'Archange saint Michel sont à l'honneur. Ce document atteste leur fidélité au culte de notre héroïne nationale et de son angélique inspirateur.

Une réquisition militaire au Mont Saint-Michel en 1757.

LE dossier n° 470 de la série C. des archives départementales du Calvados contient plusieurs pièces, ayant trait



« LA LICORNE » (XV^e s.).

à un règlement entre l'Administration Royale et le sieur Guillaume Ridel, tenancier au Mont Saint-Michel de l'auberge ayant pour enseigne : A la Licorne (1).

En 1757, en raison des événements politiques qui faisaient prévoir la guerre entre l'Angleterre et la France, la petite garnison du Mont Saint-Michel fut renforcée ; mais le château étant insuffisant, on procéda, dans la ville, à des réquisitions militaires. Le 5 août 1757, la veille de la prise de possession de la *Licorne*, où devait loger M. de Lancize et ses officiers, un inventaire

contradictoire eut lieu entre les représentants de l'autorité

(1) Guillaume Ridel appartenait à une famille de Saint-Loup, près Avranches ; il s'était marié le 20 juillet 1739 à demoiselle Gabrielle Letestu ; il est qualifié souvent de chirurgien-barbier et de maître d'hôtel. Il fut arrêté au Mont Saint-Michel, d'ordre du Roi, pour entretien d'intelligences avec les détachés au château, le 14 décembre 1765. (Arch. départ. du Calvados. C. 424). Il fut transféré à Vincennes et mis bientôt en liberté, faute de preuves. Bibliothèque de l' Arsenal Ms. Vincennes n°s 12 555 et 12.316). Son nom est orthographié *ridell*.

et l'aubergiste. *La Licorne* ne fut rendue à son propriétaire que le 1^{er} novembre 1760, ainsi que le constate le procès-verbal, dressé le 3 de ce mois, par M. du Ménillerré, subdélégué à Avranches, assisté de M. Gorgeard, architecte à Pontorson. Le récolement fixe à 69 livres le montant des dommages aux meubles et à 200 livres celui des réparations locatives. C'est contre cette estimation, qu'il jugeait préjudiciable à ses intérêts, que Guillaume Ridel protesta par la supplique suivante.

SUPPLIQUE DE GUILLAUME RIDEL, AUBERGISTE AU MONT-SAINT-MICHEL, A MONSIEUR FRANÇOIS JEAN ORCEAU, INTENDANT DE JUSTICE DE LA GÉNÉRALITÉ DE CAEN.

Supplie humblement Guillaume Ridel, aubergiste au Mont-Saint-Michel, et a l'honneur de remonter à Votre Grandeur qu'au mois d'août 1757, ayant plu à Sa Majesté d'envoyer des troupes au dit Mont, un commandant et des officiers pour la défense de la place, en cas de quelque entreprise de la part des ennemis, ou s'empara de son auberge de *la Licorne* pour y loger mon dit sieur le commandant et ses officiers, laquelle auberge continua d'être aussi occupée jusqu'au premier de ce mois. Il est vrai que vous eûtes la bonté, Mgr, d'accorder un dédommagement au suppliant, pour la privation de cette auberge et les fournitures qu'il fut forcé de faire à ces Messieurs, dont il aurait eu lieu d'être content s'il n'avait pas eu affaire à M. le chevalier de Lancize, qui a été commandant de cette place pendant deux ans et demi ; mais ce dernier, ayant conçu une haine sans mesure contre le suppliant, il n'en peut donner qu'une raison qui est la demande de plusieurs mois de pension, dont il n'a pas encore été payé. Ce dernier, pour éviter le courroux de ce supérieur, se vit obligé d'abandonner sa demeure et ses intérêts pendant plus de sept à huit mois, ne paraissant qu'en tremblant dans le Mont Saint-Michel. Le sieur-commandant profita de ce quart d'heure pour faire faire quantité de réparations sans nécessité, telles que cloisons ; enfin, pour se contenter, virent plusieurs ouvriers de la part de M. de Lancize avec ordre à la femme Ridel de payer une somme de 300 et tant de livres, sur le champ, faute de quoy, il était question de prison de garnison. Le détail de tout ce que le suppliant a eu à en souffrir serait trop long. Il ne parlera pas de tous ses approvisionnements, qui étaient faits pour la desserte de son hôtel, l'été seul tenu par lui, où l'on puisse faire quelque chose ; il passera sous

silence la consommation extraordinaire de linge qu'il était obligé de fournir à M. de Lancize et à ses officiers et à des domestiques que l'on peut dire n'avoir pas menagé ! Enfin, vous av z ordonné qu'il serait dressé procès-verbal des meubles égarés, de ceux qui avaient été constatés par le procès-verbal de 1757 et des réparations locatives qui étaient à faire à cette maison. Monsieur votre subdélégué avec son secrétaire et un expert, ont eu la bonté de se transporter au Mont Saint-Michel et ont dressé un procès-verbal par lequel il compte qu'il est dû au suppliant pour meubles égarés et pour réparations locatives une somme de 269 fr. ; mais le suppliant prendra la liberté de vous dire que, s'il n'est dédommagé que par cette somme, il perdra beaucoup ; le voilà bien redevenu propriétaire de son auberge ; mais est-ce, ici, le quart d'heure de faire des approvisionnements pour la desserte de sa maison ? Non, sans doute ; c'est encore une année de perdue pour lui du revenu de son auberge qui est pour lui la seule ressource de nourrir sa femme et sa petite famille. Dans cette circonstance, le suppliant conclut à ce qu'il vous plaise, Mgr, lui accorder exécutoire, sur le Mont Saint-Michel et les paroisses qui y fournissent, de la dite somme de 269 francs, de celle de 12 francs pour les frais de procès-verbal et, au surplus, lui accorder un dédommagement pour la non-value de son auberge ; et vous l'obligerez ainsi à renouveler ses vœux pour la santé et la prospérité de Votre Grandeur.

Présenté à Caen le 4 Novembre 1760.

Signé : GUILLAUME RIDEL.

L'intendant prescrivit une nouvelle enquête ; elle fut effectuée le 8 novembre par M. du Menilterré ; il conclut ainsi dans son rapport : « Il est bien dû à Ridel 69 livres pour meubles égarés et détériorés, 200 livres pour les réparations locatives et 62 francs pour les frais d'expertise avancés par lui ; pour le reste, il est certain qu'il lui est dû quelque chose ; mais le dédommagement ne peut être pris que sur les personnes qui ont causé le préjudice et la somme de 331 livres sera payée par le Mont et ses paroisses, au marc la livre des impositions sur logements. » (Pièce 11 du dossier cité).

Le malheureux Ridel ne toucha pas un rouge liard en plus des 34 livres allouées par l'État ; son recours contre M. de Lancize était illusoire ; l'officier était insolvable.

ÉTIENNE DUPONT.

Comment se battent les « Gâs de saint Michel ».

C'ÉTAIT un humble zouave, nommé caporal depuis peu. Extérieurement rien ne décelait en lui un héros. Mais sous l'écorce rugueuse et au fond du cœur simple de ce timide et gauche « Rouergat » brûlait une flamme. Son regard en était éclairé et à l'étreinte chaude et loyale de la main on sentait qu'on avait affaire à un homme. C'était aussi un chrétien. Il s'était chargé, d'enthousiasme, de recruter des fidèles nombreux et convaincus à saint Michel. Il était nôtre, pleinement nôtre, non seulement de nom, mais d'esprit et de cœur. Il le fit bien voir.

La veille de la dernière attaque, il avait tenu à préparer, de ses mains, l'autel de fortune où l'aumônier vint déposer le saint Viatique qu'il distribua ensuite à ses nombreux camarades du bataillon et à lui-même. Fortifié par l'Eucharistie, il monta peu après à son poste d'attaque.

Au petit jour, ce fut le départ du régiment, la ruée victorieuse chez l'ennemi surpris, désarmé par la violence et la hardiesse du choc et du bond en avant. La journée fut glorieuse et elle aurait pu sur ce point être décisive si des raisons d'ordre général n'avaient commandé un prudent arrêt. Les contre-attaques ne se firent pas attendre. Toutes furent brisées. Elles le furent grâce aux sages dispositions du commandement aussi éclairé qu'énergique, mais grâce aussi à la vaillance de chacun qui fit la force de l'ensemble.

On sait la puissance et l'efficacité de l'action individuelle à certaines minutes critiques. C'est alors que se révèlent les héros et les chefs.

Une de ces occasions se présentant à l'humble zouave de saint Michel, il en profita pour être simplement héroïque...

Le jour pointait à peine. Dans les batteries, lâchées de la veille par le Boche et transformées par nous en petits postes avancés, tout dormait encore, sous la garde de quelques sentinelles. Les champs étaient noyés de brume. Taillis, clairières et boqueteaux se dessinaient à peine dans la clarté équivoque de l'aube. Calme absolu.

Il semble cependant qu'il y a là-bas quelque chose qui bouge. On regarde, on appelle le lieutenant, qui scrute l'horizon de sa jumelle, on hésite...

N'est-ce pas une patrouille de chez nous qui revient, de nos voisins de droite ou de gauche?..

Si!... Non!... — et tout d'un coup : « Alerte, les gâs ! Voilà les Boches!... » Et en effet, montant du ravin, sur la gauche, dix, vingt casques qui apparaissent et disparaissent

dans les herbes... des corps pliés en deux qui courent cahin-caha, en file indienne : « Feu à volonté ! »

Mais, voici que maintenant, c'est de la droite, du petit bois de pins qu'il en sort, en rangs serrés, comme une grouillante vermine. — « Tirez ! tirez, les gâs !!... » — Et on tire avec fureur.

Les cartouchières se vident ; les fusils sont brûlants. — « Tirez ! Tirez ! » — Les Boches, par paquets tombent ou se terrent. Mais il en arrive, il en surgit toujours. Quelques-uns des nôtres cessent peu à peu de tirer. Ils n'ont plus de cartouches. Ils se font alors pourvoyeurs ; ils chargent un fusil sur deux et le passent au camarade qui tue encore. « Économisez les munitions, leur crie-t-on, et ne tirez qu'à coup sûr. »

Un caporal propose alors de partir à la baïonnette. Mais ne serait-ce pas folie ? Que pourrait une poignée d'hommes devant cette avalanche ?

La fusillade s'amollit peu à peu, le crépitement est moins dru. Les munitions commencent sérieusement à manquer. Ce ne sont plus bientôt que quelques feux de saive qui se ralentissent... qui s'espacent ; puis, petit à petit, plus rien que des coups isolés. La gauche se replie déjà. On va donc rester en l'air sans aucun moyen de défense. Que faire ? Le gros de la troupe recule en combattant. Mais des hommes de trois, deux sections s'obstinent et restent accrochés au terrain. Ils sont peu à peu obligés de céder. Mais plusieurs tiennent encore et résistent quand même, farouchement têtus. C'est qu'il y a là quelqu'un. Il est seul dans un trou d'obus avec, à ses pieds, un camarade gravement touché. Tout autour, les autres tirent, à plat ventre, les yeux fixés sur celui-là. Blessé depuis la veille il s'est cependant dépensé jusqu'ici avec une fiévreuse ardeur. Mais maintenant, calme, impassible devant les sombres lignes mouvantes qui avancent toujours, il n'épaule qu'à de plus rares intervalles, n'ayant à peu près plus de cartouches et les ménageant pour ne tirer « qu'à coup sûr ».

La vague ennemie menace de tout emporter. La section commence alors sa retraite. Trois hommes s'acharnent à tirer pour la protéger ; puis deux ; puis un qu'on voit toujours dans son trou d'obus, laissant insensiblement approcher l'assaillant à 20, à 15 mètres et continuant à épauler flegmatiquement, d'un geste automatique et implacable.

L'ennemi avance encore, se précipite et submerge enfin cet « entonnoir » des Dernières Cartouches. On n'y voit plus de loin que quelques gestes de lutte rageuse et brève, cependant que la vague allemande continue à s'étendre.

Elle n'ira guère plus loin désormais... Mais qui dira, si elle doit, en effet, se briser bientôt, devant l'élan renouvelé

de nos troupes, la part mystérieuse que peut avoir dans ce redressement l'humble zouave de saint Michel qui voulut tenir jusqu'au bout, et, au milieu du repli général, accepta, à une minute critique, de s'ériger héroïquement en exemple, en luttant seul contre cent ?

D. B.,
Aumônier militaire.

Saint Michel aux armées.

« Encore une fois je viens vous remercier de vos bonnes prières pour mes soldats. L'infirmier a été bien protégé. Le soir de l'Ascension il était en renfort, lorsqu'un obus est tombé, tuant cinq de ses camarades, qui furent mis en miettes. Lui, mon fils, reçut seulement un éclat qui entra sous le menton et sortit par la lèvre supérieure. Il est à peu près guéri maintenant... Je vois dans cette affaire une protection de saint Michel. »
M. G. (*Loire-Inférieure*).

« Pour la seconde fois, l'artilleur R. W., consacré à saint Michel, a été préservé miraculeusement. Cette fois encore, le camarade qui se trouvait à côté de lui a été grièvement blessé. Je remercie notre angélique protecteur. »
A. M. (*Calvados*).

« Un de nos amis, à qui j'avais donné le scapulaire de saint Michel, a été miraculeusement sauvé de la mort dans les tanks, à l'attaque du 16 avril. Encore une preuve de la protection du grand Archange. »
J. DE C. (*Ille-et-Vilaine*).

« Cinq francs comme offrande en reconnaissance de la grande protection accordée par le bon Archange à mon mari, le 20 juillet 1916. Grâce à saint Michel il a pu revenir sain et sauf d'un combat terriblement violent. »
M^{me} P. (*Paris*).

« Merci à saint Michel pour la protection spéciale dont il entoure nos chers combattants. Ils sont encore là tous les cinq. Quatre ont pris part aux combats de l'Artois, de la Somme, de Verdun, du Chemin des Dames. L'un est officier et honoré de cinq citations ; un autre a été blessé cinq fois ; un troisième a été cité à l'ordre. »
J. R. D. (*Seine-Inférieure*).

« Envoyez-moi une douzaine de scapulaires. Mon mari et mes deux fils viennent en permission. Saint Michel les a bien protégés. Je veux renouveler les scapulaires dont je les ai revêtus au début de la guerre. Ils emporteront le reste à leurs camarades du front. » M. J. (*Ille-et-Vilaine*).

D'une zélatrice du Pas-de-Calais, rapatriée d'Allemagne, ces lignes touchantes :

« J'adresse mes remerciements à saint Michel et à tous les zèles et fervents de l'œuvre, pour les consolations et le courage que j'ai eu, ainsi que quelques personnes qui se sont unies à mes prières pendant ces tristes jours (trois ans) que nous avons vécu sous le joug de l'ennemi. »

E. N., *zélatrice*.

« Je remercie Dieu et saint Michel. Beaucoup de nos soldats, associés à l'Archiconfrérie de saint Michel et portant sa médaille ou son scapulaire, ont été protégés. Je demande que cette protection continue jusqu'à la fin de la guerre. La veille de partir en permission, mon neveu a eu ses deux chevaux tués sous lui. Il n'a eu aucun mal. Une autre fois, alors qu'il gardait le cheval de son lieutenant, la bride fut coupée par un obus. Lui, n'eut rien. Il porte la médaille de saint Michel. » E. D. G. (*Haute-Savoie*).

« Je transcris cette lettre de mon fils : « J'ai échappé deux fois par miracle à la mort. Gloire en soit rendue à saint Michel, qui me protège visiblement. La première fois c'est un obus dont un éclat m'a arraché mon casque, pendant que d'autres, autour de moi, tuaient deux hommes et en blessaient quatre. La seconde fois, j'étais dans un ancien boyau, quand un éclat est venu s'enterrer, passant à cinq centimètres de ma joue. » Classe R. DE P. (*Cher*).

AUTRES TÉMOIGNAGES :

D. S. (*Pas-de-Calais*), Messes et offrande. — M^{me} D. (*Manche*), Messe. — M. M. (*Finistère*), Messe. — C. M. (*Orne*), Lampe et messe. — S. C. (*Pyrénées-Orientales*), Lampe. — B. de L. (*Corrèze*), Messe. — E. P. (*Manche*), Messes. — H. M. (*Finistère*), Messe. — M^{me} E. (*Haute-Savoie*), 3 messes. — M. de la B. (*Paris*), Annales. — A. C. M. (*Jura*), 2 messes. — Sœur J. (*Bouches-du-Rhône*), Messe. — M. P. (*Rhône*), Messe. — Classe R. de P. (*Cher*), Lampe et messes.

ACTIONS DE GRACES

Basse-Alpes : guérison, examen, C. P., zél. — **Aude** : persévérance, C. B. — **Calvados** : grâce temporelle, A. M. — **Côte-d'Or** : deux messes, M. E. G. ; Archiconfrérie, A. C. — **Creuse** : amélioration, V^{ve} F. — **Eure** : neuvaine et cierges, A. V. — **Finistère** : deux messes, A. de L. — **Ille-et-Vilaine** : messes, M. L. — **Landes** : messe, J. de L. — **Loire** : messe, A. O. ; trois messes, C. B. — **Maine-et-Loire** : deux messes, H. M. ; messe et cierge, G. M. — **Manche** : cierge, M. L. ; messe, A. P. — **Mayenne** : messe, C. F. — **Sarthe** : messe et offrande pour propagande, V^{ve} de R. ; examen, J. D. ; offrande, C. B. — **Seine-Inférieure** : messe, M^{me} B. ; deux messes, M. B. — **Tarn** : faveur temporelle, G. M. ; succès, (*Castres*) ; guérisons, X. ; protections, L. A. — **Tarn-et-Garonne** : grâce temporelle, P. D.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement :

MM. Henri Lochet, sergent, du Mont Saint-Michel; Henri Laronde, sergent, de Étroussat; Albert Lecaché, de Montfiquet; Jean Heurtel, sergent-fourrier; Louis Houard, caporal; Léon Houard; Eugène Courtel, de Binic; Nicolas Baptiste, de X. (*Haute-Loire*), membre de l'U. S. M.; l'abbé Henri Jourdan, sergent, de Coutances; Charles Chevallier, de Ducey; Louis Cornille, de Montmartin-sur-Mer; Léon Philippe, de Bangor; Boniface Lucien, de X. (*Nord*), membre de l'U. S. M.; Georges Botreau-Bonneterre, Lieutenant Colonel, de Mortagne; Albert Dreux; Léon Nobis, de Saint-Bomer-les-Forges; Jean Louge, de Pouilly-le-Monial; Émile Lapanier, de X. (*Haute-Saône*), membre de l'U. S. M.; Étienne Touzé, de Yvetot; Jean Maudel; Eugène Gerbier; Alfred Berteau; Ernest Berranger, de Montournais; Ulrich de Touchet, avateur, de Caen; Arthur Fouché, de Câteau-Gontier; Pierre Vallée, de Saint-Sauveur-Lendelin; Gaston Blin, de Bourges.

Ain. — Oyonnax : M. le Docteur Auguste Clerc.

Aude. — Azille : Sœur Marie de l'Immaculée Conception, religieuse Clarisse.

Finistère. — Ile d'Ouessant : M^{me} veuve Toular.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Pietro Pozzo di Borgo; M^{me} Béac; M^{me} Jeanne Favier. — Lapujade : M. Gaston Salgé.

Gers. — Fleurance : M. Chastenet.

Hérault. — Montpellier : M. Sylvain Fabre; M^{me} Daumas, née Carcenac; M^{me} Laydie, née Suzanne Boulonzac; M^{me} Bruel, née Clémentine Tarcenac. — Restinclières : M. Emile Carrière, très dévot au saint Arch ange. « Chaque jour il récitait le chapelet de saint Michel »; M^{me} Lafon-Jeanjean; M^{me} Maria Fourquier. — Baziers : M. Fulcran Azéma.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Melaine : M^{me} du Fougerais. — Saint-Georges-de-Reintembault : Sœur Saint-Gabriel, née A. Pinson. — Rennes : M. Constant Gosré.

Indre. — Levroux : M^{me} Carré, née Henriette Navet; M^{me} Salmon, née Jeanne Popineau.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} de Lépineust.

Isère. — Grenoble : M^{me} Philippat, née Rose Guillon.

Jura. — Courbouzon : M^{me} Joséphine Jacquemin.

Maine-et-Loire. — Saint-Barthélémy : M^{me} Joseph Denoë, née Jeanne Sivé ; Angers : M^{lle} Marguerite Bonnel.

Manche. — Lestre : M. l'abbé Guyot, *ancien curé*. — Lohif : M. l'abbé Aupinel, *curé*. — Beuzéville-la-Bastille : M. l'abbé Aubril, *curé*. — Chanteloup : M. l'abbé Lebaillly, *curé*. — Liesville : M. Gustave Lesigne. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} Albert Lefresne, née Marie Thébaud ; M^{me} veuve Victor Desdouëty, née Marie Mathan. — Pontorson : M. Louis Letréguilly.

Mayenne. — Sainte-Suzanne : M. Vital Pottier. — Château-Gontier : M^{me} Chevroliier.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Haumonté ; M^{me} Mathieu.

Orne. — Lonlay-l'Abbaye : M. Émile Bouvet.

Pyrénées-Orientales. — Ponteilla : M^{me} Marie Brial Guiter.

Saône-et-Loire. — Louhans : M^{lle} Joséphine Fort ; M^{lle} Adèle Thibeaut.

Seine. — Paris : M. Augereau ; M. Guy Granier de Cassagnac ; M. Paul Granier de Cassagnac ; Sœur Marie de Saint-Bouaventure, *religieuse Clarisse*.

Somme. — Amiens : M. le chanoine Guignon ; M^{me} Hortense Bertrand ; M^{me} Léontine Lamare.

Tarn. — Castres : M. Oulmède ; M. Manouse ; M^{me} Salvaire.

Vaucluse. — Le Barroux : M^{me} veuve Rose Pons.

Vendée. — Bressuire : M. Gabriel Bénétreau.

Hollande. — Bergeick : La Révérende Mère Sainte-Agnès, née Eugénie Hébert, *religieuse Ursuline*. — La Haye-Poëldick : M. Jacobus Huysmans, *zélateur*.

Italie. — Turin : Sœur Marie-Joséphine de Jésus, *religieuse adoratrice du Sacré-Cœur*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.



IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Mes Relations Personnelles avec les deux derniers Papes Pie IX et Léon XIII — Souvenirs, notes et lettres du Cardinal PERRAUD publiés et annotés par Mgr GAUTHEY, archevêque de Besançon. In-12. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume n'est pas une histoire complète du cardinal ; il présente toutefois le principal de son existence et il retrace ce qui lui a tenu le plus au cœur : son amour pour l'Église et la papauté. Ces souvenirs vont de 1856 à 1903. Mgr Gauthey a, dans un chapitre complémentaire, poussé le récit jusqu'à la mort du cardinal (10 février 1906), en résumant ses relations avec Pie X ; l'éditeur, qui a si parfaitement connu et aimé l'auteur, y a ajouté des notes d'un vif intérêt. Il a surtout ajouté une promesse qui remplira de joie les admirateurs du pieux évêque : celle de publier prochainement des extraits de ses « Méditations matinales » pendant cinquante ans.

Abbé Rouzic. *Lettres à un Prisonnier*. 1 vol. in-12. Prix : 4 fr. 50.

Au moment précis où une catégorie d'individus s'ingénia à semer dans les esprits cette note discordante chère aux « défaitistes », il était nécessaire qu'une plume aussi autorisée que celle de M. l'abbé Rouzic vienne retremper les âmes au creuset pur de la confiance et du patriotisme.

Les lettres échangées entre l'auteur et l'officier prisonnier en Allemagne, après avoir été blessé au champ d'honneur, en pleine France, sont écrites dans l'airain qui forgea nos canons ; elles résonneront, haut et ferme, dans les cœurs de ceux qui ont la foi persévérante, car elles sont un exemple et une leçon de haute portée morale.

FERNAND HALLEY,

Directeur de la *Revue Picarde et Normande*,
Fondateur des *Violetti*.

Aux bureaux du "RÈGNE DE JÉSUS PAR MARIE"

Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

Les Deux cités : Dieu et Satan. — Meilleur que l'argent et l'or, ou la Reconnaissance. — Le Ciel sur la terre. — Par l'abbé Michel CRAYOL.

Chacune de ces trois petites brochures : 0 fr. 10 l'exemplaire ; 1 fr. la douzaine ; 5 fr. le cent, franco.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie. Faïences. Albums, etc

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel

Aux Bureaux des Annales, Mont Saint-Michel (Manche)

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1° Médailles en aluminium :

N° 1 : 0 ^f 40	la douzaine;	4 ^f »	la grosse.
N° 2 : 0 50	—	5 »	—
N° 3 : 0 60	—	6 »	—
N° 4 : 0 75	—	7 50	—

Majoration : 40 pour cent

2° Médailles artistiques, METAL vieil argent :
0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

Majoration : 40 pour cent.

3° Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :
1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, St Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N° 1 : 0 ^f 60	la douzaine;	6 ^f »	la grosse.
N° 2 : 0 75	—	7 50	—

Majoration : 40 pour cent.

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

Majoration : 40 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre;
25 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25; 0^f 40; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60; 0^f 75; 1^f 25; 1^f 50; 1^f 75 l'unité.
(Méthode comprise.)

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 40 pour cent sur les Chaplets et les Scapulaires.

Imp. F. SIZON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



6^e LIVRAISON NOV.-DÉC. 1917

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. F. SIZON, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prenom (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme ex-voto, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'ex-voto. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Aux Bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel (Manche)

STATUETTES DE SAINT MICHEL (en métal)

- I. — Saint Michel du Mont-Saint-Michel :
 - Argentées, sans socle : 1^{fr}. 3^{fr} 50. (Hauteurs : 8^{cm}, 14^{cm}).
 - Argentées, avec socle : 1^{fr} 50, 5^{fr}. (Haut. : 12^{cm}, 20^{cm}).
 - Décorées, sans socle : 1^{fr} 25 (Haut. 8^{cm}).
 - Argentées vieux, bronzées ou dorées : 2^{fr} 50, 6^{fr}, 7^{fr} 50, 15^{fr}. (Haut. 9^{cm}, 14^{cm}, 18^{cm}, 22^{cm}).
- II. — Saint Michel de Raphaël :
 - Sans socle : 10^{fr} et 12^{fr}. (Haut. : 15^{cm}, 18^{cm}).
 - Avec socle : 22^{fr} et 25^{fr}. (Haut. : 25^{cm}, 30^{cm}).
 - (Argentées, bronzées ou dorées, au choix).
 - Majoration : 40 pour cent.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FÊTE DE SAINT MICHEL ET LE 3^e PÈLERINAGE NATIONAL DE N.-D. DE SALUT (E. D.) (p. 161). — SERMON DE M. LE CHANOINE CORNILLE (p. 166). — BULLETIN : *Nos Morts; le Retour aux mœurs chrétiennes dans la famille française* (E. D.) (p. 174). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteur* (p. 177); *Zélateurs* (p. 177); *Associés* (p. 177); *Consécration* (p. 177); « *À l'Ange de la Patrie* » (p. 178); « *Pour le temps de guerre* » (178); *Ex-Voto* (p. 179). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 179). — ECHOS ET NOUVELLES : *Les Employés de commerce* (p. 184); *Erection de statues* (p. 184); *Fêtes de saint Michel* (p. 184); *À l'Étranger* (p. 185); *Un Sanctuaire... forcé de la France* (p. 185). — BIBLIOTHÈQUE DU POILU (p. 186). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 188). — ACTIONS DE GRACES (p. 189). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 189). — TABLE DES MATIÈRES (p. 191).

29 SEPTEMBRE

La Fête de Saint Michel

et le troisième Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut.

La Providence se montre toujours maternelle dans ses procédés. Cette année, quatrième de la guerre, était menacée de voir la fête de l'Archange se passer au Mont dans la solitude. Le tramway de Pontorson n'avait pas jugé à propos de s'y intéresser. Jadis, avant son apparition très critiquée sur notre horizon, on était organisé pour se passer de lui; maintenant qu'il a détruit tous les services réguliers, son absence est regrettable et même regrettée. Les foules usuelles, il ne fallait donc pas y compter. Le Seigneur y suppléa en faisant coïncider le troisième pèlerinage de Notre-Dame

de Salut avec le 29 septembre. Grâce au groupe modeste assurément, mais résolu, des pèlerins, la fête a été splendide.

Quand nous disons groupe modeste, il faut encore s'entendre. Ce groupe va progressant chaque année en raison inverse de la facilité des transports. Bon signe pour l'avenir. Le pèlerinage devient une institution régulière. Ce groupe est représentatif des diverses provinces de France ; et enfin, avec son organisation et son but particulier, il ne sera jamais très nombreux. Le Mont peut à la rigueur nourrir des milliers de pèlerins en un jour. Les loger, c'est autre chose. Les pèlerins passèrent donc deux jours et demi dans une dévotion intense, accompagnés de loin par les vœux de ceux qui n'avaient pu se mettre en route, et qui se faisaient représenter par des multitudes de cierges. Quant aux lampes, le nombre de celles qui brûlèrent devant la statue de l'Archange pendant le mois de septembre dépasse onze cents.

Au dire de tous, rarement on a pu constater pour une fête de saint Michel un plus heureux concours des ressources de la nature et de la grâce. Le temps fut magnifique, chose capitale au Mont, où l'unique abri des étrangers est le parapluie. Quand il pleut, et où la manœuvre du parapluie devient un problème épineux quand le vent s'ajoute à la pluie. Soleil le jour, clair de lune ravissant la nuit ; grande marée, très grande même, l'une des trois plus grandes de l'année, si bien que, pendant des moments trop courts, l'œil n'a plus été blessé par l'horreur des *Herbus* : l'inesthétique pédoncule seul mettait une note discordante dans l'harmonie de toutes choses.

Monseigneur l'Évêque de Coutances présidait. Il arrivait le premier de tous dès le jeudi 27, accompagné de ses vicaires généraux : Mgr Lepetit et M. le chanoine Ch. Guérard. Quelques heures plus tard paraissait le premier groupe parisien. Celui-ci n'avait qu'un léger retard, qui n'empêcha pas de prendre, comme délassément des fatigues du long voyage, la Bénédiction du Très Saint Sacrement et la procession aux flambeaux sur les remparts. Le R. P. Entrope, Directeur du

pèlerinage, en formula lui-même les intentions : L'Église, ses besoins, ses intérêts, son Chef, la docilité spéciale que nous lui devons dans les circonstances actuelles, qui rendent son action si difficile ; la France, ceux de l'avant et ceux aussi de l'arrière qui souffrent à leur manière : les combattants, les blessés, les malades, les prisonniers, les morts enfin si nombreux, et qu'il s'agit de recommander à saint Michel, l'Introduit des âmes en Paradis ; toutes les intentions des pèlerins, et celles si nombreuses recommandées au Sanctuaire de l'Archange.

Le vendredi 28 était pour le Mont jour d'adoration en union avec Montmartre. Bonne aubaine pour les pèlerins qui, entre les offices, purent passer de longues heures au pied du Très Saint Sacrement exposé. Dès le matin ils avaient eu messe de communion et sermon du R. P. Directeur : à 10 heures, Grand'Messe par M. le chanoine Mério, de Rouen, avec sermon de M. le chanoine Gadiou, de Saint-Brieuc ; à 5 heures Vêpres, les premières de saint Michel, chantées par M. le curé-doyen de Saint-Maixent, avec assistance au trône de Mgr l'Évêque de Coutances. L'ombre au tableau fut la venue tardive des pèlerins du deuxième groupe. On les attendait pour la messe de communion : la Grand'Messe était achevée qu'ils n'avaient pas encore paru. Chacun sait que les chemins de fer ne garantissent pas l'exactitude de leur service, les affiches le disent, les faits corroborent le dire. Quinze heures de voyage n'empêchèrent cependant pas plusieurs prêtres de célébrer, et des pèlerins de communier à leur arrivée. Après une journée si bien employée le repos s'imposait : cependant à 8 heures, sur la demande des pèlerins, M. le chapelain Couillard faisait une conférence historique sur le culte de l'Archange au Mont et les couches successives de son architecture, et comme conclusion la longue théorie des fidèles se mettait en mouvement pour couronner de nouveau les remparts d'un diadème mouvant de feu, au cri mille fois répété de *Saint Michel à notre secours*.

Dès 4 h. 1/2, le jour de saint Michel, les prêtres envahissaient les autels préparés à leur intention et se succédaient sans interruption jusqu'à l'Office Pontifical, cependant qu'à la messe de communion du Pèlerinage, le R. P. Rouillon, Dominicain, aumônier militaire en permission, nous redisait tout ce que la France est en droit d'attendre d'un Protecteur qui l'a toujours victorieusement assistée dans les crises de son histoire. A 10 heures, une procession allait chercher Sa Grandeur au logis Saint-Symphorien. Monseigneur était assisté au trône par MM. les vicaires généraux, ses frères, et M. le chanoine Mério. Dans le sanctuaire, autour de Mgr Lepetit, vicaire général et directeur des œuvres du Mont, se groupaient : M. le chanoine Cornille, archiprêtre d'Avranches, le prédicateur du jour ; M. le chanoine Dubourg, secrétaire général de l'Archevêché de Rennes ; M. l'archiprêtre honoraire Rabec ; M. le chanoine Cognault, curé-doyen de Pontorson. M. le chanoine Gadiou remplissait les fonctions de diacre, avec le P. Claude, de l'Assomption, comme sous-diacre. Le reste du clergé avait dû abandonner ses privilèges, et chercher place parmi les fidèles, qui, comme d'habitude, refluaient jusque dans la rue.

Veritas liberabit vos, ce fut le texte du magistral discours de M. le chanoine Cornille. Nos lecteurs en auront plus que l'écho, dans ce même numéro des *Annales*. Après l'office, long pourtant, des pèlerins atardés demandaient encore la sainte communion. La vieille église se remplissait de nouveau à 3 heures, pour les vêpres pontificales. Monseigneur avait tenu à donner ce digne couronnement à ces deux jours de fervente dévotion. Lorsque Sa Grandeur eut quitté les ornements sacrés, le R. P. Eutrope, Directeur du pèlerinage, se fit l'interprète de la gratitude de tous, pour Dieu d'abord et son Archange qui avaient si largement béni les pèlerins, pour Monseigneur qui les avait si paternellement accueillis. Je me borne ici, pour ne pas allonger la litanie, mais la délicatesse du R. P. n'oublia personne, et de Dieu descendit jusqu'à ses plus humbles serviteurs.

Le dernier mot fut à Monseigneur qui, commentant le *pusillus grex* de l'Évangile, fit ressortir que si les circonstances de temps et de lieu limitaient le nombre des pèlerins, rien n'arrêtait leur zèle ; l'ardeur de leurs supplications et les fatigues du voyage les faisaient unir la pénitence à la prière, suivant la demande du Seigneur pour l'expulsion des grands démons.

Une dernière bénédiction de Sa Grandeur mit le sceau aux grâces de la journée, et les pèlerins quittèrent la sainte montagne, talonnés par le flot qui faisait son entrée dans l'enceinte crénelée et barrait le seuil de la porte, comme pour les inviter à rester aux pieds de l'Archange. Quelques-uns moins pressés entendirent l'invitation. Les billets, valables pour six jours, leur permettaient de jouir du Mont dans sa solitude, et ils ne s'en privèrent pas.

Il n'est pas rare de recueillir des expressions de commisération pour les infortunés obligés d'hiverner sur le roc embrumé. Pour s'y plaire il faut assurément savoir se passer d'un certain nombre d'inventions estimées de nécessité première par l'âme moderne. Mais, sous l'âme moderne, il y a l'âme tout court, avec ses besoins vrais et ses aspirations éternelles : celle-là n'est pas à plaindre ; elle se sent plutôt des trésors de pitié pour ceux qui sont soumis à l'effrayante tension physique et morale des grandes villes. En avez-vous assez des régions de la vie intense ? Venez passer l'hiver au Mont. Encerclés par la brume, bercés seulement par la musique des vents et des flots, quand il y en a, autrement, dans un silence écrasant, qu'il est possible de rendre plus profond encore, en s'enfonçant dans le désert des grèves, et en allant tenir compagnie aux lapins et aux lézards de Tombelaine, avec la paix saisissante de la petite église paroissiale éclairée par ses cierges et ses lampes, les nerfs les plus fatigués ne peuvent manquer de se détendre. Quant à l'âme contemplative, inutile de dire qu'elle jubile.

E. D.

SERMON

prononcé au Mont-Saint-Michel

le 29 septembre 1917

par M. le chanoine CORNILLE, curé de la Basilique
de Saint-Gervais, archiprêtre d'Avranches.

Veritas liberabit vos.
JOANN., VIII, 32.

Monseigneur (1),
Mes Frères,

La grande guerre qui nous éprouve fut précédée, surtout en Europe, d'une lutte telle que le monde, depuis Arius, n'en avait point connue, lutttes religieuses, sociales, politiques, aspects divers d'un long et formidable assaut contre la vérité, fruits mortels d'une doctrine de mensonge que nous avons le devoir de démasquer, et au milieu de laquelle, pour n'être point victimes, nous avons tous besoin de la protection de saint Michel et de sa victorieuse parole de vérité : *Quis ut Deus!*

Monseigneur, lorsque la Providence mit sur vos épaules le fardeau de l'épiscopat, vous vîntes vers nous avec cette noble devise qui chante le triomphe et l'amour de la Vérité : « *Scio cui credidi, et certus sum* ». Nos Annales diront plus tard de quel culte jaloux vous l'avez honorée sous les auspices de la Vierge qui terrassa Satan et de saint Michel qui le « trébucha du ciel ». M'inspirant de Votre foi ardente, de Votre zèle toujours en éveil pour la défense de la Vérité, des leçons que nous apporte la Fête que nous célébrons au sanctuaire de l'Archange, je voudrais montrer à cette assemblée d'élite comment les caractères de la révolte de Lucifer au Paradis se retrouvent avec une frappante précision dans les gestes de l'impiété moderne : « *In veritate non stetit* » (Joann., VIII, 44), et lui dire qu'au milieu de ces ruines accumulées par l'œuvre du mensonge, il n'y a qu'un remède à la blessure profonde de notre patrie ensanglantée, le retour à la Vérité méconnue, à la Foi outragée, « *Veritas liberabit vos.* »

(1) S. G. Mgr Guérard, évêque de Coutances et Avranches.

I

« *Factum est prælium magnum in cælo.* »

Un grand combat fut livré dans les cieux, disent les saintes Ecritures : à la révélation de l'Incarnation du Verbe, l'Ange de lumière, au lieu de recevoir le message divin dans l'adoration qui doit être l'attitude de toute créature raisonnable vis-à-vis de la parole de son Créateur, ne songe qu'à sa propre personne, il se sent humilié, l'orgueil entre dans son cœur, l'enivre et l'aveugle au point de le mener à la révolte, au blasphème, à la haine : « *Similis ero Altissimo... non serviam.* » Saint Michel, dans cette lutte, ne se laisse ni éblouir par l'éclat de son adversaire ni séduire par l'habileté de ses sophismes, aux cris de révolte et de rage il oppose dans le calme de sa foi ces paroles foudroyantes de vérité : *Quis ut Deus!* Lucifer, à ces mots, consomme sa rébellion, mais le voilà terrassé, avec ses Anges, il tombe aux Enfers ; l'Ange de lumière est devenu l'Ange des ténèbres, il sera éternellement le Père du mensonge, le type et l'exemplaire de tous les révoltés. Dès cet instant aussi, notre triomphant Archange sera pour tous les siècles l'Ange de la Vérité, le vengeur des droits de Dieu et, aux moments d'épreuves, l'Église mettra sur les lèvres de ses fidèles cette confiante prière : *Sancte Michaël Archangele, defende nos in prælio.*

L'histoire de l'Église, qui n'est autre que l'histoire de la Vérité révélée à travers les âges, à chaque page de ses Annales, nous montre l'orgueil de l'homme toujours prêt à se révolter contre les enseignements de la Foi ; dans tous les temps, il y eut de ces rébellions suscitées par l'esprit du Mal contre la Cité de Dieu. L'un des plus furieux de ces assauts, et sans doute le plus funeste, est celui qui fut livré à l'Église au XVI^e siècle, sous le nom de Réforme ; il se continue de nos jours, sous les multiples formes du mensonge. Luther et sa doctrine du *libre examen*, voilà, en même temps que le fruit de l'orgueil d'un religieux infidèle à sa vocation, la source empoisonnée d'où sont sorties toutes les erreurs contemporaines. D'après l'hérésien, la Vérité ne s'impose pas à l'homme par l'autorité divine des saintes Ecritures ou du magistère infallible de l'Église, c'est l'homme lui-même et lui seul qui est juge de ce qu'il doit croire, c'est sur lui que repose entièrement le soin de sa foi, laquelle suffit toujours à sa justification. Telle la rébellion de Lucifer contre l'infinie sagesse, tel l'orgueil insensé d'un homme qui ose se dresser contre Dieu et aller, dans l'enivrement de sa passion, jusqu'à prononcer un jugement réformateur de la parole divine ; c'est bien, n'est-ce pas, le mensonge

et le blasphème contre la Vérité dans sa souveraine splendeur : « *In veritate non stetit...* »

A côté de l'injure faite à la Majesté divine, il y a de désastreuses conséquences. Dieu est venu lui-même dans la personne de son Fils apporter la Vérité au monde ; pour la garder intacte et vivifiante, Il a constitué une société dépositaire infaillible de cette Vérité ; que deviendra, livrée aux mains des hommes, corrompue par leur ignorance, leurs hideuses passions, cette divine semence de Vie éternelle ? Elle sera pour tous ceux qui oseront la profaner de cette impiété sacrilège, une cause de ruine, un germe de mort. *Hic posilus est in ruinam et in resurrectionem multorum in Israël.* Voilà l'abîme vers lequel Luther entraînera ceux qui auront le malheur de le suivre dans son audacieux mensonge. Ils furent nombreux, hélas ! les partisans de la doctrine réformée. Au premier rang plusieurs princes d'Allemagne ; bientôt la moitié de l'empire germanique, les États scandinaves, la Suisse avec Calvin et l'Angleterre à la suite de Henri VIII, furent acquis au Protestantisme. Notre pays, lui aussi, connut les infiltrations de ce poison ; les luttes perfides de Montgomery au pied de ce vieux Mont nous disent assez l'âpreté de la lutte et le triomphe de notre Archange, mais, s'il nous est doux de saluer, en passant, cette nouvelle victoire Michelienne, nous ne pouvons oublier que le tiers de l'Europe avait succombé aux entraînements de cette orgueilleuse révolte : « *Cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cæli.* »

Après ce premier assaut du mensonge contre l'éternelle Vérité, l'impiété résolut, pour étendre le nombre de ses victimes, de se revêtir d'un appareil de grandeur capable d'éblouir et d'enchanter les esprits. Elle choisit la Science. Nous la verrons maintenant, au nom de la science, s'insurger contre la Vérité ; enseigner le mensonge, proférer le blasphème : « *Similis ero Altissimo.* »

Ce fut encore au fond de l'Allemagne, dans la capitale de cette Prusse altière que se fit entendre la voix de celui qui devait appliquer à la raison les principes mensongers que Luther avait osé prêter à la conscience vis-à-vis de la révélation. Kant, en soumettant toutes les connaissances humaines à la critique de la raison pure, en déclarant que parmi les objets connus de l'homme, ceux qui n'ont pas une réalité objective perceptible aux sens ne sont dans l'esprit que des entités subjectives, rendait impossible la certitude sur tout ce qui dépasse les limites du sensible. Ce désastreux système, ce prodigieux mensonge philosophique, très précieux dans son apparente rigidité, fit école ; il conduisit nécessairement aux conclusions les plus opposées, du spiritualisme au positivismisme ; sa plus récente étape, en religion, est le modernisme ; et en philosophie, les méthodes d'intuition ou de sentiment, si prônées de nos jours. C'est la négation dénommée scientifique de tout ce qui est en dehors de l'expérience, appelé désormais *l'inconnaissable* ; c'est le rejet pur et simple de l'ordre surnaturel tout entier. Par ce mensonge, au sein de plusieurs nations, de la chaire des Académies jusqu'aux plus modestes écoles populaires, on enseignera que le miracle n'est pas possible, parce que la science le répudie ; que le surnaturel est au moins douteux, parce que la raison de l'homme est impuissante à le constater. — Comme pour appuyer cette monstrueuse erreur, les sciences expérimentales prennent un merveilleux essor, lequel d'ailleurs nous sommes les premiers à applaudir ; l'orgueil humain s'en empare pour répéter ce cri de Lucifer : *in caelum conscendam, super astra Dei exultabo solium meum... Similis ero Altissimo...* (Isaïe, XIV) Je m'élèverai dans les cieux et je placerai le trône de ma puissance au-dessus des astres... je serai semblable à Dieu.

— 169 —

A la lueur sinistre de l'incendie mondial que la guerre a allumé, on devrait s'apercevoir de la folie de ce mensonge, de la faillite de cette science qui a incontestablement étendu ses progrès matériels, mais en affectant de se passer de Dieu, a montré jusqu'à quel point de sauvage barbarie elle peut conduire, quand elle n'est plus réglée par la science des sciences, la science de l'éternelle Justice. Elle n'est que trop démentie la parole de défi que vers 1876 jetai à l'Eglise le malheureux Renan dans un discours de distribution de prix qu'il présidait au lycée Henri IV, lorsqu'il affirmait avec sa coutumière ostentation que la science, par la puissance de la raison humaine, était parvenue à un tel degré de grandeur que désormais nous n'avions plus rien à craindre du retour de la cruauté des âges passés, ni des terribles ravages (remarquez l'expression) de la grosse artillerie moderne ! Le démenti est formel et aussi complet qu'on eût jamais pu l'imaginer ; mais le mal est fait dans toute une génération dont il a corrompu l'esprit, les mœurs et, ce qui est plus grave, la foi avec ses sublimes énergies et ses lumineuses espérances. La créature avait voulu s'élever au-dessus de son Créateur « *Similis ero Altissimo* », Dieu paraît, et l'homme tombe victime de son audacieux blasphème : « *In veritate non stetit.* »

Lucifer consumma sa rébellion et précipita sa chute par ce cri d'indépendance qui est en même temps un appel à la révolte : *Non serviam !* Je ne veux ni m'incliner, ni servir ; à moi les partisans de la liberté. Nos modernes impies eurent

soin de ne point négliger un si puissant moyen de séduction.

Dieu a donné aux peuples le droit de se choisir la modalité politique d'après laquelle ils entendent être gouvernés; l'Eglise, à maintes reprises, par la voix de ses Pontifes, a déclaré qu'elle n'est inféodée à aucune forme spéciale de gouvernement. Les nations, sur ce point, ont donc la plus entière liberté. Mais ce que Dieu veut, c'est qu'une fois le pouvoir établi, il le soit en son nom : « *Omnis potestas a Deo* », d'où deux devoirs corrélatifs imprescriptibles : dans celui qui commande, la justice et la charité pour tous; dans ceux qui sont commandés, l'obéissance, le respect de l'autorité constituée. Telle est la vraie liberté. Affirmer le contraire, c'est convier les peuples au renversement de l'ordre établi par Dieu, Auteur et Souverain Maître des Sociétés.

Après les sarcasmes de Voltaire, le courtisan de Frédéric et de Catherine, avec le naturalisme de si innocente apparence de Rousseau, et l'athéisme tranchant des Encyclopédistes, le terrain était bien préparé pour un dernier assaut contre cette Vérité éternelle d'ordre social. Aussi, on ne tardera pas au sein de notre pays, à proclamer que l'homme désormais, sera lui-même, en vertu d'un contrat social, le seul auteur et organisateur de la société moderne, on décrètera, au nom de la liberté enfin conquise, l'abolition totale des droits de Dieu et de l'Eglise dans la Constitution des Etats, et lorsque ce but aura été atteint, ce sera l'apogée du bonheur des peuples, et seront célébrées par la société des nations, les solennelles funérailles de l'Eglise et du Christ.

L'Eglise vit toujours et Jésus-Christ règne; mais quelles ruines matérielles et morales accumulées par ces doctrines mensongères sur les pays qui ont accepté d'en être les disciples. Un Etat persuadé qu'il n'a pas à connaître Dieu! une société régie par des lois qui contredisent aux droits naturels et divins! peut-on imaginer erreurs à la fois plus téméraires et plus lamentables?

Vous connaissez la triste et sanglante histoire de cette impiété nouvelle. Sortie de notre pays où les coryphées de l'incrédulité l'ont fait naître, acclamée par la débauche, couronnée dans le sang, elle a fait le tour de l'Europe; peut-on dire qu'elle achève aujourd'hui sa course? C'est le secret de Dieu, mais ce que nous savons, c'est que par ce nouveau mensonge, des âmes par milliers se corrompent sans avoir même pu connaître la Vérité éternelle bannie de la formation de l'enfance, des baptisés renient leur foi et trahissent leurs engagements, des foyers sont maintenant souillés de toutes les hontes, « *Cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cæli.* »

II

En présence de ces ruines amoncelées par le triple mensonge de Satan dont la perfide habileté a réussi à jeter tant d'hommes en de si périlleuses erreurs, et même à confier à certains d'entre eux la conduite des peuples, devons-nous en être réduits à pleurer comme les Juifs sur les murs du Temple détruit? Certes, les droits de Dieu outragés, l'Eglise humiliée, traitée chez elle comme une étrangère, de laquelle on exige tous les services sans lui rendre le moindre regard, nous font éprouver une affliction profonde, et ces causes saintes, odieusement méconnues, méritent bien nos larmes expiatrices. Mais, c'est en de pareilles conjonctures qu'il faut savoir se garder de tout découragement comme de tout imprudent espoir. Ce serait folie de penser qu'un pays livré aux erreurs monstrueuses dont je viens de parler puisse être sauvé sans renoncer à de semblables égarements; les sociétés aussi bien que les familles ne peuvent vivre longuement sous la loi du mensonge, ni prospérer dans un défi perpétuel à l'autorité de Dieu; ce serait témérité aussi, comme l'écrivait naguère S. E. le cardinal Billot, de placer ses espoirs sur des pratiques extérieures de dévotion, basées sur certaines révélations plus ou moins authentiques; le salut viendra par les moyens ordinaires, établis d'après la divine Sagesse; ce sera par notre retour à Dieu, par notre attachement à la Vérité, par la fidélité à notre Foi. « *Veritas liberabit vos* ». Nous devons avoir confiance que ce retour à la foi séculaire s'accomplira tôt ou tard pour nous. La France, c'est un fait incontestable, a reçu de Dieu une mission à remplir dans son Eglise. Mission providentielle qui lui a été conférée à l'instar d'un sacrement et lui a infusé, au moyen d'un signe miraculeux et sensible, la grâce propre à son œuvre d'apostolat : le culte et l'amour de la vérité; mission de choix, qu'elle a remplie durant tous les siècles avec une chevaleresque générosité, et que, malgré de navrantes tristesses, elle ne semble pas disposée à abdiquer. Ce sont ces faits qu'il faut bien connaître, qui forment le fondement de nos invincibles espérances, et c'est bien en ce lieu, témoin de nos privilèges, qu'il convient d'en rappeler la réalité et la valeur surnaturelles.

Dans ses mystérieux desseins, Dieu voulut que notre patrie fût associée aux destinées de son Eglise. Pendant que Rome subit les persécutions, les Gaules partagèrent cette épreuve; si la Ville éternelle eut les catacombes et le Colysée, Arles, Nîmes, Toulouse eurent leurs arènes ou leur Capitole, Lyon et Lutèce virent leur sol arrosé du sang des martyrs;

si le Pont Milvius fut témoin du miracle qui convertit Constantin, les plaines de Tolbiac entendirent la prière de Clovis qui conduisit les Francs au baptistère de Reims, aujourd'hui l'objet de la haine farouche des fils de Luther. Ce fut en ce jour mémorable du Baptême de la France chrétienne que, devenue Fille aînée de l'Église, notre patrie reçut sa mission; Dieu se réservait de lui en donner plus tard l'investiture afin de la consacrer, aux yeux des nations, l'apôtre de l'Évangile, le champion, le défenseur de la Vérité.

Cette solennelle investiture eut lieu en l'an 708; elle fut donnée à la France dans la personne de l'un de ses Pontifes, l'illustre saint Aubert, évêque d'Avranches. Par un miracle, dont nous avons le bonheur de posséder la très vénérée pièce d'authenticité, l'Archange saint Michel fit reconnaître au pieux Evêque la réalité de son message céleste et lui ordonna de bâtir sur ce rocher un sanctuaire en son honneur, afin que, placé en sentinelle aux frontières de notre pays, il puisse, durant tous les siècles, de son épée, le couvrir et le défendre. N'est-ce pas le cas de redire les paroles que nous venons d'entendre à l'Épître de la Messe de saint Michel : « *Significavit Deus quæ oportet fieri cito, per Angelum suum, servo suo... qui testimonium perhibuit veritati.* »

Avez-vous remarqué, en ce mémorable événement, l'intention divine nettement exprimée de faire de notre patrie le chevalier de son Église, l'apôtre de la Vérité? C'est saint Michel, l'intrépide défenseur des droits de Dieu, qui est envoyé à la France pour en être l'ange gardien, l'ange tutélaire chargé de l'inspirer, de la conduire et de la défendre. Aussi, au lendemain de cette apparition, comme, d'ailleurs, durant tout le moyen âge, notre chère patrie demeure inviolablement attachée à sa foi, et son épée est toujours au service de l'Église. Qu'elle bataille avec Charles Martel ou sous l'oriflamme de Charlemagne, le premier pèlerin royal de saint Michel, qu'elle s'en aille aux Croisades ou qu'elle défende son territoire envahi, entraînée par la douce bergère à laquelle l'Archange est venu remettre la conduite de la guerre, c'est toujours pour le droit violé, la justice opprimée, la vérité menacée, toujours unies la main de Dieu et l'épée de la France : *Gesta Dei per Francos*. Terre de France, terre de franchise, d'honneur et de générosité, c'est bien de Dieu que tu reçus cette douce auréole et c'est bien dans l'accomplissement de ta mission providentielle à travers les âges que tu as puisé ce caractère indéfectible de loyauté, de vaillance qu'aujourd'hui encore notre ennemi, étonné, reconnaît, et qu'admirent nos Alliés fidèles. Certes, au milieu des horreurs de cette longue guerre, si d'autres peuples ont été ou plus envahis, ou plus humiliés, qui donc a versé son sang

qui donc s'est battu comme la France! En ces derniers temps témoins des honteux reniements dont nous avons parlé, l'épée de la France ne paraît plus guère qu'à Mentana, à Castelfidardo au service de Pie IX, mais durant cette période, nos Œuvres d'apostolat et de propagande prennent un essor incomparable, nos missionnaires, plus nombreux à eux seuls que ceux de toutes les autres nations, nos aumônes plus abondantes, nos Œuvres plus prospères sans doute parce que plus persécutées, forment, au milieu d'une masse atténuée, une élite dont la fière attitude durant les épreuves présentes permet de fonder les plus belles espérances. N'est-ce pas, en effet, toujours et partout les élites qui conduisent? Le rôle du nombre est de suivre. A nous donc, Catholiques de France, auxquels rien ne manque plus maintenant pour être les dignes chevaliers du Christ, puisque aux épreuves de la persécution sont venues s'ajouter les glorieuses blessures de nos héros, les deuils douloureux de nos foyers; à nous de prendre la place qui nous revient parce que nous sommes en possession de la Vérité : *Quis ut Deus!* Qui donc pourrait nous vaincre quand Dieu est avec nous. Le Pape Pie X ne nous donnait-il pas à entendre la venue de cette prochaine victoire, lorsque, rejetant d'un geste indigné le pacte d'humaine conception auquel on lui demandait de soumettre en France la hiérarchie des pasteurs et l'exercice du culte, il traçait à nos fidèles, trop enclins à s'alarmer, leur programme d'action en ces termes : « Quant à la défense de la religion, si vous voulez l'entreprendre d'une manière digne d'elle, la poursuivre sans écarts et avec efficacité, deux choses importent avant tout : Vous devez d'abord vous modeler si fidèlement sur les préceptes de la loi chrétienne, que vos actes et votre vie tout entière honorent la foi dont vous faites profession. — Vous devez ensuite demeurer très étroitement unis avec ceux à qui il appartient en propre de veiller ici-bas sur la religion, avec vos prêtres, avec vos évêques et surtout avec ce Siège Apostolique qui est le pivot de la foi et de tout ce qu'on peut faire en son nom. » Voilà notre programme, il tient en deux mots : foi ardente qui se traduise en toutes nos œuvres, obéissance complète à l'Église; c'est plus qu'un programme, c'est l'arme qui ne connaît jamais la défaite : *Vir obediens loquetur victorias.*

Il nous est doux de penser que les Catholiques de France se sont appliqués à exécuter ce glorieux mot d'ordre, puisque plus tard, en 1914, à peine quelques semaines avant la guerre, le même Pontife disait de la France qu'elle était parmi les nations la première pour l'obéissance, et peu de jours après, il ajoutait, avec sa clairvoyance de saint, que notre patrie méritait d'être châtiée pour ses fautes, mais

qu'une nation aussi dévouée à la Vérité ne pouvait périr. C'est, sur notre cher pays, le jugement le plus autorisé et le plus sûr; demandons que sous l'égide de saint Michel, nous ne lui donnions jamais l'apparence d'un démenti et n'ayons plus de doute, c'est le retour à la Vérité qui nous sauvera: « *Veritas liberabit vos.* »

* *

Nos vieilles chroniques montoises nous apprennent que, durant plusieurs siècles, au sommet du plus haut pinacle de la vieille Basilique Michelienne, la statue de l'Archange tournait au gré des vents et semblait ainsi porter aux quatre coins du ciel, de peur qu'on ne l'oublie, cette parole de salut et de victoire: *Quis ut Deus!* — Aujourd'hui, ce n'est plus seulement du sommet de la montagne de l'Archange que nous arrive cette victorieuse consigne; nous l'entendons, Monseigneur, de votre siège épiscopal et nous savons avec quelle confiance vous nous donnez ce mot d'ordre: *Scio cui credidi et certus sum*; nous l'entendons de l'Épiscopat français tout entier qui a prescrit aujourd'hui d'unanimes prières pour que ce mot soit celui du ralliement de toutes les bonnes volontés; — nous l'entendons de Montmartre où saint Michel garde l'entrée du sanctuaire du Vœu National, de Paris, cœur de la France, qui nous envoie aujourd'hui ses infatigables pèlerins; — nous l'entendons de Rome même et tous les jours, puisque au pied de l'autel, après le Saint Sacrifice, nous avons le devoir de dire avec nos fidèles: *Sancte Michaeli Archangele, defende nos in praelio, contra nequitiam et insidias diaboli.* . . . Inclignons-nous pleins de respect et de confiance, gardons ces vivifiantes paroles, et qu'en nos âmes vaillantes et dociles, elles portent des fruits de grâce et de salut! Ainsi soit-il.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 3 novembre et samedi 1^{er} décembre, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 23 de chaque mois. Tous nos associés sont invités à venir aux intentions générales leurs propres besoins, et aux prières qui se font au Mont leurs propres prières. Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir les intentions générales suivantes:

pour la neuvaïne de novembre: NOS MORTS, et spécialement les officiers, soldats et marins morts pour la patrie; pour la neuvaïne de décembre: LE RETOUR DES MŒURS CHRÉTIENNES DANS LA FAMILLE FRANÇAISE.

* *

Nous ferions injure à nos associés, si nous insistions sur la première intention. Prier pour les morts n'est souvent qu'un devoir de charité. Dans les circonstances actuelles c'est un devoir de reconnaissance et de justice. Ils sont morts pour nous et dans des conditions si douloureuses et si tragiques! et leur nombre est si grand! Mais nous ne pleurons point comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Les membres de l'Archiconfrérie se feront une obligation d'assister à la messe pendant les jours de la neuvaïne, d'y communier à l'intention de nos chers soldats décédés, et de gagner le plus grand nombre possible d'indulgences, afin de hâter le moment où saint Michel pourra introduire dans le ciel ces âmes purifiées.

* *

La France ne redeviendra chrétienne que dans la proportion où les familles qui la composent feront retour non à une pratique routinière mais à un véritable esprit religieux. Plus le nombre des foyers solidement basés sur l'Évangile sera grand, plus aussi la France reprendra sa vocation de Fille aînée de l'Église.

Il y a des progrès à faire sur ce point, car il est superflu de remarquer que même parmi ceux que l'on est convenu d'appeler de bons chrétiens, une déplorable indifférence est très à la mode. L'ignorance d'abord. On ne sait plus sa religion. Le catéchisme est oublié au lieu d'être médité. De cette ignorance résulte de nombreuses idées fausses qui frisent souvent l'hérésie, si elles n'en sont pas de véritables. Sans doute ce ne sont que des hérésies matérielles, en ce sens qu'au fond on adhère tout de même à l'enseignement de l'Église, et que, si on s'en éloigne, c'est sans le savoir; mais on devrait le savoir. Un ouvrier doit connaître son métier, un soldat sa théorie, un chrétien son catéchisme. Tout erronés qu'ils sont, ces principes n'en commandent pas moins l'action, qui elle, à son tour, s'écarte singulièrement de la voie chrétienne. Quoi de plus commun que d'entendre de prétendus bons chrétiens estimer que toutes les religions se valent, que le catholicisme est trop exigeant, que les prêtres, avec leurs perpétuelles exhortations à la Confession et à la Communion fréquentes, n'ont en vue que de satisfaire leur goût pour la domination des consciences, que le Ciel peut attendre, qu'il viendra toujours trop tôt, que sur la terre il faut s'amuser,

bref suivre ce que Myr Isoard décorait jadis du nom de *Système du Moins possible* ; le moins possible de vie chrétienne, juste assez pour échapper à l'Enfer, auquel les bons chrétiens croient encore, si les tièdes, pour ne rien dire des autres, y croient fort peu ?

Alors la famille censément chrétienne s'établit sur un Sacrement de Mariage reçu en des dispositions plus que problématiques. C'est une convenance sociale, plus qu'un acte divin. De son caractère grave et austère, des devoirs si lourds qu'il impose on n'a qu'une idée vague, et une idée plus précise de les secouer dès qu'ils deviendront trop encombrants. De là le nombre grandissant des divorces, et la plaie de la stérilité volontaire et criminelle ; de là l'égoïsme prenant au foyer la place de la charité sans laquelle il ne peut subsister ; de là la formation étrange de tant d'enfants, l'indifférence pour l'éducation chrétienne, l'acceptation sans remords de l'éducation neutre ou même impie, comme si le devoir absolu des parents n'était pas la culture chrétienne des enfants qu'ils ont fait baptiser. Car enfin pourquoi mettre des enfants au monde si ce n'est pour en faire des Saints ? Est-ce les aimer que de les orienter vers l'Enfer ? Et n'est-ce pas les mettre sur cette voie que de leur former une mentalité opposée à l'Évangile ? Vivre chrétiennement est assez difficile avec des principes sains : c'est chose impossible quand l'éducation a faussé l'esprit en matière religieuse et même philosophique et historique.

Prions donc pour que l'on revienne à un respect plus profond du Sacrement de Mariage, à la prière en commun au foyer, à l'étude en commun aussi de la religion, au respect de Dieu et de ses lois, à l'assistance familiale à la messe dominicale, et à l'observance des lois de l'abstinence et du jeûne, là où rien n'en dispense. Prions surtout pour qu'on se pénétre davantage de l'indispensabilité de l'éducation chrétienne des enfants et de leur formation eucharistique par l'enseignement et l'exemple des parents. Prions pour que le mouvement en faveur de l'Intrusion du Sacré-Cœur dans les familles ne devienne pas, comme d'autres pieux mouvements, une pure question de tableaux, de statues, d'insignes, mais qu'il produise réellement ce qui est son but, la régénération chrétienne du Foyer domestique. Que Jésus-Christ règne extérieurement par l'emblème qui rappelle son souvenir, mais qu'il règne surtout dans toutes les âmes, et alors la France redeviendra glorieuse comme elle l'a toujours été, tant qu'elle est demeurée chrétienne.

E. D.

* *

INDU GENCES PLÉIÈNES : 1^o le jour de Noël, Archiconfrérie ; 2^o jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans

les huit jours suivants ; 3^o jour au choix, chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel ; 4^o jour au choix, chaque mois, Archiconfrérie de Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEUR. — M. H. Ch. . . , de Rouen, a été admis au nombre des Protecteurs des œuvres de Saint-Michel (cent francs une fois versés).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Germaine Pravié, de Toulouse ; M^{me} D. Chartier, de Claremont ; M^{lle} Jeanne Laborde, de Espoëy.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 août au 15 octobre : 1485 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie par les zélateurs et zélatrices de : Avranches, Asnières, Angers, Aubigny-sur-Nère, Aigues-Vives, Berck, Billom, Bressuire, Brest, Bayeux, Bazas, Binic, Chambéry, Chaumont, Caen, Claremont N. H., Colimaçons-Réunion, Dax, Dôle, Falaise, La Ferté-Saint-Aubin, Gignac, Kolopelu, Lille, Lacolle P. Q., Landerneau, Montréal, Montsûrs, Montrouge, Monistrol-sur-Loire, Nancy, Nantes, Le Portel, Pontmain, Perpignan, Paris, Poulliguen, Pouilly-en-Auxois, Pontarlier, Revigny, Saint-Michel-Mont-Mercure, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Denis-sur-Seine, Saint-Brieuc, Siran, Sherbrooke, Sept-Fonds, Trégunc, Toulouse, Tunis, Trelly, Vincennes, Villeneuve-la-Rivière et des « Armées ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 AOÛT : Michelle-Marie Deliot, de Alger. — 20 AOÛT : Marie-Jeanne Capdeville, de Perpignan. — 23 AOÛT : Jean de Benoist, de Saint-Germain de Rennes. — 25 AOÛT : Marie-Louise Orend'hal, de Lyon. — 27 AOÛT : Pierre de Lestapis ; Marguerite-Marie de Lestapis ; Jacques de Lestapis, de Loussig ac. — 31 AOÛT : Paul Bonmarchand, de Mersuay. — 1^{er} SEPTEMBRE : Charles Pons, de Montégut ; Blanche Velaspar ; Louis Suc, de Toulouse ; Germaine Lenoir ;

Henri Lenoir ; Marie Lenoir, de *Sillé-le-Phillipe*. — 3 SEPTEMBRE : Jeanne-Marie-Geneviève Dubois de Bel Air, de *Bourges* ; Jean Gausset, de *Vitry-sur-Seine*. — 5 SEPTEMBRE : Valéri Besson, de *Bois-Colombes*. — 10 SEPTEMBRE : Colette Maschrez : Conitus de Benazé, de *Paris*. — 17 SEPTEMBRE : Yvonne Larroche ; Grand Albaret, de *Toulouse* ; Augusta-Marie-Claudine Cazaux ; Jeanne-Joséphine Cazaux ; Marie-Henriette Cazaux, de *Récany* ; Joseph Cousin ; Marie-Madeleine Cousin, de *Berck* ; Marie-Auguste-Eugène-Henry-Joseph Reboulleau, de *Saint-Armind*. — 18 SEPTEMBRE : Charles-Laurent-Benjamin Giocanti, de *Bône*. — 21 SEPTEMBRE : René Clochard, de *Beaulieu-sous-Bressuire*. — 22 SEPTEMBRE : Marie-Elisabeth Bonnefoy, de *Barberier*. — 23 SEPTEMBRE : Suzanne Decourbe ; Madeleine Decourbe, de *Chevrières* ; Jean-Baptiste Leprête ; Michel-Charles Klimpt ; Jean-François Ledoux ; Pierre-Joseph Ledoux, de *Le Portel*. — 29 SEPTEMBRE : Marie-Louise Pussey, de *Nuits Saint-Georges* ; Marguerite-Marie Leblond, de *Pouilly-en-Auxois* ; Gabrielle-Monique-Marie Pellerin ; Marie-Madeleine Jalabert, de *Nantes* ; Joseph-Pierre-Marie Garraud, de *Vay*. — 2 OCTOBRE : Marie-Joséphine Gosset, de *Dammartin-en-Goële* ; Achille Bégé, de *la Touche* ; Germaine de Mazenod, de *Le Mans* ; Christiane Larsonneur, de *Paramé* ; Jacques de l'Escale, de *Auch* ; Ulge-Gelbel Chiara ; Lidia Chiara ; Joseph-Arthur Vuarchex ; Raymonde-Emilia Vuarchex ; Agathe-Joséphine Revilliod ; Camille-Désiré Revilliod ; Eveline-Célestine Bastard, de *Sciونسier* ; François Bonis, de *Juzet d'Isaut* ; Sapeta Moëfana ; Selelina Tafono ; Malia Tualo, de *Kolopelu*. — 5 OCTOBRE : Yvonne-Marie Pincemaille ; Henri-Xavier Pincemaille ; Paul Gonzague Pincemaille ; Jean-Joseph Pincemaille ; Jeanne Grey, de *Binic* ; Charles Mériadec ; Alain Mériadec ; Léon-Vincent Mériadec, de *Castres*. — 6 OCTOBRE : Suzanne-Paulette-Marie Fevre, de *Chaumont*. — 8 OCTOBRE : Marguerite-Henriette Martin, de *Sorcy*. — 9 OCTOBRE : Marie-Antoinette-Françoise, de *Saint-Leu*. — 10 OCTOBRE : Bernadette-Marie-Angustine Collet, de *Uzel près l'Oust*.

« A L'ANGE DE LA PATRIE ». — C'est le titre du cantique, composé par le R. P. Rouillon, O. P., à l'honneur de saint Michel, sur l'air connu : « *Chrétiens qui combattons* », ... un peu monotone. Aussi, le cher Aumônier a-t-il écrit pour ses strophes de l'excellente musique, qui sera vite populaire, au front et à l'arrière. Demander à nos bureaux le cantique « A l'Ange de la Patrie », paroles et musique : 1 fr. 75 le cent, 0 fr. 30 la douzaine, *franco*.

« POUR LE TEMPS DE LA GUERRE ». — L'épreuve se prolongeant au-delà de toutes nos prévisions et la nécessité se faisant plus impérieuse du recours à l'Archange protecteur de la France, nous avons dû faire un nouveau tirage de la *Prière à saint Michel, pour le temps de guerre*, prescrite l'an dernier par un bon nombre de nos évêques, et cette année encore par S. E. le Cardinal Archevêque de Paris. Nous en recommandons la diffusion à tous nos amis. 0 fr. 75 le cent *franco*.

Ex-voto. — Une communauté de Religieuses Missionnaires, reconnaissante à saint Michel de son insigne protection, a offert à notre sanctuaire un pavillon de ciboire en dentelle bretonne, rehaussée de délicates broderies.

-- Le 28 septembre, une pèlerine de N.-D. de Salut nous fit la surprise de recouvrir l'autel de la Sainte-Vierge d'une housse à lambrequin en tapisserie, d'un goût parfait.

— Enfin, le 29 septembre, nous eûmes la joie d'épingler sur la croix de guerre de notre ancien employé, E. A., une troisième étoile, celle-ci en argent, que lui a valu une citation inattendue à l'ordre de la Division.

Nos félicitations et remerciements aux bienfaiteurs et amis de saint Michel.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Octobre 1917.

DEPUIS tantôt quinze jours, il pleut, grêle, vente... Les feuilles, arrachées, tourmentées par la bourrasque, voltigent éperdues et s'amoncellent dans les anfractuosités du rocher et dans les gouttières, qui débordent. Après l'idéale serraine d'automne qui termina septembre, voici que le mois du Rosaire prélude au mois des Morts. On dirait que celui-ci empiète sur celui-là. Il a pris de l'avance. Les Morts sont pressés d'obtenir nos suffrages. Entendons leur appel.

Sur un de ces rouleaux mortuaires que l'on portait jadis d'un monastère à l'autre, les moines de Saint-Aubin d'Angers avaient écrit : « Ce sont des prières que nous réclamons et non des harnais oratoires (*phaleras verborum*) qui ne servent de rien aux morts et nuisent beaucoup aux vivants (1). »

Faisons nôtre cette pensée : assez de discours sur la tombe de nos morts glorieux ; il est temps d'y répandre des prières et des sacrifices. Que l'accoutumance de la guerre, contre laquelle on nous pardonnera de protester une fois de plus, n'ait pas cet effet désastreux entre tous de ralentir le mouvement de piété qui entraînait, voici trois ans, nos âmes, vers celles de nos frères trépassés. Depuis lors, pourtant, combien sont morts pour nous !

* * *

(1) Léopold DELLE. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1847, p. 376. Cité par G. GOYAU, *Autour du Catholicisme social*, 2^e série, p. 81.

Mais nous ne sommes pas en novembre ; et cette chronique n'a pas le droit d'anticiper sur l'avenir. Revenons en arrière. C'est le 3 septembre, par exemple. Il fait beau : le soleil rit aux sables qui lui renvoient ses rayons. Tout semble en fête, tout chante un hymne à la vie. Soudain, sur la vallée de la Sélune, quelque chose, un point, un rien, brille dans la lumière, parmi les nuages blancs. Bientôt l'objet se précise en se rapprochant.

Avion ou dirigeable ? On ne saurait dire encore... C'est un dirigeable. L'enveloppe jaune luit au soleil : l'appareil hésite à l'entrée de la baie ; il évolue, comme s'il se défiait des courants de notre atmosphère. Enfin il pique droit sur nous et survole l'Abbaye, qu'il contourne aux applaudissements des touristes, sortis, la serviette aux mains, sur les remparts. Dans la nacelle on voit les aéronautes répondre en agitant des drapeaux. Visions de guerre ! Visions de paix !

Quelques heures après, deux voitures de Genets s'embourbaient dans une lise. Elles y passèrent la nuit. Ou plutôt : la mer, qui était « forte », les souleva comme fétus de paille et les porta une centaine de mètres plus loin, sans leur causer plus de dommage. Ces choses-là arrivent donc. Précédemment, le 13 juillet... — pas surprenant : un 13, qui était un vendredi ! — une carriole avait eu pareil sort. Mais j'en conjure mes lecteurs : qu'ils se persuadent que j'emploie à dessein le verbe « embourber », parce qu'il est le seul qui réponde à la réalité. Aucun véhicule, que je sache, n'est disparu par enchantement, comme 'une bille aux mains du prestidigitateur. Embourbés ou engloutis ? Je dis embourbés. Quant aux voyageurs qui montaient les chars, ils en furent quittes pour l'émotion... et purent prendre à qui mieux mieux, leurs jambes à leur cou, jusqu'à la rivière, dont le guide obligeant leur facilita le passage. Deux charmes de plus et deux souvenirs, dont on parlera aux amis.

Ainsi, conclurait M. de la Palisse, puisque la mer a pour effet de détremper les sables qu'elle mouille, n'est avis qu'il y a deux moyens d'échapper aux insidieuses lises : passer à côté — il y a de la place — ; ou suspendre un temps le service des voitures. Seulement, comme il se trouvait alors beaucoup de sables peu sûrs, on adopta le second parti : le 7 septembre, nulle voiture ne parut. Le 8, elles étaient plus nombreuses que jamais.

Nonobstant, l'on dira que l'an 1917, le 3 septembre, deux — douze — voitures furent englouties en un clin d'œil, sans que l'on pût sauver ni les chevaux, ni le cocher, ni les voyageurs. Ainsi va l'histoire.

* * *

Ceci n'est qu'un incident... accident si l'on veut. Voici qui est plus grave : un malheur, un drame de la mer. Le 6 septembre, de grand matin, trois femmes et un homme (le sonneur) de Genets quittaient leurs demeures et s'en allaient de conserve pêcher des coques. Ils hâtaient le pas ; car, si « matineux » qu'ils fussent, ils étaient en retard. Le banc de coques est éloigné, cette année, de la côte normande. Il s'étend sur la rive droite du Couesnon, vers la Bretagne. Que se passa-t-il exactement ? Le brouillard s'éleva soudain, pas assez dense pourtant, croit-on, pour dérober aux yeux Tombelaine et le Mont Saint-Michel, ces deux points de repère. La corne de brume du bec d'Andaine ne se fit pas entendre. On ne jugea pas utile de l'actionner. Mais la mer commença à monter dans les rivières, quand les pêcheurs étaient appliqués à leur cueillette. Ils la trouvèrent, au retour, dans la Sélune. On devine le reste. Cernés de toutes parts, sans espoir d'être vus ou entendus par âme qui vive, ils devinrent la proie facile des flots. Les corps de deux femmes furent ramenés le lendemain ; le père Valognes, attaché à un palet, fut repris par la mer. J'ignore si on l'a revu. La troisième femme fut retrouvée sur l'herbu, devant les Polders de l'Ouest.

Tel est ce drame dans sa tragique simplicité. Naturellement, la rumeur publique s'empressa de l'amplifier. Dès le lendemain, les noyés étaient des *embrumés* ; le surlendemain, c'étaient des *enlisés*. Et ils étaient cinq, six. Pendant une bonne semaine, des dames sensibles se pâmèrent de terreur en voyant des pêcheurs intrépides ou d'innocents touristes qui commettaient la souveraine imprudence de fouler le sable de la grève : De l'affreux malheur une leçon doit être tirée : soyons circonspects ; ne nous aventurons pas au loin sur la grève sans consulter l'horaire des marées ; puis ne nous laissons prendre ni par la curiosité, ni par l'attrait de la pêche... ni par l'heure (1).

* * *

Qui donc eût pensé sans frémir qu'elle charriait des cadavres cette mer, si calme, si caressante, qui remplissait à pleins bords notre baie, la première semaine de septembre et, encore, aux alentours de la fête de saint Michel. Ces marées furent vraiment belles. Certains jours, elles s'animèrent juste assez pour donner aux humains une idée approximative du

(1) Dans le *Nouvelliste* du 14 septembre, M. Etienne Dupont a tiré du drame une autre conclusion : remonter dans la tour de l'Abbaye la cloche de brume. Nous y souscrivons volontiers.

« courroux de l'Océan ». Mais la magnifique visiteuse leur montra surtout sa majesté et sa splendeur. Une féerie ! La lune poudroyait sur les eaux mouvantes l'or, l'argent, l'émeraude, le topaze, en longues traînées. On avait de furieuses envies de s'immobiliser là, devant ce spectacle, dans la nuit tiède et de prolonger indéfiniment sa contemplation muette. Il en est qui cédèrent à la tentation. Aussi bien, il leur était facile de varier le plaisir. En se retournant, ils avaient au-dessus de la mer, la vision du rocher fantômal et de l'abbaye, dont les lignes sévères s'érigeaient là-haut, tracées par les rayons de la lune :

Les pèlerins de N.-D. de Salut furent extrêmement favorisés sous ce rapport comme sous tous les autres. Ils jouirent du Mont Saint-Michel dans toute sa beauté. Et cela contribua pour une part à imprimer, à l'ensemble des cérémonies une allure de bonne santé morale et de joie spirituelle. La seconde retraite aux flambeaux, notamment, eut ce caractère.

Quoi qu'en pense l'auteur de *l'Imitation*, il n'est pas indifférent que le cadre soit beau. *Relinque curiosa*, dit-il. Des choses à voir ? Est-ce qu'il y en a ? « Que peux-tu voir que tu ne voies ici ? Voici le ciel, et la terre, et tous les éléments ; or c'est de cela que tout a été fait (1). » On imagine le saint moine écrivant ces lignes, après avoir jeté un regard de dédain au paysage entrevu par l'étroite fenêtre de sa cellule. Le Mont Saint-Michel, qu'est-ce que c'est ? Un coin de ciel, en haut ; des rochers en bas, des pierres taillées, un peu d'humus ; puis, autour, beaucoup de sable, ou beaucoup d'eau, selon les heures. Et c'est tout. Et c'est comme ailleurs. Mêmes éléments. Mais le mystique a omis de dire, ce que tout le monde sait, que de l'infinie variété de leurs combinaisons résultent la beauté, la grandeur et l'originalité, qui sollicitent fatalement la curiosité humaine et la poussent même en ce temps de guerre aux guichets du chemin de fer ou dans les bureaux des agences de tourisme : « Un billet pour le Mont Saint-Michel, s. v. p. » *L'Imitation* ne convaincra que les solitaires des cloîtres. Mais qu'un peu de sa surnaturelle sagesse serait donc utile à nombre de nos touristes ! Badauds, hargneux, mécontents, suffisants, combien le sont !

Ils étaient quatre, un beau jour de ce mois d'août, et ils regardaient la mer qui montait, avec ce petit bonhomme de train, qui caractérise les morte-eaux.

— Qu'est-ce que dit ton *Guide*, à toi, sur la marée montante ?

— ... Qu'elle va comme « un cheval au galop ».

(1) *De Imil.*, lib. I, cap. xx, 8.

— Et le tien ?

— ... « Comme un cheval au trot ».

— Tous fumistes. Moi je prétends que c'est un vieux carcan au pas. Voyez-moi ça.

De fait, le grincheux avait raison ; et les *Guides* avaient plusieurs torts. Premièrement, celui de ne pas être d'accord, autant que larrons en foire. Deuxièmement, celui de manquer de précision, d'où vient tout le mal. Pourquoi ne pas dire que l'allure de la marée montante est comparable, tantôt au pas, tantôt au trot, tantôt au galop d'une fringante cavale, selon les temps et les lieux ? Ce serait vrai ; on serait d'accord entre *Guides* ; et les voyageurs ne seraient plus recevables à se plaindre. Enfin, et surtout, pourquoi attirer l'attention des visiteurs uniquement sur la rapidité exceptionnelle de la mer, quand il faudrait la porter principalement sur sa progression insidieuse parmi les bancs de sable ?

* * *

Notre tramway, lui, n'est pas en progrès. Il a cessé brusquement son trafic quotidien et repris sa marche hebdomadaire. Pourquoi ? On ne saura jamais au juste. Août avait été pluvieux. Qui n'en a pâti ? Septembre s'annonçait sous de meilleurs auspices. On disait : « Les touristes vont venir un peu plus. » Le bruit courait alors que les administrations des chemins de fer de l'Etat et des tramways normands s'étaient accordées pour prolonger jusqu'aux premiers jours d'octobre le service entre Pontorson et le Mont Saint-Michel. Elles répondaient de la sorte au vœu du public, nettement exprimé par la voie hiérarchique. Le 14 septembre, tout était changé : ordre de remiser le matériel le 15 au soir. Ainsi fut fait. Avant de remorquer son dernier train, la locomotive siffla longuement, longuement, son adieu au Mont. Ces appels stridents, que personne n'aime d'ordinaire, paraissaient plaintifs, émouvants, mélancoliques. Ils évoquaient dans notre souvenir ceux du dernier train de paix, le matin du 3 août 1914.

Mais encore, à qui remonte la responsabilité de cette hâtive détermination, de ce retour, comme l'on dit, sur les bœufs de derrière ? Oh ! ne cherchons pas. Les locomotives, ça se chauffe avec de la houille, et il est bien entendu qu'il faut économiser la houille. Que si les deux administrations se concertent pour chauffer quand même, c'est qu'elles voient à cela un intérêt majeur. Pour les faire se dédire, il faut — mais il suffit — qu'un homme ait résolu de montrer à ses semblables « de quel bois il se chauffe ». Eh bien ! soit. Nous ne lui envierons pas ce bois-là.

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Les Employés de Commerce.

Suivant son excellente tradition, le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, et la Fédération française des Syndicats d'employés catholiques, ont fait célébrer, le 30 septembre, en la basilique de Montmartre, à l'occasion de leur fête patronale — la Saint-Michel — une grand'messe solennelle ; l'assistance était fort nombreuse, remplissant la grande nef réservée.

Après la messe, M. l'abbé Petitdemange, curé de N.-D. de Bonne-Nouvelle, prononça une vibrante allocution, magnifiant le patronage de saint Michel. Un *De profundis* fut chanté ensuite à l'intention des 500 syndiqués tombés au champ d'honneur, et la cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Érection de statues.

On nous signale des bénédictions de statues de saint Michel à la Chapelle-Saint-Sauveur (diocèse d'Autun, à Podensac (diocèse de Bordeaux), à Celles (diocèse de Clermont). Dans ces trois paroisses de belles fêtes ont été célébrées à cette occasion que l'on a mis à profit pour promouvoir activement la dévotion à l'Archange. Des progrès réels dans les âmes ont été constatés et des grâces importantes ont été obtenues.

M. le doyen de Podensac nous écrit que dans son doyenné se trouve un sanctuaire dédié à saint Michel : Saint-Michel-de-Rieufret, où les fidèles de la contrée se rendent chaque année en pèlerinage, le 8 mai et le 29 septembre. *Le Guide et Manuel du Pèlerin à Saint-Michel-de-Rieufret*, qu'il a bien voulu nous envoyer, nous permettra, un jour, de faire connaître à nos lecteurs ce sanctuaire, cher à la piété bordelaise.

Fêtes de saint Michel.

Selon l'usage, on nous a écrit de divers côtés pour nous raconter les fêtes célébrées en l'honneur de saint Michel. Dans l'impossibilité où nous sommes de donner l'hospitalité à tous ces récits, bornons-nous à extraire de la *Semaine religieuse d'Evreux* quelques lignes particulièrement édifiantes. La ville d'Evreux s'est rendue en pèlerinage, le 30 septembre, à la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes, si chère au pieux M. Boudon. S. G. Mgr l'Evêque a présidé la cérémonie, célé-

brée en plein air. M. le curé-doyen de Saint-Taurin a donné le sermon de circonstance. Puis Monseigneur sanctionna les paroles du prédicateur en adressant à la fois, avec ses avis paternels, ses sincères félicitations. La neuvaine de prières commencée le jour même de la fête de saint Michel s'est terminée le 7 octobre. Enfin le 16 octobre, à l'occasion de la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Tombe, une messe a été célébrée dans la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes.

Et, ajoute le chroniqueur, « on peut croire close la dernière neuvaine faite à saint Michel par ce temps de guerre pour faire place désormais, chaque année à venir, à une neuvaine solennelle de reconnaissance pour la victoire acquise et la paix retrouvée. »

A l'Étranger.

De Futuna (Océanie), Sœur M. L. écrit : « Nous avons grand besoin du secours de saint Michel. Mais ici tout le monde aime l'Archange et le prie. On le prie un peu machinalement peut-être .. — Nous venons d'être annexés à la France, cette semaine même (8 juillet). Nous voilà donc Français dans le fond de l'Océanie. « Vive la France ! Vive saint Michel ! »

De Veresci (Roumanie), le 19 juin, l'intrépide zélatrice demandait des chapelets de saint Michel et recommandait aux prières de l'Archiconfrérie : « les chers Alliés, la victoire, son pays si éprouvé. »

Un sanctuaire . force de la France.

Répondant à une enquête de la *Revue hebdomadaire* sur les « Forces de la France », le R. P. Sertillanges écrit : « Les sanctuaires français sont pour le pays né à leur ombre un témoignage et un moyen de vie spirituelle, un motif d'unité nationale, une condition heureuse d'expansion, un élément de beauté. . . Nul ne peut empêcher que la France de toutes les grandeurs n'ait pour racines les « grandeurs de chair », « d'esprit », « de charité » que nous retrouvons groupées autour des sanctuaires primitifs, puis développées au sein des grandes institutions dont nos sanctuaires actuels sont les œuvres. » Parmi ces lieux augustes, le conférencier cite, après Montmartre, la Montagne Sainte-Geneviève, Chartres et Fourvière, le « Mont Saint-Michel, citadelle avancée de notre civilisation vers les temps anciens ». . . « Ce lieu a vu se dérouler notre histoire entière ; il a reçu tous nos premiers rois ; il a soutenu contre le Nord menaçant de terribles et constantes luttes . . . Terreur du vaste océan, et par conséquent sécurisé française, le sanctuaire en armes l'est au long

des temps. Le saint Michel de Frémiet, étinceant sur la mer comme l'Athénée antique dominant les îles grecques, peut aujourd'hui se ferrer fièrement dans sa cotte et brandir l'épée nue ainsi qu'un flambeau. Elle éclaire en frappant, l'épée de France (1). »

“ A l'Imaige Saint-Michel ”

Bibliothèque du Poilu⁽²⁾

Le poilu, le vrai poilu du front. Après l'exercice, dans la baraque du camp d'instruction, au repos dans la cagna du bois, entre deux veilles dans l'abri de première ligne.

Il ne joue pas toujours à la manille.

Il ne mange pas toujours.

Il ne prolonge guère un sommeil souvent froid, humide ou... peuplé, mais passons !

Écrire une lettre ? je vous crois !

Songer, comme le lièvre en son gîte ? Sans doute, mais, depuis plus de trois ans, le songe a trop duré.

Alors, un désir s'éveille, un besoin s'impose et l'appel retentit : « Dis donc, vieux, t'as lu ton bouquin ? » A l'aumônier : « M. l'abbé, vous auriez pas, des fois, de la lecture ? »

Je transmets la prière à saint Michel : « Saint Michel, donnez des livres aux pauvres poilus ! Ne les laissez pas succomber à la tentation. Le mauvais livre les guette : romans achetés à la gare, par les permissionnaires, publications illustrées de la vie heureuse, fantaisiste, extra-légère, et je suis indulgent ! »

Vous figurez-vous le danger ?

N'avoir rien à faire, s'ennuyer, et ne trouver à lire que les productions d'une littérature innommable !

Au secours, ami lecteur !

(1) Revue hebdomadaire, 25 août 1917.

(2) Ceci est un appel adressé à la charité de nos lecteurs par notre cher confrère, l'abbé Jourdan, braccardier-aumônier dans un régiment d'infanterie. Des livres, de bons livres pour ses poilus ! Si vous en avez, — des livres moraux et intéressants — envoyez-les au Mont Saint-Michel. Si vous n'en avez pas, ... envoyez-nous de l'argent pour en acheter. Adresse pour tous envois : M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche).

N., D., L., R.

Vous ne supprimerez pas le mal. « C'est inévitable, a dit Notre-Seigneur ; il y aura des scandales. » Par curiosité malsaine, on arrête le livre immoral ; on le prête sans songer qu'on empoisonne des âmes, car les empoisonneurs volontaires, Dieu merci, sont rares.

Ami lecteur, saint Michel vous demande de fournir des armes aux âmes de bonne volonté, une sauvegarde aux âmes faibles qui cherchent un passe-temps et que séduirait la tentation.

Vous ne supprimerez pas le mal, soit ! Mais, de grâce, qu'il trouve un concurrent. Offrez le bon livre, à côté du mauvais ; multipliez le bon livre pour submerger le mauvais.

Ne dites pas : Il y a déjà l'Œuvre des Saines Lectures, la Bonne Presse, le Livre du Poilu, le Comité des Publications morales, que sais-je ?

Pour debusquer le diable, comme pour écraser le Boche, on ne sera jamais trop.

En a-t-on fabriqué depuis 1914, des canons de tout calibre ! Or, après trois ans passés, le même cri, inlassable, réclame des canons, des munitions.

Croyez-moi : jamais on n'aura trop de livres, de bons livres.

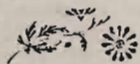
En ce jour de l'Apparition de saint Michel sur le Mont qui, dès lors, porta son nom, l'un de ses chapelains, au front depuis deux ans, vient implorer l'Archange pour ses poilus. Bien avant le nouvel An, il réclame, pour eux, des étrennes. Il devance Noël et apporte, aux cheminées grantes de l'Abbaye, ses go... chaussures militaires et nationales. Car les sabots ne sont pas encore distribués aux compagnies et il allait employer, excusez-le, un terme fort usité dans le monde chic de l'avant.

Les étrennes viendront nombreuses.

Sous les auspices de l'Archange, votons, à mains levées, l'article unique :

« Il est fondé, par les Amis de saint Michel, lecteurs des Annales, une Bibliothèque routante du Poilu, à l'Imaige Saint-Michel. »

16 octobre 1917.



Saint Michel aux armées.

« L'aîné de mes quatre fils — tous quatre aux armées — a été enseveli dans une explosion de mine le 21 avril. Il s'en est tiré avec une fracture double. Des 180 hommes de sa compagnie 120 furent tués. Saint Michel aura été le protecteur de mon fils aîné... Mon cinquième va partir! »
C. R. (Pas-de-Calais).

« Un soldat m'écrit: « Merci de vos bonnes prières et médailles qui me protègent. Nous sommes passablement bombardés. Je l'ai échappé belle: trois d'us m'ont encadré. Pas de mal. Ce miracle(1) est dû au bon saint Michel. »

Sr. du S. C. (Puy-de-Dôme).

« Une messe d'action de grâces, afin de remercier saint Michel de la merveilleuse protection qu'il ne cesse d'exercer sur les militaires que je lui ai confiés. »

G. M. (Charente-Inférieure).

« Au plus vite, des scapulaires de saint Michel. L'un de mes neveux attribue à la possession du scapulaire, qu'il n'a jamais quitté depuis le commencement de la guerre, les grandes marques de protection dont il a été favorisé. »

E. de K. G. (Côtes-du-Nord).

« Mon mari a échappé à une mort certain. On crie « au prodige! » lorsque l'on est tiré d'un danger pareil. Nous voyons là une protection de saint Michel. Une messe s. v. p. »

H. T. (Orne).

« Prière de consacrer à N. D. des Anges et à son lieutenant céleste notre nouveau-née. C'est le 6^{ème} neurone du foyer, et nous comptons sur l'immanquable protection de Marie et de son Délégué pour assurer au père de famille l'occupation nécessaire au pain quotidien. Déjà protégé visiblement aux tranchées du front, mon mari et nous tous avons grande confiance. Profondément éprouvés par la guerre, nous n'attendons que du ciel le secours. »
A. G. (Seine-et-Marne).

« Mon neveu, chef de char d'assaut, a vu la mort de très près, plusieurs fois. Le 16 avril son char a sauté. Ma conviction est qu'il a été ce jour-là miraculeusement protégé par saint Michel. Deux autres chars qui étaient dans le voisinage ont également sauté. Les malheureux qui les montaient ont tous péri. »

A. G. (Paris).

(1) Nous croyons devoir rappeler qu'en transcrivant à la lettre les expressions de nos correspondants, nous leur en laissons l'entière responsabilité et entendons nous soumettre strictement aux lois et décrets de la sainte Eglise, et en particulier au décret du Pape Urbain VIII.

AU RES TEMOIGNAGES :

G. P. (Oise), offrande. — M. D. (Cher), messe. — V. P. (Côte-d'Or), offrande. — M. de S. (Sarthe), lampe. — G. M. (Isère), messe. — D. S. (Pas-de-Calais), messe et offrande. — G. N. (Indre-et-Loire), offrande. — Ba^e d'U. (Indre), messe. — B. R. (Eure), messe. — E. des B. (Dordogne), messe. — A. O. (Loir-), messe. — C. C. (Rhône), messe. — G. C. (Landes), messe, neuvaine, lampe. — G. D. (Creuse), messe. — G. de F. (Creuse), messe, cierge. — M. B. (Maine-et-Loire), cierge. — C. L. (Haut-Savoie), offrande. — C. M. (Côte-d'Or), offrande. — G. J. (Hérault), offrande. — M. P. (Gironde), messe. — A. B. (Puy-de-Dôme), messe, lampe.

ACTIONS DE GRACES

Dans le tronc de saint Michel : « Pour une messe », A. C. — **Alpes-Maritimes** : Messe, L. B. — **Côtes du-Nord** : 2 messes, A. B., zél. — Neuvaine de messes, pour demande; une messe d'actions de grâces, messe de R. — **Gard** : messe, P. D. — **Ille-et-Vilaine** : Plusieurs messes, M. L. — **Jura** : 2 messes, A. C. M. — **Loire-Inférieure** : 3 messes, M. B. — **Landes** : Messe, J. de L. — 6 messes, H. M. — **Manche** : Cierge, M. L. — **Mayenne** : Offrande, C. C. — Offrande, M. P. — **Morbihan** : Offrande, J. F. — **Pas-de-Calais** : 2 messes, B. — **Puy-de-Dôme** : Messe, L. M. — **Seine** : Messe, Vve G. — 2 messés, J. J. — **Seine-et-Marne** : Cierge, L. C. — **Seine-et-Oise** : Cierges, L. M. — **Tarn-et-Garonne** : Messe, M. C. — **Vendée** : Messe, cierges, J. A. — **Guadeloupe** : Offrande, V. A. — **Italie** : Messe, Sr A. J. M. — **Canada** : Messe, D. M. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement :

MM. l'abbé Jean-Marie Chesnay, de Les Pas, ancien élève de l'École apostolique du Mont Saint Michel; l'abbé Bacheré, aumônier du 1^{er} zouaves, directeur d'un groupe de l'U. S. M.; X. Gryselier; X. Patoux; X. Foumy, membres de l'U. S. M. du 1^{er} zouaves; Louis-Moïse Forest, de Aubigny-sur-Nère; le R. P. Marius Bonnemaire, de Gignac; Armand Gâté; Louis Gâté, de Vain; Louis Cornille, de Huisnes; Henri Doublet, de Les Pas; l'aspirant Paul Testard, de Lorient; Eusébe Nor-

mand, de Ploërmel; Xavier Lorenzo, de Mortagne; Jean-Baptiste Onzon, de Billom; le sous-lieutenant François Janelle, de Sceaux; Ernest Mignon, de Chanteloup; le capitaine Mériadec, de Castres; Valentin Albert, de Saint-Michel-Mont-Mercure; Georges Vannod; Joseph Remigereau, de Le Bomperé; René Cheveaux, de Sainte-Mènehould.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Amiot.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. le Comte Louis du Breil de Landal, zéléteur très dévot au saint Archange et fidèle pèlerin du Mont Saint-Michel; M^{me} V^e Raison; Cancale : M^{me} veuve Lochet.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Hubert; M^{me} Ménager, fidèles associées.

Manche. — Tanis : MM. Victor Lamy; Armand Payen; Louis Frémont père; Louis Frémont fils; Gabriel Gallien; François Herson; M^{me} Leroy, née Victorine Boizard; M^{me} Frémout, née Françoise Cossé; M^{me} Herson, née Virginie Ameline. — Saint-Sauveur-Lendelin : M^{me} Desprésaux.

Mayenne. — Château-Gontier : M. Joseph Bruneau.

Oise. — Beauvais : M^{me} Vattier, supérieure de l'hospice.

Pas-de-Calais. — Desvres : M. Guétan Venes, très dévot à saint Michel.

Puy-de-Dôme. — Billom : Sœur Marie-Gertrude Moussard.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Hélène Bayet; M^{me} Eugène Basset.

Seine. — Paris : M. le Comte d'Aure; M. Émile Moulin; M^{me} la Comtesse d'Aure; M^{me} Thérèse-Madeleine Poéy d'Avan. — Saint-Denis : M^{me} Louise Méry; M^{me} Aurélie Coffre.

Seine-et-Oise. — Versailles : M^{me} V^e Charles Barthélémy, née Claisse Perrot.

Somme. — Péronne : M^{me} V^e Décourt, née Lavallard : *Tous les jours elle récitait le chapelet de saint Michel, le bon Dieu l'a ôtée de ce monde au commencement des misères présentes.*

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Mercure : M. Pierre Geffard.

Canada. — Lacolle : M. Francis Charette; M. Jean Dussault. — Québec : M. Jean-Baptiste Genest, zéléteur.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 43^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Archiconfrérie (L') (E. D.).....	133	Neuvaine à saint Michel (<i>communiqué</i>).....	129
Aux Zélateurs, Zélatrices et Associés de l'Archiconfrérie.....	33	Patrie custos, défende nos !.....	97
Aux Zélateurs et aux Zélatrices de l'Archiconfrérie.....	72	Qui suis-je ? (E. D.).....	2
Invocations des fils de France... ..	41	Saint Michel étudié dans l'Écriture sainte et les Textes liturgiques (J. S.).....	65

II. — Bulletin des Associés.

Action de grâces (L') (E. D.)... ..	74	Pays (Les) envahis (E. D.).....	41
Besoins (Les) spirituels des orphelins de la guerre (E. D.)..	36	Programme (Le) des Publicistes chrétiens (E. D.).....	75
Esprit (L') de mortification (E. D.)	100	Reprise (La) des relations officielles avec le Saint-Siège (E. D.)..	100
Familles (Les) désolées (E. D.)..	11	Retour (Le) aux mœurs chrétiennes, dans la famille française (E. D.).....	175
Lutte (la) contre la tuberculose (E. D.).....	36	Salut (Le) de la France (E. D.)..	138
Nos Morts (E. D.).....	175		
Patience (La) (E. D.).....	138		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

(Fêtes, Pèlerinages, Divers.)

Fête de saint Michel (29 septembre 1917) et le 3 ^e Pèlerinage national de N.-D. de Salut (E. D.).....	161	Sermon du R. P. VIVIEN : Saint Michel, champion des Droits de Dieu, modèle du catholique militant.....	47
Chronique du Mont Saint-Michel (GREGATZ) 17, 42, 81, 113, 143, ..	179	Sermon de M. le chanoine CORNILLE, 29 septembre 1917..	166

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Abonnements.....	13	Deux avis.....	143
Associés (nouveaux) 12, 38, 77, 104, 141, ..	177	Ex-voto..... 13, 40, 105, 112, ..	179
Bibliothèque..... 14, 40, ..	186	Franco de port.....	41
Chanoine d'honneur.....	106	Mois et fête de saint Michel ..	142
Consécration 12, 38, 78, 104, ..	141	Propagande... 14, 40, 79, 142, ..	178
.....	177	Protecteurs..... 37, 77, ..	177
.....	79	Souhais.....	4
.....		Zélateurs. 12, 38, 77, 104, 111, ..	177

V. — Échos et Nouvelles.

Autels portatifs.....	80	Guerre de Cent Ans.....	118
Brèves d'histoire.....	21	Mont Saint Michel (Au) de Bre-	117
Canada (Au).....	80	tagne.....	117
Dans les géôles.....	151	Pèlerinages d'antan.....	119
Employés (Les) de commerce.....	184	Quis ut Deus!.....	184
Entrée payante... mais circula-		Statues de saint Michel....	80,
tion libre.....	119,	Saint Michel de Hammerfest....	81
Etranger (A l').....	185	Sanctuaire (Un) force de la France	185
Fêtes de saint Michel.....	184	Tourisme.....	20
Mont Saint Michel (Le) et la		Tramway.....	22

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Digues ou bancs d'hermelles ?		CLERVAL.....	23
(E. C.).....	86	Question (La) du Mont Saint-	
Modification du périmètre de la		Michel (E. C.).....	11
concession des Polders de		Reliques saintes.....	101
l'Ouest (E. C.).....	88	Réquisition (Une) militaire au	
Noël Béda a-t-il été relégué au		Mont Saint-Michel en 1757	
Mont Saint-Michel ? (abbé		(Etienne DUPONT).....	132

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Eglise paroissiale de Saint-		Diocèse de Limoges (A. LECLER)	57,
Michel des Lions à Limoges			89,
(suite) (chanoine A. LECLER)...	26		130

VIII. — Nécrologie.

Mlle Huby.....	79
----------------	----

IX. — Variétés

Comment se battent les « gâs »		Récit (L.) du commandant	
de saint Michel (D. B.).....	155	(P. de J.).....	123

X. — Actions de Grâces.

Saint Michel aux Armées 29, 60, 92		Actions de grâces, 30, 62, 94,	127
126, 157, 188			158,
			189

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 62, 94, 127, 159, 189.

XII. — Gravures.

Bayeux (cathédrale).....	108	La Meyze.....	60
Chapelle aménagée par des Pri-		Pénitence (La) de saint Jérôme..	104
sonniers.....	151	Saint Michel (Louis NOEL).....	76
Grand-Degré (Le).....	25	Solignac (absi re).....	90
Jourdan (M. l'abbé).....	46	Solignac (intérieur).....	91
La Licorne.....	152	Vailly-sur-Aisne (tympa de)...	110



Imprimerie brevetée Fr. SIMON, Rennes.

I. — MUSIQUE RELIGIEUSE

- 1. Quis ut Deus!** Chant des Pèlerins au Mont Saint-Michel. Paroles du Comte de Palys, musique du V^{te} le Mintier. Partition pour harmonium et partie vocale..... 1 fr. »
- 2. La France à Saint Michel**, dédié à S. G. Mgr Guérard, paroles et musique de L. Tiercelin. Partie vocale seulement..... 0 fr. 75 la douzaine.
- 3. A l'Ange de la Patrie**, paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine; 1 fr. 75 le cent.
- 4. Que Dieu sauve la France!** paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine; 1 fr. 75 le cent.
- 5. Saint Michel, à votre puissance; Pitié, mon Dieu; Nous voulons Dieu.** Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages..... 1 fr. 25 le cent.
- 6. Saint Michel, à votre puissance; « A l'Ange de la Patrie ».** Les deux cantiques (paroles seules), feuille double in-32, 4 pages. 0 fr. 75 le cent.
- 7. Cantate à Saint Michel**, paroles de E. P., musique de Marcel Laurent, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans. Partie vocale : 0 fr. 40 l'unité. Grande partition : 2 fr. 50 l'unité.

II. — CORRESPONDANCE

Papier à lettres et cartes de correspondance avec en-tête artistique : héliogravure de saint Michel.

	N° 1	N° 2
I. — Papier à lettres		
10 feuilles et 10 enveloppes.....	0.75	1.20
20 feuilles et 20 enveloppes.....	1.50	2.40
100 feuilles et 100 enveloppes.....	7.50	12. »

II. — Cartes de Correspondance :

10 cartes et 10 enveloppes : 0 fr 50; 20 cartes et 20 enveloppes : 1 fr.; 100 cartes et 100 enveloppes : 5 fr.
Livraison en boîtes ou en pochettes, selon la quantité.

III. — LIVRES D'ACTUALITÉ

Saint Michel Archange, protecteur de l'Eglise et de la France, par M. le chanoine SOYER. In-18. Prix : 2 fr. 75 franco.

Saint Michel, protecteur de la France, par A. RASTOUL. Prix : 1 fr. 50.

Saint Michel et le Mont Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. Prix : 2 fr. 75 franco.

Le Mont Saint Michel, par M. le chanoine BOSSEBEUF. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 7 fr. 50 franco.

Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. — Brochure illustrée. Prix : 0 fr. 30.

IV. — PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel, pour le Temps de Guerre, 0 fr. 75 le cent.
4. Image : Saint Michel terrassant le Démon. Au verso : « Invocations des Fils de France à saint Michel » (10 1/2 × 6), 0 fr. 60 la douzaine.

V. — GRAVURES ET CARTES POSTALES

1. Photogravure « Imperet » 24 × 32 : 0 fr. 30 l'unité.
2. Chromolithogravure artistique : « S. Michel du Guide », 33 × 43 : 1 fr. 50 l'unité.
3. Cartes postales, vues du Mont Saint-Michel : 0 fr. 60 la douzaine.
4. Cartes postales : « Le Mont Saint-Michel dans le Passé », reproduction artistique, sur carton à la forme, de vieilles estampes et vieux dessins. Deux pochettes de 10 cartes chacune. La pochette : 1 fr. 15.

Tous ces prix s'entendent franco, nets de toute majoration.

BIBLIOGRAPHIE

Madame Carré de Malberg, fondatrice de la Société des Filles de saint François de Sales, par M^r LAVILLE, vicaire général de Meaux. — Un volume de 500 pages, orné de 7 gravures. — Tours, Maison Alfred Mame et Fils. — Paris, Tequi. 82, rue Bonaparte. — Edition in-8° ordinaire, 7 fr. 50; petit in-8°, 5 fr. (majoration comprise).

En ces années de deuil universel, on voudrait pouvoir remédier à la désolation des épouses, des mères et des sœurs, en leur présentant un modèle qui les relève et leur fasse goûter au moins la joie austère du sacrifice.

M^r Laveille, le distingué vicaire général de Meaux, vient justement par son nouvel ouvrage, au secours de ces détresses; la biographie de M^{me} Carré de Malberg est une admirable leçon de vaillance, de résignation et d'invincible espoir.

M^r Laveille a mis dans ce livre les pures et attachantes qualités d'écrivain qui lui ont valu diverses récompenses de l'Académie française, et qui donnent tant de charme à ses œuvres. Il y a mis, de plus, toute son expérience de directeur d'âmes.

Ce livre est un *Nursum corda* magnifique à l'adresse des âmes accablées et des cœurs meurtris. Il est, de plus, un manuel de perfection spirituelle à l'usage des âmes attirées par le divin rayonnement de la Croix.

Imp. F. R. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON JANV.-FÉVR. 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. F. R. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — *Service interrompu jusqu'à nouvel avis.*
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 30 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.*
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Au Bureau du Propagateur des Trois « Ave Maria », à Blots (L.-et C.)

— ON TROUVE :

Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria », Année 1918, Franco, 0 fr. 40. — *Petit Almanach des Trois « Ave Maria »*, pour enfants, Franco, 0 fr. 20. — *Pratique merveilleuse des Trois « Ave Maria »* — *Histoire et pratique de la dévotion des Trois « Ave Maria »* Opuscules illustrés de 32 pages, Franco, l'unité, 0 fr. 15. — *Un Modèle de la Jeunesse et des Ames intérieures : Le Frère Jacques de Lanthenay*, sous-diacre, des Frères Mineurs Capucins, par le Père Jean-Baptiste; 2^e édition, abrégée (12^e mille). — *Un Enfant modèle : Germaine Hémerly, « la Petite Pâquerelle du Bon Dieu »*, par le Père Jean-Baptiste, son oncle; 3^e édition (43^e mille). Chacun de ces deux derniers opuscules, illustrés, 64 pages, franco, l'unité, 0 fr. 25.

44^e Année. — 1^{re} Livraison. — Janvier-Février 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE " POILU " DE SAINT MICHEL (E. D.) (p. 2). — BULLE-
TIN : *La nouvelle année* (p. 13); *Le retour à l'esprit de pénitence*
(E. D.) (p. 16). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 19); *Associés*
(p. 19); *Consécrations* (p. 20); *Avis* (p. 21); *Ex-Voto* (p. 21). —
BIBLIOTHÈQUE ROULANTE DU POILU (PAUL JOURDAN) (p. 21). — CHRONIQUE DU
MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 23). — ÉCHOS ET NOUVELLES : « *Misère!*
Presque personne! » (MARC HÉLYS) (p. 27); *Une Procession* (p. 29);
Saint Michel de Sherbrooke (p. 29). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES
(p. 29). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 30). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS
(p. 31).

À leurs bienveillants Lecteurs

LES " Annales "

offrent leurs vœux

de bonne et sainte année.

« Une lumière nouvelle brille sur nous. Les grands devoirs du jour nouveau éveillent en nous un esprit national nouveau et plus grand. Nous ne serons plus jamais divisés, nous ne nous demanderons plus jamais de quoi nous sommes faits.

« Et pendant que nous rendons grâces à Dieu pour ces

choses, prions aussi le Dieu tout-puissant, en toute humilité d'esprit, qu'Il nous guide, afin que nous soyons constamment maintenus en esprit et en acte dans son service, que nos esprits soient toujours dirigés et nos bras toujours fortifiés par sa grâce, et que à son heure Il accorde à toutes les nations de la terre la liberté, la sécurité et la paix, et la fraternité, et la justice. »

(Proclamation du président Wilson au peuple américain, 7 novembre 1917, à l'occasion du Thanksgiving Day du 29 novembre) (1).

Le « Poilu » de Saint-Michel

Car il y en a un.

Un. Il s'agit du type, non pas du nombre.

Le nombre est déjà respectable, bien que le type soit récent.

Respectable. Entendons-nous. Ce n'est pas une armée, ni même un corps d'armée.

Les élites ne marchent pas par régiments.

Ils étaient douze pour conquérir le monde.

Après tout, ils l'ont conquis, et leur œuvre tient, car le catholicisme est solide. Ses positions sont imprenables. Oh ! il y a des marmitages copieux, abondance de gaz asphyxiants ; on tient tout de même ; et même on avance. Après la guerre, on avancera encore. La Russie, jusqu'ici réfractaire, sera envahie, et quant au bigotisme anglais et américain déjà si malade, il prendra place au musée des antiquités.

Le catholicisme a surtout besoin de liberté. Il est un peu comme le Normand : qu'on le mette à côté de quelque chose bon à prendre, et qu'on se fie à lui.

Donc le poilu de Saint-Michel ne va pas par gros bataillons ; il laisse ret davantage à celui de M. Barbusse.

(1) On nous excusera de rapporter ici ces paroles d'un chef d'état protestant. Elles sont justes et opportunes, il est souverainement regrettable et douloureux que le Gouvernement d'une grande nation catholique s'obstine à n'en dicter jamais de pareilles.

A propos de ce dernier, il est presque superflu de remarquer que les deux types ont des points de contact, mais différent tout de même notablement.

Le poilu barbussien, quand il ne se bat pas, — il se bat bien, il est Français — grogne, dort, mange et boit. On dirait boit surtout, s'il n'avait une autre occupation encore plus absorbante, celle d'éruer des mots épicés.

Quelquefois, par hasard, il agite de grandes questions. La chose est rare, mais elle arrive. Il y met l'envergure simpliste du primaire athée, l'information de la *Dépêche de Toulouse* ou autres feuilles de même respectabilité, les perspectives grandioses et également utopiques du socialisme.

Le poilu de Saint-Michel boit, mange et dort lui aussi, il doit même grogner de temps à autre. Quant aux locutions faisandées, il s'en abstient, ce qui lui donne le temps de réfléchir et de se découvrir une origine divine, une âme immortelle, par conséquent une vie future.

Singulier, combien cette différence de points de vue influe sur les préoccupations journalières. Limitez la vie au temps, ou portez-en les bornes jusqu'à l'éternité. Les obus ne disent plus la même chanson, et le ravitaillement même varie énormément en importance. On peut être devenu « des machines à attendre », mais, au bout de ses souffrances, attendre le néant ou le ciel, il y a de l'écart.

Mors de nouvelles questions surgissent, non sans intérêt. Dans le civil le poilu y avait peu songé. Il voisinait moins avec la mort, et les distractions abondaient. Pourtant si la vie actuelle n'est pas sans relations avec la future, ces relations doivent être ordonnées, donc étudiées.

Étudiées, voilà le grand point et la porte par laquelle saint Michel, le semeur de lumière, est entré dans l'affaire. Et puis saint Michel en France a bien ses titres à une Garde d'Honneur.

Un aumônier s'est trouvé qui s'est dit qu'en dépit des ligues qui sollicitaient déjà le soldat au front, et le poussaient

à la pratique de sa religion, il restait place pour quelque chose, quelque chose de particulièrement intellectuel. Il y aurait la prière assurément, l'exemple, le réconfort qui vient de la société, mais il y aurait surtout l'étude en commun de la religion. Et l'Union Saint-Michel s'est formée; l'U. S. M., pour parler la langue contemporaine.

Elle n'a qu'un an, mais elle fait du bruit dans le monde, comme si... comme la jeunesse à laquelle elle s'adresse.

Son but : Grouper les soldats chrétiens de France, leur fournir les moyens et l'organisation pratique, qui les aideront à rester des *convaincus*, à devenir des apôtres, et à contribuer par une action collective et méthodique, à la rénovation religieuse du pays.

L'U. S. M. est moins une œuvre nouvelle qu'une concentration des hommes capables de comprendre les œuvres nécessaires et de s'y consacrer.

Et en voilà une qui répond à un besoin qui se faisait sentir, pour employer une formule pas très neuve.

« Certes la guerre a fait disparaître chez beaucoup le respect humain. Mais quel grand nombre de chrétiens sans force nous avons dans les tranchées ! » J. C.

« Pourquoi n'ai-je pas connu plus tôt votre œuvre ? Elle répond point par point à mes préoccupations déjà anciennes. Votre appel, d'une modération aussi sage que pratique, a emporté mes dernières hésitations. L'esprit en est solidement catholique et français. C'est tout à fait ça, à mon humble avis. »

« Quelle timidité et quelle ignorance ! De la bonne volonté, certes, mais peur, voire même incapacité de s'exprimer tel qu'on est. » D. B.

« Notre inscription sera un encouragement à remplir nos devoirs religieux, nous sentant moins isolés : notre union nous aidera beaucoup à lutter contre toutes sortes d'entraînements. » H. F.

Il s'agissait de répondre à cela. Avoir des chrétiens qui ont de la dévotion, même des dévotions, mais qui se réuniraient pour acquérir des *convictions* par l'étude et la discussion et feraient ensuite des apôtres. « L'Union sera d'autant plus intéressante que la compagnie a mauvaise réputation. » « C'est après ces dangers passés (un blessé dans l'une des dernières offensives) que le terrain est prêt pour recevoir la semence divine. A vous, mes bons amis de l'U. S. M., soyez les bons semeurs. Que Dieu par saint Michel vous donne la sagesse et vous inspire les paroles qui délivreront du triste respect humain ceux qui hésitent encore à nous suivre. »

Comment fonctionne l'Association ? Il y a :

Un Directeur général, qui est le Directeur des œuvres de Saint-Michel, au Mont Saint-Michel.

Messieurs les Aumôniers ou Prêtres-soldats faisant fonction d'aumôniers, sont les directeurs locaux.

Dix unionistes forment une section. Ils choisissent, sur la proposition du directeur, un dizainier ou conseiller, qui devient ainsi le guide fraternel de ses camarades et leur délégué au Conseil du groupe.

Les sections de chaque unité homogène (régiment, bataillon), forment un groupe. Leurs dizainiers forment le Conseil du groupe et choisissent, sur la proposition du directeur, leur président de groupe et leur secrétaire.

Le Conseil, ainsi composé, se réunit une fois par mois, ou bien quand les circonstances spéciales l'exigent, sur la convocation du président et du directeur.

Le Conseil enregistre et encadre les nouveaux adhérents, — décide des mesures à prendre pour développer le groupe et assurer son bon fonctionnement, — étudie les dangers particuliers au milieu et le moyen d'y remédier, les œuvres à encourager ou à créer. — Chaque conseiller rend compte de la marche de sa section, de ses besoins, de ses désirs.

Les réunions sont générales ou partielles, suivant que le groupe entier peut se réunir ou seulement une ou plusieurs sections.

Hebdomadaires autant que possible.

Chacune comporte : prière ; encouragements du directeur ou du président, leur expliquant le règlement et l'esprit de l'Union pour retremper leur zèle ; étude et explication de la

doctrine chrétienne, de l'Évangile ; solution des difficultés aux objections ; entente au sujet des exercices religieux (messes, communions, etc...) ; sujets puisés, si l'on veut, dans le numéro des *Annales* du mois courant.

Les discussions politiques sont rigoureusement interdites.

La réalité répond au programme. Voici ce qu'on écrit du front : « *Dimanche dernier, le petit groupe s'est réuni, augmenté d'un contradicteur. La réunion ayant pour sujet : l'existence de Dieu, fut très intéressante. M. le curé du village où nous cantonnons y assista. Après la réunion eut lieu la bénédiction du T. S. Sacrement. M. le curé tint à nous féliciter de notre religieuse initiative. Il y a encore quelques postulants ; j'espère vous envoyer, sous peu, quelques nouveaux noms ; petit à petit nous gagnons du terrain.* »
G. D.

Ce n'est pas toujours si austère. « *Dimanche, 15 courant, nous avons assisté en très grand nombre à la messe ; puis, l'après-midi, nous avons cassé la croûte en famille, sur un joli tapis de verdure. Rien ne manquait à la table : saucisson, chocolat, biscuits, confiture et aussi du pinard. Ensuite nous avons entendu notre aumônier et nous nous sommes retirés heureux, nous promettant de faire prospérer l'U. S. M., cette belle œuvre que tout soldat devrait connaître. Nous comptons, rien que pour un bataillon, 54 présents. Et tous les jours le nombre augmente.* »

Infanterie, cavalerie, artillerie, génie, zouaves, chasseurs, tout donne.

Le zèle est entretenu par des tracts, des cantiques spéciaux. L'organe officiel, ce sont les *Annales*. Nos lecteurs pourtant n'en ont pas eu les oreilles rebattues. C'est que l'Union a, chaque mois, son supplément particulier. Les Unionistes sont inscrits, de droit, dans l'Archiconfrérie et participent ainsi à tous ses avantages spirituels. Mais cela leur donne aussi un centre, et pas un centre quelconque, le Mont Saint-Michel, citadelle glorieuse dans le passé, contre les murs de

laquelle les armées ennemies ont été aussi impuissantes que les flots qui les battent depuis si longtemps, mais surtout lieu d'élection de celui que depuis 1.200 ans nous aimons à appeler l'Ange Gardien de la patrie, vers qui les yeux de la France se sont toujours tournés dans ses moments de crise, par qui le secours est toujours venu. N'est-ce pas tout naturel de grouper autour du premier Défenseur du Droit ceux qui combattent pour le Droit, mais qui en même temps veulent combattre pour la Vérité, parce qu'ils sentent que si la vérité cessait d'illuminer les intelligences françaises, la France cesserait d'être le boulevard du Droit ?

Le Mont a eu ses heures, autant dire ses années d'agitation, dans les guerres d'antan. Dans la présente, en dépit de ses créneaux, de ses machicoulis [et de ses courtines, c'est un secteur de tout repos qui nargue jusqu'aux sous-marins. On n'a même pas hissé sur les tours et pointé vers le large les antiques bombardes — du 480 pourtant — glorieux trophées des victoires passées, qui donnent à l'Avancée un aspect si martial. C'est un gîte pour songer, car il faut bien qu'au centre d'une œuvre il y ait des gens qui songent.

Jadis les chevaliers bardés de fer affluaient à nos portes : maintenant ce sont les missives du front. Elles arrivent en nombre, toujours les bienvenues. Les chapelains répondent. Le poilu ordinaire a ses marraines, celui de Saint-Michel a... des parrains attentifs au ravitaillement spirituel.

Elle est intéressante cette correspondance. Ami lecteur, tu en as déjà eu des bribes. Et surtout elle nous révèle un état d'âme inaperçu par l'auteur du *Feu*, dont la documentation paraît lamentablement restreinte. L'escouade du caporal Bertrand est une collection plutôt malheureuse et sans envolées.

Le métier est dur, mais « *confiants en cette Union qui désormais nous ralliera, nous nous efforcerons d'être en même temps que les meilleurs soldats de France les meilleurs soldats du Christ.* »
F. H.

Quand la bataille a fait des vides on serre les rangs et on bouche les trous par des renforts. « Dans les derniers combats (ceux d'avril), il y a eu des blessés, des tués, peu grâce à Dieu. Nous avons formé une liste nouvelle où figurent plusieurs noms nouveaux sur la sincérité desquels on peut compter. » F.

Rien n'arrête le zèle : « Très heureux d'avoir reçu les bulletins... Nous étions en tranchées en ce moment, les marmites ne m'ont pas empêché de les distribuer. » B.

On dira peut-être : ce sont des séminaristes. Et après. Ils sont de France eux aussi ; mais je puis assurer mon lecteur que les lettres de séminaristes sont en minorité et qu'il a affaire au brave ouvrier de France, qui fait le fond de tous les régiments. Quels cris humains parfois dans ces lettres ! Voici un zélé dizainier. Au bout de son compte-rendu très intéressant il ajoute un post-scriptum : « Je me recommande personnellement aux prières de l'Œuvre, si vous me le permettez. Je suis marié depuis huit jours. Je n'ai pas encore 25 ans. Je prie saint Michel d'étendre sa protection sur cette union que je viens de contracter, et plus tard sur mon foyer si Dieu le permet. » J. P.

Dieu ne l'a pas permis. Il a cueilli cette belle âme dans les attaques de fin août. Saint Michel ne lui a point dénié sa protection, car il l'aura certainement introduite en Paradis en récompense de son zèle.

En voici encore un : « Cher Monsieur le Directeur, j'appartiens à un régiment qui a grande renommée par sa bravoure. Mais si nous sommes renommés, c'est souvent au prix de bien lourds sacrifices de vies... Vous voudrez bien prier pour nous afin que Dieu continue à nous protéger au milieu des batailles et qu'il soutienne notre courage et notre foi. » C. D.

Ce régiment contient un grand nombre d'unionistes. Quant à sa renommée, voici l'une de ses citations : « Sous les ordres du lieutenant-colonel... a enlevé le 17 avril 1917, avec

un allant merveilleux, une série de hauteurs puissamment fortifiées. A ainsi atteint d'un seul élan l'objectif qui lui avait été fixé, faisant plus de 500 prisonniers et s'emparant de six canons et d'un matériel considérable.

Le 19 avril, a arrêté net une puissante contre-attaque ennemie, faisant 75 prisonniers, s'emparant de six mitrailleuses et d'un canon de 150.

Le 20 avril, malgré un bombardement d'une extrême violence, a brisé une nouvelle attaque ennemie menée par deux régiments, a progressé à la suite de cette attaque, faisant des prisonniers et s'emparant de trois canons de 105.

Pendant cinq jours... n'ont cessé de faire preuve d'une initiative individuelle et d'un moral qui ont fait l'admiration de tous. »

La piété n'amollit pas le courage. *Pietas ad omnia utilis est*, disait saint Paul.

Quand on monte en ligne, on ne cherche pas à s'étourdir, on regarde la situation en face et on prie. « Nous avons pu dimanche faire une messe militaire, avec organiste et chantres... avant de monter en ligne dans un secteur très agité, nous avons fait brûler deux cierges sur l'autel de la Sainte Vierge. Nous montons là-haut plus forts, plus confiants et surtout plus résignés à la loi du bon Dieu. » L. L.

Un aumônier : « Mon groupe marche bien... Avant de monter aux tranchées... les unionistes se sont préparés par une bonne confession et une fervente communion à affronter le danger. Le premier jour de tranchée a été malheureux pour la Compagnie. Il y a eu des morts et des blessés. Notre groupe fut miraculeusement préservé. Saint Michel était là pour leur donner du courage et les protéger. Cependant notre président... a été évacué pour brûlure par les gaz. Il m'écrivit : Le capitaine a bien voulu me faire citer. C'est une grande joie pour moi et

un honneur pour notre cher groupement. Je voue ma croix de guerre à notre grand saint Michel pour qu'il protège notre Compagnie et en particulier mes chers amis. »
L. V.

« C'est quand l'attaque se prépare que les lettres pleuvent. On demande des prières à saint Michel. Pauvre petite église paroissiale du Mont, si vénérable par son antiquité et ses souvenirs, si modeste cependant, que de cœurs se tournent vers elle !

« Est-on triste ? » Pour le moment la fête n'est pas encore commencée : mais elle ne va pas tarder ; nous sommes tout prêts. » Ce qui ne veut pas dire qu'on s'illusionne : « Vous nous êtes un précieux auxiliaire vous qui fortifiez notre moral et notre volonté de vaincre, vous qui par vos bonnes paroles remontez notre courage affaibli. Que Dieu nous aide et grandisse notre âme jusqu'au sacrifice, qu'il accepte nos souffrances, même notre vie pour l'expiation de nos fautes, etc. . . »
I. D.

Un autre : « En montant à V... j'avais demandé à la Très Sainte Vierge et à la divine Providence de me conserver à ma famille, mais j'avais fait le sacrifice de ma vie, et offert à Dieu la totalité de mon sang, s'il lui plaisait de l'accepter, pour l'expiation de mes péchés, de ceux de ma famille, de l'humanité, de la patrie surtout, afin que bientôt soit délivrée cette patrie bien-aimée quand même. Le bon Dieu a exaucé ma prière en conciliant les choses. Il m'a conservé à ceux qui m'aiment, mais il m'a accordé la joie de verser mon sang pour la bonne cause sur le terrain sacré de V... Quand vous célébrerez le Saint Sacrifice, demandez à Jésus d'unir ce sang au sien, s'il le juge assez pur. . . »
B.

Un autre : « En prévision des engagements prochains, la section entière se recommande à vos bonnes prières. Nous travaillerons sans peur sous la protection du grand

saint Michel, en vrais soldats du Christ, en avant comme en arrière, toujours et partout ! »
L. M.

Il faut se borner. Après l'attaque, ce sont les actions de grâces qui arrivent avec la recommandation des morts ; des lettres de blessés évacués sur divers hôpitaux et qui demandent des nouvelles.

« Une chose est certaine, c'est que saint Michel a sûrement protégé notre régiment. . . . certainement que, touché par nos humbles prières, il a bien voulu paralyser l'ennemi qui se rendit comme surpris par cette attaque subite et pleine d'entrain. »
A. B.

« Notre attaque s'est effectuée sous la protection de saint Michel dans d'excellentes conditions et s'est couronnée par un brillant succès. . . Dans notre foi nous avons puisé le courage de faire face à toutes les péripéties les plus pénibles de cette attaque. »
F.

Mais l'aumônier est mort ; cela arrive, quoi qu'en dise M. Barbusse ; mort au premier rang. Il avait l'habitude de marcher avec la première vague d'assaut. Chaque lettre redit la peine de tous. Car le poilu de saint Michel aime ses officiers et ses aumôniers, c'est encore une de ses caractéristiques.

Je termine par les dernières lettres reçues :

« Que de changements depuis un mois et demi. . . C'est que nous avons passé quelque temps à V. . . à cette fameuse position. . . . où la division s'est couverte de gloire. . . Nous avons plusieurs nouveaux adhérents, car, aussitôt arrivés au cantonnement, nous avons procédé à la réorganisation du groupe. Mais il y a une compagnie dont nous aurons tout spécialement à nous occuper ; elle ne compte plus qu'un seul unioniste ; ce ne sera sans doute que l'affaire de peu de temps pour reformer dans cette compagnie un noyau de bons chrétiens. »
L.

Du même trois semaines plus tard : « L'Union fonctionne à merveille ; nous sommes abonnés à « Frères d'armes ». »

Chaque unioniste, dans sa petite sphère d'influence, donne le meilleur exemple de catholique pratiquant et de soldat dévoué, pour ramener dans la bonne voie le plus possible de ces indifférents, qui, en majeure partie, ont reçu une bonne instruction religieuse... et qui ne demandent, pour revenir à Dieu, que l'exemple. » L.

Il nous a paru à propos de révéler aux associés de l'arrière et des antipodes l'existence de cette vigoureuse branche que les circonstances ont fait jaillir du vieux tronc de l'Archiconfrérie. Ce sera pour tous un stimulant à une prière plus ardente, notre grande ressource dans les ténèbres opaques où s'agitent actuellement les choses humaines.

Ce sera aussi pour nos vaillants soldats un reconfort de savoir qu'on prie pour eux non seulement en Europe, mais dans les plaines glacées du Canada et sur le sol brûlant du Brésil; aux Etats-Unis et en Argentine; en Océanie comme au Japon et en Chine, sans oublier les Indes et l'Afrique, car les *Annales* pénètrent un peu partout.

Et nous qui vivons accrochés aux flancs de l'illustre Mont, à l'ombre de la Merveille, dominés par la fière statue de l'Archange et serrés autour de l'antique Moutier Saint-Perron, pour le moment sanctuaire national de Saint-Michel, nous serons plus fidèles à nos réunions de chaque jour aux pieds de Notre Seigneur. Si la longueur de l'épreuve menaçait d'éteindre la ferveur de la prière, notre pensée se reporterait sur tant de cœurs vaillants qui, dans le froid et la boue, sous la mitraille et les gaz, nous demandent de pousser vigoureusement le cri à saint Michel : *Patriæ custos, defende nos* : Ange gardien de la patrie, défendez-nous. E. D.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 5 janvier et samedi 2 février, messe pour nos sélecteurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, du 15 au 25 de chaque mois.

Outre les intentions particulières de nos Associés, Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir les intentions suivantes : pour la neuvaine de janvier : LA NOUVELLE ANNÉE; pour celle de février : LE RETOUR A L'ESPRIT DE PÉNITENCE.

Un chrétien commence ses actions, celles au moins d'importance, par la prière. Une année est chose qui compte dans notre vie terrestre; nous n'en avons qu'un nombre limité, et chacune a son œuvre à faire dans l'impression de l'image de Notre Seigneur en nous, puisque c'est par cette ressemblance que nous deviendrons des saints, et serons rendus aptes à entrer au ciel. Nous commencerons donc par une neuvaine cette nouvelle année, afin d'obtenir qu'elle soit fructueuse pour notre sanctification.

Mais nous ne devons pas nous considérer comme de simples chrétiens, nous membres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel. Si nous nous sommes enrôlés dans cette association, c'est pour en réaliser le but; autrement à quoi bon ajouter ce fardeau à celui de la vie chrétienne? Saint Michel a-t-il lieu d'être satisfait de notre année passée, et que faire pour rendre la nouvelle plus satisfaisante?

Un peu d'examen éclairera nos résolutions. Avons-nous été de vrais chrétiens, c'est-à-dire des âmes de foi? Est-ce que notre foi a grandi, a pris une possession plus complète de notre intelligence, de notre volonté et de notre activité, c'est-à-dire de tout notre être et de toute notre vie? Reste-t-il encore quelque partie de nous qui se soustrait à Notre Seigneur et à la direction de son Évangile?

Avons-nous été des chrétiens pratiquants; c'est-à-dire est-ce que notre pratique de la prière et des sacrements est devenue plus intense, quelque chose de plus vital, de moins formaliste?

Avons-nous été des chrétiens militants? Nous le disions l'an dernier, un membre de l'Archiconfrérie, en se rangeant derrière saint Michel, le prince des armées du bien, s'engage à ne pas se désintéresser du monde qui l'entoure, à ne pas s'enfermer en lui-même, dans ses préoccupations, ses souffrances ou ses joies. Il se jette dans la mêlée et participe avec entrain aux œuvres qui sont à sa portée, surtout à celles qui refont dans le Français une mentalité chrétienne,

car c'est peut-être ce qui nous manque le plus, une mentalité intégralement surnaturelle.

On croit assurément; mais autour de nous il y en a tant qui ne croient pas qu'un peut-être est toujours à portée pour excuser une capitulation et surtout notre paresse. On croit; mais depuis des années on n'en respire pas moins une atmosphère officielle nettement et agressivement athée. La guerre n'y fait rien, si ce n'est peut-être de rendre plus odieuse cette méconnaissance systématique des croyances qui soutiennent nos héros dans leurs souffrances et dans la mort, et qui empêchent la France de tomber en déliquescence, comme la Russie. En novembre dernier, « en pleine Sorbonne, des hommes éminents ont fait trois discours pour rendre un hommage solennel aux morts de la Patrie. Ils ont parlé de tout, même de l'appel émouvant des « Chœphores », dames inconnues aux neuf dixièmes de l'auditoire. Mais les mots universels, le mot auguste de Dieu, d'âme, de vie future, n'ont même pas été prononcés! Et pourtant ils étaient attendus, mendés par une foule de cœurs brisés! Et pourtant ils étaient les seuls mots! Et devant ces yeux rougis d'avoir pleuré, devant ces visages pâlis de souffrance et qui s'encadraient au fond des voiles de deuil, les maîtres ont réussi à les escamoter (1). »

Et avec notre tempérament moutonnier, au lieu de crier sur les toits, selon la parole du Maître, nous en concluons qu'il faut se résigner à la scission entre la vie publique et la vie privée, à la possession de deux consciences, l'une qui ignore Dieu et sa loi dans la vie sociale, l'autre qui les proclame et même les impose dans la vie intime. Il est permis de rougir du Seigneur en public, pourvu qu'on l'adore en secret. « C'est tellement de mauvais goût de protester contre ce qui a l'estampille des hommes du jour! On se déclasse... on n'est plus de bonne compagnie... on ne peut plus arriver! » (2). En sommes-nous là?

Et alors le sel de la terre s'affadit.

« Vous êtes le sel de la terre, a dit Jésus à ses disciples. Si le sel s'affadit, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds de tous les hommes. »

« Or, ce sel, notre régime « laïque » fait profession de le rejeter; et les disciples eux-mêmes du Christ savent-ils toujours lui conserver sa saveur? »

« Avons-nous le souci de garder dans sa pureté la morale et la doctrine du Maître, et n'avons-nous pas trop souvent

(1) *Croix*, 4 novembre 1917.

(2) *Ibid.*

la tentation de les accommoder aux personnes et aux circonstances, leur enlevant ainsi leur saveur salutaire? »

« Quand nous chantons dans nos églises les louanges des martyrs — comme nous le faisons, hier encore, en l'honneur du sublime intransigeant qui eut non Jean-Baptiste, — nous les glorifions « d'avoir proclamé la loi divine à la face des rois: *loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum.* » Le faisons-nous nous-mêmes, à leur exemple? »

« Lorsque nous parlons au souverain des temps modernes, le peuple, lui tenons-nous un langage vraiment chrétien? Lui disons-nous que les majorités n'ont pas le droit de détruire la famille, de même que Jean-Baptiste reprochait à Hérode son union incestueuse? Lui disons-nous que, dans les écoles, la majorité n'a pas le droit de scandaliser, par un enseignement immoral et athée, les petits enfants que Dieu appelle à lui? »

« Lui disons-nous, à cette majorité « laïque », que Dieu est la pierre d'angle de tout l'édifice social et qu'elle se retourne contre quiconque la rejette? Lui disons-nous que le pain divin veut que la femme reste à son foyer dont elle est la gardienne féconde, que les enfants doivent être soumis à leurs parents et que l'autorité du père est inviolable parce qu'elle tire son origine de Dieu lui-même? »

« Hélas! avec quelle tiédeur rappelle-t-on ces prescriptions essentielles! que d'atténuations à un langage que trouvent parfois trop dur les écrivains catholiques qui doivent le faire entendre! Et alors, on élargit indéfiniment le domaine de l'hypothèse; on rend un hommage de pure forme aux principes, et on se préoccupe aussitôt des moyens de les tourner; et un scepticisme pratique envahit même les chrétiens, plus soucieux d'élargir le champ des « concessions perpétuelles » que de reconquérir de haute lutte le terrain perdu. »

« Le sel s'affadit et, perdant sa saveur, il ne peut plus préserver la société des germes putrides qu'elle porte en elle-même! »

« C'est surtout en temps d'élection que cet affadissement est lamentable. En ces jours où les destinées du pays et de la société tout entière se jouent pour plusieurs années, que je m'aproposions de doctrine et de personnes! C'est la saison des programmes minimums, des réticences, des silences calculés. Qui ose alors se déclarer catholique et proclamer devant le peuple souverain les enseignements divins (*loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum!*)? Qui ose dire de certaines lois « intangibles » qu'elles sont néfastes parce que contraires à Dieu? Qui, au contraire, ose proclamer que seules les lois de Dieu sont intangibles parce que leur violation systématique amène la ruine des sociétés? »

« Rares sont ceux qui répandent ainsi le sel évangélique dans toute sa pureté, et leur audace est qualifiée aussitôt d'intransigeance dangereuse. »

« Et cependant, en elle seule est le salut, non seulement des catholiques, mais de la société tout entière, que l'Évangile seul peut sauver de la décomposition et de la pourriture. »

« Si le sel s'affadit... il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds de tous les hommes. »

« Comme l'histoire de ces trente dernières années a souligné cette éclatante vérité ! Nous avons été jetés dehors ! hors de l'école devenue « laïque », hors des tribunaux avec le crucifix, hors des fonctions publiques, hors de la rue, hors de nos maisons avec l'expulsion des religieux, hors de nos séminaires, de nos presbytères et de nos églises ! La laïcité universelle prétend nous mettre même hors la société tout entière. Et comment cela s'est-il fait en quarante ans dans un pays qui avait quinze siècles de vie chrétienne ? Demandez-le à l'Évangile ! « Si le sel s'affadit... il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors ! »

« Nos droits ont été foulés aux pieds avec une même brutalité qui n'avait rien de français. Subventions, avancements, indemnités ont été très souvent refusés à quiconque faisait profession de catholicisme. Nous avons dû pour nos écoles libres louer les locaux à ceux-là mêmes qui nous les avaient confisqués ! Nous nous sommes vu refuser le droit de prier, de faire la charité. Les droits sacrés du père sur l'éducation de ses enfants ont été contestés et violés. Nos pétitions les plus légitimes sont rejetées sans examen : que dis-je ? à propos de la loi des pupilles de la nation, n'est-on pas allé jusqu'à nous contester le droit même de pétition ? et chaque jour la censure ne met-elle pas son bâillon à nos revendications les plus naturelles ? Pourquoi tout cela ? « Si le sel s'affadit... dit toujours l'Évangile..., il n'est plus bon qu'à être foulé aux pieds de tous les hommes » (1).

Voilà un excellent examen de conscience, et par conséquent un excellent programme de vie chrétienne militante, donc de vie michélienne, si l'on peut parler ainsi. A la suite de l'Archange luttons pour les droits de Dieu, et cette lutte en attirant sur nous les bénédictions divines, nous aidera à passer une sainte année, grâce que nous demanderons dans notre neuvaine.

* * *

Février va voir le commencement du Carême ; il est donc opportun de prier pour le retour à un véritable esprit de

(1) *Croix*, 31 août 1917, Jean Guiraco.

pénitence, à l'esprit du Carême. Le Carême, dans la pensée de l'Église, c'est une grande retraite destinée à purifier les âmes, c'est-à-dire à les libérer *réellement* du péché, et à les faire entrer dans la vie de Jésus ressuscité, une vie qui n'a plus rien à voir avec le péché.

Se libérer, cela demande un regret vrai et surnaturel d'abord, une expiation ensuite, un changement enfin. Est-il besoin de remarquer que regret, expiation, changement sont, pour beaucoup, choses auxquelles ils songent fort peu ? Et il s'agit ici non des incrédules, mais des chrétiens qui feront leurs Pâques. La pratique religieuse est trop souvent un pur formalisme sans influence sur la vie.

On a été baptisé, on a fait sa première communion, on est fidèle à éviter ce qui afficherait une rupture avec l'Église. On ne voudrait pas s'en aller à sa dernière demeure sous la direction unique du commissaire de police. On a aussi une vague crainte de l'Enfer. Il est entendu qu'on fera quelque chose à la fin pour l'éviter. Mais si on tient beaucoup au décorum extérieur, à passer pour un honnête homme, et même un chrétien régulier, à l'intérieur Dieu trop souvent ne voit que corruption. D'abord l'ignorance du péché. C'est une vieille maladie. *Delicta quis intelligit ?* disait déjà le Psalmiste, il y a quelques milliers d'années. On porte gaillardement ceux que le monde ne flétrit pas, ceux surtout qu'il prône ou qu'il admire : le vol qui réussit et mène à une richesse sérieuse ; la médisance et la calomnie où brille l'esprit, où, du moins, il croit briller ; la satisfaction de toute passion dans les limites du bon ton. Le Carême arrive avec ses restrictions bien limitées, pas assez encore pour des âmes qui ne supportent aucun joug. La Semaine Sainte lui enfin. Vite une confession galopée, examen insuffisant, accusation générale et tronquée, regret, regret surnaturel?... Il aurait commandé la mortification du Carême comme préparation. L'examen sérieux des causes de chute et des moyens de relèvement. En quelques minutes tout est baclé, et quelques jours après l'âme se retrouve paisible, dans le lit de ses habitudes et l'ordure de ses vieux péchés. Il y en a pour des mois, pour un an peut-être, mais on a la conscience d'avoir fait son devoir et d'être un chrétien pratiquant.

Pénitence, disait la Sainte Vierge à Lourdes. Pénitence c'est d'abord haine du péché, le forfait par excellence, négation des droits de Dieu, abus effronté de tout ce qui nous vient de lui dans des œuvres qu'il condamne, ruine en nous de tout ce qui nous a été mérité par le sang de Notre-Seigneur, stérilisation sans cœur de sa passion, déformation de notre nature même ; car le mal ravage tout, obnubile l'intel-

lignage, brise les ressorts de la volonté, souille l'imagination, fait un cloaque de la mémoire, crée des besoins odieux dans les sens, bref fait de l'homme un esclave, selon la parole du Maître.

Pénitence, c'est réparation, c'est expiation, c'est mortification, douleur, souffrance. Oh ! la stupéfaction du chrétien moderne qui tombe un jour sur les Pénitentiels d'antan, aux siècles où les hommes avaient la foi vigoureuse, et s'ils péchaient ferme, parce que la nature est faible, réparaient fort aussi, quand ils s'y mettaient et ne savaient plus s'épargner. Oh ! le pauvre corps que nous dorlotons si pieusement, comme il peinait, après avoir trop joué ! Trois carêmes par an et au pain et à l'eau n'étaient point de trop, sans parler de tout ce qui s'y ajoutait de mortifications, et cela pendant de longues années. Dieu n'a pas changé, le péché non plus. Comment Dieu le châtie, nous le savons par la Passion de Notre-Seigneur. Si le bois vert a été ainsi traité, quelle sera la suite du jugement final de notre vie ?

Pénitence, c'est changement, ou ce n'est que de la frime. C'est la fuite des occasions, le redressement des habitudes, la rupture des liens illicites, la lutte contre la concupiscence, la vertu mise à la place du vice, c'est la vigilance et la prière, c'est, en un mot, l'emploi sérieux des moyens de correction.

Pénitence pour nos péchés individuels et aussi pour nos péchés nationaux : ils sont nombreux, et on y persévère, et c'est la faute de l'électeur, comme ce sera sa responsabilité éternelle devant Dieu : c'est donc aussi sa dette à payer. La justice divine parle assez haut pour le moment. « Entre le salut des sociétés et le salut de l'homme, dit Donoso Cortés, il y a cette ressemblance que tous les deux s'opèrent par le miracle, et cette différence que dans l'homme le miracle est ordinairement intérieur et invisible, tandis que dans la société il est extérieur et pour ainsi dire palpable. Dieu parle à l'homme sans bruit de paroles, et il parle au monde avec le fracas du tonnerre. » Réveillé par ce tonnerre qui gronde terriblement, l'électeur se demande : Qui donc a pu mériter à la France ce châtement ? Toi, mon pauvre ami, toi qui n'as jamais pu croire que le bulletin de vote relevait de ta conscience avant tout. Tu as semé le vent, tu récoltes la tempête. Fais pénitence maintenant. Dieu a l'éternité pour les individus, mais les sociétés, groupements temporaires, sont récompensées ou châtiées en ce monde, ce qui revient à dire que l'individu expie dès ce monde ses péchés sociaux.

Prenons donc notre part du fardeau commun. Ne soyons pas de ceux qui disent pratiquement : Qu'importe la douleur

des autres ? Nous ne savons pas ce que demain nous réserve, jouissons enjoué d'aujourd'hui et couronnons-nous de roses. Prenons le carême comme l'Eglise nous l'impose, c'est-à-dire comme une saison de mortification réelle et pénible. Il est créé pour être une gêne à la nature et une joie pour l'âme. Ajoutons-y sans récrimination et sans murmure les privations commandées par la situation économique du pays. Portons avec résignation les deuil qui nous affligent. Nous ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Tout est disposé pour le bien de ceux qui aiment Dieu. Nous n'avons point de demeure permanente ici-bas, mais nous cherchons celle que nous devons habiter un jour. Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire, car les souffrances actuelles n'ont point de proportion avec la gloire qui sera un jour découverte en nous.

Que ces pensées de saint Paul nous aillent à entrer vaillamment dans la sainte quarantaine et les labeurs de la pénitence. E. D.

INDULGENCES PÉNITENTES : 1^o Jour au choix, pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Son Altesse Royale Madame Maria Berta de Bourbon, *Duchesse de Madrid*; M^{lle} de Guer, *de Laval*; M^{lle} A. Coupigny, *de Falaise*; M^{lle} Jeanne Jarillot, *d'Asnières*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 octobre au 15 décembre 2020 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélés et zélées de : Amiens, Aoste, Asnières, Avranches, Basse-Terre, Betharram, Buenos-Ayres, La Brillanne, Carottes, Caen, Caudebec, Cherbourg, Claremont N. H., Cuisin, Condrien, Crest, Châlons-sur-Marne, Don-le-Palletean, Falaise, Fretterans, Fresnay-l'Évêque, Ger,

Gray, Haroué, Louhans, Lunéville, Liverpool, La Palud, Lons-le-Saulnier, Le Fahouet, Maillezais, Montaigu, Montréau, Montreux, Montvalezan, Nantes, Neufchâteau, Néronde, Nueilles-Aubiers, Ottawa, Paris, Plouharnel, Pontorson, Pontarg, Pontmain, Poitiers, Pay Laurens, Québec, Rennes, Sherbrooke, Saint-Brienc, Saint Médard-de-Warwick, Sainte-Austreberthe, Saint-Denis-Réunion, Saint-Mandé, Sept-Fonds, Sao Paulo, Roujan, et... des « armées ».

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

19 OCTOBRE : Jean Brunier, à Saint-Brienc. — 22 OCTOBRE : Françoise-Marie-Marcelle Dallery, de Oran. — 23 OCTOBRE : Madeleine Mesnier; Jean Mesnier; Raymonde Bardou; Barthélemy Guislano, d'Asnières. — 25 OCTOBRE : René Gilardin, de Nantes. — 26 OCTOBRE : Jacques Gregoire; Pierre Gregoire, de Rouen. — 3 NOVEMBRE : Aimé-Octave-Georges Richier; Paulette Arnaud, de La Brillanne; André Marée; Marie-Thérèse Marée; Denise-Marie Macée, de Bois-Colombes. — 5 NOVEMBRE : Jean Boyer, de Sept-Fonds. — 8 NOVEMBRE : Pierre Guillemaud; Marcel Guillemaud; Alexis Guillemaud; Victorine Guillemaud; Josephine Guillemaud; Adeline Guillemaud; Marie Guillemaud; Albert Dréano; Marie Dreano, d'Avranches. — 12 NOVEMBRE : Michel-Marie-Joseph de Lafforest, de Noirlaix. — 14 NOVEMBRE : Jacques-Michel Dufresne, de Orléans. — 16 NOVEMBRE : Michel Bureau; Marie-Madeleine Bureau; Paul Bureau; Pierre Lefrère; Jeanne Lefrère, de Le Havre. — 21 NOVEMBRE : Prosper-Marie-Yves Doulin, de La Roche-sur-Yon. — 22 NOVEMBRE : Marie-Thérèse-Michelle Larrien, de Goyan. — 27 NOVEMBRE : Michel-Marie Gelee; Edouard-Marie Gelee, de Saisy-sous-Etfolles. — 30 NOVEMBRE : Olerio Daniel; Liliane Daniel, de Basse-Terre. — 1^{er} DÉCEMBRE : Charles Henry; Claire Henry; Marie-Anne Henry, de Chaumont. — 3 DÉCEMBRE : Eugénie-Adrienne-Marie-Henriette Bioult, de Jumièges-le-Testez. — 8 DÉCEMBRE : Berthe Rose-Marie Bourcel, de Labarthe; Jean-Roger-Louis-Joseph Plantade, de Pay-Laurens; Suzanne Boullie, de Alençon.

C'EST LE MOMENT
DE RENOUVELER

LES ABONNEMENTS AUX Annales

2 fr. 50 par mandat ou bon de poste, ou par mandat-lettre,
à M. le Directeur des Annales
Mont Saint-Michel (Manche).

NOUS ATTIRONS l'attention de nos lecteurs sur la page 3 de la couverture du présent numéro. Nous sommes en effet dans

l'absolue nécessité de majorer le prix des divers objets qu'on veut bien nous demander. Les tarifs nouveaux, dont nous commençons la publication, indiquent les prix nets et franco (MAJORATION COMPRISE). Ceci, pour épargner à tous un calcul et éviter aux distraits l'ennui d'un rappel à l'ordre.

AVIS. — L'huile de graines étant devenue pratiquement introuvable, nous avons le regret d'informer nos lecteurs que dorénavant — et jusqu'à nouvel avis — il ne sera plus donné suite aux demandes de lampes. Seules seront maintenues, aux termes des engagements pris, les lampes actuellement en cours, et — aussi longtemps que nos moyens le permettront — la lampe fondée par la ville de Rouen.

Nous engageons à remplacer les lampes par des cierges. Ceux-ci ne nous manquent pas encore.

— Nous prions nos correspondants de joindre toujours à leurs lettres un timbre pour réponse. Cela ne leur coûtera guère... Et nos frais de bureau sont écrasants.

EX-VOTO. — Encore une palme ajoutée à la croix de guerre du L. C. L. — Compliments.

— Une belle housse en velours bleu foncé, rehaussée de délicates broderies, a été offerte pour l'autel de saint Michel par M^{me} Michel N..., à laquelle nous adressons nos plus vifs remerciements et l'assurance de nos prières.

Bibliothèque roulante du Poilu

« A l'Image Saint-Michel »

VÊTEMENTS CHAUDS, IMPERMÉABLES.

N'en connaissez-vous pas autour de vous qui, dans les colonnes des feuilles les plus graves, les mieux renseignées, croyaient lire des détails inédits sur les malheurs de l'armée sèche ou les succès des « Tommies » et qui s'acheminaient vers une description d'un imperméable dernier cri, ou l'éloge d'un nouveau chocolat ? Je n'imiterai pas ces réclames auxquelles le plus malin se laisse prendre.

Sans tarder, touchons au but.

Le poilu a besoin de réconfort : pour réparer ses forces, une nourriture solide ; pour résister aux intempéries, des vêtements chauds, imperméables. Et nous ajoutons : pour son âme, de bons livres. L'âme doit vous intéresser d'abord, Amis de saint Michel, chers lecteurs des Annales.

Au front, il y a des heures d'attente, de désœuvrement, d'ennui. Heures de tentation ! Souffririez-vous que, à ce moment là, le mauvais livre se présente seul, avec sa séduction ?

Vous ne l'avez pas voulu ! Grâce à vous, déjà, la Bibliothèque Routante n'est plus un simple projet. Elle existe : elle roule. Demandez-le plutôt au téléphoniste qui, en attendant la communication, savoure les livres de l'Aumônier, vos livres ; interrogez le poilu de compagnie qui vient de finir sa veille au petit poste, a bu le jus et, après un bon somme, ouvre, grâce à vous, Pierre l'Ermite ou René Bazin !

Le brave camarade se retourne vers vous : « Ah ! c'est vous, Madame ? Merci bien, pour l'escouade ! »

Vous ne trouvez pas que ce simple mot chutoté à 100 mètres des Boches vaut une caresse d'enfant, mieux, une bénédiction, la bénédiction d'une âme que vous avez éclairée, réchauffée, guidée, qui sait, sauvée ?

Monseigneur l'Evêque de Coutances a voulu visiter, lui-même, le premier, nos tranchées boueuses. Son geste généreux s'est étendu, dans une bénédiction, sur tous nos braves poilus du 2^e Bataillon du 6^e d'Infanterie. Promesse d'avenir ! Que Sa Grandeur daigne agréer la gratitude de tous.

PAUL JOURDAN, commandant.

ÉTAT DE LA CAISSE

au 15 Décembre 1917 :

Recettes.....	146 fr. »
Dépenses.....	112 45
Eu caisse :	3 fr. 55.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 décembre 1917.

Devant mon papier blanc, sous le ciel gris, je songe...

Car que faire en un gîte ?...

La Chronique, chers lecteurs, devient de plus en plus pauvre en événements, « qui méritent de vous faire part »... pour emprunter au dictionnaire *poilu* une formule très employée. Entre nous : vous savez que ce n'est pas toujours bon signe quand les types l'alignent au bas d'une lettre laconique et embarrassée. Souvent c'est un voile ou bien encore un baume de charité dont ils usent à votre intention. Il y a un coup de chien en perspective, on a été secoué rudement dans le secteur, il y a eu de la casse... l'homme en a gros sur le cœur ; il est tenté de le dire. Mais voilà qu'il a passé sa main sur son front : « Faut pas leur dire ça... » et il a tracé de sa rude main la formule usuelle en pareils cas : « Rien de nouveau qui mérite de vous faire part. » Pauvre cher homme ! Il oublie — il veut que l'on oublie — que son truc est maintenant éventé, depuis que, un jour, étant en permission, il s'est « coupé », par mégarde...

Ainsi, de mon papier blanc, s'envole ma pensée, tout naturellement, vers ceux qui sont « là-bas ». Question d'habitude et de sincérité. Aussi bien, le grand fait, le principal, de cette morne saison, n'est-ce pas celui-là ? Il occupe tout le fond du tableau. C'est le canevas sur lequel, à peine, de rares motifs de loin en loin se dessinent. Laissons donc notre vie se mêler à la leur. Plutôt : que la nôtre et la leur n'en fassent qu'une. Le chef du Gouvernement a donné ce mot d'ordre. Pour nous il ne dit rien que de déjà vieux et vécu. Je ne sais si Paris est gai, et je veux ignorer si Toulouse danse et si Bordeaux s'amuse ; mais — Dieu me pardonne ! — il me serait agréable d'apprendre que se vérifie aujourd'hui la boutade de Sainte-Beuve : « Les Français ne sont plus gais. » ...Puissent-ils ne l'être plus, de cette gaieté légère, un peu folle, que les étrangers ont accoutumé de nous attribuer comme un élément de notre caractère national, au grand détriment de notre réputation. Soyons sérieux ; il s'en fait temps.

On sait d'ailleurs que le sérieux n'exclut pas la bonne joie, la saine et sainte joie, la bonne humeur qui tient à « l'ancien fonds gaulois » (1), et — pourquoi ne pas le dire ? — à la bonne conscience.

(1) Sainte-Beuve : Causeries du Lundi, Tome VII, p. 1.

Mais encore ? Quoi de nouveau ?

Dans cet automne, qui fut pluvieux d'abord, et qui glisse maintenant en douceur vers un hiver, que l'on voudrait retarder, voire rayer du calendrier, nous ne sachions, en vérité, rien — mais, rien — qui sorte de l'ordinaire. Ce n'est pas le 16 octobre : il fut pareil au 15 et au 17, sauf que trois ou quatre pèlerins furent aperçus, avant midi, devant la statue de saint Michel. Silencieux, ils priaient (1). La femme d'un colonel représentait l'armée, en cet anniversaire de l'Apparition de l'Archange à la France ! — Le 1^{er} novembre La Toussaint n'offrit rien que de normal dans une minuscule paroisse. Ce n'est point cela encore qui mérite d'être consigné ici.

Quelques jours plus tard nous voyions arriver en nos murs vingt réfugiés, évacués de Dunkerque. Le Mont-Saint-Michel n'avait point reçu jusqu'alors de ces pauvres gens de la zone où l'on se bat. Il fit bon accueil à ceux que l'Administration lui attribuait, avec une largesse qui donne à croire qu'en haut lieu nous sommes noblement cotés. Quant aux nouveaux-venus, ils s'acclimatent tant bien que mal et se plient graduellement aux habitudes un peu spéciales du pays. Dame ! le ravitaillement n'est pas des plus parfaits qui soient. Il faut prévoir ; il faut se précautionner. Car ce n'est pas tous les jours que se tient le marché aux légumes, ni que passe le charbonnier. Il faut compter avec les retards possibles, probables même, et donc prendre soin de sonder régulièrement la soule, pour ne pas être surpris par la disette. Mœurs singulières peut-être, mais qui ont leur prix aujourd'hui. Notre situation insulaire — pardon ! *péninsulaire*, — y façonna de longtemps les indigènes ! Les anciens parmi ceux-ci vous diraient avec un flegme édifiant que la guerre les rajeunit seulement de quelques années, en les reportant — à peine — à l'époque où ni tramway ni digue n'existaient. Jeu d'enfants, à les entendre, que le ravitaillement de ce temps de guerre. Car la digue nous reste, en dépit de protestations sporadiques dans la presse. Faut-il dire : « Dieu merci ! » Si l'on y tient. Moyennant, toutefois, telles distinctions que de droit.

Du reste, nous serions très mal venus à nous plaindre. Nous ne sommes pas aussi malheureux que nous en avons l'air. D'abord, nous jouissons, — littéralement — d'un train hebdomadaire. (Voir la *Chronique* de novembre). Et il faut voir avec quelle impatience on l'attend, de quels cris joyeux

(1) Le fait se renouvelle assez souvent, quand même, en dépit des difficultés exceptionnelles du voyage.

on le signale, avec quel empressement on l'accueille... et le prend. Pourtant le prix des places est majoré ; il est passé de 0 fr. 55 à 0 fr. 65, en 3^e classe, de Pontorson au Mont. Treize sous ! Chiffre fatidique, mesdames, y songez-vous ?

Chaque mercredi est un jour de demi-liesse, de mouvement et de vie. Un jour par semaine, nous sommes des écoliers en vacances. Il est 9 h. 15. Déjà, hommes, femmes, enfants devalent la rue, accourent sur la digue, le panier, le cabas ou le filet à la main. Le train fume en-ore à Beauvoir. Enfin le voici. Quatre, dix, quinze voyageurs en descendent, des soldats en majorité. Les employés déchargent les colis qu'ils hissent en ville et distribuent aux heureux destinataires. Ah ! il ne faut pas être pressé. Tenez : ce colis est parti de Rennes, mercredi soir (voici huit jours !). Rendu jeudi à Pontorson, il a patiemment attendu le train hebdomadaire. Dieu veuille que son destinataire ne se soit pas impatienté en l'attendant ! — Le retour s'effectue entre 13 h. 1/2 et 14 heures, car le train ne se hâte jamais, puis il a tout le traic d'une semaine sur... les bras, le povre. Sur le quai, nouveaux ébrouements, dans la rue nouvelle agitation. Paniers, cabas, filets rentrent gonflés de légumes et de provisions de toute nature. Puis, se rétablit le grand silence.

Il faudra pour le rompre le « logement » d'un tonneau de cidre ou le « montage » d'une corde de bois. Ces opérations prennent figure d'événements. Le marché aux légumes a des allures de grande foire ; la distribution du pain rappelle 1871 ; la sortie de la classe évoque le quartier latin. Les soirées sont émouvantes. Seuls les appels des courlis déchirent, de ci de là, le silence de la nuit. Même on serait tenté de trouver importuns ces oi-caux. *Tibi silentium laus !* A saint Michel, « le très haut Archange », à Dieu, Créateur et Maître Souverain, le silence est la louange qui convient. L'interrompre paraît une profanation. Pourtant il est si plaintif l'appel du courlis dans la tempête !

L'instruction des affaires d'espionnage et de trahison nous a remis en mémoire — encore un fruit de nos « songeries » — une histoire, dont le Mont-Saint-Michel fut le théâtre. C'était au printemps de 1910. Un gros homme, rougeaud, rase de près, la face encadrée par une paire de grosses lunettes cerclées d'or, élu domicile dans un hôtel de la localité. Il parlait allemand et se donna aux uns comme pasteur de l'église évangélique, aux autres comme vieux-catholique, en rupture de ban avec ses supérieurs hiérarchiques. La bourse richement garnie, il faisait bonne chère et achetait quantité

de bijoux d'or et d'argent, qu'il envoyait à sa mère. La bière coulait à flots dans son gosier, et le champagne à 15 francs la bouteille arrosait régulièrement ses copieux repas. Les chapeaux les plus fins étaient pour lui. D'ailleurs généreux, il payait en espèces très-bien les plus légers services. Les enfants du Mont bénéficièrent souvent de ses largesses. Intéressé par les pêcheurs au jeu de *galoche*, il misait comme un prince et perdait avec une constance admirable. Ses journées s'écoulaient en flâneries, d'abord; puis il collectionna des photographies du Mont, qu'il annotait soigneusement. Son courrier lui était envoyé « Poste restante » à Pontorson. Il s'absentait souvent; on le voyait à Saint-Malo, Saint-Brieuc, Brest, Cherbourg, Granville, Jersey, Paris... Il faillit être écrasé dans la catastrophe de Bernay et s'en tira avec quelques contusions.

A la fin de l'été, il transporta ses pénates à Genets. Pensionnaire d'un hôtel, il restreignit peu à peu ses dépenses, jusqu'à ce qu'enfin il s'avoua à bout de ressources. Était-ce calcul? Était-ce vérité? — Emigré à Villedieu-les-Poêles, il fut dénoncé à la police, emprisonné, jugé et condamné à plusieurs mois de prison. Le tribunal d'Avranches avait reconnu, entre autres, qu'il avait donné un faux état-civil.

L'aventure est banale, dira-t-on... Voici qui l'est moins. A peine le tribunal avait-il porté sa sentence que, par son ambassade à Paris, le Gouvernement de Berlin demandait l'extradition du condamné, sous couleur que celui-ci était un escroc, poursuivi pour vol d'une somme de 20 000 marks (sauf erreur de chiffre) au détriment d'une banque bavaroise, dont il était l'employé. Le gros Boche, un peu amer, fut reconduit sous bonne escorte à la frontière et remis à la justice de son pays.

Admettons l'escroquerie. Il paraîtra, au moins, très étrange que ce flibustier ait pu pénétrer chez nous, y circuler et y vivre en liberté, sans que nul songeât à enquêter sur son compte. Nous sommes hospitaliers; c'est entendu. Mais la naïveté de notre police n'a pas de bornes. — Supposez au contraire que le gros Boche est un agent d'espionnage; — certains faits permettraient de l'inférer légitimement, — vous avouerez que le coup de l'extradition fut bien monté... Nul doute d'ailleurs que ses albums annotés ne l'eussent précédé au retour. Sinon, nous les eussions rendus, par scrupule d'honnêteté!

M. le Préfet de la Manche se serait-il souvenu de l'aventure? Non. La mesure qu'il vient de prendre, part de plus haut et s'inspire de considérations plus générales. Il interdit

de laisser passer tous rais de lumière par les portes et fenêtres donnant sur la haute mer, dans un rayon de 4 kilomètres du rivage, de la tombée de la nuit au lever du jour. Conclusion pratique : tirez vos rideaux de 5 heures du soir à 7 heures du matin... ou soyez à tâtons. Nous ne chicanons pas, certes. L'arrêté de M. le Préfet est la sagesse même. Seulement, nous atteint-il?

Oui. Sommes-nous compris dans la zone indiquée? — Comment donc? Vous êtes en mer! — Pas si sûr que cela. Toute la question est de définir le *rivage* de la baie du Mont Saint-Michel, par rapport aux incursions des sous-marins. (Car on ne saurait faire à M. le Préfet l'injure d'interpréter servilement et à la lettre son arrêté. C'est son esprit qu'il faut considérer.) Si l'on appelle rivage la limite précise où vient mourir le flot des plus hautes marées, pas de doute possible: Avranches certainement, Pontorson peut-être, tombent sous l'arrêté. Le Mont Saint-Michel, à plus forte raison. Que si, au contraire, on estime devoir compter les 4 kilomètres à partir du pied de la mer, il est clair que le Mont Saint-Michel est en dehors de la zone.

Nous posons le problème. Heureux de procurer à nos lecteurs une agréable distraction pour les longues soirées d'hiver.

GINGATZ.

Echos et Nouvelles

« Misère! Presque personne! »

« A l'heure du train de Pontorson, l'émoi grandit. Les servantes courent sur la digue, et de vieilles femmes font sentinelles du haut des tours. Elles annoncent les arrivants : « Six Anglaises, dix militaires. — Misère! presque personne! »

Cette scène, et beaucoup d'autres de notre vie familière, la femme d'esprit et de talent littéraire qui se cache sous le pseudonyme de Marc Helys, l'a surprise en juin dernier et la raconte dans le *Correspondant* du 25 novembre. La physiologie du Mont pendant la guerre est exactement rendue en ces pages, du plus haut intérêt pour l'histoire de nos Provinces. Le passage en carriole de Genets au Mont est décrit par le menu : on voit le guide qui indique par gestes les sentiers solides; on entend le cocher qui maugrée contre les polders, vu que « les pommes de terre, ça ne vaut pas les touristes! » (On est de son métier, parbleu!) L'arrivée, l'accueil plus qu'empressé des servantes d'hôtel, l'ascension de la rue étroite et un peu tortue sur laquelle ne descend point.

tant que dure le jour, le silence riche et plein qui baigne le Mont, mais dans laquelle on jacasse et se démène; les offres des hôteliers et des marchands; les diners sur les terrasses



CORTÈGE RELIGIEUX SUR LES REMPARTS DU MONT SAINT-MICHEL.
(Tableau de Frédéric James, 1878.)

face à la mer, et dans les jardins délicieusement fleuris, tout cela est noté. La chasse au client, elle-même, a été observée; elle est dans la tradition montoise. Marc Hélys a beaucoup vu et beaucoup retenu. Au surplus, nous avons le plus grand plaisir à l'entendre dire que « au Mont Saint-Michel, tout le monde est aimable ».

Deux pages au moins sont consacrées à la vie religieuse. L'église, éclairée par la faible lueur des lampes votives et des cierges, et dans laquelle on distingue à peine l'autel d'argent et la statue de saint Michel, entre des étendards et des armes, a eu le don de séduire Marc Hélys. Ce soir-là, comme tous les soirs depuis la guerre, fut donné le salut. « Cet office .. me parut très beau et riche de significations profondes. » Et l'écrivain d'analyser avec complaisance le chapelet de saint Michel et la Prière du temps de guerre.

Enfin on constate, avec preuves à l'appui, que « la dévotion à saint Michel, qui est une de nos plus anciennes traditions françaises, a reçu de la guerre un nouvel élan ». Notamment, « l'Union Saint-Michel s'est merveilleusement propagée parmi les soldats ».

Une procession.

La gravure que nous publions ici reproduit un tableau de Frédéric James (1878), actuellement en la possession de l'Atlas Storage Co, à Philadelphie, qui a bien voulu le photographier pour les *Annales*. Il nous a paru que cette peinture avait sa place parmi les documents de l'histoire michelienne. Le peintre a-t-il travaillé sur une photographie ? On doit le croire. Dans ce cas, il serait intéressant d'identifier les personnages principaux de la procession, l'évêque, notamment, qui conduit le cortège.

Saint Michel de Sherbrooke.

« La cathédrale [de Sherbrooke Canada] est, nous écrit-on, dédiée à saint Michel; et tout le diocèse de Sherbrooke est mis sous sa protection. Une nouvelle cathédrale est en construction. Dans le soubassement on a chanté la messe pour la première fois le 30 septembre, en la solennité de saint Michel. En cette année jubilaire de l'Archiconfrérie, vient de paraître à Sherbrooke un journal paroissial, « *Le petit messager de saint Michel*. »

Saint Michel aux armées.

« Mes cinq fils sont toujours protégés par saint Michel. Depuis le début de la guerre, ils se battent : à Notre-Dame de Lorette, au Labyrinthe, à Berry-au-Bac, aux grandes offensives de Champagne, de la Somme, de Verdun, au Chemin des Dames, etc... Toujours très exposés, ils sont toujours là. L'un est officier : cinq citations au régiment, à la division, au corps d'armée. Un autre est cité à la division; un troisième, à la brigade.

En pleine action, un jour, celui de mes fils qui est officier est mandé par ses chefs. Il se rend à l'appel. En son absence, sa section fut faite prisonnière. Lui seul échappa. Nous avons fait une neuvaine à saint Michel et à sa sœur Thérèse, pour les remercier. »

J. R. D. (Seine-Inférieure.)

« Merci à saint Michel pour la protection spéciale dont il m'entoura. Ayant pris part à un combat, ce mois de mars dernier, à Craonne, je fus blessé à la main. Grâce à saint Michel, je suis guéri et je retourne à mon dépôt. En cette affaire, je reconnais la protection de l'Archange et je vous envoie un franc en attendant de pouvoir faire plus. »

G. B. (En convalescence.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

M^{me} A. (Indre-et-Loire), cierge. — M^{me} B. (Indre-et-Loire), messe. — G. D. (Vendée), 2 messes. — M^{me} H. (Rhône), messe. — J. L. (Paris), messe. — M. B. (Manche), messe, lampe, cierge. — D. S. (Pas-de-Calais), messes. — A. F. d'A. (Haute-Saône), lampe. — G. M. (Creuse), messes. — M. D. (Creuse), messe, offrande, cierge. — R. P. (Creuse), messe. — V^{ve} P. N. (Manche), cierges. — E. M. (Aveyron), offrande. — G. B. (Aux Armées), guérison.

ACTIONS DE GRACES

Ain : offrande, M. P. — Aude : 2 messes, M. C. — Calvados : messe, M. L. — Côte-d'Or : messe, L. D. — Finistère : 9 messes, M. M. — Charente-Inférieure : inscription dans l'Archiconfrérie de la famille d'un officier de marine, qui a éprouvé maintes fois la protection de saint Michel, E. R. — Doubs : 6 messes, V^{ve} V. — Hérault : une famille reconnaissante demande son admission dans l'Archiconfrérie, L. F. — Ille-et-Vilaine : messes, M. L. Grâce temporaire, A. D. — Indre : messe, T. S. — Loir-et-Cher : 5 messes, Y. B. — Loire-Inférieure : offrande, J. P. ; 20 fr. « pour la Bibliothèque du Pailu » en action de gr., T. L. — Manche : messe, St S^t M. de Y. — Morbihan : succès en deux affaires, recommandées à saint Michel pendant la neuvaine du 20 au 28 septembre, St M. S^t J. B. — Pas-de-Calais : 2 messes, E. N. — Seine : érection de statue en reconnaissance, M. L. ; messe, J. J. — Seine-Inférieure : messe, M. D. ; messe, H. C. ; messe, L. M. S. — Seine-et-Meuse : 2 messes, St M. de l'E. J. ; Travail dangereux et périlleux mené à bonne fin, A. M. ; 3 messes, N. V.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : X. Coquerelle, caporal ; X. Delval ; X. Liandard, de l'O. S. M. ; Adrien Maurel, de l'Escale ; Séraphin Fecoul, de Digue ; Henri Conduché, de Azinières ; Lazare Creusevaux, de X. ; Albert Sarrault, de Falaise ; Camille Bourdon, de Clément sur-Sauldre ; Louis de Kérautem, chef de bataillon (Croix de guerre ; Légion d'honneur), de Saint-Brieuc ; Joseph-Marie Andre, de Gnilligomarc'h ; Fernand de Trégomain, capitaine (Légion d'honneur), de Rennes ; Marcel Planchat, lieutenant de vaisseau, de Lons-le-Saunier ; Clément Vallée, de Saint-James ; René Magnier, de Chaumont ; Louis Mégrat, sergent ; J. Mégrat, sergent ; Docteur Joseph Mégrat ; Jean Robert, de Luneville ; Edmond Penault, aspirant, de Nevers ; Paul Pauget ; Alexandre Chevalier, de Louhans ; M. Spicq, commandant, de Le Havre ; Jean Pöuzel ; Hubert Goguet, de Maillezais ; M. l'abbé Renet, curé de Mesnil-au-Val ; M. l'abbé Picot, curé de Placy-Montaigu ; M. l'abbé Lamoine, curé de La Haye-Comtesse ; Guy de Ranchécourt, de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Basses-Alpes. — Valenselle : M. Eugène Moisson ; M^{me} Sidonie Moisson. — La Brillanne : M^{me} Nathalie Fabre.

Ardèche. — Teil : M. Antoine Morel.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Elise Rougier ; M^{me} Elise Coustan.

Calvados. — Falaise : M^{me} V^{ve} LeTourneau ; M^{me} Bruneau.

Charente. — Lignières-Sonneville : M. Joseph Gachel.

Hérault. — Roujan : M^{me} Louise Valentin ; M^{me} Marie David.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Georges de Tugny ; M. Henri de Tugny ; M^{me} Louise de Tugny ; M^{me} Marie de Tugny ; M^{me} Marie d'Urdouville ; M^{me} Marie Vincenot.

Jura. — Lons-le-Saunier : Sœur Anatole. — Courbonzon : M^{me} Françoise Hugues.

Loire-Inférieure. — Escoublac : M^{me} de Verneuil, née de l'Estourbeillon.

Manche. — Avranches : M. le chanoine Payen. — Saint-Jean de la Haize : M. l'abbé Alexandre. — Barfleur : M. l'abbé Hébert. — Saint-James : M. l'abbé Achard de Lelaardière, chapelain épiscopal, missionnaire. — La Haye-du-Puits : M^{me} Henri Larquemin, née Maria Caudeker. — Pontorson : M. Henri Ledépensier. — Cherbourg : M^{me} Olympe Le Terrier, bienfaitrice de nos œuvres.

Marne. — De X. : M. Félix Jacquesson ; M. Emile Adnot ; M^{me} Jacquesson, née Flore Bellois ; M^{me} Adrienne Colardelle.

Meuse. — De X... : M. Alexandre-Louis; M. Alcide Louis; M. Jean Fouquet; M. Jules Magron; M. Paul Colson; M^{me} Eugénie Louis; M^{me} Céleste Magron; M^{me} Julie Magron.

Orne. — Pervençères : M^{me} Émile Flotté.

Basses-Pyrénées. — Biarritz : M^{me} Marie Motroguier.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Marie Jacomet, *dévote à saint Michel.*

Rhône. — Neuville-sur-Saône : M. Jules Hély.

Saône-et-Loire. — Louhans : M^{me} Annette Poliquet; Sœur Marcel Janni.

Haute-Saône. — Vesoul : M^{me} Muret, née Rombrot.

Sarthe. — Le Mans : M. Louis Gomain; M^{me} Billon; M^{me} Jousse.

Seine. — Saint-Mandé : M^{me} V^{ve} Resade, née Louise Daout; M^{me} Groult. — Paris : M^{me} Guéguen. — Vincennes : M. Collot.

Seine-et-Oise. — Brunoy : M. Augustin Bouly.

Seine Inférieure. — Angerville-l'Orcher : M^{me} Bafray, née Caroline Hauguet. — Yvetot : M^{me} V^{ve} Gaillaudre, née Elisa Horlaville. —

Le Havre : M^{me} Dobois.

Somme. — Amiens : M. Albert Godard; M^{me} Hortense Béguery.

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Marcure : M^{me} Euphémie Amiaud, *sélatrice.* — Maillezais : M^{me} Marie Sainbrand; M^{me} Cécile Brancher.

Guadalupe. — Basse-Terre : M. Gaston-Marie-Joseph Huc.

Canada. — Saint-Hyacinthe : Sœur Marie de la Purification, *religieuse du Précieux Sang.* — Ottawa : M. Louis Omér Genest; M. Aimé Genest; M^{me} Léonora Viaet; Sœur M.-A. Roly; Sœur sainte Léa; Sœur sainte Agnès.

États-Unis d'Amérique. — Los Angeles : M. Ange de la Peyra, Lahet.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam!*...

Le Gérant : FR. SIMON.



Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT MICHEL (Manche)

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^o Reproduction de la Statue du Mont-Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8cm, 14cm).....	1 ^{fr} 50,	5 ^{fr} 25
— avec socle (— 12cm, 20cm).....	2 ^{fr} 25,	7 ^{fr} 50
Décorées, sans socle (— 8cm).....	1 ^{fr} 75	
Argentées mat, bronzées ou dorées, au choix, (haut. 14cm, 18cm, 22cm).....	9 ^{fr} :	41 ^{fr} 25 22 ^{fr} 50

2^o Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louvre. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix),

Sans socle (haut. 15cm, 18cm).....	15 ^{fr} »	18 ^{fr} »
Avec socle (haut. 25cm, 30cm).....	33 ^{fr} »	37 ^{fr} 50

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :		
N ^o 1 : 0 ^{fr} 60 la dz ; 6 ^{fr} » la grosse.	N ^o 3 : 0 ^{fr} 90 la dz.	9 ^{fr} » la grosse.
N ^o 2 : 0 ^{fr} 75 — 7 ^{fr} 50 —	N ^o 4 : 1 ^{fr} 5 —	11 ^{fr} 50 —

b) Artistiques, métal patiné :
0^{fr} 20, 0^{fr} 45, 0^{fr} 60, 0^{fr} 75, 1^{fr} 15, 1^{fr} 90, 3^{fr}, 4^{fr} 50 l'unité.

c) Artistiques, vieux argent, contrôlé :
1^{fr} 50, 2^{fr}, 3^{fr} 75, 5^{fr}, 6^{fr} 25 l'unité.

2^o Médailles de Notre-Dame et saint Michel. (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^{fr} 90 la douz ; 9^{fr} la grosse.
N^o 2, 1^{fr} 45 la douz.; 11^{fr} 50 la grosse.

3^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant TOUS les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL — portant d'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^{fr} 90 la dz.; 9^{fr} la grosse.
Métal patiné : 0^{fr} 45, 1^{fr} 15, 1^{fr} 60 l'unité.
Argent patiné : 2^{fr} 25, 3^{fr} 25, 3^{fr} 75, 6^{fr} 25 l'unité.
Titre : 5^{fr} 75, 6^{fr} 25, 6^{fr} 75, 8^{fr} 75 l'unité.

III. — CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotins noirs : 0^{fr} 50 l'unité; 5^{fr} la douz.
— grains coco, noirs : 0^{fr} 75 l'unité; 7^{fr} 50 la douzaine.
Chaîne maillechort, grains coco : 0^{fr} 90 (simple); 1^{fr} (guilloché);
1^{fr} 25, 2^{fr} 25 (lapis, jaspé, etc.) l'unité. (Méthode comprise).

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^{fr} 30 l'unité; 3^{fr} la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci-dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Abbé L. ROUZIC. *Le Prix des Larmes. A ceux qui pleurent.* 1 vol. in-12 de 400 pages. Prix : 3 fr. 50.

Nature des larmes. — Nous est-il permis de verser des larmes ? — Jésus et les larmes. — Les larmes de la très sainte vierge. — Les larmes des saints. — Nos larmes. — Les larmes des poètes. — Les larmes des génies. — Les larmes dans la nature. — Les larmes aux pieds de Notre-Seigneur. — L'éloge des saintes larmes. — La patrie et le temps des larmes. — De quelques livres célèbres et des larmes. — Quelques notes pour servir à une histoire des larmes.

YVES DE LA BRIÈRE. *Médiation pontificale et relations avec le Vatican.* In-12. Prix : 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 60.

Le chroniqueur de la revue bi-mensuelle les Etudes examine ici avec beaucoup de pénétration et de sérénité la note diplomatique par laquelle Benoît XV a offert aux belligérants sa médiation en vue de la paix générale. Pages instructives, richement documentées, fortement motivées, sur le vrai caractère du message pontifical et les règles de la Médiation diplomatique d'après les textes qui régissent aujourd'hui le droit international public.

Mgr J. TISSIER. *Les croyances fondamentales.* 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Il y a une vérité. — Il y a un Dieu. — Il y a une destinée. — Il y a une religion. — Il y a un ordre surnaturel. — Il y a une Église. — Il y a des mystères et des miracles possibles. — Il y a des miracles démontrables.

A lire Mgr Tissier, ses lecteurs éprouveront le même charme qu'ont éprouvé ses auditeurs à l'entendre et trouveront le même profit.

L. ROUZIC, aumônier, rue des Postes. *Le Purgatoire.* — Pour nos morts et avec nos morts. 1 vol. in-12 de 454 pages. Prix : 3 fr. 50.

Où est-il ? Quel est l'état des âmes qui y pénètrent ? Quelles sont leurs peines ? Ont-elles des joies ? Combien de temps restent-elles dans les flammes ? Quel est le rôle des anges à leur égard ? En quoi consiste l'intervention de la Sainte Vierge ? Quels actes de notre part peuvent les soulager et terminer leur peine ?

A. COTHENET. *Le Vénérable Jean-Claude Colin et la Société de Marie.* In-12. Prix : 2 fr.

Ceci pourrait passer pour un petit traité d'humilité en action.

J. DARGAUD, supérieur des Chapelains de Paray-le-Monial. — *Au Cœur de Jésus agonisant, notre Cœur compatissant.* — Douze méditations pour l'Heure-Sainte (2^e édition).

Ces méditations Au Cœur de Jésus agonisant sont riches de pieuses, solides et touchantes pensées. Elles aident efficacement l'âme à remplir la tâche sainte de réparation, d'expiation et de consolation que réclame le Sacré-Cœur de Jésus dans l'Heure-Sainte.

(Mgr MANIER, évêque de Belley.)

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. *La Couronne de Sainteté.* Discours prononcé à la Fête patronale de N.-D. des Victoires, le dimanche 28 octobre 1917. Prix : 0 fr. 50.

« C'est la sainteté et la pureté de son Cœur (du Cœur de Marie) qui ont mis sur son front la couronne de reine du ciel, comme c'est la sainteté et la pureté des nôtres qui seules nous assurent les influences et les victoires décisives. »

YVES DE LA BRIÈRE. *Les Puissances belligérantes et la Médiation pontificale.* Prix : 0 fr. 50. — (Extrait des Etudes, 5 octobre et 20 novembre 1917).

Étude des réponses diplomatiques à la note du Saint-Siège.

Imp. F. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉTAIRE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



2^e LIVRAISON MARS-AVRIL 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. F. SIMON, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — *Service interrompu jusqu'à nouvel avis.*
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adressez toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Aux Bureaux des **ANNALES**, Mont Saint Michel (Manche).

V. — TRACTS et PRIÈRES

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. « **Patris custos** », tract, histoire de la dévotion à saint Michel en France, 4 pages : 0 fr. 75 le cent.
4. **Méthode du Chapelet de saint Michel**, 4 pages : 1 fr. le cent.
5. **Prière à saint Michel pour le temps de guerre** :
0 fr. 75 le cent.

41^e Année. — 2^e Livraison. — Mars-Avril 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOTE DE LA DIRECTION (p. 33). — BULLETIN : *Devoir pascal* (p. 34) ; *Nos armées* (E. D.) (p. 35). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Protecteurs* (p. 37) ; *Zélateurs* (p. 37) ; *Associés* (p. 37) ; *Consécrations* (p. 37) ; *Abonnements* (p. 37) ; *Excessif* (p. 37). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 38). — ECHOS ET NOUVELLES : 4^e classe (p. 41) ; *Mgr Grente* (p. 41) ; *Les Revenants* (p. 42) — RECHERCHES SUR LE CULTRE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLER) (p. 42). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 45). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 46). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 46).

Note de la Direction

La surprise sera désagréable pour nos lecteurs de ne trouver plus ici que 16 malheureuses pages, ballottées sous une couverture trop lâche. Mesure que nous imposent d'un commun accord l'intérêt de l'Œuvre et le patriotisme.

Depuis quatre ans nos ressources n'ont pas augmenté d'un rotin. Au contraire, bon nombre de nos zélateurs, abonnés, correspondants, étant en pays « envahi » : Belgique, Alsace-Lorraine, Nord de la France, nous subissons de ce chef des pertes assez sensibles. La guerre, au surplus, en se prolongeant, accable tout le monde. Nous n'avons point, certes, la prétention de nous soustraire au sort commun, ni la mauvaise grâce de nous plaindre.

Mais c'est un fait que depuis l'ouverture des hostilités nos frais d'impression sont allés en croissant. Chacun sait qu'aujourd'hui, par exemple, le papier subit une hausse de 700 %. Nous avions paré au déficit, jusqu'à présent, par la réduction de notre périodicité. Cela ne suffit plus. Force nous est de réduire désormais le nombre des pages de la Revue. Nos amis consentiront de bon cœur ce nouveau sacrifice à saint Michel et à la France.

Car la France, elle aussi, demande que l'on économise la précieuse pâte.

En tout état de cause, le lien essentiel est et sera maintenu entre les fidèles de saint Michel et le sanctuaire de l'Archange. Les Annales garderont, d'ailleurs, leur physionomie traditionnelle. La majeure partie des 16 pages sera réservée à l'actualité, à la vie de l'Œuvre, au culte de saint Michel.

Quant aux images, nous y renonçons provisoirement. Par l'expérience du dernier numéro nous avons acquis la certitude que notre papier « de fortune » ne les supporte pas.

LA DIRECTION.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

SAMEDI 2 MARS et SAMEDI 6 AVRIL, messes pour nos zélés et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES du 15 au 23 de chaque mois. Outre les intentions de nos associés, spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres, Monseigneur l'Evêque de Coustances a daigné bénir les suivantes : pour la neuvaine de mars : l'accomplissement du DEVOIR PASCAL ; pour celle d'avril : NOS ARMÉES de terre et de mer.

Faire ses Pâques est pour le chrétien un acte d'une spéciale importance à raison de sa signification. C'est se ranger, à la face du monde, derrière Notre-Seigneur. Ce n'est peut-être pas manifester une ferveur débordante, mais c'est au moins affirmer qu'on a la foi, qu'on ne renonce pas à sa part de Paradis et qu'on veut être un enfant docile de l'Eglise, en dépit des accrocs partiels que peut subir cette docilité. Dans notre neuvaine nous demanderons que le nombre des chrétiens fidèles à ce devoir soit, cette année, plus grand que jamais. C'est la grâce qui touche les âmes et les amène à la confession et à la communion ; il faut donc prier pour obtenir cette grâce ; mais, dans l'occasion, il faut aussi savoir placer un bon mot, un bon conseil. Après tout, ceci aussi est une grâce. Dieu parle directement au cœur, mais il se sert parfois d'instruments visibles et sensibles pour arriver à ses fins.

Il faut faire ses Pâques. En tout temps c'est une question d'honneur pour un chrétien, puisque c'est se montrer fidèle à la parole donnée au baptême, ratifiée à la première communion et par conséquent ne pas trahir ces engagements solennels comme

des « chiffons de papier », selon une expression devenue immortelle. Garder sa parole d'honneur à Dieu.

C'est une question de respect de soi, car enfin c'est prouver qu'on est honorable, non seulement devant le monde, qui n'est pas un bon juge en la matière, mais devant Dieu qui scrute les consciences et voit le fond des cœurs. C'est se séparer des excommuniés qui ne veulent pas réparer les scandales donnés, des libertins de toutes catégories qui préfèrent la passion au devoir, des voleurs qui ne consentent pas à restituer, des lâches qui n'ont pas le courage de leur opinion et capitulent devant la raillerie de gens qu'ils estiment maigrement, des incrédules de toutes nuances, vrais ou affectés, qui ne voient pas de différence essentielle entre eux et le chien qui jappe à leurs talons, ou le chat qui ronronne à leur foyer, des paresseux qui reculent devant l'ennui de rentrer en eux-mêmes et de faire le tour de leur âme, des orgueilleux qui estiment leur raison suffisante pour les diriger vers un but qu'elle ignore.

Faire ses Pâques, quand on a encore une ombre de foi, c'est une question de bon sens : les omettre c'est croire à l'éternité et risquer l'enfer, oublier que pour se convertir à l'heure qu'on aura fixée il faut le temps et la grâce, choses dont Dieu est le maître, et qu'il n'a point promises à ceux qui se jouent de lui : il a plutôt promis que tout cela leur manquerait.

Faire ses Pâques en tout temps est donc l'acte le plus raisonnable. Cette année les motifs en sont plus urgents que jamais. Il s'agit de faire violence à Dieu par notre prière, afin qu'il mette un terme à nos maux. La victoire sera œuvre de prière autant que d'effort. S'il y avait plus de Moïse en oraison, les armes humaines auraient plus d'efficacité. Or la prière, avant tout, c'est l'obéissance à Dieu. Prier en ce temps-ci c'est donc d'abord suivre ses Pâques, et les bien faire. « La prière de celui qui s'humilie pénétrera les nues, il ne sera consolé que lorsqu'elle aura atteint son but, et il ne s'en ira que lorsque le Très-Haut l'aura vu » Eccli. xxxv, 21. Nous nous humilierons par la confession, nous paraîtrons devant le Très-Haut par la communion, alors viendra la consolation promise. Prions pour qu'à la table pascale nous soyons des légions sans nombre, et Jésus sera parmi nous, selon sa promesse.

Le printemps ramène l'époque où, selon l'Écriture, les rois ont coutume de partir en guerre, c'est-à-dire, en langage moderne, de reprendre l'offensive. Prions pour que Dieu soutienne nos soldats dans la fournaise où ils sont jetés, et d'où doit sortir un nouveau monde,

Nous ne sommes pas de ceux qui bornent l'Univers à l'étendue des choses visibles et palpables. Au dessus nous reconnaissons un

Maître qui, tout en respectant la liberté de ses créatures, sait tout de même diriger les événements et tirer le bien du mal. Quand l'iniquité déborde, sa justice se fait sentir ; il prend la terre par les pôles et la secoue fortement.

Nous sommes à une époque de ce genre. On dirait le tohu-bohu des débuts de la création. Mais en ce temps l'Esprit planait sur les eaux et dirigeait le mouvement. Il plane encore de nos jours ; à nous de l'implorer pour que la miséricorde hâte l'achèvement de l'œuvre en cours.

Nous l'implorerons spécialement pour nos soldats, qui, plus que nous, portent le poids du jour et de la chaleur. Dans un pays où les interventions divines ont été si nombreuses, où une Jeanne d'Arc est venue guider nos ancêtres à travers des ténèbres et des douleurs aussi grandes que les nôtres, ce serait folie de ne pas espérer contre toute espérance. Ce n'est pas parce que la guerre se pratique dans des conditions insoupçonnées au XV^e siècle que Dieu est moins puissant pour la gouverner et y mettre un terme.

Il peut toujours donner aux chefs les inspirations de génie qui amènent des décisions finales, et aux soldats la discipline et le courage qui résistent à tous les entraînements et à tous les affolements. Il sait mieux que nous que le ravitaillement du front et de l'arrière dépend de causes bien minimes en apparence, la bonne volonté de chacun par exemple, et sa grâce est plus puissante que tout pour faire fleurir cette bonne volonté. Mieux que le gendarme il connaît les menées souterraines qui mettent en péril les entreprises les mieux concertées, et il lui est aisé de susciter les contremines qui annihilent l'effort des traités. N'est-il pas capable de guider les recherches de nos savants et de les amener à l'invention qui révolutionnera même la science actuelle, la grande arme de cette guerre ? Son intervention n'est pas liée à la forme d'une Judith ou d'une Jeanne d'Arc. Le son des trompettes a démoli les murs de Jéricho : la volonté de Dieu, voilà l'élément prédominant sur lequel nous avons prise, puisque Notre-Seigneur nous dit : Demandez et vous recevrez. Jamais, pourrait-on dire, la guerre n'a tant été entre les mains de la Providence. Les questions d'atmosphère, de direction des vents sont capitales pour l'artillerie et l'aviation, sans parler des gaz que la sauvagerie teutonnie a inventés. Il faut si peu de chose pour rendre inoffensif un sous-marin, la distraction d'un mécanicien y suffit. Et puis Dieu peut toujours sur l'ennemi

Répandre cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Les moissons demeurent en sa main et aussi le cœur de ceux de qui dépend la paix. Prions donc pour que les souffrances de

ceux qui nous sont chers soient abrégées, et que la victoire définitive vienne couronner leurs longues années d'héroïsme.

E. D.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o En la fête de saint Gabriel, 18 mars : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines, ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix chaque mois : Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M. et M^{me} P. D., de L... ; M^{me} G. Guillard, de Toulouse ; M^{lle} Marie Odic, de Pontivy, ont été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres de saint Michel.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Marie S. Boureau, de Nantes ; M^{lle} Léonie Éveno, de Pontivy.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 décembre 1917 au 15 février 1918 : 1074 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 décembre 1917 au 15 février 1918 : 66 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

ABONNEMENTS. — Un très grand nombre de nos amis ont payé leur abonnement pour 1918. Nous les remercions. Beaucoup, comprenant la situation, ont versé 3 francs. Nous les remercions doublement.

Nous supplions tous les autres d'imiter ces exemples. Un mandat-carte, un bon de poste... c'est si facile ! Si quelques-uns renoncent à l'abonnement, qu'ils veuillent bien au moins, nous aviser et ne nous laisser pas lancer une traite qu'ils refuseraient et dont les frais, TRÈS ONÉREUX, incomberaient à l'Œuvre.

A partir du 1^{er} AVRIL, des quittances seront mises en circulation vers les personnes qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement à cette date : 3 FRANCS, compris les frais de poste.

EXCESSIF. — Oui, c'est excessif : Une personne propageait avec zèle la dévotion à saint Michel ; elle reçut, pour ce, l'investiture officielle sous les espèces d'un diplôme de zelatrice.

On lui donna, par surcroît, l'aimable assurance que les *Annales* lui seraient servies gratis... A la condition, sous-entendue ou nettement énoncée, qu'elle ferait du *zèle*. Cela va de soi. — C'était il y a 20 ans environ. Or, peu ou point du tout, depuis cette époque, d'actes en rapport avec le titre et les conventions. A la fin, la *zélatrice* (?) est invitée poliment à payer son abonnement. Elle s'en étonne... et l'on s'étonne de son étonnement. Pourtant, il est clair qu'il y a choix à faire : ou redevenir *zélatrice effective*, ou se considérer comme *abonnée payante*. Question de justice.

Ceci n'est point un apologue, comme on pourrait le croire, mais bien, à la lettre, un *exemple*... que nous invitons *plusieurs* à méditer, les priant, au surplus, d'en tirer une conclusion précise et pratique, pour l'amour de saint Michel.

Ex-voto. — Une communauté bénédictine, réfugiée en Italie, nous envoie une pale, un corporal, un amict, un purificateur et un manuterge, très finement brodés, et que nous réservons pour les offices pontificaux. Merci à nos bienfaitrices, et qu'elles reçoivent l'assurance de nos prières à saint Michel pour leur monastère.

Chronique du Mont Saint-Michel

13 février 1918.

« Dans cet automne, qui fut pluvieux d'abord, et qui glisse maintenant en douceur vers un hiver, que... » A peine avons-nous fini de tracer ces lignes de la dernière chronique que nous devons déchanter, comme l'on dit. Le Bonhomme apparaissait soudain, plumant ses oies avec ardeur. C'était, je crois, le 16 décembre. « Attaque brusquée, » comme on en prédisait avant la guerre et comme il advint en 1914. Mais. Bonhomme, tu retardes ! Il y a belle lurette que ça ne se fait plus. Ta méthode est surannée, périmée définitivement. Aujourd'hui une attaque ne surprend plus personne. C'est la loi de guerre. Ainsi le vieil Hindenburg clame depuis des mois aux échos du monde : « Attention ! nous allons attaquer ! » Silence ensuite, silence dans lequel chacun se prépare : les uns à donner, les autres à recevoir. Enfin, tout étant bien en place, le rideau se lève — se *tend*, veux-je dire — rideau de fumée, impénétrable, derrière lequel tonnent sans relâche les canons de tous calibres et de toutes voix... des nuits et des jours de suite. Bonhomme, Bonhomme, on n'attaque pas comme cela, tout de go, sans prévenir. Cela ne se fait plus.

« Messieurs les... tirez les premiers, » Oh ! sans doute, nous n'en sommes pas revenus aux galanteries de cette époque-là. Mais la guerre en dentelle est autre chose qu'un souvenir. Manque aujourd'hui la dentelle ! C'est vrai...

Or quand il « tint le secteur », l'hiver ne le lâcha plus jusqu'au « grand repos ». Il neigeait le 16 décembre. Le gel vint après, vif, tenace. Oh ! rien de pareil au froid atabaskien de février 1917... du moins en nos régions. Les permissionnaires du front, venus des Hauts de Meuse notamment, ne paraissent pas — c'est justice d'en convenir — très enthousiastes de la température de leurs cagnas. Le chauffage central y laisserait à désirer, dit-on. Mais il est écrit que le poilu ne s'enrhume qu'en permission. La vie sauvage est hygiénique ; les troglodytes n'avaient pas de médecins ; Martial Imbert nous le garantirait sur un monument mégalithique. La civilisation nous *gâte*, littéralement, par ses charmes factices et trompeurs. Nul doute que la guerre ne nous ramène à des mœurs simples et saines. Alors les médecins auront des loisirs. Ils seraient mal venus à s'en plaindre.

Aussi bien, les guerriers montois, qui nous visitèrent en cette arrière-saison, furent-ils unanimes à gémir sur notre malheureux sort. Oyez, mes bons amis. Le sol était glacé, quand, le 24 décembre, le verglas s'abattit sur la contrée, et rendit, sinon impossible, du moins extrêmement périlleuse, la circulation. Que de chutes retentissantes ! Combien auront gardé un souvenir plutôt pénible du caractère moelleux de nos pavés ! Ailleurs la messe de minuit attirait dehors les pieux chrétiens, et ce dut être tragique. Ici, quand même sa suppression n'eût pas été d'avance décidée, la prudence eût fait un devoir de l'ordonner... *au pied levé*.

Mais c'était chose faite. Car les moyens d'éclairage sont rares et dispendieux. Il est vrai : nous avons des bons, des bons... mais en somme bons à pas grand'chose, puisque le pétrole fuit et que la chandelle est hors de prix. Enfin il n'est pas bien sûr encore que l'arrêté préfectoral ne nous atteigne pas. Nos lecteurs n'ont pas à son sujet éclairé notre lanterne. On dit — mais ce doit être inexact — que les Normands de la côte ont remise les leurs depuis deux mois. A en croire les *gendarmes*, les *voituriers* se diraient autorisés, voire obligés, à rouler la nuit, tous feux éteints, et cela fort loin de la zone protectrice, par scrupule. « Gàs de Villedieu... ou de Falaise, ta lanterne ? — On n'en a point. M. le Préfet l'a défendu. » Eh ! que voulez-vous que l'on oppose à cet argument ?

Les chemins demeureront impraticables, une dizaine de

jours environ, pendant lesquels ni épicier, ni boulanger, ni charbonnier... Leurs chevaux ne sont pas dressés au skating. La famine, en revanche, s'avancait vers nous à grands pas. Pour lui barrer la route, quelques personnes se devouèrent, et, au premier rang, les poilus permissionnaires. La corvée de ravitaillement, ça les connaît. Qui n'a dans l'œil le croquis de cet être de légende qui disparaît sous une avalanche de musettes, de bidons, de boules de son... et qui chemine parmi les ruines et les trous d'obus, ayant par surcroît au bout de ses deux bras deux invraisemblables marmites ?

Puis, vint le dégel. « Ah ! le bon débet (1) ! Un vrai bon débet ! » qui gonfla la terre et transforma les chaussées en trempins... rien d'électoral d'ailleurs. Il fut suivi, lui-même, d'une période délicate qui se prolonge encore et qui embellit à vue d'œil la nature. Ça et là la ravenelle pique ses clous d'or ; les merles s'ébrouent, matin et soir, dans les bosquets. Naguère, une chouette s'est fait entendre du côté du petit bois. Serait-ce un nouvel hôte ? Bienvenue à la chouette ! Et puisse-t-elle faire bon ménage avec l'épervier, qui a élu domicile sur un ressaut du pignon est de la Merveille.

* *

Non loin, on enlève sans hâte les échafaudages qui enveloppent, depuis plus de 4 ans, Belle-Chaire. Les travaux extérieurs sont terminés. Seuls restent à faire le vitrage des fenêtres et l'enduit intérieur de la magnifique salle du Gouvernement ou du Prétoire. Dans l'ensemble, la toiture nouvelle reproduit le dispositif de l'ancienne. On le regrettera. De 1914 à 1917, un pignon, haut de 7 mètres environ, fut *essayé*. N'eut-il pas l'heur de plaire ? Il faut le croire, puisqu'en juillet dernier il s'évanouit comme par enchantement. Pourquoi ? Nous ne ferons pas à Richard Tustin l'injure de lui attribuer l'illogisme que présente l'état actuel de son œuvre. Il est clair que la ligne horizontale, qui cerne en hauteur les harmonieuses lancettes, est le résultat d'une mutilation. Le pignon, que l'histoire et l'art s'accordent à réclamer, aurait, évidemment, le tort de masquer d'un certain côté les clochetons de l'abside. Mais Basilique et Belle-Chaire sont deux monuments indépendants, et d'époque et de conceptions diverses. Le respect de l'un entraînerait-il le sacrifice de l'autre ? Et comment concilier cette méthode avec le principe ; — d'ailleurs très sage — qui fait loi aujourd'hui à la Commission des Monuments historiques : que l'on *restaure*, mais que l'on *ne crée pas* ? Ici, en vérité, on n'a pas restauré

(1) « Debet » signifie *dégel*, en patois du pays.

ce qui était ; on a consacré une mutilation. Notre sentiment, si dénué qu'il soit d'autorité — eh ! nous le savons — est partagé par plusieurs ; il le sera par d'autres, nous le craignons, lorsque le Mont reverra les beaux jours et ses visiteurs.

* * *

Pour l'instant, le Mont est solitaire. Sauf le train mercurial qui lui amène, tous les huit jours, une douzaine de soldats et quatre ou cinq civils, je ne sais pas que les voituriers fassent de brillantes affaires. L'église paroissiale est à peu près constamment déserte. C'est à peine si, grâce aux habitants, une demi-heure le matin et autant le soir, elle s'anime. De pèlerins, peu ou point. Nous sommes, nous, les pèlerins de ces mauvais jours et faisons, au nom des absents, nos dévotions à l'Archange.

Mais les pèlerins reviendront. Ce sera facile. Car la Digue n'est pas entamée. Elle demeure, intacte, inébranlable, impavide. Menaçait-elle ruine en quelque endroit, ces temps derniers ? Toujours est-il que l'on vit arriver un wagon de moellons — un wagon seulement, le matériel est limité ! — autour duquel s'empressa une équipe d'ouvriers — car le temps est précieux et la manutention chère. « *Que les méchants tremblent et que les bons se rassurent !* » La Digue, plus forte que jamais, est soudée aux vieux murs du Mont. Bientôt on la classera.

GINGATZ.

Echos et Nouvelles

1^{re} Classe.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 12 décembre 1917 a élevé la fête de la Dédicace de saint Michel Archange (29 septembre) au rite *double de 1^{re} classe*. Cette nouvelle aura réjoui grandement les serviteurs de saint Michel. Il leur paraît, en effet, de toute justice que le glorieux Archange reçoive dans l'Église universelle des honneurs hors de pair, comme lui en vaut au Paradis sa prérogative singulière de « Prince des célestes milices »

Monseigneur Grente.

M. le chanoine Georges Grente, docteur ès-lettres, supérieur de l'Institut Saint-Paul, à Cherbourg, est nommé évêque du Mans. Ni les pèlerins de Saint-Michel, ni les lecteurs des *Annales* n'ont perdu le souvenir du discours qu'il prononça au Mont Saint-Michel, le 16 octobre 1913. Ils adresseront à

Dieu une fervente prière pour le nouveau prélat, auquel nous offrons nos félicitations les plus sincères et nos vœux très respectueux.

Les Revenants.

Ce seraient, là-haut, les Moines que l'auteur de « *Trois Villes saintes* », M. Émile Baumann, rappelle de ses vœux ardents (1). Le *Phare de la Manche* confesse qu'il aimerait, lui aussi, — quoique pour un motif différent — autant voir les moines au Mont, « que tous les Poulard de la création qui en ont fait un bazar où on ne vend pas que des omelettes ». (*Pardon! Moines et omelettes ne sont pas incompatibles. Il suffirait de mettre chacun à sa place : les omelettes en bas, les moines en haut.*) Il ajoute : « Mais il ne faut pas exagérer. » A l'en croire, en effet, l'idée serait « un peu 1830 », et les moines eux-mêmes n'auraient pas plus envie « de reprendre ce rocher que celui de Tombelaine ». Qu'en savez-vous, mon bon Pierre du Brick? Hélas! vous donnez la mesure de votre savoir quand, deux lignes plus loin, vous laissez entendre que Raspail fut incarcéré par les moines!!

Recherches sur le culte de Saint Michel au diocèse de Limoges

(Suite.)

IV. ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-PAUL

Dans l'archiprêtré de Saint-Paul il y avait deux églises paroissiales et une chapelle consacrée à saint Michel.

Saint-Michel-de-Noblac.

L'église paroissiale de Saint-Michel-de-Noblac était adjacente à la grande église de Saint-Léonard. C'était cependant une cure qui fut toujours sous le patronage de saint Michel. Au XVI^e siècle elle comprenait 260 communicants, ce qui suppose une population de 347 habitants. L'évêque de Limoges y a toujours nommé des curés. Le dernier fut Léonard Tandean, qui fut fidèle à son devoir en refusant le serment de la constitution civile du clergé, en 1792. Comme son âge l'exemptait de la déportation, il fut condamné à la prison perpétuelle.

Cette église de saint Michel fut démolie pendant la Révolution. Voici le procès-verbal d'estimation que l'on en fit

(1) *Annales* de septembre octobre 1917, p. 138.

alors : « Nous, Pierre Constant, expert nommé par les citoyens administrateurs du directoire du district de Saint-Léonard, pour l'estimation des biens nationaux à vendre dans l'arrondissement du district, nous nous sommes transporté dans l'église de saint Michel paroisse de Saint-Léonard, où étant, et scrupuleusement examiné ladite église pavée en parpaing, qui se confronte avec l'église de Saint-Léonard et au jardin du citoyen Tandean, et à la chapelle des pénitents bleus, ayant, ladite église six toises de longueur sur deux toises de large; et lambrissée; la sacristie, une toise en carré, dans le trésor, deux toises de long sur dix pieds de large; nous avons estimé le tout, en notre âme et conscience, à la somme de cinq cents francs. — Fait à Saint-Léonard, le 19 mars 1793, l'an 2^e de la République française. — signé : Constant, expert ».

Saint-Michel de Doms.

L'église paroissiale de Doms, Haute-Vienne, est consacrée à saint Michel archange. Dès 1134 elle est indiquée comme un bénéfice du chapitre d'Eymoutiers et les chanoines de ce chapitre en nommaient le curé.

L'église est d'une architecture très simple et semble avoir été construite au XII^e ou XIII^e siècle. On y faisait des réparations en 1847.

Blaise Barbarin était curé de Saint-Michel de Doms en 1639.

N. . . . Geneste, ou de La Geneste en 1692

N. . . . Dourneau en 1695.

N. . . . Leyris.

N. . . . Givergnac, en 1702.

N. . . . de la Geneste en 1706.

Nicolas Ducheyron, 1749-1781.

Jean-Baptiste Ducheyron 1781-1814.

Jean Soumy, 1814.

Jacques François Montely, 1838.

Antoine Cognet, 1850.

Léonard-Aimé-Cyprien Verger, 1854.

Guillaume Chaumanet, 1873.

Antoine Teillet, 1877.

Pierre Marty, 1882.

Joseph Depoux, 1883.

Joseph Motet, 1897.

Henri Roche, 1903.

Saint-Michel-de-Châteauneuf.

Saint-Michel-de-Châteauneuf, appelé aussi des Chapelles, était un prieuré simple appartenant au monastère d'Aureil.

Un peu après 1147 Gérard de Laron lui donnait pour le luminaire de sa chapelle le quart du mas de Faurias.

Il était situé au bas du bourg de Châteauneuf (Haute-Vienne), non loin de la Combade. Le 3 septembre 1639, ce prieuré fut uni au collège des jésuites de Limoges, à condition que sa chapelle ne serait pas privée du service qu'on avait coutume d'y faire. Mais au siècle suivant cette chapelle tombait en ruine, et en 1741 elle fut interdite, et sa démolition ordonnée. Aujourd'hui il n'en reste rien.

Pierre de Vernh, était prieur de Saint-Nicolas de Châteauneuf en 1486.

Gabriel de Breiche en 1578 et 1593.

François Rousseau et Lionnet Dumont, en compétition en 1626.

Antoine Montalescot en 1721 et 1741.

V. — ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-JUNIEN.

Il y avait dans l'archiprêtré de Saint-Junien l'église paroissiale de Saint-Michel-de-Confolens, trois chapelles particulières et une vicairie dédiée à cet archange.

Saint-Michel-de-Confolens.

Cette église appartenait au monastère de Lesterps en 1180; c'était au diocèse de Limoges une succursale de celle de Saint-Maurice-les-Lions, au moins dès 1404. Elle fut érigée en église paroissiale le 17 mai 1678. Son patron a toujours été saint Michel, et l'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, jusqu'au Concordat de 1801. N... des Vergnes, curé de Saint-Michel-de-Confolens, mourut en 1761. Jacques Duclos, nommé en 1765, fut condamné à la prison perpétuelle pour refus de serment pendant la Révolution. Depuis le Concordat, cette paroisse a été réunie à celle de Maxime-de-Confolens, diocèse d'Angoulême.

Une chapelle dédiée à l'archange saint Michel existait aussi dans le cimetière de cette paroisse.

Jourdain de Laron, évêque de Limoges, donna à la cathédrale la quatrième partie de la chapelle de Saint-Michel et de Saint-Quentin, près Lesterps, et cela par acte passé entre 1031 et 1039. A un kilomètre au sud de Lesterps et dans le voisinage de Saint-Quentin se trouve le lieu appelé Saint-Michel, où vraisemblablement a existé cette chapelle de l'archange.

Une chapelle dédiée à saint Michel existait au faubourg de la ville de Bellac (Haute-Vienne); elle a été démolie au XVIII^e siècle.

Un prieuré, sous le patronage de saint Michel, existait en 1158 et en 1398, dans la paroisse de Chatelus-le-Marcheix (Creuse), près du lieu de Boissieux. L'abbé de Saint-Augustin de Limoges le céda, à perpétuité à ses moines, pour leur vestiaire, le 28 janvier 1419. En 1506 et 1556, il est dit église curiale, mais il n'a pas conservé ce titre.

Au Dognon, paroisse du Châtenet-en-Dognon (Haute-Vienne), existait une église dédiée à saint Michel, qui, en 1193, dépendait du monastère de Saint-Léonard-de-Noblac. En 1275, elle est dite église curiale. On la qualifie prévôté en 1371, et prieuré en 1399. Saint Michel en a toujours été le patron.

A La Jonchère (Haute-Vienne), par acte du 28 mai 1458, Pierre Bourdelli fonda une vicairie dans la chapelle du grand cimetière, à l'autel de Saint-Michel.

Au château de Dan-le-Palleteau (Creuse), il y avait une vicairie appelée de Saint-Michel. L'évêque de Limoges en nommait un titulaire en 1493; elle est encore signalée dans des actes de 1569.

(A suivre.)

A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Je viens encore au nom de Mme R. vous prier d'offrir le saint sacrifice pour ses fils Léon et Eugène. L'aîné vient d'échapper à la mort dans la catastrophe de Modane. Il a pu sauter du train sans se faire de mal. Sa mère attribue à saint Michel le salut de son fils en cette circonstance.

A. L. (Manche).

« Pendant trente-deux mois de front, au milieu de mille dangers, j'ai senti d'une façon frappante la protection du puissant Archange, saint Michel, l'Ange des Forts. »

P. A. (Ille-et-Vilaine).

« Ma reconnaissance envers saint Michel augmente chaque jour, en constatant sa protection. Lorsque la guerre sera terminée, je ferai le pèlerinage du Mont Saint-Michel avec un de mes neveux que l'Archange daigne protéger depuis le début des hostilités. »

S. D. (Maine-et-Loire).

« Une chose est certaine, c'est que saint Michel m'a protégé jusqu'à ce jour. »

G. B., Zouave.

« C'est à la protection du grand Archange que l'on attribue la préservation d'un jeune officier de chez nous, inscrit depuis longtemps sur les registres de l'Archiconfrérie. Parti maintes fois à l'attaque, chaque fois il est revenu seul de tous les officiers. »

M. F. (Hérault).

« Je fais partie de la cinquième arme comme pilote-aviateur, et suis redevable au grand Archange de visibles protections. » B. (Marne).

AUTRES TÉMOIGNAGES :

M^{me} A. C. M. (Jura), 2 messes. — A. L. (Calvados), cierge. — C. P. (Oise), offrande. — N. M. (Tarn-et-Garonne), cierge. — M. D. (Paris), messe. — L. L. (S. P. 32), offrande. — D. S. (Pas-de-Calais), messe et propagande. — A. G. (Paris), neuvaine. — M. P. (Cantal), offrande. — L. P. (Paris), inscription dans l'Archiconfrérie. — M^{me} A. (Indre-et-Loire), cierge. — L. A. (Cher), messe. — M^{me} P. A. (Maine-et-Loire), scapulaire. — M^{me} d'A. (Finistère), messe. — M^{me} de M. (Manche), offrande. — C. de la T. (Oise), messe. — E. L. (Haute-Saône), 2 messes. — M^{me} T. (Meurthe-et-Moselle), offrande. — A. L. M. (Calvados), offrande. — M^{me} L. (Gironde), cierge. — M. C. (Nièvre), offrande.

ACTIONS DE GRACES

Allier : messe, B. C. de C., *zél.* — Aude : offrande, M. L. — Aveyron : offrande et cierges, M. C. — Messe, A. C. — Calvados : cierge et consécration, A. M. — Côte-d'Or : messe; V. P., *zél.* — Messe, E. B. — Creuse : offrande, M. D., *zél.* — Eure : messe, M. G. — Finistère : messe, S^r A. M., *zél.* — Haute-Garonne : offrande, H. G. — Hérault : 2 messes pour faveur temporelle obtenue, M. J. — Messe, A. E. — Ile-et-Vilaine : offrande, A. H. — Messes, M. L., *zél.* (en décembre et en février). — Témoignage de reconnaissance, B^{me} de C. — Lot-et-Garonne : 2 messes, L. L. — Maine-et-Loire : Abonnement, J. M. — Messe, C. B. — Manche : guérison obtenue : M. V. — Meurthe-et-Moselle : 2 messes, A. F. d'A. — Oise : cierge, L. C., *zél.* — Orne : messes, L. F., *zél.* — Seine : 2 messes, H. M. — Messe, F. B. — Messe, J. P. — Messe, L. P. — Seine-et-Marne : 4 messes, A. B. N. — Seine-Inférieure : 2 messes, L. B. — Tarn-et-Garonne : grâce temporelle, P. D. — Vendée : messe, Veuve J. A. — Offrande, M. T., *zél.* — Yonne : messe et cierge, M^{me} L. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : Jacques Peltier, de Villers-en-Trayères; Félix

Michel, de Notre-Dame-du-Laus; Florian Molières, de Cavaillac; Joseph Rialland, de Severac; A. bert Levéque, Joseph Guillion, Louis Daviaud, François Lhérian, de Mésanger; Adrien Thuvenin, de Orléans; Augustin Fivion, de Les Cerqueux; Georges Desmier, capitaine, d'Avranches; Jules Païndestre, de Valognes; Auguste Cauvin, de La Rondebaye; Georges Girard, de Saint-Sauveur-Lendelin; Henri Delonnet, Edouard d'Hervilly, de Revigny; E. Duret, commandant, de Maignelay; Edgar Thommorel, de Vimoutiers; André Destremau, capitaine, de Bayonne; Jean-Edouard Bihollet, de La Giétaz; Ferdinand Roulier, de Terves; Auguste Braudry, de Bressuire; Michel Corrad des Essarts, de Colombes; l'abbé René Barhès, de Castres; Jean Debria, de Sept Fonds; l'abbé X. Arlet, lieutenant, de Limoges.

Bouches du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Laure Bénézeth

Calvados. — Bayeux : M. Frédéric Gosselin; M^{me} Triquet, née Madeleine Mignot; M^{me} Guillebert. — Falais : M^{lle} Prudence Pelcoq; M^{lle} Julie Mesnil, associées très dévotés à saint Michel. — Caen : M. Charles Colbert; M^{me} Cécile Rivière; M^{me} Léocadie Colbert; M^{me} Adèle Déblais.

Cher. — Menetou-Ratel : M. Henri Damien.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} Gervaise.

Eure. — Caorches : M. Charles-Henri Levain.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{lle} Laurence Ressaygnier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. l'abbé C. Desfossés; M^{lle} Marie Rieux, *zélatrice extrêmement active, punctuelle et dévouée, a tenu à s'acquiescer jusqu'au bout de ses fonctions.* — Séverac : M. Jean Richard; M^{me} Rialland, née Jeanne-Maria Roux.

Maine-et-Loire. — Angers : M. Masse. — Segré : M^{me} Huez. — Longué : M^{mes} Marie Mercier; Élisabeth Forêt; Jeanne Beaumont; Aimée Raboin; M^{lle} Marie Cheval; M. Louis Forêt.

Manche. — Coutances : M. le chanoine Ybert, *aumônier du lycée.* — Saint-Hilaire-d'Harcoué : M. le chanoine Collin, *curé doyen.* — Genêts : M. l'abbé Lémonoyer, *curé.* — Le Fresne-Poret : M. l'abbé Daguépéroux, *curé.* — Valognes : M. l'abbé Meurier, *aumônier de l'hospice.* — Avranches : M. l'abbé Lefrançois, *aumônier de la prison.* — Sainteny : M. l'abbé Saint. — Picauville : M. l'abbé Hedouin. — Lingéard : M. l'abbé Fauchoux. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M. Amédée Couillard. — Percy : M^{me} veuve Émile Grente, née Augustine Gihaut. — La Haye-du-Puits : M. Paul Lecluze. — Pontorson : M. Louis David; M^{me} Chauvière, née Marie Galles. — Cherbourg : M^{me} veuve Charles Berthot. — Avranches : M^{lle} Joséphine Quignon; M^{me} Houssin. — Saint-Lô : M^{me} Barbey. — Saint-Denis-le-Vêtu : M. Léon Bernard.

Mayenne. — Laval : M. le chanoine Garry, *zélateur.* — Château-Gontier : M^{me} Maurice Louvard; M^{me} Paul Chevillon. — Sougé-le-Bruant : M. le Comte Alfred de Sparre; M. Maurice du Piessis; M^{me} Henriette le Grand; M^{me} Louise Daval.

Meuse. — Revigny : M. Jean Martin ; M. Émile Martin ; M^{me} Florentine Igier ; M^{me} Marie Michel ; M^{lle} Jeanne Martin.

Morbihan. — Pontivy : M^{me} Émilie Sachet ; M^{lle} Céline Le Roux.

Rhône. — Lyon : M. Louis-Noël Sargnon ; M. Antonius Sargnon.

Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{me} veuve Le Roy, née Louise Le Royer. — Le Mans : M. Émile Souriau.

Seine. — Paris : M. Eugène Fontaine, *zélateur* ; M^{me} veuve Hugon ; M. Étienne de Tugny. — Le Perreux : M^{me} Jaquin.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M. Paul David.

Dux-Sèvres. — Pigny : M^{me} Léonie Brossard. — Breuil-Chaus-sée : M. Auguste Charrault. — Saint-Amand sur-Sèvres : M^{me} Marie Gabard.

Tarn. — Castres : M. Pierre Galibert ; M. Henri Galibert ; M^{me} Joséphine Terral ; M^{me} Marie Couziuié.

Haute-Vienne. — Limoges : M^{me} Sophie Communal.

Ile de la Réunion. — Les Colimaçons : M^{me} veuve Laurance, née Geneviève Selsen.

Canada. — Montréal : M. Fa'ien Dumond ; M. Octave Boucher ; M^{me} Leclair, née Emma Drolette ; M^{me} Deslauriers, née Olympe Proulx ; M^{lle} Marie Labaire ; M^{lle} Philomène Sarrazin ; M^{lle} Joséphine Héli ; M^{lle} Alphensine Laflamme. — Walleyfield : M. l'abbé Antonio Hébert. — Champlain : M^{me} Gu rtin, née Marie Thibaudeau. — Saint Hyacinthe : Sœur Thérèse de Jésus, *religieuse adoratrice du Précieux Sang*.

Ile Maurice. — Port-Louis : M. Péril.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.



VI. — MUSIQUE RELIGIEUSE

1. **Quis ut Deus!** Chant des Pèlerins au Mont Saint-Michel. Paroles du Comte de Palys, musique du V^{ic} le Mintier. Partition pour harmonium et partie vocale..... 1 fr. 25
2. **La France à Saint Michel**, dédiée à S. G. Mgr Guérard, paroles et musique de L. Tiercelin. Partie vocale seulement..... 0 fr. 75 la douzaine.
3. **A l'Ange de la Patrie**, paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine; 2 fr. 25 le cent.
4. **Que Dieu sauve la France!** paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine; 2 fr. 25 le cent.
5. **Saint Michel, à votre puissance; Pitié, mon Dieu; Nous voulons Dieu.** Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages..... 1 fr. 25 le cent.
6. **Saint Michel, à votre puissance; « A l'Ange de la Patrie »...** Les deux cantiques (paroles seules), feuille double in-32, 4 pages..... 0 fr. 75 le cent.
7. **Cantate à Saint Michel**, paroles de E. P., musique de Marcel Laurent, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans. Partie vocale..... 0 fr. 40 l'unité. Grande partition..... 2 fr. 50 l'unité.

VII. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. Photographure « Imperet », 24 x 32..... 0 fr. 50 l'unité.
2. Chromolithogravure artistique : « Saint Michel du Guide », 33 x 43..... 2 fr. l'unité.
3. **Saint Michel**, d'après Raphaël, image. (au verso : « Invocations des Fils de France à saint Michel »), 10 1/2 x 6. 0 fr. 60 la douzaine.
4. **Images brunes**, filets or. (Saint Michel). 0 fr. 60 la douzaine.
5. **Images chromos**, (do). 0 fr. 75 la douzaine.
6. **Images Apparition de saint Michel et Images de N-D. du Mont-Tombe**, en couleurs (artistiques) : 2 fr. la douz. 0 fr. 20 l'unité.
7. **Images diverses** : Saint Michel. Demander échantillons.

VIII. — CARTES POSTALES

1. Cartes postales ordinaires : Vues du Mont Saint-Michel. 0 fr. 75 la douzaine.
2. « Le Mont Saint-Michel dans le passé », reproduction artistique, sur carton à la forme, de vieilles estampes et vieux dessins, Deux pochettes de 10 cartes chacune. La pochette : 1 fr. 25

IX. — BROCHURES

1. **Saint Michel Archange**, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. **Le Mois de saint Michel**, par la Rédaction des *Annales*. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. **Nouveau Guide du Mont Saint-Michel**, par Louis DU MONT. (Illustré)..... 1 fr. l'unité.
4. **Saint Michel, protecteur de la France**, par A. RASTOUL. 1 fr. 75 l'unité.

Tous ces prix s'entendent franco, majoration comprise.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Mgr E. LERLONG. *La Sainte Religieuse*. Instructions sur les Grands et les Obligations de la vie religieuse. 6^e édition. 1918. 1 volume in-12. Prix : 4 francs.

Tout ce qu'a composé Mgr Lelong se distingue par la solidité théologique, l'unction pieuse, la clarté, le sens pratique et la belle forme classique. Ces qualités se retrouvent à un haut degré dans ce volume. Tout y est instructif, intéressant, édifiant. On lit surtout avec charme ce qui concerne : le renouvellement spirituel, l'estime, l'utilité, le bonheur, la sainteté de la vie religieuse ; l'amour de la congrégation, de la règle, de la souffrance, du silence, etc.

P. A. MONFAT, de la Société de Marie. *Les Vrais principes de l'Éducation chrétienne*, rappelés aux maîtres et aux familles. Nouvelle édition, avec préface de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon. 1 vol. in-12 de XLV-424 pages. Paris, Tequi, 1918. Prix : 4 francs.

À l'école du P. Monfat, les parents et les maîtres s'éclaireront encore sur la grandeur de leur tâche et sur la manière de façonner des âmes de chrétiens en même temps que des esprits cultivés. Qu'ils lisent et méditent, en particulier, toutes ces pages substantielles et savoureuses où l'auteur les presse d'imprégner de la foi leur propre vie et leur propre pensée, comme leurs procédés d'enseignement et d'éducation !

J. MILLOT. *Retraite de Dames et de Mères chrétiennes*. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50

Voici la liste des sujets traités : — *Ouverture* : Le figuier stérile. — *Premier Jour*. — 1^{re} Instruction : Marie-Madeleine, causes et grandeur de sa chute. — 2^e Instruction : Marie-Madeleine, générosité de son repentir. — 3^e Instruction : L'Épouse. — *Conférence* : Les devoirs à l'égard des malades.

Deuxième Jour. — 1^{re} Instruction : La Mère. — 2^e Instruction : La Chrétienne. — 3^e Instruction : La Confession. — *Conférence* : La Patience.

Troisième Jour. — 1^{re} Instruction : Le Devoir de la prière. — 2^e Instruction : Le Devoir de la communion. — 3^e Instruction : La Dévotion à la Sainte Vierge est un gage de salut. — *Conférence* : Le Sanctuaire de la famille. — *Clôture* : Le Vrai sens de la vie chrétienne.

Bonne chère avec peu d'argent. Le dîner de tous les jours. Recettes faciles recueillies par une ménagère. Un vol. in-18, 0 fr. 75. — *La Pâtisserie et le dessert à la maison*. Recettes faciles. Un vol. in-18, 0 fr. 50. — *La Cuisine maigre*. Recettes faciles et menus pour le Carême et en temps de guerre. Un vol. in-18, 0 fr. 50. — Les trois volumes pris ensemble, 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 75.

Ces petits livres de cuisine, dans leur genre très modeste, sont faits d'une façon fort intelligente. Ce ne sont pas de ces gros traités qui accumulent une foule de recettes impraticables, tant elles sont compliquées et coûteuses. Dans ces petits livres, tout est pratique, tout est aisé. Avec les conseils qu'ils donnent on peut certainement faire, à bon marché, d'excellente cuisine, comme on en veut dans les familles.

TOLRA, éditeur, 23, rue d'Assas, Paris.

Père EDOUARD D'ALENÇON. *Catéchisme du Sacré-Cœur*. 3^e édition. Prix : 3 fr. 25 franco.

Nous avons annoncé précédemment cet ouvrage du P. Édouard. L'auteur a reçu les éloges de personnes très qualifiées. Les nôtres ne sauraient ajouter rien à l'éloquence de pareils témoignages. Il nous suffira, au demeurant, de souligner que ce livre en est à sa 3^e édition. C'est une fortune. E. C.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



3^e LIVRAISON MAI-JUIN 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
- 2° **Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 3° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 4° **Nouvaines.** — Les novaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 5° **Lampes.** — Service interrompu jusqu'à nouvel avis.
- 6° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 7° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.*
- 8° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme ex-voto, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'ex-voto. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 9° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la novaine, reçoit les Annales, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

44^e Année. — 3^e Livraison. — Mai-Juin 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La préparation des enfants au sacrement de Confirmation; La lutte contre l'anarchie menaçante* (E. D.) (p. 49). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 54); *Zélateurs* (p. 54); *Associés* (p. 54); *Consécrations* (p. 54); *Ex-voto* (p. 54); *Pèlerinages* (p. 54); *Avis divers* (p. 55). — LETTRE GÉNÉREUSE DE Mgr DE CHALMAZEL (ÉTIENNE DUPONT) (p. 55). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 57). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 62). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mai et juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

SAMEDI 4 MAI et MERCREDI 8, SAMEDI 1^{er} JUIN, messes pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES mensuelles auront lieu du 21 au 29 mai et du 15 au 23 juin.

Outre les intentions particulières de tous nos associés, spécialement celles qui seront recommandées par lettres, nous proposons les intentions générales suivantes que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir :

Neuvaine de Mai : LA PRÉPARATION DES ENFANTS AU SACREMENT DE CONFIRMATION ;

Neuvaine de Juin : LA LUTTE CONTRE L'ANARCHIE MENAÇANTE.

* * *

Le mois de mai voit, dans la plupart des diocèses, l'administration du sacrement de confirmation à des légions d'enfants : nous prions pour qu'ils le reçoivent avec des dispositions propres à en assurer les effets.

Malgré le zèle des catéchistes, les enfants ont peine à comprendre l'importance de ce sacrement, et pas mal de grandes personnes demeurent enfants sur ce point. On pense à Notre Seigneur, on en fait le centre de sa vie spirituelle, ce qui est juste ; on a même une certaine ferveur pour la Pénitence et l'Eucharistie ; mais combien songent au Saint-Esprit et au fait que l'âme chrétienne a des relations si étroites et si capitales avec lui, que Notre Seigneur en a fait l'objet d'un des sept sacrements ? Et ce sacrement est si puissant que, ne se conférant qu'une fois, comme le Baptême et l'Ordre, il rayonne sur la vie entière, source intarissable de grâces jusqu'au dernier moment du confirmé sur la terre, et de gloire dans le ciel. Flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. Ce sont choses trop abstraites pour faire une vive impression sur les enfants, et, une fois le sacrement reçu, il n'y a guère que les âmes vraiment soucieuses de leur progrès dans la vie de la grâce qui y songent.

La grâce sanctifiante est une participation à la nature et à la vie de Dieu. Dieu est un en trois personnes ; la grâce nous met en relations avec chacune des trois personnes. La Confirmation nous communique le Saint-Esprit et ses dons d'une manière admirable. Le Saint-Esprit, c'est l'Esprit de Notre Seigneur, dont nous sommes les membres. Il vient dans le chrétien non comme un hôte de passage, mais pour s'y établir, y résider, faire de lui son temple afin de pouvoir le guider, inspirer tous ses actes, toutes ses pensées, le rendre véritablement enfant de Dieu, car ceux-là seuls sont les enfants de Dieu qui, dans leur activité intérieure et extérieure, sont guidés par l'Esprit même de Dieu. Être l'enfant de Dieu et agir sous l'impulsion de ce que saint Paul appelle la chair, c'est-à-dire non seulement les sens et les passions, mais la raison indépendante de l'Évangile, c'est une contradiction.

Nous sommes donc les temples du Saint-Esprit, qui par ses sept dons gouverne l'âme docile et lui fait réaliser des merveilles de sainteté. C'est surtout le sacrement de Confirmation qui nous élève à cette haute dignité, en nous constituant parfaits chrétiens, c'est-à-dire des chrétiens parfaitement outillés, à qui il ne manque rien, s'ils veulent coopérer à la grâce, pour atteindre le but de leur création, la sainteté et le ciel.

Les sacrements nous confèrent ou augmentent en nous la grâce sanctifiante ; mais la grâce sacramentelle a, de plus, la caractéristique d'être un titre à toutes les grâces actuelles nécessaires pour la réalisation de la fin du sacrement. Nous pouvons donc toujours, dans le besoin, présenter ce titre à Dieu, et au nom du sacrement reçu solliciter les secours utiles dans les circonstances variées de notre vie. Demandez et vous recevrez.

Pourrions-nous être refusés lorsque nous nous présentons devant Dieu non seulement armés de la promesse de son Fils, mais portant dans nos mains ses mérites à nous appliqués par les sacrements ? Au nom de notre Baptême nous devons demander sans hésitation les grâces nécessaires au plein développement de la vie surnaturelle qu'il nous a conférée ; au nom de notre Confirmation nous devons sans plus d'hésitation respectueusement requérir toutes les grâces en rapport avec l'effet propre de ce sacrement.

Cet effet c'est la force de confesser notre foi par nos paroles et par nos actes à la face du monde entier, en dépit des attaques dont elle est l'objet et du ridicule dont on veut la couvrir et nous avec, selon la promesse de Notre-Seigneur. L'assaut, de nos jours, est formidable. Si l'ennemi n'use pas de la violence qui fait les martyrs, ses ruses sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus cachées : le fait est que nous sommes toujours haïs du genre humain pour le nom de Notre-Seigneur : à nous par conséquent de tirer sur les réserves d'énergies accumulées en nous par notre Confirmation pour faire une face glorieuse à cet état de choses que nous ne pouvons changer ; à nous aussi de prier pour que les enfants qui vont recevoir ce sacrement s'en approchent avec les meilleures dispositions, puisque les effets produits sont en rapport avec la perfection de ces dispositions. On parle beaucoup aux enfants de leur première communion, parce qu'ils y doivent recevoir Notre-Seigneur, la deuxième personne de la T. S. Trinité, parlons-leur également de la Confirmation où ils doivent recevoir pour leur vie le Saint-Esprit, la troisième personne de la T. S. Trinité, non moins digne de nos adorations que les deux autres.

Demandons pour eux, avec nos Evêques, une abondante effusion des dons. La Crainte filiale de Dieu, le respect profond de sa majesté, sentiment si regrettablement absent de la vie chrétienne moderne, trop souvent basée sur le sable mouvant des impressions. La Piété, qui nous donne un cœur d'enfant pour notre Père du Ciel, et qui fait déborder sur tous ceux à qui nous sommes unis par la Communion des Saints, une vraie tendresse surnaturelle, autrement efficace pour l'arrangement des affaires même de ce monde, que la solidarité dont on jouit en Russie par exemple. La Science, qui serait voir le vrai sens des sciences humaines et les empêcherait d'aboutir à l'orgueil meurtrier des âmes. Ne sont-elles pas la connaissance des œuvres de Dieu, qui toutes tendent à notre bonheur, non à la destruction de la foi et à l'empoisonnement des âmes et des corps ? La Force, dont qui mettrait en fuite le respect humain et par suite retrasserait bien des choses, car si tous les Nicodème de la vie chrétienne

s'affichaient au grand jour, rien ne leur résisterait. Nous sommes le nombre, notre lâcheté seule fait la force de nos ennemis. Le Conseil, l'application pratique des principes de la foi au détail de nos décisions et de nos actions, le don qui supprimerait l'opposition entre les convictions et la conduite et ferait disparaître par exemple la race stupéfiante et florissante des catholiques anticléricaux.

Les dons de Sagesse et d'Intelligence enfin qui multiplieraient le nombre des âmes capables d'élever sans fléchissement le drapeau de l'idéal divin dans le monde et de l'entraîner à leur suite. Avoir l'intelligence surnaturelle des choses de Dieu, et les aimer à fond, n'est-ce pas tout le programme de la Sainteté. Prions donc pour les Confirmés, mais ravivons aussi en nous l'estime des trésors que nous portons en nos âmes.

* * *

Tout pouvoir vient de Dieu, dit le Saint-Esprit. Tout pouvoir vient du peuple, dit la Révolution. Et par peuple, il faut maintenant entendre les bas-fonds de la société, ce qui va prendre le mot d'ordre des Loges chez le marchand de vin et n'exerce sa souveraineté, par l'insertion du bulletin dans l'urne électorale, qu'après avoir brillamment illuminé sa raison à toutes les lueurs de l'alcool. Quand le Pouvoir participait à la majesté divine, il était respecté et voulait dériver en lui quelque chose de la stabilité de Dieu. Stable, il pouvait prendre conscience des fins de la Société et y adapter les meilleurs moyens à sa portée. De nos jours le peuple souverain ne se respectant guère, n'a pas grande vénération pour son œuvre, qui, du reste, lui apparaît surtout sous la forme appétissante de l'Assiette au Beurre. Ceux qui la détiennent se moquent de la Société et n'ont que le souci de rester en place pour jouir : c'est le but auquel ils adaptent tous les moyens à leur disposition. Ceux qui la regardent de loin n'ont qu'un idéal, secouer le monde pour prendre la place des parvenus. La guerre actuelle, par le trouble profond qu'elle met dans tous les rouages de la machine sociale, exalte les pires ambitions, et ouvre la porte à la réalisation des rêves les plus anarchiques. Y aura-t-il, d'ici longtemps, meilleure opportunité pour le chambardement universel ? Quinze ans de révolution, nous promettait libéralement M. Albert Thomas au sortir de la Conférence socialiste de Londres, en février dernier. Ce qui en adviendrait ? Nous le voyons en Russie. Elle aurait pu sortir glorieuse et pleine d'avenir de la crise actuelle ; grâce à son mépris de l'autorité, elle est foulée aux pieds de l'étranger, morcelée, ruinée, en proie à toutes les misères et à toutes les souffrances, réduite à néant pour une longue période. Voilà les

Champs-Élysées dans lesquels on se propose de nous introduire, le Paradis terrestre selon la formule communiste, l'aboutissement nécessaire des principes du Contrat social ; car enfin, ce contrat, pourquoi en ferait-on un fétiche intangible ? Si on l'a fait, ne peut-on le perfectionner selon les plus récentes formules de l'Anarchie, quand l'anarchie a pour elle la majorité constitutive du droit ?

Le péril est très grave pour la France, personne n'en doute. Si donc nous demandons à saint Michel de nous délivrer du Boche barbare, demandons-lui aussi de nous délivrer des doctrines subversives, qui sont chez nous le meilleur auxiliaire de l'ennemi. Après tout, si saint Michel est le chef de l'armée du bien, c'est qu'il a, dès l'origine, proclamé le vrai. Il s'intéresse sans doute à nos intérêts temporels, mais dans la mesure où ces intérêts concourent à l'établissement du règne de Dieu sur la terre. La France, soumise à l'Allemagne, foyer d'incrédulité et de corruption, serait bien amoindrie comme instrument d'apostolat chrétien ; mais de quelle utilité pour Dieu serait une France anarchiste ? Avec notre aptitude à répandre nos idées, nous serions les pires ennemis de Dieu sur la terre ; autant dire que nous disparaîtrions de bonne heure du rang des nations, comme tant d'autres avant nous. La liste des empires écroulés est longue et toujours ouverte ; on y prend rang quand on est devenu inutile à l'œuvre de Dieu sur la terre. Prions pour que ce soit le tour de l'Allemagne et non le nôtre, et pour cela demandons à saint Michel de susciter chez nous des hommes puissants en paroles et en doctrine, qui remettent la Société sur la base des Droits de Dieu, et orientent définitivement notre esprit vers le vrai et le bien. La France alors, redevenue la fille aînée de l'Église, verra encore de beaux jours, et par elle l'Église aussi continuera sa marche ascendante vers la pleine réalisation des promesses de Notre-Seigneur.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2^o Le même jour : Scapulaire de saint Michel. — 3^o Le 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul. — 4^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les neuf jours qui suivent. — 5^o Jour au choix, chaque mois : récitation quotidienne de la couronne angélique. — 6^o Jour au choix chaque mois : Archiconfrérie.



La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{lle} Lauriol, de Mailhar, a été admise au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} M. Cloris, de Alba ; M^{lle} E. Pesquet, de Caudebec-en-Caux.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 février au 15 avril : 1.204 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 février au 15 avril : 66 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

EX-VOTO. — Reçu et déposé au pied de la statue de saint Michel, la croix de guerre (4 palmes et 2 étoiles) et la croix de la Légion d'honneur (officier), méritées par un officier chrétien, mort pour la France en février dernier. Nous recommandons l'âme de ce vaillant aux prières de nos lecteurs.

— Trouvé sur l'autel de saint Michel, une croix de guerre déposée par un anonyme.

— Reçu un ornement vert, en témoignage de profonde reconnaissance à saint Michel, pour la protection qu'il accorde à un officier depuis le commencement de la campagne. Nos remerciements.

PÈLERINAGES. — D'un département de l'Est on nous écrit : « Pourquoi les associés de l'Archiconfrérie de chaque département ne feraient-ils pas le vœu d'aller remercier saint Michel, après la guerre ? Ces pèlerinages procureraient l'occasion de montrer notre foi et, dès maintenant, donneraient de l'ardeur à nos prières. Je suis certainement l'une des plus humbles associées de l'Archiconfrérie ; c'est pourquoi je n'ai jamais parlé de cette idée à personne. En vous la confiant je m'en délivre. »

L'idée est de tout point excellente. Quant à sa réalisation, s'il ne nous appartient pas d'y pourvoir, il nous revient de l'encourager et nous le faisons bien volontiers. Nous émettons, à la suite de notre abonnée, le vœu que dans chaque diocèse il se forme des groupements d'associés, résolus devant Dieu à accomplir après la guerre un fervent pèlerinage d'actions de grâces au Mont-Saint-Michel. Les zélateurs et les zélatrices peuvent et doivent, en la circonstance, servir d'intermédiaires. Ils centraliseraient les demandes des associés pour leur paroisse ou leur ville. Nous aviserions

ensuite à mettre en relations entre eux les zélateurs d'un même diocèse, pour que fût constitué, sous la bénédiction de l'évêque, un groupe homogène et compact. Que saint Michel inspire à beaucoup de ses dévots amis le dessein libérateur.

AVIS DIVERS. — Nous invitons nos correspondants à relire de temps à autre les « avis divers », insérés régulièrement à la page 2 de la couverture de chacune de nos livraisons. Cette précaution s'impose notamment à qui nous demande messes, cierges, lampes, etc. . . Les circonstances ont introduit — qui ne le devinerait ? — des modifications aux anciens tarifs. Faute de les avoir remarquées, certains nous ont causé, ces derniers temps, un petit surcroît de travail, assez désagréable. Nous serions reconnaissants à qui voudrait nous l'épargner à l'avenir.

La même gratitude est acquise à ceux qui consulteront avant de faire leurs commandes les *prix-courants*, publiés ordinairement à la suite des *Avis divers* : pages 2 et 3 de la couverture. (Se référer toujours aux plus récentes livraisons).

Enfin nous rappelons que les ouvrages annoncés sous le titre « BIBLIOGRAPHIE » ne sont pas en vente à nos bureaux, mais *seulement chez l'éditeur indiqué*, auquel il faut s'adresser directement ou par l'intermédiaire de son libraire.

Lettre généreuse de Mgr de Chalmazel, évêque de Coutances, en faveur d'un détenu au Mont Saint-Michel.

M. Jean-Baptiste Thibaut de Chanvallon, intendant à Cayenne, avait été enfermé à la Bastille le 21 février 1767, d'ordre du roi, en raison de nombreux détournements commis par lui aux Colonies (1). Il fut transféré au Mont Saint-Michel peu de temps après et, malgré les remontrances du Parlement de Paris (2), il y fut maintenu jusqu'à la fin de 1773.

(1) Paris, Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, 12.324.

(2) *Remontrances du Parlement de Paris*, Ed. J. Flammermont, tome II, p. 925.

On trouve son nom dans plusieurs pièces relatives aux Exilés de l'Ordre du Roi au Mont Saint-Michel, notamment dans le procès-verbal dressé par la Communauté des Religieux de Saint-Maur, le 28 août 1770 (1) et dans un rapport envoyé le 28 mars 1771 par le supérieur D. Surineau à M. Meslé, sub-délégué de l'intendant de Normandie à Avranches (2). La date précise de la sortie de M. de Chanvallon n'est pas connue; mais elle est certainement postérieure au mois d'août 1773, époque à laquelle Mgr Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, écrivait au Ministre de la Maison du roi, cette lettre, dont je possède l'original.

Montebourg, 21 août 1773.

MONSIEUR,

Permettez-moi de réclamer vos bontés en faveur de M. de Chanvallon, exilé au Mont Saint-Michel. Vous avez adouci sa peine en lui accordant pour raison d'infirmité, la liberté de s'écarter de sa prison de quatre lieues, pendant une année; le délai est près d'expirer. J'ai eu l'occasion de le voir dans mes tournées et je puis vous assurer, Monsieur, que son état est digne de compassion. Je m'intéresse véritablement à son sort et je vous demande en grâce de changer le lieu de son exil, en l'envoyant à Bordeaux. Si cela ne s'oppose pas à vos engagements, prolongez, je vous prie, Monsieur, la permission de s'écarter du Mont jusqu'à 15 lieues. Je suis garant qu'il n'abusera pas de cette liberté après laquelle il soupire pour le rétablissement de sa santé. J'ose espérer que vous adoucirez les fers d'un honnête homme malheureux, qui, par la noblesse de ses sentiments, mérite de ressentir les effets de votre sensibilité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

† A[nge] F[rançois]
évêque de Coutances.

La recommandation du généreux évêque ne semble pas avoir été suivie d'un effet immédiat, mais M. de Chanvallon ne devait pas tarder à sortir de sa prison où il vivait plutôt sous le régime de la résidence obligatoire que sous celui de

(1) Caen, Bibliothèque de la Ville, Fonds Mancel. *Documents sur la Normandie*, tome II, pièce 110.

(2) Arch. départ. du Calvados, Série C. 478.

la détention dure et étroite des Exils. En 1776, il fut réintégré dans ses biens et, sa liberté reconquise, ses fautes expiées, il fut nommé commissaire général des Colonies.

Etienne DUPONT.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 avril 1918.

... Non. La digue n'a reçu aucune atteinte, ni des flots ni des hommes. Elle demeure. Elle attend, comme chacun de nous, la reprise des affaires, c'est-à-dire la fin des hostilités : dans le calme et la confiance. Les abords les plus voisins du Mont offrent parfois de singuliers spectacles, des scènes champêtres, à faire se hérissier sur les crânes les cheveux épars des amis de la beauté. A certains jours l'on voit maintenant des troupeaux de bœufs et de moutons, qui paissent l'herbe drue et salée, à moins de cinquante mètres des remparts. Profanation ou défi ? L'un et l'autre, si l'on veut. Mais puisqu'il y a de l'herbe jusque-là, plus près encore, je ne vois pas pourquoi les « pastours » ne pousseront pas leurs bêtes à la limite des plateaux. Seulement, pourquoi l'herbe croît-elle où la mer devrait rouler ses flots ?

C'est la question.

Très vieille question, toujours renaissante comme le Phénix. Le malheur serait qu'elle ne se posât plus comme autrefois. Eh oui ! Tant que les rivières confluentes de la Baie, livrées à elles-mêmes, purent exercer librement leur office de balayeuses de sables, ceux-ci avaient beau s'accumuler par endroits jusqu'à atteindre des hauteurs inimaginables, l'émiettement des bancs et la destruction des herbues s'opéraient mécaniquement, avec une rapidité foudroyante souvent, avec une parfaite sûreté de méthode toujours. En 1837, le niveau des sables autour du Mont atteignait, au nord, le seuil de l'édicule dénommé Fontaine de Saint-Aubert ; il dépassait, au midi, le seuil de la porte de l'Avancée. Des jardins étaient enclos au pied des remparts. Dans un abreuvoir, creusé dans le roc au droit de la Tour du Nord, les bestiaux se désaltéraient ; on récoltait la luzerne entre Tombelaine et le Mont. Puis la Sélune se détourna, lentement d'abord, brusquement ensuite, de son cours habituel et vint se jeter dans le Couesnon, après avoir longé la côte, de

Courtils à Ardevon. Prairies et jardins étaient culbutés, submergés, détruits et le sol lui-même fondait comme par enchantement. Bientôt, — c'était en 1856 — en place des verdoyantes cultures, des gouffres étaient ouverts, qui atteignaient, sous les remparts, une profondeur de 20 pieds.

Il est donc établi que le jeu naturel des rivières effectuait le déblaiement des sables, charriés et déposés par la mer au fond de cette baie, ordinairement tranquille.

Or on a enchaîné les rivières. Dans l'intérêt du colmatage, elles ont été mises hors d'état de nuire... de servir, pour parler justement, au moyen de cordons de pierrailles. Désormais, défense à la Sélune et au Couesnon de remplir leur rôle historique. Ces braves rivières sont empêchées de sortir de la zone non convoitée, que l'on abandonne à leurs eaux, disciplinées et vaines. En raccourci, — une fois de plus — voilà pourquoi il y a des bœufs et des moutons à cinquante mètres du Mont. Avant peu, les vaches rumineront à l'ombre des vieux murs de Robert Jolivet.

* * *

Nous eûmes cependant, à la mi-mars, la grande marée, l'une des plus grandes du siècle. On avait dit que propriétaires et fermiers riverains n'étaient pas sans inquiétude. De la Rive à Montitier et à Bas-Courtils, on craignait que la mer, enflée par le vent d'ouest, ne jetât quelques paquets par dessus les faibles levées qui protègent les terrains de culture. Il n'en fut rien. Les marées des 12, 13 et 14 furent d'un calme... désespérant pour les amateurs de tragique. Au vrai, ces marées exceptionnelles le furent uniquement dans l'annuaire. D'autres, d'un degré moins élevé, produisirent un effet plus grandiose.

Du moins l'afflux des voyageurs fut, de ce fait, assez sensible. Dans l'espoir de jouir d'un beau spectacle, pas mal de gens accoururent. Ils étaient, du 12 au 13, une trentaine campés dans les hôtels. Ils en furent pour leurs frais. Non point qu'ils n'aient joui d'une vue splendide; mais l'émotion faisait défaut. Au demeurant, si c'est vrai ce que dit un sage : « Qu'un paysage est un état d'âme »... on conclura qu'il n'y eut pas — qu'il ne pouvait y avoir pour quiconque — de déception. Chacun voit, à ce compte-là, ce qu'il peut; et s'il ne voit pas ce qu'il veut, son devoir et son intérêt lui imposent de s'adapter à ce qu'il voit.

Le 14 mars, la température singulièrement adoucie des jours précédents fraîchit soudain. Le 15, le vent soufflait de

l'est. Il est désagréable ce vent d'est. Maintes fois, cet hiver, il nous vint de ce côté de l'horizon. Alors, on en pensait qu'il avait torturé d'abord les malheureux camarades de la tranchée. Nous avions du feu, nous. Et eux??

* * *

La fin de février avait été marquée par deux événements : la neige, épaisse et mi-fondue... et le rationnement du pain. La neige ne surprit personne; le rationnement pas beaucoup plus. Mais si la première fit se rentrer tout le monde, le second fit sortir les ménagères. Effet de simple curiosité d'ailleurs. « On n'avait jamais vu ça. » Comme c'est vrai ! Trois cents grammes, c'est un peu court pour certains, les pêcheurs par exemple, qui vivant au grand air ont donc de bonnes raisons d'avoir grand appétit. Pour eux du moins il n'y a pas de doute que la ration moyenne est insuffisante. Y suppléer ? Par quels stratagèmes culinaires, vraiment ? Et par quelles recettes, n'entraînant pas d'excessives dépenses ? Le malheur est que nous sommes en ville et que la culture maraîchère, moins avancée que l'élevage, n'est point viable encore dans le voisinage immédiat de nos murs. Quant à nos jardinets intérieurs, ils poussent ce qu'ils peuvent. Mais eux aussi ne répondent que de très loin aux besoins de notre subsistance.

Réclamer ? Protester ? Non. La situation est ce qu'elle est. Il est regrettable que l'on n'ait pas prévu et ordonné plus tôt les restrictions nécessaires. Voilà tout. Puis, est-ce que nous ne savons pas qu'en France, si le premier geste trahit la surprise et esquisse la protestation, le deuxième suit de très près, qui est d'accommodement et de « débrouillardise » ? Le système D est breveté français et prévaut finalement, chez nous.

Du reste, il paraît que la carte de pain nous établira prochainement sur une base plus rationnelle, scientifique. Il sera tenu un compte rigoureux des exigences respectives de nos tubes digestifs, de leur longueur, de leur élasticité, de leur âge... Soit !

En attendant, que nul ne redoute de pousser une pointe vers notre îlot. S'il n'est point riche de tout, absolument, encore est-il nécessaire et vrai d'affirmer que s'y rencontrent les denrées essentielles, et un certain nombre d'autres encore qui le sont moins.

Les vacances de Pâques ont été pour quelques-uns l'occasion d'en faire l'agréable expérience. Ah ! certes, nous n'avons pas revu sur la digue, fraîches et ronronnantes, les cent voi-

tures automobiles des Pâques d'avant-guerre. Quatre ou cinq ! Ce n'est point si mal. D'ordre ministériel, l'essence rougit de paraître et d'entrer dans les moteurs civils.

Et qu'il a donc raison le ministre ! Chez nous, pas de trains et très peu d'autos. A peine des voyageurs, venus on ne sait d'où ni comme. Plusieurs arrivaient de la capitale bombardée par le canon monstrueux du « valeureux poltron ». D'autres sont des évacués de la Somme. Point d'uniformes militaires, ou si peu ! Leur place est ailleurs.

Verrons-nous, un jour prochain, nos maisons rouge, verte, blanche — tout l'arc-en-ciel — occupées par des permissionnaires américains ? Le bruit en a couru. Il court encore, rattrapé aussitôt par un autre, qui cantonne aux Fanils je ne sais quelle troupe. Et certains aussitôt de s'emouvoir : « Ne serait-ce pas exposer la Merveille à un bombardement aérien ou aux obus de la grosse Bertha ? » — « Crainte chimérique ! » ripostent les braves. Mais, laissons là ces vaines disputes. Nous ne sommes informés ni de ce qui sera, ni de ce qui ne sera pas.

* * *

Comme si des centaines et des milliers de touristes avaient dû affluer en ces jours, nos hôtels et nos bazars s'étaient préparés, du même geste empressé qui est de tradition à la fin du carême. Les marchands de souvenirs auront-ils à utiliser sur une grande échelle les timbres spéciaux, prévus en application de la taxe qui frappe les objets de luxe ? Il faut le souhaiter, pour le plus grand bien des particuliers et de l'État. Quel dommage que la taxe n'ait pas été applicable un mois plus tôt ! On aurait eu plaisir à apprendre, par exemple, que la « tasse et sa soucoupe en ancienne pâte tendre (époque Louis XV), fond rose Pompadour, marque de Taillandier », vendues 4.000 francs, le 8 mars, à Paris, rapportaient à l'État la minime somme de 400 francs. De même, l'individu qui a payé, le 9 mars, le « très petit guéridon (haut. 15 cent.) de poupée, d'époque Louis XVI, 1.350 francs », n'aurait pas hésité, je m'assure, à verser au Trésor une prime de 10 % sur le montant de son acquisition. Non plus, le quidam qui s'est offert le luxe du « petit canapé-corbeille canné pour enfant, époque Louis XV » pour la bagatelle de 6.300 francs. Oh ! je n'ignore pas, pour l'avoir appris de Jean Bernard, ce que ces ventes ont de scandaleusement factice et d'abominablement truqué. Raison de plus pour que soient frappés avec rigueur les snobs qui se vanteront d'avoir à prix d'or les soi-disant petites tables de M^{me} X. et les prétendues petites bergères de M^{me} Y. Quant à ceux-là qui acquièrent au prix de 50.000

francs une tapisserie flamande du xv^e siècle ou payent 40.000 francs un douteux Piero dell'a Francesca... qu'ils soient milliardaires de profession ou bien fabricants d'obus, on estimera de toute justice qu'ils majorent d'un dixième, au bénéfice du Pays, leurs légers débours. Ces honneurs-là s'achètent... comme les bibelots eux-mêmes.

Notez, au surplus, que ces « vacations » avaient lieu devant des « réunions des plus élégantes ». M^e Cbose, assisté de MM. Machin et Durand, dit la Chronique de *Curiosité*, a... non pas vendu — fi ! le vilain mot, démocratique et lourd — mais « dispersé » les estampes... les jouets... les meubles d'enfants de la célèbre collection... « Qu'en termes élégants... » Est-ce que cela ne vous dit rien ces notes de nos journaux mondains ? Par bonheur, elles sont antérieures de quelques jours à l'offensive.

* * *

On aime penser que d'autres soucis, autrement graves, hantent depuis lors les cerveaux et les cœurs. Ici, nous n'avons cessé de prier l'Ange de la Patrie durant les mauvais jours et nous avons dessein de continuer jusqu'à ce que « la paix et la justice se donnent l'accolade », dussent les protagonistes de l'impiété se formaliser de notre rigide attitude. Nous sommes de l'avis de ces maîtres anglais qui déclaraient naguère à l'un des nôtres : « Il faut être mystique et croire aux nouvelles générations, à la vertu de l'exemple, à la vie mystérieusement préparée par la mort. Si l'on n'est pas mystique, le spectacle quotidien est par trop insupportable ». Assurément. De quelque côté que l'on regarde : vers le front de bataille où le sang coule, vers la zone de l'intérieur où, parmi ceux qui comprennent, il y a ceux qui ne veulent pas voir et continuent d'adorer leurs idoles favorites... le pessimisme serait une tentation irrésistible, si l'on n'avait foi en la vertu des morts qui prépare mystérieusement la vie. Nous savons, nous, en outre, que ces morts, fécondes elles-mêmes, se préparent dans la prière unanime d'un peuple et dans le sacrifice obscur des vies sanctifiées. Il faut n'oublier jamais la puissance de tels ressorts.

Les sanctuaires nationaux, spécialement aux heures de crise nationale, sont de ces forces qu'il importe souverainement de mettre en valeur. Celui de saint Michel, hélas ! fut, un jour, réduit par les mentalités désuètes à la condition de ces réfugiés errants, que chasse de leurs maisons le canon de l'étranger. En vérité, saint Michel est, depuis tantôt trente-deux ans, hors de chez lui. A la lettre, il est un évacué, un réfugié. Et puisqu'il est avéré aujourd'hui que l'anticlérical-

lisme est un objet d'importation allemande, on voit que le parallèle pourrait être poussé assez loin, sans que nul s'arrogeât le droit d'en incriminer la fantaisie.

Quoi qu'il en soit, le culte de saint Michel ne chôme pas. A l'abri du clocher massif de saint Pierre, il tient sa place et marque le temps. Mais est-il entouré de l'honneur qui convient ? L'Archange est-il invoqué aujourd'hui par ses « chevaliers » de France, selon que le veut la Providence qui l'a constitué notre gardien ? C'est douteux. Voilà pourquoi on nous pardonnera de finir par cette question sévère, qui appelle une réponse immédiate et pratique. A chacun de la fournir.

GINGATZ.

Saint Michel aux armées.

« ... J'ai déterminé ces personnes à se faire agréer à l'Archiconfrérie et à réciter le chapelet de saint Michel. Je le dois bien au Protecteur et Patron de mon fils, soldat. Saint Michel l'a préservé, en effet, dans les dangers. »
V. B. G.

« Mon fils a échappé à la mort d'une façon miraculeuse, et je tiens à en témoigner toute ma reconnaissance à son saint Protecteur. Une lampe et une messe, s. v. p. »
C. R. DE P.

« Mon cher André a déjà été préservé miraculeusement par saint Michel. Une messe. »
P. A. (Maine-et-Loire).

AUTRES TÉMOIGNAGES :

A. de B. (aux armées), messe. — L. B. (Charente-Inférieure), messe. — M. H. (Orne), cierges. — E. R. (Finistère), messe, protection sur un navire depuis un an. — S. M. (Ille-et-Vilaine), 2 messes, navigation heureuse, malgré nombreux périls.

ACTIONS DE GRACES

Ardèche : témoignage, M. C. — **Aude** : 2 offrandes, M. L. — **Indre** : messe pour guérison obtenue, M. B. — **Indre-et-Loire** : cierge pour protection éprouvée dans maints dangers, L. A. — **Loire** : messe, guérison obtenue, A. O. — **Loire-Inférieure** : 2 messes, protection dans deux accidents, A. P. — **Maine-et-Loire** : cierge, M. T. F. — **Manche** : messe, grâce obtenue après neuvaine, *Anonyme*. — **Orne** : témoignage, B. L. — **Puy-de-Dôme** : deux cierges, protection de deux soldats, L. M. — **Hautes-Pyrénées** : témoignage, A. D. de C. — **Rhône** : cierge, guérison, C. C. — 2 messes, L. H. — **Seine** : messe, B. C. — Protection pendant le bombardement, E. P. — **Seine-et-Oise** : protection pendant le bombardement, F. et L. G. — **Seine-**

Inférieure : messe, protection dans affaire temporelle, M. C. — Messe, H. C. — 2 messes, M. C. — **Tarn** : neuvaine de messes et offrande, H. L. — **Vienne** : messe et offrande, pour guérison obtenue, M. L. — **Haute-Vienne** : 2 messes et offrande, pour protection à des combattants, M. T. — **La Réunion** : témoignage, M. B. V. de H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : François-Xavier Carli ; André-Antoine Carli ; Jean-Dominique Paoli ; François-Xavier Bonifacy, adjudant ; Dominique-François Bonifacy, adjudant ; Charles-Louis Bonifacy, sergent, de Orto ; X. Equillon, maître d'armes, de Toulouse ; Adrien Laborde, capitaine, de Paris ; Auguste Chapey, capitaine, de Valognes.

Ain. — Belley : M, le chanoine Maitrepierre.

Alpes-Maritimes. — Nice : M^{me} veuve Alexis Fay.

Ardèche. — Albo : M^{me} Augustin Villedieu ; M^{me} Larmende, née Félicie Richard ; M. Siméon Richard.

Aude. — Bram : M^{me} Elisabeth Bouton.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Elisa Brousse.

Calvados. — Caen : M. François de Malherbe. — **Cambremer** : M^{me} Marie Relout.

Corse. — Orto : M. Jules-Noël Castellani.

Corrèze. — Corrèze : M^{me} Clara Terriou.

Côte-d'Or. — Nuits-Saint-Georges : M. Félix Coirier ; M. Ferdinand Coirier ; M. Baptiste Moreau ; M^{me} Elizabeth Coirier ; M^{lle} Marguerite Lignin.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. T. Tantin ; M^{me} Marie Guillo.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{lle} Marie-Louise Delage.

Hérault. — Montpellier : M. Théophile Arché ; M^{me} Plagnol, née Lucie Brémond. — **Saturargues** : M^{me} Castelnau-Pinoli.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{me} veuve Commeré, née Marie Ponteau ; M^{me} veuve Potier, née Françoise Gasnier.

Jura. — Montaigny : M^{me} Marie Mourreau.

Haute-Loire. — Chadrac : M. Albert Assézat de Bouteyre.

Loiret. — Orléans : M. Auguste Fortin, très dévot à saint Michel et fidèle abonné ; M^{me} Dispot, née Angèle Dauvesse.

Maine-et-Loire. — La Pouéze : M^{me} Guimier.

Manche. — Torgny-sur-Vire : M. l'abbé Lecornu, *curé-doyen*. — Saint-Pois : M. l'abbé Clouard, *curé-doyen*. — Avranches : M. le chanoine Yon, *curé de Notre-Dame des Champs*; M. l'abbé Bouteloup, *vicairé à Notre-Dame des Champs, ancien chapelain du Mont Saint-Michel*. — Beauchamp : M. l'abbé Maillard. — Giéville : M. l'abbé Lelandais, *curé*. — Cherbourg : M. l'abbé Perrés, *professeur à Saint-Paul*. — Vergoncey : M^{lle} Nelly de Roquefeuil. — Valognes : Mère Saint-Augustin Grandin, *religieuse bénédictine*. — Céaux : M. Héon. — Clitourps : M^{me} Louis Quilbé, née Bonne Le Brun. — Sauxemesnil : M. Pierre-Louis Mouchel-Vichard.

Mayenne. — Château-Gontier : M. François Dupont; M^{me} Paul Chevrollier.

Meurthe-et-Moselle. — Ludres : M^{lle} Hortense Philippart. — Nancy : M^{lle} Berthe Klein (*de Pont-à-Mousson*), *très fidèle zélatrice*.

Meuse. — Revigny : M^{me} veuve Louise Philippot-Corrier.

Oise. — Maignelay : M^{me} Zélie Wattelier. — Moyenneville : M^{me} Bourbier-Caron.

Pyrénées-Orientales. — La R^{de} Mère Marie-Joseph Onis, *religieuse clarisse*.

Rhône. — Condrieu : M. Auguste-Benoît d'Entrevaux; M. Francisque Guéraud; M^{me} Anne-Marie Guéraud.

Saône-et-Loire. — Chassignoles : M. Alfred Perras.

Sarthe. — Le Mans : M. Alphonse Briand.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Jules Eymer; M^{lle} Justine Toulouse. — Bressuire : M^{me} Rose Chauvin.

Tarn. — Castres : M^{me} Irma Boyer; M^{lle} Marie Desplats.

Var. — Le Val : M^{lle} Alexandrine Bonnaud; M^{lle} Ethelinde Sermet. — Toulon : M^{mes} Charles Bonnet; X. Bourgetel; X. Pouillet-Osier.

Ile de la Réunion. — Saint-Paul : Marie V. Mynia. — La Fontaine : M^{me} Léonie Turpin. — Colimaçons : M. Delphine Troposé. — Saint-Denis : Sœur Marie Egyptienne; Sœur Marie des Sept Douleurs; Sœur Marie Saint-Amand; Sœur Marie-Philomène; MM. Charles Moultsou; Maurice Constant; Louis Constant; Jean-Désiré Marcenay; Xavier Sautron; M^{lles} Augustine Boyer; Joséphine Boyer.

Antilles. — Haïti : M^{me} Sanchez-Martinez, née Amasie Augusti; M^{me} Elizabeth-Emélie Gabrut.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eos in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^{re} Reproduction de la Statue du Mont Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8 ^{cm} , 11 ^{cm}).....	1 ^{fr} 50,	5 ^{fr} 25
— avec socle (— 12 ^{cm} , 20 ^{cm}).....	2 ^{fr} 25,	7 ^{fr} 50
Décorées, sans socle (— 8 ^{cm}).....	4 ^{fr} 75	
Argentées mat, bronzées ou dorées, au choix, (haut. 14 ^{cm} , 18 ^{cm} , 22 ^{cm}).....	9 »	11 ^{fr} 25 22 ^{fr} 50

2^{re} Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louvre. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix).

Sans socle (haut. 13 ^{cm} , 18 ^{cm}).....	15 ^{fr} »	18 ^{fr} »
Avec socle (haut. 25 ^{cm} , 30 ^{cm}).....	33 ^{fr} »	37 ^{fr} 50

II. — MÉDAILLES

1^{re} Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :		
N ^o 1 : 0 ^{fr} 60 la dz. ; 6 ^{fr} » la grosse.		N ^o 3 : 0 ^{fr} 90 la dz. ; 9 ^{fr} » la grosse.
N ^o 2 : 0 ^{fr} 75 — 7 ^{fr} 50 —		N ^o 4 : 1 ^{fr} 15 — 11 ^{fr} 50 —

b) Artistiques, métal patiné :
0^{fr} 30, 0^{fr} 45, 0^{fr} 60, 0^{fr} 75, 1^{fr} 15, 1^{fr} 90, 3^{fr} 45, 4^{fr} 50 l'unité.

c) Artistiques, vif argent, contrôlé :
1^{fr} 50, 2^{fr} 3^{fr} 75, 5^{fr} 6^{fr} 25 l'unité.

2^{re} Médailles de Notre-Dame et saint Michel. (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^{fr} 90 la douz. ; 9^{fr} la grosse.
N^o 2, 1^{fr} 15 la douz. ; 11^{fr} 50 la grosse.

3^{re} Médailles-Scapulaires. Remplaçant tous les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL — portant d'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^{fr} 90 la dz. ; 9^{fr} la grosse.
Métal patiné : 0^{fr} 45, 1^{fr} 15, 1^{fr} 50 l'unité.
Argent patiné : 2^{fr} 25, 3^{fr} 25, 3^{fr} 75, 6^{fr} 25 l'unité.
Tire : 5^{fr} 75, 6^{fr} 25, 6^{fr} 75, 8^{fr} 75 l'unité.

III. — CHAPELETS DE SAINT MICHEL,

Chaîne fer, grains cocotins noirs : 0^{fr} 50 l'unité ; 5^{fr} la douz.
— grains coco, noirs : 0^{fr} 75 l'unité ; 7^{fr} 50 la douzaine.
Chaîne maillechort, grains coco : 0^{fr} 90 (simple) ; 1^{fr} (guilloché) ;
1^{fr} 25, 2^{fr} 25 (lapis, jaspe, etc.) l'unité. (Méthode comprise) ;

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^{fr} 30 l'unité ; 3^{fr} la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci-dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Abbé Charles CALIPPR. *La Somme sous l'occupation allemande*. Préface de S. G. Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens. Un vol. in-12 de viii-310 pages..... Prix : 3 fr. 50.

Le département de la Somme, occupé par l'ennemi pendant trente mois, a été libéré le premier. C'est ce qui a permis à l'auteur de nous donner pour la première fois un aperçu d'ensemble de la vie faite aux régions envahies. « Votre méthode, conforme aux règles de la plus sévère critique, lui écrit dans la préface de ce volume Mgr l'Evêque d'Amiens, donne à votre livre une valeur documentaire qui en fera une source précieuse pour les historiens de l'avenir. » Dans les nombreux récits qui forment ce recueil, la parole en effet n'est donnée qu'à des *témoins oculaires* qui, par leur situation, leur jugement sûr, leur longue expérience, méritent toute confiance. Certains traits, certaines scènes en apprendront plus aux lecteurs que de longues dissertations sur l'état d'âme des envahisseurs et de leurs victimes.

Mgr GIBIER, évêque de Versailles. *La Religion*. 1 vol. in-12 de viii-384 pages..... Prix : 3 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'éminent évêque de Versailles est appelé à rendre les plus grands services au clergé et aux fidèles. C'est un résumé de tout ce qu'un vrai chrétien doit savoir pour donner à son Dieu le double témoignage de sa foi et de ses œuvres. 1^o La Religion. 2^o Les croyances. 3^o Les pratiques. 4^o Les œuvres : telles sont les divisions de ce volume qui aura un immense succès. Les prêtres trouveront en lui la matière de prêches courts, substantiels, intéressants. Il sera le manuel des fidèles qui veulent s'instruire.

Chanoine ROTHÉ, auteur du *Calendrier des Indulgences plénières*. — *Pour les Morts de la grande guerre*. — *Un Mois d'Indulgences et de Supplications, ou Choix de Prières indulgenciées proposées pour trente jours*, d'après un plan nouveau. Ouvrage honoré d'une Lettre de S. G. Mgr Guérard, évêque de Comances et Avranches. — In-32 de xxxvi-344 p. Prix : 1 fr. 50, franco. 1 fr. 65.

C'est un Mois des Morts que M. le chanoine Rothé présente aux fidèles, surtout aux personnes que la guerre a privées d'un parent ou d'un ami; il leur apprendra à secourir très efficacement ceux qu'elles pleurent, et il les consolera en mettant sous leurs yeux de belles prières indulgenciées.

Aux bureaux du « Règne de Jésus par Marie ».

Abbé J.-M. TEXIER, directeur du *Règne de Jésus par Marie*. *Marie est ma grande richesse*. Brochure de propagande : 0 fr. 15 l'unité; 1 fr. 10 la douzaine; 8 fr. 30 le cent, franco.

L'auteur établit qu'avec Marie est le surnaturel, que Marie nous donne Jésus et que le règne de Jésus est subordonné au règne de Marie sur les cœurs, celui-ci étant le moyen de réaliser celui-là. La conclusion immédiate : « Consacrions-nous à Marie pour la victoire », est d'une très réelle opportunité.

NOTA. — Le « *Catéchisme du Sacré-Cœur* », annoncé à cette place dans la dernière livraison, a pour auteur non le Père Edouard d'Alençon, ainsi que nous l'avons imprimé par erreur, mais bien le Père EDOUARD, O. F. M., directeur de l'*Apôtre laïque*.

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



4^e LIVRAISON JUILL.-AOUT 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le Billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — *Service interrompu jusqu'à nouvel avis.*
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.*
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France, 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc.

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

44^e Année. — 4^e Livraison. — Juillet-Août 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Presse catholique*; *Les Orphelins de la guerre* (E. D.) (p. 65). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 70); *Associés* (p. 70); *Consécrations* (p. 70); *Ex-voto* (p. 71). — HOMMAGE DE RECONNAISSANCE (p. 71). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 71). — RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLER) (p. 75). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 79). — ACTIONS DE GRACES (p. 79). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 79).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de juillet et d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Le SAMEDI 6 JUILLET et le SAMEDI 3 AOUT, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 15 au 23 de chaque mois. Nous y prions pour toutes les intentions des Associés, et particulièrement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres.

INTENTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir : pour la neuvaine de juillet : *La Presse catholique*; pour celle d'août : *Les Orphelins de la guerre*.

* * *

La Presse catholique est une nécessité de premier ordre; demandons à Dieu que les catholiques arrivent à en comprendre l'importance et veuillent bien la soutenir par tous les moyens à leur disposition.

L'homme est, dit-on, un animal raisonnable, c'est-à-dire dirigé par la raison. La raison est une faculté qui opère sur des idées. Là où il n'y a pas d'idées, que devient la puissance directrice de l'homme? Là où les idées sont fausses, où aboutira

l'homme ? Il faut donc faire naître en lui des idées, et des idées vraies ; ou plutôt l'homme, s'il tient à être raisonnable, c'est-à-dire homme, doit considérer comme un devoir capital la culture de sa raison, et non pas une culture quelconque, mais une culture saine qui aboutisse à le mettre en possession du vrai. Aussi Notre-Seigneur a-t-il dit à ses apôtres : Allez et enseignez ; il les a même doués du privilège de l'infailibilité, quand il a voulu mettre le monde sur le chemin du Ciel.

Mais l'homme n'est pas destiné à vivre dans le bonheur et la paix seulement en Paradis. Le désir de son Créateur est que, sur la terre même, il y goûte une félicité naturelle, résultat ordinaire de l'ordre et de la vertu. Il faut donc que ces deux éléments règnent non seulement dans les individus, mais aussi dans les gouvernements, de quelque nature qu'ils soient. De là la nécessité indispensable de cultiver avec soin ceux qui sont appelés à diriger les nations.

Puisque le peuple est souverain, le peuple doit être instruit ; s'il ne l'est pas, comment exercera-t-il en connaissance de cause sa souveraineté, bien réduite, c'est vrai, mais tout de même fameusement féconde pour le bien ou pour le mal. Si son éducation est défectueuse, n'est-ce pas l'erreur et le désordre qui s'installeront à la tête de la société ? Et alors ce seront les abîmes. Nos adversaires le savent ; aussi s'appliquent-ils à accaparer l'enseignement sous toutes ses formes, et à multiplier les moyens de répandre leurs doctrines délétères. La question qui se pose à nous est donc celle-ci : Comment actuellement propager des idées saines et éclairer l'intelligence des masses ?

La chaire chrétienne est hors de cause. Même s'il n'était pas toujours délicat d'introduire au prône des sujets discutables, l'enseignement qu'on y donne n'atteint que ceux qui veulent bien venir à l'église : or il faut compter avec le grand nombre des électeurs qui n'en connaissent plus le chemin, et qui pourtant ne sont pas encore insusceptibles de goûter la vérité.

Le livre sérieux est peu lu. Il suppose une culture qui n'existe guère, en dépit de l'enseignement obligatoire, et des loisirs, que l'intensité de la vie moderne laisse à la disposition de peu de gens. Et puis, pour qu'une idée entre dans la cervelle de beaucoup, il ne suffit pas de l'exposer dans la savante ordonnance d'une dissertation, il faut la marteler à coups répétés, procédé qui n'est pas le fait du livre. Reste donc le journal. A peu près tout ce qui lit maintenant veut en avoir un ou deux.

Bien entendu on ne croit pas à son journal, on a un esprit capable de garder son indépendance : on ne lit que les informations ; du reste il n'y a jamais rien dans un journal. En fait on en est l'esclave ; c'est fatal pour l'immense majorité des lecteurs ; on le lit jusqu'aux annonces inclusivement, on en prend

la couleur, les idées, les raisonnements, on s'en imprègne jusqu'aux moelles : c'est l'autorité au-dessus de toute discussion ; et ceci est une marque d'intelligence. Échappent à ce résultat ceux qui se trouvent en traitement dans les asiles d'aliénés, s'ils appartiennent encore assez à ce monde pour s'intéresser à un journal ; ou ceux chez qui la mémoire est déçédée et qui peuvent relire la même page indéfiniment, avec une surprise toujours égale. Bienheureux état dans ce temps de vie chère, où les journaux doublent leur prix tout en diminuant de moitié leur contribution à l'illumination de notre raison.

Mentez, mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose. Tout ce qui entre dans une tête normalement constituée prend place dans la construction de l'édifice mental, ou dans le chaos qui en tient lieu. Si chaque jour on accumule des matériaux de couleur rouge, il est fatal que l'édifice retienne cette nuance comme note dominante. Si donc, chaque matin, on absorbe une dose d'erreurs sociales, de calomnies sur l'Église, d'assertions contraires à la foi, de faits en délicatesse avec la morale, le résultat ne se fera pas attendre, on deviendra vite indifférent, puis critique, puis hostile. L'effet contraire se produira avec la même infailibilité si l'on s'astreint à un régime intellectuel régulier de vérités et de faits élevant.

De nos jours, l'œuvre capitale après l'école pour la formation d'une mentalité catholique dans le peuple roi, c'est donc le journal franchement catholique, c'est-à-dire celui qui envisage les affaires de ce monde au point de vue de la destinée vraie et unique de l'homme, sa destinée éternelle. Sans doute le journal s'occupe des choses du temps, mais c'est une erreur de ne donner à ces choses qu'une valeur temporelle, elles en ont une éternelle, comme toutes les actions qui constituent la vie du chrétien. Il faut le dire, le répéter et faire tomber enfin le cloisonnement satanique qu'on a bâti entre les affaires du temps et celles de l'éternité, entre la vie chrétienne privée et la vie sociale, comme si cette dernière ne relevait pas de Dieu tout comme l'autre. La vie politique est affaire de conscience, c'est une vérité à redire de mille manières ; le journal seul y arrive.

Le journal franchement catholique peut exister, si les catholiques le soutiennent, car ils sont le nombre.

Le journal franchement catholique peut être de première valeur, car nous ne sommes pas plus sots que d'autres ; mais le talent a besoin de rémunération : si les rédacteurs compétents n'ont pas un traitement suffisant, ils seront bien obligés de chercher une pitance ailleurs, car, pour être chrétien, on vit tout de même sur la terre, et le journal catholique végétera avec un équipage de fortune, jusqu'à ce qu'il sombre dans l'indifférence que lui aura économiquement gagnée la nullité de sa direction.

Le journal catholique ne devrait pas être une « Œuvre », vivant de charité, mais une entreprise commerciale florissante, capable de payer des dividendes à ses actionnaires, parce qu'il satisfait ses lecteurs et qu'il a une longue liste d'abonnés.

Dans ces conditions le journal catholique serait une puissance avec laquelle tout dans un pays devrait compter. Il atteindrait même ceux pour qui l'Eglise est un épouvantail, et le prêtre une occasion de toucher du fer; il serait l'auxiliaire de toutes les œuvres qui luttent contre la marée montante de l'erreur et du mal; il serait l'enseignement dans les patronages et autres œuvres de jeunesse, stériles si elles ne forment pas des intelligences catholiques; il serait la voix puissante qui soulèverait l'opinion, reine de nos temps, contre tous les passe-droits qui sont habituellement notre loi, parce que nous ne savons pas crier; il serait le groupement et nous arracherait à la condition de poussière sans consistance et sans puissance.

Est-ce un rêve que le journal catholique? Non, pourvu que les catholiques comprennent leur devoir.

Leur devoir est, s'ils lisent un journal, de lire le journal catholique et de réserver leurs contributions pour lui. Le journal mauvais doit être rigoureusement boycotté, et le neutre traité à peu près de la même façon. Ceux-là seuls, qui ont besoin d'information de première main sur la pensée adverse, ont une raison de l'acheter. Qu'on ne dise pas : ce n'est qu'un sou. Actuellement d'abord c'est deux; mais si un million de catholiques se donnent chaque jour la même excuse et y vont de leur sou, — et en France le million est facile à trouver, — c'est 50 000 francs par jour qui passent à la Presse mauvaise ou neutre, au détriment de la Presse catholique, plus de dix-huit millions par an : à deux sous, cela fait trente-six. Et s'il y a deux millions de catholiques qui achètent des journaux neutres ou mauvais, c'est respectivement trente-six ou soixante-douze millions, dont pourrait bénéficier la propagande des idées qui devraient leur être chères, au lieu de l'autre.

Que de journaux parfaitement outillés et rédigés pourraient être installés à ce prix sur divers points de la France, et quel brillant arrosage de nos adversaires nous pourrions nous permettre, si les catholiques comprenaient leur devoir et consentaient à changer la direction de leurs cotisations à la Presse, afin de modifier l'orientation de leurs propres idées qui ne sont pas toujours aussi catholiques qu'elles le devraient!

C'est ce que nous demanderons dans notre neuvaine. N'oublions jamais que la lutte de saint Michel contre Satan fut une lutte intellectuelle, une lutte d'idées, et marchons sur ses traces. Une oraison du Missel résumera notre intention : Faites, Seigneur, par votre miséricorde, que votre esprit nous inspire

toujours des pensées et des actions saintes, afin que, ne pouvant subsister sans vous, nous méritions de vivre selon votre volonté (VIII^e Dimanche ap. la Pentecôte). Des pensées et des actions saintes, en d'autres termes : connaître son devoir et le faire.

* * *

La neuvaine d'août aura pour objet : les Orphelins de la Guerre.

Cette question est de plus en plus à l'ordre du jour. Le nombre des orphelins va croissant; on a fini par régler leur situation et la dette de la nation à leur égard par une loi qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais dont il faut tirer parti. Nous n'apprenons rien à personne en disant que sur ce terrain comme sur plusieurs autres, les catholiques remportent plus de brimades que de faveurs. Des faveurs, nous n'avons pas la pensée d'en demander; mais nous voulons la justice et la répartition équitable et proportionnelle de tous les fonds votés ou recueillis pour ces intéressantes victimes de la catastrophe présente : nous voulons surtout le respect de leur conscience et de leur foi, des convictions des familles, l'assurance pour ceux qui donnent leur vie sur le champ de bataille que leurs enfants ne seront pas jetés en pâture à l'incrédulité, élevés dans des principes et selon une méthode qu'ils abhorrent.

C'est partout en France le moment de l'action. Il s'agit pour les catholiques de prendre dans les comités les places qu'ils peuvent emporter, et, dans ces comités, de faire respecter la justice en écartant le sectarisme; il s'agit d'enrayer les infectes marches dont l'âme des enfants est l'objet; il s'agit de faire vivre nos orphelinats déjà existants et d'en fonder de nouveaux.

La France chrétienne a subi des pertes effroyables dans la guerre présente. Les meilleurs de ses enfants, les plus zélés et les plus ardents dans la lutte pour le bien, ont péri par milliers; le comble serait après cela que la jeune génération fût élevée en dehors de toute religion. Voudrait-on en faire des adorateurs de la Force? Le cri unanime c'est que le monde nouveau doit être basé sur le Droit, non plus sur la Force; mais le Droit ne peut tenir en l'air. On lui a cherché toutes sortes de fondements en dehors de l'unique qui est Dieu. Le résultat n'est pas encourageant. Vcut-on continuer les errements anciens et arriver à des catastrophes encore plus épouvantables? Supprimons Dieu de plus en plus de l'éducation des enfants et de la formation des consciences; persévérons à enseigner des morales sans obligation ni sanction; on pourra ensuite multiplier les conventions et les traités; le jour où la Force ne sera plus là pour les appuyer, ils redeviendront des chiffons de papier. Il n'y a qu'un roc inébran-

table, Dieu ; le reste c'est le sable mouvant des idées et des intérêts humains. Le terrain paraît solide, on s'y aventure, on le sent vite trembler et on enfonce ; sous la croûte extérieure, qui semblait si avenante, s'étalait une eau croupissante qui minait le sol.

Si donc nous voulons refaire une France qui soit comme par le passé le champion du Droit, ne laissons pas l'ennemi de Dieu accaparer les enfants... Les œuvres surabondent ; pas mal disparaîtront, et le monde ne s'en trouvera guère plus mal, la végétation est par trop touffue ; mais il y en a qui ne sauraient couler sans ébranler les fondements mêmes de la société civile aussi bien que religieuse, ce sont les œuvres d'enseignement. La question des Orphelins de la Guerre est une question d'enseignement au premier chef, voilà pourquoi elle est un terrain de lutttes si âpres. Nous demanderons donc à saint Michel, qui n'aurait plus aucun intérêt dans une France déchristianisée, de protéger les orphelins et de défendre leurs âmes contre les assauts de Satan. Ils ne peuvent se défendre eux-mêmes, à nous donc d'agir et de prier pour que notre action soit efficace.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — La Portioncule, le 2 août. — 1^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois, Archiconfrérie. — 4^o Le 15 août, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Georgiana Bertrand, de Ottawa ; M. A. Busson, de Melun ; M^{lle} Anna Bodilis, de Lourdes.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 avril au 15 juin : 1.373 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 avril au 15 juin : 65 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

NOTA. — On a manifesté quelque regret que nous ne donnions plus à cette place les noms des enfants consacrés. Ce regret est partagé... par nous d'abord. Mais nous devons économiser le papier, qui est très cher et très mesuré, on le sait. Aussitôt que les circonstances le permettront, nous reprendrons nos bonnes habitudes.

Ex-VOTO. — Reçu deux médailles commémoratives des campagnes d'Italie et de 1870.

— Reçu une croix de guerre belge, attribuée à un officier qui a déjà tant mérité de la Patrie... et de saint Michel.

Hommage de reconnaissance.

LES dévots à saint Michel, et tous ceux qui auraient à cœur de voir revivre les antiques traditions de foi et de piété qui rendirent si célèbre notre Mont au péril de la mer, savent ce qu'ils doivent à M^{sr} Lepetit, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, vicaire général, Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel. Ils se rappellent, en particulier, les solennités que, sous l'impulsion de S. G. M^{sr} Guérard, le dévoué et actif prélat sut organiser pour commémorer le douzième centenaire des glorieuses apparitions de l'Archange. Mais il a acquis aussi des droits à la reconnaissance des amis des Arts. L'Association dite « des Amis du Mont Saint-Michel » la lui a témoignée en lui décernant un œillet de bronze pour avoir fait « reconstituer, en maintenant leurs dispositions primitives, les logis Saint-Symphorien et Saint-Aubert ».

L'architecte, M. Louis Leriverend, de Pontorson, a reçu le même présent, pour « le soin éclairé et respectueux de l'Archéologie dont il a donné la preuve en conservant leur caractère médiéval » à ces logis.

(Semaine religieuse de Goutances.)

Chronique du Mont Saint-Michel

15 juin 1918.

LA brume qui s'avance, court, s'épaissit, monte, se disperse et soudain s'irise des clartés d'un soleil loin'ain et blafard, ménagea de tout temps aux habitants du Mont Saint-Michel et aux riverains de la baie des spectacles curieux, des surprises ou lugubres ou plaisantes. Lugubres, quand, par exemple, les hommes se trouvent en grève à marée montante

et, ensevelis dans le brouillard comme dans un tombeau mouvant, ne retrouvent plus leur chemin. Plaisantes... comme celle-ci, toute récente, qui faillit défrayer les chroniques de France et d'Amérique.

C'était le 26 avril. A l'aube, pour la première fois de ce printemps, l'on avait entendu le coucou chanter. Les hirondelles, depuis deux jours, avaient marqué leur retour et déjà choisissaient en pépant leurs emplacements. Après midi, une brume se forma sur la mer ; elle accourait en hâte vers le Mont, rampant sur les sables et les flaques, escaladant le petit bois, tourbillonnant devant la Merveille, qu'elle dépassait aussitôt et enveloppait dans ses plis lourds. Puis l'atmosphère fut troublée par un vent de nord-ouest, assez violent. Déchiquetée en tous sens, la nappe de brume s'épandait bientôt en écharpes diaphanes, qui frissonnaient en s'enfuyant. Le soleil, déjà vif en cette saison, rayonnait parmi cette nature un peu chaotique, et l'effet produit était grandiose, émouvant par fois. Ceux qui ont voyagé en montagnes connaissent cela ; et maintes descriptions de ces spectacles traînent dans les magazines, les livres et les journaux de route.

Le 26 avril donc, vers 5 heures du soir, c'était féérique. Du moins je l'ai ouï dire. Et voici comme :

Pour la bénédiction quotidienne du Très Saint Sacrement, on ne pouvait point ne pas s'apercevoir que l'affluence des fidèles était exceptionnelle. Même, une oreille exercée saisissait qu'il y avait dans les voix qui répondaient aux Ave du rosaire un tantinet d'émotion, un regain de force, trahissant certain bouleversement intérieur.

— Quoi donc ? — Ah ! vous ne savez pas ? Vous n'avez pas vu ? — Si. Je constate que vous étiez en nombre et que la dévotion... se laissait voir un peu plus que de coutume. Quoi de nouveau ? — Saint Michel s'est envolé tantôt, vers l'est, parmi les drapeaux alliés en lambeaux. Plus de vingt personnes l'ont vu et en témoignent. — Sérieusement ? — Ah ! dame, on le dit.

Tout s'expliquait. Même la poussée de dévotion. Mais saint Michel n'était point parti. Du moins sa statue était — elle est — toujours en place, à l'extrême pointe de la flèche. Nous croyons fermement que l'Archange combat pour nous. S'il plaît à Dieu de nous en donner quelque jour la preuve palpable sur les nuées du ciel, nous ne la récuserons point de parti pris. Cette fois, il n'est que loyal de convenir que le soleil, en se jouant parmi les lambeaux de brouillard accrochés aux pinacles du chœur, avait fait tous les frais de la théophanie. Ce n'en était pas moins beau. Signe dans le ciel?... Oh ! soyons discrets.

Voyez donc comme va l'histoire et se créent les légendes. Le lendemain, on disait à Pontorson que les Montois, saisis à la vue du prodige, étaient tombés à genoux, en prière, dans leur rue. Non. Ils étaient accourus plus nombreux à l'église pour y prier, à l'heure habituelle du Salut. Seulement cela. Et c'était bien.

Le 8 mai, fidèles à leurs promesses et dociles aux inspirations de leurs cœurs, deux nobles familles de pèlerins étaient ici, ayant couvert, selon l'usage constant, une longue route à pied. Ce fut très simple, mais si édifiant !

Le lendemain, jour de l'Ascension, la soirée fut marquée par le passage d'un dirigeable. Il convient de noter cet incident. Nous ne sommes pas ville du front, nous autres. A peine du front de mer ! N'avait-on pas annoncé à grand renfort de décrets et de circulaires que les arrondissements maritimes de la Manche seraient considérés comme étant en état de siège à partir du 15 mai ? En foi de quoi on avait pris ses dispositions, préparé ses pièces d'identité, fût-ce pour se rendre à Beauvoir... Le 15, contre-ordre. Opération retardée au 15 juin. Attendons. Mais j'ai peur que les décrets ne soient rapportés. Regrettable, en vérité. D'être dans la zone de guerre nous donnerait, ce semble, l'illusion de servir à quelque chose.

Au fait, nous sommes de moins en moins dérangés dans notre train de vie habituel. Les voyageurs sont en quantité négligeable. Le dimanche et le mercredi, quelques-uns apparaissent, qui sont comme éblouis dans le poudrolement du soleil sur les pierres de granit, pailletées de mica. La qualité compense la pénurie du nombre. Les vrais pèlerins sont fervents, n'en demandons pas davantage.

Fervents ils étaient, ceux de *Genets*, conduits par leur nouveau curé. M. l'abbé Lemaître, le lundi de la Pentecôte. Leur troupe, bien ordonnée et dirigée de haute main, se chiffrait à deux cents. La cornette des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ne faisait pas mal dans ce cortège pittoresque d'hommes, de femmes et d'enfants, venant pieds nus l'espace de deux lieues au travers des sables humides, en chantant des cantiques à l'Archange. Ces religieuses et leurs orphelines sont des réfugiées de la banlieue parisienne que Bertha a obligées de chercher sur nos bords un peu de sécurité.

La messe fut célébrée par le curé et le sermon donné par un chapelain du Mont. Malgré l'heure avancée et les fatigues de la route, il se trouva des femmes et des enfants intrépides à la sainte table. Bel exemple de foi et de pénitence.

Après-midi, vêpres, sermon et salut. Puis, départ processionnel, en ordre un peu dispersé, il est vrai. Mais le moyen qu'il en aille différemment ? Il y a tant et de si pressantes

raisons de s'attarder pour un dernier achat ou un dernier viatique. Aussi bien, la chaleur était accablante ce jour-là.

* * *

Le 12 mai, M. le chanoine Letondeur, curé-doyen de Saint-Hilaire-du-Harcouët, prêcha la cérémonie de la communion solennelle et de la profession de foi catholique aux enfants de la paroisse, qu'il avait dûment préparés par une retraite.

Le 26, en la fête de la T. S. Trinité, Monseigneur notre Evêque administra le sacrement de confirmation à 196 enfants du Mont-Saint-Michel et des paroisses voisines : Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Les Pas, Servon et Tanis. Nous ne décrivons pas les rites que chacun sait. Qu'on nous permette seulement de signaler une cérémonie de circonstance, ordonnée par M^{gr} Guérard depuis la guerre. Elle fait suite au sacrement de confirmation et impressionne profondément les enfants et leurs parents. Le Pontife prend la parole pour recommander aux prières de l'assistance nos bien-aimés soldats et la cause qu'ils défendent au prix de leur vie. Il réclame une prière spéciale pour les morts, victimes de la guerre, appartenant aux paroisses représentées dans l'assemblée... et à son ordre le curé du lieu déroule du haut de la chaire la liste funèbre. Elle est longue parfois, douloureuse toujours. Le 26 mai, au Mont-Saint-Michel 64 noms furent cités. Si je faisais le total des habitants de nos sept paroisses, une proportion s'établirait naturellement. Mais la censure me l'interdit.

Alors, les cloches sonnent un glas et le Prélat donne l'absoute. Le drap mortuaire est étendu dans le chœur, où l'instinct d'aparavant se mouvaient les robes blanches et les brassards blancs. Les honneurs sont aux mains de quatre hommes, pères, frères, proches parents des victimes. Avant qu'ils regagnent leurs places pour la bénédiction finale, l'Evêque leur offre ses condoléances.

* * *

Des morts l'esprit se porte sans difficulté aux orphelins, sur lesquels le *Bulletin* attire de nouveau ce mois-ci l'attention de ses lecteurs. Quel touchant message nous vint naguère du Canada ! Il répondait à un appel lancé ici même l'an passé.

« La layette confectionnée par les petites couturières du « Cercle Jeanne d'Arc », et offerte en hommage à Monseigneur saint Michel, vous a été adressée (en deux colis) le 28 mars. C'est pour un petit Montois, orphelin de guerre, si possible, ou tout autre, selon que vous le jugerez à propos.

« Notre modeste envoi a été, à la demande des « Femmes de la Fédération Canadienne », exposé lors du passage de

votre grand Français, François Veillot. Il a regardé chacun des minuscules vêtements ; il m'a dit « qu'il sentait que le cœur de la Canadienne avait travaillé autant que les doigts.

« Vous aussi, vous devinez que mes filleites et moi y avons mis le meilleur de notre cœur. Si le trousseau n'est pas riche [*il l'est — et ravissant*], c'est que nous sommes obligées de partager avec les pauvres, qui sont nombreux ici.

« Nous avons essayé de vous faire plaisir, mon cher *Gingatz*, et si nous avons réussi, ... nous serons amplement récompensées. [*Certes oui, vous m'avez fait plaisir*].

« Je désirerais que notre filleul portât le nom de Michel (ou Micheline) et j'ose ajouter que nous serions ravies de recevoir son portrait. Vous comprenez que nous aimons déjà ce cher petit inconnu, et s'il y a possibilité de le revêtir de sa robe de baptême, œuvre de votre humble servante, vous complèterez les vœux de mes filles. Je dois vous expliquer que les petits souliers brodés en rose sont faits sur le modèle de ceux de nos *sauvages*. Cependant leurs mocassins étaient en chevreuil, et nous, leurs descendants, en portons toujours de semblables, quand nous raquettons»...

Le message est de notre chère Sœur Marie de Lourdes, d'Ottawa. Nous lui avons adressé nos remerciements ; nous voulons l'assurer ici que nous nous ferons un devoir de réaliser les désirs, si légitimes et si délicatement exprimés, du « Cercle Jeanne d'Arc » et de sa directrice. GINGATZ.

Recherches sur le culte de Saint Michel au diocèse de Limoges

(Suite.)

VII. — ARCHIPRÊTRÉ DE COMBRAILLE

Il y avait dans cet archiprêtré deux églises paroissiales, deux chapelles particulières, et deux vicairies ayant pour patron saint Michel.

Saint-Michel-de-Jarnages.

L'église paroissiale de Saint-Michel-de-Jarnages (Creuse), ainsi que le prieuré d'hommes dont cet archevêque était le patron, sont signalés dans une bulle du pape Innocent III, datée des ides d'avril 1216. Cette bulle confirme à l'abbé de Saint-Michel-de-Cluse, au diocèse de Turin, ses droits de possession sur l'église de Saint-Michel-de-Jarnages. Une autre bulle, du 4 des calendes de mars 1245, confirme aussi la précédente. On trouve des nominations de prieurs de Jarnages faites par l'abbé de Saint-Michel-de-Cluse, et les

curés étaient nommés par ces derniers. Il en fut ainsi jusqu'en 1664, époque à laquelle ce droit de nomination passa à l'évêque de Limoges.

Saint-Michel de La-Tour-Saint-Austrille.

Saint Michel était patron de la cure et du prieuré de La-Tour-Saint-Austrille (Creuse), antérieurement à 1581. A cette époque Charles du Peyroux, qui était prieur, résigna en faveur de René du Peyroux. Voici quelle était l'origine de ce prieuré :

En 958 Droticus fit bâtir cette église et en fit un monastère de chanoines qu'il donna à la cathédrale de Limoges. Humbaud, évêque de Limoges, céda cette église aux moines du Bourg-Dieu l'an 1093, et l'abbé du Bourg-Dieu y nomma les prieurs jusqu'à l'an 1629, époque où ce droit de nomination passa au prince de Condé, comme duc de Châteauroux.

La paroisse de Saint-Austrille est jointe aujourd'hui à celle de Saint-Dizier.

Il y avait à Saint-Dizier, près Chénérailles (Creuse), une chapelle dédiée à saint Michel. Elle est mentionnée dans une bulle d'Innocent III de l'an 1212.

Dans la paroisse de Viersac (Creuse), existait une chapelle dédiée à saint Michel. Elle est tombée en ruine vers la fin du XVIII^e siècle.

Dans l'église paroissiale d'Evaux (Creuse), il y avait un autel de saint Michel. C'est à cet autel que fut fondée une vicairie portant le nom de ce saint archange. Le prévôt de Chambon en nommait les titulaires en 1574.

Une vicairie appelée de Saint-Michel existait dans l'église de Chambon (Creuse). C'est le prévôt de Chambon qui en nommait les titulaires en 1722.

VIII. — ARCHIPRÊTRÉ DE CHIROUZE

Chapelle du Puy-Saint-Michel.

A l'extrémité sud-est du département de la Creuse, dans la paroisse de Saint-Aignant, près Crocq, se trouve le Puy-Saint-Michel, lieu de pèlerinage bien connu dans la contrée. Ce monticule, qui est à une altitude de 824 mètres au-dessus du niveau de la mer, grâce aux larges ondulations de sa base, est accessible sur tous les points, sauf au nord-est, où il est escarpé et coupé brusquement à pic par un profond ravin qui le sépare du château du Teil. De son sommet l'œil embrasse le plus vaste des horizons, comme le plus pittoresque des paysages.

C'est au haut de cette colline isolée qu'est assise, comme

une petite citadelle, l'antique chapelle dédiée à l'archange saint Michel. Un massif de hêtres séculaires, qui de son dôme aérien couronne et désigne au loin cette cime bénie, abrite le modeste sanctuaire. On dit qu'il a été construit vers l'an 1440 par un d'Aubusson, qui avait guerroyé contre les Anglais à côté de Jeanne d'Arc.

On ne sait rien de l'histoire de cette chapelle, si ce n'est que dans la suite, étant devenue la proie des flammes, elle fut relevée en 1634. Cette date est gravée sur une pierre de la façade.

M. François Lecour, curé de Saint-Aignant, voyant s'accroître la dévotion à saint Michel, et la chapelle qui du reste menaçait ruine, devenir de jour en jour plus étroite, conçut le projet de la reconstruire en l'augmentant. C'est ce qu'il fit en 1870 avec le concours empressé de ses paroissiens, qui tous, petits et grands, rivalisèrent de bonne volonté. Le petit édifice, d'un tiers plus grand que l'ancien, parut bientôt sur la montagne avec la tourelle qui lui sert de clocher et il fut solennellement béni le 29 septembre 1872.

De temps immémorial, la fête de saint Michel au 29 septembre a sans cesse attiré sur ce sommet salubre, aux abords incultes et sauvages, une foule évaluée parfois à dix ou douze mille personnes. Depuis l'année 1870, un nouveau jour de pèlerinage à saint Michel a été établi au 8 mai, fête de l'apparition de l'Archange au mont Gargan, en Italie, et ce jour est devenu une fête toute de piété et de recueillement.

Cette chapelle du Puy-Saint-Michel est le siège d'une confrérie en l'honneur du saint Archange ; elle est affiliée à l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel.

IX. — ARCHIPRÊTRÉ D'AUBUSSON

Il y avait dans cet archiprêtré une église de paroisse et deux vicairies ayant saint Michel pour patron.

Eglise de Saint-Michel-de-Vaisse.

L'église paroissiale de Saint-Michel-de-Vaisse (Creuse) a toujours eu pour patron cet archange, quoi qu'on y fit aussi une fête spéciale pour saint Blaise. Les curés de cette paroisse étaient non més par le prévôt de Chambon ; on trouve des nominations ainsi faites depuis 1440 jusqu'à la Révolution. En 1677 cette église fut interdite pendant quelque temps, parce qu'elle menaçait ruine, et de même en 1774. Pendant ce temps on faisait les offices à la chapelle de Notre Dame-de-la-Borne.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Felletin (Creuse) avait saint Michel pour patron ; plus récemment on y a aussi fêté saint

Alexis. Une vicairie perpétuelle y avait été fondée, et on voit l'évêque de Limoges y nommer un titulaire en 1476.

L'église de Beaumont, hors les murs de la ville de Felletin (Creuse), avait un autel consacré à saint Michel. Une vicairie y fut fondée par un nommé Danval, et on trouve, en 1625, un de ses descendants qui y nommait un titulaire.

X. — ARCHIPRÊTRÉ DE NONTRON

Il y avait dans l'archiprêtré de Nontron une église paroissiale et un prieuré sous le patronage de saint Michel, et aussi quatre chapelles de cimetière.

Saint-Michel-de-Bussière-Badil.

La grande et belle église de Bussière-Badil (Dordogne), avait pour patrons saint Michel et la Sainte Vierge ; c'est une remarquable construction du XII^e siècle, remaniée au XV^e. Il y avait aussi un prieuré dont les titulaires étaient nommés par l'abbé de Saint-Michel-de-Gluse, du diocèse de Turin. Une bulle du pape Innocent III des ides d'avril 1216 confirmait à cet abbé la possession du monastère de Bussière-Badil.

Saint Michel était en 1377 le patron du prieuré de l'Abeille, dans la paroisse du Haut-Châlus (Haute-Vienne). L'abbé de Saint-Augustin de Limoges y nommait les titulaires. Par décret du 23 juillet 1494, ce prieuré fut uni à la mense commune de l'abbé et du couvent de Saint-Augustin.

Dans le cimetière de la paroisse d'Auginhac (Dordogne), existait en 1657 une chapelle de saint Michel.

Il y avait une chapelle dédiée à saint Michel dans le cimetière de Lussas (Dordogne). Elle avait été construite au XV^e siècle. On y voyait, sous un arceau, un tombeau portant cette inscription : *Hic jacet Johannes de Posar, capellanus de Lussac, et mater ejus... Requiescat in pace.*

Dans le cimetière de la paroisse du Bourdeix (Dordogne), il y avait une chapelle de saint Michel, qui fut interdite au XVIII^e siècle.

A côté du cimetière de Gorre (Haute-Vienne), existait une chapelle de saint Michel, qui tombait en ruine sur la fin du XVIII^e siècle.

(A suivre.)

A. LECLER.



Saint Michel aux armées.

« Je tiens à vous dire que mon fils, confié par moi tout spécialement à saint Michel, est visiblement protégé... On ne prie pas assez saint Michel. Notre confiance à nous est sans bornes. » B. ou C. (*Ille-et-Vilaine.*)

« M^{me} P. vous prie de faire brûler un cierge de 1 franc en reconnaissance pour grâces obtenues par l'intercession du saint Archange, et pour son mari qui est au front. — Pour la troisième fois au moins, saint Michel a préservé l'artilleur R. W. : il a été enseveli avec une dizaine de camarades. On l'a retiré vivant ; les autres étaient morts. »

A. M. (*Calvados.*)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

D. S. (*Pas-de-Calais*), messes mensuelles. — J. P. (*Aude*), messe. — Comtesse de F. (*Aude*), 2 neuvaines de messes. — Comtesse P. de C. (*Haute-Garonne*), messe et cierges. — N. T. (*Tarn-et-Garonne*), 2 messes. — E. G. B. (*Orne*), messe. — M. H. (*Orne*), offrande. — C. P. (*Mayenne*), offrande. — A. du B. C. (*Finistère*), messe. — M^{me} D. (*Aube*), messe.

ACTIONS DE GRACES

Alpes-Maritimes : messe pour guérison obtenue, C. B. — **Aube** : messe pour amélioration dans état de santé, M^{me} D. — **Aude** : offrande, M. L. — **Calvados** : 3 messes, J. S^t L. — **Haute-Garonne** : faveurs temporelles et spirituelles multipliées, G. P., zél. — **Hérault** : messe pour guérison ; autre messe pour protection accordée, M^{me} G. B. — **Indre-et-Loire** : offrande, M. B. — **Jura** : messe pour protection obtenue, M^{me} A. C. M. ; deux autres messes. *Idem.* — **Maine-et-Loire** : messe, faveurs obtenues, M. R. — **Manche** : 3 messes, protection de deux soldats, R. A. — **Nièvre** : messes et cierge, M. V. — **Puy-de-Dôme** : messe, M. M. H. — **Basses-Pyrénées** : messe, M^{me} T. — **Seine** : offrande pour protection éprouvée, M^{me} M. — **Seine-Inférieure** : messe ; pèlerinage promis, L. M. S. — Messe pour guérison, M^{me} H. L. — **Var** : offrande, M^{me} N. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons tous les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'abbé Julien Mondher, professeur à l'Institut N.-D. d'Avranches ; l'abbé Henri Lethimonnier, de Valognes, professeur à l'Institut Saint-Paul, Cherbourg ; Louis Guillard, de Le Mont-Saint-Michel ; Augustin Miard, de Chardenot ; Joseph Paccalin ; Lucien Reval ; Aimé Gallin ; Eugène Servage, de Charancière ; Roger Créteau, caporal, de Saint-Michel-sur-Loire ; Robert Degermann, sergent, de Pagny ; Charles Appert, capitaine, de Revigny ; Léon Guard, de Clitourps ; Pierre Barbe, de Paris ; Charles Lejeune, de Mesnil-Rogues.

Algérie. — Alger : M. Georges Catteau.

Calvados. — Falaise : M. Noël Besson. — Pont-Farcy : M. Louis Rault. — Saint-Pierre-du-Regard : M. Alfred Viel ; MM^{mes} Aurélie Malherbe ; Louise Lebrun ; Victoire Chauvre.

Cher. — Clémont-sur-Sauldre : M. Camille Bourdon. — Ivoy-le-Pré : M^{me} la comtesse de Pomyers, née de Montreuil.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Augustine Girardot.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} veuve Estelle Gadiou ; M^{lle} Amélie Rebours.

Finistère. — Morlaix : M. Henri Legras, *réfugié d'Amiens*.

Haute-Garonne. — Aspet : M^{me} veuve Auguste Noguès.

Hérault. — Béziers : M^{lle} Sidonie Pech.

Isère. — Charancieu : M^{me} Rosalie Bouvier.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M. Cyrille Machard ; M. Jules Siré ; M. Louis Ferrier ; Sœur Aimée de Jésus, *religieuse franciscaine*.

Loire. — Roanne : M^{me} Adelaïde Espaze.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Henri Duplex ; M^{lle} Coral.

Manche. — Ducey : M. l'abbé Lair ; M^{lle} Pauline Ruault, *bien dévouée zélatrice*. — Saint-Paul-de-Grauville : M. le chanoine Maquerel, *curé*. — Millières : M. l'abbé Hinard, *ancien curé de Lithaire*. — Saint-Sauveur-le-Vicomte : Sœur Marc, *religieuse de la Miséricorde*. — Glitourps : M. Charles Robine. — Avranches : M. Amand Martin.

Meuse. — Revigny : M^{me} Anaïs Hannion.

Pas-de-Calais. — Fruges : M^{me} la Baronne de Contes d'Esgranges, *bien dévouée zélatrice*.

Puy-de-Dôme. — Saint-Julien-de-Coppel : M^{me} veuve Belverge, née Blateyron.

Basses-Pyrénées. — Pau : M. Macélin.

Saône-et-Loire. — Verdun-sur-le-Doubs : M^{lle} Annette Bourdeau.

Sarthe. — Le Mans : M. Alexandre Doguet ; M. Dominique Laéngar. — Marchemaisons : M. Philibert Blavette ; M^{me} Ph. Blavette ; M^{me} Césaire Le villain.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Gasparine Morat.

Seine. — Paris : M. de la Martinière, *ancien député de la Manche* ; M. Emile Breuil ; M. Pierre Le Marois, *de l'Association réparatrice de Montmartre*. — Boulogne-sur-Seine : M^{me} veuve Marie M. Santoniche, *bien dévouée à saint Michel*. — Arcueil : M. Henri Cabelle.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Nelson Magret.

Var. — Toulon : M^{me} Nathalie Monnet ; M^{me} Mélanie Ochota ; M^{me} Anaïs Galland ; M^{lle} Eugénie Thirillier ; M^{me} Anastasie Revol ; M^{lle} Elisa Chaix ; M^{lle} Lucie Bavouret ; M^{lle} Marthe Arnoux.

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Mercure : M^{lle} Euphémie Amiaud, *très dévouée zélatrice* ; M^{me} Honorine Bonneaud. — Les Sables-d'Olonne : M^{me} Victoire Legais.

Canada. — Ottawa : M. Flavien Moffet ; Sœur sainte Lucrèce ; M^{me} Espérance Chinier. — Mexico-City : M^{me} Françoise Gauthier.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eos in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

V. — TRACTS et PRIÈRES

1. Litanies de saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. « Patriæ custos », tract, histoire de la dévotion à saint Michel en France, 4 pages : 0 fr. 75 le cent.
4. Méthode du Chapelet de saint Michel, 4 p. : 1 fr. le cent.
5. Prière à saint Michel pour le temps de guerre : 0 fr. 75 le cent.

VI. — MUSIQUE RELIGIEUSE

1. Quis ut Deus ! Chant des Pèlerins au Mont Saint-Michel. Paroles du Comte de Palys, musique du V^{te} le Mûrier. Partition pour harmonium et partie vocale..... 1 fr. 25
2. La France à Saint Michel, dédié à S. G. Mgr. Guérard, paroles et musique de L. Tiercelin. Partie vocale seulement..... 0 fr. 75 la douzaine.
3. A l'Ange de la Patrie, paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine ; 2 fr. 25 le cent.
4. Que Dieu sauve la France ! paroles et musique du R. P. Rouillon, O. P..... 0 fr. 30 la douzaine ; 2 fr. 25 le cent.
5. Saint Michel, à votre puissance ; Pitié, mon Dieu ; Nous voulons Dieu. Les trois cantiques (paroles seules) sur feuille in-18 double, 4 pages..... 1 fr. 25 le cent.
6. Saint Michel, à votre puissance ; « A l'Ange de la Patrie »... Les deux cantiques (paroles seules), feuille double in-32, 4 pages..... 0 fr. 75 le cent.
7. Cantate à Saint Michel, paroles de E. P., musique de Marcel Laurent, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans. Partie vocale..... 0 fr. 40 l'unité. Grande partition..... 2 fr. 50 l'unité.

VII. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. Photogravure « Imperet », 24 x 32..... 0 fr. 50 l'unité.
2. Chromolithogravure artistique : « Saint Michel du Guide », 33 x 43..... 2 fr. l'unité.
3. Saint Michel, d'après Raphaël, image. (Au verso : 4 Invocations des Fils de France à saint Michel), 10 1/2 x 6. 0 fr. 60 la douzaine.
4. Images brunes, filets or. (Saint Michel), 0 fr. 60 la douzaine.
5. Images chromos, ()). 0 fr. 75 la douzaine.
6. Images Apparition de saint Michel et Images de N.-D. du Mont-Tombe, en couleurs (artistiques) : 2 fr. la douz. 0 fr. 20 l'unité.
7. Images diverses : Saint Michel. Demander échantillons.

VIII. — CARTES POSTALES

1. Cartes postales ordinaires : Vues du Mont Saint-Michel. 0 fr. 75 la douzaine.
2. « Le Mont Saint-Michel dans le passé », reproduction artistique, sur carton à la forme, de vieilles estampes et vieux dessins. Deux pochettes de 10 cartes chacune. La pochette : 1 fr. 25

IX. — BROCHURES

1. **Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir**, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. **Le Mois de saint Michel**, par la Rédaction des *Annales*, 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. **Nouveau Guide du Mont Saint-Michel**, par Louis du MONT. (Illustré)..... 1 fr. l'unité.
4. **Saint Michel, protecteur de la France**, par A. RASTOUL. 4 fr. 75 l'unité.

X. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. **Le Mont Saint-Michel**, par M. le chanoine BOSSENGRUP. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 3 fr. 50.
2. **Les Merveilles du Mont Saint-Michel**, par PAUL FÉVAL. Prix : 3 francs.
3. **Saint Michel et le Mont Saint-Michel**, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. Prix : 3 fr. 25.
4. **Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
5. **Saint Michel et les Saints Anges, considérés dans leurs relations avec le monde visible**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
6. **Les Mystères du diable dévoilés**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
7. **Essai sur l'Ange et l'Homme**, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.

Tous ces prix s'entendent franco de port et majoration comprise.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Pierre TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Chanoine JUAN VAUDON. — *Retraites de Communion solennelle*.

II. **Le Pain Vivant**. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Lorsque parut, l'an dernier, la première retraite : *L'Agneau de Dieu*, elle fut enlevée rapidement. Après quelques semaines, en effet, il fallut une édition nouvelle.

Voici une deuxième retraite : *Le Pain Vivant*, plus copieuse d'une centaine de pages que la *Retraite de l'Agneau*. On en peut dire ce que M. le vicaire général Boulliau, supérieur du grand séminaire de Blois, a écrit de celle-ci dans la *Semaine religieuse* du diocèse : « Quiconque connaît un peu la difficulté de parler ou d'écrire pour des enfants, et sait cependant leur merveilleuse aptitude à se laisser imprégner des vérités les plus hautes et les plus profondes, ne me démentira pas, je le crois, après avoir lu l'ouvrage, si je dis que l'auteur a fait là un pur chef-d'œuvre... Ce ne seront pas seulement, du reste, les prédicateurs et les enfants qui trouveront profit et charme à cette lecture. Tout chrétien, tout lettré aussi, pourra s'y instruire et s'y épanouir. »

TRAMWAY de PONTORSON au MONT-SAINT-MICHEL

Le service quotidien est repris du 27 Juin au 2 Octobre, à raison de un train par jour, partant de Pontorson à 10 h. 15 et repartant du Mont à 17 h. 20, de façon à donner la correspondance pour Saint-Malo et Dinan.

Imp. Fr. SIMON, 41 rue de Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉTAIRE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



5^e LIVRAISON SEPT.-OCT. 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, 41 rue de Paris.

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Service interrompu jusqu'à nouvel avis.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc. . .
Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.
Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des *Annales* et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

44^e Année. — 5^e Livraison. — Sept.-Octobre 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La dévotion à saint Michel ; la dévotion aux Anges gardiens* (E. D.) (p. 81). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 85); *Associés* (p. 85); *Consécrations* (p. 86); *Mois de saint Michel* (p. 86); *Fête de saint Michel* (p. 86); *Ex-voto* (p. 86). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 86). — RECHERCHES SUR LE COLTE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (*suite*) (A. LECLER) (p. 91). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 94). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 95). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 95).

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

CHAQUE SAMEDI DE SEPTEMBRE, LE 29 SEPTEMBRE, LE PREMIER SAMEDI D'OCTOBRE ET LE 16 OCTOBRE, anniversaire de l'Apparition de saint Michel, messe pour les zélateurs et bien-faiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 20 au 29 septembre et du 8 au 16 octobre, en préparation des deux grandes fêtes de l'Archange au Mont. Outre les intentions des associés, spécialement celles qui nous sont communiquées par lettres, les intentions générales bénies par Monseigneur l'Évêque de Coutances seront : pour la neuvaine de septembre : le progrès de la dévotion à saint Michel, et pour celle d'octobre : la dévotion aux Anges gardiens.

Le mois de septembre ramène la fête de saint Michel, élevée cette année pour l'Église entière au rang de fête de première classe ; celui d'octobre, l'apparition de l'Archange en notre France, et la dédicace en 709 de son sanctuaire sur le Mont Tombe, depuis Mont Saint-Michel. L'Église, en faisant du 29 septembre l'une des plus grandes fêtes du cycle liturgique, manifeste

son désir de voir la dévotion à saint Michel grandir parmi ses enfants, et nous ne saurions mieux entrer dans son esprit qu'en faisant de cette croissance l'objet d'une de nos neuvaines mensuelles.

Ce progrès intéresse tous les fidèles. La dévotion à saint Michel est un signe de prédestination, dit saint Alphonse de Liguori, affirmation basée sur la liturgie même, qui nous fait chanter dans un des répons de l'office : *Cujus honor præstat beneficia populorum et oratio perducit ad regna cælorum.* « Ces paroles, dit le saint docteur, signifient que lorsque saint Michel recommande une âme à Dieu, il lui obtient le salut éternel. Aussi saint Laurent Justinien exhorte tous les hommes à tâcher d'acquiescer la protection de ce puissant Archange, par des prières et d'autres pieux hommages, afin qu'il les secoure dans tous les besoins de l'âme, car il ne peut dédaigner les prières qu'on lui adresse, ni laisser de protéger ceux qui se confient en son intercession et qui l'aiment. »

« Le culte de saint Michel, disait Pie IX, est le plus capable d'exterminer les sectes maudites, filles de Satan, qui ont juré la ruine de la société chrétienne. » — « Bien que l'Église catholique, écrivait l'illustre cardinal Patrizi en 1874, vénère, célèbre, exalte et invoque tous les bienheureux Anges du Seigneur, elle a toujours voulu distinguer entre eux, en honneur et en affection, le glorieux Archange saint Michel, que les saintes Écritures et les saints Pères nous indiquent comme le défenseur principal des droits divins contre le premier rebelle et les autres anges coupables, qui eurent le malheur de le suivre dans sa révolte. » — Et le cardinal Respighi en 1910 : « La chrétienté exulte au retour des fêtes de l'Archange saint Michel, vers lequel elle se sent attirée d'un amour tout spécial, à cause de la protection qu'il déploie sur elle, comme il la déployait déjà sur l'ancien peuple juif. »

Ils ne sont donc guère dans l'esprit de l'Église ceux qui avouent ne rien comprendre à cette dévotion et qui, parfois même, l'attaquent non sans amertume, comme si elle venait à la traverser de l'amour dû au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge. Certes, loin de nous la pensée de rabaisser ces deux dévotions : il y en a même une autre que nous aimerions voir sortir de l'ombre et prendre le pas dans toute vie chrétienne, c'est la dévotion à la Très Sainte Trinité, plus incomprise encore que celle de saint Michel. Mais le culte de saint Michel est-il une superstition et une surcharge? A côté du monde divin des trois personnes et du monde de l'Incarnation, il y a celui des Anges et des Saints. Un chrétien ne saurait le négliger, ni nier que celui qui en est le Prince ait droit à des hommages spéciaux. Comme elle comprenait bien cette synthèse de la piété catholique, la vénérable Philomène de Sainte-Colombe, qui vers 1867 dans une vision recevait cette communi-

cation : « On peut bien dire qu'entre Jésus, Marie et Michel Archange, il n'y a vraiment qu'une même volonté et qu'un même désir. Oh ! mille fois heureux ceux qui lui sont dévots, dévots du très saint Cœur de Jésus, ou bien de sa Mère Immaculée, ou encore du séraphique saint Michel Archange. — Heureuse la nation, heureux le pays ou le monastère qui s'enflammera de cette dévotion ! Écris tout ce que tu en sais. » — Chaque jour les bons chrétiens se confessent à saint Michel dans leur Confiteor, et les prêtres terminent leur Messe par une invocation au grand Archange : et que d'autres endroits de la liturgie nous pourrions relever, si l'espace ne nous était mesuré !

Mais c'est surtout nous autres Français qui devons réveiller notre piété. Depuis le VIII^e siècle le nom de saint Michel est associé à toutes les grandeurs de notre patrie. En 815 Charlemagne ordonnait que la fête de saint Michel fût célébrée dans tous ses États, tant la réputation de notre Mont et de son pèlerinage était déjà grande. Longue est ensuite la liste des rois et illustres personnages, sans nombre la théorie des dévots, qui vinrent à travers nos grèves apporter leurs hommages à l'Ange gardien de la France et chanter ses louanges la nuit et le jour, en compagnie des moines qui desservaient son sanctuaire. La réponse de saint Michel fut Jeanne d'Arc, lorsque notre pays fut à deux doigts de sa ruine. « Je le voyais aussi bien que je vous vois, » disait-elle à ses juges. Le dernier cri qu'elle poussa sur son bûcher : *Jésus, Jésus!* fut précédé au milieu des flammes qui déjà la dévoraient d'un autre cri qui se résume toute sa vie : « *Saint Michel ! saint Michel ! Non, mes yeux ne m'ont pas trompée : ma mission était de Dieu.* »

Aussi, après la délivrance d'Orléans, saint Michel fut-il mis sur ses étendards par Charles VII, avec ces devises : « *Voilà que Michel, l'un des premiers entre les princes, est venu à mon secours.* » — « *Nul ne m'assiste en toutes ces choses si ce n'est Michel, notre prince.* » Dan., x, 13, 23. Louis XI, en reconnaissance, fonda en Mont le glorieux Ordre de saint Michel. Anne d'Autriche était bien dans la ligne de tous ses prédécesseurs lorsque, dans les troubles de la Fronde, elle consacrait la France à saint Michel en ces termes : « *Glorieux saint Michel, prince des milices célestes et général des armées de Dieu, je vous reconnais tout-puissant par lui sur tous les royaumes et les États. Je me soumetts à vous avec toute ma Cour, mon État, ma famille, afin de vivre sous votre sainte protection, et je me renouvelle, autant qu'il est en moi, dans la piété de mes prédécesseurs, qui vous ont toujours regardé comme leur Défenseur particulier. Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujétissez-le tout à Dieu et à ceux qui le représentent.* »

Assujétis à Dieu, nous ne le sommes plus guères, hélas ! c'est

l'occasion de rappeler les paroles de Mgr Fuzet : « En baptisant la France, le Christ voulut qu'elle fût missionnaire de vérité, apôtre de charité. Cette création de Dieu ne pouvait, pas plus que les autres, être à l'abri des assauts de l'éternel ennemi. Pour la détruire, il emploie ses armes préférées, la négation, la corruption, la discorde, et il travaille à inculquer à l'âme française, espérant qu'elle en mourra, l'athéisme, le matérialisme, l'anti-patriotisme. Il compte sans la vigueur de notre tempérament chrétien que de longs siècles de foi ont formé; il compte sans la sollicitude maternelle de l'Eglise dont rien ne saurait détourner la constante affection, l'inlassable dévouement envers sa fille aînée. Pour conjurer les dangers qui nous menacent, elle nous invite aujourd'hui à invoquer avec confiance celui qui tant de fois déjà vint à notre aide. L'archange saint Michel, le céleste champion de l'immuable vérité, des indestructibles espérances, de la nécessaire fraternité, le défenseur des droits de Dieu, des droits de l'âme, des droits de la patrie. »

N'est-ce pas le cas de redire avec Duranti, capitoul de Toulouse à la fin du XVI^e siècle: Ay-z pitié de nous, Seigneur, et envoyez le prince de votre armée, l'archange saint Michel qui, ayant tant de fois livré bataille au dragon, a toujours remporté la victoire.

... Que la France, vouée à la garde de saint Michel, trouve dans la protection de l'archange un remède à ses blessures, un boucher contre tous les dangers qui la menacent, un abri tutélaire contre les embûches de ses ennemis. »

Elle le trouvera cet abri, n'en doutons pas, si nous ravivons dans nos cœurs la piété séculière de la France pour son Archange, et alors se réalisera la fière parole de l'amiral de Cuverville, à la tribune du Sénat, le 5 novembre 1901 : « Messieurs, je me garderai bien de renier ma foi en saint Michel; nos pères ont connu la puissance de son intervention, et leurs fils du XX^e siècle la connaîtront également, j'en ai le ferme espoir. »

Le mois d'Octobre est le mois des Anges gardiens. Nous avons l'honneur d'être constamment accompagnés de notre Ange gardien, guidé protégé par lui, et nous y pensons si peu. C'est un fait que sa présence. Il devrait avoir une influence énorme sur notre vie chrétienne, et elle est nulle. Nous cherchons des amis sur terre; d'aucuns n'en trouvent pas, d'autres en rencontrent qui sont souvent une déception. Le bon Dieu nous en a donné un. C'est une intelligence naturellement lumineuse, une volonté d'une vigueur admirable, un cœur très chaud, si l'on entend par ce mot l'amour qui veut du bien et qui en fait. C'est un saint qui actuellement, près de nous, voit Dieu face à face, et

qui par conséquent ne saurait dévier de la ligne du bien. Sa mission c'est de nous conduire là où il est, c'est-à-dire de promouvoir nos véritables intérêts. Comment il l'exécute, Dieu nous l'a laissé entrevoir dans le livre de Tobie. Il ne nous quitte pas, et ne peut pourtant nous être à charge. C'est donc l'ami idéal, et pratiquement il est pour nous comme s'il n'existait pas, comme s'il n'était qu'un mythe à reléguer avec les fées des légendes de notre jeune âge. L'une des nombreuses richesses spirituelles que nous gaspillons! L'une des innombrables manifestations de la superficialité de notre esprit chrétien!

Saint Paul voudrait nous voir contempler sans relâche l'Invisible qui ne passe pas. Le visible, qui n'est que transitoire et parfois si douloureux, nous aveugle et nous absorbe. Quand donc donnerons-nous le coup d'aile qui nous fera passer dans le Ciel, par l'intelligence et le cœur, les années mêmes de notre vie terrestre? La dévotion à l'Ange Gardien nous y aiderait. Il serait si doux de vivre en sa compagnie, et ce serait une si grande réserve de force dans les tribulations de la vie! Demandons que notre foi s'épanouisse, et que les yeux de notre âme perçoivent avec plus de netteté les êtres spirituels au milieu desquels nous nous mouvons réellement, que nous y pensions ou que nous passions au milieu d'eux comme des aveugles ou des étourdis.

Le Divin Cœur de Jésus, écrivait la B. Marguerite-Marie au P. Croiset, désire que l'on ait une particulière union et dévotion aux Saints Anges.

E. D.

- INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le 29 septembre : a) Archiconfrérie. b) Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Le 2 octobre : Chapelet de saint Michel. — 3^o Le 16 octobre : Fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel, Archiconfrérie. — 4^o Le 24 octobre : Saint Raphaël, Chapelet de saint Michel. — 5^o Jour au choix pendant les neuvaines. — 6^o Jour au choix chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 7^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme: M^{me} Antonia Cavallié, de Sept-Fonds; M^{lle} Marie-Th. Rustany, de Baixas; M^{lle} Olympia de Passos, de Rio-de-Janeiro.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 juin au 15 août : 1.152 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSECRATIONS. — Du 16 juin au 15 août 43 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel.

MOIS DE SAINT MICHEL. — Il faut prier saint Michel et l'honorer de tout notre pouvoir. C'est un axiome en dévotion. Or, septembre nous fournit l'occasion de l'appliquer : consacrons ce mois à l'Archange. Et comme la piété est nulle ou faible, souvent faute de lumière, puisons nos enseignements à bonne source.

Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des *Annales*, condense en une brochure très abordable toute la doctrine théologique et traditionnelle. (Aux bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel : 0 fr. 50 l'unité ; 3 fr. 50 la douzaine franco.)

FÊTE DE SAINT MICHEL. — Elle sera présidée par S. G. Mgr l'Évêque de Coutances, qui officiera pontificalement à la Grand'Messe.

Le pèlerinage de N.-D. de Salut arrivera au Mont Saint-Michel le 28 au soir. Il prendra part aux cérémonies du 29 et sera de retour à Paris le mardi matin 1^{er} octobre.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Directeur de l'Association de N.-D. de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII^e.

EX-VOTO. — Un aumônier militaire a eu l'heureuse pensée de nous envoyer la médaille commémorative de Verdun. N'était-il pas juste qu'il en fût fait hommage à l'Ange de la Patrie ?

— La croix de guerre du lieutenant-colonel L... s'est enrichie d'une cinquième étoile d'or.

— Déposé au sanctuaire la croix de guerre d'un aumônier militaire, reconnaissant à saint Michel.

— Reçu une garniture de nappe d'autel. Merci à notre bienfaitrice rouennaise !

Chronique du Mont Saint-Michel

15 août 1918.

Le nombre des pèlerins isolés est allé croissant avec les jours ; le déclin de ceux-ci n'a pas ralenti le mouvement des pieux fidèles vers l'Archange. Si vingt-quatre heures et même moins suffisent à certains, c'est bien malgré eux que d'autres s'en contentent. D'autres s'accordent les délices d'une neuvaine ; quelques-uns font une cure spirituelle d'un mois. Il en fut ainsi du partage des sorts, depuis qu'il y a des pèlerins de par le monde. L'année 1918 n'aura rien innové : ni progrès, ni décadence ; le *statu quo*, simplement.

Le 18 juin, les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve et Saint-James conduisaient à saint Michel une partie de leurs pupilles et une cinquantaine d'orphelines parisiennes qu'elles abritent momentanément à la maison de Retraites. Ses quatre-vingts printemps n'empêchaient nullement le vénérable et toujours jeune M. Sellier, aumônier de la communauté, d'accompagner le petit troupeau. Pendant sa messe, les pauses de recueillement alternèrent avec le chant des cantiques.

Puis, les enfants visitèrent l'abbaye, appliquant à ses somptuosités artistiques une attention intelligente, variée selon l'âge, en accord — toujours — avec la valeur des choses. Quant au repas, il fut pris au grand air, sur les degrés de l'esplanade, depuis quatre ans désaccoutumée de pareilles séances. Les habitants du Mont, qu'avait intrigués certain panier, hissé péniblement là-haut, eussent pu voir, midi venu, sortir de sa panse large de savoureux-pommes de terre en robe de chambre, supplément fort apprécié à la ration de guerre. « A Paris, disaient ces petites, on n'avait que deux cents grammes de pain. A Saint-James, nous en avons trois cents. Mais les pommes de terre ne sont pas de trop ! » Cette aubaine provinciale, néanmoins, ne l'emporte dans l'estime d'aucune sur les attraits de la capitale. Toutes y retourneront avec plaisir, aussitôt que Bertha aura fini son tapage intempestif.

Un instant elles purent se croire transportées dans le quartier du Panthéon : à midi quarante-cinq, un dirigeable parut, venant de l'est et se dirigeant vers Cancale et Saint-Malo. Spectacle d'un intérêt relatif, auquel la marée montante enlevait encore son reste d'empire sur ces imaginations d'enfants. Or on pouvait regretter que la mer ne daignât, ce jour-là, s'avancer qu'à mi-chemin entre Tombelaine et le Mont. On irait donc au-devant d'elle. La marche sur le sable desséché, dans le vent qui fouette le visage, ne vaut-il pas tous les stationnements sur la tour du nord, parmi les badauds qui débilitent des âneries ? Du reste, il se trouva quand même, dans le rebours, assez d'eau pour permettre un bain de pieds... voire, à certaines, un peu plus qu'un bain de pieds. Ah ! ce n'est pas le Beuvron, ce n'est pas la Seine qui permettraient rien de pareil !

La pluie, que l'on n'avait plus goûtée — chose rare — depuis un mois, ajouta par son retour inopiné aux charmes de l'excursion, que le salut du T. S. Sacrement couronna dignement.

* * *

La journée s'achevait sous la rosée du ciel, pour le plus

grand avantage de nos citernes. Ici en effet, sous le rapport de l'alimentation en eau potable, nous vivons dans la plus étroite dépendance de la Providence. Nous n'avons d'eau qu'autant qu'il en tombe des nues. Au-delà d'une certaine limite, défense d'avoir soif. — Mais est-ce qu'on boit de l'eau chez nous ?

Marc Twain prétend qu'en Europe les pays de montagnes sont les seuls où l'on puisse s'offrir cette fantaisie avec impunité. Quant aux villes, à Paris et à Munich, par exemple, raconte-t-il, vous y trouvez des gens qui disent : « Ne buvez pas de l'eau, c'est du poison. » Et l'humoriste d'ajouter : « Ils ont raison ! »

Au Mont Saint-Michel, hum ! — ne décourageons personne — l'eau est filtrée avant que de paraître sur la table. Mais s'il est vrai que 75 litres par jour sont nécessaires à un Américain pour sa toilette, il faudra que nos hôtes d'outre-mer, ou bien modèrent leur consommation, ou bien se résignent à ne point séjourner à la Merveille. Mais on avisera à concilier toutes choses... après la guerre.

Une assertion rigoureusement exacte, c'est que les épidémies sont, ici, extrêmement rares, sinon inouïes. Le grand air, voyez-vous, le grand air ! Et la mer aussi, qui travaille avec une application indéfectible à l'assainissement du pays. Le Père Mousabré, parlant des épreuves qui bouleversent nos âmes pour les guérir et les sanctifier, les compare aux tempêtes. Il prête à la mer ce langage : « Sans cette agitation, les hommes m'appelleraient la grande empoisonneuse. » De fait, stagnante et morte, recéleuse de tant de choses mortes, la mer serait un fléau. Au contraire, par son perpétuel mouvement, par ses tempêtes surtout, elle triture, balaie, lave, purifie, assainit.

Sois bénie, mer, pour tes flots qui se balancent au pied de nos murs et emportent au large les débris puants. Sans toi, sans tes visites, ce serait peut-être... Oui, sois bénie !

* * *

Te maudire serait impie. Pourtant, le jeudi 20 juin, n'est-ce pas un enfant que tu roulais, à quelques centaines de brasses de nos demeures ?

Cinq étaient partis de Huisnes, dans le dessein de pêcher les crabes à Tombelaine. Le plus âgé avait douze ans ; le plus jeune n'en avait pas six. Ils prirent joyeusement leurs ébats. Au pêcheur qui leur criait : « Défiiez-vous de la mer ! » ils répliquaient, narquois : « Ne t'en fais pas ! » S'en faisaient-ils eux ? Mais la mer les surprit quand ils s'amusaient encore, elle les cerna. Jusque-là, ce n'était que drôle. Les gosses

étaient bien à l'aise sur le rocher. Il suffisait d'attendre. Le malheur voulut qu'ils n'attendissent pas. Tenailés par la faim, mouillés par la pluie, hantés peut-être par la vision des verges que l'on apprêtait la-bas pour le retour..., les petits Robinson se résolurent à partir quand la mer esquissait à peine le mouvement du reflux.

La main dans la main, ils se jetèrent à l'eau, bravement. Les survivants ont raconté qu'ils en eurent vite aux épaules. Ils continuèrent d'avancer. Soudain l'un d'eux — huit ans et demi — chancela, rompit la chaîne, se débattit, et, sans un mot, sans un cri, coula. Epouvantés, les enfants firent demi-tour et regagnèrent Tombelaine, où, jusqu'au soir, ils recitèrent le chapelet pour le camarade disparu et pour eux-mêmes. Quand ils rentrèrent au logis, il était nuit.

Le cadavre du petit noyé fut rejeté par la mer le lendemain, sur la rive de la Sétune et porté au Mont, puis à Huisnes où il eut enterre. Un télégramme apprit au père, dans les tranchées, la lugubre nouvelle.

Le 9 août, une nouvelle imprudence a fait deux autres victimes dans la baie. Un officier du génie en retraite, dont la famille est réfugiée à Dragey, voulant donner à son jeune fils une leçon de natation, s'est attardé sur la plage, en dépit des observations à lui faites par les habitants du pays. Un long moment on le vit soulever sur ses épaules son petit et lutter avec l'acharnement du désespoir pour gagner la rive à la nage. Peine perdue. Le père et l'enfant succombèrent.

On ne saurait trop le redire : nos grèves sont dangereuses, non point tant du fait des problématiques sables mouvants que par les surprises de la mer.

* * *

Dieu sait pourtant quelle folle tyrannie font peser sur les cerveaux la littérature romantique et l'esprit de lucre, l'un servi par l'autre. Nous avons donné maint exemple de la terreur qu'éprouvent nos voyageurs à la seule vue des sables. En voici encore un, tout récent — il est du 25 juillet.

A force de supplications, un pauvre homme a décidé sa femme à tenter l'aventure d'un tour de Mont. « Oh ! pas sur le sable ! Cela jamais ! — Mais non, mignonne, il y a des roches éboulées, tout autour. Nous irons sautant de l'une sur l'autre. — Surtout ! » Par un raffinement de précaution, on a pris l'avis des compétences qui siègent, comme en Orient, à la porte de la ville... et l'on est parti dans la direction de la chapelle Saint-Aubert. C'était émouvant. Pensez donc : on court à tout instant le risque de glisser sur le sable. Et alors, couic ! ce serait, n'est-ce pas ? l'enlèvement sans phrases.

Voici la tour du Nord et la cascade de mâchicoulis qui dévale vers le Bastillon. « Ah ! mais, c'est joli, ça », s'écrie monsieur, qui a du goût, et le fait voir. Avec d'innombrables précautions et la plus amusante mimique, il met un pied, puis l'autre sur le sable, aux endroits précis que sa canne a préalablement sondés. « Écoute, Henry, je t'en prie ; ne va pas sur le sable. Tu sais que c'est dangereux. — Mais non ; c'est très ferme. Tu vois. — Je te dis que tu vas t'enliser. Reviens. » Il continue son exploration. Alors, le grand jeu : « C'est ça. Enlise-toi. Je ne te regarde pas. Je m'en vais. Si tu reviens, tu me prendras. — Mais non. Suis-moi plutôt. Il n'y a aucun danger. » Madame tourne le dos. Puis tout à coup, s'armant de courage, elle s'élançe sur les pas de l'imprudent. Sans doute elle pense : « Oh ! mourir ! mourir en ce beau jour... au pied de cette merveille ! » Elle a fait quatre pas. Un cri d'effroi : « J'enlise ! » Et elle regagne prestement le rocher. De fait, les petits talons (15 centimètres !) s'étaient enfoncés dans le sable mou, comme eût fait une aiguille dans du beurre. La crise de nerfs étant imminente, monsieur battit en retraite, le cœur navré, terriblement mortifié dans sa curiosité d'artiste, mais avec une résignation si touchante !

De 2 heures à 3 heures, on vit monsieur et madame assis l'un près de l'autre, sur une grosse pierre qu'ombrageait un orme tutélaire. Ah ! s'ils avaient su, qu'au dire des savants, le Mont Saint-Michel s'enfonce de 0^m33 par siècle... ils auraient été capables de s'enfuir dare dare jusqu'à Pontorson.

Ni les pêcheurs qui vont à leurs filets, ni les promeneurs qui déambulent en paix, ni les voitures de Genets qui véhiculent des douzaines de touristes, ne suffisent à rectifier l'information livresque. L'ombre du marquis de Tombelaine n'a rien perdu de son empire sur les cerveaux contemporains.

* * *

A propos : le marquis de Tombelaine a changé de sexe. Si prodigieux qu'il paraisse, le fait est indéniable. Le 28 juillet, à 14 heures 25 minutes, une dame qui narrait la tragique histoire nous certifia que « la marquise de Tombelaine... » On sait le reste. Dorénavant le récit commencera par ces mots : « Il était une fois une belle marquise qui se rendait à son manoir de Tombelaine, en carrosse doré, tiré par quatre coursiers richement harnachés... »

Hélas ! Tombelaine n'a gardé de ces splendeurs de légende que de vagues pans de murs sous des buissons touffus. En revanche, il aura joué un rôle pendant la guerre. A deux reprises, l'an passé, il servit de cible aux artilleurs du 3^e lourde. Le 27 juin, les 5 et 6 juillet de cette année, il

eut, de nouveau, les honneurs du bombardement. Nos artilleurs sont si habiles, quoique novices, que les ruines n'ont aucunement souffert. Le rocher seul a subi quelques atteintes. Des blocs sont éclatés, des épines déracinées. Mais quels charmes variés offre l'excursion ! On se délasse de la pêche des crabes par la cueillette des éclats d'obus, et de celle-ci par la pêche des coques.

Le paysage s'anime quelquefois de visions guerrières. Le 4 juillet, Védrières atterrit dans les polders pour une petite réparation à son appareil. C'était au jour anniversaire de l'Indépendance américaine, jour de fête pour les Alliés.

Les Sammies se voient de plus en plus fréquemment dans nos murs. Ils aiment le Mont, son abbaye, son panorama. Certain après-midi de juin, ils étaient deux qui cherchaient au presbytère le secrétaire de la mairie. (Il faut que l'on sache que pendant la guerre le secrétaire de l'Archiconfrérie de Saint-Michel est en même temps secrétaire bénévole de la mairie.) Or, il était absent, occupé à recenser le bétail des fermes du Mont Saint-Michel, sur la rive gauche du Couesnon. Stupéfaction des deux hommes de se trouver devant un chapelain de Saint-Michel. « Vous êtes le secrétaire de la mairie ? — Non. — M. le Maire, peut-être ? — Encore moins. Vous désirez faire timbrer votre permission ? — Oui. — Le secrétaire est absent et je n'ai point le cachet de la mairie. Mais qu'à cela ne tienne. On n'est pas formaliste chez vous. Je timbrerai vos titres avec le cachet de l'Archiconfrérie. »

Accepté d'enthousiasme. Et ainsi fut fait.

GINGATZ.

Recherches sur le culte de Saint Michel au diocèse de Limoges

(Suite.)

XI. — ARCHIPRÊTRÉ DE LUBERSAC

On trouve dans l'archiprêtré de Lubersac un autel et un prieuré sous le patronage de saint Michel.

Dans l'église de Coussac-Bonneval (Haute-Vienne) existait un autel dédié à saint Michel. C'est à cet autel qu'Antoine de Bonneval, qui fut gouverneur de Limoges après avoir longtemps guerroyé dans l'armée française, vers 1497, fonda une vicairie à laquelle ses descendants ont toujours nommé les titulaires.

Dans la paroisse de Juillac (Corrèze), au lieu de Trigant, se trouvait, en 1355, une prévôté, qui est appelée prieuré en 1411, et qui avait saint Michel pour patron. L'évêque de Limoges en nommait les titulaires avant 1318. L'abbé de Saint-Augustin de Limoges jouissait de ce droit de nomination en 1610.

XII. — ARCHIPRÊTRÉ D'ANZÈME

Deux églises paroissiales dont saint Michel était le patron faisaient partie de l'Archiprêtré d'Anzême. Il y avait aussi un prieuré, deux chapelles, un autel, et une vicairie fondés en l'honneur de ce saint Archange.

Saint-Michel-de-Lourdoueix

Lourdoueix-Saint-Michel (Indre), faisait partie du diocèse de Limoges, et dépendait du Bourg-Dieu en 1212. Son église paroissiale, qui a toujours eu pour patron l'archange saint Michel, fut rebâtie en 1445. Les cures étaient nommés par l'évêque de Limoges, ainsi que le constatent des documents au moins depuis 1470. Près de cette église est celle de Saint-Pierre de Lourdoueix.

Ajain (Creuse), possédait un ancien prieuré sous le patronage de saint Michel archange. L'abbé de Cluny en nommait le prieur en 1310, et l'abbé de Saint-Michel-de-Cluze, en 1580, prétendait avoir ce droit de nommer. Mais au xviii^e siècle c'était l'abbé d'Alhun qui exerçait ce droit. Le dernier prieur nommé par lui en 1783 est dom de Bès. La fête de saint Michel du 29 septembre était celle de la localité. Aujourd'hui on y célèbre comme fête patronale l'Assomption de la Sainte Vierge.

Dans la paroisse de Montier-Malcard (Creuse), au château de Bois-Lamy, existait une chapelle dédiée à saint Michel. En voici l'origine :

• Noble Guy de Blanchefort, chevalier, seigneur de Bois-Lamy, représenta qu'étant éloigné d'une lieue de Montier-Malcard, la paroisse de son château, sa maison, ses ouvriers, ses vassaux ne pouvaient y aller qu'avec difficulté.

« Le cardinal Guillaume d'Estouteville, légat en France, ayant égard à sa noblesse et au besoin, lui permit, en 1452, de bâtir une chapelle au Bois-Lamy, en ce qu'il la doterait suffisamment ; d'y avoir des fonts baptismaux, un endroit pour conserver le Saint-Sacrement ; et quand elle serait consacrée, que le vicaire ou chapelain puisse dire la messe, même aux jours solennels, y faire les offices dimanches et

fêtes, bénir l'eau, baptiser, ensevelir, administrer les sacrements et y faire tout ce qui se fait dans les églises paroissiales, sauf le droit de l'église paroissiale et des funérailles. »

Cette chapelle fut bâtie et mise sous l'invocation de saint Michel.

C'est dans ce château de Bois-Lamy, qu'une trentaine d'années plus tard, fut gardé prisonnier, du mois de juin 1484 au mois de juin 1486, Zizim, fils puiné de Mahomed II, le conquérant de Constantinople. Ce château appartenait alors à Antoine de Blanchefort, frère du chevalier Guy, chargé de la garde de ce prince. La mère de ces deux frères Blanchefort était souv. raine d'Aubusson, sœur du grand maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson.

La chapelle de saint Michel, ainsi que le château de Bois-Lamy, sont aujourd'hui complètement ruinés ; le donjon circulaire a cependant été conservé et parfaitement réparé.

Dans le cimetière de Saint-Sulpice-le-Guéretois (Creuse) existait en 1563 une chapelle dédiée à saint Michel. Aujourd'hui il n'en reste rien.

Il y avait dans l'église de Guéret un autel consacré à saint Michel. Une vicairie y fut fondée, et en 1481 on trouve une nomination de vicaire faite par noble Jean de Brunhac, damoiseau.

Une vicairie en l'honneur de saint Michel fut fondée dans la chapelle du château de Châtelus-Mallevalaix. Paul-Philippe de la Roche-Aymon, chevalier, marquis de Mainsac, seigneur de Châtelus-Mallevalaix, y nommait un titulaire en 1728.

XIII. — ARCHIPRÊTRÉ DE VIGEOIS

Une église paroissiale, une chapelle de cimetière et deux vicairies en l'honneur de saint Michel avaient été fondées dans l'archiprêtré de Vigeois.

Saint-Michel-de-Beissac

L'église de Beissac (Corrèze), qui eut pour patron saint Michel, fut donnée au monastère de Vigeois l'an 572 par saint Yrieix et sa mère sainte Pelagie. On trouve ainsi qu'au mois de septembre 1113, Gérard de Saint-Michel et Gu-tard, son frère, cédèrent au monastère de Vigeois tout ce qu'ils avaient sur cette église. Elle a été reconstruite entre 1352 et 1363, par le pape Innocent VI, qui était né non loin de son clocher. Aussi on remarque à la voûte du sanctuaire, les armes de ce pontife accompagnées de la tiare et des clefs symboliques. Dans le xvi^e siècle on a changé le patron de

l'église de Beissac, et au lieu de saint Michel on y fête saint Eutrope de Saintes, et saint Amand de Rhodéz.

Dans le cimetière de la paroisse de Donzenac (Corrèze), était une chapelle de saint Michel, dans laquelle Pierre Monnier, bachelier ès-lois, avait fondé une vicairie avant 1470.

On indique, en 1569, dans l'église d'Uzerche (Corrèze), une vicairie dite de Saint-Michel-de-Pictorie.

(A suivre.)

A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Mon petit-fils — inscrit à l'Archiconfrérie voici un mois environ, — a été préservé par saint Michel, dans les combats affreux de ces derniers jours. Je viens vous prier de vouloir bien dire à l'autel de saint Michel une messe de gratitude profonde. »
A. DE V. DE LA M. (Cantal).

« Mon fils, associé à l'Archiconfrérie, a failli être tué par un éclat d'obus qui a percé son casque et lui a fait une blessure à la tête. Une messe d'actions de grâces. »
G. G. (Haute-Garonne).

« Les bonnes prières que je vous avais demandées pour mon fils, artiller, ayant été exaucées, puisqu'il est sorti sain et sauf de cette dernière offensive, où il a été en danger pendant 24 heures, surpris par l'ennemi dans la nuit du 26 au 27 mai... je viens vous demander une neuvaine de prières en reconnaissance, et pour obtenir continuation de protection. »
C^{me} de L. (Hérault).

« Je suis heureuse de vous faire savoir que tous les soldats auxquels j'ai donné le scapulaire de saint Michel, sont tous très bien portants. »

M. T. (Manche).

Nous respectons la tournure de l'ardente lettre que voici, et dont le témoignage vaut par son originalité même :

« Il y aura demain trois mois que j'ai été reçu dans l'Archiconfrérie de saint Michel. Sans trop longtemps attendre, surtout en ce temps de guerre, où la vie humaine n'est qu'un fragile roseau, je veux témoigner que l'Archange n'abandonne jamais ceux qui ont recours à sa puissante protection. Veuillez bien noter cette preuve de ce que j'avance. C'était pendant un tir de barrage contre le Boche. Par une cause inconnue, notre pièce éclata. Tous les servants de la pièce étaient là, sauf deux que je remplaçais. Le fracas de l'explosion fut tel que nos camarades nous considéraient tous comme morts. Or un seul était tué, le tireur. Le pointeur et le chargeur étaient blessés superficiellement. Enfin le pourvoyeur, qui vous parle, n'a eu qu'une légère écorchure à la base de l'index gauche. Je suis en droit de conclure que c'est par miracle que j'ai eu la vie sauve. D'ailleurs pour rassurer cela, il n'est guère besoin d'être compétent en matière d'artillerie ; il est facile de se représenter les dégâts de l'explosion. Assurément l'Archange, protecteur dans le combat spirituel comme dans les combats actuels sur le champ de bataille, était près de moi ; d'autant plus que peu d'instant auparavant je venais de réciter l'efficace invocation : « Saint Michel Archange, défendez-

nous dans le combat. » Si vous le jugez utile, il vous est permis de faire allusion à cet événement, pour amener beaucoup d'adhésions à l'Archiconfrérie de saint Michel. En reconnaissance, et pour ma préservation future, je vous envoie 5 francs pour une messe dans le sanctuaire de saint Michel. »
L. C., artilleur, S. P. 169.

AUTRES TÉMOIGNAGES :

M. D. (Paris) messe. — J. C. (Calvados). — M^{lle} G. (Paris) messe. — D. S. (Paris) messe mensuelle. — De V. (S. P. 65) protection marquée. — L. B. (Côte-d'Or) messe et neuvaine. — A. B. (Vendée) témoignage de reconnaissance. — J. P. (Aude) offrande. — L. M. (Manche) messe. — C. B. (Paris) messe et abonnement. — H. L. (Seine-Inférieure) 2 messes. — C. P. (Oise) offrande.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron : offrande, E. M., *zél.* — **Côte-d'Or** : guérison, L. B. — **Eure** : messe grégorienne, S^e M. L. — **Gard** : 2 messes, Du L. — **Haute-Garonne** : messe, H. G., *zél.* — **Landes** : messe, B^{ne} d'A. — **Maine-et-Loire** : messe, C. R. — **Manche** : offrande, V^{ve} H. — **Puy-de-Dôme** : 2 messes, C. P. — **Saône-et-Loire** : messe et clerge, E. de la B. — **Seine** : offrande, J. J. — « Saint Michel et saint François-Xavier ont été pour nous de bien puissants protecteurs dans les récents bombardements, » M. de R. — Messe, M^{me} C. — **Tarn** : messe, P. D. — **Vendée** : Actions de grâces d'une institutrice chrétienne, A. C. — 6 messes, grâce de santé, V^{ve} A. — **Vienne** : offrande, V. B. — **Hollande** : 2 messes, V^{ve} P. van L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'abbé Letelber, curé de Saint-Maurice ; l'abbé Vaultier, missionnaire à Saint-James ; l'abbé Nicolle, vicaire à Pèriers ; Albert Desdoity, de Le Mont Saint-Michel ; A. Romani, caporal, de l'U. S. M. ; Louis Falconis, de Aathes ; Charles Deblans, de Caen ; Jacques Mignard, sous-lieutenant, de Toulouse ; Emile Monge, de Mauvezin ; Antoine Coutures, sergent, de Cancale ; Charles du Garreau de la Méchenie, capitaine, de Rennes ; Gustave Ledos, de Beaumont-Hague ; Nicolas d'Abville, de Cherbourg ; Jean-Antoine Cabanne, de Morlaas ; Michel Nuguet, lieutenant ; Emile Cuervard, maréchal des logis ; François Bosset ; André Romain, de Valleris-le-Bois ; Jean Reffet, de X. ; M. Labbé, lieutenant, de Le Mans ; Errol Lizotte, capitaine, de Ottawa ; le lieutenant Michel de Bényer, de Treilly (Manche), dont la famille a si bien mérité de saint Michel. Chaque fois qu'il prenait la tranchée, il se mettait, lui et ses hommes, sous la protection de saint Michel et de Notre-Dame de Lourdes. Grièvement blessé et fait prisonnier, il est mort en brave et en chrétien. Ses camarades, auxquels il donna de si hauts exemples,

entretiennent sa tombe avec une respectueuse affection. Son courage et sa valeur de chef ont été l'objet d'une citation extrêmement élogieuse à l'ordre de l'armée.

En outre, nous demandons des prières pour les Associés défunts, notamment pour ceux dont les noms suivent :

- Allier.** — Le Breuil : M^{me} veuve Arnaud.
Alsace. — Schleitthal : M^{me} Catherine Klein.
Calvados. — Vire : M Alfred Gallet.
Côtes-du-Nord. — Etables : M. Paul-Louis Videment.
Haute-Garonne. — Toulouse : M. Louis Arquier ; M^{me} Ernestine de Caunes.
Jura. — Neublans : M. Félix Prince.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Sebron de l'Isle.
Maine-et-Loire. — Angers ; M. Doreau ; M^{me} veuve Mzzi.
Manche. — Cérances : M. l'abbé Grandemange, curé. — Périers : M. l'abbé Vigot, vicare. — Avranches : M. Amand Martin. — Rampan : M. Pierre Lesauvage. — Juvigny-le-Tertre : M^{me} Escroignard. — Valognes : Mère Saint-Ignace ; Sœur Sainte-Colombe, religieuses bénédictines
Morbihan. — Sauzon : M^{lle} Eugénie Thomas.
Oise. — Francières : M^{me} S. Monnet-Boulanger.
Orne. — Echoufour : Sœur Garnier.
Basses-Pyrénées. — Pau : M. Pierre Poëy.
Hautes-Pyrénées. — Lourdes : MM. François Bodilys ; Hervé Bodilys ; Jacques Bodilys ; François-Marie Bodilys ; Louis-Fl. Bodilys ; François Poulikon ; M^{mes} Anne Poulikon ; Laurence Bodilys ; Marie-Anne Bodilys.
Rhône. — Lyon : M^{lle} Rosine Malaval.
Sarthe. — Le Mans : M. Jules Douet.
Seine. — Paris : M^{me} Marguerite Bertin.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Nelson-Magret ; M^{me} Amand Reineville.
Tarn-et-Garonne. — Sept-Fonds : M. Jean-Pierre Cavallé ; M. Jérôme Buisson.

Yonne. — Misy-sur-Yonne : M^{me} Freson, née Marie-Th. Grosdidot.
Brésil. — Rio-de Janeiro : M. Joao Meola Alpeu ; Paulo Cesar de Andrade ; Francisco Pereira Passos ; Paulo de O. Passos ; Arthur Cesar de Andrade ; José Dias Vianna ; Ernesto Jenstra de Castro ; Sophia Rodrigues Ferreira ; Viscondessa de Areozello ; R. C. da Motte Cesar.

Canada. — Ottawa : Sœur Marie-Irma ; Sœur Marie-Denise ; Sœur Marie-Bernardine ; M. Joseph Duford ; M. Joseph Leclerc ; M^{me} Eva Dugré ; M^{me} Georgine Bourque ; M^{me} Madeline Bradley ; M^{me} Marie Faube ult. —
Bergerville. — Mère Saint-Éloi ; Mère Marie de la Présentation.

Japon. — Kurume : Le R. P. Sauret, missionnaire apostolique, zéléteur.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^{re} Reproduction de la Statue du Mont Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8 ^{cm} , 1 ¹ / ₄ ^{cm}).....	1 ^l 50,	5 ^l 25
— avec socle (— 12 ^{cm} , 20 ^{cm}).....	2 ^l 25,	7 ^l 50
Décorées, sans socle (— 8 ^{cm}).....	1 ^l 75	
Argentées mat, bronzées ou dorées, au choix, (haut. 14 ^{cm} , 18 ^{cm} , 22 ^{cm}).....	9 ^l	11 ^l 25 22 ^l 50

2^o Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louvre. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix),

Sans socle (haut. 15 ^{cm} , 18 ^{cm}).....	15 ^l	18 ^l
Avec socle (haut. 25 ^{cm} , 30 ^{cm}).....	33 ^l	37 ^l 50

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :			
N ^o 1 : 0 ^l 60 la dz. ; 6 ^l » la grosse.		N ^o 3 : 0 ^l 90 la dz. 9 ^l » la grosse.	
N ^o 2 : 0 ^l 75 — 7 ^l 50 —		N ^o 4 : 1 ^l 5 — 11 ^l 50 —	

b) Artistiques, métal patiné :
0^l 30, 0^l 45, 0^l 60, 0^l 75, 1^l 15, 1^l 90, 3^l, 4^l 50 l'unité.

c) Artistiques, vieil argent, contrôlé :
1^l 50, 2^l, 3^l 75, 5^l, 6^l 25 l'unité.

2^o Médailles de Notre-Dame et saint Michel (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe ; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^l 90 la douz. ; 9^l la grosse.
N^o 2, 1^l 15 la douz. ; 11^l 50 la grosse.

3^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant TOUS les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL — portant d'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^l 90 la dz. ; 9^l la grosse.
Métal patiné : 0^l 45, 1^l 15, 1^l 50 l'unité.
Argent patiné : 2^l 25, 3^l 25, 3^l 75, 6^l 25 l'unité.
Titre : 5^l 75, 6^l 25, 6^l 75, 8^l 75 l'unité.

III. — CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotine noirs : 0^l 50 l'unité ; 5^l la douz.
— grains coco, noirs : 0^l 75 l'unité ; 7^l 50 la douzaine.
Chaîne maillechort, grains coco : 0^l 90 (simple) ; 1^l (guilloché) ;
1^l 25, 2^l 25 (lapis, jaspe, etc.) l'unité. (Méthode comprise).

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^l 30 l'unité ; 3^l la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci-dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. — *Les Tâches idéales : Religieuses, Éducatrices, Patriotiques*. 1 volume in-12 de 386 pages. — Prix 3 fr. M

Les tâches religieuses, beaucoup déjà s'en sont occupés et ont indiqué la voie à suivre. Des huit chapitres que Mgr Tissier consacra à ce sujet, un surtout nous paraît remarquable entre tous et mérite de retenir toute notre attention : Les déviations du sens moral et chrétien.

La deuxième partie de l'ouvrage, la plus remarquable à notre point de vue, s'adresse aux éducateurs et de façon plus spéciale encore concerne l'éducation de la femme de demain.

Dans la troisième partie, c'est la victoire qui place radieuse, chassant loin d'elle tout sentiment de désespérance ou de découragement, « le jour sacré de la victoire, le pays qui aime, faites le devoir », tout en lire, à méditer, à mettre en pratique surtout. Qu'à l'exemple de Mgr de Châlons, chacun fasse sa tâche, et ce sera le salut assuré, le triomphe de la France. TAILLIZ.

Mgr CHAPON, évêque de Nice. — *La Femme chrétienne et française*. 1 volume in-12. — Prix : 3 francs. — Franco ... 3 fr. 50

On s'attend sans doute à retrouver dans cet ouvrage les qualités de penseur et de l'écrivain, qui distinguent les articles de l'éminent prêtre parus dans nos grandes revues ; on ne sera pas déçu. Peut-être même à la fermeté ordinaire de sa pensée et à la maîtrise d'une langue toujours sobre et harmonieuse, le sujet lui-même a-t-il ajouté des couleurs plus vives et une chaleur plus émue, cette *gratia sermonis* qui brille dans Fénelon et dans Mgr Dupanloup, ces guides immortels de la jeune fille et femme françaises.

De la connaissance de Dieu, par A. GRATRY, prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie morale à la Sorbonne, membre de l'Académie Française. — 2 volumes in-12 de 360 et 400 pages. 9^e édition, 1918. — Prix 8 fr.

Huit éditions successives n'ont pas épuisé le succès du livre « De la Connaissance de Dieu », du P. Gratry.

Le Tiers-Ordre de Marie. Une brochure in-32 de 44 pages. — Prix : 0 fr. 40, chez Tequi, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris. — Simple et bref aperçu des origines, de la règle, de l'esprit du Tiers-Ordre de Marie.

Maison des Œuvres, Le Carmel, Coutances (Manche).

La Rédemption de la Pucelle. Panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, prononcé le 12 mai 1918, en la cathédrale de Coutances, par l'abbé Noël LANGLOIS. — En vente au profit des Orphelins de la Guerre, pupilles de l'Association patriotique de la Manche. — Prix : 0 fr. 50 centimes.

Ce discours est loin d'être banal. C'est une étude très serrée du sacrifice de la Pucelle, de ses conditions, de ses « actes », de sa valeur. Le thème est rajeuni, présenté sous une forme nouvelle. Enfin — détail qui n'est pas à dédaigner — la brochure est vendue au profit d'une bonne œuvre. S'instruire et s'édifier en faisant le bien, n'est-ce pas l'idéal ?

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



6^e LIVRAISON NOV.-DÉC. 1918

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 francs.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — **Trentain grégorien** : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — *Service interrompu jusqu'à nouvel avis.*
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France, 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*.

AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

VIENT DE PARAÎTRE :

Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel, Ange gardien de la Patrie, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. — In-32 (72 pp.), 0 fr. 50; franco, 0 fr. 55; — 10 exempl. franco, 5 fr.; — 25 exempl. franco, 11 fr. 25; — 50 exempl. franco, 20 fr. 80; — 100 exempl. franco, 39 fr.

Aux Bureaux des ANNALES, Mont-Saint-Michel.

44^e Année. — 6^e Livraison. — Nov.-Décembre 1918.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LETTRE CIRCULAIRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE COUTANCES A L'OCCASION DE LA FÊTE DE SAINT MICHEL (p. 97). — BULLETIN : *Les enfants des Catéchismes* (p. 103); *Le recrutement des maîtres et maîtresses des écoles libres* (E. D.) (p. 105). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 107); *Associés* (p. 107); *Consécrations* (p. 107); *Nouveau Manuel* (p. 107); *Litanies de saint Michel* (p. 108); *Ex-voto* (p. 108). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 108). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *La maison de l'Artichaut* (p. 114); *La Presse* (p. 114); *Devant une statue de saint Michel* (p. 115). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 116). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 116). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 117). — TABLE DES MATIÈRES (p. 119).

Lettre Circulaire de Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

A l'occasion de la Fête de Saint Michel (1)

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Vous savez qu'un décret pontifical, en date du 12 Décembre 1917, a élevé la fête du 29 Septembre au rite double de 1^{re} classe, et cela pour l'Église universelle. En faisant de la fête de saint Michel l'une des plus solennelles du cycle liturgique, le Vicaire de Jésus-Christ a voulu rendre à l'Archange un surcroît d'hommages et provoquer en ses fidèles dévots un regain de ferveur.

Oui, geste providentiel et d'une suprême actualité, destiné à grouper tous les chrétiens sincères sous l'oriflamme du céleste Vengeur du Droit, sous l'étendard de Celui qui, pour

(1) Lue en chaire, le 29 septembre, dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Coutances.

s'appeler l'Ange des batailles, n'en reste pas moins, aux pieds du Très-Haut, l'Ange de la Paix.

Geste particulièrement applaudi de la nation qui, depuis son baptême, tient le Prévôt du ciel pour son gardien puissant ; geste amoureusement accueilli par le diocèse privilégié qui reçut jadis la visite de l'Archange et construisit en son honneur le sanctuaire qu'il réclamait.

Ne nous laissons pas de le rappeler, chers Messieurs. Il y a plus de douze siècles, le Prince des Anges visita notre évêque d'Avranches, saint Aubert. Lui-même choisit le Mont Tombe pour pied-à-terre en sa patrie d'adoption, la nôtre à nous, appelée à devenir, elle aussi, « Missionnaire de vérité, Apôtre de charité ». Depuis ce jour mémorable entre tous, le Mont Saint-Michel n'a cessé d'attirer nos rois et leurs sujets : Charlemagne fit célébrer le 29 Septembre dans tout son immense empire ; saint Louis fut deux fois pèlerin, vingt fois bienfaiteur insigne ; Charles VII prenait pour devise : « Voilà que Michel, un des premiers entre les princes, est venu à mon secours », et, ce « prince », Jeanne d'Arc l'avait eu pour sergent instructeur ; cependant que Louis XI, quelques années plus tard, créait l'Ordre des chevaliers de l'Archange.

La Révolution sans doute ne respecta pas la Montagne sacrée. La prison d'Etat en devint la profanation et la honte. Mais bientôt, mieux inspirée, la France releva ces ruines chargées de gloire ; les foules sont revenues nombreuses, les pèlerins fervents. Beaucoup parmi vous se souviennent encore de la grande journée du couronnement ; et nul n'a oublié, puisque vous y avez tous pris une si belle part, nos magnifiques fêtes du XII^e centenaire, dont Pie X, de vénérée mémoire, voulut bien dire : « Ces fêtes, nous les avons sauvées. »

Assurément, les merveilles d'art qui couronnent le Mont ne sont pas étrangères à l'enthousiasme qu'il excite. Mais précisément ne sont-elles pas à leur manière une preuve sensible de l'intervention miraculeuse du Visiteur céleste. Qui donc, en effet, aurait rêvé de les construire sur un pauvre

rocher, excentrique, ignoré et comme inaccessible, et Dieu sait au prix de quelles luttes contre les éléments et contre les hommes ? Qui donc aurait osé tenter l'entreprise avec la certitude de la mener à bien, si l'ordre n'en avait pas été nettement formulé par le Maître donnant à la foi du serviteur le pouvoir de dompter ce granit ? Au surplus, pourquoi cette forteresse, sinon pour défendre, avant tout, l'une des bases du ravitaillement moral de la patrie, notamment au cours de la guerre de Cent Ans et de l'épopée miraculeuse de la Libératrice d'Orléans ? Car enfin aucun homme d'armes n'a jamais soutenu qu'au seul point de vue stratégique le Mont Saint-Michel fût d'une nécessité vitale ! Bref, la Merveille est l'œuvre de la foi, construite pour les manifestations de la foi.

Or, c'est un enseignement d'histoire qui doit retenir l'attention de toute âme française, chrétienne ou non, dès là qu'elle se tient à l'écart des préjugés ; un pays ne garde sa grandeur et sa force qu'à la condition de ne pas rompre avec ses traditions, surtout avec ses traditions religieuses. Maintes fois depuis le tocsin du 1^{er} Août 1914 et surtout en ces derniers temps, nos chefs militaires et civils l'ont reconnu et proclamé.

Et alors une conclusion simple et précise s'impose à tous. Quelle que soit la valeur — et elle est grande — des restaurations accomplies, la Basilique nous apparaît, depuis près de quarante années, incomplète, incomprise même. C'est la remarque de tous les visiteurs qui comptent, c'est-à-dire qui savent et sont capables de porter un jugement : il manque ici quelque chose ou plutôt quelqu'un, « le Christ qui aime les Francs », et son autel : saint Michel et son encensoir d'or où brûlent les parfums mystiques. C'est la foi qui a bâti ce sanctuaire ; c'est la foi qui lui donne son sens ; seule, la foi priante et chantante rendra à ces voûtes perpétuellement solitaires, à ces dalies toujours glacées, toute leur signification, toute leur splendeur, toute leur vie. Jusque-là, selon le mot tant de fois recueilli sur les lèvres, non seulement des pèlerins

fervents, mais des touristes simplement avertis, c'est un corps merveilleux, mais un corps sans âme ; la demeure est grandiose, mais le Maître est absent.

Les incroyants eux-mêmes, au nom du simple bon sens, protestent contre cette anomalie, ils réprouvent cette sorte de défi à notre histoire nationale ; mais combien plus amèrement s'en affligent les catholiques. S'ils ne se déclarent pas plus hautement inconsolables de cette absence du Maître et de tout culte public, c'est que, à leurs yeux, et c'est l'évidence même, une interruption d'une quarantaine d'années au cours de douze siècles, ne saurait tourner à la prescription ; c'est qu'ils savent la France trop chrétienne et trop chevaleresque pour la croire incapable de rouvrir à son Ange tutélaire la demeure érigée en son honneur. S'il n'y a pas de loi qui, en l'espèce, établisse notre droit, il n'en existe pas non plus qui enlève aux pouvoirs compétents celui d'autoriser, dans la Basilique, le culte religieux, aux conditions, si l'on veut, qui en règlent l'exercice dans les églises paroissiales et les cathédrales. Le jour, prochain espérons-le, où le gouvernement français donnera cette autorisation, l'(occupant), s'il veut nous appeler ainsi, lui fournira, dans une entente loyale et même, pourquoi pas ? en toute union sacrée, cordiale, toutes les garanties compatibles avec un exercice du culte paisible et bienfaisant pour tous. Nous en pouvons appeler au témoignage de MM. les architectes du gouvernement dans notre ville épiscopale, pour le concours moral et pécuniaire que nous avons été heureux de pouvoir leur prêter. Si, grâce à l'appoint de nos propres largesses, notre chère Cathédrale fait de plus en plus l'admiration de ses visiteurs, plus belle aussi serait bientôt la Basilique aérienne, lorsque la Commission des Monuments historiques verrait s'ajouter à l'allocation du Ministère des Beaux-Arts, les généreuses offrandes des catholiques du Diocèse, de la France et du Monde. Quels sont ceux qui pourraient en souffrir ? Par contre, combien nombreux les cœurs que ferait tressaillir un communiqué de la

cinquième année de guerre ainsi conçu : « La Basilique aérienne est rendue au Culte. » Nous avons confiance, nous chrétiens, que ce jour-là, saint Michel, à la tête des armées glorieuses qui se montrent si dignes de lui, y ferait bonne besogne. Le *Te Deum* de la victoire finale en serait hâté, et aux acclamations des foules qui monteraient les degrés sacrés, répondrait l'écho des voix aimées de nos grands morts qui auront valu à notre Patrie de reprendre, fille aînée de l'Eglise, son rang à la tête des peuples.

Cet épanchement tout paternel où notre tristesse n'a pu manquer de se traduire avec nos espérances, n'a rien pour vous surprendre, chers Messieurs. Vous savez, autrement que par Notre blason, que Notre piété pour saint Michel suit de très près Notre amour pour la divine Marie. Et alors, comment, du sort fait actuellement au culte de l'Archange, en son domaine séculaire, l'Evêque du Mont Saint-Michel pourrait-il jamais prendre son parti ? Nos adversaires ne s'en scandaliseraient guère moins que Nos fidèles. C'est ici, et Nous le sentons bien, une question d'honneur non moins que de justice, car, en toute vérité, il s'agit d'un rapatriement. Saint Michel, celui que l'Eglise, aux acclamations de la France, avait solennellement couronné à la fin du siècle dernier, n'a plus sa place dans le splendide sanctuaire où, pendant douze cents ans, il recevait les hommages de ce Pays et de la Chrétienté tout entière. Au pied même de cette abbaye fameuse, il n'a plus qu'une église exigüe, laquelle, si vénérable soit-elle par ses souvenirs, est pourtant un abri indigne du grand Archange, indigne aussi de sa Nation préférée. Centre d'une Archiconfrérie universelle qui compte ses adhérents par millions, sur tous les points du globe, — c'est vrai, à la lettre, — rendez-vous de nombreux pèlerins de toutes langues et de toutes nationalités, le Mont est un des lieux où l'intolérance s'est montrée le plus dommageable au bon renom de la France et par conséquent à ses intérêts les mieux entendus. Et cet état si anormal, Nous l'avons dit, est un contresens

historique qui rend incompréhensibles les merveilles d'architecture accumulées sur son sommet. Spectacle invraisemblable et qui pourtant se reproduit à chacune de nos solennités montoises; des pèlerins, par milliers, sont contraints de prier sous la pluie et le vent, parce que le libre accès de la Basilique est interdit à leurs pieuses assemblées! Qu'il est pénible et parfois difficile à nos chers chapelains de réfuter de nobles alliés qui leur objectent: « La France a donc cessé d'être chrétienne, elle n'applique donc pas ici ses larges principes de liberté et d'universelle fraternité? » La riposte ne manque pas, certes, et souvent est rappelé le mot du Président du Conseil: « Enfin les Français pourront s'entr'aimer. » Combien plus péremptoire cependant serait cette réponse: c'est là-haut le Sanctuaire de saint Michel, la France a rendu à l'Archange français le Temple élevé à sa gloire par nos aïeux!

Vous l'avez tous remarqué avec Nous, Messieurs et chers Coopérateurs, depuis la fête du Sacré-Cœur de Jésus, depuis que toutes nos messes du 29 juin ont été célébrées aux intentions du Chef de l'Eglise, depuis les prières publiques du 4 août, qui furent malgré tout nationales, puisque vos populations ont partout répondu à votre pieux appel, les journées glorieuses se succèdent pour nos armes. Redoublons, comme le Souverain Pontife nous y invite, de dévotion envers Celui qui mène la lutte contre « Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour perdre les âmes ».

A la suite d'une neuvaine, où clergé et fidèles du diocèse de saint Michel, nous aurons témoigné à l'Archange encore plus d'ardeur, encore plus de confiance, comptons que les journées du 29 Septembre et du 16 Octobre nous vaudront des faveurs nouvelles et décisives. Et que désormais, à toutes nos pieuses intentions, dans la prière et les sacrifices, se joigne celle de voir notre bien-aimée Patrie restaurer, dans son sanctuaire national, le culte de son protecteur séculaire. Généreusement saint Michel lui répliquera par une victoire

plus prompte, plus complète, plus heureuse, pour Dieu, la France et ses Alliés.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de Notre paternel dévouement en Notre-Seigneur.

† JOSEPH,

Evêque de Coutances et Avranches.

Coutances, le 10 Septembre 1918,

En la fête de saint Aubert.

BULLETIN

CHACUN LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

SAMEDI 2 NOVEMBRE et SAMEDI 7 DÉCEMBRE, messe pour les cultivateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois. Outre les intentions spéciales des associés, Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions générales suivantes: pour la neuvaine de novembre, les Enfants des Catéchismes: pour celle de décembre: le Recrutement des maîtres et maîtresses des écoles libres.

* * *

Le Catéchisme bat son plein, au moins dans les paroisses qui n'ont pas été balayées par le cyclone de la guerre: nous demanderons au Saint-Esprit, par l'intercession de saint Michel, de donner aux enfants l'intelligence et la docilité nécessaires pour profiter de l'enseignement qu'ils reçoivent.

L'ignorance religieuse est une des nombreuses plaies de notre époque et pas la moins inquiétante. Notre Seigneur pourrait dire à bien des âmes comme à la Samaritaine: Si scitis dominum Dei, Elles vont à la dérive, non par malice, mais parce qu'elles ne savent pas qu'il y a mieux à faire que ce qu'elles font. Beaucoup pourtant ont passé par les années régulières de Catéchisme, mais avec une intelligence qui stérilise les efforts les plus ingénieux du prêtre, ou de ceux qui le suppléent dans cette partie de sa mission. Elle était bien touchante, mais combien triste, l'histoire racontée récemment par M. Henry Bordeaux, dans la Revue des Deux-Mondes, de deux poilus dont l'un venait d'être frappé dans le secteur des Eparges. Il s'agissait de

mourir en chrétien. « Mon pauvre vieux, dis les prières, suggère celui qui a été épargné. » — Le moribond rouvre les yeux et murmure : « Je ne les sais plus, mais toi, dis-les. » L'autre hésite, il cherche, il fouille et il répond : « Je n'en sais pas plus long que toi. — Dis-les quand même, insiste le mourant. » Et des souvenirs combinés de ces deux hommes, qui avaient fait leur première communion, émergent péniblement les premières paroles seulement des trois prières que chaque chrétien à son réveil est supposé dire : Notre Père qui êtes aux cieux ; Je vous salue Marie ; Je crois en Dieu. On les récita en forme de titants tant que l'agonisant en eut la force. Marque émouvante de bonne volonté qui dut attirer sur ces deux hommes la miséricorde de Dieu, mais aussi désolante manifestation du peu de traces que laissent dans beaucoup de nos compatriotes les leçons du catéchisme.

Est-ce absolument la faute des enfants ? Pas toujours. L'enseignement religieux est donné en dehors des heures de classe s'est donc une surcharge ; il prend sur les moments qui devraient être consacrés au jeu et au délassement ; il arrive quand le cerveau de l'enfant est déjà harassé, alors que ses membres ne demandent qu'à se détendre : comment alors espérer l'attention requise par des matières graves, et souvent si abstraites, qui ne devraient être offertes qu'à des intelligences fraîches et disposées à s'ouvrir ? Si par surcroît l'enfant sort d'une école où le dédain pour les choses religieuses est la règle, si l'atmosphère de la famille ressemble à celle de l'école ou même est pire, ce qui n'est point rare ; si l'alcoolisme et nombre d'autres vices ancestraux ont déposé dans l'organisme des tares qui enchaînent l'âme, le prêtre peut alors faire appel à son zèle, à sa patience surtout, les fruits seront des moins consolants ; même quand les examens, grâce à l'indulgence du jury, ne donneront pas un résultat absolument négatif, on est bien sûr qu'un temps très limité suffira pour balayer le vernis religieux péniblement badigeonné. Rien n'est entré que des mots, que des mots qui souvent dans ces cervelles s'enchaînent et s'appellent de la manière la plus cocasse.

Le remède se trouverait dans la famille, ou, à son défaut, dans une école franchement religieuse, quoique l'école ne remplace jamais la famille sur ce terrain. Ecole religieuse et famille indifférente ou hostile engendrent deux esprits qui se combattent dans l'âme de l'enfant ; à l'âge des passions c'est rarement le bon qui l'emporte ; l'esprit de la famille généralement prévaut, parce qu'il modèle les assises les plus profondes de la personnalité.

Aussi Mgr Gibier a-t-il bien raison d'écrire : « C'est à la maison et dès le premier âge que doit se donner l'instruction religieuse par le ministère du père et de la mère, et surtout par le ministère de la mère. »

La famille vraiment chrétienne est le temple de l'idée religieuse. Là, devant les yeux de tous, apparaissent des objets qui parlent de la religion, qui en rappellent le souvenir, qui la rendent familière et quotidiennement présente : le crucifix, le buis bénit, l'image de la Vierge, le Chapelet, les cachets de Baptême et de Première Communion, etc. Là, sous la main de tous, sont des livres dont on peut se servir à chaque minute et qui contiennent les notions élémentaires, les pratiques courantes, les prières usuelles, les éléments principaux de la vie chrétienne : l'Évangile, le Catéchisme, le Livre de messe, l'Imitation de Jésus-Christ, le Combat spirituel, le Manuel de piété, la Vie des saints, etc. Là, entre les membres de la famille, se tiennent des conversations qui n'ont rien de didactique et qui n'en sont pas moins instructives, qui n'ont rien de solennel et qui n'en sont que plus salutaires et plus pénétrantes. On parle des choses religieuses avec intelligence et respect, on parle des choses profanes avec un accent chrétien. Là, enfin, au sanctuaire domestique, on a des habitudes familiales qui font entrer la religion non seulement dans l'esprit, mais dans le cœur et dans la vie de chacun. On prie en commun le matin, surtout le soir.

Ensemble on sanctifie le dimanche, on célèbre les solennités de l'Église, on s'approche des sacrements, on est très fidèle aux grands anniversaires de famille ; les défunts ne sont pas oubliés, on entend la messe à leur intention, etc.

Dans la famille vraiment chrétienne les enfants reçoivent de très bonne heure l'instruction religieuse. Beaucoup de parents s'imaginent qu'on peut attendre la septième année pour donner aux enfants quelques idées religieuses. Ils se trompent. C'est dès la seconde ou la troisième année, lorsque l'enfant se connaît à peine, qu'il faut semer dans son âme vierge les germes du salut. « L'homme est fait à trois ans », a dit de Maistre. »

Nous ne pouvons pas changer les familles, mais nous pouvons prier pour que l'intelligence des enfants s'ouvre, qu'ils apportent au Catéchisme une attention et des dispositions meilleures, et que Dieu suscite des aides au prêtre surchargé et incapable de tout faire par lui-même. S'il doit passer, sur la lettre même du catéchisme, un temps déjà trop court pour les explications indispensables, l'ignorance religieuse ne fera que grandir en France au grand détriment des âmes et de notre patrie elle-même. Puisse donc le Seigneur susciter partout des catéchistes volontaires qui concourront pour leur part à faire reculer cette ignorance.

Une autre question qui sollicite nos prières, c'est celle des écoles libres. A quoi bon avoir des églises, si elles doivent demeurer vides ? Et elles le demeureront ou le deviendront si la plaie



des écoles sans Dieu s'élargit. Un enfant religieusement élevé éprouve assez de mal à demeurer chrétien pratiquant, lorsque les passions et l'entraînement des affaires l'emportent ; que sera-ce, si l'éducation n'a rien de chrétien, ou même a doté l'enfant d'un esprit de défiance, d'opposition et de mépris ? Les écoles chrétiennes sont donc non pas le luxe, mais la nécessité première, ou la religion mourra progressivement et infailliblement chez nous.

La difficulté est de les bâtir et de les entretenir. La solution serait la justice à l'égard des catholiques, la répartition proportionnelle des subsides que l'État perçoit sur tous les citoyens, selon le nombre des enfants instruits, la cessation d'une persécution qui nous oblige à un double budget, l'un pour des écoles que la conscience réproouve, l'autre pour celles qu'elle exige. Espérons que le contact avec l'Angleterre et l'Amérique fera entrer en France la vraie notion de la liberté ; en attendant prenons les choses comme elles sont.

Les écoles actuellement existantes sont insuffisantes, leur nombre est cependant menacé de décroître, non pas tant peut-être à cause de la crise économique qui sévit et sévira encore mieux après la guerre, mais à cause du manque d'instituteurs et d'institutrices libres. La guerre en a fait disparaître beaucoup, les difficultés grandissantes de la vie seront un obstacle à leur remplacement. Jadis ils étaient religieux, leur œuvre, une vocation, leurs besoins réduits par l'abnégation, leurs exigences minimales, car ils attendaient surtout la récompense éternelle. La concurrence pour l'État était trop forte, aussi a-t-il détruit ces pépinières de maîtres et maîtresses économiques quoique supérieurs.

Une œuvre comme celle des écoles primaires demande des vocations. Si le maître considère cette carrière comme un métier quelconque, il sera capable de donner l'instruction, mais pas l'éducation, surtout chrétienne, la chose exige trop de renoncements. L'habit ne fait pas le moine, mais il y aide un peu. Il sera toujours malaisé de remplacer la formation morale et pédagogique donnée jadis dans les noviciats, l'esprit de sacrifice soutenu par une règle et des exercices spirituels quotidiens, la paternelle surveillance des supérieurs, le dégageant des soucis temporels provenant du vœu de pauvreté.

Actuellement, l'instituteur libre doit vivre comme tout le monde. C'est un isolé, il n'appartient pas à un groupement responsable de sa formation et intéressé à son parfait développement ; personne ne l'encourage quand il défaille, ne le corrige quand il s'égare, ne l'aide à atteindre un idéal. Il n'est pas religieux ; il a donc droit de fonder une famille, mais alors ce sont des soucis sans nombre qui lui font éprouver la vérité de la parole

de saint Paul : *divisus est. Il peut difficilement se donner tout entier à son œuvre ; il lui faut vivre, trouver des ressources que ses fonctions ne lui fournissent pas, car c'est un fait public que les traitements servis dans l'enseignement libre aident à gagner le Ciel plus qu'à faire figure dans le monde.*

Faut-il donc désespérer de nos écoles ? Assurément non. Demandez et vous recevrez, dit Notre-Seigneur. Quand les moyens humains paraissent usés, c'est le cas de solliciter l'intervention divine. Dieu n'est pas à bout de ressources. Lui qui a suscité les glorieuses Congrégations d'antan, adaptées aux besoins d'une société chrétienne, saura bien inventer les organismes nécessaires pour régénérer une société qui retourne au paganisme. Les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir contre l'Eglise ; mais la prière est la source des lumières et des grâces. Voilà pourquoi, si nous ne voyons pas bien la solution d'une question angoissante entre toutes, il faut la demander à Dieu. Les âmes généreuses sont légion ; il suffirait d'une idée géniale et d'un saint pour la mettre en œuvre. Demandons l'idée et le saint, et les âmes généreuses feront des merveilles comme dans le passé. N'oublions pas qu'un des buts de l'Archiconfrérie est la lutte contre les écoles sans Dieu.

E. D.

* *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël, Archiconfrérie. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Thibaud, de Savenay ; M^{lle} Marie Lachaux, de Valleriois-le-Bots.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 août au 15 octobre : 1.282 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 août au 15 octobre : 77 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel.

NOUVEAU MANUEL. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le « Petit Manuel de la dévotion française à saint Michel, ange gardien de la Patrie, par un religieux de l'Ordre de Saint-Dominique », que nous annonçons d'autre part (page 2 de la couverture). Le recueil des pratiques de dévotion usuelle et des cantiques populaires est précédé d'un

avant-propos assez étendu qui expose les fondements théologiques et les développements historiques de notre dévotion à l'Archange. La *Croix* a eu raison de dire que cet opuscule vient bien à son heure.

LITANIES DE SAINT MICHEL. — Un nouveau texte est sorti des presses. Au risque de bousculer certaines habitudes et d'encourir les critiques de quelques-uns, nous avons profité d'une réédition pour alléger les invocations et les calquer plus expressément sur les textes scripturaires, patristiques ou liturgiques. Nous ne nous flattons pas d'avoir réussi entièrement. Du moins, Monseigneur l'Évêque de Coutances, qui a enrichi le nouveau texte de cinquante jours d'indulgence, a-t-il daigné reconnaître que le progrès était réel. Nous rappelons que ces Litanies sont autorisées, aux termes du droit canonique, pour la *récitation privée* seulement.

Ex-voto. — La fourragère aux couleurs de la médaille militaire, déposée aux pieds de saint Michel, est passée au rouge de la Légion d'honneur. Nos félicitations au très brave régiment et l'assurance de nos prières.

— A l'occasion de la fête de saint Michel, le « parterre » de décorations s'est enrichi de la croix de guerre d'un aumônier militaire, l'auteur — faut-il le dire ? — du *Petit Manuel*, recommandé plus haut.

— Deux palmes se sont ajoutées à certaine croix de guerre, qui n'en peut plus recevoir d'autres... faute de place.

— Un sergent d'infanterie a offert sa croix de guerre à saint Michel.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 octobre 1918.

D'abord, ce petit tableau :

« *Le butin pris par les armées alliées opérant en France et en Belgique, du 1^{er} au 30 septembre s'élève à 2.844 officiers ; 120.192 hommes ; 1.600 canons ; plus de 10.000 mitrailleuses.* »
(Officiel.)

Puis, cet autre :

« *Le nombre des prisonniers faits par les alliés sur tous les fronts, la semaine dernière [du 22 au 30 septembre], est de 110.500.* »
(Officiel.)

Enfin, ce communiqué officiel du ministère des Affaires étrangères :

« *L'armistice demandé par la Bulgarie lui a été accordé, les*

plénipotentiaires ayant accepté toutes les conditions que le général Franchet d'Espèrey leur avait stipulées au nom des Gouvernements de l'Entente. L'armistice a été signé dimanche soir [29 septembre] entre le général commandant en chef l'armée d'Orient et les délégués bulgares qui ont accepté toutes les conditions posées par le haut commandement. Les hostilités sont suspendues. »

« Journée historique, très grand événement, un de ces tournants de l'histoire relativement auquel seront classés les hommes et les faits les plus tragiques qui aient jamais agité le monde. » Ainsi ont parlé à l'envi les compétences. Il est à peine utile de remarquer que ceci a été provoqué par cela : leurs défaites sur tous les fronts conduisent nos ennemis à demander l'armistice, et bientôt la paix. La Bulgarie a marché la première ; ses complices suivront. Car nous n'abandonnerons pas la méthode qui a donné ce premier résultat.

Que dis-je ? Les conséquences se déroulent avec la régularité majestueuse d'un mécanisme d'horlogerie. Parlons le langage chrétien : les desseins divins s'accomplissent. Admirez-en l'ordonnance magnifique. A l'heure où les cloches de nos églises annonçaient avec le Rosaire l'octave de saint Michel, la nouvelle éclatait que les Centraux demandaient un armistice immédiat et l'ouverture des négociations de paix. Ruse de guerre, à n'en pas douter ; mais signe évident d'une extrême détresse et qu'il importe d'enregistrer à toutes fins utiles.

Ad minorem, comme l'on disait jadis aux lunales du Séminaire. Or, le mois de septembre est celui de saint Michel, chevalier du Droit, défenseur séculaire de la Patrie française ; la semaine du 22 au 29, particulièrement glorieuse pour nos armes, était consacrée à une neuvaine à l'Archange, neuvaine nationale en quelque sorte par le nombre et la qualité des fidèles qui s'y associaient dans tous les diocèses de France ; le 29 septembre, jour où fut signé par nous le premier armistice de la guerre, c'était la fête de saint Michel, élevée, cette année pour la première fois, au rite double de première classe, dans toute l'Église, aux applaudissements de l'univers catholique et de la France en particulier.

La conclusion ? Nous laisserons à chacun le soin de la tirer, à la mesure de sa foi, de sa dévotion, de son patriotisme. Mais nous ne pensons forcer aucunement la note ni infliger à la vérité la moindre entorse en faisant ce rapprochement. Il s'impose. Et nous ne sortirons pas de la réalité historique en écrivant : l'Archange saint Michel, aimé de Clovis, vénéré de Charlemagne et de saint Louis, inspirateur de Jeanne d'Arc, « idée fixe de nos pères », est toujours le protecteur de

notre pays. A Lui donc — et par Lui à Dieu — notre immense gratitude.

* * *

En regard de ce grand tableau d'histoire écrivons maintenant la chronique du sanctuaire michélien.

Septembre fut marqué par une recrudescence dans les pèlerinages. Non point, certes, que nous ayons vu un seul jour des multitudes agenouillées dans l'église « exigüe ». Plus simple est la vérité : des pèlerins plus nombreux, plus fervents aussi. La Sainte Table — ce criterium ne trompe pas — fut plus fréquentée ; plus suivi fut l'exercice du mois de saint Michel. Point de groupes importants, mais des individus, des familles. Néanmoins il convient de signaler le passage de quelques patronages ou colonies de vacances. De la Seine-et-Oise était venu, par exemple, ce patronage de jeunes filles chrétiennes, dont le voyage fut douloureusement attristé par la mort de l'une d'elles. Mourir au Mont Saint-Michel, au cours d'un pèlerinage à saint Michel, certains penseront que c'est tragique. D'autres y trouveront une singulière douceur.

La Neuvaine accentua le mouvement. Le mérite des pèlerins était accru de la difficulté des communications. Le 22 septembre — ayant obtenu par grâce un sursis de sept jours ! — le tramway arrêta brusquement son service journalier. Contestera-t-on que la Défense nationale avait un besoin urgent de cette économie ? Non. Le 4^e Bureau serait capable de nous démontrer que sans elle nous n'aurions fait, du 22 au 29 septembre, que 110.499 prisonniers au lieu de 110.500.

Nous chantions, nous, chaque soir : « *Prince très glorieux, Michel... levez-vous pour la défense de nos fils.* » Et nous pensions faire œuvre bonne, opportune, voire même capitale.

Le 18, au crépuscule, les pèlerins de N.-D. de Salut arrivaient, empruntant tous les moyens de locomotion restés disponibles dans le pays, depuis la carriole de ferme jusqu'à l'autobus, en passant par la diligence. Par bonheur le temps était à peu près favorable. Il nous souvient que dans une circonstance pareille ni la pluie ni le vent ne réussirent à entamer le moral de ce bataillon aguerri. Or, ce sont les mêmes figures. Si de nouvelles recrues s'ajoutent chaque année, beaucoup se retrouvent fidèles, que l'on salue comme de vieilles connaissances. Ce pèlerinage est le quatrième de la guerre.

Il est présidé par le R. P. Stéphane, assistant du T. R. P. Supérieur général des Augustins de l'Assomption, qui précise dès la première réunion — à 21 heures — les intentions et le programme des cérémonies. La fatigue d'un long et pénible

voyage n'arrête personne. La procession se met en marche, à la lueur des lanternes traditionnelles, par la rue, les degrés et le chemin de ronde. Les Montois, pour qui les processions aux flambeaux sont une attraction toujours nouvelle, se joignent aux pèlerins. Si je l'osais, je dirais que l'obscurité profonde était un cadre idéal. Au ciel y avait-il une seule étoile ? Je sais seulement qu'à la cime des tours et sur les remparts on en voyait qui oscillaient au gré de la brise, dessinant des chemins mouvants de lumière, voies lactées d'une capricieuse beauté, souples et ardentes comme des ruisseaux de féerie.

* * *

Le 29, dès 6 heures, la sonnerie des cloches mettait tout le monde sur pieds. L'église ne tardait pas à être envahie ; elle ne serait vide qu'aux heures des repas. A 7 heures, les pèlerins eurent leur messe de communion, suivie d'une allocution du R. P. Stéphane.

A 10 heures, la grand'messe fut chantée par Mgr Lepetit, directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel. Le programme portait : « Office pontifical ». Mais Mgr l'Evêque de Coutances avait été empêché de se rendre au Mont, selon son désir et ses habitudes de guerre. Pour l'assistance, clergé et fidèles, ce fut une déception, qui se traduisit, nous aimons le penser, par une prière pour le vénéré Prélat.

A l'autel, Mgr Lepetit était assisté des RR. PP. Claude et Léonce. Le R. P. Stéphane donna le sermon. Il présenta saint Michel comme le patron de l'Eglise, le protecteur de la France et le défenseur des âmes.

L'église était convenablement remplie ; je veux dire que toutes les places « assises » étaient occupées et que restaient à prendre, seules, quelques places « debout ». Il est indubitable, d'ailleurs, que la coïncidence de la fête avec le dimanche, l'incommodité et l'incertitude des chemins de fer, la pénurie d'essence, l'épidémie de grippe enfin, conspiraient à retenir chez eux pas mal de gens qui brûlaient de l'envie d'être des nôtres. Nous en savons quelques-uns dont la plainte amère accusa le regret. — La ferveur du « petit troupeau » se donna libre cours. Quand les cérémonies publiques avaient pris fin, les manifestations individuelles prenaient du champ, avec une grande simplicité, un peu comme l'on fait en Italie, au tombeau de saint Janvier, par exemple, ... hormis les vociférations des fameuses « cousines ».

Entre Vépres et Salut, lecture fut faite de la lettre circulaire de Mgr l'Evêque, que nous reproduisons en tête de la présente livraison. Le silence impressionnant qui l'accueillit soulignait à sa manière l'importance et l'opportunité du do-

vement. Mgr Lepetit exprima ensuite aux organisateurs du pèlerinage et aux pèlerins eux-mêmes les compliments du Pasteur absent et les siens propres. S'inspirant d'une parole célèbre de Pie X, il émit, en terminant, le vœu que saint Michel rentre un jour prochain dans sa basilique, non par « l'escalier de service », comme le parent honteux, mais bien par le « Grand-Degré », la seule voie qui soit digne d'un si grand Prince. Le R. P. Stéphane répondit à Mgr Lepetit avec un très délicat à-propos. La bénédiction du Très Saint Sacrement, solennellement donnée, clôtura la cérémonie.

Une demi-heure plus tard, les pèlerins de Notre-Dame de Salut étaient de nouveau réunis à l'église pour entendre une conférence historique sur le Mont Saint-Michel. Cette conférence est entrée dans nos traditions désormais. Nous avons constaté en effet que l'on comprend d'ordinaire si peu ou si mal et que l'on interprète avec une telle fantaisie notre histoire et nos merveilles, qu'il nous a paru indispensable de munir les pèlerins de quelques notions sommaires pour les guider dans leur visite. Ce but, le R. P. Dom Debroise l'atteignit supérieurement en traitant des lieux saints de la baie du Mont Saint-Michel. Après avoir parlé de l'église paroissiale de Saint-Pierre, de la Basilique de Saint-Michel, de l'Abbaye et de ses multiples oratoires, il s'étendit avec quelque complaisance sur le prieuré de Sainte-Marie de Tombelaine. Bientôt on saura pourquoi.

* * *

Alors la pluie tombait à torrents ; le vent soufflait en tempête. Nonobstant, la procession aux flambeaux passa entre deux ondées. Plus d'une lanterne, il est vrai, fut mise à mal par les rafales ; mais on n'en pouvait avoir ni surprise ni regret. Du reste, à la différence de ce qu'on lit dans l'Apocalypse, le Dragon, prince des esprits de l'air, ne réussit pas ce soir-là à « entraîner » pour les éteindre la « troisième partie » de nos étoiles.

M. le chanoine Frusselté, du diocèse de Verdun, célébra la messe de communion du lundi et adressa la parole aux pèlerins. Son commentaire de la parabole de la femme aux dix drachmes parut original, parce que nourri de la meilleure doctrine des Pères.

L'action de grâces terminée et le petit déjeuner expédié en vitesse, les pèlerins étaient sur la digue, à 9 heures sonnant, et se mettaient en tenue pour le pèlerinage à N. D. la Glisante de Tombelaine.

La marée avait permis, cette année, d'inscrire au programme ce « numéro » sensationnel. Hélas ! le vent était

déchainé : des averses copieuses se succédaient rapidement. Pourtant il y avait ici et là dans le ciel des coulées d'azur ; le soleil rayonnait par intervalles... Surtout l'envie s'était emparée des âmes. « Il ne manquerait plus que cela : que l'on capitulât devant un souffle... un rien ». On prit donc le chemin de Tombelaine. La sagesse eût peut-être conseillé aux personnes moins jeunes de s'interdire une telle aventure. Mais allez donc persuader aux gens qu'ils ne sont plus jeunes. De fait, nul ne se trouva incommodé, ni de la pluie qui salua le départ, ni de l'eau fraîche qui mouillait les pieds nus. L'intrépide bataillon ayant franchi ruisseaux et *pau-melles*, escalada les pentes du rocher et à travers les fourrés épineux, atteignit les ruines de l'église prieurale. Dom Debroise n'eut qu'à rappeler d'un mot les enseignements de la veille. Puis, au sommet de la *Folie*, la troupe rassemblée chanta le *Magnificat*. Le retour fut favorisé par un beau soleil. Comme à l'aller, d'inébranlables chanteurs firent entendre des cantiques. Finalement, sur la plate-forme de la petite chapelle de saint Aubert, fut adressée une invocation au fondateur du Mont... Et, à midi, tout le monde était à table dans les hôtels. Je ne me suis pas enquis si l'omelette était bonne ; mais je devine qu'elle fut accueillie avec l'empressement le plus flatteur.

D'autant que la visite de l'Abbaye suivit le repas et ne pouvait aller sans de nouvelles fatigues.

A 4 h. 1/2, dernière réunion du pèlerinage. On récite le chapelet. Puis le R. P. Stéphane adresse à tous ses remerciements. Une seule *lacune*, aussitôt comblée par Monseigneur Lepetit, qui remercie le Révérend Père et ses collaborateurs. Après quoi la bénédiction de Jésus-Hostie descend sur les fronts inclinés.

Lorsque vers 6 h. 1/2, les pèlerins prenaient place dans les véhicules de fortune qui les ramèneraient vers Pontorson, un orage éclatait dans l'ouest. Le démarrage s'opéra donc à la lueur des éclairs. Il paraît que le train se fit attendre en gare de Pontorson, et que l'on eut toutes les peines du monde à s'y caser. Ah ! ces pèlerinages de guerre sont bien des pèlerinages de pénitence ! Ne serait-il pas regrettable qu'il en allât différemment ?

* * *

Pendant que les pèlerins de N.-D. de Salut se dirigeaient vers Tombelaine, un petit groupe arrivait au Mont : une quinzaine de paroissiens de Vains, ayant à leur tête leur curé intérimaire. Ils n'avaient pas craint de franchir, pieds nus, les six kilomètres de grèves et la rivière qui les séparent du Mont Saint-Michel. Par un temps moins défavorable et

sans la grippe qui sévit dans la paroisse, le chiffre traditionnel eût été atteint. Du moins la journée fut employée toute à la prière. Messe, Rosaire, Chemin de croix, Salut, en marquèrent les heures. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Arrêtons-nous ici. Brouillies et vains propos ce qui restait à cueillir. (Nous aurons beaucoup de temps cet hiver!). Depuis le 15 août, les voyageurs n'ont cessé de défilier. Comme les années passées, il y eut du lamentable et du comique, du sérieux et du léger. Mieux vaut se borner à cette constatation qui n'est pas sans mélancolie : quatre ans de guerre n'ont pas modifié apparemment la physionomie du monde qui se promène. Tous les commentaires n'empêcheraient pas le fait d'exister.

Mais à côté de ces pauvretés, que de belles âmes et comme celles-ci consolent de celles-là ! Le bon grain et l'ivraie croissent dans le même champ du Père de famille.

Les anges feront le triage quand l'heure de la moisson aura sonné. Alors nous sera donnée, nous l'espérons, l'indicible joie de reconnaître que le bon grain l'emporte sur l'ivraie...

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

La Maison de l'Artichaut.

Le *Journal Officiel* du 16 août a publié un décret classant parmi les monuments historiques la maison dite « de l'Artichaut », annexe de l'ancienne hôtellerie de la Lycorne. A s'en tenir au texte, seraient classées seulement : « La façade du côté de l'arrivée : premier étage et toit ; la façade du côté opposé à l'arrivée : premier étage. » Ce serait assez étrange. Mais on nous affirme qu'il y a erreur de rédaction. Les deux façades et le toit sont classés dans leur intégrité.

La Presse.

Dans les six derniers mois, la Presse s'est occupée encore du Mont Saint-Michel : du classement de vieilles maisons d'abord et de la destruction de la Digue ensuite.

Le *Temps* du 1^{er} septembre a donné en feuilleton une causerie scientifique de M. Edmond Perrier, sur le Mont Saint-Michel, les hermelles et les dignes. L'autorité qui s'attache au nom du Président de l'Académie des Sciences nous fait regretter d'autant plus les inexactitudes et les incohérences de son article. A le lire, on serait tenté de penser que M. Ed-

mond Perrier ignore beaucoup l'histoire du Mont Saint-Michel et même un peu sa topographie.

Au *Nouvelliste de Bretagne* M. Etienne Dupont a confié des notes sur « le prétendu masque de fer dans les prisons du Mont Saint-Michel ».

M. Ludovic Rémon a écrit pour la *Croix de la Manche* une série d'articles : « Saint Michel, la Victoire et la Paix » (septembre 1918).

Le rédacteur intérimaire de la *Croix de la Manche* a plaidé en fort bons termes la cause de « l'Archange expulsé ».

Enfin la *Croix* a reproduit dans ses colonnes l'article des *Annales* de juillet sur « la Presse ». La *Revue Mariale* a fait le même honneur à celui que E. D. consacrait en septembre à « la dévotion à saint Michel ».

Devant une statue de saint Michel.

Sous ce titre, la *Revue hebdomadaire* du 21 septembre a publié de fort beaux vers de notre éminent compatriote et ami Louis Foisil. Cette statue, il l'a rencontrée « au seuil d'un antiquaire ». L'imagier anonyme qui la sculpta savait, à n'en pas douter

... que le secours d'en Haut
Doit par notre mérite être emporté d'assaut
Et qu'il faut l'oraison avec le sacrifice
Pour qu'enfin Dieu consente à nous être propice.

Son Archange n'est donc pas ce fameux chevalier,

Dont l'aile allège encor la stature bantaine
Et qui, nimbé, vêtu de gloire souveraine,
Domine avec dégoût le corps reptilien.

C'est plutôt, c'est vraiment :

L'un quelconque de ces hommes de pied, jaillis
Pour le salut commun, du tréfonds du pays,
Et qui, sourds au rappel des foyers pleins de larmes,
Besognent rudement auprès des hommes d'armes.

Regardez-le fêrir le coup qui terrasse Satan :

Les mains, les bras, le corps entier de tout leur poids
S'acharnent à peser sur la hampe de bois
Bont le fer, d'une entaille inexorable et sûre,
Cloue au sol dévasté l'infamale figure
Et, dans l'espoir qu'il fixe — et pour jamais — le sort,
Après la vie ôtée, appuie et fonce encor.

Finalement le poète tombe à genoux et, dans une ardente invocation, supplie saint Michel, terreur de l'océan,

De cribler de rayons l'ombre d'un Bois Chenu
Et d'adouber encore une vierge guerrière.

Saint Michel aux armées.

« Je suis heureuse de vous dire que tous les militaires à qui j'ai donné la médaille de saint Michel et qui prient l'Archange, ont toujours été gardés des nombreux périls auxquels ils ont été exposés. Je les recommande encore. »
E. G. (Doubs.)

« J'avais promis à saint Michel de lui faire une offrande si le fils d'une de mes anciennes compagnes était rendu sain et sauf à sa mère, veuve et malade, et à son frère. Le pauvre cher enfant a donné son bras droit pour la patrie. Il perd ainsi son gagne-pain, car il est plâtrier. Mais je suis si contente de le voir vivant et si persuadée que le bon Dieu lui donnera le moyen de pourvoir à sa subsistance que je fais quand même mon humble offrande. Ce jeune soldat a commencé à guerroyer le jour même où il a été inscrit dans l'Archiconfrérie. Il a pris part à des combats des plus meurtriers et est resté trois ans et deux mois sur les champs de bataille sans une égratignure. C'est une balle explosive au coude qui a nécessité l'amputation. »
A. R. (Canada.)

« Une messe d'action de grâces à saint Michel. Mon fils, aviateur, disparu le 2 juin, est prisonnier. Il a été miraculeusement préservé de la mort et de toutes blessures. »
V. L. B. (Loir-et-Cher.)

« Le soldat dont je vous ai parlé vient d'être une fois de plus favorisé de la protection de saint Michel. Le 16 juillet un obus éclata près de lui, tuant son camarade. Quant à lui, grièvement blessé, il est resté 16 heures sans secours. En l'emportant par une nuit noire, les brancardiers s'égarèrent ; trois fois il tomba du brancard. Aujourd'hui, tout fait espérer qu'il sera guéri fin septembre. Il m'écrivit : « Je dois la vie à saint Michel ; je le dis et je puis l'affirmer. Je lui serai très reconnaissant... Je ferai dire une messe et brûler un cierge, quand j'aurai touché de l'argent de ma compagnie. »
M^{me} L. M. (Calvados.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

Z. L. (Maine-et-Loire), 2 messes pour un aumônier. — A. R. (Hévaillé), messe pour un militaire « sauvé de la mort sur le champ de bataille miraculeusement ». — F. T. (Calvados), messe. — A. M. (Calvados), cierge. — B. C. (Paris), messe et offrande pour l'église de Saint-Michel. — J. B. (Aux armées), messes d'action de grâces. — J. M. (Isère), messe. — L. S. (Limoges), 2 messes pour un zouave « miraculeusement préservé ». — M. P. (Haute-Garonne), officier préservé, recommandé aux prières. — C^{ste} des M. (Cher), 2 messes. — M^{me} M. (Loiret), offrande, cierge et messe. — J. B. (Eure), messe. — St Ste M. de J. (Manche), messes. — M. T. (Limoges), 3 messes. — E. L. V. (Seine-Inférieure), messe. — J. P. (Paris), 2 messes.

ACTIONS DE GRÂCES

Aveyron : offrande, M. L. — Messe et cierge, A. C. — Côte-d'Or : 2 messes, neuvaine, E. L. — Cher : messe, C^{ste} de P. — Creuse : offrande, V^{ve} F. — Doubs : guérison obtenue, E. G. — Finistère : messe, M. Q. — Messe, A. de L. — Ille-et-Vilaine : offrande, R. A.

— 3 messes, M. L. — Manche : reconnaissance et demande de protection, X. — 2 cierges, M. R. — Guérison obtenue, M^{me} D. — Neuvaine et messe, C. D. — Mayenne : offrande, M^{me} P. — Orne : offrande, M. H. — Pas-de-Calais : reconnaissance pour protection dans un bombardement, J. M. — Haute-Savoie : offrande, M^{me} D. — Pyrénées-Orientales : messes, R. L. — Seine : offrande, E. L. — Messe, J. L. — Offrande, J. B. — Seine-Inférieure : messe, X. — Canada : guérison obtenue, St St-C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'abbé Amet, professeur à l'Institut Notre-Dame, à Avranches ; Jules Lignoz, de X... ; Paul Leclère, maréchal des logis ; François Renoud-Martin ; Pierre Renaud ; Léon Monnier, de Jassans-Riottier ; Henri Pitel, de Saint-Aubin-des-Bois ; Emile Letourneur, de Saint-Gabriel ; X. Verry de l'Isle, de Binic ; X. Rieffel, lieutenant, de Verneuil-sur-Avre ; Abel Charbards, de Puymisson ; Jean Combette, de Montaud ; Jacques Lepennetier, de Antrain-sur-Couesnon ; Francisque Berger, de Saint-Etienne ; Henri-Louis Tourlet, lieutenant-colonel, de Angers ; Louis Chauveau de La Séguinière ; Jacques Cousin, de Vesly ; Auguste Lemoine, de Mueville-le-Bingard ; Adolphe Mannessier, de Brainville ; Georges Rebillot, lieutenant ; Désiré Bour, de Chaumont ; André Métairie, de Château-Gontier ; X. de Torquat, capitaine, de Rochefort-en-Terre ; Louis Ferry, de Xeuilley ; X. de Maleissye, sous-lieutenant, de Berd'huis ; Louis Gen, de Dôle ; Henri Alamercey, de Saint-Germain-sur-Renom ; Charles Gazel, adjudant ; Clément Gazel, de Pontella ; Gustave Leclerc, de Roissy-en-France ; Joseph Duron, matelot-fourrier, de Sept-Fonds ; Léon Morin, de Champsecret.

En outre, nous demandons des prières pour les Associés défunts, notamment pour ceux dont les noms suivent :

Ain. — Jassans-Riottier : M^{me} Canard, née Jeanne-Latour ; M^{lle} Cécile Mazuer.
Aveyron. — Villefranche : M. Martin Rouziès.
Belfort (Terr. de). — M^{me} Eugène Robert.
Calvados. — Saint-Gabriel : M^{lle} Maria Jonas. — Caen : M. François Leroux.
Côte-d'Or. — Moloy : M. René Gouget.
Côtes-du-Nord. — Binic : M. Joseph Ménard.
Eure-et-Loir. — Berchères-sur-Vesgrès : M^{me} Cosson-Nouvellon, très fidèle associée.
Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : M. Eugène Hécan. — Rennes : M. Pierre Gangourdo ; M^{me} Thérèse Gangourdo ; M^{lle} Cécile Gangourdo ; M^{lle} Louise Gangourdo. — Fougères : Sœur Saint-Bernard ; Sœur Marguerite-Marie ; Sœur Marie-Madeleine, religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} Caroline Barth.
Jura. — Montaigny : M^{me} Clémence Prodent. — Courbouzon ; M^{me} Cécile Clément. — Lons-le-Saulnier : Sœur Maria Boulter.
Loire. — Saint-Etienne : M. Paul Graziani ; M. Auguste Coulet ; M. Louis Baroni ; M^{me} Thérèse Coron.
Loir-et-Cher. — Blois : M. le chanoine Croisier ; M. l'abbé Hardel.
Lot-et-Garonne. — Agen : M^{me} veuve Béchade, *zélatrice*.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Anna Hanley.
Manche. — Bion : M. l'abbé Riant, *curé*. — Guilberville : M. l'abbé Noël, *ancien curé*. — Agon : M. l'abbé Mabire. — Sainte-Suzanne-sur-Vire : M. l'abbé Auvray. — Cherbourg : M. l'abbé Gauvain, *chapelain épiscopal, chapelain de la communauté de la Buaille*. — Coutances : M. l'abbé Lainey, *chapelain épiscopal, professeur à l'Institut Saint-Lé*. — Le Mont Saint-Michel : M^{lle} Marcelle Hardouin, de Santeny (Seine-et-Oise), *décédée au cours d'un pèlerinage à saint Michel* ; M^{me} veuve Bouvier, née Rose Labé. — Saint-James : M^{lle} Emma Vallée. — La Rondehaye : M^{me} veuve Burais, née Céleste Duplenne. — Pontorson : M^{lle} Yvonne-Azéline Piquois. — Pontaubault : M^{lle} Marie Salmon.
Mayenne. — Château-Gontier : M. Toinon ; M^{me} Garreau.
Meurthe-et-Moselle. — Toul : Sœur Eulalie Chébaud, *zélatrice*.
Orne. — Flers : M^{me} Caroline Leclercq.
Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Fontaine.
Pyrénées-Orientales. — Vinça : Sœur Thérèse Sourel.
Rhône. — Saint-Georges de Reneins : M^{me} Marie Dutang ; M^{me} Bénoîte Rollet ; M^{lle} Hélène Canard. — Lyon : M. Marcel de Roustau.
Savoie. — Chambéry : M^{me} Poller ; M^{me} Hélène Bazet ; M^{lle} Clotilde Pernet ; M^{lle} Mathilde Denarie, *fidèle associée*. — Héry-sur-Ugines : M^{lle} Henriette Gardet.
Seine. — Paris : M^{lle} C. de Serry, *zélatrice, bien dévote à saint Michel, victime de son dévouement près des soldats blessés* ; M^{me} Lenfant, *très fidèle associée*. — Colombes : M. l'abbé Schneider. — Fontenay-aux-Roses : M. Albert Leclercq.
Tarn. — La Bruyère : M^{me} Gérard Fabre.
Tarn-et-Garonne. — Sept-Fonds : M^{me} veuve Félicité Holier.
Vendée. — Beaulieu-sous-la-Roche-sur-Yon : M^{me} de la Brunetière, née Adeline de Bousseineau, *bien dévote au saint Archange*.
B Brésil. — Rio-de-Janeiro : M^{me} Maria Rita de Andrade-Passos ; M^{me} Adelaïde de O' Mouy.
Canada. — Saint-Remi-Napierville : M^{lle} Odile Lefebvre ; Armpryor : Rév. M. Alphonse Chaine. — Montréal : M. Joseph Gervais ; M^{me} Garreau, née Appoline Normand ; M^{me} Beaudoin, née Justine Richard ; M^{me} Lavallée, née Emélie Daigneault ; M^{me} Matéte, née Angèle Côté ; M^{lle} Marie-Rose Bréan ; M^{me} Adeline Belland. — Alberta : R. P. Albert Lacombe, *O. M. I.* — La Longue-Pointe : M. Louis Beaudoin ; M. Antoine David ; M^{me} Tremblay, née Lucie Dalpe.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 44^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. ACTIONS DE GRÂCES. — IX. ADIEUX AUX DÉFUNTS.

I. — Doctrine et Piété.

Le « Poilu » de saint Michel (E. D.)	2	Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Coutances à l'occasion de la fête de saint Michel....	97
--	---	--	----

II. — Bulletin des Associés.

Devoir pascal (Le) (E. D.)	34	Orphelins de la guerre (Les) (E. D.).....	69
Dévotion à saint Michel (La) (E. D.).....	81	Préparation des enfants au Sacrement de Confirmation (La) (E. D.).....	49
Déotion aux Anges gardiens (La) (E. D.).....	84	Presse catholique (La) (E. D.)..	65
Enfants des Catéchismes (Les) (E. D.).....	103	Récruitment des maîtres et maîtresses des écoles libres (Le) (E. D.).....	103
Lutte contre l'anarchie menaçante (La) (E. D.).....	52	Retour à l'esprit de pénitence (Le) (E. D.).....	16
Nos armées (E. D.).....	35		
Nouvelle année (La) (E. D.).....	13		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

Chronique du Mont Saint-Michel (JOURNAL). [23, 38, 57, 71, 86, 108]	108	Hommage de reconnaissance....	71
---	-----	-------------------------------	----

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Abonnements.....	37	Excessif.....	37
Associés nouveaux.....	19, 37, 54, 70, 85, 107	Ex-voto.....	21, 54, 71, 86, 108
AVIS.....	21, 55	Litaines de saint Michel.....	108
Bibliothèque roulante du Poilu (Paul JOURDAN).....	21	Note de la Direction.....	33
Consécérations.....	20, 37, 54, 70, 86, 107	Nouveau Manuel.....	107
		Pèlerinages.....	54
		Protecteurs.....	37, 54
		Zélateurs..	19, 37, 54, 70, 85, 107

V. — Échos et Nouvelles.

Devant une statue de saint Michel.....	115	Presse (La).....	114
Maison (La) de l'Artichaut.....	114	1 ^{re} classe.....	41
Misère! presque personne (Marc Hélys).....	27	Procession (Une).....	42
Monseigneur Grente.....	41	Revenants (Les).....	42
		Saint Michel de Sherbrooke.....	29

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Lettre généreuse de Mgr de Chalmazel (Etienne Dupont).....	59
--	----

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Diocèse de Limoges (A. LECLEL).....	42, 75, 91
-------------------------------------	------------

VIII. — Actions de Grâces.

Saint Michel aux Armées... 29, 45, 62, 79, 94, 116	Actions de grâces... 30, 46, 62, 79, 95, 116

IX. — Adieux aux Défunts.

31, 46, 63, 79, 95, 117.

Le Gérant : FR. SIMON.



IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint Michel (Manche).

V. — TRACTS et PRIÈRES

1. Litanies de saint Michel (nouveau texte) : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. « Patriæ custos », tract, histoire de la dévotion à saint Michel en France, 4 pages : 1 fr. le cent.
4. Méthode du Chapelet de saint Michel, 4 p. : 1 fr. le cent.

VI. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. Photogravure « Imperet », 24 x 32..... 0 fr. 50 l'unité.
2. Chromolithogravure artistique : « Saint Michel du Guide », 33 x 43..... 2 fr. l'unité.
3. Saint Michel, d'après Raphaël, image. (Au verso : « Invocations des Fils de France à saint Michel »), 10 1/2 x 6. 0 fr. 60 la douzaine.
4. Images brunes, filets or. (Saint Michel), 0 fr. 60 la douzaine.
5. Images chromos, (do) : 0 fr. 75 la douzaine.
6. Images Apparition de saint Michel et Images de N.-D. du Mont-Tombé, en couleurs (artistiques) : 2 fr. la douz. 0 fr. 20 l'unité.
7. Images diverses : Saint Michel. Demander échantillons.

VII. — CARTES POSTALES

1. Cartes postales ordinaires : Vues du Mont Saint-Michel. 0 fr. 75 la douzaine.
2. « Le Mont Saint-Michel dans le passé », reproduction artistique, sur carton à la forme, de vieilles estampes et vieux dessins, Deux pochettes de 10 cartes chacune. La pochette : 1 fr. 25

VIII. — BROCHURES

1. Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des Annales. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. Nouveau Guide du Mont Saint-Michel, par Louis DU MONT. (Illustré)..... 1 fr. l'unité.
4. Saint Michel, protecteur de la France, par A. RASTOGL. 1 fr. 75 l'unité.

IX. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. Le Mont Saint-Michel, par M. le chanoine BOSSEBEUF. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 10 francs.
2. Les Merveilles du Mont Saint-Michel, par PAUL FEVAL. Prix : 3 francs.
3. Saint Michel et le Mont Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. Prix : 3 fr. 25.
4. Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
5. Saint Michel et les Saints Anges, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
6. Les Mystères du diable dévoilés, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
7. Essai sur l'Ange et l'Homme, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.

Tous ces prix s'entendent franco de port et majoration comprise.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire Éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS VI.

Mgr GIBIER, Evêque de Versailles. — *La Famille*. in-12. 3 fr. 50
Franco 3 90

Deux parties dans ce nouveau volume : 1° Avoir une famille ; 2° Bien élever sa famille. La première est d'une actualité poignante et on saura gré à l'Evêque de Versailles d'avoir courageusement signalé le fléau de la dépopulation et indiqué nettement les remèdes du mal.

On jugera de l'importance de la seconde partie par l'énoncé des principaux chapitres : L'éducation est une œuvre d'amour, d'autorité, de sagesse. La Famille idéale. La Religion et la mère de famille, et le père de famille. La Religion et la jeunesse masculine, féminine. La Famille et le mariage des enfants — et la vocation des enfants.

Conclusion : La quantité et la qualité.

Mgr BESSON. — *L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu* in-12.
17^e édition..... 3 fr. *
Franco 3 50

Moins profond que Mgr d'Hulst, moins théologien peut-être que le P. Monsabré, Mgr Besson plaît cependant davantage par l'agrément de son style, toujours si riche, si poétique en même temps que si pieux. C'est par le cœur qu'il pénètre l'intelligence et qu'il détermine les convictions.

V. FILLIOL, avocat. — *La France nouvelle. Le Devoir sacré*.
in-12..... 1 fr. 50
Franco 1 80

Les trois grands ennemis de la Race, cause de notre déchéance d'avant-guerre, sont l'immoralité, l'alcoolisme, la dépopulation. Pourquoi ces trois fléaux ont-ils sévi si durement sur la France ? M. Filliol a le courage de l'indiquer, parce que la leçon emporte le remède.

LE PRÊT-REVUES CATHOLIQUE

Cette œuvre qui commence sa 34^e année met en circulation en 1919 les *Revues de France et de l'Étranger* qui respectent la Religion et la Morale : plus de 90.

Tous ceux qui aiment l'étude et les saines distractions de la lecture et qui veulent faire un minimum de dépenses, ont intérêt à demander de suite le Catalogue-Tarif. Les classements réguliers se font avant le 1^{er} novembre. Ecrire à M. le Directeur du *Prêt-Revues Catholique*, Perpignan (Pyr.-Or.).

Aux Bureaux du *Propagateur des Trois « Ave Maria »*, 14, rue Pierre-de-Blois, à Blois (Loir-et-Cher), on trouve :

1° *Un Moine-Soldat Modèle : Le Sous-Lieutenant Léon Miané, en Religion : Fr. Désire de Reims*, par le P. Clovis. — Franco, 0 fr. 30.

2° *L'Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria »* pour 1919. — Franco 0 fr. 35

3° *Le Petit Almanach du Propagateur, 1919*, pour enfants.
Franco..... 0 fr. 20

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



1^{re} LIVRAISON JANV.-FÉVR. 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — **Trentain grégorien** : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

VIENT DE PARAÎTRE :

Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel.
Ange gardien de la Patrie, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. — In 32 (72 pp.), 0 fr. 50; franco, 0 fr. 55;
— 10 exempl. franco 5 fr.; — 25 exempl. franco, 11 fr. 25; —
50 exempl. franco, 20 fr. 80; — 100 exempl. franco, 39 fr.

Aux Bureaux des ANNALES, Mont-Saint Michel.

45^e Année. — 1^{re} Livraison. — Janv.-Février 1919.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Conférence de la Paix* (p. 2); *l'Organisation catholique en France* (p. 3), (E.D.) — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 5); *Zélateurs* (p. 6); *Associés* (p. 6); *Consécérations* (p. 6); *Abonnements* (p. 6); *Messes* (p. 6); *Lampes* (p. 6); *Ex-voto* (p. 6). — LE RAPATRIEMENT DE SAINT MICHEL (p. 6). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 9). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 14). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 15). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 15).



A leurs bienveillants Lecteurs

LES "Annales"

offrent leurs vœux de bonne et sainte année
dans la justice et dans la paix du Christ.

La Direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel salue avec respect les zélateurs, associés, abonnés des départements du Nord, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Belgique, enfin délivrés du joug odieux de l'étranger, et avec lesquels elle s'estime honorée de reprendre des relations que rien désormais ne troublera plus !

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 4 JANVIER et SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES du 15 au 23 de chaque mois. Nous y engloberons toutes les intentions particulières de nos associés et spécialement les nombreuses actions de grâces qui nous arrivent chaque jour pour faits de protection sur les personnes et les propriétés. Les intentions générales que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir seront : pour la neuvaine de janvier : la Conférence de la paix ; pour celle de février : l'Organisation catholique en France.

* * *

Notre Saint Père le Pape nous demande lui-même de prier pour la Paix ; nous n'avons rien de mieux à faire que de publier son Encyclique :

Ce que l'univers attendait anxieusement depuis si longtemps, ce que tous les peuples chrétiens demandaient en leurs prières et que Nous-même, interprète des communes douleurs, Nous cherchions ardemment avec la paternelle sollicitude que Nous avons pour tous, Nous l'avons vu se réaliser soudain, et les armes se sont enfin reposées. La paix n'a pas encore, sans doute, sous une forme solennelle, mis un terme à cette guerre très cruelle : cependant, la convention qui a interrompu partout, sur terre, sur mer, dans les airs, le carnage et les dévastations a ouvert heureusement la porte et les avenues à la paix. Pourquoi ce changement s'est subitement produit ? on en pourrait indiquer, à coup sûr, des causes variées et multiples. Mais si on en cherche la raison dernière et suprême, il faut que l'esprit s'élève enfin vers Celui duquel tout dépend, et qui, touché de miséricorde par l'instante supplication des bons, accorde au genre humain la libération d'angoisses et de deuils si prolongés.

Aussi, de grandes actions de grâces doivent-elles être rendues à Dieu, et Nous Nous réjouissons d'avoir vu dans tout l'univers catholique de nombreuses et éclatantes manifestations de la piété publique. Il reste à obtenir maintenant de la bonté divine qu'elle mette en quelque sorte le comble à son bienfait, et qu'elle complète le don accordé au monde. Ces

jours-ci, en effet, doivent se réunir ceux qui, en vertu du mandat des peuples, doivent instituer dans le monde une paix juste et durable ; jamais délibération plus importante ni plus difficile n'aura été confiée à une assemblée humaine. Ils ont donc, au plus haut point, besoin de la lumière divine, afin de pouvoir mener leur tâche à bon terme.

Le salut commun est, ici, hautement intéressé, et tous les catholiques qui, à raison même de leurs croyances, mettent à très haut prix le bien et la tranquillité humaine, ont à coup sûr le devoir d'obtenir par leurs prières, à ces hommes éminents, l'assistance de la sagesse divine.

Nous voulons que tous les catholiques soient avertis de ce devoir. C'est pourquoi, afin que les réunions prochaines produisent ce grand don de Dieu, qui est la paix véritable, vous aurez soin, vénérables Frères, en invoquant le Père des lumières, d'ordonner, sous la forme que vous préférerez, des prières publiques dans chacune des paroisses de vos diocèses.

Pour Nous, puisque, sans aucun mérite de notre part, Nous tenons la place de Jésus-Christ, Roi pacifique, Nous emploierons toute l'influence de Notre ministère apostolique afin que les décisions, qui seront prises pour perpétuer dans le monde la tranquillité de l'ordre et la concorde, soient partout acceptées par les catholiques et fidèlement exécutées.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement à vous, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 1^{er} décembre 1918, de Notre pontificat le cinquième.

Nous autres, associés de saint Michel, nous n'oublierons pas que l'Église dans une strophe antique de ses hymnes l'appelle l'Ange de la Paix. Lorsque nos pensées se dirigeront vers le palais du Congrès, objet de tous les regards pendant ces mois, nous aimerons à redire :

Angelum pacis, Michael ad istam
Cœlitus mitti rogitamus aulam,
Nobis ut crebra veniente crescant
Prospera cuncta.

Que le Seigneur daigne envoyer du Ciel l'Ange de la Paix, Michel, vers ce palais, afin que par son intervention toutes sortes de prospérités nous arrivent.

* * *

La Société des Nations nous intéresse, mais la reconstruction

de la France nous touche au moins autant, sinon plus. Nous n'avons pas traversé la guerre pour ne rien apprendre, ni ne rien oublier, alors que l'Europe entière mise en pièces s'orientait vers des groupements nouveaux et cherche des voies non encore battues. aussi bien en politique qu'en économie sociale. Ce n'est pas en arrière, mais en avant qu'il faut regarder. Ceux qui s'obstineront à tourner le dos au mouvement seront les vaincus définitifs. C'est le sort qui nous menace, nous catholiques de France, par la raison que les nouveautés nous font trop l'effet d'épouvantail. C'est sur cette tournure d'esprit que comptent nos socialistes, amis eux non seulement des nouveautés mais de la violence, pour nous introduire dans le paradis dont jouit actuellement la crédule Russie. La question est : Dirigerons-nous le mouvement que nous ne pouvons arrêter, ou bien serons-nous remorqués et probablement broyés par lui ?

Depuis quarante ans, il faut bien le dire, nous avons perdu toute prise sur le mouvement qui a entraîné la France. Chose bizarre et qui a toujours stupéfié les étrangers, nous sommes l'immense majorité et nous nous laissons traîner en lottes. Pour réparer les ruines nous sommes capables des plus grands sacrifices, mais nous ne faisons pas le nécessaire pour les empêcher. Nous gagnons, mais nous encaissons tous les coups. Le budget national est effrayant, nous nous résignons à en payer deux. On pourrait continuer la litanie; notre passivité n'a plus l'air de connaître de limites.

Qu'est-ce qui nous manque donc ? Mais de faire un bloc. Depuis que nous entendons parler de bloc, nous aurions pu apprendre à en constituer un. Deux choses sont nécessaires pour cela : savoir ce que nous voulons ; unir nos forces pour y arriver : un programme, une organisation.

Que chacun garde ses préférences pour la forme de gouvernement qu'il juge la plus conforme à ses goûts, à ses traditions, ou aux besoins nationaux. Encore est-il qu'en dehors de ces questions où l'unanimité ne se fera jamais, il y en a une seule d'autres sur lesquelles en tant que catholiques nous pensons tous de même. Et nous sommes convaincus qu'en qualité de catholiques nous avons notre mot à dire dans la réorganisation de la Patrie, parce qu'il faut qu'elle soit chrétienne. Le programme est aisé à dresser : les publicistes chrétiens en ont proposé un. Après tout il ne s'agit que de mettre en lumière la solution chrétienne des problèmes qui s'imposent à tous. Mais cette solution ne pénétrera dans les masses que moyennant une propagande énergique : et elle ne sera admise que si nous sommes assez forts pour la faire prévaloir. Ceci ne se réalisera jamais sans une Organisation qui groupera toutes les forces catholiques et obligera les organisations ennemies à compter avec elle. Cette orga-

nisation existe chez nos Alliés : pourquoi ne s'implanterait-elle pas chez nous ?

Les Annales ne sont pas un organe politique : elles visent seulement à réunir les âmes dans une prière commune, pour que le Seigneur soit avec nous, suivant sa promesse ; elles s'efforcent d'apporter l'appoint surnaturel nécessaire à la réussite de toute œuvre chrétienne. Nous nous bornerons donc à proposer cette intention pour la neuvaine générale de février. Dans une année où tous les Corps de la nation vont avoir à subir l'épreuve des élections, nos Associés comprendront que, s'il faut agir, il faut aussi prier avec ferveur, et prier spécialement saint Michel. Pour tous les intérêts vitaux de la France, saint Michel doit être invoqué. Pas plus que l'intervention de Jeanne d'Arc nous n'oublierons la date du premier armistice qui a déclanché tous les autres, le 29 septembre 1918, fête de saint Michel. Et quand il s'agit d'une Organisation destinée à promouvoir le bien et à opposer une barrière invincible au mal, saint Michel en est le chef naturel, puisqu'il est le généralissime des armées qui luttent pour Dieu contre Satan. Ne limitons pas notre vision aux petites choses qui tombent sous les sens ; élargissons notre horizon. Nous faisons partie de l'Univers, œuvre de Dieu, qui comprend les êtres invisibles aussi bien que les visibles. Quand les temps historiques n'étaient pas ouverts, saint Michel organisait déjà la lutte contre le mal et dirigeait l'armée du bien. Il continue et continuera jusqu'à la consommation décrite par saint Paul. Nos petites affaires humaines ne sont qu'un épisode de l'évolution providentielle de cet Univers, mais un épisode important ; car rien de ce qui concerne une âme n'est sans valeur, à plus forte raison ce qui peut faciliter ou entraver le bonheur éternel de millions d'âmes.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix, pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois. Recitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{me} Labussière, de Royères ; M^{me} J. Pouch, de Saint-Nazaire ; M^{lle} Charlotte de la Maufreyère, de Nueil-les-Aubiers ont été admises au nombre des protectrices des Œuvres du Mont Saint-Michel (100 francs une fois versés.)

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Tremblay, de *Ottawa* ; M^{me} Labussière, de *Royères* ; M^{me} Marie Desnos, de *Nancy* ; M^{lle} Rosine Claudel, de *Xertigny* ; M^{me} Janeau, de *Saint-Herblon* ; M^{me} Sara Magauran, de *Cavan*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Octobre au 15 Décembre, 858 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 85 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel, (16 Octobre-15 Décembre.)

ABONNEMENTS. — Sauf de rares exceptions, les abonnements aux *Annales* sont renouvelables en JANVIER. Ne l'oublions pas et faisons le nécessaire sans tarder. En lui adressant par mandat-lettre, ou autrement, le montant de son abonnement (2 fr. 50), on évite à la Direction la peine de le faire recouvrer par la poste, et on s'épargne à soi-même des frais qui seront, cette fois, plus élevés que jamais.

MESSES. — Une décision des évêques de Normandie ayant porté à 3 francs l'honoraire des messes, celui-ci sera de 3 fr. 50 au Mont Saint-Michel, pour les raisons que l'on sait et que chacun comprendra sans peine.

LAMPES. — Nous avons pu nous procurer un peu d'huile de graines. Le service des lampes votives est donc repris à partir du 1^{er} janvier. (Consulter le *nouveau tarif*, page 2 de la couverture, avant de nous demander des lampes.)

EX-VOTO. — Deux beaux drapeaux du Sacré-Cœur ont été offerts par M^{me} de T. et déployés de part et d'autre de l'autel de saint Michel, quelques jours avant la signature de l'armistice.

— Une mère nous a envoyé la croix de guerre de son fils, en reconnaissance.

Le « Rapatriement » de saint Michel

Revue de la Presse

DANS son numéro portant la double date 29-30 septembre, la *Croix* présentait en ces termes la lettre de Mgr l'Evêque de Coutances, que nous avons reproduite ici en novembre :

Nos lecteurs savent que le Mont Saint-Michel est le joyau de la cou-

ronne épiscopale de Coutances. Voilà pourquoi Mgr Guérard ne manque aucune occasion de propager la dévotion à l'Archange et de célébrer les magnificences de l'abbaye bénédictine.

Mais Sa Grandeur voudrait restituer à la merveilleuse basilique sa beauté première, sa splendeur totale, en la rendant au culte divin...

Très belle cause plaidée avec beaucoup de chaleur et de mesure. En reproduisant la lettre pastorale de l'évêque du Mont Saint-Michel, la *Croix* le prie d'agréer ses compliments respectueux et ses vœux ardents.

Le *Journal de Coutances* (28 septembre) avait invité à temps les fidèles avisés du diocèse à écouter avec attention particulièrement éveillée la lecture du document. La réaffectation au culte de la basilique du Mont Saint-Michel ! « Un tel geste de l'Etat français, disait le journal, serait assurément de nature à déterminer en notre faveur une intervention décisive des forces spirituelles. »

« Geste national nécessaire », ajoutait le 5 octobre, l'*Opinion de la Manche*. « Pas un Français, pas un Normand digne de ce nom ne peut hésiter à s'associer à ce vœu (de Mgr l'Evêque de Coutances). Nous nous y associons à ce double titre et aussi, et surtout, parce qu'à l'*Opinion* nous sommes catholiques et professons que Dieu doit toujours être « premier servi. »

De son côté, sous ce titre : « L'Archange expulsé », la *Croix de Coutances* du 6 octobre (1) plaquait éloquemment la cause sainte du « prince exilé maintenu à la porte de son sanctuaire », de cette basilique, que l'on restaure avec art, pour l'agrément des yeux des touristes profanes.

Elle est au regard des croyants, ce qui excite le plus l'effroi sacré, ce qui offre le spectacle le plus lamentable : un sanctuaire désaffecté, un temple où le sacrifice a cessé, une église d'où Dieu est parti, un lieu saint devenu profane.

Les artistes trouvent dans cette désaffectation une tâche béotienne ; les amis du passé une rupture vandale de la tradition ; les esprits de bon sens, une incohérence. Car serait-il cohérent d'entretenir soigneusement une caserne où il y serait défendu de loger des soldats ; d'aménager une serre où il serait défendu d'y mettre des plantes ? L'est-il d'avantage de restaurer, avec zèle, un sanctuaire d'où le culte est prohibé ?

Argumentation analogue dans le *Nouvelliste de Bretagne* (17 octobre) :

Le magnifique vaisseau produit sur les visiteurs une impression de froid, analogue à ce que l'on ressent dans une nécropole, avec quelque chose de plus angoissant encore. Car enfin on sait à quoi est destiné un tombeau et nul ne s'étonne d'y rencontrer la mort. Une église au contraire n'a de sens que

(1) Nouvelles interventions les 20 et 27 octobre.

par la vie que lui donne le mobilier religieux et les cérémonies du culte. Ne laissez que les murs, nus et clairs, fussent-ils de granit fin ou de marbre, le visiteur éprouvera en entrant le malaise indéfinissable que provoque dans un cerveau sain le spectacle de l'anomalie et de la déraison. En dehors de toute opinion confessionnelle, comme l'on dit aujourd'hui, on ne se défend pas de ces deux questions : « A quoi bon cette splendeur ? Pour quoi cette lacune ? »

Ce sont les questions, par exemple, que posent les étrangers, de langue et même de religion, qui passent au Mont Saint-Michel. Et quand ils apprennent que le culte de l'Archange est relégué dans la minuscule église du village (qui n'est pas faite pour lui), leur émoi est à son comble. Que serait-ce si, à certains jours de fête, comme il arriva tout l'été de 1909, en 1910 et plusieurs fois depuis. Que serait-ce s'ils voyaient des foules stationnant, au pied de la Merveille, sous le soleil ou sous la pluie, pour entendre une messe ou écouter un orateur sacré ?

Ils ne parviendraient pas à s'expliquer pourquoi l'on interdit à des citoyens d'un pays libre le libre accès d'un monument qui a été fait pour les manifestations de leur foi, et que la République a restauré, apparemment, pour qu'il pût servir.

Et le journal s'associe au vœu de Mgr de Coutances, tendant au rapatriement en son domicile sacré du premier et du plus digne des Réfugiés.

Le 24 octobre, M. l'abbé Duplessy consacrait son leader-article (1) de *La Libre Parole* à la Basilique du Mont Saint-Michel, dont il proposait de faire le monument de « l'union sacrée. » Ce serait si facile de la rendre à sa destination :

Aucune loi ne s'oppose à l'acte sollicité. Une simple décision gouvernementale suffirait, et elle serait accueillie avec une satisfaction profonde. Elle ne serait pas, d'ailleurs, la première de ce genre : la basilique de Saint-Denys a été rendue au culte. Les exercices religieux et la visite du monument sont organisés de telle sorte, que les autorités civiles et religieuses y vivent en parfait accord. C'est un exemple qui serait certainement suivi au Mont Saint-Michel. Et l'évêque s'en porte garant, les catholiques de France et du monde entier montreraient leur gratitude pour l'acte gouvernemental, en prenant à leur charge la plus grosse part, sinon la totalité, des frais d'entretien de la « Merveille ».

M. Duplessy l'affirme : « Le geste espéré serait vu, non seulement de millions de Français, mais de millions de neutres. »

(A suivre.)

(1) Reproduit dans la *Réponse*, revue mensuelle d'apologétique populaire que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. (82, rue Bonaparte, Paris-VI^e. 4 francs par an).



Chronique du Mont Saint-Michel

15 décembre 1918.

Le point culminant de ces deux mois ce fut pour nous, comme pour le monde entier, la journée du 11 novembre. Notre dessein ne saurait être de la célébrer. D'autres en ont loué, en prose ou en vers, les magnificences et déroulé dans la splendeur les espoirs qu'elle promet. Vouloir égaler de semblables poèmes paraîtrait infailliblement ridicule. Nous nous interdisons d'attenter à la majesté de la Victoire.

Victoire aux ailes d'or, Victoire,
Nouveau soleil prodigieux
En qui mon esprit voulait croire
Avant qu'il éblouit mes yeux,
Te voilà donc, ô Magnifique,
Vivante, vraie et véridique,
Telle qu'en un temps héroïque
Tu te montrais à nos yeux !..

Ah ! puisse l'homme te comprendre !
Quand la Discorde aura jeté
Son dernier brandon dans la cendre,
Ce n'est pas d'un ongle irrité
Que tu traceras, douce et fière,
Ces mots, sur l'armure guerrière,
En caractères de lumière :
« Fraternité ! Fraternité ! »

C'est tout ce que nous en voulons dire, avec ceci, quand même, qui est plus qu'un vœu ; une prière pour l'homme au Dieu des Armées, dispensateur de la Victoire, de la Charité et de la Paix :

Apprends-lui maintenant à vivre,
Lui qui savait si bien mourir (1)

La nouvelle était attendue ; elle devait venir et ne plus tarder. On le croyait, on le savait même. Pourtant, on redoutait que ce bonheur fût encore brisé et l'armistice éloigné. Qui aurait pu se flatter d'être au courant, très certainement, de ce qui se passait à Spa et à Berlin ? N'avait-il pas été imprimé que, le 16 octobre — ô saint Michel ! — le Kaiser avait abdiqué ou résolu d'abdiquer. La méfiance commandait à la joie de se taire. Elle fut obéie. Avec avantage, car est-il bien sûr, à cette heure même, que le « particulier » qui villégiait en Hollande, n'est plus, mais plus du tout, roi de Prusse

(1) Raymond de la Tailhède, dans la *Renaissance*.

et Empereur d'Allemagne? Au royaume des fourbes il y a beau temps que celui-là est roi. Soyons sur nos gardes et ménageons les nerfs de nos contemporains; épargnons aux nôtres d'inutiles secousses.

Le télégraphe traça enfin les signes espérés. C'était vrai, authentique, réel. Depuis quelques quarts-d'heure, les cloches d'alentour, celles de Genets et de Bacilly, le bourdon d'Avranches: « Aubert », avaient d'étranges carillons, paraissant bien concertés et joyeux étrangement, éperdument. On se disait, du fond de son douloureux scepticisme, que cela faisait beaucoup de baptêmes ou trop de mariages, à la même heure, autour de notre baie. Nous oublions que le Mont Saint-Michel est à la limite du Vieux-monde, poste avancé de la civilisation — à sa manière — vers le Nouveau et que les nouvelles s'y acheminent en dernier lieu.

Monsieur le Maire, sitôt touché par le précieux petit bleu, rédigea une façon de petit manifeste, court mais combien senti! pour porter à la connaissance de ses administrés l'incomparable télégramme. « Gloire au Tout-Puissant! » Ces mots flamboyaient en bonne place, je veux dire à la première, avant l'hommage aux vaillants officiers et soldats de nos armées de terre et de mer, qu'il introduisait aussi bien avec un rare bonheur. Venait ensuite un témoignage de haute satisfaction — mérité lui aussi — à la population civile, dont le dévouement et le bon moral contribuèrent à la victoire. Enfin, l'on frissonnait et l'on pleurait au suprême hommage rendu aux grands morts qui achetèrent au prix de leur sang et de leur sacrifice héroïquement consenti, le triomphe des armes.

La proclamation fut lue à son de caisse, du haut en bas de la montagne. Elle fut écoutée avec un respect religieux. C'est à peine si de rares applaudissements l'accueillirent. Ni on n'applaudit dans les églises, ni les mains ne battent aux élans des âmes vers Dieu. La France était devenue, semblait-il, à cette heure, un lieu saint et son âme priait.

Alors, les cloches — cette voix si touchante de la collective prière de nos paroisses, de notre terre de France et de son Histoire — s'ébranlèrent dans la vieille tour. Quel dommage que la cloche abbatiale, relique des temps anciens, don du commendataire germanique Karq de Bébambourg, n'ait pas été en équilibre dans le beffroi de la haute tour de la Basilique! Ah! comme on eût eu plaisir à lui faire sonner la victoire, à elle qui tant de fois sonna pour les pêcheurs perdus dans la brume. Ce serait une satisfaction de penser que pour le *Te Deum* de la Paix elle aura repris sa place sous la flèche moderne que Petitgrand, dans un dessein dont le symbolique

rapprochement ne saurait déplaire, apparenta avec la flèche de Notre-Dame de Paris!

Silencieusement, avec la gravité qui sied à un geste liturgique, on sortit les drapeaux, dont le souffle imperceptible de la brise soulevait délicatement l'étoffe légère. Leçon pour nos âmes et signe de l'allégresse sérieuse qui les remplissait toutes. Comme on en sentait le prix! Des douleurs toutes proches refluaient au cœur; des cicatrices encore brûlantes fleuraient à nouveau d'un sang vif qui jaillissait malgré qu'on en eût.

Le recueillement claustral fut rompu par les enfants — cet âge est sans pitié! — au comble du bonheur, parce que le congé, un congé automatique, leur était octroyé et qu'ils pouvaient, sans que les plus moroses y trouvassent à redire, promener en chantant: roseaux enguirlandés, drapeaux et oriflammes. Dominant leur tumulte, voici d'ailleurs que la voix du canon se fait entendre. Les batteries de Granville, de Chausey, de Saint-Malo tirent sans répit des salves, que les montagnes de brume multiplient à l'infini. La scène est grandiose, émouvante, et par ce qu'on en voit et par ce que l'on devine au-delà.

Pour unifier les sentiments épars et les renforcer encore en donnant à l'événement sa signification la plus haute, que faire? Au Mont Saint-Michel, tout finit par... des processions. Si on faisait, ce soir, une procession aux flambeaux? Aussitôt pensé aussitôt dit et répété de porte en porte. Les hommes, nommément, sont invités. Eh! était-ce donc utile? Ils seraient venus, d'eux-mêmes, sans nulle invitation...

À 6 heures donc, l'église était remplie, comme elle ne l'est pas assez régulièrement, remplie de tous les Montois. On récite la prière coutumière; on définit nettement l'objet et le but de la cérémonie religieuse, car c'en est une: « une procession, non une « retraite » aux flambeaux, puisque désormais, de retraite il n'y en a plus que pour les Boches. » Bien ailleurs, il est vrai, on en fit, avec accompagnement de pétards et de fusées, et batailles de confetti. Libre à chacun... Ici, nous comprimes que la réjouissance, pour rester dans les limites de la décence, devait être tempérée de gravité.

Toutes lanternes allumées, le cortège sortit. Il défila lentement, au chant des Litanies de la Sainte Vierge et de l'appel mi-guerrier mi-plaintif: *Sancte Michael Archangele, defende nos in praelio!* De place en place, une flamme de Bengale jetait ses lueurs, rouge ou verte, sur le tableau. Ah! de quelle ardeur procédaient nos invocations! — M. le Maire avait invité l'habitant à illuminer. Très bien! Malheureusement la bougie est rare et fort chère. Il s'en trouva néanmoins; et telle façade brillait d'un bel éclat. — Quand la pro-

cession rentrait à l'église, le *Magnificat* était enlevé d'enthousiasme. Le prêtre parla alors pour féliciter l'assistance — la municipalité d'abord — et donner cours, en des mots accessibles, au flot des émotions comme unes : « Grâces à Dieu, à nos Saints du Paradis et de la terre, aux vivants et aux morts, qui nous ont valu ce jour ! « Ce jour, c'est le Seigneur qui l'a fait. » Mais que la notion vraie de l'heure ne nous échappe pas. La parole est maintenant aux diplomates. Leur tâche comme celle qui se termine dans l'apothéose de nos armes, leur tâche est ardue, formidable. Prions l'Esprit-Saint de les éclairer. Et que nos morts glorieux les assistent et que leur souvenir les guide ! »

Pour le *Te Deum*, nous restait-il assez de voix ? Il en restait peu. Mais qu'importe ? La bénédiction de Jésus-Hostie porta à son comble la joie sainte de cette soirée. Le *De profundis*, chanté sur cet air que les étrangers nous envient, alla finalement donner aux victimes le salutaire souvenir de nos âmes reconnaissantes.

* * *

Que dirai-je de plus ? Que la journée du 16 octobre s'était écoulee pieusement devant le Saint Sacrement exposé et adoré en union avec Montmartre ? Mais cela semble si lointain ! Il faut faire effort pour se rappeler que cette fête de Saint Michel, « la seconde Saint Michel », comme on disait jadis, est comprise dans la période qui fait l'objet de cette chronique. Un monde s'est fermé depuis lors ; un monde nouveau est apparu.

Les choses cependant sont loin d'être rétablies dans l'ordre. Le décor militaire ne s'est pas évanoui encore. Quel joli tableau que celui de ce dirigeable qui évoluait, le 9 novembre, autour du Mont Saint-Michel ! Certains aéronautes auront eu cette fantaisie, ou plutôt ce goût, qui les honore. On regrette de ne les pas connaître par leurs noms, pour les féliciter. Si jamais ils rencontrent ces ligues, qu'ils y trouvent l'expression de notre gratitude.

L'armée américaine anime le Mont en cette arrière-saison. A l'instigation du Gouvernement de Washington, l'Y. M. C. A. a loué à Saint-Malo et à Dinard plusieurs hôtels où les Sammies vont passer leur permission de détente. Là on s'ingénie à leur procurer des distractions. Les buts d'excursion ne manquent pas en ce pays ; le Mont Saint-Michel est le principal. Donc, chaque semaine, deux et même trois trains spéciaux et directs conduisent un millier de soldats américains, de la Côte d'Emeraude au Mont Saint-Michel.

Tout d'abord, il semblait étrange, voire paradoxal, que des femmes fussent suivies de ces centaines de guerriers, tels des

officiers par leur troupe : Ce n'était qu'américain. On s'y est accoutumé très vite. Quoi de surprenant, puisque dans la vie civile d'Outre-Mer, les mœurs ne sont pas autres ? « Nous sommes gouvernés par nos femmes, nos femmes sont gouvernées par leurs filles. De sorte que les Etats-Unis sont une Grande-République orientée par des demoiselles. » Cet authentique propos du général Potter, ex-ambassadeur à Paris, en dit plus long qu'un long poème.

L'espace nous manque pour dire ce que nous pensons de ces « grands enfants » de l'Amérique. Ce sera, s'il plaît à Dieu, pour une autre fois.

* * *

Pour terminer, ces nouvelles de famille. Deux anciens chapelains de Saint-Michel ont été rappelés à Dieu, au cours de l'année 1918, l'un et l'autre à la fleur de l'âge. M. l'abbé Albert Bouteloup, ancien vicaire à Notre-Dame des Champs, à Avranches, décédé le 2 avril dans sa 36^e année, avait exercé le saint ministère au Mont Saint-Michel de 1909 à 1912.

Le 5 novembre, une mauvaise grippe enlevait en quelques jours M. l'abbé Auguste Huet, vicaire de chœur à la cathédrale de Coutances. Il avait trente-sept ans. Pendant une année seulement (1906-1907) il avait été chapelain de Saint-Michel. Mais les offices pontificaux — notamment ceux du XII^e centenaire — le ramenèrent régulièrement par la suite à la « sainte montagne ». Nous demandons à nos lecteurs pour ces deux confrères défunts un souvenir dans leurs prières.

Un ancien chapelain, M. l'abbé Bellenger, vicaire à Saint-Paul de Granville, sapeur-mineur au 6^e génie, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre du corps d'armée : « Au cours d'un bombardement par obus de gros calibre pendant lequel un officier et plusieurs hommes venaient de trouver la mort s'est porté résolument au secours des blessés, sans se soucier des obus qui continuaient à tomber, organisant les secours, encourageant les autres sauveteurs par son attitude admirable ».

De son côté, notre confrère, l'abbé Paul Jourdan, aumônier de bataillon au 70^e R. I., a mérité la citation suivante à l'ordre du régiment : « Braucardier, aumônier de bataillon, s'est dépensé sans compter pendant la période du 19 juillet au 4 août 1918, contribuant sous de violents bombardements et feux de mitrailleuses à la recherche et à la relève des blessés ».

Nos félicitations aux deux « héros ».

GINGATZ.

Saint Michel aux armées.

Nul ne sera surpris que nous écrivions sous cette rubrique et mentionnions bien en vedette l'expression collective des actions de grâces qui nous parviennent de toutes parts. Le thème commun des lettres que nous recevons depuis deux mois, c'est la reconnaissance. La victoire est acquise, et nos pieux correspondants font à l'Archange saint Michel la part très large dans ce bienfait, tant espéré, si chèrement acheté. Tous témoignent de leur joie, soit que saint Michel ait préservé de tout malheur leurs bien-aimés combattants, soit que sa protection ait épargné à ceux-ci de plus graves blessures, soit enfin que dans les douloureuses épreuves ses consolations aient été ressenties et son appui reconnu.

On nous excusera de résumer en ces lignes trop brèves un courrier aussi abondant qu'éloquent. L'espace nous est plus que jamais comblé ! Nous retiendrons seulement quelques faits saillants :

« A la veille de l'attaque du 14 juillet il y avait autour de ma paroisse plus de trois millions d'obus, dont près d'un million d'obus à gaz. Durant cette période, un mois avant l'attaque et un mois après, les avions boches n'ont cessé de circuler au dessus du pays, les bombes et les obus tombaient de tous côtés, car nous étions, le 14 juillet, à 10 kilomètres du champ de bataille et le 20, nous en étions à 6 kilomètres seulement.

« Les pays environnants ont beaucoup souffert, surtout pendant la nuit du 16 juillet où Clémenceau, Foch, Fayolle, Gouraud, Mangin, etc., décidaient l'attaque du 13. Au milieu de tout ce fracas, je suis resté à mon poste. Pas un obus n'est tombé sur le pays, pas un carreau n'a été brisé, à la grande stupéfaction de mes paroissiens et aussi à leur grande joie.

« C'est que j'avais mis ma paroisse sous la protection spéciale de saint Michel, dont l'image était fixée à la chaire, dans l'église.

« Aujourd'hui encore, chacun se félicite de cette heureuse protection... »

(Un curé de la *Marne*).

(A suivre.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

T. L. (*Oise*) « Puissions-nous, bientôt, retourner comme jadis dans la basilique du Mont rendue au culte ! Quelle fête aussi, ce jour-là ! » — E. R. (*Finistère*), messe et cierge. — A. C. (*Seine-et-Marne*), messe. — M. H. (*Orne*), cierges. — D. S. (*Paris*), messe et propagande. — M. M. (*Finistère*), neuvaine de messes. — M. P. (*Allier*), messe et cierge. — G. C. (*Landes*), messes. — M. L. (*Paris*), messe. — A. L. (*Morbihan*), messes. — (*Eure*), messe. — A. L. (*Orne*), offrande. — S. M. (*Ille-et-Vilaine*), messe et offrande. — P. S. (*Maine-et-Loire*), « une famille rend grâce pour la préservation de quatre de ses membres, exposés aux dangers de la guerre dont ils sont sortis sains et saufs. » — P. D. (*Cher*), messe. — H. L. (*Seine-Inférieure*), promesse d'ex-voto. — Sr M. B. (*Espagne*), messe. — H. P. (*Mayenne*), cierge. — M. L. (*Ille-et-Vilaine*), messes. — M^{me} des B. (*Dordogne*), messe et offrande. — M. P. (*Cantal*), messe. — D. S. (*Paris*), messe et propagande, contribution mensuelle. — E. S. (*Somme*), 3 messes. — M^{me} de l'E. (*Maine-et-Loire*). — C. D. (*Paris*), messe. — M^{me} D. (*Aube*), messe.

ACTIONS DE GRÂCES

Allier : messe et cierge, Veuve T. D. — **Aude** : offrande, J. P. — **Annales** et messe, C. B. — **Aveyron** : 3 messes, M. C. P. — **Calvados** : 9 messes, A. L. D. — Messe, L. D. — Consécration, A. M. — **Côte-d'Or** : messe, Veuve P. — **Côtes-du-Nord** : 3 messes, M^{me} de M. — 9 messes, M^{me} de M. — **Eure** : 9 messes, M. C. — **Finistère** : offrande, *Rel. du S. E.* — **Gard** : 9 messes, Th. D. L. — **Hérault** : 2 messes, A. R. — **Indre-et-Loire** : 9 messes, M. S. — Cierge, G. N. — Offrande, M. B. — **Landes** : messe, M. T. H. — **Loire** : messe, J. A. — **Maine-et-Loire** : 3 messes, C. R. — 2 messes, M^{me} de C. — **Nièvre** : messe, M^{me} B. — **Pyrénées-Orientales** : messe, A. B. — **Rhône** : 2 messes, J. B. — **Sarthe** : messe, Veuve M. — **Seine** : offrande, X. — Messe, L. M. — Messe, M. L. — **Tarn** : offrande, H. S. — **Canada** : offrande, J. F. — **États-Unis d'Amérique** : guérison obtenue, E. de J.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : l'abbé Louis Debroise, de Rennes, clerc tonsuré, neveu de notre collaborateur Dom Debroise ; l'abbé Charles Petitjean, de Aubigny-sur-Nère ; l'abbé Jules Letourneur, de Champsecrét ; François Moro, de Binic ; Siméon Oblette, de Saint-Gabriel ; René Terriou, lieutenant, de Mauriac, décoré de la Légion d'Honneur : « il était bon chrétien et brave soldat » ; Eugène Hécant, de Saint-Malo ; Henri Salmon, de Pontaubault ; Victor Pi-bouin, de Ducey ; Fernand Mortier, de Saint-Aubin-de-l'Oise ; Xavier Lorenzo, canonnier servant, de Mortagne ; François Hériez, de Champsecrét ; Jean-Baptiste Brun, de Monteribeyre ; Yves Mével, lieutenant ; Marcel Hulin, caporal, de Le Mans ; Joseph de Belsar de X... (Belgique) ; Jules-Michel Gallienne ; Alexandre-Léon Gallienne, de Saint-Siméon ; Raymond Galletier, de Mesnil-sur-Estrée.

Aveyron. — Broquiers : M^{lle} Antoinette Prompt. — **Bouches-du-Rhône**. — Marseille : M. l'abbé Joseph Anfonso ; M. Louis Nayrai ; M^{me} Marie Métral ; M^{lle} Augustine Aldin ; M^{lle} Denise Vernet ; M^{lle} Joséphine Durand.

Calvados. — Caen : M^{me} Le More, très dévote au Saint Archange. — Vire : M. Nicolas Thorn. — Condé-sur-Noireau : M. Marcel Bedonelle.

Creuse. — La Souterraine : Sœur Marie Saint-Charles. — **Ille-et-Vilaine**. — Rennes : M. Fernand-Ernest-Marie Feuillet, chef des bureaux de l'imprimerie Fr. Simon, imprimeur des *Annales*.

Indre. — Saint-Benoit du Sault : M^{me} Adeline Neveu, très dévote à saint Michel.

— Suce : M. le vicomte R. de Lambilly. — Saint-Nazaire : M^{me} V. Delhommeau, née Aline Moisan.

Manche. — Coutances : M. l'abbé Auguste Huet, *vicaire de chœur de la Cathédrale, ancien chapelain du Mont Saint-Michel.* — Cherbourg : M. l'abbé Quesnel, *aumônier de l'Hôtel Dieu*; M. l'abbé Mourrocq, *professeur à l'Institut Saint-Paul.* — Le Mesnilard : M. l'abbé Potrel, *curé.* — Theurthéville-Bocage : M. l'abbé Hasne, *curé*; M. l'abbé Jacquelle, *ancien vicaire de Graignes.* — Saint-Lô : M^{me} Jean de Kerdrel. — Granville : M^{me} Goyet. — Avranches : M^{me} Michel Claveau. — Mont-Saint-Michel : M. Prosper Capitaine.

Nièvre. — Decize : M^{me} Hubert Reboulleau, née Marie Choquelin.
Nord. — Le Cateau : M. Pierre Lincé; M^{me} Lincé, née Valentine Lanoux; M^{lle} Marie-Laure Lincé, *victimes des obus toxiques lancés par l'ennemi.*

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M^{lle} Marie D. Anchochury, *fidèle zélatrice*; M. Grégoire Anchochury.

Pyrénées-Orientales. — Baixas : M^{lle} Adèle Patroux; M^{lle} Denise Farines.

Rhône. — Lyon : M^{me} V^e Sargnon, née Jeanné Terrat. — Condrieu : M. Léon Mielle, *Sœur Marie Jean-Baptiste Janvel, religieuse de la Visitation*; M^{lle} Catherine Lentillon. — Villefranche-sur-Saône : Sœur Louise Louvner; Sœur Marie Burnichon; Sœur Marthe Loison, *religieuses de l'Hôtel-Dieu*; M^{lle} Eugénie Villeret.

Saône-et-Loire. — Verdun sur le Doubs : M^{lle} Sylvaine Bruneaud. — Issy-l'Évêque : M. François Chandroux. — Sully : M^{me} Joseph Beaulien, *victime de son dévouement près des blessés.*

Sarthe. — Le Mans : M^{me} V^e Bougard.

Savoie. — Tarentaise : Sa Grandeur Monseigneur Biolley, *Evêque pèlerin d'une de nos fêtes du centenaire.* — La Giétaz : M. l'abbé Daviet; M. Eugène Porret.

Seine. — Sèvres : Sœur Madeleine, née Camille Michel de Monthuchon, *des filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.* — Paris : M. l'abbé Knaff. — Fontenay-sous-Bois : M^{me} V^e Ch. Hautemule, née Amélie Madeleine.

Seine-Inférieure. — Caudebec en Caux : M. Jean Maingot. — Saint-Germain les Essourts : M. Fernand Legendre.

Vendée. — Montournais : M^{me} Louise Chevalier; M^{me} Henriette Jacquenet. — Le Bonpère : M^{lle} Marie Huvélin.

Guadeloupe. — Pointe à Pitre : M. Hugues Arénate.

Irlande. — Ballyhaunis : M. William Lyons; M. Michaël Lyons; M^{me} Hellen Lyons.

Brésil. — Rio de Janeiro : M. Jean Beckers; M^{me} Maria Rita de Andrade Passos.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !..*

Le Gérant : FR. SIMON.

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^o Reproduction de la Statue du Mont Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8cm, 14cm).....	1 ^r 50,	5 ^r 25
— avec socle (— 12cm, 20cm).....	2 ^r 25,	7 ^r 50
Décorées, sans socle (— 8cm).....	1 ^r 75	

Argentées mat. bronzées ou dorées, au choix, (haut. 14cm, 18cm, 22cm).....	9	11 ^r 25	22 ^r 50
--	---	--------------------	--------------------

2^o Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louv e. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix),

Sans socle (haut. 13cm, 18cm).....	15 ^r »	18 ^r »
Avec socle (haut. 25cm, 30cm).....	33 ^r »	37 ^r 50

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :		
N ^o 1 : 0 ^r 60 la dz.; 6 ^r » la grosse.		N ^o 3 : 0 ^r 90 la dz. 9 ^r » la grosse.
N ^o 2 : 0 ^r 75 — 7 ^r 50 —		N ^o 4 : 1 ^r 45 — 11 ^r 50 —

b) Artistiques, métal patiné :
0^r30, 0^r45, 0^r60, 0^r75, 1^r15, 1^r90, 3^r, 4^r50 l'unité.

c) Artistiques, vieil argent, contrôlé :
1^r50, 2^r, 3^r75, 5^r, 6^r25 l'unité.

2^o Médailles de Notre-Dame et saint Michel (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^r90 la douz; 9^r la grosse.
N^o 2, 1^r45 la douz; 11^r50 la grosse.

3^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant tous les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL, portant d'un côté, le Sacré Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge)

Aluminium : 0 ^r 90 la dz. : 9 ^r la grosse.
Métal patiné : 0 ^r 45 1 ^r 15 1 ^r 50 l'unité.
Argent patiné : 2 ^r 25 3 ^r 25 3 ^r 75, 6 ^r 25 l'unité.
Tire : 5 ^r 75, 6 ^r 25, 6 ^r 75, 8 ^r 75 l'unité.

III. CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotine noirs : 0^r50 l'unité; 5^r la douz.
— grains coco, noirs : 0^r75 l'unité; 7^r 50 la douzaine.
Chaîne maillechort, grains coco : 0^r90 (simple); 1^r (guilloché);
1^r25, 2^r25 (lapis, jaspe, etc.) l'unité. (Méthode comprise).

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^r30 l'unité; 3^r la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire Éditeur, 82, rue Bonaparte. PARIS VI.

P. Ch. DANIEL, S. J. — *Le Devoir du chrétien dans les jours d'épreuves*. Nouvelle édition 1918. In-18. Prix..... 0 fr. 80
 Franco 1

Où! qu'elles sont réconfortantes les pages que nous venons de lire! Elles sont les expressions mêmes tombées des lèvres de Jésus Preneur, lisez et méditez-les, âmes tristes et affligées, et vous trouverez ensuite un certain bonheur dans vos peines. Le disciple ne doit pas l'être plus que le Maître. XXX.

Abbé A. MARCADÉ. — *Consolations pour le temps des épreuves*. In-32..... 1 fr.

Quiconque pleure les grands morts de la guerre puisera dans l'excellent livre de M. le Curé du Bourget la ferme espérance que nos morts ne sont pas morts, mais qu'ils vivent là-haut près de Celui qui a promis de récompenser le verre d'eau froide.

J. LERDAY. — *Peut-on se passer de Dieu, critique scientifique populaire*, précédée d'une lettre de M. l'abbé Thellier de Foucheville. In-18 Jésus... 0 fr 50

Voici un traité excellent. Marqué au coin d'une science sûre, écrit dans un style simple, riche d'arguments étayés de l'opinion de savants de premier ordre, il sera lu avec plaisir et avec fruit. Il sera pour les croyants un réconfort; il imposera aux incrédules de salutaires réflexions; il laissera tout le monde sous le charme.

Retraite sur les Grandes Vérités, par M. l'abbé MILLOT. In-12. Prix..... 3 fr. 50
 Franco 3 90

C'est une mine d'une abondance et d'une variété extraordinaires, le *vade mecum* du prédicateur. Voici les sujets traités: La fin de l'homme. Le Salut. Le Prix de l'âme. Le Péché (2 Instr.). La Mort (2 Instr.). Le Jugement. L'Enter (2 Instr.). La Miséricorde (2 Instr.). La fuite des occasions. La Prière. Le Sacrement de Pénitence. Le Devoir de la Communion. La Dévotion à la Sainte Vierge.

Mgr TISSIER. — *Le Fait divin du Christ, expliqué aux gens du monde*. 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

En dix conférences précédées d'une introduction, Mgr Tissier démontre la divinité de Notre-Seigneur. Il le fait sans appareil de controverse ou d'érudition; il se contente, dit-il, « d'effeuiller l'Évangile et d'ouvrir l'histoire »

De l'adorable modèle auquel il veut amener les cœurs en lui conquérant les esprits, il trace un portrait animé des couleurs les plus séduisantes de la vie. C'est avec une logique persuasive qu'il montre au Dieu dans le *Me sir*, le *thumatsig*, le *prophète* et le *docteur*; mais c'est avec toute son âme qu'il contemple en Jésus l'*orateur*, le *saint*, le *père* et le *martyr*; et sa parole si ferme et si claire, frémit d'amour en évoquant l'admirable figure du divin Maître ressuscité et toujours vivant.

Les
Annales
 du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



2^e LIVRAISON MARS-AVRIL 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — **Trentain grégorien** : 405 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 8 francs pour 9 jours..
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.*
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

VIENT DE PARAÎTRE :

Four hours at Mont Saint-Michel. — *Visitors' guide to the Abbey and Town.* — Jolie brochure in-18 Jésus, de pp. 60, illustrée de plus de 50 gravures. Couverture en couleurs. Prix : 2 fr. 25 franco.

Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint Michel.

45^e Année. — 2^e Livraison. — Mars-Avril 1919.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La restauration du culte dans la basilique abbatiale du Mont-Saint-Michel*, E. D. (p. 17); *Le retour à l'honnêteté dans les affaires* (p. 18). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs; Nouveaux associés; Consécrations; Abonnements; Collections; Ex-voto; Bibliothèque* (p. 20). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 21). — EN FAVEUR DU « RAPATRIEMENT » DE SAINT-MICHEL : *Mont-Saint-Michel* (p. 22); *Avranches* (p. 23); « *Amis du Mont-Saint-Michel* » (p. 23). — LE « RAPATRIEMENT » DE SAINT-MICHEL. *Revue de la Presse* (p. 24). — SAINT-MICHEL AUX ARMÉES (p. 35). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 37). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 37).

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 1^{er} MARS et SAMEDI 5 AVRIL, messes pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES du 15 au 23 mars et du 20 au 28 avril.

Avec les intentions de nos Associés, les intentions générales bénies par Monseigneur l'Évêque de Coutances seront : pour la neuvaine de mars : la restauration du culte dans la basilique abbatiale du Mont-Saint-Michel; pour la neuvaine d'avril : le retour à l'honnêteté dans les affaires.

Il serait superflu d'insister sur la première de ces intentions; elle fait suffisamment appel à la dévotion de nos Associés. La *Revue de la Presse* qui suit montre que l'opinion publique se rallie énergiquement à la revendication que Monseigneur l'Évêque de Coutances a si heureusement exposée dans sa lettre

pastorale du 10 septembre dernier. L'Eglise, qui pendant de longs siècles a été l'un de nos plus vénérés sanctuaires nationaux, puisqu'elle a survécu aux troubles qui l'ont arrachée violemment à sa destination, doit être purement et simplement rendue au culte pour lequel elle a été bâtie, dans les mêmes conditions que les autres églises de France. Le bon sens autant que la Religion l'exigent.

* * *

Notre seconde intention, c'est la question du moment; elle est angoissante au suprême degré. Aurons-nous la Révolution sociale après nos trop longues années de guerre étrangère? Si la crise économique dans laquelle nous nous débatons n'est pas enrayée, nous courons évidemment à des catastrophes. Sans doute les causes de cette crise sont multiples, mais ne peut-on pas ranger en bonne place la passion effrénée du lucre qui s'est emparée des âmes, et, hélas, même des âmes chrétiennes? Beaucoup, en effet, se croient chrétiens, pratiquent même leur religion, tout en ayant la conscience absolument calleuse sur les conditions les plus élémentaires de la vertu de justice, à tel point qu'il leur semble étrange d'entendre dire qu'il est illicite de ne pas remplir ses obligations quand on le peut, et de vendre n'importe quoi à n'importe quel prix, en profitant de l'embarras ou de l'inexpérience de son acheteur. L'enseignement donné par Monseigneur l'Evêque de Périgueux à ses ouailles, il y a quelques mois, est encore de saison :

« Au point de vue moral et chrétien, le seul motif qui puisse dispenser de tenir une promesse, de remplir un contrat, de payer ce que l'on doit, est l'impossibilité matérielle ou morale dans laquelle on se trouve de le faire.

« L'homme consciencieux et, à plus forte raison, le chrétien, ne profitera donc pas de la loi civile qui lui donne le droit légal de ne pas payer son loyer, de ne pas sortir d'un immeuble, dont son propriétaire, le bail terminé, souhaite reprendre possession, que s'il ne peut faire autrement.

« Ne pas payer si on peut arriver à posséder l'argent nécessaire, ne pas solder soi-même son propriétaire et sous-louer dans des conditions très lucratives, refuser de sortir d'un logement quand celui auquel il appartient le réclame et que, avec l'ennui, sans doute, du déménagement, mais en s'en donnant la peine, on pourrait trouver un gîte ailleurs, c'est commettre une grave injustice, que la loi humaine peut avoir ses raisons actuelles de ne pas poursuivre et de ne pas condamner, mais que la morale chrétienne et la justice divine n'absolvent pas, qu'il faut faire cesser au plus tôt et pour laquelle, comme pour toutes les injustices, on est tenu à réparation.

« D'un autre côté, il est de notre obligation de vous rappeler que la vertu de justice s'oppose à ce que l'on tire des propriétés, des produits des propriétés et de l'argent même, des revenus qui dépassent un taux normal au-delà duquel le prix que l'on réclame devient de l'usure.

« Nous concédons volontiers que les circonstances, la baisse de la valeur de l'argent, l'importance de la demande, la rareté de l'offre, ont fait monter ce taux normal. Mais il doit y avoir une limite dans cette hausse.

« Il n'est pas admissible, tant pour la sécurité de la conscience que pour le bien actuel de notre pays et pour le rétablissement de sa vie financière, commerciale et industrielle dans l'avenir, que les prix s'élèvent indéfiniment par suite de l'appât au gain de ceux qui vendent. Ceux-là mêmes deviendraient victimes de leurs procédés... Qu'on nous permette et qu'on écoute ce cri d'alarme !...

« Si un important bénéfice est légitime, spéculer sur le besoin urgent d'un logement qu'ont des réfugiés pour ne le leur céder qu'à des conditions draconiennes, accaparer des produits nécessaires ou utiles pour, ensuite, ne les laisser rentrer dans la circulation publique qu'au détriment de la fortune d'autrui, sont des agissements que la conscience, avec la loi de Dieu, réprouvent absolument. »

Dieu nous prévient dans la Sainte Ecriture, et l'expérience nous prouve qu'on est généralement puni par où l'on a péché : nos vices et nos fautes, outre les peines éternelles, produisent, même en ce monde, des conséquences qui, souvent, sont de terribles châtements. La vie intolérablement chère mènera à des troubles qui, en quelques heures, accumuleront des ruines bien supérieures aux gains illicites faits par tant de gens insouciants et sans scrupules. Nous entrons en Carême : c'est le moment, pour les chrétiens au moins, de scruter leur conscience et de se demander s'ils n'ont rien à se reprocher sur ce terrain. Que sert à l'homme de gagner l'Univers, s'il vient à perdre son âme? C'est le moment aussi de prier pour que les autres reviennent à l'honnêteté naturelle, et pour la conversion des pécheurs.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Fête de saint Gabriel, 18 mars : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines, ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois : Archiconfrérie.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Jeanne Chausset, de Montluçon ; M^{lle} Marie Le Citol, de Saint-Etienne du Rouvray.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 décembre 1918 au 15 février 1919, 1612 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie du Saint Archange.

CONSÉCRATIONS. — 70 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel ; (16 décembre 1918 — 15 février 1919).

ABONNEMENTS. — Nous prions instamment les personnes qui n'auraient pas encore renouvelé leur abonnement aux *Annales* pour l'année 1919, de ne plus tarder à nous en adresser le montant en mandat-poste, bon de poste ou mandat-carte, à leur choix.

A partir du 1^{er} avril, nous mettrons en circulation les quittances de recouvrement à l'adresse des abonnés qui n'auraient pas, à cette date, donné signe de vie : 3 francs, compris les frais.

COLLECTIONS. — Nous avertissons les abonnés des pays qui furent envahis, que nous avons réservé à leur intention nos numéros de guerre. Toutefois, comme le nombre des exemplaires disponibles est forcément restreint, il nous serait impossible de donner satisfaction à tout le monde. Les demandes seront exaucées dans l'ordre où elles nous parviendront, jusqu'à épuisement des réserves. Nous ne pourrions d'ailleurs — à notre grand regret — compléter les collections que moyennant paiement des années d'abonnement écoulées.

EX-VOTO. — Plaques de marbre : 1^o « J'AI PRIÉ SAINT MICHEL. IL M'A OBTENU GRACES. AMOUR, RECONNAISSANCE. H. B. V^o C. O. C. 1916-1917. »

2^o « MERCI A SAINT MICHEL. H. L. 1918 ».

3^o « MERCI A SAINT MICHEL. G. N. »

4^o « MERCI. 1914-1918. C. O. »

— « Ma croix de guerre, comme témoignage de reconnaissance envers saint Michel. H. S. »

BIBLIOTHÈQUE. — M. le Vicomte de Gibon a fait don à notre bibliothèque micheline de son bel ouvrage : « *Un archipel Normand. Les Iles Chausey* », un fort volume, illustré de

cartes et gravures (1). Nous le prions d'agréer nos sincères remerciements.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1919.

La consigne est formelle : « *Place au rapatriement.* » Je ne dirai donc que peu de choses, puisque rien serait préférable. Aussi bien, l'on peut résumer ces deux mois en trois ligne :

American-soldiers le mardi ;
American-soldiers le jeudi ;
American-soldiers le samedi.

Ainsi chaque semaine. Quelques semaines furent marquées en outre par un quatrième train. En dehors de ces jours fastes : la paix des anciens hivers, profonde et mélancolique.

L'American-soldier est un enfant... terrible. Il mange vite et bien ; il chique abominablement ; il grelotte au moindre gel ; il est bruyant dans la rue et sage dans son train. Il aime les « souvenirs »... oh ! beaucoup ; ceux qu'il préfère sont les plus colorés, les plus voyants et les moins chers. Il en trouve, d'ailleurs, partout ici à son goût. On lui en offre à toutes les portes, avec force démonstrations et boniments, dans le meilleur anglais. Car aujourd'hui tous nos maîtres d'hôtel, tous nos marchands de bibelots parlent couramment l'anglais. C'est notoire... et merveilleux : « *Very good... Very good... Tout Very good ici, messieurs !* »

Chose non moins merveilleuse : l'American-soldier s'est fait à ce langage esperantoforme. Il le comprend... merveilleusement. Se comprend-on de même à la Conférence de la Paix ?

GINGATZ.

(1) En vente : Imprimerie Notre-Dame, Coutances (Manche). Prix : 45 fr. — Nous avons signalé en son temps cette étude magistrale, dont les premiers chapitres paraissaient dans le « *Pays de Granville* ». (Voir *Annales*, Juin 1910, février 1911).



En faveur du "Rapatriement" de saint Michel

I. — Vœu adopté par le Conseil municipal du Mont Saint-Michel (1).

CONSIDÉRANT que les pèlerinages, traditionnels, de temps immémorial au Mont Saint-Michel, sont une source importante de bénéfices commerciaux pour les habitants de la commune et des communes environnantes, d'une part ;

Que ces pèlerinages seraient désormais, du fait de la guerre, plus considérables, si les fêtes qu'ils occasionnent au lieu de se dérouler nécessairement en plein air, à la pluie et au vent, faute de place pour l'assistance dans la minuscule église paroissiale, étaient célébrées dans l'église abbatiale aujourd'hui complètement restaurée et destinée originairement à ces manifestations culturelles, d'autre part ;

Considérant en outre que, de l'avis unanime des catholiques de France et du monde entier, de l'avis même de ceux qui en dehors de toute idée confessionnelle la considèrent uniquement au point de vue de l'art, ladite église abbatiale n'aura recouvré son plein sens historique et son entière valeur artistique que dans la restauration religieuse qui lui rendra son âme ;

Le Conseil municipal du Mont Saint-Michel, à l'unanimité, émet le vœu qu'un accord intervienne — et à bref délai — entre les autorités compétentes pour que cesse un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts du pays qu'opposé aux principes de liberté et d'union qui ont fait la force de la nation pendant la guerre et que M. le président du Conseil recommande si justement d'appliquer dans la paix.

(1) Sans tarder, la Presse a donné à ce vœu toute la publicité désirable. La *Semaine Religieuse* de Coutances en a fait suivre le texte de réflexions très judicieuses, et qui répondent trop exactement à nos propres sentiments pour que nous ne les fassions pas nôtres, avec le plus grand plaisir et la conscience d'acquiescer un devoir de reconnaissance envers M. le Maire du Mont Saint-Michel et son Conseil.

« La Municipalité du Mont avait, certes, son mot à dire dans une question qui est sans doute nationale, mais qui aussi est bien locale par plusieurs côtés. Elle l'a compris, elle a été d'ailleurs fort bien inspirée, et nous nous permettons de la féliciter chaudement.

« Mais pourquoi les autres conseils municipaux du département n'imiteraient-ils pas celui du Mont ? Ils viendraient ainsi à l'appui de leurs collègues, et ils aideraient à faire triompher leur juste revendication... »

Le Conseil municipal souhaite enfin que cette restauration complète soit faite — en gage d'union sacrée — à la mémoire des morts glorieux de la grande guerre.

(Délibération du 23 décembre 1918.)

II. — Vœu adopté par le Conseil municipal d'Avranches (1).

Le Conseil municipal d'Avranches s'inspirant de la délibération du Conseil municipal du Mont Saint-Michel relative au rétablissement du culte dans l'église abbatiale ;

En présence du mouvement d'opinion en faveur de cette restauration ;

Considérant que la Ville d'Avranches a l'avantage de posséder des manuscrits et objets d'art provenant de l'ancienne abbaye et que tiennent à visiter les touristes ;

Considérant que l'exercice du culte est de nature à rehausser la valeur artistique du monument et à attirer une plus grande affluence de visiteurs dans la région ;

Emet le vœu, à l'unanimité, que puisse être autorisée par les autorités compétentes, la célébration du culte dans l'église abbatiale du Mont Saint-Michel.

III. — Vœu émis par l'Assemblée générale des « Amis du Mont Saint-Michel » (2).

Après avoir pris connaissance des vœux exprimés par un certain nombre de représentants des habitants de la région avoisinant le Mont Saint-Michel, et par le Conseil municipal du Mont lui-même ;

D'autre part, tenant compte du désir exprimé maintes fois par la presse parisienne, départementale et étrangère ;

Les « Amis du Mont Saint-Michel » demandent aux pouvoirs publics d'autoriser la célébration des cérémonies du culte dans l'église abbatiale, étant entendu que le monument restera confié aux bons soins de l'Administration des Monuments historiques, laquelle fixera, avec l'autorité ecclésiastique,

(1) Les conseils municipaux de Pontorson, Tanis, Sacey, Vessey, Macey, Vergoncey (Manche) ont voté des motions analogues. « On nous assure, dit le *Nouvelliste* de Bretagne, que les conseils municipaux de la région normande se disposent à imiter l'exemple de celui d'Avranches en adhérant au vœu de la municipalité du Mont Saint-Michel. » 11 février.

(2) Siège à Paris, 167, rue Montmartre. — L'Assemblée générale du 5 février était présidée par M. Léon BÉHAN, député, ancien Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, président de l'Association.

tique, les époques de ces cérémonies et dont l'approbation sera nécessaire dans toutes les questions de mobilier, de décoration et d'usage. (Délibération du 5 février 1919.)

Le « Rapatriement » de saint Michel

Revue de la Presse

(Suite.)

La *Correspondance hebdomadaire*, dont on sait le rôle d'informateur de la presse religieuse, a invité les catholiques à rechercher « dans quelles conditions peut se réaliser le vœu de l'Evêque de Coutances », dont elle cite la lettre. Elle soumet cet objectif aux méditations des catholiques, « pour qu'il en sorte une action réfléchie, concertée et décisive ».

Il nous est singulièrement agréable de retenir cette profession de foi inscrite en tête de la note : « Parmi les "Alliés du Ciel" dont, depuis quatre ans, les Français fidèles à la foi de leurs ancêtres ne cessent d'implorer le renfort, l'Archange saint Michel est l'un des plus puissants, l'un de ceux dont le secours apparaît pour ainsi dire visiblement. » (29 octobre.)

Le 2 novembre, le *Journal de Coutances*, revenant à la charge, se demande si l'on condamnera à prier « sous les ardeurs du soleil ou les averses diluviennes », comme jadis les foules du XII^e centenaire, « les légions de braves qui, au lendemain de la paix prochaine, viendront remercier l'Ange des batailles dont la protection les aura couverts au plus fort des combats. Pour l'honneur de la France, espérons fermement qu'on leur épargnera cette injure, et que, sous les voûtes rajeunies de notre sanctuaire national, les heureux survivants de l'immense carnage, les artisans de la glorieuse victoire, pourront lancer à pleine voix les strophes émouvantes d'un incomparable *Te Deum*. »

« Faut-il restituer au culte la Basilique du Mont Saint-Michel ? » demande l'*Ouest-Eclair* (8 novembre).

La question, depuis quelques semaines, a été posée dans la presse et nous devons à la vérité de dire que partout la réponse est affirmative... En quoi l'agrément serait-il diminué du fait qu'à l'abri de ces voûtes séculaires, et leur rendant une âme, les rites liturgiques se dérouleraient comme autrefois ? Qui pourrait s'offusquer de la reviviscence d'un passé glorieux ; qui

donc ferait grief au gouvernement de rétablir une tradition nationale, fût-elle religieuse, si l'Union sacrée devait y trouver un sérieux avantage ? »

La *Dépêche de Cherbourg* (13 novembre) en appelle au sens commun :

Un propriétaire qui construit une maison n'a pas simplement pour but d'entasser des pierres et d'agencer toutes choses pour que l'œil soit satisfait en les regardant ; il entend habiter la demeure qu'il fait bâtir, il l'aménage pour y vivre confortablement. L'habitant d'une église ne peut être autre que Dieu : au Mont Saint-Michel, la maison est construite, elle attend son hôte.

Nous ne pouvons croire que le Gouvernement ne donne pas à son geste toute l'amplitude qui s'impose. Avant peu, nous l'espérons, la splendide basilique sera rendue au culte. C'est dans la logique des choses et l'on se souviendra en haut lieu que, selon l'expression de Bossuet, « le bon sens est le maître de la vie humaine ».

La *Croix de la Manche* peut imprimer, à la même date (13 novembre) :

Nombreux sont les journaux qui propagent l'idée de la réaffectation. C'est un projet dont on voit s'imposer avec trop d'évidence le clair bon sens au grand public et la haute portée spirituelle aux croyants pour douter qu'il n'éveille pas la poussée unanime de l'opinion.

* * *

L'heure glorieuse a sonné. Les drapeaux claquent au vent, le canon tonne, annonçant la victoire. « Victoire et délivrance ! », c'est le titre d'un excellent article de l'*Auranchin*, du 16 novembre. L'auteur, qui signe *Civis*, voudrait que les *Te Deum* plus solennels, qui marqueront la signature de la paix, fussent chantés dans des monuments particulièrement consacrés : dans l'Est, la cathédrale de Reims devrait être choisie.

Dans notre Ouest, le Mont Saint-Michel est notre sanctuaire le plus vénéré, c'est là que les Normands catholiques voudraient entonner le suprême *Te Deum*, c'est là qu'ils voudraient ressusciter le culte, sans lequel l'antique Abbaye n'est qu'un splendide cadavre : le culte glorieux de Jeanne d'Arc, inséparable de l'Archange ! Ils ne demanderaient à l'Etat que l'ouverture du monument historique aux cérémonies religieuses, ils la demanderaient comme récompense de la part qu'ils ont prise à la victoire et du concours demandé à leur clergé pour l'atteindre, comme le symbole du respect envers la tradition et les croyances, respect promis aux Alsaciens, et dû à tous les Français (1).

(1) Le 30 novembre, *Civis* insiste : « Quel enthousiasme, écrit-il, attirerait à notre cher et magnifique Mont Saint-Michel nos nobles amis Anglais et Américains, si un *Te Deum* solennel y célébrait la Victoire du Droit... Tous les artistes, tous les chrétiens Français et Alliés devraient s'enflammer

Presque simultanément, à l'autre bout du pays, le même sentiment se faisait jour. Par la plume de son directeur, M. Paul Courcoural, le *Nouvelliste de Bordeaux* (17 novembre) adhérerait à la réaffectation de la basilique du Mont Saint-Michel. L'article est intitulé : « *Te Deum* ».

Une requête nationale se formule à cette heure, à laquelle il faut faire écho et que M. Clemenceau ne refusera sans doute pas d'accueillir, ne fût-ce que pour être fidèle à cette « pensée d'union » à laquelle la Patrie nous convie et dont il parla avec tant de feu, au Palais-Bourbon, le 5 novembre dernier. Il s'agit d'obtenir la réouverture au culte de la « Basilique aérienne » du Mont Saint-Michel. Mgr l'Evêque de Coutances vient de signer, à cette fin, d'ardentes instances, combien émues et émouvantes. La Basilique en question, dit-il, mais ce fut, à des heures terribles, « l'une des bases du ravitaillement moral de la Patrie. » Il faut rouvrir cette source d'énergie. Il faut mettre fin à un scandale dont tous les visiteurs étrangers s'étonnent et dont les Français, dorénavant, s'indigneraient à coup sûr. « Les Français, nous écrit-on d'Avranches, demandent qu'on leur ouvre simplement les portes « closes ; et ils se chargent de meubler la basilique à leurs frais et de lui « donner ce qui manque à son corps : une âme vibrante, capable de parfaire « sa beauté. »

Revenons en Normandie.

Le *Journal du Havre*, républicain progressiste, consacre au Mont Saint-Michel une étude très complète de son collaborateur Henri-François de Malherbe (N^{os} des 16 et 17 novembre).

La Merveille y est envisagée dans ses rapports avec l'histoire et l'art, voire la théologie. Citons la conclusion. Elle est d'une belle fermeté et d'une clarté éblouissante.

Aujourd'hui, la basilique est restaurée et bien restaurée — à sa manière, la troisième république a témoigné, à l'égard de saint Michel, plus de piété que la monarchie — complètera-t-elle son œuvre en laissant le clergé diocésain rentrer dans la vieille basilique ? Tous le demandent, en somme, les mécréants aussi bien que les croyants. Le seul bon sens indique qu'une église est faite pour le culte. En simple équité, les beaux édifices religieux ne peuvent tout de même pas être considérés comme l'exclusive propriété des touristes qui les visitent ou des industriels qui en tirent parti. Les maîtres-maçons des XII^e et XIII^e siècles n'ont pas édifié ces beaux monuments pour le vain amusement des badauds dont l'inintelligence peut être profanatrice.

Ils ne les ont pas construits davantage pour que des archéologues discutassent sur leurs styles. A peine songeaient-ils à être regardés dans leurs œuvres de pierre, tant notre cabotinage moderne, ce besoin d'être admiré et loué, leur était étranger. Tout leur effort a tendu à créer dans ces églises une atmosphère favorable au recueillement, ou plutôt, car cette ex-

pour cette grande idée, et joindre aux vœux de l'Evêque du Mont, leurs désirs pressants, irrésistibles, afin qu'en ces grands jours la basilique de saint Michel, ouverte au culte, reprenne sa pleine vie et sa complète beauté. »

pression est d'un impressionnisme trop moderne, à composer un ensemble qui, par sa puissance et son harmonie, éveillât dans l'âme des plus simples une idée de grandeur et de majesté. Ils étaient aussi des gens pratiques et songeaient, quand ils concevaient leurs plans d'églises ou de cathédrales, aux espaces nécessaires pour le déploiement du culte.

Vraiment, une basilique comme celle du Mont Saint-Michel appelle les foules, non pas les foules sporadiques de touristes habillés pour l'auto ou la bicyclette, porteurs d'appareils photographiques, souvent irrévérencieux, agaçants par leurs pamoisons esthétiques ou par leur science puisée dans le *Bedecker*, mais aux foules lentes et recueillies des sages pèlerins pour lesquels, au surplus, la basilique fut construite.

Finalement M. Henri-François de Malherbe, élevant la question, prône à ses lecteurs le culte des saints Anges, « plus beaux que l'homme et que la femme, plus beaux qu'aucun être terrestre... immuables dans leur beauté, dans leur jeunesse et dans leur force d'amour. En les aimant, en les invoquant, en fixant le ciel pour y découvrir leurs formes lumineuses, nous nous élevons au-dessus de nous-mêmes et nous nous purifions... Aux époques où le goût de lucre menace de corrompre les cœurs, il est utile d'offrir aux hommes quelques modèles surnaturels de beauté et de recourir aux Archanges pour qu'ils nous protègent contre Satan, c'est-à-dire contre le mal et l'animalité. »

Et cette exhortation, comme bien on le devine, est loin de nous déplaire ; car nous pensons qu'elle est, au terme de cet article, tout à fait à sa place.

Le *Journal de la Manche et de la Basse-Normandie* appuie, lui aussi, chaleureusement (23 novembre) la requête de l'Evêque de Coutances, « fort modeste, » à son sens.

Le prestige de l'esprit laïque et moderne serait-il atteint, par exemple, parce que la France, restée croyante, entonnerait au Mont Saint-Michel dans la victoire de nos armes le *Te Deum* de l'action de grâces ?... Qu'on n'allègue pas que l'Etat est neutre ! Les Chambres ont proclamé la neutralité des pouvoirs publics. Soit ! Cela empêche-t-il le Gouvernement de laisser les églises et les cathédrales à la disposition des fidèles !... Un vent de généreuse liberté soufflant sur le pays, ne peut-il pas équitablement advenir que le culte de l'Archange ne soit plus prosaïque du temple qui porte son nom ? (1)

Le 26 novembre, dans le *Nouvelliste de Bretagne*, M. Etienne Dupont (2) écrivait :

Le Mont Saint-Michel est vide... le sanctuaire de l'Archange qui aime

(1) Article reproduit par divers journaux locaux, notamment le *Cotentin* du 30 novembre et l'*Avranchin* du 7 décembre.

(2) ... dont Oscar Havard a dit qu'il est « à l'heure présente le plus fervent *michaëlographe* de ce pays »...

les Francs est mille fois plus triste que cette humble église dont Victor Hugo a chanté si douloureusement la solitude mélancolique. Qui fera s'élever des stalles du chœur les antiennes du soir dont les Bénédictins réglaient les chants fidèles ? Elle n'a même pas, notre chère et grande abbaye, comme l'écclesiolo du poète, une pauvre petite lampe pour étoiler son ombre, au fond d'un corridor obscur !

Et cependant, l'heure n'est-elle pas venue de lui rendre la vie ? Je reviendrai, et avec persévérance, s'il le faut, sur la nécessité qui s'impose de réveiller cette gloire nationale, trop longtemps endormie. Laisser le Mont Saint-Michel dans cet état d'abandon moral, cela au jour de la victoire, serait une injure au bon sens, un blasphème contre la beauté, un crime envers la Patrie !

Voici Marseille. Le Midi bouge ; c'est bon signe et si encourageant ! Le *Franc-Tireur* ouvre le feu :

Les Normands, dit-il, voudraient chanter le *Te Deum* de la victoire et le *De Profundis* pour les morts de la guerre dans la basilique du Mont Saint-Michel... Les Normands, qui sont gens de grand bon sens, se disent qu'une église n'est pas une église si on n'y prie, si on n'y chante jamais les louanges de Dieu. Ils ont raison... Nous souhaitons aux Normands de réussir en leur entreprise de justice et de liberté. Nous leur donnons l'assurance que les Marseillais ne seraient pas les derniers rendus dans la basilique réaffectée. (1^{er} décembre.)

Le *Soleil du Midi*, le grand quotidien marseillais, s'exprime à peine différemment, le 8 décembre :

Il est intolérable que cette église splendide, extrêmement riche en souvenirs nationaux, restaurée à grands frais par le gouvernement de la République, demeure privée du seul élément capable de lui rendre sa beauté plénière... Au nom de l'union sacrée, nous demandons avec toute la presse catholique et indépendante que la basilique du Mont Saint-Michel soit rendue à sa destination.

Le même jour, M. Odysse Richemont traite la question plus au long dans la *Croix*..., de Marseille, toujours :

Savez-vous ce que l'on voit au Mont Saint-Michel ? Des foules des pèlerins qui stationnent, sous la pluie ou le soleil, devant une basilique faite pour eux, qui demeure portes closes, parce qu'on en a fait... une halle !

Une halle ?... C'est là un crime contre cette église, contre le passé, l'histoire, la religion, le patriotisme et l'art.

Les excursions des Sammies au Mont Saint-Michel ont fourni au *Journal des Débats* (2 décembre) l'occasion d'intervenir. Son article témoigne d'une grande sagesse et d'une parfaite indépendance. Raoul Narsy se fait « volontiers », dit-il, — et ce « dans le même esprit sympathique qui les suscite » — l'écho de deux observations que s'accordent à faire les permissionnaires américains :

La première est pour déplorer, avec tous les artistes, la lâcheuse digue

qui dénature une beauté naturelle, enterre à demi deux des nobles tours de l'enceinte fortifiée, et attente au prestige séculaire de « Saint-Michel au péril de la mer ». Usinimement, spontanément, ils se rallient à la revendication des *Amis du Mont Saint-Michel* qui réclament que le mont redevenue et demeure une île.

Un second sujet d'étonnement est causé à nos amis d'Amérique par le vide sépulcral de l'immense abbaye... C'est principalement la désaffectation de l'église abbatiale qui les surprend. On a quelque peine à leur faire comprendre pourquoi on n'y exerce plus le culte. Il est évident qu'en dépit des restaurations que la sollicitude de l'Etat y a fait exécuter, le vénérable monument de la piété de nos pères n'a pas sa plénitude de sens, ni même l'intégrité de son caractère esthétique, dépouillé de ses autels, de ses ornements, du mobilier religieux approprié à sa destination ; c'est un corps sans âme. Et qu'est-ce que la beauté d'un temple destitué de ce qui l'achève, de ce qui le rend humainement expressif : la réalité de la prière collective et la splendeur du cérémonial liturgique ?

Les visiteurs américains sont à bon droit choqués de cette anomalie qui heurte à la fois le sentiment religieux et le sens artistique. Il est entendu que la législation actuelle fixe le sort de l'abbaye normande. Mais ses dispositions sont-elles si impératives qu'on ne puisse trouver de tempérament pratique pour l'église ? Chacun ne trouverait-il pas son compte à une interprétation ou à une atténuation des textes qui permettrait, au moins pour quelques grandes solennités annuelles, l'exercice du culte catholique dans le temple où l'on vénère si longtemps l'archange protecteur de la patrie, et dont une tradition, chère à tant de nos concitoyens, fait l'ange des morts. Ne vaudrait-il pas mieux ouvrir à la foule des pèlerins les portes de la basilique que de la laisser, par un cruel paradoxe, dérouler ses implorations et ses chants au pied de la « Merveille », en face de l'édifice sacré jadis bâti pour les accueillir et auquel il ne manque que leurs pieuses cohortes pour retrouver pleinement la magnificence et la vie ! (1.)

Le 3 décembre, un autre puissant organe, le *Gaulois*, citait avec faveur un passage de la lettre de M^r l'Evêque de Coutances, que la *Liberté* du 6 recommandait, par la plume de M. Jacques Evrard, à l'attention du public. Il est bien vrai, en effet, que la plupart des visiteurs du Mont Saint-Michel, « appartenant à des confessions différentes ou n'appartenant à aucune confession », expriment le regret que la basilique restaurée soit « absolument nue, sans un autel, sans une statue, sans même un prie-Dieu. » La *Liberté* souhaite que le *Te Deum* de la victoire soit chanté dans la basilique de Saint-Michel, « comme dans toutes les églises et temples de France. »

Ce sentiment est partagé outre-Manche. Le *Tablet*, le principal organe des catholiques d'Angleterre, consacrait dans son numéro du 7 décembre un important article à la question du « rapatriement » de saint Michel. Après avoir raconté les origines du sanctuaire angélique et marqué la place excep-

(1) Article souvent cité par les journaux de la capitale et de la province.

tionnelle qu'il occupe dans l'histoire de France, l'auteur rappelle les liens qui le rattachent à la Grande-Bretagne.

L'« abandon moral » de la basilique et des locaux monastiques lui inspirent des regrets qui sont pour nous, Français, d'une amertume singulière. Il exprime enfin ce vœu qui est nôtre :

Quelle joie ce serait pour les Catholiques anglais de pouvoir prier encore dans le sanctuaire où tant de leurs ancêtres honorèrent jadis celui qui est le gardien, non de la France seule, mais de l'Église universelle elle-même ! (1)

Le 11 décembre, l'*Express de l'Ouest*, quotidien nantais, se référant à une parole du R. P. Sertillanges, membre de l'Institut, demandait si dans les conditions qui lui sont faites depuis trente ans, le Mont Saint-Michel peut être complété encore parmi les sanctuaires « forces de la France. » — « Pour qu'il le fût, il serait nécessaire qu'aux pierres nues et glaciales s'ajoutât l'âme qui peut, seule, leur donner une pleine valeur religieuse, voire même esthétique. » Même réponse, toujours, à la même question !

« Pour qui restaure-t-on ? » interrogeait Emile Baumann (*Trois Villes saintes*), alors qu'il errait sous les voûtes de l'édifice sacré, dédié à saint Michel. C'était en 1912. « Pour qui restaure-t-on ? » interroge, à son tour, en 1918, l'*Express de Lyon*.

Nul, en effet, ne saurait admettre, de bonne foi, que la basilique de Saint-Michel restera vide, ainsi, jusqu'à ce qu'elle s'écroule de nouveau. Les chrétiens, au nom de la religion ; les artistes, au nom de l'esthétique ; les patriotes au nom de l'histoire de France, protestent contre un état de choses qui est, d'abord, une offense au bon sens...

Que ne permet-on au moins aux foules de pèlerins d'entrer dans la Basilique — qui est faite pour eux ! — pour y dérouler leurs implorations, au lieu de les condamner à demeurer, en bas, en plein air, devant des portes closes ?

Il semble bien qu'un peu de bonne volonté et d'esprit de bonne administration suffirait à résoudre ce problème.

En tête de ses colonnes, le *Figaro* du 16 décembre publiait un article de M. Julien de Narfon, « Lieu saint de France », tel en était le titre. Et le « lieu saint » c'est le Mont Saint-Michel. Preuve manifeste que les considérations développées par M. de Narfon répondent à l'opinion courante : la plupart

(1) « What a joy it would be for English Catholics, were they enabled once more to pray in the sanctuary in which so many of their ancestors, in times gone by, honoured him, who is guardian, not of France alone, but of the Universal Church herself! »

des journaux de Paris et de la province les ont accueillies avec sympathie et ont cité aussitôt la conclusion de l'article. La voici :

Ne semble-t-il pas qu'il serait facile au gouvernement de faire aux catholiques français le plaisir de rendre au culte la basilique du Mont Saint-Michel ? M. Clémenceau, dans sa réponse au cardinal Luçon, relativement à la question des prières publiques, ne marquait-il pas du dehors, mais expressément, sa sympathie pour les manifestations religieuses en tant que mobilisation des forces spirituelles au service de la France ?

Eh bien ! la basilique du Mont Saint-Michel est un de nos lieux saints où ces mobilisations ont eu dans le passé, selon l'opinion catholique française, le plus d'efficacité. En outre, certaines coïncidences — qui sont pour les catholiques autre chose que des coïncidences, — en leur montrant que le prince des milices célestes n'avait point abdiqué le patronat dont si souvent, au cours de la guerre mondiale, nous invoquâmes en nos ardentes supplications le titre plus que millénaire, ont précisé pour eux une obligation de gratitude dont ils espèrent que le gouvernement voudra leur permettre de s'acquitter.

M. le Président du Conseil n'a qu'un mot à dire pour que soit rendue à son affectation originelle la basilique du Mont Saint-Michel. Ce n'est pas un acte de foi, mais de haute courtoisie que nous attendons de lui. Ce mot, les catholiques ont la confiance qu'il le dira.

Ce geste de haute justice réaliserait, selon l'heureuse expression du *Journal d'Indre-et-Loire*, « le couronnement du Mont Saint-Michel. » Louis Dumont écrit :

À la Religion catholique qui a édifié ce temple et ces édifices superbes à travers les siècles, il convient de remettre l'usage tout au moins du magnifique vaisseau, avec les abords nécessaires, afin que le clergé du diocèse de Coutances y rétablisse l'exercice des cérémonies religieuses.

(26 décembre.)

Aussi bien, lisons-nous dans l'*Opinion Normande* (Pont-l'Évêque) du 27 décembre : « Ce n'est ni une question de parti, ni un problème purement local. C'est une question de beauté en même temps qu'une question nationale. » De là cet accord de tous pour la réaffectation religieuse de la basilique de Saint-Michel.

Enfin, pour que fût complète cette revue de la Presse — autant que nos informations nous permettent de la faire — il conviendrait de citer ici les journaux locaux que nous n'avons pas nommés encore ou qui reviennent périodiquement à la charge avec des arguments nouveaux : *Le Réveil* (Cherbourg), *l'Avenir républicain* (Granville), le *Journal de Coutances*, la *Croix du Salvador*, la *Croix du Bessin*, la *Dépêche de Lisieux*, *l'Avranchin*, la *Croix de Coutances*, le *Nouveliste* (Rennes), etc. ; d'autres périodiques, comme le *Télégramme de Toulouse*, qui tiennent leurs lecteurs au courant

de la marche du problème ; les *Semaines Religieuses*, comme celles de Coutances, Rennes, Le Mans, Marseille, Sées, Tours... (En cette dernière : article de M. le chanoine L. Bossebœuf) ; les Bulletins paroissiaux ou cantonaux, comme celui de Villedieu (Manche), qui découvre dans l'histoire locale des raisons d'appuyer le vœu des chrétiens et des artistes.

Le *Bulletin* de la Fédération de la Jeunesse catholique de la Manche a eu l'idée de donner comme sujet de concours aux cercles d'études : « La Restitution au culte de la Basilique du Mont Saint-Michel. Traiter la question au point de vue piété, patriotisme, beaux-arts et tourisme. » C'est une heureuse idée !

* * *

1^{er} janvier. — Mettons un « point à la ligne »... Et souhaitons-nous une bonne année ! Une bonne année au *Rapatriement* !

La campagne continue.

En sa partie documentaire, la *Revue du Clergé français* publie (n° du 1^{er} janvier) un large extrait de la lettre-circulaire du 10 septembre.

La *Société archéologique d'Avranches et Mortain*, nous l'apprenons, a émis un vœu en faveur de la restitution au culte de la Basilique de Saint-Michel. (Séance du 26 décembre.)

La *Croix de Coutances* (5 janvier) donne l'opinion du poilu sur la question. En vérité, « si tous les Français ont voix au chapitre de saint Michel, n'y a-t-il pas voix prépondérante pour ceux des citoyens qui, sous l'égide du connétable éthéré des armées françaises ont refait le geste de la pupille de l'Archange, Jeanne d'Arc, et libéré la Patrie ? » Le poilu interviewé par *La Croix* connaît bien la basilique. « C'est neuf, c'est superbe... » dit son interlocuteur. Et lui d'interrompre : « Et c'est mort ! Un cadavre d'église, quoi ! Eh bien ! il faut la ressusciter ! Qu'attendez-vous donc ? » Aimablement l'autre répond : « L'appui de votre bon sens. » Espérons que celui-ci l'emportera.

Le journal coutançais est infatigable.

Le 19 janvier, c'est un soldat américain qu'il met en scène. « La surprise de Jonathan », elle fut grande, cruelle, lorsque, ayant franchi la porte du Roi, et se hâtant vers la Basilique de Saint-Michel, il la trouva vide. Il s'était arrêté un instant en l'église Saint-Pierre. Un court instant, car c'est là-haut qu'il voulait faire ses dévotions. « Il n'avait pas cette naïveté

d'un de ses camarades qui, à Paris, avait pris Saint-Pierre de Montmartre pour la basilique du Sacré-Cœur ! »

Il avait le désir de communier et se hâtait, craignant d'arriver après l'heure des messes.

Il avisa le gardien ; la réflexion lui vint qu'il n'était pas habillé comme les bedeaux ordinaires, mais il pensa que c'était peut-être parce que la basilique de Saint-Michel était un temple national.

Il demanda l'heure des messes. L'homme parut abasourdi. Jonathan dépité se dit : « Et moi qui croyais savoir le mieux le français de tout le bataillon ! »

Il entra dans la basilique : il éprouva tout d'abord une impression de religieux vertige sous l'aérienne majesté des voûtes. Puis il se mit en quête de son affaire : pas de messes, ni d'autels, ni rien qui s'y rapportât, ni fumée de cierges, ni relent d'encens, ni eau bénite : comme si le diable était maître chez saint Michel !

Il resta interloqué, puis interpella le gardien, qui cette fois lui répondit : « Si vous voulez la messe, il faut redescendre à l'église paroissiale. — Mais ici, on ne la dit pas ? — Non. — Mais pourtant, tout est en état, réparé à neuf. — Ça ne fait rien. — Qui empêche ? — Le Gouvernement. — Alors pourquoi a-t-on réparé ? — C'est pour faire visiter... »

Le pauvre Jonathan faillit ne pas dépasser Pontorson.

Cette mentalité du vieux monde était trop raffinée pour lui.

Le *Courrier de la Manche* et le *Moniteur du Calvados* versent au débat l'opinion des morts, de grands morts qui s'appelaient : Barbey d'Aurevilly, Léopold Delisle, Edouard Le Héricher... voire le conventionnel Lecarpentier, lequel, sur le tard de sa vie, fut détenu au Mont Saint-Michel comme prisonnier politique et subit, lui aussi, en quelque sorte « l'emprise de la Basilique ». Au dire de E. S., Barbey d'Aurevilly pensait que cette basilique « n'a plus de sens si on lui enlève son côté religieux. »

M. Henri Bourassa, leader des Canadiens français et directeur du *Devoir*, de Montréal, visita le Mont Saint-Michel, quelques années avant la guerre. Il voulut bien alors nous honorer en acceptant notre modeste hospitalité. Nous autorisant de ces trop sommaires relations, nous avons cru pouvoir saisir l'opinion canadienne par l'intermédiaire de l'un de ses plus dignes représentants. Le *Devoir* du 10 janvier a publié à la fois notre lettre et la réponse de M. Henri Bourassa. De celle-ci retenons ces simples phrases :

Inutile de vous dire que la réalisation du vœu si chrétien et si patriotique de M^r l'Evêque de Coutances réjouirait le cœur de tous les catholiques et particulièrement celui des Canadiens français... Je ne vous cacherai pas que le spectacle de la laïcisation du Mont Saint-Michel m'a laissé une impression étrangement pénible. J'y ai vu l'illustration du vide moral opéré par la Révolution dans cette merveille d'architecture sociale qu'était la France chrétienne d'autrefois. Je ne sais si j'aurai le bonheur de

revoir le Mont Saint-Michel; mais si ce bonheur m'était donné, il ne serait complet qu'à la condition de retrouver cette merveille du monde en pleine résurrection religieuse et française.

Mais, où en est exactement la question?

M. Julien de Narfon — dont on n'a pas oublié la première et si importante intervention — va nous le dire. Dans le *Figaro* du 31 janvier, il révèle que quelques jours après l'apparition de l'article où il plaidait auprès des pouvoirs publics la cause de la réaffectation de la basilique du Mont Saint-Michel, « une démarche pressante en ce sens était faite auprès de M. Clémenceau et accueillie avec faveur. Le président promit de saisir de la question l'un des plus prochains Conseils des Ministres, et il ne cacha point son désir de la voir régler par l'affirmative. »

M. Julien de Narfon cite le vœu du Conseil municipal du Mont-Saint-Michel et poursuit :

Les circonstances n'ont probablement pas encore permis à M. Clémenceau de tenir sa promesse. Il y a lieu ni de s'en étonner ni d'en concevoir de l'inquiétude.

Rien ne s'oppose vraiment à ce que le vœu des évêques, des prêtres et de tous les catholiques français, que vient de faire sien le Conseil municipal du Mont-Saint-Michel en renforçant, si je puis dire ainsi, les motifs d'intérêt général qui militent pour la réaffectation de la célèbre basilique par des considérations tirées des intérêts commerciaux dont il a la charge, soit exaucé.

Ni les protestants, ni les israélites, ni même les libres-penseurs, ne peuvent voir, en droite raison et surtout en bonne fraternité française, le moindre inconvénient à ce que les catholiques qui vont en pèlerinage au Mont-Saint-Michel cessent d'être réduits à faire leurs dévotions, quand le temps est mauvais, sous la pluie, la neige ou le vent, en tout cas en plein air.

Et puis, quand l'ennemi a dévasté un si grand nombre de nos églises (deux cents dans l'archidiocèse de Cambrai, cent cinquante dans le diocèse de Lille, pour ne parler que du Nord), ne va-t-il pas de soi que l'on permette aux catholiques d'utiliser — rien, encore une fois, ne s'y opposant — les sanctuaires que le barbare n'a pu détruire. Et le patriotisme n'y est-il pas directement intéressé quand il s'agit d'une basilique dédiée au grand archange patron de la France, où, par conséquent, la prière des pèlerins — même si l'on veut faire abstraction de ses effets surnaturels qui ne touchent malheureusement pas les hommes qui nous gouvernent — a nécessairement (car le patriotisme est une vertu), ce résultat auquel ils ne peuvent pas être indifférents, d'entretenir et de fortifier dans nos âmes, par le recours aux forces spirituelles, l'amour de la patrie. »

Comme ils avaient fait écho au premier article du *Figaro*, les journaux ont reproduit, avec un empressement égal, le second.

Du reste, on doit dire en toute vérité que la Presse, unanimement, s'intéresse à la question et se montre unani-

mement favorable à la solution souhaitée d'une restitution franche et complète au culte catholique. Nous renonçons à dresser la liste des journaux qui ont publié le vœu du Conseil municipal du Mont-Saint-Michel et celui des *Amis* du Mont-Saint-Michel. Soulignons seulement ceci, qui est digne de remarque : pas une voix discordante ne s'est élevée. De tous les horizons de l'opinion la même note se fait entendre (1). La plupart des journaux accompagnent les textes communiqués de réflexions bienveillantes. Elles reviennent à ceci : « Les monuments anciens gagnent en beauté quand on y ramène la vie et quand on les rend à leur destination » (*Liberté* du 9 février)... ou à ceci : « Si l'on ne se rendait pas aux désirs de la population micheline, c'est qu'alors il faudrait désespérer de voir appliquer dans la paix les principes de liberté et d'union qui ont fait la force de la nation pendant la guerre » (*Courrier de Genève*, du 22 janvier).

(A suivre.)

Saint Michel aux armées.

« Mon neveu, l'alpin, est sorti sans blessure de la fournaise. Cinq citations et la Légion d'honneur récompensent sa bravoure. Il n'a que 26 ans. »
S. D. A. (*Maine-et-Loire*).

« Un soldat auquel j'avais fait remettre la médaille de saint Michel a eu son colot troué par une balle et son équipement mis en miettes par les éclats d'obus. Pas une égratignure... »
M. P. (*Charente-Inférieure*).

« Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour sa protection pendant les six derniers mois. Ma demeure a été préservée. Huit torpilles sont tombées à quelques mètres de là. Pas une tuile endommagée, pas un soldat blessé, pas un cheval atteint. J'avais pourtant chez moi deux cents hommes et quarante chevaux en cantonnement... On prie beaucoup saint Michel dans notre village. Il n'y a eu jusqu'ici aucun accident, malgré les bombardements continus auxquels nous exposait le voisinage de Béthune. »
M^{lle} B. (*Pas-de-Calais*).

Un pauvre petit soldat, qui avait eu le poumon perforé par un éclat d'obus et subi, par suite, trois opérations, était devenu finalement tubercu-

(1) L'*Union agricole* de Quimperlé ajoute un trait d'histoire qui vaut d'être consigné ici : « Les Bretons, dont leur compatriote Claude Le Coz, de Plonévez-Portzay, évêque métropolitain du N.-O., et futur archevêque de Evrançon, fut, durant sa détention, au Mont, en l'an III, le salut même de la Basilique, qu'un jacobin allait incendier, seront heureux de voir rendre au culte la merveille des limites brito-normandes. »

Jeux. Pendant que sa mère, M^{me} G. (Orne) nous écrit, il meurt. Le début de la lettre demande des prières pour que l'enfant se résigne ; et la fin raconte ses derniers instants : « En attendant le prêtre mandé en hâte pour les sacrements, l'enfant invoquait le Sacré-Cœur... saint Michel. » La lettre se termine par ces mots : « Actions de grâces soient rendues au Sacré-Cœur et à saint Michel. »

« Mon mari, officier d'infanterie, voué à saint Michel, a fait toute la campagne. Le 9 juin dernier, blessé en se défendant presque seul avec une mitrailleuse, il a été merveilleusement préservé de la mort et fait prisonnier. »
M. B. (Ardeche).

« La dévotion à saint Michel, que vous m'avez permis de faire connaître au bataillon, nous a procuré dans l'U. S. M. le cadre de notre organisation religieuse pendant la guerre. Plusieurs chasseurs doivent à saint Michel des grâces certaines, incontestables. Tous nous avons vu, dans la signature de l'armistice avec la Bulgarie le jour de saint Michel (déclanchement de la fin des hostilités) plus qu'une heureuse coïncidence. Je me propose, et plusieurs de mes chasseurs ont la même intention, de faire, dès qu'il me sera possible, un pèlerinage au Mont Saint-Michel. »

L'aumônier au... B. C. P. (Metz).

« Je viens vous prier de vouloir bien m'inscrire dans la Confrérie de saint Michel. Veuillez aussi m'envoyer un livre de prières au grand saint. Saint Michel est notre bon protecteur et il a été d'une bien grande aide pour nous pendant la guerre. Les environs de Strasbourg n'ont pas été bombardés ; mais nous avons été bien tracassés moralement par les Prussiens. C'était toujours la crainte des visites domiciliaires de ces gens-là qui cherchaient les vivres, l'or, et tout ce qu'il leur fallait ; en sorte que dans ces moments d'angoisse nous nous adressions à notre cher saint et aux SS. Anges. Dans notre maison ils n'ont jamais rien cherché. Ils nous avaient prévenus : « Si l'Alsace redevenait française, elle ne serait qu'un amas de cendres. » Dieu merci, il en fut tout autrement, par un bien grand miracle. Saint Michel est honoré en Alsace. Il est très peu de villages ou beaucoup d'hommes et enfants ne portent son nom... Que saint Michel préserve l'Alsace-Lorraine de la loi de séparation. Demandez-lui pour nous que nos chers enfants et jeunes gens conservent dans leurs cœurs ce bel esprit religieux qui fait le bonheur de l'Alsace. »

X. près Strasbourg (Bas-Rhin).

AUTRES TÉMOIGNAGES :

L. C. (Yonne), messe. — J. L. (Loir-et-Cher), messe. — H. S. (Jura), propagande. — L. M. (Puy-de-Dôme), clerge. — L. A. (Hérault), messe et clerges. — P. A. (Nouvelle-Orléans), offrande. — A. B. (Canada), propagande. — E. B. (Côte-d'Or), offrande. — L. R. (Seine), clerge. — M. T. D. (Vendée), offrande. — C. C. (Nièvre) « protection pour son fils Emmanuel ». — A. G. (Landes), messe. — M. C. M. (Jura), offrande. — L. L. (Eure), messe. — J. B. (Sarthe), offrande. — V^{ve} P. M. (Moselle), « trois fils rentrés, après avoir été blessés, maintenant bien portants. » — E. L. (Orne), messe : « Les jeunes gens recommandés à saint Michel ont été protégés et sont tous en excellente santé. » — L. L. (Eure), messe. — L. B. (Côte-d'Or), messe. — M. de S^t M. (Manche), 2 messes. — E. L.

(Vosges), messe. — D. S. (Paris), messe et propagande. — B. A. (Loir-et-Cher), messe. — M. F. (Haute-Garonne), 2 messes. — M^{me} R. (Seine-et-Marne), 3 messes et promesses d'ex-voto. — M. C. (Côte-d'Or), offrande. — G. P. (Haute-Garonne), 3 messes. — H. C. (Hérault) messe. — C^{lle} H. de B. (Loire-Inférieure). — S^r du S. C. (Puy-de-Dôme) offrande. — M. R. (Cher), clerge. — L. K. (Paris), messes. — M. L. (Ille-et-Vilaine), messes. — H. J. D. (Basses-Pyrénées), offrande. — E. H. (Seine-Inférieure). — V. P. (Côte-d'Or), 4 messes. — M. H. (Bouches-du-Rhône), offrande.

ACTIONS DE GRACES

Aude : offrande, « soulagement d'un malade », J. P. — Messe : M^{me} C. G. — Aveyron : offrande, M. C. — Messe, E. R. — Messe, A. G. — 2 messes, X. — Bouches du Rhône : Trentain, sergent G. D. — Offrande, S^r V. N. — Calvados : offrande, E. B. — Charente-Inférieure : messe, B. P. — Côte-d'Or : clerge, J. B. — Messe, V^{ve} P. — Messe, S^r A. — Eure : offrande, A. L. — Finistère : 3 messes, A. de L. — Haute-Garonne : offrande, G. D. — Gironde : offrande, M. B. — Hérault : 2 messes, A. R. — Indre-et-Loire : messe, C. L. — Jura : messe, S^r M. E. — Loire-Inférieure : messe, S. L. — Manche : messe, S^r S^t M. de J. — Mayenne : offrande, M. P. — Moselle : clerge, M^{me} S. M. — Basses-Pyrénées : offrande, M. L. F. — Offrande, M. L. — Haute-Savoie : offrande, J. R. — Seine : Neuvaine de messes, L. M. — Seine-et-Marne : messe. M^{me} de N. — Seine-et-Oise : messe, S^r M. de l'Enfant Jésus. — Monaco : messe, R. T. — Tunisie : messe, S. L. — Belgique et Luxembourg : « Des communautés rendent grâces au Sacré-Cœur et à saint Michel pour avoir été préservés des horreurs de la guerre ». — L. M. — Canada : messe, D. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : Auguste Boulou, Eugène Scharff, Antoine Noël, Michel André, François Bémer, Antoine Bémer, de Ebange ; Henry Fourcade, de Castelmaurou ; Floriane Molieres, sergent, de Cavaillac ; Jean Enteric, Ernest Bertrand, de Mézo ; Paul Achard, officier aviateur, de Thouarcé ; Paul Couette, de Angers ; Henri Guillès, de Château-Gontier ; Pierre Le

Mourroux, Jean-Marie Le Mourroux, de Carnac : R. P. de *Beuregard*, *Antoine Gros*, *Marcel Roussighuol*, lieutenant : *Raymond Bouzignès*, X. *Loreton-Dumontet*, *Joseph de Borne de Grand Pré*, X. *Kruser*, *Yvan Repoux*, lieutenant, *Pierre de Montaliwet*, *André Senly*, *Pierre de Calheu*, sous-lieutenant ; R. P. *Jean Pioche*, caporal ; *Pierre Manceron*, capitaine ; *Georges Festugières*, *Jean de Lespinay*, lieutenant ; *Georges Hervet*, sergent, de *Nevers* ; *Henri Jacquet*, *Jean Peders*, de *Lourdes* ; le vicomte X. de *Coutard*, colonel, de *Paris* ; *Fernand Ménil*, maréchal des logis ; *Robert Girardeau*, de *Yvetot* ; *Moïse Vivion*, sous-lieutenant, de *Bressuire* ; *Roger Lelièvre*, lieutenant ; *Rodolphe Lemieux*, lieutenant, de *Ottawa*.

Allier. — **Montluçon** : M^{me} *Marie-Joseph Chausset*, très dévot à *saint Michel* et ancienne pèlerine du *Mont Saint-Michel*.

Alsace-Lorraine. — **Ebange** : MM. *Antoine Beiner*, *Joseph Krier*, *François Antoine* ; M^{mes} *Marie Denis*, *Marie Schaff-Gossin*, *Marie Hayer*, *Marie Dubois-Pougnel*, *Joséphine Bartringer*, *Marie Veinachter*, *Marie Feller*, *Marie Mathis-Maire*, *Delphine Hym*, *Madeline Léonard*, *Maria Bartringer*, *Marie Tritz-Eteimer*, *Catherine Noël*. — **Rémélange** : M^{me} *Dubois*. — **Schrémange** : M. *Pierre Flossel*, M. *Bernard de Suzange*, M^{me} *Bernard de Suzange*.

Ardèche. — **Alba** : M^{me} *Christine Richard*.

Galvados. — **Bayeux** : M^{lle} *Clara Godfrôi*, bien dévot au *saint Archange*. — **Vire** : M. *Letessier*.

Côtes-du-Nord. — **Loudéac** : M^{me} *J. Le Hô*. — **Saint-Brieuc** : M^{lle} *la Comtesse Arthur de Kérautem*.

Doubs. — **Loëds** : M^{me} *Marie-Françoise Laresche*.

Finistère : **Plouguin** : M^{me} *Anna Conq*. — **Landivisiau** : M^{lle} *Jeanne-Yvonne Bodilis*.

Haute-Garonne. — **Toulouse** : M. *Léon Douzon*, M. le D^r *Louis Arquier*, M^{me} *Ernestine de Caunes*.

Gers. — **Lectoure** : M. *Camille Bonnemaison*, M. *Evariste Nard*, M^{me} *Jeanne Crousset*, M^{me} *Marie Bergès*.

Hérault. — **Béziers** : M^{me} *Joseph Coste*, très dévot à *saint Michel*. — **Montoulieu** : M. l'abbé *Louis Sauvajol*, curé. — **Thézan-les-Béziers** : M. *Ulysse Griffé*.

Ille-et-Vilaine. — **Fougères** : La R^{de} *Mère Marie Archange de la Croix*, sup^{re} *Générale des Sœurs Adoratrices et victimes de la Justice de Dieu* ; *Sœur Françoise d'Assise-Barel*, religieuse de l'*Hôtel-Dieu*. — **Bais** : M^{me} *V^e Gaubert*, née *Jeanne-M. Bourdiguel*, fidèle associée. — **Saint-Suliac** : M^{lle} *Jeanne-Marie Lefeuvre*, dévot au *saint Archange*. — **Cesson** : M^{me} *Aubrée*, fidèle associée. — **Rennes** : M^{lle} *Anne Debroise*.

Jura. — **Lons-le-Saulnier** : *Sœur Marie-Elisabeth*, religieuse française, zélatrice très active ; M^{me} *Marie Févelat*.

Loire. — **Saint-Julien Molin-Molette** : M^{lle} *Marie Girodet zélatrice*.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M^{me} *E. Per*. — **Montoir de Bretagne** : M^{me} *V^e Tournabien*, M^{lle} *Fanny Danaud*.

Maine-et-Loire. — **Saint-Lambert du Lattay** : M^{lle} *Magdeleine Saudreau*, très dévot à *saint Michel*.

Manche. — **Longueville** : M. l'abbé *Torel*, curé. — **Saint-James** : M. l'abbé *Piton*, prêtre habitué. — **Saint-Lô** : M. *René Hubert* ; M. *Lemière* ; M^{me} *Aubin* ; M^{lle} *Lucie Cauvin*. — **Saint-Sauveur-Lendelin** : M. *Léon Lemoine*. — **Muneville-le-Bingard** : M. *Philippe Lemoine* ; M^{me} *Giard*, née *Marie Piquet* ; M^{me} *V^e Ledoux* ; née *Octavie André*. — **Aucey** : M. *Léon Gautier*. — **Mont Saint-Michel** : M. *Pierre Ponceau*.

Mayenne. — **Château-Gontier** : M^{me} *L. Sailland*. — **Lassay** : M^{me} *V^e Bardou* ; M^{lle} *Hortense Bordon*.

Morbihan. — **Plouharnel** : M^{me} *le Mourroux*, née *Jeanne Stéphan* ; M^{lle} *Marie J. Stéphan*.

Nord. — **Haspres** : M^{lle} *Henriette-Julie Cacheux*, très dévot au *saint Archange*.

Oise. — **Estrées-Saint-Denis** : M^{me} *Moreau-Deschamps*.

Basses-Pyrénées. — **Moneix** : M^{me} *Joséphine Bidot*.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M. *Georges Mauraux* ; M. *Hippolyte Pedère* ; M. *Hippolyte Vaysse* ; M. *Jean M. Larcade* ; M. *Émile Larcade* ; M. *Jean Larquier* ; M^{me} *Élisabeth Larcade*.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{lle} *Eugénie Gô*, dévot à *saint Michel*. — **Le Lude** : M^{me} *la C^{tesse} Angèle de Pronleroy*, victime de son dévouement.

Seine. — **Paris** : M. *Jules Monte* ; M. *Ismaël de Lesseps*. — **Ivry** : M. *Maupas*.

Seine-Inférieure. — **Yvetot** : M. l'abbé *Daniel Varin* ; M. *Just E. Varin* ; M. *Léon Legallicier* ; M. *Albert Huby* ; *Sœur Thérèse*, ancienne *Supérieure de l'hospice* ; M^{me} *Havy* ; M^{me} *Leroy* ; M^{me} *V^e Albert Huby* ; M^{lle} *Lesieutre* ; M^{lle} *Jeanne Huby* ; M^{lle} *Lucie Lefebvre* ; M^{lle} *Suzanne Lecœur*. — **Oissel** : M^{me} *Turilaf-Plautron*, très dévot à *saint Michel*.

Seine-et-Oise. — **Villennes-sur-Seine** : M^{me} *Marie-Louise Seyel*.

Somme. — **Damery** : M. l'abbé *d'Heilly*.

Var. — **Le Val** : M^{lle} *Sidonie Borely* ; M^{lle} *Ethelinde Sermet*.

Yonne. — **Auxerre** : M. *Jules Barat*, très dévot au *saint Archange*.

Ile de la Réunion. — **Saint-Gilles-les-Hauts** : M. *Antony de Heulme de Boutsocq* ; M^{me} *Louis de Villèle*. — **Saint-Denis** : M^{me} *Abel Orissa* ; M^{me} *Ernest Reydellet* ; M^{me} *Amédée de la Hogue*. — **Le Guilaume** : M^{lle} *Antoinette Prosper*. — **Bellemène** : M. *Antoine Fontaine* ; M^{lle} *Félicia Morlot*. — **Trois-Bassins** : M^{me} *Alexandre Auber*. — **Bois-de-Néfles** : M^{me} *Saturnin Hoareau*.

Belgique. — **Bruges** : La R^{de} *Sœur Marguerite-Marie de Ghéselle*, des *Servantes du Sauveur*. — **Jette** : *Sœur Elisabeth Nieuvoiland*, religieuse du *Sacré-Cœur*.

Canada. — Ottawa : MM. Edgard Genest, Evrard Chené, Horace Archambeault, le Dr Lambert, le Dr Morin, le Dr Sirois, Ernest Pilon, Victor Marchand, le R.-P. Armand, le cher Frère Christophe, O. I. M., les RR^{es} Sœurs Saint-Ferdinand, Saint-Majorique, Saint-Andol, Sainte-Hildegarde, Saint-Hilaire, Saint-Calixte, Sainte-Rebecca, Saint-Thomas de Jésus, Sœur Rodier, Sœur Dogan; M^{mes} Adele Perrou, Eva Berry, Marie Béland, Marie Turgeon, Gabrielle Chevrier.

Etats-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans : M. Pierre Woorhiès, M. Georges-Raymond Delon; M^{mes} Adèle Carrière, M^{me} Marie-O. Bazeliqne, M^{me} Alice Populus, M^{me} Marie Sarvat, M^{me} Marie E.-J. Mitenell.

Palestine. — Bethléem : Sœur Claire Bertrand, religieuse de Saint-Joseph de l'Apparition.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.



Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint Michel (Manche).

V. — TRACTS et PRIÈRES

1. **Litanies de saint Michel** (nouveau texte) : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. « **Patria custos** », tract, histoire de la dévotion à saint Michel en France, 4 pages : 1 fr. le cent.
4. **Méthode du Chapelet de saint Michel**, 4 p. : 1 fr. le cent.

VI. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. **Photogravure « Imperet »**, 24 × 32 0 fr. 50 l'unité.
2. **Chromolithogravure artistique : « Saint Michel du Guide »**, 33 × 43 2 fr. l'unité.
3. **Saint Michel, d'après Raphaël**, image. (Au verso : « Invocations des Fils de France à saint Michel »), 10 1/2 × 6. 0 fr. 60 la douzaine.
4. **Images brunes, filets or.** (Saint Michel). 0 fr. 60 la douzaine.
5. **Images chromos**, (id^e). 0 fr. 75 la douzaine.
6. **Images Apparition de saint Michel et Images de N.-D. de Mont-Tombe**, en couleurs (artistiques) : 2 fr. la douz. 0 fr. 20 l'unité.
7. **Images diverses : Saint Michel.** Demander échantillons.

VII. — CARTES POSTALES

1. **Cartes postales ordinaires : Vues du Mont Saint-Michel.** 0 fr. 75 la douzaine.
2. « **Le Mont Saint-Michel dans le passé** », reproduction artistique, sur carton à la forme, de vieilles estampes et vieux dessins, Deux pochettes de 10 cartes chacune. La pochette : 1 fr. 25

VIII. — BROCHURES

1. **Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir**, par le P. A. V. (Illustré) 0 fr. 30 l'unité.
2. **Le Mois de saint Michel**, par la Rédaction des Annales. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. **Nouveau Guide du Mont Saint-Michel**, par Louis DU MONT. (Illustré) 1 fr. l'unité.
4. **Saint Michel, protecteur de la France**, par A. HASTOUL. 4 fr. 75 l'unité.

IX. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. **Le Mont Saint-Michel**, par M. le chanoine ROSSBECQ. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 10 francs.
2. **Les Merveilles du Mont Saint-Michel**, par PAUL FEVAL. Prix : 3 francs.
3. **Saint Michel et le Mont Saint-Michel**, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. Prix : 3 fr. 25.
4. **Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
5. **Saint Michel et les Saints Anges**, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
6. **Les Mystères du diable dévoilés**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
7. **Essai sur l'Ange et l'Homme**, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.

Tous ces prix s'entendent franco de port et majoration comprise.

BIBLIOGRAPHIE

Aux bureaux de la revue « FRÈRES D'ARMES »
14, rue d'Assas, Paris VI.

Les Consignes du Soldat chrétien. Lettre et Préface de Mgr RUCH, évêque de Nancy. Un vol. de 108 p., in-18. Franco, 2 fr.

« Livre acquis... qui a fait et fera beaucoup de bien » dit Mgr Buch, évêque de Nancy, en une chaleureuse préface. « Prends et lis, conclut-il; tu deviendras meilleur Français, meilleur soldat, meilleur chrétien. »

L'Almanach-Guide des « Frères d'Armes » pour 1919. — Belle et forte brochure in-8 illustrée de 150 pages, sous couverture en couleurs. L'ex. : franco, 1 fr. 25.

Les parents, maraines de guerre, en offrant à leurs soldats cette jolie brochure, leur feront, à peu de frais, le plus utile des cadeaux. Ceux-ci y trouveront, en effet, un guide pratique, de sages conseils, et une mine inépuisable de renseignements précieux.

Aux bureaux de « l'ACTION CATHOLIQUE »
18, rue des Paroissiens, Bruxelles (Belgique).

Les opuscules suivants du R. P. Jules LINTBLO, S. J., fondateur de l'Action Eucharistique :

Le Saint Cœur de Marie. Simples explications. Pratique de la dévotion. 2^e édition, revue et complétée. Prix : 0 fr. 80.

La Belgique au Sacré-Cœur. L'alliance divine. Les hommages. L'apostolat. (33^e mille). Prix : 0 fr. 20.

La Grande Mission du Mois du Sacré-Cœur. 2^e édition, 60^e mille. Prix : 0 fr. 10.

Les Devoirs de la Vie conjugale. A lire et à faire lire avant et après le mariage. Prix : le mille, 32 fr. ; le cent, 3 fr. 50 (édition populaire). Une édition plus belle : 5 fr. le cent ; 47 fr. 50 le mille.

L'Archange saint Michel. Tract, feuillet de 4 pages. Le cent, 1 fr. 50.

Aux bureaux du « BULLETIN » de Villedieu (Manche).

Chemin de Croix en l'esprit du bienheureux Paul, Apôtre, par M. l'abbé Pierre PARIS. Prix : 0 fr. 40. (La douzaine, 3 fr. 50).

Ce commentaire des 14 stations traditionnelles est emprunté tout entier à saint Paul. Avec les prières préparatoire et finale, cela fait donc 16 méditations, qui résument la théologie et la mystique de la Croix d'après le grand Apôtre. M. Paris nous change — heureusement — des phrases grandiloquentes et inadaptées de tant de « chemins de croix ».

Librairie P. TÉQUI, 32, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Mission et vertus sociales de l'épouse chrétienne, par M. l'abbé F. LEFÈVRE, cure du Meuil-Guyon (Orne). Prix : 2 fr. 25.

Pour la seconde fois nous recommandons ce livre. Dans l'œuvre de régénération qui s'impose, il a un rôle utile à jouer. Il aidera la femme française à remplir sa haute mission. Le Cardinal Merry del Val et 43 cardinaux, archevêques et évêques l'ont approuvé.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



3^e LIVRAISON MAI-JUIN 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zelatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour venir un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécra-tions. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

VIENT DE PARAÎTRE :

Four hours at Mont Saint-Michel. — *Visitors' guide to the Abbey and Town.* — Jolie brochure in-18 Jésus, de pp. 60, illustrée de plus de 50 gravures. Couverture en couleurs. Prix : 2 fr. 25 franco.

Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint Michel.

45^e Année. — 3^e Livraison. — Mai-Juin 1919.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Les retraites de démobilisation du Clergé ; la Législation internationale du travail* (E. D.) (p. 41). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zelateurs* (p. 46) ; *Associés* (p. 46) ; *Consécractions* (p. 46) ; *Le 3 juillet...* (p. 47) ; *Ex-voto* (p. 47). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGAUZ) (p. 47). — LE RAPATRIEMENT DE SAINT MICHEL : *Vœux des Collectivités* (p. 48) ; *Revue de la Presse* (p. 49). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 54). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 54). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 55).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mai et juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

SAMEDI 3 MAI, JEUDI 8 MAI, SAMEDI 7 JUIN, messes pour les zelateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 23 de chaque mois.

Outre les intentions particulières de tous nos associés, spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres, nous proposons les intentions générales suivantes que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir :

Mai : LES RETRAITES DE DÉMOBILISATION DU CLERGÉ ;

Juin : LA LEGISLATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

* * *

Le Souverain Pontife a imposé à tous les prêtres, clercs et religieux quittant actuellement l'armée, l'obligation d'une retraite de rentrée dans leur vie normale. L'opportunité d'une pareille mesure se comprend aisément.

La participation du clergé à la guerre, bien que contraire aux lois de l'Église et regrettable en soi, sera cependant une belle page dans l'histoire ecclésiastique moderne. Chaque Diocèse, chaque Institut aura à cœur de conserver le Livre d'Or de ses

héros, non seulement à titre de souvenir, mais en vue des calomnies futures. La rumeur infâme n'est pas morte. Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, Dieu a tiré le bien du mal, et les plans de l'impiété ont tourné contre elle. Les Cures sac au dos, et les Cures dans leurs sacristies, c'était, en deux sentences d'une concision lapidaire et d'une élégance un peu fruste, la synthèse des projets de l'anticléricisme. Arrêter le recrutement des prêtres, et faire le vide autour de ceux qui auraient pu, malgré tout, parvenir à l'existence. La paix permettait de concilier à peu près ces formules contradictoires, quand le service militaire atteignait surtout des étudiants ecclésiastiques. Mais la guerre est venue, qui, en mettant le sac sur le dos d'une multitude de prêtres, a terriblement vidé les sacristies et dynamité les barrières savamment élevées entre le sacerdoce et le peuple de France. Il a bien fallu que les cures transportassent leurs sacristies un peu partout ; la Messe s'est dite en pleine campagne et le sermon s'est donné sous mille formes et en mille places imprévues. Le champ d'apostolat des prêtres s'est merveilleusement élargi : ils sont entrés en contact forcé avec des hommes qui les avaient toujours fuis.

En dépit de Barbusse et avec le concours de Sixte-Quenin, il y en avait partout, à l'avant comme à l'arrière, dans les tranchées de première ligne, et même sur le no man's land, quand il s'y trouvait des blessés. Les soldats se sont rendu compte que le prêtre savait faire son devoir sous la mitraille comme à l'église, et, même ceux qui n'ont pas profité de son ministère, ont perdu bien des préjugés et pris contact avec une force morale insoupçonnée. Le prêtre, de son côté, n'est pas sans avoir profité de ses dures expériences. Il en a retiré une conscience plus nette des besoins de la foule qui lui échappe plus par ignorance que par malice ; il a mis au point les anciens moyens d'apostolat et en a inventé de nouveaux. Il revient aguerri et mieux armé, en ce sens qu'il sait mieux comment utiliser les armes toutes-puissantes mises en ses mains par le Sacerdoce, et qu'il a découvert la voie d'accès de bien des cœurs, qui jusqu'ici étaient pour lui une énigme.

Il n'en reste pas moins que la vie sacerdotale, comme toute vie, a besoin d'une alimentation propre. Le milieu des camps ne lui est pas une atmosphère favorable. Pour se soutenir le fervent du prêtre veut une règle, des exercices spirituels quotidiens, des études professionnelles, choses que le service militaire, surtout en guerre, entrave, s'il ne les supprime pas. Sans doute, la vraie vie spirituelle sait toujours trouver des moyens de fortune, quand les réguliers font défaut ; l'âme bien formée n'est jamais réduite à l'incapacité d'aller à Dieu, parce que ses chemins ordinaires sont obstrués ; elle en crée de nouveaux et

d'inattendus. La foi, l'espérance et la charité sont ingénieuses pour établir ou rétablir les communications avec le Ciel. La sainteté s'accommode de tous les milieux et de tous les moyens. S. Antoine de la Thébàïde et S. Vincent de Paul présentent des physionomies très différentes et ont suivi des règles qui ne se ressemblent guère : ils ont atteint le même but essentiel.

Tout ceci n'empêche pas que chaque genre de vie ait ses lois normales, dont n'exemptent que les circonstances extraordinaires. En sortir, même par force, est un détriment. En ce qui concerne la vie sacerdotale ces lois ont de plus la garantie d'une longue expérience et la sanction de l'autorité divine de l'Eglise. C'est à elles qu'il s'agit de revenir, pour ceux qui leur ont été violemment soustraits depuis bientôt cinq ans. Ils le désirent et sentent vivement le besoin d'une retraite qui leur fasse oublier bien des spectacles lamentables, et les réadapte à leur ministère usuel.

Nos associés sont du nombre de ceux qui usent du ministère sacerdotal et comprennent la nécessité d'un clergé marchant à la tête des fidèles, non seulement par la dignité de son rang, mais par l'exemple de sa vie. Ils s'intéresseront donc vivement à ces retraites et ne manqueront pas de prier de tout leur cœur pour leur plein succès. Qu'ils s'unissent d'une manière effective, par la communion surtout, à la neuvaine qui sera célébrée dans le sanctuaire de S. Michel, à l'intention de ceux qui, après avoir aidé à bouter le Barbare hors de son royaume de France, rentrent dans les conditions naturelles d'une vie si conforme à la sienne : Unus ex septem qui astamus ante Dominum.

*
*
*

Le désir ardent de tous en ce moment, au moins de tous ceux qui ne sont pas atteints de Bolchévisme, c'est une paix solide, qui permette de relever les ruines de la guerre. La cessation de l'agitation qui remue si profondément le monde ouvrier dans le monde entier en est un élément essentiel, car sa continuation entraînerait tôt ou tard des catastrophes. Tout n'est pas à louer dans ce mouvement, mais tout n'est pas à condamner non plus. Si certaines de ses causes viennent de l'anarchie intellectuelle et morale en honneur de nos jours, d'autres tiennent à l'évolution du monde économique, très dur pour ceux qui sont sans défense.

La rapidité des communications, la facilité des transports en temps normal, facilité qui ne fera que grandir avec les engins modernes, font affluer les marchandises partout où le besoin s'en fait sentir, si rien ne s'oppose à la libre concurrence. Il en résulte des luttes acharnées entre les divers Etats, luttes qui sont

une menace permanente pour la paix mondiale. Si chaque peuple se donne comme objectif l'élimination du concurrent sur les marchés ouverts à tous, la direction de la Société des Nations ne sera pas une sinécure et les Commissions d'arbitrage ne chômeront guère. Mais le résultat le plus clair de la lutte économique c'est l'écrasement de l'ouvrier, car une des conditions au succès gît dans la production intense au meilleur marché possible : le producteur, c'est-à-dire l'ouvrier, doit donc donner le maximum de travail avec le minimum de salaire, ce qui est intolérable. Les réclamations du monde ouvrier ne sont donc pas toutes dénuées de fondement. Sans doute, il y en a d'exagérées. L'ouvrier à qui on a enlevé toute foi dans une autre vie, veut jouer en celle-ci le plus possible ; l'instruction laïque et obligatoire le rend capable de s'empoisonner chaque jour l'âme, par la lecture de journaux, dont il n'est pas à même de discuter les sophismes. Il est simpliste généralement. On lui dit qu'il produit la richesse, il en conclut que la richesse doit être sienne, sans arriver à comprendre que le capital et le travail intellectuel sont aussi des facteurs de la production, qui courent des risques plus considérables que les siens, et ont par conséquent droit à une rémunération proportionnée.

A côté de cela il est évident que l'industrie moderne laissée à elle-même tend à la resurrexion d'un esclavage pire que celui du monde antique. Si les États veulent absolument se distancer sur le marché mondial, l'ouvrier ne peut qu'être victime, car les lois nationales le protégeront de moins en moins. Une législation internationale du travail s'impose donc, selon la parole de Léon XIII en 1893 : « Il est évident pour tous que la protection donnée au travail des ouvriers serait très imparfaite, si elle était donnée par des lois différentes que chaque peuple élaborerait pour son compte, car les marchandises diverses, venues de divers pays, se rencontrant sur le même marché, certainement la réglementation imposée ici et là au travail des ouvriers aurait pour conséquence que les produits de l'industrie d'une nation se développeraient au préjudice d'une autre ». En fin de compte ce serait la réglementation protectrice de l'ouvrier qui aurait des chances de disparaître.

Il y a longtemps que l'Église se préoccupe de la question. Les corporations du Moyen-Âge avaient résolu le problème pour la chrétienté de ce temps-là. Au lieu de les détruire la Révolution aurait dû les adapter aux conditions du monde moderne. Par haine de l'influence de l'Église elle a tout supprimé, et jeté l'ouvrier « à la merci de maîtres inhumains, et à la cupidité d'une concurrence effrénée », selon l'affirmation de Léon XIII dans son encyclique de 1891 sur la condition des ouvriers. Une situation violente n'est jamais stable. La fin du XIX^e siècle et les

débuts du XX^e ont été riches en troubles économiques ; la guerre a rendu la crise aiguë. L'encyclique *Rerum Novarum* demeure comme le témoin de la vigilance de l'Église, et l'exposition d'une doctrine qui remettrait tout dans l'ordre, mais qu'on n'écoute pas. Les successeurs de Léon XIII ont marché sur ses traces. En 1904, le cardinal Merry del Val écrivait au président de l'Association internationale pour la protection des travailleurs : « Sa Sainteté a constaté avec joie que vos efforts visent à obtenir par une action commune et résolue, profitable à tous les pays, la protection législative des ouvriers et surtout des femmes, dont le droit à une protection efficace et bienveillante est reconnu d'une façon incontestable et générale. Sa Sainteté répète avec Léon XIII qu'elle accordera toujours son appui à tous les efforts qui tendent à procurer un soulagement aux maux des ouvriers, une plus équitable distribution du travail, en raison des forces, de l'âge et du sexe de chacun, à obtenir le repos du dimanche et en général la protection du travailleur contre les abus qui ne tiennent pas un compte effectif de sa dignité d'homme, de sa vie morale et familiale. Le Saint-Père espère que ces efforts de l'Union internationale, dont le but est d'améliorer la situation des ouvriers par des voies pacifiques seront couronnés de succès et trouveront l'appui et la sympathie de tous les gouvernements. »

Enfin Benoît XV disait le 3 mars dernier, à la fin du Congrès de l'Union populaire : « Les classes laborieuses qui forment une partie si importante de la société, ne méritent-elles pas une particulière attention de ceux qui veulent promouvoir le bien ? Elles la méritent pour elles-mêmes, et elles la méritent aussi à cause des pièges qui lui sont tendus par de faux amis. L'ouvrier ne peut ignorer que l'Église l'a toujours regardé avec une spéciale prédilection. Un Pontife, de glorieuse mémoire, a pris en main, de nos jours, la cause des ouvriers, et en a appuyé les justes revendications. Mais on se tromperait si on croyait qu'avec la mort de Léon XIII a cessé la protection de l'Église sur les classes laborieuses. Notre prédécesseur immédiat en a affirmé la continuation en des documents solennels, et Nous soussignons volontiers l'occasion que Nous fournit cette nombreuse assemblée catholique pour déclarer que l'encyclique « *Rerum Novarum* » garde aujourd'hui toute sa première vigueur parce que, aujourd'hui encore, elle exprime la maternelle sollicitude de l'Église pour les classes ouvrières ».

Nous sommes donc en présence d'une question à laquelle l'Église s'intéresse puissamment. Ce n'est pas parce que la Société des Nations, qui a tant de peine à naître, veut la résoudre pour son coup d'essai, que nous pouvons nous en désintéresser. Bien au contraire, secondons par nos plus ferventes prières ses

tentatives de conciliation et son inexpérience; demandons à Dieu qu'elle ait la sagesse de se pénétrer de la doctrine enseignée par l'immortel Léon XIII, et qui seule peut enrayer la marche du monde vers un cataclysme, dont celui qui finit n'aura été qu'une ombre. « Que chacun, concluait Léon XIII à la fin de son encyclique, se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà si grave. Que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions: que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs; que les ouvriers dont le sort est en jeu, poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes; et puisque la religion seule est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, sans lesquelles même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires effets ».

La part qui nous incombe à nous, associés de Saint-Michel, est la prière: nous n'y manquerons pas.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1° Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2° Le même jour: Scapulaire de Saint-Michel. — 3° Le 29 juin, fête de Saint Pierre et Saint Paul. — 4° Jour au choix pendant les neuvaines, ou dans les neuf jours qui suivent. — 5° Jour au choix chaque mois; récitation quotidienne de la couronne angélique. — 6° Jour au choix chaque mois: Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme: M^{me} A. Poisson, de Nantes; M. Thévenin, de Paris; M^{me} Berger, d'Angoulême; M^{me} R. Duffourg, de la Seyne-sur-Mer.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 février au 13 avril 1919, 2413 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie du Saint Archange (1).

CONSÉCRATIONS. — 51 enfants ont été consacrés à saint Mi-

(1) Dans ce chiffre, le plus élevé que nous ayons atteint depuis deux ans, figurent les listes d'Associés que nous ont envoyées diverses paroisses de Belgique et d'Alsace-Lorraine. Sous la domination allemande, on ne craignait pas de faire des adeptes à une dévotion très chère aux Français!

chel et à Notre Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel (16 février — 15 avril).

LE 3 JUILLET

Fête anniversaire du Couronnement de Saint Michel: Journée d'actions de grâces à l'Archange Saint Michel, protecteur de la France.

La Fête sera présidée par S. G. Monseigneur Chollet, archevêque de Cambrai. Le discours sera prononcé par S. G. Monseigneur Charost, évêque de Lille.

Le programme de la journée sera donné ultérieurement.

EX-VOTO. — Plaque de marbre: MERCI. 26 MAI 1917. E. B.

« Le Vieux Routier » a déposé au pied de la statue de saint Michel la seconde étoile d'argent, méritée par sa vaillance quelques jours avant l'armistice.

— Reçu une croix de guerre.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 avril 1919.

DANS la nuit du 29 au 30 mars, la population, alors paisible, de notre cité, fut brusquement tirée de ses rêves par un tapage infernal. Un moteur ronflait, — ce n'était pour lui ni le lieu ni le temps, — on ne savait d'ailleurs précisément si c'était dans les airs ou plus bas. Communément, l'on pensa qu'un avion — qui n'était pourtant point à bout de souffle, certes! — se laissait choir sur les toits. Une catastrophe, quoi? En hâte, les fenêtres s'ouvrirent, laissant passer des têtes anxieuses et des pavillons blancs. Malheur! une automobile gravissait la Grande Rue, notre petite Grande-Rue! Plus s'accroissait la pente, plus le moteur, comme l'on dit, « en mettait ». Enfin, le monstre stoppa au chevet de l'église paroissiale. Vénérable monastère de « mos-ieu Saint-Piiron », une automobile américaine, à minuit, sous tes murs! Le chauffeur voulut rebrousser chemin. Impossible. Il s'en alla donc coucher, précédé par les deux officiers qu'il convoyait.

Le lendemain, il tâchait à dégager le véhicule. Les hommes du pays l'aidaient de leur mieux, avec force gestes pour suppléer aux paroles que le yankee ne comprenait mie. Deux grosses pierres, notamment, empêchaient toute manœuvre. On apporta des cordages. (Les marins sont forts en la matière.) Mais voici les deux officiers, frais et pimpants. Ils ont le sourire. Ils écartent les hommes. « No! » Avec une

aisance déconcertante, ils écartent aussi les pierres. Cela fait, en route! Sans difficulté la voiture descend la rue, majestueusement, cependant que les officiers — les pierres remises à place — montent vers l'Abbaye, toujours souriants. Moralité : en France, on s'épuise à tourner les obstacles; en Amérique, on les supprime. Simple différence de méthodes.

A part cet incident... Ah! j'oubliais : ce matin-là, il y avait une légère couche de neige, qui fondit rapidement, selon l'usage. Et puisque je suis mis sur le chapitre, j'affirme que les beaux jours furent plutôt rares en ces deux derniers mois. La pluie fut abondante et fréquente. Quant au soleil, on le vit *quelques fois* depuis l'hiver.

Les pèlerinages d'action de grâces se multiplient lentement. Considérons que les moyens de locomotion sont plutôt défectueux, inconfortables, et que, par patriotisme, à défaut d'autres sentiments, on s'abstiendrait encore des voyages non indispensables. On parle de rétablir le service quotidien sur la ligne de Pontorson au Mont Saint-Michel. Certains disent que ce serait fait pour le dimanche et le lundi de Pâques. Et après? Après, nous nous refusons à penser qu'on rendra le matériel à la rouille qui le ronge depuis tantôt cinq ans.

Par une après-midi radiieuse, — exceptionnellement — la machine du tramway a fait ses essais. Ils furent, dit-on, satisfaisants. Toujours est-ce que les sifflements de sa vapeur donnèrent aux Montois la satisfaction des beaux espoirs.

GINGATZ.

Vœux de Collectivités

EN FAVEUR DU « RAPATRIEMENT » DE SAINT MICHEL

DANS leur dernière livraison les *Annales* ont publié in extenso le texte des vœux émis par les conseils municipaux du Mont-Saint-Michel et d'Avranches et par l'Assemblée générale des « Amis du Mont Saint-Michel », en faveur de la restitution au culte divin de la Basilique abbatiale de Saint-Michel. Nous n'avons pu que signaler en note l'adhésion des conseils municipaux de *Pontorson, Tanc, Sacey, Vessey, Macey* (du canton de Pontorson), *Vergoncey* (du canton de Saint-James). Depuis lors sont venues les délibérations favorables des municipalités de *Huisnes, Les Pas, Arde-*

von, Servon, Moidrey (canton de Pontorson), *Saint-Michel de Montjoie* (canton de Saint-James), *Vains* et *Saint-Martin-des-Champs* (canton d'Avranches).

En outre, nous avons appris que dans une réunion récente, tenue au siège social du Touring-Club de France, la *Fédération normande des Syndicats d'Initiative* s'est également prononcée, à l'unanimité, en faveur d'une proposition de M. A. Liégard, tendant à la réaffectation religieuse de la basilique du Mont Saint-Michel. — La Société archéologique de Saint-Lô a émis un vœu analogue.

Messieurs les membres du conseil municipal du Mont-Saint-Michel ont bien voulu nous communiquer une lettre à eux adressée par un prêtre canadien, dont la famille, originaire de l'Anjou, s'établit à Montréal en 1653. C'est un nouveau et précieux suffrage ajouté à tant d'autres.

En voici l'essentiel :

« Permettez à un humble prêtre canadien de venir vous féliciter du vœu que vous avez adopté le 23 décembre dernier. — Votre basilique rendue au culte! Je ne doute pas que c'est le désir des Français et je sais bien que c'est le désir des étrangers. Je relis dans mes notes de voyage de 1901 : « 29 septembre, Mont Saint-Michel... visité à l'Abbaye... S'il y avait encore des religieux! — Le soir je me promène longtemps sur la grande digue... Quel plaisir ce serait d'entendre *les derniers accents de voix qui s'endorment* nous chanter *Complies!* » Les laïques ne pensent pas autrement. Un groupe d'Anglais protestants visitait l'abbaye en même temps que moi. Comme je parlais leur langue, j'eus l'occasion de leur donner des explications et d'entendre leurs impressions. Les protestants, comme nous, aiment à voir ces vieux monuments dans leur cadre traditionnel... La restauration que vous proposez vaudra mieux que toute autre. »

Le « Rapatriement » de saint Michel

Revue de la Presse

(Suite.)

DANS notre précédente revue de la Presse, nous avons omis de placer en vedette une remarque très opportune et historiquement exacte de *La Liberté* (18 janvier) « L'église abbatiale n'a jamais été désaffectée : le culte y fut simplement suspendu pour permettre l'exécution des travaux de restauration » (1). Hélas! les travaux n'étaient pas terminés

(1) Remarque identique dans l'*Eclair* du 22 janvier.

— loin de là — quand fut votée la séparation de l'Église et de l'État !

Le *Petit Patriote*, qui s'intéresse extrêmement à tout ce qui touche au culte de saint Michel et de Jeanne d'Arc, signalait, le 8 février, la « rescousse » de M. Julien de Narfon dans le *Figaro*. M. Octave Chambon se montre, il est vrai, sceptique sur le résultat des démarches entreprises. « Quelle occasion, ajoute-t-il, pour le gouvernement, de montrer une fois, une pauvre petite fois, comment il entend pratiquer l'union sacrée ! »

Le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* (25 janvier) est dans le vrai quand il apprécie en ces termes le vœu du conseil municipal du Mont Saint-Michel : « De ce texte, il convient surtout de retenir les motifs de haute convenance historique et religieuse qui s'accordent pour rendre à un sanctuaire national entre tous son vrai rôle spirituel. »

« Son vrai rôle spirituel », n'est-ce pas encore cela que revendique la *Liberté* du 9 février ? Elle cite le vœu des « Amis du Mont Saint-Michel » et l'appuie de cet aphorisme : « Les monuments anciens gagnent en beauté quand on y ramène la vie et quand on les rend à leur destination. »

« Voilà un vœu que nous appuyons chaleureusement, dit la *Libre Parole*, et qui doit être exaucé. » (8 février.)

L. Méritan l'enregistre dans *L'Homme libre*, sans commentaire. C'est le cas de rappeler que « qui se tait s'accorde ».

L'Éveil (8 février) est plus explicite. Nous y lisons : « Sans distinction de partis, on peut dire que les habitants de la côte, ainsi que le déclarent les amis du Mont, sont unanimes à réclamer le rétablissement du culte dans l'église abbatiale, surtout pour la Fête-Dieu (*sic*) qui attirait jadis une foule considérable ».

Le même jour, *Le Coq...* du *Gaulois* approuve le vœu et souhaite qu'il obtienne gain de cause. « Il est à désirer que l'église soit enfin rendue au culte après un si long temps de fermeture ». A la différence de *L'Éveil*, on sait au *Gaulois* que la Saint-Michel — non la Fête-Dieu — est la fête du Mont, et on le dit.

Ouvrons *L'Excelsior* du 8 février — toujours : « Tous ceux qui visitèrent le Mont-Saint-Michel en péril de la mer, comme l'appelaient nos pères, ont déploré de trouver la célèbre forteresse-abbaye sans âme et sans voix. Quelle émotion pour l'artiste ou l'amoureux des choses du passé, que

d'entendre dans la magnifique chapelle ogivale se mêler la psalmodie latine des offices à la psalmodie coléreuse de l'Océan ! »

Elle est donc rigoureusement exacte en ses termes chaleureux cette « lettre de Paris » insérée au *Journal de Coutances* du 15 février :

Sur cette question si intéressante, [du rapatriement de saint Michel] l'union sacrée est faite ; du haut en bas, à droite comme à gauche, tous acceptent qu'en dehors de toute question ou opinion religieuse il y aurait un non-sens à garder plus longtemps le noble édifice dans le froid mortel de l'absence du culte auquel il est si nettement destiné ; tous comprennent que, sur le Mont, la basilique et sa flèche est un ex-voto national d'où la prière doit monter pour lui donner son sens ; tous comprennent qu'il y a là quelque chose de grand, un beau symbole, une magnifique évocation de l'âme française ; et, peudant que les catholiques se réjouiront de pouvoir prier en cette église, qui leur est si chère, tous les Français, croyants ou non, jouiront de l'harmonie reconquise à une des plus belles choses de la France et du monde, d'une vieille tradition sacrée reprise en nos jours et d'une part précieuse de l'âme nationale heureusement retrouvée.

Désireuse d'attirer l'attention de son public sur la question du Mont-Saint-Michel, les *Annales politiques et littéraires* du 9 mars plaçaient sous ses yeux quatre pages d'images, qu'accompagnaient un commentaire historique de Frantz Funck-Brentano et des vers de Jacques Normand.

L'Information du 5 mars avait imprimé un bon plaidoyer « pour le Mont-Saint-Michel ». Retenons-en trois phrases :

La vieille basilique, notamment, a été restaurée avec soin. Les habitants du pays, les visiteurs, sans distinction d'opinions, souhaiteraient seulement, avec l'évêque de Coutances, que ce cadre superbe fut complété par le retour des cérémonies religieuses et liturgiques, auxquelles l'intention des fondateurs. Il y aurait là, dit-on, pour les croyants comme pour les simples amateurs de pittoresque et même pour le commerce local, une attraction nouvelle ajoutée à toutes celles qui consacrent la réputation de ce site légendaire.

Note pareille dans *l'Intransigeant* du 13 mars :

Depuis longtemps, la basilique du Mont-Saint-Michel est désaffectée. On y fait réparations sur réparations. L'évêque de Coutances vient de demander aux pouvoirs publics qu'ils veuillent bien la rendre au culte. Les catholiques approuveront tout naturellement cette idée, mais les amis de l'art ne s'en féliciteront pas moins. Ce sera pour tous l'occasion d'assister, dans un cadre unique, aux cérémonies pour lesquelles la basilique fut faite. Le vieux et merveilleux monument reprendra sa vie, toute sa vie. Ce serait une résurrection. — Et jamais l'union sacrée ne se pourra mieux faire que sur un projet aussi purement artistique et qui donnera satisfaction à tous.

Le 25 mars, *l'Intransigeant*, ayant lu le troisième article de M. Julien de Narfon, que nous citerons tout à l'heure, insiste

encore pour que soient rendues à l'antique monastère ce qu'il appelle très justement « sa vie et sa figure légendaires »... et historiques, ajouterons-nous.

Le rédacteur de l'Écho décoche finalement cet épigramme à M. Lebureau : « S'il est vrai que l'opposition viendrait de certaine bureaucratie aveuglée par le « spectre noir », nous lui demanderions si, là-dessus, la guerre ne lui a rien appris. »

Dans un premier article de *La Croix de Marseille* (16 mars), M. Odysse Richemont récidive avec, si je puis dire, une vigueur nouvelle. « Il importe, écrit-il, de restaurer le culte sacré sous les voûtes historiques du noble monument ; une active, sage et bien française campagne se poursuit un peu partout dans notre pays pour cet acte de justice et de saine raison. » Avec une noble franchise, il fut remarquer à ses compatriotes marseillais qu'ils sont « tous intéressés à la cessation de la proscription sacrilège qui a frappé non seulement saint Michel, mais, au-dessus du chef des milices fidèles, Dieu, dont il fut le premier défenseur contre les anges orgueilleux et révoltés. » Sa conscience de catholique proteste contre ce « vandalisme moral autant que matériel. »

Récidive non moins opportune, non moins appréciée, au *Courrier de Genève* (15 mars), qui constate « que le mouvement en faveur de la réaffectation de la fameuse Basilique au culte divin s'accroît et semble même prendre de grandes proportions. »

... Quel non-sens de contempler là-haut, dans l'élan de la flèche et le poudroiement d'azur et d'or de la brume marine, le défenseur des droits éternels affirmer les « gestes de Dieu par les Francs », ayant pour piédestal une demeure dont on a chassé ce Dieu et où les Francs n'ont plus le droit de l'y venir adorer ! On se sent pris de la peur qu'un jour ce piédestal vide ne s'écroule.

Ayant dit leur fait à la Révolution d'abord, aux politiciens de notre temps ensuite, le *Courrier de Genève* suggère à son tour l'idée d'un *Te Deum* solennel dans le sanctuaire michélin. Où retentirait-il mieux « que dans les deux sanctuaires qui renferment dans leurs murs tout le passé, toute la gloire, tout l'héroïsme, toute la grandeur de la France : la Cathédrale de Reims et la Basilique du Mont Saint-Michel ? »

Refuser à l'une l'hommage qui sera rendu à l'autre serait les blesser à nouveau toutes les deux plus cruellement encore que ne le firent, jadis, les ennemis de l'Ouest, hier, les ennemis de l'Est. — Les bons Français ne permettront pas cela, sinon ils joueraient dangereusement avec la patience de Dieu.

Ne dirait-on pas que plus on est éloigné et plus on sent l'injure que fait au Mont Saint-Michel sa désaffectation reli-

gieuse ? Les plus véhémentes protestations s'élèvent des livages méridionaux, ou par-delà les frontières.

Enfin, le 22 mars, M. Julien de Narfon écrit au *Figaro* son troisième article. Citant fort aimablement les *Annales*, l'écrivain constate que « unanime s'affirme l'opinion » et dans la presse et dans les assemblées municipales de la région et dans les Associations compétentes. « Il n'y a pas d'opposition. » Non, là du moins il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir.

Tout de même, ajoute M. de Narfon, il se peut que l'idée si simple de rendre au culte une basilique construite pour le culte se heurte à je ne sais quelle force administrative d'inertie. Mais je croirais faire injure à l'administration des beaux-arts si je pensais qu'elle eût besoin d'être rassurée sur la pureté de nos intentions, et si j'ajoutais donc que nul d'entre nous ne songe à porter la moindre atteinte à aucun de ses privilèges ou de ses droits, — tels qu'ils résultent de l'interruption du culte en la basilique montoise ; si je précisais enfin qu'il ne s'agit que de la basilique, point du tout de ses dépendances ; et de la réaffectation de cette basilique dans des conditions qu'il serait extrêmement facile de fixer, de limiter si l'on veut, d'un commun accord.

Si, d'aventure, M. Julien de Narfon consultait la présente livraison des *Annales*, il pourrait allonger sa liste des Conseils municipaux qui postulent la réaffectation de la Basilique de saint Michel, et les arguments déjà si persuasifs de son plaidoyer s'en trouveraient renforcés encore, si possible.

La perspective de la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc suggérerait à la *Croix de Coutances* du 13 avril les réflexions suivantes :

« L'avènement de la Sainte de France au ciel de la Patrie implique le retour à son poste français du parrain d'armes de Jeanne d'Arc, de celui qui lui donna mandat de sauver la France : Saint Michel. — La Pucelle qui remit sur son lion son gentil picaque, n'est-elle pas à la tête des Français qui réclament la rentrée en son sanctuaire national du Mont Saint-Michel de l'Archange de Jeanne d'Arc ? »

Dans l'*Avranchin* du 12 avril, *Civis* insiste pour que l'on réclame « sans retard, ardemment, la renaissance du culte dans la Basilique du Mont Saint-Michel. »

Un bel élan de vœux, pour l'obtenir, n'aurait naguère chrétiens et savants, artistes et patriotes ; les journaux officiels eux-mêmes étaient d'accord avec nous, et ce mouvement, si noble, si français, qu'a-t-il produit ? Rien encore. Pourtant ce n'est pas une porte qu'il faille enfoncer. Il suffit de la pousser à propos. — Nul doute que l'État n'oppose poliment tous les délais imaginables, jusqu'aux calendes les plus fantastiques.

Des occasions splendides de fêtes patriotiques sont déjà passées ; se multiplieront-elles encore ? Espérons-le, mais saisissons les plus prochaines.

Comme à la *Croix*, on pense, à l'*Auranchin*, que la canonisation imminente de Jeanne d'Arc est une de ces occasions.

Si pour célébrer une telle fête les catholiques demandaient nettement l'ouverture de la basilique, nul pouvoir ne pourrait la refuser, sans se faire honnir, en Grande-Bretagne et en Amérique comme en France.

Ces lignes ne nous obligent-elles pas à rétracter ce que nous écrivions plus haut et à dire que, décidément, les sympathies les plus chaudes ne sont pas toujours celles qui viennent de plus loin ?

Saint Michel aux armées.

« Cinq soldats appartenant à la même famille sont revenus sains et saufs, Deux d'une autre famille sont rentrés également. L'un de ceux-ci a été blessé ; il va bien maintenant. »
A. R. (*Hérault*.)

« En rentrant à Amiens nous avons eu la consolation, refusée à bon nombre de nos concitoyens, de retrouver notre maison à peu près intacte et n'ayant pas été pillée. »
M. B. (*Somme*.)

« Une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel d'avoir protégé tous mes combattants. Aucun n'a été accidenté. »
Veuve D. (*Seine-Inférieure*.)

« Dix francs pour remercier saint Michel d'avoir préservé ma sœur et ma nièce — ainsi que leur château — pendant le bombardement du Pas-de-Calais. »
M. L. H. Q. (*Cher*.)

AUTRES TÉMOIGNAGES :

Veuve A. S. (*Belgique*) : propagande active en reconnaissance. — F. G. (*Belgique*) : messe et neuvaine. — C. M. (*Belgique*) : abonnement. — B. du C. (*Ille-et-Vilaine*) : soldat préservé. Associé à l'Archiconfrérie. — M. M. B. (*Paris*) : messe. — C. de la T. (*Oise*) : cierges. — F. M. (*Hérault*) : messes. — M. G. (*Yonne*) : messe. — L. B. (*aux armées*) : offrande. — M. D. (*Aveyron*) : offrande. — M. de la C. (*Ille-et-Vilaine*) : messe. — E. L. V. (*Seine-Inférieure*) : 2 messes. — L. D. (*Calvados*) : messe. — M^{me} B. C. (*Seine-et-Oise*) : 3 messes. — M. H. (*Paris*) : messe. — J. W. (*Deux-Sèvres*) : cierge. — M^{me} P. (*Manche*) : cierge. — M. L. F. (*Basses-Pyrénées*) : offrande. — P. M. (*Gironde*) : offrande. — A. L. (*aux armées*) : offrande. — M^{lle} A. (*Aveyron*) : offrande. — P. S. R. (*Meurthe-et-Moselle*) : offrande. — M^{me} X. L. (*Seine-Inférieure*) : offrande. — J. G. (*Finistère*) : offrande. — M^{me} G. (*Var*) : 2 messes et cierges. — M^{me} S. (*Meurthe-et-Moselle*) : messe. — G. G. (*Paris*) : 9 messes.

ACTIONS DE GRACES

Ariège : messe, C. R. — **Aude** : offrande, M. L. — **Calvados** : offrandes, A. M. — 9 messes, P. T. — **Côtes-du-Nord** : offrande, M. M. — **Finistère** : messe, S^r A. M. — **Haute-Garonne** : 3 messes, H.

G. — **Maine-et-Loire** : messe, L. P. ; abonnement, J. M. ; 3 messes, C. R. — **Manche** : messe, E. L. — **Mayenne** : offrande, M^{me} P. — **Haute-Marne** : offrande, A. D. — **Nièvre** : lampe et offrande, M. V. — **Seine** : guérison, J. G. — **Seine-et-Oise** : grâces spirituelles et temporelles, A. M. — **Yonne** : guérison, E. J.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : René Griveau, de Clémont-sur-Sauldre ; Henri Hale ; Joseph Broussou, de Montpellier ; François-Albert Lestage, capitaine, de Montgaillard ; l'abbé X. Lemarié, de Montoir-de-Bretagne ; Alexandre Fleury, sous-lieutenant, de Cherbourg ; Jean-Eustache-Marie Bouteloup ; Bernard-Michel-Marie-Aubert Bouteloup, d'Avranches ; Léonce Marchand, sous-lieutenant ; Henri Guérard, maître pointeur ; Félix Levassur, mitrailleur, de Le Vieux-Manoir ; Yves de Villele, de Saint-Paul-en-Réunion ; André Bordier, lieutenant, de Clermont-Ferrand ; Raymond Duolé, de Toulouse.

Alsace-Lorraine. — **Ebange** ; M^{me} Joséphine Agnès ; M^{me} Archen-Tritz.

Ardèche. — **Alba** : M^{me} Cloris, zélatrice très dévouée.

Côte-d'Or. — **Alise-Sainte-Reine** : Sœur Marie-Augustine Pouet, supérieure de l'hospice, très active zélatrice.

Haute-Garonne. — **Toulouse** : M. Jean Catala, très dévot à saint Michel ; M. Jean Cornet ; M^{me} Delcassé de Monségot, née d'Ariste.

Hérault. — **Montpellier** : M. François Plagniol ; M. Pierre Baudoni ; M. Pierre Broussou ; M^{me} Félicie Aleman ; M^{me} Anna Delouette ; M^{me} Geneste, née Louise Arnaud ; M^{me} Arnaud, née Félicie Mauzac ; M^{me} Couderc, née Camille Bonnet ; M^{me} Dejean, née Marguerite Gay ; Restinclières : M^{me} Denise Jeanjean.

Ille-et-Vilaine. — **Rennes** : M^{me} Marie Duchesne de Trégal, bien dévot au saint Archange ; Fougères : Sœur Marie de Sainte-Claire, religieuse de chœur des Sœurs de la Miséricorde de Jésus, à l'Hôtel-Dieu ; Saint-Briac : M^{me} veuve Bonin ; Châteauneuf : M^{me} la Comtesse de Gésincourt ; Saint-Malo : M. Michel Cléret de Langavault.

Indre-et-Loire. — **Izeures** : M^{me} Léonie Verna.

Jura. — **Lons-le-Saulnier** : Sœur Lucie, religieuse franciscaine.

Loire. — **Saint-Martin-Lestra** : MM. Jean-Marie Champier-Dressy ; Jean-Marie Champier ; Benoît Roche ; Félix Garet ; Joseph Chavand ; M^{me} Boichon ; M^{me} Blanchon ; M^{me} Mariette Garet, née Poncet ; M^{me} Mariette Garet ; M^{me} Mérieux ; M^{me} Garnier, M^{me} Chartou.

Loire-Inférieure. — **Clisson** : M. Paul-L. Dabin, bien dévot à saint Michel.

Manche. — Saint-Symphorien : M. l'abbé Lemasle. — Bricquebec : Le Frère Cyprien, religieux de N.-D. de Grâce. — Avranches : M^{lle} Marthe Vilquin. — Loutances : M. Raoul le Meland. — Cherbourg : M. Alexandre Fleury. — Valognes : la R^{de} mère Saint-Benoit Lebonnier, religieuse bénédictine. — Mont Saint-Michel : M^{me} Rose Coupard.

Meurthe-et-Moselle. — Ville-au-Montois : M^{lle} Anne-Marie Jean, fidèle associée.

Morbihan. — Billiers : M. F. le Masne ; M^{me} Mathurine Rué.

Pas-de-Calais. — Sainte-Austreberthe : M^{me} Eugénie Nicolay, de Arleux (Nord) ayant subi la captivité, très pieuse zélatrice.

Rhône. — Lyon : M. Pierre Segond ; M^{me} Charles Jacquemont, n^e Simone Saint-Jean ; M^{me} Denis, née Célestine Segond ; M^{me} Marie Betholon.

Sarthe. — Le Mans : M. Gustave-Edouard Blot ; M^{lle} Chandet. — Assé-le-Riboul : M^{me} V^e Hérisse.

Seine. — Paris : M. Gustave Houdard, très dévot à saint Michel ; M. Alexandre Vallée ; M. Léon Lomène, M. Léonce Mouchet, M^{me} Jean Mouchet, victimes de la barbarie allemande.

Seine-et-Oise. — Fleury-Meudon : Le cher frère Albert Joseph, de la Doctrine Chrétienne. — Goussainville : M^{me} Juhel, née Henriette Tétard, protectrice des Œuvres du Mont Saint-Michel.

Somme. — Amiens : M^{lle} Adèle Cozette.

Tarn. — Castres : M^{me} V^e Artigues, très dévouée, très active et très pieuse zélatrice ; M^{me} Bernard.

Tarn-et-Garonne. — Caumont : M. Victor Douzon.

Vosges. — Tindon : M^{lle} Marie-Marguerite Jeangorges.

Ile de la Réunion. — Beaumont Sainte-Marie : M. Paul Gaudin de Lagrange. — Bois de Nèthes : M. Alfred Florian. — Les Climaçons : M^{me} Ombline d'Armand de Côteauvieux.

Belgique. — Bruges : Le R. P. Liboire ; R^{de} M. l'abbé Théoophile Montabert ; M. Emile Carrère ; M. Jules de Louder ; R^{de} mère Marie-Thérèse de Jésus, des Servantes du Sauveur ; M^{me} Marie Mestdag ; M^{me} Constance de Hertaghe ; M^{me} Eléonore Weens, très dévot à saint Michel. — C. ney Linciaux : R. P. Dom Mathurin Blayo, moine de l'abbaye de Sainte-Anne de Kergonan. O. S. B.

Canada. — Montréal : R^{de} M. le Chanoine Martin, ancien curé de la Cathédrale ; M. Joseph Cantin ; M. Clément Millès ; M. Joseph Descajé ; M. François-Navier Debien ; M. Evariste Debien ; R^{de} Sœur Hippolyte, religieuse de la Providence ; M^{me} Gabourie, née Ida Stéhen ; M^{me} Leblanc, née Adélaïde Arneau ; M^{me} Bonnin, née Marguerite Marin ; M^{lle} Eloïse Lalumière ; M^{lle} Emilia Letendre ; M^{lle} Séphérine Desjardins.

Ile Maurice. — Les Quatre Bornes : M. André Volart.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^o Reproduction de la Statue du Mont Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8^{cm}, 11^{cm})..... 4^{fr} 50, 5^{fr} 25
— avec socle (— 12^{cm}, 20^{cm})..... 2^{fr} 25, 7^{fr} 50
Décorées, sans socle (— 8^{cm})..... 4^{fr} 75
Argentées mat, bronzées ou dorées, au choix,
(haut. 14^{cm}, 18^{cm}, 22^{cm})..... 9^{fr} » 44^{fr} 25 22^{fr} 50

2^o Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louvre. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix).

Sans socle (haut. 15^{cm}, 18^{cm})..... 15^{fr} » 18^{fr} »
Avec socle (haut. 25^{cm}, 30^{cm})..... 33^{fr} » 37^{fr} 50

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :
N^o 1 : 0^{fr} 60 la dz ; 6^{fr} » la grosse. | N^o 3 : 0^{fr} 90 la dz ; 9^{fr} » la grosse.
N^o 2 : 0^{fr} 75 — 7^{fr} 50 — | N^o 4 : 1^{fr} 15 — 11^{fr} 50 —

b) Artistiques, métal patiné :
0^{fr} 30, 0^{fr} 45, 0^{fr} 60, 0^{fr} 75, 1^{fr} 15, 1^{fr} 90, 3^{fr} », 4^{fr} 50 l'unité.

c) Artistiques, vieux argent, contrôlé :
1^{fr} 50, 2^{fr} », 3^{fr} 75, 5^{fr} », 6^{fr} 25 l'unité.

2^o Médailles de Notre-Dame et saint Michel (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe ; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^{fr} 90 la douz ; 9^{fr} la grosse.
N^o 2, 1^{fr} 15 la douz ; 11^{fr} 50 la grosse.

3^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant tous les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL portant d'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^{fr} 90 la dz ; 9^{fr} la grosse.
Métal patiné : 0^{fr} 45 1^{fr} 15, 1^{fr} 50 l'unité.
Argent patiné : 2^{fr} 25, 3^{fr} 25, 3^{fr} 75, 8^{fr} 25 l'unité.
Titre : 5^{fr} 75, 6^{fr} 25, 6^{fr} 75, 8^{fr} 75 l'unité.

III. CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotins noirs : 0^{fr} 50 l'unité, 5^{fr} la douz.
— grains coco, noirs : 0^{fr} 75 l'unité ; 7^{fr} 50 la douzaine.
Chaîne maillechort, grains coco : 0^{fr} 90, 1^{fr} 25 ; (guilloché) 1^{fr} ;
(lapis, jaspé, améthyste, émeraude, topaze) 2^{fr} 25 l'unité.
(Méthode comprise).

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^{fr} 30 l'unité ; 3^{fr} la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci-dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Apparitions d'une âme du purgatoire en Bretagne, par le vicomte HIPPOLYTE LE GOUVELLO. In-8°, 0 fr. 50, plus maj. 30 %.

Ce récit, d'un fait contemporain, revêtu de toutes les garanties d'authenticité, illustre une fois de plus le dogme du purgatoire et engagera les fidèles à redoubler de dévotion pour les âmes souffrantes.

La Vie religieuse Choix de discours de vœtures et de professions recueillis et publiés par le chanoine MILLOR. In-12, 3 fr. 50, plus maj. 30 %.

Ces discours constituent par leur heureux choix un code et un traité très élevé de la vie religieuse. Nous y relevons les noms de Mgr Gibier, Mgr Freppel, Mgr Perraud, Mgr Laroche, Mgr Bougaud, Mgr Mermillod, Mgr Chapon, Mgr Lagrange, Mgr Gauthey, Mgr Baunard, Mgr Loth, le P. Cormier, le P. Mousabré, le P. A. de Grandmaison, le P. Chérot, le chanoine Delabaye, le chanoine Rouzie, l'abbé Paravy et l'abbé Fritsch. En tout vingt-cinq discours.

Sainte Zite, patronne des personnes en service, par Mgr ANDRÉ SAINT-CLAIR. Plaquette de 88 pages in-12.

Mgr Saint-Clair expose avec beaucoup d'éloquence la piété de la jeune servante, sa vie laborieuse, son admirable humilité, sa chasteté, son amour des pauvres et sa bienheureuse mort. Son récit est émaillé d'aventures piquantes, d'épisodes touchants et de prodiges multiples qui ne sont pas sans analogie avec les faits miraculeux de la Bergère de Fibrac, de Benoîte Raucurel du Laus et de sœur Rose.

Bureau du « Règne de Jésus par Marie »,
St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

Préparation à la Sainte Communion avec Marie, dans l'esprit du B. de Montfort, par l'abbé J.-M. TEXIER, directeur du *Règne de Jésus par Marie*.

Cette petite brochure est, en somme, un excellent traité des dispositions à la sainte communion. La doctrine, si *suave*, du B. de Montfort en imprègne toutes les pages. Nous n'hésitons pas à en conseiller plus qu'une rapide lecture, l'usage quotidien, aux âmes pieuses.

La NOMENCLATURE des JOURNAUX et REVUES CATHOLIQUES paraissant en France vient d'être publiée par L'UNION de la PRESSE CATHOLIQUE, 46, rue du Bac, PARIS (7^e)
L'ex. 0 40 — Franco, 0,50.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel) offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc.

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Imp. FR. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



4^e LIVRAISON JUILLET 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — **Trentain grégorien** : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont-Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé, son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France, 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales.
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

GRANDES FÊTES RELIGIEUSES A SÉEZ

Les 8, 9 et 10 Juillet 1919

sous la présidence de S. E. le Cardinal DUBOIS assisté de plusieurs Evêques et d'un Abbé-mitré.

- I. — Noces d'argent épiscopales de Mgr Bannier, évêque de Séez.
- II. — Noces de diamant de la Basilique de l'Immaculée-Conception.
- III. — Pèlerinage promis à l'occasion de la guerre par le Diocèse à Marie Immaculée.

Le triduum sera prêché par M. le chanoine Coué.

Le soir des deux premiers jours, la *Schola Cantorum de l'Orne* donnera une audition à la Cathédrale.

Pour renseignements divers, s'adresser à M. l'Abbé J. LEROUX, Directeur Diocésain des Pèlerinages, Flers-de-l'Orne (Orne).

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris VI.

VIE RELIGIEUSE

Comte Hippolyte LE GOUVELLO : *Apparitions d'une Ame du Purgatoire en Bretagne*, in-12. Prix : 0 fr. 65; franco, 0 fr. 80.

Le récit, d'un fait contemporain, revêtu de toutes les garanties d'authenticité, illustre une fois de plus le dogme du purgatoire et engagera les fidèles à doubler de dévotion pour les âmes souffrantes.

Abbé BOILIN. — *Nouvelles méditations et prières pour le Chemin de la Croix*, in-32. Prix : 1 fr. 30. Majoration comprise.

Dedice aux membres de l'Association catholique de la jeunesse française. Les papes et les évêques ne cessent de recommander le Chemin de la Croix comme un des exercices les plus capables d'exciter et d'entretenir le souci du salut, l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ : c'est le zèle de vos âmes qui s'est inspiré ce travail : c'est avec amour que je vous le dédie.

B. Louis de Blois. — *Le Guide spirituel, ou le miroir des âmes religieuses*.

Traduit par M. l'abbé F. de Lamennais, précédé d'une préface du traducteur. Nouvelle édition, suivie des *Maximes spirituelles de Saint Jean de la Croix*. Prix : 1 franc, franco 1 fr. 20.

Abbé François DEMORE : *La vraie Politesse*. Petit traité sous forme de lettres à des religieuses. In-12. 2 fr. 40, franco 2 fr. 65. Majoration comprise.

Ce livre contient d'excellents conseils pratiques : politesse dans le maintien, dans le cloître, dans la conversation, dans le repas et dans les lettres.

BOUFOR : *Avis et réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, pour animer

ceux qui l'ont embrassé à remplir leur vocation. Ouvrage utile non seulement aux religieux, mais encore à toutes les personnes qui veulent vivre dans le monde avec une piété solide, par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition revue et corrigée. 2 in-12. 7 fr. 20, franco 8 fr. 80. Majoration comprise.

E. P. FRANCO, S. J. : *Lettre à une Supérieure religieuse*. Traduit de l'italien par l'abbé Gautier. 3^e édition. 1 fr.

C'est un commentaire du décret « *Quemadmodum* » relatif à l'ouverture de la science dans les communautés de religieuses et de religieux non prêtres. Trait de terribles vérités. A consulter par les prêtres qui ont des religieuses à diriger.

E. P. DE FRESSENCOURT, S. J. : *Les Secrets de la vie religieuse*, découverts par une novice fervente. 0 fr. 60, franco 0 fr. 70. Majoration comprise.

Ces secrets de la vie religieuse sont la pure crème de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui professent la religion, pour vivre dignement leur vocation.

Mgr LELONG : *La Sainte Religieuse*, 6^e édition. In-12. 4 fr. 80, franco 5 fr. 20. Majoration comprise.

Ce livre ne s'adresse pas seulement aux religieuses auxquelles il rappelle les devoirs et les obligations de leur vie; les prédicateurs, aumôniers et confesseurs de communautés le consulteront avec fruit : il a les mêmes qualités de clarté théologique, de clarté, de sens pratique et de forme classique qu'on trouve dans tous les écrits de Mgr Lelong.

Manuel de la vie religieuse, par une ancienne Supérieure générale. In-32. 0 fr. 80, franco 2 fr. Majoration comprise.

Ce livre traite de la perfection et vocation religieuse, noviciat, profession, vertus chrétiennes, obligations spéciales de la vie religieuse, écueils, etc.

P. BOUHOURS. *Paroles tirées de la Sainte Ecriture*. In-12. 6 fr. 50, franco 7 fr. 60.

Sentences et Elevations spirituelles. In-32. 0 fr. 80, franco 1 fr.

Table des matières : Préface. — *Sentences et Elevations*. — *Chemin de la Croix*. — *Pratiques de dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pour tous les jours de la semaine*. — *Aspirations au Sacré-Cœur de Jésus*. — *Acte d'offrande de soi-même au Sacré-Cœur*. — *Oraisons jaculatoires*.

AUX AMES AFFLIGÉES

AVIS SPIRITUELS : L'Évangile proposé à ceux qui souffrent. 7^e édition. 675 pages. 3 fr. 90, franco 4 fr. 30. Majoration comprise.

Ce livre s'adresse aux âmes affligées. De l'Évangile lu à travers les larmes s'échappe une grande lumière. On y puise avec la résignation une force qui rend capable des plus généreux sacrifices.

Un aide dans la douleur. 9^e édition. In-18 de 692 pages. 3 fr. 90, franco 4 fr. 30. Majoration comprise.

Aux heures d'angoisse, de tristesse ou de souffrance, une pensée suffit souvent à calmer l'âme. Il ne s'agit ni de longs sermons, ni de dissertations diffusives ni de développements exagérés; ce sont de courtes réflexions appropriées aux diverses situations douloureuses dans lesquelles nous vivons pendant cette triste guerre. Les esprits inquiets du passé ou préoccupés de l'avenir, les cœurs remplis d'affliction y trouveront aide et soulagement : n'est-ce pas un heureux but atteint?

Chanoine A. GONON, missionnaire apostolique : **Les Saintes Voies de la Croix.** Réédition d'un opuscule de M. Henri-Marie Boudon. 1 fr. 20, franco 1 fr. 50. Majoration comprise.

Les personnes affligées trouveront dans ce livre, lumière et consolation.

Dom Joseph RABORY : **Le livre de la souffrance, le livre de Job dans l'histoire, la théologie, la liturgie.** In-12. 3 fr., franco 3 fr. 25. Majoration comprise. Étude du Livre de Job, dans l'histoire, la théologie, la liturgie. Les hommes vivent maintenant selon les données primitives de la loi naturelle. Le Livre de Job nous fait connaître des révélations insoupçonnées. Les temps actuels réclament de ce livre.

Chanoine ROTHE : « **Pour les morts de la Grande Guerre : un mois d'indulgences et de supplications** ». 2 fr., franco 2 fr. 20. Majoration comprise.

C'est un admirable recueil de prières, toutes indulgenciées. Le volume n'est pas gros, pas embarrassant. Il comporte, au début, des explications très pratiques, et même un règlement pour organiser sa vie de piété en vue de gagner beaucoup de partielles. Comme les vivants et nos chers défunts gagneront à ce que chaque fidèle fit un usage quotidien de ce livre!

P. Ch. DANIEL, S. J. — **Aux Ames affligées. — Le Devoir du chrétien pendant les jours d'épreuve.** — Nouvelle édition 1918. In-18. Prix : 0 fr. 80, franco, 1 fr. 10.

Ce livre s'adresse à tous ceux qui pleurent et qui souffrent. Ils sont nombreux ceux que le divin Maître appelle à sa suite, après leur avoir frayé le chemin de la Croix : « Venez à moi, nous dit-il, ô vous qui êtes accablés, et je vous reconforterai. »

Abbé A. MARCADE : **Consolations pour le temps des épreuves.** In-32. 1 fr., franco 1 fr. 20.

Le livre des Consolations pour le temps des épreuves est destiné aux Ames affligées. Quiconque pleure les grands morts de la guerre puisera dans l'excellent livre de M. le Curé du Bourget la ferme espérance que nos morts ne sont pas morts, mais qu'ils vivent là-haut près de Celui qui a promis de récompenser le verre d'eau froide.

Abbé PAUVERT : **La Vallée des Larmes.** 3^e édition, in-12, 2 fr., franco 2 fr. 20.

Le rire est comme les fantômes : il va vite; un moment arrive où les larmes coulent d'elles-mêmes, où les soupirs éclosent aussi spontanément que les fleurs de mauve sauvage sur la fosse des morts. Si l'âme au printemps de la vie a cru que la tristesse est un don de Dieu, plus tard elle trouve dans cette larme une grande consolation pour les épreuves terrestres, et, ce qui est plus précieux, le moyen de les rendre méritoires pour le Ciel.

R. P. H. LE FLOCH, recteur du Séminaire français de Rome. — **La Politique de Benoît XV,** réponse aux articles anonymes de « La Revue de Paris », 2^e mille. Prix 1 fr., franco 1 fr. 20.

Table des matières. — Les Intérêts du Saint-Siège et les deux coalitions. I. Les sources. III. La sentence pontificale. 1^o la violation de la neutralité. 2^o La restauration de la justice. 3^o Les méthodes de guerre. IV. La guerre autour du champ clos. 1^o Mettre obstacle à notre ravitaillement. 2^o Dissuader les neutres de se joindre à notre parti. 3^o Briser le lien qui tient la trêve assemblée. Conclusion.

Du même auteur : **Les Elites sociales et le Sacerdoce,** 4^e mille. In-8, 1 fr., franco, 1 fr. 20.

Excellent opuscule, dédié aux pères, aux mères, aux fils de famille, pour leur aider et rectifier leurs notions inexactes et outrées de la vocation sacerdotale.

M. FILLIOL : **La France nouvelle.** — In-12. Prix : 1 fr. 95. Majoration comprise.

L'ouvrage que vient de publier M. FILLIOL est inspiré par le plus noble souci de l'avenir de la France. Dans un style d'une rare clarté, l'auteur analyse avec perspicacité quelles étaient, avant la guerre, les grandes plaies qui minaient notre édifice social.

Il met en relief les ravages de la démagogie et du sectarisme; fait ressortir le mal fait par la philosophie allemande; insiste sur les fléaux de notre race : la population, l'alcoolisme, débauche, désertion des campagnes. En vain, aurons-nous déjoué les tentatives barbares, libéré le sol de la Patrie, si nous ne changeons pas d'orientation politique et sociale, et si la corruption des mœurs, la crise de la natalité, l'alcoolisme, continuent leur œuvre de mort.

Tel est le thème développé dans cet excellent ouvrage; dont la lecture est à la fois intéressante et salutaire.

Abbé M. DUPREY : **Une âme de séminariste soldat, Bernard Le Roy,** clerc de la paroisse du Séminaire de Coutances, 12-12. Prix: franco 1 fr. Majoration comprise.

Ces quelques pages nous montrent en Bernard Le Roy la piété, le courage, l'abnégation qui animent nos jeunes gens. Tous nos groupes voudront se procurer ce livre et se joindront à nous pour remercier M. l'abbé Duprey d'avoir mis en relief avec tant de talent ce héros que l'Union Diocésaine de la Manche est heureux d'avoir compté dans ses rangs.

Abbé SANSON : **Purgatoire et Ciel, les Morts,** in-12, 2 fr.; 50, franco 2 fr. 80.

« Votre ouvrage sur le Purgatoire et le Ciel, a dit Mgr de Saint-Brieuc, ne sera lu sans fruit par personne. Il y a des pages émus, écrites avec le cœur. L'ensemble de la doctrine est puisé aux meilleures sources. Plus que jamais, le chrétien a besoin de vivre en communion intime avec le monde invisible. C'était la vie des premiers chrétiens : *Quorum conversatio in caelis*. Plus que jamais, il faut rappeler à ceux qui pleurent, que la mort ne brise pas les liens qui unissent les âmes, et que, bientôt, dans le sein de Dieu, nous retrouverons celles que nous avons aimées en lui. En attendant, par nos prières, par nos sacrifices, par nos larmes, obtenons que celles qui achèvent de se purifier dans les souffrances du Purgatoire soient admises au séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la Paix. Ces vérités, votre livre les proclame avec autant de talent que d'onction pieuse. »

Abbé LAPEYRADE : **La prière pour les morts,** in-12, 2 fr., franco, 2 fr. 20.

Table des matières : I. La dernière maladie. II. Faut-il redouter la visite du mort? III. Comment nous devons pleurer nos morts. IV. Prière de saint Augustin pour sa mère. V. Funérailles chrétiennes. VI. Où sont nos défunts? VII. Où sont nos défunts : l'âme. VIII. Pourquoi Dieu nous cache le sort de nos défunts. IX. Y a-t-il un purgatoire? X. Pensée du purgatoire, pensée consolante. XI. Peines du purgatoire : peine des sens. XII. Peines du purgatoire : peine du dam. XIII. Durée des peines du purgatoire. XIV. Impuissance des âmes du purgatoire pour leur délivrance. XV. Nous pouvons facilement soulager et les délivrer. XVI. Dieu accepte nos prières et nos mérites en faveur des âmes du purgatoire. XVII. La prière pour les morts est : 1^o agréable à Dieu; 2^o utile à nous-mêmes. XVIII. Moyens de soulager les âmes du purgatoire : 1^o la prière; XIX. 2^o le Saint Sacrifice de la messe; XX. 3^o la sainte communion; 4^o les Indulgences. XXI. La mortification et l'aumône employées au soulagement des âmes du purgatoire. XXII. L'acte héroïque.

R. P. **ROCHEREAU**, Eudiste. — **Le Séminaire Notre-Dame-de-la-Merci à Munster et Limbourg**. Histoire d'un séminaire français en captivité pendant la guerre de 1914-1918. In-12 illustré. Prix : 2 fr. 60. Majoration comprise.

Le P. Rochereau, lieutenant du 50^e d'artillerie de campagne, gravement blessé sur le front flamand, en détruisant ses pièces prises, le 22 avril 1918, sous une vague de gaz, a pu, grâce à sa double qualité de prêtre et d'officier, voir de près la plupart des organisations de prisonniers chez nos ennemis dans les ambulances de guerre, les hôpitaux, les camps d'officiers, les camps d'hommes, les camps de représailles, les commandos où sa situation d'aumôlier le fit passer. Il nous revient avec un terrible réquisitoire contre le traitement de nos malheureux soldats dans les mines, les fabriques, les représailles de Russie et du front, et contre les cruautés allemandes exercées sur les civils belges.

Mais ce qui donne une valeur toute spéciale à ces souvenirs, c'est la fondation d'une œuvre admirable destinée à protéger les vocations ecclésiastiques et religieuses des séminaristes prisonniers. Ce séminaire, il l'a organisé et dirigé jusqu'à l'armistice, il l'a défendu contre mille tracasseries. Malgré des misères sans nombre, 145 séminaristes de 45 diocèses et de 23 congrégations ont vécu trois ans d'une vie de communauté, unis par la plus fraternelle charité, dans des conditions parfois invraisemblables de dénuement, et ça n'a pas été sans peine — 20 ont passé au conseil de guerre, un a été tué ou plutôt lâchement assassiné, une trentaine sont partis en représailles dans les marais glacés de Russie, puis le séminaire a été dissous. Reconstitué à la demande pressante du pape, il a pu enfin connaître à Limbourg, quelques mois de tranquillité relative.

Lucien BAZIN : **Le Sang des Gloires**, 3 fr., franco 3 fr. 30.

Aux premiers jours d'août 1914, Lucien Bazin partait au front, comme lieutenant d'un régiment de Bretons. Campagne brève, mais atroce : huit jours d'une lutte épouvantable en Belgique, sur la Meuse, puis sur l'Aisne où Bazin tombait, à la tête de ses hommes, grièvement blessé, dans une charge à la baïonnette. Deux jours après, les Boches le recueillaient sur le champ de bataille et l'emportaient « chez eux ».

Mais là-bas, Bazin n'a vécu que « chez nous ». Et il peut dire avec Vigny :
... pendant aux barreaux où s'arrêtaient mes pas
Je vivais hors des murs d'où je ne sortais pas.

Il s'est préservé du poison de la captivité en ciselant des vers qu'il a saurés de la censure allemande et qu'il publie maintenant. Ils sont à lire et à conserver, car ils portent la marque de ce qu'il y a de meilleur chez nous : un cœur ardent mené par une bonne tête.

Mgr. **TISSIER** : **La guerre en Champagne**. 4^e édit. In-12. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Mgr **LOBBEDEY** : **La guerre en Artois**. 3^e édition, 508 pages. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Abbé **Charles GAILLIPPE** : **La guerre en Picardie**, in-12 de 400 pages orné de nombreuses illustrations hors texte, 2^e édition. 4 fr. 50. Majoration comprise.

— **La Somme sous l'occupation allemande**, 27 août 1914-19 mars 1917. In-12. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Abbé **M. CORSE** : **Echos de guerre** (Événements et Culture). In-12. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Capitaine **MASSOUTIÉ** : **René Marteau**. Prix : 0 fr. 60.

Paul DELBANT : **Du Miserere à la Victoire**, In-12. 2 fr. 60. Majoration comprise.
— **A travers les champs de bataille : Morts et Immortels**, 2 fr. 60. Majoration comprise.

Abbé **L. J. BRETONNEAU** : **L'Apostolat de la jeunesse pendant la guerre**. 2^e édition. In-12. 2 fr. 60. Majoration comprise.

Abbé **POIRIER** : **Hubert de la Neuville**. 150 pages. 1 fr. 95. Majoration comprise.

Les Eternels barbares. — Nomenclature des invasions allemandes en France. — La liste doit-elle rester ouverte? In-12. 1 fr. 30. Majoration comprise.

Jean LAGARDÈRE : **France... Demain!**. In-12. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Mgr **FREPPÉL** : **Œuvres Polémiques**, contenant plusieurs réfutations de Renan. — Nombreuses lettres de polémique et tous les discours prononcés par Mgr Freppé à la Chambre des députés. 10 in-12. 30 fr.

Les tomes 1, 6, 7, 8, 9 et 10 ne se vendent pas séparément.

La 1^{re} série contient : Examen critique de *la Vie de Jésus*, de Renan (15^e édition). — Une édition populaire de *la Vie de Jésus*, de M. Renan. — Examen critique des *Apôtres*, de Renan. — Première et deuxième note de Mgr l'évêque d'Angers, sur un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — La question des Lettres d'Obédience. — De l'enseignement religieux dans les Ecoles, etc., etc.

H. HUGON : **Y a-t-il un Dieu?** In-12. 2 fr.

Bon livre d'apologétique actuelle, où une sérieuse argumentation, basée sur les témoignages certains et incontestables, démontre l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

R. P. **PORTMANS**, des Frères prêcheurs : **La Divinité de Jésus-Christ, vengée des attaques du rationalisme contemporain**. In-8^o. 5 francs.

Réfutation de Strauss, Renan et Littré, thèse bien établie, bon ouvrage. (*Romans-Revue*.)

Comte **H. de LACOMBE** : **Sur la Divinité de Jésus-Christ**. — Controverses du temps de Bossuet et de notre temps. — Un vol. in-8^o. 5 fr.

L'ouvrage de M. de Lacombe est une saisissante apologie du christianisme. L'auteur s'y révèle à la fois penseur profond et puissant écrivain. Dans le premier livre l'éternelle question : la « divinité du Christ » est étudiée à fond dans ses preuves et dans ses arguments. M. de Lacombe, admirateur de Bossuet, s'est plu à étudier cette grande question dans l'œuvre impérissable de l'homme de génie qui fut la gloire de son siècle. Au dernier livre, le christianisme est placé résolument en face de la science : qu'aurait-il à répondre? le christianisme ne craint que l'ignorance. Il ne faudrait pourtant pas s'attendre à trouver dans ce livre si bien pensé une méthode efficace pour toutes les époques. C'est un arsenal où beaucoup cependant pourront venir chercher des armes pour les luttes actuelles.

Ch. **LENORMAND** : **De la Divinité du Christianisme dans ses rapports avec l'histoire**. Leçons professées à la Sorbonne, in-8^o. 6 fr.

Table des matières : La place de l'Évangile dans l'histoire. — Transformation de la société par le christianisme. — Le christianisme et l'abolition de l'esclavage. — Inanité des origines humaines et philosophiques attribuées au christianisme. — Le christianisme n'est pas un produit de l'essénisme. — Les thérapéutes et le monachisme chrétien. — Le christianisme ne découle pas du platonisme. — L'esprit du paganisme. — Corruption de la société antique. — Les miracles. — L'inspiration des Écritures. — Les possédés. — Les Évangiles et la critique historique. — Les apocryphes. — Le cadre historique des faits de l'Évangile. — Suite du même sujet. — Coup d'œil sur les premiers siècles de l'Église.

Cardinal **MEIGNAN** : **Le monde et l'homme primitif selon la Bible**. 1 vol. in-8^o. 5 francs.

Des attaques récentes dirigées contre les origines du monde et de l'homme devant la Bible, les plus violentes sont celles de l'école positiviste. Des hommes plus modérés, mais non moins dangereux comme Darwin et ses disciples, ont émis des théories inconciliables avec la vérité des traditions religieuses; des savants consciencieux mais intempérants, comme Lyell, ont mis en péril l'ancien accord de la géologie et de la Bible.

Lieutenant **M^{me}** : **Pour la vie intérieure**. In-32. 1 fr. 95. Majoration comprise.

L'auteur en composant ce petit livre se proposait de suppléer à la pénurie de livres de lecture spirituelle consécutive à la vie nouvellémentée de ses frères d'armes, poètes et religieux; il leur offrait un vade-mecum des plus précieux, qui tendrait à soulever les pensées les plus suggestives pour leur méditation quotidienne; il se trouve que ce répertoire spirituel garde toute sa valeur d'opportunité et de haute utilité, tant après guerre qu'au cours de la guerre et non seulement pour les prêtres et les religieux, obligés par état de monter à une vie supérieure, mais encore pour toute âme chrétienne, qui au sein de sa profession et de son milieu social aspire à donner tout son effort à la réchristianisation de la Patrie.

Chanoine MILLOT, vicaire général de Versailles : **La Vie religieuse.** Choix de très remarquables discours de vôtures et de professions recueillis et publiés par le chanoine Millot. In-12, 4 fr. 50. Majoration comprise.

Ces discours constituent par leur heureux choix un code et un traité très élevé de la vie religieuse. Nous y relevons les noms de Mgr. Gibier, Mgr. Freppel, Mgr. Perraud, Mgr. Laroche, Mgr. Bougaud, Mgr. Mermillod, Mgr. Chapon, Mgr. Lagrange, Mgr. Gauthey, Mgr. Baunard, Mgr. Loth, le P. Cormier, le P. Monsabré, le P. A. de Grandmaison, le P. Chérot, le chanoine Delahaye, le chanoine Rouzic, l'abbé Paravy et l'abbé Fritsch. En tout vingt-cinq discours.

— **Retraite sur les grandes vérités.** 2^e édit. 4 fr. 50. Majoration comprise.

Ce sont les grandes vérités qui éclairent, qui touchent, qui convertissent. Une retraite dans laquelle le prédicateur ne développe pas devant ses auditeurs quelques-uns de ces graves sujets atteint difficilement le fond des âmes. Pour aider ses confrères à obtenir ce résultat M. le Chanoine Millot publie le présent volume. C'est une mine d'une abondance et d'une variété extraordinaire, le *vade mecum* du prédicateur. Voici les sujets traités : La fin de l'homme. Le Salut. Le Prix de l'âme. Le péché (2 Instr.). La mort (3 Instr.). Le Jugement. L'Enfer (2 Instr.). La miséricorde (2 Instr.). La fuite des occasions. La prière. Le sacrement de Pénitence. Le devoir de la Communion. La dévotion à la Sainte Vierge.

— **Retraites de Dames et de Mères chrétiennes,** 2^e édition, in-12, 4 fr. 50. Majoration comprise.

Ce livre n'est ni banal, ni ennuyeux, plein de la doctrine évangélique commentée et appliquée aux besoins et aux mœurs des femmes contemporaines. Leurs travers, leurs fautes sont signalés d'un doigt discret et corrigés avec une mansuétude indulgente et apostolique. L'orateur secoue leur mollesse, disperse leur sommeil religieux, et les suit dans leurs devoirs d'épouses, de mères, de chrétiennes, au chanoine, à la Table sainte, dans le sanctuaire de la famille.

Les instructions tirées du figuier stérile, de la chute et de la conversion de Marie-Magdeleine et celles qui concernent la dévotion à Marie sont attachantes, pleines d'actualité et d'aperçus nouveaux.

— **Retraite de Jeunes Filles,** 3^e édition, in-12, 4 fr. 50. Majoration comprise.

Outre les sermons d'ouverture et de clôture cette retraite comprend trois journées avec chacune trois instructions et une conférence.

Il y a beaucoup de délicatesse dans la manière de M. le chanoine J. Millot, il y a aussi de la force. Il sait toute la réserve, tout le tact nuancé que demande son auditoire; mais il sait qu'il y a des vérités faites pour tous, un Évangile qui doit être annoncé à toute créature.

— **Jésus-Christ veut des prêtres,** 5^e édition. In-18, 4 fr. 95. Majoration comprise.

La Vie de Sainte Zite, prix 1 fr. 30. Majoration comprise.

Notre vénéré confrère, Mgr André Saint-Clair, pronotaire apostolique, chanoine d'Annecy, bien connu par ses prédications dans beaucoup de cathédrales et de chaires françaises, vient d'ajouter à tous ses autres mérites celui d'une bonne action. Il a écrit et publié, au début de cette année, la vie de sainte Zite, patronne des personnes en service. Sainte Zite est leur modèle et son court passage sur la terre est rempli de merveilles.

Mgr Saint-Clair expose avec beaucoup d'éloquence la piété de la jeune servante, sa vie laborieuse, son admirable humilité, sa charité, sa chasteté, son amour des pauvres, et sa bienheureuse mort.

Fille d'un modeste cultivateur, Jean Lombard, elle entra en 1230, à l'âge de douze ans, en service chez le Signor Pagano di Fatinelli, dans la ville de Lucques, et y demeura dans les fonctions les plus humbles jusqu'à sa mort survenue le 27 avril 1278, c'est-à-dire 48 ans.

Son récit est émaillé d'aventures piquantes, d'épisodes touchants et de prodiges multiples qui ne sont pas sans analogie avec les faits miraculeux de la Bergère de Pibrac, de Benotte Rancurel du Laus et de sœur Rose, autre servante bien éprouvée, fondatrice de la Confrérie de la Messe Réparatrice, à Bonlieu au diocèse de Valence, élevée par Léon XIII au rang d'archiconfrérie pour tout l'univers. La lecture de cette vie est délectable, édifiante et ouvre un jour assés inattendu sur la vie des grands seigneurs au XIII^e siècle, où perçait le goût de l'écrivain.

(Mgr. BAURON, Revue Mariale.)

Mgr GIBIER, évêque de Versailles : **Les Temps nouveaux 1914-1918. Paroles de guerre.** In-12, 4 fr. 50, majoration comprise.

La collection des ouvrages de l'évêque de Versailles s'est augmentée depuis un an de plusieurs unités. Le clergé français qui a trouvé dans ces livres des aspirations heureuses pour sa parole et pour ses œuvres, accueille toujours avec une faveur marquée tout ce qui sort de la plume et de l'âme ardente de l'évêque et apostolique prélat. Ce volume qui est un écho de toutes les aspirations, de tous les enthousiasmes comme aussi de toutes les douleurs et de toutes les joies de l'âme française depuis quatre ans, rendra de grands services à tous les prêtres qui voudront donner à leur parole les qualités qui captivent et conviennent un auditoire en lui faisant du bien : l'accent surnaturel, la flamme patriotique et la plus saisissante, quelquefois la plus poignante actualité.

— **Religion.** In-12, 4 fr. 50, majoration comprise.

Cet ouvrage est un résumé de tout ce qu'un vrai chrétien doit savoir pour honorer à son Dieu le double témoignage de sa foi et de ses œuvres. 1^o La Religion. 2^o Les croyances. 3^o Les pratiques. 4^o Les œuvres; telles sont les divisions de ce volume qui aura un immense succès. Les prêtres trouveront en lui la matière de prêches courts, substantiels, intéressants. Il sera le manuel des fidèles qui veulent s'instruire.

Nous signalons particulièrement l'usage extrêmement précieux qu'on pourrait faire de ce livre en le mettant entre les mains des âmes troublées dans leur foi ou qui sont en marche vers la vérité.

— **Famille.** In-12, 4 fr. 50, majoration comprise.

Deux parties dans ce nouveau volume : 1^o Avoir une famille. 2^o Bien élever sa famille. La première est d'une actualité poignante et on saura gré à l'évêque de Versailles d'avoir courageusement signalé le fléau de la dépopulation et indiquer nettement les remèdes du mal.

On jugera de l'importance de la seconde partie par l'énoncé des principaux chapitres : L'éducation est une œuvre d'amour, d'autorité, de sagesse. La famille idéale. La religion et la mère de famille, et le père de famille. La religion et la jeunesse masculine, féminine. La famille et le mariage des enfants — et la vocation des enfants.

Conclusion : la quantité et la qualité.

— **Patrie.** In-12 de 504 pages, 4 fr. 50. Majoration comprise.

Divisions de l'ouvrage : 1^o *Devoirs généraux envers la Patrie.* Connaître la Patrie. Aimer la Patrie. Servir la Patrie.

2^o *Devoirs particuliers envers la Patrie.* Constituer et former une France organisée — vivante — rayonnante — unie et catholique. Nous recommandons la lecture attentive du dernier chapitre : *La France sera ce que les catholiques français lui feront* — par leurs vertus et leurs exemples, leur dévouement et leur bienveillance, leur zèle et leur générosité.

Chanoine Max CARON : **L'Amiral de Grasse,** avec une préface de S. G. Mgr Gibier, in-12, 4 fr. 50.

Ouvrage historique du plus grand intérêt. Edité au profit d'un orphelinat de guerre que Mgr Gibier, évêque de Versailles, voudrait fonder dans le château de Tilly, jadis habité par l'amiral de Grasse.

Mgr GINISTY, évêque de Verdun : **Verdun! Paroles de Guerre.** 1 vol. prix : 4 fr. 50. Majoration comprise.

Bien des fois nous avons entendu nos lecteurs exprimer le regret de ne pouvoir conserver le texte des discours prononcés au cours de la guerre, à Bar-le-Duc, à Verdun, à Vassincourt, par Mgr l'évêque. Quel précieux souvenir des jours terribles que nous avons vécus, que ce recueil qu'on aimera à relire plus tard, évoquant les angoisses du passé! On revivra les événements tragiques de 1914-1917 en lisant les paroles toujours pleines de confiance et de foi que l'évêque de Verdun faisait entendre partout.

Ce recueil des discours de guerre de Mgr Ginisty existe, en effet, depuis quelques jours. C'est un gracieux volume qui contient, outre les discours prononcés dans la Meuse, ceux que Monseigneur a donnés à Montmartre, à la Sorbonne (Société des conférences), à Bordeaux (Société de Géographie) à la cathédrale de Toulouse, à Saint-Pierre de Moulins. Il contient, en outre, quatre lettres pastorales et le panégyrique de Jeanne d'Arc que Mgr. Ginisty a prononcé à Orléans.

« Verdun » prendra place dans bien des bibliothèques et sur bien des tables de travail.

Mgr **TISSIER**, évêque de Châlons-sur-Marne : **Le Fait divin du Christ**, expliqué aux gens du monde, in-12. Prix : 4 fr. 50. Majoration comprise.

Les nombreux lecteurs des *Croyances fondamentales*, publiées par son dernier ouvrage, Mgr Tissier, attendaient avec impatience qu'il éditât les superbes conférences prêchées par lui dans sa cathédrale en 1916 et 1917, sur la Personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le livre désiré vient de paraître sous ce titre : « *Le Fait divin du Christ* ». En dix conférences précédées d'une introduction, il démontre la divinité de Notre-Seigneur. Il le fait sans appareil de controverses ou d'érudition; il se contente, dit-il, « d'effeuiller l'Évangile et d'ouvrir l'histoire ». Mais si son livre ne fait pas parade d'exégèse et ne se hérisse pas de références, son exposé limpide et vivant suppose une connaissance très précise de l'état actuel des sciences bibliques et, tout en développant sans contrainte sa pensée doctrinale, l'orateur fait justice des théories ou des préjugés accrédités par le rationalisme le plus récent. C'est avec une logique persuasive qu'il montre un Dieu dans le *Messie*, le *thaumaturge*, le *prophète* et le *docteur*; mais c'est avec toute son âme qu'il contemple en Jésus l'*orateur*, le *saint*, le *père* et le *martyr*; et sa parole si ferme et si claire, frémit d'amour en évoquant l'admirable figure du divin Maître ressuscité et toujours vivant.

MÊME AUTEUR :

Les Tâches idéales, Religieuses, Educatrices, Patriotiques	4 50
La Parole de l'Évangile au Collège, 3 ^e édition In-12.....	4 50
Les Jeunes Ames, 2 ^e édition. In-12	4 50
Le Bon Esprit au Collège. In-12 (Épuisé).....	4 50
Soyons Apôtres, 2 ^e édition. In-12	4 50
La Vieille Morale à l'École : l'Âme du Collège, 2 ^e édition	4 50
Les Femmes du Monde, 4 ^e édition. In-12.....	4 50
La Vérité aux Gens du Monde, 3 ^e édition. In-12.....	4 50
La Guerre en Champagne, 4 ^e édition.....	4 50
Pour la Victoire : Nouvelles Consignes de Guerre. In-12.....	4 50
La Langue des Femmes, 2 ^e édition. In-12.....	4 50
Les Grands jours du Collège, 2 ^e édition. In-12.....	4 50
Les Croyances fondamentales, avec un appendice sur les Mystères et les Miracles, 3 ^e édit. In-12	4 50
Vérités et Vérités, 2 ^e édition. In-12.....	4 50
La Crise du Pain	0 50
Le Message de Jeanne, panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc....	0 50
Sur les Tombes du « Souvenir », allocution prononcée à Notre-Dame de Paris	0 50
La Couronne de la Sainteté, in-12	0 50

Mgr. **BESSON** : **L'Homme-Dieu**. — Conférences prêchées à la métropole de Besançon. 13^e édition, In-12, 3 fr.

Cet ouvrage, tout en répondant aux dernières attaques d'une incrédule et jetant à bout de voie, dans les impasses du romanesque et de la folie, embrasse la grande et éternelle démonstration de la divinité de Jésus-Christ, telle qu'elle convient à tous les âges et à tous les esprits. L'auteur résume sous une forme nouvelle et originale les plus beaux arguments des Pères et des grands apologistes, et son livre s'adapte aux besoins de notre âge en tournant au profit de l'apologétique les recherches et les erreurs de la philosophie, les découvertes et les objections de la science. On s'étonne de la quantité de faits et d'idées qui sont condensés dans ces quatre cent soixante pages. Et tout cela dit dans un langage pur et correct, plein d'éléance et de distinction, et s'élevant quelquefois à la plus haute éloquence.

Chanoine **CAILLARD** : **Jésus-Christ et les Prophètes messianiques**. Un vol. in-8^o de 480 pages, 5 fr.

L'auteur s'adresse à tous les chrétiens et voudrait que, par son livre, chacun d'eux se rende compte à soi-même de ses croyances religieuses. Ce dessein est heureusement poursuivi à travers ces pages où sont successivement étudiés le messianisme et les oracles qui s'y rapportent dans les Livres Saints de l'Ancien Testament. Nous ne doutons pas que cet ouvrage soit utile à tous ceux qui le liront; il sera d'un secours réel aux prêtres ayant mission d'annoncer la parole de Dieu et de défendre le dogme de la divinité de Jésus-Christ.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *L'extension du mouvement catholique dans les sphères intellectuelles de la France* (E. D.) (p. 57). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 62); *Protecteurs* (p. 62); *Associés* (p. 62); *Consécérations* (p. 62); *Annales* (p. 62); *Ex-voto* (p. 62). — LE 3 JUILLET 1919 (p. 63). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 64). — LE RAPATRIEMENT DE SAINT MICHEL : *Vœu du Conseil général de la Manche* (p. 65); *Revue de la Presse* (p. 66). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 71). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 72).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI de juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

LE SAMEDI 5 JUILLET, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LA NEUVAINÉ GÉNÉRALE aura lieu du 15 au 23 juillet. Nous y prions pour toutes les intentions des associés et spécialement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres.

Intention d'intérêt général que Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir : L'EXTENSION DU MOUVEMENT CATHOLIQUE DANS LES SPHÈRES INTELLECTUELLES DE LA FRANCE.

* *

C'est avec joie que nous saluons et intérêt que nous suivons le mouvement de renaissance catholique qui se manifeste un peu partout, dans la philosophie, la littérature, l'art et même l'enseignement officiel. S'il s'agissait de simple dilettantisme, comme on en a tant vu d'accès dans les dernières quarante années, on pourrait passer indifférent, mais il semble bien que du coup nous soyons en présence d'une religion complète, qui accepte le catéchisme, sans y faire aucune coupe, dogme et morale, et qui même ne se contente pas d'une pratique quelconque plus ou moins formaliste des moyens de sanctification,

mais recherche une vie spirituelle intense par les exercices quotidiens, que l'expérience des siècles et des saints a consacrés. « Il y a une hiérarchie entre les âmes. Et d'abord il y a des pensées viles pour les cœurs mauvais. Et puis il y a des pensées belles, mais faciles, il y a de pauvres, de misérables satisfactions spirituelles pour ces cœurs qui ignorent profondément le mal, mais ne se nourrissent que de vertus ordinaires. Mais quels sont ceux-ci qui s'avancent, portant leurs cœurs au-devant d'eux, comme des flumbeaux ? Ce sont les héroïques, les affamés de la vertu, les assoiffés de la justice. Certes, ils se sont gardés des chutes grossières. Mais ils jugent que c'est peu. Ils veulent cette pureté essentielle qui est l'entrée dans l'intelligence supérieure. Car tout est lié dans le système intérieur de l'homme, et la lumière profonde de ce qui est vrai manquera toujours à qui ne se sera point fait un cœur de cristal (1) ».

Les âmes sérieuses sont lassées des écoles faites pendant le dernier siècle. Elles ont été si terriblement secouées par des orages sans nombre, depuis qu'on a essayé de déraciner le fondement de la chrétienté, Jésus-Christ, et d'élever la Société sur de nouvelles bases, en laissant de côté Celui qui de toute nécessité en est la pierre angulaire ! Tout tremble et s'effondre à mesure qu'on bâtit. Il faut perpétuellement recommencer. Notre-Seigneur avait prédit ce résultat : « Quiconque se heurtera à cette pierre se brisera, et celui sur qui elle tombera sera écrasé. » L'histoire du XIX^e siècle et des débuts du XX^e a ouvert bien des yeux jusqu'ici obstinément fermés. Que d'idoles par terre ! Ce ne sont pas seulement les royaumes qui coulent par douzaines ; les maîtres, que la Démocratie incrédule s'est donnés, sortent du catholicisme actuel aussi malmenés que les têtes couronnées.

La Science, on l'adorait, surtout à cause de la fin qu'on lui assignait : « La Science ne vaut qu'autant qu'elle peut remplacer la religion (2) ». « Elle seule peut fournir à l'homme les vérités vitales, sans lesquelles la vie ne serait pas supportable, ni la société possible » (3) ; « la science, et la science seule, peut rendre à l'humanité ce sans quoi elle ne peut vivre, un symbole et une loi » (4) ; « elle a pour objet d'enseigner à l'homme sa fin et sa loi, de lui faire saisir le vrai sens de la vie » (5). Le monde contemple actuellement les résultats de la science émancipée de Dieu : les cimetières multipliés les proclament, les éclopés qui par millions courent les deux hémisphères peuvent les chanter, et les ruines accumulées en France et en Belgique les attesteront pendant des siècles.

(1) ERNEST PSICHABI : *Le Voyage du Centaïon*, 187.

(2) RENAN : *L'Avenir de la Science*, 23 ; (3) *Ibid.*, 38 ; (4) *Ibid.*, 31 ; (5) *Ibid.*, 91.

Ceci c'est le Progrès, autre étoile directrice de la Société engendrée par les Droits de l'Homme à l'exclusion de ceux de Dieu. Le maître coup de barre, donné par les philosophes du XVIII^e siècle, devait guider l'humanité vers le véritable âge d'or, la béatitude, non pas d'une vie future, mais de la vie présente, par la suppression des vices et le développement des vertus humaines. Suppression des crimes ; ouvrir une école, c'était fermer une prison ; suppression de la pauvreté par l'épanouissement libre de l'industrie ; suppression de la maladie par l'hygiène et une connaissance plus intime des microbes ; suppression de la guerre par celle du nationalisme ; fraternité universelle. Et la criminalité n'a jamais été plus prospère : à côté de chaque école il serait bon de bâtir une prison ; et les prisons sont insuffisantes, car des peuples entiers, fauteurs de la morale sans obligation ni sanction, se sont jetés sur leurs voisins, avec le dessein publiquement proclamé de les terroriser par la pratique légale de tous les crimes contre la propriété et les personnes. Quant à la pauvreté, les ministres des Finances du monde entier gémissent, et leurs gémissements présagent pour les peuples des sacrifices qui ne leur laisseront même pas peut-être l'aurea mediocritas rêvée par l'Ancien. Les microbes défient les savants, et à leur barbe couchent dans la tombe, en quelques mois, plus d'humains que les obus et les gaz asphyxiants. La guerre revient aux pratiques antiques d'extermination : la Société des Nations pose son berceau dans les arsenaux d'une alliance militaire, tant la fraternité des peuples lui paraît grosse de menaces. Quant les nations cesseront de se battre, les classes s'y mettront : la lutte est à l'ordre du jour, sans merci : sa loi, c'est celle de la jungle, le plus fort dévore l'autre ; c'est le principe de l'évolution. Oui, l'homme est susceptible d'un progrès indéfini, mais dans sa fin surnaturelle. Si les forces matérielles ou simplement naturelles échappent aux lois qui dirigent l'homme vers sa fin totale, c'est la sauvagerie.

Science et Progrès au fond n'étaient que des moyens pour aboutir au Plaisir. Vivre sa vie dans l'expansion sans entrave de toutes les passions ; remettre au sommet du temple la Vénus païenne à la place du Crucifié. Oh, ce Crucifié qui a détrôné la chair adorée dans tous les temples de l'ancien monde, comme on le haïssait ! Et pourtant il était la digne protectrice du vrai bonheur, on s'en aperçoit. Le plaisir de l'un cause la détresse de l'autre ; un homme qui ne connaît plus de frein est un fléau dans la société, comme un chien enragé ; et quand la passion du plaisir rend folle une nation armée jusqu'aux dents, elle déclenche sur le monde un déluge insoupçonné de souffrances. Nous nous y débattons. Où sera l'Arche du salut ? Où l'homme ira-t-il étancher l'ardente soif de bonheur qui le brûle ?

Enigme dont Dieu a dès longtemps donné la clef. « Mon peuple a fait deux maux, disait-il par Jérémie (11-13), ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes, des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir l'eau. » Il s'agit de retrouver la source d'eau vive, et notre génération, par toute une élite intellectuelle, dit à Notre-Seigneur avec saint Pierre : « A qui irons-nous ? C'est Vous qui avez les paroles de la vie éternelle. » Comme le héros du Voyage du Centurion elle se murmure à elle-même : « Oui le royaume de la terre est à toi. Toute la science humaine est à toi. Toute la pensée humaine est là, dans le creux de ta main et il n'est point de système que tu n'aies pesé, point de cité dont tu n'aies fait le tour. Tout ce qui peut être mesuré dans la nature a été mesuré par toi. Tout ce qui peut être réduit sous la puissance de l'homme, tu l'as fait tien et tu lui as imposé la marque de la servitude. Mais le royaume céleste qui ne se pèse ni ne se mesure, ce royaume-là ne t'appartient pas. La cité de Dieu, qui n'est pas faite avec des pierres, mais avec le mérite de tous les saints, cette Jérusalem du Ciel t'est fermée. Tu es limité dans la proportion humaine, et de l'homme à l'homme, tu sais tout. Mais de l'homme à Dieu, de l'ordre visible à l'invisible, du naturel au surnaturel, de l'accident visible à la substance invisible, c'est à peine si tu as posé la mystérieuse équation, et le terme connu à côté de l'inconnu (1). »

Notre génération cherche donc Notre-Seigneur : elle ne le cherche pas là où l'illusion pourrait faire échouer ses efforts dans l'erreur, comme ceux des Protestants et des Modernistes ; elle le cherche dans l'Église à qui Notre-Seigneur a dit : « Qui vous écoute m'écoute » ; elle écoute de toutes ses oreilles et hoit les paroles de vie. Elle sait que l'Esprit directeur de l'Église, c'est l'Esprit de Vérité. Jésus le lui a donné, non pour l'assister à certains moments solennels, mais pour qu'il demeure avec elle jusqu'à l'éternité. Sous l'action de l'Esprit l'Église garde avec une ténacité divine toute la doctrine du Maître : docebit omnia, suggeret, vobis omnia. Non seulement elle est incapable d'errer, mais regardant sans sourciller la vérité plénière, elle en connaît tous les rayonnements, et peut en exprimer les nuances les plus délicates ; et, comme la vérité est la libératrice du monde, l'Église se montre toujours capable dans le besoin de dire la parole qui donne le coup de mort au mensonge artisan d'esclavage. A ce devoir jamais elle n'a manqué depuis sa fondation. Jamais homme n'a parlé comme cet homme, disaient les Juifs du Seigneur. Jamais société n'a parlé comme l'Église : elle est la vérité, elle est la lumière du monde.

(1) ERNEST PSICHIARI : *Le Voyage du Centurion*, 140.

Combien vivement ils le sentent ces écrivains qui publiaient en novembre dernier la profession de foi suivante, qu'il faudrait citer dans son entier : « Notre groupement s'affirme catholique. Ce n'est pas là une formule, ni une étiquette. Nous entendons l'être à fond, sans réserve ni limitation d'aucune sorte ; nous ambitionnons de réaliser avec plénitude tout ce que renferme ce grand titre. Particulièrement en ce qui concerne les questions d'idées, dont l'importance est primordiale en notre profession, nous voulons placer notre foi au centre de notre intelligence, comme une lumière que rien ne voile et qui éclaire toute la maison ».

« C'est dire d'abord que nous adhérons de toute notre énergie, sans aucune espèce d'opportunisme ni de respect humain, à tout l'enseignement authentique de l'Église, fût-il impopulaire comme le Syllabus, ou laissé dans l'ombre par « les habiles » comme certains actes de Pie X. Nous pensons que le catholicisme forme un bloc qui est à prendre tout entier ou à laisser. Nous le prenons Pour sauvegarder le bon aloi de notre catholicisme, qui nous tient si fort à cœur, nous n'irons pas demander des leçons de théologie ou d'apologétique à des penseurs individualistes, dont l'effort tend à ramener la religion aux proportions et à la forme de leurs systèmes personnels. Nous ne traiterons pas en Pères de l'Église certains écrivains, par le seul fait qu'ils ont parlé en sa faveur, ou tenté d'accommoder sa doctrine au goût du jour. Nous irons aux sources d'interprétation et d'explication que l'Église avoue et qu'elle nous indique d'un geste si réitéré et si plein d'insistance qu'aucun regard sincère n'en peut méconnaître la signification. »

« Enfin, nous pensons trouver par surcroît dans l'Église un secours humain, dont avec le plupart des jeunes hommes de ce temps, nous sentons cruellement le besoin : une autorité intellectuelle, et une tradition philosophique véritable. . . . (1). »

Nous prions donc pour qu'un mouvement aussi franchement catholique s'étende parmi tous ceux qui pensent, qui écrivent, qui enseignent : et il y aurait de belles pages à prendre aussi dans le Bulletin des professeurs catholiques de l'Université. Saint Michel est leur protecteur : son épée n'a-t-elle pas été la parole de vérité opposée à la parole de mensonge ? La déchristianisation de la France a commencé par l'apostasie des intellectuels au XVIII^e siècle. Des philosophes l'incrédulité est descendue dans les masses ; nous sommes au terme de l'évolution : le peuple de France est en grande partie indifférent ou hostile à la religion, et ce qui reste chrétien l'est d'une manière si singu-

(1) Bulletin des Catholiques Écrivains et Publicistes : 20 novembre 1918.

lière! Pour beaucoup la religion est une routine, non la vie. Mais la lumière de la vraie Foi commence à briller sur les sommets : c'est un signe d'espérance. Les idées de plus en plus gouverneront le monde : celles de l'élite intellectuelle, avec le temps, passeront dans les couches inférieures : c'est le ferment de la parabole évangélique... La génération future se réjouira peut-être, espérons-le du moins, d'un retour complet à la foi de nos ancêtres. En tout cas, il est grand temps d'opposer le barrage de la vérité divine aux aberrations révolutionnaires du socialisme. A nous d'y travailler par la prière, mais aussi en soutenant de toutes nos forces les œuvres de presse et d'enseignement chargées de propager et de vulgariser la pensée chrétienne. Presse catholique, Ecoles catholiques, tel doit être le mot d'ordre de tous les membres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

E. D.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1^o Jour au choix pendant la neuvaine ou dans les huit jours suivants ; 2^o Jour au choix pendant le mois, récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel ; 3^o Jour au choix pendant le mois, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{me} A. Baude, d'Orléans, a été admise au nombre des Protecteurs des Œuvres de saint Michel (100 francs versés une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. et M^{me} Febvre-Pollet, de Ivry-Centre ; M^{lle} Reiné Lettrie, de Piré ; Sœur Marie-Aurélié, de Néchin.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 avril au 31 mai 1919 : 267 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CON-ÉCRATIONS. — 34 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (16 avril, 31 mai).

ANNALES. — Nous paraissions en avance de quinze jours. Et ce numéro ne porte qu'une seule date : juillet 1919. Le suivant paraîtra la première semaine d'août. On devine que la fête du 3 juillet détermine cette modification qui réjouira nos lecteurs. Fasse Dieu que diminue le prix du papier ! Nous reprendrions aussitôt la publication mensuelle.

EX-VOTO. — Plaque de marbre : RECONNAISSANCE A MARIE ET A S^t MICHEL, 8 JUIN 1917. F. B. DE S^t CH.

— Plaque de marbre : MERCI A S. MICHEL, 1914-1919. J. C.

Le 3 Juillet 1919.

Fête Anniversaire du Couronnement de la statue de l'Archange saint Michel

JOURNÉE D'ACTIONS DE GRACES A SAINT MICHEL, PROTECTEUR DE LA FRANCE

La fête sera présidée par S. G. Monseigneur CHOLLET, archevêque de Cambrai ;

Assisté de NN. SS. : GUÉRARD, évêque de Coutances et Avranches ; CHAROST, évêque de Lille.

PROGRAMME :

La veille, au soir : Procession aux flambeaux et Bénédiction du T. S. Sacrement.

A partir de 5 h. 1/2 : Messes.

A 7 heures : Messe de Communion des Pèlerins, à l'église paroissiale.

A 10 heures : Messe Pontificale, célébrée à l'Esplanade des pèlerinages, par S. G. Monseigneur CHOLLET ; Sermon, par S. G. Monseigneur CHAROST.

A 2 h. 1/2 (à l'Esplanade) : Salut solennel du T. S. Sacrement, suivi de la Procession par le chemin de roude des Remparts et la Grande-Rue. Dislocation devant l'Église paroissiale.

MOYENS DE TRANSPORT. — Il y a tout lieu d'espérer que les transports par chemins de fer seront considérablement améliorés à partir du 1^{er} juillet. Les pèlerins du trois bénéficieront des progrès réalisés. Consulter soigneusement les horaires les plus récents.

De Pontorson au Mont et *vice versa*, le tramway — on l'augure avec quelque vraisemblance — aura repris son service quotidien, en correspondance avec les trains de l'État. Quoi qu'il en soit, les pèlerins trouveront à la gare de Pontorson des voitures automobiles et à traction hippique.

Chronique du Mont Saint-Michel

1^{er} juin 1949.

La Conférence de la Paix serait loin, dit-on, d'avoir terminé ses travaux. Elle a échafaudé la Société des Nations. Ce n'est pas si mal déjà ! A supposer que cet enfant ne soit pas mort-né, il est permis de prévoir qu'il grandira et que, devenu adulte, il sera un juge rempli de sagesse et d'autorité. N'en doutons pas : la paix est assurée, grâce à lui, pour longtemps, pour toujours.

Ce n'est point le sentiment de Henriot, par exemple, qui caricature le futur « tribunal des Nations » (1). Il nous transporte en mai 1949. « Le tribunal a été convoqué, dit-il, en session extraordinaire, au Mont Saint-Michel, devenu le Palais de justice des Nations : les juges internationaux se distraient en attendant l'ouverture de l'audience » ; et en effet le dessin représente des juges dûment fourrés et « toqués », qui pêchent — respect d'elles-mêmes ! — avec les balances de la justice. O merveille ! le Mont qui sert de fond à l'idyllique tableau a recouvré son insularité. Il y a de l'eau autour. Si la Société des Nations devait opérer ce prodige, à défaut de ceux qu'on attend d'elle, ne faudrait-il pas, rien que pour cela, la souhaiter et la bénir ?

Henriot n'a pas silhouetté dans notre ciel quelque biplan monstre, qui fera bien, cependant, partie du paysage en 1949. Voyons : à trente années de distance, aujourd'hui même, on parle d'aménager aux alentours un terrain d'atterrissage pour avions ! Henriot serait-il moins aventureux que ses contemporains ? Manquerait-il de hardiesse ? Ou bien écrirait-il prophétiquement l'histoire de l'avenir, mais de l'histoire sérieuse, d'où serait bannie toute fantaisie ?

De vrai, les avions ne manifestent pas jusqu'à présent un goût extraordinaire pour le Mont Saint-Michel. Ils sont attirés ailleurs. Les dirigeables ont davantage de déférence pour la Merveille. Sans être assidues, leurs visites ne sont pas rares. Elles font, chaque fois, sensation. N'en déplaise aux maniaques des « beautés de la nature », un vaisseau aérien évoluant au-dessus de l'antique abbaye ne me paraît pas du tout une offense à la majesté des siècles écoulés.

A quand l'avion postal Paris-Mont-Saint-Michel ? En attendant que nous soit donné ce luxe, les sacs de dépêches continuent de s'acheminer de Pontorson au Mont Saint-Michel, à bicyclette. Méthode de guerre appliquée à la paix. Mais quoi ?

(1) Illustration du 3 mai 1949.

ne sommes-nous pas encore sur le pied de guerre ? Nous n'avons point perdu, que je sache, toutes nos cartes... de pain, de sucre... etc... Les restrictions n'ont pas pris fin. Surtout oh ! surtout, voici que commence à tourner la vis fiscale. Bon contribuable : le sacrifice de ton or après celui de ton sang ! C'est pour la France. Elle a des dettes, que ton honneur t'oblige à payer.

Pour nous rappeler que la paix n'est pas rétablie il suffirait au surplus, de constater l'indigence de nos transports en commun. Inutile de "s'en faire". Il y a du charbon, du matériel et du personnel pour les troupes américaines. Trois jours par semaine, un train spécial à leur usage circule entre Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel, depuis tantôt huit mois. Loin de nous en plaindre, nous disons que c'est très bien ainsi ! Mais qui donc serait mal venu à trouver étrange qu'en cette fin de mai le service n'est pas rétabli sur la ligne de Pontorson au Mont-Saint-Michel ? Aucune amélioration n'a été apportée, depuis l'armistice. Nous en sommes restés à la situation de mars 1918. Soyons exacts : la Compagnie des Trauways normands a mis en marche un train le dimanche et le lundi de Pâques, deux trains le Jeudi de l'Ascension. De Pâques à l'Ascension, repos ! De l'Ascension à ... sommeil. Quand cela finira-t-il ? Le public ne comprend pas. Des intérêts sont en souffrance. Serait-il téméraire de penser que la Compagnie ne gagne rien à ce boycottage ?

Hâtons-nous d'ajouter que les loueurs y trouvent leur compte. Ils se sont multipliés depuis un mois. Dieu merci !

GINGATZ.

Vœu du Conseil général de la Manche en faveur du "Rapatriement" de saint Michel

Le Conseil général de la Manche s'est prononcé, lui aussi, pour la réaffectation au culte de la Basilique du Mont Saint-Michel.

Un vœu à ce sujet fut présenté par M. le comte d'Osseville, le 29 avril, et aussitôt adopté par l'assemblée départementale, à l'unanimité.

Voici quelle en était la teneur :

« Considérant, d'une part, les vœux émis par le Conseil municipal du Mont Saint-Michel, par la presque unanimité des communes voisines, par la ville d'Avranches, par l'assemblée générale des Amis du Mont Saint-Michel, par la Société

d'Archéologie de Saint-Lô, vœux appuyés par quantité de journaux tant de Paris que de province ;

« Considérant, d'autre part, l'intérêt qu'aurait le département de la Manche, possesseur d'une merveille unique dans le monde, à la mettre en pleine valeur, en lui rendant sa destination première, réclamée par ses nombreux visiteurs, dont le nombre s'accroîtrait encore ;

« Le Conseil général de la Manche demande avec instance aux Pouvoirs Publics de rendre au Culte catholique la Basilique du Mont Saint-Michel, tout en respectant les droits de l'administration des Beaux-Arts, dont les travaux de restauration sont au-dessus de tout éloge ».

Nous n'aurons pas l'outrecuidance de féliciter les membres du Conseil général de la Manche de leur initiative. Elle les honore. Dans un mouvement magnifique — et qui souligne admirablement la justice de la cause — la droite et la gauche de l'assemblée ont uni leurs suffrages, sans aucune difficulté. « Le Conseil général de la Manche, dit la *Croix de la Manche*, a bien mérité du Département. »

Le « Rapatriement » de saint Michel

Revue de la Presse
(Suite.)

Nous avons signalé dans notre dernière livraison la motion de la *Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche* (siège à Saint-Lô). La Presse en a, depuis, publié le texte, en soulignant avec soin qu'elle avait été votée à l'unanimité des vingt-six membres présents. Le *Figaro*, la *Liberté*, la *Petite République* notamment, ont mis en bonne place cette information.

Une réflexion d'ordre utilitaire, que nous trouvons dans *Simple Revue*, sera-t-elle admise ici ?

On désire beaucoup dans certains milieux que le Mont Saint-Michel soit rendu à l'exercice du culte. Ce serait d'abord un élément de conservation pour cette merveille unique au monde, — et en même temps une source de revenus pour la contrée. Il semble que le plus farouche anticlérical, en votant la réalisation de ce vœu, ne devrait considérer que l'intérêt de l'Art et du Pays. L'étranger qui apporterait son argent pour assister aux offices et aux processions que l'on pourrait organiser, dans un pareil cadre, n'enrichirait pas que l'Ille-et-Vilaine (1) sur son passage. Il laisserait une longue traînée de bénéfices en France.

(1) Le Mont Saint-Michel appartient à la Manche, comme chacun sait. Mais qu'importe ?
(E. C.)

Question de bien-être ! Notre confrère, M. l'abbé D. Aubry, ne rappelait-il pas très à propos, dans la *Croix de la Manche* du 7 mai, qu'il pleuvait à torrents « quand Mgr Jourdan de la Passardière, à l'exaltation de la Croix de Jérusalem, sur l'esplanade du Mont, affirmait après le psalmiste que toutes les eaux du ciel n'éteindraient point l'ardeur de notre charité ; quand Mgr Touchet, aux fêtes du XII^e centenaire, magnifiait de son verbe enflammé l'œuvre des Titans ciselé par les Anges. Et, à deux pas, le vaisseau splendide qui eût pu contenir la foule des pèlerins, vibrer aux accents enthousiastes de leur foi, fermait obstinément ses portes. » Ajoutons : ni en 1889, ni en 1909, la basilique n'était restaurée. En 1919, elle l'est. Le 3 juillet 1919, sera-t-elle ouverte aux pèlerins de l'action de grâces ; vibrera-t-elle aux accents du *Te Deum* de la paix recouvrée ? « Qui sait ? » demande M. l'abbé Aubry. Et nous le demandons avec lui.

La reconnaissance est un devoir. Et nous, Français, nous avons tant reçu du Ciel, des Anges, des Saints, pendant cette guerre ! C'est ce que Pierre L'Ermite (*La Croix*, 11 mai) a essayé de faire passer sous le crâne d'un « certain bourgeois... de celui qui croit solennellement à ses pieds, mais qui ne regarde le ciel que pour y voir le temps qu'il fera. » Il lui donne à connaître qu'en février 1918, un grand journal allemand, les *Dernières Nouvelles de Leipzig*, mettait les Français au défi de vaincre Hindenburg, eussent-ils pour généralissime l'Archange saint Michel.

Aussi, réfléchissez et presentez l'aide formidable que nous avons certainement reçue de l'au-delà.

En février 1918, un grand journal allemand, les *Dernières Nouvelles de Leipzig*, mettait les Français au défi de vaincre Hindenburg, eussent-ils pour généralissime l'archange saint Michel...

Saint Michel a répondu.

Et il a répondu au nom de tous ceux qui, là-haut, nous aiment et bataillent pour nous.

C'est pourquoi je pense qu'après avoir remercié les soldats d'ici-bas, nous, croyants, nous devrions remercier les soldats de là-haut en la personne de leur chef, et lui prouver notre reconnaissance par un acte positif.

Un des meilleurs serait certainement de rendre son culte au vieux Mont Saint-Michel.

Rarement un geste fut plus indiqué par le bon sens, la reconnaissance et le respect des traditions nationales.

Nous avons là-bas, sur la grève, une merveille de goût, de poésie et de foi. C'est cette basilique du Mont Saint-Michel, élevée au grand archange dans un décor de rêve qui frappe et attendrit le plus prosaïque des croyants.

Les pèlerinages y viennent du monde entier ; l'église abbatiale, toute restaurée, est là, prête à les recevoir.

Mais !... mais !... défense d'entrer !...

Des milliers de pèlerins assistent aux offices sous la pluie, dans le vent, et il faut entendre les réflexions de ces gens de bon sens que sont les Américains !... Ils comprennent d'autant moins que tout le monde est d'accord.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a émis un vœu réclamant qu'on rende au culte le Mont Saint-Michel, en gage d'union sacrée à la mémoire des morts glorieux de la grande guerre.

Les Amis du Mont Saint-Michel ont émis un vœu semblable.

M. Clemenceau a été pressenti, et il est favorable.

Alors... ? Alors... ?

Qu'on rende donc son âme à ce grand cadavre de pierre !

« La chose crie vers son maître » écrit de son côté Henry Reverdy, dans la *Libre Parole* (15 mai). Après avoir cité le vœu du Conseil général de la Manche, le distingué publiciste trace à grands traits l'histoire religieuse du Mont Saint-Michel et en arrive à cette magnifique vue d'ensemble :

De même qu'il est impossible de comprendre l'histoire de la France sans faire entrer le culte de saint Michel, de même, il n'est pas moins impossible de relater la chronique du Mont en péril de mer sans y sentir palpiter partout le catholicisme. C'est bien le cas de redire la parole du poète antique : *mens agitat molem*, l'esprit agite la matière. Ici l'esprit, l'esprit religieux, soulève jusqu'à en faire une montagne historique l'humble butte de la Toube.

Et dans les arts, comment comprendre l'architecture de la Merveille sans s'éclairer par la foi, par la liturgie, par la mystique ? De bas en haut, elle n'est qu'un élancement vers le ciel ! Toute l'architecture monacale s'y retrouve dans son plan classique : aumônerie, salle du chapitre, dortoir, réfectoire, cloître. Mais tout cela est en hauteur.

Ruskin, le grand critique d'art anglais, a dit cette parole profonde : « *Tout art vrai est une adoration.* » Jamais cette vérité esthétique n'a été plus sensible qu'au Mont Saint-Michel. On peut dire que l'abbaye entière, ciselée comme un immense reliquaire, prie et adore Dieu. Pour un peu, tant la pierre a cherché à se spiritualiser dans la dentelle des ogives, on croirait la voir s'envoler à la suite des anges !

Et c'est cette œuvre d'art religieux qu'on a privée de la vie religieuse ! C'est cette Merveille catholique qu'on a sévée des merveilles liturgiques pour lesquelles elle est faite ! Ce n'est pas seulement une atteinte à la foi, un contre-sens historique, c'est un crime contre la beauté.

Il y a dans notre vieux droit français un brocard bien expressif : « *Res clamat ad dominum*, la chose crie vers son maître. » La basilique du Mont Saint-Michel appelle son Seigneur et son Dieu, elle postule son retour au culte catholique.

Le *Figaro* du 13 mai rappelait les articles que son « regretté collaborateur Julien de Narfon a écrits en faveur de la basilique du Mont Saint-Michel. » Il signalait à ses lecteurs l'importante résolution prise par le Conseil général de la Manche. Ce vœu, à l'en croire, consacre le mouvement d'opinion auquel les pouvoirs ne sauraient tarder de se rendre.

Acceptons-en l'augure.

Cela est formulé en termes à peu près identiques dans la *Réponse* de mai 1919 qui cite largement nos précédentes revues de la Presse.

La *Correspondance Hebdomadaire* revient au même passionnant sujet, dans un article où elle suggère d'achever, en hommage de gratitude, les basiliques qui ne sont pas encore terminées... et de rendre à leur destination sainte celles qui l'ont perdue par le fait d'une déplorable aberration.

Comment, dit-elle, la basilique du Mont Saint-Michel ne serait-elle pas rendue au culte, aux pèlerinages ? Les Amis du Mont Saint-Michel, le Conseil municipal, le Conseil général de la Manche le demandent et, tous les catholiques le demandent avec eux.

Cette basilique, ce n'est pas seulement l'ex-voto du passé : c'est un témoin qui s'avance hardiment dans la mer et dans le ciel pour attester, aujourd'hui comme hier, pour crier au vieux monde et au nouveau, que la France croit en Dieu et que Dieu protège la France.

Ce cri, c'est la gloire de Dieu et c'est la gloire de la France.

Il faut laisser parler un pareil témoin.

La *Revue des Jeunes* (25 mai) a un important article de M. Émile Baumann : « Que va-t-on faire du Mont Saint-Michel, interroge l'auteur de *Trois Villes Saintes.* » « Une abbaye, détournée, à des usages profanes, demeure une abbaye. L'ampleur des salles, leur disposition traditionnelle la rend impropre, sans de multiples déformations, à devenir un collège, un musée, une préfecture, une bibliothèque. » Avec une netteté, une précision exceptionnelles, Émile Baumann écrit l'histoire de la restauration de l'Abbaye du Mont Saint-Michel depuis 1863, date de la suppression de la maison centrale de force. Le gouvernement « a dépensé des millions pour la remise en état de la merveille, des salles abbatiales, de l'église elle-même. Il a réparé les dégâts commis, et rendu l'abbaye logeable. Pour loger qui ? »

Après avoir totalement rendu au Mont Saint-Michel son architecture monastique, exiger qu'il subsiste inutile et laïque, pour que des troupeaux de touristes le traversent dans la belle saison, ce serait un illogisme monstrueux. Et, si on prétendait lui attribuer un semblant de destination, qu'en faire ? Y mettre une école d'art ? Mais des étudiants seraient comme perdus dans l'immense abbaye ; et quels esthètes, sauf des moines, consentiraient à se cloîtrer six mois entiers, entre les murs frigidés d'une forteresse qui commande un désert, sous les brumes d'un pays pluvieux et rude, où nulle diversion extérieure, hors des éclaircies du paysage, n'est offerte à des yeux profanes ?

En réalité, le monastère ne peut servir qu'aux fins originelles de sa construction ; toutes les autres, il les répudie, il n'en veut point. L'Archange s'est choisi un lieu inaliénable ; si on l'en chasse, la Mort seule le remplacera.

Avec l'unanimité de la Presse, M. Émile Baumann affirme que « rien ne serait plus facile que de trancher une question aussi simple. Le président du Conseil n'aurait qu'un mot à dire, et le concierge ouvrirait aux prêtres la porte de la basilique. — Seulement sera-ce la petite ou la grande porte ? »

L'éminent écrivain cite à cet endroit le vœu émis par l'assemblée générale des *Amis du Mont Saint-Michel* et il en discute les termes :

J'ignore, dit-il, si le clergé acceptera ce compromis, en somme, pileux. On entrevoit quelles suites possibles impliquerait la solution : un jour de pèlerinage, la Messe serait célébrée dans l'église abbatiale ; le lendemain, les touristes y entreraient le chapeau sur la tête, en fumant leur pipe ; rien n'empêcherait une Loge d'y tenir un convent, un marchand de poissons d'en louer le transept pour en faire une halle, un berger, la nef pour y parquer des moutons... Les fidèles du diocèse, les pèlerins meubleront de chaises à leurs frais, la basilique, en orneront les autels, feront sculpter des stalles dans le chœur. Est-il juste que cet entretien leur incombe, s'ils ne peuvent disposer de l'église que par intervalles, avec l'agrément de l'Administration ? Sans doute, les architectes de l'Etat, les inspecteurs des Beaux-Arts doivent exercer un contrôle sur un monument qui, dans le patrimoine de la France et de la catholicité, tient un rang magnifique. Mais ce droit ne doit être qu'un droit de surveillance, celui, par exemple, d'aider le chapelain du Mont Saint-Michel, homme très éclairé (1), à prohiber l'invasion certaine des statues de camelote, des *ex-voto* grotesques, de tout ce qui peut altérer la sainteté du lieu.

Avec beaucoup de raison M. Emile Baumann observe qu'il s'agit, en l'espèce, de vaincre plus que la volonté des hommes : la résistance des Puissances invisibles. Celles-ci s'opposent à la libération d'un sanctuaire qui redeviendrait « une des plus fortes citadelles de la chrétienté fervente. » Se référant à la parole de Jésus, il dit aux catholiques « *Heurtez, et l'on vous ouvrira.* » Et, à son estime, heurter c'est « multiplier les pèlerinages au Mont-Saint-Michel. » C'est l'univers catholique tout entier qui devrait « gravir à genoux la colline de l'archange. » Ainsi, les bataillons de pèlerins se relayant, « en nulle saison de l'année, ni le jour ni la nuit, la basilique n'aurait de prétexte à être close, puisque de nouveaux pèlerinages l'empliraient sans fin. »

Chimérique projet ? Non. Une dévotion qui fut si populaire peut revivre. Depuis cinquante ans elle s'est ravivée, « comme si quelqu'un avait lancé sur les braises de l'Encensoir une poignée d'encens. » C'est Léon XIII qui fit ce geste inspiré, quand il ajouta aux oraisons terminales de la Messe l'oraison que l'on sait, et que M. Baumann commente admirablement.

(1) Pardon pour le compliment, que nous citons par scrupule d'exactitude !
E. C.

Encore toute illuminé des clartés de *La Paix du septième jour* il termine par une prophétie qui est une prière : « Saint Paul s'en faisait le garant ; tant que Michel tiendra contre la bête vorace et pantelante, elle ne dévorera point la terre. Qu'il tienne donc, que nous tenions avec Lui ; et que cette supplication puisse retentir dans son église, où les lampes éteintes se rallumeraient aux éclairs de son glaive ardent, si notre foi ne savait pas les ressusciter. »

Saint Michel aux armées.

« Quoique hors de clôture, nous avons pu continuer notre vie de communauté. Lors des effroyables bombardements nocturnes, nous allions nous prosterner confiantes au pied du petit autel et là, tout près du bon Sauveur, nous attendions dans la prière la fin des heures périlleuses. Grâce à Dieu, nous avons échappé à tout danger. »
Sr M. (Bruges).

« Au moment de la mobilisation, j'ai confié mes sept soldats à saint Michel. Il me les a rendus. Qu'il en soit remercié. Aussi, après la signature de la Paix, je ferai tout le possible pour aller au Mont Saint-Michel, en pèlerinage d'actions de grâces. »
D. S. (Paris).

« Veuillez mettre un cierge à la chapelle de l'Archange, pour remercier saint Michel. Il m'a protégé au jour de sa fête l'an dernier. Nous étions au Chemin des Dames. Pris sous un tir de gros calibre, je n'eus que le temps de me coucher dans la boue, en criant : « *Sancte Michael defende nos in praelio.* » Un 150 éclata à moins de 20 mètres et me couvrit de terre et de fumée. Le tir dura toute l'après-midi. Pas un homme, le soir, ne manquait à l'appel et je m'en tirai sans une égratignure. »
Ablé B. . . , mitrailleur au : « R. I.

« Une messe de reconnaissance en l'honneur du saint Archange pour le remercier de la protection visible dont il a entouré mon neveu pendant la guerre, puisqu'il nous est revenu en bonne santé. Il nous écrivait après un des combats : « Je ne cessais d'invoquer la sainte Vierge et saint Michel. J'étais protégé, j'étais marqué. » Ce sont ses expressions. »
M. L. C. (Finistère).

« Une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier de l'heureux retour de mes deux fils démobilisés, sains et saufs, après cette terrible guerre, où sa protection puissante les a préservés de tant de dangers. »
M^{me} L. B. (Alpes-Maritimes).

« J'ai eu le bonheur de revoir mes trois fils, dont un a été prisonnier quatre ans, un autre cité à l'ordre du jour, préservés miraculeusement. Ayez la bonté de publier dans les *Annales*. Chose promise. »
M^{me} M. Q. (Finistère).

« J'avais voué à saint Michel mon fils, le sergent R. B., promettant une offrande s'il m'était rendu sain et sauf. En juillet 1918, le danger croissant, je promis davantage. Mon fils, devenu sous-lieutenant, s'est remis, sans in-

firmilé, d'une terrible blessure reçue le 25 juillet, près de Soissons. « Veine insensée ! » ont dit et redit les chirurgiens. Moi j'ai dit merci à saint Michel, au pèlerinage national du 29 septembre. Je vous envoie aujourd'hui la somme promise. »
A. B. (Loiret).

AUTRES TÉMOIGNAGES :

J. D. (Belgique) : lampe pendant la guerre au sanctuaire de saint Michel. Enfants retrouvés sains et saufs. — M. L. (Ille-et-Vilaine) : messes. — E. G. (Orne) : messe. — J. D. (Indre-et-Loire) : offrande. — Sr M. du S. M. (Manche) : messes. — M. L. (Eure) : abonnement. — Q. M. (Aude) : offrande. — L. G. (Paris) : messe. — E. C. (Basses-Pyrénées) : propagande. — M. T. de F. (Vienne) : trois messes. — M^{me} D. (Ardenes) : « maison retrouvée habitable, mais hélas ! vidée de son mobilier. — J. B. (Hautes-Pyrénées) : messe. — C. L. (Manche) : trois messes.

ACTIONS DE GRACES

Alsace-Lorraine : messe, « cinq fils revenus de la guerre, bien portants. » S. L. — Aveyron : offrande. M. R. — Belfort : messes. L. A. — Calvados : messe, A. L. D. — Côtes-du-Nord : messes. Sr L. du S. C. — Finistère : messe, Sr A. M. — Hérault : deux messes, A. R. — Ille-et-Vilaine : lampe, R. L. G. — Indre-et-Loire : messe, M. B. — Maine-et-Loire : messe, M^{me} M. — Manche : lampe et messe, M. A. L. — Saône-et-Loire : deux messes, H. A. — Morbihan : cierge, N. B. — Basses-Pyrénées : offrande, M^{lle} L. — Yonne : messe, T. J.

Le Gérant : FR. SIMON.



BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI

Mgr GIBIER, évêque de Versailles : 1914-1918. *Paroles de la Guerre*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50, majoration 30 %.

Ce volume, qui est un écho de toutes les aspirations, de tous les enthousiasmes comme aussi de toutes les douleurs et de toutes les joies de l'âme française depuis quatre ans, rendra de grands services aux prêtres qui voudront donner à leur parole les qualités qui captivent et soulèvent un auditoire en lui faisant du bien : l'accent surnaturel, la flamme patriotique et la plus saisissante, quelquefois la plus poignante actualité.

Verdun. *Paroles de Guerre*, par Mgr GINISTY, in-12. 3 fr. 50, majoration 30 %.

Ce recueil contient, outre les discours prononcés dans la Meuse, ceux que Monseigneur l'Evêque de Verdun a donnés à Montmartre, à la Sorbonne (Société des conférences), à Bordeaux (Société de géographie), à la cathédrale de Toulouse, à Saint-Pierre de Montiers. Il contient, en outre, quatre lettres pastorales et le panégyrique de Jeanne d'Arc que Monseigneur Ginisty a prononcé à Orléans.

« Verdun » prendra place dans bien des bibliothèques et sur bien des tables de travail.

R. P. ROCHEREAU, Endiste. — *Le Séminaire Notre-Dame de la Merci à Munster et Limbourg*. Histoire d'un séminaire français en captivité pendant la guerre de 1914-1918. In-12 illustré. Prix 2 fr. Majoration 30 %.

Terrible réquisitoire contre le traitement de nos malheureux soldats dans les mines, les fabriques, les représailles de Russie et du front, et contre les cruautés allemandes exercées sur les civils belges. Les souvenirs clairs et précis de l'auteur ajoutent un anneau à la chaîne d'accusations qui stigmatisent une autorité militaire à nos entrailles.

Mais ce qui donne une valeur toute spéciale à ces souvenirs c'est la fondation d'une œuvre admirable destinée à protéger les vocations ecclésiastiques et religieuses des semi-artistes prisonniers. Ce séminaire, il l'a organisé et dirigé jusqu'à l'armistice, il l'a défendu contre mille tracasseries.

Nouvelles méditations et prières variées pour le chemin de la croix, par l'abbé BOILLIN. In-18. 1 fr., plus majoration 30 %.

L'auteur s'efforce de faire dans ce chemin de croix une reconnaissance précise de chaque scène et d'y adjoindre une considération plus approfondie des souffrances appelées par les différentes stations, avec des réflexions neuves.

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, PARIS.

SAINT AUGUSTIN — *Elévations, Prières et Pensées* avec introduction de M. l'abbé CL. PÉRAUX, et reproduction des fresques de BENAZZO GOZZOLI. Un volume in 18 Jésus, LXXVIII-314 pages. Prix 4 fr.

On a pu dire de saint Augustin qu'il était le premier des modernes : il pense comme nous, il sent comme nous. Sa foi est vraiment une source de vie. Les *Elévations, Prières et Pensées* — puisées dans son œuvre immense et difficilement abordable au grand public — nous offrent les pages les meilleures et les plus affectives du grand écrivain.

Elles sont précédées d'une étude sur la vie et l'œuvre de saint Augustin, et accompagnées de la reproduction des seize célèbres fresques de Benozzo Gozzoli, représentant la vie du Saint dans l'église de San Gimignano.

Dix mois à Verdun, par M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE, aumônier militaire. 1 vol. in-12. Prix 3 fr. 75.

Avec émotion M. l'abbé Thellier de Poncheville nous trace le tableau poignant de la bravoure indomptée aux prises avec l'enfer des canons. Dix mois il a vécu dans cette épouvantable tourmente avec ses hommes défaillant d'épuisement, menacés à chaque instant de la mort la plus atroce. Nous avons là le portrait le plus vrai, le plus complet et le plus beau du soldat français. Tous voudront lire ces pages d'épopée ; les combattants pour évoquer et revivre les heures les plus angoissantes et les plus passionnantes de leur vie ; les autres pour connaître et glorifier le courage de leurs sauveurs ; les alliés et les étrangers pour comprendre l'âme de la France.

La France à Metz, par M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE, aumônier militaire. Brochure. — Prix 0 fr. 60.

Récit émouvant des journées triomphales de la rentrée de nos troupes à Metz. Discours prononcés à la cathédrale de Metz le 20 décembre 1918 et le 14 janvier 1919.

Vademecum proposé aux âmes religieuses, par un pieux auteur.

Dans cette brochure, d'une centaine de pages, le pieux lecteur trouvera un abrégé de la vie de Sœur BEVONA CONSOLATA PENANO, de la Visitation Sainte-Marie de Côme. Mais il trouvera surtout des extraits des notes de cette sainte religieuse que Dieu a rappelée à Lui en 1916.

Adresser les commandes à M^{lle} la Secrétaire du Bureau diocésain de la Garde d'Honneur, 33, rue Vaubecour, Lyon. Prix, franco : l'unité, 0 fr. 80 ; les dix, 7 fr. 50.

La revue mensuelle "*Jésus-Christ*" est la revue générale des questions catholiques. Art, littérature, histoire, dogme, morale, elle a tout abordé. C'est le plus puissant auxiliaire de l'éducation religieuse dans la famille. Elle est imprimée et illustrée avec luxe. Parmi ses collaborateurs ordinaires, il faut particulièrement citer Monseigneur Guilibert, évêque de Frejus ; MM. E. Faure, Joseph Ageorges, François Veillot, Paul Harel, H. Vincent, etc. Elle est l'organe de l'Œuvre Saint-Luc. Abonnement annuel : 20 fr. pour la France, 25 fr. pour l'étranger. Rédaction et administration : 157, boulevard Saint-Germain, Paris. Elle a un supplément théâtral : La Guide dramatique de l'Œuvre Saint-Luc, imprimé en couleur et illustré. Abonnement annuel : pour la France 8 fr., pour l'étranger 10 fr.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc. . .

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



5^e LIVRAISON AOUT 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

À partir du 1^{er} Juillet

TROIS TRAINS PAR JOUR DANS LES DEUX SENS

I. — *Le mercredi* : Départs de Pontorson : 8 h. 28, 11 h. 19, 15 heures; départs du Mont Saint-Michel : 9 h. 18, 12 h. 14, 17 h. 30.

II. — *Les autres jours* : Départs de Pontorson : 8 h. 28, 13 h. 5, 15 heures (lundi, vendredi et dimanche), 15 h. 32 (mardi, jeudi et samedi). — Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 44, 13 h. 58, 17 h. 30.

Durée du trajet : 30 minutes.

ANNALES

DU

Mont - Saint - Michel

SOMMAIRE — UNE PAGE D'HISTOIRE, (E. D.) (p. 73). — PELLETS : *La présente récolte* (E. D.) p. 81; *Mois de saint Michel* (p. 81); *Annales* (p. 82). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGAYZ) (p. 82). — M. JEAN BON CONTRE SAINT MICHEL (E. C.) (p. 84). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 87).

Une Page d'Histoire.

PATIENT lecteur, dit Dom Thomas Le Roy dans la préface de ses *Curieuses Recherches du Mont Saint-Michel*, je ferai cette œuvre brève et courte, non à la mode des historiens, mais de simples et sans doubles curieuses remarques, soigneusement recherchées et mises selon le jour, le mois et l'année tant qu'il me sera possible. Telle est aussi mon intention. Dans les siècles futurs les érudits consulteront les *Annales*, si la Révolution les épargne, comme on lit actuellement les *Curieuses Recherches*. Elles seront seules, ou à peu près, à dire ce qui s'est passé sur le célèbre Mont au XIX^e et au XX^e siècle. C'est donc un devoir de fournir aux chartistes de l'avenir des renseignements aussi clairs que possible, en élaguant la pompe usuelle des comptes rendus.

La circonstance le mérite. Tout en renouant la série interrompue par la guerre des fêtes traditionnelles depuis le Couronnement de 1877, la solennité du 3 juillet 1919 ne pouvait ressembler aux autres. L'an dernier Monseigneur l'Évêque de Coutances, dans une lettre qui a fait le tour du monde, réclamait au nom de la foi, de l'art, de l'histoire, et du bon sens la réouverture de l'église abbatiale fermée au culte depuis 1886. Nos lecteurs ont été mis au courant du profond retentissement de cette réclamation dans la Presse de France et d'autres pays. Le conseil municipal du Mont, à l'unanimité, vota cette réouverture; tous les corps élus de la région,

les sociétés archéologiques d'Avranches et de Saint-Lô suivirent. Le Conseil général de la Manche fit enfin sienne cette motion, également à l'unanimité. Les Amis du Mont Saint-Michel mirent des restrictions qu'on a regrettées, mais, chose curieuse, jusqu'à la protestation à la Chambre du savoureux Jean Bon si justement apprécié en France, pas une voix discordante ne s'était élevée.

Fallait-il en conclure que l'Union sacrée serait assez forte pour vaincre l'inertie du fait accompli ? Pouvait-on attendre des pouvoirs établis un geste gracieux accordant aux catholiques, à l'occasion de la fête de la paix, ce qu'ils demandaient si explicitement, la réaffectation permanente de l'illustre église ? Il y avait tant de raisons en faveur de ce geste. La signature du premier armistice qui déclancha les autres, juste le 29 septembre dernier, fête de saint Michel ; la présence des deux illustres captifs des Allemands : Mgr l'Archevêque de Cambrai et Mgr l'Evêque de Lille ; tant de cœurs, comme aux siècles passés, s'étaient tournés vers le sanctuaire angélique pendant les années calamiteuses ; tant de soldats et de familles avaient promis des pèlerinages d'actions de grâces ! Et puis la basilique séculaire de l'Introduit des âmes au Paradis n'est-elle pas le monument tout désigné aux morts de la grande guerre ?

Mgr l'Evêque de Coutances, qui avait suivi de très près les négociations menées depuis de longs mois par M. Dior, député de la circonscription d'Avranches, ne se faisait pas d'illusions. Dans notre monde parlementaire la légalité, fût-elle condamnée par le bon sens et la morale, emprisonne les hommes même bien disposés. Aussi ne croyait-il pas devoir insister pour une concession d'un jour qu'il savait devoir être accordée, mais qu'il estimait peu digne de Dieu, de saint Michel et non conforme au désir des fidèles. La conscience catholique ne goûte pas cette tolérance de Dieu dans sa maison pour vingt-quatre heures. Je laisse la parole aux faits.

25 juin. — On commence à monter la tente au pied de l'Abbaye pour l'Office pontifical en plein air. Le temps, radieux depuis des semaines au point que le Mont est presque sans eau, se couvre ; la pluie commence à tomber, le vent à souffler, présage des joies réservées aux pèlerins.

27 juin. — Lettre de M. Gaudin de Villaine. L'honorable sénateur, comme il l'a expliqué dans sa lettre à la *Croix* du 6 juillet, a pris l'initiative de démarches auprès des ministères, et annonce que M. Pams, ministre de l'Intérieur, a signé le 25 l'autorisation de célébrer la fête du 3 juillet dans l'église abbatiale. « Rien de politique d'ailleurs dans mon initiative, dit l'honorable sénateur, mais la seule pensée de

donner une légitime satisfaction à nos catholiques populations de l'Ouest. »

28 juin. — Mgr l'Evêque de Coutances, pour ne désappointer personne, à raison du caractère exceptionnel de la fête de la Victoire, accepte le fait accompli, et envoie un de ses secrétaires au Mont pour aviser.

29 juin. — Saint-Pierre, fête patronale de la paroisse. M. le Secrétaire et M. le premier Chapelain s'en vont voir M. le Gardien-Chef de l'abbaye, qui répond : pas d'ordre.

30 juin. — M. le Secrétaire et M. le premier Chapelain poussent une pointe jusqu'à Avranches dans l'intention louable de voir s'il y a des ordres à la sous-préfecture, car le temps presse. Il y a effectivement des ordres, ils viennent du Ministère de l'Intérieur, on allait les transmettre. Gracieusement M. le Sous-Préfet rédige une notification officielle pour les autorités locales du Mont et de l'Abbaye. A cette notification M. le Gardien-Chef répond qu'il n'est pas agent de l'Intérieur, mais des Beaux-Arts ; les ordres sont donc insuffisants. Trois jours plus tard, à la tribune de la Chambre des députés, M. le Ministre des Beaux-Arts renvoyait, précisément sur cette question, l'honorable Jean Bon à M. le Ministre de l'Intérieur. La religion n'a pas le monopole des mystères. La décoration de la tente et de l'esplanade des pèlerinages continue, cependant que l'autorisation du Ministère de l'Intérieur est affichée à Granville, Avranches, Pontorson, et publiée dans les journaux de Paris et de Rennes.

1^{er} juillet. — Il pleut à torrents. Bonne nouvelle : sans crier gare notre tramway, avec sa modestie coutumière depuis plusieurs années, arrive au Mont trois fois dans la journée, avec l'intention avouée de persévérer. Le télégraphe et le téléphone fonctionnent constamment entre le Mont, Paris, Coutances, Saint-Lô, Avranches. Les journaux sont avisés du contre-temps. M. le Maire rend compte à la Sous-Préfecture de l'insuccès de sa démarche auprès de M. le Gardien-Chef. Celui-ci, appelé au téléphone, continue à déclarer qu'il ne connaît que les Beaux-Arts. Le présent Ministre des Beaux-Arts est M. Lafferre. Il faut croire qu'il a été vigoureusement travaillé pendant la journée, car à 17 h. 30 le téléphone apporte à M. le Maire l'autorisation attendue. M. le Maire sollicite une dépêche ; sans cette pièce écrite M. le Gardien-Chef ne croit pas pouvoir entr'ouvrir les portes. Le Ministère répond que ses bureaux sont fermés, journée de huit heures probablement. La tente est parée sur l'esplanade ; les pèlerins peuvent venir, ils ne seront pas plus malheureux que dans les années antérieures. On s'amuse au Mont de ces différentes scènes ; c'est notre cinéma.

22 heures : Les bureaux du Ministère ont apparemment rouvert. Dépêche officielle ordonnant de mettre l'église à la disposition du clergé le jeudi 3 juillet; et, cette fois-ci, c'est du bon ministère. Aimablement M. le Gardien-Chef descend de ses sommets pour en prévenir les chapelains. Malgré l'urgence les chapelains s'endorment en paix.

2 juillet. — 8 heures : Il est grand temps de se mettre à l'ouvrage pour organiser un office pontifical dans une église qui ne possède ni un crucifix, ni un autel, ni un escabeau. Nosseigneurs les Evêques arrivent dans quelques heures.

Après quelques tiraillements l'enthousiasme s'empare de tous. Petits et grands se mettent au travail. Il y a tant de choses à monter, et monter n'est pas une figure de rhétorique sur notre roc. De l'église paroissiale qui détient le matériel à l'église abbatiale où il faut le disposer, la route est faite de deux cent soixante et onze marches bien comptées. L'autel, le trône, la chaire, un harmonium de belle taille, des fauteuils, des bancs, des chaises, des tapis, des tentures, des candélabres dont deux sont des monuments, des ornements, tout groupe et prend place. Le télégraphe marche toujours, des dépêches officielles arrivent invitant tous les intéressés à se prêter à cette fête religieuse avec toute la bonne grâce possible. La bonne grâce était en avance sur les ordres. Merci à tous : ouvriers de l'abbaye, du Mont, de Pontorson, d'Avranches; à 16 heures le tour de force était réalisé, la basilique avait cessé d'être un squelette dénudé, elle était parée et vivante, prête à recevoir le Dieu pour qui elle a été bâtie, ses Pontifes et ses enfants.

A 16 heures également arrivait l'architecte du Gouvernement, délégué par le Ministère des Beaux-Arts. Il approuvait les dispositions prises et, avec bonté, faisait boucher du mieux possible les ouvertures par trop grandes qu'on a jusqu'ici négligé de fermer. Malgré tout, pendant les offices, on put constater que le vent n'avait pas grand respect pour des barrières improvisées. Les amis du grand air furent pleinement satisfaits.

Par scrupule d'exactitude, en vue des historiens de l'avenir, nous insérons ici le document suivant : « Paris, 2 juillet 1643 : Autorisation Ministre Instruction Publique et Beaux-Arts m'a été accordée par écrit il y a plus de deux mois, invite cabinet Lafferre à informer maire Mont Saint-Michel, accordé des deux ministres absolu. GAUDIN DE VILLAIN. »

17 h. 50 : Mgr l'Evêque de Coutances arrive avec Mgr Lepetit et M. Charles Guérard, ses vicaires généraux.

18 h. 50 : Entrée de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, et Mgr Charost, évêque de Lille. La ville a arboré son grand

pavois, même un pavois exceptionnel. C'est sa manière de dire à ses illustres hôtes l'admiration qu'elle professe pour leur attitude si française pendant l'invasion et leurs cruelles souffrances. Les cloches sonnent, les pétards éclatent : on crut un moment entendre la voix des bombardes du xv^e siècle qui défendent l'entrée de notre citadelle.

21 h. 50 : Réunion à l'Eglise paroissiale et procession aux flambeaux sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Cambrai que rien ne semble lasser. Outre l'illumination mouvante qui serpente sur les remparts et dans la rue, les maisons rivalisent de lumières, les feux de bengale verts et rouges donnent à la cité moyenâgeuse un aspect fantastique; la mer arrive ajouter sa grande voix à celle des chanteurs et étendre à leurs pieds son tapis d'argent. Bénédiction du T. S. Sacrement pour clore la cérémonie.

3 juillet. — Avec tous les flottements relatés, il était difficile de donner à la fête la publicité qu'elle aurait comportée. Par ailleurs les moyens de transport étaient défectueux. Un seul train du côté de la Normandie vers 6 heures du matin, et encore partant de Folligny sans correspondance avec le nord du diocèse; un seul du côté de la Bretagne vers 8 heures; un unique tramway pour recevoir ces deux flots à 8 h. 30. Il fut suppléé par des automobiles et de nombreuses voitures, sans compter les piétons des paroisses environnantes : mais de telles fêtes requièrent des trains spéciaux que les Compagnies ne sont pas encore, paraît-il, en état de fournir. Il est difficile d'apprécier le nombre d'une foule debout et se serrant le plus possible : de bons juges l'ont estimée à 2.000.

A 10 heures : Mgr l'Archevêque de Cambrai était au trône, servi par M. le Vicaire général Guérard, prêtre assistant, M. l'Archiprêtre d'Avranches et M. le Supérieur de l'Institut Notre-Dame. Les diacre et sous-diacre ministrants étaient MM. Gesnoux, curé de Précey, et Dupont, curé de Saint-Martin de Cénilly, ancien chapelain du Mont. M. l'abbé Pinel, vicaire de chœur de la cathédrale, dirigeait les cérémonies. En face du trône, sur une estrade, Nosseigneurs les Evêques de Coutances et de Lille entourés de MM. les chanoines Lescaher, curé de Saint-Saturnin d'Avranches; Cognault, curé-doyen de Pontorson, et d'un grand nombre de Doyens et Chapelains épiscopaux. Entre le trône et la chaire, Mgr Lepetit, vicaire général et directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel. Dans l'assistance beaucoup de prêtres en noir, venus de Normandie et de Bretagne : ils excédaient largement la quantité de sièges qu'on avait pu mobiliser. A l'autel servaient les enfants de chœur de l'Institut Notre-Dame, et au premier

rang des fidèles on avait le plaisir de voir la maîtrise du même établissement sous la direction de son habile chef, M. Samson, et de son organiste, M. Legendre. Prévenue dans la matinée du mercredi, elle n'avait pas hésité, elle non plus, à improviser programme et préparatifs, et elle était là, bien juste vingt-quatre heures après l'invitation.

Les cérémonies de la messe pontificale se déroulèrent avec une majesté favorisée par l'ampleur du sanctuaire et sa splendeur architecturale. Ce fut une fête complète, fête pour les yeux, les oreilles, l'âme tout entière qui évoquait les douzes siècles de prières montées de ce lieu vers Dieu et son archange, le souvenir des grandioses cérémonies accomplies sous ces voûtes, la mémoire des illustres personnages, rois, princes, cardinaux, évêques et des multitudes qui avaient foulé ce pavé. En fermant les yeux on pouvait ressusciter tout le passé, remonter dans les fenêtres les somptueuses verrières du xv^e siècle, des autels dans les chapelles, les momes dans leurs stalles, chefs-d'œuvre de sculpture, le peuple devant la statue d'or de saint Michel, don de Philippe le Bel. L'oreille était charmée par les mélodies qui réjouissaient nos ancêtres dès le x^e ou xi^e siècle, car l'Eglise est conservatrice. « Souventfois, dit Dom Jean Huynes, on a entendu les anges dans cette église du Mont chanter les louanges divines : Bernier religieux de céans, homme de grande religion et sainteté, confirma cela l'an mil cinquante, les ayant luy mesme entendu chanter plus d'une heure le *Kyrie eleison* avec une telle harmonie qu'il lui semblait estre desja au ciel. Une semblable merveille fut ouye et remarquée l'an mil deux cens soixante et trois. » Une semblable merveille fut encore ouïe le 3 juillet 1919, quand, toutes les voix d'hommes se taisant, la cantilène antique fut exécutée par la voix si pure des enfants, déchainant dans les arceaux gothiques de ravissants échos.

A l'Evangile, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Lille monta en chaire et, dans un éloquent discours, développa la théologie des Anges, la protection particulière de saint Michel sur la France pendant tout le cours de son histoire, et les marques très spéciales qu'il en avait données dans les régions envahies pendant la guerre. Pendant trois quarts d'heure le vénéré prélat tint ses auditeurs sous le charme d'une parole qui a si puissamment reconforté nos compatriotes du Nord au milieu de leurs longues souffrances. Les *Annales* eurent bien pouvoir publier ce magistral discours dans son intégrité et en faire profiter les fervents de saint Michel jusqu'aux antipodes ; aussi elles s'abstiennent d'en donner un résumé.

Après la messe Mgr Lepetit, en quelques chaleureuses pa-

roles, remercia tous ceux qui avaient contribué à cette splendide fête, qui ne fait que marquer le début d'une ère où, *tous les Français pouvant s'aimer*, l'union des volontés donnera à notre pays et à ses œuvres une vitalité nouvelle. Nosseigneurs les Evêques montèrent alors à l'autel, bénirent solennellement la foule et la procession s'ébranla pour les reconduire au presbytère, non à la merveilleuse salle des Hôtes, comme on l'eût fait jadis. Modeste cortège auprès de celui que l'imagination ressuscitait, lorsque toute la pompe du cérémonial consigné dans les manuscrits de l'Abbaye se déployait sur ce même Grand Degré, pour la réception des rois de France, des ducs de Normandie et de Bretagne, ou des légats du Pape et de l'Evêque diocésain. Disparu le magnifique carillon qui annonçait leur venue à toutes les paroisses de la Baie, absent le chapitre monastique qui s'en allait au devant d'eux, plus ou moins loin, revêtu d'ornements plus ou moins riches, suivant les règles d'un protocole bien déterminé ; car saint Benoît veut que la Maison de Dieu soit administrée sagement par des gens sages, que l'ordre préside à tout, le caprice à rien. Souvenir encore que la Garde d'Honneur fournie par les hommes d'armes de la citadelle, qui ne sont pas remplacés par les deux gendarmes délégués à la surveillance de la circulation pendant les mois d'été.

Au dîner qui suivit, Nosseigneurs les Evêques échangèrent les toasts que comportait l'occasion et firent assaut de courtoisie en se nommant Chanoines d'honneur de leurs cathédrales, et, après un court repos, une nouvelle procession s'organisa. Partie de l'humble Moustier S. Perron, elle descendit à la porte de la ville pour prendre son élan, et tout d'une traite gravit les remparts et les escaliers jusqu'au parvis abbatial en chantant les louanges de saint Michel ; œuvre méritoire en tout temps, mais particulièrement sous les rayons d'un beau soleil de juillet, qui tardivement avait voulu être de la fête et rattrapait le temps perdu. Mgr l'Evêque de Coustances monta alors en chaire. Il dit la reconnaissance du diocèse à saint Michel, car les Allemands avaient de longue date préparé son envahissement, mais leurs plans furent déjoués. Il dit aussi la reconnaissance de la France à qui son Ange Gardien n'avait pas plus manqué dans ces terribles années que dans les siècles antérieurs. Puis, de son trône, Mgr l'Archevêque de Cambrai, personnification des provinces délivrées d'un barbare ennemi, eutonna le *Te Deum* de la victoire et de la paix. *Mens nostra concordet voci nostræ*, dit saint Benoît à ses enfants, quand il s'agit de la célébration de l'Office divin. Cœurs et voix tout était bien à l'unisson en ce moment : la foule entière chanta ; les vieilles murailles associées depuis le

x.^e siècle à toutes les joies et à toutes les tristesses de la France, résonnèrent comme au temps où la foi était universelle dans notre pays.

Oui, partout on peut rendre grâces à Dieu, mais ceci n'empêche pas qu'il y ait des lieux privilégiés, où de pareilles cérémonies réveillent des siècles d'histoire. Il eût été dommage que la basilique qui a célébré si joyeusement la fin de la guerre de cent ans et de tant d'autres calamités nationales, où nos rois ne manquaient jamais de faire rendre grâces dans toutes les grandes occasions de leurs règnes, fût restée muette en la présente occurrence. Saint Michel ne l'a pas permis. L'ouverture si inattendue de son église pour cette exceptionnelle cérémonie nous est un gage qu'il veille toujours sur elle, et que, s'il l'a fait restaurer, c'est pour en reprendre complètement possession dans un avenir plus ou moins éloigné.

La bénédiction du T. S. Sacrement clôtura cette émouvante journée. Il n'y eut qu'une ombre au tableau, ce fut quand le T. S. Sacrement descendit les marches du Sanctuaire, traversa l'antique nef pour reprendre le chemin de l'église paroissiale. A ce moment même un journal de la région annonçait la réouverture définitive de l'église : ce n'était qu'une prophétie. Mais cela semble si naturel que, le dimanche suivant, en débarquant du tramway bon nombre de visiteurs grimperont hâtivement vers l'abbaye pour y entendre la messe. Il leur fallut redescendre ; l'église paroissiale fut débordante et les Montois n'y étaient pas, la messe de 10 heures est pour les visiteurs. Cinquante-six heures après le commencement des préparatifs la basilique avait repris son aspect de cadavre.

M. Jean Bon a fait après coup à cette fête une notoriété à laquelle elle ne prétendait pas. Il a réclamé le droit de faire dans le noble monument des processions laïques, mot qui sur ses lèvres signifie anticléricales, et ainsi mis en lumière, bien malgré lui assurément, la sagesse des propositions de Mgr l'Évêque de Coutances dans sa lettre du 10 septembre dernier. Les catholiques ne cesseront leurs réclamations que lorsqu'ils auront recouvré leur sanctuaire national dans les mêmes conditions que toutes les cathédrales de France, conditions qui le mettront à l'abri de toute insulte à son caractère sacré. La fête du 3 juillet a montré que le culte dans la basilique est parfaitement compatible avec la visite de l'abbaye, et que cette visite gagnerait incomparablement en intérêt, s'il y avait des cloches dans la tour, un orgue dans l'église, des autels, des stalles au chœur, des chants et des cérémonies grandioses comme celle qui vient de s'y passer, si au lieu de traverser la vénérable basilique comme les ruines d'un amphithéâtre romain, on pouvait s'y asseoir, s'y agenouiller,

la retrouver vivante dans toute sa splendeur, y faire acte de chrétien, acte aussi de Français en s'y imprégnant de toutes les glorieuses traditions de la Patrie qui palpitent encore dans son enceinte. Puissions-nous voir le jour où ces souhaits deviendront des réalités !

E. D.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

LE SAMEDI 2 AOUT, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs.

LA NEUVAINNE MENSUELLE aura lieu du 15 au 25 août. Nous y prions pour toutes les intentions des associés et particulièrement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres.

Intention d'intérêt général que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir : LA PRÉSENTE RÉCOLTE.

Tous ceux qui suivent le mouvement social jettent un cri d'alarme pour l'hiver prochain. Les grèves se multiplient, empêchant de faire les approvisionnements nécessaires. Les accaparements accompagnent les grèves et accélèrent la hausse des prix. Daigne le Seigneur permettre au moins que la récolte soit bonne et ramassée dans de bonnes conditions. C'est quelque chose de vital pour la France.

E. D.

INDULGENCES PIÉNIÈRES. — La Portioncule le 2 août : 1^o jour au choix pendant la neuvaine ou dans les huit jours qui la suivent ; 2^o jour au choix pendant le mois, récitation quotidienne du chapellet de saint Michel ; 3^o jour au choix pendant le mois : archiconfrérie ; 4^o le 15 août : archiconfrérie.

MOIS DE SAINT MICHEL. — Le mois de septembre est consacré par la tradition chrétienne à honorer saint Michel. Nos Associés se feront donc un devoir de rendre à l'Archange, pendant ces jours, un culte spécial d'amour et de vénération. Ils se donneront garde d'oublier que c'est au cours du mois de septembre 1918 que furent faits par les alliés, sur tous les fronts, le plus grand nombre de prisonniers ; que le 29 septembre au soir fut signé l'armistice avec la Bulgarie, signal de la débâcle allemande. La reconnaissance sera au premier plan dans nos sentiments envers saint Michel.

Nous avons toujours à la disposition des fidèles le Mois de saint Michel, par la Rédaction des Annales, trente lectures pour

le mois de septembre : brochure illustrée 0 fr. 50 franco, 5 fr. 50 la douzaine.

ANNALES. — Le prochain numéro des Annales paraîtra vers le 15 septembre et portera la date : septembre-octobre. Il donnera l'intention de la Neuvième mensuelle qui aura lieu, selon l'usage, du 20 au 29 septembre.

Voulant faire la plus large place à la journée du 5 juillet et aux débats de la Chambre à son sujet, nous renvoyons à la prochaine livraison, avec le texte des divers discours mentionnés plus haut, les rubriques habituelles, que nos lecteurs nous excuseront d'omettre en ce numéro spécial.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 juillet 1919.

EN toute hâte et brièveté, quelques notes :

Le lundi de la Pentecôte, un peu avant 10 heures, la paroisse de Vains, d'une part, celle de Genets, de l'autre, convergent vers le Mont et se fondent finalement en un seul cortège, qui monte processionnellement à l'église paroissiale pour y entendre la messe, que célèbre M. le curé de Genets, et le sermon que prononce M. le procureur de Vains. Le R.P. Lemaître, entre autres fonctions de sa journée, exerce celle de maître de chapelle. Et avec lui, c'est un peu comme dans les meilleures bibles, par exemple : il y a introduction, commentaires et notes à chaque hymne et à chaque cantique. A la procession qui suit les vêpres, Genets nous a donné la primeur d'une cantilène de circonstance, œuvre de son curé. Puis après chemin de croix, chapelets et maints autres exercices de piété, les deux paroisses se remettent en grève — c'est très à la mode ! — vers les 20 heures. La mer occupait encore le lit de la rivière.

On avait dit le 5 juin : « Aujourd'hui, dernier train américain ! » Eh bien ! non ; car en voici encore un, le 10. Le lendemain, c'est l'Institution Fénelon de Dunkerque, réfugiée à Rennes, qui accomplit son pèlerinage à saint Michel. Il a fallu rien moins que la guerre pour que ces 35 jeunes Flamandes eussent cette joie dans leur infortune. Messe avec allocution, puis visite de l'Abbaye ; enfin — après déjeuner — promenade sur le sable, pieds nus .. « comme à Malo-les-Bains », dans les bons jours, quand il n'y avait ni Gothas, ni Berthas.

Encore un train américain le 21. Le dernier ! Les occupants sont tous des agents de la Y. M. C. A., au nombre de deux cents, hommes et femmes. Au demeurant, parmi les visiteurs de cette période figurent en majorité l'uniforme kaki des hommes, gris des femmes, des services américains. Le dimanche et le lundi de la Pentecôte c'était déjà un peu la foule des anciens jours. Aussi le tram se prêtait au mouvement avec sa bonne grâce mesurée et sa discrétion monastique. De plus, la crise de l'essence n'est plus qu'un mauvais souvenir et si les pneus coûtent fort cher il y a de l'argent en France ; car les automobiles s'alignent maintenant en longues files sur la Digue.

Ah ! la Digue, c'est un poème qu'il lui faudrait consacrer. Le 3 juillet, M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique, a affirmé, par deux fois, catégoriquement, que « les travaux [de démolition de la Digue] sont en voie d'exécution ! » Le bon billet ! A l'heure où étaient dites ces paroles, non seulement on n'avait pas entamé la Digue, mais une équipe la consolidait et la pomponnait avec tendresse. Depuis combien d'années inscrit-on au Budget : « Ouverture de la Digue » ? Et où va l'argent ? (1)

Signalons parmi nos hôtes de marque : M^{lle} Margaret Wilson, fille du Président des Etats-Unis, et les Princesses de Roumanie.

Enfin, par scrupule d'exactitude, notons que le service journalier a été rétabli sur la ligne de Pontorson, le 1^{er} juillet, à raison de trois trains par jour dans les deux sens. L'horaire est assez intelligemment combiné. Une seule remarque : on ne comprend pas bien pourquoi le dernier train part de Pontorson, à 15 h. 32 les mardi, jeudi et samedi, en retard de 32 minutes sur les autres jours. Oui, pourquoi ? serait-ce en mémoire du Spécial-Américain, désormais périmé et avec lequel on redouterait d'entrer en collision ? Ah ! les fantômes ! Voyez-vous une collision avec un fantôme de train ? Elle en a de bonnes la Cie des T. N. !

GINGATZ.

(1) Du rapide débat qui s'est institué, le 3 juillet, entre M. Jean Locquin et le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il résulte que les ingénieurs seraient résolus à n'abaisser que la Digue insubmersible sur une longueur de 200 mètres. On ne touchera pas à l'autre digue, celle de Roche-Torin, — que M. Lafferre n'a pas l'air de bien connaître — et qui est la plus malfaisante, peut-être la seule malfaisante, au point de vue colmatage, dans ce secteur de la Baie.

Sans commentaires !

M. Jean Bon contre saint Michel

M. Jean Bon est député. Il représente décorativement à la Chambre la circonscription de Levallois-Perret. Il est, de plus, doué d'un flair anticlérical très distingué. Le 3 juillet, alors que se déroulait au Mont Saint-Michel la procession et que l'on chantait à la basilique le *Te Deum* de la victoire, il attaquait saint Michel. L'heure était, on le voit, admirablement choisie. C'était à propos de la Digue — chacun a condamné et toujours existante. — Qui l'eût cru ? D'un seul coup de... patte, M. Jean Bon s'éleva aux sommets. « Cela, dit-il [la coupure de la Digue], ne change rien, évidemment, à l'affectation de l'Abbaye, car vous savez qu'une campagne se dessine pour la rendre au culte. » Et d'accuser l'honorable M. Bérard d'être « parmi les néfastes promoteurs » de ce hideux dessein. Pauvre M. Bérard ! A la question ainsi posée M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts se contenta de répondre : « Cela regarde M. le Ministre de l'Intérieur et non pas moi. »

On ne s'en doutait pas au Mont Saint-Michel.

Ce n'était là, aussi bien, qu'une escarmouche. L'assaut fut livré le 8 juillet après midi. M. Jean Bon s'était armé d'*Excelsior*, arme redoutable, qui aurait « des attaches cléricales », paraît-il... et comment donc ! puisque son envoyé spécial a photographié la cérémonie du 3 juillet dans la basilique. « Trois images extrêmement suggestives », dit M. Jean Bon. Nous en convenons. Le journal a pourtant commis une erreur que ne relève pas le député (1). Au contraire, il en tire un argument à longue portée... comme ces canons dont « ce Jean Bon, a-t-on dit, craignait la fumée pendant la guerre ». *Excelsior* a imprimé : « Depuis 1871, le culte n'avait pas été célébré dans l'abbaye du Mont Saint-Michel ». « C'est-à-dire, remarque le député, que même sous « l'ordre moral » M. de Broglie n'avait pas songé à demander l'abbaye du Mont Saint-Michel pour le culte. » Et c'est M. Lafferre, et c'est M. Paris qui ont autorisé en ce lieu une cérémonie religieuse ! M. Jean Bon ne dissimule pas qu'il est scandalisé profondément. Il commente, il épiluche la légende des gravures d'*Excelsior*. Il lui paraît étonnamment louche que l'autorisation soit arrivée

(1) Pardon, il la rectifie en aggravant : « C'est une erreur, elle [la basilique] est vide depuis 1863 ». Chacun sait qu'en 1885 seulement le culte cessa dans la basilique.

tardivement quand on ne l'attendait plus, et que, néanmoins, « dans un décor en vérité improvisé, M. l'évêque de Coutances et M. l'évêque de Lille, le premier ayant à son côté la crose [chose curieuse pour un évêque, n'est-ce pas ?] et un nombreux public » se soient rencontrés le 3 juillet au Mont Saint-Michel. Pur hasard encore que l'archevêque de Cambrai ait officié « après une autorisation tardivement accordée ». Evidemment le Gouvernement de la République est complice de cette escobarderie.

Tout cela n'est-il pas « significatif ? » N'aurait-on pas dessein de rendre à ses « détenteurs primitifs l'abbaye du Mont Saint-Michel ? » Ce serait un comble. Car « ce sont les laïques qui ont pris soin de l'Abbaye. » Cette énormité est sortie de la bouche de M. Jean Bon sans que la Chambre, accoutumée qu'elle est à en entendre d'aussi fortes, ait protesté. Traduisons : je te prends ta maison ; tu la réclames ; j'y refuse de te la rendre ; elle est à moi, car je l'ai entretenue et réparée.

Ce sont les démocraties, affirme Jean Bon, qui, après Victor Hugo, ont dit qu'il y avait là des richesses d'art, non seulement nationales, mais internationales, et qu'il fallait les préserver. » Halte-là : ces richesses d'art, créées par les Moines, qui les a brisées, désaffectées, anéanties, si ce n'est la démocratie en délire ? Il faut être ignare comme le député de Levallois, pour avancer « qu'on s'est aperçu à la suite des laïques qu'il y a vraiment de la beauté dans ces monuments. »

Notez d'ailleurs que M. Jean Bon n'est pas opposé à ce que « les catholiques du monde entier ou de la France, au moins, se réunissent au Mont Saint-Michel et processionnent, et même qu'ils demandent quelquefois l'autorisation de se servir de l'église. » Mais il veut que « ce bâtiment ne soit pas réservé aux exercices du culte catholique romain. » Il veut pouvoir y dérouler, lui Jean Bon, « une théorie... simplement philosophique. » A cette procession, qui ne manquerait pas d'originalité, assisterait certainement le bonapartiste André Lebey, qui déclare tout de go : « Nous irons visiter le cachot de Blanqui. » Oui, monsieur, et celui de Barbès encore, si tel est votre bon plaisir.

Faut-il suivre M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans sa réponse au questionneur ? En son nom et au nom de son collègue de l'Intérieur — dont il a consulté le dossier — il fait l'historique de la question. Il énumère les diverses demandes de réaffectation de la Basilique adressées au Gouvernement depuis octobre 1916. Il déclare — et ceci est à retenir — que l'administration des Beaux-Arts a constamment donné des avis favo-

rables à la réaffectation au culte. Mais avec une égale constance, comme en octobre 1916, le 24 janvier et le 30 mai 1919, le ministre de l'Intérieur « a refusé l'affectation au culte, se référant aux motifs précédemment invoqués par ses prédécesseurs, à savoir qu'en dehors des édifices pourvus d'un titre légal sous le régime concordataire, l'affectation n'avait été étendue qu'aux édifices qui, d'une façon certaine, servaient, en fait, à l'exercice du culte... Or tel n'est pas le cas du Mont Saint-Michel. Le Mont Saint-Michel n'a jamais été affecté d'une façon continue à l'exercice du culte; non pas depuis 1853 ou depuis 1871, mais depuis l'expulsion des congrégations en 1883, aucune cérémonie religieuse n'a été célébrée dans l'église du Mont Saint-Michel. » Cet énoncé démontre une chose, une seule : le ministre ignore beaucoup l'histoire du Mont Saint-Michel. Il dira, un peu plus loin, que des cérémonies religieuses furent célébrées à l'Abbaye, « dans le passé, d'une façon accidentelle, mais à une date très ancienne. » Rendons-lui le service de le documenter pour un prochain avenir. De 709 à 1790, on officia, jour et nuit, à l'Abbaye. Quand le monastère fut converti en maison centrale de force, le chœur de la Basilique devint la chapelle des détenus. En 1863, suppression de la maison centrale. En 1865, réaffectation effective au culte de toute la Basilique. De 1865 à 1886, exercice paisible et régulier du culte dans la Basilique. En 1886, transfert du culte de saint Michel de la Basilique à l'église paroissiale, auprès de laquelle les religieux étaient venus habiter.

M. Lafferre s'excuse — en ce qui le concerne, — il excuse encore plus son collègue de l'Intérieur d'avoir prêté un peu — si peu que rien — l'oreille à la clameur populaire qui s'exprimait par les assemblées locales et par le Conseil général de la Manche demandant la réaffectation religieuse, permanente et normale, de la Basilique abbatiale. Ces demandes concordantes ne pouvaient être rejetées sans examen. On a entrebâillé une toute petite porte, quelques heures seulement. Il n'y a pas là, « dans les circonstances actuelles, au lendemain de la signature de la paix, d'excès de libéralisme. » Oh! non, M. le Ministre, je vous l'assure.

Croyez-en M. Jean Bon : du moment qu'il ne s'agit que d'une concession « accidentelle ou exceptionnelle » ne mettant pas en péril la loi de séparation ou la politique laïque (voir le récent discours de M. Pichon), la majorité sera satisfaite. M. Jean Bon avait peur — seulement — que l'on eût procédé à la consécration liturgique de la Basilique. Il n'en est rien. Donc cet édifice et les magnifiques bâtiments qui l'entourent « faits pour la beauté, pour l'édification esthé-

tique (sic) de la nation » pourront être mis à la disposition de toutes les confessions et de toutes les écoles philosophiques.

Voilà! N'est-ce pas exactement ce qu'écrivait naguère M. Emile Baumann : « Un jour de pèlerinage, la messe serait célébrée dans l'église abbatiale; le lendemain .. rien n'empêcherait une Loge d'y tenir un convent » ?

A cette sacrilège alternance on aboutit fatalement, quand on n'est pas résolu à faire qu'une église soit une église, autrement dit quand on veut que l'édifice soit livré au culte (qui est sa raison d'être) « à certains jours » déterminés, seulement.

Telle est — entre autres — la moralité du débat et de l'événement qui l'a suscité.

E. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Les officiers et soldats des armées de terre et de mer tombés au Champ d'honneur et particulièrement : Michel André, capitaine; François Schavff; Joseph Schütz, de Ebange-Florange; Marie-Maxime-Paul Béliard, d'Aubonne; Auguste Laurent, aspirant, de Montpellier; Louis Bouverie, de Le Teilleul; Armand Chaufray, de Saint-Pierre-du-Regard; Léon Morin, caporal, de Champsecret; Pierre Toulouse, de Paris; J. Robert, de Sancy.

Alsace-Lorraine. — Florange : M^{me} Eugénie Humbert; M^{me} Louise Schütz.

Bouches du Rhône. — Marseille : M^{me} Thérèse de la Broussière, fidèle associée.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Thérèse Coldré; M^{me} Marie Manière.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} Vve Henri Béquet.

Doubs. — Orchamps-Vennes : M. l'abbé C. Moysse, curé.

Gers. — Puycaquier : M. Henri Agneau.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Tiercelin-Valentin, fidèle et très dévouée zélatrice; Piré : M^{me} Lesage de la Haye, zélatrice bien dévouée; Fougères : La B^{de} Mère Marie du Sacré-Cœur, Assistante de la Communauté de l'Hôtel-Dieu.

Indre. — Châteauroux : M^{me} Babou, fidèle associée.

Jura. — Conliège : M^{me} Marie-Anne-Pauline Régault de Maulmin, très dévouée au Saint Archange, bien fidèle associée, décédée pieusement à l'âge de 100 ans; Lous-le-Saulnier : M^{me} Canal.

Loire-Inférieure. — Séverac : M^{me} Marchand, née Marie Balac.
Loiret. — Saint-Maurice-sur-Aveyron : M. et M^{me} A. Jolly.
Manche. — Tessy-sur-Vire : M. l'abbé Lelubée, *curé-doyen* ; Vindefontaine : M. l'abbé Régnault, *curé* ; Valognes : la R^{de} Mère Sainte-Claire, *prieure du Monastère des Bénédictines* ; Pontorson : M. le Dr Pierre-Jean Ménard.
Meurthe-et-Moselle. — Crantenoy : M^{me} Dubroux, née Eugénie Remy, *fidèle associée*.
Orne. — Saint-Pierre-du-Regard : M^{me} Geneviève Cléry ; M^{me} Maria Lemonnier ; M^{me} Armande Mérous ; M^{me} Augustine Viel.
Rhône. — Lyon : M^{lle} Marie Bohé.
Haute-Savoie. — Metz : M^{me} Gasparine Lavorel.
Sarthe. — Le Mans : M. Ernest Jovin ; M^{lle} Yvonne Rondeau.
Seine. — Paris : M^{me} Ernestine Leofant.
Angleterre. — Londres : R^{de} Mère Thérèse-Marie du Sacré-Cœur, *supérieure générale des religieuses de l'Adoration réparatrice*.
Luxembourg. — Remich : M^{lles} Joséphine et Fanny Schindgen, *solatrices très actives et dévouées*.
Canada. — Saint-Hyacinthe : Sœur Sainte Claire, *religieuse adoratrice du Précieux Sang*.
Antilles. — Cap Hritien : M. Joseph Saint-Amand Blot.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.



Imprimerie brevetée Fr. Simon, Rennes.

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

(en métal)

1^o Reproduction de la Statue du Mont Saint-Michel.

Argentées, sans socle (haut. : 8cm, 14cm)..... 1^r 50, 5^r 25
 — avec socle (— 12cm, 20cm)..... 2^r 25, 7^r 50
 Décorées, sans socle (— 8cm)..... 1^r 75
 Argentées mat. bronzées ou dorées, au choix,
 (haut. 14cm, 18cm, 22cm)..... 9^r » 11^r 25 22^r 50

2^o Interprétation du Tableau de Raphaël, au Louvre. (Argentées, bronzées ou dorées, au choix),

Sans socle (haut. 15cm, 18cm)..... 15^r » 18^r »
 Avec socle (haut. 25cm, 30cm)..... 33^r » 37^r 50

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :
 N^o 1 : 0^r60 la dz. ; 6^r » la grosse. | N^o 3 : 0^r90 la dz. 9^r » la grosse.
 N^o 2 : 0^r75 — 7^r50 — | N^o 4 : 1^r15 — 11^r50 —
 b) Artistiques, métal patiné :
 0^r30, 0^r45, 0^r60, 0^r75, 1^r15, 1^r90, 3^r, 4^r50 l'unité.
 c) Artistiques, vieil argent, contrôlé :
 1^r50, 2^r, 3^r75, 5^r, 6^r25 l'unité.

2^o Médailles de Notre-Dame et saint Michel. (D'un côté : N.-D. du Mont-Tombe; de l'autre : saint Michel.)

Forme ronde, aluminium : N^o 1, 0^r90 la douz ; 9^r la grosse.
 N^o 2, 1^r15 la douz. ; 11^r50 la grosse.

3^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant TOUS les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL — portant d'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^r90 la dz ; 9^r la grosse.
 Métal patiné : 0^r45 1^r15 1^r50 l'unité.
 Argent patiné : 2^r25 3^r25 3^r75, 6^r25 l'unité.
 Titre : 5^r75, 6^r25, 6^r75, 8^r75 l'unité.

III. CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotins noirs : 0^r50 l'unité ; 5^r la douz.
 — grains coco, noirs : 0^r75 l'unité ; 7^r 50 la douzaine.
 Chaîne maillechort, grains coco : 0^r90, 1^r25 ; (guilloché) 1^r ;
 lapis, jaspe, améthyste, émeraude, topaze) 2^r25 l'unité.
 (Méthode comprise)

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0^r30 l'unité ; 3^r la douzaine. (Ils sont envoyés bénis.)

Statuettes, Médailles et Chapelets sont envoyés indulgenciés.

Tous les prix ci-dessus s'entendent nets (majoration comprise) et franco de port et d'emballage.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Abbé ROUZIC. *Le Renouveau Catholique. Les Jeunes avant la Guerre.* 1 vol. in-12 de 352 pages. Prix : 3 fr. 50. Majoration 30 %.

Un apôtre des Jeunes nous donne, dans ces pages, une histoire des Jeunes. C'est le tableau réconfortant du mouvement religieux qui, avant la guerre, se manifestait dans tous les rangs de la jeunesse française, sur les divers points du pays.

L'auteur commence par rappeler les principaux obstacles qui s'opposaient à un renouveau : c'est l'affaire des deux chapitres intitulés : *Le triomphe du scientisme* et *La défaite du scientisme*. Dans le chapitre III, intitulé : *Un faux départ*, il raconte l'odyssée du Néo-Christianisme. Le chapitre IV : *Constatation d'un renouveau*, expose le nombre, l'étendue et la valeur des différentes enquêtes, sur le mouvement religieux de 1905 à 1914. Au chapitre V, se trouvent exposés, *Les éléments du renouveau* ; au chapitre VI, très important, *Les caractères du renouveau*. Bien entendu, *Les causes du Renouveau* ne pouvaient manquer d'être recherchées, et c'est sur ce point que l'auteur s'est le plus étendu. Il distingue, parmi ces causes les *institutions*, les *tyres* et les *hommes*. Le chapitre VIII intitulé : *les Résultats*, complète et achève l'œuvre. Et maintenant, mon avis sur ce volume ? Les Jeunes et les amis des Jeunes trouveront charmes et profits à la lecture de ce livre.

Mgr CHAPON. *La France, les Alliés et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne.* In-12, 2 fe. 60, majoration comprise.

Ces pages, publiées dans le *Correspondant* où elles ont été remarquées, sont à relire à l'heure du rendement des comptes. Elles prouvent lumineusement que l'agression dont nous avons été victimes n'est pas imputable au kaiser seul, ni à une fraction pangermaniste, mais à toute l'Allemagne. C'est donc l'Allemagne tout entière qui doit payer et réparer. Ensuite seulement, elle pourra, sous votre contrôle, jouir de cette liberté des peuples que la France a vengée et défendue contre eux. Ces articles ont valu à Mgr l'évêque de Nice, de la part de ses ennemis, l'honneur de leurs critiques et celui plus grand de leurs injures.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des *Annales* et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



5^e LIVRAISON SEPT. OCT. 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour venir un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRANWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

À partir du 1^{er} Juillet

TROIS TRAINS PAR JOUR DANS LES DEUX SENS

I. — *Le mercredi* : Départs de Pontorson : 8 h. 28, 11 h. 49, 15 heures; départs du Mont Saint-Michel : 9 h. 18, 12 h. 14, 17 h. 30.

II. — *Les autres jours* : Départs de Pontorson : 8 h. 28, 13 h. 3, 15 heures (lundi, vendredi et dimanche), 15 h. 32 (mardi, jeudi et samedi). — Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 14, 13 h. 58, 17 h. 30.

Durée du trajet : 30 minutes.

45^e Année. — 6^e Livraison. — Sept.-Octobre 1919.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Le Progrès de la Dévotion à saint Michel* (p. 89) ; *L'accomplissement chrétien du devoir électoral* (E. D.) (p. 91). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 93) ; *Zélateurs* (p. 93) ; *Associés* (p. 93) ; *Consécrations* (p. 93) ; *Fête de saint Michel* (p. 94) ; *Ex-voto* (p. 94). — LA FÊTE DU 3 JUILLET : *Discours de M^{re} Charost* (p. 94) ; *Allocution de M^{re} Lepetit* (p. 99) ; *Discours de M^{re} Guérard* (p. 101). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 102). — UNE POÉSIE INÉDITE DE CONRART SUR LE MONT SAINT-MICHEL (ÉTIENNE DUPONT) (p. 105) ; *Le Mont Saint-Michel* (VALENTIN CONRART) (p. 105). — RECHERCHES SUR LE CULTRE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (A. LECLEER) (p. 107). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 109). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS (p. 110).

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

CHAQUE SAMEDI DE SEPTEMBRE, le 29 SEPTEMBRE, le PREMIER SAMEDI D'OCTOBRE et le 16 OCTOBRE, anniversaire de l'apparition de saint Michel, messe pour les zélateurs et bien-faiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 20 au 29 septembre et du 8 au 16 octobre, en préparation des deux grandes fêtes de l'Archange au Mont. Outre les intentions des associés, spécialement celles qui nous sont communiquées par lettres, les intentions générales bénies par Monseigneur l'Évêque de Coutances seront : pour la neuvaine de septembre : LE PROGRÈS DE LA DÉVOTION À SAINT MICHEL, et pour celle d'octobre : L'ACCOMPLISSEMENT CHRÉTIEN DU DEVOIR ÉLECTORAL.

* * *

L'an dernier à pareille date la guerre faisait rage. Tout l'enfer semblait déchaîné sur la terre. Le Souverain Pontife venait d'élever la fête de saint Michel terreur des démons, comme disent ses litanies, au rang des fêtes les plus solennelles de l'Église. A cette marque de dévotion et de confiance saint Michel

bienfaiteur des peuples qui l'honorent, répondit par la victoire définitive du Droit sur la Force. Le Journal de Genève, en juillet dernier, racontait l'histoire des derniers jours de la guerre, d'après les révélations de Von Hintze qui fut sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Berlin. Voici ce qu'il note sans penser assurément à saint Michel : « Le 29 septembre au matin, Hintze se rendit à Spa au G. Q. G. Ludendorff déclara la victoire désormais impossible. Il faut tout de suite un armistice, dit-il. chaque heure de retard représente un péril... Dans l'après-midi Guillaume II convoqua Hintze et lui dit : « D'après ce que m'a dit le chancelier les choses ne vont pas si mal. On peut attendre encore et réfléchir une quinzaine de jours avant de changer de système et de demander la paix. »

Mais en ce même 29 septembre, à onze heures du soir, l'armistice avec les Bulgares était signé et l'alliance ennemie s'effondrait. Une fois de plus saint Michel avait pris la défense de la France. Et quelle réponse au blasphème allemand selon lequel, quand même saint Michel prendrait la tête des armées alliées, il ne viendrait pas à bout d'Hindenburg ! A nous par conséquent de manifester notre reconnaissance au grand Archange par une recrudescence de dévotion.

Bien des raisons nous y invitent. Le souci de nos âmes d'abord. Saint Michel est le vainqueur de Satan, et tous nous avons à lutter contre ce prince du mal. C'est saint Michel qui présente nos prières au Très-haut ; c'est l'Ange dont la prière conduit aux cieux. Il est le soutien du peuple de Dieu, le gardien et patron de l'Église, l'Introduceur des âmes dans la lumière sainte, le Prévôt du Paradis. Tous ces titres que lui donne la Liturgie de l'Église mettent en relief la place que le Prince de la milice céleste doit tenir dans la piété des âmes catholiques éclairées. C'est à lui qu'après Dieu et la Très Sainte Vierge nous confessons chaque jour que nous sommes pécheurs : c'est lui que l'Église fait spécialement invoquer après chaque messe dans les temps critiques que nous traversons.

Tout en songeant à nos intérêts spirituels, il nous est bien permis de ne pas oublier les temporels. La paix est signée, c'est vrai, mais nous n'en jouissons que médiocrement. Notre avenir économique est très sombre et la guerre sociale nous menace. Ce serait la ruine de la France. Dieu ne l'a pas arrachée au plus terrible assaut qu'elle ait subi dans son histoire pour qu'elle lui devienne inutile. La France, malgré toutes les apparences contraires, demeure la plus catholique des nations et la vraie Fille aimée de l'Église ; et, qu'un jour venant, ses gouvernants arrivent à reprendre conscience de ses vraies traditions et de ses intérêts, elle sera encore le soldat de Dieu dans le monde. Ce jour viendra et ce sera vraiment la résurrection de la Patrie. Prions donc, comme nos ancêtres, saint Michel héraut de la

gloire divine. Son nom même est le drapeau de l'Ordre, contre l'Anarchie. L'anarchie c'est la négation de toute autorité : Michel c'est la proclamation du fondement de toute autorité : Qui est comme Dieu ? c'est l'exaltation de Dieu par dessus tout. Demandons-lui de nous aider dans la lutte contre l'anarchie. Fille de Luther et fille de l'Allemagne. Que tous les bons Français qui s'intéressent à la gloire de leur patrie se rangent donc sous l'étendard de saint Michel à l'imitation de leurs ancêtres. Charlemagne avait fait de sa fête l'une des solennités officielles de son empire. Louis VII, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VI, Louis XI, François Ier, Charles IX, Henri III, etc..., manifestèrent leur dévotion en venant en pèlerinage au Mont Saint-Michel.

Les deux grands noms de la guerre de Cent ans, Duguesclin et Jeanne d'Arc, sont spécialement liés à saint Michel et à son sanctuaire au péril de la mer. Anne d'Autriche consacra officiellement la France à saint Michel. Les circonstances sont encore extrêmement graves pour nous. Redoublons de confiance dans l'Ange gardien de la France. « Le culte de saint Michel est le plus capable d'exterminer les sectes maudites, filles de Satan, qui ont juré la ruine de la Société chrétienne. » (Pie IX.)

« Puisse la dévotion à saint Michel devenir pour nous ce qu'elle était pour nos pères : la dévotion française par excellence ». (Vœu du Congrès national catholique de 1887.)

* *

Nous allons prochainement entrer dans une période électorale extrêmement importante, puisqu'il s'agira de renouveler toutes les autorités sociales, depuis les Conseils municipaux jusqu'au Président de la République. Les catholiques vont donc avoir de multiples occasions de remplir un devoir très grave. Au lieu de gémir sur le malheur des temps, qu'ils s'acquittent chrétiennement de ce devoir, ils auront sauvé la France et rétabli l'ordre en notre pays. Les catholiques sont le nombre en France. Avec le suffrage universel ils devraient être les maîtres, si, au moment décisif, il n'y avait pas parmi eux une foule de transfuges. Mgr l'Archevêque de Besançon a récemment rappelé d'une manière si nette l'obligation de conscience qui incombe à tous les électeurs que nous ne saurions mieux faire que de citer ses paroles :

« Puisque ce sont les électeurs qui font les conseillers municipaux, les conseillers d'arrondissement, les conseillers généraux, les députés et les sénateurs, chargés de gérer les affaires publiques et de faire les lois, il s'ensuit que les électeurs catholiques ne peuvent, sans trahir leur conscience, porter leur choix sur des hommes disposés à combattre la religion et à compromettre les intérêts matériels de la société.

Au premier rang des ennemis de la religion vient se placer une secte qui, depuis plus d'un siècle, a déchaîné sur notre pays les fléaux dont il souffre.

C'est la secte des francs-maçons.

Un catholique ne peut, sans forfaire à son devoir, et pour aucune raison, voter ni faire voter pour un franc-maçon notoire, car la franc-maçonnerie ne poursuit qu'un but : la destruction du christianisme, voire même de la patrie.

Tous ses membres sont, d'ailleurs, retranchés de la communion de l'Eglise. Et rarement, chez nous, on s'avoue franc-maçon.

Il est d'autres hommes qui, sans être francs-maçons, se disent libres penseurs. Ils affectent de ne donner, dans leur conduite, aucune marque de religion.

Eh bien, c'est aussi forfaire à son devoir et commettre un péché grave que de voter pour un libre penseur.

Un libre penseur est non seulement incapable de prendre en main la défense des intérêts religieux, mais ses votes, l'expérience le dit, sont toujours inspirés par un sentiment d'hostilité contre Dieu et l'Eglise.

De même, un chrétien ne peut voter pour un candidat qui, sans être franc-maçon ni libre penseur, mais « laïciste » s'est signalé dans sa vie publique par des actes contraires à la religion, et qui refuse d'en reconnaître tous les droits; ni pour un partisan du socialisme, qui, vivant en dehors du christianisme et de la charité qu'il prêche, convoite, au nom de l'égalité, la destruction de la famille, de la propriété et de tout l'ordre social.

Catholiques français, nous devons agir et combattre en catholiques français, non pas sur une plate-forme politique quelconque, mais sur le terrain de la défense religieuse et sous l'étendard du Christ, comme aussi sur le terrain de la patrie et sous l'étendard national. A ces deux saintes causes, les catholiques devront non seulement leurs deniers et leurs bras, mais au besoin leur sang et leur vie.

Donc, avant tout, soyons tous de parfaits catholiques et de parfaits Français.

Catholiques, nous aurons à cœur de respecter d'abord l'autorité de Dieu et de restaurer toutes choses dans le Christ : Instaurare omnia in Christo.

Catholiques, vous vous grouperez dans le grand parti de Dieu qui doit dominer tous les partis sans absorber aucun d'eux : cette organisation peut, seule, nous sauver des malheurs qui, même après la guerre victorieuse, menacent encore l'Eglise et la patrie...

Ce sera surtout la meilleure diplomatie qui, tôt ou tard, dotera la victoire.

On a beau foire, nous serons acculés, chez nous, à une lutte religieuse et antifrançaise.

Les camps seront tranchés.

La force des choses contraindra les chrétiens français à lutter, parce que chrétiens français.

Voilà pourquoi, groupons-nous donc et unissons-nous. Volons toujours en chrétiens français convaincus, sincèrement, publiquement dévoués à la patrie et à la religion.

Ces chrétiens convaincus et organisés seront les meilleurs protecteurs et les gardiens les plus sûrs de nos intérêts religieux, de nos intérêts particuliers et de notre prospérité nationale. »

Et nous, membres de l'Archiconfrérie, prions saint Michel afin que sur ce terrain spécial des élections il terrasse encore une fois le démon depuis trop longtemps vainqueur.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1° Le 29 septembre : a) Archiconfrérie ; b) Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2° Le 2 octobre : Chapelet de saint Michel. — 3° Le 16 octobre : Fête de la dédicace du Mont Saint-Michel : Archiconfrérie. — 4° Le 24 octobre : saint Raphaël, chapelet de saint Michel. — 5° Jour au choix pendant les neuvaines. — 6° Jour au choix chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 7° Jour au choix chaque mois : Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{me} Duroeux, de Wignehies et M^{me} C. Blondiaux de Bourbourg ont été admises au nombre des Protectrices des œuvres de Saint Michel (100 francs versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} J. Emerard, de Saint-Just Chaleyssin ; M^{rs} Mollie Connoly, de Bandon ; R^{de} Sœur Gertrude du S.-G., de Ottawa ; M^{lle} F. Lenglet, de Saint-Pol sur Ternoise ; M^{lle} Appoline Pierrat, de Saint-Jean du Marché ; M^{lle} Edmée Vaugeois, de Nantes.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, 983 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 108 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel (1^{er} juin au 1^{er} septembre).

FÊTE DE SAINT MICHEL. — Samedi 27 septembre, vers 7 heures du soir, arrivée du Pèlerinage National de N.-D. de Salut. A 8 heures, Allocution, procession aux flambeaux, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Dimanche 28 septembre : A 7 heures, messe de communion avec allocution. — A 10 heures, grand'messe et sermon. — A 1 h. 1/2, pèlerinage à N.-D. la Gisante, à Tombelaine. — A 5 h. 1/2, vêpres solennelles et salut. — A 8 heures, conférence historique sur le Mont Saint-Michel et procession aux flambeaux.

Lundi 29 septembre : A 7 heures, messe de communion avec allocution. — A 10 heures : GRAND'MESSE. Sermon. — A 3 h. 1/2 : Vêpres et salut du Très Saint Sacrement.

Les cérémonies seront célébrées, toute la journée, dans l'église paroissiale.

EX-VOTO. — Plaques de marbre : FAMILLE LOUIS, VILLEMUR ET VAUCOULEURS. — 8 SEPT. 1913, FAMILLE M. M. MERCI. — MERCI A SAINT MICHEL, 1915-1919. A. G. — MERCI A SAINT MICHEL, 1916-1919. E. L. — MERCI. A. H.

— Reçu une pale brodée, une nappe d'autel en broderie Richelieu, une bourse de soie peinte, une pale brodée et trois purificateurs.

LA FÊTE DU 3 JUILLET

Discours

PRONONCÉ PAR S. G. MONSEIGNEUR CHAROST, ÉVÊQUE DE LILLE, dans la basilique abbatiale du Mont-Saint-Michel (1).

Si, M. F. j'ai cédé à l'invitation périlleuse de prendre la parole en cette merveille d'art qu'est votre basilique, c'est qu'elle m'était adressée au nom d'une affection déjà ancienne et que je ne pouvais être insensible au charme des souvenirs de jeunesse, particulièrement agréables à renouveler après quatre longues et pénibles années de guerre.

N'attendez pas de moi des accents d'éloquence, mais seulement des accents de foi et de gratitude envers l'Archange dont vous êtes si justement fiers ; car, si au XV^e siècle, il a délivré votre Normandie, au XX^e il a libéré le Hainaut et les Flandres, ces provinces hier si prospères, si fécondes, aujourd'hui effroyablement mutilées, mais restées toujours fortes, laborieuses et chétiennes.

(1) A défaut du texte que nous voulions publier *in extenso*, nous empruntons à la *Croix de la Manche* l'excellent résumé qu'elle a donné le 12 juillet

Monseigneur de Coutances, en cette Bretagne qui allait devenir pour moi une mère d'adoption, vous me fûtes ménagé par la Providence comme un frère aîné. Ni votre aide affectueuse, ni vos conseils précieux ne me firent défaut. La première séparation date de votre élévation sur le siège de Coutances. Chanoine, je pris à la métropole la place que vous y laissiez vacante, mais devenu vicaire général, je reprenais le contact avec vous, à me nourrir de votre expérience. La seconde date de la guerre, mais vous avez voulu que par vous je sois réintégré dans l'Épiscopat et par la porte de St-Michel. Soyez remercié et béni du fond de mon cœur. Monseigneur ! Daigne le Ciel conserver longtemps à la tête de l'église de Coutances le guide sûr, à la pensée toujours surnaturelle qu'il y a commis pour l'édification de ses frères et le bien de son peuple.

Monseigneur de Cambrai, ce m'est une joie de me rencontrer avec vous au pied de l'Archange qui nous a couverts de sa protection et de lui exprimer en même temps que vous notre satisfaction d'être sortis de l'enfer où nous étions plongés ! Mêmes angoisses, mêmes souffrances, même délivrance scellent l'union du suffragant à son métropolitain.

J'adresse au gouvernement français notre remerciement d'avoir bien voulu rouvrir au culte catholique qu'elle appelle par ses lignes si hardies et si pures, cette incomparable basilique qui monte extasiée vers l'infini, et de l'avoir fait au lendemain de la victoire du Droit, de Dieu qui est la source inaltérable du Droit, la sanction inéluctable du Droit, le vengeur de la justice éternelle. Nous sommes tous très sensibles à cet acte qui nous rappelle celui de Roland, préfet des marches de Bretagne, tendant à Dieu son bras par l'entremise de son évêque. C'est le présage, le signe d'une bonne volonté — réciproque de notre part — un gage de paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, un gage de la protection du Ciel sur notre sol français.

Après cet exorde aimable, Mgr de Lille se défend de prononcer un discours. Il jettera seulement quelques idées maîtresses montrant : 1° Que les anges couronnent la création qui les postule ; 2° Que saint Michel a joué un très grand rôle dans notre histoire nationale, et 3° Qu'il a apporté le plus précieux des secours au peuple lillois pendant l'occupation.

I

Les anges complètent la logique de toute la création. Tout, autour de nous, montre le goût de l'ordre pour la hiérarchie. La pierre existe, la plante vit, l'animal se meut, l'homme

pense, mais l'esprit dépasse la matière, et par la réflexion, nous allons jusqu'aux Anges que la Révélation nous découvre avec l'autorité de la parole de Dieu. La mission des Anges est de gouverner, conduire le genre humain pour le porter jusqu'à Dieu.

Dieu n'aime pas cette pensée moderne qui s'attaque à la vie divine. Il tient au rôle qu'il a donné à ses anges, à chacun de nous. Nous sommes si inconstants que nous courons le risque de nous perdre, de trébucher à chaque obstacle. C'est l'ange gardien qui veille sur nous et empêche notre chute au fond des abîmes.

Les peuples non moins que les individus ont besoin, parce qu'ils sont également imprévoyants et enclins à leur perte, de protecteurs puissants. Ils ont, eux aussi, leurs anges gardiens et l'archange saint Michel fut celui du peuple élu. Il prépara le retour des Hébreux dans la mère-patrie et par la voix du prophète les ramena devant la Ville Sainte.

II

Saint Michel n'a point protégé que le peuple Hébreu. Dès que le peuple de France s'éveille au sentiment national, il reconnaît le grand archange pour patron. Ce ne sont point là des conjectures mais des faits constants. Notre plus ancien poème : la chanson de Roland, nous montre « Saint Michel du Péril » se levant pour porter secours au grand chef français qui succombe, prenant l'âme du peuple, comme en cette guerre à Verdun, pour la présenter au Dieu des miséricordes et des vengeances et apaiser sa justice. Mais ce monastère était déjà antérieur de trois siècles à ce poème, où la langue française dit ses premières paroles, comme l'enfant au berceau !

Pendant la guerre de Cent ans, quand toutes les provinces françaises tombaient au pouvoir de l'ennemi, seul le Mont restait inviolé. Le roi de France y vint chercher l'appui du Ciel et de retour en sa capitale, élevait « la porte Saint-Michel » au boulevard du même nom. A l'endroit de cette porte se trouve aujourd'hui la fontaine Saint-Michel. Le dauphin, « l'indolent » roi de Bourges, ne pouvant lever l'oriflamme de Bouvines, laissait tomber aux mains des Anglais la couronne de saint Louis et le peuple, qui ne valait pas celui d'aujourd'hui, acclamait en France le roi d'Angleterre ! Le roi pourtant fit peindre un nouvel oriflamme à l'effigie de saint Michel et partit au combat. Quelques instants après, le secours de Jeanne d'Arc allait lui être envoyé. En 1425, se livra sous ces remparts une bataille, grande comme celle de Verdun, et qui eut pour issue une victoire pareille, Normands et Bretons

y rivalisèrent de bravoure. Les vieilles familles de Saint-Malo, Tinténiac, de la côte bretonne, y servirent aux ordres d'un capitaine normand, tout à l'espoir de remettre au front du dauphin la couronne de ses pères. Au récit de toutes leurs luites répété sous toutes les cheminées des chaumines de France, le cœur de Jeanne s'enflamme. Saint Michel et votre sainte Catherine de Lorraine, Mgr de Cambrai, vont lui donner sa mission. Au jour anniversaire de la fondation du Mont, elle livrera la bataille des Tourelles et libérera la France.

III

Quand la ville de Lille semblait entourée d'une ceinture de torches rougissant le ciel, que le blocus nous affamait, que l'angoisse était au fond de tous les cœurs, je convoquai mon peuple dans l'église Saint-Michel, l'une des plus belles, centre d'une grande paroisse. A mon appel, il vint emplir la vaste nef et pour lui inspirer confiance je lui dis : Invoquez avec la foi de vos pères l'archange protecteur de la Patrie et ne vous laissez pas abattre ; développez vos énergies, ne craignez ni les privations — elles expient les excès de la sensualité — ni les longs mois d'occupation — ils expient les excès de la liberté, — ni la menace du canon — nous sommes sous la garde de Dieu, qui ne nous abandonnera pas. Il nous éprouve, donc Il nous aime ! Nous l'avons chassé de notre société, Il y veut rentrer ... par la voie douloureuse. Souffrons avec Lui. Saint Michel nous aidera. Par lui, nos prières et nos souffrances, comme un encens d'agréable odeur, monteront jusqu'au ciel que fléchira notre grande pitié.

En connut-on jamais de semblable ? Le barbare prélevait au milieu de nous par milliers des contingents de jeunes filles, à Lille, à Tourcoing, à Roubaix, et les pauvres enfants, fleurs aussi pures que celles de la vallée de Vaucouleurs, venaient nous demander le secours, la grâce nécessaires pour supporter sans péril pour leur vertu ces déportations infâmes, ces promiscuités redoutables, pour entendre avec des oreilles chastes ces immondes quolibets de corps de garde. Et ce n'était point encore pour elles la pire épreuve ! Une autre, plus terrible que toutes, les attendait : la troideur des populations françaises ! Les Allemands, au vice ajoutant la calomnie, n'avaient-ils pas dit qu'ils débarrasseraient Lille des impures ? Et ces malheureuses enfants ne trouvèrent d'abord sur leur chemin, dans la détresse de leur âme et leur besoin de réconfort, qu'un ostracisme sec et méprisant ! Il fallut, pour qu'un revirement se manifestât dans l'opinion, que les curés dans leurs églises restent assidus pendant des heures au Saint Tribunal et distribuent chaque matin à des

centaines de jeunes filles le pain des anges. L'on comprit alors mais tard ! Il fallait tuer la race en même temps que disloquer la famille. Les Allemands enlevèrent donc aussi les jeunes gens pour les forcer à travailler contre leur patrie. Le premier contingent parti de Saint-Maurice atteignit 500. Il s'est trouvé réduit à 179. Une aussi effroyable proportion de morts n'a été atteinte en aucun lieu sur aucun champ de bataille.

Et sur ceux qui revenaient Mgr Charost a vu la trace des coups de bâtons ; c'est d'eux qu'il a appris le martyre de leurs camarades parfois jetés au fond de l'eau et repoussés à coups de briques si d'aventure ils parvenaient à revenir à la rive. Les survivants n'ont trouvé, de leur propre aveu, que dans la pensée de saint Michel la force d'encourir les plus mauvais traitements, les plus sévères pénalités pour leur fidélité à la France, en un mot le courage de résister jusqu'à la fin.

*
* *

Cloches et statues, descendues des clochers et des piédestaux, consolez vous, disais-je, nous reprendrons assez de canons pour donner une âme à nos tours ou beffrois, pour replacer sur leurs socles dans un bronze vêtu d'or toutes nos gloires protectrices !

En effet, en octobre 1918, la forte et irrésistible armée allemande rebroussait chemin, l'état-major allemand quittait Lille avec tous ses bureaux et les hommes de 17 à 60 ans devaient payer de l'exil la défaite du kaiser, qui était la réponse du ciel à la foi inlassable de notre bon peuple de France.

Mgr Charost annonce alors que le 16 octobre prochain, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe, il présidera à Lille une grande procession. Il y portera le Saint Sacrement aux autels de l'Archange et de Notre-Dame de la Treille ; il exprimera la gratitude des Lillois pareille à celle des Normands quand l'Anglais fut définitivement vaincu par Richemont à la bataille de Formigny en 1450.

Pendant la guerre, gens des Flandres et de Normandie, nous avons eu les yeux levés vers la Sainte Montagne d'où nous est venu le salut. Unis par l'espoir, nous le sommes maintenant par la reconnaissance. L'unité française est désormais scellée. Rendons grâce à Dieu, qui en fut le bon ouvrier.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LEPETIT,
PRÉLAT DE SA SAINTIÉTÉ, VICAIRE GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DES ŒUVRES DU MONT SAINT-MICHEL
(à l'issue de la Grand'messe pontificale) (1).

Mes Frères, vous rivalisez d'éloquence avec Monseigneur de Lille. Votre nombre relativement considérable, votre piété enthousiaste, c'est encore un bon discours. Soyez-en remerciés.

J'en entends aussi un autre, également bien touchant, celui de nos vieux moines et chevaliers qui tressaillent dans leurs tombes, celui des pierres de ce temple qui nous crient leur allégresse. Enfin, vous voilà revenus !

A vrai dire, leur répondrons-nous, étions-nous partis ? Notre souvenir vous a-t-il jamais quittés ? Nous n'avons vécu qu'avec vous, par vous et pour vous ; et en venant ici, dans la prière, continuer votre rôle d'intercesseurs auprès de Dieu, supplier pour la France, nous ne songeons pas un instant à partager l'étonnement du doge de Venise dans le palais de Versailles ! Notre joie n'en est pas moins profonde.

Aussi Mgr l'Évêque de Coutances qui parlera tantôt, m'a-t-il chargé de dire dès ce matin sa gratitude à tous ceux qui sont cause de votre présence en ce sanctuaire national.

Notre reconnaissance monte d'abord jusqu'à Dieu, à Notre-Dame du Mont Tombe, à l'Archange protecteur ; mais elle va aussi aux pouvoirs publics qui, depuis cinq ans, ont prononcé sur l'union sacrée les plus belles paroles et l'ont réactualisée aujourd'hui en un si bel acte ; elle va à nos représentants du Parlement dans les chambres françaises et spécialement aux deux qui ont apporté au « rapatriement » de saint Michel le concours le plus dévoué et le plus précieux ; au Conseil municipal du Mont Saint-Michel, au Conseil municipal d'Avranches, la cité de saint Aubert, au Conseil municipal de Pontorson, aux Conseils municipaux des communes de l'environ, au Conseil général de la Manche, aux Sociétés d'archéologie et d'histoire naturelle de Saint-Lô, Avranches et Cherbourg, qui ont bien voulu mettre au premier rang de leurs préoccupations une cause digne à tous les égards de leur sollicitude éclairée.

Cette journée, Monseigneur, en l'année de vos noces d'or sacerdotales, à l'aurore de vos noces d'argent épiscopales, est un bien gracieux sourire de l'archange saint Michel. Comme il vous est doux de le recevoir, en présence de deux évêques du

(1) D'après les notes de la *Croix de la Manche*.

front qui ont fièrement porté au long de cette terrible guerre, le drapeau de l'Église et de la France, de l'ancien évêque de Verdun et de Vaucouleurs, de Jeanne d'Arc, prisonnier comme elle pour avoir tenu tête aux assaillants ; de l'évêque de Lille, qui a écrit au barbare kaiser des lettres historiques, et qui vient, en rappelant le passé, des ducs de Bretagne et de Normandie, frères en saint Michel — comme leurs peuples l'ont été sur nos champs de bataille en nos plus glorieuses victoires — donner rais n à la parole du cardinal Labouré entendue au jour de votre sacre : Il n'y a plus de Couesnon !

Si j'osais prendre à témoin ma toute personnelle pensée, je dirais qu'hormis les jours de ma première communion et de mon sacerdoce, celui-ci est le plus beau de ma vie, qu'il ne me reste plus qu'à chanter mon NUNC DIMITTIS !

Mgr Lepetit donne alors le programme de la cérémonie du soir, se gardant bien d'émettre une sèche énumération. Au passage, la presse étrangère et française sera même complimentée pour son dévouement à la cause du « rapatriement ». On demande beaucoup aux journalistes, et on ne leur sait point toujours suffisamment gré des services qu'ils essaient de rendre. Pourtant un mot — comme celui que nous entendîmes — coûte peu et fait grand plaisir ; de nous l'avoir dit, merci Monseigneur !

Et l'aimable prélat, priant la foule des pèlerins de revenir, l'après-midi, plus nombreuse et plus fervente encore, lui dit qu'à la suggestion de Monseigneur l'Evêque, un Te Deum serait chanté « comme ces voûtes n'en ont jamais entendu ». De Lourdes à Cambrai et Lille par Reims, Orléans et Montmartre, il emporterait jusqu'à Dieu notre action de grâces de la victoire, et notre espoir de la paix fondée sur ces trois paroles célèbres : la première de M. Poincaré : « Que la paix soit une création continue » ; la deuxième de M. Clemenceau : « Enfin les Français vont pouvoir s'entre-aimer » ; la troisième de M. Deschanel : « La paix, c'est un commencement ! »

Enfin, Mgr Lepetit annonça que la bénédiction des évêques terminerait la cérémonie et se ravisant : « Donnez-la dès maintenant, Messeigneurs ; bénissez chacune des tombes de ceux qui sont morts pour que nous vivions ; bénissez les chefs et les soldats qui ont sauvé la Patrie ; bénissez nos personnes, nos foyers, notre joie, notre espérance, bénissez la France du haut de la sainte montagne du grand archange français ! »

DISCOURS DE S. G. MONSEIGNEUR GUÉRARD, ÉVÊQUE DE
COUTANCES ET AVRANCHES

(avant le Te Deum de la Victoire) (1).

Si j'avais quelque souci de succès oratoire, après les discours que vous avez entendus, je ne prendrais pas la parole. Mais comment taire ma joie ? Nos efforts ont abouti ! Saint Michel est rentré chez lui ! 33 ans, il avait dû recevoir l'hospitalité à l'église paroissiale. Toute vénérable qu'elle fût, ce n'était pas son église. Aujourd'hui, c'est un retour triomphal mais non définitif encore. Prions qu'il le devienne, que saint Michel nous aide à lui procurer cet honneur.

En attendant, nous avons les plus impérieux motifs de faire de cette solennité une fête de la reconnaissance. Dieu a béni notre endurance dans les combats ; il y a mis fin par la victoire. A lui, nos actions de grâces, pareillement à ceux qui furent les instruments de sa Providence dans ses desseins sur nous, qui nous ont apporté le concours de leur talent ou de leur génie, qui ont réussi, du plus humble soldat au plus fier capitaine, à refouler l'ennemi !

Normands, nous devons aussi une gratitude particulière à la Sainte Vierge. Toute la Normandie placée sous sa protection en ressent les heureux effets, (au temps de la Révolution, toutes les cathédrales qui lui étaient consacrées ont été sauvées, deux ont péri qui n'étaient pas sous son vocable) ; à saint Michel ensuite qui, de son piédestal, « fou d'audace », veille fidèlement sur la Patrie, et regarde toujours avec prédilection le coin de terre qu'il s'est choisi.

Qui pourrait le nier de ceux qui savent que le projet de l'ennemi était de s'emparer de notre Cotentin et d'abord de Cherbourg qui lui en fermait l'entrée. Ah ! si notre grande ville maritime eût été prise, quel sort nous eût été réservé ?

Nous eussions vite fait de grossir le nombre des diocèses dévastés et, au lieu de déplorer les misères de Cambrai et de Lille, c'est sur nous-mêmes que nous eussions versé des pleurs. L'Archange ne l'a pas voulu ; il a brandi son épée et fixé des limites au Teuton : tu ne passeras pas plus loin ! et non seulement tu ne passeras pas, mais tu reculeras, laissant, dans l'humiliation de ta défaite inattendue, toi le prétendu premier peuple du monde, le souvenir d'une barbarie sans nom, de massacres odieux, de déprédations injustifiées, de tyrannies sans exemple.

(1) D'après les notes de la *Croix de la Manche*.

Chantons-lui donc notre reconnaissance ainsi qu'à la Sainte Vierge. C'est un devoir de se souvenir des services rendus. C'en est un aussi de ne pas oublier celui que nous recevons de vous aujourd'hui, Messieurs qui êtes venus vous joindre à nous après de longues et cruelles souffrances dont la Patrie vous gardera — puisque c'est pour elle que vous les avez endurées — une gratitude inaltérable. — A la peine, vous deviez être à l'honneur; c'était à vous de rapatrier en son sanctuaire l'Archange qu'un trop long exil en avait chassé, au grand regret de nos cœurs!

Quant à vous, mes Frères, vous montrerez-vous reconnaissants de cette protection de la Providence? Je n'en doute pas. Mais la manière? Ne soyez pas des chrétiens à demi qui ne prennent de l'Évangile que ce qui leur convient; attachez-vous à la lettre et ne la défigurez pas. Dieu vous en récompensera, dès ici-bas. Il n'attend pas toujours l'éternité pour manifester sa justice et frapper de ces coups terribles qui soudain changent la face du monde. Consolons-le des faiblesses d'autrui. Sachons nous repentir de nos fautes et réparer pour celles de nos frères. Et que la France revenant enfin à son passé se montre la digne fille de l'Église catholique: Oui, ô France, mon pays bien-aimé, reviens à ton Dieu, sois dans le monde son bon sergent et personne ne saura te disputer la première place dans le concert des nations.

Chronique du Mont Saint-Michel

31 Août 1919.

DEPUIS tantôt six semaines le Mont Saint-Michel a repris sa place parmi les curiosités que l'on visite ferme. « Avez-vous fait le Mont Saint-Michel? — Qui n'a pas fait le Mont Saint-Michel? » C'est en ce jargon que l'on parle de la Merveille. Et pour beaucoup, hélas! faire le Mont Saint-Michel consiste à gravir les escaliers en folâtrant, ou bien en répétant sur chaque palier: « Y en a-t-il des marches! », à moins que ce ne soit en produisant une foule d'âneries plus corsées encore. On suit le flot, derrière le bicorne imposant du gardien; on écoute ou on n'écoute pas le « boniment » — comme ils disent. Généralement on ne l'écoute plus, parce que c'est mal porté et que de paraître tout savoir mieux que le commun est devenu un sport comme un autre, un genre, une suffisance. Après quoi l'on va déjeuner à cinq ou à

huit francs, dans les restaurants qui ont vue sur la mer, c'est-à-dire sur le sable tantôt humide, tantôt sec, — sec le plus souvent. En cette année de vie chère, il semble de bon ton à plusieurs, à nombre de visiteurs, de déjeuner démocratiquement sur les rochers à l'ouest et au nord du Mont. Les hôteliers me pardonnent! J'estime que la préférence de ces dîneurs de grand air est pleine de sagesse et de poésie, Pourvu que le temps s'y prête! Or, il s'y est prêté avec une exceptionnelle complaisance. Pendant un mois et plus à peine quelques gouttes d'eau. Nos citernes allaient être épuisées à bref délai quand la bonne Providence, toujours attentive aux besoins de ses enfants, nous envoya ces jours-ci une pluie secourable.

Le déjeuner terminé et les cartes postales écrites, timbrées et postées, que faire? Si l'auto est votre mode de locomotion, vous vous empressiez de courir vers d'autres curiosités à faire, selon votre programme ou selon votre Baedeker... pardon, votre Joanne... votre Joanne bleu et bien français. Le vulgaire, qui voyage encore en chemin de fer, a souvent plus de loisirs; car les trains sont rares et lents. Aussi voyons-nous pas mal de braves gens s'aventurer sur le sable autour du Mont. Oui, ils osent mettre le pied sur le sable et braver toutes les lises de la littérature. La guerre a relevé les courages et rendu possibles ces audaces. Le voyage à Tombelaine n'effraye même plus beaucoup; je veux dire qu'il tente plusieurs si tous ne le tentent pas encore. Cela viendra. Alors, avec la permission de l'honorable propriétaire, on verra peut-être s'attabler sur l'îlot sauvage, des foules entières devant des bocks à la glace. Ainsi s'évanouira le charme.

Il est déjà moindre, sinon singulièrement absent, en ce Mont Saint-Michel du fait de la multitude hétéroclite qui y défile avec toutes les excentricités de la mode, toutes les hardiesses de la plage, toute la badauderie du tourisme. La guerre n'a rien changé sous ce rapport. Nous revoyons, comme en 1913, le lourd gourdin à lanières aux mains de pâles jeunes filles. Cette ineptie! Quant au décolletage, chacun sait qu'il est en progrès. Enfin la supstitution, la plus mondaine et la plus bête, est restée au même point, bien que l'objet en soit divers. Non, la guerre n'a rien changé. Elle n'a, veux-je dire, amélioré rien ni personne, apparemment. Dieu veuille que la moralité de beaucoup ne soit pas descendue d'un cran.

Sur cette grisaille tranchent heureusement les personnes sérieuses qui comprennent que la simple visite d'un monument de première valeur est chose d'importance; celles-là surtout qui tiennent à donner à leur voyage au Mont le ca-

ractère d'un geste sacré. Quelle différence d'allure et de compréhension! Nombre de familles de l'environ et de beaucoup plus loin avaient promis le pèlerinage à Saint Michel si tel de leurs membres sortait indemne — au moins vivant — de la guerre. Elles tiennent promesse, à mesure que la démobilisation rend nos combattants à la vie civile. Puis, les patronages ont repris leurs réunions et leurs promenades. Groupes de jeunes gens et de jeunes filles ont droit à récompenses pour avoir « tenu » pendant ces cinq ans. Comment leur refuser l'excursion enviée?

Le 20 juillet, c'étaient trente jeunes filles, les chanteuses de la paroisse Saint-Germain de Rennes. Naturellement, elles chantèrent nos vèpres et salut, puis s'en furent à Tombelaine. Pas plus que les neumes les lises ne leur font peur. Le 3 août, même programme pour le syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, dont le siège est à Rennes — toujours — et dont la direction morale appartient aux Religieuses de Saint-Vincent de Paul (orphelinat du Griffon). Les syndiquées étaient au nombre d'une centaine.

La cornette de Saint-Vincent de Paul apparaît assez fréquemment au détour de nos ruelles et dans l'église paroissiale.

Le 25 août, par exemple, elle s'éployait par dessus la tête des pupilles de l'orphelinat de Saint-Malo; le lendemain elle voletait parmi des jeunes filles, venues je ne sais d'où. D'autres religieuses, vouées à des œuvres analogues, offrent à leurs enfants la même satisfaction. Les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ne sont pas en retard avec saint Michel. L'an dernier, en pleine guerre c'était la maison de Saint-James; cette année, en deux groupes, ce fut l'hospice de Granville, puis celui d'Avranches.

De Beuzeville (Eure), aux portes du Havre, est venue, le 11 août, une belle délégation de la Congrégation des Enfants de Marie, sous la direction de M. le Doyen.

Le 17 août, Cancale nous envoyait les aînés de son patronage, au nombre de plus de 50. Le groupe était présidé par M. le chanoine Ségouin, curé de la paroisse, qui célébra la messe. Les vicaires-directeurs et plusieurs séminaristes — Cancale est toujours riche en vocations — se mêlaient aux jeunes gens. Canalais de race, fils de marins pour la plupart et voués à l'âpre et périlleuse existence des gens de mer, ces fiers gars ont à l'église la gravité de l'âge mûr et au jeu la gaieté bruyante des enfants. Ils chantaient depuis 4 heures, quand, le moment venu, ils tirèrent chapelet ou eucologe pour assister pieusement au Saint Sacrifice. Après le repas, les chansons reprurent; on dansa en rond sur le sable mouillé; enfin on courut éperdûment à Tombelaine où un jeune, un

« bleu », ramassa un obus de 105 qui avait oublié d'éclater. L'imprudent, le... Les grands, anciens poilus, ne le lui envoyèrent pas dire; ils lui servirent in-promptu un compliment assaisonné à la mode de Cancale, qui n'a rien de mielleux. Et les chansons, dit-on, n'étaient pas terminées quand la bande atteignit la Houle, vers 10 heures du soir.

Somme toute, la saison 1919 est assez pareille à ses devancières du temps de paix. Foule moins dense, et c'est tout. Les autos de luxe abondent chaque jour au pied du Mont et s'y prélassent, sauf à se laisser surprendre par la mer, comme il advint un beau dimanche. Certaines ne manquent pas d'audace; en cela elles imitent leurs élégantes occupantes. En mars dernier les Américains étaient arrivés à hauteur de l'église paroissiale, par une nuit de neige. C'était le record. Il est battu par une limousine aux couleurs franco-belge qui, dans la nuit du 8 au 9 août, escalada notre grande rue et stoppa seulement là où commence le Degré. Ayant couché sur ses positions, elle descendit à l'aube, à reculons, sans accrocher ni une vitrine ni une étagère. Un tank est attendu sur le Saut-Gautier. A qui l'honneur?

GINGATZ.

Une Poésie inédite de Conrart sur le Mont Saint-Michel.

En 1661, M^{me} de Sévigné visita le Mont Saint-Michel. Elle parla de son voyage à la Cour et à la ville et Conrart, l'homme « au silence prudent », lui dédia à ce sujet une épître de 76 alexandrins. Ils ne sont pas fameux et, pour sa réputation, Conrart, cette fois encore, eût mieux fait de se taire. Ils sont inédits; je les ai extraits du Tome IX des MANUSCRITS CONRART, déposés à Paris, *Bibliothèque de l' Arsenal*, n° 5418, [9] folios 485-486. La pièce n'est pas datée; d'après son classement, elle doit remonter à 1663.

ÉTIENNE DUPONT.

Le Mont Saint-Michel.

A Madame la Marquise de Sévigné.

Vous l'avez vu, Madame, et pouvez me dédire,
Si, parlant aujourd'hui, de ce Mont que j'admire,
J'augmente quelque chose et si je suis menteur,
Quand je vous vante, ici, son extrême hauteur.



Cet objet me surprit en s'offrant à ma vue ;
 Je le pris, fort longtemps, pour une sombre nue.
 Et doutais du chemin qu'on m'avait enseigné,
 Quand je le découvris d'un endroit éloigné ;
 Je crus qu'on m'abusait ; et quand, par la campagne,
 Un passant m'assurait que c'était la montagne,
 D'un souris défiant, mêlant mon entretien,
 Je lui faisais bien voir que je n'en croyais rien.
 N'eûtes-vous point, Madame, une peine semblable ?
 Croyez-vous, aisément, une chose incroyable ?
 Et sans vous étonner, pour les plus grands effets,
 Vous qu'on admire tant, n'admirez-vous jamais ?
 Pour moi, j'admire fort, quand, plus près du rivage,
 Je reconnus un mont et non pas un nuage.
 Quand je pus discerner ce rocher orgueilleux,
 Qui bravait de la mer les gouffres périlleux,
 Et toujours en repos au sein de la tempête,
 Dans le plus haut des airs, portait sa fière tête ;
 Des pointes de sa cime, il semblait à mes yeux,
 Qu'il ne fallait qu'un pas pour entrer dans les cieus ;
 Et je me ressouviens de la tour téméraire
 Que l'orgueil des mortels autrefois voulut faire ;
 Mais de beaucoup encor crut mon étonnement,
 Alors que chaque objet se fit voir clairement ;
 Et je vis que ce mont, d'admirable structure,
 Ne devait pas sa gloire à sa seule nature ;
 Le travail des humains, leur courage et leur art,
 De ce tout merveilleux fit la meilleure part.
 Et ce rocher, tout nu, serait peu comparable,
 A ce rocher, chargé d'un ouvrage admirable ;
 A ce rocher, chargé d'un temple sans pareil,
 Qui lance son sommet jusqu'au près du soleil ?
 Et qui, malgré l'horreur de cent creux précipices,
 Le voit environné de pompeux édifices !
 O mortels, c'en est trop et votre ambition
 Vous a fait oublier votre condition ;
 Vous pensiez être Dieux, quand vous eûtes l'audace,
 De porter des palais sur une telle place ;
 De la hauteur du ciel, vous devintes jaloux ;
 Vous crûtes que la Terre était trop peu pour vous
 Et qu'avec le secours de ces massives roches
 Du palais étoilé vous feriez les approches ;
 Ne me répondez point que votre piété
 Voulut bâtir un temple à la Divinité ;
 Votre témérité, qui n'eût jamais d'exemple,
 Chercha, pour s'excuser, la figure d'un temple.
 Mais sous cette couleur vous pensez seulement

A planter l'escalade au bord du firmament ;
 Et, d'un zèle trompeur, couvrant votre malice
 Rendre de vos desseins le ciel même complice. . . .
 Apprenez-nous du moins par quelle invention
 Vous parvintes au bout de votre intention ?
 ConteZ-nous en l'histoire et sachons, je vous prie,
 De quels rares secrets use votre industrie
 Ou quel puissant secours anima vos efforts,
 Pour entasser ainsi tant de solides corps ?
 Mais j'ai beau bien parler, ils ne peuvent m'entendre ;
 Tous ces ambitieux ne sont plus rien que cendre ;
 Par la fin de leurs jours leurs desseins sont finis,
 Et s'ils ont trop osé la Mort les a punis.
 Admirons, cependant, l'effet de leur courage,
 En disant qu'ils ont fait un non pareil ouvrage,
 Qui fait de l'Univers un des beaux ornements.
 Vous l'avez vu, Madame, et savez si je mens.
 Vous avez triomphé de la roche superbe.
 Vos beaux pieds l'ont foulée ainsi qu'on foule l'herbe ;
 Elle fléchit pour vous son invincible orgueil,
 Et sentant sur sa croupe une charge si belle
 Elle vous caressa par un muet accueil ;
 Puis, de votre départ voyant l'heure cruelle,
 Dans ses concavités elle en pleura le deuil.
 Elle ne le dit pas : je vous le dis pour elle.

VALENTIN CONRART.

Recherches sur le culte de Saint Michel au diocèse de Limoges

(Suite)

XIV. — ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-EXUPÉRY.

Dans cet archiprêtré on trouve une église paroissiale, une chapelle de cimetière et trois autels avec vicairies, le tout érigé en l'honneur de saint Michel.

Eglise de Saint-Angel.

Sur un mamelon vert dominant le cours tranquille de la Trioussonne on trouve le monastère de Saint-Angel, *monasterium sancti Michaelis Angeli*. Roger, comte de Limoges et Euphrasie, sa femme, donnèrent ce lieu, monastère et château, à l'abbaye de Charroux, en 785. Ce fut un prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoit, et l'abbé de Charroux

nommait les prieurs. Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maure y furent introduits en 1657.

L'église était une construction du XII^e siècle qui avait trois nefs et apparemment trois absides. Elles fut détruite en partie par un incendie en 1375, et reconstruite sur la fin du XIV^e siècle, gardant la nef ancienne qui s'ouvre maintenant par trois arcs sur une abside unique. Au XVI^e siècle elle subit aussi quelques retouches, et un clocher, commencé en 1523, à l'extrémité de la nef, est resté inachevé à la hauteur des combles.

A l'intérieur, deux culs-de-lampe, soutenant des colonnes tronquées, sont les seules sculptures que présente cette église ; « elles se font face au milieu de la nef et représentent, l'une et l'autre, l'archange saint Michel. Dans l'une, du côté du nord, le prince des milices célestes foule aux pieds le démon abattu ; il tient une croix d'une main et de l'autre un écu, à trois jumelles en bande, qui sont les armes de la famille de Plas. Dans l'autre, au midi, il porte sa balance, et menace d'un glaive le dragon infernal qui ouvre déjà sa gueule sur le corps nu d'un tout petit enfant (on sait que la forme d'enfant est celle sous laquelle le Moyen-Age représentait les âmes). Aux pieds de l'archange, même écusson que ci-dessus, avec une mitre et une crosse, indiquant vraisemblablement les armes du prieur. »

Dans le cimetière de Saint-Angel (Corrèze), était une chapelle dédiée aussi à saint Michel. Le prieur de Saint-Angel, en 1778, nommait Jean-Baptiste Giron, curé de Mestas, pour desservir une vicairie qui y était fondée.

Un autel consacré à saint Michel existait dans l'église paroissiale de Saint-Exupéry, lorsque noble Lyonet de Châlus y fonda une vicairie, le 2 février 1437.

L'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Panouse (Corrèze), avait aussi un autel de saint Michel ; le 28 mars 1446, Jean Lyeire, marchand, y fondait une vicairie.

Il y avait à Bort (Corrèze), une chapelle de saint Michel, dite aussi chapelle de Richard Courtoux, dans laquelle une vicairie avait été fondée en l'honneur de l'archange ; N... Richard, en 1535, nommait un titulaire pour la desservir.

(A suivre.)

A. LECLER.



ACTIONS DE GRACES

Aux armées : messe, P. D. — **Allier** : messe, V^{ve} T. D. — **Ariège** : messe et offrande. E. J. — **Aube** : « 20 fr. en l'honneur de saint Michel, pour le remercier d'avoir protégé mes petits-fils pendant la guerre ». M. P. — **Aude** : « 30 fr. pour guérison obtenue par sœur Thérèse de l'Enfant Jésus et saint Michel ». J. P. — 1 fr. en reconnaissance ». M. L. — « Messe en a. de gr. Anonyme. — **Aveyron** : inscription à l'Archiconfrérie et pèlerinage promis. M. A. — **Bouches-du-Rhône** : « protection pendant la guerre ». T. V. — **Calvados** : « messe en l'honneur de saint Michel qui a si bien protégé mon cher petit, revêtu de son scapulaire ». V^{ve} M. — 2 messes : retour du combattant. L. L. — Messe. M. C. — **Charente-Inférieure** : « Saint Michel a protégé mon mari pendant la guerre et mon fils dans ses premiers examens ». Messe. L. B. M. — **Côte-d'Or** : 2 messes. J. B. — **Côtes-du-Nord** : « abonnement aux Annales et messe annuelle, en reconnaissance de la protection de saint Michel sur mon mari, rentré sain et sauf après avoir fait toute la campagne ». M^{me} F. — « 10 fr. pour deux soldats revenus de la guerre ». A. B. — **Deux-Sèvres** : Messe de retour. A. P. — **Eure** : abonnement et neuvaine pour grâces obtenues. L. L. — **Finistère** : Messe et neuvaine. Sr A. M. — « 3 messes en a. de gr. de la protection du saint Archange en faveur de mon neveu, officier de marine ». H. M. — Messe et neuvaine. Sr A. M. — **Gard** : « Messe aux intentions de M^{me} C. pour remercier saint Michel de sa protection à ses chers soldats ». P. D. — Messe et cierge. T. F. — **Haute-Marne** : « Dans ma paroisse, un seul tué sur 36 mobilisés. Aussi la plupart ont voulu contribuer à l'achat de la statue de saint Michel qui a été bénite solennellement le jour de la Pentecôte. Pour nos soldats nous prions l'Archange chaque jour ». A. D. — **Hérault** : messe en a. de gr. « Prisonnier rentré sain et sauf ». V^{ve} P. P. — Messe d'a. de gr., « en reconnaissance à saint Michel à qui j'avais recommandé mes trois fils rentrés sains et saufs de cette terrible guerre ». C^{ress} de R. — **Ille-et-Vilaine** : « 2 messes. M. G. — **Indre-et-Loire** : Messe et offrande. M. B. — **Jura** : « 20 fr. montant d'une promesse de Henry pour le bon retour de son papa à la fin de l'horrible guerre : six messes de reconnaissance à saint Michel ». B^{ne} A. d'A. — **Loire** : messe de reconnaissance à saint Michel. A. O. — « 10 fr., messe pour les âmes du Purgatoire, offrande en reconnaissance. V^{ve} J. — **Loire-Inférieure** : « cierges pour remercier saint Michel de sa protection sur tous les nôtres pendant la guerre ». T. M. — **Manche** : 2 messes d'a. de gr. M. L. d'A. — Offrande en reconnaissance. L. L. — **Meuse** : messe d'a. de gr. pour guérison ». V^{ve} M. — **Morbihan** : messe en reconnaissance. Vtesse du N. — **Nord** : « 20 fr. en remerciement à saint Michel de différentes grâces obtenues, spécialement le retour de nos soldats ». M. T. J. — « Offrande, dette de reconnaissance à saint Michel. Au début de cette terrible guerre, je consacrai mon fils, officier, à saint Michel. Je le lui recommandai d'une façon toute particulière et cela tous les jours. Pendant 5 ans mon fils fut exposé au danger... Il ne fut jamais atteint ». C. B. — Chaque fois que je montais à cheval devant ma troupe, je priais saint Michel de prendre ma place et de se substituer à moi — en lui demandant que mes hommes soient accompagnés de ses Anges. C'est ainsi que nous avons tou-

jours été protégés, en faisant de la bonne besogne ». E. S., *officier de Dragons*. — **Oise** : 2 messes de reconnaissance : moisson protégée, soldat préservé. A. D. — **Orne** : « Messe de reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon fils, zouave, bien des fois en danger et jamais blessé ». C. M. — Reconnaissance pour la guérison d'un enfant grièvement blessé. M^{me} M. — **Pas-de-Calais** : Offrande, préservation d'un soldat. M. D. — **Puy-de-Dôme** : Neuvaine de messes en reconnaissance à saint Michel. M. F. — **Rhône** : Offrande, grâce obtenue. L. H. — **Seine** : Offrande, « promesse à saint Michel si mon mari revenait indemne de la guerre, ainsi que deux autres soldats de ma famille ». L. E. — Messe. J. L. — Messe, « deux militaires revenus de la guerre ». E. B. — Offrande pour grâce obtenue par saint Michel. J. P. — **Seine-et-Marne** : Messes pour le succès de nos armes. Viesse de N. — **Seine-et-Oise** : Messe d'actions de grâces, « propriétés préservées des berthas et des gothas ». L. L. P. — Messe. M. G. — **Seine-Inférieure** : 3 messes. M. C. — 10 messes a. de gr. *Anonyme*. — **Vendée** ; 6 messes « guérison demandée depuis 2 ans et obtenue ». V^o J. A. — **Vosges** : 9 messes, retour de mon frère, H. M. L. — **Guadeloupe** : Messe. L. H. — **Grand-Bretagne** : « Messe promise à saint Michel si mon fils revenait sain et sauf de la guerre ». H. M. — « 2 messes pour le retour de deux jumeaux ; 2 messes pour le retour de trois frères, sortis tous sains et saufs de la guerre ; 3 fr. pour mon frère qui a fait toute la campagne sans blessure, mais « gazé » quinze jours avant l'armistice ; le reste pour messes en reconnaissance pour tous ceux (18 en tout) dont je vous ai envoyé les noms pour les enrôler dans le scapulaire de saint Michel. Tous sains et saufs ». S^r A.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Aisne. — **Etreux** : M. l'abbé Mézière, *curé, zéléteur bien dévoué*. — Laon : M. Henri Danré, M^{me} Marie-Antoinette Danré, M^{me} Geoffroy.

Alpes Maritimes. — **Cannes** : M. Octave Barbe.

Alsace-Lorraine. — **Ebange** : M. Théodore Balot ; M. Croisel, M^{me} Nicolas, née Marguerite Hilaire.

Aube. — **Planty** : M^{me} Abel Gillopé, née Marie Vincent.

Aude. — **Azillé** : La R^{de} Mère Saint Antoine de Padoue, *Fondatrice, ex-Abbesse des Religieuses Clarisses*.

Aveyron. — **Broquiès** : M. Auguste Robert.

Bouches-du-Rhône. — **Marseille** : M. Ferdinand Boiron, *très pieux et très dévoué zéléteur* ; M. Xavier Vovan, M^{me} Marie Rodet.

Calvados. — **Caen** : M. Le Roy, M. Charles Colbert, M^{me} de Saint-Thomas, M^{me} Désiré Deblais, née Adèle Desauvies ; M^{me} Vve Rivière, née Fortier ; M^{me} Cb. Colbert. — **Bayeux** : M^{lle} J. Saint-Légère. — **Tilly-sur-**

Soules : M. le V^o A. de Blangy. — **Honfleur** : M. Louis Baudry, M^{me} Adèle Boudin.

Côte-d'Or. — **Tréclun** : M^{lle} Julie Guillot. — **Arc-les-Gray** : M^{me} V^o Rousseau. — **Dijon** : Sœur Marie-Aurélié, *religieuse de la Providence*.

Côtes-du-Nord. — **Caulnes** : M. le commandant de la Bigne, *fidèle associé*.

Eure. — **Houlbec** : M^{me} Touchebœuf.

Eure-et-Loir. — **Chartres** : M^{me} Amiot, *fidèle associée*.

Finistère. — **Ploudalmezeau** : M^{me} Rose Amolot, M^{lle} Alexandrine Kerjean, M^{lle} Marie Milin.

Gard. — **Vic le Fescq** : M^{me} Marie Martin.

Gironde. — **La Brède** : M. Henri Savineau.

Hérault. — **Rodez** : M. le comte de Rodez. — **Béziers** : M. Joseph Boyer.

Ille-et-Vilaine. — **Rennes** : M^{lle} Marie Gayet, *bienfaitrice des Œuvres du Mont Saint-Michel*. — **Fretay** : M. le marquis de Saint-Gilles. — **Cancale** : M^{me} V^o Christophe.

Isère. — **Saint-Just-Chaleyssin** : M^{me} Auguste Emerard, *bien dévouée zélatrice*.

Jura. — **Montaigu** : M^{me} Alexandrine Sage. — **Lons-le-Saulnier** : Sœur Marie Christine, Sœur Marie Valérie, *religieuses franciscaines*.

Loire-Inférieure. — **Getigné** : M^{lle} Adèle Mérand, *bien pieuse, zélatrice*. « *Daigne saint Michel, qu'elle a beaucoup prié sur la terre l'introduire au Paradis* ». — **Basse Goulaine** : M. Armel de la Bigne, *fervent associé*. — **Montoir** : M. Placide Richard.

Loiret. — **Orléans** : M^{me} Dervaux, née Elise Suby, *bien dévote à saint Michel et dévouée à l'Archiconfrérie* ; M^{lle} Jeanne Agnus.

Lot. — **Les Quatre-Routes** : M. Bernard Coste.

Maine-et-Loire. — **Montoir de Bretagne** : M^{lle} Fanny Danaud.

Manche. — **Avranches** : M. le *chanoine* Babec, M^{me} Vilquin, née Fudes. — **Le Vicel** : M. l'abbé Letourneur, *curé*. — **Juvigny-le-Tertre** : M. Escroignard. — **Les Perques** : M^{me} V^o Appoline Couillard, née Dufour ; **Beauvoir** : M^{me} V^o Louis Théault, née Adolphe Delaroché. — **Le Mont Saint-Michel** : M. Jean-Marie Piqueret.

Marne. — **Châlons-sur-Marne** : M^{me} V^o Lemaire.

Haute-Marne. — **Andilly** : M^{me} Lebreys, *fidèle associée*.

Meurthe-et-Moselle. — **Haroué** : M^{me} E. Rémy, née Eugénie Rémy.

Meuse. — **Sorcy** : M^{me} Anne Théveniot.

Nièvre. — **Château Saint-Maurice** : M^{lle} Gabrielle d'Estampes, *fidèle associée*.

Nord. — **Halluin** : M. Jules Deu estère.

Orne. — **Tessé-la-Madelaine** : M. Pierre Sibier. — **Saint-Bomer les Forges** : M. Marcel Lelarge, M^{me} Louise Bidard.

- Pas-de-Calais.** — Calais : M. du Brœuille.
Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M. Marcel Aubès.
Pyrénées Orientales. — Torreilles : M. Jean Guixon-Pagès.
Rhône. — Lyon : Sœur Aimée de Chantal, de la *Visitation Sainte-Marie*; M^{lle} Eugénie Grumet, M^{lle} Françoise Vallet.
Saône-et-Loire. — Ouroux : M. Henri Ban, M. Francis God, M. Emile Ouvrie, M^{lle} Marie Violot.
Savoie. — Chambéry M^{me} Hélène Bayet, M^{me} Poller, M^{lle} Fanchette Cochet.
Seine. — Paris : M. André Pignet, M^{me} Cécile Grimal, *zélatrice bien dévouée et protectrice des Œuvres du Mont Saint-Michel*; Vanves : M^{me} Maria Galliot.
Seine-Inférieure. — Rouen : M. Jacques-Ernest-Fernand Beauflis.
Seine-et-Marne. — Melun : M. Léon Vieilhomme, M^{me} Vieilhomme, née Virginie Kremer.
Deux-Sèvres. — Bressuire : M. Raymond Bénétran, M. Joseph Bard.
Var. — Toulon : M^{me} Claire Béranger, M^{me} Virginie Schisrurt, M^{me} Thérèse Fournery.
Vaucluse. — Avignon : M^{me} Laurent Duch, *zélatrice*.
Vendée. — Ile d'Yeu : M^{lle} Bailleul.
Vosges. — Uriménil : M^{lle} Louise Golly, *fidèle associée*.
Belgique. — Habay-la-Neuve : M^{me} Léonie Baudaux. — Courtrai : M^{me} V^{ve} De Clercq, née Sylvie Bert, *très pieuse associée*. — Gand : M^{me} V^{ve} Assche, née Marie Coppens, *fidèle associée*.
Grande-Bretagne. — Londres : Sœur Paule de Bethlehem, des *Sœurs adoratrices et réparatrices*.
Canada. — Montréal : Sœur Marie-Anne, *du tiers ordre régulier de Saint-François d'Assise*; Sœur Saint-Alphonse de Liguori, Sœur de l'Intérieur de Marie, Sœur de Saint-Joseph d'Arimathie, de la *Congrégation Notre-Dame*.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans : M. Pierre Voerhies, M. Georges R. Delord, M. Victor Goula, M. Alfred Lionnet, M^{mes} Armand Montreuil, Aimée Montreuil, Anna Montreuil, Alice Populus, Odile Rousserie, Odile Bazilique, Marie-Stella Bazilique, Harriet Fauchner, Walter Bennet, Lélia Lionnet, Emma Patin, Maria Rousson, Eglantine Cavalier.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eos in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie brevetée Fr. SIMON Rennes.

Aux Bureaux des ANNALES, Mont Saint Michel (Manche).

VII. — TRACTS et PRIÈRES

1. *Litanies de saint Michel* (nouveau texte) : 1 fr. le cent.
2. *Consécration à saint Michel*, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. « *Patrice custos* », tract, histoire de la dévotion à saint Michel en France, 4 pages : 1 fr. le cent.
4. *Méthode du Chapelet de saint Michel*, 4 p. : 1 fr. le cent.

VIII. — BROCHURES

1. *Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir*, par le P. A. V. (*Illustré*)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. *Le Mois de saint Michel*, par la Rédaction des *Annales*. 32 lectures pour le mois de septembre. (*Illustré*). 0 fr. 50 l'unité.
3. *Nouveau Guide du Mont Saint-Michel*, par Louis DU MONT. (*Illustré*)..... 1 fr. l'unité.
4. *Saint Michel, protecteur de la France*, par A. RASTOUL. 4 fr. 75 l'unité.
4. *Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel, Ange gardien de la Patrie*, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. In-32 (72 pages). 0 fr. 50 l'unité.

IX. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. *Le Mont Saint-Michel*, par M. le chanoine ROSSEBŒUF. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) PRIX : 10 francs.
2. *Les Merveilles du Mont Saint-Michel*, par PAUL FÉVAL. PRIX : 3 francs.
3. *Saint Michel et le Mont Saint-Michel*, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN. PRIX : 3 fr. 25.
4. *Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France*, par M. le chanoine SOYER. PRIX : 3 fr. 25.
5. *Saint Michel et les Saints Anges, considérés dans leurs relations avec le monde visible*, par M. le chanoine SOYER. PRIX : 2 francs.
6. *Les Mystères du diable dévoilés*, par M. le chanoine SOYER. PRIX : 1 fr. 25.
7. *Essai sur l'Ange et l'Homme*, par M. le chanoine SOYER. (*Deux volumes in-12.*) PRIX : 4 fr. 25.

Tous ces prix s'entendent francs de port, et majoration comprise.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. DE GIGORD. 15, rue Cassette, Paris, 6^e.

Le Portique de l'Espoir. par Jacques MORIAN. Un volume in-12 : 4 fr. 50, majoration comprise.

Emile Faguet, qui mettait en si haut rang Jacques Morian, avait bien prédit que ses romans si délicats et si profonds de la « Revue des Deux-Mondes » et du « Correspondant » n'étaient pas l'apogée de son beau talent. *Le Portique de l'Espoir* nous ouvre de nouveaux, de larges et radieux horizons. Chaque nouvelle, triste ou gaie, palpite de vie intense. Nous sommes en pleine réalité, mais une réalité rayonnante, transfigurée par la lumière heureuse de la Foi.

Le Rosaire de Marie France, par Jacques MORIAN. Un joli volume in-16 carré : 2 fr. 50, plus majoration temporaire de 20 %, soit 3 francs.

Que! bien fera *le Rosaire de Marie France!* aux enfants et à leurs parents! Jacques Morian a su rester artiste en devenant apôtre et condenser tout le charme de l'Évangile dans ses récits simples, colorés, gais, suaves ou poignants. Dans de beaux paysages évoqués en quelques mots, pendant la guerre, une enfant, dont le frère est mort en héros et en saint, et sa cousine, qui tremble pour son père et voudrait mieux prier, parlent des mystères. Bien de plus. Mais toute la Passion, la guerre et la victoire vivent dans ces pages frémissantes de piété, de ferveur, d'ardent espoir.

Œuvres Saintes, choix de discours, notices et entretiens de 1876 à 1913, de Mgr BAUNARD. Un volume in-18 Jésus : 3 fr. 50 + majoration de 20 %, soit 4 fr. 20.

Les œuvres qui ont leur principe dans la charité, qui ont leur idéal dans la vie du Christ, qui s'inspirent de l'esprit de l'Église, forment la trame de ce livre. C'est le digne couronnement du labeur considérable de l'ancien éminent recteur des Facultés catholiques de Lille; c'est la consécration d'une longue vie au service de la Foi et de la France. Ces discours semblent loin de notre temps, qui a marché si vite depuis 1914; il n'en est rien; ils sont intéressants, ils sont utiles; ils seront féconds. Beaucoup d'idées seront recueillies avec plaisir par tous ceux que leur sympathie, leur goût ou leur fonction rapproche ou place près des groupements catholiques!

Les Mystères de la Messe, par le R. P. W. ROCHÉ, S. J., traduits de l'anglais par A. DE ROTALIER, avec Préface du R. P. LEONCE DE GRANDMAISON, S. J. Un volume in-18 avec gravure : 2 fr. 50, majoration comprise.

La prière, cette supplication de l'âme, tantôt plainte douloureuse, tantôt chant suave qui s'élève perpétuellement de la terre au ciel, est infiniment variée. Les prières de la Sainte Messe sont particulièrement belles, mais on n'en pénètre pas bien les mystères dans une lecture ordinairement rapide. Ce petit livre, qui les présente sous la forme rythmique, a pour but de les faire comprendre et aimer. Car rien n'est plus propre à frapper l'esprit que la langue poétique, où le lecteur est tenu d'aller lentement, de s'arrêter, de ponctuer sa pensée. Ce n'est pas une innovation puisque c'était la manière de prier de saint Ignace. Procurez-vous ce petit livre, lisez-le; vous verrez, forcé que vous serez de discipliner votre respiration à la mesure de ces vers en prose, combien non seulement les prières, mais les gestes rituels et les symboles de la messe vous sembleront désormais clairs et compréhensibles. Et vous donnerez à votre cœur chrétien une jouissance intime et infinie.

Imp. Fx. SIMON, Reuues-Paris

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGÈRE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



7^e LIVRAISON NOV.-DÉC. 1919

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fx. SIMON, Reuues

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — Trentain grégorien : 105 fr. (*Les trentains ne sont pas célébrés au Mont Saint-Michel. Nous nous chargeons seulement de les faire célébrer ailleurs.*)
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zelatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour venir un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL (Depuis le 10 Octobre 1919)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 45.
Départs du Mont Saint Michel : 12 h. 15, 17 h. 30.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.
Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

45^e Année. — 7^e Livraison. — Nov.-Déc. 1919.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN ; *Les Elections* (p. 113). — V^e PÈLERINAGE NATIONAL DE N.-D. DE SALUT ET FÊTE DE SAINT MICHEL (E. D.) (p. 114). — ALLOCUTION A LA GRAND MESSÉ DU 29 SEPTEMBRE (FRANC) (p. 116). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 121) ; *Associés* (p. 121) ; *Consécrations* (p. 121) ; *Ex-voto* (p. 122). — MONTMARTRE (p. 122). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GANGAZ) (p. 122) — ACTION DE GRÂCES (p. 125). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 126). — TABLE DES MATIÈRES (p. 127).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE ET SAMEDI 6 DÉCEMBRE, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois. L'intention générale, bénie par Monseigneur l'Évêque de Coutances, sera la suivante jusqu'à la fin de la période électorale si importante dans laquelle nous allons entrer : LES ÉLECTIONS.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël, Archiconfrérie. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, — 4^o Jour au choix, chaque mois, Archiconfrérie.



V^e PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE SALUT et fête de saint Michel

Le Légendaire du Mont-Saint-Michel est plein des mauvais tours joués par Lucifer au saint Archange et à ses pèlerins, toujours, en définitive, à sa confusion. On aurait pu le croire à l'œuvre encore, lors du pèlerinage de Notre-Dame de Salut qui venait célébrer le 29 septembre au Mont. Le programme du voyage ressemblait aux précédents, mais que d'inattendu dans la réalisation !

Parti de Paris à 8 h. 36 du matin, le samedi 27 septembre, le groupe principal après deux ou trois laborieuses heures arrivait à Versailles. A Dreux il y avait déjà quatre heures de retard sur l'horaire officiel. A Folligny un train de marchandises proposa charitablement ses services pour le reste de la course. On arrivait à Pontorson passé une heure du matin, au lieu de six heures du soir, transis et naturellement sans souper, car le souper attendait sur les tables du Mont depuis sept heures. Les dix kilomètres qui séparent Pontorson du Mont Saint-Michel furent faits en auto, avec accompagnement d'une superbe tempête soufflant du nord. Vers 2 heures du matin, les pèlerins grelottants franchissaient sans pompe les trois majestueuses portes de la vieille cite et se hâtaient vers les gîtes préparés par les deux fourriers, les P. P. Victorin et Honoré.

Le bel ordre des cérémonies fixées pour le dimanche matin fut quelque peu troublé par ce délai et ces fatigues supplémentaires. A la Grand'Messe cependant, devant une belle assistance, le Directeur du Pèlerinage, Franc, rédacteur en chef de *La Croix* de Paris, autrement dit le chanoine Bertoin, fit le discours d'ouverture prévu pour la procession aux flambeaux et la bénédiction du samedi. Les traverses passées étaient déjà oubliées, on avait à faire face à celles du moment. Le programme comportait pour l'après-midi, la marée étant de bonne prise, un pèlerinage à Notre-Dame de Tombelaine. A cela il fallut encore renoncer. Le temps d'abord manquait totalement d'aménité. Comme il arrive assez souvent sur nos grèves, les vents y tenaient leur sabbat, un sabbat sonore et glacial. Pour combler la mesure le Couesnon, dans les jours précédents, s'était senti en veine de promenade et avait fait un tour vers l'îlot. Ces visites soudaines mettent toujours les sables en grande liesse. Les chapelains, gens prudents, qui s'en étaient allés par prévision explorer le terrain les jeudi et vendredi précédents, avaient trouvé sous leurs pieds, dans

tous les alentours immédiats du rocher, une élasticité telle qu'ils avaient jugé sage de n'y pas aventurer un groupe de personnes inaccoutumées à ce sol agité. Depuis, le Couesnon qui manifestait la velléité d'aller rejoindre la Sélune entre Tombelaine et Genets, a renoncé à son dessein et repris la direction de la Bretagne. On pourrait croire qu'il n'avait qu'une intention, empêcher le pèlerinage à Notre-Dame la Gisante. Il y réussit, mais on eut plus de temps pour la prière à l'église et Lucifer n'y gagna rien.

A trois heures et demie, Mgr Lepetit, vicaire général et directeur des œuvres du Mont Saint-Michel, présidait les premières vêpres de la fête dans une église absolument pleine; mais ce n'est pas dire beaucoup; on sait qu'elle n'est pas grande : la basilique aérienne n'était pas en cause. Des pèlerins qui passent deux nuits au Mont Saint-Michel sont nécessairement en nombre limité, faute d'accommodation dans les hôtels. Quant aux voisins du Mont, le temps, ou plutôt la tempête, avait refroidi leur zèle. L'église paroissiale se remplissait de nouveau à cinq heures et demie pour une conférence fort intéressante sur les Pèlerinages au Mont Saint-Michel à travers les âges, par M. le chapelain Couillard, et la journée si sombrement commencée s'achevait par le souper et la traditionnelle procession aux flambeaux, pour laquelle cependant il fallut deviser un itinéraire tout neuf, les frêles lanternes n'étant pas de taille à tenir tête à la sarabande des vents sur les remparts. On s'en alla par les pittoresques escaliers qui serpentent en guise de rues sur les bancs de la colline, et on n'en chanta qu'avec plus d'entrain.

Le 29 au matin, fête de saint Michel, les pèlerins eurent la joie d'assister à l'un de ces nombreux et subits changements de décors qui enlèvent toute monotonie au séjour sur le Mont. L'Archange avait mis en fuite tous les diables de l'air. Le ciel était radieux, l'atmosphère paisible et claire : un beau soleil d'été mettait en pleine lumière les splendeurs architecturales de la Merveille. D'un autre côté, c'était l'Adoration paroissiale en union avec Montmartre. Les pèlerins venus pour prier purent s'en donner à cœur joie pendant toute la journée et ils n'y manquèrent pas. Des paroisses environnantes les fidèles affluèrent; nombreuses furent les communions, et pendant la grand'messe, des prêtres tardivement arrivés célébraient encore à l'autel de saint Michel. Mgr Lepetit chanta la grand'messe, à l'évangile de laquelle Franc, devant une assistance imposante, prononça un éloquent discours que nous sommes heureux de reproduire plus loin *in extenso*. Le soir, vêpres et salut, puis les adieux et dernières recommandations par Mgr le Vicaire général, recommanda-

tions de fidélité à saint Michel, de zèle pour répandre son culte, et lui montrer ainsi la reconnaissance que nous lui devons à tant de titres. A 7 heures les autos emmenaient le dernier groupe au chant du *Magnificat*, chacun faisant des vœux pour que le retour fût un peu plus accéléré que la venue. Et le Mont entra dans sa solitude hivernale. C'est un autre côté de sa vie : il n'est pas sans intérêt. E. D.

29 SEPTEMBRE 1919

L'Allocution de " Franc "

" Franc ", qui a donné les instructions du pèlerinage de l'Association de N. D. de Salut le 29 septembre, nous communique les trois " pensées " suivantes, qui résument ses paroles.

Il n'a pas manqué de féliciter et de remercier au nom de la France catholique, Monseigneur l'Evêque de Coutances et Monseigneur Lepetit, de leur dévouement à l'Œuvre de Saint Michel, exprimant le vœu unanime des catholiques français que les portes de la Basilique abbatiale, entr'ouvertes pour le Triumphe de la victoire, s'ouvrent définitivement au culte divin.

I

Quis ut Deus?

Qui est semblable à Dieu?

Le culte de saint Michel nous invite à nous reporter par la pensée, longtemps avant la création de l'homme, vers le moment où Dieu créa les Anges.

Le plan de l'auguste Trinité, dans cette grande œuvre, fut très différent de celui qu'elle devait réaliser ensuite en peuplant la terre par notre humanité.

L'homme est un être mixte, composé d'un corps et d'une âme : Le corps, chef-d'œuvre matériel, emprisonne en quelque sorte en lui l'âme spirituelle et, par son influence, ses passions, ses exigences, il devient pour nous un principe de tentations.

L'ange fut créé purement spirituel. Quelles créatures splendides jaillirent à ce moment de la volonté toute puissante du Très-Haut? Nous ne le saurons que lorsque dans l'éternité bienheureuse nous serons appelés à les contempler.

Tout ce que nous en savons — mais c'est beaucoup — c'est ce que nous apprend la Tradition au sujet de la grande

épreuve par laquelle ils passèrent. A toute créature intelligente et libre est réservée en effet une épreuve pour mériter la perpétuité de la félicité.

C'est leur splendeur même qui fut l'occasion de la chute des Anges. L'un d'eux brillait tellement entre les autres par l'étendue de ses connaissances et par l'éclat de leurs manifestations, qu'il avait nom : le " porte-lumière, Lucifer " et qu'il refusa, par orgueil, de s'incliner devant Dieu.

On ajoute, — mais en cela nous sommes moins assurés de l'exacte vérité — que c'est en raison de la révélation qui lui était faite de la future Incarnation du Verbe et des grandeurs de Jésus-Christ, Dieu fait homme, qu'il se révolta, ne voulant pas admettre la prééminence du Verbe incarné sur lui. Tant l'orgueil est une dangereuse tentation!

" *Non serviam!* " s'écria-t-il. Et, dans son mouvement de rébellion, dans son refus de s'incliner en pensée devant le Verbe divin uni à la future humanité, il entraîna une grande partie de la milice céleste.

Quis ut Deus! répondit dans les profondeurs du ciel un autre esprit céleste, moins éclatant que lui peut-être par la splendeur, mais bien supérieur à lui par son attachement à Dieu et à son devoir, par sa force et sa vaillance : saint Michel.

Ce fut dans les sphères suprêmes la grande épreuve, un terrible combat qui fixa les esprits célestes pour toujours : les bons avec saint Michel dans la béatitude du ciel, les mauvais avec Lucifer, avec Satan, dans l'horreur de l'enfer.

De même que, de nos jours, la France et le monde, pour exprimer leurs félicitations aux armées qui ont remporté la grande victoire, ont concentré leur admiration et leur reconnaissance sur le généralissime Foch, de même qu'en l'instant mémorable où celui-ci, le 11 juillet 1919, passa sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, il parut que toutes les armées recevaient un honneur équivalent à leur immense mérite, de même en saint Michel, chef des esprits fidèles, se concentre en quelque sorte tout l'honneur, toute la gloire de leur obéissance victorieuse.

Et c'est là ce qui fait l'immense portée de la dévotion à l'Archange saint Michel.

Saint Augustin, dans son traité de la *Cité de Dieu*, a résumé en des pages immortelles la lutte qui remplit et explique toute l'histoire du monde, le combat entre le bien et le mal. Ce gigantesque duel a commencé avec les Anges. Il continue parmi les hommes et remplit les siècles de l'histoire humaine; il durera jusqu'à la fin des temps.

Le rocher sur lequel se dresse l'église de l'Archange

au Mont Saint-Michel est, à certaines heures, environné par les flots qui viennent, impuissants, se briser au pied de sa merveilleuse citadelle. Ainsi les tenants du bien ont été, sont et seront toujours, sur cette terre, environnés et assaillis par les flots tumultueux des passions soulevées et de l'impunité provocatrice.

Avec saint Michel, tenons bon; répétons la devise : *Qui est semblable à Dieu !* et demeurons fidèles.

II

Sancte Michael, defende nos in praelio.

Saint Michel, défendez-nous dans le combat.

Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. L'Archange saint Michel avait levé, devant les légions angéliques troublées par la révolte de Lucifer, l'étendard de la fidélité. Pour le récompenser, le Très-Haut lui a confié, comme à un préposé vaillant et sûr, les plus hauts patronages de notre monde terrestre.

Sans remonter jusqu'à l'Ancien Testament, Dieu l'a chargé d'être l'un des patrons de l'Eglise catholique. C'est à ce titre que dans le *Confiteor*, tout chrétien qui se repent le prend à témoin de sa contrition. Mais, au sein de l'Eglise, il lui a donné une spéciale mission de protéger la France, il en a fait l'Ange gardien de notre patrie.

C'est là une glorieuse et touchante histoire.

En 708, apparaissant à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, il lui ordonne d'élever sur le rocher devenu si célèbre un sanctuaire en son honneur. Le Pontife hésite. Il est parfois si difficile d'être assuré du caractère vraiment surnaturel d'une manifestation !

L'Archange insiste et, pour rendre tout doute impossible, il imprime du doigt les volontés célestes sur le front du saint.

“ Non fecit taliter omni nationi. ” Il n'en a fait autant pour aucune autre nation”, pouvons-nous nous écrier ici avec le Psalmiste. Du haut de ce roc majestueux, saint Michel, au cours des siècles suivants, veille fidèlement, sentinelle aimante, sur l'ensemble des peuples qui devaient peu à peu constituer la France.

Une heure vint où le travail de constitution de la patrie française parut très gravement compromis. Chaque année on nous rappelle cette douloureuse histoire à l'occasion de la fête de la B^{se} Jeanne d'Arc. Divisée en deux factions rivales, les Armagnacs et les Bourguignons, la France était envahie par les Anglais, maîtres d'une si grande partie du territoire,

que le malheureux Charles VII était, par mépris, appelé *roi de Bourges*.

Or, l'Archange saint Michel, qui, du haut du Mont, avait profonde compassion “ pour la grand'pitié qui était au royaume de France ”, reçut de Dieu la mission d'apparaître avec persévérance, avec sainte Catherine, à la bergère de Domrémy, jusqu'au moment où, cédant à ses instances, elle partit pour Vaucouleurs, Chinon, Orléans, Reims, c'est-à-dire vers la bataille libératrice et la victoire.

Aussi la superbe chapelle qui, dans la basilique de Montmartre est dédiée à Jeanne d'Arc, l'est en même temps à saint Michel. Le diocèse de Coutances s'honore de son édification et c'est un grand honneur pour la *Croix* d'avoir réuni les fonds nécessaires pour l'ornementation de la chapelle, superbement décorée, qui unit dans un même culte ces deux très chers patronages.

Or, voici que nous avons un besoin urgent de leur intervention.

La “ grande guerre ” a été gagnée, mais a soulevé dans le monde les plus graves questions qui aient jamais été posées. Les Alliés eux-mêmes sont loin d'être d'accord sur leur solution. La guerre diplomatique a succédé à la guerre militaire.

Les rivalités et les haines de classes créent des conflits pleins de périls.

Notre situation financière et économique a été tellement bouleversée, nous sommes si affaiblis que les esprits les plus sérieux sont inquiets à ce sujet.

Mais ce qui nous attriste et nous désole surtout — nos évêques nous l'ont éloquemment rappelé naguère — c'est qu'on a l'air de vouloir se passer de Dieu, reconstituer la cité et régénérer le monde sans s'occuper de Lui. “ Or, Dieu n'entend pas qu'on se passe de Lui. ” On ne se moque pas impunément de Dieu, ” dit l'Ecriture. Et ailleurs “ Je ne céderai pas ma gloire à un autre ”.

Il y a là un très grave scandale et pour nous c'est une douloureuse inquiétude. C'est pourquoi nous devons demander pardon pour la France coupable et nous frapper la poitrine pour elle. Mais ne nous décourageons pas.

Après ce que le Ciel a fait pour elle en d'autres périls historiques, nous pouvons espérer qu'il nous sauvera de nouveau. Et puisque pour cela il faut que notre patrie revienne à Dieu, nous demandons aujourd'hui avec confiance au saint Archange, du haut de son rocher, de faire pour cela le nécessaire et de convaincre la France électrice et gouvernementale comme autrefois il convainquit saint Aubert et Jeanne d'Arc.

III

Suscipiat eam sanctus Michael!
Que saint Michel reçoive son âme.

L'Eglise a mis à la disposition des prêtres et en général de tous ceux qui assistent les mourants d'émouvantes prières, parmi lesquelles sont particulièrement touchantes les « litanies des agonisants ».

Tour à tour tout le ciel est invité à venir recevoir au seuil de l'éternité l'âme qui va quitter ce monde, comme tour à tour sont invoqués tous les bienfaits divins relatés par les saintes Ecritures, pour supplier Dieu de les renouveler en sa faveur.

Saint Michel figure là à un rang d'honneur : « Qu'il reçoive cette âme, est-il dit, saint Michel Archange, qui a mérité d'être le chef de la milice céleste. »

Et lorsque la dépouille mortelle est portée en terre, le ministre de Dieu appelle sur lui la miséricorde divine, ajoutant qu'il le prie d'ordonner aux saints Anges « de la prendre et de la conduire au séjour du paradis ».

Dans l'office de saint Michel du reste, à plusieurs reprises, il est expressément représenté comme chargé de recevoir les âmes des élus.

Saint Michel, chef des légions des Anges, apparaît ainsi dans la sainte liturgie comme ayant une mission spéciale à remplir pour acheminer au dernier moment les âmes vers le ciel.

Ah ! terrible instant que celui dont le *Dies iræ* de la messe des morts nous dit en termes effrayants la redoutable perspective et dont le texte sacré ne craint pas de déclarer qu'il est horrible de tomber dans les mains du Dieu vivant.

On objecte que Dieu est notre Père, qu'il est souverainement bon. C'est vrai et c'est avec une confiance filiale que le chrétien demeuré fidèle, vraiment repentant de ses fautes, doit, comme Jésus sur la croix, « remettre son esprit entre les mains de son Père ». L'espérance est une vertu non seulement permise, mais obligatoire.

Mais le texte sacré ne nous avertit-il pas que *l'homme ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine* ? L'Esprit-Saint ne nous dit-il pas — non pour nous donner des scrupules et de vaines inquiétudes, mais pour nous tenir dans la contrition et l'humilité — qu'il ne faut pas être sans crainte pour les péchés pardonnés ? N'est-ce pas un fait d'expérience que la mort a d'effroyables surprises et parfois de redoutables périls ?

C'est pourquoi l'Eglise insiste tant pour que nous ne ces-

sions de conjurer Dieu de nous accorder et la sainte Vierge Marie de nous obtenir la grâce suprême, celle de la persévérance finale, grâce tellement grande, que, selon le dogme chrétien, nous pouvons en obtenir humblement la concession, mais ne pouvons pas la mériter strictement. Et c'est pourquoi nous devons la demander humblement chaque jour.

C'est un don de Dieu, c'est la grâce des grâces, mais essentiellement une grâce gratuite qu'il faut obtenir par l'instance de nos supplications. C'est le sens dernier de la demande du Pater : *délivrez-nous du mal*, c'est le sens exprès des paroles suppliantes que nous adressons chaque jour à la Vierge Marie : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et alors de notre mort*.

Le grand saint Paul tremblait à la pensée de cette heure suprême. Lui qui avait été ravi au troisième ciel et avait travaillé avec une si admirable tenacité à la conversion des Gentils, il demandait aux fidèles de prier pour lui « afin qu'après avoir prêché aux autres, il ne fût pas lui-même un réprouvé ».

Puisque saint Michel est spécialement chargé d'introduire les âmes au ciel, ne manquons pas, parmi les grâces que nous sollicitons de lui pour le monde, pour l'Eglise, pour la France, de solliciter avec ferveur qu'il veuille bien, d'accord avec notre Ange gardien qui, sous ses ordres supérieurs, veille sur nous, venir à notre aide, à l'heure de notre mort, nous obtenir la grâce de ne pas être surpris, mais de rendre le dernier soupir dans la paix du Seigneur.

Que le glorieux Archange, à cette heure suprême, vienne cueillir en quelque sorte chacune de nos âmes et les transporter dans les parterres divins.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Marie de Saint-Maurice, religieuse auxiliaire du purgatoire, de *Blanchelande*; M^{me} Trouvé, de *Compiègne*; M^{me} Lanoux, de *Le Cateau*; M^{me} Landron, de *Paris*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} septembre au 15 octobre, 815 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Archange.

CONSÉCRATIONS. — 46 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, (1^{er} septembre, 15 octobre 1919).

Ex-voto. — Plaques de marbre : 1915-1919. MERCI. A. D. RENNES. — A SAINT MICHEL. NOS CINQ FILS REVENUS DE LA GUERRE. M. ET M^{me} LA MOTHE, TOULOUSE. — MERCI A SAINT MICHEL QUI M'A PROTÉGÉ. L. D. 1919.

Montmartre

IL ne saurait nous appartenir de relater ici l'incomparable cérémonie de la Consécration de la Basilique du Vœu national à Montmartre. Mais nous estimons un devoir de consigner dans les *Annales du Mont Saint-Michel* que pour cette dédicace on a choisi la date du 16 octobre, « anniversaire de l'Apparition de l'Archange saint Michel sur le mont qui porte son nom et d'où il protège notre Patrie, » selon l'heureuse expression de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris.

A S. G. M^{sr} Guérard, notre évêque vénéré, fut réservé le grand honneur de consacrer l'autel de Saint Michel, offert par le diocèse de Coutances.

Cela encore nous devons le noter *ad perpetuam memoriam*.

Après quoi nous aimons transcrire les deux phrases finales de la lettre pastorale de S. E. le Cardinal Amette :

« Puisse le Cœur divin écouter le cri d'amour et de reconnaissance de la Fille aînée de son Eglise ! Puisse-t-il, après l'avoir rendue victorieuse de ses ennemis, lui assurer la paix intérieure et la concorde dans la vérité, la justice et la charité ! »

Chronique du Mont Saint-Michel

13 octobre 1919.

La saison d'été s'acheva comme elle avait commencé. Rien de bien sensationnel. Quand on aura répété à satiété que le mouvement normal ne saurait être repris encore ; que l'état de guerre n'est pas décrété « fini » ; que, même « fini », il s'écoulera longtemps encore en conséquences désastreuses pour le travail, pour la vie, pour tout..... on n'aura émis qu'une idée banale et dont le plus sage parti qui soit est d'en prendre courageusement son parti.

D'autant plus méritoires les quelques pèlerinages organisés pour le Mont-Saint-Michel en dépit de si grandes difficultés, et si nombreuses !

Le 2 septembre, nous avons la joie d'accueillir dans le sanctuaire de l'Archange la colonie de Genets. Pieds nus ou en voiture, ils étaient une cinquantaine de pèlerins, franchissant sables et rivières, sous la direction de M. l'abbé Sauvaud qui voue à saint Michel — à Antony dont il est devenu le curé déjà très aimé, comme au Grand-Montrouge où on le regrette toujours — un culte ardent et fidèle. M. l'abbé Nolais, professeur à l'institut Saint-Paul de Chébourg, et M. l'abbé Ménardais, curé au diocèse de Meaux, s'étaient joints à leurs compatriotes de vacances. Les trois prêtres célébrèrent la sainte messe à l'arrivée. Avant le départ, la bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée. A noter qu'une cantate inédite, fort belle, fut exécutée en l'honneur du Prince des Anges.

Le lendemain, sous une pluie battante — que la Providence avait fort heureusement épargnée aux pèlerins de Genets — c'étaient les jeunes du patronage de Cancale, jaloux du succès de leurs aînés et empressés comme eux à prier l'Archange,

Le 8, voici les Religieuses de Saint-Vincent de Paul avec leurs orphelines de la maison d'Avranches. Plusieurs personnes de Reims font partie du petit groupe. La reconnaissance envers une bienfaitrice, transférée à Avranches, les conduit jusqu'à l'Archange qu'elles implorent avec ferveur.

Le 10, quelques religieuses de la Sagesse, de Dinan.

Le 11, aucun pèlerinage collectif, mais bon nombre de pèlerins isolés. Isolés?... Dans la foule, car foule il y a. La grande marée a attiré tant de curieux que dès trois heures de relevée il n'y a plus un lit à prendre dans les hôtels. On en cherche à prix... de papier chez les particuliers. On loue les fauteuils dans les cafés. Les plus vaillants, les plus *poétisants*, se décident à passer la nuit dehors. Beaucoup — une soixantaine dit-on — prennent la détermination, non moins héroïque, de s'en aller coucher à Pontorson. Le 11 septembre fut donc à ce point de vue l'apogée de la saison.

Franchissons les six jours qui suivent, et déjà le mouvement s'est ralenti singulièrement. Le Mont est calme. C'est le premier jour des Quatre-Temps de septembre, préface de l'automne. Sollicité par les baigneurs de Jullouville, dont il est le pasteur très estimé, M. le curé de Kairon (près Granville), a organisé un pèlerinage à Saint Michel. Prévoyant, d'une part, l'affluence des inscriptions ; mesurant, d'autre part, les disponibilités très restreintes du petit tramway côtier et des voitures de Genets, il a dû accorder un quart d'heure seulement pour la réception des demandes. En fait, et quand même, les pèlerins dépassent la centaine. Quinze voitures les ont véhiculés de Genets au Mont. C'était une fort jolie procession. Le R. P. Debroise célébra la sainte messe et

porta la parole. Le salut fut célébré après la visite de l'Abbaye. Pèlerinage aussi pieux que distingué : grands noms et grande dévotion.

On regrette que les moyens de locomotion ne l'aient pas permis plus nombreux. Mais pour les pèlerins il n'y a pas de trains spéciaux, parce qu'il n'y a, apparemment, ni matériel ni charbon. C'est du moins ce qu'oppose couramment l'administration à toute demande émanant de notre bord. Cependant il y a de tout : matériel, personnel, combustible, pour les *purs* excursionnistes. On leur accorde même la faveur inouïe de tarifs extrêmement réduits. A preuve, je citerai ce fait que, le 21 septembre, M. le sénateur Henry Chéron, en personne, a conduit au Mont Saint-Michel 1.100 et quelques personnes, membres de l'Amicale des excursions populaires de Caen et Lisieux, dont il est le président d'honneur. Comme un train ne suffisait pas, on en chauffa deux. Et de Caen au Mont Saint-Michel, aller et retour — avec crochet sur Granville — cela coûtait simplement 10 fr. 50, si je ne me trompe. Oh ! rien à dire là-contre. Mais si l'égalité devant l'impôt est une chose, on ne nous empêchera pas de constater que l'égalité devant les tarifs de l'État en est une autre... et qu'il y a, même après le 4 août 1789, même après le 11 novembre 1918, des privilèges et des privilégiés.

La température, qui s'est refroidie considérablement depuis le 29 septembre, n'a pas arrêté net le courant des visiteurs, dont il se trouve, même le 15 octobre, pas mal encore. Le dimanche et le mercredi, leur nombre dépasse la moyenne. Le dimanche, on sait pourquoi. Le mercredi, en vertu de la vitesse acquise. On s'était accoutumé, de par le monde, à l'idée que le mont Saint-Michel avait un train hebdomadaire et mercurial. Maintenant que le service journalier est rétabli (et définitivement rétabli, nous aimons le croire), il reste néanmoins un certain nombre de gens — nantis d'indicateurs périmés — qui nous croient logés toujours à la même confortable enseigne. On se dit : « Allons au Mont, mercredi. C'est le seul jour où il y ait un train. » Bonnes gens, bonnes gens, bannissez de votre esprit cette fâcheuse idée. Nous avons des trains, plusieurs trains, tous les jours.

Dans l'après-midi du 12 octobre, la petite église parut ramenée tout à coup au 15 septembre, à en juger par la circulation en ses nefs des pèlerins et des visiteurs : Religieuses de la Sagesse de Nantes ; Religieuses d'une communauté de la Sarthe, avec leurs pupilles, adornées de voile noir, chapelet à la ceinture, ruban bleu et médaille sur la poitrine...

Ce même jour avait lieu, en grande pompe, à la cathédrale de Dol, la translation des reliques de saint Samson. Le Révé-

rendissime Dom Carlyle, abbé bénédictin de Caldey (Angleterre), était venu en quérir une petite part pour son monastère. On sait que Dom Carlyle a renoué la chaîne des illustres abbés de Caldey, interrompue depuis la Réforme. Au prix de quels sacrifices et parmi quelles merveilleuses péripéties, on ne l'ignore plus. Or, saint Samson, avant d'être et de mourir évêque de Dol, avait été abbé de Caldey. N'est-il pas juste que la nouvelle abbaye, à 14 siècles de distance, se montre jalouse de posséder les reliques de l'un de ses maîtres les plus vénérables ?

Le 13 octobre, nous eûmes la joie de faire à Dom Carlyle les honneurs du Mont-Saint-Michel. Il célébra la sainte messe sur l'autel de l'Archange et consacra quelques heures d'enchantement à la visite de l'Abbaye.

Et nous voici à la veille du 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel et de la Dédicace de la Basilique du Mont Tombe. Mais la consécration d'une autre basilique, au sommet d'un autre Mont, retiendra demain, l'attention du monde, catholique. Sur la France « pénitente, dévouée et reconnaissante », puisse luire en tout son éclat le tabarum des temps nouveaux ! Comme de la croix, saint Michel est encore et toujours le porte-étendard du Sacré-Cœur. *Michaël salutis signifer!*
GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Allier : messe, M^{me} de C. — **Alpes-Maritimes** : « grâces au saint Archange qui a gardé mes deux fils sains et saufs pendant cette guerre ». V^{te} L. B. — **Aude** : messe. M. P. — Offrande pour guérison obtenue. J. P. — **Aveyron** : offrande pour protection sur un combattant. M. D. — **Hérault** : « messe en l'honneur de saint Michel, qui a préservé mes frères pendant la guerre ». M^{me} H. B. — Mess^e. M. du L. — **Indre-et-Loire** : « en reconnaissance à saint Michel qui a protégé plusieurs de mes soldats, une messe et un cierge ». M^{me} B. — « Clergé de 2 fr. pour remercier saint Michel de ses bontés pour nous ». O. H. G. C. — **Isère** : messe d'a. de gr. pour protection accordée à mes deux chers soldats ». J. M. — **Jura** : « messe pour un officier qui doit à saint Michel d'avoir échappé à de grands dangers (il est allé remercier le saint Archange au Mont St-Michel même). Moi-même, j'ai une grande dévotion à saint Michel. En ce moment, après une neuvaine, je suis sur le point de voir aboutir une affaire qui m'a donné bien des soucis. Merci à saint Michel ! ». M. D. M. — Messe et cierge. S^r M. A. — **Maine-et-Loire** : « 3 fr. en reconnaissance de faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel ». M. P. — **Manche** : Promesse de porter prochainement sa croix de guerre en reconnaissance à saint Michel. *Un officier*. — **Oise** : « offrande à l'occasion du mariage de notre fils, que saint Michel a toujours protégé pendant la guerre ». C. P. — **Pas-de-Calais** : « 100 francs pour messes, afin de remercier le bon Dieu de la gloire accordée au grand Archange ». J. D. (A suivre).

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Alsace-Lorraine. — Florange : M^{me} Catherine Clermont. — Ebange : M. Antoine Engelman.

Ardennes. — Sedan : M^{me} Prosper Leroy.

Calvados. — Putot-en-Bessin : M. Augustin Colas. — Falaise : M. Georges Beaudouin ; M. Albert Mézeray.

Côtes-du-Nord. — Tréguier : M^{me} V^e Le Corre, née Marie-Jeanne Thomas.

Hérault. — Roujan : M^{me} Félicie Bouisson.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Jeanne Ravix, *pieuse zélatrice*, M^{me} V^e Le Cler, *bien fidèle associée*.

Indre. — Levroux : M. Aristide Carré ; M^{me} Franchet, née Fanny Perrot ; M^{me} V^e Gigot, née Clémentine Suard ; M^{me} V^e Caumon, née Augustine Sabard ; M^{me} V^e Chomanet, née Maria Beluze ; M^{me} V^e Lemet, née Constance Lambert.

Isère. — Genas : M^{me} la Vicomtesse de Ferrier de Montal, née Marie Chabert d'Hières.

Loire. — Vivans : M. Jean-Baptiste-Marie Lucien.

Manche. — Amfreville : M. l'abbé Dumoncel, *curé*. — Avranches : M^{me} Emile Barenton, née Angèle Deguelle. — Mont Saint-Michel : M^{me} V^e Pierre Poulard, née Marie Roussel. — Servon : M. E. Roussel, *bienfaiteur des œuvres du Mont Saint-Michel*. — Clitourps : M. Charles Lamache.

Marne. — Verzy : M^{me} V^e Henri Bouvry, née Louise Fresnet, *pieuse associée*.

Morbihan. — Josselin : M. Joseph Le May.

Nord. — Valenciennes : M^{me} V^e Roguin, née Adèle Serret ; M. le Commandant Albert Roguin. — Lille : M^{me} Julie Crouan, *pieuse associée*.

— Anzin : M. Felmy, *très dévoué zélateur*.

Orne. — Argentan : La 1^{ère} Mère de Sainte Colombe, *religieuse bénédictine*.

Saône-et-Loire. — Chissey-les-Macon : M^{me} Lazarine-Louise Tallebard.

Haute-Savoie. — Seynod : M^{me} Marie Peccourt, *très dévote à saint Michel*.

Seine. — Paris : M. le Dr Henri Chérot ; M. Charles Mousty ; Saint Duparc, *filie de la Charité*.

Seine-et-Oise. — Gagny : M^{me} V^e Catherine Binet.

Tarn-et-Garonne. — Sept-Fonds : M^{me} Amélie Vigué.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsente! eas in Lucem Sanctam !...*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 45^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. ACTIONS DE GRÂCES. — IX. AGIEUX AUX DÉFUNTS.

I. — Doctrine et Piété.

Fête du 3 juillet 1919 :		<i>Discours de Mgr GUÉRARD</i>	101
<i>Discours de Mgr CHAROST</i>	94	Fête du 29 septembre :	
<i>Allocution de Mgr LEPETIT</i>	99	<i>Allocution de "Franc"</i>	116

II. — Bulletin des Associés.

Accomplissement chrétien du devoir électoral (L') (E. D.).....	89	Présente récolte (La) (E. D.)...	81
Conférence de la Paix (La) (E. D.)	2	Progrès de la dévotion à saint Michel (Le) (E. D.).....	89
Extension du mouvement catholique dans les sphères intellectuelles de la France (L') (E. D.).....	57	Restauration du culte dans la basilique abbatiale du Mont Saint-Michel (La) (E. D.).....	17
Législation internationale du travail (La) (E. D.).....	43	Retraites de démobilisation du Clergé (Les) (E. D.).....	41
Organisation catholique en France (L') (E. D.).....	3	Retour à l'honnêteté dans les affaires (Le) (E. D.).....	18

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

Chronique du Mont Saint-Michel (GOSWARTZ) 9, 21, 47, 64, 82, 102, 122		et fête de S. Michel (E. D.)...	114
Le pèlerinage de N.-D. de Salut		Une page d'histoire (3 juillet 1919) (E. D.).....	73

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Abonnements.....	6	20	Ex-voto.....	6, 20, 47, 62, 94,	122
Donations.....	62	82	Fête de saint Michel.....		94
Associés nouveaux.....	6, 20,		Lampes.....		
	46, 62, 93,	121	Le 3 juillet.....		47
Bibliothèque.....		20	Messes.....		6
Collections.....		20	Mois de saint Michel.....		81
Consécration.....	6, 20, 46,		Protecteurs.....	3, 62, 93,	121
	62, 93,	121	Zélateurs.....	6, 20, 46, 62, 93,	121

V. — Échos et Nouvelles.

Jean Bon contre saint Michel (M.)		<i>Avranches</i>	21
(E. C.)	84	<i>Amis du Mont Saint-Michel</i> ..	23
Montmartre	122	<i>Conseil général de la Manche</i> ..	65
Rapatriement de saint Michel		<i>Mont Saint-Michel</i>	23
(Le) :		<i>Pontorson, etc.</i>	32, 49
<i>Revue de la Presse</i> ..	6, 24, 49, 66	<i>Sociétés diverses</i>	32, 49
<i>Vœux des collectivités :</i>			

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Poésie inédite de Courart sur le Mont Saint-Michel (Etienne DUBOIS) ... 10

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Diocèse de Limoges (A. LECHE)

VIII. — Actions de Grâces.

Saint Michel aux Armées ...	14, 35,	Actions de grâces ...	15, 37, 51, 72
	54, 71		109, 123

IX. — Adieux aux Défunts.

15, 37, 55, 87, 110, 126.

Le Gérant : FR. SIMON.



Imprimerie brevetée Fr. Simon Beauss.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, 15, rue Cassette, PARIS.

Le Docteur Boissarie. Président du Bureau des Constatations Médicales de Lourdes, par Alfred VAN DEN BRULE, S. J. Lettre de S. G. Monseigneur SCHREFFER. Préface de M. Paul BOURGET, de l'Académie Française. Un volume in-12, avec 3 portraits, 6 fr., majoration comprise.

La vie du Docteur Boissarie, un chrétien et un savant, un cœur ardent sous une apparence, parfois voulue, de brusquerie et de froideur qui, pendant plus de trente ans, a étudié les phénomènes extraordinaires de Lourdes avec une science et une conscience hors de pair, outre qu'elle offre aux chrétiens un modèle capable de tenter leur imitation, nous semble faite pour retenir l'attention passionnée des intellectuels. Car les faits de Lourdes y sont étudiés avec une compétence à laquelle tous les lecteurs se plairont à rendre hommages. On peut sans exagération affirmer que ce livre donne le dernier mot de la critique sur les miracles de N-D de Lourdes, et qu'il tranche définitivement certaines questions encore sujettes à la controverse.

P. TÉQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Mgr TISSIER : *Consignes Catholiques. Sociales. Pédagogiques. Patriotiques*, in-12 de 386 pages; prix : 3 fr. 50; majoration : 30 %. — Nous lisons dans l'Avant-Propos :

Ce volume de *Consignes catholiques*, qui élève notre enseignement pastoral des jours de guerre, est destiné à préparer et à promouvoir les œuvres nécessaires de la paix ..

Mais ce que nous désirons qu'on y cherche, c'est surtout la route tracée des devoirs sociaux qui s'imposent à tous, prêtres et fidèles, individus et chefs, ouvriers et maîtres, après la grande lutte victorieusement achevée...

Nous avons consacré une notable partie de cet ouvrage à l'éducation de la jeunesse et à l'éducation des femmes.

Nos *Consignes* se terminent par une patriotique leçon de choses, dans laquelle s'exhilarant, suivant les heures tristes ou gaies, notre prière, notre reconnaissance et notre admiration, Dieu, la France et nos soldats vainqueurs y reçoivent de justes louanges.

Abbé DUPLESSY, directeur de *La Réponse*. — *Dominicales*. In-12 de 504 pages. Prix : 5 francs. Édition en 21 fascicules, prix : 6 fr. Majoration temporaire de 30 %.

Le tome II, du III^e Dimanche du Carême à la Saint-Pierre, paraîtra en janvier 1921, même prix que le tome 1^{er}. Le tome III de la Saint-Pierre à l'Avent paraîtra en avril 1920, même prix que le tome 1^{er}.

Sous ce titre, notre excellent collaborateur puise une série de fascicules, un pour chaque dimanche, où après le texte de l'Évangile, il en fait le commentaire. Puis vient une partie consacrée au dogme, une autre à la morale, une autre à la grâce, à la prière et aux sacrements, un petit prône est consacré également à l'apoloétique : le fascicule se termine par des avis aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles, le tout fondé sur l'Évangile. Chaque fascicule comprend 24 pages in-12.

Abbé ROUZIC. — *Le Renouveau Catholique. Les Jeunes avant la guerre.* 1 vol. in-12 de 352 pages. Prix : 3 fr. 50. Majoration 30 %.

Un apôtre des Jeunes nous donne, dans ces pages, une histoire des Jeunes. C'est le tableau réconfortant du mouvement religieux qui, avant la guerre, se manifestait dans tous les rangs de la jeunesse française, sur les divers points du pays.

Abbé Léon DUBLOT, chanoine d'Arras. — *Apologétique chrétienne : la Révélation, l'Eglise.* — 1 vol. in-12 de 400 pages. Prix : 4 fr. Majoration temporaire 30 %.

Des deux parties qui divisent l'ouvrage : la *Révélation, l'Eglise catholique*, la plus neuve et la plus fouillée est assurément celle-ci. Il suffira, pour en faire saisir l'importance et l'intérêt, de souligner les titres suivants : La Constitution de l'Eglise ; l'Etat social nécessaire ; le magistère de l'Eglise ; l'Etat législatif, coercitif et judiciaire de l'Eglise ; l'Eglise et l'Etat ; thèse et hypothèse, pouvoir indirect, concordats ; l'Eglise et la civilisation.

Partout on se sent en présence d'une pensée ferme, d'une doctrine sûre et puisée aux meilleures sources.

Abbé JEAN RAMBL. — *La Sainte Eucharistie.* 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 ; majoration 30 %.

Pendant un long ministère de quarante années de missions, soit en Norvège, soit en France, M. l'abbé Rambl avait en maintes fois l'occasion d'exposer au peuple chrétien, sous toutes ses faces, au double point de vue dogmatique et moral, le beau et grand sujet de la Sainte Eucharistie.

Les dix-huit chapitres de son livre renferment toute la doctrine catholique sur la *présence réelle*, la *Messe* et la *Communion*, exposée avec exactitude et piété, en un style clair et à la portée de tous, appuyée sur la Sainte-Ecriture, les Pères de l'Eglise, les décisions les plus récentes des Congrégations Romaines, le sentiment des meilleurs théologiens et illustrée du récit intéressant de nombreux miracles eucharistiques.

Le plus Parfait, par le Vénérable P. PINY, O. P. du grand Couvent et Collège de Saint-Jacques (1650-1709). — Nouvelle édition, par le R. P. NOËL, du même Ordre. — Petit volume de 340 pages. Format in-32. Prix : 2 fr. 50. Majoration 30 %.

Nous ne saurions mieux faire, pour recommander ce volume, que de citer ici le témoignage qu'en a rendu un de ses premiers approbateurs, le célèbre théologien Antoine Goulin, « l'auteur de ce livre, dit-il, a pris soin d'y traiter à tout cette excellente manière d'aller à Dieu par un abandon amoureux à sa divine volonté ; et il le fait avec tant de solidité, d'exactitude, de lumière, mais en même temps d'une manière si proportionnée aux plus simples, que cet ouvrage ne peut être que très utile à toute sorte de personnes. Les plus parfaits y découvriront tout ce qu'il y a de plus pur et de plus sublime dans la vie spirituelle ; et les commençants y apprendront un chemin facile et ouvert à tout le monde où chacun peut entrer sans peine et sans péril. »

Vient de paraître : *A saint Michel*, cantique, poème de L. D'ARNAUD, maître de chapelle à Saint Germain-l'Auxerrois (Paris). Partition avec orgue, 2 fr. ; partie vocale, 0 fr. 30. Œuvre couronné au Concours de Composition de Tomboing (Nord), ouvert à l'occasion du Congrès général de Musique Sacrée qui s'est tenu en cette ville du 21 au 28 septembre 1919. — Le demander en se recommandant des *Annales* à la Librairie musicale et religieuse H. HÉRELLE et C^{ie}, 16, rue de l'Odéon, Paris, 6^e.

LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



1^{re} LIVRAISON JANV.-FÉVR. 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes**. — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — On est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.
- 2° **Archiconfrérie**. — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines**. — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes**. — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges**. — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants**. — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto**. — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une hampe, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales**. — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(Depuis le 10 Octobre 1919)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 45.

Départs du Mont Saint Michel : 12 h. 15, 17 h. 30.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint Michel : 9 h. 13.

Départ de Pontorson : 11 h. 20

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 1^{re} Livraison. — Janv.-Fév. 1920.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. *Le nouveau gouvernement de la France* (p. 2); *Le Carême* (p. 4) (E. D.). — LA VIE DE L'ŒUVRE: *Zélateurs* (p. 7); *Associés* (p. 7); *Consécration* (p. 7); *Annales* (p. 7); *Correspondance* (p. 8); *Trentains grégoriens* (p. 8); *Ex-voto* (p. 8); *Etats de service d'une Zélatrice* (p. 8) — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 9) — ECHOS ET NOUVELLES: *Le « Rapatriement » de Saint Michel* (p. 11); *Pieuses industries* (p. 11); *Noce d'Or* (p. 11). — RECHERCHES SUR LE CULTRE DE SAINT MICHEL AU DIOCÈSE DE LIMOGES (Chan. A. LECLER) (p. 12). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 13). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 15).

« Que la paix soit pour nous une tendre amie; qu'elle trouve dans notre cœur une chaste demeure; qu'elle nous fasse goûter un repos plein de sécurité et exempt d'amertume; qu'il y ait entre elle et nos âmes une douce et indissoluble union. »

(SAINT AUGUSTIN.)

LES « ANNALES »

A LEURS BIENVEILLANTS LECTEURS :

LES CHAPELAINS DE SAINT MICHEL

AUX ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES,

AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONGRÉRIE UNIVERSELLE

DU GLORIEUX ARCHANGE.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et de février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 3 JANVIER ET SAMEDI 7 FÉVRIER, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES du 15 au 23 de chaque mois. Nous y engloberons toutes les intentions particulières

de nos associés et spécialement celles qui nous sont recommandées par lettres. Les intentions générales que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir seront : pour la neuvaine de janvier : LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE; pour celle de février : LE CARÈME.

* * *

Nous avons un nouveau gouvernement, au moins beaucoup d'hommes nouveaux; nous prions pour que ces hommes se mettent bien en face du but à atteindre dans leur action sociale, car c'est la claire vue de la fin qui leur suggérera les moyens à prendre.

Les journaux nous répètent qu'aux élections les hommes d'ordre ont triomphé; la nation veut donc l'ordre; il ne peut être rétabli qu'à la condition que chacun fasse son devoir. Ceux qui ont la mission de commander doivent commander selon les exigences de la justice. ceux à qui revient l'obéissance doivent obéir; au besoin ils doivent y être contraints.

L'anarchie est un fait; elle est établie à poste fixe chez nous et nous menace de ses pires formes, précisément parce que l'autorité a l'air de ne plus rien vouloir, et par suite l'obéissance disparaît. Saint Paul disait déjà jadis : *Si la trompette ne rend qu'un son confus, qui se préparera au combat ?* Si le gouvernement tourne comme une girouette et n'a pas la main ferme, qui donc le suivra ? L'autorité doit savoir ce qu'elle veut et le vouloir fortement, et pour cela reprendre conscience d'elle-même. Malheureusement elle ne se considère plus comme venant de Dieu qu'elle fait profession de ne pas connaître; elle ne semble pas non plus croire qu'elle est faite pour se pénétrer du but de la Société à gouverner et pour diriger vers ce but les efforts dispersés. A la place de Dieu elle met la Majorité. Il est tout naturel qu'elle n'ait d'yeux que pour elle; et la tentation est grande, sachant cette Majorité précaire, de faire passer ses ambitions sur les intérêts de la nation, afin de tenir en place le plus longtemps possible. Mais ce n'est plus gouverner, et surtout gouverner pour le bien commun.

En bas il n'est question que de tout démolir pour rebâtir sur des fondements nouveaux, si toutefois on peut appeler fondements ce que l'on veut nous imposer. Chose curieuse, avec notre civilisation dont nous sommes si fiers, nous revenons aux temps si abhorrés des guerres privées. Les difficultés se résolvent par la lutte, non par l'arbitrage. Après avoir tant déblatéré contre les seigneurs de jadis, on reprend leurs mœurs, sans avoir les freins qui parfois les arrêtaient. Ce ne sont plus les grands vassaux qui se battent au détri-

ment des pauvres gens, c'est le syndicat des métaux ou celui des mineurs, c'est le syndicat des transports ou celui du livre, c'est la grève générale, bref c'est toujours la guerre avec son cortège de souffrances. Jamais on n'a tant parlé de paix universelle et c'est la guerre universelle. Où sont les beaux mots de liberté et de solidarité, choses que l'on croyait avoir découvertes à la grande révolution ? On n'a même plus la liberté de travailler à son gré, et la solidarité consiste à manquer de tout en commun, parce qu'il plaît à un syndicat d'entraver la vie nationale sur le mot d'ordre de quelques meneurs qui veulent établir la misère universelle, comme moyen d'arriver à leur fin, et leur fin c'est l'âge d'or que l'on peut admirer en Russie. Jamais le vœu d'obéissance contre lequel on a lancé tant d'anathèmes n'a produit de pareils ravages. Voilà à quoi aboutit la suppression de la foi en Dieu.

On a semé le vent et on recueille la tempête. On a prêché les doctrines les plus subversives au nom de la liberté de la presse, on s'étonne que la Société menace de s'effondrer. On a détruit les associations religieuses gage de paix et d'ordre, mais les associations irreligieuses on les a dotées de privilèges; elles donnent aujourd'hui leurs fruits. On a détruit la conscience et on s'aperçoit trop tard qu'elle était plus forte que le gendarme pour le maintien de l'état social. On a dépouillé les moines d'abord, l'Église ensuite, on est stupéfait des attaques contre la bourgeoisie. Est-ce que la propriété des bourgeois est plus sacrée que celle de l'Église ? Si on parlait un peu du milliard des syndicats rouges. Jamais celui des Congrégations, en supposant qu'il ait existé, n'a servi à entraver la vie nationale; pourrait-on en dire autant des ressources des syndicats ? Car enfin il faut bien que vivent les dévots de la grève.

Prions donc pour obtenir que le nouveau gouvernement ait la sagesse de reconnaître qu'il n'a pas de meilleur point d'appui que la conscience des gouvernés, et de meilleur allié que l'Église, car elle seule peut refaire une conscience dans le cœur des nouveaux Barbares, comme elle seule peut fixer les principes d'une évolution qui ne soit pas une révolution.

La liturgie du temps est pleine d'enseignements à cet égard. Lisons notre missel. Tout le mois de janvier est dominé par le mystère de l'Épiphanie. Dieu nous a révélé son Fils. *Nous le connaissons par la foi, il faut aller jusqu'à la contemplation de la beauté divine*, nous dit l'oraison du jour de la fête. C'est là le but, le sens de la vie. l'occupation qui doit présider à tout. Comment y arriver ? *Voir ce qu'il faut faire et avoir le courage de le faire*, dit la collecte du diman-

che dans l'octave ; n'est-ce pas le programme de tout gouvernement social ou individuel ? Mais la collecte de l'octave précède l'œuvre à réaliser : Il faut se refaire intérieurement sur le modèle du Fils qui est apparu comme l'un de nous. Jésus est la grande réalité, tout doit tendre à lui. Il n'y a donc rien de séparé, comme l'on dit. Il n'y a pas de philosophie séparée, de morale séparée, d'économie politique, de vie sociale, de droit international séparés. Notre Seigneur est partie intégrante de tout ; il n'y a qu'à réaliser l'idéal qui nous a été proposé, moyennant que *la paix nous soit donnée par celui qui gouverne les événements du ciel et de la terre*, comme dit l'oraison du deuxième dimanche, car nous sommes faibles et nous avons besoin de la protection de sa droite, suivant celle du troisième dimanche. Demandons dans notre neuvaine que ces idées entrent dans la cervelle de nos députés.

* * *

Le carême est la grande mission paroissiale annuelle, l'époque du renouvellement individuel et par conséquent social, puisque c'est dans les individus qu'on atteint la société. Il est toujours très important, il le sera surtout cette année, après les commotions passées. Beaucoup de paroisses abandonnées ont retrouvé leurs prêtres et leur vie propre. Sans doute les conditions économiques demeurent difficiles, mais si l'on mettait sa conscience dans les affaires, beaucoup de difficultés disparaîtraient. Il y a déjà une erreur lamentable, c'est qu'on peut être chrétien pratiquant, et en même temps, comme citoyen, professer les doctrines les plus opposées à l'enseignement catholique. Une autre erreur est en train de s'infiltrer, c'est qu'on peut être chrétien pratiquant, et en même temps, dans les affaires, ignorer les exigences les plus communes de la justice. Mettre la main dans la poche de son voisin est mal, mais lui enlever son bien avec dextérité est louable. Le carême est justement l'époque où chacun se voit prié de considérer l'état de sa conscience et de la purger des scories qu'une trop grande indulgence aux théories mondaines a pu laisser s'y glisser ; nous prions donc pour que les chrétiens se mettent sérieusement à cette œuvre de pénitence et de purification.

Pénitence, idée médiévale à reléguer dans les musées. Pourquoi faire pénitence ? Il semble que nous soyons tous de petits saints, et ceux qui ont conscience de ne pas l'être sont, sur le chapitre de la pénitence, absolument refractaires. D'abord sommes-nous responsables, et dans quelle mesure, disent les uns ? Il y a tant de théories en vogue pour nous dispenser de toute responsabilité, et par suite de toute péni-

tence. Non pas qu'on professe explicitement de pareilles doctrines, il faudrait cesser d'être enfant de l'Église, mais la conclusion est commode, et elle dirige la vie. D'autres, entraînés par le tumulte des affaires, n'y pensent pas ; ils oublient qu'il faut être chrétien avant tout. Les bons chrétiens eux-mêmes sont profondément atteints de paresse spirituelle. L'Église demande bien peu, et ce peu on le lui donne souvent d'une singulière façon, oubliant la parole de saint Paul : *Dieu aime celui qui donne avec joie*.

Pourtant la pénitence est indispensable ; on n'est plus chrétien du tout, si on la néglige ; pour s'en convaincre il suffit de regarder la vie de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de tous les Saints. Si nous voulons parvenir là où ils sont, il faut prendre le chemin qu'ils ont suivi : *Si nous sommes enfants, nous sommes héritiers ; héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui*. (Rom., VIII, 17). Recourons encore à notre missel, ou à notre paroissien ; il nous donnera d'utiles avis sur la question pendant le mois de février.

Nous ne faisons plus pénitence, Dieu est bien obligé de nous l'imposer par une autre voie, pour nous éviter des malheurs plus graves dans l'autre vie : *ut qui juste pro peccatis nostris affligimur* nous dit l'oraison de la Septuagésime. Nous sommes justement affligés pour nos péchés. La leçon a été rude pendant la guerre ; elle n'est pas encore terminée ; si nous ne voulons pas qu'elle se prolonge il est grand temps de nous mettre à l'œuvre d'une pénitence volontaire et sérieuse : *absolvez-nous d'abord de nos péchés et délivrez-nous ensuite de toute adversité*, dit l'oraison de la Quinquagésime.

Comment nous y prendre ? La liturgie continue à nous le dire. Il nous faut d'abord une conviction profonde que nous sommes pécheurs, responsables de nos péchés, et que le péché est le pire des malheurs, puisqu'il met en péril le bonheur de notre existence future. Voilà pourquoi nous débutons par la cérémonie des Cendres, publique profession de ce fait et de notre résolution de parer à ses conséquences. Et ne cherchons pas à jouer le Seigneur, en nous disant que nous aurons le temps de nous réconcilier, lorsque la mort poindra à l'horizon. D'abord nous ne l'aurons peut-être pas ce temps : *Amendons-nous*, chanterons-nous dans la cérémonie des Cendres, *de peur que, surpris par le jour de la mort, nous cherchions le temps de la pénitence, et que nous ne puissions pas le trouver*. Ensuite même si nous avons le temps, aurons-nous les dispositions qui sont œuvre de la grâce ? quelle prétention que celle d'une créature qui n'est que poussière, de chercher à imposer ses volontés à son Créateur ! Le pro-

phète Joel nous crie dans l'épître de l'ouverture du Carême : *déchirez vos cœurs*. Mettons-nous bien dans la tête qu'il ne suffit pas de recevoir les sacrements vaille que vaille à l'heure de la mort pour être sauvés. Qu'est-ce que la pénitence du moribond qui, en apparence, remplit ses devoirs, mais, en réalité, veut simplement faire comme tout le monde, et avoir un enterrement religieux ? Il ne regrette pas sa vie, il ne quitte pas le péché, car il y retournera si la mort ne le prend pas : c'est le péché qui le quitte, c'est bien différent. Des paroles ne trompent pas Dieu, si elles s'imposent à l'homme qui le représente ; de pareils sacrements sont plutôt des sacrilèges et une surcharge sur la conscience. En revanche, si le pécheur revient à Dieu sérieusement, qu'il ne désespère pas, car il se met au service d'un bon maître qui ne refuse pas de payer l'ouvrier de la onzième heure, comme le chrétien pourra le lire dans l'évangile de la Septuagésime.

Il faut donc pour le passé le brisement du cœur qui constitue la vraie contrition, le regret vrai, l'humilité de la soumission, à la place de l'orgueil de la révolte, et c'est aussi ce déchirement du cœur qui opérera les séparations nécessaires, le changement de vie indispensable dans le présent et le futur, si Dieu nous le donne : *ut quod a te obtinere abstinendo nititur, hoc bonis operibus exsequatur*, dit l'oraison du premier dimanche de Carême : ce que nous voulons obtenir de Dieu par notre abstinence, il faut l'accomplir par nos bonnes œuvres.

Il faut donc nous appliquer aux bonnes œuvres. Sans doute ces œuvres en carême sont le jeûne et l'abstinence. mais l'évangile de la Sexagésime nous a dit que nous devons avant tout rendre fertile la terre de notre cœur, et les épreuves de saint Paul, que nous lisons dans l'épître, nous montrent ce que Dieu attend de ceux qui veulent lui rapporter cent pour un ; et, au jour de la Quinquagésime, nous avons été prévenus que la charité prime tout. Faisons surtout la prière de l'aveugle de Jéricho : *Domine ut videam, Seigneur faites-moi voir*. Le carême est un temps de réforme : la réforme doit commencer par notre intelligence : faisons le tour de nos idées pour voir si elles sont bien en rapport avec l'enseignement de notre catéchisme : ensuite, pour obéir à la parole de Dieu telle que nous la lisons dans les épîtres et les évangiles des premiers jours de carême, surtout le mercredi des cendres et le vendredi suivant, faisons le tour de nos actions pour voir si elles sont dans la ligne de la perfection, car Notre Seigneur nous donne l'idéal : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Et notre mois se terminera par l'humble prière que nous dirons le deuxième dimanche de Carême : *Dieu qui nous voyez dénués de toute force, gardez-*

nous au dedans et au dehors ; préservez nos corps de toute adversité et purifiez notre âme de toute mauvaise pensée. Toute mauvaise action commence par une mauvaise pensée, n'avoir que de bonnes pensées c'est donc être garanti pour l'éternité.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix, pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} Leclercq, de Beauchamps ; M^{lle} Joséphine Tastet, de la Nouvelle Orléans.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 octobre au 15 décembre : 2.225 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 59 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (16 octobre-15 décembre).

ANNALES. — Nous prions les personnes dont l'abonnement est ÉCHU AU 1^{er} JANVIER, de ne pas tarder à nous en adresser le montant, par mandat, bon de poste, mandat-lettre, etc. . . Au 15 mars nous ferons recouvrer par la poste tous abonnements non payés à cette date (sauf conventions spéciales). On sait du reste que les frais de recouvrement (0 fr. 50) sont à la charge de l'abonné.

Bon nombre d'amis nous envoient 3 francs pour une année d'abonnement aux *Annales*. Ils ont compris qu'en dépit de la réduction de la périodicité et du nombre de nos pages, nous ne saurions au prix de 2 fr. 50 équilibrer notre budget. Merci !

Nous rappelons que les *Annales* sont servies à titre gratuit aux zélateurs et aux zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, à la condition *unique, mais nécessaire*, qu'ils fassent chaque année la preuve qu'ils ne sont pas entrés dans la peu intéressante catégorie des « honoraires », qui ne travaillent plus. Si, pourtant, ils avaient mérité, jadis, par un labeur opiniâtre, de se reposer dignement . . . nul doute qu'on leur ferait hommage des *Annales*, et bien volontiers. Hormis ces

cas nous devons adresser un rappel, que nous faisons aussi discret que possible... Qui donc nous en blâmerait ?

CORRESPONDANCE. — La majoration des taxes postales — qui sera prochainement une réalité — nous force d'aviser nos correspondants que désormais nous ne répondrons qu'aux lettres contenant le traditionnel « timbre pour réponse » ou son équivalent.

Qu'en ait la charité de nous dispenser d'écrire : « Nous avons reçu les fonds... » quand nous envoyons les objets demandés. Ceux-ci ne sont-ils pas le meilleur accusé de réception ? En général, nous ne répondrons pas aux réabonnements. A quoi bon ? Le talon du mandat n'est-il pas la garantie désirée ? Encore est-il qu'il faut le conserver !

TRENTAINS GRÉGORIENS. — L'affluence des demandes de *Trentains grégoriens* a été telle en ces derniers mois que nous sommes dans l'obligation d'avertir que nous n'en accepterons plus jusqu'à nouvel avis.

Cette disposition ne vise pas les messes grégoriennes, dites à l'autel privilégié de saint Michel, et que nous continuerons de célébrer comme par le passé. Rappelons seulement que ces messes et l'indulgence qu'elles comportent ne peuvent être appliquées qu'aux défunts, et encore à un seul défunt à la fois.

EX-VOTO. — Plaques de marbre : MERCI A SAINT MICHEL, D. R. — MERCI : 1914-1918, Y. P. — MERCI A SAINT MICHEL, 1914-1918, J. F. — A SAINT MICHEL, UN SOLDAT RECONNAISSANT. 1914-1918. A. A.

ÉTATS DE SERVICE D'UNE ZÉLATRICE. — De 1896 à 1919, M^{lle} E. Lefebvre, zélatrice à Montréal (Canada), a réalisé ce qui suit :

« Associés inscrits au Mont Saint-Michel : cinq-mille-sept-cent-huit, y compris sept évêques, cent-soixante-sept prêtres, cent-quatre-vingt-dix-sept religieuses. Tous les billets d'admission ont été remplis et distribués à chaque associé, directement ou par la poste.

« Associés défunts, recommandés aux prières de l'Archiconfrérie et dans les Annales : quatre-cent-soixante-douze.

« Consécérations de petits enfants à saint Michel et à Notre-Dame des Anges : quatre-cent-vingt-quatre. »

Livré sans commentaire à la méditation de nos dévoués zélateurs et zélatrices. Expressément recommandé à ceux dont l'ardeur s'est ralentie.



Chronique du Mont Saint-Michel

Le chroniqueur est très malheureux : il n'a plus à mettre sous sa plume qu'une maigre, très maigre pitance.

Il fera donc vite et court.

De vrai, c'est par un post-scriptum à sa précédente chronique qu'il doit commencer. Historiographe consciencieux, en doutez-vous ? il a cure de noter les faits comme ils se passent, aussi exactement que possible. Or s'il a bien dit que, le 21 septembre dernier, les Montois virent avec surprise arriver, dans un beau tintamarre, deux trains de plaisir à caractère nettement électoral et à prix très réduits, il n'a pu révéler ce qui suit, car il l'ignorait. Un bon point au journal de M. le sénateur Chéron qui nous l'a appris, un peu pour souligner le prestige de notre « fée barbue », un peu aussi pour excuser les bénéficiaires, tout en accusant le bienfaiteur. Un satisfecit spécial au *Journal de la Manche*, qui, lui, est remonté jusqu'au document péremptoire et nous le cite. Voici donc : « Pour laisser rouler sans encombre ces « trains Chéron », il y eut dix-sept trains supprimés, ainsi qu'en témoigne la feuille officielle n° 90 des Chemins de fer de l'Etat pour la journée du 21 septembre. Les denrées, périssables ou non, attendirent en vain l'un des 17 trains ajournés, et les voyageurs patientèrent en maugréant, car il y eut partout des suppléments aux retards ordinaires. » Eh ! oui. Et voilà pourquoi le charbon s'entasse sur les quais du Havre, de Cherbourg, de Saint-Malo, de la Palisse, à la hauteur des toits ; voilà pourquoi on supprime maintenant un certain nombre de trains de voyageurs ; voilà pourquoi, bientôt, il n'y aura plus à circuler que des trains de marchandises... pour rattraper le temps perdu par les 17 trains paralysés du 21 septembre.

Et a part cela ? Oh ! rien de nouveau. Le 16 octobre, en la fête de saint Michel au Mont Tombe, on fut stupéfait d'apercevoir deux groupes de pèlerins devant la statue de saint Michel. L'un était de l'environ immédiat ; l'autre venait de loin, du Mesnil-Villeman (Manche). Le pasteur avait dit à ses ouailles : « Le 16 je vais au Mont-Saint Michel. Me suivez qui veut ! » Ils étaient bien vingt, anciens combattants pour la plupart, soucieux de payer à l'Archange la dette de la reconnaissance. Depuis cette date, calme et recueillement, que ne troublent même pas les élections. Plus et mieux que pendant les années de guerre ; car il y avait alors les blessés, les convalescents, les militaires en congé, les familles des uns et des autres. En

«cet automne, autant dire personne. Rarissimes sont les visiteurs. Le petit tram, réduit à sa plus simple expression, fait tout ce qu'il peut et le fait bien. Mais il n'apporte que ce qu'on lui confie. Quant à la route de Pontorson au Mont, n'en parlons pas. C'est une route du front, agrémentée de trous de «marmites» et «d'entonnoirs» qui tendent à se rejoindre. Quand il a plu, on dirait d'un marécage, d'où émergent çà et là quelques mottes de terre. Bonne chance aux ressorts et aux essieux qui affrontent cette chaussée.

La température est généralement douce; elle était, le 2 novembre au soir, très favorable à l'audition des glas qui tintaient dans tous les clochers de la côte, entre Avranches et Granville. Il y a par là une collection de cloches vraiment remarquable. La symphonie la plus riche, la plus puissante, arrivait jusqu'à l'Archange introducteur des âmes, continue, émouvante, comme à l'heure du flux celle des grandes orgues de l'Océan.

Et la Digue? N'avait-on pas juré qu'en octobre on commencerait de la démolir? Le ministre Lafferre — qui depuis... — n'avait-il pas affirmé, le 3 juillet, que les premiers coups de pioche étaient donnés? Nous attendons toujours, avec la plus imperturbable des sérénités. On dit que c'est pour le printemps.

Mais lisez donc ceci :

Depuis longtemps une campagne violente est menée contre la digue... du Mont Saint-Michel... Nous autres, Bretons de Bretagne, qui connaissons la question, ne pouvons sans rire entendre cette savante querelle, dont le bruit couvrira quelque jour celui des flots... Nous dirons d'abord que l'art et l'esthétique n'ont rien à voir en cette affaire... En 1469, Louis XI n'eut besoin d'aucune naefe pour venir installer au « Mont » l'ordre des Chevaliers de saint Michel. De vieilles estampes représentent le Mont au milieu des champs et des frondaisons. L'art n'y perd pas : l'ensemble, mystérieux et majestueux à souhait, ne le cède en rien à notre moderne Saint-Michel baigné par la marée. Il ne faut donc plus nous parler de rendre au Mont Saint-Michel son aspect primitif en démolissant « sa digue ». Cela est aussi contraire à la vérité qu'au bon sens. — D'ailleurs, couper la digue ne servirait qu'à ennuyer les touristes... Nous devons reprendre encore à la mer d'immenses étendues de terres arables pour notre élevage et notre culture. Voilà l'intérêt national, le devoir envers la Patrie. — Sans doute le Mont Saint-Michel se retrouvera un jour, comme par le passé, entouré d'arbres, et de guérets. Eh bien ! la ligue pour la défense de la beauté, etc... etc... modifiera un peu ses affiches ; et le Mont Saint-Michel sera toujours le Mont Saint-Michel.

V'lan ! Cet aimable « à-propos » est de la *Pensée bretonne*, savante revue éditée à Lannion (Côtes-du-Nord). Constatez, gentils lecteurs, que si l'âme normande est « pratique » la pensée bretonne lui rend des points. Eh, tenez : ne pensez plus jamais à la coupure de la Digue. GINGATZ.

Échos & Nouvelles

« rapatriement » de saint Michel.

L'heure n'est pas venue de reprendre nos ciseaux et de citer complaisamment nos confrères de la Presse : grande ou modeste, parisienne ou provinciale, française ou étrangère, demandant que saint Michel soit remis effectivement et normalement en possession de sa basilique. Le dossier du « rapatriement » s'est enrichi depuis le 3 juillet, on le peuse bien. Mais nous ne saurions différer davantage d'inscrire au tableau d'honneur les communes de *Beauvoir*, *Boucey*, *Curey* et *Cormeray*, dont les conseils municipaux ont demandé que la basilique abbatiale soit rendue au culte, d'un commun accord entre les autorités civile et religieuse. Ainsi se trouve réalisée sur ce vœu l'unanimité la plus absolue dans tout le canton de Pontorson, auquel appartient le Mont Saint-Michel.

Pieuses Industries.

Au couvent des Chanoines régulières des Cinq Plaies de Notre Sauveur, à Ottawa (Canada) la dévotion à saint Michel est en grand honneur. On nous signale que le premier jour de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel la petite communauté se fit imposer le scapulaire du saint Archange. La fête fut célébrée solennellement dans la « tout humble chapelle, qui possède depuis fin janvier une fort belle statue de saint Michel. »

Les religieuses envoient à tous les associés inscrits par leurs soins un billet qui leur rappelle la neuvaine préparatoire aux fêtes du 8 mai et du 29 septembre. Plusieurs associés ont l'habitude de faire célébrer le 5^{em} ou le 9^{em} jour une messe en l'honneur de l'Archange. (*Sœur G. du S. C.*)

Noces d'or.

Il s'agit du jubilé d'une maison d'éducation à laquelle nous portons un affectueux intérêt : le pensionnat du Sacré-cœur de la Rue Rideau, à Ottawa. Fondé en 1869 par les Sœurs Grises, « ce pensionnat, connu dans la plus grande partie de l'Amérique du Nord, est une de ces institutions qui, vue à travers le prisme de ces cinquante ans, reflète une gamme charmante de souvenirs, un ensemble de progrès et de succès. Dans un demi-siècle, il a grandi parallèlement avec Ottawa ; de 1869 à 1919, il a brillamment et vaillamment mené à bien

son rôle éducatif qui a toujours fait et qui fait encore son honneur et sa gloire. » Deux chiffres seulement : « plus de 5000 jeunes filles ont passé par le pensionnat depuis sa fondation. » — « Il y a actuellement au pensionnat de la Rue Rideau, plus de *cinq cents élèves*; jamais ce nombre ne fut égalé; » (*Le Droit*, 11 octobre 1919).

Les Noces d'or de cette bénie maison furent donc célébrées avec éclat le 19 octobre, sous la présidence de S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, qui officia pontificalement. Les anciennes élèves, en grand nombre, s'associèrent aux élèves actuelles pour glorifier leur « Alma mater. » Il y eut réceptions, musique, discours en français et en anglais.

Mais nous avons, nous, des raisons particulières de nous intéresser au couvent de la rue Rideau. Saint Michel y est aimé et honoré. Cette année, par exemple, pour sa fête, les « fleurdelysées » de sœur Marie de Lourdes n'épargnèrent rien pour éclipser tout ce qui avait été fait les années précédentes. Il fallut renoncer à placer symétriquement fleurs et lumières, tant il y en avait, autour du tableau de l'Archange. Aussi, nous écrit-on, « les grâces se multiplient et la confiance augmente de jour en jour. » Et on nous cite des faits probants à ce double égard.

Au Pensionnat du Sacré-Cœur, nos félicitations et nos vœux. *Ad multos annos!*

Recherches sur le culte de Saint Michel au diocèse de Limoges

(fin.)

XV. — ARCHIPRÊTRÉ DE LA PORCHERIE.

Un autel particulier et une chapelle de cimetière se trouvaient dans cet archiprêtré.

A Treignac (Corrèze), dans l'église paroissiale de Saint-Martin deux vicairies avaient été fondées à l'autel de saint Michel, avant 1421, par Géral Daslagnac et Guy Amant.

Dans le cimetière de la paroisse de Chamberet (Corrèze), existait une chapelle dédiée à saint Michel archange.

XVI. — ARCHIPRÊTRÉ DE GIMEL.

Dans l'archiprêtré de Gimel on trouvait une chapelle de cimetière et un autel érigés en l'honneur de saint Michel.

La paroisse de Sarran (Corrèze), avait un cimetière dit ci-

metière des pauvres; une chapelle y avait été construite en l'honneur de saint Michel, et l'on y célébrait très solennellement sa fête du 29 septembre.

Dans l'église de Rosiers (Corrèze), existait un autel érigé en l'honneur de saint Michel. En 1628, Antoine de Chabancourt en nommait le titulaire, et cela comme tuteur de Jean-Louis de Gain de Montagnac, seigneur de Montagnac et de Rosiers.

XVII. — ARCHIPRÊTRÉ DE BRIVE.

Deux chapelles et quatre vicairies fondées en l'honneur de saint Michel ont existé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle dans cet archiprêtré.

Dans l'église collégiale de Brive la core était à l'autel de saint Michel. C'est à cet autel que Cornier et Yssartier fondèrent une vicairie en 1531. Une seconde vicairie fut aussi fondée à ce même autel par Aymeric de Sadran, archiprêtre de Brive, le 25 avril 1623.

Etienne Joubert, curé de Cordil (Corrèze), fonda dans la chapelle de saint Michel, située dans cette paroisse, une vicairie en l'honneur de cet archange, et cela par acte du 7 juin 1493.

Au cimetière de Séreilbac (Corrèze), existait, en 1660 et en 1684, une chapelle de saint Michel; elle tomba en ruine vers la fin du XVIII^e siècle.

Noble Charles de Bar, seigneur dudit lieu et de Puymarez, fonda une vicairie de saint Michel dans l'église de Sainte-Féréole, le 21 août 1610.

XVIII. — ARCHIPRÊTRÉ DE BRIVEZAC.

Une chapelle de saint Michel était à Beaulieu (Corrèze), et dépendait du monastère des Bénédictins de cette ville.

A. LECLER.

ACTIONS DE GRACES

Puy-de-Dôme : protection dans un accident. J. B. — **Basses-Pyrénées** : cierge en a. de gr. le 29 septembre. H. J. H. — **Rhône** : 1 messe et 3 cierges. C. C. — **Seine** : « Faisant partie de l'Archiconfrérie de l'Archange saint Michel depuis le 19 mai 1912, et ayant éprouvé pendant la guerre la protection de son saint patron, je viens vous demander d'ac-

cepter ces 50 francs pour les frais de l'Archiconfrérie et les œuvres qui en dépendent ». A. de C. — « Exaucée, j'exécute ma promesse en vous priant d'employer ma modeste offrande aux œuvres de saint Michel ». G. F. — **Seine-et-Oise** : messe pour a. de gr. à saint Michel, dont la protection est visible sur notre maison de commerce. M^{me} L. — « Messe promise si mes soldats revenaient de la guerre ». M. P. — **Deux-Sèvres** : « Mon neveu reconnaît avoir été protégé par la sainte Vierge et saint Michel pendant la guerre. Aussi sa fille porte les noms de Marie et Michelle ». N. D. — « Messe en reconnaissance à saint Michel qui a protégé mon filleul ». I. W. — **Vaucluse** : grâce très importante obtenue par saint Michel. Offrande. N. B. — **Réunion** : opération réussie. R. B. — **Etats-Unis d'Amérique** : « veuillez publier dans vos Annales mes remerciements à saint Michel et au Sacré-Cœur pour protection de mon frère pendant la guerre ». E. F.

Allier : messe et cierge, V^{te} T. D. — **Alpes-Maritimes** : messe, M. G. — **Aude** : réabonnement aux *Annales*, C. B. — « 70 fr. promis pour trois grâces obtenues », J. P. — Trois grâces obtenues J. P. — **Aveyron** : cierge, M^{me} A. — **Calvados** : offrande et cierge, A. M. — Messe et cierge « pour mes trois neveux protégés par saint Michel pendant cette affreuse guerre », A. C. — « Neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de sa protection sur les soldats d'une famille », Sr S. — **Côte-d'Or** : messe, G. B. — **Charente-Inférieure** : messe, « protection d'une famille », R. P. — **Finistère** : « 50 messes de reconnaissance en l'honneur de saint Michel », Vesse de N. — Messe et cierge, M^{me} S. — Neuvaine de messes, « pour remercier le saint Archange qui protège mon neveu, officier de marine », M. M. — Neuf messes promises, M^{me} C. — **Haute-Garonne** : messe, « Saint Michel a si bien protégé mon fils pendant 44 mois de front! » G. P. — **Hérault** : 100 fr. en reconnaissance : « Mon fils, engagé volontaire dans un bataillon de chasseurs à pied, mis par moi sous la protection de saint Michel, a pris part à de nombreuses attaques et a été cité deux fois. Blessé par éclat d'obus au bras droit, il reçut un autre éclat qui lui traversa la main gauche et s'arrêta sur sa capote. S'il n'avait eu la main sur le côté, l'éclat allait se loger dans le cœur », A. L. — **Ille-et-Vilaine** : grâce obtenue, R. L. G. — **Indre-et-Loire** : neuvaine de messes « guérison d'une enfant vouée à saint Michel », M. B. — **Loire-Inférieure** : offrande, M. C. — Messe, A. M. P. — Messe, C. M. — **Maine-et-Loire** : Messe, M. T. F. — **Manche** : messe, Sr S^{te} M. de Z. — **Meuse** : 4 messes, A. B. — **Nord** : messe, « Saint Michel a protégé mes cinq fils : un est encore à l'armée, les quatre autres sont démobilisés ; deux ont été blessés, un troisième a été deux fois victime de gaz asphyxiants et s'en ressent ; mon sixième va partir en avril prochain et je vous prie de l'inscrire dans la confrérie de saint Michel », C. B. W. — « Bien volontiers je continuerai à propager la dévotion à saint Michel. Nous lui devons de particulières actions de grâces. C'est le 16 octobre, au soir que nous apprenions que les Allemands se retiraient et le lendemain nous étions délivrés. Nous avons prié et fait prier le céleste Archange. C'est au Sacré-Cœur de Jésus, à N. D. de la Treille et à saint Michel que nous attribuons notre délivrance. Nous les remercions et vous prions d'unir vos actions de grâces aux nôtres ». V^{te} H. — **Oise** : messe, C. de L. — **Rhône** : offrande, V^{ve} D. — **Haute-Saône** : « Grâce à la protection de saint Michel, plusieurs affaires graves se sont terminées le plus hâ-

reusement du monde », Sr A. L. — **Seine** : offrande en action de grâces, et pour obtenir une faveur, L. L. — « Neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire, promesse faite à saint Michel si mon fils revenait sain et sauf de la guerre », J. S. — « Que Saint Michel et N. D. des Anges veillent sur nos douze petits-enfants ! Action de grâces pour les quatre chers papas, qui ont fait généreusement leur devoir pendant la guerre. Que saint Michel conserve le grand-père et nos deux religieuses, dont une retournée en Belgique et bien protégée malgré tout ». E. D. — Offrande et « messe de reconnaissance française », J. L. R. — « Modeste offrande en action de grâces pour la protection que saint Michel a valu à notre cher pays pendant ces années de guerre et pour notre belle victoire », J. V. — **Tarn** : offrande, C. P. — **Guadeloupe** : 4 messes, J. C. — **Belgique** : « Ci-joint trois listes d'associés inscrits depuis 1914... Je n'avais plus ni chapelets ni médailles, ni quoi que ce soit qui rappelât saint Michel. Après avoir épuisé les magasins de Mons, je fis imprimer 1,000 litanies de saint Michel et 1,000 feuilles donnant la manière de dire le chapelet. J'ai aussi remis au clergé de la paroisse 25 francs des offrandes des Associés. Je ne savais que faire de cet argent et je savais la grande misère que ces messieurs avaient peine à secourir. Je dois beaucoup à saint Michel, qui du Sacré-Cœur de Jésus a obtenu que ma maison reste debout malgré les bombes et les obus qui ont entouré et abîmé les voisins. Sa statue sera installée sous peu au milieu d'une pelouse dans mon jardin et j'espère travailler à le faire connaître et aimer davantage. Je vous prierai de le remercier pour sa protection dans toutes les circonstances où je l'ai invoqué. » V^{ve} A. S. — Offrande, M. B.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières des Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel :

Aude. — Tourouzelle : M^{me} Sainte Gracieuse, *religieuse de Marie-Thérèse*.
Aveyron. — Rignac : M. Etienne Capelle ; M^{me} Marie Saurel ; M^{me} Mélanie Sérielle.
Calvados. — Sommervieu : M^{me} Louise de Parseval.
Haute-Garonne. — Toulouse : M^{lle} Eugénie Vidal ; M. X. Deltour.
Haute-Loire. — Saint-Étienne : M^{me} veuve Joséphine Olivier.
Landes. — Montgaillard : M^{lle} Berthe Lestage.
Loire-Inférieure. — Les Couets : M. Camille Renault. — Nantes : M. Léon Rogée ; M. Henri Godin ; M. l'abbé Jarnoux, *curé de Saint-Nicolas* ; M^{me} Caroline Chesneau ; M^{me} Marie Godin ; M^{me} G. Dupland, née Marie Mercier ; M^{lle} J. Lebreton. — Chantenay : M. René Moenis. — Château-Thébaud : M. Paul Plas ; M. Pierre Galon.
Maine-et-Loire. — Longué : M^{lle} Marguerite Pay, *bien pieuse associée*.
Manche. — Saint-Pierre-Église : M. l'abbé Gouelle, *chapelain épiscopal, ancien curé doyen de Beaumont*. — Agnéaux : M. l'abbé Surville.

— **Saint Eoy** : M. l'abbé Travers ; M. l'abbé Saint. — **Fresville** : M. l'abbé Regault. — **Rocheville** : M. l'abbé Marie, curé. — **Mont Saint-Michel** : M^{me} veuve David, née Berthe-Louise Hallot. — **Torigny-sur-Vire** : M^{me} Marie Pôtel. — **Avranches** : M. Jules-Victor Clouet ; M^{me} veuve François Bérenger, née Victoire Poulain. — **La Haye-du-Puits** : M^{me} veuve L. Lehairon, née Marie Holley.

Nord. — **Valenciennes** : M^{me} veuve Louis Billiet, *fidèle associée*.

Orne. — **La Grande Chauvière** : M. Léon F. Moria ; M. Léon N. Morin ; M. Jean Clouet.

Puy-de-Dôme. — **Viverols** : M. Jean-Baptiste Fouilleux.

Rhône. — **Lyon** : Sœur Vincent, *filles de la Charité, zélatrice*.

Sarthe. — **Le Mans** : M. Léon-Charles Collardey ; Sœur Marie-Gertrude Bigot, *de la Visitation Sainte-Marie*

Savoie. — **Bourg Saint-Maurice** : M^{me} Empereur, née Marie C. Martin.

Seine. — **Paris** : Le R. P. Edouard, *franciscain, directeur de l'Apôtre laïque* ; M. Antoine Périnet ; M^{me} Louise Mahault. — **Clamart** : M^{me} veuve Mercier, née Marie Rochet.

Seine-Inférieure. — **Rouen** : Monseigneur Lachèvre, *protonotaire apostolique, ardent promoteur du culte de saint Michel*.

Somme. — **Amiens** : M^{lle} Marie Le Roy, *fidèle associée, bien dévouée à saint Michel*.

Vendée. — **Ile d'Yeu** : M^{me} Cécile Nolleau.

Belgique. — **Saint Amand** : M. Avile-Bonaventure Janssens. — **Boussu** : M. Auguste Servais, *très dévoué à saint Michel*.

Italie. — **Cassine** : Révérende Mère Alphonse Odile Richer, *prieure des religieuses bénédictines de l'abbaye de Flavigny (M.-et-Mos.), en exil*.

Canada. — **Montréal** : M. le chanoine O'Meara, curé ; M. Joseph Charlebois ; M. Alphonse Fournier ; Révérende Sœur Hildebert, *religieuse de la Providence* ; M^{me} Aliaire, née Marcelline Frotier ; M^{me} Gladuc, née Marie Gagnon ; M^{me} Prévost, née Caroline Sanche ; M^{me} Daigneault, née Louise Catudal ; M^{me} Lapointe, née Marie Gagner ; M^{me} Vinette, née Sophie Deschamps ; M^{me} Perreault, née Olive Germain ; M^{me} Barrette, née Martine Saint-Pierre ; M^{me} Fouchette, née Albertine Cloutier ; M^{lle} Anna Lalonde ; M^{lle} Euchariste Gauthier. — **La Longue Pointe** : M. Joseph Beauchamp. — **Ottawa** : MM. Victor Aubin ; X. Bourget ; X. Lemieux ; X. Lachance ; X. Madore ; M^{me} Amélie Coursoller ; M^{me} Marguerite Carron ; M^{me} Thérèse Dion.

États-Unis d'Amérique. — **Nouvelle-Orléans** : M. Auguste Delery ; M. Jules Delery ; M^{me} Elodie Delery ; M^{me} Marie Ménard ; M^{me} Louise de l'Isle ; M^{me} Marguerite de l'Isle ; M^{me} Cornelia Haseu ; M^{me} Catherine Gallaber, *fidèle associée* ; M^{lle} Agathe Le Blanc ; Sœur Marie-Rosine ; Sœur Agnes ; Révérende Mère Hémaïde, *du Convent de Saint-Joseph*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

I. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

1^o Reproduction de la Statue du Pèlerinage au Mont Saint-Michel.

DÉCOR	BASE	HAUTEUR	PAIX
Argentées mat.	Sans socle.	5cm	1 ^{fr} 25
—	—	7cm	2 25
—	—	10cm	5 25
—	Sur socle métal.	5cm	3 25
—	—	7cm	5 25
—	—	10cm	10 75
Bronzées.	Sans socle.	10cm	5 25
—	Sur socle métal.	10cm	10 75
Dorées mat.	Sans socle.	10cm	7 25
—	Sur socle métal.	10cm	16 25

NOTA. — La hauteur indiquée est celle de la statuette proprement dite. Le socle, quand il existe, est en plus et mesure 5, 6 et 9^{cm}.

2^o Interprétation artistique du célèbre « Saint Michel » de Raphaël. (Musée du Louvre).

DÉCOR	BASE	HAUTEUR	PAIX
Argentées mat.	Sans socle.	15cm	28 fr.
—	Sur socle bas métal.	15cm	32 fr.
—	Sans socle.	25cm	48 fr.
—	Sur socle bas métal.	25cm	58 fr.
Bronzées fin.	Sans socle.	15cm	26 fr.
—	Sur socle bas métal.	15cm	32 fr.
—	Sans socle.	25cm	52 fr.
—	Sur socle bas métal.	25cm	65 fr.

NOTA. — La hauteur donnée s'entend de la statuette proprement dite, non compris le socle bas, quand il existe, et qui mesure 3 et 4 centimètres.

II. — MÉDAILLES

1^o Médailles de saint Michel (saint Michel, revers Mont, forme ronde).

a) Aluminium :
 N^o 1 : 0^{fr}50 la dz. ; 5^{fr} la grosse. | N^o 3 : 0^{fr}75 la dz. ; 7^{fr}50 la grosse.
 N^o 2 : 0^{fr}60 — 6^{fr} » — | N^o 4 : 1^{fr} » — 10^{fr} » —

NOTA. — Le n^o 3 peut être fourni avec Notre-Dame du Mont-Tombe, au revers (au lieu du Mont).

b) Artistiques, métal patiné :
 0^{fr}50, 0^{fr}60, 1^{fr}25, 2^{fr} », 3^{fr} », 5^{fr} », l'unité.

c) Artistiques, argent patiné, contrôlé :
 1^{fr}50, 2^{fr} », 3^{fr}75, 5^{fr} », 6^{fr}25 l'unité.

2^o Médailles-Scapulaires. (Remplaçant TOUS les scapulaires, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL portant d'un côté le Sacré-Cœur ; de l'autre la Sainte Vierge.)

Aluminium : 0^{fr}60 la dz. ; 6^{fr} la grosse. — 1^{fr} la dz. ; 10^{fr} la grosse.
 Métal patiné : 0^{fr}75 et 1^{fr}25 l'unité.
 Argent patiné : 2^{fr}25, 3 25, 6^{fr}75, 8^{fr}75 l'unité.

III. CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotins noirs : 0'50 l'unité; ~~5 fr. douzaine~~
 grains coco noirs : 0'75 l'unité; ~~7 fr. douzaine~~
 Chaîne maillechort ou acier, grains coco unis ou guillochés :
 1'25. ~~12 fr. douzaine~~
 Chaîne métal, grains imitation lapis, jaspe, améthyste, émeraude, topaze : 4'25

La méthode imprimée est envoyée avec le chapelet.

Statuettes, médailles et chapelets sont indulgenciés avant expédition, à moins de demande ou d'avis contraires.

IV. — SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

0'60 l'unité; ~~5 fr. douzaine~~

Ils sont bénis avant d'être envoyés.

V. — BROCHURES

1. **Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir**, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. **Le Mois de saint Michel**, par la Rédaction des *Annales*. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. **Nouveau Guide du Mont Saint-Michel**, par Louis DU MONT. (Illustré)..... 1 fr. 25 l'unité.
4. **Saint Michel, protecteur de la France**, par A. RASTOUL. 1 fr. 75 l'unité.
5. **Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel. Ange gardien de la Patrie**, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. In-32 (72 pages). 0 fr. 50 l'unité.

VI. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. **Le Mont Saint-Michel**, par M. le chanoine BOSSEBEUR. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 10 francs.
2. **Les Merveilles du Mont Saint-Michel**, par PAUL FEVAL. Prix : 3 francs.
3. **Saint Michel et le Mont Saint-Michel**, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BAIN. Prix : 3 fr. 25.
4. **Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
5. **Saint Michel et les Saints Anges**, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
6. **Les Mystères du diable dévoilés**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
7. **Essai sur l'Ange et l'Homme**, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.

Tous ces prix s'entendent franco de port et majoration comprise.

BIBLIOGRAPHIE

Bureaux du PROPAGATEUR des TROIS AVE MARIA,
 à Blois (Loir-et-Cher).

1. **L'Almanach du Propagateur des Trois Ave Maria**, franco l'unité, 0'55. — La douzaine, 5 fr. 50. — Le cent, 45 fr. (Étr., 0 fr. 60, 6 fr., 50 fr.)
2. **Le Petit Almanach des Trois Ave Maria**, franco, l'unité, 0 fr. 25. — La douzaine, 2 fr. — Le cent, 45 fr. (Étr., 0 fr. 30, 2 fr. 25, 46 fr.)

Imp. F. Simon, Rennes-Paris

LE DIRECTEUR
 Des Annales
 Mont-Saint-Michel

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



2^e LIVRAISON MARS-APRIL 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (a l'ancien privilège de saint Michel) — 6 fr. — On est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zelatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offre facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offre, si même qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offre facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr. de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé en son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécration. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme ex-voto, un coiffe, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases, signes, ornements sacerdotaux,inge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'ex-voto. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur, Epaisseur, 0^m05.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France, 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs : Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les Annales, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(Depuis le 10 Octobre 1919)

TOUTS LES JOURS.

Départs de Pontorson : 8 h. 30, 11 h. 45.
Départs du Mont Saint Michel : 12 h. 15, 15 h. 30.
— EN OCTBRE, le mercredi :
Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.
Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 2^e Livraison. — Mars-Avril 1920.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Le Succès des retraites pascales ; Le travail* (p. 17) (E. D.). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Protecteurs* (p. 21) ; *Zelateurs* (p. 21) ; *Associés* (p. 21) ; *Consécration* (p. 21). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 21). — VOCABULAIRE MONTOIS (CHAN. L. BOSSEBOEUR) (p. 24). — LES EXILÉS DU MONT SAINT MICHEL EN 1788 (E. DUPONT) (p. 28). — ACTIONS DE GRACES (p. 29). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 30).

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

SAMEDI 6 MARS ET SAMEDI 3 AVRIL, messes pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES du 15 au 25 de chaque mois. Avec les intentions de nos Associés, les intentions générales bénies par Monseigneur l'Evêque de Coutances seront : pour la neuvaine de mars : LE SUCCÈS DES RETRAITES PASCALES ; pour celle d'avril : LE TRAVAIL.

**

Ce que nous ne pouvons pas faire par nos propres forces, il faut le demander à Dieu. Il semble bien que par nos propres forces, nous ne soyons guères capables de résoudre les difficultés de la situation économique dans laquelle la guerre nous a précipités. Seul un travail sérieux et acharné, secondant une économie rigoureuse et de sévères restrictions, pourrait nous en tirer. Or beaucoup ne veulent que s'amuser : d'autres, incourent sans doute, mais obéissants à des chefs qui ne le sont pas, multiplient les grèves et annulent l'effort des vaillants qui cherchent à écarter la banqueroute menaçante.

Il est donc urgent pour nous chrétiens et Associés de Saint Michel de prier, afin que notre patrie dans son ensemble revienne

aux traditions d'activité et de travail qui ont si longtemps fait sa gloire et sa prospérité.

Une lourde vague de paresse s'est abattue sur elle. Comme l'écrivait M. Charles Luce, dans le numéro de juin du Bulletin des Catholiques écrivains et publicistes :

« Qui ne comprend combien il est urgent de remettre en lumière à l'heure actuelle, la notion vraie, la dignité et le pouvoir sanctificateur du travail? Chez beaucoup de travailleurs, sans doute, subsiste l'amour de la profession et la fierté de l'ouvrage bien fait. Mais il en est quelques-uns, dont on essaie chaque jour d'accroître le nombre, pour lesquels travailler signifie : passer chez autrui un certain nombre d'heures de plus en plus réduites et de moins en moins bien remplies qui donnent droit à des salaires de plus en plus élevés. Les exploités des consciences, des faiblesses ou des passions populaires tendent à faire du travail idéal une formule vidée de son contenu substantiel, un simple prétexte à réclamer à l'employeur, transformé en distributeur de sportule, assez d'argent pour vivre dans une oisiveté de plus en plus grande et se procurer des plaisirs de plus en plus faciles. Ces apôtres des temps nouveaux, ces hérauts du Progrès reprennent simplement comme mot d'ordre, l'antique « panem et circenses » cher à cette plèbe romaine que devaient écraser les Barbares ».

Nous n'avons point l'intention de disserter sur cette question du travail, question éminemment complexe et rendue encore plus ardue par l'acuité des passions qui en ont fait leur terrain de lutte. Si le Français est sage, la solution viendra, mais dans des années : c'est une œuvre de longue haleine. Ceci ne satisfait pas nos jouisseurs modernes qui veulent une solution immédiate, la paresse salariée, fût-ce au prix du chambardement général.

Evidemment la doctrine chrétienne apporterait le règlement de la plupart des difficultés, mais elle est médiocrement en honneur dans les Syndicats de la C. G. T. qui ne semblent pas avoir d'autre morale que celle du plaisir, pas même celle de l'intérêt, car la raison et l'expérience prouvent amplement que les révolutions se font au bénéfice du très petit nombre, et au détriment du très grand.

Dans l'occasion rappelons à ceux qui ont encore la foi que le travail est une loi de nature, devenue pénale depuis le péché originel. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu es sorti (Gen. III, 19.) Il ne faut donc pas principalement y chercher le plaisir et l'amusement. Cependant le travail demeure la source de la richesse dont le besoin se fait si vivement sentir à l'heure actuelle. La main relâchée produit l'indigence : la main des forts

acquiert les richesses, disent les Proverbes (x, 4) qui dans un autre endroit (xxv, 23) mettent le doigt sur notre plaie : Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance, mais où l'on parle beaucoup l'indigence se trouve souvent. Nous parlons tant et pas toujours bien, mais d'action, point ou peu!

Notre-Seigneur nous a donné l'exemple du travail et du travail le plus obscur, le plus pénible, et, vu les idées du temps, le plus humiliant. Ce n'est pas le hasard de la naissance qui lui a imposé cette position, il l'a choisie librement et gardée jusqu'au bout. A son exemple saint Paul a voulu être un travailleur; lui aussi aurait pu se contenter de mener sa vie d'apostolat aux frais des Eglises qu'il fondait; il a préféré continuer son dur métier de tisserand et ne rien devoir à personne. Aussi avait-il le droit de prêcher le travail aux Thessaloniens : Nous vous prescrivons, frères, au nom du Seigneur Jésus-Christ, de vous tenir à l'écart de tout frère qui mène une vie désordonnée, non conforme à l'enseignement que vous avez reçu de nous. Vous savez bien vous-mêmes, en effet, comment il faut nous imiter : nous n'avons pas vécu parmi vous d'une manière désordonnée ni mangé gratuitement le pain de quelqu'un, mais dans le labeur et dans la peine, au travail jour et nuit pour n'être à charge à personne d'entre vous. Ce n'est point que nous n'en eussions pas le droit, mais c'était pour vous donner nous-mêmes notre exemple à imiter. En effet, quand nous étions avec vous, nous vous disions : Si quelqu'un ne veut pas travailler, il n'a qu'à ne pas manger. Nous apprenons pourtant que certains d'entre vous se conduisent d'une manière désordonnée; ils ne travaillent pas, mais s'agitent autour du travail. Or, de pareilles gens, nous les avertissons et les exhortons dans le Seigneur Jésus-Christ à travailler en paix, et à manger un pain qui soit bien à eux. (II Thess., III, 6-12).

Ceux qui veulent rester chrétiens doivent peser ces paroles et y conformer leur conduite. Qu'ils ne se laissent pas égarer par le mirage d'une égalité illusoire. « Le premier principe à mettre en avant, écrivait Léon XIII, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition; il est impossible que dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute c'est là ce que poursuivent les socialistes, mais contre la nature tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes : différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force : différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions » ... « S'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple

et lui dressent des embûches où se cachent pour l'avenir de plus terribles calamités que celles du présent ». (*Encycl. Rerum Novarum*).

Prions donc pour que les mœurs redeviennent chrétiennes aussi rapidement que possible. Non seulement les âmes prendront le chemin du Ciel, ce qui nous intéresse surtout, mais la France retrouvera la prospérité, ce qui nous intéresse aussi. Chose curieuse, nos ministres, qu'on ne saurait accuser de cléricalisme, harcelés par la grande détresse financière à laquelle ils voudraient trouver un remède, prêchent, à la tribune de la Chambre, la doctrine de l'Encyclique « *Rerum Novarum* ». « Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, disait Léon XIII, exercent naturellement sur la prospérité temporelle leur part de bienfaisante influence; car elles attirent la faveur de Dieu, principe et source de tout bien; elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés, ces deux fléaux qui, trop souvent, jettent l'amertume et le dégoût dans le sein même de l'opulence; elles se contentent enfin d'une vie et d'une nourriture frugale et suppléent par l'économie à la modicité du revenu, loin de ces vices qui consomment, non seulement les petites, mais les plus grandes fortunes et dissipent les plus gras patrimoines. »

Et M. Klotsz : « Personne ne se prive de rien, et les articles de luxe, qui représentaient une part très large de nos exportations, sont aujourd'hui absorbés entièrement par la consommation intérieure. La consommation des produits de luxe, des parfums, des fleurs, des fourrures, atteint un chiffre fantastique. Il faut absolument en arriver aux restrictions nécessaires. Je fais ici appel, pour aider à l'acceptation des restrictions qu'impose l'intérêt supérieur du pays, à deux catégories de Français : le clergé et les instituteurs. Les uns et les autres, c'est un hommage à leur rendre, ont, au cours de la guerre, rempli tout leur devoir en maintenant le moral des populations, en secondant les efforts du gouvernement en de nombreuses circonstances. (Applaudissements). Que chacun d'eux, dans sa sphère, défendant les mêmes principes, fasse comprendre à ceux sur qui ils ont une action puissante incontestable, le devoir d'économiser. »

C'est fait, Monsieur le Ministre, ou, du moins, c'est tenté; avouez tout de même que la Religion, avec sa vie future d'éternel bonheur, fera plus aisément digérer la pilule des Restrictions nécessaires, qu'un Agnosticisme quelconque, si savant qu'il soit, dormant la vue à la misère actuelle, pour la faire porter jusqu'à la culbute dans le néant. Ceux qui n'ont que cette perspective sont assez excusables de trouver des attraits à la morale déjà en honneur du temps d'Isaïe : Mangeons et buvons, car demain nous mourrons. Si la doctrine chrétienne a du bon, pourquoi

l'exclure de l'école, où elle aurait des chances de former une génération apte à comprendre l'austère enseignement qui nous tombe de la tribune de la chambre des députés? Après l'école, c'est tard, trop tard, nous nous en apercevons. E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Fête de saint Gabriel, 18 mars : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix chaque mois, même condition. — 3^o Jour au choix chaque mois. Archiconfrérie. — 4^o Jour au choix pendant les neuvaines, ou dans les huit jours qui suivent.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admises au nombre des protectrices des œuvres du Mont Saint-Michel : M^{lle} Lagouelle, de Caen; M^{me} du Boucheron, de Saint-Priest (100 fr. versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Lermot, de Fort de France; M^{lle} Lagouelle, de Caen; M^{me} P. Riquet, de Paris; M. H. de Longeviale, de Bourg Saint-Andéol.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 décembre 1919 au 15 février 1920, 1.118 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie du saint Archange.

CONSÉCRATIONS. — 118 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (16 décembre 1919-15 février 1920).

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1920.

S'IL n'était encore et toujours scellé, le *Carnet bleu* aurait noté, jusqu'en ces pauvres mois d'hiver, pas mal de choses. Car le *Carnet bleu* était accueillant, hospitalier comme personne. Etant de papier, il recevait toute l'encre qu'on voulait. Mais depuis que la pâte à papier est devenue d'un prix exorbitant, il va de soi qu'on l'économise — simple manière de dire, et d'ailleurs assez fausse — et du

même coup on ménage l'encre, qui, elle aussi comme tout ce qui se consomme, est fort chère. Voilà pourquoi on est forcé de se désintéresser de ces petits riens qui jadis intéressaient. Adieu les bonnes « bavettes ». Les *Annales* ne sortant plus que de loin en loin des presses, et si chétives, si amaigries, impossible de habiller sur le seuil. Combien de temps encore se prolongera l'épreuve ?

Par exemple, il eût été souverainement juste et agréable de consacrer quelqu'une des pages de la présente livraison à la Mission que donna aux Montois, du 8 au 18 janvier, le R. P. Rouillon, O. P. Une mission ne va pas sans sa petite fête quotidienne qui nécessite un décor nouveau, comporte une cérémonie touchante, inspire un éloquent discours. Alors, vous apercevez, lecteurs, les rubriques séduisantes : « Tel jour... consécration à saint Michel. — Tel jour... dédié au Sacré-Cœur. — Tel jour... à Marie-Immaculée. — Tel jour... prière pour les Morts ». Finalement le chroniqueur eût résumé dans une statistique — la mode est aux statistiques et cette mode au moins n'a rien d'immodeste — dans une statistique sincère et parlante, les résultats obtenus. Et se fussent découverts aux yeux saintement avides : des horizons lointains, aimables, riants, illuminés des grands espoirs... Eh bien ! le *Carnet bleu* étant fermé par ordre, rien de rien. C'est la consigne nécessaire.

Est-elle donc si douloureuse ? Oh ! que non. Quelle importance peut bien avoir une retraite prêchée à une poignée de braves gens, sur un rocher fouetté par la pluie, cinglé par la tempête ?

Mais, au fait, la température était douce. Elle le fut uniquement depuis novembre. Aussi la ravenelle est fleurie et déjà le merle « en siffle un air ». Que la Providence est bonne ! Si l'hiver était rigoureux, il nous faudrait souffler sur nos doigts. Car le charbon est rare. Pour que ses administrés en aient un peu, il a fallu que M. le Maire s'en mêle. Enfin un petit wagon est venu, dont le chargement fut partagé selon toutes les règles de la justice distributive et de la fraternité communale. En l'espèce, la récidive est permise, voire conseillée... On l'attend.

Et, en l'attendant, voulez-vous que nous constatons une fois de plus que le Couesnon est un sage ? Oui, plus sage que la Seine. Quand il sort de son lit, il n'inonde personne. On ne peut en dire autant de la Seine. Le Couesnon coulait, depuis la Saint-Michel, en direction de l'Est, à partir de la chapelle Saint-Aubert. Simple crochet d'ailleurs. Le voici retourné au Nord, avec tendance à gagner le couchant... pour épargner aux Bretons une jaunisse aiguë. Fantaisies

bienfaites ! Que ne les favorise-t-on un peu plus tôt, à mille mètres du Mont, en abolissant à cette distance, le « sillon » de la rive gauche ? Ce serait un moyen radical, le seul efficace peut-être, d'enrayer de ce côté la progression des herbus, puisqu'il est entendu qu'il faut condamner les herbus sous peine de passer pour béotien. Pour le même motif, la Sélune est également sage, malgré les pluies abondantes qui l'ont gonflée, jusqu'à rendre nulle, ou presque, la pêche au saumon. La digue submersible de Roche-Torin est l'obstacle aux divagations salutaires et naturelles. Mais l'évidence éblouissante de cette facile constatation ne réussit pas à frapper l'Administration des Ponts-et-Chaussées, qui persiste à remonter les pierres de ses « sillons » avec une maternelle sollicitude.

Plus touchante et mieux placée assurément est l'application que mettent en ce moment les Beaux-Arts à restaurer la chapelle de Saint-Aubert. Il était temps : le glacieux édifice, à demi découvert, recevait sur ses murailles les eaux de pluie. On allait entreprendre les travaux nécessaires quand la guerre éclata. Depuis lors, peu ou point d'ouvriers ; de matériaux moins encore. Aujourd'hui le rejointoiement à l'extérieur est à peu près terminé. La charpente et la toiture en essentes de chêne ou de chataignier ne tarderont guère. Restera ensuite à faire disparaître les traces du mauvais enduit de plâtre qui revêt les murs à l'intérieur et à tirer les joints qui laisseront apparente la pierre pailletée de mica et rongée par le salpêtre. M^{me} de Créquy pourra revenir alors et chercher le décor qui figure en ses fantaisistes mémoires. Moins que jamais elle le trouvera. Pauvre grande dame !

Il serait bien à désirer que le mobilier de la chapelle fût renouvelé et harmonisé avec le cadre. Mais ce n'est pas le moment.

Plus tard, s'il y a lieu, nous y reviendrons.

GINGATZ.

P. S. — Dans son numéro du 14 février l'*Avranchin* se fait l'écho de la rumeur publique : Tombelaine serait vendu 50.000 francs à une société industrielle qui se proposerait d'utiliser les eaux des marées pour la production de l'énergie et de la lumière électriques.



Vocabulaire Montois

À la lecture de ce titre, n'allez pas vous imaginer qu'il s'agisse, ce qui serait d'ailleurs curieux, de recueillir les mots propres au parler des habitants du Mont et de la région circonvoisine. Nous n'avons en vue que les termes se rapportant aux monuments, et encore en laisserons-nous de côté toute une partie. En effet, nous avons eu ailleurs l'occasion de parler des portes, des tours et des nombreuses et intéressantes enseignes qui bordaient la rue tortueuse par laquelle, de tout temps, l'on monta à l'abbaye. Car, après avoir été un peu plus à l'est, par la porte d'Avranches située en face de l'église paroissiale, ce n'est qu'au xv^e siècle que l'accès dans la ville se fit plus au sud, par les portes actuelles. Donc notre intention est de nous restreindre aux édifices de l'abbaye.

Le visiteur, pieux ou profane, qui gravit les degrés si pittoresques de l'antique monastère, se trouve tout surpris de constater les divergences complètes des noms donnés aux divers logis, soit par les guides imprimés, anciens ou récents, soit par les employés dont la fonction est de conduire les touristes. Plus d'une fois déjà il y eut des variantes dans ces désignations, et sans doute que l'avenir nous en réserve encore de nouvelles. Or, c'est là une chose fâcheuse, qui a le double tort de troubler les souvenirs du visiteur et trop souvent de ne pas s'harmoniser avec les faits historiques. Aussi voulons-nous essayer d'établir une dénomination qui réponde le plus exactement possible aux données de l'histoire et de l'archéologie, du moins au point où elles sont arrivées.

Les errements que nous signalons proviennent de ce que l'on ne se rend pas toujours un compte bien net de ce qu'était la disposition générale des logis conventuels, non plus que de l'ordonnance particulière de ceux du Mont par suite de la superposition des bâtiments, due à l'étroitesse et à l'irrégularité du terrain de forme conique. Ici, il importe de bien distinguer trois catégories de constructions en rapport avec les trois importants services mentionnés avec détails par les documents des différentes époques. C'est d'abord le monastère proprement dit, ou Lieux réguliers, puis les Annexes nécessaires pour l'administration temporelle de l'abbaye, et enfin les Locaux affectés à la défense militaire du couvent et aussi de la ville. L'ordre chronologique a bien disposé les logis de cette manière, mais la topographie a maintenu ses droits, d'ailleurs en harmonie parfaite avec ses devoirs, ceux de protéger les vies et les monuments en occupant la place

d'honneur, c'est-à-dire du péril, à l'instar du Chatelet et de ce qui en dépend. Ces indications rappelées pour la clarté du sujet, il nous reste à préciser les noms qui appartiennent en propre aux diverses parties de l'abbaye, à commencer par les Lieux réguliers, c'est-à-dire en principe exclusivement réservés aux religieux.

Le centre ou le foyer des Lieux réguliers est l'église abbatiale, sur laquelle il ne pouvait y avoir d'erreur, tandis qu'il y en a maintes fois sur la destination originelle d'autres bâtiments, bien qu'ils soient fort importants par leur ampleur aussi bien que par leur rôle conventuel.

Si l'on débute par la plus vieille partie du couvent, à l'ouest et au nord, on rencontre plusieurs vocables que l'on doit changer complètement. Dans la zone inférieure, le long couloir qui traverse le monastère du nord au sud, du jardin septentrional au terre-plein méridional, n'était aucunement le passage destiné aux pèlerins, attendu qu'ils arrivaient par la voie sud-est, comme actuellement. C'était la grande artère desservant l'ensemble du monastère, et en particulier les entrées de l'église inférieure, laquelle conserve de précieux vestiges des constructions primitives; on pourrait donc la dénommer : *Couloir central* ou encore *Portique de l'église souterraine*.

Plus haut, vers nord, tout le vocabulaire courant est à refaire, ainsi qu'on va s'en convaincre. Au lieu de la « Crypte de l'Aquilon » qui était effectivement la chapelle Saint-Symphorien, située sous le transept nord de l'abbatiale et tirant son nom de sa situation, il convient de dire le *Préau* ou *Promenoir* des Moines, ainsi que l'attestent les grandes baies maintenant murées et jadis ouvertes sur le jardin. C'est en un mot ce qu'on a coutume d'appeler le cloître. Par contre, la salle à deux nefs romanes, dénommée « Promenoir » doit être appelée *Refectoire primitif*; de fait, dans le voisinage se trouvent manifestement les vestiges de la cuisine de cette époque.

Avec la construction de la Merveille, l'axe du couvent remonta vers nord-est, et les logis dont il vient d'être question reçurent une destination accessoire. Le vaste et superbe bâtiment septentrional donna satisfaction à presque tous les besoins de l'abbaye. Au rez-de-chaussée, en communication avec la terre ferme et les escaliers, et avec la mer par le poulain, on installa ce qui se rapportait au « ravitaillement » dans les deux vastes salles à plusieurs nefs. Le nom approprié qui leur convient est celui de *Servitudes* (cave, grenier, dépense, bûcher, etc.). A titre de souvenir militaire on peut à la rigueur conserver à la salle occidentale le

nom de Montgommeries ; mais, l'on n'est nullement autorisé à appeler l'autre du nom d' « Aumônerie ». On a pu y voir une corruption populaire d' « Annonerie », ou grenier à blé, mais l'origine du nom est plus simple et rappelle un usage charitable. Les religieux distribuèrent régulièrement l'aumône aux nécessiteux qui, passant devant la *porterie*, recevaient le secours en nature sous le porche couvert d'un auvent à l'entrée de cette salle, au pied de l'escalier gigantesque dit Tour des Corbins. C'est de là que vient certainement l'appellation donnée à la grande salle, divisée en deux par une rangée de robustes colonnes cylindriques qui correspondent aux colonnes supérieures.

La Merveille, dans le plan primitif, comportait seulement un premier étage. A l'extrémité est et au-dessus de la première pièce on édifia le splendide réfectoire également à deux nefs. Comme faisant partie essentielle des lieux réguliers, il n'a jamais été attribué aux hôtes, mais bien aux religieux. On a donc tort de lui donner le titre de « réfectoire des hôtes » et le seul nom qui lui convienne est purement celui de *Réfectoire* (inutile d'ajouter des moines) ; on pourrait préciser par les termes « de second et de quatrième ordre », pour le distinguer de celui que nous avons déjà rencontré et de celui que nous verrons dans la suite. Dans la longueur de cette magnifique salle et sur le flanc sud, règne le *Cloître* à une nef, dont les voûtes ont la hauteur de celles du réfectoire, et dont le niveau a été modifié. Au bout oriental de ce dernier, est la *chapelle du Réfectoire* et du *cloître*, qui était dédiée à sainte Madeleine.

Une incomparable salle, connue dans le monde entier, est celle qui confine au réfectoire à l'occident, avec ses cinq nefs, ses claires fenêtres et ses cabinets à loggia. On le dénomme vulgairement « Salle des Chevaliers ». Mais c'est à tort, car elle préexistait d'environ deux siècles à l'institution de l'ordre de Saint-Michel par Louis XI. Elle a été bâtie pour servir de *Salle Capitulaire* ou de *Chapitre*, et c'est la désignation qui lui appartient. Sa disposition générale peut faire supposer qu'elle a servi également de salle de travail ou *scriptorium* en vue du travail persévérant des manuscrits. Au surplus, le *Chartrier* lui est contigu à l'angle nord-ouest.

Un coup d'audace géniale, assez dans les habitudes monastiques, mais ici plus étonnant que partout ailleurs, fit couronner cette aile grandiose par un deuxième étage, aussi merveilleux que le premier. Au-dessus du premier réfectoire l'on éleva un second avec les mêmes dimensions ; mais il n'eut qu'une seule nef recouverte d'un lambris et éclairée, sur chaque face, par une double série de fenêtres étroites et élancées qui sont de l'effet le plus pittoresque avec une

saveur quasi orientale. Celle-ci est donc le troisième *Réfectoire*, qui montre encore sa chaire du lecteur du meilleur style ogival. Au sortir de cette salle, on entre dans le *Cloître* aux fines colonnettes et aux sculptures exquises avec personnages historiques, et qui, de sa construction à nos jours, a soulevé l'admiration de tous les amis des arts.

On sait que lors de l'introduction de la Réforme de Saint-Maur au xvii^e siècle, le réfectoire du haut fut changé en dortoir et que les religieux reprirent le Réfectoire délaissé du dessous avec ses cheminées monumentales. Nous avons fini avec les Lieux réguliers, et nous passons aux autres logis du côté sud.

Les bâtiments réservés pour l'administration temporelle des biens nécessaires à l'entretien des religieux s'élèvent en bordure du Grand Degré. Ils comprennent la procure avec la bailliverie et la justice, avec les différentes salles utiles aux divers services, en particulier la *Salle des plaids*, ou d'Audience, où se traitaient les affaires de haute, moyenne et basse justice, en vertu des droits seigneuriaux dont l'abbaye jouissait dans la possession de ses domaines ; la belle salle rectangulaire à deux nefs paraît se rattacher à cette organisation judiciaire. Ce long corps de logis renfermait en outre l'*appartement* destiné à l'évêque d'Avranches lors de sa visite, ainsi que le *logement* de l'abbé commendataire, qui communiquait par un double escalier avec la Crypte des Gros Piliers et avec le transept sud de l'église supérieure. On doit ajouter une chapelle, et quelques autres pièces pour les étrangers.

Quant à la partie militaire, qui tout naturellement veillait à l'entrée de l'abbaye, elle embrassait au rez-de-chaussée la *Salle des Gardes* que tous connaissent et d'où les hommes d'armes partaient pour occuper le chemin de ronde et les postes de guetteurs à l'entour du monastère et de la forteresse. Le capitaine ou son lieutenant (quand la fonction de gouverneur n'était pas dévolue à l'abbé) occupait le premier étage ; la *Salle du Gouvernement* qui doit garder ce nom, servait en particulier pour les séances militaires, ordres et conseils de guerre et autres objectifs en rapport avec la garde et la défense de l'abbaye et de la ville.

Terminons par un souvenir d'antan. On se rappelle le long séjour d'un gardien-chef, ancien maréchal des logis, dont la personnalité avait fini presque par s'identifier avec l'abbaye. Dans son langage à lui, pour distinguer les bâtiments antérieurs au xvii^e siècle, et les remaniements postérieurs à cette date, il avait imaginé les expressions : *Les Benoit* et *Les Saint-Maur* ; il désignait ainsi en deux mots les constructions qui avaient précédé et les modifica-

lions ayant suivi l'introduction de la Réforme de Saint-Maur. Nous n'irons pas jusqu'à recommander cette terminologie, logique mais par trop sommaire dans son laconisme militaire. Ce que nous souhaitons, et cela très vivement, c'est que l'on s'applique à restituer aux logis et salles leur nom d'origine et que l'on ne se fasse pas un jeu de leur imposer, ni officiellement ni officieusement, un vocable plus ou moins arbitraire, en opposition avec l'histoire ou l'archéologie. A cet égard, trop de variantes ont pullulé depuis un siècle pour qu'il ne soit pas grand temps de couper court à cette trompeuse fantaisie de dénominations sans rime ni raison.

L. BOSSEBŒUF,
Chanoine honoraire de Coutances.

Les Exilés du Mont Saint-Michel en 1788.

PLUSIEURS écrivains ont voulu faire de l'abbaye du Mont Saint-Michel, considérée comme Prison d'Etat, un lieu d'épouvante et d'horreur. On a dit que la Bastille des Mers renfermait, en juillet 1788, un nombre considérable de victimes des Lettres de cachet; or, à cette époque, on comptait seulement six individus, resserrés « pour insanité ou faiblesse d'esprit ». On a prétendu encore que l'Administration provinciale ne s'occupait nullement du sort des Exilés. Voici un document officiel, extrait du dossier 456, série C, des Archives départementales du Calvados, établissant que les détenus de l'ordre du Roi, loin d'être maltraités par les religieux, étaient l'objet de leurs soins affectueux et attentifs.

E. DUPONT.

LETTRE [INÉDITE] DE M. DE MONTITIER, SUBDÉLÉGUÉ DE L'INTENDANT A AVRANCHES, A L'INTENDANT DE LA GÉNÉRALITÉ DE CAEN.

Avranches, le 3 février 1788.

Monsieur,

D'après l'examen du carton concernant la Maison d'Exil de cette subdélégation, j'ai lu, dans une lettre de M. Esmiangart du 17 octobre 1781 à M. Mesté, qu'il enjoignait à ce subdélégué de faire, au moins chaque année, deux visites générales au Mont Saint-Michel, conformément à l'article 48 du règlement du 30 août 1772.

M. de Feydeau, par sa lettre du 6 décembre 1786, a pareillement exhorté M. Mesté à visiter personnellement les détenus du Mont Saint-Michel et de Pontorson.

J'ai donc l'honneur de vous informer que je me suis rendu le 29 du mois dernier [29 janvier 1788] au Mont Saint-Michel et le prieur [D. Maurice], bien différent de son prédécesseur, a été très satisfait que je fis cette visite.

J'ai goûté le potage et les portions qu'on allait servir aux pensionnaires; ils m'ont paru bons et suffisants; les portions se consistaient en un potage, une tranche de bœuf et de veau bouilli et une entrée; l'usage de cette maison est d'une demi-bouteille de vin par repas et d'un quart au déjeuner.

J'ai visité les prisonniers, chacun séparément; tous m'ont affirmé être très satisfaits de la manière dont on les traite et plus particulièrement de la conduite du prieur envers eux; ce religieux a le caractère doux et humain et est très compatissant envers ses pensionnaires qu'il traite avec beaucoup d'égards.

DE MONTITIER.

ACTIONS DE GRACES

Alsace-Lorraine : « Depuis longtemps zélatrice de saint Michel, je ne me suis guère occupée de la propagande pendant la guerre, que j'ai passée tout entière dans une ambulance du front. Si je suis sortie indemne c'est grâce à saint Michel, en qui j'ai grande confiance. Aussi, rentrée à mon poste, je me propose de faire connaître et aimer le grand Archange ». A. C. — **Alpes-Maritimes** : « Offrande en reconnaissance de la guérison d'un enfant consacré à N. D. des Anges et à saint Michel ». Messe et œuvres. M. de S. — **Aude** : Offrande. J. P. — **Aveyron** : Offrande. Protection sur récolte et voyages. M. C. P. — **Calvados** : Messe. A. L. D. ; Protection sur plusieurs soldats. Messe. M. R. — **Charente-Inférieure** : Offrande. M. R. L. — **Cher** : Messe. Quatre fils protégés pendant la guerre. M. R. — **Côte-d'Or** : Messe. S. M. A. — **Côtes-du-Nord** : Messe. Mari rentré sain et sauf de la guerre. M^{me} F. — **Eure** : Offrande. G. M. — **Finistère** : Neuvaine de messes en a. de gr. de faveur inespérée. R. — **Isère** : Messe de reconnaissance. Préservation dans chute inévitablement mortelle. P. G. — **Loire** : Messe. F. A. — **Loire-Inférieure** : Messe. Préservation dans accident d'auto. A. M. P. — **Maine-et-Loire** : Messe. V. C. — Protection d'une famille. J. M. — **Manche** : Messe. V. Y. — **Mayenne** : Cierge. Vœu exaucé. A. G. — « 100 francs promis si nous obtenions succès dans affaire temporelle considérée comme impossible ». M. V. — **Nièvre** : Messe. « Une mère très reconnaissante remercie saint Michel qui a protégé son fils Emmanuel, au front de 1914 à 1918, d'une façon si miraculeuse ! Elle espère bien un jour pouvoir aller dans le pieux sanctuaire du Mont Saint-Michel, dont elle a gardé si bon souvenir ». — Nevers, M. C., 1919. — **Pas-de-Calais** : Messe. C. H. — **Basses-Pyrénées** : Messe. E. B. — **Seine** : Messe. Guérison obtenue. A. T. — Messe. M. T. — Deux faveurs temporelles. I. G. — Cierge. G. C. — « Veuillez m'associer à votre œuvre. Miraculeusement sauvé le 29 septembre 1918, au front, je garde à saint Michel une profonde et

vive reconnaissance. Cinq francs d'offrande ». J. P. — **Deux-Sèvres** : Offrande. « Cinq garçons revenus sains et saufs de la guerre ». N. D. — **Tarn** : « Cent francs pour remercier saint Michel et lui demander encore la santé pour la famille et le travail pour l'usine ». H. S. — **Tarn-et-Garonne** : « Très grande grâce ». P. D. — **Haute-Vienne** : Cinq francs pour messes et prières en a. de gr. Y. D. — **Guadeloupe** : « Cinq francs en a. de gr. Nombreux bienfaits. V. A. — **Réunion** : Messe. A. D. — **Canada** : « Merçi à saint Michel qui a protégé mon fils pendant son service militaire ». A. M. D.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Les nombreuses Victimes des récentes catastrophes.

Aisne. — de X... : M. l'abbé Henry Mézière; Dom François Choimard; M. Jean-Baptiste Loillieux; M. Achille Gronnier; M. G. Pinchon; M^{me} Clémence Loillieux.

Alpes-Maritimes. — **Antibes** : M. le chanoine Ventre, curé; M. Louis Falconis; sœur Anne-Marie-Falconis.

Alsace-Lorraine. — **Florange** : M^{me} Anne Louis; M^{me} Marie Holstein; M^{me} Marie Antoine.

Ardèche. — **Bourg Saint-Andéol** : M^{me} Marie d'Avon de Sainte-Colombe, bien pieuse associée.

Ardennes. — **Autrecourt** : M^{me} Gilbin, née Landart.

Bouches-du-Rhône. — **Marseille** : M^{lle} Adèle Favier.

Calvados. — **Vire** : M^{lle} Virginie Droge. — **Honfleur** : M. Duret; M^{lle} E-telle Mariolle.

Cher. — **Argent-sur-Sauldre** : M^{me} Marthe Cirade; M^{me} Lebrun; M^{lle} Marie Riffaud.

Côte-d'Or. — **Messigny** : M. Julien Javelle.

Côtes-du-Nord. — **Binic** : M. Le Granvillais.

Eure-et-Loir. — **Chartres** : M^{me} M. Ludière, dévouée zélatrice.

Finistère. — **Ploudalmézeau** : M. René Magueur.

Hérault. — **Mèze** : M. l'abbé P. Noël; M^{lle} Léonie Bénézech. — **Roujan** : M. Saturnin Viguier. — **Lansargues** : M. Emile Pagès.

Ille-et-Vilaine. — **Bais** : M^{me} Bachelier, née Marguerite Gallier; M^{lle} Jeanne-Marie Latour, fidèle associée. — **Rennes** : M^{me} veuve Geschwind, née Marguerite Roger.

Indre-et-Loire. — **Tours** : M^{lle} de Lépinaist.

Loiret. — **Orléans** : M. et M^{me} Fortin-Jullien, très fidèles associés.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M. François Rigaud; M. Joseph Bertrand.

Maine-et-Loire. — **Durtal** : M^{me} Joseph Tourneux, bien fidèle associée.

Manche. — **Saint-Sauveur le Vicomte** : M. le chanoine Moulin, aumônier des Sœurs de la Miséricorde. — **Nay** : M. l'abbé Lebartel, curé. — **Cherbourg** : M. l'abbé Godefroy Lavallée, professeur, Inst. Saint-Paul. — **Saint-Lô** : M. Georges Haux; M^{me} Gossel, religieuse du Bon-Sauveur; M^{lle} Languille. — **Avranches** : M^{me} Henri Foisil, née Louise Guérin. — **Montpinchon** : M. Emmanuel Jean. — **Saint-Hilaire du Harcouët** : M. Auguste Provost. — **Mont-Saint-Michel** M^{me} veuve Meyer.

Marne. — **Châlons-sur-Marne** : M^{me} Adolphe Lemaire, née Lucie H. Gossel, zélatrice bien dévote à saint Michel.

Mayenne. — **Château-Gontier** : M. l'abbé Nicolet; M. l'abbé Serget; M. Guérmon; M. Gaston Fonteneau; M. Oger; M. Leblond; M. Duval; M^{lle} Berthe Chapillon; M^{lle} Geneviève Raimbault.

Nièvre. — **Marigny-sur-Yonne** : M^{me} Gaëtan de Plancis, née Marie-Thérèse Ferrand, bien dévote à saint Michel.

Orne. — **Ciral** : M^{me} Maria Édouard; M^{me} Victorine Ringuenet; M^{lle} Marie Boué.

Pas-de-Calais. — **Sains-en-Gohelle** : M^{me} Griboval, bien fidèle associée, victime de la guerre. — **Boulogne-sur-Mer** : M^{lle} Blanche Hista.

Puy-de-Dôme. — **Billom** : Révérende Mère Saint Célestin; Sœur Saint Maur; Sœur Saint Dominique; Sœur Sainte Luce; Sœur Saint Félix; Sœur Sainte Zille; Sœur Saint Mathieu; Sœur Marie Eleonore; Sœur Marie Delphine, religieuses de la Visitation.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M. Paul Gogé; M. Louis Cassagnoux; M. X. Soubiroux.

Haute-Saône. — **Vesoul** : M^{me} Millischer; M^{me} Inngbluth.

Saône-et-Loire. — **Savigny-Beaurepaire** : M^{lle} Marie-Louise Gayot; M^{lle} Rosalie Béche.

Sarthe. — **Auvers-le-Hamon** : M^{me} veuve Doudoit.

Savoie. — **La Gietaz** : M^{me} veuve Maria Cudraz, née Madeleine Porret.

Haute-Savoie. — **Chilly** : M^{me} Marie Caddoux.

Seine. — **Paris** : M. Lazare Goutro; M^{me} Hélène Goutro; M^{me} Joseph Barenton, née Jeanne Guichard. — **Colombes** : M. Michel Corrad des Essarts. — **Saint-Denis** : M. Auguste Lomône; M. Léon Lomône; M. Léonce Mouchet; M^{me} Julia Mouchet; M^{me} Léonie Meyer.

Seine-Inférieure. — **Bonsecours** : M. Hyacinthe Dubois.

Deux-Sèvres. — **Saint-Varent** : M^{me} Marie Chaigneau.

Somme. — **Amiens** : Sœur Anne-Marie, religieuse Ursuline; M^{me} Adèle Cozette.

Tarn. — Castres : M. le chanoine Cazes, *curé Archiprêtre, Directeur de la Confrérie du saint Archange à Castres.* « C'était toujours avec toute son éloquence et tout son cœur qu'il nous chantait les gloires de saint Michel aux jours de ses fêtes ». (*Lettre de la zélatrice*). M. le Chanoine Desplats ; M^{me} Marie Guilbert ; M^{me} Léontine Bacon ; M^{lle} Berthe Caussé ; M^{me} Nathalie Doat ; M^{me} Marie Prat.

Vienne. — Poitiers : M^{me} Françoise Granier, *très dévoué au saint Archange.*

Ile de la Réunion. — Saint-Leu-Lafontaine : M. Appolinaire Payette. — Saint-Leu-Colimaçon : M. Louis Troposée ; M. Georges Ravaine ; M. Alexandre Lisse. — Saint-Leu-Providence : M^{me} L. Rivière ; M^{lle} Emilie Rivière. — Saint-Leu-Ville : M^{lle} Eléonore Roullin ; M^{me} A. Hoareau ; M. Joseph Mayole. — Saint-Gilles-les-Hauts : M^{me} Henry Tubusec. — Saint-Leu-L'Etang : M^{me} Abel Baylif. — Saint-Denis : M^{me} Camille Mondon, née Leina Bénard ; M^{me} Louis Constant ; M^{me} Aline-Désiré Marcenay ; M^{me} Charles Moulton ; Révérende mère Marie E. Técoz ; Sœur Marie Ph. Morel ; M^{me} Valentine Reydelet ; M. Louis Constant ; M. Augustin Boyer. — Bois de Nèfles : M^{me} Raoul Francia ; M^{lle} Hélène Francia. — Clermont de la Réunion : M. Antoine Fontaine ; M. Jean Marie Nirlot ; M. Joseph Pattié ; M. Jean-Baptiste Pattié ; M^{me} J. B. de Villèle ; M^{me} Saturnin Hoareau ; M^{me} P. Gaudin de Lagrange ; M^{lle} Mathilde de Héaulme ; Révérende mère Marie de Santi-Casa de Villèle.

Italie. — Cassine : Révérende mère Marie de la Conception-Richert, *religieuse bénédictine de Flavigny-sur-Moselle (France), en exil.*

Canada. — Saint-Valérien : M. Carrière. — Ottawa : Sir Vilfrid Laurier ; M. Dupuis ; M^{me} Mineau ; M^{me} Duford.

Indes Britanniques. — Villipuram : Révérend M. l'abbé J. Mette, *missionnaire, dévoué zélateur.*

Ile Maurice. — Mahébourg : M. Jean Victorien Dorval ; M. Jean Ph. Dorval ; M. H. Bastide ; M^{me} veuve J. C. Marie ; M^{me} veuve Olivier Bectrie ; M^{me} Marie Marthe Sinatambour, *zélatrice* ; M^{me} Aurélie Pierre ; M^{lle} Marthe Marie ; Révérende mère Marie André ; Sœur Marie Emmanuel ; Sœur Marie de la Merci ; Sœur Marie de la Présentation.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.



BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, Libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e

Abbe ERMONSK. — *Je crois en Jésus-Christ*, 1 volume in-8° de 400 pages. — Prix : 6 fr. ; franco, 6 fr. 40 ; pour les souscripteurs, 5 francs.

Cet écrit, qui est la suite de « *Je crois en Dieu* » du même auteur, est encore un beau livre. C'est une vie méditée et expliquée du Sauveur. Voici les principales parties de l'ouvrage : L'aveugement de Jésus-Christ ; Annonciation, Noël, Epiphane, etc... — La divinité de Jésus-Christ ; ses déclarations, ses miracles, ses témoins. — La doctrine de Jésus-Christ : le Royaume des Cieux. — La vie parfaite. — La passion de Jésus-Christ. — Le triomphe de Jésus-Christ : La Résurrection. — L'Eglise.

J. DERMURAN. *Le Droit Canon des Laïques, d'après le nouveau code*, 1 vol. in-16 raisin de 251 pages, cartonné 5 fr. (majoration comprise) ; franco, 5 fr. 25.

Les Laïques ont-ils le droit de connaître l'organisation de l'Eglise et l'ensemble des lois qui les intéressent, se souvenant qu'au *for externe* nul n'est censé ignorer la loi, l'ont avec profit cet ouvrage spécialement écrit pour eux et qui emprunte ses divisions au *Code Canonique*.

L'auteur a voulu que la lecture en fût aisée à tous égards. Il a, dès le début, exposé par tableaux le plan de l'ouvrage, que termine une table alphabétique. Le format est facile à manier ; les caractères sont bien noirs et d'une grande netteté ; la reliure simple est très soignée.

Mgr TISSIER, *Pour la Chapelle de la Reconnaissance nationale, à Dormans, sur les rives de la Marne*, in-8°. Prix : 4 fr. 50.

On trouve dans cette brochure divers articles remarquables publiés sous l'inspiration du Comité pour le monument de la Reconnaissance, qui va être érigé à Dormans.

Mgr GIBEN, évêque de Versailles. *Les Temps nouveaux, le Relèvement National*, 1 vol. in-12 de 400 pages. Prix : 5 francs ; franco, 5 fr. 40.

Osons-nous dire que ce livre est peut-être le plus remarquable qui soit sorti de la plume de l'évêque de Versailles. Y a-t-il un sujet plus immédiatement pratique que le relèvement national, etMgr Giben dans le sens est si avoué, n'était-il pas admirablement qualifié pour le traiter ? Qu'on juge de l'inspiration de ces pages par les titres entièrement suggestifs des chapitres. — Première partie. — *Ceux qui ne peuvent pas nous relever.* — Les Aveugles. — Les Négateurs. — Les Sceptiques. — Les Escrocs. — Les Arrivés. — Les Jouisseurs. — Les Corrupteurs. — Les Utopistes. — Les Inscrupulés. — Les Timides. — Les Découragés. — Les Indifférents. — Les Footloniers. — Les Intransigeants. — La Femme inférieure à son mission.

Deuxième partie. *Ceux qui nous relèveront.* — Nos morts. — Les Saints. — Les Anâtes. — Les Gouvernants. — Les Bienveillants. — Les Laborieux. — Les Adaptes. — Les Organisateurs. — Les Dirigeants. — Les Educateurs. — Les Chefs de famille. — La Femme chrétienne et française.

Chanoine MILLOT, *Mariage. — Célibat. — Vie religieuse*, in-11, Prix : 4 fr. 85.

M. Millot a écrit ce volume pour les jeunes filles qui se demandent anxieusement l'emploi qu'elles feront de leur vie. Les lectrices de ce livre seront nombreuses, parce qu'elles trouveront dans ses pages la lumière dont elles ont besoin pour s'éclairer dans la grave affaire de leur vocation.

Abbé ROURD. *Le Renouveau catholique. Les Jeunes pendant la Guerre.* 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Majoration 30 %.

Table des matières. — I. Comment ils se préparent. — II. Comment ils partent. — III. Comment ils arrivent. — IV. Comment ils pensent. — V. Comment ils aiment. — VI. Comment ils sont chrétiens. — VII. Comment ils sont apôtres. — VIII. Comment ils se battent. — IX. Comment ils commandent. — X. Comment ils se reposent. — XI. Comment ils souffrent. — XII. Comment ils meurent. — XIII. Comment ils sont pieux. — XIV. Comment ils se survivent. — XV. Comment ils sont victorieux. — XVI. Comment ils regardent l'avenir. — Epilogue.

R. P. DEBON. *La Vie intérieure, ses principes — ses voies diverses, d'après les meilleurs auteurs ascétiques.* 1 vol. in-12. Prix : 4 fr. 50 (majoration comprise).

Le R. P. Debon nous donne cette étude très complète, et aussi si elle qu'intéressante sur la vie intérieure. Pour faire ressortir l'opportunité de ce travail, il nous suffira de dire qu'il recueille les témoignages des saints et ce sujet en les reliant par un fil conducteur. C'est un trésor où attendent les pierres précieuses que l'auteur s'est contenté de réunir et d'écarter.

Prières de la Vie intérieure. in-32 de 190 pages. Prix : 1 fr. 50, franco 1 fr. 70 (majoration comprise).

Si je pouvais imiter le style charmant et la modestie de l'auteur de ces pages très belles et très suggestives, il me semble que je dirais : Ce petit livre voudrait être comme l'enfant de chœur invisible qui répoudrait un timide Amen au divin salut de Notre-Seigneur pénétrant avec sa grâce dans les âmes, ainsi que jadis au Gésacle, portes closes, et disant à chacune : La paix soit avec toi ! c'est Moi, ne crains pas !

Ch. SARRAULT.

Chanoine MILLOT. *Nos Morts de la Guerre.* Choix de discours pour les services des soldats morts au Champ d'honneur. in-12. Prix : 3 fr. 50 (majoration de 30 %).

Partout on inaugure plaques et monuments pour commémorer le souvenir de nos chers morts de la grande guerre. Les prêtres appelés à prendre la parole dans ces solennités trouveront dans ce livre des inspirations très heureuses qui leur seront fournies par nos orateurs saints, prêtres et évêques qui ont traduit depuis cinq ans, en termes émus, la reconnaissance du pays pour ceux qui nous ont sauvés.

J. RICARD. *Les Causeries de Lucien Roland.* 1 vol. in-12, 312 pages. Prix : 4 fr. 50 franco (majoration comprise).

Voulez-vous passer deux heures des plus amusantes en même temps que des plus utiles ?

Voulez-vous que les enfants, les jeunes gens, les ouvriers auxquels vous vous intéressez, s'instruisent avec plaisir ?

Voulez-vous qu'ils échappent au grand fléau contemporain qui n'est autre que l'ignorance religieuse ?

Voulez-vous opposer aux idées fausses, destructives, révolutionnaires, des idées justes, salutaires, civilisatrices ?

Achiez, propagez, recommandez les *Causeries de Lucien Roland.*

Chez l'auteur, rue Saint-Antoine, 50, Castelnau-d'Aud (Aude)

La parfaite consécration à Marie, secret de grâce et de salut. par M. l'abbé MICHEL GRAYOL. — 2^e édition augmentée. L'exemplaire : 0 fr. 30 ; la douz. : 3 fr. ; le cent : 20 fr., franco.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris

LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



3^e LIVRAISON MAI-JUIN 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 3 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 6 fr. — *On est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.*
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.*
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 3 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL
(Depuis le 10 Octobre 1919)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 45.

Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 15, 17 h. 30.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.

Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 3^e Livraison. — Mai-Juin 1920

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Le droit de grève* (p. 33); *Les vocations sacerdotales* (p. 36) (E. D.). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 38); *Associés* (p. 38); *Consécrations* (p. 38); *Ex-voto* (p. 38); *Franco de port ?* (p. 38); *Anniversaire du Couronnement* (p. 39). — CHRONIQUES DU MONT SAINT MICHEL (Gingatz) (p. 39). — *Répertoire des détenus de l'abbaye du Mont Saint-Michel, 1666-1789* (E. Dupont) (p. 42). — *Ditons et Proverbes* (L. G.) (p. 45). — *Actions de grâces* (p. 46). — *Adieux à nos chers défunts* (p. 47).

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de mai et juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
SAMEDIS 1^{er} ET 8 MAI ET SAMEDI 5 JUIN, messes pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES mensuelles auront lieu du 15 au 25 de chaque mois.

Outre les intentions particulières de tous nos associés, spécialement celles qui seront recommandées par lettres, nous proposons les intentions générales suivantes que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir :

Mai : LA LÉGISLATION SUR CE QU'ON APPELLE LE DROIT DE GREVE :

Juin : LES VOCATIONS SACERDOTALES.

Avec les crimes et les accidents qui sont de toutes les époques, ce qui actuellement remplit les journaux ce sont les grèves et les accaparements de toute nature, auxquels la crise économique fournit un merveilleux terrain de culture. Les grèves pourtant battent le record. On croirait à une épidémie, si l'on

ne savait que ce sabotage de la vie nationale est voulu, systématisé par un groupe d'agitateurs de profession, que tous les honnêtes gens, même dans le monde ouvrier, s'étonnent de voir en liberté. Le métier de gréviculteur est l'un des plus en vue et des mieux rémunérés de notre temps. Causer un dommage de quelques centaines de francs à un particulier est un crime passible du code ; mais causer un dommage, qui se chiffre par millions ou milliards, à la collectivité est une action contre laquelle le gouvernement n'a rien à dire et qui, même, mène ses auteurs aux postes les plus honorables et les plus lucratifs.

Il y a là une anomalie qui finit tout de même par frapper les moins clairvoyants ; on se rend aisément compte que dans l'état de santé actuel de la France, c'est pour elle une question de vie ou de mort. Ces crises chroniques la mènent à la banqueroute. Il est donc urgent pour nos gouvernants de trouver le moyen de concilier les intérêts en conflit, et aussi de mater les fauteurs de désordre pour qui l'harmonie des classes est un malheur personnel, et la lutte de ces mêmes classes un dogme intangible, tant ils ont à cœur d'arriver non pas à la plus grande somme de bonheur pour tous, mais à la satisfaction de leurs instincts de tyrannie, de pillage et de jouissance, car le grand nombre devra toujours se contenter du rôle de victime. Un leader socialiste est un citoyen qui prêche la grève tant qu'il n'est pas au pouvoir, mais, quand il y est, use des mitrailleuses pour contraindre au travail et à la journée non pas de huit, mais de onze ou douze heures, témoin la révolution russe.

La tâche est donc ardue. Nous autres nous savons que si Dieu ne s'en mêle, nos législateurs n'ajouteront qu'un échec de plus à la longue série de faillites enregistrées depuis la Révolution. Voilà pourquoi il nous faut prier, demander que Dieu envoie à ceux qui font les lois intelligence et bonne volonté, à ceux qui sont chargés de les appliquer énergie et sagesse. Qu'ils recherchent le bien public, non le succès d'une théorie, d'une personne ou d'un parti.

Qu'on prône tant qu'on voudra le problème du droit de grève nationale, au moment où l'on nie le droit de guerre internationale, par une logique habituelle aux amateurs de révolutions, il reste que le respect des contrats passés librement et sans contrainte s'impose à tous, sous peine de retour à la sauvagerie et même au-dessous, car les Nègres n'ont pas généralement adopté la théorie célèbre du « Chiffon de papier » que Lénine et ses admirateurs français pratiquent avec une maîtrise incomparable. Il reste aussi que si la fameuse Déclaration des Droits de l'Homme n'est pas allée rejoindre la neutralité de la Belgique, ce droit de grève ne saurait supprimer tous les autres. « La liberté, dit l'article 4, consiste à pouvoir faire tout ce qui

ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits ». Sans suivre notre cette doctrine sujette à de graves réserves, on peut bien constater que le droit de grève, dans sa notion cégétiste et extrémiste, ne respecte guères la liberté d'autrui et déplace assez largement les bornes protectrices du droit des Français ordinaires, non privilégiés, c'est-à-dire non affiliés à la Confédération générale du travail ou plus exactement du chômage, car on travaillait avant sa naissance, et c'est surtout depuis qu'on chôme. Nous avons au moins droit à la vie. Or nous manquons de pain, de denrées, de charbon, d'essence, de pétrole, de matières premières de toutes sortes, et c'est le moment où quelques énergumènes, s'imposant à la hâte du grand nombre, déchainent sans raison le fléau de la grève, c'est-à-dire de la misère générale, car les ouvriers, avec leurs salaires respectables et la journée de huit heures souvent mal employées par principe, n'ont pas matière à gémissements. Si la vie est chère, ils en sont responsables pour une large part ; à tout le moins si les prix montent actuellement au lieu de baisser, c'est bien leur faute. Décidément la machine syndicale n'est pas au point ; elle va de travers et menace de tout écraser.

Quelle besogne pour nos législateurs que d'en réviser tous les rouages ! Mais y sont-ils préparés ? C'est une remarque bien peu neuve que la loi sans les mœurs n'est guère efficace. Supprimer les effets tout en entretenant soigneusement les causes est un travail sans consolation ni succès.

Ensemencer les intelligences de doctrines de mensonge ne peut produire que la révolte, car l'erreur jetée dans l'esprit aboutit au mal et à l'injustice dans les faits. Nous récoltons le produit des systèmes agnostiques qui sont à la base de l'enseignement officiel depuis quarante ans et de l'école sans Dieu. Ne nous lassons pas de le répéter : peut-être, à force d'être ressassée, l'idée finira-t-elle par pénétrer dans la cervelle des gens responsables. Si la vie actuelle est le tout de l'homme, jouissons-en le plus possible ; il n'y a pas de théorie convaincante contre cette conclusion qui amène nécessairement la bataille entre les humains, car la jouissance est éminemment égoïste. Nos législateurs sont-ils hommes à comprendre qu'on a fait fausse route et qu'il faut rétablir la conscience, c'est-à-dire Dieu qui en est la seule base inébranlable ? Est-on revenu de l'erreur que le nombre fait le Droit ? Car alors une poignée d'énergumènes suivis d'une armée d'imbéciles suffit pour mettre la morale en déroute. L'Eglise seule, suivant la parole de Léon XIII, peut venir à bout de cette crise en reformant des générations à conscience droite. « C'est l'Eglise, en effet, qui puise dans

l'Évangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpre ou d'aigreur : l'Église qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs d'un chacun. »

Nous demanderons donc à Dieu dans notre neuvaine du mois de mai par l'intercession de Marie reine de la France et de saint Michel son ange gardien, que nos gouvernants arrivent à comprendre ces principes, pour que leurs lois ne tombent pas comme tant d'autres dans le gouffre des instincts déchainés par l'erreur.

* * *

Que l'Église soit invitée ou non par le Gouvernement à travailler à la reconstruction de la France, elle s'y appliquera. Mais l'Église de France a été durement éprouvée pendant la guerre. Plus de 5.000 prêtres séculiers et plus de 600 réguliers sont tombés au champ d'honneur. Et qui dira le nombre de ceux que l'armée renvoie mutilés ou avec des santés définitivement délabrées ? Si l'on y joint les vides que l'âge, la maladie, des fatigues exceptionnelles ont créés dans les rangs du clergé paroissial pendant les terribles années, il faudra bien conclure qu'un des besoins les plus urgents de nos jours est de repeupler nos séminaires grands et petits.

Selon la parole de Mgr Gibier : « La France est le pays des baptisés et des catholiques. Il lui faut donc beaucoup de prêtres pour gouverner et sanctifier les paroisses. »

« La France est le peuple missionnaire par excellence. Il faut donc beaucoup de prêtres pour conquérir à l'Évangile les nations infidèles. »

« Enfin la France d'aujourd'hui est à un tournant de son histoire. Beaucoup voudraient la faire sortir de sa vieille religion, de son catholicisme quinze fois séculaire et la précipiter dans l'apostasie, dans l'athéisme, dans le néant religieux. Il lui faut donc beaucoup de prêtres pour la maintenir dans sa vocation. Pour relever la nation il faut la christianiser. Pour la christianiser, il faut des prêtres. La France n'en a pas assez. »

En pareille occurrence N. S. lui-même nous indique ce qu'il y a à faire : « Demandez au maître de la maison qu'il envoie des ouvriers ». C'est en effet le Seigneur qui donne la vocation. Quand nous aurons prié toutefois, ne croyons pas avoir fait assez. Dieu répondra certainement à nos prières en multipliant ses appels. Mais la vocation se présente ordinairement à l'état de germe, à l'âge tendre de l'enfance. Le diable le sait bien, aussi multiplie-t-il les pièges sous les pas des enfants et

s'efforce-t-il de tuer l'école chrétienne, car il sait que c'est à peu près le seul endroit où ces germes seront cultivés et qu'ailleurs ils seront étouffés. La vocation, pour grandir, demande en effet une éducation foncièrement chrétienne, au moins dans les circonstances ordinaires. Il y a des exceptions, mais c'est de la règle générale que nous avons à nous occuper.

Ai-je besoin de dire que les Associés de S. Michel doivent mettre l'Œuvre des Vocutions au rang de leurs plus chères préoccupations ? C'est l'esprit même de l'Archiconfrérie. Elle est faite pour maintenir et promouvoir sur la terre les droits et les intérêts de Dieu. C'est l'œuvre du Sacerdoce. Elle est faite pour seconder S. Michel dans ses luttres pour le salut des âmes, dans ses interventions au Purgatoire. C'est toujours l'œuvre du Sacerdoce. Nos Associés prieront donc, seconderont l'œuvre des vocutions, là où elle existe, s'appliqueront autour d'eux à discerner, à développer, à faire parvenir à maturité les germes bénis que le Seigneur aurait pu déposer à leur portée.

Ils doivent être multiples, car Dieu aime la France et ne peut l'abandonner, car le sang des martyrs intercède pour elle, car la France est toujours le pays du dévouement. Le Sacerdoce, pour le moment, n'est-il pas le champ par excellence du dévouement ? C'est une fonction divine, non un métier qui enrichit. La journée y est généralement de beaucoup plus de huit heures et les heures ne sont pas payées au tarif des terrassiers ou des maçons. Si le moindre manœuvre de la C. G. T. avait un salaire à la hauteur du traitement d'un Curé de campagne, la grève générale serait décrétée dans les vingt-quatre heures. Il y a donc beaucoup à se dévouer et rien à gagner en ce monde. Il y a même des chances d'y mettre sa vie. N. S. l'a prédit et la Révolution va toujours en premier lieu à la suppression du prêtre, car le diable, qui lui-même, hait le divin, et le prêtre c'est le divin à poste fixe dans la Société. N'y a-t-il pas en tout cela de quoi attirer les âmes généreuses toujours très nombreuses en France ? Espérons le et prions pour que l'invitation si douce de N. S. à ses apôtres : Sois-moi, retentisse dans beaucoup d'âmes d'adolescents, soit écoutée et suivie. N'est-ce pas le désir le plus ardent du Sacre-Cœur, dans le mois duquel nous ferons notre neuvaine à cette intention ? Nous invitons nos Associés à s'associer de tout leur cœur à ces neuvaines dont l'objet est si important, à y joindre leurs propres intentions et à se faire représenter, s'ils le peuvent, par des cierges au pied de la statue de S. Michel pendant ces périodes mensuelles. Le cierge c'est l'affirmation de la foi, de la confiance et du désir des âmes qui voudraient se consumer à la gloire de Dieu et de ses Saints.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1° Le 8 mai fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2° Le même jour : Scapulaire de S. Michel. — 3° Le 29 juin fête de S. Pierre et S. Paul. — 4° Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui suivent. — 5° Jour au choix chaque mois ; récitation quotidienne de la couronne angélique. — 6° Jour au choix chaque mois ; Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Sœur Marie Adelin, de Montréal; M^{me} Bouvard, de Bassens; M^{lle} Alphonsine Chaput, de Saint-Valérien.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 février au 15 avril, 561 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 69 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (15 février, 16 avril).

EX-VOTO. — Plaques de marbre : MERCI. — MERCI A SAINT MICHEL QUI A PROTÉGÉ MES FILS, 1914-1918. BERTHE GUERQUIN.

— Reçu croix de guerre avec palme et trois étoiles.

— Reçu deux gerbes paillon or.

FRANCO DE PORT?? — L'application des nouvelles taxes postales et le renchérissement continu de toutes choses ne nous permettent plus de faire le FRANCO DE PORT, que nous avions coutume d'accorder à nos correspondants. Que l'on veuille donc bien désormais joindre aux demandes d'objets, comme aux lettres qui exigent réponse, le montant des taxes postales afférentes.

Quelques exemples : pour l'expédition d'un chapelet ou d'une médaille (aluminium ou métal) il faut, maintenant : 0 fr. 20 ; pour 12 chapelets et méthodes : 0 fr. 50, etc...



ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Selon l'usage, l'anniversaire du couronnement de saint Michel sera célébré solennellement au Mont Saint-Michel, en 1920.

La date choisie est le mardi 6 juillet.

La Presse publiera, en temps voulu, le programme de la fête.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 avril 1920.

Le 8 mars, après-midi, la neige tombait en tourbillonnant. Le Tempête de neige, soudaine et de courte durée, accompagnée de plusieurs coups de foudre, violents, précipités.

Le 21 du même mois, on pouvait assister, du haut de la Tour du Nord, à un ravissant coucher de soleil. La journée avait été chaude et lumineuse. Le printemps était venu, en avance, disait-on, d'un bon mois. La ravenelle des remparts, des rochers, des vieux murs, des cheminées, des hautes corniches et des pinacles, la ravenelle, fleurie depuis longtemps, commençait à se faner déjà. Les cerisiers étaient en fleurs : un vrai bouquet, et si blanc, autour duquel bourdonnaient des essaims de mouches et d'abeilles. Magnifique saison, en vérité, et dont la neige du 8 mars soulignait encore le charme précoce.

Et donc, le 21 mars, le soleil se couchait en splendeur, à gauche, bien à gauche de l'église de Cancale. Le lundi de Pâques, on vit ce spectacle, toujours intéressant, de l'église parcourant, de droite à gauche, le disque de pourpre pendant qu'il s'enfonçait à l'horizon. Bientôt, le rocher, puis le phare, aura l'honneur des derniers rayons, y compris le rayon vert..., quand il se manifestera. Le rayon vert, si cher aux artistes ou, plus simplement, aux vulgaires curieux.

Ainsi, on renait à la vie sur notre rocher. Le merle-frappeur, qui, tout l'hiver, des heures entières, donnait des coups de bec terribles et mystérieux aux vitres des logis Saint-Aubert, Tiphaine, etc..., le merle-frappeur, ayant d'autres et plus pressants soucis, a disparu. Il siffle. Oh ! il siffle maintenant, avec un brio égal à sa fureur hivernale de maître-vitrier. Mais c'est du bois que nous arrive sa chanson. Bonne chance à sa couvée ! Et que les chats sauvages ne la découvrent point, ni les nichées des passereaux ! Hélas ! le carnage serait inévitable.

Franchement, je serais disposé à m'apitoyer sur la déviation des nids un peu plus, on s'en doute, que sur la démolition du hideux échafaudage de l'abbaye. Vous savez : cette forêt de madriers et de bastings, plantée devant l'hôtellerie abbatiale écroulée, à gauche, en arrivant au Mont. L'énigmatique charpente, haute de 70 mètres, faisait dire d'instinct : « Qu'est-ce que c'est ? » Eh bien ! on a commencé de l'enlever pièce par pièce. Elle était pourrie sans remède. C'est le deuxième monte-charge construit depuis que l'Etat — il y a quarante-cinq ans — a entrepris la restauration du monument. On le démolit ; l'étage supérieur a disparu, laissant apercevoir les ruines de l'hôtellerie ; et ce n'est pas beau ! Serait-ce donc, comme on s'est hâté de le dire, que les travaux de restauration seraient terminés ? Non pas, certes : La Bailliverie, les Logis abbatiaux, l'Eglise carolingienne... ne sont pas restaurés. Aura-t-on fini dans vingt-cinq ans ? Mais l'échafaudage n'offrait plus aucune sécurité. Son enlèvement était résolu depuis plusieurs années. Je crois bien même que l'on avait envisagé de le remplacer par quelque charpente en fer et de substituer un moteur au treuil à bras, un peu bien primitif. Qui vivra verra. En attendant, saluons le géant qui tombe. Il existe, paraît-il, une société protectrice des chênes historiques et pittoresques. Je ne sais pas qu'elle s'intéresse à notre monumentale construction, laquelle, d'ailleurs, était en sapin. Cependant, il faut noter que le paysage se trouvera assez sérieusement modifié par sa disparition.

Beaucoup en ont pu faire l'observation, déjà. Car on est venu, à Pâques, visiter le Mont Saint-Michel. C'est l'usage, n'est-ce pas, que l'on se déplace à cette époque de l'année. L'Administration des chemins de fer de l'Etat, bonne psychologue à l'occasion, s'en est souvenue. Elle a rétabli les trains supprimés au commencement de mars, à la suite de la grève de nos seigneurs les cheminots et pour parer à la crise du charbon, conséquence de la grève de messieurs les mineurs. Par un raffinement de délicatesse, l'Administration a déménagé machines et voitures à la cloche de bois, sans prévenir le public, pour qui de retrouver soudain des trains, et qui marchaient, fut la plus profonde, la plus joyeuse des surprises *Atlehuia*. C'était le samedi saint.

On a donc eu le moyen d'arriver au Mont, sans trop de peine. Ah ! la situation actuelle est toute différente des vacances de Pâques d'avant guerre. Le chiffre des visiteurs est moindre. Puis, ce n'est pas du tout la même chose ; en gros, ce n'est pas le même monde. Monsieur et Madame Nouveauriche aujourd'hui se promènent, se pavant, s'in-

terpellent bruyamment, en pleine rue, et en quels termes ! Ils sont nos maîtres. Ils le font bien voir. Quand l'essence est rare, on se pique de faire ronfler le moteur. Les luisantes et lourdes voitures dévorent l'espace. Rien de trop cher, rien d'assez cher même. Ce serait comique si ce n'était si triste. Que la fortune change de mains, il n'y a là assurément rien qui puisse émouvoir un spectateur philosophe, mais les modalités de cette mutation sont intéressantes. L'adaptation à la richesse ne se fait pas aussi rapidement que s'amasse la richesse elle-même. Celle-ci ne crée pas nécessairement les mœurs qui lui siéeraient pour se faire admettre par les moins fortunés, j'entends : ceux qui ne sont pas fortunés et ceux qui ne le sont plus. A brûler les étapes le naturel ne gagne pas ; il y perd. Un mot, une attitude, un geste décèlent les parvenus, que la simplicité de leur premier état préservait du ridicule et qu'y précipite la prétention du second.

Les Nouveauriche ont peu emprunté le tramway, dont les passagers sont en majorité de 3^e classe. *Odi profanum vulgus et arceo !* Il va bien pourtant le tramway. On a restauré sa ligne, notamment ses voies de garage du Mont Saint-Michel, au mépris des menaces de coupure ou d'abaissement de la Digue. Les traverses neuves auront le temps de pourrir avant que ne commencent les travaux de déblaiement. On le sait. Au fait, ces travaux, ne devait-on pas les entreprendre ce printemps ? A Pâques ? Non. A la Trinité ? Vous savez la chanson...

Les voitures de Genets sont plus diligentes. Depuis le lundi de Pâques elles font la navette, bien gentiment. Le passage de la rivière ne paraît pas extrêmement pénible. A quoi convient-il d'attribuer cette amélioration sensible et si précoce ? serait-ce au barrage de la Sélune à Roche-qui-boit, en Ducey ? Peut-être. On a procédé récemment au remplissage de l'immense réservoir ; puis on l'a vidé, pour s'assurer du fonctionnement des vannes. Le public est prévenu que, l'hiver prochain — plus tôt même — on distribuera la lumière et la force électriques. La ville d'Avranches se pourvoit rapidement de pylones et de fils ; puis la ligne se dirige vers Granville. La « Centrale » de Roche-qui-boit est appelée à transformer le pays. Puisse-t-elle, un jour, nous donner un peu de lumière. Nos venelles, nos vieux logis, nos hôtels, nos magasins en ont grand besoin. Mais on dit qu'il y aurait un obstacle d'une certaine nature, de la part de certains industriels, qui auraient mis leur veto sur la contrée à laquelle nous appartenons. Il faudra bien que l'on sache un jour et que l'on voie exactement de quoi il retourne.

Répertoire des détenus de l'ordre du Roi Enfermés à l'Abbaye du Mont Saint-Michel (1666-1789).

Sous ce titre, M. Étienne Dupont — dont on sait la très haute autorité en tout ce qui touche l'histoire du Mont Saint-Michel — vient de publier une brochure in-8° de 52 pages qui résume ses recherches relatives aux prisonniers de l'ordre du roi, enfermés dans la légendaire « Bastille des Sables ». Il y a là plus et mieux qu'un exercice littéraire ou un agréable passe-temps : un acte de probité et une réfutation singulièrement intéressante de maintes erreurs historiques et d'imputations tendancieuses. Voici l'Introduction du « Répertoire »

La Bastille de l'Ouest, la Bastille des Mers, la Bastille des Sables, voilà les noms terrifiants et pompeux dont plusieurs écrivains ont affublé le Mont Saint-Michel (1). Certains d'entre eux ont même cherché dans l'histoire des pays étrangers des comparaisons impressionnantes. Ils ont évoqué, avec complaisance, les Plombs de Venise, les Donjons de Murano, les Casemates de Spielberg et mis en parallèle ces affreuses prisons avec la plus célèbre des abbayes-forteressees de France. Encore n'ont-ils pas hésité à donner au Mont Saint-Michel la première place parmi ces lieux d'épouvante ! D'après eux, il faisait plus clair au fond des mines de Sibérie que dans ces puisards tortueux, ces oubliettes étroites, ces *in pace* secrets, où les moines précipitaient, affirmaient-ils, des centaines de milliers d'innocentes victimes du despotisme royal et du fanatisme religieux ! Au dix-huitième siècle, surtout, le régime des Lettres de Cachet aurait jeté d'innombrables vieillards, hommes et enfants de tous pays et de toutes conditions, dans la Maison de Force, administrée par les Religieux de la Congrégation de Saint-Maur.

Je crois avoir contribué, par mon ouvrage sur *Les Prisons du Mont Saint-Michel*, à détruire ces odieuses légendes, in-

(1) F. GIRARD : *Histoire du Mont Saint-Michel, comme Prison d'État*. Paris, 1849, in-8°. — CAUVAIN, JULES : *Les Prisonniers du Mont Saint-Michel*. Paris, aux bureaux de l'Éclipse, 1872, petit in-16. — J. LAVALLÉE : *Voyage dans les départements de la France par une Société d'Artistes et Gens de Lettres*. Paris, Langlois, 1793, in-8°, fascicule de la Manche, article Mont Saint-Michel de la page 9 à la page 24. — B. ROBINOU : *Les Dramas du Mont Saint-Michel*. Saint-Brieuc, Guyon, in-12.

ventées de toutes pièces pour salir les ordres religieux, et je me suis efforcé, l'histoire documentaire en main, de faire justice de tous ces racontars ridicules et de toutes ces odieuses calomnies. Aujourd'hui j'offre aux amis de la vérité un **REPERTOIRE DES DÉTENUS DE L'ORDRE DU ROI AU MONT SAINT-MICHEL**, de 1666 à 1789. Laissant de côté les ouvrages imprimés, qui ne donnaient, — et pour cause — aucune référence sur les individus enfermés en vertu de Lettres de Cachet, j'y ai fait figurer seulement, après les avoir passés au crible de la critique historique la plus sévère, les noms de ces prétendues victimes du roi et du clergé. Une étude approfondie et minutieuse des dossiers conservés dans les Archives Publiques m'a permis, enfin, d'établir, sur des données indiscutables, la statistique suivante :

153 ORDRES DU ROI													
I DIRECTS	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Affaires politiques.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">8</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding: 0 10px;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">35</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Complots et faux complots.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">2</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Administrations financières.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">6</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Ouvrages, lettres anonymes.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">5</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Causes inconnues.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">14</td> </tr> </table>	Affaires politiques.....	8	}	35	Complots et faux complots.....	2	Administrations financières.....	6	Ouvrages, lettres anonymes.....	5	Causes inconnues.....	14
Affaires politiques.....	8	}	35										
Complots et faux complots.....	2												
Administrations financières.....	6												
Ouvrages, lettres anonymes.....	5												
Causes inconnues.....	14												
II REQUÊTE DES FAMILLES	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Crimes et délits graves.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">12</td> <td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding: 0 10px;">}</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">97</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Inconduite.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">51</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Folie.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">11</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Causes inconnues.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">23</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Crimes et délits graves.....	12	}	97	Inconduite.....	51	Folie.....	11	Causes inconnues.....	23		
Crimes et délits graves.....	12	}	97										
Inconduite.....	51												
Folie.....	11												
Causes inconnues.....	23												
III REQUÊTE DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Peines disciplinaires.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">8</td> <td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding: 0 10px;">}</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">21</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Fautes graves.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">7</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Jansénisme.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">3</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Causes inconnues.....</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">3</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Peines disciplinaires.....	8	}	21	Fautes graves.....	7	Jansénisme.....	3	Causes inconnues.....	3		
Peines disciplinaires.....	8	}	21										
Fautes graves.....	7												
Jansénisme.....	3												
Causes inconnues.....	3												
Total des Détenus.....		153											

DURÉE DES DÉTENTIONS		
Moins d'un an.....	28	
De 1 an à 5 ans.....	49	
De 5 ans à 20 ans.....	18	
Au-dessus de 20 ans.....	7	
D'une durée indéterminée.....	51	
Total.....		153

ÂGE DES DÉTENUS		
De 16 à 20 ans.....	10	
De 20 à 60 ans.....	61	
De 60 à 85 ans.....	3	
D'un âge indéterminé à l'entrée.....	79	
Total.....		153

Cent cinquante-trois détenus pour une période de plus d'un siècle, nous voilà loin des chiffres fantastiques de MM. Girard, Cauvain, Robidou, Géhin dit Vérusmor et *tutti quanti*!

Les exagérations ridicules et passionnées de ces auteurs, à l'imagination vraiment ardente, ne sont-elles pas détruites aussi par une simple considération d'un ordre tout matériel? D'après un plan de 1774, les Exils comprenaient 30 pièces; l'inventaire de 1790 porte que le château possédait environ 40 chambres fortes, dont les croisées étaient grillées; il y avait au-dessus 7 chambres de maître, dont 2 étaient réservées aux gens de service (1); enfin un document, encore inédit, rédigé le 25 août 1793, fournit sur le château du Mont Saint-Michel (Grand Exil, Petit Exil, Gouvernement), des renseignements nombreux et précis (2). On peut conclure, avec certitude, après examen de ces papiers authentiques, que si le nombre des chambres où étaient enfermés les exilés a pu varier, au cours des xvii^e et xviii^e siècles, il se rapproche très sensiblement de l'évaluation suivante :

Chambres dites du Gouvernement.....	12
Chambres des Exils	40
Total.....	52

C'était largement suffisant pour loger les détenus, dont le nombre restreint varia, d'ailleurs, fort peu. Plusieurs pièces authentiques, notamment des Etats dressés avec beaucoup de soin, nous donnent à ce sujet des précisions absolues; le château du Mont Saint-Michel renfermait : le 3^e août 1754, 12 détenus; en 1755, 9; en 1770, 15 en mai, 17 en août; 13 en février 1776; 11 en novembre 1784; 12 le 22 mars 1786.

Des 12 exilés que mentionne M. Couraye du Parc dans son enquête du 22 mars 1786, nous savons que plusieurs d'entre eux furent mis en liberté, conformément aux conclusions du rapport; deux moururent peu après cette visite (3); restait donc au 14 juillet 1789, M. Roptier de Resnon, enfermé comme dément, et M. Rollon de la Villeneuve, détenu pour le même motif. Des trois religieux, Dom Thierry, Subard et

(1) Inventaire des revenus et meubles ou procès-verbal de tous les effets mobiliers et immobiliers du Mont Saint-Michel, dressé le 5 mai 1790. Paris, *Arch. Nat.*, F. 19,607.

(2) Etat des appartements du Mont Saint-Michel, *Arch. départem. d'Ille-et-Vilaine*, L. 443; pièce du mois d'octobre 1793.

(3) M. Jean Armez, décédé au Mont Saint-Michel, le 24 mars 1786, et M. Roy de Pantoup, décédé, au même lieu, le 21 février 1787.

Latour, le premier avait été dirigé sur une autre maison; Subard mourut de mort violente, dans les derniers jours de juillet 1789, et Latour jeta le froc aux orties en 1790. Il restait donc en tout quatre ou cinq exilés, peut-être, au château du Mont Saint-Michel, quand la Maison de Force fut fermée; je crois prudent de dire *peut-être*, parce que M. Mesnard de la Morionnais... ne semble pas avoir été repris par sa famille, à l'expiration de la lettre de cachet dont le terme était le 10 mars 1789; Dom Levavasseur, entré en 1787, était certainement au Mont Saint-Michel à cette date, étant entré dans la maison postérieurement à la visite du délégué (1); quant à MM. Sabatier de Castres et Baudart de Vaudésir, entrés postérieurement à l'enquête du 22 mars 1787, ils étaient sortis depuis longtemps du Mont Saint-Michel.

Etienne DUPONT.

DICTONS ET PROVERBES

I. — SUR SAINT MICHEL

— « Monté sur le traquenard de saint Michel ». C'est-à-dire : « emporté par le diable, parce qu'on représente le glorieux Archange avec un diable sous ses pieds. » (G. LE ROUX DE LINCY, *le Livre des Proverbes*, t. I, p. 51).

« A la saint Michaut
Lors chacun fruit queant. »

(A la Saint-Michel on cueille chaque fruit). — Ce proverbe était déjà connu au xvi^e siècle.

« Pluie de saint Michel (2),
Soit devant, soit derrière,
Elle ne demeure au ciel. »

II. — SUR LE MONT SAINT-MICHEL

« Si bonne n'estoit Normandie
Saint Michel n'y seroit mie ».

(*Proverbes en rimes*, xvii^e siècle.)

(1) Paris, *Arch. Nat.*, D. xiv; liasse 208.

(2) 29 septembre.

« C'est aux pèlerins de Saint-Michel qu'il faut apporter des coquilles? (CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, p. 97 et 99). — Comp. « Mais à qui vendez-vous vos coquilles? A ceux qui viennent de Saint-Michel? » (*Comédie des Proverbes*, p. 22).

L. G.

ACTIONS DE GRACES

Ain : Deux messes en reconnaissance à saint Michel; une messe en reconnaissance à sainte Anne. M. D. — **Ardennes** : 10 francs en a. de gr. à saint Michel. L. L. — **Aude** : Deux grâces obtenues. Offrande. — Autre grâce, Offrande. J. P. — **Alsace-Lorraine** : Une messe en a. de gr. et abonnement. « Saint Michel a bien protégé la famille S. Je peux dire que le grand saint ne se laisse jamais invoquer en vain ». S. — **Calvados** : cierge; enfant guérie. A. M. — **Côtes-du-Nord** : Messe; fils protégé pendant la guerre. T. C. — En a. de gr. : Offrande et abonnement. G. L. — **Doubs** : Offrande, guérison obtenue. A. B. — **Eure** : Offrande en a. de gr. « Notre invocation souvent répétée était : Saint Michel Archange, prenez votre grande épée et chassez les Allemands dans leur pays. » Tout heureux de les avoir vus s'en retourner précipitamment, nous sommes persuadés que saint Michel a exaucé nos supplications ». A. L. B. — « 30 francs en reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, spécialement pour l'autel de la Sainte Vierge ». A. V. — « Deux neuvaines de messes pour les âmes du Purgatoire les plus délaissées, en remerciement de grâces obtenues par elles et par saint Michel ». Vve C. — **Finistère** : Messe et neuvaine, guérison obtenue. S^r A. M. — **Gard** : Neuvaine de messes en reconnaissance de ce qu'aucun membre d'une famille n'a été victime de la guerre ». — « Messe en remerciement de ce que les membres de ma famille sont revenus indemnes de la guerre ». D. D. — **Ille-et-Vilaine** : « 14 francs pour messes d'a. de gr. pour protection accordée par saint Michel à nos fils pendant la guerre ». G. L. — **Loire-Inférieure** : Messe. A. M. O. — **Maine-et-Loire** : Messe. A. P. — **Nièvre** : Abonnement, et messes en a. de gr. M. V. — **Hautes-Pyrénées** : Offrande, grâce spirituelle très grande et faveur temporelle. M. H. — **Rhône** : Offrande : grâce temporelle obtenue. L. L. — **Haute-Savoie** : Offrande, guérison. M. C. — **Seine** : Amélioration dans la santé. E. P. — **Vendée** : Cierge, guérison obtenue. A. J. — **Offrande**, M. T. — **Pologne** : Offrande en a. de gr.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alsace-Lorraine. — **Ebange** : M^{me} Hichlgés, née Catherine Bernard; M^{me} Marie Filler.

Aveyron. — **Villefranche** : M. Etienne Mussat.

Calvados. — **Caen** : R^{ve} Mère Marie de Saint Placide, *O. S. B. religieuse de chœur*. M^{lle} Céline Houssaye, *zélatrice*; R^{ve} Mère Marie Xavier-Hugon, *religieuse de chœur, bénédictine du S. Sacrement*. — **Palaise** : Sœur Saint-Joseph, *religieuse de l'Hôpital*; M. Louis Moncombe; M^{me} Louise Guesdon.

Côte-d'Or. — **Nuits-Saint-Georges** : M^{me} veuve Pigeon, *très pieuse zélatrice*.

Corse. — **Orto** : M. André Sauveur; M. Dominique François Caviglioli; M. François-Navier Bonifacy; M^{me} Marie D. Bonifacy; M^{lle} Jeanne Bonifacy; M^{me} Marie-Françoise Carli; M^{me} Marie-Françoise Giocanti.

Drôme. — **Remuzat**. — M. Gabriel Cornillac.

Eure. — **Evreux** : S. G. Mgr DECHELETTE, *évêque d'Evreux, pèlerin de Saint Michel en 1913*; **Louviers** : M^{me} Granger; **Chambray-Gouvil** : M^{me} la Marquise de Chambray, *bien fidèle associée*.

Finistère. — **Bannalec** : M. Bertrand Quéré; M^{me} Bertrand Quéré, née Gabrielle Credon.

Hérault. — **Béziers** : M. Fernand Benoit; **Montpellier** : M^{me} Rousset, née Sophie Marques; M^{me} Marie Olivier.

Loire. — **Saint-Martin-Lestra** : M. Claude Doma; M. Laurent Bâton; M^{me} Marie Bessicaud; M^{me} Marie Jourdan; M^{me} Journet, née Marie Monneret; Sœur Sainte Hildelyth.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M^{me} Vve Eveno; M^{me} Ronard.

Maine-et-Loire. — **Tigé** : M. René Gautier; M^{me} Touret, née Virginie Aubin; M^{me} Vve Goujon, née Sophie Nau.

Manche. — **Ancey** : M. l'abbé Lambert, *curé*; **Golleville** : M. l'abbé Batel, *curé*; **Remilly-sur-Lozon** : M. Gratien Lehodey, *conseiller général du canton de Marigny*; **Coutances** : M. Alphonse Jourdan; **Nicorps** : M^{me} Mélanie Gorré; **Argouges** : M. Pierre Alliaume; **Percy** : M. Albert Pasquet; **Villedieu-les-Poêles** : M^{lle} Virginie Garnet, *bien pieuse associée*.

Nord. — **Vieux-Berquin** : M. François Deroo.

Pas-de-Calais. — **Sainte-Austreberthe** : M^{me} Nicolay Denis.

Hautes-Pyrénées. — Sarriac : M. Jean-Marie Lasalle ; M^{me} Pauline Marie Lassalle.

Rhône. — Lyon : Sœur Marie-Victoire Héritier, de la Visitation, Sainte Marie de Fourvière ; M^{me} Marguerite Roux de Bezeux.

Saône-et-Loire. — Senozan : M^{me} V^{ve} Revollier, née Marie Séon.

Sarthe. — Le Mans : M. Albert Colin ; M^{lle} Céline Othon.

Seine. — Paris : M^{me} Heudès, née Morice ; Saint-Denis : M^{lle} Fernand Thillet ; Ivry-Centre : M. Emile-Joseph Dupront.

Deux-Sèvres. — Saint-Varent : M. Jean-Baptiste Bodin ; M. Aristide Chabauty ; M. Clément Simonneau ; M. Alfred Valezi ; M. Maurice Valezi ; M. Hubert Valezi.

Var. — Le Val : M^{me} M. Louise Sauvé.

Vendée. — Maillezais : M. Michel Hugues Sibérie Arénate ; M. Benjamin Tallineau.

Guadeloupe. — Pointe à Pitre : M. Clermont Louis ; M. Evaciste Louis ; M. Aimé Louis ; M. Eugène Louis ; M. Georges Louis ; M^{me} Ernest Louis ; M^{me} Clermont Louis, née Brosseau ; M^{me} Louis Noël, née Brosseau ; M^{me} Aïdée Louis ; M^{lle} Andréide Louis ; M^{lle} Olive Gobert ; M^{lle} Flavie Gobert.

Belgique. — Gand : M. l'abbé Van Heerwighe, M. l'abbé Crucy ; M. Léon Coppaert ; M. Seraphin Feysseuer ; La Rde mère Supérieure des Augustines ; Sœur Mathilde ; Sœur Marthe, religieuses auxiliaires ; M^{me} Charlotte Feysseuer ; M^{me} Catherine Van Damène ; M^{me} Juliette Van Haeist ; M^{me} Fimélie Stegaert ; M^{me} Sidonie Vermeersch ; M^{lle} Eugénie Deltour ; M^{lle} Hortense Dégénaut ; M^{lle} Marie de Vleeshouwer ; M^{lle} Emerence Dosselle ; M^{lle} Coralie Van Eschlouté ; Tervueren : M^{lle} Mariette de Casalla.

Hongrie. — Budapest : M^{me} S. Stouse ; M^{me} Marie Rubey ; M^{lle} Adolphine Stouse.

Canada. — Ottawa. — R. P. Xiste Portelance, O. M. J. ; R. P. Perreault ; M. l'abbé Mangin ; Rde Mère Desjardins, Supérieure générale des Sœurs Grises de la Croix ; Sœur Saint Raphaël ; Sœur Saint Bernard ; Sœur Sainte Suzanne ; Sœur Sainte Sylvie ; Sœur Estelle ; Sœur Madeleine de Jésus ; M. P. Landry, Sénateur, Défenseur des Droits Français ; M. Pascal Sirois ; M. J. Payment ; M. Darius Caron ; M. Hector Richard ; M. Thomas Caron ; M^{me} Annonciade Roulier ; M^{me} Marie Lardeque ; M^{me} Alice Demartigny ; M^{lle} Jeannette Daunais, élève du pensionnat du Sacré Cœur ; Saint Valérien : M^{me} Rosalie Saint Ange ; Calumet : Le R. P. Beaudry, curé, fidèle associé.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

STATUETTES de la B^{te} JEANNE D'ARC

A l'occasion de la Canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc (16 Mai), nous offrons à nos lecteurs des Statuettes en métal de la « Sainte » de la patrie, de différents modèles et tailles diverses, aux prix d'avant-guerre, sans aucune majoration... mais seulement jusqu'à épuisement des séries existantes.

MODÈLE	DESIGNATION	TAILLE	PRIX
D'après le tableau de Ingres.	Sans socle, bronzée	11cm	5r »
	— dorée.	11cm	6 »
	— vieil argent.	11cm	5 »
	Sur socle mét. v. arg.	11cm (soc. comp. 10cm)	7 50
	—	10cm (soc. comp. 17cm)	5 »
—	—	7cm (soc. comp. 11cm)	2 50
« Dieu le veut »	Sans socle, bronzée.	16cm	5 »
« Etendard »	— vieil argent.	15cm	4 »
Jeanne écoutant ses voix.	—	15cm	4 »
Princesse Marie d'Orléans.	—	11cm	3 50
	— dorée.	11cm	5 »
	— bronzée.	11cm	5 »
	Sur socle mét. v. arg.	11cm (soc. comp. 11cm)	4 »
Equestre.	Vieil argent.	17cm	9 »
	—	17cm	9 »

En outre, nous pouvons fournir, aux mêmes conditions avantageuses que ci-dessus :

Jeanne d'Arc guerrière, plâtre, décor au naturel,	0 ^m 25, 25 ^c »
—	0 ^m 20, 20 ^c »
— plastique (blanc)	0 ^m 25, 42 ^c »
—	0 ^m 20, 40 ^c »
Jeanne d'Arc écoutant ses voix, plastique (blanc)	0 ^m 33, 40 ^c »

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, Rue Bayard, PARIS (VIII^e)

Fleurs de Paix. Fleurs de Guerre, par Charles BAUSSAN, illustrations de GRAND'ANGLE. Un vol. de luxe de 110 pages de la Nouvelle Bibliothèque pour tous. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

Dans le jardin mystérieux des âmes, M. Charles Baussan a glané de nouvelles fleurs. Artiste sobre et délicat, il a composé ses bouquets avec une simplicité discrète, qui dédaigne de se faire valoir. Pas de pose, aucune recherche apparente d'effet ; jamais il n'enfle la voix pour forcer l'enthousiasme. Son émotion même jaillit des situations qu'il révèle plus que des termes par lesquels il les peint ; elle ne va pas jusqu'à sa limite, elle ne peut être trop exclusivement humaine ; elle reste haute et se contient, de crainte d'être passionnée.

René Chabrier, par l'abbé HAYS. Un vol. in-16 de 380 pages. Broché : 3 fr. 50 ; port, 0 fr. 20.

Une nouvelle intéressante pour tous ceux qui veulent christianiser l'enseignement, souvent bien laïque, même dans de bonnes écoles, c'est le livre de lecture courante pour écoles chrétiennes et catéchismes, écrit par l'abbé Hays.

Sous le titre de René Chabrier, l'Histoire Sainte, la doctrine et la morale chrétiennes, l'apologétique compréhensible à cet âge, sont expliquées au cours d'aventures, de promenades, de ensembles, et d'une façon très agréable. C'est le catéchisme en histoires, très moderne et très vivant.

Avec le bon Jésus. Prières des petites filles. Une brochure in-32 (0 m. 10 x 0 m. 08) de 98 pages : 0 fr. 80 ; port, 0 fr. 05.

Sous ce titre charmant, une religieuse du Saint Enfant Jésus nous présente un petit recueil de 43 exercices environ, destinés aux petites filles. On y trouvera les prières les plus usuelles et nombre d'autres, toutes très pratiques. Le goût très sûr et le tact parfait qui ont dicté ce choix font de ce beau recueil le petit livre de prières destiné par excellence aux enfants.

Vers l'autre clarté. par Florence O'NOLL (n° 84 des *Romans Populaires*). Prix, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros par an, 6 francs ; union postale, 7 francs. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII.

Ce roman est à la gloire du désintéressement. Une jeune Américaine, à l'âme droite et loyale, tente pour son seul plaisir une expérience : riche, elle passe pour pauvre, et devient dactylographe dans une grande maison de commerce à Paris. Ses patrons l'apprécient, l'admirent, la devinent, et... l'aiment. Elle s'en aperçoit et veut fuir pour ne point passer pour une intrigante. La guerre arrive. Celui qui aimait la chère petite Annie est blessé et devient aveugle ; le secret des deux nobles cœurs est enfin connu. Annie tend loyalement sa main au « fiancé » qu'elle guide *Vers l'autre clarté*.

P. TEQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Arsène KREBS, C. S. S. R. *Dieu me suffit* ! 250 pages. Prix, 2 fr. 25, franco.

Opuscule dédié aux amis du Cœur eucharistique de Jésus. Appel à une vie chrétienne intense. L'auteur expose que Dieu est l'unique repos de nos errances ; car il suffit à notre tendresse, à notre fierté, à notre ambition : — que Dieu est en outre l'unique soutien de nos efforts, principalement par l'Eucharistie.

« L'ACTION POPULAIRE » de Reims

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que « *L'Action populaire* » de Reims, ruines par la guerre, a repris son œuvre interrompue. Provisoirement installée à Paris, 51, rue Saint-Didier, elle a reorganisé ses services et a pu constituer un stock de ses publications anciennes, auxquelles de nouvelles s'ajoutent déjà. Le catalogue détaillé vient d'en être édité : il est envoyé à toute demande adressée au *Service de Propagande* de l'A. P., 61, rue Saint-Didier, Paris.

Une Revue d'Action sociale et religieuse : « *Les Dossiers de l'Action Populaire* », paraît, chaque quinzaine, depuis le 10 janvier. Ses pages contiennent, en résumé, les matières des anciens périodiques actuellement suspendus, et elles sont imprimées sur feuillets mobiles pour permettre le classement. Abonnement : Un an : 12 francs.

Rappelons que l'A. P. de Reims a vu ses immeubles, sa bibliothèque, ses innombrables et précieux documents incendiés en 1914 ; elle veut, malgré tout, amplifier son effort, et c'est pourquoi elle fait appel au concours de tous pour l'aider dans son œuvre d'Action sociale si urgente à l'heure actuelle. Elle invite aussi les personnes désireuses de recevoir ses circulaires à lui communiquer leurs noms et adresses, tous les fichiers de Reims ayant été brûlés.

Nouvelles Editions de l'A. P. : *La Paix sociale par l'organisation chrétienne du travail*, 0 fr. 50. — *Peut Manuel d'Education Syndicale*, 2 fr. — *Le Syndicalisme*, par G. Jean (S^e mille), 4 fr. 75. — *Guide des Sinistrés*, 4 fr. 15. — *Modèle-Type pour déclaration des dommages de Guerre*, 4 fr. 40. — Demander le Catalogue en se recommandant de notre Journal.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris

LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



4^e LIVRAISON 3^e JUILL.-AOUT 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 5 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — *On est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.*
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(A partir du 1^{er} Juillet 1920)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 10, 14 h. 55.
Départs du Mont Saint-Michel : 7 h. 30, 12 h. 15, 13 h. 35, 17 h. 30.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.
Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 4^e Livraison. — Juillet-Août 1920.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Récolte; Les Intentions du Souverain Pontife* (E. D.) (p. 49). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 50); *Associés* (p. 50); *Consécrations* (p. 50); *Ex-voto* (p. 50); *Annales* (p. 50); *Mois de saint Michel* (p. 50); *Bibliothèque* (p. 50); *Messes* (p. 51). — ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT (E. D.) (p. 51). — DISCOURS DU R. P. ROUILLON (p. 53). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 61). — ACTIONS DE GRACES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de juillet et d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel

LE SAMEDI 3 JUILLET ET LE SAMEDI 7 AOUT, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois. Nous y prions pour toutes les intentions des Associés et particulièrement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres.

* * *

Intentions d'intérêt général que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir : pour la neuvaine de juillet : LA RÉCOLTE; pour celle d'août : LES INTENTIONS DU SOUVERAIN PONTIFE, surtout celles qu'il a manifestées au monde catholique par sa dernière encyclique.

Il n'est guères nécessaire d'insister sur l'importance de ces deux intentions. La vie chère est la plaie du moment; le remède est une production intensive surtout des choses de première nécessité. Encore est-il que, si l'homme sème, c'est Dieu qui fait prospérer les moissons, et que si la paix ne règne pas à l'intérieur des nations et entre les peuples, la vie chère s'étend comme

un fléau sur la terre entière. Nous avons fait l'expérience de l'intime solidarité qui relie tous les membres de la famille humaine : ce serait un grand avantage, à tous les points de vue, si la charité chrétienne devenait la règle de leurs relations, selon le désir du Souverain Pontife. Que nos prières hâtent ce résultat.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — La Portioncule, 2 août. — 1^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie. — 4^o Le 15 août, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} Vve Chanteau du Mans; M^{me} Albert Louvet, de Exmes; M^{me} Rose Fuseny, du Caire.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 avril au 30 juin 1291 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 74 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges (16 avril-30 juin).

EX-VOTO. — Plaque de marbre : « Reconnaissance à saint Michel. 1920. M. M. ». — Deux cœurs dorés, déposés au pied de la statue. — Six garnitures d'étole, pour le sanctuaire. — Un très bel ornement rouge.

ANNALES. — Elles paraissent, cette fois, avec un retard considérable et prémédité. Qu'on veuille bien ne pas nous en tenir rigueur. Ne convenait-il pas, de préférence à un renvoi en septembre, de donner tout chauds le récit de la fête du 8 juillet et le discours du R. P. Rouillon ?

MOIS DE SAINT MICHEL. — Qu'on le fasse selon l'usage et l'attrait de la piété. Septembre est un mois privilégié pour les dévots serviteurs de l'Archange. *Le Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales* est toujours à leur disposition : 0 fr. 50 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine. *Port en sus.*

BIBLIOTHÈQUE. — M. Etienne Dupont a offert à la Bibliothèque des *Annales* son nouveau volume : « La Bastille des Mers » (1).

(1) Librairie Académique, 35, quai des Grands Augustins, Paris. Prix : 7 francs *Port en sus.* — Mêmes conditions, à la Direction des *Annales*, Mont Saint-Michel.

Le lecteur sait ce que nous pensons de cette œuvre magistrale. Le Répertoire des prisonniers de l'ordre du Roi, publié ici même en notre dernière livraison, en est un extrait et comme le saisissant résumé. Nous prions M. Etienne Dupont d'agréer nos respectueux compliments et l'expression de notre gratitude.

MESSES. — Monseigneur l'Évêque ayant porté provisoirement l'honoraire des messes en son diocèse à cinq francs, à partir du 1^{er} juillet, nous prions nos correspondants de se conformer désormais à ce tarif. Selon l'usage, et pour les légitimes raisons que l'on sait, au Mont Saint-Michel on demande en plus : 0 fr. 50; soit, à partir du 1^{er} juillet : Honoraires d'une messe : 5 fr. 50.

FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

8 juillet

En 1920 la fête anniversaire du couronnement de saint Michel a été moins mouvementée qu'en 1919. Les circonstances étaient différentes. L'an dernier il fallait remercier saint Michel, et le remercier chez lui, de la paix qui terminait la grande guerre à notre avantage. La basilique associée pendant tant de siècles aux deuils et aux joies de la Patrie ne pouvait rester dans sa désolation en une si rare occurrence. Cette année c'était la fête coutumière, commémorative du grand événement de 1877, alors qu'il semblait que la France fût décidée à rendre à son Ange Gardien plus d'hommages que jamais. La dévotion certes n'est pas éteinte, comme l'a prouvé la foule qui a déferlé sur le Mont le 8 juillet. Elle n'a pas eu l'heur, il est vrai, de porter ses oraisons jusqu'au parvis angélique ; il lui a fallu s'arrêter encore à l'esplanade où se célèbrent ces fêtes depuis trop de lustres. Les murs de Jéricho culbutèrent jadis sous la pression des supplications privées ; la prière des catholiques de France et leurs légitimes revendications finiront aussi par faire crouler le fossile barrage qui les retient au bas du grand degré, quand ils viennent, foulant les vestiges de leurs ancêtres sur les routes du Paradis, continuer la séculaire tradition des pèlerinages au grand Archange. Jeanne d'Arc, qui vient d'obtenir sa fête nationale, ne peut moins faire que de mettre un terme à l'exil de saint Michel, son céleste guide et instructeur. Il y a un temps pour tout, dit la sainte Écriture, temps de s'affliger et temps de se réjouir : le soleil succède à la tempête. Dans un sens très littéral le soleil voulut

être de la fête le 8 juillet dernier, après de très inquiétants jours de pluie. Il y eut bien des nuages, même un peu d'eau, juste assez pour mettre la confiance à l'épreuve ; surtout le vent souffla, un vent que les météorologistes auraient coté huit au moins, et qui, comme toujours au Mont, venait de tous les points de l'horizon. Les pèlerins de saint Michel en ont vu bien d'autres : rien de tout cela n'empêcha la solennité d'être très belle.

Mgr l'évêque de Coutances présidait, assisté de MM. les chanoines Letondeur et Cognault. Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens, pontifiait, entouré de M. le vicaire général Guérard, M. l'Archiprêtre d'Avranches et M. le Supérieur de l'Institut Notre-Dame. Le prédicateur était le R. P. Rouillon, des Frères Prêcheurs. Au chœur Mgr Lepetit, vicaire général ; M. l'archiprêtre de Saint-Malo ; M. le chanoine Lescalier ; grand nombre de prêtres du canton de Pontorson, des cantons voisins et des diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc. A l'orgue, M. l'abbé Legendre avec M. le chanoine Dépériers, MM. les abbés Lecigne et Béranger pour diriger la foule et combler les vides par des morceaux délicieusement exécutés. La fête s'est donc déroulée selon le programme accoutumé, avec la piété et l'entrain qu'y apportent toujours les dévots de saint Michel. Les cérémonies, dans ce sanctuaire borné par les sévères falaises de Champeaux et les riantes collines de l'Avranchin, avec les remparts du XIII^e siècle comme tribunes et les flots argentés qui accourent battre leur pied à l'élévation, font rêver de la liturgie de l'Apocalypse. Les chants durent aller jusqu'à Genets sur les ailes du vent ; la phalange des clochers qui forment une couronne à l'Archange sur sa flèche auraient pu, avec un peu d'attention, mettre en branle leurs carillons aux bons moments.

Messire Satan se rattrapa un peu l'après-midi d'avoir été obligé de remiser ses déluges le matin : il fallut renoncer à processionner à travers la ville, mais les pèlerins n'y perdirent rien, car ils eurent, hors programme, une magistrale improvisation de Mgr l'Évêque d'Amiens. Le reporter serait heureux d'en donner l'analyse, encore plus d'en publier le texte, mais la place lui est mesurée, il a promis d'être bref afin que ce numéro des Annales fût en mesure de porter aux antipodes la belle doctrine du R. P. Rouillon : c'est avec joie qu'il s'éclipse pour lui laisser la parole.

E. D.



Le nouveau Couronnement de l'Archange ⁽¹⁾.

Messeigneurs,
Mes Frères,

L'anniversaire du couronnement de l'archange saint Michel affermit et ranime nos plus chères espérances.

La France a offert l'emblème royal à celui dont on vénère la sainte image sur ce roc historique au moment même où elle scellait la première pierre de l'église du Vœu national dans le sol sacré de Montmartre. C'était peu après la défaite. Et nous voyions, dans l'un et l'autre geste, une réparation des fautes du passé, un gage de victoire pour l'avenir. Le passé a-t-il été suffisamment réparé ? Dieu seul le sait. Mais le gage n'a pas été trompeur. Et en levant aujourd'hui les yeux vers l'Ange couronné du Mont Tombe comme vers l'église consacrée de Montmartre, nous avons le cœur gonflé de la même reconnaissance, et, sur les lèvres, la même prière confiante. « Ange gardien de notre pays, Ministre des volontés du Christ votre roi et le nôtre, l'œuvre que vous avez si bien commencée, vous l'achèverez ; notre relèvement national, vous y travaillerez jusqu'au bout ; notre victoire sur l'ennemi, vous la complèterez par cette victoire sur nous-même, qui est nécessaire à l'établissement d'une paix totale, solide, féconde ! »

Pourtant, mes Frères, la joie de ce jour s'embrume pour nous d'un regret.

En 1877, la solennité du couronnement de l'Archange eut lieu là-haut, au cœur même de son palais. Et c'est aux portes, hélas ! que nous en célébrons l'anniversaire. Pourquoi faut-il qu'après avoir offert la couronne, on ait retiré le palais ? Pourquoi l'Ange de la patrie a-t-il subi le même sort que tant de Français, chassés de leur foyer par l'invasion, à cette différence près qu'ici l'envahisseur n'était pas l'étranger ? Pourquoi faut-il qu'à l'entrée de ce merveilleux monument, il soit devenu mensonger d'écrire la fière devise d'autrefois : *Gallia memor*, la France qui se souvient ? *Gallia memor et grata*, la France qui a la mémoire du cœur ?

Quel scandale pour le visiteur étranger ! Quelle tristesse pour l'âme chrétienne ! Quel malaise pour le Français, même s'il n'est plus chrétien !

(1) Discours prononcé par le R. P. Rouillon, O. P., au Mont Saint-Michel, le 8 juillet 1920, en présence de NN. SS. Guérard, évêque de Coutances et Avranches, et de la Villerabel, évêque d'Amiens.

Quelle pensée insupportable pour tous !

Aussi, Monseigneur de Coutances, est-ce au nom de la France et de son honneur, non moins qu'au nom de Dieu et de ses droits, que vous avez entrepris, il y aura bientôt deux ans, la retentissante campagne, destinée à rendre au culte divin la basilique du Mont Saint-Michel ! Au nom de toute notre histoire et de notre vie nationale également ! Car ces pierres ne seraient pas historiques et cessent d'être vivantes, une fois séparées de la puissante pensée qui en est l'âme et les a si audacieusement dressées en plein ciel. L'écho, réveillé par votre parole épiscopale aux quatre coins du pays, Monseigneur, récompense déjà vos efforts et nous fait espérer qu'un jour prochain, justice leur sera complètement rendue par ceux dont c'est l'office de rendre justice aux Français.

Et vous, Monseigneur d'Amiens, vous qui avez été chassé par l'invasion de votre insigne cathédrale et de votre palais, il me semble que vous apportez ici, avec la reconnaissance de tous les délivrés, la protestation de tous les envahis. « Ah ! » n'exilons personne ! Ah ! l'exil est impie ! » criait un illustre expulsé. Votre présence aujourd'hui, Monseigneur, redit avec non moins de force : « Impie surtout l'exil qui tient hors d'une église, à lui consacrée, l'Ange dont le nom remplit notre histoire ! Impie encore cet exil, s'il retombe du même coup sur ces catholiques, qui n'ont refusé à la patrie ni leurs larmes, ni leur sang !

En ces lendemains de guerre, nombreuses, certes, sont les réparations qui s'imposent. Puisse-t-on ne pas oublier celle-ci, qui serait douce à tous les patriotes et si facile à accomplir !

Jamais d'ailleurs plus belle occasion ne se présentera.

Car — c'est là, Messeigneurs et mes Frères, une consolation, un espoir de plus pour nous, et j'en veux faire le sujet de ce discours à la gloire de l'« Archange français » — cette année 1920 a mis une nouvelle couronne au front de saint Michel, et, comme il convenait après la victoire, une couronne plus belle encore que celle mise jadis, après la défaite ; une couronne si belle même qu'elle soulève l'enthousiasme de tous les cœurs français et chrétiens ; une couronne si belle que jamais encore, ô Prince des anges, vous n'en reçûtes de semblable depuis le jour où Dieu lui-même couronna, dans le ciel, votre admirable fidélité !

Cette année, à jamais mémorable, a vu, en effet, l'Eglise élever Jeanne d'Arc au rang des saints, et la France sa fête au rang de fête nationale. Une fois de plus, comme aux grands jours d'antan, l'Eglise et la France se sont unies, et, d'une seule et même voix, elles ont offert en modèle, la première à l'univers chrétien tout entier, la seconde au patrio-

tisme français, l'enfant qui a été formée, instruite, dirigée, conduite par l'Archange lui-même.

Le plus beau titre de gloire d'un maître, c'est, à coup sûr, la vertu de son élève. Le plus beau sujet de fierté pour un artisan, c'est la valeur de son œuvre. Le plus beau fleuron de la couronne d'un prince, c'est la bienfaisance de son gouvernement. En exaltant Jeanne d'Arc, élève et pupille de saint Michel, l'Eglise et la France ont donné à celui-ci un diadème nouveau et d'une beauté sans égale.

Et nous, pèlerins fidèles du Gardien de la patrie, nous avons un nouveau titre à invoquer pour qu'il nous soit permis de rentrer dans sa basilique.

La France doit à Jeanne d'Arc de lui réserver la plus belle des chapelles dans le sanctuaire historique de Celui qui fut son inspirateur et sa « voix ». Et, plus qu'à Rouen, plus qu'à Reims, plus qu'à Orléans même, c'est là-haut, dans l'église de son Ange, que la fête de notre libératrice prendra tout son sens. Un de nos plus grands historiens, cité par le rapporteur de la loi sur la nouvelle fête nationale, a déclaré que « la patrie chez nous, était née du cœur de Jeanne d'Arc ». Or Jeanne d'Arc elle-même nous affirme que son cœur a été formé par l'Archange. Nous concluons que la patrie chez nous est née de saint Michel, et, pour savoir ce qui est essentiel à la grandeur de la patrie, pour connaître ce qu'on a appelé les traits éternels de la race, nous demanderons à Jeanne d'Arc quels traits furent imprimés en elle par son angélique éducation.

I

Née du cœur de Jeanne d'Arc, la patrie française est donc née à la voix de l'archange saint Michel. Entre celui-ci et l'enfant que notre parlement appelait encore, il y a quinze jours, « l'incarnation de l'âme française », et « la plus grande de nos grandeurs nationales », les rapports ont été indéniables, continuels et d'une merveilleuse efficacité. C'est là un fait d'une valeur historique telle qu'il est impossible de souhaiter mieux. Nous en avons pour garant le témoignage formel, et formellement maintenu devant un tribunal qui lui en faisait un grief mortel, du témoin le plus lucide, le moins récusable et le plus autorisé, le témoignage de Jeanne elle-même, dont un de nos meilleurs écrivains a ainsi noté l'esprit positif : « Jamais personne ne fut aussi réaliste ; elle est pratique, frondeuse et goguenarde comme le soldat de toutes nos épopées ; elle a ses lèvres toutes fleuries de ces adages rustiques qui sont la sagesse de nos paysans ; elle

incarne le bon sens français ». Nous en avons pour garant la transformation toute miraculeuse subie par cette fillette de treize ans à partir du jour où l'Archange intervient dans sa vie, et l'œuvre incroyable, impossible, accomplie par elle qui n'était que faiblesse, comme pour mieux montrer la force surnaturelle dont elle était devenue le docile instrument.

Ah ! je comprends un peu l'irréductible opposition faite par les ennemis de notre foi au culte de Jeanne d'Arc, même quand on leur proposait de se placer sur le seul terrain national et, si toutefois la chose est possible, laïque ! Le miracle — le plus grand, au dire des contemporains de la Pucelle, depuis la rédemption des hommes par le Fils de Dieu, — le miracle est par trop éclatant ! Je comprends l'embarras cruel et les contradictions humiliantes d'historiens consciencieux, mais pour qui le surnaturel est un fruit défendu ! Comment expliquer ce qui est humainement inexplicable, et concilier le respect dû à notre sainte héroïne avec le démenti qu'on oppose à ses plus claires affirmations ? Mais, par contre, comme je comprends, comme je partage l'enthousiasme du chrétien devant elle ! Et comme il serait à souhaiter que son histoire fût mise aux mains de tous les Français ! Il n'en est pas de plus capable, en effet, de jeter le trouble dans l'esprit de l'incroyant, de fortifier la foi du fidèle, et de rendre à tous le respect et l'amour que professaient nos pères pour l'Ange gardien de la patrie.

L'Ange gardien de la patrie, le Prince des anges de Dieu, elle l'a vu, notre Jeanne ! elle l'a vu des yeux de son corps. « aussi clairement que je vous vois », disait-elle à ses juges ! Elle l'a vu six années durant, c'est-à-dire, depuis le jour où commença la préparation de sa mission libératrice jusqu'à celui qui en vit la consommation dans les flammes du bûcher de Rouen ! Elle l'a vu fréquemment, à en juger par cette autre déclaration, faite quelques jours avant sa mort : « Il ne m'a jamais fait défaut. Il me conforte tous les jours. » Elle l'a vu, escorté de beaucoup d'autres esprits célestes, car ce chef généreux ne lui refusait pas le concours de ses soldats, et Jeanne confessait : « Les anges viennent souvent parmi les chrétiens, sans que ceux-ci le remarquent. Mais moi, je les ai vus souvent au milieu d'eux ! » A l'assaut de Saint-Pierre-le-Moutier, les Français sont d'abord repoussés avec perte, et comme la Pucelle reste, exposée aux coups, avec trois ou quatre hommes d'armes seulement, devant les murs de la place assiégée, d'Aulon, son écuyer, blessé lui-même, d'accourir vers elle et de lui crier : « Jeanne, que faites-vous donc ici seule ? — Je ne suis pas seule, — répond-elle, en retirant son casque pour saluer ses invisibles amis ; — il y a en ma compagnie cinquante mille de mes gens. Et de là ne partirai

point jusqu'à ce que la ville soit prise. » Quelques instants plus tard la ville était prise.

Impossible de peindre la joie de la jeune fille quand saint Michel et ses anges venaient à elle ! Impossible de peindre son chagrin quand la ravissante visite prenait fin ! « Quand ils s'éloignaient de moi, avouait-elle ingénument, je pleurais, et j'aurais bien voulu qu'ils m'emmenassent avec eux ! » Pauvre petite ! Après avoir joui, dès ici-bas, d'un ineffable commerce avec les anges de Dieu, celui des hommes, qui d'ailleurs furent si durs pour elle, devait, en effet, lui paraître bien attristant !

Aussi bien les visites de l'Archange restèrent la grande consolation de ses terribles épreuves. Ainsi en fut-il au Crottoy, lors de l'apparition qui précéda la remise de Jeanne prisonnière aux mains redoutables des Anglais. Ainsi en fut-il sur le bûcher lui-même, et qui nous dira ce que ses yeux de martyre ont vu lorsque, enveloppée déjà par les flammes, elle rendait encore à la vérité ce témoignage émouvant : « Non, mes yeux ne m'ont pas trompée ! » lorsque ses lèvres expirantes unissaient une dernière fois le nom de saint Michel, son ange, à celui de Jésus, son sauveur !

Oui, les yeux de la vierge française ont vu les anges dès ici-bas. On ne pourrait le nier sans porter une atteinte doublement sacrilège à son honneur, à la véracité de sa parole, à la lucidité de son esprit. Et n'eussé-je, pour croire aux anges et les aimer, pour admettre leur continuelle et charitable assistance et tâcher de m'en rendre digne, ni le témoignage de la Sainte Écriture, ni celui de l'Église enseignante, que le témoignage historique et dûment prouvé de notre héroïne nationale me paraîtrait déjà des plus impressionnants !

Jeanne elle-même, d'ailleurs, nous a indiqué, avec une admirable sûreté de jugement, les raisons de sa foi dans la réalité de l'angélique apparition. « Je crois aux paroles et aux actes de saint Michel d'une foi aussi ferme que je crois à la passion et à la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, a-t-elle affirmé, et ce qui me porte à le croire, ce sont les bons conseils, comforts et doctrine dont il m'a assistée ! » Ce n'est pas seulement, en effet, pour la joie de ses yeux que l'Archange vient à elle, c'est, avant tout, pour la formation de son cœur. Et lui, le Prince du Ciel, il ne dédaignera pas de modeler lui-même ce cœur d'une enfant de la terre, parce que, comme un fleuve sort de sa source, de ce cœur naîtra chez nous la patrie, la patrie dont il est le gardien !

Avant donc de révéler à l'enfant l'étrange destinée que les éternels desseins de Dieu lui ont réservée pour le salut de notre pays, avant de lui donner le signal du départ pour sa

glorieuse et terrible mission, saint Michel va entreprendre la formation surnaturelle de son âme : c'est la base de tout, en effet, de tout vrai savoir, de toute vertu profonde ; et peu à peu, aidé dans cette tâche par les deux vierges, qui constituent avec lui son « conseil », il fera de la petite fille une grande sainte, — de l'ignorante presque une théologienne, — de la paysanne timide un soldat, voire même un chef, — de la plus douce, de la plus humble des Françaises, la libératrice, l'éducatrice du pays et l'une des gloires du monde chrétien.

Après la dernière visite de l'Archange, Jeanne voue à Dieu sa virginité. Après chacune des apparitions, elle déclare se sentir meilleure. Elle s'applique, comme le messenger de Dieu le lui a demandé, à être bonne enfant, à se bien conduire ; sa piété devient plus vive, sa confiance plus forte. Elle s'habitue à l'idée du rôle étonnant qui sera le sien, idée qui lui causa si grande peur tout d'abord. Et quand l'heure sonne, non sans douleur évidemment, mais du moins sans hésitation, elle se déclare prête à partir. Elle ne craint pas les dangers de la route, car, dit-elle à ses compagnons, « nos frères du Paradis me disent ce que j'ai à faire ». Elle ne craint pas les ennemis : « Ils sont bien forts ! observe quelqu'un. — Dieu est plus fort encore », réplique-t-elle. Elle ne craint pas ses juges, si haineux et si retors qu'ils soient, car, pour sortir du maquis de questions captieuses où ils cherchent à l'enfermer, elle a son recours habituel : « Je prie saint Michel de me diriger et de me conseiller ». Elle ne craint rien, en un mot, car, encore une fois, saint Michel ne lui fait jamais défaut ; il la conforte tous les jours !

II

Quoi d'étonnant, dès lors, si Jeanne parut à ses contemporains, et paraît encore à quiconque étudie son histoire, comme l'incarnation d'un esprit céleste ! On voit briller en elle, d'un éclat sans pareil, la vertu angélique : « Plus pure ne se pouvait voir », atteste le brave Dunois. On lui reconnaît une force si évidemment surhumaine qu'on n'hésite pas à en saluer la source divine : « Cette enfant est, nous en avons la pieuse créance, un ange du Dieu des armées », déclare l'archevêque d'Embrun, Jacques Gélou. Le temps me manque pour vous détailler, mes Frères, toute la ressemblance de notre sainte libératrice avec l'archange qui l'a formée et les anges qui l'ont visitée.

Cependant il y a un trait qui l'emporte sur tous les autres et qui les commande, un trait qui est « michaëlique » par excellence et se retrouve imprimé au front de tous les fidèles soldats du chef de l'armée des cieux ; il y a un trait de

lumière et de vérité, de raison et de foi, de salut et de vie, qui se grave ineffaçablement chez quiconque se réclame du Prince des anges, écoute sa voix, suit ses traces et veut partager son sort ; il y a un trait dont notre race a été marquée dès le début, et qui a fait d'elle la fille aînée de l'Église, la protégée de saint Michel, la nation apôtre, le peuple chevalier ; un trait que, pour ce motif, nous devons retrouver, vigoureusement accusé dans la physionomie de Jeanne d'Arc, si elle est vraiment la personnification de l'âme française, et qu'elle-même s'efforcera de graver à nouveau dans l'âme française si elle en est vraiment l'ange sauveur et la rééducatrice inspirée, et ce trait, c'est celui qu'exprime votre nom, ô glorieux Archange, et qui a fait de vous le premier champion des droits souverains de Dieu.

Or, mes Frères, c'est à chaque page et presque à chaque ligne de son histoire que Jeanne nous affirme les droits imprescriptibles de Dieu sur l'homme, sur la famille, sur la société, et sur notre pays en particulier. Elle est, à cet égard, l'écho fidèle, l'exacte copie de son ange et du nôtre. Écoutez-la ! et vous apprendrez de nouveau par elle ce que nous savions déjà par lui : le droit de l'homme, c'est d'accomplir la volonté de Dieu, coûte que coûte, si étrange ou si dure qu'elle paraisse ; le devoir des familles, le salut des peuples, un mot les exprime, un mot les résume : soumission, fidélité, à la loi de Dieu ; la vocation de notre patrie, « le saint royaume », comme elle l'appelait, c'est d'être le soldat de Dieu.

Toutes les actions de Jeanne, privées ou publiques, seront accomplies « de par le Roy du Ciel, son droitturier et souverain Seigneur ».

Le vieux cri de France, « Dieu le veut ! » est vraiment son cri, sa règle, son amour : c'est elle tout entière !

Dieu le veut ! elle quittera tout, sa vie paisible, ses occupations favorites, sa famille si aimée pourtant : « J'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère !... Mais il faut partir, dussé-je user mes pieds jusqu'aux genoux !... Il le faut, c'est la volonté du Seigneur... Puisque Dieu l'ordonnait, si j'eusse eu cent pères et cent mères et que j'eusse été fille de roi, je serais néanmoins partie ! » Elle acceptera tout, même la prison, même la torture, même la mort : « Je ne sais pas si j'aurai plus grande peine à souffrir. Mais je m'en rapporte à Notre Seigneur. »

Dieu le veut ! Elle ne redoutera rien, rien que le péché : « J'aimerais mieux mourir que commettre un péché ! » Plus encore qu'à l'Anglais, elle fera la guerre au péché, « car c'est pour punir les péchés que Dieu permet la perte des batailles ». Dieu n'entend pas se servir, pour délivrer la France, d'hommes souillés de crimes, et ceux qui travailleront à son œuvre

devront d'abord purifier leur âme par la confession, s'abstenir de tout blasphème, observer le repos du dimanche et haïr le vice impur.

Dieu le veut ! Et comme sa volonté souveraine est la loi souveraine des États eux-mêmes, comme toute autorité est inexistante et illégitime si elle ne se rattache à Dieu, il faudra, pour être sauvé, que le pays confesse sa dépendance vis-à-vis de Dieu et que le chef du gouvernement s'intitule « lieutenant du Roy des cieux ». « Le royaume ne regarde pas le dauphin. Il regarde mon Seigneur. Cependant mon Seigneur veut que le dauphin soit fait roi et tienne le royaume en commande ».

Qu'on le veuille ou non, telle est la grande pensée de Jeanne d'Arc, qui la tenait de saint Michel. S'il n'en est pas de moins moderne, tant pis ! car il n'en est pas non plus de plus vraie.

Depuis quand le Créateur ne serait-il plus le souverain des mondes qu'Il a créés ? Quel droit, quel titre l'emporterait sur ce titre ou sur ce droit ? Qui est comme Dieu ? Qui est maître comme Dieu ? Qui est roi comme Dieu ? Qui l'est plus complètement, plus fortement, plus inéluctablement ?

Depuis quand Dieu fait homme ne serait-il plus le premier, et le chef, et la tête des hommes ? Depuis quand le Rédempteur ne posséderait-il plus ceux qu'Il a rachetés à si grand prix ?

Depuis quand le fruit de votre intelligence ou le travail de vos bras ne reviendrait-il pas d'abord à Celui qui vous a donné une intelligence et des bras, et sans qui ni les uns ni l'autre ne pourraient se mouvoir et produire ?

Prenez garde, vous, les ignorants de cette vérité ! votre premier devoir est de la regarder bien en face, sinon vous vous exposez à devenir complices de la plus révoltante iniquité.

Prenez garde, vous qui combattez cette vérité ! car, en quel nom, à quel titre, parlerez-vous encore de la justice et du droit, du devoir et de l'honnêteté ?

Quant à vous, chrétiens, qui la connaissez, à qui elle est familière, soyez logiques, soyez loyaux, soyez braves, allez jusqu'au bout ! Ouvrez vos âmes devant Dieu ! Ouvrez devant Lui le sanctuaire de votre famille ! Forcez pour Lui les portes de la cité ! Et, à la face du ciel et de la terre, avec saint Michel et ses anges, avec sainte Jeanne d'Arc et ses Français, contre Satan et ses suppôts, contre tous les révoltés de la chair ou de l'esprit, dites au Roi des siècles et des mondes : « Entrez, Seigneur ! Vous êtes ici dans votre domaine. Vous êtes ici dans votre royaume. Et tous, nous devons être et nous sommes vos humbles serviteurs et sujets. »

Théocratie ! objecteront peut-être ceux qui ont peur des mots

ou qui s'inquiètent des préjugés régnants. Et après ? Le monde n'appartient-il pas à Dieu ? Et quiconque s'approprierait sa souveraineté, peuple ou particulier, individu ou collectivité, serait-il autre chose qu'un usurpateur ? Dieu excepté, il ne faut être l'esclave de personne ni de rien. Seule, la vérité libre. Et pour sauver un peuple, pour se sauver soi-même, le premier courage qui s'impose c'est le courage de la vérité.

Parce qu'elle a poussé ce courage jusqu'à l'héroïsme, Jeanne d'Arc a été en France ce que la France a été et doit être dans le monde, ce que saint Michel a été et reste dans le ciel : le soldat des droits de Dieu.

Telle est la grande et salutaire leçon, enseignée par l'Archange à la sainte libératrice de notre pays et, par elle, à notre pays lui-même. Puisse celui-ci s'en inspirer de nouveau ! Si, au dire d'un de nos plus grands penseurs, « ce sont les dogmes qui font les peuples », c'est donc l'oubli de ces dogmes qui les perd. Daigne saint Michel nous apprendre, une fois de plus, s'il est nécessaire, le dogme qui a fait la France, et qui a fait Jeanne d'Arc !

Aussi bien, au seul souvenir de votre glorieuse élève, devenue la sainte de la patrie, vers vous, ô Angélique gardien de la France, montent encore, ferventes, nos actions de grâces. Et nous vous crions notre merci avec le même enthousiasme que nos pères.

Merci de vous être montré à nous, si visiblement, sous les traits de Jeanne d'Arc !

Merci de nous avoir parlé par la bouche de Jeanne d'Arc !

Merci de nous avoir révélé ce que vous attendez de votre peuple de France, par ce que vous avez demandé à Jeanne d'Arc, « cette incarnation de l'âme française », « la plus grande de nos grandeurs nationales. »

Pour mieux vous connaître, nous n'aurons qu'à la regarder.

Nous méditerons pieusement ses paroles, comme un écho de vos paroles.

Nous nous efforcerons de reproduire en nous ses traits, qui sont les traits de notre race.

Et ainsi, modelés sur elle qui fut modelée par vous, nous serons, comme elle un peu, et grâce à vous toujours, meilleurs chrétiens, meilleurs Français !

Chronique du Mont Saint-Michel

15 juin 1920.

Oui, j'arrêterai à cette date mon babillage, puisque c'est la règle. A l'heure où paraîtront ces pages, la roue du temps,

continuant de tourner, aura marqué un mois de plus. Qu'importe ? Au 15 août on reprendra la plume... et les choses, au point où on les aura quittées. Tout simplement.

Or ça, pour n'évoquer que d'assez loin les foules de pèlerins de 1369, par exemple, nos modestes groupes de ce printemps de 1920 ne laissent pas d'être suffisamment encourageants par leur dévotion, qui est grande et leur mérite, qui n'est pas mince.

Mardi 27 avril, *viron* 10 heures, un mastodonte antédiluvien fonçait avec fracas sur nos murs. A en juger par la taille et l'allure, on présume qu'il tint quelque rôle héroïque, sur un secteur du front, à l'âge lointain où l'on se battait dans des tranchées. Le pôvre ! n'aura-t-il pas éprouvé la sensation du *déjà vu*, à venir de Pontorson au Mont Saint-Michel ? Je le crains bien. Car c'est une route de guerre, avec d'authentiques entonnoirs et d'inconfortables trous de marmites. Vivement de la pierre et le rouleau compresseur... pas celui de Russie, bien entendu, que les menées de Sturmer, de Raspoutine, *é tutti quanti*, arrêtaient si tôt et si net, et qui versa dans le bolchevisme.

Des flancs du monstre (je parle du camion, non du bolchevisme), où elles s'entassaient — oh ! combien ! — quarante-trois personnes sortirent. Du nombre étaient deux prêtres : M. l'abbé Chevallier, curé de Saint-Hilaire de Briouze (Orne), à 110 km du Mont, et le R. P. Rouillon, « vieux routier de Saint-Michel », bien connu des chevaliers de l'U. S. M. et des pèlerins. Ce pèlerinage clôture une mission de quinze jours, dont une confrérie de Saint-Michel, affiliée à l'Archiconfrérie universelle, perpétuera le souvenir et mûrira les fruits. Heureuse idée, certes ! Poussiéreux du haut en bas, les pèlerins assistent à la messe de leur curé ; ils prient, chantent, écoutent la parole de Dieu ; puis ils montent voir la Merveille. C'est rude. Mais bast ! comme disait l'un de ces braves à qui se permettait de le plaindre : « On n'est pas fatigué pour voir de quoi comme ça ! » En Normandie, voyez-vous, c'est traditionnel : quand on a reconnu la valeur d'une chose, on n'hésite pas à y mettre le prix.

(A suivre.)

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Allier : messe, M. P. — **Alpes-Maritimes** : messe, L. B. — **Alsace** : reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges pour protection et guérison, I. M. — **Aude** : offrande pour grâce obtenue, J. P. — Deux messes, L. G. — **Bouches-du-Rhône** : messe et neuvaine, J. N. — **Calvados** : Deux messes. Catastrophe évitée grâce à un incident très

banal et auquel saint Michel n'est pas étranger. Merci au protecteur de notre famille, J. L. R. — **Finistère** : messe, S^r A. M. — Deux messes et cierge. Préservation dans un grave accident d'automobile, A. C. du B. — Messe pour grâce obtenue, M. L. C. — **Gironde** : offrande en actions de grâces, S^r M. S^o C. — **Hérault** : « A saint Michel reconnaissance d'une vieille zélatrice protégée miraculeusement dans un grave accident d'automobile », V. A. — **Ille-et-Vilaine** : cierge en actions de grâces, A. G. — **Maine-et-Loire** : messe, X. — **Manche** : messes et cierges. Amélioration de l'état de santé d'une maman, C. R. — Messe, M. V. — **Basses-Pyrénées** : deux messes, E. D. — **Seine** : « Ne pouvant me rendre en ce moment au Mont Saint-Michel j'ai l'honneur de vous adresser par mandat la somme promise à saint Michel, en reconnaissance de grâces promises et pour un ex-voto, M. M. — Actions de grâces à saint Michel et à sainte Jeanne d'Arc pour une grâce obtenue le jour de sa canonisation, C. P. — **Vendée** : cierges et messe. Guérison obtenue. Vouez mon fils à saint Michel et à N.-D. des Anges, V^{ve} A. J. — **Guadeloupe** : deux messes, J. C.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Fareins-les-Beauregard : M^{me} Michel Delaye, née Marie Grivet.
Alpes-Basses. — La Brillanne : M. Arnoux Basset ; M^{me} Philomène Rostaud. — Oraison : M^{me} Joséphine Farat.
Alpes-Maritimes. — Nice : M^{lle} Yolande Brunelli.
Alsace-Lorraine. — Florange : M^{me} Léonard, née Elisabeth Balot. — Pettoncourt : M^{me} Humbert, *bien pieuse associée*. — Kientzeim : Révérende Mère Adèle Guichard, *religieuse du Sacré-Cœur*.
Aude. — Azillé : Sœur Marie de la Visitation, *religieuse Clarisse*.
Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Xavier Vovau.
Calvados. — Caen : La Révérende Mère Marie de Saint-Louis, O. S. B. — Bayeux : M^{me} veuve Lepleux, *fidèle associée*. — Honfleur : M^{me} Moulin.
Cher. — Ivoy-le-Pré : M. le comte Marie-François-Fulgence-René de Pomyers.
Doubs. — Besançon : Mgr Burlot, *vicaire général*.
Drôme. — Remuzat : M. Émile Faure.
Gard. — Vic-le-Fescq : M^{me} Suzanne Fabre.
Gironde. — Reignac de-Blaye : M^{me} Rocher, née Marie Moreau.
Ille-et-Vilaine. — Fougères : Sœur Marie du Rosaire-Jarno, *religieuse de l'Hôtel-Dieu*. — Saint-Servan : M^{lle} Thérèse Hamayon ; M^{me} Marie Céron. — Cornillé : M. Hervagault ; M^{lle} Marie-Rose Dugué, *fervente associée*. — Argentré-du-Plessis : M^{me} Masbrughin.
Indre. — Tournon-Saint-Martin : M^{me} Blanche Verna.
Isère. — Grenoble : M. Pierre Helly ; M^{me} Marie de Vallée. — Chancieu : M^{lle} Marie Gaillard, *bien pieuse associée*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Léon Roger; M^{me} veuve Éveno; M^{me} Bouard. — Le Cellier : M. Henri Métayer; M. Jacques Fouché, M^{me} Marie Ratière.

Loiret. — Orléans : M^{me} veuve Zerr, *bien pieuse associée.*

Lot. — Les Quatre-Routes : M^{me} Marie Coste, *fidèle associée.*

Manche. — Pontorson : M. l'abbé Blouin. — Saint-Sauveur-le-Vicomte : M. l'abbé Théault. — Mortain : M. l'abbé Théot, *chapelain épiscopal.* — Saint-Martin-des-Champs : M. l'abbé Dufour, *acolyte.* — Carteret : M. l'abbé Simon, *clerc tonsuré.* — Quettotot : M. l'abbé Vignot, *curé.* — Coutances : M^{me} Sarot, M^{me} veuve Olivier, *bien pieuses associées.* — Avranches : M^{me} Descoqs, née Angèle Dubois de la Cotardière. — Carentan : M. Émile Heurtaux. — Huisnes : M^{me} veuve Letourneur, née Capitaine.

Mayenne. — Château-Gontier : M. Joseph Cousin; M^{me} Lebigre. — Chantrigné : M^{lle} Pauline Dubail.

Orne. — Saint-Bômer-les-Forges : M. Camille Morin; M^{me} veuve Roussel; M^{me} Louise Bidard.

Rhône. — Condrieu : Sœur Joséphine Bruo; Sœur Marie Arnaud, Sœur Marie Porté, *de la Visitation Sainte-Marie.*

Saône-Haute. — Arc-les-Gray : M. André Laurioz; M^{me} veuve Rousseau, née Anne Garand.

Saône-et-Loire. — Péronne : M. Antoine Neyrand.

Savoie. — Chambéry : M. Alfred Bovagnet.

Seine. — Paris : M. Firmin Lacroix; M^{me} Eugène Péliissier. Vincennes : M^{me} Adrien Delivré, née Claire Fontaine, *bien fidèle zélatrice.*

Deux-Sèvres. — Saint-Varent : M^{me} Clémentine Rouger. — Bressuire : M^{me} Ernestine Grolleau; M^{me} Michaud; M^{me} Louis Cornuault.

Somme. — Amiens : Révérende Mère Saint-François-de-Sales, *religieuse ursuline, bien fidèle et fervente associée.*

Guadeloupe. — Pointe-à-Pitre : M. Michel-Hugues-Sibérien Arénate; M. Jean Augustin; M^{me} Marie-Louise Caneau.

Suisse. — Hermance : M^{lle} Louise Bezel.

Canada. — Montréal : Révérend Père A. Barolet, O. S. R.; M. Pierre Grenou; M. Stanislas Gauthier; M^{me} Langlois, née Marie Derome; M^{me} Papin, née Rose-Delina Bérard; M^{me} Charbonneau, née Zéphirine Gilbert; M^{me} Desjardins, née Mélanie Ouillette; M^{me} Hubert, née Hélène Deslauriers; M^{lle} Alphonsine Sicotte; M^{lle} Rosalie Deroane. — Sherrington : M. Frédéric Pinsonneault; M^{lle} Cécile Debien. — Ottawa : M. Philibert Dubé; M. Martial Philibert; M^{me} Anna Philibert.

États-Unis d'Amérique. — Woonsocket : M^{me} Joseph Prostier, née de Varennes.

.... — *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la **BONNE PRESSE**, 5, Rue Bayard, PARIS (8^e)

Recettes domestiques et rurales. Joli volume de 480 pages. Broché, 3 francs; port, 0 fr. 30.

C'est un trésor de connaissances pratiques, trésor par les mille industries qu'il révèle et par les économies qu'il enseigne.

Une page d'apostolat : Sœur Marie Marthe-Thérèse Petite-Sœur de l'Assomption, supérieure de la maison de Perpignan par Mgr DE LLOBET, évêque de Gap. In-16 de 330 p. Broché, 5 francs; port, 0 fr. 30.

Le 24 septembre 1913 mourait, jeune encore, à Perpignan, une Petite-Sœur de l'Assomption, Sœur Marie-Marthe-Thérèse. Le récit de sa vie est ravissant : aucun roman merveilleux ne vaut les secrets d'une aussi belle âme.

P. TÉQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

R. P. LONGHAYE. Théorie des belles-lettres. L'âme et les choses dans la parole. In-8^o. — Prix : 11 fr. 25; franco, 12 fr. 65.

Le P. Longhaye est mort, mais ses belles œuvres restent. Celle-ci est marquée d'une maîtrise à part. La première édition de la *Théorie des belles-lettres* a paru en 1885; celle-ci est la quatrième. A l'heure où les belles-lettres sont déshonorées par une équipe de malfaiteurs littéraires qui s'efforcent de dégrader le goût français et d'abaisser les âmes, il est bon de signaler ce chef-d'œuvre aux croyants. Ils y apprendront que la vérité a des droits sur les belles-lettres comme sur le reste.

Chesnelong, sa vie, son action catholique et parlementaire, par Mgr LAVAILLE, vicaire général de Meaux (ouvrage couronné par l'Académie française), 4^e édition, beau volume in-8^o de xvi-630 pages, avec portrait en héliogravure. — Prix : 7 fr. 50.

Couronné par l'Académie française et la Société nationale d'encouragement au bien, d'une lecture aussi entraînante qu'instructive, ce livre convient aux bibliothèques scolaires et paroissiales, aux cercles militaires, aux patronages, aux distributions de prix des collèges, mais il a tout d'abord sa place dans la bibliothèque des hommes de goût et des fins lettrés.

Retraite de Première Communion solennelle, par M. le chanoine MILLOT, vicaire général de Versailles, 1 vol. in-12. — Prix : 5 francs; franco, 5 fr. 45.

M. le chanoine Millot a beaucoup écrit pour les enfants. Jusqu'ici il ne nous avait pas donné de retraite qui leur fût spécialement destinée. Le présent volume comble cette lacune et sera sûrement très utilisé par les prêtres chargés de préparer les jeunes âmes à la Première Communion solennelle.

Mgr JULIEN, évêque d'Arras. Vers la Victoire. In-12. — Prix : franco, 5 fr. 70.

Les discours de Mgr Julien qui tendaient les cœurs « vers la Victoire », ont contribué en leur temps et en leur lieu à maintenir le *sursum corda* du pays. Peut-être n'ont-ils pas perdu leur utilité. Ce qui était bon pour vaincre l'est tout autant pour profiter de la victoire. D'ailleurs, ceux qui aiment les choses aussi bien dites que bien pensées s'apercevront que les discours de l'évêque d'Arras n'ont rien à craindre de la lecture.

EUG. ROUPAIN. Carnet de Jeanne d'Arc (1412-1431). Notes pour les conférenciers. 1 vol. in-12, 160 p. — Prix : 2 fr. 50; franco, 2 fr. 85.

Ce *Carnet*, très fourni de renseignements historiques et bibliographiques sur Jeanne d'Arc, rendra le plus grand service à ceux qui, par vocation ou par goût, aimeront à parler de « cet admirable exemplaire de l'énergie française que fut Jeanne d'Arc » — ainsi l'appelle M. C. Hanotaux — et qui chercheront à glorifier pour leur part la *Sainte du Patriotisme*.

R. P. LAJOIE. *Transfigurée par la lutte et par l'Eucharistie.*
In-12. — Prix : 1 fr. 50; franco, 1 fr. 70.

Le titre de ce petit volume fait bien comprendre ce qu'il contient : l'ascension très rapide d'une âme ardente vers les cimes de l'amour. L'auteur fait très bien voir quelle est la part de Dieu, quelle doit être la part de l'âme dans l'œuvre de la sanctification ; aussi ne peut-on lire cette courte biographie sans y puiser de précieuses lumières, une grande confiance et une généreuse ardeur.

AUGUSTE SAUDREAU
chan. hon.
aumônier du Bon Pasteur d'Angers.

L'abbé F. ROUAULT. *Admirable Histoire de Joseph (Illustrations de P. Vincent).* In-12. — Prix : 2 francs; franco, 2 fr. 30.

Cet ouvrage, le deuxième d'une série qui a pour titre « La Piété en action », répond à un besoin pressant de l'heure présente : procurer à la jeunesse chrétienne des lectures attrayantes et utiles. C'est le livre rêvé pour l'enfance et la jeunesse chrétienne.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. *Nos tributs de gloire.* Retraite donnée à Lourdes du 20 au 24 août 1919 au pèlerinage national de l'action de grâces. 1 vol. in-12. Prix : franco, 5 fr. 75.

Ce volume ajoute aux qualités des précédents ouvrages de l'évêque de Châlons, un accent de conviction ardente extraordinaire et une flamme apostolique intense. Comment pourrait-il en être autrement ? Il s'agit d'une retraite prêchée à Lourdes au plus bel auditoire qu'on puisse rêver ; et les sujets traités étaient bien capables d'enflammer l'orateur et les auditeurs.

En marge des Combats. Notre-Dame de Lourdes et la Grande Guerre. par G. JOLY, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50; franco, 4 fr. 25.

L'idée maîtresse de ce livre est simple, simple autant que lumineuse. La sainte Vierge, reine de France, si aimée, si priée pendant la guerre, a conduit son peuple de prédilection à la victoire.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. *Le Bon Esprit au Collège.* Nouvelle édition augmentée. 1 vol. in-12. — Prix : franco, 5 fr. 90.

En Mgr Tissier, l'évêque ne fait pas oublier le brillant, sagace et surtout original éducateur qu'il était jadis et qu'il demeure toujours. Mgr Tissier connaît de longue date l'âme et le caractère de l'enfant, quelle corde il faut faire vibrer en lui pour l'élever, l'élever toujours plus haut, vers un idéal toujours plus beau, plus noble, plus délicat.

Dominicales, t. II : de la Saint-Joseph à la Saint-Pierre, par E. DUPLESSY, directeur de la *Réponse.* In-12 de 504 pages. — Prix : 7 fr. 50; franco, 8 fr. 80.

Ouvrage original et qui rendra d'incomparables services aux prêtres. Voici quelques-uns de ses mérites : 1. Sur chaque évangile, il y a huit instructions. 1^o Explication de l'évangile ; 2^o Instruction catéchistique sur le dogme ; 3^o Instruction morale ; 4^o Sacraments ; 5^o Apologétique ; 6^o Avis aux enfants ; 7^o Avis aux jeunes gens ; 8^o Avis aux jeunes filles. — 2. Pas de vaines phrases, mais des enseignements solides et des conseils pratiques. — 3. Pour chaque dimanche il y a juste 24 pages (un cahier de livre) ; peut donc être détaché et mis en poche. — 4. Chaque série se rapportant à un évangile est suivie d'une table des matières avec références et indications utiles.

(Le Messager de saint Paul).

R. P. ROUPAIN, S. J. *Un Caractère (le cardinal Mercier).* 1 vol. in-12. — Prix : 2 francs; franco, 2 fr. 30.

L'avantage des sommets, c'est d'offrir aux touristes un air plus vil et des horizons plus larges. — L'auteur s'est placé sur un sommet pour composer cette brochure, qui a pour double titre : UN CARACTÈRE et LE CARDINAL MERCIER.

Il groupe dans une sorte de panorama les documents, les références, les idées, les faits qui concernent le grand primate de Belgique. C'est d'ailleurs à la France qu'il s'adresse et pour les Français qu'il écrit.

Imp. F. SIMON, Rennes-Paris

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



5^e LIVRAISON SEPT.-OCT. 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Imp. F. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 5 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — *On est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.*
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 3 francs pour la France; 4 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRANWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(A partir du 1^{er} Juillet 1920)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 10, 14 h. 55.

Départs du Mont Saint-Michel : 7 h. 30, 12 h. 15, 13 h. 55, 17 h. 30.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.

Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 5^e Livraison. — Sept.-Oct. 1920.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *L'estime de la grâce sanctifiante* (p. 65); *Le Pain eucharistique* (E. D.) (p. 67). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Prolecteur* (p. 69); *Zélateurs* (p. 69); *Associés* (p. 69); *Consécration* (p. 69); *6^e Pèlerinage National* (p. 69); *Fête de saint Michel* (p. 70). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 71). — ACTIONS DE GRACES (p. 79). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 79).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel

CHACQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre, le premier samedi d'octobre et le 16 de ce mois, anniversaire de l'apparition de saint Michel, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 20 au 29 septembre et du 8 au 16 octobre, en préparation des deux grandes fêtes de l'Archange au Mont. Outre les intentions des associés, spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres, les intentions générales bénies par Monseigneur l'Evêque de Coutances seront : pour la neuvaine de septembre : L'ESTIME DE LA GRACE SANCTIFIANTE, et pour celle d'octobre : un VIGOUREUX APPÉTIT POUR LE PAIN EUCHARISTIQUE, comme moyen d'augmenter en nous la grâce sanctifiante.

* *

Pour remplir dignement leurs obligations et atteindre le but de l'Archiconfrérie les Associés de Saint-Michel doivent d'abord être d'excellents chrétiens, c'est-à-dire des chrétiens qui comprennent leur grandeur et, dans leur vie, ne dérogent pas, selon la parole de saint Léon : « O chrétien, prends conscience de ta dignité, et apparenté que tu es à la nature divine, ne consens

jamais à retourner par des mœurs de dégénération à la vulgarité de ton ancienne existence ». Or, quand on regarde autour de soi et qu'on réfléchit, on demeure stupéfait en face de l'insouciance des fidèles pour ce qui constitue réellement cette dignité, la grâce sanctifiante, qui les apparente à la nature divine.

Nous ne parlons pas évidemment de ceux qui ne sont chrétiens que de nom et qui, tout en vivant en païens, espèrent bien que leur baptême produira en eux son effet définitif, l'éternité bienheureuse. Nous ne songeons qu'aux fidèles assez soucieux de leurs âmes pour pratiquer leur religion, et qui, pour la plupart, marchent à l'aveugle, sans se demander jamais quel est le point essentiel sur lequel il serait à propos de concentrer leur attention et leurs efforts. Ce point c'est la grâce sanctifiante à propos de laquelle chacun doit savoir qu'elle constitue vraiment la vie de notre âme, et que, faite pour croître pendant toute notre existence terrestre, elle sera, par sa transformation en gloire, notre vie éternelle. D'où la conclusion qui s'impose : tout sacrifier pour la conserver intacte, et ensuite tout faire pour la développer. C'est logique. Et pourtant les années du grand nombre ne s'écoulent-elles pas dans une alternance de morts et de résurrections, de péchés graves et d'absolutions, donnant à la mort spirituelle la plus grande part du temps si précieux qui, une fois perdu, ne se retrouve pas ? D'autres, il est vrai, par crainte de l'enfer ou un certain souci de propreté morale, placent leur idéal dans l'exemption habituelle du péché mortel. C'est bien, mais il y a mieux encore. Bâtir un palais est plus satisfaisant que de l'empêcher de crouler. La vie spirituelle est active et positive. Sur la terre le commerçant ne se donne pas pour but d'éviter la faillite, mais de faire la plus grande fortune possible. Notre-Seigneur dit bien que les enfants du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires que ne le sont les enfants de lumière. Ces derniers en effet se montrent en général satisfaits d'échapper à la banqueroute. Se donner un peu de mal pour augmenter la gloire du paradis qui sera leur patrimoine inaliénable, mais immuable pour l'éternité, c'est plus qu'on ne peut obtenir d'eux. Le Ciel sera toujours assez beau pour eux. Ils laissent facilement à d'autres l'ambition d'être des princes parmi les enfants de Dieu, comme si pourtant ce n'était pas la raison de notre vocation à l'existence, et comme si une sanctification sérieuse de tous les instants de ses journées rendait l'homme malheureux.

Nous sommes créés pour la gloire de Dieu ; et c'est par notre élévation surnaturelle que nous rendrons cette gloire à notre Créateur. Ne pas se soucier de grandir chaque jour en grâce, c'est donc en définitive non seulement diminuer la mesure de notre beauté et de notre bonheur éternels, mais amoindrir aussi,

en ce qui nous concerne, la mesure de gloire que nous aurions pu rendre à Dieu par une ferveur plus grande. Et c'est encore nous montrer complètement inintelligents de la parole du Saint-Esprit, qui sait lui, se que vaut la béatitude du paradis : Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire. Jamais chrétien vrait, affrontant les difficultés et les souffrances du temps, en ayant soin d'employer les moyens mis à sa disposition, à portée de sa main, par son Père céleste, n'a donné un démenti à cette parole. Il a toujours exulté dans ses tribulations. Le chrétien qui trouve la croix trop lourde, la vie trop amère, le chemin trop épineux, c'est celui qui, comme Agar, s'assoit pour pleurer et se lamenter, sans apercevoir la source d'eau vive providentiellement préparée pour la traversée du désert. Rien ne nous manque pour la transformation de nos afflictions en gloire éternelle, qu'une foi vibrante, une espérance indéfectible, et un amour constant. Mais si tout cela manque, c'est notre faute.

A nous par conséquent, dans ce mois de septembre tout consacré à saint Michel, de demander à Dieu la grâce de marcher toujours sur les traces de l'illustre Archange. Lui, comme nous, a été dans l'état de voie, c'est-à-dire d'épreuve ; pour lui, comme pour nous, le problème s'est réduit à ces termes : garder la grâce sanctifiante et la faire grandir. Il a réussi, Satan a échoué. Depuis, chacun dans sa sphère est chef, saint Michel des élus, Satan des damnés. Si nous nous sommes rangés sous la bannière de saint Michel en ce monde, en donnant notre nom à l'Archiconfrérie, ce n'est pas pour suivre pratiquement Lucifer dans sa méséstime de la grâce. Soyons logiques. Haïssons par dessus tout le péché mortel qui nous sépare de Dieu en détruisant la grâce dans nos âmes : vivons en excellents chrétiens, vraiment soucieux de se rendre dignes d'être introduits au Paradis par saint Michel et même en bonne place. Il y a beaucoup de demeures dans la maison de notre Père.

* *

Le meilleur moyen de nous en assurer une belle c'est l'emploi judicieux des instruments divins institués par Notre-Seigneur pour développer en nos âmes la grâce sanctifiante, élément constitutif de notre vie surnaturelle. Cette grâce est chose si grande que Dieu seul l'augmente comme seul il la donne à l'occasion des actes surnaturels que nous posons ; et, dans la journée d'un chrétien, tous les actes sans exception peuvent être surnaturels ; la semence divine devrait donner cent pour un. Il y a pourtant des canaux divins de la grâce, qui la versent en nous à profusion, dans une mesure dépassant toutes nos aspirations, ce sont les sacrements.

Les sacrements ne sont pas tous à notre disposition chaque jour, mais il en est un, le plus merveilleux de tous, que le Seigneur, non seulement nous propose, mais nous fait demander chaque matin, l'Eucharistie, qui, par suite, devrait être ardemment recherché par les âmes soucieuses des richesses éternelles, et, pris, comme notre Seigneur le désire, sous forme de pain quotidien. Qui pourra jamais décrire l'immensité de la grâce déposée dans l'âme par une communion, et l'effarant accroissement de gloire qui en sera la conséquence éternelle ? Multiples sont les effets de la sainte Communion, mais nous ne voulons pour le moment retenir l'attention que sur celui-là. Quand il serait seul, ne suffirait-il pas à stimuler les âmes pour qui leur prospérité dans l'éternité est l'unique chose qui compte, selon la parole de saint Paul : nous autres nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles. Et alors la résolution d'un chrétien intelligent ne devrait-elle pas être de s'imposer tous les sacrifices plutôt que de manquer une communion par sa faute, puisque c'est une perte immense et irréparable ? Comme l'on comprend la disposition de sainte Thérèse prête à subir tous les tourments imaginables jusqu'à la fin du monde, pour avoir, pendant l'éternité, un degré de gloire en plus, car posséder ce degré c'est être plus près de Dieu, lui rendre plus de gloire, être plus heureux, et cela pour l'éternité ; ce résultat mérite bien qu'on se gêne ici-bas.

Se gêner, c'est justement ce que l'on ne sait pas faire pour son âme, et ce qui rend raison de la stupéfiante indifférence du grand nombre de chrétiens pour la communion. Se gêner pour mettre de l'ordre dans sa vie, pour insérer dans la trame de ses occupations journalières l'assistance à la Messe, dans l'ordonnance de sa quinzaine la confession régulière ; se gêner pour avoir une vie morale satisfaisante et s'imposer les restrictions indispensables. A cette seule pensée on fremit ; on dirait qu'il s'agit de se sévrer de toutes les joies de l'existence. Ceux qui essaient et persévèrent finissent par estimer que c'est le contraire ; mais est-ce chose si commune que de secouer la tyrannie des préjugés et surtout de l'opinion ? Pour le monde, pour l'abdication de sa dignité et de sa liberté sous la cruauté parfois de ses exigences et de ses modes, pour la jouissance de ses plaisirs si décevants, rien ne coûtera ; la plus frêle jeune fille se soumettra, le sourire aux lèvres, à des fatigues meurtrières, et à des tortures indescriptibles. Pour l'argent que ne fera-t-on pas ? Seuls, Dieu, l'âme, son patrimoine éternel ne méritent pas un effort ; on y pense quand on ne trouve pas de préoccupations plus alléchantes, on fait quelque chose pour eux quand c'est la mode, dans la mesure, toujours minime, où c'est bien porté.

Et la vie se passe sinon dans le mal, au moins dans la futilité.

Quel réveil que la mort, lorsque les biens seront remis à leur place dans une hiérarchie non bouleversée par les illusions du temps ! Il n'y aura pas, au jugement, que les damnés à s'écrier : Ergo erravimus, nous nous sommes trompés : ce sera également la lamentation du purgatoire, et probablement l'un des grands tourments de ce lieu : trop tard pour mériter les biens surnaturels dont on comprendra enfin la valeur transcendante : mais la nuit sera venue dans laquelle nul ne peut plus travailler. Demandons à notre Mère du Ciel pendant le mois du Rosaire, qu'elle nous ouvre les yeux, et qu'elle nous fasse sentir à temps la vérité de ces considérations, afin que les jours de notre pèlerinage terrestre ne soient pas gaspillés, qu'ils soient au contraire véritablement employés à faire rendre au capital mis en nous par le baptême cent pour un, si possible ; et pour cela vivifions-les chaque matin par une fervente communion. Dieu en nous, nous avec lui pour la journée en attendant l'éternité glorieuse, n'est-ce pas la vie chrétienne ?

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — Le 29 septembre : a) Archiconfrérie ; b) Récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel. — 2^o Le 2 octobre : Chapelet de Saint Michel. — 3^o Le 16 octobre : Fête de la dédicace du Mont Saint-Michel : Archiconfrérie. — 4^o Le 24 octobre : Saint Raphaël : Chapelet de Saint Michel. — 5^o Jour au choix pendant les neuvaines. — 6^o Jour au choix chaque mois : Récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel. — 7^o Jour au choix chaque mois : Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEUR. — A été admise au nombre des Protectrices des Œuvres du Mont Saint-Michel : M^{me} Duoté, de Toulouse ; (100 fr. versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme de zélatrices : M^{me} de Noaillat, de Paray-le-Monial ; M^{me} veuve Desmottes, de Lonlay-l'Abbaye.

NOUVEAUX ASSOCIÉS : Du 1^{er} juillet au 15 août 899 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie du saint Archange.

CONSÉCRATIONS. — 36 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (1^{er} juillet-15 août).

6^o PÈLERINAGE NATIONAL AU MONT SAINT-MICHEL (11-14 septembre 1920). — 1^{er} groupe de Paris : Départ de Paris-Inva-

lides, samedi 11 septembre à 8 h. 23. Arrivée au Mont, vers 19 heures. Séjour au Mont du samedi soir au lundi soir. Retour à Paris-Invalides, mardi 14 septembre, 5 h. 35. Prix des places : 1^{re} classe, 210 francs ; 2^e classe, 150 francs ; 3^e classe, 120 francs (tout compris). — 2^e groupe de Paris : Départ de Paris-Invalides, samedi 11 septembre à 20 h. 15. Arrivée au Mont dimanche 12 à 7 heures. Séjour et retour avec le 1^{er} groupe. Prix des places (tout compris) : 2^e classe, 140 francs ; 3^e classe, 112 francs. — Billets valables six jours ; donc faculté de prolonger le séjour au Mont si on le désire, mais à sa charge. — Groupe au départ de Pontorson (pour les pèlerins de la région). Prix des places : 1^{re} classe, 90 francs ; 2^e classe, 70 francs. — Au programme : Offices solennels, prédication, processions aux flambeaux, pèlerinage à Notre-Dame la Gisante, à Tombelaine, visite de l'Abbaye. S'inscrire, 4, avenue de Breteuil, Paris (dernier délai : 5 septembre).

C'est en pleine guerre (octobre 1915) que l'Association de Notre-Dame de Salut inaugura ses Pèlerinages au Mont Saint-Michel. Ce fut un acte de foi et l'occasion de ferventes prières à l'Archange protecteur de notre pays, pour la France combattante.

Les supplications des nombreux pèlerins ont été exaucées puisque c'est au jour même de la fête de saint Michel, 29 septembre 1918, que fut signé le premier armistice, prélude de la victoire et de la paix.

La guerre est finie, mais il nous faut continuer et nos manifestations de foi et nos élans de ferveur. Les motifs de prière ne manquent pas : la paix définitive à obtenir, le relèvement chrétien de la France et son union plus intime avec l'Eglise et son chef suprême, l'éducation religieuse des enfants, le retour de tous aux pratiques des vertus qui firent la grandeur de nos aïeux...

Saint Michel nous obtiendra toutes ces grâces si, en grand nombre et au prix d'un vrai pèlerinage, nous venons à son sanctuaire l'honorer et le glorifier.

Le programme combine fort heureusement les cérémonies de piété et les visites au rocher de Tombelaine, et surtout à la « Merveille » avec son admirable abbaye et son cloître unique au monde.

Un pèlerinage au Mont Saint-Michel est donc un souvenir qui reste gravé dans l'âme à tout jamais.

Allons-y nombreux !

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre). — Sous la présidence de S. G. Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances et Avranches. Messe de communion à 7 h. 1/2. Grand'messe à 10 h.

Sermon par M. l'abbé Dumesnil, supérieur des Missionnaires de Notre-Dame-sur-Vire. — A 3 heures, vêpres et salut solennel du T. S. Sacrement.

Chronique du Mont Saint-Michel

La majeure partie de la Chronique, destinée au numéro de juillet-août, est restée sur le marbre. Lamentable, vous dis-je, cette crise du papier et de tout. Mais Gingatz est de bonne... composition. Voici donc, telle quelle, sans additions ni corrections, la suite de la chronique, en date du 15 juin 1920.

Après quoi viendra l'autre.

G.

15 juin 1920.

Le camion automobile est un legs de la guerre. Les poilus l'ont popularisé. Il est déjà et sera de plus en plus à la mode. Que voulez-vous ? Rares sont les trains et si peu adaptés. Le camion, lui, s'il n'offre pas toujours le confort dernier cri, possède en revanche quelques sérieux avantages, dont le moindre n'est pas, pour les patronages, les pensionnats, les sociétés sportives, les paroisses... de conserver au voyage son caractère d'intimité familiale. Est-ce donc rien d'avoir sa voiture bien à soi ? — Le lundi de Pentecôte, notamment, c'est par camion automobile qu'étaient venues les orphelines de Saint-Malo, avec des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul ; item, trente jeunes filles de N.-D. de Bonabry (Fougères), avec leur curé ; item, trente jeunes gens du patronage de Saint-Pierre de Caen, avec leur directeur. Pour ces derniers, une vraie randonnée, comportant coucher en route à l'aller et au retour. Du reste on compterait plutôt les jours où il n'y a pas sur la digue l'une ou l'autre de ces grosses voitures de tourisme collectif. De Saint-Malo on vient, si l'on veut, au Mont par auto-cars : aller par Cancale, retour par Dol, tous les jours. Dinard imite Saint-Malo et le dépasse.

Mais, sans conteste, le clou du lundi de Pentecôte, c'est toujours le pèlerinage de Vains et Genets. Oh ! pour ces habitués de nos grèves, point tant de façons : pieds nus et court vêtus, dans l'eau et sur le sable. Qui ne le sait ? Seulement, depuis 20 ans, on n'avait pas vu autant de pèlerins vainquais. Ils étaient bien 250. Genets, d'autre part, en groupait une centaine. Avranches, aussi, était représenté par des orphelines et plusieurs familles. La température était d'une douceur exquise, le matin. A midi et après, il fit chaud et on put avoir

une légitime soif. La grand'messe, célébrée par M. l'abbé Pilvesse, vicaire-instituteur à Argouges, fut chantée par la maîtrise paroissiale de Vains, sous la direction de son nouveau et déjà très aimé curé, M. l'abbé Mauduit. M. l'abbé Lemaître, curé de Genets, avait aussi — sans calembour — sa maîtrise, qui fit entendre, à l'arrivée, le cantique composé l'an dernier. Forcément, un chapelain de Saint-Michel prit la parole, qu'il eût préféré laisser à M. le Curé de Vains, ancien missionnaire, honoré des croix de guerre française et belge... et d'une sérieuse blessure, hélas ! Les Vêpres et le salut furent présidés par M. le chanoine Marétheu, curé de Notre-Dame de Bonabry.

Mêlés aux pèlerins, dans la rue et les échoppes, on voyait des promeneurs, nombreux, bruyants, panachés. Quel tintamarre autour des étals où l'on débitait des montagnes d'amandes et de noisettes, des mirlitons, des trompettes colorées et des « bousines ». C'était l'Assemblée traditionnelle. La Compagnie des T. N., l'aurait-elle, seule, oublié ? Toujours est-il que, faute de voitures, le départ de son dernier train, à 17 h. 30, fut invraisemblable. Un train de banlieue, avec du monde sur les plates-formes et les marchepieds, sans parler de l'intérieur où l'on s'empilait, debout, comme dans le Métro. A la même heure, paisiblement, comme ils étaient venus, s'en retournaient les pèlerins de Vains et de Genets, la joie au cœur et, à la bouche, des refrains encore à la louange de l'Archange saint Michel. Pour eux, du moins,

L'air est pur, la route est large...

Pareillement aux pèlerins isolés et aux familles qui, journellement, se rendent au Mont Saint-Michel. On ne nous pardonnerait pas d'omettre de citer ici un pèlerin de marque : Monseigneur Maurice, de l'ordre des Frères mineurs, évêque titulaire de Lesbi, naguère encore missionnaire en Chine. Ayant suppléé S. E. le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, dans sa tournée pastorale, le vénéré prélat a voulu se recommander à l'Archange, avant de regagner sa résidence de Pornic. Sa Grandeur s'intéressa vivement à la visite de l'Abbaye et célébra la sainte messe à l'autel d'argent, le 1^{er} juin.

A vrai dire, nous sommes jusqu'à présent bien tranquilles — trop à notre gré. Les prêtres voyagent peu. Qui n'en devinerait le péremptoire motif ? Quant aux touristes français, ils sont clairsemés, comparativement aux tributaires de la langue anglaise, en cette demi-saison. Et, parbleu, vous savez bien pourquoi aussi. Le dollar et la livre comptant double chez nous, il y fait meilleur vivre. C'est le bon moment pour voir la France. Messieurs les Anglais, messieurs les Américains, hâtez-vous. Car la situation pourrait bien ne pas s'éterniser. On ne

s'en fait pas en France. Mais, quand même, on l'aura... le change !

Nos paroissiens s'adaptent, en attendant, aux mœurs d'Outre-Manche. Les dollars, les livres, les chèques ne les effrayent presque plus. Ils s'adapteraient avec une égale souplesse aux habitudes romaines. Gageons. En tout cas, ils ont regretté profondément de n'être pas admis à l'honneur de représenter saint Michel aux splendides fêtes de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc. Une délégation montoise y eût-elle été hors de propos ? On se dédommagea en ornant la statue de la Pucelle et en arborant maints drapeaux. Le soir du 16 mai, les jeunes filles y allèrent de deux cantates à la « noble héroïne » ; le curé y alla d'un sermon. Jeanne est tant aimée ! Puis, d'elle à nos morts glorieux la pensée va tout droit.

En l'honneur de ceux-ci, a été béni et inauguré solennellement, le 15 juin, un monument commémoratif. Après des atermoiements multiples, des majorations superposées et des difficultés croissantes, on avait enfin les 10 et 11 mai, hissé, à force de bras, de cris et de bons avis, les deux dernières pierres. Elles sont de dimension respectable et de grand poids. Leur maniement se compliquait en outre de la raideur de la pente, de l'étroitesse des venelles et de leurs brusques détours. C'est au Cimetière, tout contre l'église et parmi les tombes des aïeux, que les veuves, les enfants et les mères ont désiré que s'érigeât la stèle simple, devant laquelle il faut en effet que l'on soit admis à s'agenouiller, pleurer et prier en paix. A la suite d'un service funèbre, auquel assistait toute la population, maire et conseil municipal en tête, M. le chanoine Cognault, curé-doyen de Pontorson, dit les paroles de circonstance et béni le monument. Le clergé d'alentour nous honorait de sa présence. A pleins bras, les enfants apportèrent des fleurs. L'un d'eux rendit fort bien un hommage aux grands morts. M. le Maire, au nom du Conseil, déposa une palme de bronze (1).

(1) Le monument, qui a coûté près de 6.000 francs, est dû à la générosité des habitants et propriétaires du Mont-Saint-Michel et aux subventions votées par le Bureau de Bienfaisance et par le Conseil municipal. (On n'a pas fait appel à l'État.) Il consiste essentiellement dans une pyramide de granit bleu de Bretagne, posée sur un cube de même, par l'intermédiaire de quatre boules de bronze. Les noms des huit victimes de la guerre se lisent, gravés en creux, sur la face antérieure de la pyramide. Le vœu rituel : « Qu'ils reposent en paix ! » est exprimé ensuite. En haut : motif en bronze, où la croix et l'écusson du Mont Saint-Michel timbrent le rameau d'olivier et la branche de chêne. Sur le socle, inscription : « Aux enfants du Mont Saint-Michel, morts pour la France. » Et plus bas : « Souscription publique. »

* * *

15 août 1920.

Les beaux jours du tourisme ont lui sur nous. Les trains sont bondés, les autos bourdonnent et l'ineptie de plusieurs est inépuisable. Le tramway s'est adjoint un, deux, trois, six, huit wagons à bestiaux, qui s'emplissent de genre humain tous les jours. La guerre a rendu moins difficiles les raffinés que nous étions. On s'accommode aujourd'hui des salons de bêtes à cornes, comme on s'accoutuma à la lenteur des trains. Ici, on mobilise même la gare. Oui, la gare! Quand il y a pléthore jusque dans l'habitable des bestiaux, la gare se met en mouvement et, docile, se laisse accrocher en queue. Opération très simple, puisque notre gare est un wagon K, un cas exceptionnel!

Au demeurant, rien de banal chez nous, que les gens peut-être. Et encore, il faut distinguer. Beaucoup, beaucoup s'intéressent à la Merveille et, non contents de la « faire » comme une curiosité quelconque, ils la voient [vraiment] et la comprennent. Elle n'est pas pour eux vide de sens; seulement vide de ses habitants et surtout de celui pour qui elle fut bâtie. Les touristes intelligents s'accordent sur la conclusion unique, nécessaire: ce monument ne vaudra que rendu à sa destination, dans la mesure possible. Et il y a une mesure possible.

Hélas! la foule des badauds submerge le petit troupeau des pèlerins de religion et d'amateurs d'art. Pour combien le Mont Saint-Michel est-il résumé dans les cachots, auxquels s'accrochent pêle-mêle des noms de « prisonniers célèbres » et des lambeaux d'histoire falsifiée? Mon Dieu! quelles anecdotes on débite sur notre rocher! Et comme on se sent impuissant à en rectifier une seule! tant semblent inaptes à la lumière certains cerveaux!

En somme, physionomie de la saison: sur la Digue, des autos rangées en longue file, des cars, des limousines, des camions; de tous les trains, des flots de voyageurs pressés, bariolés... il faut voir; les voitures de Genets à raison de 40 ou 12 par convoi; des cyclistes, des piétons par mer et par terre, et, le dimanche surtout, des carrioles pleines de paysans en blouse et en vareuse, de paysannes à coiffes de Bretagne si pittoresques et si variées. Dans les restaurants, à l'heure de midi: le « coup de feu » autour de la poêle aux omelettes et du gigot de pré-salé. A l'Abbaye: le défilé des troupes, les questions saugrenues au gardien, les réflexions stupéfiantes. Sur les remparts et dans la rue: la flânerie et les explications pleines d'assurance. Sur la plage: les ébats

de ceux-ci, la terreur de ceux-là. Pour terminer, si on passait à l'église paroissiale? C'est le seul local où l'on ôte son chapeau, où l'on parle bas, où l'on refait les gestes religieux. Les pèlerins y apparaissent et consolent de la foule. Enfin: « Le cimetière, Monsieur? — A côté, Madame. — Ah! vous avez donc un cimetière, interrompt un *quidam*. — Oui, Monsieur, ici l'on vit... et l'on meurt. » Qui sait? La leçon peut-être sera profitable.

Elles ne donnèrent à personne, que je sache, l'occasion de la leur asséner, ces jeunes filles très laïques d'un patronage de M..., qui arrivaient au Mont, le dimanche 20 juin, sans messe et sans espoir d'en avoir. Est-ce qu'on y pense? Mais les familles, encore chrétiennes, pourraient y penser. A leurs yeux est-ce que cette omission ne condamne pas l'œuvre qui s'en rend coupable?

De celle-ci ni de ses pareilles ces choses-là ne sont faites pour surprendre. Des patronages catholiques, où le prêtre dirige, où la religieuse est appelée à exercer son influence, ne pourrait-on pas attendre mieux qu'une excursion au Mont Saint-Michel: un pèlerinage? Simples excursionnistes cependant, — nous devons le dire et en marquer ici notre regret — les 435 jeunes filles pieuses d'une ville industrielle assez proche, le lundi 12 juillet. Elles ne paraissaient pas savoir que saint Michel avait droit de leur part à hommage et prière, si brefs qu'on les suppose. A la tenue près, fallait-il donc mettre ces enfants au même rang que les étudiants en médecine de la faculté de Rennes, qui, la veille, avaient rempli de bruit et de confusion notre paisible paysage?

Le 14 juillet, voici de vrais pèlerins. Ils sont partis de Saint-Martin de Connée (Mayenne) aux confins du département de la Sarthe, et débarquent au Mont après neuf heures de camion-automobile. Il est midi passé. La bénédiction du Très Saint Sacrement couronne leur visite aux diverses curiosités. On prie avec ferveur pour les absents, pour la paroisse, pour l'Église, pour les défunts.

Le lendemain, c'est M. l'abbé Ygouf, curé de Saint-Paul de Granville, qui arrive avec quarante enfants, garçons et filles. Pèlerinage qui est à la fois une récompense et la consécration d'une expérience heureuse. Ces enfants ont suivi assidûment le catéchisme, une année entière après leur communion solennelle. La perspective du pèlerinage les a soutenus jusqu'au bout. Ils assistent pieusement à la messe de M. le Curé et chantent un cantique. Puis ils visitent l'abbaye et prennent leurs ébats, jusques à l'heure du déjeuner sous la tente de l'esplanade. La plage enfin eut un gros succès de gaieté.

Avant la guerre, combien de fois en la belle saison les échos retentissaient d'alertes sonneries de clairon ! Ce n'était pas toujours la perfection. Mais on ne saurait oublier que le Mont Saint-Michel ne cesse d'être une citadelle historique, quoique déclassée, et qui ne saurait renier ses exploits militaires. Quelques jours avant la guerre, ne recevions-nous pas les jeunes bataillons du comte Pillet-Will ? Leur musique était endiablée. Depuis lors que sont devenus Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val ? On vient de les citer à l'ordre. Qu'est devenue cette belle jeunesse ? — Le 17 juillet clairons et tambours se font entendre. C'est la clique *Le Rappel*, de Paris, qui se rend à une fête athlétique à Avranches. Mais de l'Archange ce *Rappel* oncques ne se soucia, je crois. Davantage les jeunes tambours et trompettes de Saint-Pierre de Plesguen (Ille-et-Vilaine), qui, le dimanche 18, exécutent les chants liturgiques du salut et sonnent devant la Jeanne d'Arc du porche leurs plus vibrants appels.

Lundi 19, à 10 heures, une carte annonçait le pèlerinage de Saint-Étienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine), dont le vicaire-directeur se proposait de dire ce même jour la sainte messe à l'autel de saint Michel. O admirables lenteurs des chemins de fer et des postes, si heureusement harmonisées ! Le train de Fougères eut, ce matin-là, un léger retard de trois heures. La messe fut dite à Pontorson et les pèlerins arrivèrent par le train de 9 heures. Mais le soir il y eut cantiques, sermon par le chapelain de service et bénédiction du Très Saint Sacrement. En tout, une centaine de personnes, lesquelles — détail important — se montrèrent ravies d'avoir osé s'aventurer jusqu'à Saint-Aubert pour y dîner en plein air, sur les rochers que baignent le Couesnon et la mer. Tous n'ont pas cette assurance ni, partant, cette joie.

Non moins entraînant que celui de Saint-Étienne-en-Coglès, le vicaire de Céaucé, au diocèse de Séez, a conduit à Saint-Michel une quarantaine de pèlerins en camion automobile. Le mérite est supérieur, si on en juge par la distance et l'heure matinale du départ : 2 heures du matin ! et, sans doute celle du retour, qui ne sera pas loin de rejoindre l'autre. La messe, puis la promenade, enfin le salut, précédé d'une allocution. C'était le 20 juillet. Or il faut croire que ces braves gens furent satisfaits ; car le 11 août un bon groupe de leurs compatriotes nous venait encore, sous la direction du même prêtre dévoué.

N'omettons pas de mentionner les quatre prêtres du diocèse de Reims qui accomplissaient, le 20 juillet, un pèlerinage votif d'actions de grâces. Sous la domination allemande, ils furent emmenés comme otages et chaque jour menacés

du poteau d'exécution ; l'un des quatre fut gratifié en outre de six mois de cellule ; un autre, à son retour, a cherché en vain la trace du maître-autel de son église. Mais saint Michel, à qui ils se recommandèrent avec ferveur, les a protégés et sauvés. Nous notions, au 15 juin, que les prêtres se faisaient rares cette année. Au 15 août la même observation serait de rigueur. La nécessaire détente des vacances nous a valu pourtant la visite d'un certain nombre de confrères, empressés à invoquer l'Archange.

Tels, par exemple, ces treize prêtres ou séminaristes du diocèse de Rennes (cours de 1917), la plupart soldats de la grande guerre, qui avaient eu l'excellente idée de se réunir au Mont Saint-Michel et qui la réalisèrent le jeudi 22 juillet. — Puisque nous sommes sur le chapitre ecclésiastique, notons, avec tout le plaisir qu'elle nous procura, la visite de S. G. Monseigneur Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. La tournée de Confirmation terminée dans le diocèse de Coutances, Monseigneur Le Roy avait désiré consacrer à saint Michel la journée du 27 juin. Un pèlerinage à Notre-Dame la Gisante, à Tombelaine, pieds nus, sur les sables d'abord, parmi les rocs aigus et les épines ensuite, loin de décourager l'ancien missionnaire des Noirs, eut le don de le séduire ; nous croyons même savoir que le charme en fut goûté et que le souvenir en demeure. — Le 5 août, un autre évêque priait longuement devant la statue de l'Archange. Tout incognito doit être respecté et je m'interdis en particulier de trahir celui-ci. Je me contenterai de dire que ce prélat est très jeune, sans doute le plus jeune des évêques de France.

La célébrité rend bien souvent illusoire les voiles de l'incognito. Le général Mangin put s'en apercevoir, le 12 août, aux marques de respectueuse curiosité qui entouraient sa personne. Le général était reconnu de tous ou désigné aux autres par les plus informés. Il ne paraissait guère y prendre attention. Tant il est vrai qu'on s'accoutume à tout, même à la gloire.

Revenons à nos pèlerins. Le 26 juillet, le recteur de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine) et son vicaire précédaient un groupe de cinquante jeunes filles, les chanteuses de la paroisse. Les petits bonnets blancs et pointus, posés sur les chevelures opulentes de ces Bretonnes au teint hâlé par le soleil et la mer, attirèrent l'attention des étrangers. Ce que ceux-ci ne savaient pas, c'est que la caravane avait parcouru en voitures à chevaux cinquante kilomètres et était venue de Beauvoir à pied. Le salut fut précédé d'un sermon adapté sur l'har-

monie... des chants et des âmes. Et l'on eut effectivement de l'harmonie, forte et simple comme le chant des flots, et dont sainte Anne eut sa bonne part, nécessairement. N'était-ce pas sa fête, si chère à « ses Bretons » ?

Des patronages, des colonies de vacances, des écoles, il en passe sous la porte du Roy, plus que nous ne prétendons en signaler. Au hasard, nommons : les petits vendeurs de journaux de Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), 17 juin ; quinze jeunes gens du patronage de La Suze (Sarthe), 27 juillet ; les petites filles de l'école libre de Saint-Domineuc (Ille-et-Vilaine), même date ; les orphelines de l'hospice de Saint-James (Manche), 28 juillet ; une colonie de vacances, dirigée par un père du Tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, à Vildé (Ille-et-Vilaine), 4 août ; le même jour, une école de filles ; les orphelines de Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine), 9 août. Ces dernières reçurent la bénédiction du Saint-Sacrement et chantèrent à ravir morceaux liturgiques et cantiques à saint Michel. Le 11 août, les enfants de Marie de Richelieu (Indre-et-Loire) avaient la même faveur et méritaient un éloge égal. Elles avaient au surplus voyagé un jour et une nuit à l'aller, gagnant supérieurement de s'initier à la cueillette des coques en attendant la marée montante et de se reposer, le lendemain, à Saint-Malo et Dinard.

Enfin, si la chronique n'était pas si exceptionnellement abondante, on aurait quelque plaisir aux remarques, ou facétieuses ou graves, que suscitent les menus événements de la saison. Un avion qui survole la Merveille, le 4 août ; un crépage de chignons entre femmes du même triste métier — oh ! elles n'étaient pas du Mont Saint-Michel — ; un voyageur entêté, auquel « on ne la fait pas », et qui, entouré par la marée, cerné sur un banc de sable, pousse des cris et fait des gestes désespérés, s'affole et court, jusqu'à ce qu'enfin la barque propice vienne le recueillir (12 août). En voilà un qui n'aura pas besoin de se payer des cartes postales. Le souvenir de son équipée lui suffira. N'en doutez pas.

Tombelaine aussi a son regain de tragique notoriété. Une pauvre femme s'échappait, l'autre semaine, de l'asile de Pontorson et s'allait noyer, avec un raffinement de précautions, parmi les grosses pierres que la mer recouvre régulièrement. Le 8 août des pêcheurs de crabes trouvèrent son cadavre, qui fut enlevé aussitôt et porté à Genets. Naturellement, on entend tous les jours depuis lors un effarant récit : « N'allez pas à Tombelaine. La semaine dernière encore une personne s'y est noyée. Extrêmement dangereux ! » Et l'on ajoute, depuis le 12 : « L'Homme surpris par la mer ! » Le 14, c'est beaucoup mieux : Une voiture de Genets s'embourbe, le cheval se couche, rue

et se débat dans la tangué liquide. Mais l'accident se borne là. Point de malheur. N'empêche que le chapitre « enlèvement » sera enrichi d'un numéro : « Le 14 août 1920, une voiture s'enlisa à quelques brasses des remparts. En un clin d'œil elle disparut avec le cheval, le cocher et les quatre voyageurs ». On ne dira pas que les voyageurs disparurent emportés par une voiture de secours ; que le cocher, le cheval et la voiture embourbée prirent un peu plus tard la même direction, et à vive allure encore.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Allier : « Cinquante francs, destinés à être employés pour la gloire de saint Michel. Je lui dois cette somme, que je lui avais promise, s'il nous protégeait pendant la guerre. J'étais dans l'embarras, ne sachant à qui m'adresser... En remerciant saint Michel, je vous demande vos prières à l'intention de mon fils, actuellement à Constantinople et peut-être plus en danger que jamais » G. P. — **Aude** : « 15 francs en reconnaissance, plus mon abonnement. » M. L. — « Somme promise. Reconnaissance et confiance toujours au saint Archange » J. P. — **Belfort** : Deux messes, faveur obtenue, H. M. — **Cher** : « J'avais promis [d'offrir à notre paroisse] une statue du saint Archange, si mes fils m'étaient rendus. Ce vœu ayant été exaucé, la statue sera bénite le 19 septembre. » C^{l^{asse}} de P. — **Eure** : Messe d'action de grâces. Fils conservé pendant la guerre. L. L. — **Finistère** : Guérison obtenue. Offrande. M. S. — **Landes** : Deux messes, l'une pour remercier saint Michel de ma guérison, l'autre pour le prier de veiller sur moi. » M. L. — **Moselle** : Cierge. « Protection visible pendant la guerre. » V^{ve} P. M. — **Seine** : Offrande. Grande grâce obtenue pendant la guerre. E. C. — Cierge, hommage de reconnaissance pour faveur obtenue. M^{me} C. — **Seine-Inférieure** : Messe en action de grâces, lampe et cierge. M. C. — **Somme** : « Je rêve de faire bientôt le pèlerinage du Mont Saint-Michel en action de grâces à l'Archange qui nous a protégés pendant la guerre. » C. G. — **Vendée** : Trois messes en remerciant d'une protection de saint Michel. C. G. — **Yonne** : « 5 francs en reconnaissance à saint Michel. Vente de notre maison ». M. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alsace-Lorraine. — **Saint-Avon** : M. Pierre Henrie.

Bouches-du-Rhône. — **Aix** : M^{me} Augusta Turcan, *bien fidèle associée*. — **Marseille** : M. Jean-Baptiste Taseri.

Côtes du Nord. — **Saint-Brieuc** : M^{me} Anne-Marie Clair ; M^{lle} Adeline Malvoisel.

Finistère. — Plouguin : M^{lle} Marie J. Thomas.
Loiret. — Orléans : M^{me} veuve Labaussois, *religieuse*.
Loire-Inférieure. — Nantes : M. Jacques-Ernest Fouché; M^{lle} Lucie Chanvry. — Montoir-de-Bretagne : M^{lle} Alphonsine Detremodeux.
Loire. — Saint-Etienne : M. Just Castel.
Manche. — Coutances : M. le chanoine Lefrançois. — Avranches : M. l'abbé Brière, *professeur à l'Institut Notre-Dame*. — Saussemesnil : M. Jules Mouchel-Vichard.
Orne. — Lonlay-l'Abbaye : M. Benjamin Desmottes, fils; M. Benjamin Desmottes, père; M. Pierre Desmottes; M. Jean-Baptiste Bouvet; M. Emile Bouvet; M. Julien-Siméon Roussel; M. Pierre Letessier; M. Louis Desmottes; M. Alexandre Desmottes; M. Emile Brionne; M. Pierre Boulier; M. Gabriel Delcote; M. Narcisse Restout; M. Henri Robbe; M. Alfred Mary; M. Georges Mary; M. Henri Mary; M. Constant Mary; M. André Mary; M. Marcel Maillard, fils; M. Louis Maillard; M. Alphonse Maillard; M. Paul Derenne; M. Henry Glory; M. Raphaël Delente; M. Albert Troussier; M^{mes} Ernestine Bouvet, née Plassis; veuve Roussel, née Marie Boudonnet; veuve Desmottes, née Constance Letessier; Victoire Letessier; Marie-Thérèse Desmottes; Marie Bouvet; Augustine Bouvet; Marie Bouteau, née Bouvet; Marie Heuzé, née Bouvet; Céline Glory; Marie Baloché; Augustine Roussel; Séraphine Desmottes; Rose Desmottes; Adélaïde Desmottes; Alexandrine Heudes; Marie Chauvière, née Lacoulonche; Hélène Fouilleul; Madeleine Genissel; Marie Mary, née Lelandais; Germaine Mary; Marie Maillard, née Lamy; Madeleine Gigon; Marie Glory, née Boulet; Marie Troussier, née Verrier; Marie Biard, née Louvel; Louise Troussier; Sœur Françoise, *filie de la Charité*. — Alençon : M^{me} Marie Louise James.
Haute-Saône. — Vesoul : M^{me} de Sury.
Haute-Savoie. — Chambéry : M^{lle} Octavie Vidal; M^{me} Angèle Friel.
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} Vailée; M^{me} Legros; M^{me} Alain.
Caudebec-en-Caux. — M^{me} veuve Pesquet, née Alphonsine-Anne Bonnard.
Vienne. — Poitiers : M. Orillari, *très dévot à saint Michel*.
Belgique. — Sottegem : M^{me} Omar Van Lierde, *très dévouée religieuse*.
Grande-Bretagne. — Ventnor : Révérende Mère Marie-Stanislas Ullathorne, *O. S. B.*
Canada. — Ottawa : R. P. Duhaut; R. P. Harnois, *O. M. J.*; M. Philibert Dubé; M. Martial Philibert; M. Léon Guérin; M. Edmond Casson; M. Georges Benoit; M. Joseph Branchaud; M. François Branchaud; M. Joseph Cyr; M. Jean-Baptiste Cyr; M^{me} Alma Philibert; M^{me} Marie-Anne Trambly; M^{me} Rose La Mottée; M^{me} Maria Hébert; M^{me} Marie Noëlla; Sœur Saint-Etienne; Sœur Saint-Blaise.
Etats-Unis d'Amérique. — Woonsocket : M^{me} Joseph Frotier, née de Varennes.
 *Señ Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam* !...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

P. TÉQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VII.

MGR TISSIER. — *Les Soucis d'une femme du Monde*. Prix : 5 fr.; franco..... 5 50

Le temps, la santé, la toilette, la maison, les serviteurs, les enfants, les filles, les responsabilités, les divertissements, le monde, les études, la dévotion, les amours, que de soucis pour une femme du monde et comme tous, même ceux qui à première vue sembleraient futiles, sont capables de l'inquiéter gravement ! Ces divers soucis, Mgr Tissier, en des pages abondantes et pleines qu'enrichissent les ressources de son style pressant, nerveux, coloré, en expose l'objet, en marque l'importance, en élargit la portée, et, par les méthodes de conduite qu'il propose, donne le moyen de les dissiper.

MGR MENIC. — *L'Autre Vie*, 14^e édit., 2 vol. in-12. Prix : 10 fr.; franco..... 11 "

Ouvrage qui a eu et qui mérite un grand succès. Traité complet sur le sujet : livre I, *la raison et la démonstration de notre immortalité* (contre les théories et les sophismes contemporains); — livre II, *le lendemain de la mort et les limites de la raison* (mort apparente; préexistence des âmes; transmission des âmes; mondes habités; spiritisme); — livre III, *l'enseignement de la foi* (le problème de la destinée; l'âme après la mort; des morts aux vivants; apparitions, etc.; la résurrection, le millénarisme, les corps glorifiés; l'âme glorifiée; les élus se reconnaissent; le nombre des élus; le dernier châtiement...). Comme on le voit, toutes ces questions sont au premier plan de l'actualité; elles passionnent de plus en plus les esprits. Et comme elles sont exploitées contre la foi par les sophistes et les spirites, il est nécessaire de les étudier et de les enseigner.

J. MARITAIN. — *Éléments de Philosophie*. Introduction générale à la philosophie, 1 volume in-8^o de xvi-214 pages, chez Téqui, 82, rue Bonaparte. Prix : 5 francs, majoration temporaire 50 %; franco..... 8 fr.

Dans les *Éléments de Philosophie* dont il a entrepris la publication, et qui formeront un manuel préparant à la seconde partie du baccalauréat, M. Jacques Maritain s'est donné pour but d'exposer fidèlement, — selon une mode de présentation moderne et en tenant compte des systèmes et des théories qui occupent la pensée depuis trois siècles, — la doctrine d'Aristote et de saint Thomas, que l'Eglise fait un devoir aux maîtres chrétiens de proposer à leurs élèves.

Le premier fascicule qui paraît aujourd'hui est consacré tout entier à une *Introduction générale* qui montre la genèse, l'unité et l'enchaînement des grands problèmes philosophiques, et qui donne une idée d'ensemble de la *philosophia perennis*, comme de la position originale et éminente qui caractérise la philosophie scolastique par rapport aux divers systèmes modernes.

L'Abbé Henri Chaumont, fondateur de trois Sociétés salésiennes, par Mgr LAVBILLE, l'autrefois de l'Académie française, Vicaire général de Meaux. — Un volume in-8^o de xi-580 pages, avec un portrait en héliogravure. Broché 8 francs. Maison Alfred Mame et fils, imprimeurs-éditeurs, à Tours; et librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Les mérites de ce livre sont très bien définis par le chanoine Collin, l'éminent sénateur de la Moselle, qui, dans une lettre-préface, félicite l'auteur d'avoir donné aux prêtres séculiers et à tous les chrétiens avides de progrès un modèle abordable, en leur retraçant, dans un style simple et lumineux, la vie d'un prêtre admirable, presque d'un contemporain, qui a montré une intelligence très vive des conditions de l'apostolat dans le monde moderne et a su rajuster les méthodes du ministère sacerdotal.

T. TRUPTIN. *Les Promesses du Sacré-Cœur*. In-12. — Prix : 5 francs ; franco, 5 fr. 40.

Ce livre n'a pas été composé hâtivement à l'occasion de la Canonisation de Marguerite-Marie. L'auteur dit lui-même que « cet ouvrage est le fruit de réflexions prolongées, de prières, de méditations multiples dans la chapelle même des Apparitions. »

C'est une étude pieuse et approfondie des promesses que N.-S. a voulu, par l'entremise de sainte Marguerite, adresser à toutes les âmes dévouées à son divin Cœur.

Aux Bureaux du Propagateur des Trois « Ave Maria »,
14, rue Pierre de Blois, Blois (Loir-et-Cher).

Sainte Jeanne d'Arc ses vertus, superbe opuscule formant
piqure (double point) in-24 Jésus de 80 pages avec couverture ;
illustrations en bleu représentant 15 tableaux des plus grands
maîtres ; texte noir, papier couché.
Prix franco : 1 fr. 25 l'unité ; 11 fr. 50 la douzaine.

Aux Bureaux des « Annales », MONT-SAINT-NICHEL (Manche)

I. — BROCHURES

1. *Saint Michel Archange*, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 30 l'unité.
2. *Le Mois de saint Michel*, par la Rédaction des *Annales*. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. *Saint Michel, protecteur de la France*, par A. RASTOUL. 1 fr. 75 l'unité.
4. *Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel, Ange gardien de la Patrie*, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. In-32 (72 pages). 0 fr. 50 l'unité.

II. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. *Le Mont Saint-Michel*, par M. le chanoine BOSSEBRIEF. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 15 francs.
2. *Les Merveilles du Mont Saint-Michel*, par PAUL FRYAL. Prix : 3 francs.
3. *Le Mont Saint-Michel inconnu*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 8 francs.
4. *Les Prisons du Mont Saint-Michel*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 8 francs.
5. *La Bastille des Mers*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 7 francs.
6. *Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France*, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
7. *Saint Michel et les Saints Anges*, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
8. *Les Mystères du diable dévoilés*, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
9. *Essai sur l'Ange et l'Homme*, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.

Le Port en sus.

FÊTES DE PARAY-LE-MONIAL

OUVERTURE DU JUBILÉ EXTRAORDINAIRE

ACCORDÉ PAR S. S. BENOIT XV

A l'occasion de la Canonisation de sainte Marguerite-Marie
Première période Jubilaire ; du 8 au 24 Octobre.

Imp. Fa. Sirex, Rennes-Paris.

LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT-MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



6^e LIVRAISON NOV.-DÉC. 1920

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Imp. Fr. Sirex, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 5 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — On est prêt de ne plus nous confier de TRÉNTAINS grégoriens, jusqu'à nouvel avis.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme ex-voto, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'ex-voto. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 3 francs pour la France, 4 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les Annales, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

TRANWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(A partir du 4 Octobre 1920)

TOUS LES JOURS :

Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 55.

Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 45, 17 h. 40.

EN OUTRE, le mercredi :

Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.

Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

46^e Année. — 6^e Livraison. — Nov.-Déc. 1920.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La reprise des relations avec le Souverain Pontife; les Syndicats catholiques* (p. 81). — *SAINTE JEANNE D'ARC* (E. D.) (p. 82). — *LA VIE DE L'OEUVRE : Protecteurs* (p. 88); *Zélateurs* (p. 88); *Associés* (p. 88); *Consécrations* (p. 88). *Ex-voto* (p. 88). — *CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL* (GINGATZ) (p. 89). — *ACTIONS DE GRACES* (p. 95). — *TABLE DES MATIÈRES* (1920) (p. 96).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

SAMEDI 6 NOVEMBRE et SAMEDI 4 DÉCEMBRE, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois. Elles seront faites à toutes les intentions de nos associés, spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres, et aussi aux intentions générales suivantes, bénies par Myr l'Évêque de Coutances : en novembre : LE SUCCÈS RAPIDE DES NÉGOCIATIONS POUR LA REPRISSE DES RELATIONS AVEC LE SOUVERAIN PONTIFE; en décembre : LA MULTIPLICATION ET L'ORGANISATION DES SYNDICATS CATHOLIQUES, pour qu'ils puissent devenir une force sociale et une digue contre la Révolution.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël, Archiconfrérie. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie.

Sainte Jeanne d'Arc.

L'année de la canonisation de Jeanne d'Arc ne peut s'écouler sans que les *Annales* consacrent un article à la Sainte de la Patrie, si bref que puisse l'imposer la crise actuelle de l'Imprimerie. Ce n'est pourtant pas de Jeanne d'Arc exclusivement que nous voulons parler, mais surtout de saint Michel, car le cas de la nouvelle Sainte ne nous paraît être qu'un épisode de la protection méticuleuse de l'Archange sur la France depuis des siècles, dans un but visible à tous les yeux qui ne se ferment pas; protection qu'il continuera d'exercer, pourvu que nous ne nous rendions pas tout à fait inaptes à l'œuvre qui lui est confiée.

Saint Michel est l'ange gardien de l'Église. Il l'était jadis de la Synagogue, quand celle-ci représentait Dieu sur la terre. Les dons de Dieu, surtout à ses élus, sont sans repentance. L'Église catholique, héritière de l'Église juive, a toujours considéré saint Michel comme son protecteur attitré. Mais l'Archange exerce ordinairement sa direction par des intermédiaires humains. Tout est harmonieux dans les œuvres divines : le miracle n'est jamais que l'exception. Jadis saint Michel agissait par les Patriarches et les Prophètes. Qui prendra leur place dans le monde actuel ?

Lorsque les empereurs romains furent devenus chrétiens, ils parurent tout naturellement devoir être les protecteurs visibles de l'Église, et ils le furent de temps à autre. Peut-être est-il permis de voir un signe de cette élection par le gardien invisible dans la célèbre apparition de saint Michel au mont Gargan, à la fin du ^v^e siècle. Mais l'Italie ravagée et morcelée par les Barbares, les Empereurs si souvent hérétiques, perdirent bientôt toute aptitude à la glorieuse fonction qui aurait dû être leur patrimoine. Au ^{viii}^e siècle en particulier sévissait la grande et longue hérésie des Iconoclastes, accompagnée comme toujours d'une cruelle persécution; puis ce devait être le schisme de Photius en attendant celui de Michel Cérulaire et les Turcs. L'Empereur de Constantinople était définitivement perdu pour l'Église et le rôle de protecteur.

C'est alors que saint Michel apparut à saint Aubert, 708, et qu'il transféra à la France la mission des Empereurs et, comme gage de sa mainmise sur nous et de son gardiennage

tout spécial, il voulut avoir sur notre Mont Tombe le plus célèbre de ses sanctuaires.

A partir de ce moment, avec des vicissitudes et des éclipses, la France apparaît comme le bras droit de l'Église, l'appui des Papes, le porte-étendard de Dieu dans la société humaine, fonction que les Anciens avaient si bien exprimée par les mots : *Gesta Dei per Francos* ; elle joue visiblement le rôle invisible de saint Michel.

Dès 732 Charles Martel brise le progrès musulman dans les champs de Poitiers et sauve l'Occident du terrible chancre, qui devait ronger l'Orient. Puis Pépin le Bref et Charlemagne assurent définitivement la souveraineté temporelle des Papes, qui devait être pendant plus de mille ans le signe visible et la garantie de leur indépendance dans l'exercice de leur mission surnaturelle. Les Papes, la France et les moines surtout de Cluny bâtissent la Chrétienté, véritable Société des Nations, qui seule avait les chances de durée qu'une pareille institution peut posséder, car alors les hommes étaient unis dans une même foi et non divisés comme aujourd'hui sur les principes fondamentaux les plus essentiels.

Le douzième et le treizième siècles furent l'apogée de la chrétienté, et aussi la plus brillante période de l'histoire du Mont Saint-Michel. L'Église romane et la Merveille apparaissent dans toute leur splendeur, les pèlerinages battaient leur plein. Avec Rome, Jérusalem et Saint-Jacques en Galice, le Mont Saint-Michel au péril de la mer était universellement considéré comme l'un des lieux saints de la terre. « Ce serait chose impossible, dit Dom Huynes, de faire icy un dénombrement de toutes les personnes de remarque qui sont venues visiter cette église depuis sa fondation jusqu'à présent. Et chose admirable en un lieu tant escarté du monde si on voulait commencer de mettre sur le registre les évêques, abbez, comtes, marquis ou autres semblables personnages qui y viennent, je m'assure, qu'en peu de temps, on en aurait un beau catalogue. Et de plus si nos ancêtres eussent remarquez les légats du Saint Siège, les cardinaux et archevêques, les roys, reines, princes et ducs qui y sont venus nous nous contenterions de les nommer en général tant y en aurait et de dire que plusieurs roys et reines de France, d'Angleterre et de Sicile y sont venus et ainsi des autres (1). »

Les temps allaient devenir mauvais, aussi saint Michel voulait-il exciter la confiance dans sa protection, car il s'apprêtait à frapper l'un des coups les plus extraordinaires de

1. *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel*, par Dom JEAN HUYNES, II, 48.

l'histoire du monde. Nul n'ignore qu'au XIV^e et au XV^e siècles l'Église fut profondément divisée par le grand schisme d'Occident, et la France presque anéantie par la guerre de Cent ans. En cette grande détresse nos rois multiplièrent leurs marques de vénération et leurs visites au Mont Saint-michel; Charles VII mit même l'image du saint Archange sur ses étendards, aussi saint Michel prit-il la direction des armées de France. Il envoya Jeanne d'Arc au Dauphin; mais, si la mission de cette sainte est connue, le secours qu'il lui donna par la manière dont il mena les affaires au Mont l'est beaucoup moins; les deux pourtant forment un ensemble; saint Michel bataillait pour notre patrie, ici par lui-même, à Orléans par son lieutenant. Il y avait grande pitié au royaume de France, il y avait aussi grande pitié sur la sainte colline; et pourtant elle tint en dépit de tout. Déjà Du Guesclin était venu y faire bénir son épée victorieuse au temps de Charles V; le logis Tiphaine en garde le souvenir. Charles VI avait été pèlerin de Saint-Michel: mais de 1419 à 1450 la résistance du Mont est un fait surprenant qu'on ne remarque pas assez, tant on est ébloui par la lumière que répand Jeanne d'Arc, œuvre de saint Michel, à la même époque.

Voici le problème. Pourquoi les Anglais se sont-ils acharnés pendant trente ans à la conquête du Mont, et d'un Mont parfaitement ruiné? Les vingt-huit hectares de l'îlot n'auraient pas notablement arrondi leurs possessions en France. Il y avait beau temps qu'on avait battu monnaie avec tout ce qui avait une valeur dans le trésor, pour suppléer aux revenus disparus par la defection de l'abbé Robert Jolivet. Le chœur s'était écroulé en 1421; la garnison, dans ses meilleurs jours, se composait des célèbres cent dix-neuf chevaliers avec leurs hommes d'armes, et les Anglais, autour de cette ruine, ont immobilisé une armée formidable pour l'époque. Jeanne d'Arc luttait à Orléans contre huit mille Anglais; les chroniqueurs enregistrent des assauts de vingt mille ennemis sur le Mont. Visiblement saint Michel poursuivait deux buts: retenir loin des chemins que devait parcourir Jeanne d'Arc et des batailles qu'elle devait livrer une armée puissante, qui aurait fort entravé sa marche victorieuse, si elle avait été libre; maintenir le ravitaillement moral de la France qui aurait paru abandonnée de son ange gardien, si le Mont avait été pris; au contraire, cet ange proclamait bien haut, par sa protection extraordinaire sur le Mont, et par la bouche de Jeanne d'Arc qu'il inspirait, que les Anglais seraient boutés hors de France.

La vie n'était pas couleur de rose au Mont: c'est tout à fait le cas de rapporter la parole de Dom Huynes à propos des remparts qu'on admire encore: « Tout cela seroit peu si

l'archange saint Michel n'en estoit le fidèle protecteur, selon qu'il promet à saint Aubert, de sorte que nous pourrions vrayment dire qu'en vain y ferait on le guet si saint Michel ne nous y gardoit et conservoit ainsi qu'il a toujours fait ceux qui ont demeuré en ce Mont, depuis la fondation et première érection de son sacré temple! » (1)

En 1419 les Anglais surprenant Tombelaine y avaient élevé un fort considérable. Leur flotte tenait la haute mer: toute la côte se trouvait en leur pouvoir et au sud de la grève ils avaient bâti les bastilles d'Ardevon et de l'Espas. Le ravitaillement était donc fort pénible, ne pouvant se faire que par les dangereuses grèves de Bretagne. En 1423 saint Michel, pour donner de l'air à ses défenseurs, fit néantir la flotte anglaise par les Malouins. Il fallait tout de même batailler à peu près tous les jours. « Nous avons déjà dit qu'ils avoient fait réparer et fortifier le roc de Tombelaine et mis sur iceluy une forte garnison. Icelle estoit tous les jours aux attaques et escarmouches contre ceux de ce Mont lesquels à la vérité en estoient grandement incommodés, particulièrement lors que ces ennemys se faisoient assister des autres garnisons d'autour de ce Mont. Mais un jour ils laissèrent tous leurs carcasses sur les grèves. Car ceux de ce Mont s'étant résolus de les poursuivre et charger à toute outrance, ils le firent si brusquement et courageusement l'an mil quatre cent vingt-cinq vers la Toussaints qu'ils les laissèrent presque tous occis et estendus sur les grèves (2). »

En cette même année saint Michel commençait la formation de Jeanne d'Arc. Avant son départ pour Orléans il lui révéla la présence d'une épée particulière, ornée de cinq croix, enfouie derrière l'autel de sainte Catherine de Fierbois; c'était, d'après une tradition, l'épée de Charles Martel: la pucelle la fit sienne; la cause à défendre était la même. Orléans tomba en son pouvoir le 8 mai, fête de saint Michel, et ce fut le 18 juin, grande fête de saint Aubert au Mont, qu'elle rafla la plus grande partie des chefs anglais à Patay. Après Reims elle aurait bien voulu venir dégager le sanctuaire de son protecteur et guide avec ses bons amis, Dunois qui avait été capitaine du Mont, le gentil duc d'Alençon qui avait si bien bataillé pour lui dans les années précédentes. La politique, jamais bien belle, l'en empêcha. Et puis saint Michel lui réservait quelque chose de plus grand que des succès humains, le martyre, l'abandon absolu de tous ceux qui auraient dû l'arracher à ses bourreaux. Il fallait que la mission de l'héroïne portât le sceau du surnaturel, que son

(1) D. HUYNES, II, 87.

(2) D. HUYNES, II, 114.

œuvre parût visiblement celle de l'Archange ; ne s'étonneront que ceux qui ne comprennent rien aux voies déconcertantes de la Providence. Selon sa promesse saint Michel conduisit Jeanne au ciel ; le Pape, infailible en pareille matière, nous en est le garant.

Sur son roc l'Archange continuait à batailler. En 1434, aux premières Vêpres de la grande fête de saint Aubert, 17 juin, eut lieu un terrible assaut par vingt mille Anglais : il en demeura deux mille sur le sable et tous les canons : les glorieuses Michelettes qui décorent l'avancée en sont un reste. On vécut dans ces alertes répétées jusqu'en 1450, mais la France était sauvée ; saint Michel avait achevé l'œuvre promise, en souvenir de laquelle Louis XI institua au Mont l'Ordre illustre qui a donné son nom à la salle des Chevaliers.

Ici se place dans l'histoire du Mont un fait curieux, l'apparition du premier des abbés commendataires, qui s'intercale, on ne sait pas trop pourquoi, dans la série des abbés réguliers, car la commende ne devait sévir comme institution normale qu'au siècle suivant. Mais cet homme, le Cardinal d'Estouteville, avait deux œuvres à faire, que seul peut-être, à raison de sa grande autorité et de ses brillantes relations, il pouvait accomplir. Saint Michel s'en servit. Le Cardinal était légat du Pape, et parent du Roi, archevêque de Rouen : il voulut joindre à ces titres celui d'Abbé du Mont Saint-Michel, et c'est en cette qualité qu'il commença la restauration du Sanctuaire et de l'Abbaye : grâce à lui le chœur gothique fut inauguré. Par lui aussi saint Michel mena à bien l'œuvre de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, car d'Estouteville fut l'infatigable promoteur de toute la procédure qui aboutit à la sentence de 1456, et, des siècles après, à la canonisation, comme si l'Archange eût tenu à faire briller sans conteste la réalité de sa direction dans toute l'affaire.

Pourquoi, sur notre patrie, cette sollicitude qui se manifeste au besoin par de si éclatants miracles ? L'Eglise a pris soin de nous le dire dans la collecte de l'office de Jeanne d'Arc. Saint Michel a voulu protéger la foi de la France, car, sans cette foi catholique, nous ne saurions plus être sur terre les instruments du Prince de la milice céleste. La France soumise à la couronne d'Angleterre fût devenue protestante sous Henri VIII, ou une autre Irlande ; en tous cas elle eût été trop déchirée pour pouvoir endiguer le Protestantisme comme jadis l'Islamisme et rester le pivot de la vraie réforme de l'Eglise.

Le Mont eut à subir de furieux assauts pendant les guerres de religion, mais saint Michel le préserva des Huguenots comme des Anglais. Le résultat de la direction angélique parmi

nous fut notre glorieux xvii^e siècle et la superbe expansion catholique dont les missionnaires français furent en majeure partie les agents. Elle dure encore en dépit des Révolutions.

Lucifer eut enfin le dessus provisoirement à la fin du xviii^e siècle. La France prêcha les Droits de l'Homme au lieu des Droits de Dieu. Le sanctuaire de l'Archange naturellement fut dévasté ; Satan y accumula toutes les immoralités humaines pendant trois quarts de siècle, il avait bavé aussi tout son fiel sur Jeanne d'Arc. Une partie de la réparation est déjà venue, gage du reste. Depuis 1867 l'Archiconfrérie répand le culte de saint Michel jusqu'aux antipodes, et, en 1877, au nom du Pape et aux applaudissements de la France, la statue de l'Archange était couronnée dans sa basilique alors rendue au culte, mais portant encore plus que les cicatrices des dévastations subies. Chose curieuse, c'est vers cette époque que le procès de canonisation de Jeanne d'Arc, arrêté jusque-là par des difficultés qui paraissaient insurmontables, fut abordé d'une manière définitive, tant l'Archange et la glorieuse héroïne sont intimement unis à l'honneur comme à la peine ; et la Béatification solennelle vint poser sur le front de Jeanne l'auréole tant attendue en 1909, au milieu des fêtes inoubliables du douzième centenaire de la prise de possession du Mont Tombe et de la France par saint Michel.

Hasard que tout cela ? Est-ce hasard aussi que le premier des armistices qui termina la grande guerre fut signé le 29 septembre 1918, au jour où pour la première fois la fête de saint Michel était célébrée sous le rite de première classe dans l'Univers ? Pour ceux qui lisent dans l'Évangile que Dieu connaît le nombre de nos cheveux et que pas un ne tombe sans sa permission, le hasard n'est que le nom païen de la Providence. C'est elle qui ménage ces coïncidences pour la consolation et la lumière des cœurs fidèles.

Jeanne d'Arc a reçu les suprêmes honneurs de la canonisation dans la première année d'une paix bien difficile, mais qui inaugure une ère nouvelle de l'histoire du monde. N'est-ce pas saint Michel qui nous l'envoie à l'aube de cette ère, comme jadis au xv^e siècle, pour sauver la Foi tant combattue de la France, afin que notre Patrie puisse continuer les *Gesta Dei per Francos* ? Notre époque a tant de ressemblances avec la sienne ! La fête de Jeanne a été acclamée comme fête nationale ; c'est signe que nous ne sommes pas incapables de comprendre les insinuations d'en haut. Mettons-nous donc sous la conduite de Jeanne d'Arc et de saint Michel, et tirons la conclusion des rapprochements qui précèdent : Saint Michel non seulement veut être honoré, mais veut l'être sur le Mont de son choix ; c'est de là qu'il rayonne sur la France. Nos

ancêtres lui avaient bâti un sanctuaire superbe et n'avaient rien épargné pour qu'il fût vivant et animé, pour que la louange divine y retentit nuit et jour ; la réparation commencée en 1865 ne sera complète que lorsque les antiques voûtes de ce sanctuaire entendront de nouveau, et la nuit et le jour, les mélodies et les prières qui les ont fait vibrer pendant de si longs siècles. A nous catholiques de France de ne jamais l'oublier.

E. D.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{lle} Joséphine Baroni, de Saint-Étienne, et M^{lle} M. Chaix, de Marseille, ont été admises au nombre des protectrices des Œuvres du Mont Saint-Michel (100 fr. versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Laporte, à Villedieu-la-Marine ; M. Louis Chaumont, de Ay-Champagne ; Révérende Mère Sainte Elodie, J. M. de Lauzon-Levis ; M^{lle} Marie Thieuleux, de Solre-le-Château.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 août au 16 octobre 1920. 1207 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

CONSÉCRATIONS. — 125 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges (16 août 16 octobre 1920).

EX-VOTO. — PLAQUES DE MARBRE : « MERCI, 1920. M. P. » — « MERCI A SAINT MICHEL, 21 DÉC. 1886. P. DE B. » — « MERCI A SAINT MICHEL, 1914-1919. P. DE B. » — « MERCI A SAINT MICHEL. M. D. V. P. » — « MERCI A SAINT MICHEL. R. F., 1920 » — « MERCI A SAINT MICHEL. R. C. » — MERCI. 22 AVRIL 1915.

Une belle bannière d'exposition en cuir repoussé et enluminé, en reconnaissance à saint Michel : préservation de combattants pendant la guerre.

Un dessus de thabor, finement brodé par une brave fille de la Lorraine.

Un joli pavillon de ciboire.

Une inscription brodée, sous verre : « Reconnaissance à saint Michel Archange pour sa protection sur mes trois fils pendant la guerre 1914-1918. — C. du M. »

Un dessus de crédence, en fine batiste et quatre purificateurs en toile, confectionnés par des Rouennaises très dévouées à saint Michel.

Une croix de guerre, déposée sur l'autel de saint Michel en action de grâces.

Chronique du Mont Saint-Michel

Sainte Jeanne d'Arc et saint Michel

(12 et 29 septembre 1920)

Ces deux noms et ces deux dates résument bien, si je ne me trompe, la période qui va du 15 août au 15 octobre. Toutefois, comme autour des hautes cimes modestement s'étagent les sommets moindres, on saura que d'édifiants pèlerinages se rangèrent alentour : cadre, si l'on y tient, des glorieuses journées.

La seconde quinzaine d'août et la première de septembre eurent en somme l'allure étourdissante des précédentes semaines. Egal remue-ménage, mêmes cris de sirènes pareilles foules bigarrées, bruyantes et stupides. Plus de 100 voitures automobiles tous les jours et des trains bondés, il fallait voir comme, par exemple le 29 août et le 5 septembre, journées des courses du Mont Saint-Michel. Car on a recommencé à courir sur l'hippodrome de Beauvoir. Des marées exceptionnelles provoquèrent une affluence qui ne l'était pas moins. Le 16 août au soir, plus une chambre à prendre dans les hôtels, foi de Saint Symphorien ! Saint Symphorien est, ici, un saint auquel se vouent, en suprême recours, les ecclésiastiques en peril de coucher à la belle étoile. N'est-ce pas ce même soir qu'un yacht de Saint-Malo vint mouiller sous les Fanits ? L'événement étant plutôt rare, je le note au vol. O merveille ! pour un peu plus, le pont tournant de Beauvoir allait être sommé de tourner pour livrer passage à un navire, le premier depuis que le pont existe. Heureusement, on n'en vint pas à cette extrémité, comme dit Bossuet. Que Messieurs les ingénieurs dorment en paix !

Le 22 août, un beau dimanche, deux Sociétés sportives : « la Mélorienne », de Saint-Méloir des Ondes (Ille-et-Vilaine), et les « Cadets de Bretagne », de Rennes, ensemble près de 200 jeunes gens, sont dispersés dans les rues et venelles ou sur la grève. A l'appel du clairon, ils se rassemblent à l'église paroissiale, où ils chantent avec âme des cantiques, prient très pieusement et s'inclinent sous la bénédiction de Jésus-Hostie. Non moins pieux les paroissiens de Désertines (Mayenne) invoquent saint Michel, le 30 août, après une course de 70 kilomètres en auto-camion.

* * *

Mais il est temps de bondir sur les cimes. Que ne sommes-nous des virtuoses de l'information ? Eux du moins ne craignent pas le vertige. Oyez plutôt. Vers la fin d'août il n'était bruit dans la presse de Paris et de la Province que de la grande manifestation patriotique et religieuse qui aurait lieu en l'honneur de Jeanne d'Arc, au Mont Saint-Michel, le 12 septembre, sous la présidence de M. Gustave Guérin, député de la Manche. On comptait les étendards, bannières et oriflammes qui seraient portés au Mont, après avoir fait la splendeur du cortège du Vieux-Marché de Rouen. On annonçait une foule de parlementaires et, naturellement, une foule de discours. En outre — et ceci du moins nous le savions de longtemps et de bonne source — au 12 septembre était fixé le 6^e pèlerinage national organisé par l'Association de Notre-Dame de Salut. Les administrations, celle des postes notamment, furent éblouies devant ces brillantes perspectives...

Bref, le samedi 11 septembre, à l'heure prévue par le programme, les pèlerins de Notre-Dame de Salut sont déposés au Mont Saint-Michel. Ils sont une centaine ; ils seraient le double et davantage si nos hôtels, envahis par les touristes, n'avaient dû avouer leur insuffisance. A 9 h. 1/4, on procède aux flambeaux et « au chant de ces beaux cantiques où passe toute entière l'âme populaire ». La mer était là gazouillant gentiment au pied des murs et reflétant les étoiles en son miroir mouvant. « Par moments, dit le reporter de *la Croix*, à la lumière des feux de bengale, les hauteurs du Mont s'illuminaient, et la forteresse apparaissait comme une vision aérienne suspendue entre le ciel et l'Océan ».

Le lendemain, à 9 h. 1/2, le Comité de Réparation nationale envers Jeanne d'Arc organisait sur la Digue le cortège des bannières. De celles-ci on doit dire qu'elles ont à des degrés divers une valeur d'art, mais toutes également une réelle beauté de dévotion touchante et de souvenir. La collection en est imposante déjà. Souhaitons qu'elle s'amplifie encore et se complète sans tarder. On sait qu'après Rouen et le Mont Saint-Michel, elles flotteront à Montmartre, à Domrémy, sur toutes les collines saintes de France.

La bannière du Mont Saint-Michel ouvre la marche, jusqu'à l'esplanade de la Croix de Jérusalem. Car c'est là, sous la calotte des cieux, à défaut des voûtes de la Basilique, que sera chantée la messe solennelle d'action de grâces, par M. le chanoine Mormentyn, de Lille. Confiants dans la Providence, nous n'avons pas dressé la tente. L'autel seul, sous le ciel. La température est d'une douceur incomparable. De la tour du Nord à la Claudine, sur les courtines des remparts, sur les parapets des venelles et des chemins de ronde, aux créneaux

de la Barbacane et sur les grands degrés, une foule est assemblée, que l'on évaluera à plus de trois mille personnes. Le tableau est connu, depuis les splendides journées du xix^e centenaire, qui revivent en celle-ci.

A l'Évangile, M. l'abbé Bertrand, du Pèlerinage national, prononce un discours de circonstance dans lequel il montre la mission de la France en ce monde et la mission de saint Michel auprès de la France. Dans le passé, l'Archange a été l'inspirateur de Jeanne d'Arc : à cette heure, c'est encore lui qui nous fait entendre le mot de ralliement pour vaincre les ennemis actuels de Dieu : « Qui est comme Dieu ? » c'est-à-dire : « Qui est vérité, beauté, bonté comme Dieu ? »

Après la messe, les bannières regagnent, par la Grande-Rue, leur quartier général : le garage hospitalier qui les abrite. A 2 heures, les voici qui encadrent de nouveau l'autel de l'esplanade. Mais le sanctuaire est devenu salle de conférence. Les tribunes de pierre sont garnies et le parterre est rempli. Mgr Lepetit, qui avait présidé en costume prélatice la cérémonie du matin, est maintenant en habit de ville. Il déclare la séance ouverte et prononce d'une voix qui vibre d'émotion et atteint les plus éloignés des auditeurs, une brève allocution. « Je vous apporte, dit-il, le salut de Mgr Guérard, le digne successeur du cardinal de Longueuil, évêque de Coutances, et de Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches qui, chargés par le pape de reviser le procès de Jeanne d'Arc, le déclarèrent « illégal et inique ». Je salue vos bannières. Je salue cette légion de drapeaux, à la tête desquels flottent ceux de Strasbourg et de Metz, qui commémorent les plus grandes étapes de la plus grande épopée de l'histoire. » Monseigneur rappelle que Jeanne d'Arc, après Reims, avait formé le dessein de délivrer le Mont Saint-Michel assiégé. Elle en fut empêchée... « comme nous le fûmes un jour, et non par l'Anglais, de saluer à notre tour le Patron séculaire du pays ». Mais, au soir du 3 juillet 1919, les pèlerins entendirent « la voix prophétique des moines savants et saints, la voix des preux chevaliers : Au revoir ! A bientôt !... Quelle meilleure occasion d'adjurer les pouvoirs publics, en tout respect et en toute confiance, de hâter l'heure de la réaffectation au culte de la merveilleuse basilique ? La date de l'ouverture pure et simple aux foules priantes ? Je l'ignore et je fais crédit à la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc. La date ? Elle est certaine, et pourquoi pas prochaine ? »

Les applaudissements ont à maintes reprises coupé cette allocution de notre directeur. Ils crépitent plus fort pour souligner la déclaration finale.

M. Gustave Guérin, député de la Manche, se lève alors et

lit une magnifique conférence, « toute vibrante de foi et de patriotisme sur la Tradition de la France. Cette tradition est formée d'une trame qui relie le passé au présent pendant plus de quinze siècles. Cette trame, toujours visible dans les mille péripéties de notre existence nationale, c'est le catholicisme. L'orateur met en évidence l'action de saint Michel dans notre histoire nationale et souligne délicatement la condescendance de l'archange qui, pour se mettre plus près de nous, confia sa force invisible à une créature humaine faite comme nous et accessible à tous, l'humble bergère de Domrémy. Il montre en Jeanne d'Arc le modèle de la France. Jeanne ne combattait que pour la paix. Le soldat français n'a pas eu d'autre idéal. Jeanne n'aspirait qu'à reprendre l'humble vie de labeur. Le soldat français est retourné au travail. Jeanne fut généreuse. La France est généreuse envers tous. Elle vient de le montrer en volant toute seule au secours de la Pologne ». (*La Croix*).

Et M. le député Guérin, très applaudi, d'exprimer à son tour l'espoir que bientôt serait rendue à sa vraie destination la Basilique de Saint Michel.

M. Pierre Drapeau, président-fondateur du Comité de Réparation nationale envers Jeanne d'Arc, aborde enfin la tâche laborieuse de remercier « tout le monde ». Il le fait dans une improvisation charmante de finesse et de bonhomie. Quoi qu'il en dise, il n'oublie personne.

Puis, comme dans les fêtes, à la salle de conférence succède la basilique de plein air. On chante les Vêpres de la sainte Vierge. Après quoi, les bannières défilent pour la quatrième fois.

A 4 h. 1/2, dans l'église paroissiale, nouvelle conférence aux pèlerins du National, par un chapelain de saint Michel. On en trouvera plus haut les idées maîtresses. Enfin, à 8 h. 1/2, dernière procession aux flambeaux. Les étendards y figurent en bon nombre, face aux étoiles et à la mer. — Journée bien remplie, glorieuse pour Dieu et pour ses saints.

Cependant le pèlerinage national n'a accompli que la première partie de son programme. Le lundi est marqué par la traditionnelle visite à l'Abbaye et le pèlerinage à Notre-Dame la Gisante, à Tombelaine. Au surplus, dirons-nous avec *la Croix* « cette partie du programme, malgré son intérêt et son caractère pittoresque, s'efface devant la cérémonie religieuse du matin à l'Église paroissiale. Mgr Christoff, du rite gréco-slave catholique, a célébré la messe du pèlerinage au milieu d'une assistance recueillie autant qu'émerveillée par ce spectacle nouveau. Le célébrant a eu soin avant la messe, d'expliquer les diverses parties du saint sacrifice selon la liturgie

de saint Jean Chrysostome, de sorte que tous ont pu, sans autre indication, s'unir à l'Évangile, à l'Offertoire, au *Credo*, à la Consécration chantée par le célébrant sur une douce et pieuse mélodie. Mieux encore, près de 80 fidèles présents se sont approchés de la sainte Table et ont communiqué sous les deux espèces. Acte de foi très touchant qui n'aurait pas manqué d'impressionner très heureusement nos frères d'Orient, s'ils avaient pu en être les témoins. Cette messe et cette communion constituent un véritable événement. Ce n'est que la conséquence du privilège accordé par le droit canon à tous les fidèles de communier dans le rite du prêtre célébrant. Saint Michel, l'Archange si vénéré en Orient, n'a-t-il point voulu nous donner les prémices des temps nouveaux qui verront sans doute s'accomplir bientôt cette union des Églises si chère au cœur de Benoit XV ! »

Quand, au retour de Tombelaine, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée aux pèlerins ; quand on eut échangé les « merci » et les « au revoir », il fut temps de songer aux préparatifs du départ.

Soyons téméraires dans la conciliation : de part et d'autre, ceux qui restaient et ceux qui s'éloignaient éprouvaient une égale satisfaction et des regrets identiques. Trop tôt on se séparait.

« Vraiment Dieu avait envoyé son Ange » pour préparer les voies au pèlerinage national, toujours parfait ; mais Il avait envoyé aussi les aimables fourriers de Notre-Dame de Salut, les Pères Honoré et Victorin, qui se jouent de la belle manière à travers toutes les difficultés.

* * *

Les journées des 11, 12 et 13 septembre devaient avoir un épilogue fort intéressant, le 16 septembre, dans le pèlerinage de Briouze (Orne). Quarante hommes, chrétiens résolus, renouèrent ce jour-là une tradition très vénérable. La Confrérie de Saint-Michel, si prospère et si grandement utile aux paroisses du diocèse de Séez avant la Révolution et depuis, est rétablie à Briouze. Le roi en fut élu et acclamé au Mont Saint-Michel. Le pèlerinage avait commencé par une messe basse célébrée par M. le Doyen ; elle continua par la grand' messe chantée par M. le vicaire Hue et par un sermon de circonstance ; enfin la bénédiction du T. S. Sacrement termina la journée. Vie et succès à la Confrérie de Briouze !

En somme, ce que sont aujourd'hui dans nos paroisses les groupements du Noël pour les jeunes filles, la confrérie de Saint-Michel bien comprise, comme au diocèse de Séez, peut l'être pour les hommes. Or, il nous a été donné, une fois

de plus, de constater la vitalité des Comités noëlistes de la région. Le 28 septembre une centaine de Noëlistes tenaient assemblée au Mont Saint-Michel. « Nouvelet » manqua, il est vrai, retenu à Paris par une fâcheuse indisposition. Mais ces demoiselles, au témoignage de la *Semaine Religieuse* de Coutances, voulurent tout avoir quand même : « Messe de communion avec allocution par M. le doyen de Montsûrs (Mayenne) — qui se trouvait là par un heureux hasard, à la tête d'un groupe de 40 femmes et jeunes filles ; — messe chantée à 9 heures, séance de deux heures consacrée à la discussion des rapports, sous la présidence de Mgr Lepetit ». Etaient représentés les Comités de Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé, Rennes, Fougères, Vitré, Dinan, Saint-Brieuc, Nantes, Avranches, Villedieu, Pontorson, Paris-Trocadéro. Dans l'après-midi, Mgr Guérard voulut adresser ses paternels conseils à cette ardente jeunesse, avant la bénédiction du T. S. Sacrement. Parmi les vœux émis au Congrès, plusieurs étaient relatifs à la Liturgie et au chant d'église. Aux divers offices, les Noëlistes firent la preuve que dans ce domaine elles sont aptes à rendre de réels services dans leurs paroisses respectives. Elles chantèrent à merveille, notamment un *Homo quidam* grégorien, que l'on n'entend jamais sans émotion.

Sa Grandeur avait tenu à présider la fête de saint Michel, qui fut vraiment solennelle, en dépit du nombre limité des assistants. A la grand'messe, chantée par M. le vicaire général Charles Guérard, et aux vêpres, Monseigneur assistait pontificalement au trône, entouré de M. le vicaire général Louis Guérard et de MM. les doyens de Pontorson et de Villedieu. Mgr Lepetit occupait sa stalle de directeur des œuvres du Mont. Le prédicateur fut M. l'abbé Dumesnil, supérieur des missionnaires de N.-D.-sur-Vire, qui proposa à l'admiration et à l'exemple de son auditoire d'élite la fidélité de saint Michel : à Dieu, à l'Eglise, à la France. Nos lecteurs regretteront de ne point trouver ici le texte de ce discours. Mais nous n'avons pu vaincre la modestie de l'orateur. La musique fut également appréciée de l'assistance. L'honneur en revient à nos dévoués confrères MM. Legendre et Bérenger, professeurs à l'Institut Notre-Dame d'Avranches, auxquels va notre bien sincère reconnaissance.

Concluons avec la *Semaine* : « La fête de saint Michel clôt pour cette année la série des pèlerinages au Mont. Ils n'ont pas été aussi nombreux qu'on aurait pu le souhaiter ; l'instabilité des conditions économiques et les trop nombreuses entraves qui affectent encore la circulation ne permettaient guère mieux ; on doit signaler pourtant une recrudescence

notable, sûr garant que notre sanctuaire national n'a rien perdu de sa popularité d'avant-guerre et que les fidèles y afflueront encore, le jour où il sera possible d'organiser des trains spéciaux. »
GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Allier : Messe et lampe. V^{ve} T. D. — **Ardèche** : Protection d'un jeune homme. M. B. — **Aude** : 20 francs, en reconnaissance. J. P. — Somme promise pour deux grâces accordées. J. P. — Encore une nouvelle grâce obtenue. Offrande. J. P. — **Calvados** : 2 messes en actions de grâces pour notre famille. J. L. R. — **Ille et-Vilaine** : Messes en actions de grâces pour faveurs temporelles obtenues. M. L. — **Indre-et-Loire** : Messe. M. B. — Un cierge. M. B. — **Loire-Inférieure** : Un pavillon de ciboire en actions de grâces. M. B. — **Manche** : Inscription dans l'Archiconfrérie, en actions de grâces. F. V. « Grande reconnaissance à saint Michel, qui pendant la guerre, a protégé mon mari au milieu des dangers. — Le saint Archange m'a encore secourue, tout récemment, dans des embarras pécuniaires, et m'a obtenu, le jour de sa fête, une autre faveur. Je lui recommande actuellement une très grande grâce. S. D. » — **Marne** : Offrande en actions de grâces. L. C. — **Oise** : « Le grand saint Michel m'a visiblement aidée dans diverses circonstances et je l'aime beaucoup. » V. T. — **Rhône** : Messe. C. C. — **Saône-et-Loire** : « Nous avons au Hiéron de grandes actions de grâces à rendre à saint Michel, patron de notre Musée, qui lui a été consacré en juin 1919, qui porte depuis juin 1920 sa statue, au-dessus du portique d'entrée. Nous avons bénéficié à la fois de faveurs d'ordre surnaturel et de grâces temporelles. Chaque jour une explication du Musée du Règne social de Jésus-Christ (Hiéron) est donnée aux visiteurs : il y est toujours parlé de saint Michel et de son rôle si éminent dans la réalisation du plan divin du Règne social de Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. » G. de N. — **Haute-Savoie** : Messe. M^{me} C. F. — **Seine** : Cierge. M. D. — Messe. E. B. — Offrande. M^{me} P. — Offrande. Succès à un examen. J. M. — **Seine-Inférieure** : « Je prie à toutes vos intentions et à celles des prêtres qui travaillent à répandre le culte du Séraphin auquel je dois pour ma part de grandes actions de grâces et pour lequel je ne puis faire que bien peu de choses. » L. A. — **Vendée** : Messe et offrande. Deux fils protégés pendant la guerre. C^{tesse} A. de R. — Offrande et cierge. Succès obtenu. M. C. — **Réunion** : « La puissance d'intercession de saint Michel a été merveilleuse. Sa médaille fut mise sous l'oreiller d'un malade jusqu'ici rebelle aux secours de la Religion. Trois heures après, le malade se confessait, communiait, et recevait l'extrême-onction en pleine connaissance. Aujourd'hui guéri, il est heureux d'avoir compris et pratiqué ses devoirs de chrétien. » Messe en actions de grâces. E. H.

L'abondance exceptionnelle des matières nous oblige à remettre au prochain numéro une longue liste d'associés et amis défunts, pour lesquels on voudra bien ne pas différer de prier.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES
DANS LA 46^e ANNÉE (1920)
DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

I. — Doctrine et Piété.		
Fête du 8 juillet :		Sainte Jeanne d'Arc 82
Discours du R. P. ROUILLON ...	53	
II. — Bulletin des Associés.		
Carême (Le) (E. D.).....	4	Récolte (La) (E. D.)..... 49
Droit de grève (Le) (E. D.)....	33	Reprise des relations avec le Souverain Pontife 80
Estime de la grâce sanctifiante (L') (E. D.).....	65	Succès des Retraites pascales (Le) (E. D.)..... 17
Intentions du Souverain Pontife (Les) (E. D.).....	49	Syndicats catholiques (Les).... 80
Nouveau Gouvernement de la France (Le) (E. D.).....	2	Travail (Le) (E. D.)..... 17
Pain eucharistique (Le) (E. D.)..	67	Vocations sacerdotales (Les) (E. D.)..... 36
III. — Chronique du Mont-Saint-Michel		
Chronique du Mont Saint-Michel (GINGATZ) 9, 21, 39, 61, 71,	89	ment (E. D.)..... 51
Fête anniversaire du Couronne-		Sainte Jeanne et saint Michel (12 et 29 septembre) (GINGATZ) .. 89
IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.		
Annales.....	7	Fête de saint Michel 70
Anniversaire du Couronnement.	39	Franco de port??..... 38
Associés.... 7, 21, 38, 50, 69.	88	Messes 51
Bibliothèque.....	50	Mois de saint Michel..... 50
Consécration..... 7, 21, 38,	88	Pèlerinage national (6 ^e)..... 69
Ex-voto..... 8, 38, 50, 69	88	Protecteurs..... 21, 69, 88
		Zélateurs.... 7, 21, 38, 50, 69, 88
V. — Échos et Nouvelles.		
Noces d'or.....	11	« Rapatriement » de saint Michel (Le)..... 11
Pieuses industries.....	11	
VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.		
Exilés du Mont Saint-Michel en 1788 (Les) (E. DUPONT).....	24	Saint-Michel (1666-1789) (E. DUPONT)..... 4
Répertoire des détenus de l'ordre du Roi à l'Abbaye du Mont		Vocabulaire montois (Chan. L. BOSSÉDORF)..... 24
VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.		
Diocèse de Limoges (A. LECLEA).....		19
VIII. — Actions de Grâces.		
13, 29, 46, 62, 79, 93.		
IX. — Adieux aux Défunts.		
15, 30, 47, 63, 79,		

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Gabriel BEAUGHESNE, rue de Rennes, PARIS-VI.

La Parole éducatrice au Catéchisme de première Communion, par M. l'abbé DELERUE, curé de Saint-Jacques et Saint-Christophe de Montrouge (Paris). Lettre-Préface de S. G. Mgr ROLAND-GOSSELIN, auxiliaire de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris. — 1 vol. in-8 couronne (xiii-331 pp.), 7 fr. ; franco. 7 fr. 70.

On trouve en cet ouvrage le développement de pieux avis et d'exhortations morales dont la substance fut donnée déjà par l'auteur avec un succès particulièrement fructueux, durant sa carrière apostolique de catéchiste, et de catéchiste soucieux de l'éducation morale des enfants, de leur initiation et de leur formation chrétienne.

Les cadres adoptés par l'auteur lui permettent de passer en revue chacun des devoirs auxquels l'enfant est tenu de s'astreindre, chacune des bonnes habitudes qu'il doit contracter, chacun des défauts ou des dangers contre lesquels il doit réagir. M. l'abbé Delerue étudie, en de courts et clairs chapitres, *la Journée chrétienne de l'Enfant, le Dimanche chrétien et le Mois chrétien de l'Enfant, les Amis et les Ennemis de l'Enfant, les Vices capitaux et les Vertus capitales*. Volume rempli d'excellentes vérités, dites en fort bon langage français. (Les Études, Yves de LA BRIÈRE.)

P. TÊQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI.

Abbé J. MILLOT, *Retraite sur les grands Moyens de Salut*, in-12. — Prix : 5 fr. Franco. 5 fr. 45.

Après la Retraite sur les grandes Vérités, M. Millot offre à ses confrères la retraite sur les grands Moyens de Salut : Prière, Confession, Dévotion à Marie. Le volume suivant, qui doit paraître en janvier, nous parlera du grand moyen de salut qu'est la sainte Communion.

P. Alexis de BARBEZIEUX, M. C. *Le Chrétien en Retraite*. in-12, pp. ix-472. — Prix : 7 fr. 50. Franco. 8 francs.

Cet ouvrage est un recueil de 28 sermons prêchés au Canada par le célèbre missionnaire, le P. Alexis de Barbezieux, qui, parti de France, évangélisa, avec tant de succès, ce vaste pays, pendant de nombreuses années. Un chef de famille parisien, à qui les bonnes pages du sermon sur le Mari et l'Épouse avaient été communiquées, demanda naïvement si elles n'avaient pas été écrites pour sa situation. Nullement, certes, puisque l'auteur l'ignorait complètement. Mais tous les maris, jeunes gens, jeunes filles, épouses, etc., pourront redire la même parole. « C'est pour moi que ces pages ont été écrites. »

Chanoine VARDON. *Une Ame d'Épouse et de Mère*, 1 volume in-12, franco. 4 francs.

Une citation de la lettre de Mgr l'Évêque de Poitiers à l'éditeur dira la valeur bienfaisante de cet ouvrage : « Ces lettres qui resplendent une âme si belle, si résignée, si généreuse apporteront aux cœurs endoloris un baume salutaire. Elles aideront les âmes trop nombreuses que la douleur isole et replie sur elles-mêmes à sortir de cet isolement pour se livrer, à l'exemple de votre héroïne, aux œuvres de dévotion et de charité et, comme elle, à ne jamais perdre de vue le ciel. »

FÊTES DE PARAY-LE-MONIAL

LE GRAND JUBILÉ DE SAINTE MARGUERITE-MARIE

Ce Jubilé pourra se gagner à cinq époques différentes : Du 8 au 24 Octobre 1920 ; Du 20 Avril au 5 Mai 1921 ; Du 20 Mai au 5 Juin 1921 ; Du 4^e au 15 Août 1921 ; Du 2 au 17 Octobre 1921.

Conditions : Trois visites à la Chapelle de la Visitation et trois visites à la Basilique (elles pourront être faites le même jour), confession et communion en vue du Jubilé, confession pouvant être faite ailleurs qu'à Paray-le-Monial; enfin un jour de jeûne dans l'un des huit jours qui précèdent les visites et la communion, et une prière à l'intention du Souverain Pontife.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Mont Saint-Michel, Guide complet du Visiteur. Topographie, histoire, description, par la Rédaction des *Annales* du Mont Saint-Michel. 50 photogravures. 4 plans détaillés. Prix 1 fr. 50. Franco : 1 fr. 65.

« Complet et résumé, savant et agréable, pratique, clair, sûr et bon marché. C'est le roi des guides ». Cette appréciation flatteuse — que nous n'avons pas cherchée — est d'un grand ami du Mont Saint-Michel.

Adresser les demandes à M. le Directeur des *Annales*, au Mont Saint-Michel (Manche).

Aux Bureaux des « *Annales* », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

I. — BROCHURES

1. **Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir**, par le P. A. V. (Illustré)..... 0 fr. 20 l'unité.
2. **Le Mois de saint Michel**, par la Rédaction des *Annales*. 32 lectures pour le mois de septembre. (Illustré). 0 fr. 50 l'unité.
3. **Saint Michel, protecteur de la France**, par A. RASTOUL. 1 fr. 75 l'unité.
4. **Fetit Manuel de la Dévotion française à saint Michel, Ange gardien de la Patrie**, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. In-32 (72 pages) : 0 fr. 50 l'unité.

II. — OUVRAGES D'ACTUALITÉ

1. **Le Mont Saint-Michel**, par M. le chanoine BOSSEBUP. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 15 francs.
2. **Les Merveilles du Mont Saint-Michel**, par PAUL FÉVAL. Prix : 3 francs.
3. **Le Mont Saint-Michel inconnu**, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 2 francs.
4. **Les Prisons du Mont Saint-Michel**, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 2 francs.
5. **La Bastille des Mers**, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 7 francs.
6. **Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 25.
7. **Saint Michel et les Saints Anges**, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 francs.
8. **Les Mystères du diable dévoilés**, par M. le chanoine SOYER. Prix : 1 fr. 25.
9. **Essai sur l'Ange et l'Homme**, par M. le chanoine SOYER. (Deux volumes in-12.) Prix : 4 fr. 25.
10. **Trois Villes Saintes : Ars-en-Dombes, Saint-Jacques-de-Compostelle, Le Mont Saint-Michel**, par Emile BAUMANN. Prix : 5 fr. 75.
11. **La Fée des Grèves**, par Paul FÉVAL. Prix : 5 fr.

Le Port en sus.

S'adresser à M. le Directeur des *Annales*, Mont Saint-Michel (Manche) pour chapelets, médailles, statuettes, images de saint Michel.

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



1^{re} LIVRAISON JANV.-FÉV. 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Chèques postaux : RENNES, 442

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. *Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel.* — Honoraires : 5 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — *Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens*
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr., 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.
- 7° **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les Annales, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 442.

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(À partir du 4 Octobre 1920)

TOUS LES JOURS :	}	Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 55.
		Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 15, 17 h. 10.
EN OUTRE, le mercredi :	}	Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.
		Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

47^e Année. — 1^{re} Livraison. — Janv.-Févr. 1921.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Bonne année* (E. D.) (p. 1) ; *Crainte de Dieu* (E. D.) (p. 3). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 7) ; *Zélateurs* (p. 7) ; *Associés* (p. 7) ; *Consécrations* (p. 7) ; *Ex-voto* (p. 7) ; *Chèques postaux* (p. 7). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATA) (p. 8). — L'EXIL DE M. LEVAILLANT DE PLÉMONT (ÉTIENNE DUPONT) (p. 10). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 13). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 14).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et de février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 1^{er} JANVIER et SAMEDI 5 FÉVRIER, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES du 15 au 23 de chaque mois. Nous y engloberons toutes les intentions particulières de nos associés et spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres. Les intentions générales que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir seront : pour la neuvaine de janvier : UNE SAINTE ET BONNE ANNÉE POUR TOUS NOS ASSOCIÉS ; pour celle de février : LE RÉVEIL DE LA CRAINTE DE DIEU DANS LES AMES CHRÉTIENNES.

*
*
*

La neuvaine de janvier sera pour nos associés, nos zélateurs et nos bienfaiteurs. Il est tout naturel que nous nous souhaitions la bonne année de cette façon, puisque le but de l'Archiconfrérie est de nous aider mutuellement sur le chemin du ciel. Elle n'est pas une œuvre à laquelle nous avons donné notre nom, mais dont ensuite nous nous désintéressons ; elle doit au contraire

nous être d'un puissant secours dans notre vie chrétienne. Riche en faveurs spirituelles, ce serait dommage pour nous de gaspiller un pareil trésor.

Les indulgences d'abord y sont nombreuses ; chaque fascicule des *Annases* les rappelle d'une manière pratique. Tous les lundis le saint sacrifice de la Messe est offert pour les associés vivants et défunts. Sans doute même ceux qui n'y songent pas en profitent, car Dieu est au courant de leurs besoins ; nous savons cependant qu'il est bon d'avoir des intentions spéciales dans nos prières, et par conséquent un associé soucieux de son âme aura soin, le dimanche par exemple, de formuler dans son cœur les intentions pour lesquelles il désire que la messe du lendemain soit offerte dans le sanctuaire et généralement à l'autel même de l'Archange. Pour Dieu il n'y a pas de distance et, dans nos relations avec les êtres du monde surnaturel, depuis longtemps, la téléphonie sans fil est en usage. Mettez vos délices dans le Seigneur, dit le psaume XXXVI, et il vous accordera ce que votre cœur demande. Encore est-il qu'il faut songer à demander. Nous dirons la même chose des messes offertes pour les zélateurs et bienfaiteurs le premier samedi du mois, tous les samedis de septembre et à certaines fêtes qui sont toujours rappelées dans les *Annales*, précisément pour que les intéressés y puissent penser à temps.

Outre ces messes, chaque mois une neuvaine solennelle est célébrée dans l'église du Mont Saint-Michel, généralement du 15 au 25. Les associés sont invités à y prendre une part active, au Mont s'ils s'y trouvent en pèlerinage, autrement dans leurs paroisses respectives, par la récitation du chapelet de saint Michel, en union avec celui qui est dit dans l'église du Mont au cours de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Nous les convions à envoyer leurs intentions particulières et à se faire représenter près de l'Archange soit par un cierge, soit par une lampe qui brûlera en leur nom. Pendant la guerre les lampes étaient nombreuses devant la statue de saint Michel. Vint un moment où l'huile se fit extrêmement rare. Quand elle reparut, elle monta comme le reste à des prix auxquels nous ne sommes pas encore faits : les lampes ne se rallumèrent pas ; la tradition reprend mais lentement ; il serait à propos d'y revenir afin que le sanctuaire de l'Ange gardien de la France ne parût pas délaissé. Les intentions qui nous sont envoyées pour les messes ou les neuvaines ne peuvent être publiées à raison de leur nombre, mais elles sont déposées dans un coffret spécial au pied de la statue de saint Michel. Si elles étaient écrites sur des feuilles séparées ou facilement détachables des lettres d'affaires, le service serait simplifié.

Beaucoup de nos zélateurs et zélatrices sont admirables de

régularité et d'entrain. Saint Michel saura leur manifester sa reconnaissance en temps voulu : ce n'est pas pour les hommes que nous travaillons mais pour Dieu. Nous prions pendant cette neuvaine pour que le zèle de tous prenne une nouvelle expansion. Les temps sont durs sans doute, et les œuvres nombreuses ; mais raison de plus pour continuer nos supplications auprès de l'Ange de notre Patrie, qui, sortie heureusement par sa protection des difficultés si cruelles de la guerre, est menacée de se voir accabler par celles de la paix. N'oublions jamais que le premier armistice a été signé le jour même de la fête de notre grand Archange.

Aimons donc notre Archiconfrérie et redoublons d'ardeur pour profiter des avantages spirituels qu'elle nous offre et des secours qu'elle ménage à notre progrès dans la perfection ; mais rappelons-nous aussi que nous avons pris à cœur de rendre au culte du glorieux Archange la splendeur qu'il avait dans notre France aux siècles passés. Il reste fort à faire. Qu'importe, si nous ne désespérons pas et si chacun de nous travaille selon ses forces dans son milieu ? Nous sommes au service d'un bon maître qui récompense l'effort même infructueux. Faisons donc des efforts et Dieu donnera le succès quand il jugera le moment venu.

* * *

Le mois de Février nous ramène le Carême, juste le temps où toutes les âmes vraiment chrétiennes sont invitées à raviver en elles-mêmes le sentiment de la crainte de Dieu, afin de se lancer joyeusement dans la carrière de la pénitence et de la mortification si nécessaire et pourtant si incomprise de nos jours.

Peu de préceptes sont rappelés d'une manière aussi notoire dans la Sainte Ecriture que celui de la crainte de Dieu : nul n'en est exempté, pas même la bienheureuse humanité de Notre-Seigneur. Lorsque Isaïe veut nous décrire les beautés de cette nature, il énumère les dons du Saint-Esprit et termine par cette parole : « et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur ». Malgré cela on a voulu éliminer ce sentiment de la vie parfaite. Les quietistes du XVII^e siècle l'ont tenté et ils ont été condamnés ; c'était renverser l'ordre établi par Dieu : c'était aller contre les besoins mêmes de la nature humaine. Si l'erreur a été condamnée, elle n'a pas disparu des mœurs ; son esprit pénètre aujourd'hui la vie de la plupart des chrétiens, de là l'indifférence totale pour la pénitence devenue un luxe à l'usage d'un petit nombre d'excentriques. Fausse piété que tout cela, on s'en aperçoit vite aux ruines que cause souvent la moindre tentation, à tout le moins à l'insouciance de ces chrétiens pour tout progrès dans la vertu, à l'obstination avec laquelle ils veulent allier une vie pieuse et des défauts chéris et soigneusement entretenus. La

parole de Notre-Seigneur demeure : « Craignez celui qui peut envoyer âme et corps dans l'enfer » et celle de saint Paul : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement ». « La crainte du Seigneur est le commencement de la Sagesse. La plénitude de la Sagesse c'est de craindre le Seigneur », disent toujours les Proverbes.

Si donc nous voulons mener une vie sérieusement chrétienne, il ne faut pas nous écarter de la voie tracée par l'Esprit de Dieu, pour prendre des voies qui paraissent bonnes à l'homme, mais qui conduisent à la perdition. Etablissons-nous au contraire, solidement dans la crainte de Dieu et nous deviendrons parfaits, car celui qui craint Dieu ne verse pas dans la négligence, dit l'Ecclésiaste.

Indépendamment de l'ordre de Dieu, nous trouvons dans les conditions mêmes de notre existence de multiples motifs de crainte.

Nous sommes ineffablement riches, riches de la vie même de Dieu, riches de trésors de mérites qu'une soigneuse administration de notre capital surnaturel a pu nous acquérir. Ces trésors nous les portons dans des vases fragiles, l'expérience est là pour nous l'apprendre.

Est-il grand le nombre de ceux qui gardent sans tache leur innocence baptismale jusqu'au tribunal de Dieu? Est-ce que, au contraire, la vie du grand nombre n'est pas une lamentable série de chutes et de rechutes, dans des fautes mille fois déplorées et mille fois renouvelées, un enchaînement de défaites et d'humiliations plus honteuses les unes que les autres? N. S. a parfaitement dépeint notre état dans la parabole du bon Samaritain. Nous sommes le voyageur qui non seulement a perdu toutes ses richesses, mais dont la vie s'échappe par une multitude de blessures. Nous sommes, même les meilleurs, à moitié morts, et nous avons des ennemis qui ne cessent de nous harceler.

Le démon d'abord. Nous ne le voyons pas, mais sa présence est décelée par ses œuvres. Il rôde comme un lion rugissant en quête d'une proie à dévorer. Il n'a épargné ni nos premiers parents, ni Notre-Seigneur lui-même. Aussi comme N. S. nous met en garde contre lui! Il est, nous dit-il, le fort armé qui une fois expulsé revient à la charge sans se laisser avec sept autres esprits plus méchants que lui. Il est le père du mensonge, le semeur de zizanies, le premier homicide, celui qui épie la bonne graine jetée dans les cœurs afin de l'enlever avant qu'elle ait eu le temps de produire des fruits. Il est l'ennemi acharné du Souverain Pontife et de toute l'Eglise : Simon, Simon, Satan vous a demandés tous pour vous cribler comme on criblé le froment. Pratiquement craignons-nous beaucoup le démon?

Observons-nous le précepte de saint Paul ; Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable. Gardons-nous de sacrifier aux idées du monde qui n'admet plus guère cette intervention incessante du démon dans nos affaires, et qui accuse ceux qui y croient encore, d'avoir des idées gothiques, et de vouloir ramener notre siècle au mysticisme du moyen-âge. Revêtons-nous des armes de Dieu pour résister à ce terrible ennemi. L'Eglise possède dans sa hiérarchie l'ordre des Exorcistes, et Léon XIII, il y a quelques années, préoccupé de l'audace croissante des ennemis de l'Eglise, a composé un exorcisme spécial, dont il recommande l'emploi fréquent aux prêtres, mais qui pourrait fructueusement aussi être récité par les simples fidèles (1).

Si le monde rit de ceux qui croient encore dans le démon, c'est qu'il est son allié, et que le plan de Satan c'est de se faire aimer. Il aime les ténèbres et du reste est le prince du monde qui fait la même œuvre que lui. Notre Seigneur est également dur pour les deux, car tous deux travaillent de toutes leurs forces à la perte des âmes, soit en les pervertissant, soit en les enveloppant dans une futilité qui énerve toute vie sérieuse et lui enlève toute fécondité.

Ce qui rend si terrible ces deux ennemis extérieurs, c'est qu'ils trouvent en nous des alliés. Tout appel au plaisir sensible, tout anathème porté contre la violence pratiquée sur soi trouvera en nous un écho infailible. Nous avons des yeux qui veulent voir, des oreilles qui veulent entendre, un cœur qui veut jouir, des passions qui veulent se satisfaire.

Comment, en présence de tant d'ennemis et de tant de faiblesse, ne pas craindre pour le trésor à nous confié, surtout si l'on songe que le résultat de la défaite peut être l'enfer? Si ce n'est pas l'enfer ce sera au moins le purgatoire, la diminution de notre bonheur éternel et de la gloire que nous aurions pu rendre à Dieu. Et pour une âme délicate, qui a scruté le sens profond du premier mot de sa prière de chaque jour : Notre Père, la crainte d'offenser un Père si tendre et si bon, mais aussi un Dieu si saint, sera un stimulant extrêmement efficace à tous les dévouements et à tous les sacrifices.

Appliquons-nous donc pendant ce carême à raviver en nous la crainte de Dieu. Elle sera pour nous un élément de paix, de fermeté, de liberté; elle nous dégagera de toutes les craintes vaines qui assaillent l'incrédule et souvera font de sa vie un véritable esclavage : Celui qui craint le Seigneur ne tremblera point :

(1) Se trouve au Bureau des Annales, en latin, les 10 exemplaires : 0 fr. 60.
— Texte français, même prix.

il n'aura point de peur parce que Dieu même est son espérance. Le mondain est à plaindre ; lorsqu'il oublie Dieu, c'est pour se créer des idoles ; lorsqu'il secoue le joug de la crainte de Dieu c'est pour se heurter contre nombre de terreurs vaines, et trembler là où il n'y a pas lieu de craindre, à moins qu'il ne tremble pour de justes motifs, quand il redoute que les conséquences de ses péchés se retournent contre lui. Le méchant se trouve pris dans son iniquité et il est lié par les chaînes de ses péchés, disent les proverbes. On ne craint pas Dieu, mais on craint le destin, la fatalité, et on met sa confiance dans les plus ridicules ou les plus ignobles porte-bonheur. Combien différents sont les saints ! « Est-ce que vous ne craignez pas de ressentir les effets de la puissance dont nous sommes armés, dit le préfet Modeste à saint Basile ? — A quoi, répond le saint, peut s'étendre cette puissance ? A la confiscation des biens, à l'exil, aux tourments, à la mort. — Menacez-moi de quelque autre chose, reprend saint Basile, car rien de tout cela ne m'épouvante ». — « Il n'y a qu'un seul être dont je porte la crainte dans mon cœur, dit sainte Rose de Viterbe à ses juges, celui dont relève l'Univers entier, celui qui vous jugera vous-même... le Dieu du ciel et de la terre. »

Liberté à l'égard des créatures, respect de Dieu, tel est un autre fruit de la vertu qui nous occupe. Et nous en avons tant besoin, nous autres chrétiens pratiquants, dans nos multiples relations avec Dieu, dans nos prières, dans notre réception des sacrements, dans notre manière d'assister au saint sacrifice de la Messe. Ne sommes-nous pas stupéfaits de notre sans-gêne, lorsque nous réfléchissons à la profondeur des hommages dans lesquels s'abîment les séraphins du ciel ?

Enfin la crainte de Dieu produira en nous la joie. Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur, chantons-nous chaque dimanche à Vêpres. La crainte du Seigneur réjouira le cœur, elle donnera la joie, l'allégresse et la longue vie, dit l'Écclésiastique. Cassien en décrit à merveille la genèse : la crainte produit la joie, car elle engendre la sainteté. « Le principe de notre salut, dit-il, c'est, d'après l'Écriture, la crainte du Seigneur ; la crainte engendre une salutaire componction et la componction le renoncement, c'est-à-dire le dépouillement et le mépris des biens terrestres. De ce dépouillement naît l'humilité, de l'humilité la mortification : la mortification extirpe les vices, les vices disparaissant font place aux vertus qui grandissent et portent leurs fruits. Cette efflorescence des vertus produit la pureté du cœur, et par la pureté du cœur on arrive à la perfection de la charité ». N'est-ce pas la joie parfaite, mieux encore que celle dont saint François parlait avec tant d'enthousiasme à fr. Léon ?

Et cette joie sera indéfectible ; après avoir embelli tous les instants de la vie du chrétien, elle sera la douceur de ses derniers moments, et comme l'aurore de la béatitude qui commencera à poindre pour lui : Celui qui craint le Seigneur se trouvera heureux à la fin de sa vie, et il sera béni au jour de sa mort. La mort des saints est là pour rendre témoignage à cette joie, incroyable pour les mondains. Établissons donc solidement notre vie spirituelle sur cet inébranlable fondement, et pendant tout ce carême redisons fréquemment la prière du psalmiste : Transpercez mes chairs par votre crainte, car vos jugements me remplissent de frayeur.

*
**

INDULGENCES PLÉNIÈRES : — 1^o Jour au choix pendant les neufvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix chaque mois. Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M. le Comte de Rougé, de Guyencourt ; M^{me} V^o Michel Paré, de Sherbrooke, ont été admis au nombre des Protecteurs des œuvres du Mont-Saint-Michel (100 francs versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Nataniel Eastman, de Santiago ; M. l'abbé Burgaud, de Chenevelles ; M^{lle} Jeanne Marty, de Castres ; Sœur Saint-François Xavier, de Saint-Hyacinthe ; Sœur Verecunda, de Buffalo ; M^{me} A. Lebocq, de Châtillon-sous-Bagneux.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Octobre au 15 Décembre 1920 : 1464 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

CONSÉCRATIONS. — 35 enfants ont été consacrés à St Michel et à Notre-Dame-des-Anges, dans le Sanctuaire du Mont-Saint-Michel (16 Octobre-15 Décembre 1920).

EX-VOTO. — En reconnaissance à saint Michel : une croix de guerre.

LISEZ BIEN CECI :

La Direction des Annales et de l'Archiconfrérie de Saint-Michel s'est fait ouvrir un compte courant postal.

Désormais, on pourra nous faire tous envois de fonds par

mandats-cartes roses, modèle 1418 B, qui se trouvent dans tous les bureaux de poste et dont l'affranchissement ne coûte que 0 fr. 15 quel que soit le montant du versement.

Rien de plus facile.

Si vous habitez en ville, allez au bureau de poste : si vous habitez en dehors de la ville, demandez au facteur local ou rural le mandat rose n° 1418 B; vous le lui remettrez ensuite dûment rempli et affranchi à 0 fr. 15. Il vous demandera seulement 0 fr. 05 de commission pour les sommes inférieures à 10 francs ; 0 fr. 10 pour les sommes plus élevées, et vous donnera un reçu.

Economie de temps et d'argent, sécurité absolue.

En outre, au verso du coupon du mandat rose, on peut écrire quelques lignes de correspondance et, par exemple, nous demander messes, lampes, neuvaines, etc... nous exposer que la somme est destinée à renouveler tel abonnement... Inutile, dans une foule de cas, de joindre une lettre qui coûterait 0 fr. 25 d'affranchissement.

Or le moment est venu, pour l'immense majorité des abonnés aux *Annales*, de renouveler leur abonnement pour l'année qui commence. Nous les engageons : 1° à se montrer généreux et prompts, car nos frais augmentent dans une proportion inquiétante ; 2° à se servir du mandat rose n° 1418 B, car il y va de leur propre intérêt.

Libeller comme suit :

RENNES C. C. 442

M. LE DIRECTEUR DES *Annales*
MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE).

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Décembre 1920

QUE pourrait bien avoir à vous conter à cette date le chroniqueur frileux et emmitouffé ? A moins que ne s'écroule la Merveille — ce qu'à Dieu ne plaise ! — ou que ne soit écourtée la Digue — ce qui ne saurait plaire à MM. les Ingénieurs, on ne trouve rien qui vaille, rien qui soit digne de retenir l'attention de nos graves lecteurs. Ils savent, à n'en pas douter, que nous avons joui, comme tout le monde, d'un automne exquis. Il gela bien un peu, un tantinet seulement ; mais la pluie, la maussade pluie qui rend suintantes et gluantes les pierres de granit rose pailleté de mica... la pluie fut rare à l'excès. Ainsi l'eau a manqué.

La disette d'eau potable (au Mont-Saint-Michel ce serait la catastrophe, en été. Maintenant que sont passées et déjà lointaines les deux « Saint-Michel », c'est moins grave. Avec un peu de charité on s'en tire.

La « petite Saint-Michel, — lisez : la fête du 16 Octobre — ne fut marquée par la venue d'aucun pèlerin étranger.

Les Montois, tout seuls, commémorèrent l'Apparition de l'Archange, en adorant le T. S. Sacrement, exposé tout le jour. Une quinzaine plus tard, la Toussaint fut émouvante à l'ordinaire, avec ses glas tintant dans la brume et se répondant de clocher à clocher, autour de la Baie. Qui n'a point passé au Mont la soirée du 1^{er} novembre ne peut imaginer ce lugubre concert de cloches, multiples et diverses, qui pleurent, gémissent, appellent. La résurrection générale et le jugement dernier deviennent alors en quelque sorte tangibles. On se dit que se sera un peu comme cela.

Mais on vient en si petit nombre vers nous, en cette saison ! On y viendrait moins encore si la ligne de Pontorson à Fougères était en correspondance plus directe avec la ligne de Lison à Lamballe. Que feraient bien à Pontorson les humains condamnés à attendre leur train cinq mortelles heures durant ? Au risque de blesser l'amour-propre de notre chef-lieu de canton, ils prennent le train du Mont-Saint-Michel. Et les voilà deambulant, de 3 heures 1/2 à 5 heures, dans la Grande Rue ou sur les Remparts. Quelques-uns visitent l'Abbaye. La plupart se contentent de bayer aux mouettes, en battant la semelle sur la Tour du Nord. « On connaît ça, disent-ils, mais il fallait tuer le temps ». Ils le tuent comme ils peuvent. Les pauvres gens !

Le Dimanche, ils sont bien une vingtaine, même en ce mois de décembre. Aussi le tramway met-il une rallonge — pardon : une voiture de plus. — Henri IV voulait la poule au pot, le dimanche. Notre tramway préfère une voiture. Oh ! ce n'est offensif pour âme qui vive, ce luxe-là.

Le Dimanche 12 Décembre, pour la solennité de l'Immaculée-Conception, un magnifique tapis blanc était tendu, dès l'aube, sur la terre ; des écharpes blanches partout : de la grève à la pointe des ailes de l'Archange de Frémiat. La neige, la neige, une bonne couche de neige et qui ne paraît pas disposée à fondre de si tôt. En fait d'événement sensationnel, voilà qui compte, vraiment. Et le chroniqueur peut, sans regrets, déposer sa plume, jusqu'à la prochaine livraison.

GINGATZ.

UN GENTILHOMME VERRIER AU MONT-SAINT MICHEL

L'Exil de M. Levailant de Plémont.

LES détentions dans la Maison de Force du Mont Saint-Michel avaient, au dix-huitième siècle, des causes très diverses. Des motifs d'un ordre politique y faisaient enfermer des magistrats ; des prêtres et des religieux y étaient internés par mesure disciplinaire ; des vieillards débauchés et des jeunes gens indécents s'y trouvaient exilés, à la requête de leurs familles, en raison de leur conduite notoire ; des fonctionnaires y expiaient de honteuses malversations et des officiers des armées de terre et de mer y étaient resserrés, après de folles incartades ; enfin, à défaut d'établissements d'aliénés, on y retenait de pauvres déments, dont les manières aiguës et les propensions au suicide exigeaient une surveillance très rigoureuse. On trouve aussi l'exemple d'une détention d'un ordre tout particulier et plutôt rare sous le régime des lettres de cachet. Il est intéressant de la mettre en lumière. En 1781, un gentilhomme y fut exilé « pour avoir pratiqué le débauchage d'ouvriers en faveur de l'étranger. »

Colbert, soucieux de la prospérité économique du royaume, avait, à différentes reprises, édicté des règlements très sévères pour empêcher les ouvriers français d'émigrer dans les différents pays de l'Europe. Un édit du mois d'août 1669 portait défense aux sujets du roi « de s'habituer à l'étranger, à peine de la confiscation de leurs corps et de leurs biens ». Dans certains cas, la peine capitale pouvait même être encourue : « Ne seront plus punis de galères, mais de mort, les ouvriers sortant du royaume ». En 1691, Pierre Dicq, « ouvrier en drap d'or », avait été embastillé « pour avoir envoyé à Mons un ballot de marchandises susceptibles d'être imitées ». Il resta enfermé huit ans. Mathieu de Vauchoux, verrier, débauche en faveur de l'Espagne des ouvriers glaciers de Saint-Gobain : 15 mois de Bastille. En 1749, André Rullière fait passer en Espagne d'habiles artisans « en crêpes et gazes de Lyon » ; il est condamné aux galères ; Besson de la Haye, profitant des facilités que lui donnent ses fonctions d'employé aux levées des recrues pour les colonies françaises, débauche des ouvriers qui vont travailler dans les manufactures de Liège. En 1770, un sieur Marceau est exilé du royaume « pour avoir fourni

des ouvriers à la Prusse », et le polonais Jacques Beu est expulsé de France, en 1772, pour un motif semblable (1).

Ce n'était donc pas seulement par des moyens judiciaires, ni à l'aide de poursuites criminelles, qu'on atteignait et qu'on punissait « les séducteurs d'ouvriers ». Les ministres avaient aussi recours aux *Lettres de cachet*, surtout lorsque les fauteurs étaient des gens de qualité, ce qui arrivait, le plus souvent, quand il s'agissait de l'industrie du verre.

Cette industrie était précisément l'objet d'une étroite surveillance. Un mémoire de 1700 apprend qu'à cette époque quatre familles nobles savaient, en France, couler le verre. En 1710 on comptait plusieurs verreries dans le comté d'Eu, en Haute Normandie ; en 1741, le directeur des manufactures de Saint-Gobain, Lucas de Nêhou, restaure à Tourleville, près Cherbourg, une importante verrerie. Tous ces établissements étaient sous le contrôle immédiat des Intendants que renseignaient avec soin les subdélégués de leur généralité (2).

Cette surveillance, qui s'était un peu ralentie dans les dernières années du règne de Louis XV, fut reprise vers 1779 et des rapports de police signalèrent aux autorités les agissements d'un gentilhomme verrier, M. Levailant de Plémont, originaire de la ville d'Eu, lequel avait introduit clandestinement dans sa manufacture un certain nombre d'ouvriers étrangers, auxquels il enseignait l'art de cuire le verre, en échange de grosses rémunérations qui lui étaient données par des fabricants nouvellement établis dans plusieurs contrées. Il fut appris aussi qu'il expédiait secrètement ses meilleurs ouvriers dans des pays voisins (3). Une instruction fut ouverte ; mais, bientôt, avec l'agrément du pouvoir judiciaire, afin de soustraire M. Levailant de Plémont au déshonneur résultant d'une condamnation, une lettre de cachet fut expédiée et il fut enfermé au Mont-Saint-Michel, le 24 Octobre 1780.

1. Bibliothèque de l'Arseanal, Arch. Bastille, nos 11, 660, 12, 386, etc. Arch. Préfect. Police I, 593-III, 608. On pourrait citer bien d'autres cas. Je note seulement ceux-ci pour bien marquer la persistance des poursuites et des répressions en cette matière, de 1691 jusqu'en 1782. En 1767, le duc de Choiseul redoubla d'activité pour faire arrêter les débaucheurs ; sous son Ministère, les dossiers des ordres du roi renferment d'assez nombreux signalements de débaucheurs. Les feuilles de signalement sont même imprimées et rappellent beaucoup le *Bulletin Criminel*, publié, chaque semaine, par la Direction de la Sûreté Générale et qui est très utile à nos officiers de Police Judiciaire.

(2) Sur les verreries en Normandie, Cf. Archives départementales du Calvados C. 2.972, 2.974, 2.975.

(3) Archives départementales de la Seine-Inférieure G. 930.

Le gentilhomme, qui avait reconnu les faits qui lui étaient reprochés, y mena une vie exemplaire, et le prieur, Dom Ch. de la Passeign eut, deux fois, l'occasion de donner sur lui des notes très favorables ; esprit cultivé, âme d'artiste, M. Levaillant de Plémont aimait à s'entretenir avec le religieux de la beauté de l'abbaye ; il est infiniment probable qu'il déplora, surtout, avec ses gardiens, l'état lamentable dans lequel se trouvaient les « œuvres de verre ». Il y avait longtemps, bien longtemps, que les belles ouvertures romanes et gothiques avaient perdu leurs vitraux ou leurs verrières ; seuls, quelques morceaux de verre « illustré », remontant probablement à la prélature de Bernard le Vénéral, restaient attachés aux losanges de plomb des fenêtres et claquaient tristement aux souffles du vent. Dans les Exils, il était lamentable de voir, tendues sur les châssis, des feuilles de papier huilé en guise de vitres ! On disait bien qu'on avait pris cette mesure afin d'empêcher les exilés, affolés de désespoir, de briser les carreaux pour s'ouvrir la gorge avec des débris de verre ! La vérité était que les abbés commendataires avaient laissé dans un affreux abandon leur pauvre abbaye et que les religieux de la congrégation de St-Maur, privés des ressources nécessaires pour entretenir ces immenses édifices, étaient dans l'impossibilité de faire les réparations même les plus indispensables !

M. Levaillant de Plémont ne demeura pas longtemps dans les prisons du Mont-Saint-Michel, où il était bien traité et où il jouissait de la considération des Mauristes. Le 24 Octobre 1781, le roi révoquait son ordre ou plutôt faisait connaître à l'intendant de la Généralité de Rouen qu'il était disposé à ordonner la mise en liberté de M. de Plémont, à condition que celui-ci donnât sa soumission pure et simple de ne pas sortir du Royaume et de n'en faire sortir aucun verrier.

Les Bureaux mirent quelque lenteur à transmettre les instructions de Versailles au prieur du Mont-Saint-Michel ; elles devaient suivre, d'ailleurs, la filière administrative et passer par les bureaux de l'Intendance, à Caen. Ce ne fut que le 12 Janvier 1782, après avoir signé sa soumission, que M. Levaillant de Plémont quitta, avec un plaisir évident, le lieu de son exil : il avait duré quinze mois.

Etienne DUPONT.

(1) Archives départementales du Calvados C 402, deuxième Caderne (1778-1781).



ACTIONS DE GRACES

Anonyme : Cierge en reconnaissance à saint Michel. — **Aisne** : 4 messes. E. G. — **Aude** : 3 grâces obtenues. Offrande. J. P. — **Calvados** : « H vient d'y avoir un grand incendie au village Saint-Pierre, de T. L'écurie appartenant à M. M... était en feu, les chevaux ont été brûlés. Le bâtiment voisin qui est attenant à l'écurie et qui contient des milliers de bottes de fourrage, était particulièrement menacé. C'est à ce moment que j'arrivai sur le lieu de l'incendie. Je fis le tour du bâtiment, en passant par les prés, je m'approchai le plus près possible du feu et je jetai une poignée de médailles de saint Michel, le suppliant de préserver le bâtiment attenant. Alors le feu s'arrêta et n'alla pas plus loin ; heureusement, car tout le quartier aurait brûlé. « H n'est pas téméraire de voir là, l'effet de la protection de saint Michel, car de l'aveu de M^{me} M..., qu'elle me fit à moi-même, des bottes de foin brûlaient déjà dans le bâtiment menacé ». Ch. P. — « La petite L... a failli mourir. Sa mère et moi nous avons prié saint Michel et presque aussitôt le médecin l'a déclarée hors de danger. Messe et cierges ». A. M. — Offrande. M. B. — **Charente-Inférieure** : Messe pour grâce obtenue. G. D. — **Côtes-du-Nord** : « Messe pour remercier saint Michel d'une première amélioration immédiatement obtenue dès que nous nous sommes adressés à votre saint patron, qui est celui de notre fils, gravement malade ». G. L. D. — **Finistère** : Neuvaine de messes. M. M. — **Gironde** : « Une demande, dictée par mon état de sante et confiée à saint Michel, fut exaucée inopinément, en dépit de nombreuses difficultés, qui s'aplanirent comme par enchantement. J'ai tenu à faire ce récit pour glorifier la bonté et la puissance de notre grand Archange qui m'ayant exaucé a rétabli ma santé et permis que quelques mois après je puisse rejoindre les armées. Qu'il veuille bien trouver en ceci le témoignage de ma reconnaissance pour la grande protection dont il m'a alors — et depuis lors toujours — entouré, et qu'il ne cesse de donner à tous ceux qui lui sont dévots ». B. J. de L. — **Loiret** : Messe. M. B. — **Manche** : Messe. Deux faveurs signalées. S. S. M. de J. — **Nord** : « En octobre 1918, je nous croyais perdus. Nous devions être anéantis ; ma maison se trouvait à cent mètres du poste central téléphonique allemand et la position était repérée par les avions anglais qui nous jetaient des bombes jour et nuit. Je promis, si nous sortions sains et saufs, d'offrir à ma paroisse une statue de saint Michel pour faire pendant à celle de sainte Jeanne d'Arc. M. le curé avait eu la même pensée pour obtenir la préservation de son église et de sa paroisse. Le 8 novembre, les Jerrniers chasseurs alpins allemands sortaient par la porte sud du couloir de la maison que j'habite. A 10 heures les premiers soldats anglais entraient par la porte nord. A 11 heures je remontais de la cave et constatais que 18 obus étaient tombés autour de la maison, mais que aucun ne l'avait touchée. Je tiendrais ma promesse. Voici 5 francs pour vos bien-aimées annales. Cultivatrice et n'ayant pas encore de vaches à lait, je ne puis faire mieux ! » J. V. P. — Offrande. Vve H. — **Seine** : Messe. P. D. — Offrande. G. — **La Réunion** : Messes. M. B. — **Etats-Unis d'Amérique** : Action de grâces pour 2 faveurs obtenus par l'intercession de saint Michel. Mme A. L.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Novembre-Décembre 1920¹.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL LÉON-A DOLPHE AMETTE,
ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Monseigneur Amette professait une grande dévotion envers saint Michel. On se rappelle que, non content de conduire les jeunes Parisiens à saint Michel, le 23 mai 1909, il daigna encore présider la clôture du XII^e Centenaire, le 16 octobre suivant. Il n'a pas tenu à son Éminence que la fête du 16 octobre fut mise au premier rang parmi celles que Rome a autorisées pour toute la France.

Nos lecteurs auront pour le vénéré Cardinal un souvenir spécial dans leurs prières.

Alsace-Lorraine. — Vatimont : M^{me} Charlotte Barthel.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Coralie Pellet.

Calvados. — Thury-Harcourt : M^{me} Brière, née Émélie Groult, bien pieuse associée.

Côte d'Or. — Dijon : M. Claude Vachet, bien fidèle associé.

Côtes-du-Nord. — Bréhand-Moncontour : M^{me} veuve René de Foucaud, née Hélène White d'Abbyville. — Binic : M^{me} Anne Ollivier.

Eure. — Verneuil-sur-Aire : M^{me} veuve Censier, née Anaisa Frémont, bien dévote à saint Michel.

Hérault. — Les Aires : M^{me} Nathalie Ferret.

Jura. — Lons-le-Saulnier : La Révérende Mère du Sacré-Cœur, Supérieure générale des Sœurs Franciscaines.

Loire. — Vivain : M. Jean-Baptiste Lucien.

Maine-et-Loire. — Saumur : M. X. Cléry. — Angers : M^{me} Brousse, bien dévote au saint Archange.

Manche. — Coutances : M. le chanoine Lefrançois. — Avranches : M. l'abbé Brière, professeur à l'Institut Notre-Dame. — Saint-Jean de la Haize : M. l'abbé Eiphaine, curé. — Mont Saint-Michel : M. Julien Sauvé, ancien marguillier de l'église Saint-Pierre. — Bricqueville-la-Blouette : M. Guillaume Dolbet. — Nicorps : M^{me} Sophie Coubomel.

Haute-Marne. — Brainville : M^{lle} Maria Leblanc, réfugiée de Reims, bien pieuse associée.

1. Cette liste ne put trouver place dans la livraison de Novembre-Décembre 1920.

Mayenne. — Laval : M. Marc Le Moal, sous-lieutenant mort pour la France.

Oise. — Compiègne : M. Dominique Trouvé ; M. Maurice Trouvé ; M. Marius Trouvé ; M. Noël Trouvé ; M^{me} Renaud, née Pauline Trouvé ; M^{me} Thérèse Renaud ; M^{me} Germaine Renaud. — Francières : M^{me} Marthe Verrier-Bourdon.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{lle} Thérèse Marianne.

Saône-et-Loire. — Saint-Vincent-en-Bresse : M^{me} Pérusson, née Anne Galopin.

Seine. — Paris : M. Michel Boidévési ; M. Marie Eugène Joly, fidèle associé ; M^{me} veuve Pommepy, née Marie Amouroux.

Deux-Sèvres. — Saint-Varent : M. Honoré Aumond ; M. Edouard Barret ; M. Clément Simonneau.

Somme. — Amiens : M^{me} Martin Daveluy. — Roye : M. Maurice Gaillandre.

Vendée. — Maillezaïs : M^{me} Antoinette Baudry.

Haute-Vienne. — Limoges : M. le chanoine Lecler. Il avait daigné nous donner pour les *Annales*, sur le culte de saint Michel au diocèse de Limoges, de précieuses notes dont nous venons à peine de terminer la publication. M. le chanoine Lecler était un savant. Très longue serait la liste des ouvrages qu'il a consacrés à l'histoire religieuse et civile du Limousin. On a pu dire que son culte de l'histoire et de l'archéologie égalait sa modestie et son obligeance. Nous edmes, personnellement, l'occasion de le constater.

Belgique. — Bruxelles : M^{me} Pauline Braekman. — Héverlé : M. le chanoine Temmerman. — Néchin : Sœur Marie Stanislas ; Sœur Marie de Saint-Jean, de la Communauté de Notre-Dame des Anges. — Anvers : M. Ernest Louet.

Canada. — Québec : M. Joseph Bureau. — Lévis : Révérende Mère Saint Sébastien, Communauté de Jésus et de Marie, zélatrice bien dévouée. — Trois Rivières : Révérende Sœur Marie Réparatrice, religieuse du Précieux Sang. — Montréal : M. Michel Paré, bien dévot à son saint Patron. Révérende Sœur Aimée du Sacré-Cœur, religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie ; M^{lle} Antoinette Lamonty.

Janvier-Février 1921.

Le Révérendissime Dom Gauthy, abbé de Sainte Magdeleine de Marseille à Saint-Bernardin-de-Chiari (Italie). — Dom Galard, prieur de saint Michel à Farnborough (Angleterre).

Aisne. — Guise : M^{me} Vve Victor Boudin-Décourt, née Maria Blanquin.

Aveyron. — Nauviale : M^{lle} Marie-Thérèse Andrieu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Marie Bayol.

Calvados. — Vire : M^{me} M. Piquois. — Caen : M. l'abbé Gombault, économe du collège Sainte-Marie.

Corrèze. — La Roche : M^{me} Berthe de Lavarde, très fidèle zélatrice, « elle avait une profonde dévotion au saint Archange ».

Eure. — Dangu : M^{me} Georges Durand, bien pieuse associée.

Finistère. — Tregunc : Sœur Ange-Marie, *filie du Saint-Esprit; très dévouée zélatrice.*

Gard. — Corconne : M^{me} Crès, *bien pieuse associée.*

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Louis Daydé; M^{me} Louis Cassagnavère.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Marie Haentgens. — Pouillé-les-Coteaux : M^{lle} Joséphine Legendre, *bien dévouée à saint Michel.*

Manche. — Granville : M. le chanoine Duret, *curé doyen de Notre-Dame.* — Octeville l'Avenel : M. l'abbé Larsonneur, *curé.*

Cherbourg. — M. le Dr Auguste Le Roux : M^{me} V. Hocédé, *très pieuse et bien dévouée à saint Michel.* — Avranches : M^{me} Vve Lechaplais. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M^{me} Jean Tourrainne, née Angèle Féron, M^{me} Eugène Vignon. — La Haye-du-Puits : M. Athanase Burel « *Mort pour la France* ». M^{me} Faudemer, née Aimable Dolbet.

Maine-et-Loire. — Torfou : M. Esprit Gilot, M^{me} E. Gilet, née Françoise Blouin.

Mayenne. — Lassay : M. l'abbé Chaulieu, *ancien curé de Brevands (Manche).*

Nord. — Berlaimont : M^{lle} Marie Quesnay, *bien pieuse associée.* — Iwuy : M. Adolphe Dérieux.

Orne. — Marchemaisons : M^{me} Joséphine Leclerc. — La Haute-Chapelle : M^{lle} Lelarge, *bien dévouée zélatrice.*

Seine. — Colombes : M. Michel Cortard des Essarts. « *Mort pour la France* ». — Paris : M^{me} Forêt, née Louise Seget; M^{me} Vve Félix de Faucompret, née Jeanne-Marie-Cécile Bastel. — Levallois-Perret : M^{me} Paris, *très fidèle zélatrice et bien dévouée à saint Michel.* — Asnières : M^{lle} Gisèle Blaise. — Triel : M^{me} Apolline Mardouat.

Haute-Saône. — Valleriois-le-Bois : M. Joseph Favret.

Seine-et-Oise. — Montmorency : M. Bourdier; M. Millet; M^{me} Julie de Villiers; M^{me} Henriette Voixin.

Tarn. — Le Masnau : M^{me} Marie D'O.

Var. — Tourettes-Mayence : M. le Marquis de Monti.

Angleterre. — Bitterne-Park : Le B. P. Kerdal, *euéiste, ancien professeur au collège de Valognes (Manche).*

Italie. — Turin : Révérende Mère Euphrasie Bruno, *des Sœurs Saint-Joseph.*

Pologne. — Cracovie : La Révérende Mère Gabriel Méloch, *des Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde.*

Canada. — Montréal : Sœur sainte Agnès; Sœur saint Eugénien; Sœur saint Lucien; Sœur saint Vincent; Sœur sainte Aimée de Jésus, *de la Congrégation Notre-Dame.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam I...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

P. TÊQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

J. RICHÈ. — *La seconde série des Causeries de Lucien Rolland.* 1 vol. in-12. — Prix, franco..... 5 fr. 45

Ce sont des sujets pleins d'actualité et d'un passionnant intérêt qui ont été traités cette fois à l'auberge de la Mère Girard : l'Eglise et la liberté; l'Eglise et les lois; l'Eglise et l'instruction du peuple; l'Eglise et la science; l'Eglise et l'art; l'Eglise et l'agriculture; l'Eglise et le travail; l'Eglise et le crédit; l'Eglise et la propriété, etc.

Les *Causeries de Lucien Rolland* devraient être dans toutes les bibliothèques paroissiales et populaires de France.

P. PAULIN. — *Un Moine Soldat* : René Bériot, Frère Eleuthère, de Montreuil-sur-Maine, des Frères Mineurs capucins, soldat aux 79^e et 82^e régiments d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 septembre 1918. In-12 : 3 fr. 50; franco..... 4 francs.

Frère Eleuthère a mérité ce bel éloge de l'un de ses officiers : « Dans tous les combats, sous les plus violentes rafales, Bériot n'a pas ce mouvement instinctif de l'homme surpris par le danger... C'est toujours avec entrain et bonne humeur qu'on le voit dans la souffrance, les privations et les dangers. »

Cette fleur d'aujourd'hui, acclimatée du cloître aux armées exhale vraiment un parfum céleste et ceux qui liront la vie du frère Eleuthère seront bien tentés de répéter la parole de ses compagnons d'armes : « C'était un saint ».

Directoires pratique pour le Clergé. d'après le nouveau code canonique, par M. le chanoine LAURENT, directeur du Grand Séminaire de Verdun. In-12. — Prix..... 5 francs.

Division de l'ouvrage. — En trois chapitres : la discipline sacramentaire; la discipline pastorale; la discipline ecclésiastique. L'auteur, écrit Monseigneur l'évêque de Verdun dans une lettre-préface, a donné « une sorte de catéchisme pratique qui permettra aux prêtres de connaître rapidement les règles et les devoirs de leur charge... » Grâce à la méthode adoptée, par questions et réponses, et à une double table, analytique et alphabétique, ceux qui voudront utiliser cet ouvrage y trouveront sans peine la réponse aux difficultés pratiques qui résultent de la nouvelle législation canonique.

Chez M. Gasimir CANET, Palais du Dôme, Nice (Alpes-Maritimes)

La Méthode admirable de la Sainte Messe, d'après le T. R. P. MARIE-ANTOINE, missionnaire capucin, mort en odeur de sainteté, à Toulouse, en 1907. L'unité : 6 fr. 40 franco. Remise par quantités.

Chez M. l'abbé CRAYOL, rue St-Antoine, 50, à Castelnaudary (Aude)

La Parfaite Consécration à Marie, secret de grâce et de sainteté, par M. l'abbé MICHEL CRAYOL. 3^e édition. 32^e mille. L'unité : 6 fr. 50, franco; la douzaine : 5 francs; le cent : 30 francs.

Aux Bureaux des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche)

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Mont Saint-Michel, Guide complet du Visiteur. Topographie, histoire, description, par la Rédaction des *Annales* du Mont Saint-Michel. 50 photographures. 4 plans détaillés. Prix : 1 fr. 50. Franco : 1 fr. 65.

Un éminent supérieur de grand séminaire « remercie les auteurs du nouveau Guide de leur gracieux envoi et les félicite de tout cœur de ce travail si sérieux, si approprié et si distingué. »

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)
Chèques postaux ; Rennes, 442.

I. CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotina noirs : 0 fr. 75 l'unité ; 7 fr. 50 la douzaine, franco.
do grains cocotina ou coco : 1 fr. et 1 fr. 25 l'unité, franco.
Chaîne métal, grains imitation pierres fines : 4 fr. et 5 fr. l'unité, franco.

La méthode imprimée est envoyée avec le chapelet.

II. — MÉDAILLES

1° Médailles de saint Michel (revers Mont) forme ronde :

a) ALUMINIUM : 0 fr. 70, 0 fr. 80, 0 fr. 95, 1 fr. 20 la douzaine, franco.

NOTA. — Les médailles à 0 fr. 80 et 0 fr. 95 peuvent être fournies avec Notre-Dame du Mont-Tombe au revers.

b) ARTISTIQUES, MÉTAL patiné : 0 fr. 50, 0 fr. 75, 1 fr. 25, 2 fr., 3 fr., 5 fr. l'unité.

c) ARTISTIQUES, ARGENT patiné contrôlé : 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. 75, 5 fr., 6 fr. 25 l'unité.

NOTA. — Au prix des médailles artistiques (métal ou argent) ajouter 0 fr. 20 centimes pour le port.

2° Médailles-Scapulaires (remplaçant tous les SCAPULAIRES, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL, portant d'un côté le Sacré-Cœur, de l'autre la sainte Vierge).

Aluminium : 0 fr. 80 et 1 fr. 20 la douzaine franco.

Métal patiné : 1 fr. et 1 fr. 50 l'unité, franco.

Argent patiné : 2 fr. 50, 3 fr. 50, 7 fr., 9 fr. l'unité, franco.

Les médailles de saint Michel artistiques se font également en « titre » et en « or ». Demander les prix.

III. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

EN MÉTAL

Ces statuettes existent en hauteurs de 5, 7, 10, 15, 20 et 25 centimètres, avec ou sans socle ; en décors : vieil argent, bronzé ou doré. — Nous ne pouvons plus fixer d'avance les prix, qui suivent nécessairement le cours — très variable — des métaux.

Que l'on veuille bien nous faire confiance ou nous demander tous renseignements avant expédition.

Nous rappelons que tous les objets de piété sont indulgenciés avant l'expédition, à moins de demande ou d'avis contraires.

Les chapelets de saint Michel ne requièrent pas de bénédiction spéciale. Ils peuvent être indulgenciés par tout prêtre autorisé à appliquer les indulgences apostoliques.

IV. — POUR LA PROPAGANDE

Litanies de saint Michel : 2 francs le cent franco.

Consécration à saint Michel : 3 francs le cent franco.

Exorcisme contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. Texte latin ou texte français : 0 fr. 60 les dix ; 5 francs le cent franco.

« Le Démon », tract rappelant les motifs qui ont poussé Léon XIII à publier son exorcisme et qui doivent exciter les prêtres et les fidèles à l'employer : 0 fr. 60 les dix ; 5 francs le cent franco.

Imp. F. SIMON, Rennes-Paris

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGÈRE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



2° LIVRAISON MARS-AVRIL 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Chèques postaux : RENNES, 442

Imp. F. Simon, Rennes.

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel. — Honoraires : 5 fr. 50.
Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zéloteurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr. 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.
- 7° **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les Annales, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 442.

TRANWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

(A partir du 4 Octobre 1920)

TOUS LES JOURS : } Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 55.
 } Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 15, 17 h. 10.

EN OUTRE, } Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.
le mercredi : } Départ de Pontorson : 11 h. 20.

Durée du trajet : 30 minutes.

47^e Année. — 2^e Livraison. — Mars-Avril 1921.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Royauté de N. S.* ; *La dévotion à saint Joseph* (E. D.) (p. 17). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 21) ; *Zélateurs* (p. 21) ; *Associés* (p. 22) ; *Consécrations* (p. 22) ; *Ex-voto* (p. 22) ; *Abonnements* (p. 22). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 22). — REVUE DE LA PRESSE (E. C.) (p. 24). — ACTIONS DE GRACES (p. 30). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS (p. 31).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 5 MARS et SAMEDI 2 AVRIL, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES du 14 au 22 mars et 15 au 23 avril. Avec les intentions particulières, des associés les intentions générales bénies par Monseigneur l'Évêque de Coutances seront : pour la neuvaine de mars : la soumission à la ROYAUTE DE NOTRE-SEIGNEUR, par la communion pascalle ; et pour celle d'avril : la DÉVOTION A SAINT JOSEPH, patron de l'Eglise universelle.

Cette dernière intention n'appelle aucune remarque de notre part, puisque le Souverain Pontife lui-même nous l'a recommandée par une encyclique ; nous nous unissons à l'Eglise universelle dans le mois où se célébrera la fête du Patronage de saint Joseph.

Pendant le mois de mars reviendra cette année la fête de Pâques, jour où la plupart des vrais chrétiens satisferont au devoir pascal et proclameront ainsi leur allégeance à Notre-

Seigneur et à l'Eglise qui le continue ; nous demanderons que cet acte ne soit point œuvre de routine, mais de foi profonde et intelligente à l'autorité souveraine de celui que saint Paul appelle le Roi immortel des siècles.

Au jour de la Passion, Pilate anxieux demandait à Notre-Seigneur : Êtes-vous donc roi ? Il ne comprit rien à la réponse qui lui fut faite : vous le dites, je suis Roi. A nous, en méditant le mystère de la résurrection, de faire nôtre cette réponse par une affirmation réfléchie : oui, il est roi dans toute la force du terme, roi absolu, et sa royauté exige de notre part la soumission la plus radicale. Au fond, si le mystère de Pâques est si joyeux, c'est que, jusqu'à lui, l'humanité semblait aller à la dérive, au gré de ses passions et de ses erreurs ; où ? elle n'en savait rien. Son origine, sa fin, le chemin qui relie ces deux termes, tout était noyé dans un déluge de fables ; autour d'elle tout était mystère, ténèbres et iniquités.

Mais, Notre-Seigneur vainqueur de la mort, est nécessairement Dieu. Il s'est affirmé Dieu, Fils unique de Dieu, égal à son Père ; il a prédit sa résurrection comme preuve irrefutable de la vérité de ses affirmations. Dieu lui-même est intéressé à confondre l'imposture, si imposture il y a. Notre-Seigneur ressuscité, il est donc ce qu'il s'est affirmé, ou Dieu lui-même nous jette dans l'erreur, ce qui serait la contradiction de son infinie sainteté et la négation de son être. Mais si Notre-Seigneur est Dieu, l'humanité trouve en lui le guide qu'elle cherchait, son législateur et son roi. Sa victoire sur la mort est le signe indubitable de sa royauté.

Les fondements de cette royauté Notre-Seigneur nous les indique dans sa réponse à Pilate : Je suis roi ; je ne suis né et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité ; quiconque appartient à la vérité, écoute ma voix. Jésus est roi parce qu'il est la vérité par essence, en sa qualité de Verbe divin, et la vérité est par droit la reine des intelligences. Si elle brillait dans toute son évidence, elle entraînerait à sa suite toute raison humaine sans remission. Si Notre-Seigneur se montrait à nous dans tout son éclat, il nous enchaînerait à son char de triomphe comme les captifs antiques, car notre raison ne pourrait se soustraire à ses lueurs fulgurantes, et notre volonté, mise à découvert en présence du bien infini pour lequel elle est créée, serait hors d'état d'offrir une résistance quelconque.

Mais ce ne sont pas des captifs que le Seigneur veut à sa suite, ce sont des sujets qui se donnent dans la plénitude de leur liberté. Voilà pourquoi il jette un voile sur ses splendeurs ; il en laisse percer assez pour nous attirer, trop peu pour nous enchaîner. S'il respecte notre liberté, il n'abdique pas ses droits ; roi il est par essence, et par essence nous sommes sujets. Notre intelligence,

si elle use légitimement de ses forces, doit le reconnaître, et notre liberté se soumettre ; car, après tout, en dernière analyse, la liberté c'est le pouvoir de n'obéir qu'à l'intelligence, et, par elle, à Dieu. Si donc Notre-Seigneur veut bien solliciter notre libre adhésion, il ne peut abdiquer le droit qu'il tient de sa nature, ni nous relever du devoir qui est une conséquence de sa nôtre. Nous pouvons transitoirement fouler aux pieds ce droit et méconnaître ce devoir, mais le mystère de la Résurrection est là pour nous dire que notre révolte ne saurait aboutir qu'à notre malheur, car Notre-Seigneur n'est pas un roi comme les autres ; sa puissance est autrement réelle et formidable. Si son royaume n'est pas de ce monde où tout passe, il n'est pas imaginaire, car il constitue le monde où tout est éternel et dont nous sommes partie ; aussi rien dans nos expériences qui lui soit comparable.

Un roi est d'autant plus puissant que son royaume est plus grand, pourvu que cette grandeur même n'énerve pas l'autorité dont il dispose. Or Notre-Seigneur règne sur la création entière, et spécialement sur toutes les créatures raisonnables quelles qu'elles soient, anges ou hommes. Et ne pensons pas qu'alors nombre de ses sujets lui échappent, car parmi les hommes beaucoup n'ont pas entendu parler de lui. Ceux-là cependant sont ses sujets, car ils sont soumis à la loi naturelle qui émane de lui, tout comme la loi surnaturelle.

Quant à son autorité, elle est souveraine et n'admet ni discussion ni partage. Elle nous prend à notre naissance et ne nous quitte plus, pas même après notre mort ; elle pénètre jusqu'au plus intime de notre être, car si l'autorité humaine est obligée de s'arrêter aux frontières de notre domaine intérieur qu'elle ne peut atteindre qu'indirectement, il n'en est pas de même de celle de Notre-Seigneur ; tout est de son ressort, nos plus secrètes pensées, nos mouvements intérieurs les plus délicats, tous les mobiles de nos actions, tout l'écheveau parfois si embrouillé des ressorts secrets de notre activité ; rien ne lui échappe, elle s'étend à tout. Ce qu'elle nous prescrit, c'est la perfection ; or la perfection n'est pas seulement une certaine conformité extérieure à la loi ; c'est une conformité intérieure qui atteint surtout l'intelligence, la volonté, le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus élevé dans l'homme, ou elle n'est qu'hypocrisie pharisaïque, caricature de la sainteté, incapable de satisfaire une autorité aussi substantielle que celle de Notre-Seigneur ; aussi ses lois régissent-elles jusqu'aux plus intimes manifestations de notre activité spirituelle.

Et il a le pouvoir de les faire exécuter. La puissance coercitive ne lui fait pas défaut, car les éléments lui obéissent. Ce que nous possédons, nous ne le tenons que de sa libre et provisoire volonté ; il n'a qu'à vouloir pour laisser tomber sur les individus et les

nations les plus épouvantables catastrophes. Les dons si nécessaires de sa grâce sont le terrain de choix de sa libéralité ; il peut les accorder ou les retirer à son gré, et pour tout homme sérieux, le purgatoire et l'enfer sont des perspectives à prendre en considération avant de rompre avec l'autorité divine. Mais si les châtimens sont effrayants, les récompenses aussi, en cette vie et dans l'autre, dépassent tout ce que l'homme peut désirer.

Toutefois, bien qu'au point de vue de la sanction la puissance de Notre-Seigneur soit incomparable, ce qui la différencie surtout des pouvoirs simplement humains, c'est qu'en établissant la loi, elle donne le moyen de l'exécuter. Ceux-ci se bornent à nous montrer ce qu'il faut faire ou éviter, mais nous laissent dans notre faiblesse native en face de l'obligation. Quand Notre-Seigneur ouvre devant nous le champ du devoir, il met en même temps à notre disposition un trésor inépuisable de secours pour le parcourir. Jamais, par suite, le devoir ne peut surpasser nos forces. Si cela arrive, c'est notre faute. Nous avons des sacrements, nous n'en usons pas ; la prière, l'orgueil nous en détourne. Notre-Seigneur ne cesse de verser dans notre intelligence lumière sur lumière, et dans notre volonté, impulsion sur impulsion ; nous fermons les yeux pour ne pas voir ; notre volonté se raidit contre la motion. Il pourrait forcer notre liberté ; il la respecte toujours ; mais quand il trouve en elle une fidèle alliée, comme il nous rend vigoureux et énergiques ; il fait de nous des merveilles de beauté morale, dans lesquelles s'allient harmonieusement la douceur et la force, la plus exquise sensibilité et la plus austère rigueur, un attachement inviolable au devoir et une miséricordieuse charité pour ceux qui fléchissent ; il fait de nous des saints, c'est tout dire. Son joug est doux et son fardeau léger.

Le mystère de la Résurrection met en lumière une autre caractéristique de la royauté de Notre-Seigneur, son éternité. Illimitée dans l'espace, elle l'est également dans la durée, et si elle tolère qu'on lui résiste pendant les quelques années qu'elle nous laisse sur cette terre, viendra un moment où elle exigera de nous la soumission la plus absolue et nous l'imposera au besoin. Comme Notre-Seigneur est ressuscité, ainsi pour nous la mort ne sera que la porte d'entrée de l'éternelle vie, heureuse ou malheureuse. Combien de temps notre corps restera-t-il la proie des éléments dissolvants qui le réduiront en poudre ? Dieu le sait ; en tout cas, l'éternité commencera pour notre âme à l'instant même de notre mort. Ceci donne à notre vie actuelle son vrai sens. Elle n'est pas quelque chose d'indépendant de la vie future, elle n'en est que la préparation ; nous ne devons pas la considérer comme une carrière qui se clôt à notre lit d'agonie ; elle n'est qu'un début. La mort ne détruit pas, elle transforme ;

elle ne nous soustrait pas à la royauté de Notre-Seigneur, elle nous soumet sans résistance à sa justice infinie qui rendra à chacun selon ses œuvres.

S'il est notre roi, il faut donc le servir. Servir, mot qui sonne mal aux oreilles modernes, qui pourtant marque la condition même de notre être, à laquelle nous ne saurions échapper. Il faut servir Dieu ou nous-mêmes. Se servir soi-même ou n'importe quelle créature, c'est se constituer esclave ; servir Dieu, c'est régner. Ne savez-vous pas, dit saint Paul, que de qui que ce soit que vous vous soyez rendus esclaves pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour y trouver la mort, ou de l'obéissance à la foi pour y trouver la justice. Rom., VI, 16. Servir Notre-Seigneur, c'est régner sur soi, sur le monde et entrer en partage de la royauté même de Jésus au Ciel. C'est une vérité très assurée que si nous mourons avec Jésus-Christ, nous vivrons aussi avec lui. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui. II Tim., II, 11.

Que la conclusion pratique de notre carême soit donc la parole de saint Paul qui revient si souvent dans la liturgie pascale : Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; n'ayez de goût que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre ; car vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec le Christ. Lorsque le Christ qui est votre vie viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire. Col., III, 1-4. E. D.

*
**

INDULGENCES PLÉNIÈRES : — 1^o Fête de saint Gabriel, 18 mars ; récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix, chaque mois, même condition. — 3^o Jour au choix chaque mois ; archiconfrérie. — 4^o Jour au choix pendant les neuvaines, ou dans les huit jours qui suivent.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admises au nombre des Protectrices des Œuvres du Mont Saint-Michel : M^{me} Fr. L., du Tarn-et-Garonne ; M^{me} la Comtesse de Kerpoisson, née Marie de Kersaint-Gilly ; M^{lle} Elisabeth de Kersaint-Gilly, de Saint-Brieuc (100 francs versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} Lebuc, de Auvers-

le-Hamon ; M^{lle} Odile Belanger, de Saint-Médard-de-Warwick.
NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Décembre au 15 Février :
922 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel, par l'intermédiaire de nos dévoués zélés et zélatrices.

CONSÉCRATIONS. — 69 enfants ont été consacrés à saint Michel et à N.-D. des Anges dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel (16 Décembre 1920-15 Janvier 1921).

Ex-voto. — Reçu un cœur en cuivre doré, en reconnaissance.

ABONNEMENTS. — Nous remercions les diligents amis qui ont renouvelé leur abonnement dans le courant des deux premiers mois de l'année. Beaucoup ont usé pour ce faire, du mandat rose, selon que nous le leur avons conseillé. Le chèque postal est en effet, actuellement, le moyen de paiement le plus avantageux, puisqu'il est taxé uniformément à 0 fr. 15, quelle que soit la somme.

C'est pourquoi, toujours dans l'intérêt de nos abonnés, nous renonçons à faire les recouvrements par la poste, dont les frais sont devenus énormes (Aux trois francs de rigueur, nous serions obligés d'ajouter un franc de taxe). A ceux donc qui n'auront pas payé leur abonnement AVANT LE 15 MARS, nous enverrons une formule de mandat-rose, toute prête, et que nous les prierons de nous retourner aussitôt. Ainsi ils économiseront 0 fr. 60. Ils pourront utiliser le coupon pour la correspondance.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Février 1921

UNE certaine Presse — qui n'est pas la bonne — nous assassine l'âme avec toutes les hideurs issues quotidiennement de la pauvre humanité. C'est bien à tort. Il y a mieux à faire que d'étaler nos tares : raconter nos actes de vertu. Ceux-ci sont, quoi qu'on dise, multiples. S'ils paraissent dénués d'intérêt, ne serait-ce pas que leur vulgarité, c'est-à-dire leur grand nombre, fait d'eux la règle, du vice l'exception ? Ainsi, tenez : sans sortir de notre bonne ville ensommeillée, nous nous sommes édifiés rien qu'à voir l'émulation de bon aloi qui anima naguère deux équipes d'ouvriers, je ne dis pas rivales — elles ne travaillent ni sur le même terrain, ni au compte d'un commun patron — mais voisines, oui, seulement voisines.

L'équipe des Beaux-Arts (section des Monuments historiques) avait entrepris la toilette des remparts ; elle extirpait les ravenelles audacieuses, elle vérifiait les assises, elle tirait les joints partout où c'était utile. — « Du bout de l'horizon » (je veux dire : de la Digue) accourt, tirant son char, l'autre équipe, celle des Travaux publics (section des Ponts et Chaussées). Et de même qu'aux remparts la première équipe s'affairait avec zèle, la seconde à la chère Digue s'appliqua avec ardeur. « Ah ! tu soignes tes vieilles pierres ! Nous pomponnerons nos braves cailloux ! » Et allez donc ! On rétablit en leur intégrité les parapets que les chauffeurs — ces pillards — avaient allégés de quelques moëllons ; puis on leva sur « l'herbu » de belles mottes de gazon dru et fin, que l'on transporta au prix de grands efforts et que l'on disposa à la cime du parapet restauré, ainsi transformé en long ruban vert... « couleur d'espérance », dit un malin. Oui, car on espère bien que la Digue durera aussi longtemps que les impôts. De ceux-ci ne faudrait-il pas, pour couper la Digue, un surcroît que personne ne souhaite ?

Autre objet que la Presse dont s'agit néglige de signaler à sa clientèle : les bienfaits de la divine Providence. Ici, je ne badine plus et vous en préviens. Ce serait si bon de remarquer pour admirer et rendre grâces ! Le fait que voici est menu. Cependant... Bref, croyez-vous que ce n'est rien pour notre population de pêcheurs d'avoir eu à bonne portée (2 kilomètres), cet hiver, un banc de coques énorme, pratiquement inépuisable ? Ces braves petites bêtes, les années passées, étaient rares et se tenaient loin du Mont. La pêche était nulle ou très pénible. Depuis quatre mois, on cueille facilement les coques par « raseaux ». Le prix, sans être élevé, est rémunérateur. Coquetiers et coquetières, bénissez donc le ciel qui mit sous vos pas, en abondance, la « manne du pauvre ». — Innovation à signaler à propos des coques : pêcheurs et pêcheuses chaussent maintenant de grandes bottes américaines en toile caoutchoutée. La guerre aura eu ce résultat inattendu. Auparavant, les hommes portaient, en hiver, des bottes de cuir, très lourdes ; les femmes, elles, par tous les temps, allaient pieds nus sur le sable. Souvent c'était héroïque.

Se doutaient-ils qu'ils étaient héroïques les quelque deux cents hommes et femmes de Sougeal (Ille-et-Vilaine) (1) qui vinrent, hier même, faire un pèlerinage à saint Michel. Le 14 février ! Cela ne s'était pas vu. Mais ces braves gens avaient à acquitter envers l'Archange la dette du cœur. Songez donc

(1) A 14 kilomètres du Mont Saint-Michel.

à ceci qui est un fait avéré : plus de *soixante-dix* hommes de cette paroisse de 4.100 âmes étaient tombés, victimes de la guerre. Le recteur était désolé de toute la désolation de son troupeau. Il eut l'idée de consacrer sa paroisse à saint Michel. Aussitôt la mort cessa de faucher parmi ses ouailles ; deux hommes seulement furent frappés, jusqu'à l'armistice. De plus, la cruelle épidémie de grippe qui fit partout en 1918 des ravages si effrayants, épargna Sougeal. La moyenne des décès annuels y est de 35 ; or, en 1918, on ne compta que 12 morts. Quoi d'étonnant dès lors, que la proposition d'un pèlerinage votif au Mont Saint-Michel ait reçu le plus chaleureux accueil ? Du reste la paroisse est en pleine mission : Hier, les exercices étaient transférés au Mont : messe et vêpres admirablement suivies, chants exécutés avec un entrain parfait, prédications apostoliques, processions bien ordonnées. Sougeal est une excellente paroisse, en laquelle la foi et les pratiques chrétiennes sont demeurées intactes. Son pèlerinage avait quelque chose de touchant et de fort. Dans les grandes missions des *xvii^e* et *xviii^e* siècles, avec le Bienheureux Eudes et le Bienheureux Montfort, de pareilles scènes se voyaient, peut-être avec quelque chose de moins simple, de plus pompeux, qui était de leur temps et qui n'est plus du nôtre...

GINGATZ.

Revue de la Presse

La Chronique chôme ; nous avons du temps et un peu d'espace : si nous procédions au dépouillement de nos coupures de Presse ? La littérature du Mont Saint-Michel est toujours abondante, jamais dénuée d'intérêt.

Voici, d'abord, un article de M. Emile Baumann, dans la *Revue des Jeunes* du 10 octobre 1920. Rien que la signature est une recommandation, une garantie de valeur. M. Baumann a passé deux mois de l'été dernier au Mont Saint-Michel. Neuf ans plus tôt, c'est « une pauvre semaine » seulement que le pèlerin des *Trois Villes Saintes* y était demeuré. Or, à y prolonger, cette fois une sorte de retraite et à confronter ses impressions d'alors avec celles d'aujourd'hui, il a éprouvé « quelques désenchantements ». D'abord, il n'avait plus « l'allégresse de conquérir un lieu saint ». Ensuite, au Mont, comme partout ailleurs, et plus intolérables s'il se peut, il a rencontré « la laideur, le bariolage, la niaiserie des foules, leur animalité irreligieuse », si choquantes « après que la guerre a duré ».

Dans cette rue montante où la France devrait arriver, pieds nus, un cierge à la main, en chantant les Psaumes du repentir et le *Magnificat* de la libération, il faut voir une ribambelle cosmopolite se pousser à l'aventure, sachant à peine pourquoi elle vient et ce qu'elle vient visiter.

Cette ribambelle, M. Baumann la flagelle sans pitié. Il voudrait en épargner l'opprobre au Mont Saint-Michel. Comment ? « L'unique moyen d'éliminer la vermine du « tourisme serait d'y multiplier les pèlerinages ». A preuve l'expérience dont l'auteur a été le témoin édifié, le 12 septembre : « Une simple procession aux flambeaux, une « grand'messe chantée sur l'esplanade fixent la foule inconsistante dans un sentiment de ferveur ou, tout au moins, « de respect ».

Que serait-ce si la Basilique abbatiale était rendue à sa destination ? Hélas ! n'est-elle pas aujourd'hui un suprême objet de désenchantement ? En 1911, « le bruit des marteaux, « sous les cintres des corridors et dans la basilique avait l'air « de préparer le retour du Maître ». A présent... « on estime « la restauration de l'Abbaye suffisante. C'est un beau « cadavre ». Dans la basilique notamment on éprouve comme un saisissement d'horreur :

Nulle désaffectation ne reste plus douloureuse ni plus absurde : cette église a été rebâtie pour Dieu, pour son archange, et la volonté mauvaise des hommes leur défend d'y entrer.

M. Baumann demande que cesse, enfin, « cette ingratitude « nationale envers les bénédictins, dont le génie et le labeur « ont fait le Mont Saint-Michel, envers le prince des anges « qui, depuis Charles Martel et Jeanne d'Arc, jusqu'aux « batailles de la Marne, a couvert la France de son bouclier.»

Par bonheur le Mont Saint-Michel offre encore quelques attraits — et notables — à l'âme chrétienne et méditative. L'église paroissiale, par exemple, le matin à l'heure des messes, est « calme comme le refuge d'un anachorète ». En sa chapelle mesquine et obscure, la statue de l'Archange ne fait que mieux penser à la transcendante beauté de saint Michel. Puis, « il est très simple, au Mont Saint-Michel, de s'isoler en pleine quiétude ». Le chemin de ronde, au bas de la Merveille, et le cloître, en haut, sont deux abris d'exquise douceur « à quiconque recherche l'harmonie divine des architectures et des sites ». Cette « harmonie divine » M. Baumann l'a saisie, il en a joui à loisir, il l'a notée avec une exactitude et une somptuosité incomparables. S'est-il arrêté sur la terrasse terminale du chemin de ronde, à mi-hauteur, entre la grève et l'Abbaye ? Il contemple la Baie :

L'unité des horizons se livre simple, en quelque manière, comme la pré-

sence de Dieu, un seul regard la possède et s'en souvient : la flamme du zénith blonlit les tangues grisâtres, vaporise sous une buée qui s'azure le chenal des rivières incertaines, et se foud, au bout des grèves, avec la mer ensommeillée. L'air bleu coule sur ces espaces où rien ne lui fait obstacle, les submerge d'un souffle presque spirituel, diaphane et tremblant.

Ainsi devait méditer l'âme mystique des moines, dans le cloître, là haut. Précisément, voici que l'écrivain y promène sa rêverie, le soir avant le coucher du soleil, à l'heure où, sous les vieux lambris des voûtes, revient plus obsédant le mot de sainte Gertrude : *Odor vitæ spirat ex te*. « Il a beau rester en deuil de ses moines ; « une odeur de vie » embaume « les floraisons sculpturales dont les moines l'ont enguirlandé. » Devant le vendangeur (face à la porte du Réfectoire) M. Baumann s'est arrêté avec émotion. L'intention symbolique y est si délicate et saisissante !

Au milieu des pampres d'une vigne idéale, le vendangeur choisit la plus lourde des grappes ; de sa main gauche il la cueille, tandis que sa droite en soutient le poids. La paix de son geste, l'harmonie de ses traits, la gravité suave de sa tête encline sont paradisiaques. C'est l'Ange des morts bienheureuses, c'est plutôt le Maître de la vigne, tranquille, mais compatissant. Si les Moines, quand ils entraient au réfectoire ou en sortaient, se souvenaient de sa présence, ils pouvaient songer : « Mes œuvres pèseront-elles le bon poids de la grappe ? » Mais, en le regardant, ils contemplaient aussi le visage futur de leur humanité immortellement jeune, de leur âme clarifiée dans la résurrection. Le trésor inestimable du moyen-âge, ce fut l'intelligence de la béatitude...

Enfin, le vrai pèlerin de Saint-Michel ne saurait demeurer insensible aux beautés du paysage. Aurores et crépuscules ont des séductions d'une puissance et d'une variété inépuisables. Encore faut-il s'appliquer à en saisir « l'étrangeté sur-naturelle ». On devine que M. Baumann n'y a pas manqué. L'attrait de la marée est grand ; mais il retient « d'odieux « touristes qui font, en barque, le tour du Mont, avec des clameurs stupides ». — « D'autres soirs valent mieux, ceux où « la mer s'est déjà retirée, où, sur la Tour du Nord on ne « rencontre personne »... Du reste, au Mont et alentour, les « heures du paysage sont toutes de belles heures. »

* * *

On se sépare à regret de M. Emile Baumann. Si rarement on rencontre l'homme qui comprend, pénètre et exprime en perfection le Mont Saint-Michel !

M. Robert Delagrange s'y efforça naguère, dans la *Minerve française*, (1^{er} mai 1920). Son article fait partie d'une série consacrée aux pèlerinages français. La description est exacte, imagée, évocatrice. Elle pécherait plutôt par excès d'exac-

titude. On dirait, par moments, que M. Delagrange, quand il écrit, a sous les yeux un *guide* très bien fait d'ailleurs. Ces passages ont comme un relent d'érudition livresque qui nuit à l'ensemble. Au contraire, quand l'auteur se libère et redonne à lui-même, il est émouvant de sincérité et d'ample compréhension. On regrette seulement qu'il sacrifie aux idoles ; nous voulons dire : au goût du factice et aux formules sonores. À telles enseignes qu'on serait enclin à se demander s'il a arraché au sphinx son secret. Les mots : « harmonie, beauté, lumière » se pressent sous sa plume. « L'Ascension vers la lumière. — La lumière, parure de la terre ; l'idée, levier du monde. » Tels sont les titres de deux paragraphes. Il y a des phrases comme celle-ci :

Ce rocher, point imperceptible sur l'immensité du globe, est peut-être l'endroit le plus chargé de pensées, celui où l'activité humaine soutenue par l'idée, a remporté la victoire la plus extraordinaire sur l'inertie ou l'hostilité des choses.

.... et comme cette autre :

Sous la guerre de Cent ans, il semble que la lumière va s'éteindre, mais face à l'assaut, l'Abbaye apparaît formidable dans l'armure de pierre que lui forment le Châtelet, la tour Perrine, la tour Claudine, nouvellement terminés...

Le chœur de l'église s'écroule le 10 novembre 1421.

Mais comme d'une torche secouée par la tempête, la flamme jaillit fulgurante, le chœur actuel sort de terre... Mais l'idée va, semble-t-il, succomber sous le poids de la matière...

Non. Car voici les Bénédictins réformés de Saint-Maur. Hélas !

Depuis eux, la flamme veille, basse et fragile. Elle n'est pas éteinte ; elle couve. Elle palpète chez tous ceux qui, sans risques aujourd'hui, viennent à la montagne sacrée témoigner que la lumière, émanation divine, joie de la terre, auréole de l'Archange, ne peut s'éteindre, pas plus que ne mourra l'idée, levier du monde.

Eh ! bien, ou nous sommes en pleine logomachie, ou « lumière, flamme, Idée » (avec un grand I) sont des expressions métaphoriques. Mais, en ce dernier cas, nous serions curieux d'apprendre ce qu'elles signifient au juste.

* * *

M. Etienne Dupont ne nous donne pas tant de soucis. Il publie sans relâche des études très précises et très vivantes sur le Mont Saint-Michel, ses visiteurs illustres, ses prison-

niers surtout. Heureux fils d'un père qui amassait des notes en foule et n'en publia aucune, l'auteur des *Prisons* et de la *Bastille des Mers*, etc..., ne semble pas près d'épuiser les richesses de ses tiroirs. Le *Nouvelliste de Bretagne*, auquel il en fait part, devient à son tour une mine pour les historiens de l'avenir. Citons seulement les titres des séries parues au cours de l'année 1920 : *Une prétendue victime de Louis XV* (M. d'Esparbès) ; *Flaubert au Mont Saint-Michel* ; *Les impressions de Stendhal et de Maupassant : Deux encagés du Mont Saint-Michel* (Chavigny et des Lardons de Hollande) ; *Le Charrier du Mont Saint-Michel* ; *Le Mont Saint-Michel et les Poètes* ; *Les lectures des Détenus politiques au Mont Saint-Michel (1839-1850)* ; *Les Détenus politiques au Mont Saint-Michel et leurs amis...* Nous ne nous flattons pas de tout citer. Un vœu résumera notre pensée : que M. Etienne Dupont se hâte de réunir en volume ces articles épars, et il aura bien mérité, une fois de plus, du Mont Saint-Michel,

•••

A la *Revue de Paris* (15 octobre 1919). M. Emile Mâle a donné une étude extrêmement intéressante sur « l'Art du Moyen-Âge et les Pèlerinages. » Il résume ainsi dès l'abord les résultats de ses recherches :

L'histoire des pèlerinages doit être un des chapitres de l'histoire de l'art, comme elle est un des chapitres essentiels de la littérature. Les pèlerinages, en effet, contribuèrent à enrichir l'iconographie. Il y avait dans les sanctuaires visités par les pèlerins des images fameuses que les artistes imitaient et multipliaient. D'autre part, les routes de pèlerinages furent, au moyen-âge, les grands chemins des peuples. C'est par ces routes que se répandaient dans le monde les créations nouvelles de la littérature et de l'art.

Or sur les « Routes d'Italie », qui menaient à Rome et en Terre-Sainte, M. Emile Mâle a rencontré le Mont Gargan, avec sa mystérieuse grotte, en laquelle un pèlerin français du IX^e siècle déclare avoir vu « l'image de l'ange ». Quelle image ? Sans doute une grande icône peinte. Elle a disparu. Mais les deux statuettes du XIII^e siècle, conservées dans le sanctuaire, paraissent bien conformes au type consacré par la Tradition : l'Archange enfonce sa lance dans la gueule du dragon qui se tord sous ses pieds. Ce type, que l'art byzantin ignore, serait né au Mont Gargan ; de là il s'est répandu en Europe. On le retrouve en effet assez souvent en Italie : Ruvo, Molfetta, Parme, Pavie, Pistoie, Gropoli, Todi, etc. Elle-même, la grotte du Mont Gargan est imitée : sur le Mont Gaurus, en Campanie, et au sommet du môle d'Adrien, à Rome.

En France, est-ce que saint Aubert aussi n'a pas construit

son ecclésiolo en forme de crypte ? Et dans ce sanctuaire y eut-il de bonne heure des images, peintes ou sculptées, de l'Archange ? On peut le présumer ; car les pèlerins, à défaut de reliques, voulaient vénérer des images. Un sceau de Robert de Thorigny (XI^e siècle) montre saint Michel foulant le dragon. C'est le saint Michel italien. Jusqu'au XIV^e siècle, même figure sur le sceau des abbés du Mont Saint-Michel. « Elle « avait quelque chose d'hiératique, d'immuable. On n'y changeait rien, sans doute, parce qu'elle reproduisait une image « célèbre, connue des pèlerins... » peut-être une fresque antique, dont celle de la cathédrale du Puy, donnerait une idée assez exacte. M. Emile Mâle ne désespère pas d'en découvrir d'autres sous le badigeon, dans les tribunes ou même dans les clochers de nos églises romanes. A défaut de peintures, en France, quelques bas-reliefs reproduisent le saint Michel hiératique des pèlerins : Selles-sur-Cher, Vermenton, Saint-Gilles. Mais peu à peu nos artistes secouèrent le joug de la tradition. « De bonne heure, ils avaient attaché un bouclier « au bras gauche de l'Archange ». M. Emile Mâle cite en exemple « un manuscrit enluminé au Mont Saint-Michel à la fin du XII^e siècle ». Nous croyons qu'il fait allusion au saint Michel du manuscrit n° 76, de la Bibliothèque d'Avranches (*Sti Augustini tractatus super psalmos*). Or ce manuscrit est attribué au XI^e siècle. Les sculpteurs eurent vite fait, ensuite, de créer le saint Michel batailleur, dont le portail de Saint-Michel d'Entraignes (XII^e siècle) nous offre un très beau modèle. Il est permis de regretter l'image hiératique, tout en admirant des chefs-d'œuvre plus mouvementés et plus vivants.

•••

Chacun s'intéresse à la Merveille au point de vue qui lui agréé de préférence. Mais la Digue a le don de faire couler partout des flots d'encre, à défaut des flots de la mer, qu'elle est accusée d'intercepter. Nous eûmes donc, l'été dernier, notre annuelle campagne de presse contre la Digue. N'est-ce pas le couplet obligatoire de la saison touristique ? L'*Action française*, l'*Eclair*, le *Radical*, l'*Ouest-Eclair*... insérèrent de vibrants appels. Dans les *Editions du Tourisme*, M. Paul Gout a traité, une fois de plus, la question et sommé les pouvoirs publics d'agir. Nous craignons fort que sa voix reste sans écho. Les *Amis du Mont Saint-Michel* s'indignent et supplient : « Qu'on fasse n'importe quoi, pourvu que l'on fasse quelque chose ! » Mais « en haut lieu » on paraît résolu à ne rien faire (1).

(1) Bulletin des Amis du Mont Saint-Michel, n° 19, page 161.

La cause, il faut l'avouer, est parfois défendue à coups d'arguments inattendus, malheureux, et qui la desserviraient plutôt : « A peine une ou deux fois l'an les flots viennent encore au pied des tours massives qu'ils ne peuvent disputer aux sables envahisseurs ». Qui dit cela ? La *France littéraire*, de septembre 1920. Elle exagère.

Ce canard — car c'en est un — rejoindra son camarade, échos fin mai, dans la presse de province, et qui clamait aux échos de la mare : « Dès l'été prochain, la merveilleuse basilique du Mont Saint-Michel, va être rendue au culte ! » On sait ce qu'il en advint.

Eufin, il sera permis au fureteur de signaler la réclame bruyante qui a été faite dans les journaux du Boulevard en faveur d'un film établi en partie au Mont Saint-Michel ? Nous fûmes à même de voir « tourner » un peu partout, de la base au sommet de la montagne, les scènes de ce roman, qui amusent maintenant la clientèle des cinémas. Nous pouvons certifier qu'elles ne furent pas mimées, sur le terrain des fortifs, devant un Mont Saint-Michel en carton peint. Mais c'est tout ce que nous en connaissons.

E. C.

ACTIONS DE GRACES

Alpes-Maritimes : Messe. Guérison d'une enfant, affligée d'un mal terrible. Opérée, quand on n'osait plus rien espérer, l'enfant, qui avait été consacrée à saint Michel, est en voie de guérison. M. de S — **Aude** : Protection dans un voyage pénible et dangereux. Autre grâce obtenue. Offrandes. J. P. — **Aveyron** : Messe. Protection d'un combattant. M^{me} P. — Messe, offrande, ciérge. Récolte réussie. M. C. P. — **Côtes-du-Nord** : Messe. Guérison. G. L. D. — **Eure** : Offrande. Protection sur une école chrétienne. A. L. E. — **Finistère** : Lampe et messe. M. B. — **Gironde** : Offrande. M. B. — **Hérault** : Offrande. A. M. — **Ille-et-Vilaine** : Messe. Guérison d'un enfant. M. L. — **Lot** : Offrande. M. L. — **Manche** : Offrande. M^{lle} L. T. — Offrande. I. D. — Neuvaine de messes. L. T. — **Meurthe-et-Moselle** : Offrande. V. E. — **Morbihan** : Offrande et Messe. Vve L. F. — **Basses-Pyrénées** : Offrande. H. d'H. — Protection sur un combattant, cinq fois cité. J. L. — Mon fils a été protégé par saint Michel. M^{me} P. — **Haute-Saône** : Messe. R. G. — **Seine** : Messe. Malade guéri. M^{me} M. — Soldat protégé. Vve D. — **Tarn** : Offrande. Fils protégé pendant la guerre, Famille B. — **Tarn-et-Garonne** : « Les grâces reçues par l'intercession du puissant Archange m'incitent à lui témoigner ma reconnaissance en vous demandant mon admission au nombre des Protecteurs des Oeuvres du Mont-Saint-Michel. » M^{me} F. L. — **Réunion** : « Réussite inespérée de deux entreprises offrant des difficultés insurmontables. Merci à saint Michel, qui vainc tous les obstacles. E. H. »

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alsace-Lorraine. — Ebange : M^{me} Scharff, née Marie Noël — Florange : M^{me} Humbert, née Marie Hym.

Ardennes — Charleville : M. Robert Herbinet « Mort pour la France ». — Signy-l'Abbaye : M^{me} Turquin, née Augustine Baudelot.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Vve X. Robaglia, bien pieuse associée.

Calvados. — Caen : M. l'abbé Gombault. *Économiste du Collège Sainte Marie* — Bayeux : M^{me} Tostain.

Cher. — Ferrières : M. Henri Damien ; M^{me} H. Damien, née Marie Lebeau.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. le Vicomte Ernest de Kerautem ; M^{me} la Comtesse de Kerpoisson, née Marie de Kersaint-Gilly, *protectrice des Oeuvres du Mont saint Michel*.

Finistère. — Brest : M^{me} Elisa Pastol, *fidèle associée*.

Ille-et-Vilaine. — Sains : Le R. P. Pierre Pellé, *ancien missionnaire de Wisconsin*. — Bais : M^{me} Vve Bourdiguel, née Jeanne M. Ricard - M^{me} Vve Lebreton, née Victoire Gérard ; M^{lle} Jeanne Marie Latour. — **Saint-Servan** : M^{lle} Clotilde Hamelin des Mézières, *bien pieuse zélatrice*.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M^{me} Margot-Duclot.

Loiret — Orléans : M. O. Raguene de Saint Albin.

Loire-Inférieure. — Châteaubriant : M. Trochu, *bien dévot à saint Michel*.

Manche. — Saint-Samson-de-Bonfossé : M. le chanoine Rainfroy, *curé*. — Montgardon : M. l'abbé Desrez, *curé*. — Canisy : M. l'abbé Niobey, *vicaire*. — Saint-Symphorien-le-Teilleul : M. l'abbé H. Renault, *prêtre habitué*. — Torigny-sur-Vire : M. l'abbé Carouge, *prêtre habitué*. — Briquebec : Le Frère Basile de l'abbaye de Notre-Dame de Grâce. — Saint-Pierre-d'Arthenay : M. le comte d'Osseville. — Coutances : M. Joachim Gravot, *domestique de S. G. Myr, l'évêque*. — Avranches : M^{me} Darthenay, *bien dévote à saint Michel*. — Saint-Lô : M^{me} Rault, *bien pieuse associée*. — Villedieu-les-Poêles : M. Havard-Bouillet. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M^{me} Vve Gougeon. — Saint-Lô-d'Ourville : M^{me} de Bonnay, *bien dévote à saint Michel et très dévouée zélatrice*.

Nord. — Dunkerque : M^{me} Tresca.

Orne. — Passais-la-Conception : M. Henry Hamon, *bien dévot au saint Archange*.

Puy-de-Dôme. — Billom : Sœur M. Eudoxie ; Sœur Saint-Antoine, *religieuses de la Miséricorde*.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan : Sœur Marie de la Croix, religieuse de Sainte-Claire.

Rhône. — Cusset-Villeurbanne : M^{lle} Louise Bernard.

Saône-et-Loire. — Pierre : M^{me} la comtesse L. d'Estampes; M. Charles d'Estampes, « Mort pour la France ».

Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{lle} Julie Bamas, bien dévouée zélatrice.

Haute-Savoie. — Chilly : M^{me} Marie Caddoux.

Seine. — Paris : M. Jean Daniel; M. Charles Deshayes, de Le Mont-saint Michel. M^{me} Forêt, née Louise Seyet; M^{me} Clémence Legrand.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. A. His; M. A. Savoie; M. Durand; M^{me} Vve Brehier; M^{me} L. Reniéville; M^{lle} L'her; M^{me} T. Giffard. — Blosseville-bon-Secours : M. Georges Longier.

Deux-Sèvres. — Bouillé : M^{me} Octavie Auger. — Bressuire : M. Paul Vandangeon; M. Eugène Gabilly, victimes de la guerre; M. François Groileau; M^{me} Joséphine Vendé; M^{me} Marie Chesseron; M^{me} Olinda Deborde; M^{me} André Châlon; M^{me} Angelina Cadu; M^{lle} Rose Chauvin; M^{lle} Eugénie Routard; M^{lle} Marguerite de Villiedieu.

Somme. — Péronne : M. Adolphe Pollet.

Tarn-et-Garonne. — Sept-Fonds : M^{me} Villeneuve.

Brésil. — Rio-de-Jansiro : M. Deocleciano Doria.

Canada. — Saint-Hyacinthe : Sœur Anne de Jésus, religieuse du Précieux Sang. — Montréal : M. le chanoine Salomon Ménard, curé; M. l'abbé Louis Regaudie, P.S.S.; R. P. Pierre Pampalou, O. S. B.; M. Paul Debien; M^{lle} Marcelline Boucharde; M^{me} Félicité Gagné. — Sherrington : M. Arsène Coalier. — Longue-Pointe : M. Wilfrid Mongeau; M^{lle} Marie-Anna Beeve.

États-Unis d'Amérique. — Springfield : M. Charles Pageau; M^{me} Charles Pageau; M^{me} Léon Millette; M^{me} Joseph Piette.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !..

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

JUBILÉ EXTRAORDINAIRE

accordé par S.S. Benoît XV, à l'occasion de la canonisation de Sainte Marguerite-Marie.

Ce jubilé pourra se gagner à quatre époques différentes : du 20 avril au 5 mai; du 20 mai au 5 juin; du 1^{er} au 15 août; du 2 au 17 octobre 1921.

Durant chaque période jubilaire, il y aura de grandes cérémonies religieuses.

Le saint Père « souhaite que les fêtes de ce Jubilé soient couronnées d'un plein succès et contribuent surtout à ramener à la pratique chrétienne beaucoup d'âmes qui en sont éloignées, à répandre le culte du Sacré-Cœur et à préparer l'avènement de son Règne sur le monde entier. » (Lettre de S. E. le Card. GASPARI à Mgr BERTHOIN, év. d'Autun).

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages annoncés sous ce titre doivent être demandés aux éditeurs et non aux Bureaux des Annales.

LES ENFANTS AU SACRÉ-CŒUR

- 1) *Mes Communions*, prix franco : l'unité : 0 fr. 50
- 2) *Mon Chemin de Croix*, — : l'unité : 0 fr. 25
- 3) *Mes Visites à Jésus*, — : l'unité : 0 fr. 30

Les trois ensemble, 1 fr. franco.

Remise : 11 pour 10; 55 pour 50; 110 pour 100

Dépôt : Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur
16, Rue du Général-Petit. — PARAY-LE-MONIAL.

Quand il s'agit de piété, il n'est pas facile de faire parler aux enfants la langue qui leur convient; ces trois opuscules y réussissent pourtant à la perfection. De toutes les phrases que l'auteur met sur les lèvres des enfants, il n'en est pas une que les plus petits n'auraient pu trouver tout seuls. Et toutefois, ce n'est pas banal : c'est pieux, sérieux, très suave.

Cœur Sacré de Jésus, que voulez-vous que je fasse ?

par l'abbé PERBAL

Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur

16, Rue du Général-Petit. — PARAY-LE-MONIAL.

Brochure de 76 pages. — Prix : 1 fr. franco.

Pages lumineuses et ardentes d'un théologien et d'un apôtre et qui, en éclairant les âmes, les enflammeront d'un zèle ardent.

UNE BELLE ŒUVRE MUSICALE

Nos lecteurs qui désirent organiser ou développer le Chant Grégorien et la musique sacrée d'après les instructions papales, peuvent s'adresser à M. le chanoine Marty, directeur de la Petite Maîtrise, évêché de Perpignan (Pyr.-Or.).

La *Petite Maîtrise* (13^e année) publie des articles de technique musicale et un important encartage de motets, messes et cantiques des meilleurs maîtres à une ou plusieurs voix.

L'Ami du clergé et de nombreuses revues ont loué, à plusieurs reprises, cette œuvre de vulgarisation musicale et grégorienne qui développée tous les jours son magnifique apostolat. — Abonnement 10 francs l'année.

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)
Chèques postaux ; Rennes, 442.

V. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. Images de saint Michel, en noir (12 x 7 cm.) ; au verso : Prière de Léon XIII : 0 fr. 70 la douz. ; 4 fr. 50 le cent, franco.
2. Images de saint Michel, en couleurs (11 x 7 cm.) ; au verso : Prière de Léon XIII ou Consécration à saint Michel : 4 franc la douzaine franco.
3. Images de saint Michel, en noir (10 1/2 x 6 cm.) ; au verso : Invocation des Fils de France à saint Michel : 0 fr. 70 la douzaine, franco.
4. Images Apparition de saint Michel et Images de N.-D. du Mont-Tombé, en couleurs (artistiques) : 3 fr. la douz., franco.
5. Photogravure « Imperet », 32 x 24 : 0 fr. 65 franco.
6. Chromolithographie artistique : « Saint Michel de Guido Reni » (43 x 33) : 2 fr. 25 franco.
7. Images de saint Michel en héliogravure ou photogravure artistiques, d'après les maîtres de la peinture et de la sculpture. Envoi d'échantillons sur demande.

VI. — CARTES POSTALES

1. Cartes postales, Vues du Mont Saint-Michel. En noir, la douzaine : 1 franc, franco ; en couleurs, 1 fr. 75 franco.
2. « Le Mont Saint-Michel dans le passé », 20 cartes postales en deux pochettes, Reproduction de vieilles estampes et vieux dessins. Épuisé.
3. Quelques eaux-fortes de M. l'abbé Paul RAIMBAULT, élève du maître aquafortiste Dezarrois. Six cartes postales sur papier à la forme : 1. Troupeau dans la Baie ; 2. Vue au Nord ; 3. Salle des Chevaliers ; 4. Cloître ; 5. Crypte de l'Aiglon ; 6. Grand-Degré. — La pochette : 7 fr. 75 franco.

On peut se procurer, aux Bureaux des Annales, du même artiste : *Le Laitier des Bas-Jardins*, à Fougeres (salon de 1907) et *Le Moulin de la Roche-sur-le-Couesdon en Mézières*, (Salon de 1909). Chaque eau forte (83 x 42 cm.) ; épreuve avant-lettre, sur Japon : 34 francs, franco ; avec lettre, sur Hollande : 46 francs, franco.

VII. — LIVRES et BROCHURES

- Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir*, par le P. A. V. (Illustré), 0 fr. 45, franco.
- Le Mois de saint Michel*, par la Rédaction des Annales, 32 lectures pour le mois de septembre, (Illustré), 0 fr. 65 franco.
- Saint Michel, protecteur de la France*, par A. RASTOUL, 2 francs franco.
- Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel, Ange gardien de la Patrie*, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. In-32 (72 pages), 0 fr. 65 franco.
- Le Mont Saint-Michel, Guide complet du Visiteur*. Topographie, histoire, description, par la Rédaction des Annales du Mont Saint-Michel. 50 photogravures, 4 plans détaillés. 1 fr. 65, franco.
- Le Mont Saint-Michel*, par M. le chanoine BOSSBERGUEP (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 46 fr. 50 franco.
- Les Merveilles du Mont Saint-Michel*, par PAUL FÉVAL. Prix : 5 fr. 60, franco.
- Le Mont Saint-Michel inconnu*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 40 fr. 75, franco.
- Les Prisons du Mont Saint-Michel*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 40 fr. 75, franco.
- La Bastille des Mers*, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 7 fr. 60, franco.
- Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France*, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 50, franco.
- Saint Michel et les Saints Anges*, considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. le chanoine SOYER. Prix : 2 fr. 60, franco.

Imp. F. SIMON, Rennes-Paris.

Les
LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



3^e LIVRAISON MAI-JUIN 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Chèques postaux : RENNES, 442

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel. — Honoraires : 8 fr. 50.
- Messe Grégorienne** (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr., 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.
- 7° **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les Annales, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT SAINT-MICHEL (Manche)
Chèques postaux : Rennes, 442.

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(A partir du 4 Octobre 1920)

TOUS LES JOURS : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Départs de Pontorson : 8 h. 30, 14 h. 55.} \\ \text{Départs du Mont Saint-Michel : 12 h. 15, 17 h. 10.} \end{array} \right.$

EN OUTRE, $\left\{ \begin{array}{l} \text{Départ du Mont Saint-Michel : 9 h. 15.} \\ \text{Départ de Pontorson : 11 h. 20.} \end{array} \right.$
le mercredi :

Durée du trajet : 30 minutes.

47^e Année. — 3^e Livraison. — Mai-Juin 1921.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La dévotion au T. S. Sacrement ; la lutte contre l'anarchie intellectuelle* (E. D.) (p. 33). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 40); *Zélateurs* (p. 40); *Associés* (p. 40); *Consécérations* (p. 40); *Annales* (p. 41). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 41). — UNE DÉNONCIATION CALOMNIEUSE CONTRE LES RELIGIEUX DU MONT SAINT-MICHEL EN 1760 (E. DUPONT) (p. 44). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 47) — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 47).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mai et juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

SAMEDI 1^{er} MAI, DIMANCHE 8 MAI et SAMEDI 4 JUIN, messes pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois.

Outre les intentions particulières de tous nos associés, spécialement celles qui nous seront recommandées par lettres, nous proposons les intentions générales suivantes que Monseigneur l'Évêque de Coutances a daigné bénir :

Mai : LA DÉVOTION AU T. S. SACREMENT ;

Juin : LA LUTTE CONTRE L'ANARCHIE INTELLECTUELLE, CAUSE DE TOUTES LES RÉVOLUTIONS.

*

**

La précocité de Pâques fait tomber, cette année, la fête du T. S. Sacrement pendant le mois de mai. Mois de Marie, fête du Corps du Christ, les deux vont bien ensemble, puisque c'est Marie qui nous a donné ce précieux corps et nous le donne toujours. L'un des fruits de la dévotion à la T. S. Vierge c'est

l'intelligence progressive du mystère de l'Eucharistie ; nous pouvons à juste titre solliciter cette intelligence dans notre neuveine de mai.

Notre-Seigneur est le centre de tout sur la terre ; mais il n'est pas un souvenir historique qu'il faille raviver par l'imagination, ou un être à poursuivre jusque dans la profondeur des cieux. Personne ne nous est plus présent ; il demeure dans nos tabernacles, et, de là, vient dans chacun de nos cœurs, si c'est notre bon plaisir. On peut donc conclure que c'est l'Eucharistie qui est le centre de tout sur la terre, que nos vies doivent graviter dans l'orbite de ce Sacrement, qu'il nous faut devenir des âmes eucharistiques, soucieuses de rendre au divin Maître les hommages dus à ses extraordinaires abaissements, ardentes à tirer de lui les grâces qu'il tient en réserve pour nous, si nous voulons être de vrais chrétiens. Nombre de baptisés, même pratiquants, ont cependant bien des reproches à se faire sur ce sujet, et à s'accuser d'une indifférence déconcertante, quand on veut bien y réfléchir. Notre-Seigneur chaque jour s'immole sur l'autel. On pourrait assister au T. S. Sacrifice en se gênant un peu, et même parfois sans se gêner ; on ne se dérange pas. Notre-Seigneur, tous les jours, nous offre la grâce inexprimable de la sainte Communion ; on se détourne de lui comme d'un importun. Les églises sont ouvertes du matin au soir pour permettre à chacun de venir causer avec le solitaire du tabernacle ; on passe à sa porte sans entrer ; il paraît qu'on n'a rien à lui dire, rien à lui demander. L'appel du Cœur de Notre-Seigneur ne touche pas le nôtre, son amour nous laisse indifférents. Messe, communion, visite, voilà les trois mots qui résument la vraie dévotion à l'Eucharistie, trois actes qui devraient être chers à tout membre de l'Archiconfrérie. Saint Michel n'est-il pas le premier des Séraphins qui se consomment devant le Seigneur ?

Dieu est l'un de nos plus proches voisins, dans son humanité même. Parole étrange, mais qui n'étonne pas, quand on songe à tout ce qu'il a fait pour nous. « Que rendrons-nous au Seigneur pour tous les biens qu'il nous a accordés, dit saint Augustin ? Il nous a faits, quand nous n'étions pas encore ; il nous a donné la vie, il nous a donné la croissance, il nous a donné la libre volonté, il nous a donné la nourriture, il nous a donné l'intelligence, il nous a donné la raison, il nous a donné la science. Tout ce qui était à lui, il te l'a donné pour être à toi, et nous avons mal usé de tous ses biens, nous sommes devenus orgueilleux et par nos actes de prévarication nous avons offensé le Createur si libéral. Nous nous sommes perdus, il nous a cherchés ; nous avons été conduits en captivité, il est venu nous visiter ; nous étions traînés à la mort éternelle, il nous a délivrés. Eût-il pu faire davantage, puisqu'il s'est livré lui-même pour toi ?

Que lui rendrons-nous ? Si nous n'avons rien à lui donner, recevons de lui pour lui faire offrande ».

Il nous est facile de recevoir de lui, puisqu'il est auprès de nous pour nous tout donner et nous mettre à même de rendre à notre Père céleste les hommages que nous lui devons et que nous sommes si incapables de lui payer par nos propres forces.

Créatures, nous devons reconnaître expressément notre condition et notre dépendance, adorer et remercier Celui qui nous comble de tant de bienfaits, lui demander la continuation de ses dons jusqu'à la consommation de notre vie spirituelle dans le paradis. Créatures pécheresses, nous avons à solliciter notre pardon et à payer notre rançon. Que peuvent valoir nos adorations quand notre connaissance de Dieu est si confuse ? « On ne doit faire de lui, dit saint Denys, ni affirmation ni négation absolue ; et en affirmant ou en niant les choses qui lui sont inférieures, nous ne saurions l'affirmer ou le nier lui-même, parce que cette parfaite et unique cause des êtres surpasse toutes les affirmations et que celui qui est pleinement indépendant et supérieur au reste des êtres surpasse toutes nos négations ». Et saint Augustin : « Seigneur, votre grandeur est infinie et les plus hautes louanges sont infiniment au dessous de vous ; et cependant un homme ose vous louer, lui qui n'est qu'une si petite partie de votre création, qui est accablé du poids de sa misérable et mortelle condition et qui publie par cet état si funeste le crime qu'il a commis et la justice avec laquelle vous résistez aux superbes. »

Remercier nous est aussi difficile qu'adorer, car le vrai prix de la grâce nous échappé et la multitude des dons de Dieu ne nous apparaîtra clairement que dans l'éternité ; plus nous approchons de cette éternité, plus nous sentons le besoin de l'assistance divine ; les premières lueurs de la vie future mettent en un tel relief les pièges qui pourraient nous arrêter ! Prier, demander est indispensable ; nous sommes des mendiants par nature et nous prions si mal, alors que les périls sont si grands et l'œuvre si difficile : « Il faut mourir d'abord volontairement de la mort évangélique, dit saint Augustin, avant l'inévitable séparation de l'âme et du corps, non en mourant réellement, mais en se retirant, par la pensée, de la vie de ce monde. C'est, en effet, une vérité simple et des plus certaines qu'il faut vivre dans cette vie mortelle de manière à mériter l'immortelle vie ». Et le grand Docteur continue en nous montrant les ruses de Satan pour nous empêcher d'arriver à cette bienheureuse immortalité. « La vie de l'homme sur la terre n'est qu'une continuelle tentation, puisque l'homme est tenté jusque dans ses efforts généreux pour rendre sa vie semblable à celle dont il doit jouir dans le ciel ».

Quant à nos péchés, qui pourrait se flatter d'en savoir le nombre et la gravité devant Dieu, et de pouvoir en fournir une

satisfaction adéquate ! Adoration, action de grâces, prière, réparation convenable, tout est donc au dessus de nos forces. Mais Notre-Seigneur nous dit : venez à la messe et unissez-vous à moi ; et quand vous en sortirez vous aurez rendu à Dieu des hommages parfaits. Je suis l'Infini et à cause de cela celui par qui, avec qui, en qui tout honneur et toute gloire est rendue à votre Père qui est mon Père. Je suis l'Eucharistie, c'est-à-dire l'Action de grâces par essence ; celui qui participe à mon immolation est rempli de toute bénédiction céleste et de toute grâce ; ne suis-je pas offert pour vos innombrables péchés, offenses et négligences ? Voilà la vraie prière, l'Acte qui nous relie à Dieu, surtout si nous avons la simplicité et l'intelligence de participer réellement par la communion à la victime offerte pour nous, au pain de vie, à Celui qui a dit : Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour ; car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. « Combien donc ne doit-on pas gémir, lisons-nous dans l'Imitation, de ce que tant de fidèles s'occupent si peu de ce mystère de salut, qui est la joie du ciel et conserve le monde ! » On a mille prétextes pour se tenir à l'écart de Celui qui répare l'usure quotidienne de notre vie surnaturelle et ces prétextes souvent ne sont que paresse spirituelle. C'est encore ce que nous lisons dans l'Imitation : « Si tu diffères aujourd'hui pour un motif, peut-être demain un plus grave surviendra et ainsi tu pourras être longtemps éloigné de la communion et de moins en moins disposé... Il est grandement nuisible de retarder longtemps la communion, car il en résulte ordinairement un funeste assoupissement. O douleur ! il est des âmes tièdes et lâches qui saisissent avec empressement les prétextes de différer leur confession et qui désirent remettre leur communion pour échapper au devoir d'une plus grande vigilance sur elles-mêmes. Hélas ! qu'ils ont peu d'amour et de dévotion ceux qui se dispensent si facilement de la communion ! ».

Qu'ils ont peu d'amour et de dévotion aussi ceux qui peuvent aisément visiter le Prisonnier du Tabernacle dans sa solitude et ne le font jamais ; car, après la messe et la communion, la présence réelle du Fils de Dieu parmi nous n'est-elle pas naturellement la source des plus précieuses faveurs ? En Judée, il passa en faisant le bien, en guérissant les malades, chassant les démons, ressuscitant les morts, en donnant les exemples les plus admirables de toutes les vertus ; et c'est le même Jésus, vivant d'une vie glorieuse qui est si près de nous. C'est bien le cas de rappeler sa propre parole : Si vous connaissiez le Don de Dieu ! Nous avons besoin de ses exemples pour stimuler notre

tiédeur et nous sommes atteints de tant de maladies spirituelles, que le recours habituel à l'intervention miséricordieuse de l'Emmanuel, qui veut vivre avec nous, s'impose à nous. Ne serions-nous pas facilement meilleurs si nous allions le voir et lui dire : Seigneur, faites que je voie, faites que j'entende, déliez mes membres paralytiques, chassez les démons qui m'obsèdent, donnez-moi une augmentation de foi et de confiance et tous les autres cris de l'humanité souffrante que nous trouvons dans l'évangile ? Quelle douceur dans notre existence si nous savions vivre avec lui comme Marie et Joseph dans la maison de Nazareth ! Méditons donc ces paroles de l'Imitation : « Plusieurs coururent en divers lieux pour visiter les reliques des saints ; ils s'émerveillent au récit de leurs actions, ils admirent les vastes temples bâtis en leur honneur et baisent leurs os sacrés enveloppés dans l'or et la soie. Et voilà que vous-même, ô mon Dieu, vous êtes ici présent devant moi sur l'autel, vous, le Saint des Saints, le Créateur des hommes, le Roi des Anges. Souvent ces pèlerinages se font par curiosité et pour voir des objets nouveaux ; et l'on en rapporte peu de fruits et d'amendement, surtout lorsqu'on y va si légèrement et sans contrition. Mais ici, dans le sacrement de l'autel, vous êtes présent tout entier, ô Christ Jésus, vrai Dieu et vrai homme ».

Puissions-nous donc tous devenir chaque jour de dévots pèlerins du Tabernacle ; le matin pour la messe et la communion, et le soir pour tenir pendant quelques instants compagnie à Celui qui est dans notre église paroissiale spécialement pour nous.

* *

Le mois de juin, qui se termine par la fête de saint Pierre et de saint Paul, ramènera tout naturellement nos pensées sur la place que l'Eglise devrait occuper dans le monde, pour le bien de celui-ci et qu'on lui dénie pour son malheur. Elle est la seule vraie digue contre les anarchies de toutes catégories, parce qu'elle prêche et ne peut prêcher que la vérité et que c'est l'erreur qui engendre l'anarchie.

Un procès récent a mis en une vigoureuse lumière l'une des plus singulières aberrations de l'esprit moderne, l'idolâtrie de la liberté de pensée, qui, en elle-même, est une absurdité, mais, au milieu des ruines actuelles du monde, une dangereuse folie. Le lieu qui devrait être son paradis ne la connaît plus, la Russie ; les socialistes, fervents dévots de cette liberté, s'empressent de la juguler quand ils arrivent au pouvoir. La France, comme toutes les autres nations, n'a pas craint de mettre un baillon à cette liberté par la censure pendant la guerre ; le salut était à ce prix. On comprit tout de même que cette prétendue liberté est éminemment démoralisatrice. Elle l'est même pendant la paix, mais on préfère actuellement s'exposer à être précipité dans les

beautés du gouvernement des Soviets, plutôt que de suivre les enseignements du bon sens.

Le bon sens dit, en effet, que semer des idées subversives c'est préparer la Révolution, que l'anarchie des intelligences est le prélude de celle des faits. Du reste, ceux qui prêchent le bouleversement de la société ne cachent point leur intention d'introduire le Grand Soir aussitôt qu'ils pourront. Si l'on peut alors saisir les pratiquants de ces théories, gens à la mentalité fruste, incapables de distinguer les nuances entre les doctrines et les faits, on les fusillera; les prédicants seront décorés et nantis des prébendes du gouvernement. Avouons qu'il y a là une anomalie capable de dérouter l'esprit simpliste des masses.

Hélas! le mal a profondément gangrené le monde entier qui chancelle parce qu'il ne sait plus s'il y a une vérité, et, au cas où il la verrait, il ne veut plus lui accorder les droits qu'elle seule mérite. L'erreur peut être tolérée pour l'amour d'un bien supérieur, elle ne peut être mise sur le même pied que la vérité. C'est pourtant ce qui arrive dans notre monde moderne, où liberté est devenue synonyme de licence et, par une conséquence naturelle de ce compromis immoral, l'erreur prend le haut du pavé et la vérité est bafouée.

Il semblait normal, après la guerre, alors qu'il fallait rétablir le monde sur les bases du droit, de consulter celui qui sur terre est l'interprète infallible de la vérité et le représentant de Dieu. Même ceux qui ne reconnaissent pas ses prérogatives surnaturelles sont contraints de s'incliner devant une autorité, qui, pour tous, est exceptionnelle. Or, le 26 avril 1913, la France, l'Angleterre et la Russie s'engagèrent à appuyer l'action de l'Italie, à l'effet de ne pas permettre aux représentants du Saint-Siège d'engager une action diplomatique en vue de la conclusion de la paix et de la solution des questions se rattachant à la guerre. La paix fut donc conclue en dehors de Dieu et la Société des Nations reçut un baptême laïque et protestant. La paix n'en est pas plus solide et la Société des Nations n'arrive pas à sortir de ses langages. A peine née, elle reçoit dans le dos des coups mortels. La sagesse humaine est courte: on le savait, on le sait encore mieux maintenant.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que beaucoup de catholiques sont d'ardents défenseurs de la liberté de pensée et se refusent à voir, qu'avec notre nature viciée par le péché originel, le fruit naturel de cette prétendue liberté c'est la destruction de toute religion, comme de toute société.

Il y a une Vérité. Quand elle apparaît évidemment à l'Intelligence, celle-ci n'a même pas la possibilité de la rejeter. L'Intelligence n'est nullement libre devant son objet. Mais dans la multitude des choses où l'évidence immédiate ne brille pas, notre

raison peut s'attacher à des erreurs. C'est une de ses faiblesses. Avons-nous le droit de les répandre? Nullement. La société a-t-elle le droit de se défendre contre elles? Parfaitement. Rien de plus faux et de plus immoral que la thèse de M. Herriot, selon laquelle toute pensée, quelle qu'elle soit et quelles qu'en puissent être les conséquences pratiques, a le droit de s'exprimer sans jamais être poursuivie. Comme si la pensée n'était pas l'étincelle susceptible d'allumer un désastreux incendie.

« Le vrai, le bien, disait Léon XIII (encycl. *Libertas*), on a le droit de les propager dans l'Etat avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit, mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer sa sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre, pour la ruine de la société. Les écarts d'un esprit licencieux, qui, pour la multitude ignorante, deviennent facilement une oppression, doivent justement être punis par l'autorité des lois, non moins que les attentats de la violence commis contre les faibles. Et cette répression est d'autant plus nécessaire que contre ces artifices de style et ces subtilités de dialectique, surtout quand tout cela flatte les passions, la partie, sans contredit, la plus nombreuse de la population ne peut, en aucune façon, ou ne peut qu'avec une très grande difficulté, se tenir en garde. Accordez à chacun la liberté illimitée de parler et d'écrire, rien ne demeure sacré et inviolable, rien ne sera épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels que l'on doit considérer comme un noble patrimoine commun à toute l'humanité. Ainsi, la vérité est peu à peu envahie par les ténèbres, et l'on voit, ce qui arrive souvent, s'établir avec facilité la domination des erreurs les plus pernicieuses et les plus diverses. Tout ce que la licence y gagne, la liberté le perd; car on verra toujours la liberté grandir et se raffermir à mesure que la licence sentira davantage le frein. »

Mais l'Eglise seule peut dire avec sécurité où est le vrai et le bien; voilà pourquoi les fauteurs de désordre lui font une guerre acharnée. Comme l'écrivait M. Jean Guiraud dans la Croix, du 22 mars: « Contre le bolchevisme révolutionnaire menaçant la civilisation, brûlant les églises et les couvents, comme à Barcelone, ou déchaînant la plus sanglante des tyrannies, comme en Russie, il n'y a qu'une force possible... Cette force c'est l'Eglise. Elle seule peut dire aux jurés de la Seine, qu'ils ont mal jugé, parce que l'excitation à la haine, au pillage, à la guerre civile n'est pas une pensée, mais un acte et un acte mauvais, condamnable et punissable. Elle seule peut leur dire qu'il y a des pensées bonnes et des pensées mauvaises, non seulement parce que les unes sont vraies et les autres fausses, mais parce que les unes sont généra-

trices du bien et les autres génératrices du mal. Tant que la société moderne ne reconnaîtra pas cela, les jurés continueront à acquiescer les semeurs d'anarchie, les francs-maçons continueront à glorifier les Ferrer et le monde sera de plus en plus ébranlé sur ses bases ».

Les membres de l'Archiconfrérie doivent être au premier rang de ceux qui cultivent en eux et répandent autour d'eux la saine doctrine, s'ils veulent réellement marcher sur les traces de saint Michel. Le combat entre le saint Archange et Lucifer fut une lutte entre la vérité et l'erreur. « Il ne faut pas s'imaginer dans ce combat, dit Bossuet, ni des bras de chair, ni des armes matérielles, ni du sang répandu comme parmi nous ; c'est un conflit de pensées et de sentiments ». Prions donc ardemment, pendant notre neuvaine, pour que cesse l'anarchie intellectuelle dont nous souffrons si vivement et n'oublions pas la question toujours pendante de la reprise des relations de la France avec le Pape. Tout ce qui rendra à l'Eglise le prestige auquel elle a droit contribuera à tenir à distance les ferments de discorde et de guerre civile.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2^o Le même jour : Scapulaire de saint Michel. — 3^o Le 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul. — 4^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui suivent. — 5^o Jour au choix : Récitation quotidienne de la couronne angélique. — 6^o Jour au choix, chaque mois : Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel : Sir Virgile Naz ; Lady V. Naz ; M^{me} Octave Guilat ; M^{lle} H. Naz, de Port-Louis ; M^{me} Gaëtan de Plancis ; M^{lle} de Plancis, de Marigny-sur-Yonne.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. Carolus Maire, de Tananarive ; M^{me} Jouin, de Nantes ; M^{lle} Marie Faure, de Dienne ; Sœur Sainte Eudoxie, C. N. D., de Montréal.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 février au 15 avril, 799 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel, par l'intermédiaire de nos dévoués zélateurs et zélatrices.

CONSÉCRATIONS. — 84 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel. (15 février-15 avril).!

ANNALES. — Selon l'avis inséré dans la précédente livraison, ceux de nos abonnés qui n'avaient pas au 15 mars renouvelé leur abonnement pour l'année courante, ont été priés de s'acquiescer par mandat rose à notre c. c. 442, Rennes. A peu près tous ont compris les avantages de ce procédé ; ils nous ont retourné la formule rose avec 3 fr. 25, souvent davantage. Nous les remercions.

A ceux que cette méthode ne satisfait pas, nous devrions, passé le 15 mai, faire présenter une quittance de 3 francs, majorée des frais de recouvrement, soit de 4 francs au total.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Avril 1921

Il s'en fallait de quelques jours que février fût écoulé, et déjà un autobus malouin avait déchargé au Mont une cargaison d'Anglaises à lunettes cerclées d'or et à plaid retentissants. On pensa que ce n'était point d'un si mauvais présage. La température extraordinairement clémente inclinait d'ailleurs aux chimériques espoirs. Le Moutois, quand il songe, l'hiver, à la saison qui vient, la voit très proche et embellie de brillantes folles, comme si les rayons du soleil printanier devaient infailliblement faire lever la bonne graine ! Pourquoi non ? La ravenelle n'est-elle pas, de longtemps, épanouie au flanc des vieux remparts et jusqu'en plein nord ?

Les touristes sont moins hâtifs que nos plantes. Pourtant il est vrai que, le change s'y prêtant avec une outrageuse complaisance, Anglais et Anglaises sont venus en nombre ces dernières semaines. Quant aux Français de France, ils ont reparu eux aussi au Mont Saint-Michel. Chaque jour en amène plusieurs. Le jour de Pâques, on put évaluer à 500 les visiteurs de l'Abbaye. Un chiffre vaut, dit-on, mieux qu'une longue démonstration : le 27 mars, à midi, trente-deux automobiles étaient réunies au garage de la Digue. Le lendemain, moins d'autos, plus de promeneurs. Le surlendemain, grande baisse générale, selon une formule à la mode. Enfin — et déjà — le 1^{er} avril, retour à l'état antérieur ou à peu près. Finies les vacances de Pâques. Ainsi est-ce quand elles tombent en mars.

Le mardi de Pâques avait vu venir un petit pèlerinage ; une quarantaine de personnes, sous la conduite de M. l'abbé Briand, vicaire-instituteur à Combourtillé (Ille-et-Vilaine). Pour prendre le train à Fougères, vers 5 heures du matin,

ces braves gens s'étaient imposé de faire à pied une bonne dizaine de kilomètres. La Providence corsa l'épreuve et le mérite par une pluie battante. Le chapelain de service ne manqua pas de relever ces détails, quand il eut le plaisir d'adresser aux pèlerins la traditionnelle allocution de bienvenue.

Combourtillé est une paroisse bretonne. En Bretagne on aime saint Michel au moins autant qu'en Normandie. L'impartialité qui nous oblige à cet aveu appelle de noire part une égale franchise dans le débat que voici. Avec une gravité émouvante, on a émis naguère une prétention qui doit être discutée. Lisons d'abord : « Nous pouvons en toute « équité, dit *Paris-Bretagne*, revendiquer le Mont Saint-Michel, que le Couesnon dans sa folie a mis en Normandie. « Le Mont Saint-Michel, au péril de la mer, est essentiellement breton. L'abbaye fut construite par nos compatriotes « qui y ont mis leur signature : la facture bretonne. Les « dentelles granitiques du Mont furent faites et posées par « des Bretons, les moines qui habitèrent l'abbaye au début « étaient Bretons. C'est un joyau qui nous a été enlevé, il est « juste qu'il nous soit rendu ».

Appellerons-nous à la rescousse le ban et l'arrière-ban de Normandie pour la défense et protection du Mont Saint-Michel? Non. Mais, comme au bon vieux temps, nous défions nos chers voisins de ravir, comme cela, le Mont en un tourne-main. Ensuite nous dormirons tranquilles. Pour la forme seulement et par manière de joyeuse facétie, on pourrait instituer d'un bord à l'autre du Couesnon le petit dialogue suivant : « Le Mont Saint-Michel est essentiellement breton, parce que l'abbaye fut construite par des Bretons! — Ah bah! — Si, car les Bretons ont laissé leur signature. — Où? Laquelle? — La facture bretonne. — Ah! oui, j'y suis : la facture... que ces bons Normands ont payée. Très bien, très bien. — Mais encore : les moines du début étaient Bretons. — Pas possible? Consultons Dom Huynes. Les moines bénédictins transplantés au Mont Saint-Michel, l'an 966, avaient été cueillis « és abbayes de Fontenelle, dite de Saint-Wandrille; de Saint-Pierre de Jumièges; de Saint-Taurin, près les murs de la ville d'Evreux; de Saint-Benin; de Saint-Evroult; de Saint-Melaine, près les murs de la ville de Rennes au duché de Bretagne » (1). C'est tout. Une seule abbaye bretonne. Et je crois donc, pour ce, que les Normands parmi ces trente moines étaient en majorité. De fait, un Normand, Maynard, profès de Saint-Wandrille, fut élu abbé ».

(1) *Histoire Générale*, tome 1, p. 59.

Aussi bien, aimable prétendant, voulez-vous que nous signions la paix? Un Normand authentique, Raymond Bazin, charron à Villedieu, nous mettra d'accord avec élégance et « équité », dans la langue des dieux.

Qu'il soit normand, qu'il soit breton,
Le Mont aux sublimes merveilles
Qui dresse au loin de l'horizon
Ses tours de douze siècles vieilles,
Gloire et honneur à son patron,
Qu'il soit normand, qu'il soit breton!

Qu'il soit normand, qu'il soit breton,
Mais quand aux lueurs de l'aurore
Il jette sur le Couesnon
Son ombre que le soleil dore,
La mer n'a meilleure façon!
Qu'il soit normand, qu'il soit breton!

Qu'il soit normand, qu'il soit breton,
Sur ses invincibles murailles,
Jadis cracha plus d'un canon.
Il fut un héros de bataille.
C'est un vaillant Français, le Mont!
Qu'il soit normand, qu'il soit breton! (1)

On m'a dissuadé de ressusciter cette querelle. « Vos abonnés bretons vont résilier leur abonnement ». Je leur sais meilleur caractère et plus d'esprit. Et, tenez : je les convie à joindre leurs efforts aux nôtres pour la défense du Mont Saint-Michel.

La presse a accueilli naguère une grosse, très grosse nouvelle. Une personnalité américaine — oh! combien! — aurait fait part à l'administration des Ponts et Chaussées d'un projet de barrage, destiné à capter la force de la marée, et qui serait établi de la pointe du Grouin à la pointe de Carolles. Le promoteur de l'entreprise se ferait fort de réunir... en Amérique, les fonds nécessaires à l'entreprise. Il paraît que les Canalais se sont émus : ils ont vu dans le grandiose projet la mort de l'industrie ostréicole. Quant aux financiers et aux ingénieurs, ils se sont donné la peine de mettre en évidence « l'inconnue qui se pose encore actuellement dans le problème tout nouveau de l'utilisation des marées comme force motrice ». Merci. Nous envisagerions, nous, la question d'un point de vue différent. Mais nous ne l'envisagerons pas... oh! pas du tout. Il est si doux de se réjouir devant une jolie rêverie!

De menues réalisations, en rapport avec nos médiocres

(1) *Bulletin cantonal de Villedieu*, 1909.

moyens, sont autrement sérieuses. En ce genre, pourquoi donc M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ne prendrait-il pas l'initiative d'une station météorologique sur notre rocher ? En quoi celle-ci serait-elle incompatible avec la majesté souveraine des vieilles pierres ? Nous ne voyons pas. Et que d'observations précieuses on pourrait faire sur le régime de la pluie et des vents, les variations de la température et de la pression atmosphérique ! Observations d'un intérêt très particulier j'imagine. Car, depuis que l'on a réformé le bureau central météorologique, nous constatons que ses prévisions sont à peu près régulièrement en désaccord avec le temps que nous avons au Mont Saint-Michel. J'en connais que ce désaccord met en grand émoi : "Ma canne ou mon parapluie ? La canne, dit le journal. Prenons la canne". Or, le promeneur revient tout mouillé. Allons : on demande un bureau météorologique.

... Et une Centrale électrique. Quoi ! vous osez. Pourquoi pas ? Il y a moyen d'arranger toutes choses avec décence. Ainsi le vent, qui chôme rarement chez nous, serait employé gratis à actionner une dynamo. Le local est tout indiqué. Sur la plate-forme de la Tour Gabriel se voit la tourelle de l'ancien moulin à vent (xvii^e siècle). On se demande ce que c'est. Rendez-lui donc ses ailes, qui expliqueront sa présence et mettront au paysage une note pittoresque et historique. Aux étages inférieurs il y a place pour tous les appareils. Faite avec respect, l'installation des fils et des ampoules électriques nuirait-elle autant qu'on le dit au caractère moyen-âgeux de notre rue et de ses vieux logis ?

GINGATZ.

Une Dénonciation Calomnieuse

contre les Religieux du Mont Saint-Michel en 1760 (1)

Au cours de 1760, de graves incidents se produisirent au Mont Saint-Michel entre la communauté des Mauristes, la Municipalité et l'Administration provinciale, représentée, à Avranches, par M. Angot. On avait, à juste titre, signalé à l'Intendant de la généralité de Caen, le mauvais état des casernes, du corps de garde de la Grande Porte et, surtout

(1) Source unique : Archives départementales du Calvados. C. 470.

celui des citernes. Tout le monde était d'accord sur ce sujet, mais personne ne voulait commencer les travaux. Les entrepreneurs eux-mêmes, après avoir pris connaissance des devis estimatifs, refusaient leur concours : la main d'œuvre était chère, les chemins par lesquels devaient passer les charrois étaient impraticables ; les marées avaient bouleversé les grèves ; les lises étaient dangereuses et puis... personne ne voulait payer.

L'Administration prétendait que les dépenses incombait aux services du Contrôleur Général des Guerres ; l'Autorité militaire affirmait que l'eau des citernes profitait plus particulièrement à la population civile ; les Religieux déclaraient que, jusqu'à présent, presque toutes les réparations de ce genre avaient été réglées « aux dépens de Sa Majesté ». Le Secrétaire d'Etat répliquait : « C'est possible, mais cela n'est pas une preuve que ces travaux doivent être supportés par le roi. Nous sommes même trop bous en ne répétant pas contre vous des sommes que nous avons déboursées, alors que vous étiez tenus d'entretenir en bon état tous les bâtiments ». La Municipalité répondait tout simplement : « Je n'ai pas le sou ».

Pendant ce temps-là, les couleuvrines (fissures) des citernes s'élargissaient démesurément. Plus d'eau. On en était réduit à aller en chercher, par tonneaux, plus loin que la rive, et, le 24 juillet, M. Angot écrivait à l'Intendant : « La question de l'eau est pire que jamais. Les paysans de la côte se refusent à venir en apporter au Mont, parce qu'ils veulent, avant tout, récolter leurs bleds ». Et le subdélégué ajoutait : « On ne saurait, d'ailleurs, leur imposer d'aussi pénibles et nombreuses corvées ».

Comment sortir d'une situation « dont tout le monde souffrait prodigieusement ». Les Montois ne possédaient pas un rouge liard ; le Trésor Royal était à sec, comme les citernes. Seuls les religieux étaient riches ou, plutôt, les malheureux passaient pour tels ! Terrible et dangereuse réputation. Il fallait les faire *casquer* comme on dirait de nos jours... L'occasion se présenta.

L'Administration reçut, dans le courant de l'été, une lettre qui lui fit grand plaisir. Il n'était pas étonnant, disait l'auteur de ce billet anonyme, que la grande citerne coulât. Il y avait quelques années, le père Fortier, cellierier « avait fait enlever 600 livres pesant de plomb, couvrant le mur du revêtement de la citerne. L'eau avait attaqué les parois et le réservoir était bientôt devenu un écumoir ! » Les bureaux de l'Intendance sautèrent de joie sur la lettre ; il semble même qu'ils n'aient pas été étonnés à sa confection. Le Ministre

ordonna une enquête. Elle fut faite par un fonctionnaire qui n'aimait pas précisément les Mauristes, parce que ceux-ci avaient eu l'occasion de signaler au Contrôleur des Guerres des dépenses inutiles pour la consolidation des remparts; M. Desroches de Cherville, ingénieur à Granville, se rendit au Mont Saint-Michel, où il entendit plus particulièrement les personnes hostiles aux religieux; son travail fut fait sans hâte, puisqu'il l'envoya au Secrétariat d'Etat, le 8 juin 1761, seulement.

Le rapport était nettement défavorable à la Communauté. L'ingénieur n'allait pas jusqu'à dire que les Mauristes avaient volé le plomb des citernes, mais il concluait en affirmant, (sans en rapporter la preuve) « que l'abbaye, ayant profité du plomb, il était juste qu'elle contribuât à la dépense d'un nouveau revêtement de deux lignes d'épaisseur, estimé 320 livres ».

Le rapport fut notifié à Dom Surineau. Le prieur n'était pas homme à se laisser faire. Il protesta énergiquement « contre l'accusation abominable et sournoise portée contre la Communauté et se livra, lui-même, à une minutieuse contre-enquête. M. de Cherville avait déclaré dans son rapport que deux ouvriers du Mont, nommés Aumont et Ménard, avaient vu un frère voler ce plomb sur une surface de 5 pieds de hauteur et de 15 de longueur. Or, Aumont, couvreur, et Ménard, menuisier, lui avaient affirmé à lui, Dom Surineau, qu'ils n'avaient jamais vu le père Fortier ou tout autre religieux enlever du plomb, et qu'ils n'avaient jamais passé semblable déclaration à un Commissaire du Roi. Les témoignages d'Aumont et de Ménard étaient confirmés par ceux de deux autres ouvriers, les nommés Pichot et Février. Quelques débris de métal, une quarantaine de livres tout au plus, avaient été vendues à un plombier (*sic*) de Saint-Malo et le prix en provenant avait été employé à régler des travaux de soudure.

« Cette dénonciation, ajoutait Dom Surineau, accueillie par des oreilles d'une extrême complaisance, est l'œuvre d'un nommé des Piliers, délateur, âgé de vingt-quatre ans, qui n'était pas le plus honnête homme du moude, ayant été chassé de l'abbaye pour de bonnes raisons ».

La charité chrétienne de Dom Surineau ne lui permettait pas d'en dire davantage.

L'Administration en fut pour sa vilaine manœuvre; elle ne répondit rien, — et pour cause, — à la lettre très digne du prieur. Il est vrai qu'elle ne se hâta guère de réparer ses torts et... la citerne; celle-ci « ne fut plombée qu'en avril 1762, par un habile ouvrier de Villedieu ».

Etienne DUPONT.

ACTIONS DE GRACES

Aude : Guérison de deux enfants. Offrande. J. P. — **Calvados** : messe et cierge pour grâce obtenue. I. R. — **Finistère** : messe. V. C. — **Gironde** : Offrande. S. M. — **Ille-et-Vilaine** : messe. J. B. — **Loire-Inférieure** : opération évitée. M. L. — **Maine-et-Loire** : messe. X. — **Moselle** : guérison obtenue. Vve P. M. — Faveur obtenue. J. B. — **Passes-Pyrénées** : « H. H. veut exprimer à M. le Directeur des *Annales*, le réconfort qu'il a trouvé dans la lecture des fortes pages du *Bulletin* de mars-avril; elles sont bien faites pour éclairer et affermir une foi chancelante. » — **Seine** : messe pour guérison obtenue. R. — Faveur spirituelle obtenue. G. de B. — **La Martinique** : « J'ai de grandes actions de grâces à rendre à saint Michel qui m'a protégée merveilleusement dans une circonstance. J. O'L. — **Angleterre** : « Please publish in *Annals* the grateful thanks for the miraculous purchase and saving of their home « fee simple for ever » of two girls orphans. » S. M. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Soissons : M. Victor Lemoine, *bien dévot au saint Archange*.

Alsace-Lorraine. — Ebange : M^{me} veuve Paul Muller, née Catherine Ferrer, *bien dévouée zélatrice*.

Calvados. — Falaise : Sœur Louise Béhier, *religieuse Augustine*. — Honfleur : M^{lle} Estelle Mariolle.

Gard. — Corconne : M^{me} Jean Gay.

Hérault. — Montpellier : M. Léon Gayraud; M^{me} Bertrand, née Zéobie Bonnafous; M^{me} Fauquier, née Marie Barry; M^{me} Marthe Bouynet; Latour-sur-Orbe : M^{me} Celeste Maistre.

Ille-et-Vilaine. — Pléchâtel : M. le chanoine Renaud, *vicaire général honoraire de Coutances et de Rennes*; M. le Comte Arthur de Trégomain.

Indre-et-Loire. — Izours : M^{me} la comtesse d'Harambure, *bien pieuse associée*.

Loire-Inférieure. — Saint-Nazaire : M^{me} veuve Cavaro, *bien dévote à saint Michel*.

Manche. — Avranches : M. le chanoine Lehaut, *chapelain du Carmel.* — Lamberville : M. l'abbé Heuzé, *curé.* — Le Mesnildrey : M. l'abbé Albain, *curé.* — Bricquebec : le R. P. Marie-Bernard, *religieux de N.-D. de Grâce.* — Mont Saint-Michel : M. Gilles Porcher. — Avranches : M. Emile Barenton; M^{me} Louvel. — Pontorson : M. François Chauvière. — Aucey : M. Louis Le Goascogne. — Rauville-la-Place : M^{me} de la Côte *bien pieuse associée.* — La Rondebaye : M. Eugène Lemoine; M. Adolphe Henry. — Cosqueville : M. Jean-Baptiste Ribet.

Orne. — Saint-Bômer-les-Forges : M. Eugène Lamy; M. Auguste Bidard.

Puy-de-Dôme. — Riom : M. l'abbé Tehuel Chassigne, *curé-archiprêtre.*

Rhône. — Lyon : M^{lle} Suzanne Dugelay, *bien pieuse associée.*

Seine. — Paris : M^{me} la marquise de Chasseloup-Laubat, *douairière Protectrice des œuvres du Mont Saint-Michel, très pieuse et très dévouée zélatrice.* — Asnières : M^{me} Catherine Garal.

Seine-Inférieure. — Grand Couronne : M^{me} Reniéville, *bien pieuse associée.*

Haute-Saône. — Luxeuil-les-Bains : M. Michel Faivre d'Arceur *« mort pour la France ».*

Deux-Sèvres. — Bressuire : M^{me} Barbeau; M^{me} Grolleau, mère; M^{me} Grolleau, jeune; M^{lle} Ernestine Barbeau.

Somme. — Warvillers : M. Legendre; M^{me} Legendre.

Tarn-et-Garonne. — Sept Fonds : M^{me} Antonia Cavallié, *Protectrice des œuvres du Mont Saint-Michel et dévouée zélatrice.*

Yonne. — Aisy s/Armançon : M^{me} Reine Mignot.

Angleterre. — Ventnor : La Bévécende mère Marie Bénédicte, *O. S. B.*

Suisse. — Hermance : M^{me} Chevalier-Bizel.

Antilles. — Cap Haïtien : M^{me} Rosalie Auguste; M^{me} M. Philomène Mercedes Auguste.

Ile-Maurice. — Port-Louis : Sir Virgile Naz, *Protecteur des œuvres du Mont Saint-Michel*; Lady V. Naz; M^{me} Octave Gailat, *Protectrices des œuvres du Mont Saint-Michel*, M. Félix Collard.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !..*

Le Gérant : FR. SIMON.

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

MARÉES

Le flot, par temps calme, en marée de vive eau, arrive au Mont à peu près une heure et demie avant le moment de la pleine mer. C'est une des curiosités du pays.

Les grandes marées ont lieu *trente-six heures après la nouvelle et la pleine lune.* Pleine mer aux alentours de *sept heures.* Les marées de morte-eau sont en concordance avec le premier et le dernier quartier de la lune. Haut de l'eau vers midi, mais elle touche à peine le Mont. En été, ajouter une heure, à raison du changement d'heure.

Pour voir le Mont entouré d'eau, venir dans les deux jours qui précèdent, ou surtout dans les trois qui suivent la nouvelle et la pleine lune.

Hauteur maxima de l'année : 141.

GRANDES MARÉES : } Mai, le 9 : 132 — le 29 : 127.
} Juin, le 7 : 135 — le 21 : 124.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÊQUI, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

Mgr GIBIER. — *Les Reconstructions nécessaires*, 1 vol. in-12, Prix : 6 francs; franco : 6 fr. 60.

1. Il faut reconstruire la France sur des bases religieuses traditionnelles.

2. Il faut reconstruire la France sur la pierre angulaire et fondamentale de la Religion chrétienne.

3. C'est l'œuvre également de chacun en particulier intégralement chrétien dans son âme, dans sa vie et dans son foyer.

Pierre VAN DER MEER DE WALCHEREN, *Journal d'un Converti.* (Traduit du hollandais par l'auteur.) Introduction par Léon Bloy. Deuxième édition, augmentée d'un appendice inédit. In-12; prix : 5 francs; par la poste : 5 fr. 50.

Ce livre, dont la première édition s'est très rapidement épuisée, nous raconte les pérégrinations douloureuses d'une âme d'artiste qui s'achemine, poussée par l'impérieux besoin d'infini que n'assouvit ni l'art ni l'amour humains, à travers les atroces ténèbres du doute vers la certitude libératrice de la foi.

Vie de la Mère Marie-Madeleine Ponnét, première Supérieure de la Visitation de Lyon-Vassieux. In-12, pp. XIV-338. — Prix : 6 francs; franco, 6 fr. 50.

La M. Marie-Madeleine Ponnét, religieuse de la Visitation de Kourvière à Lyon, fut désignée pour être mise à la tête d'un nouveau Monastère que l'Institut fondait à Vassieux, à la porte de cette ville. Sa vie, sans offrir beaucoup de faits extérieurs, est tout ce qu'il y a de plus édifiant. Sa biographie, composée principalement des conseils qu'elle donnait à ses filles, aura l'importance d'un traité de spiritualité.

Le Veau d'Or est encore debout! par M. GAUDIN DE VILLAINÉ, sénateur de la Manche. Préf. et annotations d'Albert Maignier, 1 brochure, prix : 0 fr. 50.

Après les *Briseurs de blocus*, l'*Espionnage allemand* et autres brochures de propagande patriotique, voici que paraît une petite plaquette qui ne fera ni moins de bruit ni moins de bien que ses aînées : *Le Veau d'Or est encore debout!*

Requisitoire contre les profiteurs de guerre, réquisitoire contre un régime subjugué qui n'ose faire rendre gorge, c'est surtout la claire démonstration que les huit milliards de funestes impôts nouveaux eussent pu être évités par des mesures de justice et de haute moralité.

C'est à lire, à méditer, à propager.

Dom A. M. P. INGOLD. — *Général et Trappiste : le Père de Gêramb*. In-12 de 360 pages. Prix : 7 francs ; franco : 7 fr. 50.

La préface de ce livre assure que le baron Ferdinand de Gêramb, né à Lyon en 1772, général espagnol, chambellan de l'empereur François I^{er}, puis de la fameuse reine Caroline, de Naples, et mort à Rome en 1848 sous l'humble toec de la Trappe, est l'un des plus curieux personnages qui aient paru sur la scène du monde.

P. HUMBERT CLÉRISSEAC O. P. *Le Mystère de l'Église*, 2^e édit., 1921. Prix : 6 francs ; franco : 6 fr. 60.

La préface placée en tête de ce volume par M. Jacques Maritain nous dit combien sainte et féconde fut la carrière religieuse du R. P. Humbert Clérissac. Elle nous dit surtout, et dans un langage émouvant de piété filiale, combien ardent était le loyalisme de l'éloquent Frère Prêcheur envers la sainte Église romaine et avec quelle profondeur il scrutait le *Mystère de l'Église*. Ce « mystère » était précisément l'objet d'un ouvrage que la mort a interrompu et dans lequel le R. P. Clérissac voulait nous communiquer le fruit de ses longues méditations sur la grandeur surnaturelle et les bienfaits divins de l'immortelle Épouse de Jésus-Christ. M. Maritain a eu raison de croire que l'ouvrage inachevé méritait, tel quel, de voir le jour, car le développement était déjà poussé assez loin pour que l'on y trouvât en plein relief les idées maîtresses de l'auteur, qui fourniraient matière à des réflexions vraiment fécondes.

Abbé Charles GRIMAUD. — *Futurs Epoux*, 1 vol. in-12. Prix : 5 francs ; franco : 5 fr. 50.

A l'heure où se pose plus que jamais l'angoissante question de la *Natalité*, voici que paraît un livre dont le succès semble devoir être considérable.

Futurs Epoux s'adresse aux grands jeunes gens, à ceux qui l'ont préparé au mariage. Mais il s'adresse autant à l'immense foule des gens mariés « très désireuse de connaître les secrets moraux de l'état matrimonial, mais qui ne trouve personne pour les lui révéler.

Catherine EMMERICH. — *Vie de la Sainte-Vierge* 12^e édition, in-12 ; prix : 5 francs ; franco : 5 fr. 50.

Qu'on relise la préface du traducteur, et l'on saura avec quelle disposition d'esprit un livre aussi surprenant doit être étudié : « Ces méditations n'ont aucune espèce de prétention à un caractère de vérité historique et la Sœur Emmerich n'a jamais donné à ses récits qu'une valeur purement humaine... Ce principe devra constamment diriger le lecteur introduit dans le domaine des choses surnaturelles que ce volume mettra sous ses regards étonnés et attendris. De toutes les scènes auxquelles il assistera découleront pour lui des émotions salutaires, très vives et très efficaces, comme celles que nous ménagent les méditations les plus intenses sur les souffrances de Notre-Seigneur ou des martyrs.

Retraites de première Communion solennelle. — L'Agneau de Dieu, par le chanoine Jean VAUDON, 2^e édition. Prix : 3 fr. 50 ; franco : 4 francs.

Quiconque connaît un peu la difficulté de parler ou d'écrire pour des enfants, et sait cependant leur merveilleuse aptitude à se laisser imprégner des vérités les plus hautes et les plus profondes, ne me démentira pas, je le crois, après avoir lu l'ouvrage, si je dis que M. Vaudon a fait un pur chef-d'œuvre. (Semaine religieuse de Blois.)

Abbé HENRI MORICE. — *Retraite d'Enfants*. Nouvelle édition, in-12. Prix : 5 francs ; franco : 5 fr. 50. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e.

Riche série d'instructions, sur la mort, le péché, la tentation, le scandale, la force, la honte, la sauvegarde de l'innocence, la prière du matin, la nourriture de nos âmes, l'esprit moutonnier, la rentrée des classes, le progrès, l'obéissance, la crèche, la messe, les vacances, etc., etc.

LE DIRECTEUR
Des Annales
Mont-Saint-Michel

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



4^e LIVRAISON — JUILLET-AOÛT 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an.

Chèques postaux : RENNES, 442

AVIS DIVERS

1° **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel. — Honoraires : 5 fr. 50.

Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens.

2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.

3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.

4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.

5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.

6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr., 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.

7° **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.

8° **Annales.** — Prix de l'abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les Annales, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 442.

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(A partir du 1^{er} Juin 1921)

Départs de Pontorson : 7 h. 45, 8 h. 45, 10 h. 45⁽¹⁾, 13 h. 10, 14 h. 50.

Départs du Mont Saint-Michel : 8 h., 10 h. (1), 12 h. 20, 13 h. 55, 17 h. 50.

Durée du trajet : 30 minutes.

(1) Les Lundis, Mercredis et Vendredis seulement.

47^e Année. — 4^e Livraison. — Juillet-Août 1921.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques*; *la Dévotion à Marie, reine de France* (E. D.). (p. 49). — LE R. P. DOM EMILE DEBROISE (Mgr LEPETIT) (p. 53). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 57); *Zélateurs* (p. 57); *Associés* (p. 57); *Consécration* (p. 58); *Retard* (p. 58). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 58). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de juillet et d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

SAMEDI 2 JUILLET et SAMEDI 6 AOUT, messes pour les sélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 15 au 23 de chaque mois. Nous y prions pour toutes les intentions des associés, et particulièrement pour celles qui nous auront été recommandées par lettres. Les intentions générales bénies par Monseigneur l'évêque de Coutances seront : pour la neuvaine de juillet : LA CONFÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES; pour la neuvaine d'août : l'augmentation de la DÉVOTION A MARIE, REINE DE FRANCE.

Le but de nos neuvaines mensuelles est de grouper nos associés dans une prière commune, selon la parole de Notre-Seigneur : Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car, en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom,

je me trouve au milieu d'elles (Mat, XVIII, 19-20). Notre grand nombre nous fournit ainsi le moyen d'apporter un sérieux appoint surnaturel aux intentions des membres de l'Archiconfrérie, et aux œuvres d'intérêt général destinées à promouvoir l'action catholique dans le monde. Rien de durable et de profitable ne se fait sans la prière, au moins en ce qui concerne les âmes; nous ne devons jamais perdre de vue la parole de Notre-Seigneur: Vous ne pouvez rien faire sans moi. Nous pouvons dire comme le saint roi Josaphat: Comme nous ne savons pas même ce que nous avons à faire, il ne nous reste qu'à tourner les yeux vers vous. Et ce n'est pas assez de recevoir d'en-haut l'inspiration du bien; la réaliser est encore au-dessus de nos forces: aussi l'Eglise demandait-elle pour nous dans l'oraison du cinquième dimanche après Pâques la grâce non seulement de connaître le bien, mais encore de le faire. La parole de saint Benoît à son futur disciple doit être notre devise: « Quelque bien que tu commences, tout d'abord demandes-en l'accomplissement par une très instante prière ».

Notre dernière neuvaine était dirigée contre l'anarchie intellectuelle, origine de toutes les autres. L'homme doit agir, mais il le fait en suivant des idées. Si celles-ci sont fausses, comment l'action n'aboutirait-elle pas à l'abîme? Le vrai est le chemin du bien, l'erreur la route du mal. Inutile de remarquer que les erreurs et les mensonges foisonnent de nos jours. Le remarquer ne suffit pas; il faut y remédier, si on le peut, c'est-à-dire répandre la vérité largement. C'est le procédé de Notre-Seigneur: Allez, enseignez, a-t-il dit à ses apôtres. Le Saint-Esprit doit nous rappeler et nous faire constamment creuser l'enseignement du divin Maître. « Seigneur, dit l'Eglise le mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte, que le Paraclet qui procède de vous illumine nos esprits, nous vous en supplions; et que, selon la promesse de votre Fils, il les introduise dans toute la vérité. »

Enseigner c'est la fonction normale de ceux qui possèdent la science; aussi les Intellectuels catholiques ont-ils pensé qu'il était de leur devoir propre, dans la crise actuelle, d'opposer une doctrine saine à l'abondance des mensonges qui saturent l'esprit humain, et causent tant de ruines. Jadis le peuple était catholique et trouvait dans la foi en un monde meilleur la consolation aux misères inévitables de celui-ci. Quelques intellectuels dévoyés l'ont perverti; il cherche maintenant en ce monde, sans le trouver, bien au contraire, le remède à ses maux. La perte de la foi n'a pas ramené l'âge d'or. La petite élite des Intellectuels catholiques entreprend de revivifier cette masse qui se corrompt de plus en plus. Douze apôtres ont converti le monde; la parabole du levain n'a point perdu sa vérité ni son opportu-

rité. Voilà pourquoi nous prions pour que la Confédération Professionnelle des Intellectuels catholiques puisse prospérer et atteindre son but.

Elle est jeune encore, puisqu'elle est née le 6 mars dernier à Paris, et elle compte déjà parmi ses adhérents un nombre respectable de syndicats et de groupements variés.

Son but, ou plutôt l'un de ses buts, est « de provoquer parmi les intellectuels l'étude de la doctrine catholique en général, et plus spécialement quant aux devoirs corporatifs et aux devoirs d'état, et d'encourager la création dans ce but de cercles d'étude autonomes dans chaque groupement confédéré, et plus spécialement d'envisager le devoir pour les intellectuels catholiques de prendre conscience de leur rôle propre de défenseurs de l'esprit. » Noble ambition à laquelle nous ne saurions demeurer indifférents. Le clergé, à qui par droit revient ce rôle de défenseur et d'illuminateur de l'esprit, a grand besoin d'auxiliaires de bonne volonté. La guerre a fait dans ses rangs de terribles ravages. Surchargé d'œuvres indispensables, il lui faut courir au plus pressé, sans jamais connaître la paix nécessaire aux Hautes Etudes. De meilleurs jours viendront, espérons-le; en attendant, soutenons de nos prières ceux qui nous apportent un si précieux concours et prennent à rebours l'œuvre néfaste des Intellectuels du XVIII^e siècle.

Le 15 août, toutes les paroisses de France, qui n'en sont point empêchées, célèbrent la procession solennelle ordonnée par Louis XIII en l'honneur de Notre-Dame, reine de France. Cette procession, qui se fait depuis 1658, est l'une des plus populaires de notre pays, si dévot à la Très Sainte Vierge. Encore est-il que cette dévotion peut toujours se raviver et grandir. La piété envers Marie est une marque de prédestination pour les âmes; elle est aussi une source de bénédictions pour les peuples, et n'avons-nous pas, plus que jamais, besoin de ces bénédictions et de l'assistance de Celle que nous aimons à appeler notre Reine et notre Mère?

Depuis longtemps déjà la France est célèbre par ses sanctuaires de Marie. L'origine des uns se perd dans les brumes des premiers siècles chrétiens, comme Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Rocamadour, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, Notre-Dame de Fourvière. D'autres, plus récents, ne sont pas moins illustres. Marseille possède Notre-Dame de la Garde; Clermont, Notre-Dame du Port; Caen, Notre-Dame de la Délivrande; Rennes, Notre-Dame des Miracles et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; Paris, Notre-Dame des Victoires; Saint-Brieuc, Notre-Dame d'Espérance. Impossible de

tout citer. Il n'est guère de diocèse qui n'ait un ou plusieurs sanctuaires dont la renommée s'étend plus ou moins loin et attire des foules souvent considérables. Marie est réellement Reine de France et dresse son trône un peu partout chez nous.

C'est qu'elle nous aime très spécialement, à en juger par les marques extraordinaires qu'elle nous a données de sa protection dans le XIX^e siècle si agité par les révolutions. En 1830 elle apparut à Sœur Catherine Labouré, et lui donna la médaille miraculeuse, instrument de tant de prodiges. Elle revint à la Salette en 1846 nous administrer un sévère avertissement qui, hélas, ne fut guère écouté. Les apparitions de Lourdes en 1858 eurent un retentissement universel, et cette bourgade des Pyrénées est devenue une terre de miracles, où l'influence vivifiante de Marie ne cesse de se faire sentir. Et lorsque nous étions au fond de l'abîme des humiliations et des souffrances, en 1871, elle accourut à Pontmain nous redonner l'espérance et nous assurer que son Fils se laissait toucher. Jamais nation fut-elle aussi favorisée que la nôtre et ne devons-nous pas à Marie la plus tendre des reconnaissances en même temps que la plus vive confiance ?

Nous pouvons bien faire nôtres les paroles que Léon XIII adressait à l'Eglise universelle en 1883 : « Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie, et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu toute sa confiance et toute son espérance. . . Cette piété, si grande et si confiante envers l'auguste Reine des cieux, n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu. »

Notre époque ne jouit pas précisément d'une paix et d'une prospérité sans mélange, les erreurs répandues sont légion, la corruption des mœurs s'étale au grand jour, les attaques contre l'Eglise redoublent dès qu'on semble vouloir lui rendre une ombre de justice. A nous donc de mettre plus que jamais notre confiance en Celle qui porte le titre d'Auxilia-trice des chrétiens, de Reine de la France, et de la prouver par d'instantes prières par la fervente célébration de ses fêtes et surtout par l'imitation de ses vertus.

E. D.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — La Portioncule. 2 Août. — 1^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois, récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois, Archiconfrérie. — 4^o Le 15 Août, Archiconfrérie.

Le R. P. Dom Debroise, O. S. B.

Les lignes qui précèdent sont les dernières que le R. P. Dom Debroise aura fournies à nos *Annales*. Il les avait déposées sur le bureau de la Rédaction, avec la ponctualité qu'il apportait en toutes choses, trois jours avant de mourir : « Voilà mon Pensum », avait-il dit gentiment ; c'était son mot, chaque fois.

Depuis le 21 octobre 1913, combien d'articles il a écrits pour l'édification de nos lecteurs ! combien d'âmes ont trouvé, dans ces pages signées E. L. (Emile Lemoine) ou E. D. (Emile Debroise) lumière et réconfort ! Une doctrine abondante et sûre, puisée aux sources scripturaires et patristiques ; des commentaires dictés par un esprit surnaturel extraordinaire, et marqués au coin d'une sagesse qui n'était pas simplement humaine, mais semblait plutôt l'exercice des dons du Paraclet, tel était le caractère de ces *Intentions mensuelles* qu'il choisissait dans la prière et développait devant Dieu. Il s'y appliquait de toute son âme : une méditation prolongée précédait la mise en œuvre des matériaux amassés, et la rédaction était d'ailleurs soignée. Il estimait que c'était là une forme de cet apostolat discret auquel il avait voué sa vie. — Au contraire, il donnait au courant de la plume ses articles historiques, ses comptes-rendus de fêtes et de pèlerinages, si brillants d'exactitude et d'humour.

Au moment de célébrer sa première messe, en 1887, l'abbé Debroise s'écriait : « O mon Dieu, j'implore tout spécialement de votre miséricorde deux grâces : que pas une des âmes confiées à mes soins ne périsse pour l'éternité, et que jamais je ne me familiarise avec les Sacrés Mystères que je vais accomplir aujourd'hui pour la première fois ! Je vous prie aussi d'agréer, en retour, l'offre que je vous fais de moi-même pour partager votre rôle de victime, comme je vais prendre part à celui de sacrifice. Je me dévoue à toutes les souffrances et épreuves qu'il vous plaira de m'envoyer, pourvu que les âmes commises à ma garde se sauvent. Daignez faire de moi un saint, mon Dieu ; c'est tout ce que je désire et demande par J.-C. Notre-Seigneur. »

L'âme de celui que nous pleurons, après l'avoir admiré et aimé, se révèle ici en sa beauté limpide. Elle a réalisé pendant treute-quatre ans son magnifique programme. Ceux qui ont

eu le profit inestimable d'approcher ce parfait religieux l'attesteront en toute sincérité.

Il ne nous appartient pas de marquer les étapes de sa carrière. Disons seulement que, dans le diocèse de Rennes auquel il appartenait par sa naissance, les charges les plus délicates étaient réservées à une science, à une sagesse, à une piété consommées avant l'âge. A telle enseigne qu'il fut placé à la tête d'une maison de vocations tardives, qu'il releva et laissa, trois ans plus tard, en pleine prospérité.

Entré à Solesmes, il devint, au lendemain de sa profession, professeur de théologie, zéléateur et maître des novices. Le don, qu'il avait à un rare degré, de « clarifier tout ce qu'il touchait » (1) et celui, non moins précieux, du discernement des âmes portèrent ses supérieurs à l'appliquer au ministère des retraites dans les communautés religieuses. Heureuse décision qui a valu à une foule d'âmes d'être éclairées, et, quand il le fallait, « remises au point ». Le bien qu'il a fait ainsi, nous ne le pourrions mesurer que dans l'autre monde. Les prêtres séculiers ou réguliers lui ont dû souvent, et lui garderont toujours, une reconnaissance des plus motivées. C'est ainsi que, dans le diocèse de Coutances, notre docte et pieux chapelain donna, en 1919, jusqu'à quatre retraites de suite à nos confrères démobilisés, ravis de l'entendre leur rappeler les beautés et les obligations du sacerdoce. Son jugement impeccable et sa formation ascétique en faisaient un directeur hors ligne; sa franchise et son aménité le rendaient aimable à tous.

A l'abbaye bénédictine de Farnborough où Dom Debroise était passé il y a plus de vingt ans, il exerça à peu près toutes les charges : maître des novices, professeur, cellerier, chantre, cérémoniaire : « Je pouvais lui confier n'importe laquelle, nous disait le Révérendissime père Abbé, accouru de l'autre bout de la France pour assister aux obsèques : il était apte à tout, et s'acquittait des fonctions les plus diverses avec une grande et égale compétence, tant sa faculté d'adaptation était exceptionnelle ».

Dans une période d'extrême fatigue, il fut nommé aumônier d'une communauté bénédictine à Ventnor (Ile de Wight), et rendit à la mère prieure les plus signalés services. Un soir même, elle osa l'improviser professeur de littérature contemporaine, et le succès dépassa les espérances des plus difficiles.

Gardons-nous de croire que ses fonctions d'aumônier et de prédicateur de retraites aient pu l'éloigner de la vie monas-

(1) Le mot est de son meilleur ami, M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes.

tique. Il continuait à s'intéresser à son abbaye, participait à sa marche, contribuait à ses progrès. Hors du cloître, et même au Mont Saint-Michel, il ne cessa d'être un vrai moine.

En octobre 1915, il prêchait les Adoratrices de la rue d'Ulm à Paris; j'allai de la part de mon évêque le conjurer de venir à mon aide. Sa Grandeur l'avait connu à Rennes enfant et séminariste, et lui gardait la plus paternelle estime. Octobre 1915! la guerre avait ajouté à ses méfaits celui de priver de ses deux chapelains le sanctuaire de l'Archangel L'Évêque de Saint-Michel faisait appel à l'abnégation de Dom Debroise; le Père, toujours disposé à assumer les tâches les plus lourdes pourvu qu'elles fussent bonnes et saintes, ne mit d'autres conditions que celle de l'agrément de son Abbé. Dom Cabrol étant de la même école, nous eûmes très tôt l'auxiliaire d'élite que la mort vient de nous ravir.

Chapelain d'élite, il le fut à la lettre; j'en atteste les pèlerins de ces années dernières qui reçurent de lui un accueil toujours cordial, et le trouvèrent toujours prêt aux besognes les plus variées, des plus matérielles aux plus mystiques. Ponctuel, il était au confessionnal aux heures dites. Aux jours de pèlerinage, il s'y attarda tant qu'on voulait, sans faire attention au va et vient de la foule. Certains m'ont même conté qu'entre deux confessions, ils l'avaient vu voler au secours des cierges défaillants; et cela était bien encore, puisque c'était la preuve de son amour de l'ordre, et qu'il paraît ainsi à une flambée trop générale...

Un groupe de pèlerins survenait-il sans avoir prévenu? le bon Père n'en faisait pas moins assaut d'amabilité, se mettait à la disposition du directeur, préparait autels et ornements, prêchait, distribuait la sainte Communion. Et quand, les dévotions étant accomplies, on lui demandait avis sur l'emploi du temps, il conseillait deux choses : la visite de la merveilleuse abbaye et une promenade à pied sur la grève et dans la direction de Tombelaine. De la meilleure grâce, s'il en avait le loisir, il mettait au service des pèlerins son expérience des choses de la mer. Nouvel exemple de sa faculté d'adaptation, il pouvait dire, à-coup sûr : « Aujourd'hui la mer viendra jusqu'ici, et pas un pouce plus loin. » Il lui est arrivé de jeter dans l'effroi les touristes qui le voyaient circuler, un livre ouvert à la main, parmi les méandres du flot montant. Ah! s'ils l'avaient consulté, les deux chers jeunes gens qui récemment y périrent! Du moins son œil et son cœur les lui montrèrent, en pleine vie encore, et il leur envoya cette absolution suprême que leurs anges gardiens, espérons-le, emportèrent sur leurs ailes!

La mère d'un de ces pauvres enfants assistait à notre céré-

monie funèbre du 16 juin. Quelle manière touchante de remercier notre Chapelain, disparu lui-même ! et quelle *Pitié* leur aura octroyée, à tous, Notre-Dame-la-Gisante ! Ce pèlerinage, pittoresque s'il en fut, à la Vierge de notre Rocher suburbain, le Père l'avait ressuscité.

Ainsi font les Saints : ils se plient à toutes les situations, parce qu'en chacune ils aperçoivent la volonté de Dieu. Les plus humbles emplois, à leur estime, valent les plus élevés. Dom Debroise pratiquait, à la lettre, le " Saint Abandon ", cet admirable livre de Dom Vital, notre Abbé à nous, qu'il ne cessait de nous vanter, où il disait avoir retrouvé la doctrine spirituelle qu'il professait partout.

Pour ce bon serviteur, quand il s'est agi de mourir, les méthodes n'ont pas changé. Le sacrifice, douloureux assurément, a été fait avec une parfaite charité, sans réserve, sans retard. Les malaises éprouvés depuis quelques semaines ne semblaient nullement inquiétants. Samedi 11 juin, le Père s'acquitta de tout son ministère, sans plus de fatigue. A 9 heures, il était sur la Tour du Nord, admirant le coucher du soleil, si singulier chez nous et l'une de ses distractions favorites. Quelle stupeur de le trouver le lendemain matin, à trois heures, terrassé par un mal qui s'annonçait inexorable, gagnait d'instant en instant, immobilisant déjà certains membres, et ne laissait à sa proie que sa lucidité entière, la faculté de souffrir et de se résigner librement.

Dans la journée, sa famille rennaise, avertie à son insu, eut la consolation d'assister à l'administration des derniers sacrements et d'entendre de bonnes et fortes paroles. « L'Extrême-Onction d'abord », avait dit le moribond à son confrère qui lui rappelait, en sanglotant, son avant-dernière instruction à la paroisse. « Oui, oui, donnez-moi l'Extrême-Onction ; ensuite ma famille, mais très peu de temps ». Exhorté à faire le sacrifice de sa vie, ce fils de Saint-Benoît murmura : « Oui, pour l'Eglise ». Puis, selon sa volonté, il demeura un certain temps seul, en face de Dieu et de l'Éternité.

L'agonie fut longue et pénible. Dom Debroise avait toujours souhaité de faire ici bas son Purgatoire ; il semble bien qu'il a été exaucé. Deux heures avant de rendre le dernier soupir, dans un suprême effort, il porta à ses lèvres, par deux fois, son crucifix. Le lundi, à midi, alors qu'autour de son lit tout le presbytère montois récitait l'Angelus, — *in hora mortis nostræ* — il eut une dernière crise ; aux derniers mots : « *Ad resurrectionis gloriam perducamur* », il s'éteignit !

Un premier service fut célébré au Mont, le jeudi 16 juin. Le Directeur des Œuvres chanta la messe. M. le vicaire général Gayet, de Rennes, présida la levée du corps de son ami

très cher et la conduite au wagon funèbre. M. le Doyen de Pontorson et quelques bons confrères du canton assistèrent à la cérémonie, très simple et d'une sévérité voulue. M. l'abbé Couillard, son collègue et son confesseur, et M. Emmanuel Debroise, son neveu, conduisaient le deuil. M. le Maire du Mont Saint-Michel et son conseil municipal au complet accompagnaient le cercueil. La population, qui l'appelait en tout respect « le petit Père », emplissait notre vieille église.

Le lendemain, à Saint-Sauveur de Rennes, la famille de la cité et celle du Mont, les délégués des Communautés religieuses, un nombreux clergé à la tête duquel on remarquait une vingtaine de hauts dignitaires, formèrent à la dépouille mortelle de Dom Debroise un cortège particulièrement imposant. Le Révérendissime Abbé de Farnborough rendit un témoignage ému à la mémoire de son cher frère et fils, modèle de vie religieuse, modeste et active, ornée de brillantes vertus, et donna l'Absoute solennelle.

Avec Monseigneur l'Evêque de Coutances et du Mont Saint-Michel, avec le Révérendissime Père Abbé bénédictin et ses Religieux, avec la famille naturelle du défunt, avec son inconsolable collègue entré si avant et si tôt dans son intimité, mon précieux « Gingatz », avec tant d'âmes qui avaient voué à Dom Debroise un culte d'amitié ou de gratitude, je pleure amèrement mon collaborateur admirable. Mais la meilleure manière de l'honorer n'est-elle pas de suivre ses leçons et de baiser la main de la Providence !

Saint Michel n'aura pas manqué d'introduire notre ami « dans la lumière sainte », au sein de laquelle l'Archange et son Chapelain s'uniront désormais pour louer Dieu au Ciel, et bénir, sur la terre, la belle Œuvre montoise et les humbles ouvriers...
J. L.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — A été admise au nombre des protectrices des œuvres du Mont Saint-Michel : Mme A. Pognat, de Paris (100 francs versés en une seule fois).

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. de Noaillet, de Paray-le-Monial ; Mlle Louise Beuparlant, de Châtel-Montagne ; Sœur Saint-Hilaire, de Sorcy.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 juin : 1135 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

CONSÉCRATIONS. — 64 enfants ont été consacrés à saint Michel et à N.-D. des Anges dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel (15 Avril-15 Juin).

RETARD. — La mort du R. P. Dom Debroise est cause du retard que subit la présente livraison. On voudra bien nous excuser.

Chronique du Mont Saint-Michel

On demande une Centrale électrique, disions-nous le 15 avril. Nous répétons aujourd'hui : « On demande une Centrale électrique ! » Elle permettrait de rallumer notre phare.

Celui-ci, on le sait, avait été établi finalement sur le parapet de la Tour Gabriel — du moderne sur de l'antique, et ce n'était pas si mal ! — Mais depuis une quinzaine d'années la lanterne n'est plus éclairée. Le père Lochet en fut le dernier gardien. Très fidèlement chaque soir, à la brune, il allumait le feu. C'était la consigne. Elle prit fin quand fut signé le décret ministériel qui déclassait le port de Pontorson, à jamais embouteillé. Du jour où avait été creusé le canal du Couesnon (1863), rares étaient devenus les navires remontant au-delà du Mont. La Digue insubmersible (1880), construite soi-disant pour favoriser la navigation dans le Couesnon, eut pour résultat le plus clair de consacrer l'ensablement du chenal. Pendant vingt ans le phare du Mont Saint-Michel éclaira une *passé* où il ne *passait* personne. Enfin, l'Administration comprit et se résigna. Mais voici qui est plus stupéfiant. Dans un Indicateur des marées pour 1921, au chapitre « Phares », nous lisons : « Le Mont Saint-Michel. — A 1.000 mètres environ « dans le sud du Mont, rive droite du Couesnon, Fixe vert. « Entretenu par les pêcheurs et allumé seulement quand on « attend un navire. » A 1.000 mètres dans le sud du Mont, sur la rive droite, soit à moitié digue ou un peu plus, serait donc le feu fixe vert. Cherchez-le. Si vous ne le trouvez pas, pilote, c'est que votre navire n'a pas été signalé. Evidemment. Mais prenez garde de vous échouer sur l'éperon de Saint-Aubert, ou sur la « pierre maudite », ou sur les cordons du Couesnon... Quand je vous disais qu'il faut rallumer le phare.

Mais le moyen de ne point faire naufrage autour du Mont-Saint-Michel ? Ces parages sont extrêmement dangereux !!

En plein jour, le 22 mai, deux barques sombrèrent dans la rivière, précisément sous le phare, le vrai, le réel phare,

quoique éteint et déclassé. Deux jours après, nous apprimes la chose par un journal bien informé. Le récit donnait des détails circonstanciés et effarants. Le premier bateau victime avait eu sa coque déchirée en passant sur des « piquets de filets à saumon ». Son équipage avait eu juste le temps de se sauver à la nage — parbleu ! — et de regagner la rive, « d'ailleurs toute proche » ajoutait le journal. Au « bateau » de presse rien ne manquait de plus qu'à l'autre apparemment ; mais il manquait à l'un comme à l'autre la solidité. A moins, bien entendu, que les piquets à saumon ne fussent des lames de rasoir. Et qui sait ? — Ce que nous savons, nous ; c'est que l'incident, réduit à une petite trempette, est de nature à inspirer quelque défiance aux navigateurs inexpérimentés. — Les pêcheurs qui s'attardaient, quelques jours après, dans le Couesnon, au moment où la mer montait, étaient-ils plus prudents et n'avaient-ils pas un peu mérité, eux aussi, ce qui leur arriva ? Charitablement on se porta à leur aide et on les sauva. Comme dit le journal : « la rive était toute proche ».

Plus tragique, hélas ! et trop vraie, la scène qui se déroula, le soir de l'Ascension, avec une rapidité déconcertante, sous le regard de spectateurs atterrés. Deux jeunes gens étaient venus de Brion au Mont-Saint-Michel par la grève. L'un était américain ; l'autre, Henri Iselin, connaissait parfaitement la Baie, pour l'avoir traversée maintes fois à pied et à cheval. On l'avait averti de l'heure exacte de la marée montante. Néanmoins, c'est avec un retard de trois quarts d'heure que les deux amis prirent le chemin du retour. Parvenus à hauteur du rocher de Tombelaine (trois kilomètres du Mont-Saint-Michel) ils rencontrèrent effectivement la mer, qui occupait la dépression de terrain au fond de laquelle coule la Sélune. Leur parti est aussitôt pris de se réfugier à Tombelaine, sur la gauche. Mais le rocher est cerné, insubmersible. Ils reviennent sur leurs pas et constatent que le banc de sable où ils sont est enveloppé par des courants rapides et se rétrécit à vue d'œil. Un seul moyen de salut restait aux malheureux jeunes gens : franchir la filandre et regagner le Mont en vitesse. Alors c'était relativement facile. L'instant d'après c'était impossible. On vit les deux hommes agiter une serviette en signe de détresse. Mais déjà la mer avait recouvert le banc de sable, qu'elle balayait violemment. Les hommes dépouillèrent leurs vêtements, dans l'intention de se sauver à la nage. Ils s'embrassèrent et disparurent dans les flots. On ne les vit plus reparaitre.

Le drame avait duré à peine un quart d'heure, pendant lequel, au Mont Saint-Michel, on avait envisagé sans espoir tous moyens de sauvetage. Ni une embarcation ne pouvait

arriver à temps, ni un coureur ne pouvait se porter en avant pour indiquer la voie à suivre. A droite et à gauche du banc de sable, des pêcheurs en barques avaient aperçu les deux hommes; mais les uns avaient été empêchés par le mirage de repérer la position exacte, les autres avaient pensé voir en ces hommes des camarades à portée de leur bateau et donc nullement en péril.

Une fois de plus la preuve est faite qu'une longue habitude de la grève ne dispense pas d'une prudence extrême et que à secourir l'incorrigible témérité humaine les spectateurs les plus attentifs et les plus braves doivent souvent se reconnaître impuissants. Que faire? sinon multiplier sur place les moyens de salut? Parmi ceux que l'on a suggérés, il a semblé que le plus efficace et le plus simple consisterait à planter de distance en distance, dans les parages fréquentés et dangereux, des poteaux-refuges, munis de consoles ou de barres de bois, et grâce auxquels le promeneur surpris par la mer attendrait en paix, hors de l'eau, la venue d'une barque secourable ou l'heure du reflux. Les pêcheurs eux-mêmes, égarés dans la brume, profiteraient des poteaux-refuges.

Cette idée, nous l'avons confiée à la presse, qui l'a accueillie avec faveur (1). Le Ministre des travaux publics a pris en considération la solution proposée et saisi de la question l'office du tourisme. Il paraît que l'établissement d'une première série de poteaux serait chose résolue. Nous en serions tout aises. Car nous savons que les populations riveraines ont approuvé unanimement et que, au point de vue technique, les poteaux-refuges sont bien réalisables et à moindres frais. C'est une suggestion de bon sens et de charité.

Nous avons conscience d'être en tout ceci d'une parfaite indépendance d'esprit. Le temps n'est plus où les pèlerins arrivaient au Mont Saint-Michel au péril de la mer. La Croix Mi-Grève attestait jadis que ni le danger n'était chimérique, ni le nom mal choisi. Il n'y a plus guère aujourd'hui que les paroisses de Genets et de Vains pour perpétuer la tradition; et elles sont d'une prudence consommée. Cette année, Genets a fait défaut. Mais Vains était là, le lundi de Pentecôte. Le groupe comprenait plus de deux cents personnes, tant de la paroisse que de ses environs: Avranches, Saint-Jean-de-la-Haize, Bacilly, le Val-Saint-Père, etc... Le drame du soir de l'Ascension avait découragé quelques familles.

Aussitôt montée la procession, la messe fut chantée. Pendant le sermon, survinrent 160 pèlerins de Saint-Michel-sous-Andaine et de Juvigny-sous-Andaine (Orne), conduits par

(1) *Nouvelliste de Bretagne*, 11 mai 1921.

M. l'abbé Hochet, curé de Saint-Michel et le vicaire de Juvigny. Méthodes diverses de locomotion, dévotion égale dans les deux groupes. Si les Vainquais eurent le mérite de franchir pieds nus six kilomètres de sable, leurs émules de l'Orne eurent celui d'« avaler », avec de nombreuses lieues, beaucoup de la poussière soulevée par leurs camions. Pour accueillir tant de monde... et c'est peu relativement — notre église est trop étroite; impossible de procurer à chacun une « place assise ».

Un chapelain du sanctuaire rappela à l'assemblée les titres de saint Michel, ange du « Royaume de Dieu », à la dévotion catholique. Après-midi, chapelet, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement pour les pèlerins de l'Orne, pressés de reprendre le chemin du retour. Vains eut ses vêpres et salut un peu plus tard. A 6 heures, l'opération du déchaussage intéressa par son pittoresque maints touristes, quelques-uns venus de loin pour voir ces chrétiens qui ne craignent ni lises, ni marées!

Une foule considérable s'ébattait ce jour-là au Mont Saint-Michel, foule bruyante et pas indistinctement édifiante. Beaucoup de braves gens quand même: familles paisibles des campagnes voisines, patronages d'Isigny-sur-Mer (Calvados) et de Pleine Fougères (Ille-et-Vilaine), groupe d'hommes d'une paroisse de l'Anjou, etc...

Le mardi de Pentecôte, d'un camion-automobile débarquaient vers midi, trente-et-un pèlerins de Vautorte (Mayenne), dirigés de main de maître par M. l'abbé Delogé, curé. Ils étaient à Pontmain le matin. Les voici maintenant qui déjeunent en paix sur la Digue, font le tour du Mont, entendent une allocution, reçoivent la bénédiction de Notre-Seigneur, visitent l'Abbaye et, sur la grève, vont à la rencontre de la mer qui monte. Ajoutons que le mercredi 1^{er} juin, M. Delogé est revenu avec trente-deux de ses paroissiens, le même entraînement et le même programme précis, sage, économe du temps et des forces.

Samedi 21 mai: un patronage de cinquante ouvrières de la couture. Rennes nous l'envoie sous la conduite des religieuses de Saint-Vincent de Paul. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, il fallait voir ces braves midinettes s'en donner à cœur joie sur la plage, parmi flaques et ruisseaux, où plus d'une robe, je m'assure, dut perdre un peu de son éclat.

Spectacle différent, le lendemain: l'abbé Havard, le très populaire aumônier de Saint-Malo, descend du train de 9 heures avec une centaine de soldats du 47^e. Très délégués ces petits de la classe 21! Ils chantent notre messe de 10 heures, puis s'en vont consommer sur les rochers du Nord

le contenu de leurs musettes. Ni la gaieté ne fait défaut, ni le pinard. Quant au « jus », ce n'est pas cela qui manque au Mont Saint-Michel. Après déjeuner ; visite de l'abbaye, vêpres, sermon et salut.

Moins remplie que les précédentes fut la semaine du 22 au 29 mai. Constatons cependant que des pèlerins isolés, en bon nombre, font leur pèlerinage votif. Saint Michel fut, pendant la guerre, un bon protecteur des combattants. Le fait est attesté combien de fois ?

Le mois de Marie se termine par le pèlerinage des Servantes des Pauvres de Rennes et de Fougères et celui de Izé (Mayenne) ; en tout, une centaine de personnes. Hélas ! de copieuses averses sonnèrent pour ainsi dire les quarts-d'heure de cette journée presque entière. Raison de plus pour Dom Debroise d'adresser aux servantes des pauvres et aux paroissiens de Izé des paroles respectivement appropriées.

Nous avons plaisir à voir en notre sanctuaire les pèlerins de Notre-Dame de Pontmain. Comme Vautorte, Izé était passé à Pontmain saluer la Reine avant le Chevalier Angélique. Les deux dévotions comme les deux sanctuaires sont si proches et de destinées si analogues, malgré la distance de leurs origines ! M. l'abbé Chantepie, curé de Saint-Martin-de-Connée et chapelain de Notre-Dame du Chêne (Mayenne), fut l'an dernier l'initiateur de ces pèlerinages en automobile à Pontmain et au Mont Saint-Michel. Il nous revient cette année, le 6 juin, avec 23 de ses paroissiens. Malheureusement on séjourne trop peu pour prier à loisir et voir en détail les merveilles de la nature et de l'art. Le regret de précipiter le mouvement ajoute encore au mérite d'une randonnée qui commence à une heure du matin et se termine à cinq heures le lendemain. Par simple curiosité, d'autres se livrent bien à ce sport : braves gens de Mantilly (Orne) ou du Teilleul (Manche), qui viennent visiter le Mont et voir la mer.

Mais que dire de champions comme M. le Curé doyen de Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire) et son groupe, comme M. le Curé de Jouy-le-Potier (Loiret) et son patronage ? Mettons-les hors concours.

Le 9 juin, quarante-cinq élèves — parmi les grands — de l'Institution Saint-Martin, de Rennes, faisaient au Mont Saint-Michel la promenade-pèlerinage, qui est de tradition dans l'établissement. Tout se passa admirablement. L'entrée fut sensationnelle : la mer battait son plein entre l'extrémité de la passerelle et la porte de la ville ; il fallut donc faire un exercice de saut en longueur, mais, bah ! pour des champions de France au foot-ball, c'était un jeu. Puis, cela rappelait l'aimable facétie à laquelle se livraient jadis pécheurs et

bourgeois à cet endroit même, quand ils proposaient aux pèlerins de « saillir le grand ou le petit Mont » et exemptaient de l'épreuve moyennant pourboire. Les pèlerins de ce jour sont congréganistes du Sacré-Cœur ; ils assistent à la messe que célèbre Dom Debroise, ancien élève de Saint-Martin. La plupart communient. La visite de l'abbaye occupe le reste de la matinée. Le déjeuner champêtre, si on peut dire, sur les rochers de Saint-Aubert, ne fut pas sans charmes ; il faut le croire, puisque l'apparition de M. le Préfet... de discipline, fut saluée, ô merveille ! par des hurrahs interminables. Séance de photo ensuite, et : en route pour Tombelaine ! Personne ne s'enlisa. Un seul eut peur : le plus jeune, qui croyait encore aux contes de grand'mère. L'ascension du rocher illustré par la Fée des Grèves ensanglanta quelques pieds. Mais leurs propriétaires seraient forclos à la plainte. La promenade ayant trop duré — Dieu me pardonne ! — Dom Debroise dut abréger son discours. La bénédiction de Jésus termina le pèlerinage.

Pendant que l'Institution Saint-Martin était à Tombelaine, quarante pèlerins de Saint-Brice (Orne), étaient au Mont, avec leur curé, et faisaient leurs dévotions.

Le 11 juin, d'autres Normands, les jeunes de Quettelot (Manche), arrivaient au Mont, dès 8 heures, et assistaient à la messe de leur curé. Ils avaient gravi la rue clairons sonnans et drapeau déployé. Ils représentaient dignement la Fédération diocésaine des Œuvres de Jeunesse de la Manche, qui a pris comme patron saint Michel.

Enfin, le 14 juin, — alors que le bien-aimé Père Debroise reposait sur sa couche funèbre, — M. le Curé de Beauvain et M. le Curé de La Motte-Fouquet (Orne), présentaient à saint Michel cent-vingt de leurs paroissiens. Une panne fut cause de retard. Les messes commencèrent à midi ou presque. Et dès quatre heures on regagnait les véhicules, après toutes les visites de rigueur, un sermon et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

15 juin 1921.

GINGATZ.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Monseigneur LEGOUX, protonotaire apostolique, chanoine d'honneur de Coutances, décédé à Paris.

Ain. — Fareins-les-Beauregard : M. Jean-Claude Thibault.

Aude. — Azillé : Sœur Aimée de Jésus, *religieuse Clarisse*.

Cher. — Selles-sur-Cher : M. l'abbé G. Bergeron.

Côte du-Nord. — Lamballe : M. Henri Rageot. — Dinan : M^{me} Vve Guillet.

Hérault. — Saturragues : M. Charles Quet, *fidèle associé*; M^{me} Rous-sille, née Bataille; M^{me} Brun, née Roche. — Gignac : M^{lle} Agnès Bon-homme. — Roujan : M^{me} Viguier, née Marie Mondille.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : Révérende sœur Marie de Ste-Anne, *prof. de chœur, religieuse Augustine*.

Indre. — Levroux : M. Camille Bédu; M. Bazile Pelletier; M. Syl-vain Ferrant; M. Jean Carré; M. Alexandre Franchet; M^{me} Coudrier, née Marie Châgnon; M^{me} veuve Tréfaut, née Clémentine Reuillon; M^{me} veuve Pessault, née Marguerite Grenon. — Vicq-sur-Nahon : M. Charles Plat; M. Denis Chipault; M^{me} Plat, née Clémence Jarrault.

Manche. — Gathemo : M. l'abbé Auvray. — La Godefroy : M. l'abbé Lelandais, *curé*. — Subigny : M. l'abbé L. monnier, *curé*. — Pontorson : M. Kléber Roullin; M^{me} veuve Huet, née Azéline Lejeune; Ducey : M^{me} J. Monnier, née Marie Gilbert.

Haute-Marne. — Foiseul : M^{lle} Lereuil.

Meuse. — Sorcy : Sœur Léopold-Michel, *dévouée zélatrice*.

Oise. — Francières : M^{me} Eugénie Beuvin, *fidèle associée*.

Rhône. — Lyon : M^{me} Cl. Condemine, *bien fidèle associée*.

Seine. — Paris : M. Alfred Gausset; M. Louis Dernière. — Vin-cennes : M^{me} Délivré, *bien dévouée zélatrice*.

Vosges. — Charmes-sur-Moselle : M^{me} Appoline Pierrat, *zélatrice*.

Belgique. — Bruges : Sœur Seraphina De Wolf; Sœur Aloisia, à Haémers; Sœur Marie Devos, *Couvent des Servantes du Sauveur*.

Suisse. — Fribourg : M. Paul Kolly; M^{me} Philomène Lambert, *bien fidèle associée*.

Canada. — Ottawa : M. Joseph Bertrand, *bien fidèle associé*; M. Horace de Grandma; M. Louis Philbert.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam* !..

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

MARÉES

Le flot, par temps calme, en marée de vive eau, arrive au Mont à peu près une heure et demie avant le moment de la pleine mer. C'est une des curiosités du pays.

Les grandes marées ont lieu *trente-six heures après la nouvelle et la pleine lune*. Pleine mer aux alentours de sept heures. Les marées de morte-eau sont en concordance avec le premier et le dernier quartier de la lune. Haut de l'eau vers midi, mais elle touche à peine le Mont. En été, ajouter une heure, à raison du change-ment d'heure.

Pour voir le Mont entouré d'eau, venir dans les deux jours qui précèdent, ou surtout dans les trois qui suivent la nouvelle et la pleine lune.

Hauteur maxima de l'année : 141.

GRANDES MARÉES : { Juillet, le 7 : 133 — le 21 : 124.
Août, le 5 : 140 — le 20 : 126.

LA MARÉE DU 5 AOUT SERA DONC L'UNE DES PLUS INTÉRESSANTES DE L'ANNÉE.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

Abbé COCART. — *Enfant, que feras tu plus tard ?* brochure In-12. Prix : 1 fr. 25.

L'auteur s'adresse aux enfants et leur demande d'abord s'ils ont quel-quefois songé à leur avenir (ch. 1. Enfant que feras-tu plus tard ?) — Puis il leur dit la grandeur du prêtre, la beauté de sa mission (ch. II. Qu'est-ce qu'un prêtre ?). — Cependant, pour être prêtre, il faut certaines condi-tions (ch. III. Que faut-il pour être prêtre ?). — Les obstacles, peuvent s'opposer à une vocation, des objections peuvent surgir. Les principaux de ces obstacles sont dénoncés, les objections sont réfutées (ch. IV. Pour-quoi ne serais-tu pas prêtre ?). — Enfin la question si délicate de l'op-position des parents est étudiée (ch. V. Tes parents peuvent-ils s'opposer à ta vocation ?).

Comte de ROUGÉ. — *Manifestations Diaboliques contemporaines*, In-8^e. Prix : 2 francs; franco, 2 fr. 45.

À l'heure où le Spiritisme, qui s'intitule « Spiritualisme », lutte contre les dogmes catholiques et cherche à les supplanter; — à l'heure où les religions diaboliques actuelles ignorées par tant de catholiques : le Satanisme, l'Église gootique (de Paris, de Lyon, etc.), les centres apos-toliques, les loges martinistes, les loges rosi-cruziennes, le Palladisme, relèvent la tête en France (à Paris, Lyon, Nîmes, Valence, etc.); — où les élucubrations bouddhistes veulent s'imposer aux réincarés que nous ne sommes pas, — il est bon, il est utile, il est nécessaire de démasquer celui qui se cache derrière toutes ces troupes alliées contre l'Église catho-lique. M. de Rougé étudie les manifestations forcées d'un ennemi qui voudrait bien rester caché.

M^{me} Paul FLICHE. — *Une Française d'Alsace : M^{lle} Louise Hu-mann*, 1 vol. In-12. Prix : 3 fr. 50; franco, 4 francs.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de la renaissance catholique en France, dans la première moitié du XIX^e siècle, savent quelle part impor-tante y ont prise l'abbé Bautain et ses disciples.

Mais ce qui n'a jamais été bien connu, c'est le rôle joué près de ces hommes éminents, par une femme d'une grandeur d'âme, d'une culture intellectuelle extraordinaires : Mlle Louise Humann. Cette figure a séduit Mme Fliche qui n'est pas une inconnue dans le monde des lettres. Avec un zèle inlassable, une critique sévère, elle a recueilli les documents épars et a peint un portrait d'une justesse et d'un coloris qui méritent l'atten-tion et la reconnaissance du public.

Imprimerie J. BELLÉE, Coutances (Manche)

Manuel de Piété à l'usage des Enfants de Marie, par M. l'abbé AUBRAY. — Prix : broché, 4 fr. 80 ; toile tranche blanche, 3 fr. 50 ; toile tranche dorée, 4 fr. 80 ; plein chagrin, 10 fr. 30 franco.

« Le meilleur *Manuel des Enfants de Marie*, que nous ayons encore lu, le plus pratique, le plus complet, le plus précis, le plus substantiel. Une piété formée à l'aide de ce Manuel sera toujours sûre, éclairée, solide. »
(*Ami du Clergé*).

Secrétariat du "Hiéron", Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

Le Règne social du Sacré-Cœur — I^{er} PARTIE: Exposé doctrinal, S. G. Mgr NÈGRE, Archevêque de Tours. — II^e PARTIE: Exposé historique, Georges DE NOAILLAT, directeur du Hiéron de Paray-le-Monial. Prix : 3 francs franco.

Parmi le grand nombre d'ouvrages traitant du Sacré-Cœur, celui-ci mérite une place à part et tranche sur tous les autres. Il ne s'agit plus ici de considérations morales ou de pieuses élévations. C'est la doctrine même de la royauté sociale du Sacré-Cœur exposée par un théologien de premier ordre, déjà bien connu à Rome et en France, avec une rigoureuse précision de termes, une puissance d'analyse et une émotion prenante qui ne laissent place à aucun doute et jettent tout esprit loyal à genoux devant la royauté d'amour du Christ Jésus.

La partie historique nous fait retrouver les qualités d'esprit de M. de NoailLAT. Très averti, judicieux et clair, il promène son regard sur tous les points du monde chrétien. Il évite à dessein toute formule liturgique, et c'est par un simple exposé de faits réels, incontestables, dont le cercle va s'élargissant sans cesse de la France aux plus lointaines contrées, qu'il établit un splendide hommage au Cœur du Christ, foyer d'amour, seul rempart aux haines déchaînées par le bolchevisme et la maçonnerie.

Prêtres, prédicateurs, fidèles dévoués au Sacré-Cœur voudront avoir comme manuel cette brochure de première valeur que son prix met à la portée de tous.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e)

Manuel des bénédictions du Saint Sacrement (méth. R. P.... notation grégorienne sur 5 lignes en clef de sol), par le P. RENÉ PARIS, A. A. : beau vol. oblong de 306 pages. Cartonné, 6 francs ; port, 0 fr. 45.

Le R. P. René Paris vient de donner la seconde édition de son *Manuel des bénédictions du Saint Sacrement*. 270 morceaux de plain-chant, d'un choix délicat et qui sera fort apprécié, le composent ; il y en a pour toutes les circonstances qui peuvent exiger un chant d'église particulier. La traduction française est toujours en marge du chant latin, et c'est un vrai charme pour la piété intelligente.

L'innovation qui distingue encore ce manuel, c'est que le plain-chant traditionnel y est parfaitement conservé, avec la forme de ses notes et de ses groupes, mais sur la portée ordinaire de la musique, en cinq lignes et avec clef de sol, sans autre accident que le si bémol.

De la sorte, tous ceux qui ont étudié le solfège peuvent lire et exécuter le plain-chant sans être déconcertés par une notation toute nouvelle.

Cette méthode si simple et si pratique, qui n'avait en que de très rares applications et restait inconnue du public, semble avoir conquis tout à coup la faveur des musiciens, et c'est fort juste. Ce sera un des rares mérites de ce manuel de l'avoir le premier vulgarisée.

MONT SAINT-MICHEL

Magasin AU DAUPHIN

(Le premier en descendant de l'abbaye)

ENTRÉE SUR LA RUE ET SUR LES REMPARTS

Ce magasin est une Annexe du Bureau des *Annales* et de l'Archiconfrérie : Objets de piété, Souvenirs de tous genres.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris

L'ES

LE DIRECTEUR
Des *Annales*
Mont-Saint-Michel

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



5^e LIVRAISON SEPT.-OCT. 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Chèques postaux : RENNES, 442

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

1° **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel. — Honoraires : 5 fr. 50.

Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — *Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens*

2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.

3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.

4° **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.

5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.

6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr., 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.

7° **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.

8° **Annales.** — Prix de l'abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les Annales, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,

AU MONT SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 442.

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

Jusqu'au 25 Septembre inclusivement

Départs de Pontorson : 7 h. 15, 8 h. 45, 10 h. 50 (1), 13 h. 10, 14 h. 50, 17 h. 5, 18 h. 40 (2).

Départs du Mont Saint-Michel : 8 h., 9 h. 25, 11 h. 35 (1), 12 h. 20, 13 h. 55, 17 h. 30, 19 h. 45 (2).

Durée du trajet : 20 minutes.

(1) Les Lundis, Mercredis et Vendredis seulement.

(2) Les Samedis, Dimanches, veille et jour de fêtes, compris entre le 14 Juillet et le 11 Septembre inclus.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BOLLWIN : *Les Pèlerinages au Mont Saint-Michel* (p. 65); *L'Orientation surnaturelle dans les Œuvres sociales* (p. 69) (E. C.). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 70); *Associés* (p. 70); *Consécrations* (p. 70); *Mois de saint Michel* (p. 70); *Pèlerinage national* (p. 70); *Fête de saint Michel* (p. 71); *Ex-voto* (p. 71). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATS) (p. 71). — ACTIONS DE GRÂCE (p. 80). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 80).

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de septembre et d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

CHACQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre, le PREMIER SAMEDI d'octobre et le 16 de ce mois, anniversaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de l'église abbatiale du Mont Tombe, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES auront lieu du 20 au 28 septembre et du 8 au 16 octobre, en préparation des deux grandes fêtes de l'Archange au Mont Saint-Michel. Nous y recommanderons les intentions des zélateurs et associés, spécialement celles qui nous ont été confiées par lettres. En outre nous prions aux intentions suivantes bénies par Monseigneur l'évêque de Coutances : en septembre, LES PÉLERINAGES AU MONT SAINT-MICHEL; en octobre, L'ORIENTATION SURNATURELLE DANS LES ŒUVRES SOCIALES.

La saison d'été 1921 au Mont Saint-Michel a été embellie par un nombre de pèlerinages très consolant. Incontestablement nous sommes en progrès. Grâce aux plus grandes facilités offertes par les entreprises de transports en commun : chemins de fer,

autos-cars, autos-camions, on a pu en maints endroits former des groupes de pèlerins et les conduire assez rapidement à saint Michel. Diverses raisons ont dissuadé des manifestations d'ensemble un peu considérables. On leur a préféré les multiples sociétés à chiffre réduit, plus maniables et plus en rapport avec nos moyens actuels. Même l'anniversaire du Couronnement de saint Michel a été passé sous silence cette année. Quand un ou deux camions ont déposé au Mont quelque quarante ou quatre-vingts pèlerins, nous nous estimons heureux. Ce n'est pas énorme pourtant. Il est vrai que, la plupart du temps, cette poignée de braves gens est un noyau autour duquel s'agglomèrent bon nombre d'isolés, venus en touristes peut-être et auxquels l'exemple donne de la dévotion. Exempla trahunt.

Bref, répétez ce chiffre modeste chaque jour du printemps et de l'été, et vous aurez, pour l'offrir à saint Michel comme bouquet de fête, un fort beau total. Mais vous ne l'aurez pas. Les pèlerinages ne s'échelonnent pas — il s'en faut — sur tous les beaux jours sans exception. Combien de semaines n'en comptent aucun ! Le tourisme, lui, ne chôme jamais. Le tourisme menace de submerger le Mont Saint-Michel, comme la terre menace son insularité. Si les catholiques n'y prennent garde, si les gardiens du troupeau ne réagissent à temps, il se pourrait que sous les flots stupides du snobisme roulant disparût l'hommage à l'Archange. Ce serait un grand malheur. Or il est en marche depuis deux siècles. Consummé pour d'autres motifs, pendant les soixante-dix ans que dura la prison installée dans l'Abbaye, il fut réparé après la guerre de 1870. Alors les pèlerinages furent aussi brillants que nombreux ; ils eurent leur apogée avec le Couronnement de l'Archange, le 5 juillet 1877. La pénitence et un immense espoir les animaient. Et la Basilique abbatiale était ouverte au culte ! L'ère des difficultés s'ouvrit ensuite. Finalement la splendide église fut abandonnée et le centre du pèlerinage transféré à l'église paroissiale, suffisante aux 200 habitants de la pendula villa, insuffisante aux foules étrangères dépassant les proportions d'une délégation paroissiale ou régionale. Ce fut le déclin, forcément, ou si l'on préfère, la mise en veilleuse de la grande lampe qui avait éclairé de ses rayons toute notre histoire nationale pendant douze siècles. Oh ! sans doute, la petite flamme a été entretenue avec amour et dévouement ; mais elle manque d'éclat. Elle jeta de vives lueurs à l'occasion du XII^e centenaire de la fondation du Mont Saint-Michel ; regain de vie que suivit de près la pénombre lugubre de la guerre.

Concurremment, il faut le redire, la curiosité gagnait le terrain que perdait la dévotion. « Dans cette rue montante où la France devrait arriver, pieds nus, un cierge à la main, en chantant les psaumes du repentir, il faut voir une ribambelle

« cosmopolite se pousser à l'aventure, sachant à peine pourquoi elle vient et ce qu'elle vient visiter. » (Emile Baumann.) Voilà la vérité.

Que pour des incroyants à l'esprit léger la Merveille soit « un numéro que l'on fait », au même titre que les châteaux de la Loire, le pic du Midi ou les grottes de Ham, nous en avons du regret, certes ; nous nous indignons de tant de légèreté ; mais nous n'éprouvons nulle surprise. Cela doit être. Ces gens-là ne sont pas préparés à comprendre le Mont Saint-Michel. « Ça ne leur ait rien »... et pour cause. Ils en emporteront un vague souvenir, quelques erreurs monumentales ou quelques légendes soporifiques. Les snobs n'ont rien à voir au Mont Saint-Michel. Plaignons leur tourbe bruyante, chamarrée, parfumée... et passons.

Mais que penser de chrétiens qui iraient au Mont avec le seul désir d'y couler une journée agréable ? Nous ne les condamnerions pas sans appel. Mais est-ce bien l'idéal ? — Combien d'excellentes familles gravissent, chaque année, les degrés de l'escalier abbatial, visitent le monument, admirent le paysage, sans qu'une prière à saint Michel monte de leur cœur à leurs lèvres ! Beaucoup ne paraissent pas même se douter que cette merveille fut entreprise, bâtie, entretenue, relevée maintes fois, à l'honneur du Prince des Anges, protecteur de la patrie française. Beaucoup s'en retournent ne s'étant pas enquis de la chapelle où, à défaut de sa basilique, saint Michel est vénéré. Que, d'aventure, ils égarent leurs pas dans la petite église paroissiale, leur étonnement est comique — ou scandaleux — d'y découvrir la statue de l'Archange, entourée d'ex-voto, de bannières et d'autres témoignages de la piété. Alors, nous voyons les meilleurs revenir à eux-mêmes et prier.

Nous n'inventons rien, hélas ! nous citons des faits quotidiens. Même, ils sont légion ceux qui entrent dans l'église de saint Pierre n'ont d'yeux que pour les murs, le plafond, et le tombeau de Dame Jaquet. La majorité se signe en entrant et fait révérence à l'Hôte divin du tabernacle. Nous ne pouvons affirmer que la même majorité se retrouve devant la chapelle de saint Michel pour la prière.

Constatation plus affligeante encore. Chaque année plusieurs groupes d'excursionnistes : hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles ou enfants, ayant à leur tête des prêtres ou des maîtres de nos écoles chrétiennes, défilent en nos murs, omettant l'hommage à saint Michel, parfois même oubliant d'entrer dans l'église où il est « réfugié ». Nous en demandons pardon aux distingués organisateurs de ces laïques excursions : leur religion n'est pas entièrement éclairée. Nous le leur disons sans amertume, mais avec la conviction plutôt que placés dans une situation analogue

à la leur nous eussions encouru vraisemblablement le même reproche. Qu'ils nous permettent donc de leur rappeler que saint Michel a voulu être honoré ici. Historiquement la chose est sûre, parce que la divine Providence destinait à l'Archange le rôle de Protecteur et Gardien de la France et que son influence sur le sort de la Patrie se mesurerait — Dieu le voulant — au culte que lui décerneraient d'âge en âge les chrétiens de France. La formule fameuse : *Gesta Dei per Francos*, se résout finalement en celle-ci : *Gesta Dei per Michaëlem*. Les Français font l'œuvre de Dieu par saint Michel et autant qu'ils honorent saint Michel.

Lisons l'histoire : elle nous apprend que les périodes les plus riches de dévotion populaire envers l'Archange sont des époques de prospérité par la France et pour la chrétienté. Invoqué par tout un peuple, saint Michel intervient et obtient à ce peuple fidèle de remplir brillamment sa mission providentielle dans le monde et d'y trouver sa récompense. Ceci, sans heurts ni miracles, souvent, la plupart du temps ; mais, quand il le faut, parmi d'éclatants prodiges, comme en cette épopée de sainte Jeanne d'Arc, que conduisait visiblement la "voix" angélique. Et cette "voix", qui donc avait obtenu qu'elle parlât, si ce n'est, au témoignage de l'histoire, l'affluence exceptionnelle des pèlerins au Mont Saint-Michel dans les années qui précèdent la guerre de Cent Ans ?

La Providence n'a pas changé, que nous sachions, ses méthodes. Il importe donc que le catholique français, reconnaissant des bienfaits passés et soucieux de l'avenir de la Patrie, soit dévot à saint Michel et manifeste qu'il l'est. Passer au Mont en vulgaire touriste et en dehors de l'essentiel de seoir d'entrer dans les vues de Dieu à l'égard de notre pays et de son gardien angélique, ne serait ce pas accuser une légèreté regrettable ?

Nous nous abstenons de faire valoir d'autres considérations, plus fondamentales encore. Les seules prérogatives de saint Michel exigeraient l'hommage de la plus profonde dévotion. Saint Michel n'est-il pas l'Ange du salut, l'Ange du Royaume des Cieux ? « Michaël Archangele, constitui te principem super omnes animas suscipiendas » (*Office de saint Michel*). Quand on avait l'esprit vraiment chrétien, on pénétrait cet aphorisme de la tradition ecclésiastique et on en tirait des conséquences pratiques. Voilà pourquoi la chrétienté rangeait la dévotion à saint Michel parmi ses devoirs essentiels ; voilà pourquoi elle se portait en masse vers ses sanctuaires pour y implorer le salut des âmes et l'avènement du règne du Père : *Adveniat regnum tuum* !

Revenons dans la tradition et obtenons de Dieu une parfaite intelligence de nos devoirs envers saint Michel, particulièrement quand nous avons l'occasion de visiter son Mont.

* * *

La Semaine sociale est, chaque année, un événement. Ses cours ont été donnés, fin de juillet, à Toulouse. Des professeurs éminents y ont traité de « l'injustice dans les relations économiques ». Qui ne saisirait l'importance d'un tel sujet ? Est-ce que de cette injustice tous nous ne souffrons pas, plus ou moins ? Or, on a recherché, à Toulouse « les moyens les plus aptes et les plus opportuns à redresser le désordre économique », et ce, à la lumière des enseignements de l'Eglise. Sa Sainteté le Pape Benoît XV avait loué hautement les promoteurs de la Semaine de leur noble dessein. En son nom, le Cardinal Gasparri avait exprimé au Président la satisfaction du Saint Père de ce que les catholiques d'action en France sont préoccupés « de penser dans la doctrine de l'Eglise des lumières pour leur pensée et leur apostolat social. » « Il lui est notamment agréable, ajoutait le secrétaire d'Etat, de savoir que, grâce à l'effort concordant de l'Union d'études des catholiques sociaux, et des secrétariats sociaux, grâce aussi à la collaboration de la Commission générale des Semaines sociales de France avec l'Union centrale des syndicats agricoles et avec la Confédération française des travailleurs chrétiens, toute une série de réalisations pratiques prolonge le mouvement d'idées dont les Semaines sociales de France sont un foyer puissant ? »

Ces paroles rejoignent les graves enseignements que Léon XIII donnait au monde chrétien, il y a trente ans (*Encycl. Rerum novarum*). Le pape encourageait alors la fondation des syndicats ouvriers ou mixtes, de tous groupements professionnels, à l'instar des antiques corporations. Mais, ajoutait-il, « à ces corporations, il faut évidemment, pour qu'il y ait unité d'action et accord des volontés, une organisation et une discipline sage et prudente... Avant tout il faut viser à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ; autrement, elles dégénéraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place. Aussi bien, que servirait à l'artisan d'avoir trouvé au sein de la corporation l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettait en péril le salut de son âme ? »

On dit que certains groupements formés par des catholiques ont vérifié naguère la prédiction de Léon XIII. Faute d'avoir recherché avant tout l'unique nécessaire, ils ont fait chorus avec le syndicalisme révolutionnaire et élevé d'inquiétantes revendications et que la doctrine évangélique n'inspirait pas.

Il faut se rejouir de ce qu'une réaction se fait sentir contre ce syndicalisme aventureux et souhaiter que, réellement, effica-

cement, la théologie gouverne toutes les œuvres sociales. Instaurare omnia in Christo. Tel est le programme des hommes d'action vraiment catholiques. Obtenons de Dieu, par saint Michel, qu'il passe de plus en plus dans la pratique. E. G.

LES INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1° Le 29 septembre : a) Archiconfrérie; b) Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2° Le 2 octobre : chapelet de saint Michel. — 3° Le 16 octobre : archiconfrérie. — 4° Le 24 octobre : saint Raphaël : chapelet de saint Michel. — 5° Jour au choix pendant les Neuvaines. — 6° Jour au choix chaque mois : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 7° Jour au choix chaque mois : Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme de zélatrice : M^{lle} Sidonie Théry, de Sept-Fonds.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 août : 385 associés ont été enrôlés dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — 40 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges dans le Sanctuaire du Mont Saint-Michel (15 juin-15 août 1921).

MOIS DE SAINT MICHEL. — Les associés de l'Archiconfrérie universelle se feront un devoir de consacrer à saint Michel le mois de septembre. Chacun de ses jours sera marqué par un exercice spécial : lecture pieuse, prière, bonne œuvre. « L'Ange qui se tient à côté de l'autel du Temple » présentera tout cela au Très-Haut. Nous engageons nos associés à multiplier leurs sacrifices et à se ménager de bons instants de recueillement en Dieu (1). Les zélateurs s'imposeront de recueillir un plus grand nombre d'adhésions pour les offrir à saint Michel comme bouquet de fête. Le chiffre des nouveaux associés, du 15 juin au 15 août, est très insuffisant. Nous appelons de même l'attention des zélatrices sur les consécérations d'enfants, un peu délaissées depuis quelque temps.

PÈLERINAGE NATIONAL. — Il aura lieu, cette année, du 17 au

(1) Nous avons toujours *Le Mois de saint Michel*, lectures pour le mois de septembre : G^{fr} 65 franco. Remises par quantités. Pour la fête de saint Michel, beau choix de cantates et de cantiques.

19 septembre. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association de N.-D. de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris (VII^e).

FÊTE DE SAINT MICHEL. — Sous la présidence de S. G. Mgr Guérard, évêque de Coutances et Avranches.

Messes de communion à 6 h. 1/2 et 8 heures.

Grand'messe à 10 heures. Sermon par M. le chanoine Lescailier, curé de Saint-Saturnin, à Avranches.

Vêpres et salut du T. S. Sacrement à 3 heures.

Ex-voto. — Reçu plaques de marbre avec les inscriptions suivantes : « Reconnaissance à saint Michel pour les grâces obtenues par son intercession. 29 septembre 1919. G. M. ». — « Merci. 22 avril 1920. G. ». — « Merci. 1914-1918. C. F. ». — « Merci à saint Michel. 1914-1918. V. R. ».

Chronique du Mont Saint-Michel

« Je me recommande aux anges et à leurs vertus. Et « j'avoue que j'entends « vertus » dans un sens assez physique, la santé, ce premier des biens, dit l'expérience « populaire... Les vertus que je demande aux anges sont « celles qui me permettent de vivre et de combattre : la force. « Et comme je ne puis penser à tous les anges en les invoquant, je pense au chef de la hiérarchie, à saint Michel. Il « me plaît qu'il soit honoré singulièrement en ma Normandie, sur cet admirable Mont Saint-Michel, ce roc « sublime posé dans la frange de l'Océan. »

Cette prière de Georges Dumesnil n'est pas dénuée de beauté. La formule en est simple, la pensée haute. Les vrais pèlerins l'interprètent, en somme, correctement, chacun à sa façon. Il est regrettable seulement que ne soient pas pèlerins tous ceux qui foulent en cette belle saison le « roc sublime posé dans la frange de l'Océan ». Mais, pour beaucoup trop, hélas ! est-ce que le Mont est un « roc sublime » ? Pour l'estimer tel, il faut une âme que certains n'ont pas : apte à saisir le sublime de l'histoire, des institutions et des choses.

Ces douze jeunes gens en avaient le privilège, qui assistaient, le 20 juin, à la messe de M. l'abbé Blanchard, curé de Sougé, au diocèse de Blois. Les châteaux de la Loire sont riches d'art et d'histoire. Le Mont Saint-Michel l'est davantage encore, et les jeunes de Sougé auront fait sans peine le départ des mérites et de la gloire.

De même les trente jeunes filles de *Châteauneuf-sur-Sarthe* (Maine-et-Loire), qui nous arrivaient le lendemain, après un voyage aussi pénible que long sans doute, mais non préjudiciable à la belle humeur. Pendant la messe de M. l'abbé Combes, curé-doyen, elles chantèrent — et fort bien — de traditionnels cantiques. Elles prièrent de tout cœur, puis gravirent les degrés de l'escalier abbatial. Il leur resta de la force en excédent pour excursionner à Tombelaine, très gaiement. L'îlot fut exploré en tous sens. Si toutes les enfants de Marie de Châteauneuf ne se révélèrent pas au même degré alpinistes intrépides, toutes se souviendront de leurs premières prouesses.

Le 23 juin, une brume opaque enveloppe le Mont et la Baie. Le train 21 s'avance avec une majestueuse lenteur. Redouterait-il les collisions sur la voie unique ? Non. Mais il remorque cinq voitures supplémentaires contenant 250 pèlerins de Piré (Ille-et-Vilaine). M. le curé préside, entouré de ses deux vicaires. Une procession s'organise à la suite de la bannière de Cherbourg, descendue du sanctuaire à la rencontre des Bretons. La fanfare joue un pas redoublé, dont les notes éveillent une multitude d'échos dans la brume... et dans les cœurs. La messe est célébrée par M. l'abbé Monnier, nouveau prêtre, enfant de Piré. A la tribune, la chorale des jeunes filles chante des cantiques. Décidément, la musique est en honneur à Piré. Après-midi, voici les pèlerins qui processionnent sur les remparts. Que voulez-vous ? Quand on a la bonne fortune de posséder une excellente fanfare et une chorale distinguée, on en use. A la sortie du salut, la fanfare donnera encore un concert in-promptu, très nuancé.

Quand la procession de Piré remontait la grande rue, nous aperçûmes nombre de personnes dont la poitrine était ornée de l'insigne de Pontmain. Quarante pèlerins venaient en effet de débarquer. Partis de la région d'Evron, ils avaient rendu, le matin, leurs devoirs à Notre-Dame de l'Espérance, et, ce soir, s'agenouilleraient devant l'Archange. C'est à l'église que nous les retrouvâmes vers cinq heures et demie, priant avec ferveur. Nous n'en saurions dire autant d'un groupe de jeunes filles de l'Anjou. Un prêtre le conduisait ; mais... en simple excursion ; elles différaient donc à peine — et nous en sommes navrés — de l'école laïque de filles qui était en nos murs deux jours plus tard. Circonstance aggravante pour celles-ci : c'était dimanche. Ces quatre-vingts enfants, de familles chrétiennes pour la plupart, furent empêchées résolument d'assister à la sainte messe. Pourquoi ? Et de quel droit ? Au moins, le 27 juin, ce patronage de jeunes gens, chamarrés de voyants insignes, traversa l'église paroissiale, s'agenouilla

un instant et accorda un regard... et un petit cierge à saint Michel ! Il sortit en trombe.

Plus édifiantes assurément les quinze jeunes filles du patronage Sainte-Aune de *Briare* (Loiret) qui passèrent au Mont Saint-Michel la journée du 1^{er} juillet. Elles arrivaient de Saint-Malo, *via* Chartres, et se proposaient d'assister à la messe le lendemain dans la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. De cette large et juste compréhension, nous fûmes heureux de féliciter le prêtre directeur.

Le programme du patronage de jeunes filles de *Lamballe* n'avait sans doute ni la même étendue, ni, d'abord, la même précision. Mais les Religieuses de Saint-Vincent de Paul, qui conduisaient ces cinquante enfants de tous âges, avaient procédé avec une excessive discrétion. Elles ne furent pas fâchées d'élargir les cadres pour y comprendre, outre la visite de l'Abbaye, une promenade sur la grève, un sermon et une bénédiction du Très Saint Sacrement. Ce fut complet. On gardera à Lamballe un bon souvenir du Mont Saint-Michel.

•••

Les lundis, chez nous, sont souvent bruyants ; ils nous valent la visite d'une foule de gens, épaves de ces kermesses, cavalcades et concours divers, auxquels on s'applique les dimanches dans les villes voisines. Le lundi 4 juillet eut donc son petit tapage. C'est pourquoi, à mon sens, un groupe paroissial dûment présidé, débarqué à 9 heures, cherchait encore vers 16 heures, le chemin de l'église paroissiale. Que voulez-vous ? *Non in commotione Dominus*. Même expérience, le lundi suivant, au détriment d'un patronage de la Manche et d'une bande importante, qui promettaient beaucoup mieux. Si je vous disais que le tumulte lunal est une pierre d'achoppement, me croiriez-vous ?

En revanche, le mardi 5 juillet fut marqué par deux pèlerinages de qualité supérieure. A 11 heures, le vénérable curé de *Lamotte-Fouquet* (Orne), est à l'autel. L'heure matinale du départ, la longueur et la difficulté du voyage en camion ne l'ont pas découragé de célébrer la sainte messe au Mont pour les quarante pèlerins qu'il y conduit. Notez que c'est la deuxième fois en moins d'un mois. Le 14 juin, au moment de partir, un camion refusant obstinément de marcher, quarante pèlerins durent rester. Les voici aujourd'hui. Avec une piété touchante, ils se recommandent à saint Michel. A 2 heures et demie, ils reviennent à l'église pour la bénédiction du Très Saint Sacrement. — A 2 heures, trente-sept pèlerins de la *Haie-Traversaine* (Mayenne), venant de Pontmain, avaient eu leur réunion de prières et reçu la bénédiction de Jésus-Hostie.

Aux uns et aux autres, nous avons fait les honneurs du sanctuaire et prêché la dévotion à l'Archange.

Mentionnons, à la date du 6 juillet, la visite rapide du Pensionnat Saint-Joseph d'Avranches, sous la présidence de M. le chanoine Cornille, archiprêtre, curé de la basilique de Saint-Gervais, et des maîtresses de l'établissement.

Cinq jours de relâche ensuite. Et voici le lundi 11. Un lundi ! De fait il y a du bruit ; mais discipliné et ordonné vers un but sérieux. L'« Armoricaine » et l'« Avenir de Saint-Martin », de Brest, ont pris part, hier, à Vitré, au congrès des gymnastes catholiques de l'Ouest. Au son du tambour et du clairon, les 90 éphèbes franchissent la porte du Roy. Fourbus, ils se redressent quand même, crânement. Dans un silence impressionnant, ils assistent aux messes que célèbrent à la fois les trois prêtres qui les accompagnent. — A peine ont-ils quitté l'église que les quarante pèlerins de Lignéres-la-Doucelle (Mayenne) les remplacent. M. le Curé célèbre le saint sacrifice ; son vicaire, chevalier de la Légion d'honneur, est à l'harmonium et dirige les chants. La chorale des jeunes filles se distingue par l'harmonie des voix et le choix des cantiques. — La cérémonie n'est pas finie que M. le Recteur de Louvigné-de-Bais (Ille-et-Vilaine) fait son entrée avec 42 pèlerins. M. l'abbé Leclair, nouveau prêtre, célèbre la messe pendant laquelle l'assistance chante de tout cœur. Après-midi, une importante délégation de la paroisse de Liffré (Ille-et-Vilaine), dirigée par l'aimable Curé-doyen, se joint aux pèlerins de Lignéres. On récite le chapelet, on entend une instruction de circonstance, on s'incline enfin sous la bénédiction de Jésus. Il reste encore un peu de temps pour la promenade autour du Mont. Liffré a pour patron saint Michel. L'Archange y est en grande vénération. Mais les Liffréennes préfèrent au sable de nos grèves le sol plus consistant de la forêt de Rennes. Elles ne l'ont pas envoyé dire.

La Haie-Traversaine n'avait pas épuisé ses réserves le 5 juillet. Le 13, M. le Curé revient, *via* Pontmain, avec trente-deux de ses paroissiens. Preuve incontestable que le premier groupe n'a pas été déçu dans ses espérances.

14 Juillet ! L'Archange, protecteur de la France, recevra des hommages exceptionnels et particulièrement adaptés à la fête nationale. Je crois pouvoir dire que si antérieurement le caractère religieux n'avait jamais dominé en cette journée, en 1921, la chose fut vraie. Avec un retard de deux heures, 170 jeunes filles du patronage de Flers (Orne) arrivent enfin sous la direction de MM. Vaugeois et Fretigny, vicaires. Les

braves enfants, la plupart ouvrières ou employées, chantent des cantiques pendant la messe. Quelques-unes communient. Notez qu'il a fallu partir aux environs de minuit, sous un orage assez violent. — Par le même train, renforcé et bondé, un groupe de Pleurtuit (Ille-et-Vilaine) avec un vicaire ; par camion-automobile, le patronage des jeunes filles de Mayenne. Le « direct » saint-Malo-Mont-Saint-Michel convoie, un peu plus tard, la maîtrise de la Cathédrale de Dol (Ille-et-Vilaine). Enfin, tournant, tournant autour du Mont, on verra, tout le jour, une école de garçons. Mais, apparemment, aux ailes du grand Archange, ces petits préfèrent le manteau de la Vierge-Mère. (Nous n'en discuterons pas, certes !) Aussi bien, leur sentiment est partagé, ce même jour, par des jeunes filles, curieusement coiffées de bérêts blancs et que conduit un ecclésiastique. — A 4 heures, l'église est comble ; la maîtrise de la cathédrale de Dol occupe la tribune. « M. le Curé du Mont-Saint-Michel, raconte le Bulletin paroissial de Dol, fit l'histoire des pèlerinages et félicita nos artistes de mettre leur talent au service des manifestations religieuses. Un programme musical très bien choisi fut exécuté pendant le salut du Saint-Sacrement donné par M. le Curé-Archiprêtre de Dol, heureux et fier de ses chers paroissiens et artistes ».

Les artistes dolois sont, en effet, dignes de leur magnifique cathédrale. Nous les remercions encore d'avoir bien voulu se charger de la partie musicale de cette journée.

Celle-ci n'était pas finie pour les jeunes filles de Flers. Tombelaine était au programme ; mais Tombelaine ne put être atteint : la mer le rendait intangible. On s'en approcha le plus près possible, on s'avança dans l'eau un peu, beaucoup (il faisait si chaud !). Finalement il fallut battre en retraite, en bon ordre d'ailleurs.

Les voitures de Genets qui roulaient, le lendemain, en plein orage, à travers les sables, auraient-elles pu se replier sur le Mont ? Peut-être. Mais l'heure est l'heure. Epouvantés par le fracas de la foudre, deux chevaux firent un écart un peu brusque ; la voiture capota. Ni mort d'homme, ni mort d'animal à déplorer : une personne, blessée, put continuer sa route.

Le 17 juillet, M. l'abbé Gilbert, vicaire à Gavray (Manche), faisait faire à son patronage de jeunes gens le pèlerinage à saint Michel.

Le 19, autre genre : des docteurs et des doctresses, des infirmiers et des infirmières, retour du Congrès de la Tuberculose, à Rennes. Mais ces « messieurs-dames » ne viennent pas précisément invoquer saint Michel. Ils ont pu seulement

se convaincre que notre air est assez pur et que, sur la plage ou à Tombelaine, la cure d'air et de soleil serait praticable.

Saint-Cyr-du-Bailleul (Manche) était représenté devant saint Michel, le 20 juillet, par M. l'abbé Diguët et son vicaire, et trente-huit pèlerins. Le pasteur célébra la sainte messe pour ses ouailles, qu'une longue course en camion ne semble pas avoir fatiguées excessivement. Le salut fut donné après la visite de l'Abbaye. Puis on alla au devant de la marée montante. Ces braves gens n'avaient jamais été à pareille fête. Un second camion est annoncé pour le commencement de septembre. Viendra-t-il ? M. le curé de Saint-Cyr est mort inopinément le 9 août, et nous le recommandons aux prières du lecteur.

De plus loin encore arrivent, le 21 juillet, les quarante de *Saint-Sauveur-de-Carrouges* (Orne) et les soixante de *Torcé-en-Charnie* (Mayenne). Ceux-ci sont passés par Pontmain. Les deux groupes réunis reçoivent la bénédiction du T. S. Sacrement, après une brève allocution. Il faut faire vite. Songeons que ces pèlerins rentreront chez eux à une heure très avancée de la nuit. Tous sont admirables de dévotion et d'endurance.

Dimanche 24, le cercle d'études de la paroisse Saint-Aubin-en-Bonne-Nouvelle, à Rennes, assiste à la messe de son directeur. Un ancien chapelain de Saint-Michel, M. l'abbé Bellenger, missionnaire diocésain, met sa science de l'histoire locale et ses connaissances artistiques à la disposition des jeunes gens.

Les Flériennes ont dit du bien de nous. A preuve, les quinze jeunes filles, pensionnaires du Fourneau économique, à Flers, qui se présentent le 25 juillet, onze jours après les autres. Celles-ci n'ont eu de cesse jusqu'à ce qu'elles aient décidé les sœurs de Saint-Vincent de Paul à entreprendre le pèlerinage. A leur tour, elles parleront éloquentement, j'en suis sûr. Prières et promenades se partagèrent la journée en de si harmonieuses proportions !

J'en dirai autant du 27 juillet. Levés avant l'aube et portant depuis lors des sandwiches tentateurs, trente-six jeunes gens, membres des cercles catholiques de Saint-Michel et de Saint-Maurice de la paroisse Notre-Dame de la Croix de *Menil-montant*, s'agenouillèrent néanmoins, avec une parfaite spontanéité, à la sainte Table. Mais comment ne seraient-ils pas exemplaires ces enfants qu'évangélisent, toute l'année, des prêtres comme M. Touzard, professeur à l'Institut catholique

de Paris, ou comme M. l'abbé Hubert, vicaire à Notre-Dame de la Croix ? Comment n'habiteraient-ils pas sur les cimes de la piété, au sortir de trois semaines de recueillement à Biville, propices au bien-être de l'âme comme à celui du corps ? Ils chantent :

L'Océan dit un mot : Infinité !
Que l'écho dans mon cœur a répété,
Mon âme en contemplant l'immensité
Devant toi s'abîme,
Majesté sublime.

M. Touzard est un grand ami du Mont Saint-Michel, dont il connaît à fond l'histoire et les richesses artistiques. Sa conférence prépara admirablement les jeunes gens à la visite du monument et à la promenade en grève. Cette dernière permit aux « Mesnilmuche » de déployer les ressources de leur esprit parisien. J'affirme qu'ils n'y manquèrent pas. Au sommet de Tombelaine, Tartarin — qui adore les « cimes » et abhorre les « crevasses » — se révéla photographe. Vê, pécaïre ! Tombelaine lui rappelait les Alpilles. Mais les lises, Gonzague, les lises traîtresses lui firent oublier la chasse aux casquettes.

Moins favorisés furent, jeudi 28, les trente enfants des deux sexes de la paroisse *Saint-Paul de Granville*, auxquels leur curé décernait en récompense un pèlerinage à saint Michel. Ils assistèrent pieusement à la messe. Mais la promenade en grève fut troublée par un siroco aussi violent qu'inusité et qui devait souffler jusqu'au surlendemain, soulevant des nuages de « riblon », sable fin dont l'abondance recouvrit vite toits, rues et jardins. La moindre goutte de pluie eût mieux fait notre affaire. Depuis quinze jours, on distribue avec parcimonie eaux potable et non potable, à raison de deux seaux par ménage. Des hôtels payent quarante francs un tonneau de 1.200 litres, que l'on va remplir à 6 kilomètres du Mont. Heureux encore s'estime-t-on de pareilles aubaines. Dans quelques jours, les réservoirs seront à sec.

Cependant la « saison » bat son plein. La côte d'Émeraude est surpeuplée d'Anglais. Ce qui faisait dire à un humoriste : « Sommes-nous en France ou en Angleterre ? » Aussi il semble que dans la multitude de nos hôtes, la langue dominante est l'anglais. Anglais et Anglaises sont chez eux partout, mais jamais plus qu'au Mont Saint-Michel. Rien ne leur échappe. Ils voient tout, pénètrent partout, s'intéressent à tout. Ils ont la religion du Bœdeker.

Très différents des Anglais, quoique de même langue, les Américains également visitent le Mont Saint-Michel, en très

grand nombre. Le 4 août, à 17 h. 1/2, nous étions sur la Digue pour accueillir Mgr Mac-Mahon, prélat de sa Sainteté, curé de N.-D. de Lourdes à *New-York*. Viugt-six personnes, dont ses deux vicaires et M. le chanoine Chamand, aumônier de communauté à *New-York*, accompagnaient le prélat. On sait en haut lieu, et on tient à lui en manifester quelque gratitude, que Mgr Mac-Mahon est un fervent ami de la France. Nul n'ignore la part active qu'il a prise dans la décision de l'Amérique d'entrer dans la lutte. Or, la paix n'a pas mis fin à son apostolat : il a résolu de démontrer à son peuple, par tous moyens en son pouvoir, que la France n'est pas, à loin près, le pays athée, pourri, fini, que dépeint là-bas la presse germanophile. C'est pourquoi il conduit sa petite caravane dans les lieux saints de France, à commencer par le Mont Saint-Michel. Soyez le bienvenu, Monseigneur, et soyez béni pour votre noble dessein !

Avant de quitter l'Amérique, Mgr Mac-Mahon a demandé, par la voie diplomatique, l'autorisation de célébrer la sainte messe dans la Basilique. Le Gouvernement français s'est honoré, et il a honoré à la fois le Pays et ses hôtes, en accordant cette faveur exceptionnelle, en laquelle, diront les journaux « on verra une nouvelle preuve de la cordialité des sentiments qui existent entre notre pays et ses alliés d'Amérique ». Nous permettra-t-on d'y voir quelque chose de plus : la réalisation d'une espérance, très chère et universellement partagée, par la prochaine et définitive réaffectation de la célèbre Basilique ?

Aussitôt connue la bonne nouvelle, nous avons mis à la disposition de l'Administration des Beaux-Arts le mobilier sacré indispensable, de telle sorte que, le vendredi 5 août, premier vendredi du mois et fête de N.-D. des Neiges, les pèlerins purent assister à la messe votive de la Dédicace de saint Michel au Mont-Tombe que célébraient pour eux leur vénéré pasteur, Mgr Mac-Mahon. Ce fut d'une simplicité extrêmement touchante. Quelques Français privilégiés ayant accompagné les Américains, l'assistance comprenait finalement une cinquantaine de personnes groupées dans le chœur de la Basilique. Après l'évangile, le célébrant commenta en termes délicats le privilège dont le pèlerinage était l'objet de la part du Gouvernement français. Il fit ressortir la bienfaisance de « l'Union sacrée », qui survit chez nous aux hostilités et de laquelle on est en droit d'attendre les plus beaux résultats. Il recommanda à ses auditeurs d'unir dans leur prière les intérêts des deux grands pays qui ont combattu ensemble pour la liberté du monde. Tous les pèlerins s'approchèrent de la sainte Table.

M. Paul Gout, architecte en chef des monuments historiques, chargé de la restauration du Mont Saint-Michel, voulut faire à la caravane les honneurs de l'Abbaye. Monseigneur Mac-Mahon et ses paroissiens s'en montrèrent particulièrement touchés et reconnaissants. Les instants s'écoulèrent rapides jusqu'à la Bénédiction du Très Saint Sacrement qui fut donnée à 8 heures dans l'église paroissiale. Le lendemain matin les pèlerins de *New-York* partaient pour Paris. Je crois bien que cette dame exprimait le sentiment général quand elle disait, jetant un dernier regard sur le Mont : « Je voudrais demeurer ici ». Mais la France, qui n'a qu'un Mont Saint-Michel, possède tant d'autres incomparables richesses !

[*.*]

De vrais pèlerins et de bons Français c'étaient, dimanche 7 août, ces huit jeunes gens du cercle catholique de *Gonnord* (Maine-et-Loire), tous laboureurs ou maraîchers. M. l'abbé Langlois, vicaire, les accompagnait. A *Gonnord*, depuis de longues années, le chant Grégorien est en honneur. On le vit bien le soir, au salut, où les jeunes gens chantèrent les morceaux liturgiques : *O salutaris hostia*, *Salve Mater misericordia*, *Tantum ergo*, et des invocations d'un style très délicat. — D'autres bandes à cocarde catholique s'ébrouaient alors sur la grève...

Préférables assurément, les quelque trente pèlerins de *Oisseau* (Mayenne) que pilotait, le 8 août, l'excellent chauffeur Gallouin. Point de prêtre avec eux. Gallouin a eu l'idée que dans la région de *Oisseau*, *Vautorte* et la *Haie-Traversaine*, il restait encore pas mal d'isolés, désireux de faire à saint Michel oraison. Il les a donc groupés ; et les voici. On les préche un tantinet, puis Notre-Seigneur les bénit. L'excursion vers *Tombeleine* et la pêche des coques mettent la note joyeuse dans le pèlerinage.

Le 9 et le 10 août, la cornette des sœurs de Saint-Vincent de Paul reparait à notre horizon ; le 9, elle protégeait de petits orphelins de *Rennes* ; le 10, elle survolait une vingtaine de jeunes filles du patronage de *Corbeil* (Seine-et-Oise) en villégiature à Saint-Malo. Garçonnetts et jeunes filles se montrèrent empressés dans l'hommage à l'Archange et s'en allèrent reconnaissants des bonnes heures vécues au Mont Saint-Michel.

GINGATZ.

15 août 1921.

ACTIONS DE GRÂCES

Allier : Messe. M. B. — **Aude** : Offrande. J. P. — Offrande. M. L. — **Haute-Garonne** : Guérison obtenue au dernier jour de la neuvaine de mai. Cierge. Soulagement d'un autre malade. Cierge. M. P. — **Loire** : Messe. M. B. — **Maine-et-Loire** : Offrande. M. L. P. — **Manche** : Offrande. X. — Messe et cierge, « pour remercier saint Michel de sa protection dans une affaire temporelle ». E. L. — **Nièvre** : 2 messes et lampe. M. V. — **Seine** : « Je vous adresse 100 francs promis à saint Michel, qui m'a sauvé mon fils, gravement malade, le mois dernier ». M. P. — **Seine-Inférieure** : Messe. H. L. — **Vendée** : Messe et deux neuvaines. V. J. A.

Allier : Messe et cierge. M. P. — **Aude** : Offrande pour deux faveurs obtenues. J. P. — **Côtes-du-Nord** : Offrande. V. V. — **Eure** : Cierge en action de grâces d'un voyage de 400 kil. en auto effectué sans le moindre accroc. De N. — **Haute-Garonne** : Statue de saint Michel offerte à une paroisse en action de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de l'Archange. G. L. — **Manche** : Messe d'action de grâces et pèlerinage pour remercier saint Michel de sa protection visible sur une famille. M. D. — **Meurthe-et-Moselle** : Offrande en reconnaissance à saint Michel. Succès à un examen. F. V. — **Meuse** : Deux messes pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. A. B. — **Morbihan** : Offrande pour l'œuvre de Saint-Michel en action de grâces. L. P. — **Haute-Savoie** : Messe en action de grâces à l'autel de saint Michel pour une âme que je désire tirer du Purgatoire. J. D.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Alsace-Lorraine. — Hayange : M^{lle} Marie Laoste, bien fidèle associée.

Aveyron. — Salmiech : M. Antoine Constans ; M. Henri Constans ; Sœur Elisabeth Constans ; M^{me} Constans, née Rosalie Albouyema ; M^{lle} Marie Constans.

Calvados. — Caen : La Révérende Mère Marie de Jésus, religieuse bénédictine. — Falaise : La Révérende Mère Sainte-Anastasia, religieuse augustine.

Gers. — Lectoure : M^{me} Louise Sabathé ; M^{me} Marie Vignoux.

Hérault. — Béziers : M. Joseph Costa, bien pieux associé.

(A suivre.)

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

MARÉES

Le flot, par temps calme, en marée de vive eau, arrive au Mont à peu près une heure et demie avant le moment de la pleine mer. C'est une des curiosités du pays.

Les grandes marées ont lieu *trente-six heures après la nouvelle et la pleine lune*. Pleine mer aux alentours de sept heures. Les marées de morte-eau sont en concordance avec le premier et le dernier quartier de la lune. Haut de l'eau vers midi, mais elle touche à peine le Mont. En été, ajouter une heure, à raison du changement d'heure.

Pour voir le Mont entouré d'eau, venir dans les deux jours qui précèdent, ou surtout dans les trois qui suivent la nouvelle et la pleine lune.

Hauteur maxima de l'année : 141.

GRANDES MARÉES : } Septembre, le 3 : 141 — le 19 : 129.
} Octobre, le 2 : 141 — le 18 : 131.

LES MARÉES DES 3 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE SERONT DONC LES PLUS INTÉRESSANTES DE L'ANNÉE.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

R. P. HUGON. — *Le Mystère de l'Incarnation*. 2^e édition. Un vol. In-12. 5 fr. 25 ; franco : 5 fr. 75.

A lire, non pas seulement par nos confrères, mais par tous les laïques désireux de donner à leur piété une nourriture saine. Livre à mettre, notamment, sur les rayons des bibliothèques de nos cercles d'études.

(L'Ami du Clergé.)

R. P. HUGON. — *Le Mystère de la Très Sainte Trinité*. 2^e edit. Un vol. In-12. Prix : 5 fr. 25 ; franco : 5 fr. 75.

C'est un beau traité de la Trinité, écrit dans cette belle langue du P. Hugon, si théologique et en même temps si élégante et si éloquente.

(Ami du Clergé.)

MGR PLANTIER. — *Grandeurs et devoirs de la Vie religieuse*. Nouvelle édition, avec une Lettre-Preface de S. Em. le cardinal DE CABRIÈRES. Prix : 3 francs ; franco : 3 fr. 50.

Ce sont quatre lettres adressées par Mgr Plantier aux religieuses de son diocèse que l'on a réunies dans ce volume. Une première lettre traite des devoirs généraux de la sainte vocation. La seconde a trait à l'observation de la sainte règle ; la troisième expose la question si importante dans la vie de communauté des rapports mutuels de l'autorité et de l'obéissance ; enfin, la dernière renferme une série de conseils sur l'exercice des emplois.

Abbé VIDRU. — *Histoire de la Commune de Paris*. 1^o Ses origines ; 2^o Son règne éphémère ; 3^o Sa chute retentissante et épouvantable. 2 vol. In-12. Prix : 6 francs ; franco : 7 francs.

Nous lisons dans la préface : Pour retrouver la ténébreuse génération de ce monstre, dont les pieds plongent à des profondeurs inconnues à la plupart de nos publicistes et de nos hommes d'Etat, dont la tête un instant put s'élever à la hauteur des têtes couronnées, nous avons dû fouiller les repaires et les autres, interroger tous les échos, scruter les archives des peuples et des sociétés secrètes, étudier les doctrines matérialistes et athées des philosophes de nos jours et leurs progrès rapides et constants.

Cardinal GIBBONS. — *La Foi de nos Pères*. Traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel. In-12. 7 fr. 50 franco.

Cette exposition de la foi catholique, écrite pour des protestants en 1774, a eu un prodigieux succès et a été traduite en beaucoup de langues. On peut, comme valeur, la comparer à l'ouvrage analogue de Bossuet ; Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse.

Aux Bureaux des « Annales », MONT SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux ; Rennes, 442.

I. — CHAPELETS DE SAINT MICHEL

Chaîne fer, grains cocotina noirs : 0 fr. 75 l'unité ; 7 fr. 50 la douzaine, franco.

d° grains cocotina ou coco : 1 fr. et 1 fr. 25 l'unité, franco.

Chaîne métal, grains imitation pierres fines : 4 fr. et 5 fr. l'unité, franco.

La méthode imprimée est envoyée avec la chapelet.

II. — MÉDAILLES

1° Médailles de saint Michel (revers Mont) forme ronde :

a) ALUMINIUM : 0 fr. 70, 0 fr. 80, 0 fr. 95, 1 fr. 20 la douzaine, franco.

NOTA. — Les médailles à 0 fr. 80 et 0 fr. 95 peuvent être fournies avec Notre-Dame du Mont-Tombe au revers.

b) ARTISTIQUES, MÉTAL patiné : 0 fr. 50, 0 fr. 75, 1 fr. 25, 2 fr., 3 fr., 5 fr. l'unité.

c) ARTISTIQUES, ARGENT patiné contrôlé : 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. 75, 5 fr., 6 fr. 25 l'unité.

NOTA. — Au prix des médailles artistiques (métal ou argent) ajouter 0 fr. 20 centimes pour le port.

2° Médailles-Scapulaires (remplaçant TOUS LES SCAPULAIRES, Y COMPRIS CELUI DE SAINT MICHEL, portant d'un côté le Sacré-Cœur, de l'autre la sainte Vierge).

Aluminium : 0 fr. 80 et 1 fr. 20 la douzaine franco.

Métal patiné : 1 fr. et 1 fr. 50 l'unité, franco.

Argent patiné : 2 fr. 50, 3 fr. 50, 7 fr., 9 fr. l'unité, franco.

Les médailles de saint Michel artistiques se font également en « titre » et en « or ». Demander les prix.

III. — STATUETTES DE SAINT MICHEL

EN MÉTAL

Ces statuettes existent en hauteurs de 5, 7, 10, 15, 20 et 25 centimètres, avec ou sans socle ; en décors : vieil argent, bronzé ou doré. — Nous ne pouvons plus fixer d'avance les prix, qui suivent nécessairement le cours — très variable — des métaux.

Que l'on veuille bien nous faire confiance ou nous demander tous renseignements avant expédition.

Nous rappelons que tous les objets de piété sont indulgenciés avant l'expédition, à moins de demande ou d'avis contraires.

Les chapelets de saint Michel ne requièrent pas de bénédiction spéciale. Ils peuvent être indulgenciés par tout prêtre autorisé à appliquer les indulgences apostoliques.

IV. — POUR LA PROPAGANDE

Litanies de saint Michel : 2 francs le cent franco.

Consécration à saint Michel : 3 francs le cent franco.

Exorcisme contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. Texte latin ou texte français : 0 fr. 60 les dix ; 5 francs le cent franco.

« Le Démon », tract rappelant les motifs qui ont poussé Léon XIII à publier son exorcisme et qui doivent exciter les prêtres et les fidèles à l'employer : 0 fr. 60 les dix ; 5 francs le cent franco.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉTAIRE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

ET

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL



6^e LIVRAISON NOV.-DÉC. 1921

ABONNEMENTS :

FRANCE : 3 francs par an. — ÉTRANGER : 4 francs par an

Chèques postaux : RENNÉS, 442

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

1^o **Messes.** — Dans la mesure du possible, les messes qui nous sont confiées sont célébrées au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Toutes les intentions sont recommandées aux prières des Associés et Pèlerins de saint Michel. — Honoraires : 5 fr. 50.

Messe Grégorienne (à l'autel privilégié de saint Michel) : 8 fr. — Une messe grégorienne ne peut être dite que pour un seul défunt à la fois. — *Jusqu'à nouvel avis, on est prié de ne plus nous confier de TRENTAINS grégoriens*

2^o **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et Zélatrices, ou bien directement en donnant au Directeur de l'Archiconfrérie, au Mont-Saint-Michel, ses nom et prénoms. — L'offrande — facultative — donne droit au billet-image d'admission.

3^o **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières commencent immédiatement après réception de la demande. De préférence réserver les recommandations pour la Neuvaine mensuelle qui a lieu généralement du 15 au 23. — Offrande facultative.

4^o **Lampes.** — 6 francs pour 9 jours.

5^o **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges dans le Sanctuaire de saint Michel : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr.

6^o **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, donner ses nom et prénoms, avec la date de sa naissance. Les parents reçoivent un cachet-image attestant la consécration. Offrande : 1 fr., 2 fr., 5 fr. Un cierge, en proportion de l'offrande, brûle devant les statues vénérées le jour de la consécration.

7^o **Ex-Voto.** — Les vases sacrés, ornements, linges d'église, sont acceptés de préférence, à titre d'ex-voto. Prière de nous consulter d'abord. — Nous nous chargeons de la gravure et de la pose des plaques de marbre.

8^o **Annales.** — Prix de l'abonnement pour un an (de janvier à décembre) : France, 3 francs; Etranger, 4 francs. — Abonnements collectifs : Neuf personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 35 chacune par an, et se passer la revue. — De même : six personnes à raison de 0 fr. 50.

Tous les renseignements utiles concernant l'Archiconfrérie, les *Annales*, etc., se trouvent dans la brochure : *Les Œuvres du Mont Saint-Michel*, envoyée à qui la demande contre un timbre-poste de 0 fr. 25.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT SAINT-MICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 442.

TRAMWAY DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

Depuis le 10 Octobre

Départs de Pontorson : 8 h. 45, 11 h. 25 (1), 14 h. 50.

Départs du Mont Saint-Michel : 9 h. 25 (1), 12 h. 5, 17 h.

Durée du trajet : 20 minutes.

(1) Le Mercredi seulement.

47^e Année. — 6^e Livraison. — Nov.-Décembre 1921

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *Les âmes du Purgatoire* (p. 81); *la Bonne Mort* (p. 82); (E. C.). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 84); *Zélateurs* (p. 84); *Associés* (p. 84); *Consécration* (p. 84); *Ex-voto* (p. 84). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 84). — LE NOMBRE PROPORTIONNEL DES DAMNÉS ET DES ÉLUS (Sermon de M. le Chanoine LESCALIER) (p. 94). — LETTRES PATENTES DE LOUIS XIV (p. 100). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 101). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 101). — TABLE DES MATIÈRES (1921) (p. 104).

BULLETIN

CHACUN LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Le premier samedi des mêmes mois, messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

Les neuvaines générales auront lieu du 15 au 23 de chaque mois. Les intentions des Associés sont expressément recommandées, en particulier celles qui nous sont signalées par lettres. Monseigneur l'Évêque de Coutances a béni, en outre, les deux intentions générales suivantes : en novembre : le soulagement des Âmes du Purgatoire; en décembre : la grâce suprême de la sainte mort.

Nous invitons les Associés à relire leur billet d'admission. Parmi les buts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel qui y sont exposés, ils relèveront ceci : « Obtenir par sa puissante intercession... la préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort, enfin la délivrance des Âmes du Purgatoire ».

Voilà qui est bien, en effet, dans la ligne de la dévotion à l'archange saint Michel. Ange du Royaume de Dieu, pourvoyeur du paradis, il est dans son rôle quand il veille sur les

âmes justes, quand il les assiste à l'heure redoutable de la mort, quand il les tire enfin du Purgatoire pour les introduire au ciel. Un associé qui comprend son devoir entre dans cet esprit : il se soucie de mettre des âmes, beaucoup d'âmes à la disposition de saint Michel. Il se donne garde surtout de soustraire la sienne à l'influence du Prince des Anges ; il prend toutes les précautions de rigueur pour échapper à l'enfer et pour abréger, éviter, si possible, le Purgatoire. Le ciel, le ciel par le chemin le plus sûr et le plus court, le ciel le plus beau, le plus béatifiant et le plus glorieux, tel est son programme. Et ce programme s'il se l'applique à lui-même, il s'efforce d'en faire bénéficier autrui ; son désir ardent, persévérant, pratique, va à l'étendre à toutes les âmes que le sang du Christ a rachetées et sur lesquelles « Michel a été établi chef ». Quelle heureuse et féconde manière d'honorer saint Michel que de le placer souvent dans l'occasion de présenter au Seigneur des Elus et de parfaire, pierre par pierre, la sainte Sion, âme par âme le Royaume de Dieu !

En novembre, mois des morts, nous aurons donc à cœur de multiplier prières et sacrifices en faveur des âmes du Purgatoire. Notre neuvaine leur sera consacrée. Nous penserons à la multitude qui tombe chaque jour dans l'éternité : une moyenne de 140.000, nous affirment les statisticiens. Que de misères à soulager ! On comprend que de grandes âmes, vraiment surnaturelles, se dévouent à cette œuvre. Les Associés de saint Michel, par profession j'oserais dire, et par goût, s'y adonneront plus que jamais.

* * *

Le moyen d'éviter le Purgatoire ou de n'en éprouver que fort peu les rigueurs c'est, on le sait, de se ménager une sainte mort. La chose en vaut la peine ; elle est possible. Le Concile de Trente enseigne que personne, à cet égard, « ne peut se promettre rien d'assuré, ni d'absolument certain ». Pourtant saint Paul proclame que si nous devons « opérer notre salut avec crainte et tremblement ; » « nous devons tous mettre et placer notre plus ferme espérance dans le secours de Dieu. »

Nous ne saurions donc, d'une part, mériter, rigoureusement parlant, le don suprême de la persévérance finale. La Théologie nous l'enseigne : « La sainte mort dans le baiser du Christ est un don essentiellement gratuit. » Mais, d'autre part, au dire de saint Augustin, nous pouvons « le mériter par nos supplications ». La prière constante au nom du Christ, appuyée par la pratique fidèle des vertus chrétiennes, telle est, en somme, la condition posée par Dieu à la persévérance finale.

Or, quelle est la prière la plus efficace si ce n'est celle que « le

Christ, prêtre et médiateur, présente à son Père dans l'auguste sacrifice? » Dès là, nous demandons, avec le souverain Pontife Benoît XV, qui rappelait naguère ces enseignements (1) : « Pourquoi les fidèles qui veulent s'assurer une mort précieuse en toute garantie ne font-ils pas célébrer le saint sacrifice à cette intention? » Ils y sont d'autant plus intéressés que « les fruits du sacrifice de la messe sont d'une bien plus grande efficacité pendant la vie qu'après la mort. » En effet « l'application qui en est faite aux vivants bien intentionnés et bien disposés est plus directe, plus certaine et plus abondante ; en conséquence, la messe, avec la vertu de nous assurer la grâce de la persévérance finale, a encore celle de nous offrir, dès cette vie, le moyen efficace d'apaiser la justice de Dieu, et d'acquitter entièrement, ou au moins d'abréger considérablement l'expiation des peines réservées au feu du Purgatoire. »

En proposant aux Associés de saint Michel de consacrer à la demande d'une bonne mort la neuvaine du dernier mois de l'année — qui nous invite à penser au mois qui sera le dernier de notre vie — nous avons voulu leur rappeler ces vérités d'ordre extrêmement pratique. Disons-nous bien que nous avons entre les mains tout ce qu'il faut — et au-delà — non seulement pour nous sauver strictement, mais encore pour parvenir à la plus haute sainteté. Ne cherchons pas fortune dans mille et une dévotions secondaires et superficielles. Usons des grands moyens surnaturels et rituels. Entendons la plainte du Père commun des Fidèles : « Un trop grand nombre d'hommes, oublieux et ingrats, négligent malheureusement de faire célébrer le saint sacrifice de la messe pour le repos éternel des personnes qui leur furent les plus chères, mais un bien plus grand nombre encore, au grave préjudice de leurs intérêts spirituels, ignorent que ce sacrifice leur serait d'un bien plus grand profit si, de leur vivant, ils le faisaient offrir pour eux, au lieu de laisser à leurs héritiers, à leurs proches ou à leurs amis le soin de le faire célébrer pour le soulagement de leurs âmes après leur mort. »

« De la mort subite et imprévue, préservez-vous Seigneur. » Que nous puissions recevoir, en parfaites dispositions, les derniers sacrements, nous vous le demandons, Seigneur. Que le fruit des messes dites pour nous, de notre vivant, nous soit alors appliqué pleinement, nous vous en prions, Seigneur, par votre Fils Jésus-Christ. E. C.

INDULGENCES PÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël, Archiconfrérie. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les

(1) Bref à l'Association de N. D. de la Bonne Mort, 31 mai 1921.

huit jours suivants. — 3^e Jour au choix chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel. — 4^e Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — Ont été promus *Protecteurs* de l'Œuvre de saint Michel (100 fr. versés en une fois) : M^{lle} Marie Dosset, de Corsept ; M. M. de Leusse, de Lyon ; M. E. Simon, de Paris ; M^{me} N. Vitalo, de Aix ; M. Fr. Issaly, de Piguë (*Argentine*) ; M. l'abbé Cherdel, de Saint-Michel de Saint-Brieuc ; M^{me} Banc, de Maisonneuve.

ZÉLATEURS. — Le diplôme a été remis à : M^{lle} Marie Foulon, de Brest ; M^{me} M. E. Comerford, de Lovell.

ASSOCIÉS. — Du 15 août au 15 octobre : 4.757 associés nouveaux.

Notre appel a été entendu. On a recruté des adhérents à saint Michel un peu partout. Merci aux zélateurs.

Mention très spéciale à nos amis du *Hieron*, de Paray-le-Monial. En quinze mois, M. et M^{me} Georges de Noailat, les dévoués directeurs du Musée eucharistique, ont enrôlé six cents personnes dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 15 août au 15 octobre : 478 enfants ont été consacrés à saint Michel et à N.-D. des Anges.

EX-VOTO. — Reçu une croix de guerre offerte par son titulaire, prêtre, grand blessé. — Reçu une très belle nappe bordée de fine dentelle de Venise. — Reçu 25 fr. pour le vestiaire de la sacristie, en action de grâces de la préservation de deux jeunes gens pendant la guerre.

Chronique du Mont Saint-Michel

La série continue.

La fête de l'Assomption se passe sans incident, parmi le va-et-vient d'une foule de curieux, pressés de voir et pressés de s'en aller. La messe de 10 heures est entendue par une assistance attentive, pieuse. Mais, en somme, rien d'extraordinaire.

Le 17 août, les pèlerins réapparaissent, émergent de la

cohue. Ce sont d'abord des *Religieuses adoratrices de la Justice divine*, avec Bretons et Bretonnes d'une paroisse où elles dirigent une œuvre de charité ; puis des jeunes gens avec des prêtres ; des jeunes filles enfin. Tout ce monde prie sans se laisser distraire par les bruits qui montent de la rue. Après midi, vingt-cinq jeunes filles de *La Garenne* (Seine) se réfugient dans le sanctuaire de l'Archange, en attendant de trouver l'abri que la Providence leur a ménagé de toute éternité et que la directrice du patronage finit par repérer. C'est l'heure où nous arrive un groupe de paroissiens de *La Basoge* (Sarthe), présidé par M. l'abbé Lecourt, curé de cette intéressante paroisse. Les pèlerins — de vrais, qui savent étayer la prière par la pénitence — écoutent une allocution et reçoivent la bénédiction du Saint Sacrement. Après la visite de l'abbaye ils reprendront place dans les camions... qui les déposeront chez eux, Dieu sait quand.

Le 18, les jeunes filles de *La Garenne* assistent à la messe de leur curé. Plusieurs communient. Dans la matinée, le chapelain de garde aborde de braves gens, qui errent dans l'église, ôves *sine pastore* : « D'où venez-vous donc ? — De *Lonlay-l'Abbaye* (Orne). — Ah ! Et nous attendons *Saint-Bomer-les-Forges* (Orne) — Vraiment ? — Comme je vous le dis. — Si on savait qu'ils arriveraient bientôt, on les attendrait aussi et on ferait notre pèlerinage avec eux ». Le malheur veut que les deux camions de *Saint-Bomer* subissent quelque retard. Les gens de *Lonlay* prient un peu, hésitent, se consultent... et s'en vont, pèlerins de désir et, un peu, en vérité. Les soixante-deux braves de *Saint-Bomer*, eux, sont d'une ferveur communicative. Ils ont à leur tête un vénérable septuagénaire, M. l'abbé Terrier, que n'a pas découragé la perspective de la pénible randonnée. Dom Meunier avait consenti à retarder sa messe en faveur de ces pèlerins venus de si loin.

Ils ont été précéjés de quelques minutes par les Bretons de *Domagné* (Ille-et-Vilaine), au nombre d'une quarantaine, conduits par M. l'abbé Granger, vicaire, qui célèbre le saint sacrifice. De part et d'autre on rivalise de dévotion : on « suit », vraiment, la messe. Le célébrant n'est pas isolé. La « fonction » est visiblement l'acte collectif de ces chrétiens que le hasard d'une coïncidence réunit dans la petite église de Saint-Michel. Du reste, on le leur dira après-midi : « Il n'y a pas de Coesnon quand il s'agit d'honorer saint Michel. De tout temps les deux provinces voisines et souvent rivales s'entendirent pour élever, défendre ou enrichir le sanctuaire de l'Archange ». La bénédiction du Très Saint Sacrement fut le gage

des grâces demandées. Remarquons seulement en passant que l'accord fut difficile à établir entre les chants et la prononciation des deux groupes de pèlerins. Le cœur y était ; quant aux voix, c'est autre chose.

Nous ajouterons que, à l'instar de Saint-Bomer, Domagné était flanqué, sans le savoir, de bons voisins, eux aussi enclins à pèleriner et auxquels il manqua un chef qualifié.

* * *

La foule des touristes va croissant. Pourtant la pluie menace de tomber ; nous l'appelons, souhait inouï, de tous nos vœux, par pitié pour nos citernes vides. En ce vendredi 19 août, la *Reine de Roumanie* visite le Mont. Sa Majesté voyage *incognito*. Soit !

Le 20, la bienfaisante pluie consent à descendre jusqu'à nous. Elle n'empêche pas les visiteurs d'accourir. A la messe de 10 heures, dimanche 21, l'église se trouve trop étroite. Les deux nefs et la tribune sont occupées ; il y a du monde debout un peu partout. L'atmosphère est saturée d'eau. La brume s'épaissit, les nuages sont bas et d'un gris sale. C'est dans ce cadre que se meuvent trois ou quatre lourds chevaux, qui se disputent un pauvre prix offert par la commune de Genets. L'épreuve consiste dans la traversée de Genets au Mont Saint-Michel et retour. Cavales et cavaliers sont crottés supérieurement.

Dans l'histoire des pèlerinages il y a des jours fastes et des jours néfastes. C'est la vie. Ainsi du 22 au 25, il nous fallut subir de petites contrariétés... vous entendez : des choses *contraires*, assez nettement, à l'esprit qui devrait régner dans les groupements d'apparence catholique quand ils passent au Mont Saint-Michel. On sait à ce sujet notre pensée. Il faut que les catholiques Français et leurs chefs spirituels se persuadent qu'ils doivent être, chez nous, plus et mieux que de vulgaires excursionnistes. Un bon et long dîner, une visite à l'Abbaye, une « ballade » autour du Mont, ne sauraient suffire. Quand ils sont seuls, à l'exclusion de l'hommage à saint Michel, ces actes constitueraient en vérité une injure à l'Archange, s'ils n'avaient pour excuse une ignorance profonde de la religion et de l'histoire. Nous le redisons, et nous le redirons encore, si Dieu nous prête vie.

En la fête de saint Louis, roi de France, pèlerin et bienfaiteur insigne du Mont Saint-Michel, la paroisse de *Château-bourg* (Ille-et-Vilaine) est représentée près de l'Archange par son curé-doyen, deux vicaires, un aumônier de communauté, deux séminaristes et 140 pèlerins. M. l'aumônier célèbre la

sainte messe, pendant laquelle on chante des cantiques. Après l'évangile, un chapelain adresse à l'assistance les paroles nécessaires. A 4 heures, bénédiction du Très Saint Sacrement et départ. Les quatre lourds camions sont bondés ; mais ils sont à l'épreuve de la route et du chargement. Le voyage s'effectuera sans encombre.

Nous atteignons la fin d'août. Le mouvement des touristes ralentit. Les petits marchands et les hôteliers soupirent : « La saison est finie. » Hommes de peu de foi ! Le 28, les courses de Beauvoir ramènent une foule, dans laquelle est noyée la fanfare d'*Ernée* (Mayenne), fanfare sans instruments d'ailleurs et conduite par M. l'abbé Ménard, vicaire, jusqu'à l'église inclusivement. C'est dimanche ! On ne court pas que sur l'hippodrome de Beauvoir : un chauffeur tente de traverser les grèves sur une Ford ; il atteint la Sélune et rebrousse chemin. Ce n'était pas plus malin que ça. On aurait eu tort de s'inquiéter.

Pour bien finir notre mois d'août, nous attendions Brest... qui ne vint pas. Mais, en son lieu et place, vers midi, arrive *Gahard* (Ille-et-Vilaine) avec curé et vicaire. Par excès de modestie, ces braves ne s'étaient pas annoncés. Joyeuse fut la surprise. Et on y alla d'un sermon *in-promptu* et d'une bénédiction du Très Saint Sacrement.

* * *

Faut-il compter au nombre des pèlerins le *Roi de Roumanie*? Le 2 septembre, Sa Majesté visita l'Abbaye et s'arrêta quelques instants à l'église paroissiale, dont la décoration et les objets d'art retinrent son attention de fin connaisseur. Du reste, le Roi avait les meilleurs guides en la personne de MM. Paul Gout, architecte en chef, et Guilbert, sous-préfet d'Avranches. — Alors, trois avions survolaient le Mont, mettant dans le ciel très bleu une note de pittoresque mod. rnité.

Au dimanche 4 septembre s'accroche un record. Avant midi, le tramway avait transporté au Mont plus de mille voyageurs. Le lendemain, trois camions déposaient sur la Digue, cent deux pèlerins de *Parigné-sur-Braye* et *Deux-Evailles* (Mayenne). Chaque groupe réclama et obtint son sermou et son salut. Une scène qui vaudrait de rencontrer son graveur, termina cette journée. Vers 9 heures, la mer cernait complètement le Mont — car elle le cerne encore et souvent, Dieu merci ! — et la nuit accourait avec une rapidité égale à celle du flot. Fidèles à la tradition, pêcheurs, enfants, voyageurs étaient assemblés devant la porte ; bientôt la passerelle fut isolée et une barque amarrée sous la porte de la Barbacane.

Tout à coup, on entendit le mot rituel : « Les voilà ! — Qui donc ? — La Reine de Roumanie et sa suite ! » En effet, la Reine apparait. Un pêcheur, les jambes nues dans l'eau, prend Sa Majesté dans ses bras et la dépose avec une grâce souveraine dans la barque. Les unes après les autres les princesses y passent. Une personne obligeante éclaire la scène avec une lampe, que la brise éteint au bon moment. Gustave Doré eût aimé cela. D'autres aussi.

Le 6 septembre, un prêtre demande à célébrer la sainte messe. Quatre-vingts personnes l'accompagnent. « C'est donc un pèlerinage que vous conduisez. — Oh ! oui et non. Il y a là quatre-vingts personnes de *Etreilles* (Ille-et-Vilaine), qui m'ont suivi et qui viennent prier saint Michel ». Voilà qui est simple. Ces excellents Bretons ont pris le train à Vitré à 4 h. 5. Neuf d'entre eux font la sainte communion.

Deux groupes, le jeudi 8 septembre : *Vautorte* (Mayenne) et *Saint-Symphorien* (Sarthe). Le premier comprend trente-deux personnes et se livre aux exercices habituels. Les lecteurs assidus de la *Chronique* s'apercevront que pour 1921, *Vautorte* est trois fois nommé. Toute la paroisse viendra avec le temps. Les *Vautortais* sont de vrais pèlerins animés de la plus franche dévotion. — Quant à *Saint-Symphorien*, qui nous envoie soixante-cinq de ses meilleurs paroissiens, il a plus de mérite encore. Ces gens-là prennent leur temps, avec la paisible tranquillité de la conscience nette : ils prient bien, entendent un sermon, reçoivent la bénédiction de Jésus-Hostie. La visite faite, ils s'attardent au Mont, font le tour du rocher, glanent des coquillages, etc... A 8 heures, ils sont encore sur la grève. La nuit est sacrifiée. Pourvu qu'ils arrivent chez eux à l'aurore...

Ah ! les Montois avaient grand tort d'espérer se reposer si tôt. Les touristes affluent plus que jamais, aussi nombreux, plus nombreux peut-être qu'en août. Le 11 septembre, un vicaire de la cathédrale de *Laval* conduisait au Mont quarante jeunes filles du patronage dont il est aumônier ; elles chantèrent le salut du mois de saint Michel, auquel eussent dû non moins assister certains gymnastes ; mais l'église n'eut pas l'honneur de leur visite. Il est si difficile de la trouver dans l'unique grande Rue ! Le côté pénible des dimanches est là : dans l'absentéisme des uns, dans la légèreté des autres.

La semaine du 11 au 18 est occupée en ses deux extrémités par les Bretons. Le lundi, *Vergeal* (Ille-et-Vilaine), son recteur et douze personnes ; le samedi : *Saint-Louis, de Brest*, son éminent et vénéré archiprêtre, Mgr Roull, et quarante

pèlerins. Comme *Parigné, Deux-Evailles, Vautorte* et *Saint-Symphorien*, *Brest* nous arrive de *Pontmain*. La caravane s'est mise en route dès 2 heures du matin, sous un orage épouvantable, pour gagner *Fougères* et la ligne de *Pontorson*. Mgr Roull célèbre la sainte messe et distribue la sainte communion à tous ses pèlerins sans exception. C'est la perfection du genre et c'est de quoi les félicite le chapelain de garde, en leur traçant les grandes lignes de la dévotion à saint Michel. Malheureusement les instants sont comptés : par suite de difficultés d'ordre matériel, les *Brestoises* sont obligés de reprendre le train dès midi 20.

* * *

Mais le soir, avant 8 heures, le pèlerinage de *Notre-Dame de Salut* atterrissait au Mont. « Nous étions, écrit un témoin dans *La Croix*, une cinquantaine au départ de Paris ; en route, d'autres pèlerins plus nombreux encore s'étaient joints à nous. Durant le voyage et les deux journées entières passées au Mont, il régna entre tous les pèlerins un air de famille qui est un des caractères spéciaux, bien vite remarqué, des pèlerinages de *Notre-Dame de Salut* ; dès la première heure, on se sent à l'aise, enveloppé de paix, de piété, d'une cordialité fraternelle et toute chrétienne ». S'il était besoin, nous joindrions à celui-là notre propre témoignage. Le 7^e pèlerinage national ne le céda en rien à ses devanciers ; il eut les qualités que lui donne le reporter de *La Croix* ; il en eut d'autres qui sont passées sous silence, et pour cause : une organisation parfaite, un entrain extraordinaire. A ces pèlerins il n'y a pas à craindre de trop demander, d'imposer des exercices longs et multipliés : « Tu n'en pourras jamais trop faire ; tu n'en feras jamais assez ».

Une grosse déception les attendait à l'arrivée : la procession aux flambeaux dut être supprimée. La pluie tombait au moment psychologique où les lanternes devaient sortir. La revanche fut prise le lendemain ; la soirée était belle à ravir, la brise un peu forte mais non méchante. On chanta de toute son âme. Au dire des habitués du Mont, la procession du 18 septembre compte parmi les plus réussies, avec celle de l'Armistice.

« Le pèlerinage, dit *La Croix*, devait être, sur la demande des directeurs, une sorte de retraite. » Il le fut. La messe de communion réunit tous les pèlerins à la sainte Table. M. l'abbé Poirel, vicaire à Sedan, leur adressa « un *fervorino*, plein de cœur et de touchante éloquence ». A la grand'messe assistèrent une quantité considérable de fervents chrétiens que la

présence du pèlerinage national avait attirés. Ils eurent la bonne fortune d'entendre le P. Olivier, ancien aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, etc. L'orateur, à la parole chaude et entraînant, se fit, avec un rare bonheur d'expression, l'interprète de saint Michel, qui de la chaire incomparable qu'est le Mont Saint-Michel clame à tous les échos son *Quis ut Deus* et nous trace notamment nos devoirs envers la Patrie française commise à sa garde. Devoir de la prière d'autant plus intense que le monde officiel s'y soustrait ; de la prière qui sera exaucée aujourd'hui comme jadis à Tolbiac et à Domrémy. Devoir de l'action pour le parfait retour de la France au catholicisme, par l'apostolat de l'Union sacrée, des familles nombreuses et du travail. Le P. Olivier parle d'expérience quand il souligne la désastreuse réputation que nous a faite à l'étranger l'anticléricalisme d'une politique périmée. Dans une péroraison pathétique il adjure saint Michel de parler aux Alliés de la France, pour qu'ils se soucient enfin du respect de la justice ; au Gouvernement de la France pour qu'il comprenne son devoir ; aux catholiques pour qu'ils s'appliquent résolument à la prière et à l'action.

De midi à la nuit le temps fut occupé par une visite conférence à la chapelle de saint Aubert, les vêpres et le salut, une conférence historique sur la basilique abbatiale, le dîner dans les hôtels, la procession aux flambeaux enfin et une dernière bénédiction du Très Saint Sacrement, au cours de laquelle fut prononcé l'acte de consécration à saint Michel.

Le lendemain, infatigable apôtre, le P. Olivier célèbre la messe et exhorte encore les pèlerins à la prière pour les morts de la Grande Guerre et à l'action en souvenir et à l'imitation des victimes de l'immense hécatombe. Et l'action de grâces se termine tout naturellement au cimetière, devant le monument élevé par le Mont Saint-Michel à ses enfants morts pour la France.

C'est seulement après avoir satisfait aux obligations sacrées que les pèlerins de Notre-Dame de Salut s'accordent le plaisir de voir l'Abbaye. Ils sont si bien préparés à en saisir les sublimes beautés et le plein sens ! Puis, à 1 h. 1/2, c'est un deuxième pèlerinage qui commence, complémentaire du premier. Jadis on faisait route *ad duas Tumbas*. Eh bien ! la tradition est reprise et se maintient. Le Mont Tombe a eu sa part ; le Mont Tombelaine aura la sienne. Pieds nus et court vêtus, les pèlerins s'en vont saluer Notre-Dame-la-Gisante et sainte Appoline. Sauf à l'arrivée l'aller est banal, sans incident. Le retour est plus mouvementé ; à dessein, évidemment, on

franchit deux fois le Couesnon. Et, de vrai, il y a des passages un peu délicats. Enfin on touche barre au bas du petit bois. Christophe Colomb découvrant l'Amérique tombait à genoux ; les Croisés devant la Ville Sainte agissaient de même. Mais tous choisissaient, j'imagine, le bon endroit. Pourquoi faut-il que, plus empressée, une brave pèlerine choisit pour la prostration le ruisseau qui coule là-bas sur les pierres ? Pénitence ? Joie d'avoir échappé à tant de périls ? Qui le dira ?

Les adieux furent touchants. Après le Salut du T. S. Sacrement, le P. Olivier dirigea les acclamations à saint Michel et adressa à tous les remerciements d'usage. Il n'oublia que lui ; mais chacun réparait tout bas l'oubli. « Le pèlerinage « était achevé, conclut le reporter ; le cœur, l'esprit, les yeux, « tout en nous était en fête ». Au départ sur la digue, la nature déployait ses splendeurs : l'arc-en-ciel d'une part ; le soleil couchant sur un lit de pourpre d'autre part ; la marée montante enfin, dont les flots étaient de feu et d'or.

* * *

Rapide comme l'éclair, mais combien méritoire, le pèlerinage de *Saint-Germain-le-Gaillard* (Manche), le 20 septembre. M. le curé Goubert et ses 22 paroissiens arrivaient, ayant subi de longs retards, un peu après midi. La messe fut célébrée d'abord et saint Michel invoqué. La curiosité trouva son compte ensuite. Jeudi 22, un patronage marche sur les traces de Saint-Germain.

Lundi 26, la paroisse de *Pontmain*, à son tour, entre dans le mouvement. « L'Etoile de Pontmain » du 11 septembre avait publié ces lignes : « Dimanche dernier, à la réunion de la jeunesse catholique, sur la proposition du Président, une promenade a été décidée au Mont Saint-Michel. C'est un fait : les jeunes gens iront. Maintenant, cette semaine, après avoir réfléchi à cette affaire (c'est M. le Curé qui parle) j'ai pensé de concert avec M. l'abbé, à transformer cette promenade de jeunes gens en un pèlerinage paroissial au sanctuaire de saint Michel. Qu'en dites-vous ? » En ce qui me concerne je dis : « Bravo » à la « transformation ». Et j'applaudis encore en accueillant les 120 pèlerins que délègue à saint Michel la Vierge de Pontmain. M. le Curé célébra la messe, à laquelle plusieurs personnes communierent. Après l'instruction, donnée par un chapelain de Saint-Michel, le pasteur prononça un vœu dont le texte, écrit de sa main, est déposé au pied de la statue de Saint Michel. En 1922-1923, il sera temps de voir s'il fut, ou non, exaucé. Il le sera ; car l'objet en est de tout point excellent et l'intention d'une droiture incontestable. La

grève attira, vers 3 heures, les pèlerins qui cueillirent, à défaut de coques, une foule de coquilles jolies et variées ! Enfin, munis de la bénédiction de Jésus, ils regagnèrent leurs trois camions avec une exemplaire ponctualité.

Non moins exemplaire celle du camion qui véhicule les 22 paroissiens de *Saussey* (Manche) et leur curé, le mardi 27. La messe commence à l'heure dite ; elle est suivie avec beaucoup de piété. Hommes et femmes ont des livres, de beaux livres à fines reliures ; tous manifestent une attention pénétrante. Les jeunes gens de *Bréhal* (Manche), sous la direction de M. l'abbé Mauduit, vicaire, se joindront le soir aux pèlerins de Saussey pour le salut du T. S. Sacrement.

Bellou-en-Houlme (Orne) était annoncé pour 10 heures. A midi il ne paraissait pas encore à l'horizon. Enfin, après midi (notre midi officiel), le voici. Ils sont 140 pèlerins qui montent la rue, bannière au vent, M. le Curé revêtu du surplis et de l'étole, et chantant à pleines voix comme de bons Normands qu'ils sont. Ils chantent pendant la messe basse le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* ; puis un cantique à saint Michel. Ah ! la belle ardeur ! M. le curé Manoury soulèverait les montagnes ; il se fait tout à tous, encourage les uns, gourmande les autres, officie et dirige le chœur... Bref, quand fut terminé le salut, le cortège se reforma bannière en tête et descendit la rue. On ne s'arrêta de chanter que devant les cinq camions et remorques, qui reprirent tôt après la route de Domfront et Flers.

* * *

Préparée par tant et de si fervents pèlerinages, la fête de saint Michel devait être solennelle à souhait. L'absence de S. G. Monseigneur de Coutances, retenu à Rennes pour rendre un suprême hommage à la dépouille mortelle de S. E. le cardinal Dubourg, creusa un vide et priva la journée de son habituel cachet de solennité. Elle fut pieuse néanmoins, très pieuse même. A quoi bon insister ? Le programme est connu. Dire que les messes matinales furent admirablement suivies, et nombreuses les communions ne serait que vrai, mais combien banal ! La grand'messe fut chantée par Monseigneur Lepetit... Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, assisté à l'autel par MM. les curés de Saint-Jean-sur-Mayenne et Beauvoir. Dans les stalles du chœur on remarquait MM. les chanoines Lescalier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches, et Cognault, curé-doyen de Pontorson ; M. le chapelain épiscopal Villalard, curé de N.-D. des Champs d'Avranches, et plusieurs autres ecclésiastiques.

L'orgue était aux mains de M. l'abbé Legendre ; le chant était confié à M. l'abbé Bérenger. N'est-ce pas insinuer que l'harmonie ne laissa rien à désirer ? L'éloquence, à son tour, remplit son rôle. On en jugera par le sermon de M. le chanoine Lescalier, que les *Annales* ont l'avantage de publier plus loin. L'église était comble. Dans l'assemblée on distinguait un groupe de 38 pèlerins de *Bricqueville-sur-Mer* (Manche), présidé par M. l'abbé Pautret, curé.

Le sanctuaire ne cessa pas un seul instant de la journée d'avoir des visiteurs fervents qui s'attardaient dans la prière. Dès la veille au soir, un imposant groupe de pèlerins de *Congrier* (Mayenne), était passé, revenant de Pontmain. A midi, les enfants et jeunes filles d'une paroisse des environs de Rennes étaient devant la statue, rutilante de la flamme des cierges, et exprimaient le regret de devoir partir trop tôt pour assister aux vêpres... Celles-ci, précédées de la récitation, de plus en plus populaire, du chapelet de saint Michel, furent chantées à trois heures et suivies du salut solennel du Très Saint Sacrement.

Monseigneur Lepetit adressa enfin à l'assemblée le mot du cœur. Evoquant le souvenir tout frais du récent pèlerinage diocésain à Lourdes, il exprima sa gratitude à Marie et à saint Michel tout à la fois. Distribuant tour à tour leçons sévères et suaves encouragements, Monseigneur ouvrit à son auditoire des perspectives, inespérées il y a dix ans, et au terme desquelles il est permis aujourd'hui d'apercevoir la réalisation d'un vœu très cher aux pèlerins de l'Archange.

* * *

« Nul n'est prophète dans son pays » ; c'est pourquoi, sans doute, nous recevons assez peu de paroisses du voisinage immédiat du Mont. Nous n'avons que plus de plaisir à accueillir, le mardi 11 octobre, un groupe de femmes malades, conduites par deux Sœurs de la Sagesse de l'hospice de *Pontorson*. A 3 heures, le salut est chanté de façon impeccable. Puis on adresse à saint Michel une prière pour les malades qui n'ont pu venir et pour la Communauté qui en a la charge.

Le 12 octobre, M. le curé de *Les Yveteaux* (Orne) présente à l'Archange une trentaine d'hommes et jeunes gens, ceux-ci de *La Fresnaye*, paroisse voisine. C'est une confrérie de saint Michel, qui a ses statuts, son roi, ses réunions mensuelles ; et figure avec insignes, piques et drapeaux dans les processions. Tous se préparent par la confession et par l'audition de la

parole de Dieu au grand acte du vrai pèlerin : la sainte communion. Ils assistent au salut qu'ils chantent à hautes et belles voix. Le lendemain, M. le curé Besnard célèbre la sainte messe, (pendant laquelle, seconde allocution, communie ses paroissiens et chante enfin le cantique *Quis ut Deus*. La bénédiction du Très Saint Sacrement termine la cérémonie. L'Abbaye visitée et les emplettes terminées, tous s'en retournent dans l'enchantement et disant « au revoir » à la sainte montagne.

15 octobre 1921.

GINGATZ.

Sermon ⁽¹⁾

PRÊCHÉ A L'ÉGLISE PAROISSIALE DU MONT SAINT-MICHEL

le 29 septembre 1921.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DU GRAND ARCHANGE.

Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui.

Michel, prince de la milice céleste, qui tient pour les enfants de votre peuple.

(Au livre du Prophète DANIEL)

MES FRÈRES,

Vous êtes, au moins pour la plupart, de fidèles pèlerins du Mont Saint-Michel. Chaque année vous avez à cœur de venir dans ce sanctuaire, d'offrir vos pieux hommages au glorieux Archange et d'associer vos propres louanges à celles que lui décerne le prédicateur de la fête. Depuis les solennités à jamais mémorables du centenaire vous avez suivi avec un vif intérêt ces discours remarquables qu'ont prononcés tant d'illustres orateurs et vous avez admiré l'art avec lequel ils ont utilisé tour à tour et la théologie et l'histoire, et l'archéologie et la littérature pour produire les panégyriques les plus riches et les plus variés.

Après tous ces chefs-d'œuvre ma faible parole ne saurait prétendre vous annoncer quelque chose de nouveau. Tout au plus, pour répondre à l'insigne honneur qui m'est fait, essaierai-je de vous rappeler, sous une forme nouvelle, ce que vous savez déjà.

(1) Ce sermon a été inspiré par un article de la Revue « *Études* » du mois de février 1891.

Je me suis demandé si, malgré leur austère sécheresse et leur rigoureuse précision, les sciences mathématiques ne pourraient pas elles aussi fournir leur contribution à la gloire de saint Michel. Il est un problème, depuis longtemps agité dans l'Église, auquel le grand Archange se trouve intimement mêlé, c'est celui du nombre proportionnel des damnés et des élus. Il revient à se demander lequel de saint Michel ou du démon aura dans la conquête définitive des âmes la part la plus considérable. Si nous pouvons établir mathématiquement que ce sera saint Michel, nous aurons par là même fait valoir un de ses titres les plus glorieux, celui de grand pourvoyeur du paradis ou de soutien du peuple des élus. *Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui.*

Trois considérations successives vont nous permettre de dégager les données de notre problème et par là même d'en préparer la solution.

I

Après avoir créé les Anges dans un état de sainteté et de bonheur, Dieu jugea bon de les soumettre à une épreuve, de laquelle devait dépendre ou la conservation éternelle ou la perte irrémédiable de ce bienheureux état. Quelle fut cette épreuve? La Sainte Ecriture ne nous le dit pas expressément. Mais de quelques textes de l'Apocalypse et surtout de certaines traditions rapportées par les Saints Pères nous pouvons conjecturer qu'elle porta sur le mystère de l'Incarnation. Dieu aurait révélé aux Anges, au moins comme possibles, les abaissements de son divin Fils se faisant homme, et il leur aurait demandé de faire un acte de foi et de soumission à ce mystère d'un Dieu revêtant une nature inférieure à la nature angélique, d'un Dieu naissant d'une Vierge toute pure et toute sainte assurément, mais enfin d'une Vierge, fille des hommes et corporelle comme les hommes. Et les Anges auraient dû adorer ce Verbe divin chez lequel la divinité et l'humanité se seraient unies pour ne faire qu'une seule personne, comme ils auraient dû vénérer la Vierge Immaculée, qui serait devenue la Mère de Dieu et la Reine du ciel et de la terre.

Mais telle est l'infirmité des créatures, même les plus excellentes, qu'à peine venues à l'existence, elles ont des inclinations à se croire plus qu'elles ne sont en réalité. Ce fut le cas de Lucifer, le plus beau de tous les Anges. Au lieu d'admettre humblement le mystère qui lui était proposé, au lieu d'adorer ce mystère, malgré les obscurités qu'il présentait,

il conçut une pensée d'orgueil et de jalousie, il refusa d'abaisser sa grandeur devant les humiliations d'un Homme-Dieu, il voulut pour lui-même la gloire de l'union hypostatique. « Je monterai dans le ciel, s'écria-t-il, je placerai mon trône au-dessus des astres les plus élevés, et je serai semblable au Très-Haut ». Et il communiqua son esprit de révolte à un certain nombre des anges inférieurs, qui, entraînés par son exemple, refusèrent comme lui de se soumettre aux desseins de Dieu.

Mais voilà qu'à cette insurrection si soudaine, si audacieuse, si impie, répondit aussitôt une clameur d'indignation et d'amour tout à la fois. C'était Michel qui s'écriait en protestant contre les révoltés : « *Quis ut Deus!* » Qui est semblable à Dieu ! Et il mit dans ce cri de protestation toute sa foi et toute son adoration, toute son humilité et toute sa soumission. Et ce cri devint le signal d'un grand combat entre tous les esprits célestes. Comme le dit l'Apôtre saint Jean, Michel et ses anges luttèrent contre le Dragon, et le Dragon, de son côté, combattait, et ses anges avec lui.

Evidemment, Mes Frères, nous ne devons pas nous représenter ce combat des anges, comme une lutte d'ordre matériel analogue à celle des Titans de la mythologie, ou bien comme une mêlée semblable à celle qui vient d'ensanglanter le monde. Les anges étant de purs esprits, leur combat fut purement spirituel. Il consista dans une lutte d'idées et il ne dura que le temps d'une pensée nettement conçue, d'une résolution mûrement arrêtée. Chacun adhéra fixement et immuablement soit au bien, soit au mal, les bons répétant à l'unisson le cri de victoire et de triomphe : *Quis ut Deus!* Qui est semblable à Dieu ! les rebelles s'obstinant dans leur insoumission jusqu'à ce que, forcés de quitter les splendeurs du paradis, ils durent se précipiter dans les abîmes de l'enfer. L'Apôtre saint Jean nous dit que le nombre de ces esprits rebelles doit être évalué au tiers de la totalité des anges. C'est là une première donnée de notre problème.

II

Pour utiliser les trônes laissés vacants au ciel par la désertion des mauvais anges, Dieu résolut de créer l'homme et de l'associer à sa propre vie, lui et toute sa descendance, en leur communiquant la grâce ici-bas et la gloire dans le paradis. Hélas ! vous savez comment le démon jaloux fit crouler ces magnifiques destinées. En portant nos premiers parents au péché, il les priva de la grâce et de la gloire, eux et toute leur posté-

rité. C'est alors que la Sainte Trinité, qui avait déjà conçu le dessein de l'Incarnation du Verbe, décréta également celui de la Rédemption. Non seulement le Fils de Dieu se fera homme, mais devenu l'Homme-Dieu, il se chargera de tous les péchés des hommes, il en portera tout le poids, il en acquittera toute la dette, et ainsi il rouvrira à l'humanité le ciel fermé par le péché.

Toutefois le démon, vaincu par la mort du Fils de Dieu, ne renoncera pas pour autant à ressaisir les âmes qui lui échappent. A la tête de ses légions infernales il leur livrera une guerre acharnée, et, tandis que par le ministère de saint Michel et de ses anges le Saint-Esprit répandra sur les hommes l'abondance de ses grâces et de ses dons, lui, le diabolique adversaire, il rôlera sans cesse comme un lion rugissant qui cherche une proie à dévorer. Et ainsi s'engagera entre bons anges et anges déchus une nouvelle lutte non plus dans le ciel mais dans le champ terrestre de l'Église. Pour vous donner un premier aperçu des résultats de cette lutte et spécialement des résultats de la protection dont nous couvre saint Michel et sa milice céleste, je vous rappellerai simplement les multiples canonisations que ne cesse de prononcer le Saint-Siège. Ces canonisations proclament hautement que la sainteté ne cesse jamais de fleurir dans l'Église et que le ciel s'enrichit toujours de nouveaux Bienheureux. La récente canonisation de sainte Jeanne d'Arc en particulier nous a montré avec quelle merveilleuse habileté saint Michel s'entend à façonner des âmes de saints.

Eh bien ! Mes Frères, de toute cette prodigieuse éclosion de saintes âmes nous pouvons déduire que l'action sanctificatrice du Saint-Esprit et de ses angéliques ministres ne cessera pas de se produire tant qu'il restera encore quelque place au ciel, c'est-à-dire, tant que le nombre des élus ne sera pas égal à celui des anges déchus, et par conséquent égal à la moitié de celui des bons anges. Et voilà une seconde donnée de notre problème.

III

La troisième nous sera fournie par la considération du nombre et du rôle communément attribués aux bons anges. Ils sont si nombreux que le prophète Daniel les chiffre par milliers de milliers, et même par milliers de millions, voulant dire par là qu'ils sont en nombre incalculable ; saint Denis l'aréopagite va même jusqu'à prétendre qu'ils sont supérieurs en nombre à toutes les créatures corporelles.

Ne croyons pourtant pas, Mes Frères, qu'il y ait confusion

parmi cette immense multitude. Elle offre au contraire le spectacle de la plus admirable gradation, ou pour mieux dire, de la plus parfaite subordination. De même qu'il n'y a point de saut dans la nature, mais que tous les êtres qui la composent se touchent et s'enchaînent par des liens mystérieux, ainsi dans le monde des esprits il y a une liaison merveilleuse qui se manifeste d'abord par une triple hiérarchie. Cette triple hiérarchie comprend les anges assistant au trône de Dieu, ceux qui transmettent les volontés divines et enfin ceux qui exécutent les ordres de la Providence. A son tour chacune de ces hiérarchies, caractérisée par le plus ou moins de lumières surnaturelles dont elle jouit, constitue comme un petit Etat ayant trois ordres, distincts les uns des autres bien que reliés les uns aux autres, trois ordres qui sont comme l'équivalent du peuple, de la bourgeoisie et de l'aristocratie de nos sociétés humaines. Et ainsi tout l'ensemble des neuf chœurs angéliques nous apparaît comme une splendide armée où les simples soldats sont soumis à des sous-officiers, qui, eux-mêmes, sont sous la dépendance de chefs supérieurs s'échelonnant jusqu'au généralissime; saint Michel est ce général suprême qui commande à toutes les phalanges spirituelles et qui a, au-dessous de lui, les anges députés au gouvernement général du monde, puis ceux qui ont la charge des nations et des royaumes, des provinces et des diocèses, des paroisses et des communautés, enfin ceux auxquels est confiée la garde de chaque homme en particulier, ceux qui veillent sur notre double vie, naturelle et surnaturelle, et nous apportent les lumières et les secours dont nous avons besoin depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Et de même que dans les armées le nombre des hommes augmente au fur et à mesure qu'on descend l'échelle hiérarchique, ainsi dans la milice céleste le dernier des ordres, celui qui renferme les anges gardiens des hommes, comprend-il un nombre bien plus considérable d'esprits que les autres ordres.

Ils sont tellement nombreux qu'au dire de saint Justin et de saint Jérôme, le même ange ne reçoit qu'une seule fois la mission de gardien d'un homme. Saint Thomas d'Aquin semble bien être du même avis, puisque d'après lui non seulement chaque homme a son ange gardien particulier sur la terre, de plus il a dans le ciel un ange compagnon de sa gloire. D'où il résulte qu'il y a autant d'anges gardiens que d'hommes. Et c'est la troisième donnée de notre problème.

IV

Il nous reste maintenant à raisonner sur ces différentes données. D'une part, nous avons établi que le nombre des élus sera égal à la moitié du nombre des bons anges. D'autre part, si tous les anges sans exception devaient être gardiens des hommes, le nombre des damnés lui aussi se trouverait égal à la moitié du nombre des bons anges et il y aurait autant de réprouvés que d'élus. Mais, nous l'avons vu, tous les bons anges ne remplissent pas le rôle de gardiens des hommes. Il y en a même une quantité considérable qui exerce une fonction toute différente. Il y aura donc moins de réprouvés que d'élus et la différence sera égale à ce nombre considérable d'anges qui n'auront pas été anges gardiens des hommes. Et ainsi se trouve établi le triomphe final de Dieu et de saint Michel.

Sans doute l'opinion des Saints-Pères sur laquelle nous nous sommes appuyés n'est pas un article de foi. Du moins, est-elle une opinion en harmonie avec les enseignements de la foi, une opinion qui nous ouvre un immense horizon sur la perfection avec laquelle Dieu gouverne l'univers et subjugué les démons. Par conséquent, comme le dit le Père Monsabré, opinion pour opinion, nous sommes libres de choisir celle qui est le plus en faveur de la gloire divine. D'ailleurs, remarquez-le bien, Mes Frères, la doctrine que je vous ai prêchée, si glorieuse pour Dieu soit-elle, ne favorise pas pour cela l'illusion et la témérité. Si finalement le nombre des élus doit être considérablement plus grand que celui des damnés, il reste toujours vrai qu'à certaines époques, ce soit l'inverse qui puisse avoir lieu. De même que dans les graphiques, nous voyons des élévations et des abaissements qui s'écartent parfois beaucoup de la moyenne, ainsi dans la vie de l'Eglise, il peut se trouver des périodes de ferveur où le plus grand nombre se sauve, comme il peut se rencontrer des périodes de relâchement où c'est le plus grand nombre qui se damne.

Et si nous passons au point de vue personnel, il reste toujours vrai que chacun doit se dire : Quel que soit le nombre des élus, petit ou grand, je puis en être, du moment où je serai fidèle observateur des commandements de Dieu; je puis n'en être pas, si je m'obstine dans la résistance à la grâce.

Enfin si nous considérons le point de vue purement pratique, il reste toujours vrai que nous devons travailler à notre salut avec crainte et tremblement, que nous devons veiller et prier, comme le recommande Notre-Seigneur Jésus-Christ dans

L'Evangile, veiller, pour être toujours en garde contre les attaques de l'ennemi, prier, pour être toujours en mesure de fuir le péché et de pratiquer la vertu. Mais nous devons espérer que tout cela aura lieu, si nous nous recommandons souvent à Dieu, à la sainte Vierge, à saint Michel et à notre Ange gardien, et qu'après avoir mené une vie vraiment chrétienne, nous serons un jour comptés au nombre des élus. Ainsi soit-il.

LETTRES PATENTES DE LOUIS XIV

Relatives à la fondation d'une chapelle de Saint-Michel à Saint-Germain-en-Laye (1)

Louis par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre à tous présens et à venir, salut. Les grâces et faveurs du ciel que nous et notre état avons visiblement reçeus de la main toute puissante de Dieu, depuis nôtre avènement à cette couronne, par l'intercession du prince des anges, saint Michel, patron titulaire de France, nous oblige de rechercher toutes sortes de moyens pour luy rendre et faire rendre à toujours de continuelles actions de grâces à la divine Bonté, pour marque perpétuelle à la postérité de nôtre reconnaissance; considérant que la chapelle anciennement construite par les roys nos prédecesseurs, dans le parc de notre vieux château de Saint-Germain-en-Laye, attenant au grand jeu de mail d'iceluy, se trouve deserte et mesme entièrement abandonnée, qu'il n'y a aucun chapellain de fondé pour la desservir, ce qui est cause que dès longtemps le culte divin en est tout à fait retiré: nous, suivant les mouvemens de piété et de gratitude envers Dieu, dans lesquels il plait à la Reyne régente nôtre très honorée dame et mère, de nous nourrir et élever, de tous les bienfaits que nous avons reçeus et recevons journellement par l'entremise de ce grand protecteur, avons cru ne pouvoir rien faire qui plût à la Majesté divine que de faire rétablir incessamment ladite chapelle et de fonder un chapellain en y celle pour y célébrer le saint sacrifice de la messe et y chanter des louanges jusqu'à la fin des siècles... (Mars 1649).

(1) Bibliothèque Nationale.

ACTIONS DE GRACES

Ardennes : Guérison d'un enfant de 18 mois atteint de méningite grave : « On lui fit porter une médaille de saint Michel ; les parents récitèrent l'exorcisme. Danger écarté aussitôt ; guérison quelques jours après ». — Prisonnier de guerre, très anémié, atteint d'eczéma tenace, guéri après une neuvaine pendant laquelle il récita l'exorcisme et porta la médaille de saint Michel. (Mars 1921). Santé améliorée depuis lors et affermie. — **Aude** : « Après une grave maladie au cours de laquelle je l'ai recommandée à Notre-Dame du Saint Rosaire et à saint Michel, ma chère maman est entrée en convalescence. Merci » J. P. — **Côtes-du-Nord** : Messe. M^{me} R. — **Finistère** : Offrande en attendant le pèlerinage promis. C. R. — Messe. C. d'A. — **Haute-Garonne** : « Une dame catéchiste de notre ville ne pouvait obtenir qu'une famille laissât préparer ses enfants à la première communion. Elle eut recours à l'exorcisme et la permission fut donnée aussitôt. C. — **Ille-et-Vilaine** : Faveurs temporelles : Messe. M. L. — **Manche** : Offrande. Guérison de ma fille. A. H. — 100 francs. Reconnaissance à saint Michel. *Anonyme* de B. — **Nord** : Bon esprit rétabli dans une usine par la récitation de l'exorcisme. X. — **Rhône** : « 150 francs en l'honneur de saint Michel et en remerciement de toutes les grâces obtenues par son intercession ». M. de L. — **Seine-et-Marne** : « Notre communauté obtient de nombreuses grâces, surtout spirituelles, par la récitation de l'exorcisme de Léon XIII. S^r X. — **Seine-et-Oise** : « Reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur obtenue en avril 1921 ». C. R. — **Deux-Sèvres** : Offrande. M. B. — **Vosges** : « Veuillez remercier pour nous saint Michel d'une grâce obtenue depuis l'envoi de notre modeste offrande du 27 septembre. Nous avons ajouté un petit supplément en priant saint Michel de nous envoyer bientôt un bon jardinier. Question délicate vu l'état de nos pauvres ressources. Or, le jour même de la fête du saint Archange, une personne amie de la communauté me proposait un jardinier... qui s'est présenté hier et dans d'excellentes conditions ». (*Une communauté bénédictine, très dévouée à saint Michel*). — **Argentine** : « Deux messes en l'honneur de saint Michel et des saints Anges en reconnaissance des bienfaits qu'ils continuent de m'accorder ». I. F. — **X.** : Offrande. *Anonyme*. — Dans un procès où il était facile de reconnaître les agissements de l'esprit des ténèbres, nous avons éprouvé l'efficacité de l'exorcisme de Léon XIII et la puissance de saint Michel. Quand l'affaire vint au tribunal, l'adversaire déclara qu'il s'engageait à payer la somme due, ainsi que les frais ». (17 août 1921).

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M^{lle} Rosalie Lecoq, bien dévouée zélatrice ; M^{lle} Marie Cordelier.

Loire-Inférieure. — Séverac : M^{me} Bala, née Jeanne-Marie Richard ; M^{me} Guiltras, née Marie-J. Normand ; M^{me} Perrine Bènier ; M^{me} Rialland.

Maine-et-Loire. — Tigné : M^{me} Augustine Gilbert. — **Le Plessis-Grammoire** : M^{lle} Claire Laurent. — Cholet : M. Georges Richard.

Manche. — Saint-Cyr-du-Bailleul : M. l'abbé Diguët, *curé*. — Jobourg : M. l'abbé Marion, *curé*. — Saint-James : M. l'abbé Tréhu. — Ducey : M. Emile Piboin ; — Vergoncey : M. Henri Pottier, *mort pour la France*. — Vains : M. Paul Faguais. — Tessy-sur-Vire : M. Maurice Théault.

Meurthe-et-Moselle. — Villers-la-Montagne : M^{me} Prosper Noël.

Morbihan. — Saint-Dolay : M^{me} Marie Gougeon.

Nord. — Lille : M^{me} Tancrède Rothe, *bien pieuse associée*.

Basses-Pyrénées. — Houeydets : M^{me} Virelande Domenge.

Rhône. — Lyon : M. Ferdinand Fonsalas ; M^{lle} Eugénie Chabert ; M^{lle} Annette Delay. — Neuville-sur-Saône : M^{me} veuve Hély, née Fauny Saillard.

Savoie. — Saint-Alban-Leysse : M^{me} Jarre, *bien pieuse associée*. — Chambéry : M^{me} Michel Laurence ; M^{lle} Jeanne Porrée.

Haute-Savoie. — Seynod : M. Michel Chappuis. — Metz : M^{me} Julie Châtel, *très dévouée zélatrice*.

Seine. — Antony : M^{lle} Yvonne Lieffroy. — Paris : M. Louis Deshayes.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} R. Delavigne, née Louise Dedessuslamarre. — Elbeuf : M^{lle} Renée Wacker.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Antoine, née Marie Main.

Guadeloupe. — Basse-Terre : Le Révérend Père Privet, *de la Congrégation du Saint-Esprit, curé* ; M. Firmin Élie G. Huc ; M^{me} Georges Maurice.

Réunion. — Colimaçons : M. Augustin Marcellet ; M^{me} Octavie Elizabeth.

Canada. — Ottawa : M. Edmond Denis ; M. Marc Charbonneau ; M. le Docteur Ouinet ; M. Félix Brouillard ; Sœur Marguerite de la Croix ; Sœur Stanislas ; Sœur Saint-Alexandre ; Sœur Sainte-Véronique ; M^{me} Chartrand ; M^{me} M. Aubin ; M^{me} Gertrude Kerr ; M^{me} de Martigny ; M^{me} Cormier, née Marie Couillard ; M. Joseph Bordeleau ; M. J. Angrignon ; Sœur Joseph Ignace ; M^{me} J. Barrette ; M^{me} Jeanne Frichette.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Philémon Bouché "*mort pour la France*" ; M. Jean Baptiste Fort ; M. Pierre Chabaud ; M^{me} Delphine Moussy ; M^{me} Marie Fort ; M^{me} Joséphine Fort ; M^{me} Suzanne Chabaud.

Hérault. — Béziers : M^{me} Bonnet, *fidèle associée*.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : Son Eminence le cardinal Dubourg, *archevêque*. — Piré : M. Jean Marie. — Montfort-sur-Meu ; M^{me} veuve Comte, *bien dévote à saint Michel*.

Loire-Inférieure. — Saint-Brevin : M. Henri Dossel. — Nantes : M^{me} L. Daviaud ; M^{me} Forty de la Marre. — Nozay : M^{me} veuve Menier.

Manche. — Morsaliens : M. l'abbé Leconte, *curé*. — Montaignu-la-Brisette : M. l'abbé Béchet, *curé*. — Les Chéris : M. l'abbé Roblin, *chapelain épiscopal, curé*. — Octeville : M. le chanoine Quévastre, *Directeur au grand séminaire de Coutances*. — Avranches. — M. Joseph Touquette. — Tanis : M. François Lochet ; M. François Lemée ; M^{me} Thébault ; M^{me} Marie James ; M^{me} Marie Marius ; — Pontorson : M^{me} veuve Prod'homme.

Pas-de-Calais. — Beuvry ; M^{me} Hermance Deleheille. — Calais : M. Victor du Brocuille.

Haute-Saône. — Vallerai-le-Bois : M. Maurice Morand.

Sarthe. — Ivry-l'Évêque : sœur Jeanne du Homme, *supérieure des filles de la Charité*.

Seine. — Paris : M. Roger Vion.

Seine-et-Oise. — Argenteuil : M^{me} Julie Delacourt. — Montmorency : M. Ludovic Chartrain.

Vendée. — Maillezais : M. Henri Saimbrand.

Martinique. — Port de France : M^{me} Marie Victorine Lindor.

Belgique. — Gand : Sœur Maria Aemilia. — Saint-Pierre-les-Dignes : M^{me} Louisa, M. B. Knockaert.

Bruges. — MM. Edmond de Pooter, Maurice Bheck, Oscar Van l'seghem ; Charles Van Steenkiste ; François Van Sassenbroech ; Henri Englisch, Joseph Van Nieuwenhuysse ; Louis Van de Velde ; Jules de Lodder ; Révérend René Wallaert, *curé* ; M^{me} Teresia Vandorstraeten, Marie de Neckere ; Sophie Hoppe ; Marguerite Cruyf ; Léonie Mulrer ; Joséphine Delbaère ; Amélie Van Houltte ; Mathilde Van Hoome ; Eléonore Wenès ; Charlotte de Jude ; Henriette Lescrauwaët ; Sylvie Knockaerts ; Marie de Brabantère ; Gavère ; Révérend Isidore Clauss, *curé*.

États-Unis d'Amérique. — Baltimore : Le Révérend Père Boulou. — Lowell (Mass.) ; M. James Comerford ; M. Peters Comerford ; M^{me} Catherine Comerford ; M^{me} Mary Comerford.

.... — *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !.*



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 47^e ANNÉE (1921)

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

I. — Doctrine et Piété.

Le nombre proportionnel des damnés et des élus. Sermon	de M. le chanoine LESCALIER (29 septembre 1921).....	94
--	--	----

II. — Bulletin des Associés.

Ames du Purgatoire (Les) (E. C.)	81	France (La) (E. D.).....	51
Bonne année (E. D.).....	1	Dévotion au T. S. Sacrement (La) (E. D.).....	33
Bonne Mort (La) (E. C.).....	82	Lutte contre l'anarchie intellectuelle (La) (E. D.).....	37
Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques (La) (E. D.).....	49	Orientalisme surnaturelle dans les OEuvres sociales (L') (E. C.)	69
Crainte de Dieu (La) (E. D.)..	3	Pèlerinages au Mont Saint-Michel (Les) (E. C.).....	65
Dévotion à Saint-Joseph (La) (E. D.).....	17	Royalauté de N. S. (La) (E. D.)..	17
Dévotion à Marie, reine de			

III. — Chronique du Mont Saint-Michel

Chronique (Gingatz).....	8, 22, 41, 58, 71, 84
--------------------------	-----------------------

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Abonnements.....	22.	Fête de saint Michel.....	71
Annales.....	41	Mois de saint Michel.....	70
Associés.....	7, 22, 40, 57, 70, 84	Pèlerinage national (7 ^e).....	70
Chèques postaux.....	7	Protecteurs.....	7, 21, 40, 57, 84
Consécutions... 7, 22, 40, 57, 70, 84		Retard.....	58
Ex-voto.....	7, 22, 71, 84	Zélateurs.....	7, 21, 40, 57, 70, 84

V. — Échos et Nouvelles.

Revue de la Presse (E. C.).....	24
---------------------------------	----

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Dénonciation calomnieuse contre les Moines du Mont Saint-Michel en 1760. (E. Dupont).	44	Exil de M. Levaillant de Plé-mont (E. Dupont).....	10
		Lettres patentes de Louis XIV	100

VII. — Actions de Grâces.

13, 30, 47, 80, 101.

VIII. — Adieux à nos chers Défunts.

Le R. P. Dom Emile Debroise, O. S. B. (Mgr. Lepetit).....	53	Adieux.....	14, 31, 47, 63, 80, 101
---	----	-------------	-------------------------

Le Gérant : FR. SIMON.

Imp. Fr. SIMON, Rennes.



BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, Rue Bayard, PARIS (8^e)

Les patronages catholiques, par PAUL FERON-VRAU. In-12 de 128 pages. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 30.

Ce petit livre expose le but des patronages, leurs diverses formes, leur organisation, leur groupement, les œuvres qui peuvent y être annexées. Tous ceux qui ont eu à diriger une œuvre de jeunesse savent combien ce ministère est délicat; ils seront reconnaissants à l'auteur d'avoir facilité leur tâche par cette remarquable monographie.

L'Association catholique des patrons du Nord. Trente ans d'action catholique sur le terrain social. 128 pages in-8^o. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 30.

Une œuvre de sincérité, une œuvre de paix aussi, c'est ce que vient d'entreprendre M. Paul Feron Vrau. Il lui a semblé que les efforts tentés, au cours de trente années, par un groupe de patrons, pour organiser chrétiennement l'usine, valaient la peine d'être rappelés à la génération présente. Son livre en témoigne, il n'y a apporté qu'un souci, celui de la vérité.

Comment j'ai tué mon enfant, grand roman à thèse religieuse et sociale, par PIERRE L'ERMITTE, 124 pages in-8^o; 70 illustrations de LUC GIGNOUX, couverture 4 couleurs. 50^e mille au 3^e mois. Prix, 3 francs ; port 0 fr. 45.

Pittoresque dans les sites où il se déroule et dans son expression, tragique dans sa vérité de peinture morale et d'aventure moderne, le nouveau roman de Pierre l'Ermitte, au titre et au dénouement effrayants, au récit pétillant de malice, léger, spirituel, est comme une broderie grise sur une trame sombre.

l'artiste chrétien, ou Pages d'art chrétien, 6^e série: Un vol. in-8^o de 128 pages, illustré de 20 grandes gravures. Prix, 4 fr. 50 ; port, 0 fr. 45.

C'est en réalité le titre qu'il fallait donner au roman illustré *l'Artiste chrétien*, signé du pseudonyme de A. FELCHAS, que la Bonne Presse vient de publier. Sous une forme vécue, c'est un véritable cours d'esthétique pratique qui veut compléter les précédents fascicules d'ordre historique ou archéologique publiés par le critique d'art de l'ancien *Mois littéraire*.

l'habitation humaine à travers les siècles, par HENRI ROUSSET et ERNEST HANNOUILLE. *Collection scientifique*. 96 pages in-8^o illustré. Prix 3 francs ; port, 0 fr. 45.

Au moyen âge, la maison de l'homme s'adossait à la maison de Dieu, qui est l'église. La première a donné naissance aux arts industriels, nés d'une utilité commune. La seconde a engendré le grand art, l'architecture avec ses deux suivantes, qui sont la peinture et la sculpture.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

Capitalisme et Communisme — Conversation entre un bolcheviste, un je m'enfichiste et un réactionnaire. Prix 5 francs : franco, 5 fr. 50.

Écrit sous une forme amusante quoique très sérieuse, d'un style clair et toujours alerte, le nouveau livre de M. Riché est fortement documenté et constitue une solide réfutation de la théorie communiste.

Sanctions le Moment présent. 1 vol. in-18, de près de 300 pages. 3 francs ; franco, 3 fr. 30.

Saint François de Sales a dit : « Songeons seulement à bien faire aujourd'hui. Quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera encore aujourd'hui, et alors nous y songerons. » L'ouvrage *Sanctions le Moment présent* que M. le chanoine Feige, supérieur des Missionnaires diocésains de Meaux, directeur général de l'Œuvre de Marie-Immaculée, vient d'ajouter à sa pieuse et si précieuse collection, n'est que le commentaire de ces belles paroles.

Aux Bureaux des « *Annales* », MONT SAINT-NICHEL (Manche)

Chèques postaux : Rennes, 42.

V. — IMAGES en NOIR et en COULEURS

1. Images de saint Michel, en noir (12 × 7 cm.) ; au verso : Prière de Léon XIII : 0 fr. 70 la douz. ; 4 fr. 59 le cent, franco.
2. Images de saint Michel, en couleurs (11 × 7 cm.) ; au verso : Prière de Léon XIII ou Consécration à saint Michel : 4 franc la douzaine franco.
3. Images Apparition de saint Michel et Images de N.-D. de Mont-Tombe, en couleurs (artistiques) : 3 fr. la douz., franco.
4. Photogravure « Imperet », 32 × 24 : 0 fr. 65 franco.
5. Chromolithographie artistique : « Saint Michel de Guido Reni » (13 × 33) : 2 fr. 25 franco.
6. Images de saint Michel en héliogravure ou photogravure artistiques, d'après les maîtres de la peinture et de la sculpture. Envoi d'échantillons sur demande.

VI. — CARTES POSTALES

1. Cartes postales, Vues du Mont Saint-Michel. En noir, la douzaine : 4 franc, franco, en couleurs, 4 fr. 75 franco.
2. Quelques eaux-fortes de M. Fabbe Paul RAIMBAULT, élève du maître aquafortiste Dezarrois. Six cartes postales sur papier à la forme : 1. Troupeau dans la Baie ; 2. Vue au Nord ; 3. Salle des Chevaliers ; 4. Cloître ; 5. Crypte de l'Aquilon ; 6. Grand-Degré. — La pochette : 7 fr. 75 franco. — Un seul de ces dessins avec marges : 4 fr. 75 franco.

VII. — LIVRES et BROCHURES

- Saint Michel Archange, son rôle dans le Passé, le Présent et l'Avenir, par le P. A. V. (Illustré). 0 fr. 45, franco.
- Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des *Annales*, 32 lectures pour le mois de septembre (illustré). 0 fr. 65 l'unité franco.
- Saint Michel, protecteur de la France, par A. RASTOUL. 2 francs l'unité franco.
- Petit Manuel de la Dévotion française à saint Michel. Ange gardien de la Patrie, par un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, in-32 (72 pages). 0 fr. 65 l'unité franco.
- Le Mont Saint-Michel, Guide complet du Visiteur. Topographie, histoire, description, par la Rédaction des *Annales* du Mont Saint-Michel. 10 photogravures, plans détaillés. 4 fr. 65, franco.
- Le Mont Saint-Michel, par M. le chanoine BOSSERREUR (Ouvrage couronné par l'Académie française.) Prix : 46 fr. 50.
- Les Merveilles du Mont Saint-Michel, par PAUL FRYAL. Prix : 5 fr. 60, franco.
- Le Mont Saint-Michel Inconnu, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 40 fr. 75, franco.
- Les Prisons du Mont Saint-Michel, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 40 fr. 75, franco.
- La Bastille des Mers, par ÉTIENNE DUPONT. Prix : 7 fr. 60, franco.
- Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. le chanoine SOYER. Prix : 3 fr. 50, franco.
- Trois Villes saintes : Saint-Jacques de Compostelle, Ars-en-Dombes, Le Mont Saint-Michel, par EMILE BAUMANN. Prix : 6 fr. 25 franco.